Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Rapport

Rapport présenté à
Hydro-Québec
par Archéotec inc.
Mai 2025

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Hydro Québec

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale
Daniel Chevrier

Chargé de projet
Chavin Chavez-Vyroubal

Inventaire sur le terrain
Emmanuelle Duchemin, *archéologue*
Camille Dubois-Francoeur, *archéologue*
Jade Parent, *archéologue*

Rédaction
Chavin Chavez-Vyroubal
Emmanuelle Duchemin

Édition
Camille Dubois-Francoeur

Cartographie
Maximilien Laly

Hydro-Québec

Isabelle Duval, Hydro-Québec

Photo de la page couverture: Vue vers l'est de la partie la plus haute de la zone 3.1.17.001. Photo Archéotec CWI24_CH1_010

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
1115, rue de Louvain Est, Bureau 206, Montréal
H2M 2E6
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Introduction 1
2. Méthodologie 3
3. Résultats 5
   - 3.1 Zone 3.1.17.003 5
   - 3.2 Zone 3.1.17.001 13
   - 3.3 Zone 3.1.24.002 22
   - 3.4 Zone 3.1.25.003 26
     - 3.4.1 Origine et fonctions des empierrements dans les Canton-de-l'Est 31
   - 3.5 Zone 3.1.25.004 33
4. Conclusion 35
5. Bibliographie 37

Liste des cartes

Carte 1.1 Localisation des zones à potentiel archéologique 2
Carte 3.1 Zone à potentiel 3.1.17.003. 6
Carte 3.2 Zone à potentiel 3.1.17.001 14
Carte 3.3 Zone à potentiel 3.1.24.002 23
Carte 3.4 Zone à potentiel 3.1.17.003 27
Carte 3.5 Zone à potentiel 3.1.25.004 34

Liste des figures

Figure 3.1 Profils stratigraphiques des sondages SN3 et SN5, zone d'inventaire 3.1.17.003 12
Figure 3.2 Profils stratigraphiques des sondages SN5 et SN9, zone d'inventaire 3.1.17.001 19
Figure 3.3 Profils stratigraphiques des sondages SN12 et SN14, zone d'inventaire 3.1.17.001 20
Figure 3.4 Profil stratigraphique du sondage SN19, zone d'inventaire 3.1.17.001 21
Figure 3.5 Épierreuse au dix-neuvième siècle 31
Figure 3.6 Exemple d'une digue de roches à Saint-Philippe de Néri dans la région de Kamouraska, 1951 32
Figure 3.7 Exemple d'une digue de roches à Saint-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, 1950 32

Liste des photos

Photo 3.1 Portion excavée à la pelle mécanique de la zone 3.1.17.003 5
Photo 3.2 Surface du sol schisteux excavé à la pelle mécanique, zone 3.1.17.003 7
Photo 3.3 Paroi nord du SN1, zone 3.1.17.003..... 7
Photo 3.4 Localisation du nouveau pylône d'Hydro-Québec au nord-est du pylône actuel, zone 3.1.17.003 8
Photo 3.5 Érablière à la limite nord de la zone 3.1.17.003..... 9
Photo 3.6 Paroi ouest du SN5, zone 3.1.17.003..... 9
Photo 3.7 Paroi nord du SN3, zone 3.1.17.003..... 10
Photo 3.8 Zone inondée basse à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003 11
Photo 3.9 Bac à jardinage au nord-ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003..... 11
Photo 3.10 Vue d'ensemble de la terrasse de la zone 3.1.17.001..... 13
Photo 3.11 Paroi sud du SN9, zone 3.1.17.001 15
Photo 3.12 Sol schisteux visible à la surface juste à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001 15
Photo 3.13 Paroi sud du SN5, zone 3.1.17.001 16
Photo 3.14 Zone basse et humide à l'est du pylône actuel d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001..... 16
Photo 3.15 Paroi sud du SN14, zone 3.1.17.001 17
Photo 3.16 Paroi ouest du SN12, zone 3.1.17.001..... 17
Photo 3.17 Zone boisée à la limite sud-est de la zone 3.1.17.001 18
Photo 3.18 Paroi nord-ouest du SN19, zone 3.1.17.001..... 18
Photo 3.19 Portion est de la zone 3.1.24.002 22
Photo 3.20 Petites pierres dans la portion ouest de la zone 3.1.24.002 24
Photo 3.21 Portion est de la zone 3.1.24.002 24
Photo 3.22 Chemin de terre sous la ligne d'Hydro-Québec, zone 3.1.24.002 25
Photo 3.23 Vue d'ensemble de la zone 3.1.17.003 à l'ouest de la route Shefford 26
Photo 3.24 Forêt d'épinettes plantées au sud dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003..... 28
Photo 3.25 Mirador à la limite de la zone boisée dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003..... 28
Photo 3.26 Vue de la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003..... 29
Photo 3.27 Bloc de pierre dans la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003..... 29
Photo 3.28 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003 30
Photo 3.29 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003 30
Photo 3.30 Vue d'ensemble de la zone 3.1.25.004 33

Résumé

Ce rapport dresse un portrait général des interventions archéologiques ayant eu lieu dans le cadre du projet de reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo dans les municipalités de Granby, Shefford et Bromont dans les Cantons-de-l'Est.

L'inventaire archéologique a eu lieu du 12 au 14 juin 2024, ainsi que le 19 juin 2024 et a mobilisé une équipe de quatre archéologues sur le terrain. Cinq zones de potentiel archéologiques ont été déterminées par Archéotec à la suite d'une étude de potentiel réalisée en 2018 (Archéotec 2018). Chaque zone a fait l'objet d'une inspection visuelle et des sondages manuels de 50 cm sur 50 cm ont également été réalisés et la composition des sols a été documentée dans deux de ces zones (3.1.17.001 et 3.1.17.003). L'inventaire n'a pu être réalisé dans une portion de la zone 3.1.25.004, car les propriétaires n'avaient pas donné la permission d'y accéder (lots 2 594 104 et 2 594 114).

L'inspection visuelle des zones a permis d'observer un empierrement dans la zone 3.1.17.003. Aucun artéfact n'a été mis au jour lors de l'inventaire.

Auteur : Les Entreprises Archéotec inc.
Date : mai 2025
Référence : ARCHÉOTEC INC. 2025. Reconstruction de la ligne 120 kV de Cleveland-Waterloo, Canton-de-l'Est. Inventaire archéologique. Rapport remis à Hydro-Québec, 37 p.
Mots clés : Archéologie, Cantons-de-l'Est, ligne Cleveland-Waterloo, Inventaire

1. Introduction

Hydro-Québec planifie la reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo dans les municipalités de Granby, Shefford et Bromont. Une étude du potentiel archéologique réalisée en 2018 par Archéotec a permis de délimiter plusieurs zones situées dans l'emprise des travaux ayant un certain potentiel archéologique historique et préhistorique (Archéotec 2018). En 2024, Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. afin de réaliser un inventaire archéologique dans ces zones prédéterminées. Pour ce faire, une intervention de terrain visait à vérifier le potentiel théorique de cinq zones archéologiques se situant dans l'emprise des travaux (Carte 1.1).

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel et le règlement sur la recherche archéologique, le permis de recherche archéologique 24-ARCH-02 a été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications pour cette intervention.

L'inventaire archéologique a eu lieu du 12 au 14 juin ainsi que le 19 juin 2024 et a été effectué par une équipe composée de quatre archéologues. Aucun membre de la nation W8banaki n'a pu se joindre à l'équipe d'Archéotec lors de cette intervention.

Aucun site archéologique n'a été découvert lors de cette intervention et aucun artéfact n'a été mis au jour. Chacune des zones expertisées est décrite à la section suivante et est présentée de l'ouest vers l'est.

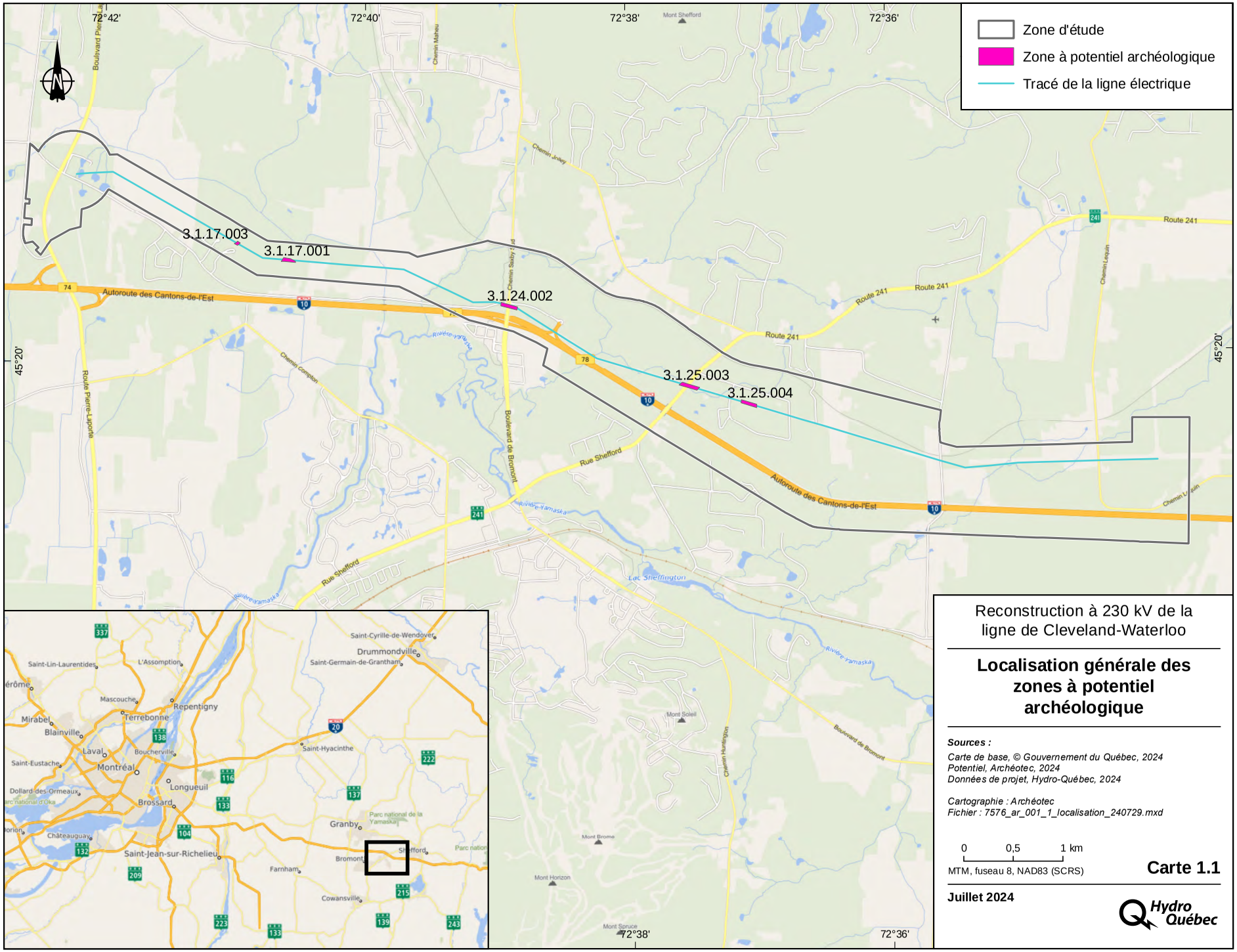

Reconstruction à 230 kV de la ligne de Cleveland-Waterloo

Localisation générale des zones à potentiel archéologique

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_001_1_localisation_240729.mxd

0 0,5 1 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1.1

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

2. Méthodologie

L'inventaire archéologique de l'emprise des travaux se limitait aux limites des zones à potentiel déterminées préalablement à l'intervention. Un support cartographique adéquat a été préparé afin d'assurer un plein contrôle de ces limites imposées. Celui-ci a été intégré dans un récepteur GPS pour faciliter leur positionnement sur le terrain.

Les méthodes de travail ont été ajustées en considérant les caractéristiques physiques du terrain ainsi que la superficie des zones à inventorier. Les zones ont été d'abord inspectées visuellement. Toutes traces d'activité anthropique, qu'elles soient enfouies ou apparentes en surface, ont été repérées et enregistrées, car elles permettront de comprendre la variabilité de l'utilisation du territoire. Leurs localisations ont été enregistrées à l'aide d'un récepteur GPS, et des relevés ont été effectués par les archéologues lorsque nécessaire. Pour chaque zone, des données concernant l'environnement immédiat (flore, faune, etc.) ainsi que les caractéristiques du terrain (géomorphologie, pédologie, etc.) ont également été prélevées.

En plus de l'inspection visuelle, des sondages manuels de 0,50 m sur 0,50 m ont été effectués lorsque le terrain le permettait afin de bien comprendre la composition des sols et de mettre au jour des structures ou des artéfacts. Lorsque les caractéristiques du terrain étaient défavorables, aucun sondage n'a été effectué. Chaque sondage était d'abord découpé à l'aide d'une pelle carrée et ensuite examiné attentivement à la truelle. Des tamis de taille 1/8 ont aussi été utilisés pour tamiser la terre de ces sondages et s'assurer qu'aucun artéfact ne soit oublié. Par la suite, un plan illustrant le positionnement des différents sondages et des accidents du relief a été effectué. Des relevés des profils de sols ont été réalisés pour les sondages. De plus, des photographies ont été prises afin d'illustrer l'environnement et de documenter les sondages.

Quelques jours avant la venue des archéologues, les propriétaires des lots concernés ont été contactés par courriel pour les aviser de la tenue de travaux sur leurs lots. Le jour de l'inventaire, ces propriétaires ont aussi été appelés pour confirmer le début de l'intervention sur leur propriété. Un message vocal a été laissé à ceux qui n'ont pas répondu.

3. Résultats

3.1 Zone 3.1.17.003

La zone se situe derrière deux résidences sur la rue du Rembucher à Granby dans l'emprise de la ligne d'Hydro-Québec (carte 3.1). Celle-ci, qui compte trois lots distincts, avait un potentiel préhistorique. Son entièreté a fait l'objet d'une inspection visuelle. De plus, 20 sondages manuels ont été effectués.

À leur arrivée dans la zone, les archéologues ont d'abord remarqué que le terrain au sud avait été partiellement excavé par une pelle mécanique pour égaliser le sol vers la route, à près de 1,70 m de profondeur dans la partie nord-est (photo 3.1). Le sol naturel était ainsi visible à la surface (photo 3.2). Un sondage a d'ailleurs été relevé dans la paroi de la zone excavée (photo 3.3). Il s'agit d'un sol sableux brun roux, meuble avec des inclusions de graviers et gravillons arrondis et de nombreux fragments plats de tailles variées de schiste rouge et gris ainsi que de petites racines et radicelles.

Photo 3.1 Portion excavée à la pelle mécanique de la zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_060
Vue vers le nord-est.

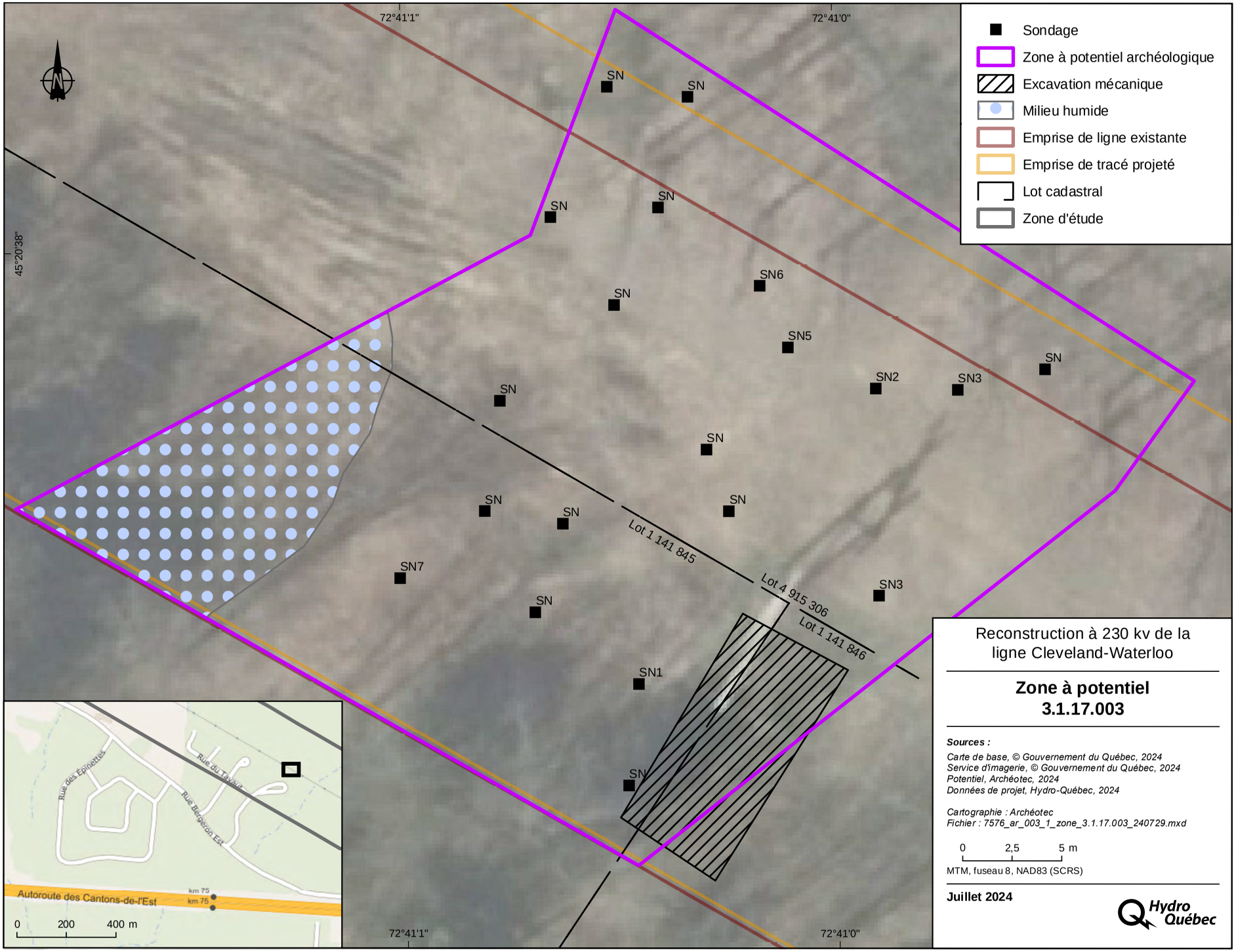

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.17.003

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_1_zone_3.1.17.003_240729.mxd

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3.2 Surface du sol schisteux excavé à la pelle mécanique, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_063
La pelle sert d'échelle.

Photo 3.3 Paroi nord du SN1, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_067

Photo 3.4 Localisation du nouveau pylône d'Hydro-Québec au nord-est du pylône actuel, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_092
Les piquets indiquent l'emplacement du futur pylône, vue vers le nord-ouest.

Le pylône d'Hydro-Québec actuel se situe sur une petite butte juste au nord de la zone excavée. Il y a une pente montante vers le nord-ouest, qui mène à un replat. Des piquets de bois indiquent l'emplacement du nouveau pylône électrique à la base de cette pente à l'est de la zone (photo 3.4). Des sondages effectués sur la pente présentent le même sol que le SN1 sur environ 10 cm d'épaisseur. Un échantillon de schiste a été récolté.

Trois types d'environnements ont été observés dans la zone d'étude. Tout d'abord, l'environnement du replat est dominé par de l'herbe et de la végétation basse non entretenue telle que des fraises des champs, de l'onoclée sensible et du sumac grimpant. Ensuite, cette zone est délimitée au nord-est par une forêt naturelle d'érables, exploitée pour le sirop d'érable en raison des tubes de collecte du sirop (photo 3.5). De jeunes hêtres à grandes feuilles et bouleaux gris ont aussi été observés en bordure de cette forêt. Quelques sondages ont été creusés en bordure de ce boisé.

Photo 3.5 Érablière à la limite nord de la zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_087
Vue vers le nord-est.

Photo 3.6 Paroi ouest du SN5, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_100

Le sol du replat est composé de quatre horizons distincts. Le premier est constitué d'un sable limoneux rouge-orange organique très meuble, avec quelques inclusions de graviers et de gravillons subangulaires, ainsi que de racines et de radicelles en grande quantité. Il a une épaisseur de 10 cm. Le deuxième, d'une épaisseur de 7 cm, est composé d'un sable limoneux plus fin brun foncé meuble avec des radicelles. Le troisième est constitué d'un sable gris-beige fin à moyen meuble avec quelques gravillons arrondis et schisteux ainsi que des racines et des radicelles. L'épaisseur de la couche fait 2 cm. Enfin, le quatrième est composé de sable fin meuble jaunâtre avec quelques gravillons arrondis et subangulaires (photo 3.6, figure 3.1).

Un sondage (SN3) a été réalisé à l'est du pylône d'Hydro-Québec. Le sol présentait une faible accumulation de sable brun avec des radicelles et gravillons (2 cm) recouvrant un sable rougeâtre avec des graviers et des gravillons ainsi que de nombreux fragments de schiste (photo 3.7, figure 3.1).

Finalement, une zone plus basse et humide se trouve au sud-ouest du replat. Des plantes de zones humides ont été observées telles que l'onoclée sensible, le panic clandestin, le carex et l'eupatoire chanvrine. Des accumulations d'eau ont d'ailleurs été observées par endroits, possiblement en raison d'une mauvaise irrigation du sol (photo 3.8). Cette zone n'a pas été sondée par les archéologues. Au nord-ouest du pylône d'Hydro-Québec se trouve un bac de jardinage en bois de forme carrée qui semble avoir été abandonné (photo 3.9).

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

Photo 3.7 Paroi nord du SN3, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_075

Photo 3.8 Zone inondée basse à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_101
Vue vers le sud-est.

Photo 3.9 Bac à jardinage au nord-ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_098
Vue vers le nord-ouest.

Légende

1 Couche / horizon

Limite de fouille

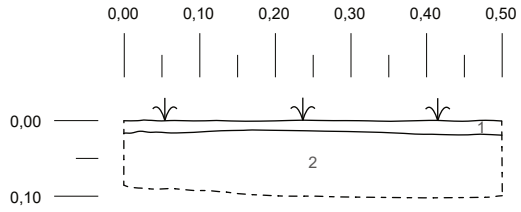

Sondage SN3
Paroi nord

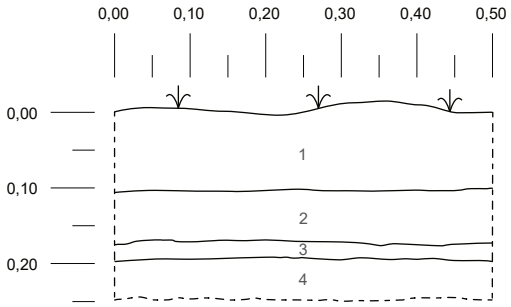

Sondage SN5
Paroi ouest

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN3

1 (2 cm) Sable brun avec radicelles et gravillons.

2 (8 cm) Sable brun rougeâtre avec graviers et gravillons, nombreux fragments de schiste, radicelles.

SN5

1 (10 cm) Sable limoneux rouge-orange homogène, très meuble et organique, quelques graviers et gravillons subangulaires, beaucoup de radicelles et racines.

2 (7 cm) Sable limoneux fin brun foncé, homogène et meuble, avec beaucoup de radicelles.

3 (2 cm) Sable fin à moyen gris-beige homogène et meuble avec beaucoup de radicelles, quelques grosses racines et gravillons arrondis, subangulaires et schisteux.

4 (5 cm) Sable fin jaunâtre homogène meuble avec quelques gravillons arrondis et subangulaires.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.003

Profils stratigraphiques des sondages SN3 et SN5

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWl24_3.1.17.003_profils_SN3_et_SN5.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.1

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

3.2 Zone 3.1.17.001

La zone se situe au nord de la rue Bergeron Est à Granby dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.2). Elle ne contient qu'un seul lot et possédait un potentiel préhistorique. Une inspection visuelle et 66 sondages de 0,50 m sur 0,50 m ont été effectués.

Trois types d'environnements distincts sont présents dans cette zone. Tout d'abord, une terrasse se situe dans la portion ouest de la zone, jusqu'au pylône actuel d'Hydro-Québec (photo 3.10). La végétation non entretenue est composée d'herbe haute, de graminées, de framboisiers et de verges d'Or du Canada. Cette zone est délimitée au nord par une forêt d'épinettes plantées. Le SN9, effectué sur la terrasse, a révélé un sol composé de deux horizons distincts (photo 3.11, figure 3.2). Le premier est composé d'un sable brun moyen meuble organique, avec des inclusions de radicelles, ainsi que des fragments de schiste et de quartz naturels de tailles variées. Il mesure environ 15 cm d'épaisseur. Le deuxième horizon est formé d'un sable plus fin rougeâtre avec de nombreuses inclusions de schiste rouge et gris, ainsi que des racines et des radicelles. À l'ouest du pylône actuel, on peut d'ailleurs voir le schiste à la surface du sol (photo 3.12).

Photo 3.10 Vue d'ensemble de la terrasse de la zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_010
Vue vers le nord-est.

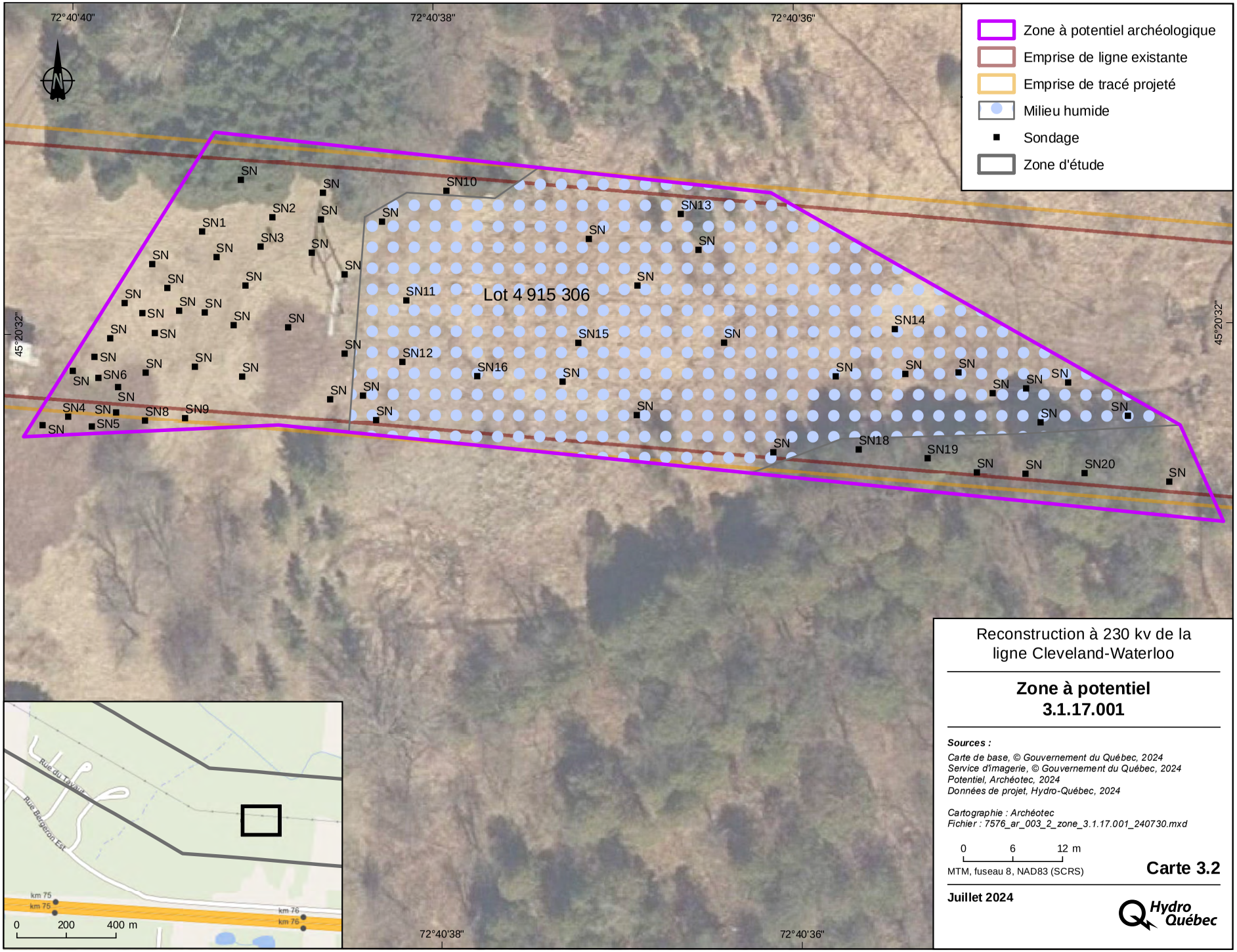

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.17.001

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_2_zone_3.1.17.001_240730.mxd

0 6 12 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.2

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3.11 Paroi sud du SN9, zone 3.1.17.001
Photo Arcgéotec CWI24_ED1_111

Rupture de pente

Photo 3.12 Sol schisteux visible à la surface juste à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_023
On peut apercevoir la rupture de pente qui délimite la terrasse élevée, vue vers l'est.

À l'extrémité sud-est de la zone, sur cette terrasse, le SN5 a révélé une certaine perturbation anthropique récente. Il contenait du bois en décomposition (possiblement une planche), des fragments de vitre y avaient également été récupérés ainsi que des lacets et une vis. Sous le bois se trouvait un horizon de sable brun-gris avec des inclusions de schiste et de quartz naturels (photo 3.13, figure 3.2). Le sondage se trouvait en bordure d'un terrain sur lequel étaient entreposés des matériaux de construction.

Photo 3.13 Paroi sud du SN5, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_012

Ensuite, une zone plus basse et humide a été observée à l'est du premier pylône électrique (photo 3.14). La végétation est composée de plantes caractéristiques de ce type d'environnement comme l'eupatoire chanvrine, le carex et de petites fougères comme l'onoclée sensible. De la tourbe a aussi été observée vers l'est de la zone, en lisière du boisé

Photo 3.14 Zone basse et humide à l'est du pylône actuel d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_ED1_124
Vue vers l'ouest.

Photo 3.15 Paroi sud du SN14, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_ED1_137

Photo 3.16 Paroi ouest du SN12, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_027

situé au sud-est de la zone. Quelques sondages ont été effectués dans cette partie humide. Le SN14, situé dans la portion ouest de cette zone, a révélé un sol composé de deux horizons (photo 3.15, figure 3.3). Le premier est composé de sable limoneux brun foncé meuble, avec des radicelles, des racines et des inclusions de schiste rouge et gris et de quartz naturels, ainsi que quelques graviers et cailloux arrondis. Il atteint 15 cm de profondeur. Le deuxième horizon est composé d'une argile beige orangé très compacte.

Le SN12, réalisé dans la portion est de la zone humide, a révélé également deux horizons (photo 3.16, figure 3.3). Le premier était composé d'un sol limono-sableux brun foncé organique, homogène et moyennement compact. Il présentait peu d'inclusions. Le second était composé d'un limon sableux brun-gris tacheté de beige, de gris-bleu et d'orangé d'une épaisseur d'environ 17 cm. Cette couche humide était homogène et compacte et présentait beaucoup d'inclusions schisteuses, de graviers et de cailloux.

Enfin, à la limite sud-est se trouve une forêt de cèdres et d'épinettes, située sur une butte surélevée par rapport à la zone humide (photo 3.17). Le SN19, réalisé dans cette partie de la zone, a révélé un sol composé de deux horizons (photo 3.18, figure 3.4). Le premier est composé d'un sable fin brun foncé organique meuble, avec de nombreuses racines et radicelles, ainsi que quelques graviers et gravillons schisteux et des fragments de quartz naturels. Il a une épaisseur de 15 cm. Le deuxième horizon est composé d'un sable fin brun orangé moyennement compact avec des graviers et des gravillons schisteux.

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

Photo 3.17 Zone boisée à la limite sud-est de la zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_ED1_240
Vue vers l'est.

Photo 3.18 Paroi nord-ouest du SN19, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_047

Légende

1 Couche / horizon

_ _ _ _ Limite de fouille

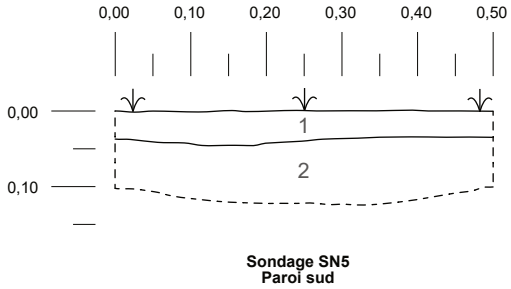

Sondage SN5
Paroi sud

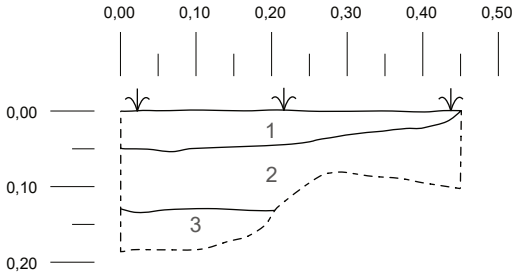

Sondage SN9
Paroi sud

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN5

1 (4 cm) Mousse, éclisses de bois (planche de bois décomposée).

2 (9 cm) Sable brun-gris avec fragments de schiste gris de tailles variées et de quartz naturel, racines et radicelles.

SN9

1 (5 cm) Sable brun avec racines et radicelles.

2 (11 cm) Sable brun avec racines, radicelles, fragments et blocs de schiste et de quartz naturels, gravillons arrondis.

3 (3 cm) Sable brun rougeâtre avec radicelles et racines, fragments de schiste gris et rouge, certains blocs avec quartz incrusté.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.001

Profils stratigraphiques des sondages SN5 et SN9

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWI24_3.1.17.001_profils_SN5_et_SN9.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.2

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

1 Couche / horizon

Limite de fouille

Pierres naturelles

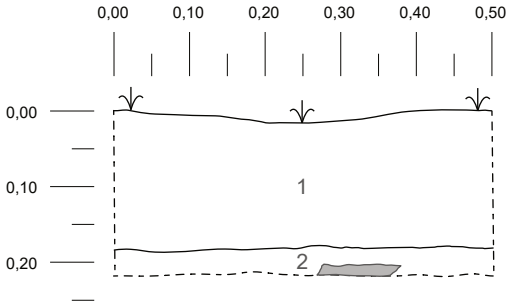

Sondage SN12
Paroi ouest

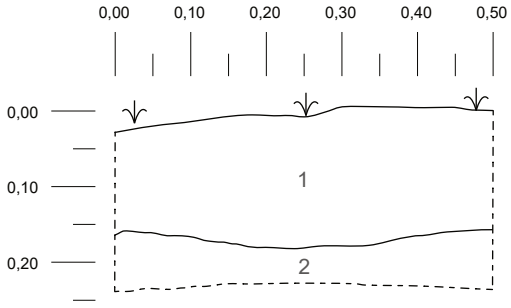

Sondage SN14
Paroi sud

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN12

1 (17 cm) Limon sableux brun foncé organique et gras, homogène et moyennement compact, radicelles et racines, avec peu d'inclusions rocheuses.

2 (4 cm) Limon sableux moyen à grossier brun-gris tacheté de beige, de gris-bleu et d'orangé, homogène et compact, humide avec beaucoup d'inclusions schisteuses, de graviers et cailloux, peu de radicelles.

SN14

1 (17 cm) Sable limoneux brun foncé, moyennement compact et homogène, avec inclusions de schiste rouge et gris, quelques cailloux et graviers arrondis.

2 (8 cm) Argile beige orangé très compacte avec quelques radicelles.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.001

Profil stratigraphique des sondages SN12 et SN14

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWI24_3.1.17.001_profil_SN12_SN14.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.3

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

1 Couche / horizon

Limite de fouille

Pierres naturelles

Racines

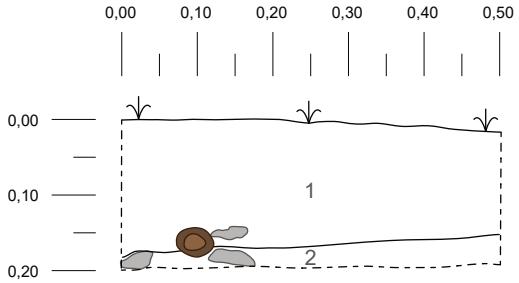

Sondage SN19
Paroi nord-ouest

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN19

1 (15 cm) Sable fin brun foncé organique, meuble, avec radicelles et racines, quelques cailloux schisteux et granulaire (avec quartz), graviers et gravillons schisteux et petits fragments de quartz en profondeur.

2 (4 cm) Sable fin brun orangé moyennement compact avec beaucoup de graviers et gravillons schisteux.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.001

Profil stratigraphique du sondage SN19

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWI24_3.1.17.001_profil_SN19.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.4

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

3.3 Zone 3.1.24.002

La zone se situe au centre d'un carrefour giratoire, à l'intersection du chemin Bergeron et du boulevard de Bromont dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.3). Elle est composée de six lots distincts et avait un potentiel historique. Une inspection visuelle a été effectuée dans l'entièreté de la zone.

Le terrain de la portion de la zone à l'ouest du boulevard de Bromont et au sud du chemin Bergeron est plat. À l'est, un fossé et une clôture séparent la zone de la piste cyclable qui longe l'ouest du boulevard de Bromont (photo 3.19). La végétation dans cette portion est composée de plantes hautes non entretenues qui comprennent des plantes herbacées telles que le carex et la passerage drave, ainsi que des plantes vivaces comme la marguerite et la verge d'or du Canada. En bordure du chemin Bergeron se trouvent de jeunes érables et bouleaux gris. Quelques pierres, probablement associées à la construction de la route, ont aussi été observées dans cette zone (photo 3.20).

Photo 3.19 Portion est de la zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_009
La clôture séparant la zone de la piste cyclable et carrefour giratoire en arrière-plan, vue vers le nord-est.

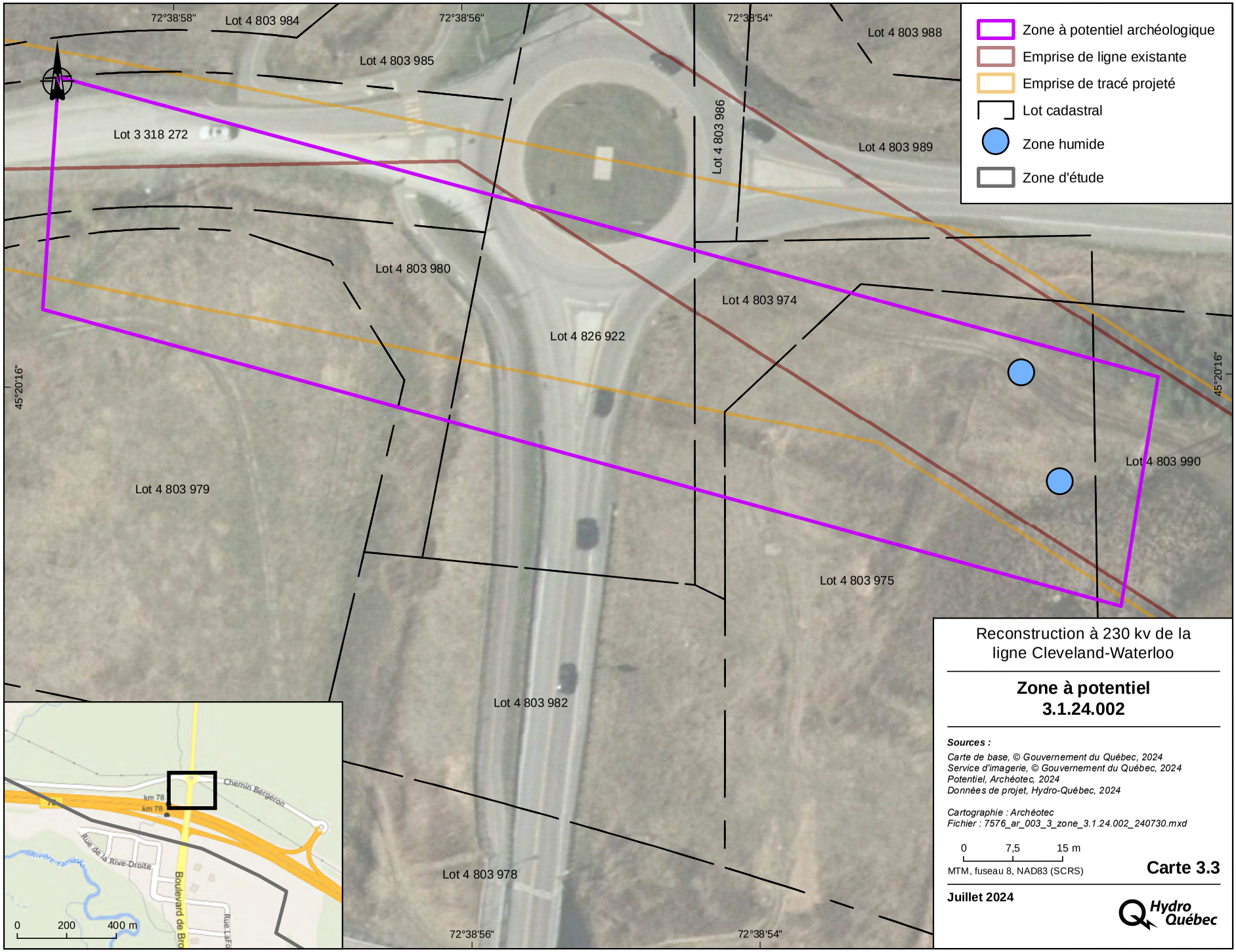

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.24.002

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_3_zone_3.1.24.002_240730.mxd

0 7,5 15 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.3

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3.20 Petites pierres dans la portion ouest de la zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_014
La pelle sert d'échelle.

Photo 3.21 Portion est de la zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_034
Vue vers l'est

Zone humide

Photo 3.22 Chemin de terre sous la ligne d'Hydro-Québec, zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_048
Portion est de la zone, vue vers le nord-ouest.

La portion à l'est du boulevard de Bromont et au sud du chemin Bergeron est une zone humide. Il y a une légère pente descendante vers le sud-ouest, qui mène à une zone plus basse et partiellement inondée (photo 3.21). La végétation de cette zone est entre autres composée d'onoclées sensibles, de carex et de roseaux communs. Un fossé et une clôture séparent également la zone du boulevard de Bromont. Un chemin de terre traverse d'est en ouest la zone, juste au nord du pylône électrique actuel d'Hydro-Québec (photo 3.22).

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

3.4 Zone 3.1.25.003

La zone se situe de part et d'autre de la route 241 (rue Shefford) dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.4). Quatre lots font partie de cette zone et elle avait un potentiel historique. Une inspection visuelle a été faite sur l'ensemble de la zone.

La portion qui se trouve à l'ouest de la route est composée de deux environnements différents. Tout d'abord, au nord-ouest, il y a une zone humide où passe un petit ruisseau (photo 3.23). Ce cours d'eau a une largeur d'environ 1 m et coule vers le nord-ouest. La végétation y est haute et non entretenue et elle est composée de plantes herbacées comme l'eupatoire chanvrine et de fougères telles que l'onoclée sensible. Des vivaces comme la verge d'Or du Canada et l'iris versicolore ont aussi été observées, ainsi que des framboisiers. De jeunes aulnes et du nerprun se trouvent aussi dans cette portion de la zone. De larges pierres naturelles (0,5 à 3 m de diamètre) sont visibles à la surface du sol. De plus, des traces de cerfs de Virginie ont été observées.

Photo 3.23 Vue d'ensemble de la zone 3.1.17.003 à l'ouest de la route Shefford
Photo Archéotec CWI24_ED1_182
Un ruisseau est situé dans la portion nord de la zone, vue vers l'ouest.

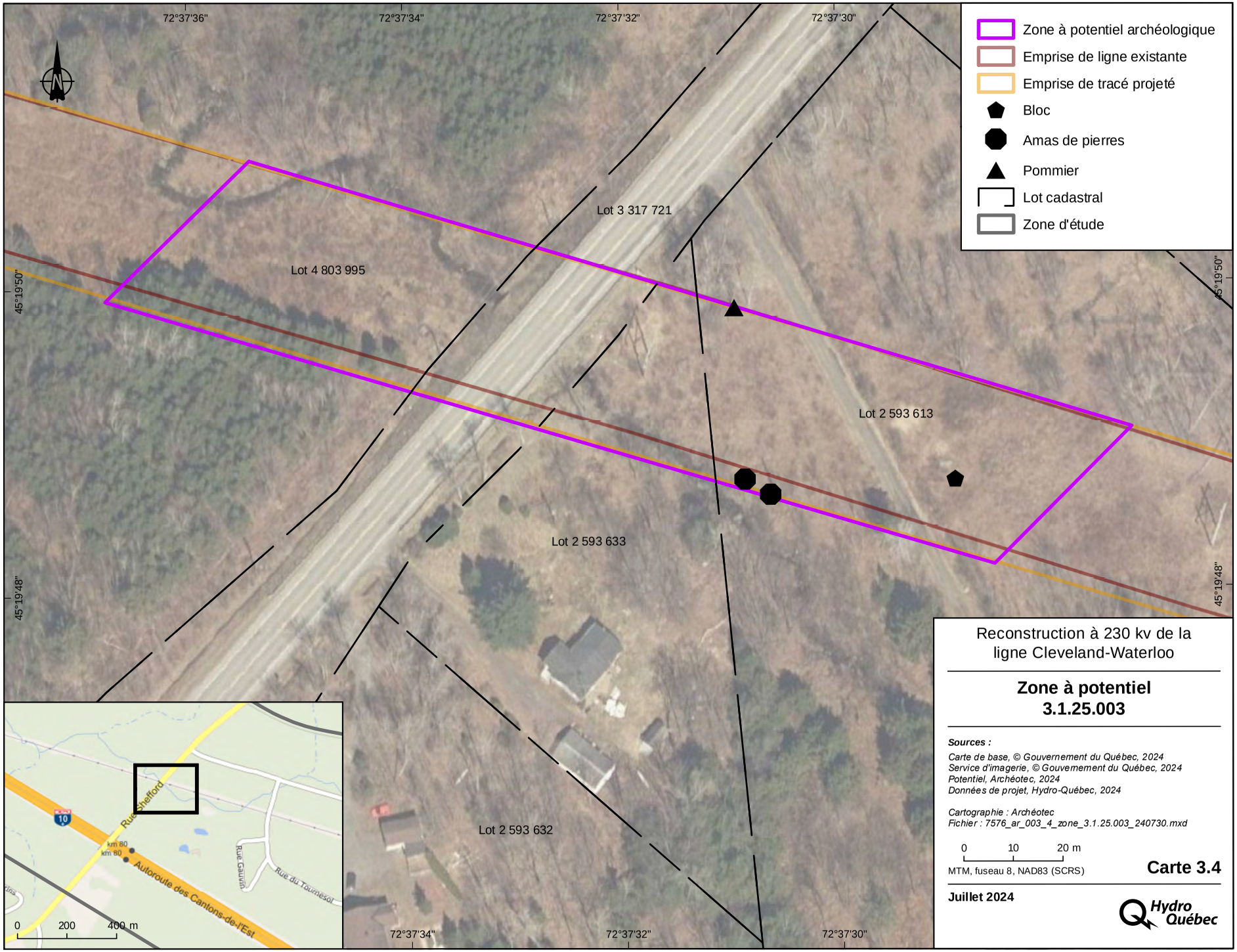

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.25.003

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_4_zone_3.1.25.003_240730.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.4

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Ensuite, à la limite sud de cette portion de la zone se trouve une forêt d'épinettes plantées (photo 3.24). Des arbres plus vieux semblent se trouver en bordure de cette forêt, ainsi qu'un mirador en métal perché dans un arbre d'épinette (photo 3.25). De jeunes bouleaux gris se trouvent face à la route en lisière de cette zone boisée.

Photo 3.24 Forêt d'épinettes plantées au sud dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_170
Vue vers le sud.

Photo 3.25 Mirador à la limite de la zone boisée dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_163
Vue vers le sud-est.

Photo 3.26 Vue de la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_CH1_038
Un chemin privé traverse cette portion de la zone, vue vers le nord-ouest.

Photo 3.27 Bloc de pierre dans la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_195
Vue vers le nord-est.

Le lot 3 317 721 sépare la portion est et ouest de la zone. Il est traversé par la rue Shefford (route 241). La route est surélevée par rapport à la zone et une pente abrupte suivie d'un fossé se trouve de chaque côté. La végétation comprend l'onoclée sensible, la verge d'Or du Canada et la vesce jargeau.

La portion de la zone qui se trouve à l'est de la route est séparée en deux par un chemin privé traversant le lot 2 593 613 du nord-ouest au sud-est (photo 3.26). Celui-ci mène à une résidence privée. À l'ouest de ce chemin, le terrain, qui comprend le lot 2 593 633 et une partie du lot 2 593 613, est légèrement en pente vers le ruisseau se trouvant, de ce côté, au sud de la

zone. Cette portion est plus basse que celle se trouvant à l'est de ce chemin. De ce côté, le terrain est plutôt plat. On retrouve dans ces deux portions le même type de végétation humide qui a été observée de l'autre côté de la rue Shefford (route 241). Du roseau commun et du carex ont aussi été observés dans ce secteur, ce qui témoigne de l'humidité du sol à cet endroit. De larges pierres ont été observées dans ces deux portions de la zone (photo 3.27).

Un pommier a été observé à la limite nord de la zone à l'entrée d'une petite zone boisée.

La portion sud-est aussi occupée par un boisé, composée de jeunes aulnes et érables. Le petit ruisseau qui a été observé dans la portion ouest de la zone de l'autre côté de la route se poursuit au sud de cette zone boisée. Il est bordé vers le nord par un empierrement (photos 3.28 et 3.29). Le sol aux alentours de cet empierrement a été gratté en surface par les archéologues pour vérifier la présence d'artéfacts. Il mesure 6,30 m de longueur sur 2,10 m de largeur d'est en ouest (azimut 52 degrés). Il se poursuit ensuite du nord au sud. Dans cet axe, de larges pierres forment l'empierrement sur 5,10 m de longueur et 1,70 m de largeur, puis il se poursuit avec de plus petites pierres sur 5,45 m de longueur et 0,60 m de largeur (azimut 170 degrés).

Photo 3.28 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_210
La pelle sert d'échelle, vue vers le nord.

Photo 3.29 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_231
La pelle indique le nord, vue vers le nord.

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone, mis à part l'empierrement.

3.4.1 Origine et fonctions des empierrements dans les Canton-de-l'Est

Une structure a été observée dans la zone 3.1.25.003. Il s'agit d'un empierrement, d'un mur de pierres sèches ou de « digue de roches », qui résulterait principalement de l'épierrement des zones agricoles.

Suite à la guerre d'indépendance des États-Unis, les premiers colons, des loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, se sont installés dans la région des Cantons-de-l'Est vers la fin du dix-huitième siècle. Avec eux, ils apportaient un savoir-faire et des traditions qui leur étaient propres. Il existe donc des similitudes entre les pratiques agricoles des premiers colons et celles de la Nouvelle-Angleterre.

Les premiers fermiers ont d'abord dû défricher leurs terres pour la rendre cultivable. Parallèlement, ils avaient aussi un besoin de retenir leur bétail dans un enclos. Les premières divisions de l'espace agricole sont rudimentaires, mais elles sont remplacées progressivement par des clôtures en bois plus élaborées, lesquelles serviront aussi à délimiter les différents lots voisins (Abbott et Jensen 2008). Les clôtures s'apparentent à celles qu'on pouvait trouver en Nouvelle-Angleterre à la même époque. Notamment, les clôtures de type zigzag aussi appelées *snake fence*, originaire des États-Unis au milieu du dix-septième siècle, sont abondantes dans les Cantons-de-l'Est et rappelle les origines des premiers colons de la région (Abbott et Jensen 2008, p. 90).

En plus de défricher leur terre, les fermiers devaient dégager les pierres qui apparaissaient progressivement à la surface du sol chaque année et qui autrement réduisaient la rentabilité de leur terre. Chaque printemps, ces derniers devaient retirer les pierres exposées à la surface de leurs terres en raison de la fonte printanière et de l'érosion des sols (Abbott et Jensen 2008, p. 94 ; Thorson 2002). Ces pierres étaient enlevées manuellement ou à l'aide de machines (figure 3.5). Les pierres qui pouvaient abîmer les outils agricoles et empêcher la croissance des cultures étaient souvent réutilisées par les fermiers qui les plaçaient de manière plus ou moins aléatoire le long de clôtures déjà en place ou aux limites de leurs terres (Abbott et Jensen 2008). Les fermiers pouvaient disposer des pierres accumulées au cours de plusieurs saisons afin de former des murs rudimentaires (tossed walls), surtout pour délimiter un lot ou une terre et qu'elles étaient plus angulaires et propices à former un véritable mur

Figure 3.5 Épierreuse au dix-neuvième siècle
Fonds Claude Félix Pomerleau, Société historique Sartigan, CA SHS Fds 12-12-5

(figures 3.6 et 3.7) (Thorson 2002). Cette pratique était courante en Nouvelle-Angleterre (Thorson 2002). Les clôtures de pierres retrouvées en Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons-de-l'Est présentent des similitudes et se distinguent de celles d'Angleterre notamment parce qu'elles sont considérablement plus larges et beaucoup plus basses (Thorson 2002, p.147). Des clôtures en métal et en bois étaient parfois ajoutées, surtout lorsque ces empierrements servaient à guider le bétail ou l'empêcher de traverser d'une zone à l'autre d'une terre (Abbott et Jensen 2008).

Figure 3.6 Exemple d'une digue de roches à Saint-Philippe de Néri dans la région de Kamouraska, 1951
Ernest Pageau, BAnQ, E6,S7,SS1,P90191

Figure 3.7 Exemple d'une digue de roches à Saint-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, 1950
Omer Beaudoin, BAnQ, E6,S7,SS1,P79727

Ces murs non maçonnés peuvent aujourd'hui être observés à travers les Cantons-del'Est et le Nord-est américain. Du dix-huitième au vingtième siècle, les fermiers américains profitaient des pierres retrouvées sur leurs terres, plus résistantes et moins précieuses que le bois, pour bâtir leurs clôtures et délimiter et subdiviser leurs propriétés (Abbott et Jensen 2008 ; Mulder 2020). Ces dernières pouvaient atteindre jusqu'à 1,5 m de hauteur et plus de 2 m de largeur (Allport 1990). Plusieurs types de murs ont été construits à partir de pierres des champs, certains plus élaborés et solides (p. ex. mur à double parement) que d'autres (p. ex. murs simples), selon la forme et la quantité de pierres disponibles et les besoins du fermier (Allport 1990, Thorson 2002). Les murs près des habitations et des granges étaient souvent plus solides et esthétiques que ceux qui étaient placés aux limites des terres (Thorson 2002). Des milliers d'entre eux ont été retrouvés dans les régions de la Nouvelle-Angleterre et de New York. La plupart de ces murs, construits plus probablement entre 1775 et 1825, sont aujourd'hui abandonnés et sont souvent les seuls vestiges des anciennes fermes de la région, rendues invisibles en raison de la régénération naturelle du couvert forestier. D'autres se retrouvent encore sur les terres de certaines fermes et servent toujours de clôtures. Certains ont aussi été enterrés ou réutilisés comme drains ou pierres de maçonnerie (Allport 1990 ; Thorson 2002). Quelques études ont été entreprises pour mieux comprendre comment ces murs de pierres étaient organisés dans l'espace. Entre autres, Katharine Johnson a utilisé la technologie LiDAR afin de cartographier des milliers de kilomètres de pierres en Nouvelle-Angleterre, souvent cachés en raison du reboisement naturel et de l'abandon de plusieurs zones agricoles durant le vingtième siècle. En effet, ces murs apparaissent au LiDAR comme des crêtes linéaires (Johnson et Ouimet 2014).

3.5 Zone 3.1.25.004

Cette zone se trouve à l'est de la rue du Tournesol à Shefford dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.5). Elle contient cinq lots, mais deux d'entre eux (2 594 104 et 2 594 114) n'ont pas pu être inventoriés en raison du refus des propriétaires. Les archéologues ont respecté la limite des lots dont l'autorisation avait été donnée. Le potentiel de ce secteur était historique et une inspection visuelle a été effectuée.

La zone est bordée de part et d'autre par des zones boisées. L'environnement de la portion située dans l'emprise de la ligne électrique contient de la végétation non entretenue, caractéristique des zones humides, telle que l'onoclée sensible, le carex, la verge d'Or du Canada et l'eupatoire maculée.

Au centre, dans l'alignement du pylône d'Hydro-Québec, la végétation semble être plus dense et plus haute avec des arbustes tels que des framboisiers et des muriers et de la spirée à larges feuilles ainsi que de jeunes érables, bouleaux gris, ormes rouges et chênes rouges (photo 3.30). Ceci pourrait être simplement dû à l'ensoleillement plus important de cette portion de la zone.

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

Photo 3.30 Vue d'ensemble de la zone 3.1.25.004
Photo Archéotec CWI24_ED1_293
Vue vers le nord-ouest.

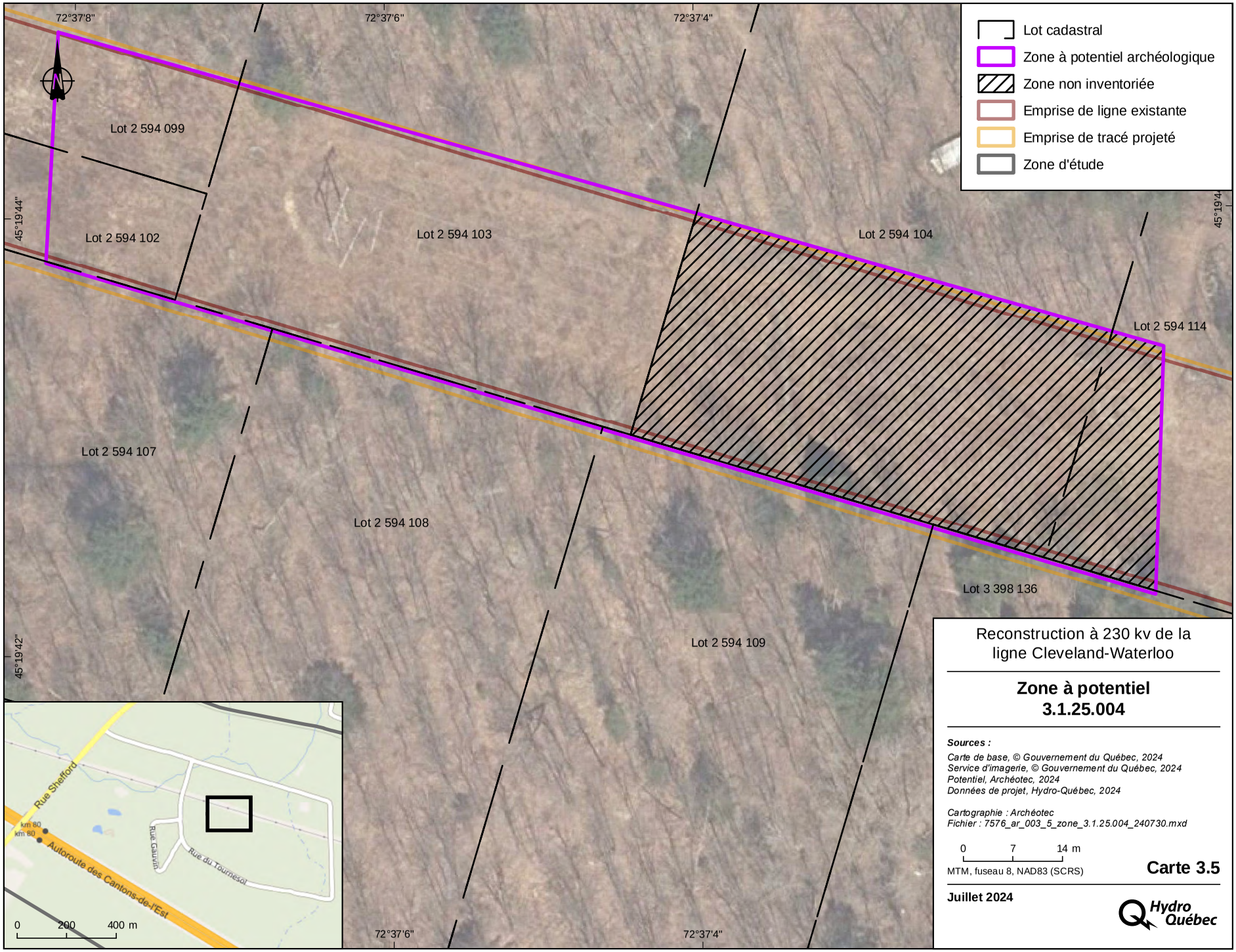

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.25.004

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_5_zone_3.1.25.004_240730.mxd

0 7 14 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.5

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

4. Conclusion

L'inventaire archéologique effectué dans le cadre des travaux de reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo dans les municipalités de Granby, Shefford et Bromont dans les Cantons-de-l'Est a permis d'expertiser cinq zones à potentiel archéologique. Une inspection visuelle a été faite dans toutes les zones, ainsi que des sondages manuels dans deux d'entre elles. Aucun site archéologique n'a été découvert lors de cette intervention et aucun artéfact n'a été mis au jour.

5. Bibliographie

Abbott, L. (2008). *The Heart of The Farm. A History of Barns and Fences in the Eastern Townships of Quebec.* Montréal : Price-Patterson Ltd, 306 p.

Allport, S. (1990). *Sermons in stone: the stone walls of New England and New York.* Woodstock, Vt: The Countryman Press, 205 p.

Archéotec inc. 2018. *Poste Bonsecours et ligne Shefford Étude du potentiel archéologique.* Rapport remis à Hydro-Québec TransÉnergie.

Beaudoin, O. 1950. *Digue de roches. Le petit Larose chez Paul Larose à Saint-Eustache, comté Deux-Montagnes.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote E6,S7,SS1,D2,P79727

Johnson, K. M. et W. B. Ouimet. 2014. « Rediscovering the lost archaeological landscape of southern New England using airborne light detection and ranging (LiDAR) ». *Journal of Archaeological Science* 43: 9-20.

Johnson, K. M. et W. B. Ouimet. 2016. « Physical properties and spatial controls of stone walls in the northeastern USA: Implications for Anthropocene studies of 17th to early 20th-century agriculture ». *Anthropocene* 15: 22-36.

Mulder, J. 2020. «A Legacy of the Land – Stone Walls continued… ». Chapman Museum. https://www.chapmanmuseum.org/a-legacy-of-the-land-stone-walls-continued/

Néomédia. «L'épierreuse ou arrache-pierre d'autrefois et d'aujourd'hui». Fonds Claude Félix Pomerleau, Société historique Sartigan, CA SHS Fds 12-12-5. https://www.en-beauce.com/actualites/chroniques/416686/lepierreuse-ou-arrache-pierre-dautrefois-et-daujourdhui

Thorson, R. M. 2002. *Stone by stone. The Magnificent History in New England's Stone Walls.* Bloomsbury Publishing, New York, 287 p.

Pageau, E. 1951. *Digues de roches sur l'argile pré Saint-Laurent à l'arrière plan plate forme appalachienne, Saint-Philippe de Néri Kamouraska.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote E6,S7,SS1,P90191

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Rapport

Rapport présenté à
Hydro-Québec
par Archéotec inc.
Mai 2025

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Hydro Québec

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale
Daniel Chevrier

Chargé de projet
Chavin Chavez-Vyroubal

Inventaire sur le terrain
Emmanuelle Duchemin, *archéologue*
Camille Dubois-Francoeur, *archéologue*
Jade Parent, *archéologue*

Rédaction
Chavin Chavez-Vyroubal
Emmanuelle Duchemin

Édition
Camille Dubois-Francoeur

Cartographie
Maximilien Laly

Hydro-Québec

Isabelle Duval, Hydro-Québec

Photo de la page couverture: Vue vers l'est de la partie la plus haute de la zone 3.1.17.001. Photo Archéotec CWI24_CH1_010

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
1115, rue de Louvain Est, Bureau 206, Montréal
H2M 2E6
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Introduction 1
2. Méthodologie 3
3. Résultats 5
   - 3.1 Zone 3.1.17.003 5
   - 3.2 Zone 3.1.17.001 13
   - 3.3 Zone 3.1.24.002 22
   - 3.4 Zone 3.1.25.003 26
     - 3.4.1 Origine et fonctions des empierrements dans les Canton-de-l'Est 31
   - 3.5 Zone 3.1.25.004 33
4. Conclusion 35
5. Bibliographie 37

Liste des cartes

Carte 1.1 Localisation des zones à potentiel archéologique 2
Carte 3.1 Zone à potentiel 3.1.17.003. 6
Carte 3.2 Zone à potentiel 3.1.17.001 14
Carte 3.3 Zone à potentiel 3.1.24.002 23
Carte 3.4 Zone à potentiel 3.1.17.003 27
Carte 3.5 Zone à potentiel 3.1.25.004 34

Liste des figures

Figure 3.1 Profils stratigraphiques des sondages SN3 et SN5, zone d'inventaire 3.1.17.003 12
Figure 3.2 Profils stratigraphiques des sondages SN5 et SN9, zone d'inventaire 3.1.17.001 19
Figure 3.3 Profils stratigraphiques des sondages SN12 et SN14, zone d'inventaire 3.1.17.001 20
Figure 3.4 Profil stratigraphique du sondage SN19, zone d'inventaire 3.1.17.001 21
Figure 3.5 Épierreuse au dix-neuvième siècle 31
Figure 3.6 Exemple d'une digue de roches à Saint-Philippe de Néri dans la région de Kamouraska, 1951 32
Figure 3.7 Exemple d'une digue de roches à Saint-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, 1950 32

Liste des photos

Photo 3.1 Portion excavée à la pelle mécanique de la zone 3.1.17.003 5
Photo 3.2 Surface du sol schisteux excavé à la pelle mécanique, zone 3.1.17.003 7
Photo 3.3 Paroi nord du SN1, zone 3.1.17.003..... 7
Photo 3.4 Localisation du nouveau pylône d'Hydro-Québec au nord-est du pylône actuel, zone 3.1.17.003 8
Photo 3.5 Érablière à la limite nord de la zone 3.1.17.003..... 9
Photo 3.6 Paroi ouest du SN5, zone 3.1.17.003..... 9
Photo 3.7 Paroi nord du SN3, zone 3.1.17.003..... 10
Photo 3.8 Zone inondée basse à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003 11
Photo 3.9 Bac à jardinage au nord-ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003..... 11
Photo 3.10 Vue d'ensemble de la terrasse de la zone 3.1.17.001..... 13
Photo 3.11 Paroi sud du SN9, zone 3.1.17.001 15
Photo 3.12 Sol schisteux visible à la surface juste à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001 15
Photo 3.13 Paroi sud du SN5, zone 3.1.17.001 16
Photo 3.14 Zone basse et humide à l'est du pylône actuel d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001..... 16
Photo 3.15 Paroi sud du SN14, zone 3.1.17.001 17
Photo 3.16 Paroi ouest du SN12, zone 3.1.17.001..... 17
Photo 3.17 Zone boisée à la limite sud-est de la zone 3.1.17.001 18
Photo 3.18 Paroi nord-ouest du SN19, zone 3.1.17.001..... 18
Photo 3.19 Portion est de la zone 3.1.24.002 22
Photo 3.20 Petites pierres dans la portion ouest de la zone 3.1.24.002 24
Photo 3.21 Portion est de la zone 3.1.24.002 24
Photo 3.22 Chemin de terre sous la ligne d'Hydro-Québec, zone 3.1.24.002 25
Photo 3.23 Vue d'ensemble de la zone 3.1.17.003 à l'ouest de la route Shefford 26
Photo 3.24 Forêt d'épinettes plantées au sud dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003..... 28
Photo 3.25 Mirador à la limite de la zone boisée dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003..... 28
Photo 3.26 Vue de la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003..... 29
Photo 3.27 Bloc de pierre dans la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003..... 29
Photo 3.28 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003 30
Photo 3.29 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003 30
Photo 3.30 Vue d'ensemble de la zone 3.1.25.004 33

Résumé

Ce rapport dresse un portrait général des interventions archéologiques ayant eu lieu dans le cadre du projet de reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo dans les municipalités de Granby, Shefford et Bromont dans les Cantons-de-l'Est.

L'inventaire archéologique a eu lieu du 12 au 14 juin 2024, ainsi que le 19 juin 2024 et a mobilisé une équipe de quatre archéologues sur le terrain. Cinq zones de potentiel archéologiques ont été déterminées par Archéotec à la suite d'une étude de potentiel réalisée en 2018 (Archéotec 2018). Chaque zone a fait l'objet d'une inspection visuelle et des sondages manuels de 50 cm sur 50 cm ont également été réalisés et la composition des sols a été documentée dans deux de ces zones (3.1.17.001 et 3.1.17.003). L'inventaire n'a pu être réalisé dans une portion de la zone 3.1.25.004, car les propriétaires n'avaient pas donné la permission d'y accéder (lots 2 594 104 et 2 594 114).

L'inspection visuelle des zones a permis d'observer un empierrement dans la zone 3.1.17.003. Aucun artéfact n'a été mis au jour lors de l'inventaire.

Auteur : Les Entreprises Archéotec inc.
Date : mai 2025
Référence : ARCHÉOTEC INC. 2025. Reconstruction de la ligne 120 kV de Cleveland-Waterloo, Canton-de-l'Est. Inventaire archéologique. Rapport remis à Hydro-Québec, 37 p.
Mots clés : Archéologie, Cantons-de-l'Est, ligne Cleveland-Waterloo, Inventaire

1. Introduction

Hydro-Québec planifie la reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo dans les municipalités de Granby, Shefford et Bromont. Une étude du potentiel archéologique réalisée en 2018 par Archéotec a permis de délimiter plusieurs zones situées dans l'emprise des travaux ayant un certain potentiel archéologique historique et préhistorique (Archéotec 2018). En 2024, Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. afin de réaliser un inventaire archéologique dans ces zones prédéterminées. Pour ce faire, une intervention de terrain visait à vérifier le potentiel théorique de cinq zones archéologiques se situant dans l'emprise des travaux (Carte 1.1).

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel et le règlement sur la recherche archéologique, le permis de recherche archéologique 24-ARCH-02 a été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications pour cette intervention.

L'inventaire archéologique a eu lieu du 12 au 14 juin ainsi que le 19 juin 2024 et a été effectué par une équipe composée de quatre archéologues. Aucun membre de la nation W8banaki n'a pu se joindre à l'équipe d'Archéotec lors de cette intervention.

Aucun site archéologique n'a été découvert lors de cette intervention et aucun artéfact n'a été mis au jour. Chacune des zones expertisées est décrite à la section suivante et est présentée de l'ouest vers l'est.

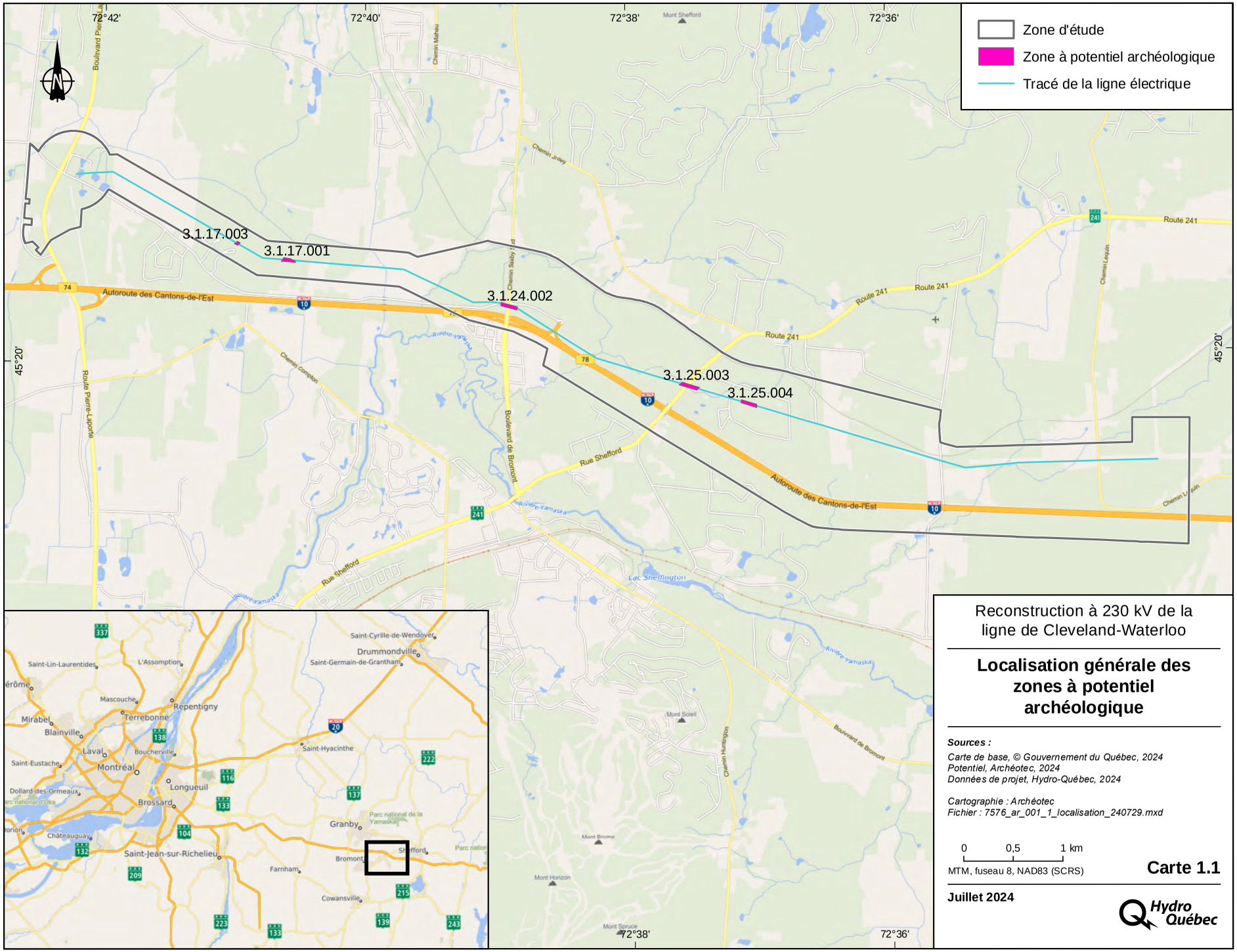

Reconstruction à 230 kV de la ligne de Cleveland-Waterloo

Localisation générale des zones à potentiel archéologique

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_001_1_localisation_240729.mxd

0 0,5 1 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1.1

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

2. Méthodologie

L'inventaire archéologique de l'emprise des travaux se limitait aux limites des zones à potentiel déterminées préalablement à l'intervention. Un support cartographique adéquat a été préparé afin d'assurer un plein contrôle de ces limites imposées. Celui-ci a été intégré dans un récepteur GPS pour faciliter leur positionnement sur le terrain.

Les méthodes de travail ont été ajustées en considérant les caractéristiques physiques du terrain ainsi que la superficie des zones à inventorier. Les zones ont été d'abord inspectées visuellement. Toutes traces d'activité anthropique, qu'elles soient enfouies ou apparentes en surface, ont été repérées et enregistrées, car elles permettront de comprendre la variabilité de l'utilisation du territoire. Leurs localisations ont été enregistrées à l'aide d'un récepteur GPS, et des relevés ont été effectués par les archéologues lorsque nécessaire. Pour chaque zone, des données concernant l'environnement immédiat (flore, faune, etc.) ainsi que les caractéristiques du terrain (géomorphologie, pédologie, etc.) ont également été prélevées.

En plus de l'inspection visuelle, des sondages manuels de 0,50 m sur 0,50 m ont été effectués lorsque le terrain le permettait afin de bien comprendre la composition des sols et de mettre au jour des structures ou des artéfacts. Lorsque les caractéristiques du terrain étaient défavorables, aucun sondage n'a été effectué. Chaque sondage était d'abord découpé à l'aide d'une pelle carrée et ensuite examiné attentivement à la truelle. Des tamis de taille 1/8 ont aussi été utilisés pour tamiser la terre de ces sondages et s'assurer qu'aucun artéfact ne soit oublié. Par la suite, un plan illustrant le positionnement des différents sondages et des accidents du relief a été effectué. Des relevés des profils de sols ont été réalisés pour les sondages. De plus, des photographies ont été prises afin d'illustrer l'environnement et de documenter les sondages.

Quelques jours avant la venue des archéologues, les propriétaires des lots concernés ont été contactés par courriel pour les aviser de la tenue de travaux sur leurs lots. Le jour de l'inventaire, ces propriétaires ont aussi été appelés pour confirmer le début de l'intervention sur leur propriété. Un message vocal a été laissé à ceux qui n'ont pas répondu.

3. Résultats

3.1 Zone 3.1.17.003

La zone se situe derrière deux résidences sur la rue du Rembucher à Granby dans l'emprise de la ligne d'Hydro-Québec (carte 3.1). Celle-ci, qui compte trois lots distincts, avait un potentiel préhistorique. Son entièreté a fait l'objet d'une inspection visuelle. De plus, 20 sondages manuels ont été effectués.

À leur arrivée dans la zone, les archéologues ont d'abord remarqué que le terrain au sud avait été partiellement excavé par une pelle mécanique pour égaliser le sol vers la route, à près de 1,70 m de profondeur dans la partie nord-est (photo 3.1). Le sol naturel était ainsi visible à la surface (photo 3.2). Un sondage a d'ailleurs été relevé dans la paroi de la zone excavée (photo 3.3). Il s'agit d'un sol sableux brun roux, meuble avec des inclusions de graviers et gravillons arrondis et de nombreux fragments plats de tailles variées de schiste rouge et gris ainsi que de petites racines et radicelles.

Photo 3.1 Portion excavée à la pelle mécanique de la zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_060
Vue vers le nord-est.

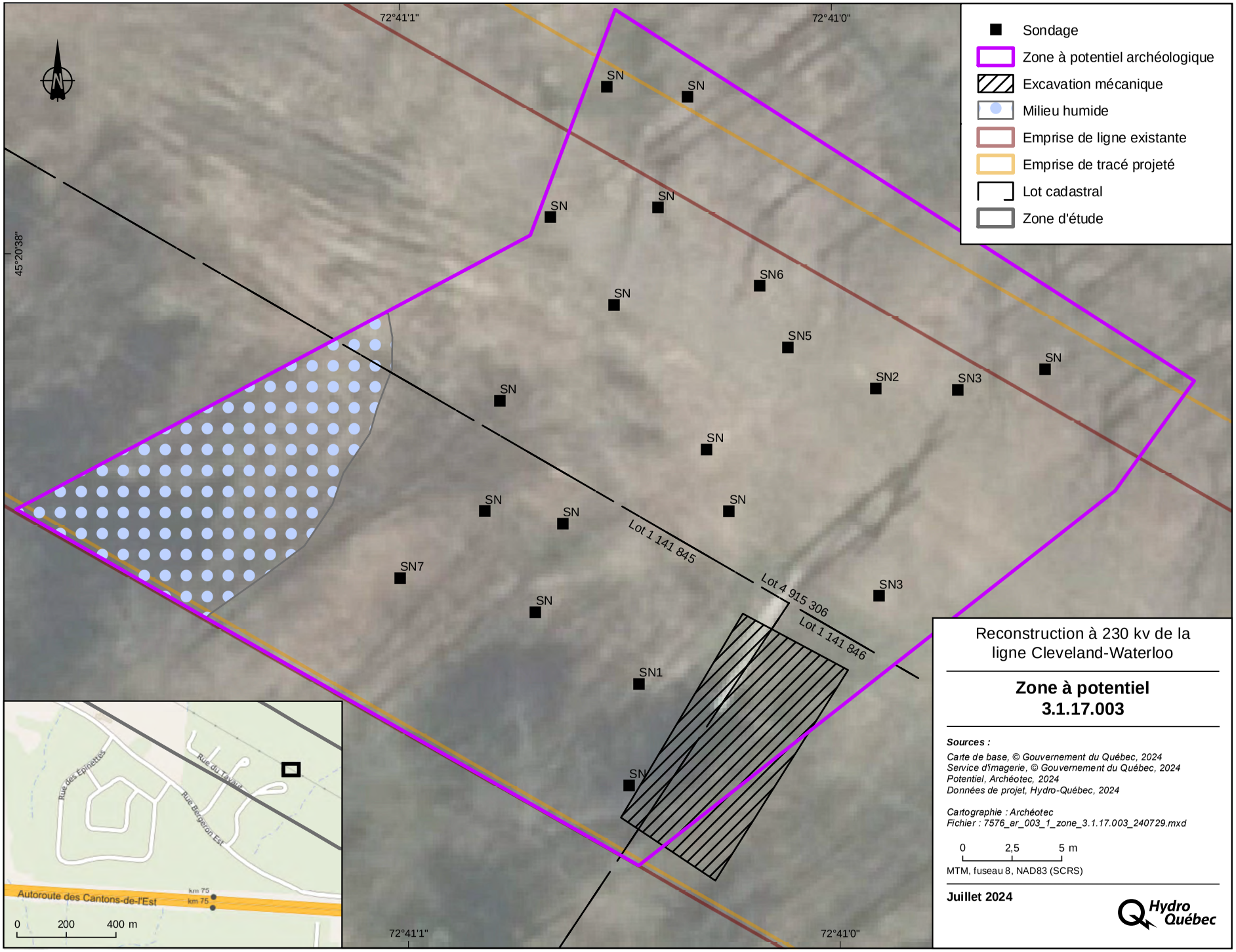

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.17.003

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_1_zone_3.1.17.003_240729.mxd

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3.2 Surface du sol schisteux excavé à la pelle mécanique, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_063
La pelle sert d'échelle.

Photo 3.3 Paroi nord du SN1, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_067

Photo 3.4 Localisation du nouveau pylône d'Hydro-Québec au nord-est du pylône actuel, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_092
Les piquets indiquent l'emplacement du futur pylône, vue vers le nord-ouest.

Le pylône d'Hydro-Québec actuel se situe sur une petite butte juste au nord de la zone excavée. Il y a une pente montante vers le nord-ouest, qui mène à un replat. Des piquets de bois indiquent l'emplacement du nouveau pylône électrique à la base de cette pente à l'est de la zone (photo 3.4). Des sondages effectués sur la pente présentent le même sol que le SN1 sur environ 10 cm d'épaisseur. Un échantillon de schiste a été récolté.

Trois types d'environnements ont été observés dans la zone d'étude. Tout d'abord, l'environnement du replat est dominé par de l'herbe et de la végétation basse non entretenue telle que des fraises des champs, de l'onoclée sensible et du sumac grimpant. Ensuite, cette zone est délimitée au nord-est par une forêt naturelle d'érables, exploitée pour le sirop d'érable en raison des tubes de collecte du sirop (photo 3.5). De jeunes hêtres à grandes feuilles et bouleaux gris ont aussi été observés en bordure de cette forêt. Quelques sondages ont été creusés en bordure de ce boisé.

Photo 3.5 Érablière à la limite nord de la zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_087
Vue vers le nord-est.

Photo 3.6 Paroi ouest du SN5, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_100

Le sol du replat est composé de quatre horizons distincts. Le premier est constitué d'un sable limoneux rouge-orange organique très meuble, avec quelques inclusions de graviers et de gravillons subangulaires, ainsi que de racines et de radicelles en grande quantité. Il a une épaisseur de 10 cm. Le deuxième, d'une épaisseur de 7 cm, est composé d'un sable limoneux plus fin brun foncé meuble avec des radicelles. Le troisième est constitué d'un sable gris-beige fin à moyen meuble avec quelques gravillons arrondis et schisteux ainsi que des racines et des radicelles. L'épaisseur de la couche fait 2 cm. Enfin, le quatrième est composé de sable fin meuble jaunâtre avec quelques gravillons arrondis et subangulaires (photo 3.6, figure 3.1).

Un sondage (SN3) a été réalisé à l'est du pylône d'Hydro-Québec. Le sol présentait une faible accumulation de sable brun avec des radicelles et gravillons (2 cm) recouvrant un sable rougeâtre avec des graviers et des gravillons ainsi que de nombreux fragments de schiste (photo 3.7, figure 3.1).

Finalement, une zone plus basse et humide se trouve au sud-ouest du replat. Des plantes de zones humides ont été observées telles que l'onoclée sensible, le panic clandestin, le carex et l'eupatoire chanvrine. Des accumulations d'eau ont d'ailleurs été observées par endroits, possiblement en raison d'une mauvaise irrigation du sol (photo 3.8). Cette zone n'a pas été sondée par les archéologues. Au nord-ouest du pylône d'Hydro-Québec se trouve un bac de jardinage en bois de forme carrée qui semble avoir été abandonné (photo 3.9).

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

Photo 3.7 Paroi nord du SN3, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_075

Photo 3.8 Zone inondée basse à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_101
Vue vers le sud-est.

Photo 3.9 Bac à jardinage au nord-ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_098
Vue vers le nord-ouest.

Légende

1 Couche / horizon

Limite de fouille

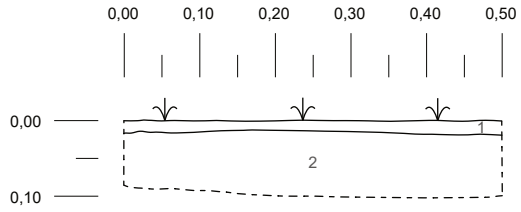

Sondage SN3
Paroi nord

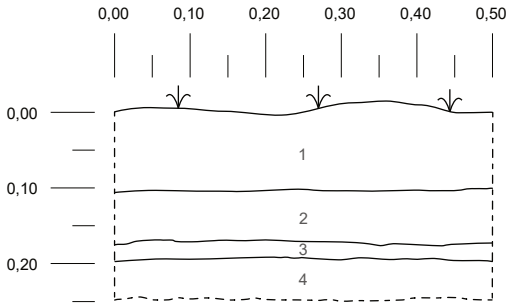

Sondage SN5
Paroi ouest

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN3

1 (2 cm) Sable brun avec radicelles et gravillons.

2 (8 cm) Sable brun rougeâtre avec graviers et gravillons, nombreux fragments de schiste, radicelles.

SN5

1 (10 cm) Sable limoneux rouge-orange homogène, très meuble et organique, quelques graviers et gravillons subangulaires, beaucoup de radicelles et racines.

2 (7 cm) Sable limoneux fin brun foncé, homogène et meuble, avec beaucoup de radicelles.

3 (2 cm) Sable fin à moyen gris-beige homogène et meuble avec beaucoup de radicelles, quelques grosses racines et gravillons arrondis, subangulaires et schisteux.

4 (5 cm) Sable fin jaunâtre homogène meuble avec quelques gravillons arrondis et subangulaires.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.003

Profils stratigraphiques des sondages SN3 et SN5

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWl24_3.1.17.003_profils_SN3_et_SN5.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.1

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

3.2 Zone 3.1.17.001

La zone se situe au nord de la rue Bergeron Est à Granby dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.2). Elle ne contient qu'un seul lot et possédait un potentiel préhistorique. Une inspection visuelle et 66 sondages de 0,50 m sur 0,50 m ont été effectués.

Trois types d'environnements distincts sont présents dans cette zone. Tout d'abord, une terrasse se situe dans la portion ouest de la zone, jusqu'au pylône actuel d'Hydro-Québec (photo 3.10). La végétation non entretenue est composée d'herbe haute, de graminées, de framboisiers et de verges d'Or du Canada. Cette zone est délimitée au nord par une forêt d'épinettes plantées. Le SN9, effectué sur la terrasse, a révélé un sol composé de deux horizons distincts (photo 3.11, figure 3.2). Le premier est composé d'un sable brun moyen meuble organique, avec des inclusions de radicelles, ainsi que des fragments de schiste et de quartz naturels de tailles variées. Il mesure environ 15 cm d'épaisseur. Le deuxième horizon est formé d'un sable plus fin rougeâtre avec de nombreuses inclusions de schiste rouge et gris, ainsi que des racines et des radicelles. À l'ouest du pylône actuel, on peut d'ailleurs voir le schiste à la surface du sol (photo 3.12).

Photo 3.10 Vue d'ensemble de la terrasse de la zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_010
Vue vers le nord-est.

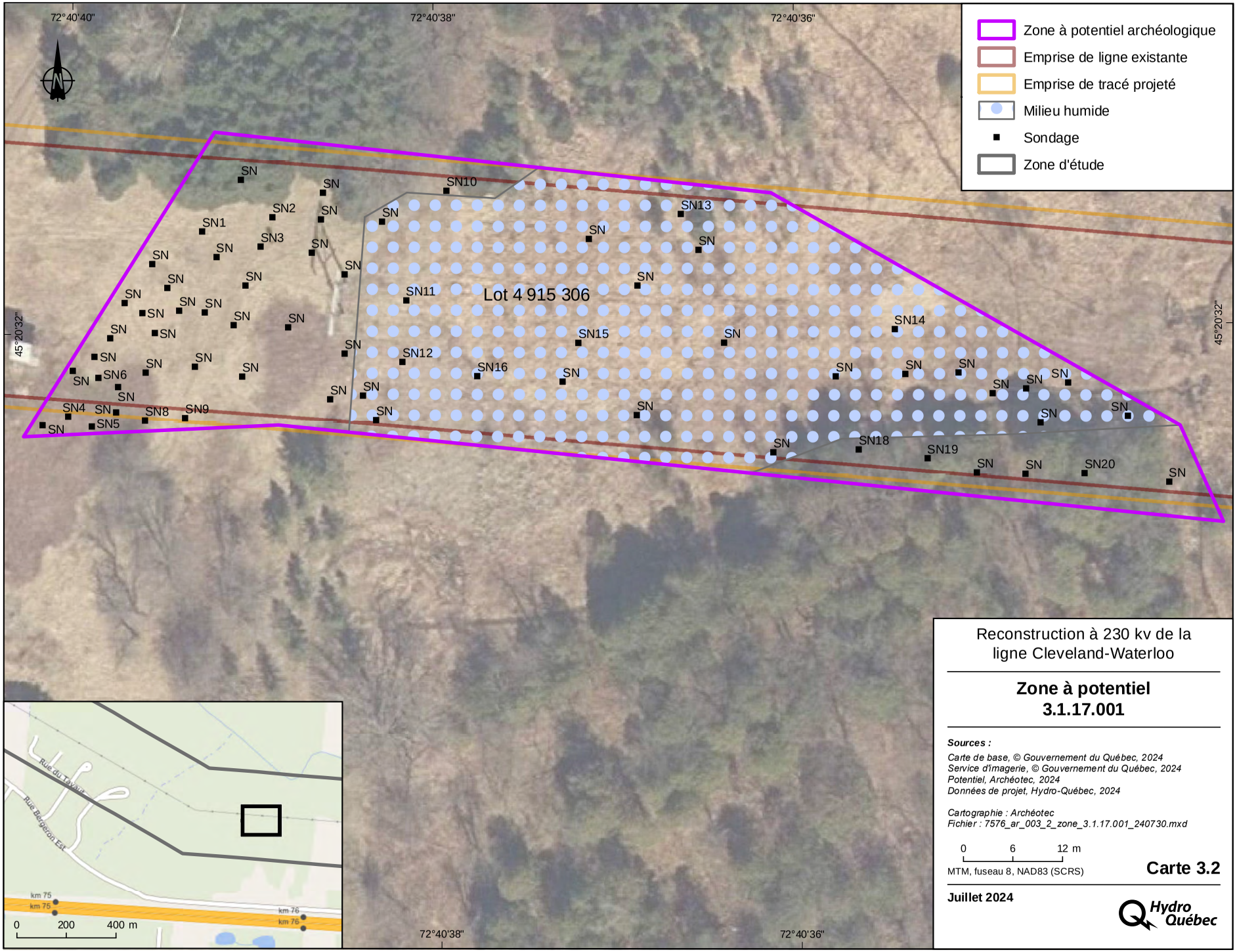

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.17.001

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_2_zone_3.1.17.001_240730.mxd

0 6 12 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.2

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3.11 Paroi sud du SN9, zone 3.1.17.001
Photo Arcgéotec CWI24_ED1_111

Rupture de pente

Photo 3.12 Sol schisteux visible à la surface juste à l'ouest du pylône d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_023
On peut apercevoir la rupture de pente qui délimite la terrasse élevée, vue vers l'est.

À l'extrémité sud-est de la zone, sur cette terrasse, le SN5 a révélé une certaine perturbation anthropique récente. Il contenait du bois en décomposition (possiblement une planche), des fragments de vitre y avaient également été récupérés ainsi que des lacets et une vis. Sous le bois se trouvait un horizon de sable brun-gris avec des inclusions de schiste et de quartz naturels (photo 3.13, figure 3.2). Le sondage se trouvait en bordure d'un terrain sur lequel étaient entreposés des matériaux de construction.

Photo 3.13 Paroi sud du SN5, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_012

Ensuite, une zone plus basse et humide a été observée à l'est du premier pylône électrique (photo 3.14). La végétation est composée de plantes caractéristiques de ce type d'environnement comme l'eupatoire chanvrine, le carex et de petites fougères comme l'onoclée sensible. De la tourbe a aussi été observée vers l'est de la zone, en lisière du boisé

Photo 3.14 Zone basse et humide à l'est du pylône actuel d'Hydro-Québec, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_ED1_124
Vue vers l'ouest.

Photo 3.15 Paroi sud du SN14, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_ED1_137

Photo 3.16 Paroi ouest du SN12, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_027

situé au sud-est de la zone. Quelques sondages ont été effectués dans cette partie humide. Le SN14, situé dans la portion ouest de cette zone, a révélé un sol composé de deux horizons (photo 3.15, figure 3.3). Le premier est composé de sable limoneux brun foncé meuble, avec des radicelles, des racines et des inclusions de schiste rouge et gris et de quartz naturels, ainsi que quelques graviers et cailloux arrondis. Il atteint 15 cm de profondeur. Le deuxième horizon est composé d'une argile beige orangé très compacte.

Le SN12, réalisé dans la portion est de la zone humide, a révélé également deux horizons (photo 3.16, figure 3.3). Le premier était composé d'un sol limono-sableux brun foncé organique, homogène et moyennement compact. Il présentait peu d'inclusions. Le second était composé d'un limon sableux brun-gris tacheté de beige, de gris-bleu et d'orangé d'une épaisseur d'environ 17 cm. Cette couche humide était homogène et compacte et présentait beaucoup d'inclusions schisteuses, de graviers et de cailloux.

Enfin, à la limite sud-est se trouve une forêt de cèdres et d'épinettes, située sur une butte surélevée par rapport à la zone humide (photo 3.17). Le SN19, réalisé dans cette partie de la zone, a révélé un sol composé de deux horizons (photo 3.18, figure 3.4). Le premier est composé d'un sable fin brun foncé organique meuble, avec de nombreuses racines et radicelles, ainsi que quelques graviers et gravillons schisteux et des fragments de quartz naturels. Il a une épaisseur de 15 cm. Le deuxième horizon est composé d'un sable fin brun orangé moyennement compact avec des graviers et des gravillons schisteux.

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

Photo 3.17 Zone boisée à la limite sud-est de la zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_ED1_240
Vue vers l'est.

Photo 3.18 Paroi nord-ouest du SN19, zone 3.1.17.001
Photo Archéotec CWI24_CH1_047

Légende

1 Couche / horizon

_ _ _ _ Limite de fouille

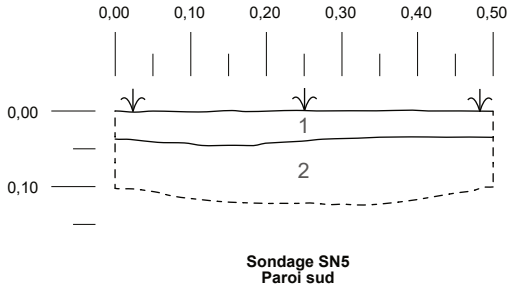

Sondage SN5
Paroi sud

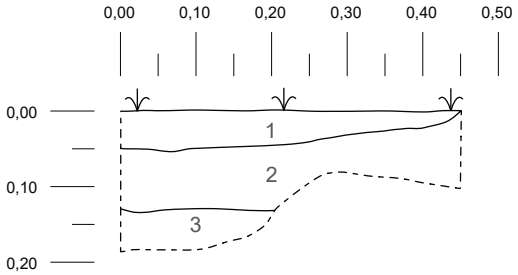

Sondage SN9
Paroi sud

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN5

1 (4 cm) Mousse, éclisses de bois (planche de bois décomposée).

2 (9 cm) Sable brun-gris avec fragments de schiste gris de tailles variées et de quartz naturel, racines et radicelles.

SN9

1 (5 cm) Sable brun avec racines et radicelles.

2 (11 cm) Sable brun avec racines, radicelles, fragments et blocs de schiste et de quartz naturels, gravillons arrondis.

3 (3 cm) Sable brun rougeâtre avec radicelles et racines, fragments de schiste gris et rouge, certains blocs avec quartz incrusté.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.001

Profils stratigraphiques des sondages SN5 et SN9

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWI24_3.1.17.001_profils_SN5_et_SN9.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.2

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

1 Couche / horizon

Limite de fouille

Pierres naturelles

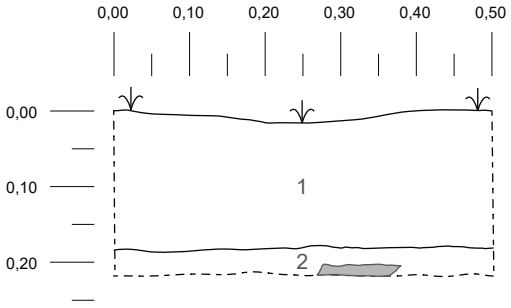

Sondage SN12
Paroi ouest

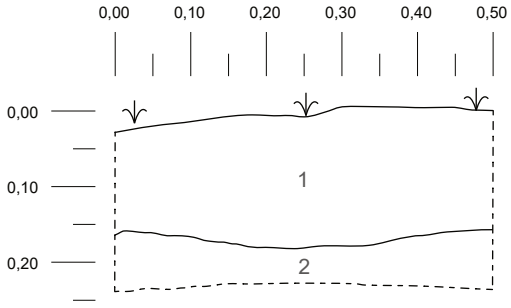

Sondage SN14
Paroi sud

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN12

1 (17 cm) Limon sableux brun foncé organique et gras, homogène et moyennement compact, radicelles et racines, avec peu d'inclusions rocheuses.

2 (4 cm) Limon sableux moyen à grossier brun-gris tacheté de beige, de gris-bleu et d'orangé, homogène et compact, humide avec beaucoup d'inclusions schisteuses, de graviers et cailloux, peu de radicelles.

SN14

1 (17 cm) Sable limoneux brun foncé, moyennement compact et homogène, avec inclusions de schiste rouge et gris, quelques cailloux et graviers arrondis.

2 (8 cm) Argile beige orangé très compacte avec quelques radicelles.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.001

Profil stratigraphique des sondages SN12 et SN14

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWI24_3.1.17.001_profil_SN12_SN14.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.3

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

1 Couche / horizon

Limite de fouille

Pierres naturelles

Racines

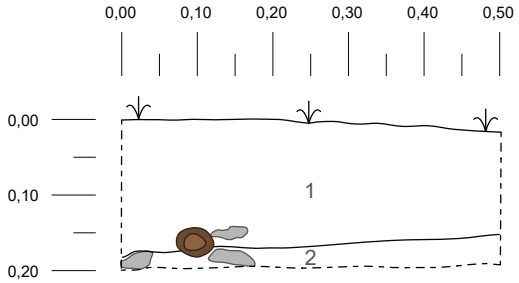

Sondage SN19
Paroi nord-ouest

Descriptifs des couches / horizons

Couche / horizon - description

SN19

1 (15 cm) Sable fin brun foncé organique, meuble, avec radicelles et racines, quelques cailloux schisteux et granulaire (avec quartz), graviers et gravillons schisteux et petits fragments de quartz en profondeur.

2 (4 cm) Sable fin brun orangé moyennement compact avec beaucoup de graviers et gravillons schisteux.

Reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo, Cantons-de-l'Est

Inventaire archéologique

Zone d'inventaire 3.1.17.001

Profil stratigraphique du sondage SN19

Source:

Données: Archéotec inc.
Infographie: Archéotec inc.
Fichier: CWI24_3.1.17.001_profil_SN19.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 3.4

Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

3.3 Zone 3.1.24.002

La zone se situe au centre d'un carrefour giratoire, à l'intersection du chemin Bergeron et du boulevard de Bromont dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.3). Elle est composée de six lots distincts et avait un potentiel historique. Une inspection visuelle a été effectuée dans l'entièreté de la zone.

Le terrain de la portion de la zone à l'ouest du boulevard de Bromont et au sud du chemin Bergeron est plat. À l'est, un fossé et une clôture séparent la zone de la piste cyclable qui longe l'ouest du boulevard de Bromont (photo 3.19). La végétation dans cette portion est composée de plantes hautes non entretenues qui comprennent des plantes herbacées telles que le carex et la passerage drave, ainsi que des plantes vivaces comme la marguerite et la verge d'or du Canada. En bordure du chemin Bergeron se trouvent de jeunes érables et bouleaux gris. Quelques pierres, probablement associées à la construction de la route, ont aussi été observées dans cette zone (photo 3.20).

Photo 3.19 Portion est de la zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_009
La clôture séparant la zone de la piste cyclable et carrefour giratoire en arrière-plan, vue vers le nord-est.

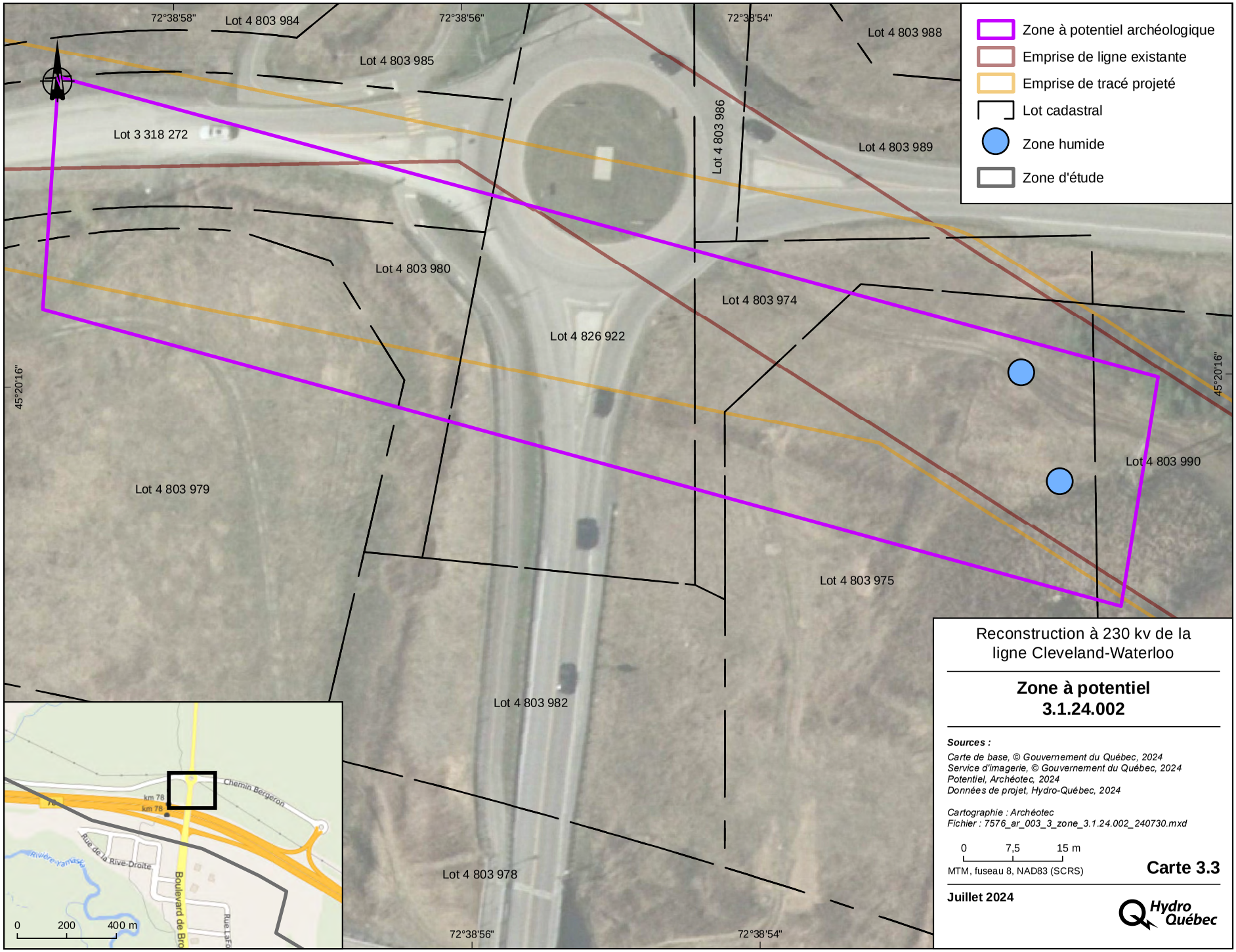

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.24.002

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_3_zone_3.1.24.002_240730.mxd

0 7,5 15 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.3

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 3.20 Petites pierres dans la portion ouest de la zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_014
La pelle sert d'échelle.

Photo 3.21 Portion est de la zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_034
Vue vers l'est

Zone humide

Photo 3.22 Chemin de terre sous la ligne d'Hydro-Québec, zone 3.1.24.002
Photo Archéotec CWI24_ED1_048
Portion est de la zone, vue vers le nord-ouest.

La portion à l'est du boulevard de Bromont et au sud du chemin Bergeron est une zone humide. Il y a une légère pente descendante vers le sud-ouest, qui mène à une zone plus basse et partiellement inondée (photo 3.21). La végétation de cette zone est entre autres composée d'onoclées sensibles, de carex et de roseaux communs. Un fossé et une clôture séparent également la zone du boulevard de Bromont. Un chemin de terre traverse d'est en ouest la zone, juste au nord du pylône électrique actuel d'Hydro-Québec (photo 3.22).

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

3.4 Zone 3.1.25.003

La zone se situe de part et d'autre de la route 241 (rue Shefford) dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.4). Quatre lots font partie de cette zone et elle avait un potentiel historique. Une inspection visuelle a été faite sur l'ensemble de la zone.

La portion qui se trouve à l'ouest de la route est composée de deux environnements différents. Tout d'abord, au nord-ouest, il y a une zone humide où passe un petit ruisseau (photo 3.23). Ce cours d'eau a une largeur d'environ 1 m et coule vers le nord-ouest. La végétation y est haute et non entretenue et elle est composée de plantes herbacées comme l'eupatoire chanvrine et de fougères telles que l'onoclée sensible. Des vivaces comme la verge d'Or du Canada et l'iris versicolore ont aussi été observées, ainsi que des framboisiers. De jeunes aulnes et du nerprun se trouvent aussi dans cette portion de la zone. De larges pierres naturelles (0,5 à 3 m de diamètre) sont visibles à la surface du sol. De plus, des traces de cerfs de Virginie ont été observées.

Photo 3.23 Vue d'ensemble de la zone 3.1.17.003 à l'ouest de la route Shefford
Photo Archéotec CWI24_ED1_182
Un ruisseau est situé dans la portion nord de la zone, vue vers l'ouest.

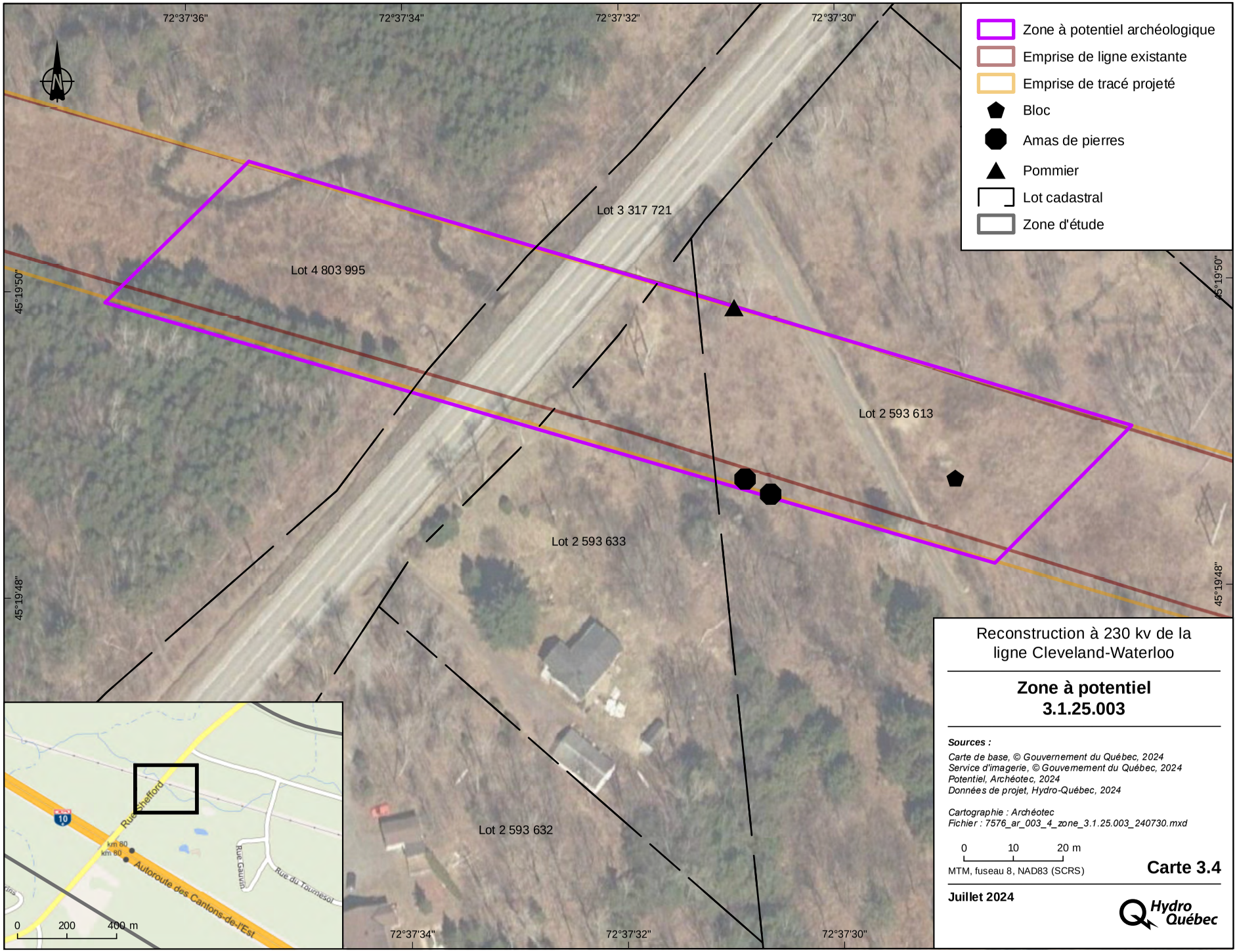

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.25.003

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_4_zone_3.1.25.003_240730.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.4

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Ensuite, à la limite sud de cette portion de la zone se trouve une forêt d'épinettes plantées (photo 3.24). Des arbres plus vieux semblent se trouver en bordure de cette forêt, ainsi qu'un mirador en métal perché dans un arbre d'épinette (photo 3.25). De jeunes bouleaux gris se trouvent face à la route en lisière de cette zone boisée.

Photo 3.24 Forêt d'épinettes plantées au sud dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_170
Vue vers le sud.

Photo 3.25 Mirador à la limite de la zone boisée dans la portion à l'ouest de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_163
Vue vers le sud-est.

Photo 3.26 Vue de la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_CH1_038
Un chemin privé traverse cette portion de la zone, vue vers le nord-ouest.

Photo 3.27 Bloc de pierre dans la portion à l'est de la route, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_195
Vue vers le nord-est.

Le lot 3 317 721 sépare la portion est et ouest de la zone. Il est traversé par la rue Shefford (route 241). La route est surélevée par rapport à la zone et une pente abrupte suivie d'un fossé se trouve de chaque côté. La végétation comprend l'onoclée sensible, la verge d'Or du Canada et la vesce jargeau.

La portion de la zone qui se trouve à l'est de la route est séparée en deux par un chemin privé traversant le lot 2 593 613 du nord-ouest au sud-est (photo 3.26). Celui-ci mène à une résidence privée. À l'ouest de ce chemin, le terrain, qui comprend le lot 2 593 633 et une partie du lot 2 593 613, est légèrement en pente vers le ruisseau se trouvant, de ce côté, au sud de la

zone. Cette portion est plus basse que celle se trouvant à l'est de ce chemin. De ce côté, le terrain est plutôt plat. On retrouve dans ces deux portions le même type de végétation humide qui a été observée de l'autre côté de la rue Shefford (route 241). Du roseau commun et du carex ont aussi été observés dans ce secteur, ce qui témoigne de l'humidité du sol à cet endroit. De larges pierres ont été observées dans ces deux portions de la zone (photo 3.27).

Un pommier a été observé à la limite nord de la zone à l'entrée d'une petite zone boisée.

La portion sud-est aussi occupée par un boisé, composée de jeunes aulnes et érables. Le petit ruisseau qui a été observé dans la portion ouest de la zone de l'autre côté de la route se poursuit au sud de cette zone boisée. Il est bordé vers le nord par un empierrement (photos 3.28 et 3.29). Le sol aux alentours de cet empierrement a été gratté en surface par les archéologues pour vérifier la présence d'artéfacts. Il mesure 6,30 m de longueur sur 2,10 m de largeur d'est en ouest (azimut 52 degrés). Il se poursuit ensuite du nord au sud. Dans cet axe, de larges pierres forment l'empierrement sur 5,10 m de longueur et 1,70 m de largeur, puis il se poursuit avec de plus petites pierres sur 5,45 m de longueur et 0,60 m de largeur (azimut 170 degrés).

Photo 3.28 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_210
La pelle sert d'échelle, vue vers le nord.

Photo 3.29 Empierrement qui longe le ruisseau, zone 3.1.25.003
Photo Archéotec CWI24_ED1_231
La pelle indique le nord, vue vers le nord.

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone, mis à part l'empierrement.

3.4.1 Origine et fonctions des empierrements dans les Canton-de-l'Est

Une structure a été observée dans la zone 3.1.25.003. Il s'agit d'un empierrement, d'un mur de pierres sèches ou de « digue de roches », qui résulterait principalement de l'épierrement des zones agricoles.

Suite à la guerre d'indépendance des États-Unis, les premiers colons, des loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, se sont installés dans la région des Cantons-de-l'Est vers la fin du dix-huitième siècle. Avec eux, ils apportaient un savoir-faire et des traditions qui leur étaient propres. Il existe donc des similitudes entre les pratiques agricoles des premiers colons et celles de la Nouvelle-Angleterre.

Les premiers fermiers ont d'abord dû défricher leurs terres pour la rendre cultivable. Parallèlement, ils avaient aussi un besoin de retenir leur bétail dans un enclos. Les premières divisions de l'espace agricole sont rudimentaires, mais elles sont remplacées progressivement par des clôtures en bois plus élaborées, lesquelles serviront aussi à délimiter les différents lots voisins (Abbott et Jensen 2008). Les clôtures s'apparentent à celles qu'on pouvait trouver en Nouvelle-Angleterre à la même époque. Notamment, les clôtures de type zigzag aussi appelées *snake fence*, originaire des États-Unis au milieu du dix-septième siècle, sont abondantes dans les Cantons-de-l'Est et rappelle les origines des premiers colons de la région (Abbott et Jensen 2008, p. 90).

En plus de défricher leur terre, les fermiers devaient dégager les pierres qui apparaissaient progressivement à la surface du sol chaque année et qui autrement réduisaient la rentabilité de leur terre. Chaque printemps, ces derniers devaient retirer les pierres exposées à la surface de leurs terres en raison de la fonte printanière et de l'érosion des sols (Abbott et Jensen 2008, p. 94 ; Thorson 2002). Ces pierres étaient enlevées manuellement ou à l'aide de machines (figure 3.5). Les pierres qui pouvaient abîmer les outils agricoles et empêcher la croissance des cultures étaient souvent réutilisées par les fermiers qui les plaçaient de manière plus ou moins aléatoire le long de clôtures déjà en place ou aux limites de leurs terres (Abbott et Jensen 2008). Les fermiers pouvaient disposer des pierres accumulées au cours de plusieurs saisons afin de former des murs rudimentaires (tossed walls), surtout pour délimiter un lot ou une terre et qu'elles étaient plus angulaires et propices à former un véritable mur

Figure 3.5 Épierreuse au dix-neuvième siècle
Fonds Claude Félix Pomerleau, Société historique Sartigan, CA SHS Fds 12-12-5

(figures 3.6 et 3.7) (Thorson 2002). Cette pratique était courante en Nouvelle-Angleterre (Thorson 2002). Les clôtures de pierres retrouvées en Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons-de-l'Est présentent des similitudes et se distinguent de celles d'Angleterre notamment parce qu'elles sont considérablement plus larges et beaucoup plus basses (Thorson 2002, p.147). Des clôtures en métal et en bois étaient parfois ajoutées, surtout lorsque ces empierrements servaient à guider le bétail ou l'empêcher de traverser d'une zone à l'autre d'une terre (Abbott et Jensen 2008).

Figure 3.6 Exemple d'une digue de roches à Saint-Philippe de Néri dans la région de Kamouraska, 1951
Ernest Pageau, BAnQ, E6,S7,SS1,P90191

Figure 3.7 Exemple d'une digue de roches à Saint-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, 1950
Omer Beaudoin, BAnQ, E6,S7,SS1,P79727

Ces murs non maçonnés peuvent aujourd'hui être observés à travers les Cantons-del'Est et le Nord-est américain. Du dix-huitième au vingtième siècle, les fermiers américains profitaient des pierres retrouvées sur leurs terres, plus résistantes et moins précieuses que le bois, pour bâtir leurs clôtures et délimiter et subdiviser leurs propriétés (Abbott et Jensen 2008 ; Mulder 2020). Ces dernières pouvaient atteindre jusqu'à 1,5 m de hauteur et plus de 2 m de largeur (Allport 1990). Plusieurs types de murs ont été construits à partir de pierres des champs, certains plus élaborés et solides (p. ex. mur à double parement) que d'autres (p. ex. murs simples), selon la forme et la quantité de pierres disponibles et les besoins du fermier (Allport 1990, Thorson 2002). Les murs près des habitations et des granges étaient souvent plus solides et esthétiques que ceux qui étaient placés aux limites des terres (Thorson 2002). Des milliers d'entre eux ont été retrouvés dans les régions de la Nouvelle-Angleterre et de New York. La plupart de ces murs, construits plus probablement entre 1775 et 1825, sont aujourd'hui abandonnés et sont souvent les seuls vestiges des anciennes fermes de la région, rendues invisibles en raison de la régénération naturelle du couvert forestier. D'autres se retrouvent encore sur les terres de certaines fermes et servent toujours de clôtures. Certains ont aussi été enterrés ou réutilisés comme drains ou pierres de maçonnerie (Allport 1990 ; Thorson 2002). Quelques études ont été entreprises pour mieux comprendre comment ces murs de pierres étaient organisés dans l'espace. Entre autres, Katharine Johnson a utilisé la technologie LiDAR afin de cartographier des milliers de kilomètres de pierres en Nouvelle-Angleterre, souvent cachés en raison du reboisement naturel et de l'abandon de plusieurs zones agricoles durant le vingtième siècle. En effet, ces murs apparaissent au LiDAR comme des crêtes linéaires (Johnson et Ouimet 2014).

3.5 Zone 3.1.25.004

Cette zone se trouve à l'est de la rue du Tournesol à Shefford dans l'emprise de la ligne électrique d'Hydro-Québec (carte 3.5). Elle contient cinq lots, mais deux d'entre eux (2 594 104 et 2 594 114) n'ont pas pu être inventoriés en raison du refus des propriétaires. Les archéologues ont respecté la limite des lots dont l'autorisation avait été donnée. Le potentiel de ce secteur était historique et une inspection visuelle a été effectuée.

La zone est bordée de part et d'autre par des zones boisées. L'environnement de la portion située dans l'emprise de la ligne électrique contient de la végétation non entretenue, caractéristique des zones humides, telle que l'onoclée sensible, le carex, la verge d'Or du Canada et l'eupatoire maculée.

Au centre, dans l'alignement du pylône d'Hydro-Québec, la végétation semble être plus dense et plus haute avec des arbustes tels que des framboisiers et des muriers et de la spirée à larges feuilles ainsi que de jeunes érables, bouleaux gris, ormes rouges et chênes rouges (photo 3.30). Ceci pourrait être simplement dû à l'ensoleillement plus important de cette portion de la zone.

Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

Photo 3.30 Vue d'ensemble de la zone 3.1.25.004
Photo Archéotec CWI24_ED1_293
Vue vers le nord-ouest.

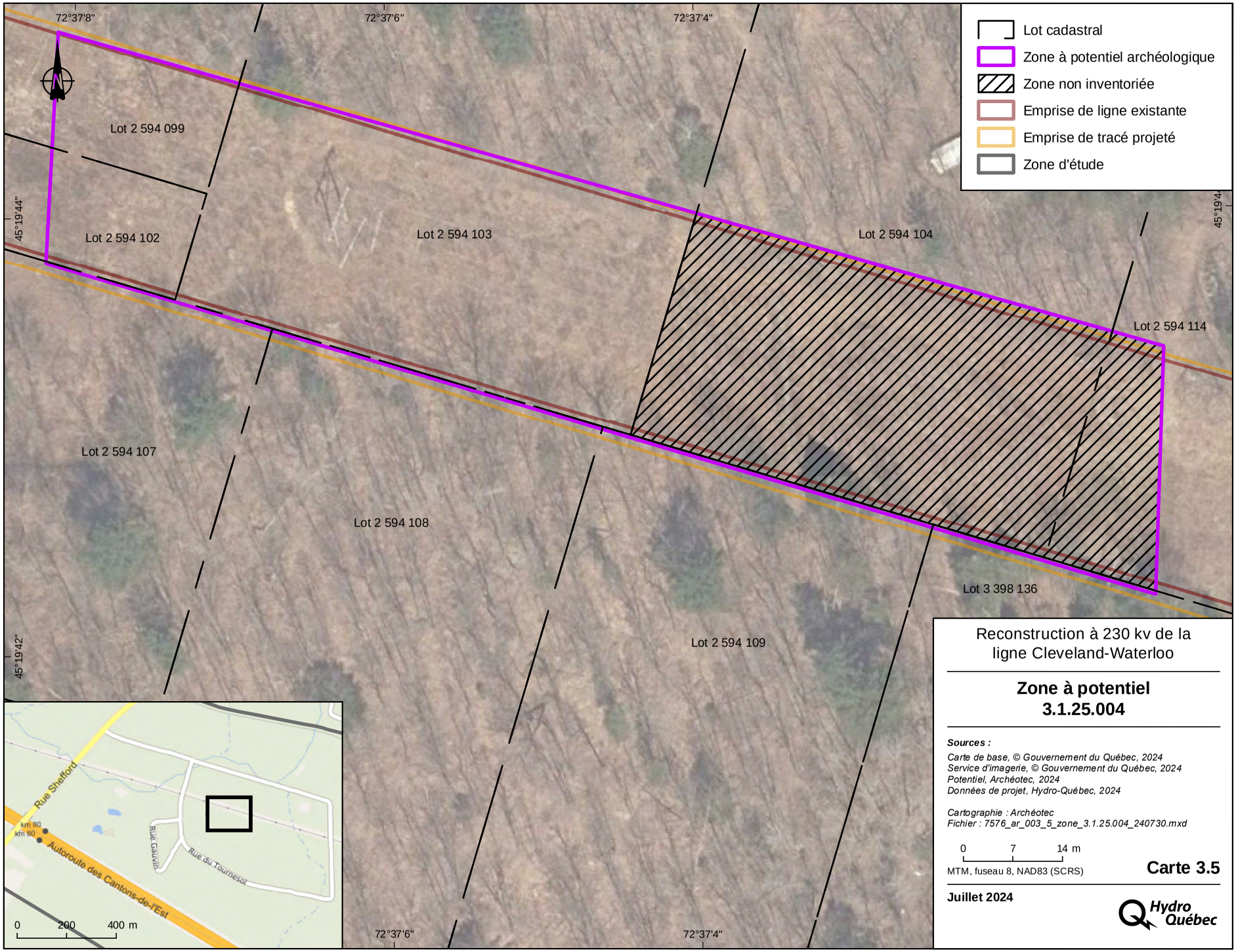

Reconstruction à 230 kv de la ligne Cleveland-Waterloo

Zone à potentiel 3.1.25.004

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : 7576_ar_003_5_zone_3.1.25.004_240730.mxd

0 7 14 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3.5

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

4. Conclusion

L'inventaire archéologique effectué dans le cadre des travaux de reconstruction de la ligne à 120 kV de Cleveland-Waterloo dans les municipalités de Granby, Shefford et Bromont dans les Cantons-de-l'Est a permis d'expertiser cinq zones à potentiel archéologique. Une inspection visuelle a été faite dans toutes les zones, ainsi que des sondages manuels dans deux d'entre elles. Aucun site archéologique n'a été découvert lors de cette intervention et aucun artéfact n'a été mis au jour.

5. Bibliographie

Abbott, L. (2008). *The Heart of The Farm. A History of Barns and Fences in the Eastern Townships of Quebec.* Montréal : Price-Patterson Ltd, 306 p.

Allport, S. (1990). *Sermons in stone: the stone walls of New England and New York.* Woodstock, Vt: The Countryman Press, 205 p.

Archéotec inc. 2018. *Poste Bonsecours et ligne Shefford Étude du potentiel archéologique.* Rapport remis à Hydro-Québec TransÉnergie.

Beaudoin, O. 1950. *Digue de roches. Le petit Larose chez Paul Larose à Saint-Eustache, comté Deux-Montagnes.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote E6,S7,SS1,D2,P79727

Johnson, K. M. et W. B. Ouimet. 2014. « Rediscovering the lost archaeological landscape of southern New England using airborne light detection and ranging (LiDAR) ». *Journal of Archaeological Science* 43: 9-20.

Johnson, K. M. et W. B. Ouimet. 2016. « Physical properties and spatial controls of stone walls in the northeastern USA: Implications for Anthropocene studies of 17th to early 20th-century agriculture ». *Anthropocene* 15: 22-36.

Mulder, J. 2020. «A Legacy of the Land – Stone Walls continued… ». Chapman Museum. https://www.chapmanmuseum.org/a-legacy-of-the-land-stone-walls-continued/

Néomédia. «L'épierreuse ou arrache-pierre d'autrefois et d'aujourd'hui». Fonds Claude Félix Pomerleau, Société historique Sartigan, CA SHS Fds 12-12-5. https://www.en-beauce.com/actualites/chroniques/416686/lepierreuse-ou-arrache-pierre-dautrefois-et-daujourdhui

Thorson, R. M. 2002. *Stone by stone. The Magnificent History in New England's Stone Walls.* Bloomsbury Publishing, New York, 287 p.

Pageau, E. 1951. *Digues de roches sur l'argile pré Saint-Laurent à l'arrière plan plate forme appalachienne, Saint-Philippe de Néri Kamouraska.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote E6,S7,SS1,P90191

Rapport d'intervention archéologique : Rapport préliminaire

MAI 2025

Projet d'aménagement de la rue Caron (PAM200487) et fouille d'une fosse commune associée à la Guerre de Conquête (CeEt-600)

GAIA, coopérative de travail en archéologie

VILLE DE QUÉBEC

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE CARON (PAM200487) ET FOUILLE D'UNE FOSSE COMMUNE ASSOCIÉE À LA GUERRE DE CONQUÊTE (CeEt-600)

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

Rapport préliminaire soumis à la Ville de Québec
Mai 2025

Cette intervention archéologique a été réalisée grâce à la collaboration de la Ville de Québec.

Page couverture : Infographie des individus de la fosse commune retrouvée sous la rue Saint-Anselme (CeEt-600-31A).

George Townshend, 1751-1758, *An Indian of ye Outawas Tribe & his Family going to War*, National Portrait Gallery, NPG 4855(72)

Thomas Jefferys, 1768, *A correct plan of the environs of Quebec, and of the battle fought on the 13th September, 1759*…, Londres, pour R. Sayer & T. Jefferys, BAC 4385171

© 2025
Ville de Québec
Tous droits réservés

RÉSUMÉ

Au printemps et à l'été 2024, des travaux de réaménagement des rues Simon-Napoléon-Parent, Saint-Anselme, du Prince-Édouard et Caron, menés par la Ville de Québec dans le quartier St-Roch, ont fait l'objet d'une supervision archéologique par GAIA, coopérative de travail en archéologie. Le secteur revêt un potentiel archéologique important remontant au XVII[e] siècle et associé au Monastère et Hôpital Général de Québec (CeEt-600), mais également au développement manufacturier qui prend de l'expansion dans le quartier St-Roch à compter du XIX[e] siècle. Selon diverses sources historiques, le secteur avoisinant le cimetière de l'Hôpital Général a également été témoin d'inhumations pendant la Guerre de Conquête.

La supervision des travaux a mené à l'enregistrement de plusieurs vestiges associés aux bâtiments industriels occupant le quadrilatère vers la fin du XIX[e] siècle. Ces découvertes ont été rattachées au site CeEt-982. Le décapage de la voie ouest de la rue Saint-Anselme a permis la découverte d'une concentration d'ossements humains rattachée à la présence d'une fosse d'inhumation multiple. Les fouilles, réalisées du 28 mai au 20 août 2024, ont mené à l'identification d'un minimum de 35 individus inhumés dans une fosse rectangulaire de 3 m sur 4 m. L'analyse bioarchéologique des ossements a permis d'identifier des d'indices de traumatismes péri-mortem qui peuvent être associés à un contexte de combat. La présence d'amputations indique que les défunts ont transité par l'Hôpital Général avant de succomber à leurs blessures. Les analyses ont également permis de distinguer chez la plupart des individus des indices morphologiques permettant une association avec les Premières Nations. L'analyse de la culture matérielle permet pour sa part d'établir un évènement s'étant déroulé vers le milieu du XVIII[e] siècle et confirme l'association de projectiles d'artillerie et d'armes à feu diagnostiques de cette période avec certains individus.

La mise en commun de toutes ces données nous permet de confirmer un contexte d'inhumation de masse associé aux évènements entourant la prise de Québec en 1759 et 1760 sur les terres des Augustines de l'Hôpital Général. L'origine autochtone des individus inhumés souligne d'autant plus l'originalité de ce contexte et rappelle comment l'implication autochtone dans le conflit demeure largement méconnue.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Antoine Guérette	Archéologue chargé de projet, recherche et rédaction du rapport, infographie
Aida Romera Barbera	Bioarchéologue, analyse et rédaction des résultats bioarchéologiques
Olivier Lalonde	Archéologue, coordonnateur
Anne Laberge	Responsable d'intervention (supervision), fouilleuse, analyses zooarchéologiques
Anne-Marie Faucher	Administration et coordination, laboratoire, analyses archéobotaniques, fouilleuse
Laurence Pouliot	Spécialiste en culture matérielle
Antoine Lepage	Fouilleur
Dominic Drouin	Fouilleur, laboratoire
Ève-Marie Guénette	Fouilleuse
Clotilde Roger	Fouilleuse, analyses d'archéoentomologie funéraire
Marie Fournier	Cartographie
Benedictin Boily	Dessin technique

Ville de Québec

Caroline Parent	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine
Véronique Miclette	Bioarchéologue, Bureau de projet du Tramway de Québec
Léon Blouin-Tremblay	Technicien en arpentage
Daniel Lessard	Ingénieur, Service de l'ingénierie
François Béliveau	Ingénieur civil, Service de l'ingénierie
Laurence Ferland	Photogrammétrie

Tetra Tech

Gabriel Mercure	Technicien génie civil, chargé de projet
Nicolas Guibaut	Ingénieur civil, directeur de projet

Charles-Auguste Forter (CAF)

Maxime Fortier	Entrepreneur
Martin Fournier	Chargé de projet

Ministère de la Culture et des Communications

LRAQ	Laboratoire et réserve archéologique du Québec
CCQ	Centre de Conservation du Québec

Nation Wendat

Thiéfaine Terrier	Analyste archéologue, Bureau du Nionwentsïo
Stéphanie B. Nadeau	Directrice adjointe de l'expertise, Bureau du Nionwentsïo
Charles-Antoine Lesage	Anthropologue, Bureau du Nionwentsïo
Jean-Philippe Thivierge	Historien, chef d'équipe par interim, Bureau du Nionwentsïo

TABLE DES MATIÈRES

Résumé i
Équipe de réalisation ii
Table des matières iv
Liste des figures ix
Liste des planches xiii
Liste des tableaux xiv
Remerciements xv
Introduction et mandat 1
1. Contexte environnemental et paléohistorique 5
1.1. Contexte paléohistorique 6
2. Contexte historique 8
2.1. Le site de l'Hôpital Général (CeEt-600) 8
2.1.1. Le Régime français 8
2.1.2. L'Hôpital Général et la Guerre de Conquête (1754-1760) 10
2.1.3. Implication autochtone dans la Guerre de Conquête 13
2.1.4. Les affrontements de 1759 18
2.1.5. La bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760 et le siège du Chevalier de Lévis 23
2.1.6. Les inhumations à l'Hôpital Général 26
2.1.7. Le régime britannique et le XIX^{e} siècle 28
2.1.8. Le XX^{e} siècle 33
2.2. Les rues Caron et Prince-Édouard (CeEt-982) 35
3. Recherches antérieures 40
4. Méthodologie 44
4.1. Supervision 44
4.2. Fouilles archéologiques 44
4.2.1. Implantation des opérations et des unités de fouille dans la sous-opération 31A 45
4.3. Méthodes d'enregistrement 47
4.4. Enregistrement et relevés des inhumations 47

4.5. Méthode d'examen des restes humains et d'enregistrement des données.....49
4.5.1. Examen visuel et enregistrement des données.....50
4.5.2. Analyses des ossements épars.....55
4.5.3. Enregistrement visuel.....55
4.6. Analyse des restes fauniques.....56
4.7. Échantillons.....57
5. Résultats – Supervision archéologique (CeEt-982).....59
5.1. Rue Caron (CeEt-982-4A, 4B et 4F).....59
5.2. Voie est de la rue Saint-Anselme (CeEt-982-4C et 4D).....67
6. Résultats – Fouilles archéologiques (CeEt-600-31).....74
6.1. Description des sous-opérations.....74
CeEt-600-31A.....74
CeEt-600-31E.....74
CeEt-600-31G.....75
CeEt-600-31H.....75
CeEt-600-31J.....75
CeEt-600-31K.....75
CeEt-600-31L.....75
CeEt-600-31M.....77
CeEt-600-31N.....77
CeEt-600-31P.....77
6.2. Séquence évènementielle et description des contextes archéologiques.....77
6.2.1. Évènement 0 : Sol naturel.....79
6.2.2. Évènement 1 : Inhumations de la Guerre de Conquête (1754-1760).....79
6.2.3. Évènement 2 : Culture des terres par les Augustines au XVIII^{e} et XIX^{e} siècle.....84
6.2.4. Évènement 3 : Construction de la « maison de force » (1802).....86
6.2.5. Évènement 4 : Construction d'un drain en bois (Vers 1822).....90
6.2.6. Évènement 5 : Construction de l'égout-collecteur (1941-1942).....97
6.2.7. Évènement 6 : Installation de conduites souterraines (milieu du XX^{e} siècle)..97

6.2.8. Évènement 7 : Construction ou démolition de bâtiments industriels dans l'emprise de la rue Saint-Anselme (1950 à 1970). 100
6.2.9. Évènement 8 : Installation de conduites de gaz naturel (1984) 102
6.2.10. Évènement 9 : Réfection du réseau d'aqueduc sous la rue Saint-Anselme (2005) 103
6.2.11. Évènement 10 : Réfection de la rue Saint-Anselme (2010) 104
6.3. La fosse commune (31A7) 105
6.3.1. La taphonomie funéraire 105
6.3.2. Intégrité et préservation 108
6.3.3. Les individus inhumés 112
Individu 31A-Aj100 112
Individu 31A-Aj200 114
Individu 31A-Aj300 115
Individu 31A-Bf100 116
Individu 31A-Bf200 117
Individu 31A-Bf300 118
Individu 31A-Bg100 119
Individu 31A-Bg200 120
Individu 31A-Bg300 122
Individu 31A-Bh100 123
Individu 31A-Bh200 124
Individu 31A-Bj100 125
Individu 31A-Bj200 126
Individu 31A-Bj300 128
Individu 31A-Bk100 130
Individu 31A-Cg100 132
Individu 31A-Cg200 133
Individu 31A-Ch100 134
Individu 31A-Ch200 135
Individu 31A-Ch300 137
Individu 31A-Ch400 138

Individu 31A-Cj100 139
Individu 31A-Cj200 141
Individu 31A-Cj300 142
Individu 31A-Cj400 143
Individu 31A-Cj500 144
Individu 31A-Cj600 145
Individu 31A-Cj700 146
Individu 31A-Cj800 148
Individu 31A-Cj900 149
Individu 31A-Cj1000 150
Individu 31A-Cj1100 153
Individu 31A-Cj1200 154
Individu 31A-Cj1300 156
Individu 31A-Cj1400 157
7. Discussion 159
7.1. Contexte d'inhumation 159
7.2. Profil de la population : Âge, sexe et taille 161
7.2.1. Âge et sexe 161
7.2.2. Taille 166
7.3. Affiliation géographique 168
7.4. Pathologies 173
7.4.1. Maladies métaboliques 174
7.4.2. Maladies infectieuses 176
7.4.3. Pathologies dentaires 178
7.4.4. Marqueurs d'activité et dégénérescence articulaire 180
7.4.5. Traumatismes 182
7.5. Les soins aux blessés 191
7.6. Traitement du corps des vaincus 195
7.7. La fosse commune : Réflexions 199
Conclusions et recommandations 204

Bibliographie.....207
Annexe A : Catalogue photo (CeEt-600).....218
Annexe B : Catalogue photo (CeEt-982).....239
Annexe C : Plans.....245
Annexe D : Relevés LiDAR et photogrammétrie (Laurence Ferland).....249
Annexe E : Stratigraphies (CeEt-982).....254
Annexe F : Stratigraphies (CeEt-600).....263
Annexe G : Inventaire de la culture matérielle (CeEt-600).....273
Annexe H : Inventaire de la culture matérielle (CeEt-982).....297
Annexe I : Fiches d'enregistrement des restes humains.....301
Annexe J : Rapport d'analyse archéoentomologique et archéobotanique (Clotilde Roger et Anne-Marie Faucher).....302

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention.....3
Figure 2 : Localisation de l'aire d'intervention et des sites archéologiques avoisinants.....4
Figure 3 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.....5
Figure 4 : Établissement des Récollets, en bordure de la rivière Saint-Charles. 8
Figure 5 : Secteur de l'Hôpital Général en 1710.....10
Figure 6 : Tableau représentant l'implication des différentes nations autochtones lors de la Guerre de Conquête.....16
Figure 7 : Représentation d'un guerrier autochtone portant des mitasses, un mousquet, un tomahawk, des peintures de guerre et un scalp dans sa main. 18
Figure 8 : Plan de 1785 montrant un espace clôturé au nord-est du cimetière.....27
Figure 9 : Extrait du plan de Bouchette (1815) présentant les bâtiments associés à l'Hôpital Général et son cimetière.....29
Figure 10 : *Plan d'un projet de prolongement de la rue de l'Hôpital général* (1827) sur lequel sont indiquées les « nouvelles » et les « anciennes loges ».....30
Figure 11 : : Aquarelle peinte en 1830 illustrant le moulin et le chemin menant à l'Hôpital Général. Au fond à droite ont aperçoit les loges des aliénés reconstruites en 1802. 31
Figure 12 : L'Hôpital Général, le cimetière et le hangar en 1875. La maison des domestiques au nord possède à cette époque plusieurs rallonges. 32
Figure 13 : Vue aérienne de l'Hôpital Général dans les années 1930. Notez la présence du hangar au nord du cimetière (flèche rouge), peu de temps avant sa démolition.....32
Figure 14 : Tracé de l'égout-collecteur installé en 1941 sur le terrain de l'Hôpital Général. 33
Figure 15 : Image extraite de l'article de journal relatant la découverte d'ossements humains à l'Hôpital Général. En bas à droite, on y voit le lieu exact de la découverte. Un vestige de maçonnerie est visible. Notez le mur d'enceinte en pierre du terrain de l'hôpital en arrière-plan, ainsi que la clôture de bois à gauche, nous permettant de dire que la photo a été prise vers l'est depuis le terrain de l'hôpital.....34
Figure 16 : Vue du secteur en 1879, notez l'embouchure du ruisseau du Trésor toujours bien présente.....35
Figure 17 : Gravure représentant la A. Pion and Co., manufacture de cuirs fins, située au 344, rue du Prince-Edouard, vers 1900. 36
Figure 18 : *Insurance plan of the city of Quebec* (1917).....36
Figure 19 : Ruines de l'ancienne manufacture A. Pion & Co en décembre 1942 portant l'enseigne des entrepôts Légaré & Frère, au coin de la rue Saint-Anselme et Prince-Édouard. Notez la pente qui s'amorce vers la rivière à gauche. 37
Figure 20 : Photographie de la rue du Prince-Édouard (vue vers l'ouest) lors de la construction de l'égout collecteur en 1942, près du coin de la rue Caron. On voit à droite l'édifice de la *A. Pion & Co* occupé par la compagnie de peinture Sico, et à gauche

le garage Morisset et Frère. En arrière-plan, on aperçoit le mur d'enceinte du terrain de l'Hôpital Général. 38
Figure 21 : *Insurance plan of the city of Quebec* (1957). 39
Figure 22 : Photographie aérienne du secteur d'intervention en 1965. 39
Figure 23 : Emplacements potentiels des zones d'inhumations collectives de 1759 et 1760. Image tirée de Rouleau 2011. 42
Figure 24 : Localisation des interventions archéologiques menées sur le site de l'Hôpital Général (CeEt-600). Image tirée de Rouleau 2017. 43
Figure 25 : Plan des sous-opérations 31A (bleu) et 31E (rouge) avec le découpage des unités utilisé pour l'enregistrement des individus contenus dans la fosse. 46
Figure 26 : Localisation des sous-opérations et des vestiges du site CeEt-982 60
Figure 27 : Vestige 4A100. Vue vers l'ouest. (CeEt-982-2024-4-009) 61
Figure 28 : Objets en bois, dont une ébauche de spatule et une épingle à linge, découverts dans le lot 4B4. 63
Figure 29 : Chaussures en cuir découvertes dans le lot 4B4. 63
Figure 30 : Fragment de brique réutilisée comme affutoir, découvert dans le lot 4B4. 64
Figure 31 : Vestige 4B100, visible en paroi des excavations de la rue Caron. Vue vers l'ouest. (CeEt-982-2024-4-208) 65
Figure 32 : Vestige de la dalle de béton 4F100. Vue vers le sud. (CeEt-982-2024-4-316). 66
Figure 33 : Caniveau et grille de drain en fonte en surface de la dalle de béton 4F100. Vue vers le sud-ouest. (CeEt-982-2024-4-318) 66
Figure 34 : Vestiges 4C100 (arrière-plan) et 4C200 (premier plan). Vue vers le nord (CeEt-982-2024-4-134) 68
Figure 35 : Surface du vestige 4C100. Vue vers l'est. (CeEt-982-2024-4-120). 69
Figure 36 : Vestige 4D100. Vue vers l'est (CeEt-982-2024-4-224) 70
Figure 37 : Surface du vestige 4D200. Vue vers l'ouest (CeEt-982-2024-4-246). 71
Figure 38 : Vestige 4D300. Vue vers l'ouest. (CeEt-982-2024-4-291) 72
Figure 39 : Vue de l'empattement du vestige 4D300. Vue vers le sud. (CeEt-982-2024-4-279) 72
Figure 40 : Paroi nord de la sous-opération 4 D. On y observe des traces de l'incendie du bâtiment en 1942, suivit de sa démolition. Vue vers le nord (CeEt-982-2024-4-270). 73
Figure 41 : Localisation des sous-opérations et des vestiges dans le secteur de la rue Saint-Anselme (CeEt-600-31). 76
Figure 42 : Paroi nord du sondage 31G dans laquelle sont visibles les litages de sable et de limon formant le sol naturel stérile dans le secteur. (CeEt-600-2024-1-598) 79
Figure 43 : Fosse d'inhumation 31A7 en fin de fouille. Notez sa forme sub-rectangulaire et son orientation nord-sud. Vue vers l'ouest (CeEt-600-2024-31-700). 81
Figure 44 : Coupe d'une portion de la fosse montrant les lentilles de sol présentes dans le remplissage de celle-ci. Vue vers le sud (CeEt-600-2024-31-561). 81

Figure 45 : Céramiques de production française (terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge) découvertes dans le lot 31A7. 82
Figure 46 : Céramique de production locale découverte dans le lot 31A7. 83
Figure 47 : Surface du lot 31L4 présentant une concentration de pierres calcaires anguleuses. Vue vers l'est. (CeEt-600-2024-31-746) 84
Figure 48 : Boucle de ceinture en laiton retrouvée dans le lot 31L4. 86
Figure 49 : Surface du vestige 31A350, vue vers le sud. (CeEt-600-2024-31-333)....88
Figure 50 : Surface du vestige 31E850, coupé à l'est par les tuyaux de gaz. Le drain 31E150 (au bas de la photo) est positionné parallèlement à la fondation. Vue vers le sud. (CeEt-600-2024-31-495)....88
Figure 51 : Section du vestige 31A150 se trouvant dans la sous-opération 31K. Cette portion a conservé les traces des côtés du drain et au premier plan on observe l'empreinte d'une pièce de bois transversale. Vue vers le nord. (CeEt-600-2024-31-742)....91
Figure 52 : Bouton en alliage cuivreux découvert dans le lot 31A10, portant l'inscription « TREBLE GILT ». 96
Figure 53 : Balle de plomb (CeEt-600-31A10-47) portant des traces d'impact ou d'extraction, découverte dans le lot 31A10 en bordure de la fosse d'inhumation. 96
Figure 54 : Vestige d'une conduite en fonte 31G950. Vue vers l'est. (CeEt-600-2024-31-649) 98
Figure 55 : Vestiges 31A450 (tuyau en fer) et 31A550 (canalisation en grès), traversant le sud de la sous-opération 31. Vue vers l'ouest. (CeEt-600-2024-31-316)....99
Figure 56 : Surface du lot 31A6. Les rubans oranges indiquent l'emplacement d'ossements épars visibles. Vue vers le sud. (CeEt-600-2024-31-054)....102
Figure 57 : Vue en coupe de la tranchée d'installation des conduites de gaz naturel 31A650 et 31A750. La tranchée a atteint le sol naturel et a coupé, sur sa droite, la fosse commune 31A7. Vue vers le nord. (CeEt-600-2024-31-429) 103
Figure 58 : Paroi ouest de la sous-opération 31J, présentant le sol de remplissage de la tranchée du nouvel aqueduc posé en 2005. Vue vers l'ouest. (CeEt-600-2024-31-721)....104
Figure 59 : Plan de la fosse commune CeEt-600-31A7 111
Figure 60 : Vue linguale des incisives maxillaires de Bk100. Les incisives centrales montrent une morphologie de dents en pelle stade 1. La crête marginale mésiale de l'incisive gauche est interrompue par un sillon traversant (flèche verte). Les incisives latérales ont aussi une morphologie de dent en pelle stades 3 (gauche) et 4 (droite) ainsi qu'un sillon traversant sur le gauche. En rose, les traces de d'usure associées au travail des fibres. 131
Figure 61 : Illustration des types de fractures radiales Mason: Type 1 (A), Type 2 (B), Type 3 (C), et l'articulation de coude avec la fracture (D) (Daniels *et al.*, 2014, fig. 1)....152
Figure 62 : Distribution et la fréquence des individus par groupe d'âge. 161
Figure 63 : Distribution et fréquence des individus par sexe 162

Figure 64 : Représentation d'une famille autochtone Outaouaise (Anichinabé) s'en allant à la guerre. On observe un homme portant des armes et des peintures de guerre, une femme portant un nourrisson, et un enfant tenant un tomahawk. 165
Figure 65 : Histogramme montrant la fréquence total/réelle des traits non-métriques maxillaires, ordonnés de plus courant au plus rare. 172
Figure 66 : Histogramme montrant la fréquence totale/réelle des traits non-métriques mandibulaires, ordonnés du plus courant au plus rare 172
Figure 67 : Fréquence des types de pathologies observés. À noter que les pathologies dentaires ont seulement été évaluées pour 20 individus. Le reste des pathologies a pu être examiné pour 29 individus. L'enfant Cj800 a été exclu de l'analyse. 173
Figure 68 : Fréquence des types de pathologies par âge. Les pathologies dentaires ont seulement été évaluées pour 20 individus. Le reste des pathologies a pu être examiné pour 29 individus. L'enfant Cj800 a été exclu de l'analyse. 174
Figure 69 : Distribution des types de pathologies dentaires dans la population.....178
Figure 70 : Distribution et fréquence des traumatismes par type 184
Figure 71 : Distribution et fréquence des traumatismes par région anatomique.....184
Figure 72 : c) Blessure par baïonnette d'un soldat de la bataille de San Marino, en 1859 en Italie, image tiré de (Minozzi et al., 2022, fig. 6). D) vue rapprochée. Le traumatisme a un pattern et une largeur très similaire à celui observé chez Cj1100. 187
Figure 73 : Représentation d'outils chirurgicaux utilisés à l'époque pour réaliser des amputations 189
Figure 74 : Gravure représentant les procédés employés pour réaliser une amputation (1749) 190
Figure 75 : Exemple de mention de chirurgien et d'assistant pour le 43e régiment de *light infantry* en 1760. (Tiré de Levinge, 1868) 192

LISTE DES PLANCHES

Planche 1 : Fiche résumée de l'individu 31A-Aj100 112
Planche 2 : Fiche résumée de l'individu 31A-Aj200 114
Planche 3 : Fiche résumée de l'individu 31A-Aj300 115
Planche 4 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bf100 116
Planche 5 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bf200 117
Planche 6 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bf300 118
Planche 7 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bg100 119
Planche 8 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bg200 120
Planche 9 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bg300 122
Planche 10 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bh100 123
Planche 11 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bh200 124
Planche 12 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bj100 125
Planche 13 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bj200 126
Planche 14 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bj300 128
Planche 15 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bk100 130
Planche 16 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cg100 132
Planche 17 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cg200 133
Planche 18 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch100 134
Planche 19 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch200 135
Planche 20 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch300 137
Planche 21 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch400 138
Planche 22 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj100 139
Planche 23 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj200 141
Planche 24 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj300 142
Planche 25 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj400 143
Planche 26 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj500 144
Planche 27 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj600 145
Planche 28 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj700 146
Planche 29 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj800 148
Planche 30 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj900 149
Planche 31 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1000 150
Planche 32 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1100 153
Planche 33 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1200 154
Planche 34 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1300 156
Planche 35 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1400 157

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Chronologie des principales étapes entourant les travaux archéologiques 2
Tableau 2. Catégories usées pour décrire l'intégrité des éléments osseux. 50
Tableau 3. Liste des traits crâniens et pelviens utilisée pour l'estimation du sexe des individus adultes.....51
Tableau 4. Synthèse des graduations pour l'estimation du sexe chez les individus adultes. 51
Tableau 5. Catégories d'âge. 52
Tableau 6 : Résumé des traits dentaires observés pour l'interprétation de l'ascendance des individus.....54
Tableau 7 : Groupes taxonomiques utilisés pour le classement des restes fauniques.....56
Tableau 8 : Types d'altérations taphonomiques affectant les restes fauniques.....57
Tableau 9 : Liste des échantillons prélevés lors des fouilles. 58
Tableau 10 : Séquence évènementielle (CeEt-600-31).....78
Tableau 11 : Termes recommandés pour décrire les dépôts osseux humains. Traduit et adapté de Knüsel et Robb (2016) 107
Tableau 12 : Synthèse des principales données sur la taphonomie funéraire des individus présents dans la fosse CeEt-600-31A7.....109
Tableau 13 : Stature moyenne estimée selon le sexe (à noter que les catégories ?masculin et masculin ont été combinées)[1] 166
Tableau 14 : Comparaison des hommes et des femmes dans divers cimetières catholiques au Québec entre le XVII[e] et le XIX[e] siècle. (Tiré de Arkéos inc. 2018, tbl. 13).....167
Tableau 15: Fréquence totale? Réelle? Des traits non-métriques dentaires observés[1].....169
Tableau 16 : Définition des types de lésions observées, et temporalité.....182
Tableau 17 : Fréquence des types de traumatismes observés (n= nombre d'observations).....183

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier Mme Caroline Parent, archéologue en charge du projet à la Ville de Québec, pour son soutien exemplaire et son excellente gestion des situations délicates auxquelles nous avons été confrontés. Sa coordination efficace avec le Service d'arpentage et le Service de Communication de la Ville de Québec, auxquels nous offrons également nos remerciements, a permis de mener à bien le projet.

Nous souhaitons souligner l'intérêt et le soutien de M. Denis Robitaille, chargé de projet en patrimoine culturel au Monastère de l'Hôpital Général de Québec, tout au long des fouilles. Également, nous remercions Mme Hélène Robitaille du centre d'archives du Monastère des Augustine pour son aide dans la recherche de documents et de plans anciens. Les découvertes faites sous la rue Saint-Anselme ont suscité un grand intérêt au sein de la communauté archéologique et scientifique et nous devons de chaleureux remerciements à plusieurs experts qui nous ont fourni des pistes de réflexion, des identifications et des documents historiques précieux. Nous remercions particulièrement M. Serge Rouleau, archéologue retraité de la Ville de Québec, pour ses connaissances pointues du contexte historique auquel nous faisons face. Nous soulignons également l'apport de Mme Julie Toupin et M. Paul-Gaston L'Anglais, spécialistes en culture matérielle, M. Luc Nicole-Labrie, historien à la CCBN pour le transfert de documents historiques pertinents, et M. Dan Sivilich, spécialiste des balles de plomb du côté américain, pour son expertise sur ces artefacts.

Ce projet fut l'occasion de rencontres et d'échanges avec la nation wendat par l'entremise de l'équipe du bureau du Nionwentsïo. La sensibilité entourant les restes humains attribuables à des ancêtres des Premiers Peuples a mené à des apprentissages et des ajustements en cours d'analyses, mais le tout a surtout contribué à positionner la dimension humaine et culturelle de la découverte dans le présent. Nous remercions chaleureusement la Nation Wendat pour le partage de leurs valeurs et leur collaboration dans le projet.

Enfin, nous tenons à souligner le dévouement et le travail rigoureux mené par l'équipe de fouille sur le terrain sans qui la documentation de ce contexte unique n'aurait pas été possible.

INTRODUCTION ET MANDAT

Au printemps et à l'été 2024, la ville de Québec, par l'entremise de la compagnie Charles-Auguste Fortier Inc. (CAF), a procédé à des travaux de réaménagement dans le secteur de la rue Caron, dans le quartier Saint-Roch (figure 1). Ces travaux avaient été précédés d'une phase d'inventaire en 2023, menant à la découverte de vestiges associés à un bâtiment industriel datant de la fin du XIX^{e} siècle, ainsi qu'à des structures de quais dans le secteur des rues Prince-Édouard et Caron (Ethnoscop 2025). L'historique des interventions et des découvertes archéologiques justifiait la poursuite d'une supervision archéologique des travaux de réaménagement du quadrilatère formé par les rues Saint-Anselme, Simon-Napoléon-Parent, du Prince-Édouard et Caron, correspondant principalement au site CeEt-982 (figure 2). C'est dans ce contexte que la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie, afin d'assurer la supervision archéologique des travaux d'excavation associés au projet.

Les travaux ont commencé par une supervision archéologique du réaménagement de la rue Caron et des rues avoisinantes, du 30 avril au 11 juin 2024 (tableau 1). Toutefois, c'est lors de la supervision du décapage de l'assiette de voirie sous la voie ouest de la rue Saint-Anselme, au nord de l'intersection avec la rue du Prince-Édouard, qu'une fosse d'inhumation collective a été découverte le 22 mai 2024. Cette découverte a conduit à l'agrandissement du site CeEt-600, déjà associé à l'Hôpital Général. En conséquence, le mandat initial a été modifié pour intégrer des fouilles bioarchéologiques et des ressources nécessaires pour mener à bien le travail, selon les nouveaux objectifs archéologiques. Tous les travaux archéologiques ont été réalisés sous le permis de recherche 24-GAIA-01, lequel a été ajusté pendant le mandat pour permettre une fouille exhaustive du contexte funéraire découvert.

Les objectifs du mandat se résumaient à ces points suivants :

- Assurer l'expertise et la supervision archéologique du projet d'aménagement de la rue Caron, incluant les fouilles de sauvetage et l'identification des vestiges impactés par les travaux.

- Documenter les vestiges, analyser les données archéologiques et récupérer les artefacts, en respectant les normes de la Ville de Québec et du ministère de la Culture et des Communications.
- Proposer des mesures d'atténuation pour protéger les vestiges importants et émettre des recommandations pour les futures excavations dans les zones non touchées.
- Discuter des aspects archéologiques à prendre en compte pour les futurs travaux dans le secteur.

Tableau 1 : Chronologie des principales étapes entourant les travaux archéologiques

30 avril – 11 juin 2024	Supervision des travaux d'excavation. Découverte de vestiges associés aux bâtiments industriels du XIX^{e} et XX^{e} siècle.
22 mai 2024	Découverte d'une concentration d'ossements humains sous la voie ouest de la rue Saint-Anselme, au nord-est du cimetière de l'Hôpital Général.
23 mai 2024	Nettoyage de la surface et identification d'une fosse d'inhumation. Mise en place du carroyage.
24 mai 2024	Consolidation de la voie est de la rue Saint-Anselme à l'aide de butées de béton.
28 mai 2024	Installation des clôtures sécurisant le site. Début des fouilles.
29 mai 2024	Installation d'un abri permanent sur l'aire de fouille.
11 juin 2024	Première séance de photogrammétrie et de scan 3D.
25 juin 2024	Deuxième séance de photogrammétrie et de scan 3D.
28 juin 2024	Accueil des médias sur le site pour annoncer la découverte.
10 juillet 2024	Troisième séance de photogrammétrie et de scan 3D.
16 juillet 2024	Consolidation et prélèvement d'une balle de plomb logée dans la scapula du 31Cj300. Accueil d'un vidéaste qui filme le processus.
24 juillet 2024	Quatrième séance de photogrammétrie et de scan 3D.
1er août 2024	Retrait des derniers ossements de la fosse.
7 août 2024	Fin des derniers sondages exploratoires, démontage de l'abri. Découverte de la seconde fosse d'inhumation.
20 août 2024	Remblayage de l'aire de fouille et remise en place de la voie ouest de la rue Saint-Anselme.

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention.

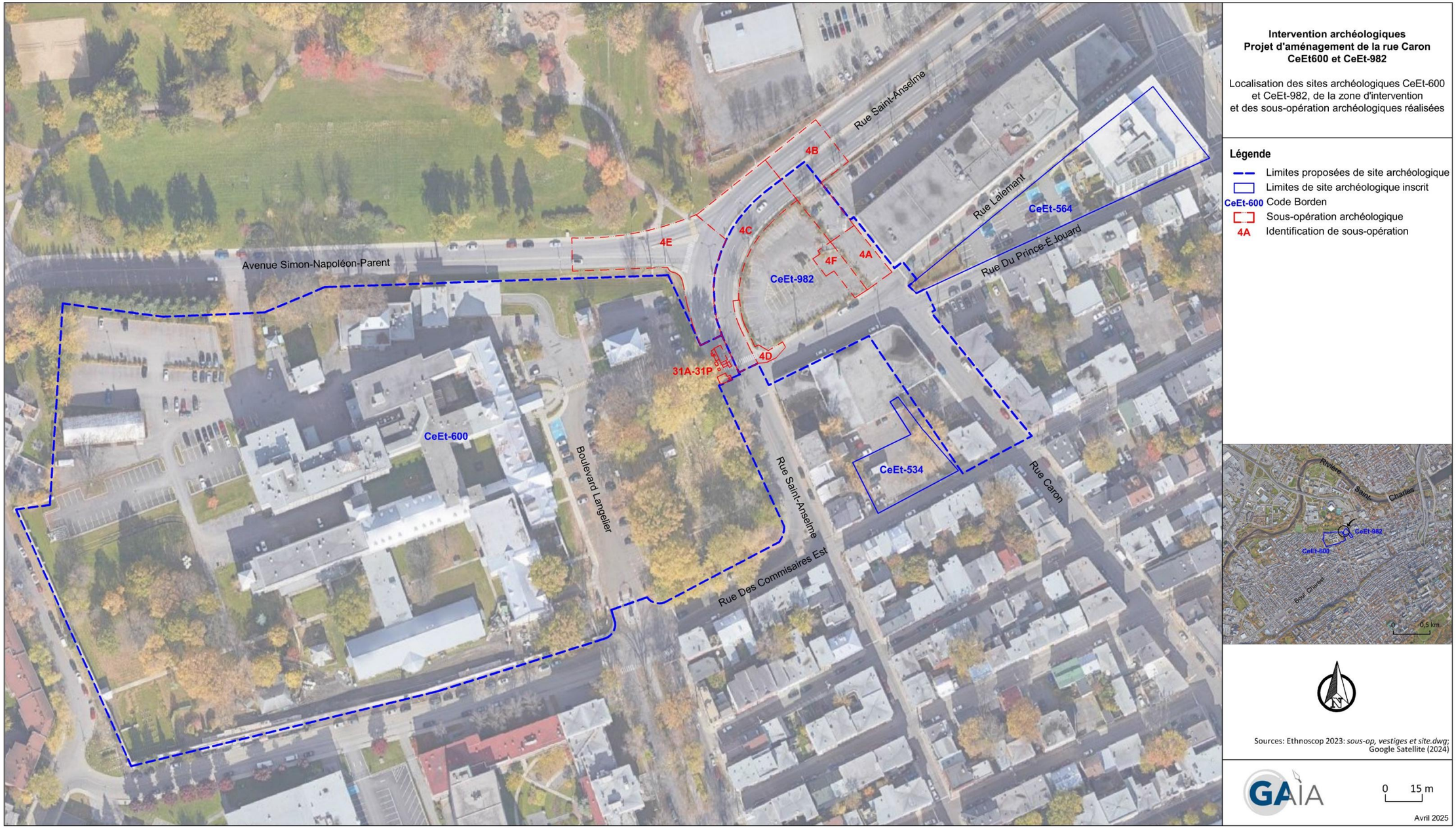

Figure 2 : Localisation de l'aire d'intervention et des sites archéologiques avoisinants.

1. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET PALÉOHISTORIQUE

Le secteur à l'étude se trouve en basse-ville de Québec, dans le quartier Saint-Roch. Bien qu'aujourd'hui le quartier se trouve à une certaine distance de la rivière Saint-Charles, il faut considérer que celle-ci a été déviée vers la fin des années 1950, et que le lit orignal de la rivière se trouvait directement en bordure nord de notre secteur, environ à la hauteur de la rue Simon-Napoléon-Parent. En effet, notre zone d'étude se trouvait à l'origine dans la portion concave d'un imposant méandre suivant directement en amont celui de la Pointe-aux-Lièvres. Le secteur d'étude se trouve à une élévation comprise entre 9,50 et 7,00 m ANMM. Notons toutefois que la portion nord du secteur a sans doute été fortement rehaussée lors du remblaiement de l'ancien lit de la rivière Saint-Charles. À l'origine, les rues Saint-Anselme et Caron semblent avoir été alignées avec d'anciens petits cours d'eau ayant entaillé le terrain naturel en bordure de la rivière, formant des ravins visibles sur les plans anciens.

Le retrait glaciaire a été suivi dans la région d'étude d'une transgression marine qui a atteint entre 180 et 230 mètres ANMM (figure 3). Vers 12 500 ans cal. AA, toute la colline de Québec était submergée par la mer de Goldthwait. Par la suite, le rebond isostatique a fait émerger tranquillement les terres bordant le fleuve Saint-Laurent. Localisé dans la vallée de la rivière Saint-Charles, et à faible altitude, le secteur d'étude n'aurait connu son émersion définitive qu'à partir d'environ 5 000 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 87). La vallée de la

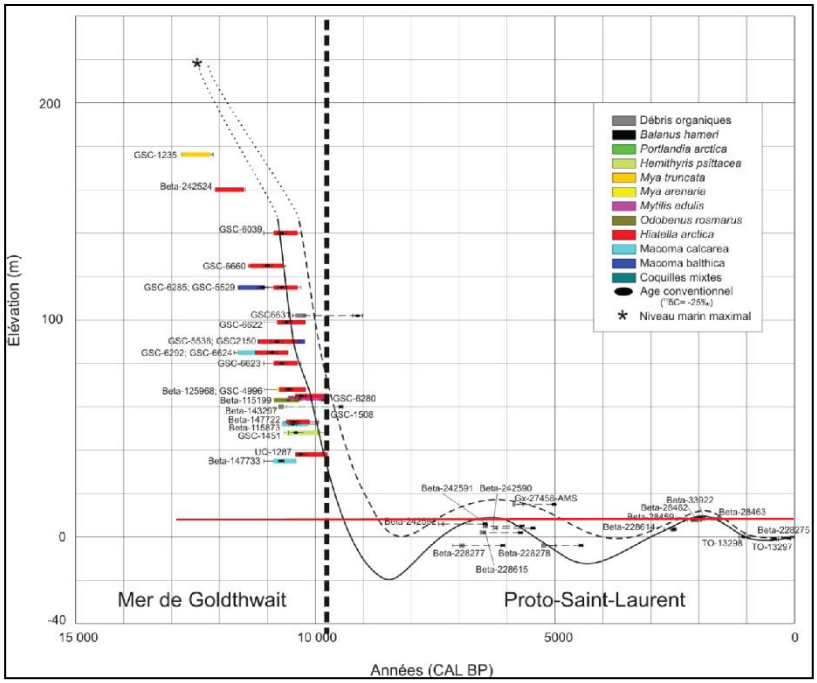

Figure 3 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.
(Lamarche 2011 : 87)

rivière Saint-Charles a toutefois connu un premier épisode d'émersion entre 9 500 et 7 000 ans cal. AA, au moment où on enregistre un épisode de bas niveau marin dans l'estuaire du Saint-Laurent (Dionne 1987). Lors de la Transgression laurentienne (6 000 à 3 200 ans cal. AA), un paléo-chenal du proto-Saint-Laurent s'est réactivé et la vallée de la rivière Saint-Charles a été à nouveau inondée jusqu'à une altitude d'environ 15 m ANMM. Cette transgression aurait façonné la terrasse qu'occupe aujourd'hui la rue Saint-Vallier. Entre 2 500 et 1 000 ans cal. AA, une autre transgression marine associée à la phase Mitis fera remonter de nouveau le niveau marin jusqu'à environ 8 m ANMM en basse-ville de Québec (Lamarche 2011 : 134). La transgression de Mitis est à l'origine du niveau de terrasse se trouvant vis-à-vis la rue Prince-Édouard. Enfin, un dernier niveau de terrasse se trouvant à 5-6 mètres ANMM, occupe les berges actuelles de la rivière Saint-Charles dans notre secteur (Garneau 1997).

Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, la région de Québec se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (ministère des Ressources naturelles et des Forêts 2016). L'établissement de cet environnement s'est fait de manière progressive dans les siècles suivant la déglaciation. Les grands ensembles de la couverture végétale actuelle du Québec se sont stabilisés vers 5 000 AA (Richard 1985 : 51).

En ce qui a trait aux sols naturels dans le secteur d'étude, ceux-ci sont caractérisés par des alluvions marins et estuariens relativement fins. Il s'agirait de sédiments intertidaux de types gleysol orthique et luvisol gris gleyifié déposés lors du retrait des eaux fluviales à la suite de la transgression laurentienne, et par des apports de la rivière Saint-Charles (Morneau 1989, dans Rouleau 2011 : 67).

1.1. Contexte paléohistorique

Le secteur à l'étude se trouvant à une élévation d'environ 8 mètres ANMM, celui-ci aurait émergé à plusieurs reprises dans les 8 500 dernières années. Toutefois, ce n'est qu'à partir d'environ 1 500 ans AA que le niveau marin se stabilise suffisamment pour assécher définitivement le secteur d'étude et le rendre habitable (Lamarche 2011 : 87). Un peu plus en hauteur dans la

Basse-Ville, on soupçonne cependant l'appartenance de quelques traces d'occupation à la période de l'Archaïque moyen (7 000 à 6 000 AA) ou récent (6 000 à 3 000 AA). En effet, des artefacts en pierre taillée ont été découverts dans des niveaux naturels sur le boulevard Langelier (CeEt-884) et la rue Jérôme (CeEt-894), à une altitude moyenne de 16,50 m ANMM (Fortier, dans Rouleau 2011 : 62). L'aspect émoussé des pièces lithiques et la nature des dépôts dans lesquels elles ont été découvertes suggèrent que le site a été altéré par la Transgression laurentienne. De plus, deux interventions sur le site de l'Hôpital Général ont mené à la découverte de composantes paléohistoriques. Un inventaire mené en 1991 par Claude Chapdelaine a permis d'identifier la bordure d'une paléo-terrasse et des sols contenant des artefacts paléohistoriques sur le terrain du monastère (Chapdelaine *et al.* 1993). L'absence de poterie et l'émoussage des pièces ont mené l'archéologue à associer ces découvertes à la période du Sylvicole moyen. Enfin, une intervention menée par Yves Chrétien au sud de l'infirmerie de l'Hôpital Général a mené à l'identification de couches contenant des artefacts paléohistoriques, dont des outils en pierre taillée et polie, ainsi que des éclats en chert et en quartz. Malgré l'absence d'objets diagnostiques, l'âge de ces contextes est estimé à environ 5 800 à 4 400 ans AA, soit avant la Transgression laurentienne (Chrétien et Bernier 2002 : 31).

2. CONTEXTE HISTORIQUE

2.1. Le site de l'Hôpital Général (CeEt-600)

2.1.1. Le Régime français

Jusqu'au premier tiers du XIX[e] siècle, l'historique du secteur d'intervention est principalement lié à celui d'institutions religieuses qui possèdent les terres avoisinantes. D'abord convoité par Champlain comme un site idéal pour y développer le noyau institutionnel d'une nouvelle ville, le site aujourd'hui occupé par l'Hôpital Général, ainsi que deux cents arpents de terre l'entourant, est concédé aux Récollets en 1623. Ces derniers y font construire un couvent et une chapelle en 1627, mais doivent rapidement abandonner leurs terres, chassés de Québec à la suite de la prise de la ville par les frères Kirke en 1629. Ce n'est qu'en 1670 que la communauté religieuse sera invitée à revenir en Amérique et reprendre possession de leur institution en bordure de la rivière Saint-Charles. En 1677, les Récollets érigent une nouvelle chapelle et un corps de logis (figure 4).

Figure 4 : Établissement des Récollets, en bordure de la rivière Saint-Charles.
(Robert de Villeneuve, *Carte des Environs de Quebec…*, 1685-1686. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)

Une quinzaine d'années plus tard, ils sont cependant à nouveau contraints de déménager lorsque leur monastère et une partie de leurs terres sont concédés à Monseigneur Jean-Baptiste de La

Croix de Chevrières de Saint-Vallier, afin d'y bâtir un hôpital. Ce changement de cap s'inscrit dans les préoccupations de l'époque en lien avec la mendicité croissante dans la colonie. Dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, des hôpitaux généraux sont construits dans plusieurs grandes villes de France, et la prise en charge institutionnelle des personnes dans le besoin se fait sentir jusqu'en Amérique (Cloutier 2001 : 4). L'Hôpital Général de Québec est ainsi bâti en 1692, et confié l'année suivante à la congrégation des sœurs Augustines qui opèrent également à l'Hôtel-Dieu de Québec (figure 5). En 1701, les Augustines de l'Hôpital Général forment une communauté distincte. Mgr de Saint-Vallier dirigera l'hôpital de 1698 jusqu'à sa mort en 1727.

La vocation des Augustines est avant tout orientée vers le soin des « pauvres, infirmes, vieillards, orphelins, aliénés et femmes de mauvaise vie » (Ville de Québec 2025). En 1717, on construit d'ailleurs un bâtiment possédant plusieurs cellules et des voûtes au nord du cimetière, destiné à y loger des femmes atteintes de troubles mentaux. Les « loges des aliénés » seront agrandies en 1723 pour y accueillir également des hommes. Plusieurs autres bâtiments seront construits à partir de la fin du XVII[e] siècle, et la paroisse de Notre-Dame-des-Anges sera officiellement créée en 1721. Au début du XVIII[e] siècle, on construit, en périphérie des bâtiments principaux, un moulin à eau (1702) à l'embouchure du Grand Ruisseau, un moulin à vent (1709), une ménagerie (1726), une buanderie (1732), une maison pour les domestiques (1738) et une grange-étable (1739) (Trépanier 2002 : 26).

Figure 5 : Secteur de l'Hôpital Général en 1710
Beaucours et Vaudreuil (1710), *Plan de Québec*, Bibliothèque nationale de France, A. N. C. NMC42983

Le cimetière paroissial, surnommé le « cimetière des Pauvres », sera officiellement ouvert en 1728, bien que des inhumations aient possiblement eu lieu dans la décennie précédente (Cloutier 2001 : 5). Notamment, certaines sépultures provenant du cimetière des Récollets y auraient été déplacées en 1710 lors de la construction des appartements de Mgr de Saint-Vallier. Le cimetière de l'Hôpital Général connaîtra toutefois sa plus grande utilisation au cours d'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de la ville de Québec.

2.1.2. L'Hôpital Général et la Guerre de Conquête (1754-1760)

Au début du XVIII[e] siècle, l'Hôpital Général soigne de manière anecdotique des soldats des troupes coloniales et des Compagnies franches de la Marine. Les soins apportés sont cependant à la charge du roi, qui rétribue la moitié du solde à la Communauté. Afin de remédier à leurs dettes croissantes, les Augustines demanderont officiellement en 1752 la permission de prendre en charge des malades issus de l'armée (Bronze 2001 : 24-25). Cette décision désignera *de facto*

l'Hôpital Général comme un hôpital de guerre lors du conflit prenant place dans les années suivantes.

Dès 1754, des tensions commerciales et territoriales s'installent dans les colonies américaines, annonçant une montée des hostilités entre la France et l'Angleterre. Des escarmouches ont d'ailleurs lieu en Pennsylvanie entre des miliciens américains, dirigés par George Washington, et des troupes de la marine française. En réponse à cette escalade des tensions, c'est d'abord six bataillons d'infanterie qui sont envoyés en Amérique au printemps 1755 par la France (Bronze 2001). Les années qui suivront verront des arrivées croissantes de troupes durant l'été et l'automne, lesquelles seront déployées sur l'immense territoire qu'occupe la Nouvelle-France à l'époque. Comme capitale, Québec sert de carrefour de communication et d'acheminement de matériel, de troupes et de tout ce qui a trait à la défense de la colonie.

Les combats ne sont cependant pas l'aspect le plus meurtrier des guerres à cette époque. Le transport transatlantique des armées par bateaux engendre de nombreuses épidémies. À l'été 1755, 400 soldats et marins français sont soignés à l'Hôpital Général. L'année suivante, 280 personnes atteintes de la peste débarquent d'un seul navire. En 1757, d'importantes épidémies éclatent et en l'espace de trois jours plus de 1 000 soldats et marins malades affluent à l'Hôpital. On les place dans les dortoirs, au noviciat et même dans l'église. Les religieuses n'y échappent pas non plus et des 22 atteintes de fièvre, 10 en décèdent (Bronze 2001 : 25). Il en va de même pour l'année 1758. Les décès sont nombreux parmi les troupes à Québec pour ces années qui précèdent les affrontements de 1759 et 1760. Les annales des Augustines, ayant gardé un registre des enterrements dans le cimetière pendant ces années, dénombrent près de 350 morts du côté de l'armée française pour la seule année de 1757 (Bronze 2001 : 127).

Si le début du conflit est ponctué par plusieurs victoires françaises écrasantes, notamment au fort Chouaguen (14 août 1756), au fort William Henry (9 août 1757) et au fort Carillon (8 juillet 1758), l'année 1758 marque un tournant décisif dans la guerre de Conquête. La forteresse de Louisbourg capitule le 26 juillet après un siège de six semaines. Détenant ce point stratégique dans la défense de l'entrée du golfe du Saint-Laurent, les Britanniques peuvent dès lors planifier

leur invasion qui mènera à la prise de Québec l'année suivante. Au printemps 1759, l'inquiétude est palpable dans la capitale. Louis-Joseph de Montcalm, lieutenant-général et commandant en chef des forces armées françaises en Nouvelle-France, prépare activement la défense. Des retranchements sont construits sur toute la côte de Beauport jusqu'à la rivière Montmorency. On fortifie de nombreuses sections de la ville, notamment le pont enjambant la rivière Saint-Charles, à quelques pas de l'Hôpital. On coule également des navires à son embouchure pour en bloquer l'accès aux bateaux anglais. Alors que des éclaireurs font état de plus de 160 voiles de navires battant pavillon britannique approchant l'île d'Orléans vers le 21 juin, la population se réfugie à l'extérieur de la ville, à la campagne, ou vers Trois-Rivières et Montréal.

La flotte anglaise, constituée de 320 navires dont 49 vaisseaux de guerre, arrive devant Québec le 27 juin, et avec elle plus de 9 000 soldats (Charbonneau dans Bernier *et al.* 2008 : 141). Les Britanniques installent des camps en trois endroits clés, soit la pointe ouest de l'île d'Orléans, où ils y établissent un hôpital de fortune, sur la rive est de la rivière Montmorency, et à la Pointe de Lévy. C'est à partir de ce promontoire que les batteries anglaises bombarderont Québec à partir du 13 juillet 1759, et pour les deux mois suivants. Durant ce siège, la ville, en grande partie désertée, est réduite en cendres par les bombardements qui sont faits surtout de nuit à l'aide, entre autres, de bombes incendiaires (Andrès et Willemin-Andrès 2018).

Au moment du siège, la défense française du général Montcalm en place à Québec se compose d'environ 17 000 hommes, en grande partie des miliciens. Les troupes régulières françaises sont formées de 2 403 soldats des troupes de terre régulières de différents régiments, de 1 108 soldats des troupes de la Marine et 2 100 hommes de la Marine. De son côté, la milice canadienne compte à elle seule 11 325 enrôlés, dont 4 800 appartiennent au gouvernement de Québec, 4 200 au gouvernement de Montréal et 1 100 du gouvernement de Trois-Rivières. On dénombre également 840 miliciens de la Ville de Québec, 35 miliciens affilié au Séminaire, 150 hommes de la milice acadienne, ainsi qu'un corps de cavalerie de 200 hommes (Charbonneau dans Bernier *et al.* 2008).

2.1.3. Implication autochtone dans la Guerre de Conquête[1]

Pour les Américains, la guerre prenant place sur le continent au milieu du XVIII[e] siècle est connue sous le nom de la *French and Indian War*, et non sans raison. En effet, les Français bénéficient à l'époque d'un immense réseau d'alliances avec les Premières Nations qui s'étend, vers l'ouest, au-delà des Grands Lacs et jusque dans les Prairies. Leurs principales nations alliées se trouvent toutefois en périphérie de la Vallée du Saint-Laurent, où certaines se sont d'ailleurs installées de manière plus permanente au courant du XVII[e] ou de la première moitié du XVIII[e] siècle. Parmi ces nations dites domiciliées, l'on compte les Outaouais (Anichinabés), les Abénaquis (W8banaki), les Malécites (Wolastoqiyik), les Hurons (Wendat), les Micmacs (Mi'gmaq) et les Iroquois (Mohawk), formant l'alliance des sept nations (Beaulieu 2000). À celles-ci s'ajoutent notamment les Renards (Mesquakies) et Poutouétamis (Potawatomis), venant d'aussi loin que le Wisconsin pour défendre Québec, et dont on mentionne l'arrivée de 200 ou 300 guerriers le 24 juin 1759 (Fauteux 1922 : 22). Le journal de Malartic mentionne même la présence de Sioux en date du 13 juillet 1759 (Lacoursière et Quimper 2009 : 83).

Les Montagnais (Innus) et les Têtes de Boules (Atikamekw), bien qu'apparaissant très peu dans les récits de l'époque, ne sont pas épargnés par les effets de la guerre et du siège qui paralyse le commerce des fourrures pendant plusieurs années. Absent de la plupart des témoignages d'époque, on peut supposer qu'ils n'ont été que faiblement impliqués dans les combats entourant le siège de Québec, mais qu'en tant que nations alliées aux Français, leur implication économique les ait occupées à d'autres types de fronts, notamment dans les postes de traite de la Côte-Nord et de l'arrière-pays (Ratelle 1987).

Chez les Premiers Peuples du XVIII[e] siècle, la culture guerrière était un aspect central de la vie politique et était transmise aux garçons dès leur plus jeune âge. La guerre prenait alors la forme de raids et d'assauts rapides qui visaient surtout à capturer des prisonniers, à venger les morts faits lors d'autres raids, et à récupérer des scalps. De retour au village, les rituels de deuil pour

[1] Dans cette section, les nations autochtones sont nommées par leur ethnonyme historique en usage au XVIII[e] siècle, suivi, entre parenthèses, de l'ethnonyme d'usage actuel.

les guerriers perdus et pour les captifs avaient lieu, puis la vie quotidienne reprenait son cours (Viau, 1997). Ainsi, la guerre faisait partie intégrante de la vie de plusieurs communautés autochtones. Dès leur adolescence, les jeunes hommes commençaient leur apprentissage en accompagnant les plus vieux. Chez les groupes iroquoiens, l'initiative d'une guerre relevait en premier lieu des hommes d'expérience, et puis elle devait être confirmée par le conseil des femmes.

Les groupes de guerriers autochtones servent peu lors des batailles menées à l'européenne, en rangées, mais soutiennent plutôt les forces régulières françaises sur les flancs en tiraillant l'ennemi depuis le couvert de la forêt ou de buissons (Lacoursière et Quimper 2009 : 268). En effet, les Autochtones sont omniprésents dans les entrées de journaux des principaux témoins des évènements du siège de Québec en 1759 et 1760. La plupart du temps, on les mentionne pour des actions militaires, des raids et escarmouches qu'ils entreprennent aux côtés de miliciens canadiens, mais on ne distingue cependant pas toujours leur nation d'appartenance. On estime le nombre de guerriers autochtones à environ 1 800 en périphérie de Québec au moment du siège (Lacoursière et Quimper 2009 : 13). Ces altercations sont nombreuses et causent bien souvent une poignée de victimes et de prisonniers chez le camp adverse. Les groupes de guerriers autochtones ciblent couramment les camps et les retranchements britanniques, notamment le quartier général de Wolfe sur la rive est de la rivière Montmorency. Par exemple, on mentionne le 17 juillet 1759, dans le *Journal du Siège*, un raid mené par des Outaouais (Anichinabés) et Folles Avoines (Menominee) contre le camp britannique du Sault Montmorency, faisant, rapporte-t-on, quarante-cinq morts ou blessés, et trois prisonniers (Fauteux 1922 : 38). Les Folles Avoines (Menominee) sont originaires, comme les Poutouétamis (Potawatomis) et les Renards (Mesquakies), de la région de la Baie-Verte dans l'état du Wisconsin. Ces unités de guérilla sont généralement dirigées ou à tout le moins attribuées à un commandant qui répond aux forces armées françaises (figure 6). Cela ne semble toutefois pas être systématique, et plusieurs intermédiaires qui apparaissent dans les écrits de l'époque agissaient de leur propre chef contre l'ennemi.

C'est notamment le cas de Charles-Michel Mouet de Langlade, un métis né à Michillimakinac d'un père français trafiquant de fourrures et d'une mère anichinabée, la sœur du chef outaouais Nissowaquet. Dans les années précédant la Guerre de Conquête, Langlade acquiert énormément d'influence chez diverses nations de la région des Grands Lacs et dirige des groupes de guerriers dans plusieurs raids contre des Britanniques et Américains qui empiètent dans la sphère commerciale française. Par exemple, en 1752, accompagné de guerriers Odawa (Ottawa/Outaouais), Poutouétamis (Potawatomis) et Ojibwe (Chipewa/Anichinabés), il détruit l'établissement de Pickawillany en Ohio, un village miami établi par les Britanniques pour disputer le contrôle des fourrures. Ce raid se termina par la consommation rituelle du chef Miami et d'un Anglais. Dès le début de la guerre, il participe à des expéditions guerrières pour les Français, notamment aux forts Duquesne (1755) et William-Henry (1757). Durant l'été 1759, Langlade et plus de mille guerriers composés principalement d'Odawas (Ottawa/Outaouais), de Poutouétamis (Potawatomis) et de Folles Avoines (Menominees) rassemblés à Michillimackinac se portent à la défense de Québec (Trap 1980). Tout au long du siège, ces troupes autochtones aguerries joueront un rôle clé dans les raids contre les Britanniques, particulièrement du côté de la rivière Montmorency où sont campées les deux armées.

À ce propos, on souligne à plusieurs reprises dans des rapports d'époque les demandes d'appui adressées aux autorités pour des initiatives militaires venant de ces groupes d'armes s'exerçant à une tout autre guerre que celle de Montcalm, Bougainville et du Chevalier de Lévis. Par exemple, on observe dans le *Journal du Siège* en date du 18 juillet 1759 :

> Hyer au soir le Sieur Langlade, officier et interprèste des sauvages, a traversé 4 à 500 sauvages; ce matin il a envoyé demander du renfort à M. de Lévy afin d'attaquer une garde de 10 à 1 200 hommes; il n'attaquera peut-être que la nuit prochaine; Dieu veuille qu'il réussisse.
>
> (Fauteux 1922 : 39)

Or, les généraux accordent trop peu d'importance à ces actes militaires non orthodoxes, pourtant très efficaces, et de Lévis n'accordera pas les hommes demandés pour l'expédition de Langlade, laquelle n'aura qu'un effet mitigé sur l'ennemi.

Les raids et autres actions de guérilla seront pourtant déterminants tout au long du conflit et feront véritablement régner un climat de peur chez les troupes britanniques. La culture guerrière des Premiers Peuples implique différentes formes de cruauté, comme le scalp (figure 7), qui dérange énormément les Européens. Bien que l'on dénonce souvent cet acte de violence jugé inutile et barbare, on l'utilise néanmoins dans les deux camps pour semer la terreur. En réponse aux atrocités vécues par son armée, Wolfe en viendra à offrir cinq guinées pour chaque scalp d'Autochtone qui lui sera rapporté. On peut également le lire dans une lettre du Brigadier George Townshend datée du 27 juillet à Montmorency : « *The General strickly forbids the inhuman practice of scalping, except when the enemy are Indians, or Canadians dressed like Indians.* » (Lacoursière et Quimper 2009 : 14).

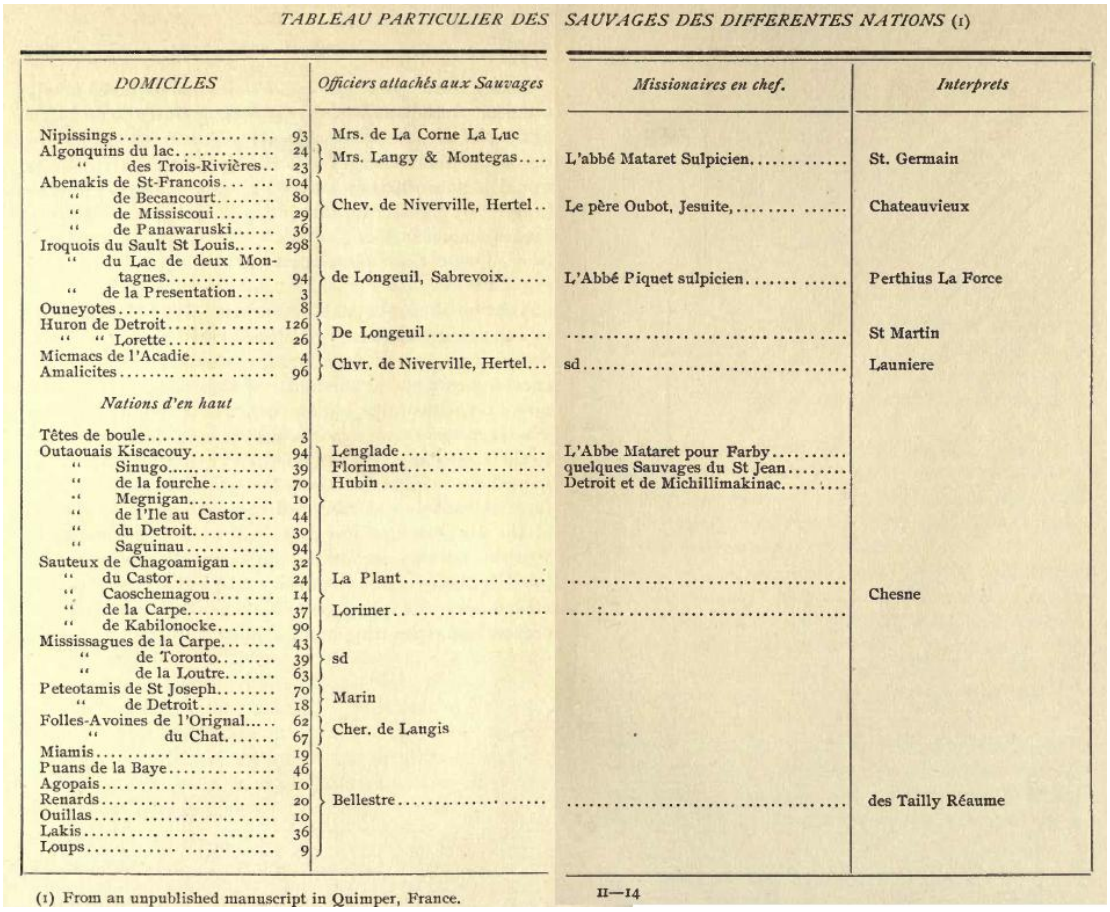

TABLEAU PARTICULIER DES SAUVAGES DES DIFFERENTES NATIONS (1)

DOMICILES		*Officiers attachés aux Sauvages*	*Missionaires en chef.*	*Interprets*
Nipissings	93	Mrs. de La Corne La Luc		
Algonquins du lac	24	Mrs. Langy & Montegas	L'abbé Mataret Sulpicien	St. Germain
" des Trois-Rivières	23			
Abenakis de St-Francois	104			
" de Becancourt	80	Chev. de Niverville, Hertel	Le père Oubot, Jesuite,	Chateauvieux
" de Missiscoui	29			
" de Panawaruski	36			
Iroquois du Sault St Louis	298			
" du Lac de deux Montagnes	94	de Longeuil, Sabrevoix	L'Abbé Piquet sulpicien	Perthius La Force
" de la Presentation	3			
Ouneyotes	8			
Huron de Detroit	126	De Longeuil		St Martin
" " Lorette	26			
Micmacs de l'Acadie	4	Chvr. de Niverville, Hertel	sd	Launiere
Amalicites	96			
Nations d'en haut				
Têtes de boule	3			
Outaouais Kiscacouy	94	Lenglade	L'Abbe Mataret pour Farby	
" Sinugo	39	Florimont	quelques Sauvages du St Jean	
" de la fourche	70	Hubin	Detroit et de Michillimakinac	
" Megnigan	10			
" de l'Ile au Castor	44			
" du Detroit	30			
" Saguinau	94			
Sauteux de Chagoamigan	32			
" du Castor	24	La Plant		Chesne
" Caoschemagou	14			
" de la Carpe	37	Lorimer		
" de Kabilonocke	90			
Mississagues de la Carpe	43			
" de Toronto	39	sd		
" de la Loutre	63			
Peteotamis de St Joseph	70	Marin		
" de Detroit	18			
Folles-Avoines de l'Orignal	62	Cher. de Langis		
" du Chat	67			
Miamis	19			
Puans de la Baye	46			
Agopais	10			
Renards	20	Bellestre		des Tailly Réaume
Ouillas	10			
Lakis	36			
Loups	9			

(1) From an unpublished manuscript in Quimper, France.

II—14

Figure 6 : Tableau représentant l'implication des différentes nations autochtones lors de la Guerre de Conquête.

(Doughty et Parmelee 1901 vol. 2 : 208-209)

Si les Britanniques sont dès le début de la guerre grandement désavantagés sur le plan des alliances avec leurs voisins autochtones, ils ne sont pas entièrement étrangers à l'art de la diplomatie amérindienne et réussissent tant bien que mal à unir leurs forces avec une poignée de nations. Parmi elles on compte les Onondagas, les Mohegans, les Mingos, les Delawares et les Shawanoes (Shawnee), qui s'impliqueront par moment dans certains affrontements du côté américain, surtout au début de la guerre (Doughty et Parmelee 1901 vol. 2 : 204-205). On note également la présence à Québec de Mohicans, que les Français appellent les Loups, notamment lors de la capture par des Abénaquis de trois de leurs guerriers. Ces derniers accompagnaient deux officiers anglais transportant une lettre du Général Amherst adressée à Wolfe le 25 août 1759 (Fauteux 1922 : 59). Il est cependant clair que la participation autochtone au conflit du côté britannique est bien moins importante lors du siège de Québec que du côté français.

L'unité anglo-américaine des *Roger's Rangers* ne se prive toutefois pas d'engager des combats à la manière autochtone. Habitués aux méthodes de guérilla dans les précédents affrontements qui prennent place à la frontière avec les Treize-colonies au début du conflit, ces miliciens américains agissent comme une unité d'infanterie légère et rapide, servant à faire des reconnaissances et frapper des cibles éloignées. Ils ont la réputation d'être particulièrement cruels. C'est entre autres les *Roger's Rangers* qui ravageront les campagnes en aval de Québec au mois d'août et septembre 1759. Le 23 août, les *Rangers* combattent des Canadiens et Autochtones dans le secteur de Saint-Joachim et se livrent, selon plusieurs témoignages, à divers actes de cruautés et pratiquent le scalp sur les défenseurs du village, dont le curé, après avoir incendié l'église, les fermes et les maisons des environs (Fraser 1759 : 13-14, Lacoursière et Quimper 2009 : 14). Ces *Rangers* ne participeront pas à la prise de Québec le 13 septembre, mais seront plutôt envoyés faire un raid au village Abénaquis d'Odanak où ils firent quelques dizaines de victimes dont 22 femmes et enfants (Bruchac 2006).

Figure 7 : Représentation d'un guerrier autochtone portant des mitasses, un mousquet, un tomahawk, des peintures de guerre et un scalp dans sa main.

(George Townshend, 1751-1758, *An Indian War chief completely equipped with a scalp in his hand*, National Portrait Gallery, NPG 4855(73))

2.1.4. Les affrontements de 1759

Par sa localisation à l'extérieur des remparts de la ville, l'Hôpital Général de Québec deviendra une sorte de zone neutre et un refuge pour la population durant le siège. En plus des civils et

des défenseurs de la ville, des soldats britanniques, faits prisonniers, y sont également soignés occasionnellement.

En juillet et en août 1759, l'armée britannique fait plusieurs tentatives de débarquements qui se soldent en échecs. Plusieurs escarmouches ont lieu du côté de Beauport et près des chutes Montmorency. La bataille du 31 juillet à cet endroit fut d'ailleurs désastreuse pour les troupes du général James Wolfe. Appuyés par un barrage d'artillerie et des frappes navales, plus de 1 000 grenadiers tentèrent de prendre d'assaut les redoutes situées du côté ouest de la chute Montmorency. La confusion dans le déplacement des troupes et l'avenue d'un violent orage durant la bataille menèrent les Britanniques à se replier. On estime que cette bataille leur coûta plus de 400 hommes (Stacey 2009). Les annales des Augustines nous révèlent des informations intéressantes sur l'évènement en ce qui a rapport au traitement des blessés et à l'implication autochtone dans la bataille :

> « Les nations sauvages, souvent nécessaires à notre secours, nous sont préjudiciables dans ces occasions. Leurs cris et leurs défis intimidèrent nos ennemis, qui, au lieu de soutenir la charge à la quelle ils s'étaient exposés, retournèrent précipitamment a leurs vaisseaux et nous laissèrent maîtres du champ de bataille. On fit transporter avec beaucoup de charité leurs blessés à notre Hôpital, malgré la fureur des sauvages qui voulaient leur lever la chevelure suivant leur usage. »
>
> (*Relation de ce qui s'est passé au Siège de Québec et de la Prise du Canada par une religieuse de l'Hôpital général de Québec* : 7)

Au courant du mois d'août, l'armée anglaise redouble d'efforts pour gagner un pied à terre du côté de Québec et pouvoir mener l'assaut final, avant l'arrivée de l'hiver. On tente des débarquements près de Neuville le 9 août, puis à Saint-Augustin le 30, mais ces efforts sont contrecarrés par les troupes du colonel de Bougainville, qui assurent la protection de la rive nord entre Québec et la rivière Jacques-Cartier.

Enfin, tôt le matin du 13 septembre, les troupes de Wolfe réussissent à gravir l'escarpement menant aux Plaines d'Abraham. Les Anglais ayant monté une fausse attaque simultanée à Beauport, le débarquement à l'anse au Foulon prend Montcalm et son armée par surprise. Ceux-

ci quittent les retranchements de Beauport vers 6h45 et pressent le pas pour venir défendre la ville à l'ouest des remparts. Toute la matinée, les troupes britanniques, au nombre d'environ 3 000, s'organisent en lignes de bataille, de l'emplacement actuel des plaines d'Abraham jusqu'au chemin Sainte-Foy, pendant que des groupes de guerriers autochtones, des Wendats notamment, harcèlent les troupes à partir du flanc nord. Un témoignage du chef wendat Ouiharalithe (Petit-Étienne), qui a assisté à cet évènement nous est parvenu :

> « Les armées françaises et canadiennes s'étendaient des chutes Montmorency à la rivière Saint-Charles. J'accompagnais mon grand-père Tsa-wa-wan-hi, le grand chef des Hurons, quand il joignit l'armée à Beauport avec 60 ou 70 de nos hommes matures, en plus de quelques jeunes hommes. La mousqueterie fut entendue pour la première fois à Cap-Rouge. - Nos Guerriers se précipitèrent de l'autre côté de la Saint-Charles à toute vitesse, afin de prendre part à la bataille. […]
>
> Mon Grand-père était trop âgé pour maintenir le rythme de ses Guerriers. Il voulait que je l'accompagne, mais juste au moment où il aperçut les Hurons et fut sur le point de se joindre à eux, il m'ordonna de retourner; je lui obéis; mais ne revins sur mes pas que sur une courte distance, et me cachai pour observer ce qui se passait. Je n'ai pas vu grand'chose de la bataille. »
>
> (Anonyme 1828 : « lndian Lorette ». *The Star and Commercial Advertiser / L'Étoile et Journal du commerce* 11, 13 février)

Charles de Langlade dirige pour sa part des guerriers Outaouais et possiblement Poutouétamis (Potawatomis), positionnés au côté des Wendats sur le flanc gauche des lignes britanniques.

En incluant les garnisons laissées au lieu du débarquement, les forces anglaises totalisent 4 829 hommes (Doughty et Parmelee 1901, vol. 3 : 122). Vers 8h du matin, Montcalm dispose ses troupes devant la ville et analyse la situation en espérant l'arrivée de Bougainville par l'arrière des lignes britanniques. Ses forces comptent environ 4 400 hommes et quelques canons. Le général décide d'attaquer rapidement avant que l'ennemi se fortifie et lance l'attaque vers 10h. Les Britanniques assemblés sur deux lignes attendent fermement l'avancée des troupes françaises jusqu'à une distance très rapprochée, rendant leurs première et deuxième salves de mousquets dévastatrices. En moins de 30 minutes, l'armée française est en déroute et se replie vers

Beauport. Wolfe meurt sur le champ de bataille. En retraitant, Montcalm est atteint par un tir de mitraille et sera enterré le lendemain dans l'église des Ursulines.

Les Autochtones positionnés au nord maintinrent un feu constant sur les Anglais avant même le début de la bataille, et suivant celle-ci pour couvrir la retraite des troupes françaises. Un témoignage du petit-fils de Langlade relatant sa participation à la bataille des plaines d'Abraham fournit un portrait intéressant de l'évènement :

> « […] he never saw so perfectly cool and fearless a man on the field of battle […] when his gun barrel had got so hot, from repeated and rapid discharges, that he took occasion to stop a little while that it might cool, when he would draw his pipe from his pouch, cut his tobacco, fill his pipe, take a piece of punkwood, and strike fire with his steel and flint, and light and smoke his pipe, and all with as much sang froid as at his own fireside; and having cooled his gun and refreshed himself, would resume his place, and play well his part in the battle. »
>
> (Grignon 1887 : 218, cité dans Trap 1980 : 79)

Outre ces généraux, les pertes humaines sont considérables des deux côtés. Du côté britannique, l'officier John Knox compte 61 morts et 603 blessés à la suite de la bataille. Le général Townshend, quant à lui, avance des chiffres légèrement différents : 71 morts, 591 blessés et 3 disparus. Les Français pour leur part dénombrent, selon un rapport du chevalier de La Pause, 150 morts, dont 13 officiers et 370 prisonniers. De son côté, le gouverneur Vaudreuil évoque la mort de 44 officiers et plus de 600 soldats tués ou capturés (Bronze, 2001; MacLeod, 2008b). Les blessés semblent toutefois très nombreux et on recense 193 décès survenus à l'Hôpital Général, où ils sont tous transportés, dans les heures et les jours qui ont suivi (Bronze 2001 : 121).

> « Nous étions au milieu de morts et de mourants que l'on nous amenait par centaines à la fois dont plusieurs nous touchaient de très près. »
>
> (Annales du Monastère de Notre-Dame-Des-Anges – Hôpital Général de Québec 1743-1793… Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, HG-A-13.14.1.1.4, p. 129)

Dans la nuit du 13 au 14 septembre 1759, l'armée britannique investit les faubourgs et se présente aux portes de l'Hôpital Général :

> « Pandt. la nuit du treize au quatorze les ennemis firent de grand mouvement, ils furent reconnôitre le passage après avoir été jusque dans le faubourg de St Roch, enfin ils vinrent sur les minuit à l'hopital general ou etoient tous les blessés, ou ils mirent selon le quartel une sauvegarde, ils posterent une autre garde au moulin qui coupoit le passage du chemin de la petite riviere, une troisième garde au moulin, à tan au dessus de la coste d'Abraham ou ils ont établie une redoute, dans laquelle ils avoient deux pieces de canons qui tirerent des le soir sur les deux vaisseaux embossés à la petite rivière […] »
>
> (*Journal de Foligné,* dans Doughty 1901, vol. 4, p.207)

L'armée anglaise étant aux portes de la ville à préparer un assaut, et devant la grogne des habitants qui subissent toujours le siège dans la ville, le commandant Ramesay qui s'occupe de la garnison de Québec signe la reddition de la ville le 18 septembre. La ville revient maintenant aux mains du gouverneur James Murray. Quant à l'armée française maintenant dirigée par De Lévis, elle se retire vers Montréal pour préparer une contre-offensive au printemps.

Durant l'hiver, les troupes britanniques et la population de Québec souffrent énormément du manque de vivres, de logis décents et de maladies. De nombreux soldats sont victimes du scorbut. Le décompte est d'ailleurs très frappant : 2 312 membres de la garnison anglaise ont été hospitalisés et 682 sont décédés (Charbonneau dans Bernier *et al.* 2008). En décembre 1759, le capitaine John Knox note dans son journal :

> *The weather is now become inconceivably severe, and our soldiers grow numerous in the hospitals; some, who died within these few days, are laid in the snow until the spring, the ground being, at this time, impenetrably bound up with frost.*
>
> (Knox 1769 : 229)

L'Hôpital Général déborde ainsi de blessés, de malades et de pensionnaires. Une garde d'une trentaine d'hommes y est logée, et des escarmouches ont lieu tout l'hiver (Religieuse de l'Hôpital général de Québec 1855 : 12). Le docteur Russel, chirurgien pour l'armée britannique, est attitré à la gestion des malades et des blessés à l'Hôpital Général (Knox 1769). Les soldats français convalescents y sont retenus prisonniers par l'armée anglaise, de crainte qu'ils rejoignent les forces de Lévis à Montréal ou au fort Jacques-Cartier. Certains réussissent malgré tout à quitter

Québec, grâce à l'aide des Augustines (Religieuse de l'Hôpital Général de Québec 1855 : 16; Malartic dans Lacrousière et Quimper 2009 : 221-222).

2.1.5. La bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760 et le siège du Chevalier de Lévis

Se synchronisant avec le dégel du fleuve Saint-Laurent, le Chevalier de Lévis et son armée de 7 160 hommes partent de Montréal le 20 avril 1760 et s'assemblent à Deschambault pour préparer l'attaque de la capitale. Les troupes formées de 4 140 soldats réguliers, de 2 751 miliciens canadiens et de 270 Autochtones se présentent sur le plateau de Québec le 27 avril (Charbonneau dans Bernier *et al.* 2008 : 143-144). Le gouverneur Murray, informé de l'attaque, déploie immédiatement son armée pour aller à la rencontre de Lévis sur la position avantageuse des buttes à Neveu. Une courte escarmouche éclate dans le secteur de Sainte-Foy, mais le mauvais temps fait replier Murray pour attendre au lendemain. Dans sa retraite il fait sauter l'église de Sainte-Foy qui servait alors de poste avancé et de dépôt de munitions. Le matin du 28 avril, il mobilise à nouveau son armée à l'extérieur des remparts. Ses troupes sont toutefois très affaiblies par la maladie et on doit requérir les soldats directement de l'hôpital. Ceux qui ne sont pas en état de se rendre sur le champ de bataille se font équiper de leurs mousquet, baïonnette et munitions dans l'éventualité où l'ennemi s'emparerait des bâtiments (Knox 1769 : 243-245). Comme pour la bataille du 13 septembre 1759, les lignes de batailles s'étirent pratiquement sur toute la largeur du plateau de Québec, entre le coteau Sainte-Geneviève et l'actuel parc des plaines d'Abraham. Le combat dura plusieurs heures au cours desquelles Britanniques et Français se disputent l'avantage. Des combats rapprochés d'une extrême violence ont lieu, particulièrement dans le secteur du moulin Dumont, dans l'actuel Parc des Braves le long du chemin Sainte-Foy. Au terme des affrontements, les Français réussissent à mettre les troupes de Murray en déroute et les poursuivent même jusqu'aux portes de la ville (Religieuse de l'Hôpital Général de Québec 1855, Lacrousière et Quimper 2009).

Le bilan de la bataille est très lourd. Malgré leur victoire, les Français dénombrent 266 morts et 773 blessés. On compte du côté britannique 292 morts, 837 blessés et 53 prisonniers (MacLeod 2008b : 276). De Lévis fait creuser des retranchements dans le sol gelé des plaines et installe son armée et ses batteries pour mener le siège. Il mise sur l'arrivée des renforts qu'il

demanda l'automne précédent au Roi, et il espère que ceux-ci devanceront les renforts britanniques. L'armée de Lévis prend également possession des faubourgs et de la banlieue de Québec. Le soir du 28 avril, elle reprend en main l'Hôpital Général :

> « Leur perte fut d'environ 1 200 hommes, leur armée n'était que d'environ 4,000 hommes. Ils laissèrent plus de 200 morts sur le champ de bataille; nous n'eûmes pas plus de 4,000 qui prissent part à cette action, dont la brigade de La Reine, les sauvages, les volontaires, nombre de détachements et beaucoup de miliciens qui restèrent en arrière. […] Il y avait un hôpital hors la ville où était une garde anglaise. On y envoya une garde et tous nos blessés ainsi que ceux des ennemis qui étaient restés sur le champ de bataille et qui étaient en état d'être transportés. Les autres furent placés dans des maisons en arrière […] »
>
> (La Pause, *Mémoires et papiers du Chevalier de la Pause*, *1755-1761* : 113)

Cette garde sera assurée par le chevalier et Comte Maurès de Malartic, blessé d'un boulet de canon durant la bataille Malartic nous offre des informations intéressantes sur le contexte de l'Hôpital Général au printemps 1760, ainsi que sur les travaux de retranchements de Lévis. Chez les sœurs Augustines, la situation est des plus catastrophiques après la bataille du 28 avril. L'hôpital étant déjà débordant de malades, on peut s'imaginer la calamité de la situation lorsqu'arrivèrent des centaines et centaines de blessés supplémentaires :

> Il faudrait une autre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir. Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avions eus des magasins du Roi, il en restait encore autant à placer. Nos granges et nos étables étaient remplies de ces pauvres malheureux. Il nous aurait été, aussi, difficile d'en trouver le temps. Nous avions dans nos infirmeries soixante et douze Officiers, dont il en mourut trente trois. On ne voyait que bras et jambes coupés. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manqua; nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises.
>
> (*Relation de ce qui s'est passé au Siège de Québec et de la Prise du Canada par une religieuse de l'Hôpital général de Québec* : 21)

Au lendemain de la bataille, Malartic indique que plusieurs des officiers et soldats blessés la veille sont morts sans toutefois les dénombrer. Il semble en effet que l'urgence de la situation n'ait pas

permis le décompte des morts et des inhumations comme il avait été possible de le faire après les évènements du 13 septembre 1759. Le 1er mai, il commente l'arrivée de matériel par bateau en provenance de Montréal. Les Britanniques soignés à l'Hôpital Général semblent toujours atteints du scorbut :

> Même nombre de troupes et de travailleurs à la tranchée qu'hier. Le feu des assiégés a été vif. Notre flotte a débarqué de l'artillerie, des munitions, du fourrage et des effets pour l'hôpital. Les chemins sont si mauvais qu'il a été difficile de les faire parvenir à leur distination. Les assiégés ouvrent des embrasures sur tout le front de l'attaque. Le général Murray a envoié à l'hôpital des vivres pour ses malades et a fait demander de la perruche, qui est un excellent antiscorbutique.
>
> (Malartic, *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*, p. 321, dans Lacoursière et Quimper 2009 : 250 p.)

Alors que le siège se poursuit, il note le 5 mai 1760 :

> M. de Levis a envoié chercher les officiers anglois qui sont à l'hôpital général pour les faire embarquer pour Monreal. Le général a envoié quelques pièces de gibier à M. Murray qui a fait porter à l'hôpital trois barriques de vin pour ses malades.
>
> (Malartic, *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*, p. 322, dans Lacoursière et Quimper 2009 : 252 p.)

Mais le siège de Lévis, bien que très préoccupant pour la garnison britannique, n'est que peu efficace en raison d'un manque flagrant de munitions et de vivres. Ses batteries étant positionnées à grande distance des murs, il épuise rapidement la poudre et doit se limiter à 200 coups de canon par jour, alors que l'adversaire, du haut des remparts, cause de graves dommages aux batteries et à ses hommes. Le 9 mai 1760, le premier navire à arriver à Québec est britannique, puis le 15 mai, trois autres navires britanniques armés arrivent au port. Les frégates soutenant le siège du Chevalier de Lévis sont coulées le 16 mai par la flotte britannique et le général, devant le triste constat que la France n'ait pas envoyé les renforts demandés, n'a d'autre choix que de se retirer. Les blessés en état de marcher suivent les troupes vers Cap-Rouge, et Malartic est laissé à l'Hôpital Général pour y commander l'arrangement convenable pour le rétablissement des malades (Lacoursière et Quimper 2009 : 256).

2.1.6. Les inhumations à l'Hôpital Général

Les Augustines qui s'occupent de soigner les blessés à l'Hôpital Général ont conservé un registre détaillé des inhumations ayant eu lieu *dans* le cimetière des Pauvres localisé à l'ouest de la rue Saint-Anselme. On estime qu'à la suite des affrontements qui entourent le siège et la prise de Québec, plus de mille soldats français, miliciens canadiens et autochtones auraient été enterrés dans ce cimetière. Quant aux défunts non-catholiques, ils furent inhumés à l'extérieur des limites du cimetière de l'époque. À ce sujet, les archives des Augustines sont très parlantes, la première mention datant de 1759 :

> « Comme toutes les troupes Anglaises étaient a peu dexception de la secte protestante; tous leurs morts furent enterrés dans le Champs au nord-est du Cimetière en pratiquant d'énormes fosses dans lesquels on les entassait : ce qui bouleversa les terres de la manière la plus désastreuse : de sorte qu'elles exigèrent ensuite des améliorations considérables qui nous coutèrent beaucoup pour les remettre capable de culture »
>
> (Annales du monastère de l'Hôpital Général de Québec 1743-1793, pp. 142-143).

Les affrontements du printemps 1760 amènent à leur tour une grande quantité de blessés et de mourants à l'hôpital. Si les inhumations françaises catholiques sont vaguement dénombrées, on ne semble pas tenir de compte de celles des soldats britanniques. Des 229 morts et 837 blessés britanniques (Commission des Champs de Bataille Nationaux 2024), aucun n'est identifié dans les archives de l'hôpital :

> « Le chiffre des inhumations catholiques s'éleva à 210, auquel il faut ajouter un certains nombre de blessés qui furent apportés mourants, le 28 avril et dont l'Affluence et le tumulte ne permirent pas de savoir leurs noms & ... De ces 210, on comptait 26 officiers de grades, 106 soldats, le reste était des Miliciens Canadiens et Français du Pays. Les morts de l'Armée Britanniques furent enterrés sur nos terres à l'Est du Cimetière »
>
> (Annales du monastère de l'Hôpital Général de Québec 1743-1793, pp. 167-168).

Un certain flou entoure l'emplacement exact de ces sépultures, comme on parle des champs au nord-est puis des terres à l'est du cimetière. En 1761, on réitère les dommages que la guerre causa sur le terrain de l'hôpital :

> « la basse-cour, les fermes, les terres et les jardins environnants sont dans un état inculte, sans clôtures ni fossés et dans un bouleversement à faire horreur, causé particulièrement à la dernière action par les fosses pour l'enterrement des Anglais qui y périrent […] »
>
> (Extrait des annales des Archives des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec, 1761, cité dans Cloutier 2001 : 6).

Après l'année 1761, on ne trouve d'ailleurs plus aucune mention de ces inhumations dans les annales des Augustines. Un plan de 1785 (figure 8) montre cependant un espace clôturé au nord-est du cimetière qui pourrait avoir un lien avec la zone d'inhumation des soldats britanniques (Cloutier 2001 : 8).

Figure 8 : Plan de 1785 montrant un espace clôturé au nord-est du cimetière.

(Anonyme, 1785, *Plan of the town and citadel of Quebec with actual survey of the Plains of Abrahams.* Bibliothèque et Archives Canada, NMC 17048)

2.1.7. *Le régime britannique et le XIX^e siècle*

Il faut attendre quelques années après la Conquête pour que les Augustines reprennent leur vocation d'accueil et de soins aux aliénés. L'année 1776 semble marquer la reprise de cette fonction : entre cette date et l'an 1800, 45 personnes atteintes de troubles mentaux sont admises dans les loges (Porter 1977). Au début du XIX^e siècle, un acte adopté par le gouvernement du Bas-Canada intitulé « pour le soulagement des personnes affectées d'aliénation mentale » amène les autorités à demander aux religieuses d'accroître leur rôle en ce sens. Un nouveau bâtiment est construit au mois de mai 1802 pour servir de « maison de force » composée de douze cellules (figure 9). Construit à l'emplacement même des loges des aliénés, cette « Maison [...] est en pierre [et] couverte en bois [...]. L'intérieur de la bâtisse est divisé en 12 cellules ou loges qui ont chacune 9 pieds quarrés sur 9 pieds de haut; elles sont doublées en planches de pin; le plafond est recouvert en maçonnerie; cette précaution paraît avoir été prise en cas d'incendie en dehors des loges. Un corridor de 6 à 7 pieds de large se trouve entre les deux rangées de cellules; aux extrémités de ce corridor, il y a deux grandes fenêtres dont l'ouverture [sert] à renouveler l'air; c'est aussi dans ce corridor qu'[est] le poêle qui [chauffe] les cellules. » (Porter 1977 : 31). Il n'est pas entièrement clair si les anciennes loges agrandies en 1723 sont à ce moment détruites ou si des portions sont conservées (Rouleau 2017 : 46).

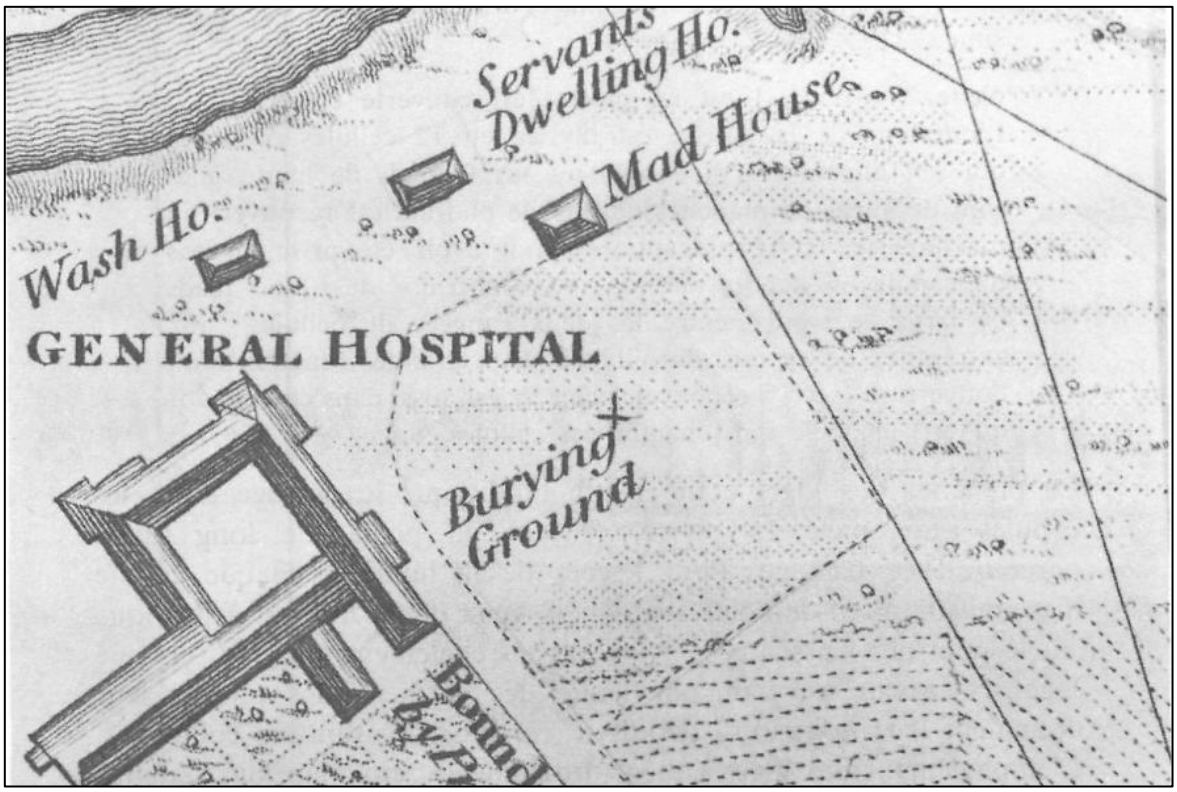

Figure 9 : Extrait du plan de Bouchette (1815) présentant les bâtiments associés à l'Hôpital Général et son cimetière.

(Joseph Bouchette, 1815, *Topographical map of the Province of Lower Canada...*, Archives Publiques du Canada)

En 1816, le docteur nommé par le gouvernement pour s'occuper des malades de l'Hôpital Général, William Hackett, soumet un important rapport de la situation. Dans son mémoire il souligne que la maison de force n'est convenable qu'à une certaine classe de malades dont le comportement est violent, et que la possibilité de convalescence par une cour ou un jardin n'a pas été prise en considération. Dès 1818, de nouvelles « cellules morales » sont ainsi construites au nord de l'Hôpital Général pour y accueillir des « personnes qui paroissent susceptibles de recouvrer leur raison » (Porter 1977 : 35). Malgré les conditions sanitaires désastreuses que revêt la maison de force de 1802, celle-ci continue d'être utilisée pour y emprisonner des aliénés. En 1821, une somme de 336 livres est allouée pour effectuer des travaux jugés indispensables sur les « anciennes loges » (Porter 1977 : 41). D'abord, une clôture de cèdre de 12 pieds de hauteurs est érigée autour du bâtiment. Également, on fait faire un « égout souterrain autour du dit

bâtiment pour décharger les immondices dans la Rivière St Charles ». Et enfin, on fait faire « une nouvelle bâtisse séparée du bâtiment où sont les cellules pour y loger la paille nécessaire aux Maniaques » (AHGQ, *Journal [1760-1825], pp. 349-350,* dans Porter 1977 : 41).

Un plan dessiné par Jean-Baptiste Larue relatant l'ouverture de nouvelles rues en 1827 permet de visualiser l'emplacement respectif des anciennes et des nouvelles loges, ainsi que l'ébauche des rues des Commissaires et Saint-Anselme contournant le cimetière des Pauvres (figure 10). Les « anciennes loges » semblent à ce moment comporter une annexe, plus petite, sur leur côté ouest, qui pourrait correspondre à la nouvelle bâtisse servant à la paille. Cette configuration est également visible sur une aquarelle présentant le chemin vers l'Hôpital Général en 1830 (figure 11).

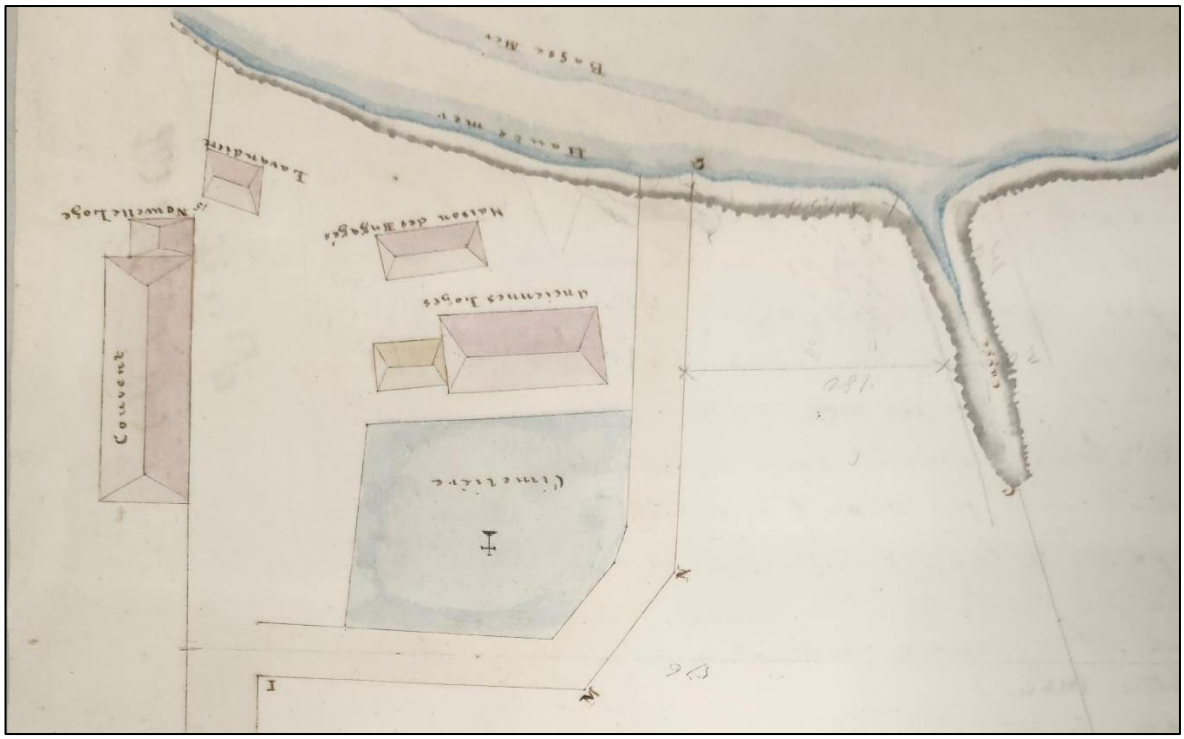

Figure 10 : *Plan d'un projet de prolongement de la rue de l'Hôpital général* (1827) sur lequel sont indiquées les « nouvelles » et les « anciennes loges ».

(Jean-Baptiste Larue, 1827, A.V.Q., P1345-0001, FC311)

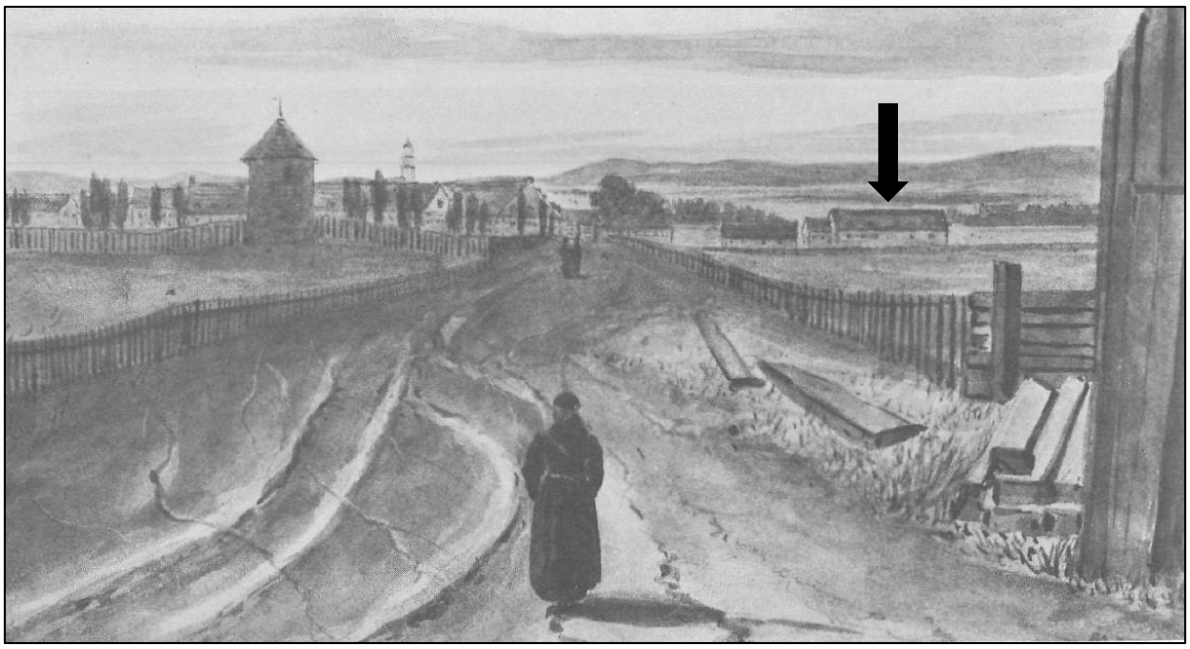

Figure 11 : : Aquarelle peinte en 1830 illustrant le moulin et le chemin menant à l'Hôpital Général. Au fond à droite ont aperçoit les loges des aliénés reconstruites en 1802.

(James Pattison Cockburn, 1830, *General Hospital near Quebec,* Archives du Monastère des Ursulines)

En 1848, on ferme le cimetière sur son côté sud et est à l'aide d'un mur de pierres (Cloutier 2001 : 25). Après le transfert des malades à l'asile de Beauport en 1845, les loges seront abandonnées et utilisées pour y stocker du bois de chauffage. En 1857, elles sont démolies pour être remplacées par un grand hangar en bois. Ce hangar de cent cinquante pieds de long par trente-six pieds de large et comportant une cave, aurait empiété au moins en partie sur les anciennes loges :

> « […] tous les matériaux seront fournis par l'entrepreneur Pierre Laberge, à l'exception de la pierre pour les piliers qui se trouvera dans la démolition des anciennes loges des insensés, qui tombent en ruines et qui est à la place où doit être mis le hangar à bois c'est-à-dire un peu plus au sud en entrant quelques pieds dans le cimetière. »
>
> (Archives des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec, Acte capitulaire, 13 février 1857. Cité dans Cloutier 2001 : 9)

En 1875, le hangar apparait sur un plan d'assurance incendie sur lequel on mentionne qu'il possède un étage et demi (figure 12). Ce bâtiment restera présent jusqu'en 1938, lorsqu'il est démoli afin d'agrandir le cimetière vers le nord (figure 13).

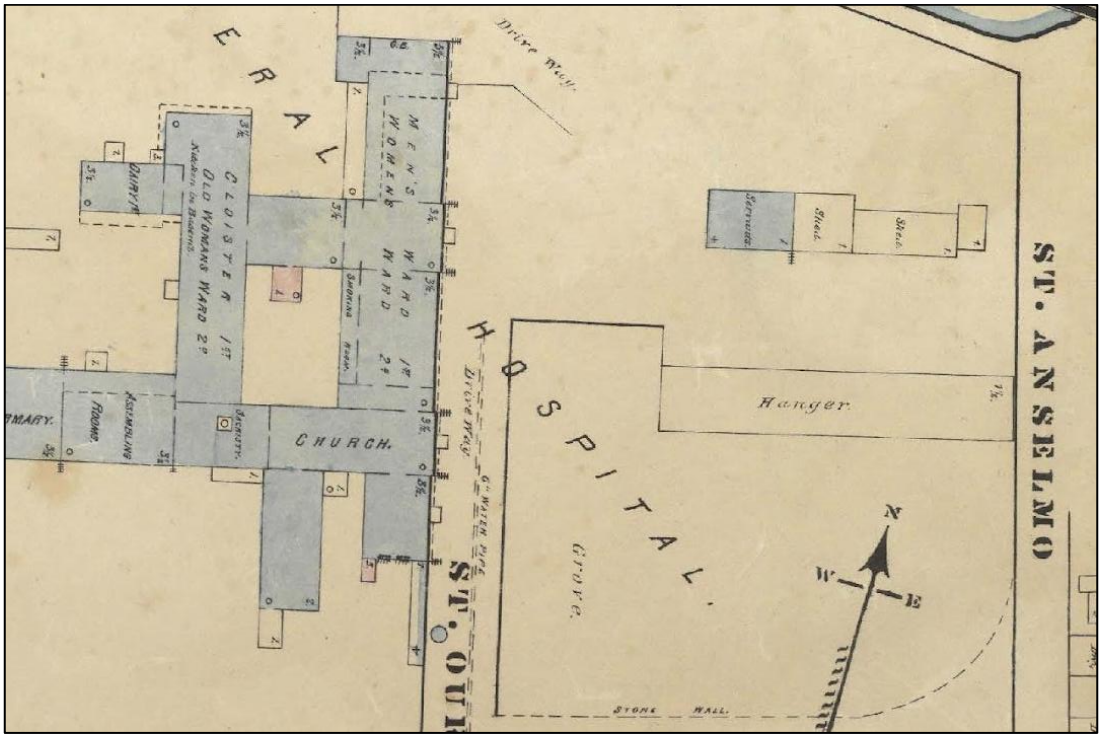

Figure 12 : L'Hôpital Général, le cimetière et le hangar en 1875. La maison des domestiques au nord possède à cette époque plusieurs rallonges.

(D.A. Sanborn et Charles E. Goad, 1875, *Insurance Plans of the City of Quebec,* BAnQ)

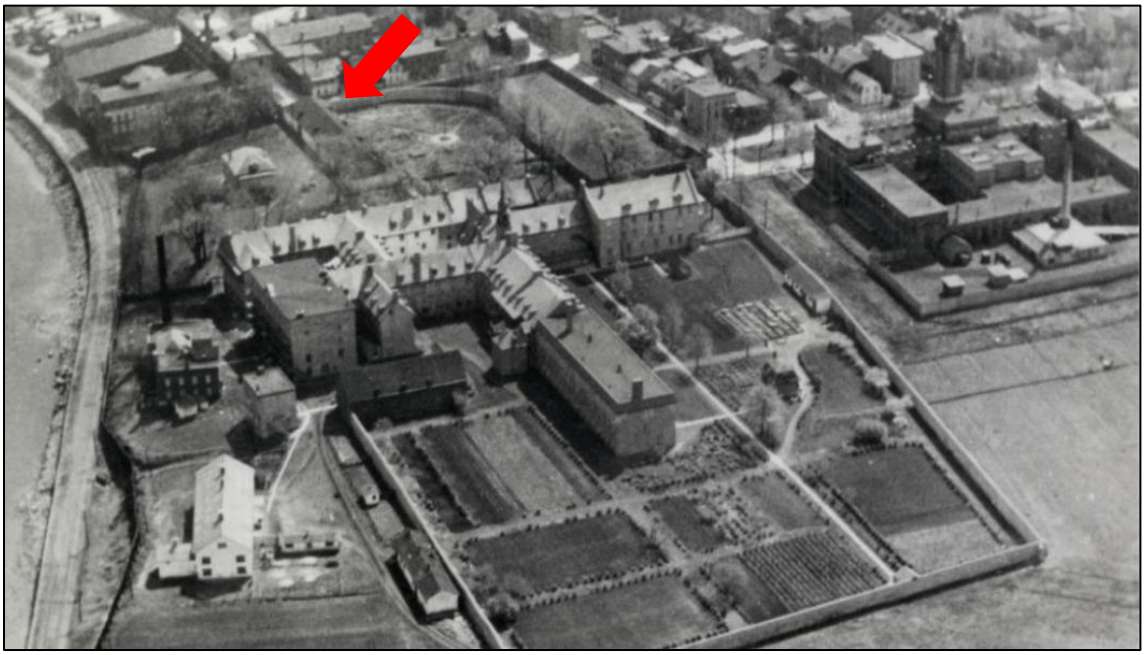

Figure 13 : Vue aérienne de l'Hôpital Général dans les années 1930. Notez la présence du hangar au nord du cimetière (flèche rouge), peu de temps avant sa démolition.

(Image tirée de Rouleau 2017 : 61, Bibliothèques et Archives Canada)

2.1.8. *Le XX^e siècle*

En 1933, la maison des domestiques construite en 1738 au nord du cimetière est remplacée par la dénommée maison du contremaître, toujours présente aujourd'hui. Quelques années plus tard, à l'occasion d'un congrès eucharistique, le hangar de bois est démoli pour embellir l'espace (Cloutier 2001 : 25). En 1938, on profite de cet espace pour agrandir le cimetière d'une dizaine de mètres vers le nord, recouvrant donc l'emplacement du hangar. Ces réaménagements ne sont probablement pas étrangers à l'implantation d'un égout-collecteur reliant l'hôpital au réseau public à cet endroit. En effet, en 1941, on amorce des travaux d'excavation sur le terrain de l'hôpital pour y poser une conduite de béton de 72 pouces de diamètre. Cette conduite d'égout est positionnée tout juste au coin nord-est du cimetière (figure 14).

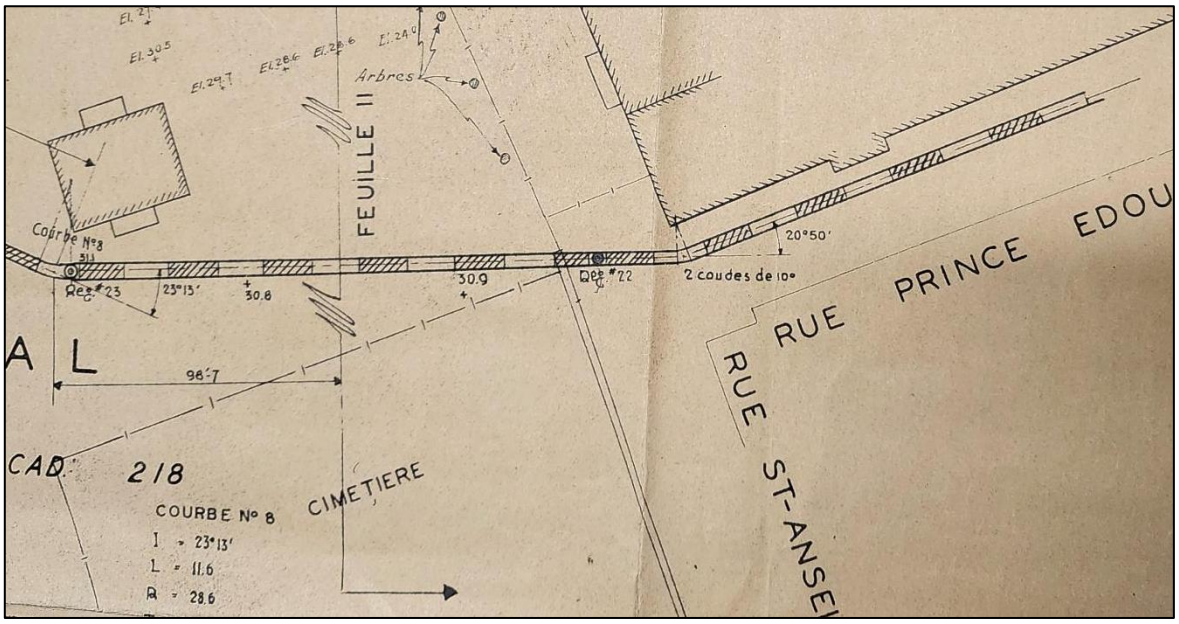

Figure 14 : Tracé de l'égout-collecteur installé en 1941 sur le terrain de l'Hôpital Général.
(Archives du Monastère des Augustines, 23.15.4.2.)

Lors de ces travaux, des ossements humains, ainsi que des vestiges de maçonnerie, sont mis au jour par les travailleurs sur la propriété de l'hôpital, tout près du mur d'enceinte le délimitant avec la rue Saint-Anselme (figure 15). Dans les journaux, on associe immédiatement ces ossements aux soldats et marins britanniques et français morts lors de la Guerre de Conquête, et les vestiges à ceux des « geôles pour les armées au temps de la cession du pays aux Anglais ».

Le Soleil, 2 août 1941 : 3-5). Il semble plutôt que les vestiges soient associés à l'une des phases des loges des aliénés qui se trouvent précisément à cet endroit.

En 1949, l'élargissement de la rue Saint-Anselme vers l'ouest empiète de 12 pieds (3,7 m) sur la limite d'origine du cimetière (Bronze 2001). Soixante-dix-sept individus sont alors exhumés et réenterrés ailleurs dans le cimetière. Enfin, en 1957, le cimetière sera agrandi de près de 20 m vers le sud, pour atteindre les dimensions qu'on lui connaît aujourd'hui. La dernière inhumation y eut lieu en 1981.

Figure 15 : Image extraite de l'article de journal relatant la découverte d'ossements humains à l'Hôpital Général. En bas à droite, on y voit le lieu exact de la découverte. Un vestige de maçonnerie est visible. Notez le mur d'enceinte en pierre du terrain de l'hôpital en arrière-plan, ainsi que la clôture de bois à gauche, nous permettant de dire que la photo a été prise vers l'est depuis le terrain de l'hôpital.

(Le Soleil, *Ossements découverts dans les jardins de l'Hôpital Général*, 2 août 1941, BAnQ 0004878815)

2.2. Les rues Caron et Prince-Édouard (CeEt-982)

Le secteur des rues Caron et Prince-Édouard partage une bonne partie de son histoire avec celle de l'Hôpital Général entre le XVII[e] et le XIX[e] siècle. À partir du milieu du XIX[e] siècle toutefois, historique du lieu diverge vers une fonction domestique et industrielle. Vers 1840, les religieuses cèdent des terrains à l'est du cimetière pour permettre de développer le secteur. La rue Caron consistait à l'origine en un cours d'eau, nommé ruisseau du Trésor. Les rives de la rivière Saint-Charles sont à cette époque occupées par des chantiers et des cours à bois, où travaillent les habitants du quartier. Au bout de la rue Caron se trouve dans les années 1850 le chantier Jamesson, où une brasserie est présente (Ethnoscop 2025 : 15). En 1879, le quadrilatère est toujours laissé vacant, et des ravins sont toujours visible sur le bord de la rivière au bout des rues Caron et Saint-Anselme (figure 16). En 1883, les religieuses cèdent également une portion de leur terrain bordant la rivière pour y construire un chemin de fer. Vers la fin du XIX[e] siècle, des industries s'installent au nord de la rue du Prince-Édouard, et à l'est du prolongement de la rue Saint-Anselme. On y trouve notamment une manufacture de gants, la *A. Pion & Co.* Cette industrie construira un imposant édifice de brique dans le quadrilatère (figure 17). Durant la Première Guerre mondiale, le bâtiment servira d'entrepôt pour la *Ross rifle Company* (figure 18).

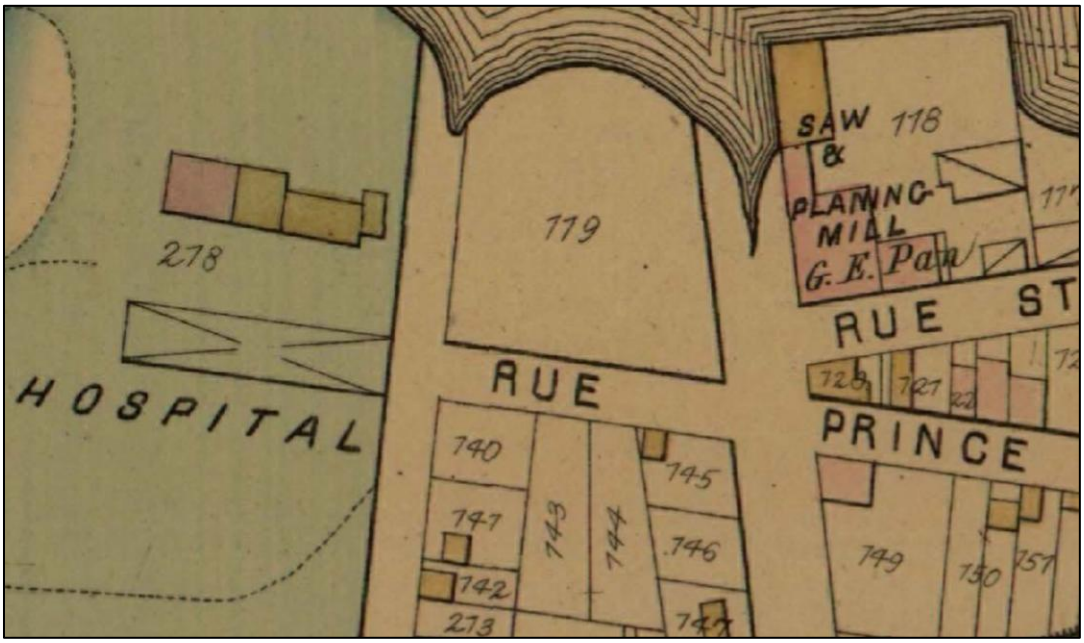

Figure 16 : Vue du secteur en 1879, notez l'embouchure du ruisseau du Trésor toujours bien présente.
(Henry Whitmer Hopkins, « *Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys* », 1879, BAnQ 0000174243)

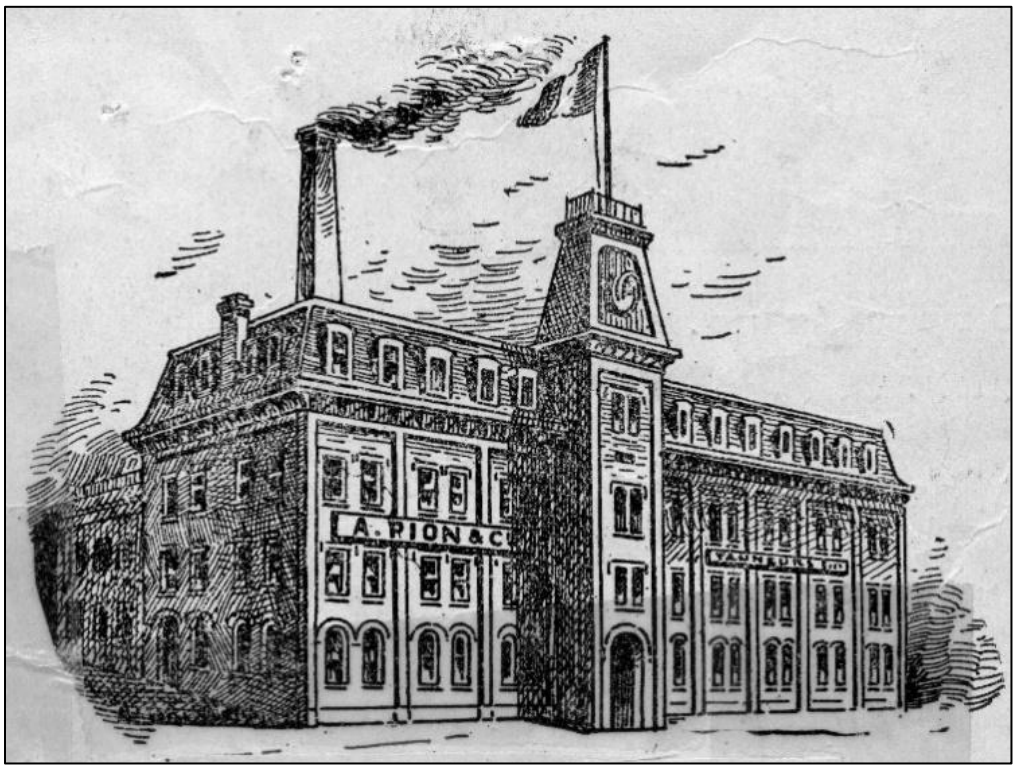

Figure 17 : Gravure représentant la A. Pion and Co., manufacture de cuirs fins, située au 344, rue du Prince-Edouard, vers 1900.

(Collection iconographique de la Ville de Québec, Archives de la Ville de Québec, CI-N0093-N009349)

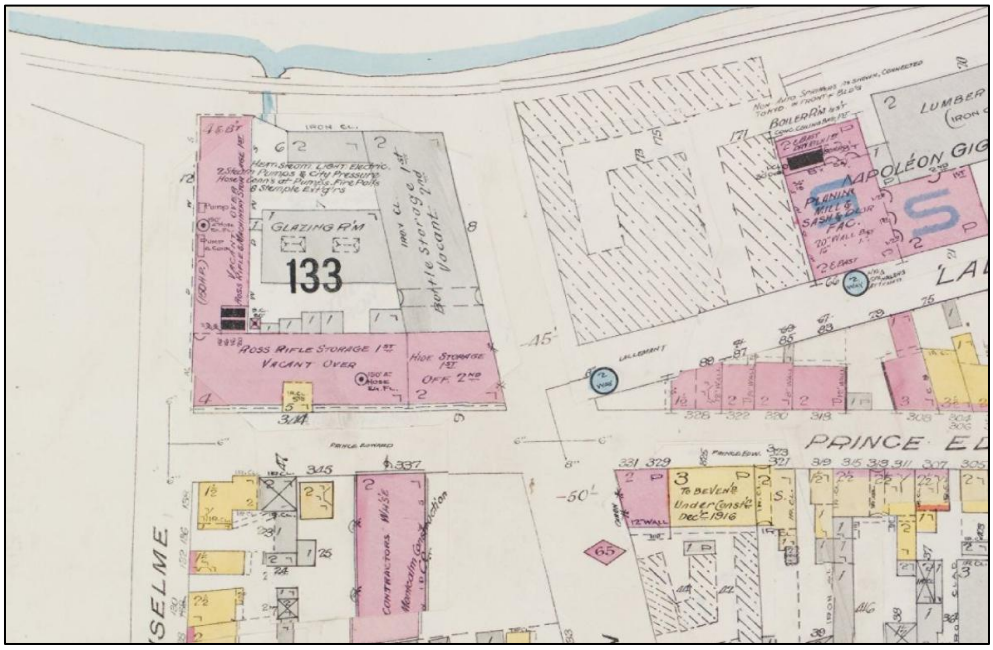

Figure 18 : *Insurance plan of the city of Quebec* (1917).

(Charles Edward Goad [1910, réédition de 1917], BAnQ 0000174395)

À partir des années 1940, de grands changements s'opèrent dans le secteur. Au début de cette décennie, l'édifice est occupé par les entrepôts de diverses compagnies, dont la *Sico Paint Ltd*, Cyrille Robitaille Enr., Légaré et Frère Ltd, et la fabrique de chaussure *Frontenac Shoe Co. Ltd*. Aux petites heures du matin le 21 décembre 1942, un violent incendie détruit le grand édifice de briques et certains immeubles avoisinants (figure 19). Les entreprises *Sico Paint Ltd* et Légaré et Frère Ltd fermeront boutique sur la rue Prince-Édouard, mais la *Frontenac Shoe Co.* demeurera propriétaire du bâtiment restant le long de la rue Saint-Anselme.

Figure 19 : Ruines de l'ancienne manufacture A. Pion & Co en décembre 1942 portant l'enseigne des entrepôts Légaré & Frère, au coin de la rue Saint-Anselme et Prince-Édouard. Notez la pente qui s'amorce vers la rivière à gauche.

(Archives de la Ville de Québec, Q-C1-14-N0018-N001817)

Tout juste avant cet incendie, le secteur des rues du Prince-Édouard et Saint-Anselme connaissent de grands travaux de construction. L'égout-collecteur reliant l'Hôpital Général au réseau public est implanté sous la rue Prince-Édouard en 1942 (figure 20). En 1949, une portion importante du méandre en amont de la Pointe-aux-Lièvres est modifiée pour rediriger le flot de la rivière Saint-Charles de manière plus directe. Le comblement du lit de la rivière dans cet ancien méandre permettra la création du parc Victoria. La même année est également élargie la rue Saint-Anselme au sud de l'intersection avec la rue du Prince-Édouard. Cette reconfiguration permet d'améliorer la circulation dans le quartier en plein développement économique. Dans les années 1950 et 1960, des bâtiments appartenant à la compagnie de bois de chauffage, de charbon et d'échafaudages Falardeau, ainsi qu'à la manufacture de chaussures Frontenac, occupent l'emprise actuelle de la rue Saint-Anselme au nord de l'intersection avec la rue du Prince-Édouard (figures 21 et 22). Le chemin de fer du Canadien Pacifique sera démantelé dans les années 1970, permettant de relier la rue Saint-Anselme au nouveau prolongement de la rue Simon-Napoléon-Parent.

Figure 20 : Photographie de la rue du Prince-Édouard (vue vers l'ouest) lors de la construction de l'égout collecteur en 1942, près du coin de la rue Caron. On voit à droite l'édifice de la *A. Pion & Co* occupé par la compagnie de peinture Sico, et à gauche le garage Morisset et Frère. En arrière-plan, on aperçoit le mur d'enceinte du terrain de l'Hôpital Général.

(Archives de la Ville de Québec, Q-D2-12-B-1175-05-N087135)

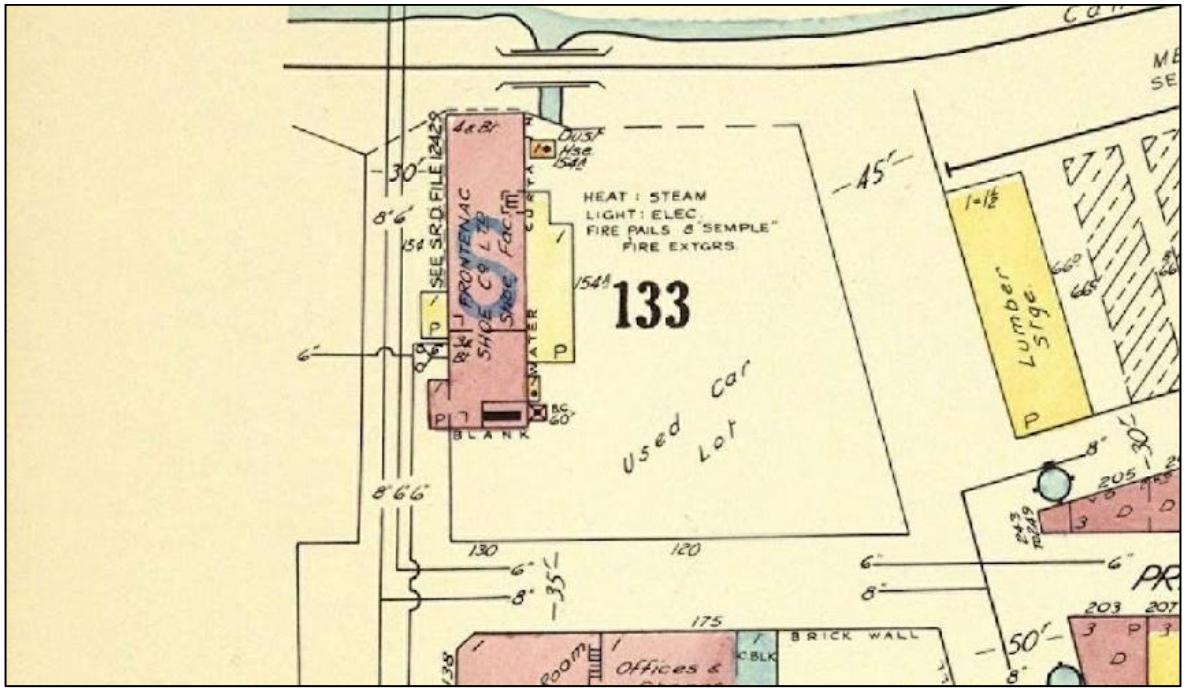

Figure 21 : *Insurance plan of the city of Quebec* (1957).

(Underwriters' Survey Bureau [1957-1961], BAnQ 0000174294)

Figure 22 : Photographie aérienne du secteur d'intervention en 1965.

(Photothèque Nationale de l'Air, VRR2642-0978)

3. RECHERCHES ANTÉRIEURES

La plupart des interventions archéologiques réalisées dans le secteur concernent le site de l'Hôpital Général (CeEt-600), sur lequel débute la recherche archéologique au début des années 1990. Nous résumons seulement ici les recherches ayant touché notre secteur d'intervention.

En 1991, Claude Chapdelaine réalise des sondages dans la cour intérieure de l'hôpital. Il y met au jour plusieurs artefacts en pierre taillée, dont plusieurs outils, et identifie le rebord d'une paléoplage qui aurait été fréquentée durant la période du Sylvicole moyen, à une période où le niveau du fleuve était toujours fluctuant (Chapdelaine 1993 : 16).

En 2001, Céline Cloutier réalise une étude de potentiel dans le cadre d'un projet de réaménagement touchant le cimetière. Cette étude s'intéresse notamment au potentiel associé à la présence de fosses communes datant de la Guerre de Conquête. L'archéologue propose deux secteurs à fort potentiel, associés à des espaces clôturés près de la maison des domestiques, et à un enclos localisé au nord-est du cimetière apparaissant sur les plans de la fin du XVIII^{e} siècle. Le rapport de 2001 présente également les résultats d'un inventaire mené dans le cimetière ayant servi à localiser le mur d'enceinte de ce dernier, bâti en 1848.

En 2005, des travaux de réfection d'infrastructures ont eu lieu au coin des rues Saint-Anselme et du Prince-Édouard, et sur le terrain de l'Hôpital Général. Ces travaux, supervisés par Yves Chrétien (2006), ont mené à l'identification de vestiges au nord du cimetière actuel. Consistant en un bâtiment formé de trois cellules en maçonnerie, les vestiges sont alors interprétés comme ceux des loges des aliénés construites en 1717. L'archéologue enregistre également des vestiges sous la rue Saint-Anselme qu'il associe aux bâtiments des entreprises Falardeau, présentes dans le secteur durant la seconde moitié du XX^{e} siècle.

En 2010, un projet de réaménagement des rues des Commissaires et Saint-Anselme par la Ville de Québec a mené à la découverte d'une vingtaine de cercueils localisé à 0,75 m sous le trottoir longeant la limite est du cimetière. La fouille de quatre d'entre eux permit de constater que les

sépultures ont été en grande partie exhumées lors des travaux d'élargissement de la rue Saint-Anselme en 1949 (Rouleau 2011). La supervision menée par Rouleau permit également d'identifier l'assise en bois du mur d'enceinte du cimetière de 1848. Les travaux d'aménagement au nord de l'intersection avec la rue du Prince-Édouard ont mené au dégagement de plusieurs sections de murs de maçonnerie associés au complexe industriel présent au début du XX^{e} siècle. Enfin, des excavations réalisées sur le terrain de l'Hôpital Général remettent au jour une section des vestiges des loges identifiés par Chrétien cinq ans auparavant. Dans son rapport, Rouleau se penche à nouveau sur l'emplacement potentiel des fosses communes des soldats britanniques de la Conquête. En se basant sur l'emplacement des vestiges identifiés comme les loges des aliénés, il propose de déplacer d'une dizaine de mètres plus au nord les zones identifiées par Cloutier en 2001. Comme le secteur au nord de la maison des domestiques présente une pente vers la rivière, on insiste alors davantage sur le stationnement situé au nord de la rue Prince-Édouard comme principal lieu de potentiel pour y retrouver les fosses (Rouleau 2011 : 31) (figure 23).

En 2017, Serge Rouleau rédige un nouveau plan de gestion des ressources archéologiques de l'Hôpital Général. Résumant et réinterprétant certaines des découvertes faites dans les années précédentes, il identifie de nouvelles mesures à mettre en œuvre pour assurer la protection des ressources archéologiques.

Enfin, dans le cadre de la première phase des travaux d'aménagement de la rue Caron, la firme Ethnoscop a procédé à un inventaire dans la portion nord de la rue du Prince-Édouard entre les rues Saint-Anselme et Caron en 2023. Cet inventaire visait notamment à valider le potentiel associé à l'emplacement des fosses communes dans ce secteur. Il permit de mettre au jour plusieurs sections de la fondation de la manufacture occupant le quadrilatère à partir de la fin du XIX^{e} siècle, ce qui a mené à la création du site CeEt-982. Des relevés de pièces de bois ont également été réalisés sur un terrain privé situé au sud de la rue Prince-Édouard, à l'angle de la rue Caron. Ces structures seraient associées à un quai datant du troisième tiers du XVIII^{e} siècle (Ethnoscop 2025).

L'ensemble de ces interventions a permis d'acquérir de nombreuses connaissances sur le site du Monastère et Hôpital Général de Québec (CeEt-600) et ces alentours (figure 24).

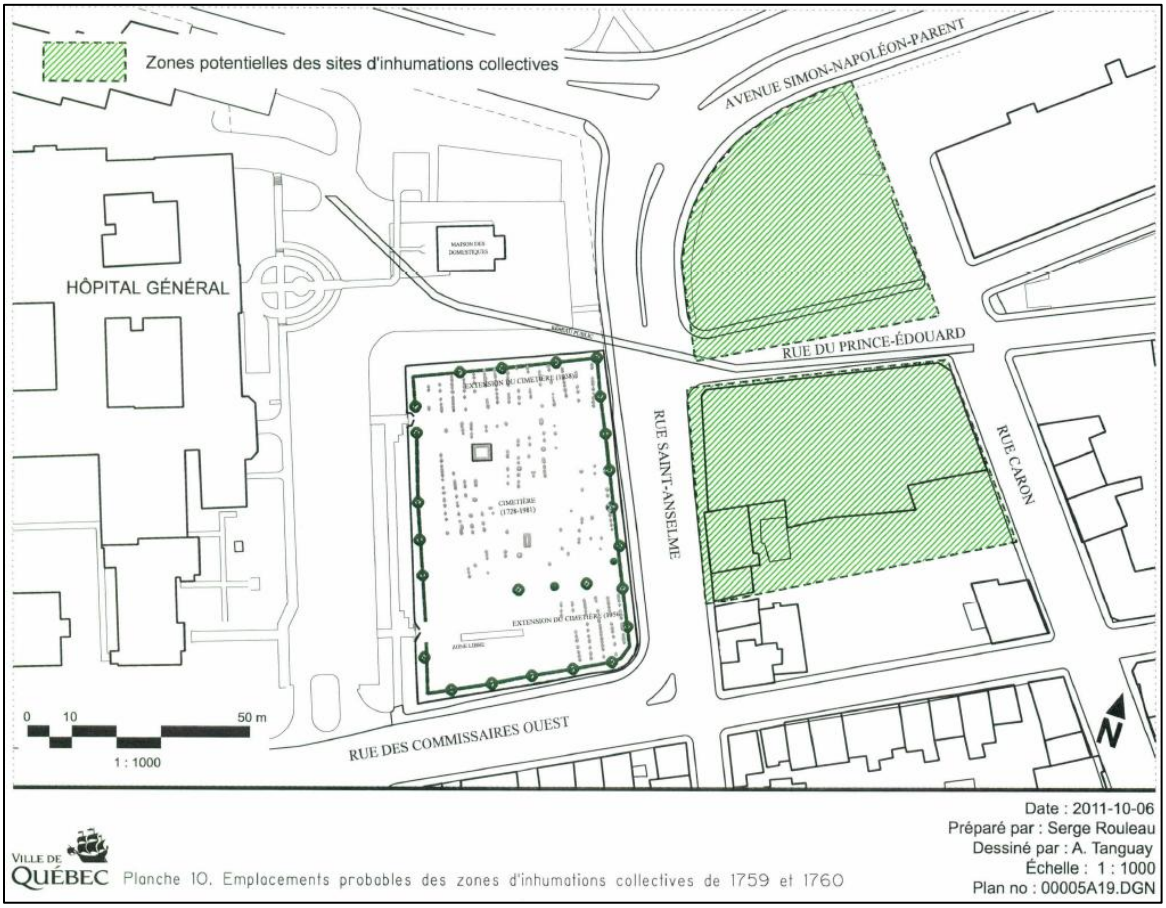

Figure 23 : Emplacements potentiels des zones d'inhumations collectives de 1759 et 1760. Image tirée de Rouleau 2011.

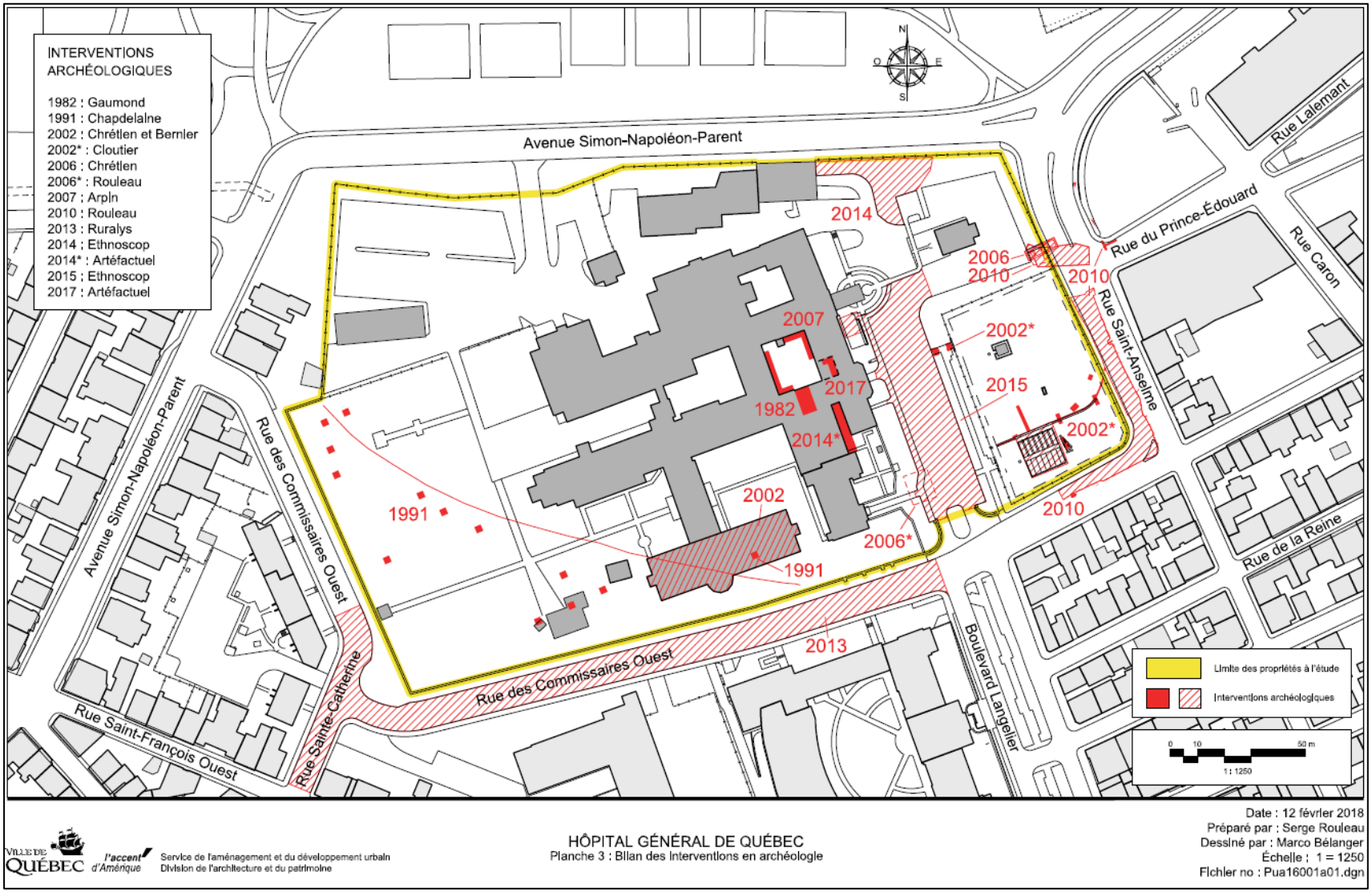

Figure 24 : Localisation des interventions archéologiques menées sur le site de l'Hôpital Général (CeEt-600). Image tirée de Rouleau 2017.

4. MÉTHODOLOGIE

L'intervention réalisée au et à l'été 2024 dans le secteur des rues Caron, Prince-Édouard, Simon-Napoléon-Parent et Saint-Anselme, se divisait en deux étapes, chacune avec une méthodologie spécifique.

4.1. Supervision

La supervision des travaux d'excavation a été assurée par un archéologue tout au long des travaux. Elle a été accompagnée de prises de notes et d'une couverture photographique selon les standards de la Ville de Québec, en utilisant le système Tikal. Dans l'éventualité de la mise au jour de nouveaux vestiges ou de contextes archéologiques nécessitant une intervention, l'archéologue pouvait interrompre les excavations pour procéder à des relevés ou des fouilles de sauvetages ciblées. Tous les vestiges rencontrés ont été relevés, photographiés et géolocalisés.

4.2. Fouilles archéologiques

Les fouilles menées dans le secteur de la rue Saint-Anselme ont été réalisées selon les méthodes reconnues en archéologie historique nord-américaine et en bioarchéologie. La stratégie d'intervention a été ajustée au contexte particulier mis au jour comprenant la présence présumée d'une à plusieurs fosses communes dans le secteur.

Lors des travaux de décapage mécanique de l'assiette de voirie sous la rue Saint-Anselme au nord-est du cimetière actuel, une zone rectangulaire d'environ 7 m x 4 m avec une concentration d'ossements humains fortement fragmentés a été mise au jour. Compte tenu de la forte probabilité que le contexte qui venait d'être découvert soit une fosse commune (ou les restes d'une telle fosse) datant de la Guerre de Conquête, d'après les documents historiques et selon les hypothèses des précédentes interventions archéologiques, la stratégie d'intervention devait s'adapter aux caractéristiques d'une fosse d'inhumation multiple avec, potentiellement, plusieurs individus enterrés ensemble. Cela signifiait que la méthode de fouille les méthodes devait garantir

l'individualisation et la localisation de chaque individu, ainsi que la compréhension de l'association entre les individus et les processus de déposition et de post-déposition. En raison du grand nombre de fragments osseux désarticulés observés en surface, il était impossible à ces premiers stades de déterminer si le contexte correspondait à une sépulture en place ou à une structure semblable à une fosse de rejet liée, par exemple, au dépôt de restes d'une exhumation. Par conséquent, le cadre méthodologique développé visait à répondre, dans l'ordre, à ces objectifs :

1. Documenter la distribution des restes humains très fragmentés et disjoints;
2. Documenter et enregistrer des squelettes individualisés avec peu ou pas de traitement post-déposition;
3. Assurer la démarche bioarchéologique, tant sur le terrain qu'en laboratoire.

4.2.1. Implantation des opérations et des unités de fouille dans la sous-opération 31A

Afin d'assurer un niveau d'enregistrement adéquat, l'aire de fouille initiale identifiée comme la sous-opération 31A a été divisée en trois bandes d'axe nord-sud mesurant chacune 1,00 m de large par 6,50 m de long et codifiées 31A-A à l'est, 31A-B dans la partie centrale et 31A-C à l'ouest. Les sous-opérations ont ensuite été subdivisées en unités de fouilles d'un mètre sur un mètre avec une numérotation spéciale composée d'une lettre minuscule suivant la lettre majuscule désignant la bande nord-sud, exemple : 31A-B**j** (figure 25). Afin de simplifier l'enregistrement des lots de sols et des vestiges, ceux-ci ont été associés au numéro de sous-opération 31A pour l'aire de fouille initiale, et 31E pour le prolongement de l'aire de fouille vers l'ouest. Lors du traitement des données post-terrain, la division par quadrant a été conservée uniquement pour la numérotation des individus, alors que les autres données ont été associées à la sous-opération 31A, selon le système Tikal.

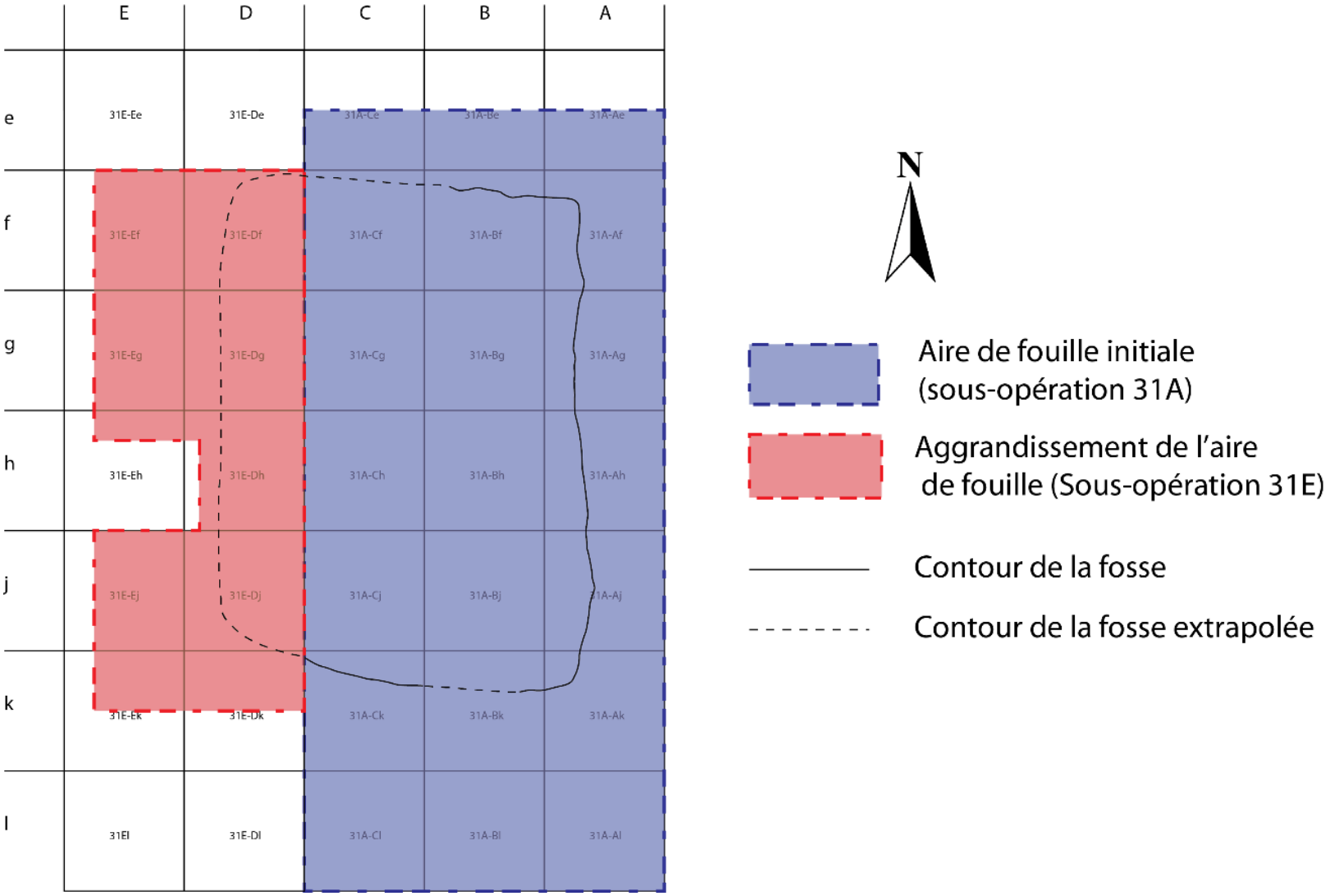

Figure 25 : Plan des sous-opérations 31A (bleu) et 31E (rouge) avec le découpage des unités utilisé pour l'enregistrement des individus contenus dans la fosse.

4.3. Méthodes d'enregistrement

Pour le site CeEt-982, l'opération 4 a été utilisée lors de la supervision, alors que les fouilles menées dans l'élargissement du site CeEt-600 ont été réalisées sous le numéro d'opération 31. Le système de provenance Tikal a été utilisé et les enregistrements de lots et de vestiges, plans et dessins ont été faits selon les normes en vigueur. Lors de la supervision, les notes de terrain ont été enregistrées dans un carnet d'arpentage sous la forme d'observations de terrain, de croquis stratigraphiques et de croquis de sous-opérations. En ce qui a trait aux fouilles, chaque lot de sol fouillé a été enregistré sur une fiche prévue à cet effet. Les vestiges ont également été décrits sur des fiches standardisées. Les données altimétriques ont été prises pour la surface de chaque lot de sol fouillé à l'aide d'un niveau optique. L'arpentage a été fait à l'aide d'une station GPS et d'une station totale, et les coordonnées intégrées à un plan géoréférencé. Les photographies ont été enregistrées dans un catalogue photo (annexes A et B). Les croquis stratigraphiques ont été mis au propre numériquement et sont intégrés à ce rapport (annexes E et F). À quatre reprises au cours des fouilles de la fosse commune, des relevés LiDAR et une couverture photogrammétrique complète ont été réalisés. Ces relevés ont été utilisés lors des analyses pour interpréter différentes données spatiales en lien, entre autres, avec le positionnement des individus dans la fosse. Les artéfacts ont été lavés, inventoriés et numérotés selon les méthodes en vigueur à la Ville de Québec (annexes G et H).

4.4. Enregistrement et relevés des inhumations

La fosse d'inhumation a été fouillée en entier et les squelettes ont été entièrement dégagés, localisés, dessinés, enregistrés et photographiés avant leur retrait. Les os épars ont été dessinés, localisés et si possible, identifiés par élément. L'enregistrement a consisté en un dessin en plan de la fosse avec les os épars localisés à l'aide d'un code de provenance correspondant à la sous-opération, l'unité associée et une numérotation continue qui commence par « 1 », c'est-à-dire, 31Ce-1, 31Ce-2, 31Aj-3, etc. Cette procédure a permis de localiser les os épars dans la fosse et de les mettre en relation entre eux, ainsi qu'avec les individus complets. Plusieurs photographies ont été prises à divers moments pour documenter certains éléments précis relatifs aux

évènements entourant l'inhumation, au déplacement des os épars, à la présence de certains artefacts en association avec ceux-ci, ou à des lésions observables sur les os. Une fois dessinés et photographiés, ils ont été dégagés, identifiés sur une fiche « d'os épars » avec les informations suivantes : la date de prélèvement, leur numérotation individuelle, leur identification par région anatomique, la partie de l'élément préservé, le nombre de fragments conservés et, lorsque possible, les éléments permettant d'évaluer l'âge et le sexe de l'individu auquel appartenaient ces os épars.

Pour assurer la compréhension maximale de la sépulture et des facteurs taphonomiques, toutes les unités ont été fouillées en même temps, en exposant progressivement les individus. Pour chaque unité, plusieurs étages de squelettes ont été identifiés. L'enchevêtrement de certaines parties du corps de plusieurs individus à la fois a nécessité une fouille minutieuse et méthodique, afin de bien comprendre la disposition de chaque individu et leur association avec ses voisins.

Après un dégagement complet de chaque « étage » comprenant des squelettes, chaque unité a été dessinée à l'échelle 1:10 avec l'aide d'un cadre à dessin. Si nécessaire, plus d'un dessin a été fait pour illustrer les individus des différents étages supérieurs et ceux plus en profondeur. Malgré la réalisation de relevés photogrammétriques et 3D, ces dessins étaient nécessaires pour la prise de note et l'interprétation en temps réel du contexte de fouille. Les altitudes de chacun des individus ont été prises et ajoutées sur les dessins afin de comprendre le niveau d'entassement et les processus post-déposition. Ces travaux ont été coordonnés pour se dérouler à quatre étapes différentes de l'excavation (tableau 1).

Les squelettes ont reçu une numérotation continue associée à leur provenance par unité. De manière générale, cette numérotation comprend le code correspondant à l'unité dans lequel le sujet était découvert, et à un numéro d'identification dans les centaines. Ainsi, pour l'unité 31Cj contenant 14 individus, le premier individu enregistré a reçu le code « 31Cj100 » et le dernier « 31Cj1400 ».

Toutes les informations relatives à la position de l'individu, l'orientation, la préservation et l'intégrité des squelettes, ainsi que les facteurs taphonomiques qui ont conditionné la préservation des sujets ont été enregistrées sur des fiches standardisées. Ces fiches permettaient une description des données biométriques, l'observation de pathologies, ainsi qu'une première estimation de l'âge et du sexe. Il est toujours prudent de recueillir ces informations sur le terrain afin d'éviter des pertes d'information dues à la fragilité des ossements. D'ailleurs, cette pratique permet une compréhension préliminaire de la population présente dans la sépulture.

Chaque squelette a été prélevé en individualisant les différentes régions anatomiques et le côté dans les cas des éléments dupliqués, et chaque élément a été identifié. Dû à la fragilité des ossements, ceux-ci ont été enveloppés dans du papier d'aluminium avant d'être ensachés et stockés dans une boîte en carton. Les boîtes ont été temporairement stockées au Laboratoire et Réserve Archéologique du Québec (LRAQ) en attendant les phases futures de l'analyse.

4.5. Méthode d'examen des restes humains et d'enregistrement des données

Les ossements les mieux préservés ont été nettoyés en laboratoire à l'aide d'une brosse à dents humide et d'une brosse orthodontique fine, avant d'être laissés à sécher à l'air libre. En revanche, les ossements plus fragiles ont été brossés à sec lors de l'inventaire ou en laboratoire afin de préserver leur intégrité.

L'enregistrement des données bioarchéologiques des individus repose sur des méthodes rigoureusement établies et standardisées (Bass 1989; Buikstra et Ubelaker 1994; Mitchell et McKinley 2017; Thillaud 1996), qui assurent la fiabilité et la comparabilité des résultats. Ces méthodes incluent des procédures systématiques pour l'identification, la conservation et l'analyse des ossements, ainsi que pour des informations biologiques sur l'individu, telles que son âge, son sexe, sa santé et ses antécédents pathologiques.

4.5.1. *Examen visuel et enregistrement des données*

Chaque individu a été examiné individuellement et les données collectées dans des fiches d'enregistrement. D'abord, pour chaque individu, un inventaire des ossements présents a été fait, compilant l'intégrité de chaque os, ainsi que la taphonomie associée à l'individu. L'intégrité des éléments a été évaluée comme « complète » (75 % et plus de l'élément présent), partielle (25-75 %), ou fragmentaire (moins de 25 %) (tableau 2).

Puis, l'inventaire des dents a suivi, utilisant la *Universal Numbering System* (UNS). Il a été noté si elles se trouvaient dans l'alvéole ou si elles étaient tombées, non éruptées ou perdues ante-mortem (tableau 2). Dans le cas des individus non-adultes une dernière catégorie « en éruption » a été ajoutée afin d'aider à la détermination de l'âge.

Tableau 2. Catégories usées pour décrire l'intégrité des éléments osseux.

Catégorie	État / Description	Abréviation
Ossement	Complet (75 % et plus)	c
	Partiel (25–75 %)	p
	Fragmentaire (moins de 25 %)	f
Dent	Dans l'alvéole	is
	Tombée	lo
	Non éruptée	v
	Perte ante-mortem	am
	En éruption	e

L'estimation du sexe se fait simplement pour des individus adultes puisque c'est à la puberté que des caractéristiques morphologiques sexuelles vont prendre leur forme finale. Les estimations ont été conduites selon les méthodes standardisés dans Buikstra et Ubelaker (1994), Bass (1995) et White *et al.* (2012) basées sur la morphologie du crâne et de l'os coxal (tableau 3). Tant pour le crâne que pour le bassin, différents traits ont été gradués entre 0 et 5, de féminin à masculin (tableau 4).

Tableau 3. Liste des traits crâniens et pelviens utilisée pour l'estimation du sexe des individus adultes.

Crâne
Empreintes nucales
Apophyses mastoïdes
Arcade sourcilière
Bord supraorbitaire
Glabelle
Menton
Angle mandibulaire
Aspect crânien

Pelvis
Crête ventral
Angle sous-pubien
Branche ischio-pubienne
Grande échancrure sciatique
Sillon pré-auriculaire
Sacrum
Os coxal

Tableau 4. Synthèse des graduations pour l'estimation du sexe chez les individus adultes.

Graduation	Estimation	Description
1	Féminin	Morphologie suggérant fortement féminin
2	? Féminin	Morphologie évocatrice de féminin
3	Indéterminé	Morphologie ambiguë
4	? Masculin	Morphologie évocatrice de masculin
5	Masculin	Morphologie suggérant fortement masculin
Ø	N/A	Non-observable

L'estimation de l'âge au décès chez les individus non adultes a suivi les méthodes proposées par Scheuer et Black (2000) basées sur l'analyse de l'éruption des dents, la fusion des différents éléments anatomiques et leur développement général et les données métriques. Chez les adultes, comme pour l'estimation de sexe, une série de critères crâniens et pelviens, ainsi que des mesures des os longs, ont été évalués. Le degré de synostose des sutures crâniennes a été évalué selon Buikstra et Ubelaker (1994), l'estimation de l'âge à partir de la morphologie de la surface auriculaire a suivi les descriptions de Lovejoy et al. (1985), tandis que l'appréciation des changements sur la symphyse pubienne a été basée sur Brooks et Suchey (1990) et Todd (1920). L'usure des dents est souvent corrélée à l'âge, cependant des variables telles que la diète, la santé orale, ou l'utilisation des dents comme outils peuvent masquer et confondre l'estimation d'âge. La population de cette étude présentait une usure résultant non seulement de la mastication, mais aussi d'activités telles que le fait de fumer la pipe ou de travailler des fibres. C'est pourquoi l'usure dentaire n'a été utilisée que comme indicateur d'appoint dans l'estimation de l'âge, en

complément à d'autres critères, et non comme méthode principale. Les diagrammes de Lovejoy (1985) développés sur une population de 332 adultes de Libben, un site de la période du Sylvicole supérieur en Ohio, ont été utilisés. La fusion des épiphyses secondaires qui survient après la puberté, comme celle de la crête iliaque ou des anneaux fibreux des vertèbres, a aussi été examinée. En plus, si des changements osseux associés à l'âge ont été observés, ceux-ci ont été notés pour aider à rendre l'estimation plus certaine. Toutes ces observations permettent de proposer un âge au décès ou un écart approximatif (ex. : 30-35 ans). Ensuite, afin de comparer les individus entre eux et d'identifier les tendances, des catégories d'âge ont été créées (tableau 5).

Tableau 5. Catégories d'âge.

Non-adulte	0-12 ans
Adolescent	12-20 ans
Adulte jeune	20-35 ans
Adulte moyen	35-50 ans
Adulte âgé	50+ ans
Adulte	> 20 ans

Des mesures sur les ossements ont été prises en suivant les descriptions de Buikstra et Ubelaker (1994). Des estimations de stature ont été calculées avec les équations à régression formulées par Trotter et Gleser (1958) pour des populations « mongoloïdes » comprenant des populations asiatiques et dérivées de l'est de l'Asie, dont 25 Autochtones. Depuis la publication de Trotter et Gleser (1958), des études plus adaptées aux Premiers Peuples ont été publiées. Auerbach et Ruff (2010) ont développé de nouvelles équations à ajouter à la méthode révisée de Fully (Raxter et al. 2006) à partir d'un analyse de plus de 2 000 individus provenant de 150 sites répartis à travers l'Amérique du Nord, en incluant une vaste région qu'ils ont classée comme les Prairies et le Nord-Est de l'Amérique du Nord, ce qui comprend les populations autochtones du Québec et des Grands Lacs, région d'origine hypothétique de la population de notre étude. Malheureusement, la méthode Fully nécessite un squelette presque complet et ne fonctionne pas bien pour des restes fragmentés, comme dans le cas présent. Ainsi, les équations de Trotter et Gleser (1958) ont été appliquées dans le but d'observer la variabilité entre les individus et de pouvoir comparer cette variabilité avec celle observée dans d'autres études.

Les traits non métriques, ou traits discrets, sont des variantes anatomiques non pathologiques souvent utilisées pour estimer l'affiliation géographique des individus, ainsi que la distance génétique entre individus d'une même population (Desideri 2007; Hardy 2015; Smith-Guzmán et al. 2025). Buikstra et Ubelaker (1994) présentent une liste de traits crâniens qui a été utilisée pour vérifier leur présence/absence, et lorsque pertinent, leur degré d'expression. Pour les traits dentaires, l'Arizona State University Dental Anthropology System (ASUDAS) inclut 42 variantes morphologiques. Un total de 17 traits ont pu être observés sur les dents des individus analysés et ils ont été évalués selon leur degré d'expression suivant les stades proposés par ASUDAS et catégorisés présents selon le seuil établi par Scott et Irish (2017) pour l'estimation d'ascendance (tableau 6). Lorsqu'aucun trait dentaire (variante) ou autre indicateur d'une affiliation géographique n'a été observé, l'estimation de l'ascendance est considérée comme non applicable (N/A).

Des lésions pathologiques ont été observées à œil nu et à l'aide d'une loupe à magnification de 10x, puis détaillées sur les fiches d'enregistrement. La guérison des lésions mène à une réaction osseuse. Elle a été examinée et distinguée entre une production anormale d'os comme des dépôts de nouvel os (ostéoblaste) et une destruction, une porosité ou une résorption d'os (ostéoclaste), ou encore un mélange des deux. La localisation des lésions, leur étendue et leur disposition ont été décrites, ainsi que la bilatéralité et la symétrie des lésions des os pairs. Ensuite, les ouvrages scientifiques ont été consultés afin d'associer les lésions aux bonnes pathologies (ex. : Fibiger et al. 2023; Perron 2006; Snoddy *et al.* 2018). Les pathologies dentaires ont été enregistrées et quantifiées selon la grille de Buikstra et Ubelaker (1994), à l'exception des maladies parodontales qui ont plutôt été graduées selon les critères de Kerr (1998) et Wasterlain et al. (2011) : la gingivite (1), parodontite aiguë (2), parodontite dormante (3) et parodontite agressive (4).

Tableau 6 : Résumé des traits dentaires observés pour l'interprétation de l'ascendance des individus.

Trait	Terme ASUDAS	Dent	Description	Stades observables	Seuil de cotation	Variation géographique
Dents maxillaires						
Dent en pelle	shoveling	UI, UC	Extension des crêtes linguales marginales	0-7	2+	Fréquence élevée chez les Premiers Peuples et les populations asiatiques.
Sillon traversant	Interruption groove	UI2	Sillon qui interrompt le cours normal de l'émail	M = médial; D = distale; m = centre	présence	Fréquence élevée chez les Premiers Peuples et les populations asiatiques (>40-60 %).
Tubercule dentaire	tuberculum dentale	UI, UC	Projection sur la face linguale	0-7	2+	Trait présent dans toutes les population (20-50 %), mais plus courant chez les Premiers Peuples et les populations asiatiques.
Crête distal accessoire distale du canine	canine distal accessory ridge	UC, LC	Crête accessoire sur la face linguale distale	0-4	2+	Variation géographique mal comprise, mais le trait est plus fréquent chez les Premiers Peuples.
Crêtes vestibulaires marginales	premolar accessory ridges	UP, LP	Crêtes mésiales ou distales au lobe central	0-5	2+	Fréquence élevée chez les Premiers Peuples et les populations du nord-est asiatique (60-80 %).
Hypocône	hypocone	UM2	Réduction ou absence	0-6	absence (0-1)	L'absence de l'hypocône est courante chez les populations européennes et inuites et aléoutiennes et variable chez les Premiers Peuples.
Cuspide 5	Cusp 5	UM	conule entre hypocône et metacone (distale)	0-5	1+	Fréquence moyenne chez les Premiers Peuples (20-40 %) et faible chez les Européens (<20 %).
Complexe tubercules accessoires	marginal ridge tubercles	UM1	Tubercles marginales mésiales: protocônule, tubercle paracône mésiale, cupsule mésiale entre protocône et paracône	protoconule, tubercule mésiale accessoire, paracône.	présence	Variation géographique mal comprise, mais plus fréquent chez les Premiers Peuples.
Trait de Carabelli	Carabelli's cusp	UM	Tubercule dentaire sur la surface linguale du protocône	0-7	2+	Chez les populations européennes, il y a une corrélation entre la fréquence totale du trait et le degré d'expression. En revanche, le trait est très fréquent chez les Premiers Peuples, mais l'expression est faible (stades 0-4).
Parastyle	parastyle	UM	Tubercule paramolaire sur paracône	0-6	2+	Pas de variation géographique; normalement la fréquence totale est faible (<10 %).
Extension de l'émail & perles de l'émail	enamel extension & enamel pearls	UM/LM	Extension de l'émail à partir de la surface cervicale	0-3	2+	La fréquence chez les Premiers Peuples est élevée (50 %), tandis qu'elle demeure faible chez les populations ouest-européennes (<10 %).
Nombre de racines des prémolaires supérieures	upper premolar root number	UP	Bifurcation ou trifurcation de la racine qui se prolonge >1/4 de la racine	1-3	2+	La fréquence la plus faible se trouve chez les Premiers Peuples (<10 %), tandis que des populations européennes présentent des fréquences moyennes (environ 40 %)
Nombre de racines des molaires supérieures	upper molar root number	UM2	Trifurcation	1-3	absence (1)	Les Premiers Peuples présentent la fréquence la plus basse de trifurcation (40-50 %), tandis que les Européens affichent des fréquences entre 60-75 %.
Dents mandibulaires						
Hypoconulide	hypoconulid	LMI, LM2	Absence cuspide 5	0-5	absence (0-1)	La fréquence de LM2 à 4 cuspides est très variable chez les Premiers Peuples, tandis qu'elle est élevée chez les Européens (70-90 %).
Protostylide	protostylid	LM	Tubercule sur la surface mésiale buccale (peut-être en association avec le trait de Carabelli)	0-7	2+	Les populations asiatiques et leurs dérivées présentent la fréquence la plus haute.
Cuspide 7	cusp 7	LM	Cuspide accessoire entre métaconide et entaconide	0-4	1+	Très rare dans l'ensemble des populations globales (3-8 %) sauf pour les Africaines et leurs dérivées (25-40 %).
Nombre de racines des molaires inférieures	lower molar root number	LM2	Monoradiculaire	1-2	1	Les populations asiatiques et arctiques présentent la fréquence la plus haute (30-40 %).

4.5.2. Analyses des ossements épars

Le contexte funéraire, fortement perturbé par des évènements postérieurs, a révélé une grande quantité d'ossements épars ce qui a nécessité une méthodologie adaptée (Bourgeois *et al.* 2021; Buikstra et Ubelaker 1994; Osterholtz 2019). D'abord, une fiche d'enregistrement unique a été créée pour regrouper l'ensemble des os isolés. Cette fiche inclut les informations suivantes : sous-opération, lot, cadran, numéro de dessin/identificateur, région anatomique (crâne et mandibule, squelette axial, appendiculaire supérieur ou inférieur), os, zone de l'os observée (par exemple pour l'os temporal, on peut distinguer entre l'écaille ou la portion pétreuse), intégrité, nombre de fragments, côté, âge estimé, critères d'usure, sexe estimé, pathologies, mesures métriques et non-métriques, ainsi que la potentielle association avec d'autres éléments isolés (épars) ou individus. Cette façon de procéder permet d'identifier efficacement le nombre minimal d'individus (NMI).

Les méthodes d'analyses ostéologiques appliquées à ces éléments épars sont les mêmes que celles utilisées pour les individus en position anatomique, garantissant ainsi une cohérence dans l'évaluation de l'âge, du sexe, des pathologies et des caractéristiques métriques et non métriques. L'association des éléments entre eux ou avec les individus identifiés a pris en compte les critères morphologiques et biologiques, leur position dans la fosse, ainsi que les données taphonomiques.

4.5.3. Enregistrement visuel

Les résultats des analyses préliminaires menées au début des travaux d'analyses en laboratoire ont suggéré une forte probabilité que les individus étudiés soient issus des Premiers Peuples ou présentent des affinités avec ceux-ci. En conséquence, une collaboration a été établie avec la Nation Wendat de Wendake. L'un des éléments de cette entente incluait de cesser toute forme de prise de photographie des ossements, sauf dans des cas très particuliers où l'observation d'un trait ou d'une pathologie en dépendait. Dans ces cas exceptionnels, seule la bioarchéologue avait accès aux images. Ainsi, seules quelques photographies ont été prises lors de l'examen des premiers individus au début des analyses. Ces images ne sont pas accessibles au public et

demeurent confidentielles, conformément à l'entente conclue entre la Ville de Québec et la Nation wendat.

Comme alternative, dans les cas jugés nécessaires, notamment pour illustrer certaines pathologies, des dessins ont été réalisés. Ces dessins sont en cours de réalisation et seront ajoutés dans une version ultérieure du rapport.

4.6. Analyse des restes fauniques

Les ossements d'animaux n'ont pas fait l'objet d'une analyse zooarchéologique exhaustive, mais une identification des ossements animaux trouvés dans la fosse a tout de même été faite pour confirmer qu'il ne s'agissait pas d'ossements humains. Plusieurs fragments ont pu être identifiés à l'espèce. Les autres ont été rassemblés dans des groupes taxonomiques plus larges. Le tableau 7 décrit ces groupes et propose des exemples d'espèces s'y rattachant.

Tableau 7 : Groupes taxonomiques utilisés pour le classement des restes fauniques.

Groupes taxonomiques	Exemples d'espèces pouvant y être associés
Mammifères	
Petit mammifère terrestre	Rat, souris et autres petits rongeurs
Moyen mammifère terrestre	Chien et canidés, chat et félidés, castor, lièvre et lapin
Moyen/grand mammifère terrestre	Porc, chevreuil, chèvre, mouton et grands mammifères immatures.
Grand mammifère terrestre	Orignal, cheval, bœuf, ours et grand cochon
Mammifère indéterminé	Toutes les espèces de mammifères
Oiseaux	
Oiseau grand	Dinde, oie, bernache, cygne et grand héron
Oiseau moyen	Poules, canards, hiboux et certains rapaces

Plusieurs altérations anthropiques et taphonomiques ont été observées sur les restes fauniques. Les types d'altérations anthropiques sont surtout représentés par des traces de boucherie faites lors de la découpe de viande des carcasses. Les altérations taphonomiques, quant à elles, sont d'origine naturelle et prennent plusieurs formes. Le tableau 8 présente celles qui sont visibles dans l'assemblage, leur apparence et leurs causes.

Tableau 8 : Types d'altérations taphonomiques affectant les restes fauniques.

Types d'altérations taphonomiques trouvés dans la collection zooarchéologique		
Nom	*Apparence*	*Causes*
Corrosion métallique	Taches de couleur rouge orangé Petites taches noires sporadiques	Fer rouillé en contact avec l'os Dioxyde de manganèse dans le sol
Coloration	Blanchiment Brun rougeâtre Brun foncé	Exposition prolongée au soleil Présence de fer dans le sol Sol riche en matière organique
Altération par le feu	Blanc-gris Tache turquoise	Calciné Température très élevée qui déforme l'os.
Effritement	Écaillement de la surface corticale de l'os	Milieux humides, acidité du sol, changements de température, etc.

4.7. Échantillons

Au total, douze échantillons de sédiments destinés aux analyses d'archéoentomologie funéraire et archéobotanique ont été prélevés (tableau 9). Ceux-ci ont été échantillonnés dans différentes zones et profondeurs de la fosse. Des échantillons supplémentaires pour des analyses archéoparasitologiques ont également été prélevés dans les cavités pelviennes de neuf individus. Les prélèvements ont été réalisés selon des méthodes standardisées (Le Bailly *et al.* 2021; Roger *et al.* 2024). Pour chaque échantillon, les outils ont été aseptisés par un lavage au savon, suivi d'un traitement à l'alcool isopropylique (75 %). Pour les échantillons archéoentomologiques, la totalité du sédiment disponible a été prélevée, jusqu'à un maximum de 2 litres. Concernant les échantillons parasitologiques, un volume cible de 100 ml de sol a été visé. Lorsque cette quantité n'était pas disponible, un minimum de 30 ml a été prélevé. Les sédiments collectés se trouvaient au contact direct des os de la ceinture pelvienne, incluant le sacrum, l'ilium et les vertèbres lombaires L4-L5. Les échantillons ont été placés dans des sacs de plastique doublés et dûment identifiés selon le système adopté pour la fouille de la fosse. Les interprétations des analyses

d'archéoentomologie funéraire et archéobotanique ont été pris en compte et intégrées au présent rapport. Le rapport d'analyse complet se trouve à l'annexe J.

Tableau 9 : Liste des échantillons prélevés lors des fouilles.

No. d'échantillon	Type d'échantillon	Individu	Description de l'échantillon
1	Sol (Entomo)	31A-Bh100	En dessous et à l'est de 31A-Bh100
2	Sol (Entomo)	-	Entre le thorax de 31A-Cj100 et les côtes de 31A-Cj300
3	Sol (Parasito)	31A-Bg100	Ilium droit de 31A-Bg100
4	Sol (Parasito)	31A-Cj600	Ilium droit de 31A-Cj600
5	Sol (Entomo)	-	Entre les jambes de 31A-Bg100 et 31A-Bg200
6	Sol (Entomo)	31A-Cj600	Sur la cage thoracique de 31A-Cj600
7	Sol (Parasito)	31A-Bg300	Ilium gauche de 31A-Bg300
8	Sol (Entomo)	31A-Bg200	Tache de sol noir sur 31A-Bg200
9	Sol (Parasito)	31A-Bg200	Ilium droit de 31A-Bg200
10	Sol (Entomo)	31A-Aj200	Sous le crâne de 31A-Aj200
11	Sol (Parasito)	31A-Bg100	Ilium gauche de 31A-Bg100
12	Sol (Parasito)	31A-Cj900	Bassin de 31A-Cj900
13	Sol (Parasito)	31A-Cj1000	Ilium droit de 31A-Cj1000
14	Sol (Parasito)	31A-Bg100	Sacrum de 31A-Bg100
15	Sol (Entomo)	-	Entre le torse de 31A-Bg100 et le crâne de 31A-Bg200
16	Sol (Entomo)	31A-Bf100	En dessous du squelette 31A-Bf100
17	Sol (Parasito)	31A-Bf300	Sacrum de 31A-Bf300
18	Sol (Parasito)	31A-Cj1000	Sacrum et ilium droit de 31A-Cj1000
19	Sol (Parasito)	31A-Bj100	Bassin de 31A-Bj100
20	Sol (Parasito)	31A-Cj600	Sacrum de 31A-Cj600
21	Sol (Parasito)	31A-Ch200	Ilium droit de 31A-Ch200
22	Sol (Parasito)	31A-Cj1200	Sous le sacrum de 31A-Cj1200
23	Sol (Entomo)	-	Fond de la fosse, quadrant 31Ch
24	Sol (Entomo)	-	En dessous de 31B10, quadrant 31Bh
25	Sol (Entomo)	-	Fond de la fosse, quadrants 31Aj-h
26	Sol (Entomo)	-	Fond de la fosse, quadrants 31A-Bg
27	Bois	-	Fragment de planche du vestige 31H150

5. RÉSULTATS – SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (CEET-982)

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur réalisés en 2024, la rue Caron a été excavée afin d'y poser une conduite pluviale, alors que les rues Simon-Napoléon Parent et Saint-Anselme ont, de manière générale, seulement été décapées jusqu'à la base de l'ancienne assiette de voirie (figure 26).

5.1. Rue Caron (CeEt-982-4A, 4B et 4F)

Les excavations associées au prolongement de la rue Caron entre les rues Prince-Édouard et Simon-Napoléon-Parent ont été enregistrées sous les sous-opérations 4A, 4B et 4F. Ces sous-opérations mesurent respectivement 25 m sur 12 m (4A), 42 m sur 26 m (4B) et 25 m sur 10 m (4F). Les excavations sous la rue Caron ont atteint une profondeur d'approximativement 5,50 mètres au niveau de l'intersection avec la rue Prince-Édouard et 4,00 mètres à l'intersection de la rue Simon-Napoléon-Parent.

Les excavations dans la sous-opération 4A ont mené à la découverte d'un vestige (4A100) au niveau de la paroi ouest. Ce dernier correspond à un mur de maçonnerie d'axe nord-sud situé en bordure du stationnement au centre de l'aire d'intervention (figure 27). Ce mur est construit à l'aide de blocs de calcaire ébauchés liés avec un mortier sableux gris beige à crème, contenant des nodules de chaux. On y observe trois assises plus ou moins régulières et des parements plus ou moins dressés sur une hauteur maximale de 0,40 m. Sa surface a été atteinte à une élévation de 7,63 m ANMM. Ce mur à double parement mesure 0,62 m de large et est visible sur 0,66 m de long. Il est posé sur une première rangée de madriers disposés dans l'axe longitudinal du vestige, puis d'une seconde rangée de madriers, cette fois-ci posés perpendiculairement. Cette construction s'avère similaire à celle du vestige mis au jour en 2023 en bordure de la rue du Prince-Édouard et interprété comme la fondation de la manufacture *A. Pion & Co* apparaissant vers la fin du XIX^{e} siècle sur ce quadrilatère. Le vestige 4A100 correspond ainsi au mur est du complexe de bâtiments visibles sur les plans d'assurance-incendie de 1910 et de 1917 (figure 18).

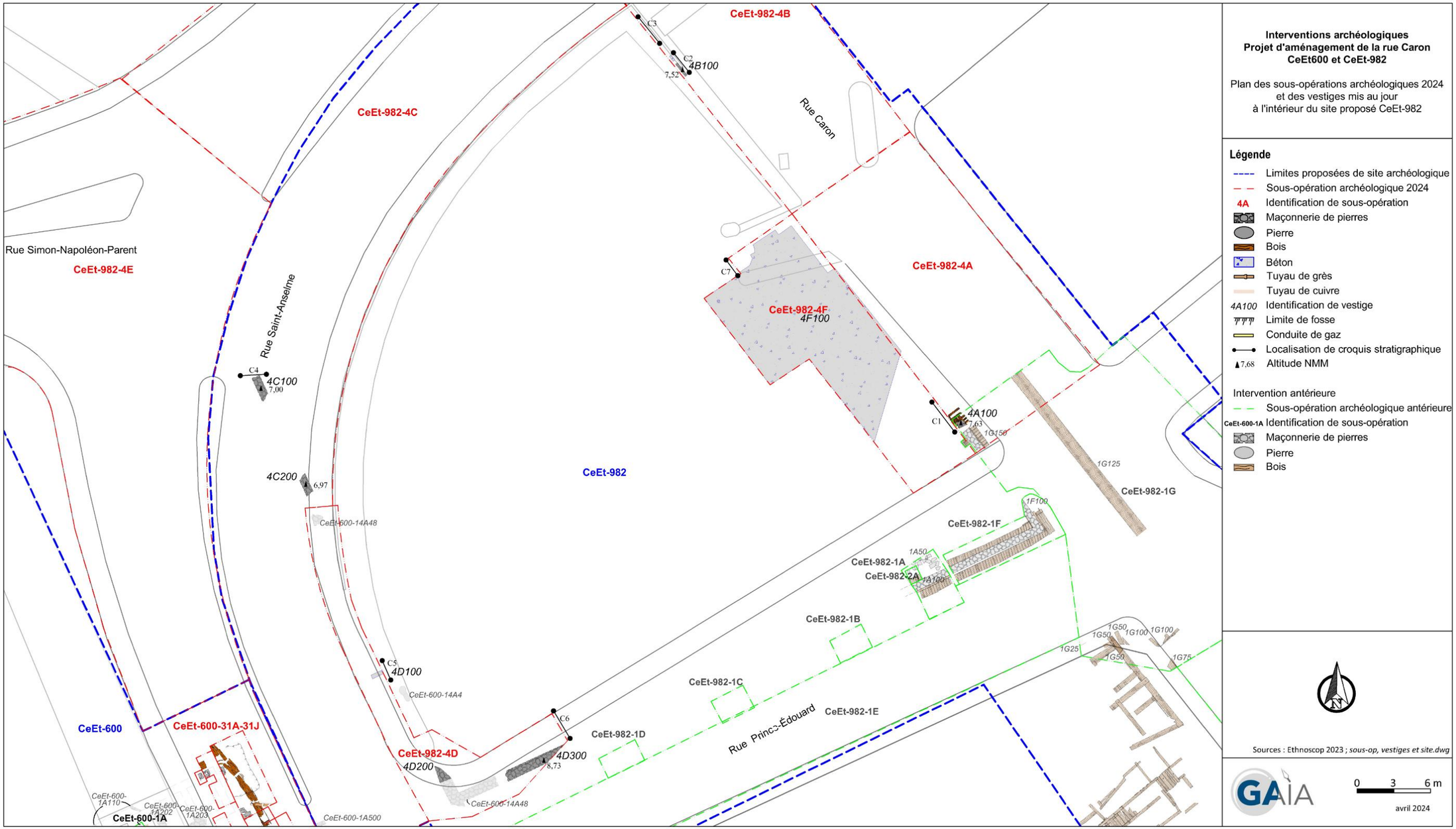

Figure 26 : Localisation des sous-opérations et des vestiges du site CeEt-982

Figure 27 : Vestige 4A100. Vue vers l'ouest. (CeEt-982-2024-4-009)

La paroi ouest de la sous-opération 4A a permis d'observer une succession de huit couches de sol sur une profondeur de plus de 4,00 m (annexe E : coupe 1). Des artefacts diagnostiques du XIX^{e} siècle ont été récupérés dans les lots 4A6 et 4A8, qui forment d'épais remblais provenant visiblement du comblement du lit du ruisseau du Trésor, présent à cet endroit jusqu'au dernier quart du XIX^{e} siècle. Les artefacts récoltés correspondent notamment à des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée (1840 à aujourd'hui), de terre cuite fine glaçurée jaune, à des clous découpés et forgés, ainsi qu'à une retaille de cuir et un couvercle de baril en bois.

La sous-opération 4B a également permis d'enregistrer des découvertes associées au remplissage de l'ancien lit du cours d'eau. Cinq lots ont été enregistrés dans la paroi ouest de l'excavation (annexe E : coupe 3). En effet, la stratigraphie à cet endroit témoigne d'importantes dépositions qui, selon la culture matérielle qu'elles contiennent, semblent avoir été mises en place dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Rappelons que ce secteur présente toujours une encavée formée

par l'embouchure du ruisseau du Trésor en 1879 (figure 16). En 1883, la construction du chemin de fer a consolidé la berge de la rivière Saint-Charles et a entraîné le remplissage et le nivellement de la pente naturelle. Le remblayage du lit naturel de la rivière se serait donc passé au courant des années 1880.

Le lot 4B4, atteint à une élévation d'environ 4,60 m ANMM et mesurant environ 1,5 m d'épaisseur, est formé d'un limon argileux gris brunâtre à noir de composition organique. On y trouve jusqu'à 50 % de résidus de bois, tels que des copeaux, des chutes de scierie, et des fragments divers. Dans cette couche ont été récoltés plusieurs artefacts en bois dont une spatule et une épingle à linge (figure 28), ainsi que divers objets en cuir, dont des chaussures (figure 29) et une pièce de bretelles. Le reste de l'assemblage est constitué de céramiques, notamment de la terre cuite fine glaçurée jaune (1830 à 1945), de la terre cuite fine blanche vitrifiée (1840 à aujourd'hui), des fragments de pipe en terre cuite argileuse blanche, un pied de coupe en verre, et des fragments de bouteille, dont une bouteille d'eau de Floride portant la marque de fabricant « MUR]RAY Y LANMA[N] / [?] 69 WATER St / NEW YORK », produite vers 1835. Un fragment de brique portant une marque de fabricant partiellement lisible semble avoir été réutilisé pour y affûter des couteaux ou des outils (figure 30).

Figure 28 : Objets en bois, dont une ébauche de spatule et une épingle à linge, découverts dans le lot 4B4.

Figure 29 : Chaussures en cuir découvertes dans le lot 4B4.

Figure 30 : Fragment de brique réutilisée comme affutoir, découvert dans le lot 4B4.

L'excavation de la sous-opération 4B a également mené à la découverte du vestige 4B100, composé d'un empilement de dalles de calcaires sans mortier et d'un muret de béton orienté est-ouest (figure 31, annexe E : coupe 2). Ce vestige, observé dans la paroi ouest de la tranchée, a été atteint à une élévation de 7,52 m ANMM. Situé près de l'extrémité nord-est de la manufacture, cet aménagement pourrait être en lien avec un ponceau construit pour le chemin de fer. Quelques artefacts et écofacts ont été récoltés en association avec le vestige. Il s'agit d'un os de mammifère, un tesson de terre cuite fine blanche, un goulot de bouteille en verre ambré, et une pièce d'un *cent* américain daté de 1967.

La sous-opération 4F désigne un élargissement de la tranchée 4A, du côté de l'îlot de stationnements au sud-ouest de la rue (lot 1 479 336). Celle-ci consiste en un décapage d'une portion du stationnement situé à l'ouest de la rue Caron. Il a mené au dégagement d'une dalle de béton (4F100) qui semble avoir constitué le plancher d'un des bâtiments présents dans l'îlot

avant son incendie en 1942 (figure 32). Atteinte environ 0,55 m sous la surface de l'asphalte du stationnement, cette dalle est formée d'un béton gris pâle contenant de gros graviers, et possédant un enduit de ciment fin en surface. Elle mesure en moyenne 0,20 m d'épaisseur et repose sur une surface de pierres calcaires liées avec du mortier. Un petit caniveau, ainsi qu'un drain en fonte, ont été observés près de la limite est de la dalle 4F100 (figure 33). Cinq couches ont été enregistrées en paroi ouest de l'excavation 4F (annexe E : coupe 7). Mesurant 0,15 m d'épaisseur, le lot 4F1, reposant directement en surface de la dalle 4F100, est formé de charbons de bois, de cendres et de débris calcinés. On y a trouvé des clous tréfilés, des clous découpés, un tesson de porcelaine commune altéré par la chaleur, ainsi qu'une bande de fer laminée repliée sur elle-même. Cette couche semble associée à l'incendie du bâtiment de 1942. La dalle de béton pourrait ainsi correspondre au plancher d'usine de la compagnie de peinture *Sico Ltd*, qui occupait les locaux à cette époque.

Figure 31 : Vestige 4B100, visible en paroi des excavations de la rue Caron. Vue vers l'ouest. (CeEt-982-2024-4-208)

Figure 32 : Vestige de la dalle de béton 4F100. Vue vers le sud. (CeEt-982-2024-4-316).

Figure 33 : Caniveau et grille de drain en fonte en surface de la dalle de béton 4F100. Vue vers le sud-ouest. (CeEt-982-2024-4-318)

5.2. Voie est de la rue Saint-Anselme (CeEt-982-4C et 4D)

La sous-opération 4C couvre la voie est de la rue Saint-Anselme entre les rues du Prince-Édouard et Simon-Napoléon-Parent, de même que la portion de cette dernière jusqu'à sa jonction avec le nouveau prolongement de la rue Caron. Cette aire couvre environ 82 m linéaires sur une largeur d'au maximum 20 m. Deux vestiges y ont été découverts lors du décapage de l'ancienne assiette de voirie. La sous-opération 4D concerne les excavations sous le trottoir à l'est de la rue Saint-Anselme et au coin de la rue Prince-Édouard. Une aire d'environ 28 m de long sur 4 m de large a été excavée et trois vestiges y ont été enregistrés.

Les vestiges 4C100 et 4C200 correspondent à deux sections d'un même mur de fondation orienté nord-sud, s'étirant du trottoir jusqu'au milieu de la rue (figures 34 et 35). Atteints à une élévation moyenne de 6,93 m ANMM, ces vestiges sont constitués d'une maçonnerie à double parement et à remplissage médian en calcaire équarri, liée à l'aide d'un mortier sableux blanc. Une à trois assises sont visibles à travers une couche de démolition contenant notamment des fragments de briques (4C4) (annexe E : coupe 4). Les vestiges 4C100 et 4C200 ont été dégagés respectivement sur 2,25 m et 2,50 m de longueur et présentaient chacun une largeur de 0,62 m.

Figure 34 : Vestiges 4C100 (arrière-plan) et 4C200 (premier plan). Vue vers le nord (CeEt-982-2024-4-134).

Figure 35 : Surface du vestige 4C100. Vue vers l'est. (CeEt-982-2024-4-120).

Les vestiges 4C100 et 4C200 sont dans un même alignement qu'un vestige de facture semblable découvert en 2010 par Serge Rouleau quelques mètres plus au sud (CeEt-600-14A48). Cet ensemble forme le mur ouest du bâtiment de la *Frontenac Shoe Co* qui se trouvait dans l'emprise de la rue Saint-Anselme durant la seconde moitié du XX^{e} siècle.

L'excavation sous le trottoir au niveau de l'intersection de la rue Saint-Anselme et du Prince-Édouard a mené à la découverte d'un vestige de béton (4D100), et de deux sections de murs de maçonnerie (4D200 et 4D300).

Le vestige 4D100 est orienté perpendiculairement à la rue, dans un axe est-ouest (figure 36). Il s'agit d'un mur de 0,31 m de large dégagé sur une longueur de 1,02 m et une hauteur de 0,12 m. Découvert à 0,80 m de profondeur sous la surface du trottoir, ce mur était composé d'un béton gris pâle contenant des graviers. Aucun sol associé à cette structure n'a été observé (annexe E : coupe 6). Vu son emplacement, le vestige 4D100 pourrait également être associé à la façade du bâtiment de la *Frontenac Shoe Co* qui se trouvait à cet endroit dans les années 1950 et 1960.

Figure 36 : Vestige 4D100. Vue vers l'est (CeEt-982-2024-4-224).

Enfin, les excavations menées au coin des rues du Prince-Édouard et Saint-Anselme pour la pose d'un lampadaire et le retrait des trottoirs ont permis d'identifier deux sections de fondations associées à la manufacture occupant l'îlot central du secteur d'étude à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle. D'abord, au niveau du creusement réalisé pour poser une nouvelle base de lampadaire, la surface d'un vestige de maçonnerie (4D200) d'orientation nord-sud a été observée (figure 37). Ce vestige a été construit à l'aide de blocs de calcaire ébauchés liés par un mortier gris blanc. Partiellement recouvert d'un géotextile, il semble s'articuler aux découvertes faites par la Ville de Québec en 2010 sous l'intersection (CeEt-600-14A48; Rouleau 2011).

Figure 37 : Surface du vestige 4D200. Vue vers l'ouest (CeEt-982-2024-4-246).

Sous le trottoir longeant le côté nord de la rue Prince-Édouard, une grande section de mur de maçonnerie d'axe est-ouest a été dégagée (4D300, figure 38). Le côté nord du mur a été excavé jusqu'au sol naturel, permettant d'observer sept assises dans le parement nord du vestige, sur une hauteur préservée de 0,88 m. La surface de 4D300 a été atteinte à une élévation de 8,73 m ANMM. Ces assises de blocs équarris et ébauchés de calcaire et de calcaire schisteux sont régulières. Le mur est à double parement et présente un remplissage médian. Le vestige possède une largeur de 0,75 m et à sa base se trouve un empattement mesurant environ 0,15 m de large (figure 39). Bien qu'il soit situé dans l'alignement du vestige découvert en 2023 près de l'intersection avec la rue Caron, le mode de construction diffère de ce dernier. En effet, le vestige 4D300 ne repose pas sur un assemblage de radiers de bois. Il ne fait néanmoins aucun doute qu'ils appartiennent au même complexe de bâtiments industriels datant de la fin ou du début du XX^{e} siècle. Des traces d'incendie sont d'ailleurs visibles sur les pierres du parement intérieur, indiquant sa contemporanéité avec l'incendie de 1942.

Figure 38 : Vestige 4D300. Vue vers l'ouest. (CeEt-982-2024-4-291)

Figure 39 : Vue de l'empattement du vestige 4D300. Vue vers le sud. (CeEt-982-2024-4-279)

L'excavation réalisée du côté nord du vestige 4D300 a permis l'enregistrement de sept couches de sol (annexe E : coupe 5). Sous l'asphalte de la rue Prince-Édouard se trouvait d'abord une dalle de béton s'appuyant sur la surface du vestige 4D300 (4D2). Cette dalle semble être associée aux aménagements de la seconde moitié du XX^{e} siècle qui prennent place devant l'usine de la *Frontenac Shoe Co.* La paroi est de la sous-opération 4D a permis d'enregistrer l'évènement de démolition du bâtiment (4D4), de même que sa couche d'incendie (4D5, figure 40). Dans cette dernière furent récupérés plusieurs objets métalliques associés au bâtiment, notamment des clous tréfilés et découpés, une poignée de porte et un crochet. On y a également trouvé une électrode en graphite et un fragment de verre fondu.

Figure 40 : Paroi nord de la sous-opération 4 D. On y observe des traces de l'incendie du bâtiment en 1942, suivit de sa démolition. Vue vers le nord (CeEt-982-2024-4-270).

6. RÉSULTATS – FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES (CEET-600-31)

Les fouilles réalisées sous la voie ouest de la rue Saint-Anselme font partie du site archéologique du Monastère et Hôpital Général de Québec (CeEt-600). Toutes les unités de fouille ont été enregistrées au sein de l'opération 31 qui correspond à une ouverture dans la rue mesurant 18,00 m sur 10,00 m. La sous-opération 31A a été positionnée de manière à couvrir l'entièreté de la superficie de la fosse commune mise au jour lors de la supervision archéologique des travaux. La zone contenant les restes humains se présentait comme une surface rectangulaire de 7,90 m de long en axe nord-sud et de 3,00 m d'est en ouest. Cette surface est délimitée à l'ouest par une tranchée d'installation de deux conduites de gaz naturel et à l'est par l'atteinte du sol naturel stérile, soit un sable limoneux gris verdâtre (lot 31A13). En plus de cette sous-opération, neuf sondages ont été réalisés à l'ouest et au sud de la sous-opération 31A (figure 41). Les numéros de sous-opération 31B, 31C et 31D ont servi à découper le secteur de la fosse commune dans son axe nord-sud, tandis que les sous-opérations 31E à 31P servirent à désigner les sondages additionnels. La section 6.1 décrit les éléments techniques liés à la fouille des dix sous-opérations fouillées. Par la suite, les résultats des fouilles sont présentés à la section 6.2 sous la forme d'une séquence évènementielle.

6.1. Description des sous-opérations

CeEt-600-31A

Cette sous-opération correspond à l'aire de fouille principale où se trouve la fosse commune. Cette unité mesure 3,00 m sur 6,50 m en axe nord-sud. Treize lots et neuf vestiges y ont été enregistrés (annexe F : coupes 1 et 2).

CeEt-600-31E

La sous-opération 31E correspond à un élargissement d'une portion de la sous-opération 31A vers l'ouest. La fouille de ce secteur mesurant 4,50 m sur 1,70 m avait comme objectif de documenter la perturbation du contexte funéraire par l'installation des conduites de gaz naturel, en plus de vérifier l'existence de contextes en place sous la tranchée et à l'ouest de cette dernière. Deux vestiges et cinq lots y ont été documentés.

CeEt-600-31G

La sous-opération 31G mesure 2,00 m sur 1,00 m dans un axe nord-sud et est localisée au sud de la sous-opération 31A. Elle a été implantée dans le but d'interpréter la fonction d'une tranchée d'axe est-ouest visible en surface de la zone décapée. La fouille de 31G a permis l'enregistrement de quatre lots et d'une conduite de fer (31G950, annexe F : coupe 5).

CeEt-600-31H

La sous-opération 31H a été fouillée directement à l'ouest de 31G afin de poursuivre la fouille de la tranchée d'une conduite de fer et documenter sa relation avec un drain en bois croisant son tracé (31A150). Ce sondage mesure 2,30 m sur 1,00 m et est positionné dans un axe est-ouest. Quatre lots de sols et deux vestiges y ont été enregistrés (annexe F : coupes 3 et 4).

CeEt-600-31J

La sous-opération 31J correspond à un sondage de 1,00 m sur 1,00 m positionné au sud-ouest de 31H. L'objectif de ce sondage était de vérifier la présence de sols en place dans ce secteur. Un seul lot, correspondant à un remblai moderne, y a été observé (annexe F : coupe 6).

CeEt-600-31K

La sous-opération 31K a été formée pour enregistrer les sols présents dans une berme séparant les sous-opérations 31A et 31H. Les dimensions de la sous-opération 31K sont de 2,30 m sur 1,20 m. Quatre lots de sol et un vestige y ont été enregistrés.

CeEt-600-31L

La sous-opération 31L correspondait initialement à un sondage de 1,00 m sur 1,20 m, fouillé à l'extrémité sud de l'aire ouverte correspondant à l'opération 31. Située près du coin nord-est du cimetière, la sous-opération 31L a mené à la découverte d'un second contexte funéraire et a alors

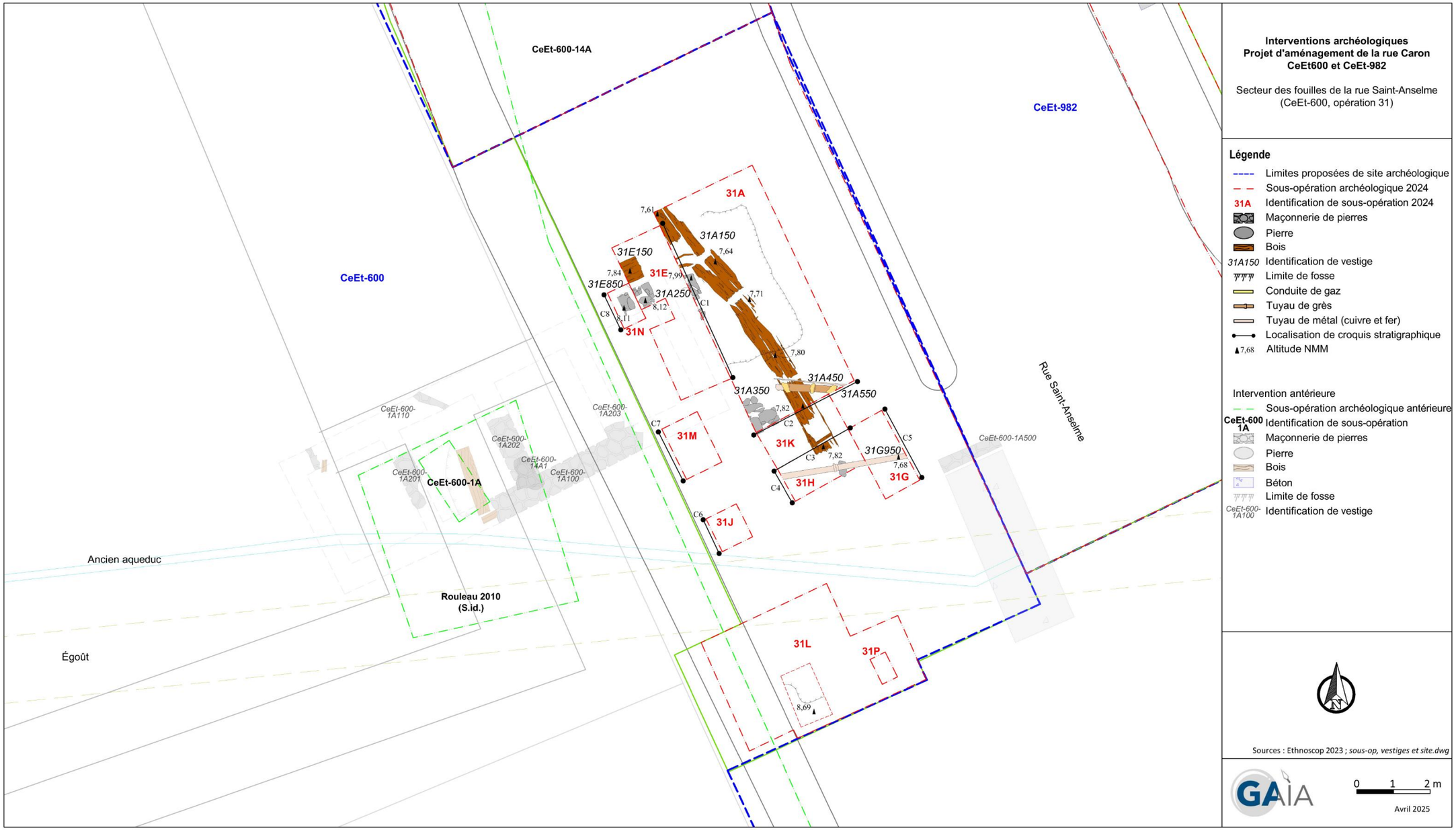

Figure 41 : Localisation des sous-opérations et des vestiges dans le secteur de la rue Saint-Anselme (CeEt-600-31).

été élargie pour y inclure l'enregistrement de lots de sols additionnels se trouvant en périphérie. La sous-opération 31L correspond ainsi à une zone de 5,25 m sur 3,45 m dans laquelle une profondeur variable a été fouillée. Dix lots de sol lui sont associés.

CeEt-600-31M

La sous-opération 31M correspond à un sondage de 1,20 m sur 1,50 m localisé à la limite ouest du secteur d'intervention. Ce sondage visait à déterminer si le vestige 31A350 se poursuivait plus à l'ouest et si des sols étaient préservés en place dans ce secteur. Quatre lots de sol y ont été enregistrés (annexe F : coupe 7).

CeEt-600-31N

La sous-opération 31N a été positionnée à l'ouest de la sous-opération 31E afin de dégager une portion supplémentaire du vestige 31E850, se poursuivant vers l'ouest. Cette ouverture de 1,00 m sur 0,70 m a permis d'observer deux lots de sol et la continuité du vestige 31E850 (annexe F : coupe 8).

CeEt-600-31P

La sous-opération 31P concerne un petit sondage manuel creusé à l'intérieur des limites de 31L. Ce sondage mesure 0,80 m sur 0,40 m et a permis l'enregistrement de deux lots de sol.

6.2. Séquence évènementielle et description des contextes archéologiques

Les fouilles menées sous la rue Saint-Anselme, au nord de l'intersection avec la rue du Prince-Édouard, ont permis d'observer des traces d'aménagements et d'utilisation du terrain remontant au XVIII^{e} siècle. Les contextes archéologiques documentés s'inscrivent au sein de onze principaux évènements s'étalant du milieu du XVIII^{e} siècle au début des années 2000 (tableau 10).

Tableau 10 : Séquence évènementielle (CeEt-600-31).

Évènement	Lots associés
Évènement 0 : Sol naturel	31A13, 31E7, 31G4, 31H4, 31K4, 31L6, 31M4, 31N3, 31P6
Évènement 1 : Inhumations de la Guerre de Conquête (1754-1760)	31A7, 31L5, 31P5
Évènement 2 : Culture des terres par les Augustines aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles	31L4
Évènement 3 : Construction de la « maison de force » (1802)	31A250, 31A350, 31E850
Évènement 4 : Construction d'un drain en bois (Vers 1822)	31A150, 31A8, 31A10, 31E150, 31E10, 31K3, 31H3
Évènement 5 : Construction de l'égout-collecteur (1941-1942)	31L7
Évènement 6 : Installation de conduites souterraines (milieu du XXe siècle)	31A11, 31A12, 31A450, 31A550, 31G2, 31G3, 31G950, 31H2, 31K1, 31M2)
Évènement 7 : Construction ou démolition de bâtiments industriels dans l'emprise de la rue Saint-Anselme (1950 à 1970).	31A6, 31A9, 31L3, 31E6, 31H1, 31K2, 31M3, 31N2
Évènement 8 : Installation de conduites de gaz naturel (1984)	31A4, 31E4, 31L9, 31A650, 31A750
Évènement 9 : Réfection du réseau d'aqueduc sous la rue Saint-Anselme (2005)	31A3, 31A5, 31G1, 31J1, 31L8
Évènement 10 : Réfection de la rue Saint-Anselme (2010)	31A1, 31A2, 31E2, 31L1, 31L2, 31M1, 31N1, 31L10

6.2.1. *Évènement 0 : Sol naturel*

Lots : 31A13, 31E7, 31G4, 31H4, 31K4, 31L6, 31M4, 31N3 et 31P6

Le sol naturel a été atteint dans la majorité des sous-opérations fouillées lors de l'intervention. Il a été atteint à une élévation très variable puisque dans la plupart des secteurs, la surface du sol naturel a été arasée ou fortement perturbé par divers aménagements plus récents. Cet évènement est caractérisé par un dépôt sédimentaire naturel d'origine alluvionnaire provenant de la déposition de sables et de limons par la rivière Saint-Charles. Mis en place au cours des deux derniers millénaires, ces alluvions se manifestent par de fins litages variant du sable au limon, de couleur grise verdâtre et comportant des marbrures et des taches d'oxydation orangées (figure 42). Mis à part de rares cailloux de schiste arrondis et des nodules de limonite, cette couche ne contient pas d'inclusions. On y observe cependant des traces de bioturbation formée par de petites cheminées et tunnels remplis de matériel plus foncé, et probablement causé par des vers de terre. Le sol naturel a été fouillé par endroits sur plus de 0,60 m de profondeur sans y déceler de changement notable dans sa composition.

Figure 42 : Paroi nord du sondage 31G dans laquelle sont visibles les litages de sable et de limon formant le sol naturel stérile dans le secteur. (CeEt-600-2024-1-598)

6.2.2. *Évènement 1 : Inhumations de la Guerre de Conquête (1754-1760)*

Lots : 31A7, 31L5, 31P5

Le premier évènement anthropique visible dans l'opération 31 correspond aux contextes d'inhumation 31A7, 31L5 et 31P5 qui sont associés à la période de la Guerre de Conquête (1754-

1760). Plusieurs indices permettent d'associer ces inhumations à cet évènement historique. En plus des mentions d'inhumations multiples au nord-est du cimetière de l'époque dans les annales des Augustines, le contexte stratigraphique et la culture matérielle associée appuient cette hypothèse. Des fosses d'inhumations ont été observées à deux endroits, soit dans la sous-opération 31A (fosse 1), où la fouille complète du contexte a été réalisée (figure 43), et dans les sous-opérations 31L et 31P (fosse 2), à l'extrémité sud du secteur. Les lots 31L5/31P5 semblent correspondre à un même contexte d'inhumation, bien qu'il n'ait pas été possible de le vérifier dans la présente intervention. La fosse 2 n'a pas été fouillée et a été laissée en place, mais la nature du dépôt et sa position stratigraphique permettent de la mettre en relation chronologique avec le lot 31A7. La surface de la fosse 2 est toutefois à une altitude plus élevée que la fosse 1, ce qui s'explique à la fois par la pente naturelle du terrain vers le nord et aussi par le fait que la surface n'a pas été arasée à cet endroit. En effet, la surface de la fosse 2 représentée par le lot 31L5 a été atteinte à 8,69 m ANMM sous un niveau en place interprété comme un labour (lot 31L4, *évènement 2*), indiquant que sa surface n'a pas été perturbée par les aménagements modernes. Pour sa part, la fosse 1, représentée par le lot 31A7, apparaît à une altitude moyenne de 7,98 m ANMM et se situe directement sous un niveau de remblai moderne (lot 31A6, *évènement 7*), indiquant donc un arasement de la portion supérieure du contexte.

Le remplissage des fosses est, dans les deux cas, composé d'un remaniement du sol naturel et de niveaux de surface anciens formant des lentilles plus foncées (figure 44). Les lots 31A7 et 31L5 sont décrits comme un limon argileux brun marbré gris verdâtre meuble contenant des lentilles de sable grisâtre avec taches orangées. Les inclusions sont rares, mais on y distingue des fragments de briques, des taches de charbons de bois, des pierres schisteuses sub-arrondies, et des fragments de bois décomposé.

Figure 43 : Fosse d'inhumation 31A7 en fin de fouille. Notez sa forme sub-rectangulaire et son orientation nord-sud. Vue vers l'ouest (CeEt-600-2024-31-700).

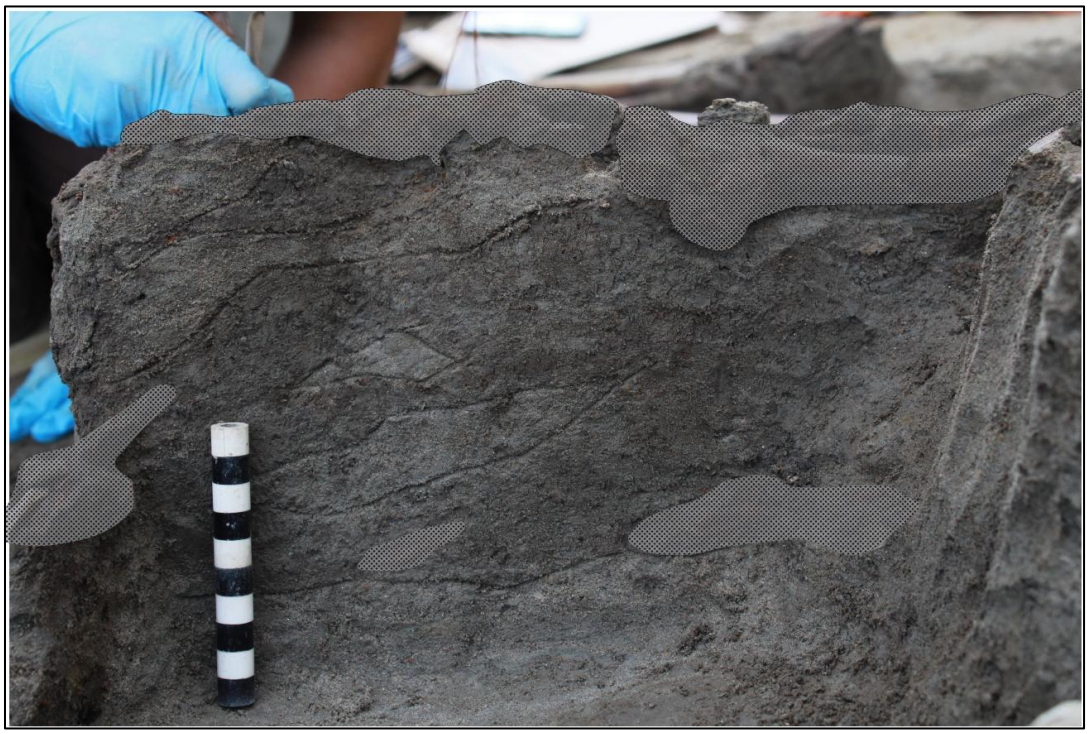

Figure 44 : Coupe d'une portion de la fosse montrant les lentilles de sol présentes dans le remplissage de celle-ci. Vue vers le sud (CeEt-600-2024-31-561).

Bien qu'en grande partie creusées dans le sol naturel, les fosses semblent avoir perturbé un niveau de surface duquel proviennent les rares artefacts. La faible quantité d'artefacts suppose que le secteur n'était pas une aire d'occupation ni de circulation, ce qui correspond aux descriptions qu'en font les Augustines, soit des terres en culture. De plus, aucun artefact personnel n'a été trouvé, ce qui indique que les individus ont été enterrés sans mobilier funéraire Les artefacts aux fonctions domestiques sont représentés par des types céramiques diagnostiques comme la terre cuite commune glaçurée verte de France (1500 c. - 1799 c., spécialement entre 1700 c. et 1765 c.; la terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge (1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c. - 1765 c.) (figure 45); la terre cuite commune glaçurée de production locale (1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.) (figure 46); la faïence blanche (1500 c. – 1760 c.); et le grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan brun (1200 po - 1850 c, spécialement entre 1605 c. - 1775 c.). Bien que certains de ces types céramiques aient été produits sur de très longues périodes, leur contexte d'utilisation en Amérique est généralement associé au Régime français, mis à part la terre cuite de production locale, qui devient plus courante dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

Figure 45 : Céramiques de production française (terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge) découvertes dans le lot 31A7.

Figure 46 : Céramique de production locale découverte dans le lot 31A7.

En ce qui a trait aux écofacts découverts dans le lot 31A7, l'analyse zooarchéologique a permis d'identifier un ossement de bœuf, et 19 fragments d'os de mammifères indéterminés. Ces 19 fragments sont tous des os calcinés et fragmentés. Leur dimension ne dépasse pas 3 cm de long. Ces fragments d'os calcinés se trouvent principalement dans la portion sud de l'espace occupé par la fosse d'inhumation.

Il demeure impossible de distinguer précisément laquelle des deux fosses a été comblée la première. Cependant, les sources historiques nous permettent de croire que les deux fosses puissent être associées à un même évènement tragique s'étalant sur quelques semaines, voire les quelques jours suivant une même bataille. Suivant la logique que les fosses communes aient d'abord été creusées près du cimetière, puis aient progressivement empiété sur les champs aux alentours, la fosse 2 (lots 31L5 et 31P5) pourrait être antérieure à la fosse 1 (31A7).

6.2.3. *Évènement 2 : Culture des terres par les Augustines au XVIII^e^ et XIX^e^ siècle*

Lot : 31L4

Cet évènement, qui se manifeste par un niveau de sol brunâtre homogène, n'est visible que dans la sous-opération 31L. Ailleurs, cette couche semble avoir été entièrement arasée par les travaux de voirie et de construction, ou grandement perturbée par l'enfouissement d'infrastructures. Tel que mentionné, on en trouve toutefois les traces sous forme de lambeaux et de lentilles dans le sol remplissant la fosse commune présente dans la sous-opération 31A.

Le lot 31L4 a été atteint à une élévation de 8,99 m ANMM, et observé sur une épaisseur moyenne de 0,18 m. Il est directement supérieur au sol naturel (lot 31L6), mais aussi à la surface de la fosse commune présente dans ce secteur (lot 31L5). La couche se décrit comme un limon sableux brun jaunâtre homogène et compact. On y observe comme inclusions de petites pierres calcaires (15 %), des charbons de bois (1 %), des fragments de brique (1 %) et des fragments de chaux (1 %). Une concentration de pierres calcaires anguleuses se trouvait en surface de la couche (figure 47).

Figure 47 : Surface du lot 31L4 présentant une concentration de pierres calcaires anguleuses. Vue vers l'est. (CeEt-600-2024-31-746)

Par sa composition, sa position stratigraphique et la nature de ses inclusions et artefacts, le lot 31L4 semble correspondre à une couche de labour formée d'un mélange de la surface du sol naturel. Durant son utilisation pour la culture par les sœurs Augustines occupant l'Hôpital Général, cette terre aura été défrichée, labourée et engraissée afin d'en tirer des récoltes. Son utilisation précède nécessairement les inhumations présentes dans le secteur, et il semble que celle-ci se soit poursuivie rapidement après le comblement des fosses communes dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. En effet, la culture matérielle récoltée au sein de cette couche se manifeste surtout par des objets datant du XVIII^{e} et du début du XIX^{e} siècle. On y observe notamment des faïences blanches de production française et anglaise, des terres cuites commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge, de la terre cuite commune glaçurée verte de France, ainsi qu'une perle de verre opaque rouge de forme oblongue. Des objets plus récents semblent également s'être intégrés dans cette couche, dont un goulot de bouteille en porcelaine utilitaire, et une boucle de ceinture moulée en laiton (figure 48).

Quelques restes fauniques ont été récoltés dans le lot 31L4. Les mammifères présents sont seulement représentés par la famille des Caprinés (n=1) et par les catégories de taille des petits-moyens mammifères terrestres (n=3) et des grands mammifères terrestres (n=2). La seule trace de boucherie visible est une coupe nette sur les fragments de grands mammifères terrestres. Un de ces fragments a aussi subi une altération taphonomique sous la forme d'un blanchiment de l'os. Le fragment de Caprinés a été rongé, probablement par un carnivore.

Figure 48 : Boucle de ceinture en laiton retrouvée dans le lot 31L4.

6.2.4. Évènement 3 : Construction de la « maison de force » (1802)

Lots : 31A250, 31A350, 31E850

Plusieurs sections très altérées d'un ouvrage de maçonnerie ont été observées près de la limite ouest de la sous-opération 31A. Les vestiges 31A250, 31A350 et 31E850 appartiennent vraisemblablement à la même fondation d'un bâtiment dont le mur est se serait trouvé dans l'emprise actuelle de la rue. Ces vestiges, atteints à une altitude maximale de 8,12 m ANMM, présentent des caractéristiques de construction semblable. D'abord, il s'agit d'une maçonnerie à double parement et remplissage médian formée de blocs ébauchés et brutes de calcaire (80 %) et de grès (20 %) disposés à tout venant suivant un appareil irrégulier. Notons qu'on moellon de

granite arrondi a été observé dans le vestige 31A350 (figure 49). La dimension des pierres se situe en moyenne entre 0,10 m et 0,25 m de diamètre. Toutefois une pierre imposante se trouve à l'extrémité nord du vestige 31A250 et semble avoir formé le coin nord-est du bâtiment. La largeur complète de la fondation n'est visible qu'au niveau du vestige 31E850 correspondant au mur nord, qui présente une largeur de 0,57 m (figure 50). Une hauteur maximale des vestiges de 0,21 m, correspondant à une ou deux assises, a été observée. La base des vestiges se situe en moyenne à 7,91 m ANMM.

D'autres portions des fondations de ce même bâtiment ont été relevées à deux reprises dans le passé lors de travaux archéologiques menés sur le terrain de l'Hôpital Général. Plusieurs sections de fondations ont d'abord été dégagées lors de la réfection du réseau d'aqueduc traversant le terrain de l'hôpital en 2005. L'archéologue Yves Chrétien avait interprété ces fondations de maçonnerie comportant plusieurs cellules comme celles des loges des aliénés construites à cet endroit en 1717. En 2010, une courte section d'un mur d'axe nord-sud, correspondant au vestige 1A202 de Chrétien, a ensuite été identifiée par Serge Rouleau (CeEt-600-14A1) (figure 41). Ces éléments semblent s'articuler aux vestiges 31A250, 31A350 et 31E850 découverts en 2024.

Figure 49 : Surface du vestige 31A350, vue vers le sud. (CeEt-600-2024-31-333)

Figure 50 : Surface du vestige 31E850, coupé à l'est par les tuyaux de gaz. Le drain 31E150 (au bas de la photo) est positionné parallèlement à la fondation. Vue vers le sud. (CeEt-600-2024-31-495)

Le contexte stratigraphique observé dans l'opération 31 amène cependant quelques nuances sur les interprétations des vestiges attribués aux loges des aliénés au début des années 2000. Le vestige 31C250 recouvre la fosse commune du lot 31A7, indiquant donc de manière certaine que le bâtiment est postérieur à 1760. En effet, les premières assises des fondations ont manifestement perturbé le contexte d'inhumation en retirant ou déplaçant les ossements de plusieurs individus se trouvant dans la fosse. D'autre part, les vestiges 31A250, 31A350 et 31E850 semblent associés aux vestiges d'un drain ou d'un égout souterrain en bois (31A150, 31E150), qui longent leurs parements est et nord. Sur la base de la culture matérielle qui leur est associée, ces structures, présentées à l'évènement suivant (évènement 4) sont datées du début du XIX^{e} siècle.

Au mois de mai 1802, une « maison de force » est construite à l'emplacement des loges des aliénés qui bornent le côté nord du cimetière depuis 1717. Ce nouveau bâtiment est divisé en 12 cellules mesurant chacun 9 pieds sur 9 pieds. Un corridor central de 6 à 7 pieds de large traverse l'édifice d'est en ouest (Porter 1977 : 31). Il s'agit donc d'un bâtiment imposant dont les dimensions estimées sont de 60 pieds sur 30 pieds (18,60 m sur 9,80 m).

En combinant l'ensemble des vestiges, il est possible de préciser les interprétations. D'abord, ces interventions et la nôtre semblent avoir touché trois des douze cellules mentionnées dans les archives. Celles-ci auraient été situées dans le coin nord-est du bâtiment. Deux de ces cellules, celles découvertes en 2006, présentent effectivement des dimensions intérieures de 9 pieds sur 9 pieds, alors que la cellule supplémentaire documentée sous la rue Saint-Anselme aurait été légèrement plus large, soit 10 pieds (est-ouest) par 9 pieds (nord-sud). Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que cette pièce située à l'extrémité du bâtiment s'appuie contre un mur extérieur. En ajoutant un espace pour un corridor central et en extrapolant une seconde rangée de cellules du côté opposé, la maison de force se serait étendue environ jusqu'à la limite actuelle du cimetière. Malheureusement aucune autre portion de l'imposante bâtisse n'a été documentée ailleurs. Toutefois, les travaux de construction de l'égout-collecteur réalisés en 1941 pourraient avoir exposé des sections des fondations des cellules sud. Un vestige est d'ailleurs présenté dans l'article de journal Le Soleil, lesquels sont alors interprétés comme les « geôles pour les armées

au temps de la cession du pays aux Anglais » (Le Soleil, 2 août 1941 : 3-5). Selon le plan du bâtiment proposé, ces vestiges pourraient plutôt correspondre à une des divisions de cellules ou à la fondation extérieure du coin sud-est de la maison de force.

6.2.5. Évènement 4 : Construction d'un drain en bois (Vers 1822)

Lots: 31A150, 31A8, 31A10, 31E150, 31E10, 31K3, 31H3

Cet évènement est visible par la présence d'un vestige de bois (31A150) traversant les sous-opérations 31A, 31K et 31H dans un axe nord-sud. À la hauteur de la sous-opération 31E, la structure présente un embranchement se dirigeant vers l'ouest en présentant les mêmes caractéristiques (31E150), permettant de voir ces deux vestiges comme un ensemble. Celui-ci se manifeste comme un assemblage de planches de bois très décomposées, posées à plat pour former un fond d'une largeur qui varie de 0,60 m à 0,80 m. L'état de préservation des planches ne permet pas de préciser leur largeur ou leur épaisseur. Des clous ont été retrouvés plantés verticalement à quelques endroits dans le vestige, indiquant que les planches auraient été fixées entre-elles ou sur des traverses. La surface du vestige 31A150 a été atteinte à une altitude de 7,82 m à l'extrémité sud et à 7,61 m à l'extrémité nord, démontrant ainsi une pente d'environ 0,03 % vers la rivière. Le vestige 31E150 a été atteint pour sa part à 7,84 m ANMM. Par endroits, des côtés en bois étaient également observés, sur une hauteur maximale de 0,08 m. Toutefois, une trace organique dans le sol permet d'établir que des planches posées de champ auraient initialement fermé la structure sur ses deux côtés sur une hauteur d'environ 0,25 m. Des pièces de bois transversales auraient été posées sous les planches formant le fond de la structure. Ces traverses, entièrement décomposées, étaient visibles par des creusements perpendiculaires présents dans le sol sous les planches, ainsi que par la présence de clous (figure 51).

Figure 51 : Section du vestige 31A150 se trouvant dans la sous-opération 31K. Cette portion a conservé les traces des côtés du drain et au premier plan on observe l'empreinte d'une pièce de bois transversale. Vue vers le nord. (CeEt-600-2024-31-742)

Les vestiges 31A150 et 31E150 présentent le même mode de construction. Une tranchée, large d'environ 1,00 m a d'abord été creusée dans le sol en place. Cette excavation a d'ailleurs grandement perturbé le contexte funéraire 31A7, déstructurant entièrement les squelettes se trouvant sur son passage. La structure de drainage en bois a ensuite été posée au fond de la tranchée, visiblement sur des pièces de bois transversales qui fournissaient une assise stable et assuraient la régularité dans la pente. Le vestige 31A150, installé dans une tranchée d'axe nord-sud (31A10), a été appuyé sur le côté ouest de celle-ci, laissant un espace plus large à combler du côté est où ont été entassés des pierres et les restes humains dégagés lors de la construction de la structure. Cet élément confirme que le comblement de la tranchée a été réalisé à l'aide des sols excavés directement sur place. Ce comblement, enregistré comme les lots 31A10, 31A8, 31K3 et 31H3 pour le vestige 31A150, et le lot 31E10 pour le vestige 31E150, peut être décrit comme un limon sableux brun gris marbré, meuble et hétérogène. On y trouve des inclusions diverses :

des taches et nodules de mortier (jusqu'à 0,08 m de diamètre, 5 %), des pierres de schiste et de calcaire sub-anguleuses (5-10 %), des charbons de bois (2 %), des fragments de bois (5 %), des fragments de brique (1 %), des nodules de chaux (1 %) et des éclats de maçonnerie en calcaire (5 %). Comme le secteur de la sous-opération 31A a été arasé lors d'un évènement subséquent (*Évènement 7*) et que visiblement plusieurs niveaux d'occupation et contextes archéologiques ont été anéantis, la présence de ces inclusions dans le comblement de la tranchée du système de drainage offre un aperçu de ce qui se trouvait au-dessus de la fosse. Les éléments liés aux matériaux de construction, soient les pierres, le mortier et les éclats de maçonnerie, indiquent qu'un évènement de construction ou de démolition a eu lieu préalablement à l'évènement 4. Il pourrait s'agir de la construction du bâtiment proposé à l'évènement précédent. Les taches et nodules de chaux pourraient refléter la présence de cette inclusion dans les niveaux supérieurs de la fosse commune, qui sont aujourd'hui absents. La chaux servait à décomposer plus rapidement les corps et à masquer les odeurs. Rappelons que des nodules de chaux étaient présents en surface de la fosse 31L5, qui a conservé sa surface d'origine. Comme les vestiges 31A150 et 31E150 longent de manière parallèle les fondations 31A250-350 et 31E850, il faut nécessairement voir un lien entre ces deux constructions. Il semble que le système de drainage ait été mis en place dans le but d'aider à déshumidifier les fondations et possiblement de drainer des eaux usées provenant du bâtiment vers la rivière.

Lors du creusement de la tranchée du drain 31A150, la fosse commune 31A7 a été fortement perturbée. Lors du remblayage, un certain soin semble cependant avoir été pris à disposer les ossements le long du vestige en les fracturant le moins possible. On peut potentiellement y voir une certaine volonté de redéposer ces restes dans leur contexte, en guise de respect peut-être. Bien que les nombreux os épars récoltés dans les lots 31A10, 31A8, 31E10, 31K3 et 31H3 présentent des traces de dégradation liées à cet évènement, la plupart des os semblent avoir très bien résisté à leur exhumation. Cela indique qu'à ce moment, les ossements présentaient un état de préservation bien supérieur à celui dans lequel ils ont été trouvés lors des fouilles.

Selon toute vraisemblance, les vestiges 31A150 et 31E150 correspondraient à un égout souterrain construit autour de la maison de force de 1802 « pour décharger les immondices dans

la Rivière St Charles » (AHGQ, *Journal* [1760-1825], pp. 349-350). Cet ajout aurait été fait au bâtiment pour améliorer les conditions de salubrité lourdement critiquées à l'époque. Des fonds ont été accordés en 1821 à cet effet, et les travaux auraient été effectués vers 1822 ou 1823, au même moment que plusieurs rénovations sur la bâtisse et de l'érection d'une clôture en cèdre de douze pieds de haut l'entourant (Porter 1977 : 41).

Du point de vue de la culture matérielle récoltée dans les contextes de construction du système de drainage, cet évènement semble avoir eu lieu vers le début ou le milieu du XIX^{e} siècle, ce qui concorde avec la documentation historique. En effet, les types céramiques identifiés présentent des dates de fabrication correspondant à cette période. Parmi eux on trouve la terre cuite fine de type *Creamware* (n=18) (1762 po - 1840 c), la terre cuite fine de type *Pearlware* (n=16) (1775 c - 1830 c), la terre cuite commune glaçurée de production locale (1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.) (n=15), la terre cuite commune glaçurée verte de France (1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c) (n=5) et la terre cuite commune avec engobe et glaçurée d'Angleterre du nord-est (1750 c - 1899 c) (n=4). Les artefacts les plus récents concernent un assemblage de clous laminés qui composent le vestiges (n=16), quelques tessons de terre cuite fine blanche glaçurée avec décor peint (n=4) (1805 c - aujourd'hui) et un tesson de grès cérame grossier glaçuré au sel nord-américain (1810 c - 1930 c).

Les ossements de mammifères présents dans ces lots sont représentés par les taxons et catégories de taille suivants : le bœuf (n=3), le porc (n=6), les Caprinés (n=9), le rat (n=7), les petits-moyens mammifères terrestres (n=19), les moyens mammifères terrestres (n=23), les moyens-grands mammifères terrestres (n=6), et les grands mammifères terrestres (n=9). Certains fragments n'ont pas pu être identifiés et sont demeurés dans la catégorie générale des mammifères indéterminés (n=5). Des traces de boucheries sont visibles sur presque tous les fragments, à l'exception de ceux des rats, des mammifères indéterminés et des moyens mammifères terrestres. La plupart des traces ont été faites soit par une scie, un couteau ou un objet tranchant comme un couperet ou une hache. Les altérations taphonomiques visibles sont : l'effritement, la corrosion métallique (couleur rouge orangé) et le blanchiment. Des traces de rognage faites par

des rongeurs sont également visibles sur une partie des fragments. Les fragments de mammifères indéterminés ont été calcinés.

Les oiseaux présents dans ces lots sont représentés par les familles des Gallinacés (n=3), des Ansérinés (n=1), des Colombinés (n=1) et par la catégorie générale des oiseaux indéterminés (n=22). Une seule trace de couteau est visible sur un fragment d'oiseau indéterminé. Quelques altérations taphonomiques sont visibles : corrosion métallique (taches noires sporadiques) et des changements de coloration (brun rougeâtre) des os. Certains fragments ont également été rongés par des rongeurs.

Quelques menus objets ont également été récupérés au sein de ce contexte. On note la présence de deux boutons en alliages cuivreux, dont un possède l'inscription « TREBLE GILT » (figure 52), un manche d'outil en os, des raclures et œillets en plomb, et quelques fragments de pipes à fumer. Enfin, certains objets s'associent aux évènements entourant la Guerre de Conquête, et qui a marqué l'histoire du lieu au XVIII^{e} siècle. Parmi eux on compte une pierre à fusil en silex et une balle de plomb (CeEt-600-31A10-47).

Retrouvée très près de la limite avec la portion en place du contexte de la fosse commune, et en dessous du crâne de l'individu 31A-Bf100, la balle de plomb provient fort probablement d'une blessure par balle sur un des individus inhumés. Faite de métal plombifère, cette balle a un diamètre approximatif de 17,8 mm et pèse 29,5 g. D'après ces mesures, elle peut être associée aux mousquets de service militaire britannique nommé dans le jargon populaire « *Brown Bess* ». Les balles de mousquet *Brown Bess* étaient généralement lourdes et de gros calibres, conçus pour la puissance d'impact plutôt que pour la précision. La balle présente également un grand nombre de stigmates (figure 53). Tout d'abord, on y observe des traces identifiant l'utilisation d'une baguette de chargement, la présence d'une patine noire et enfin, une déformation caractéristique qui démontre que la balle a été tirée.

Ensuite, on voit que la balle a rencontré sur sa trajectoire une surface dure et anguleuse, car elle présente une zone plate et écrasée, par la suite creusée profondément par un élément anguleux.

La balle s'est également déformée sous la force de l'impact. Ensuite, le plomb s'est retroussé créant une bordure retournée vers l'extérieur sur l'un des côtés. Cela pourrait témoigner de l'entrée de la balle dans une surface plus souple subséquemment au premier impact. Considérant le contexte dans lequel elle a été trouvée et la présence de plusieurs microfragments d'os sur la balle, il est très probable qu'elle ait frappé un individu. Des marques de rayures sont présentes près du renflement. Deux causes pourraient expliquer de telles rayures, soient des dents de rongeurs ou des pinces d'extraction. Comme aucune marque de rongeur n'a été observée sur les ossements humains, cette cause potentielle est écartée. Trois petits creux assez profonds, à proximité du renflement et dans le même axe que ce dernier, pourraient correspondre à l'empreinte d'une pince, pointant donc vers des marques d'extraction. Cependant, cet essai aurait été vain, car s'il avait été concluant, la balle n'aurait pas été retrouvée. La multitude de rayures semble également témoigner que la personne procédant à l'intervention médicale s'est reprise quelques fois avant d'abandonner. L'analyse de toutes ces marques semble indiquer que la balle CeEt-600-31A10-47 aurait pu ricocher sur une surface dure avant de toucher un individu, lequel se serait rendu à l'hôpital et aurait succombé à ses blessures avant que la balle n'ait pu être retirée.

Figure 52 : Bouton en alliage cuivreux découvert dans le lot 31A10, portant l'inscription « TREBLE GILT ».

Figure 53 : Balle de plomb (CeEt-600-31A10-47) portant des traces d'impact ou d'extraction, découverte dans le lot 31A10 en bordure de la fosse d'inhumation.

6.2.6. *Évènement 5 : Construction de l'égout-collecteur (1941-1942)*

Lot : 31L7

Au début des années 1940 s'amorcent des travaux d'envergure à l'angle des rues Saint-Anselme et Prince-Édouard. Un égout-collecteur connectant l'hôpital au réseau municipal est implanté. Une photographie prise lors des travaux sur la rue Prince-Édouard montre que les excavations manuelles sont faites par une grande équipe de journaliers et des étançonnements sont employés pour atteindre une profondeur de 2,00 m sous la surface de la rue, qui n'est pas pavée à l'époque. On utilise des chevaux pour transporter les déblais de sol hors des voies de circulation. À l'époque, une partie du secteur d'étude se trouve toutefois toujours sur la propriété de l'Hôpital Général, le mur d'enceinte suivant environ le tracé actuel des conduites de gaz naturel. Selon un article du Soleil daté du 2 août 1941, les excavations faites par les travailleurs mettent au jour de grandes quantités d'ossements humains et des vestiges de maçonnerie.

Les sols extraits de l'excavation de 1941 sur le terrain de l'hôpital ont été utilisés pour remblayer la tranchée, celle-ci étant désignée par le lot 31L7. Atteint à une altitude de 8,70 m ANMM, ce lot se décrit comme un sable limono-argileux brun gris marbré, hétérogène et meuble. On y retrouve des inclusions de mortier (3-4 %), des graviers (2-3 %), des fragments de brique (1 %) et des lentilles organiques noires. Une grande quantité d'os et de fragments d'os humains ont été observés dans cette couche qui n'a été fouillée que sur environ 0,30 m de profondeur. Ces restes humains proviennent de toute évidence du lot 31L5 (*évènement 1*) qui a été coupé lors des travaux de 1941. Il semble donc que le secteur de la sous-opération 31L corresponde à l'emplacement exact mentionné dans l'article de journal mentionnant la découverte d'ossements humains le 2 août 1941. Autrement, la construction de l'égout-collecteur a possiblement perturbé plus d'une fosse commune se trouvant sur son passage.

6.2.7. *Évènement 6 : Installation de conduites souterraines (milieu du XX^{e} siècle)*

Lots: 31A11, 31A12, 31A450, 31A550, 31G2, 31G3, 31G950, 31H2, 31K1, 31M2

Plusieurs conduites sont installées dans le secteur de l'opération 31 au courant du XX^{e} siècle. Elles ont été enregistrées sous les numéros de vestiges 31A450, 31A550 et 31G950. La

conduite 31G950 correspond à un tuyau de fonte avec un diamètre de 0,13 m, orienté est-ouest (figure 54). Dégagée sur une longueur de 3,30 m dans les sous-opérations 31G et 31H, la conduite 31G950 présente deux sections emboîtées, et cette jonction repose sur un bloc de calcaire posé au fond de la tranchée d'installation. Cette conduite a été atteinte à une altitude moyenne de 7,67 m ANMM. Sa tranchée d'installation est formée des lots 31G2, 31G3, 31H2 et 31K1. Le lot 31M2, se trouvant dans un sondage plus à l'ouest, pourrait également corresponde à la tranchée d'installation du vestige 31G950 qui se poursuit dans cette direction.

Figure 54 : Vestige d'une conduite en fonte 31G950. Vue vers l'est. (CeEt-600-2024-31-649)

Le sol remplissant la tranchée (lots 31G2, 31G3, 31H2, 31K1 et 31M2) se décrit comme un sable limoneux brun noir hétérogène et meuble. On y retrouve des lentilles de sol organique noir homogène, de gros nodules de mortier (5-10 %), des pierres calcaires (5 %), des fragments de brique (2-3 %) et du bois décomposé (1 %). Cette tranchée a été fouillée sur une profondeur de 0,65 m. Des planches décomposées ont d'ailleurs été observées au-dessus de la conduite dans la sous-opération 31G. La composition du remplissage de la tranchée, tout comme la culture matérielle, témoignent d'un mélange de plusieurs niveaux récents. La conduite 31G950 pourrait correspondre à un drain ou à une sortie d'eaux usées provenant de l'hôpital ou de la maison des domestiques.

Figure 55 : Vestiges 31A450 (tuyau en fer) et 31A550 (canalisation en grès), traversant le sud de la sous-opération 31. Vue vers l'ouest. (CeEt-600-2024-31-316)

Les vestiges 31A450 et 31A550 se trouvent côte à côte dans une même tranchée d'installation formée des lots 31A11 et 31A12 (figure 55). Ils ont été atteints à une altitude moyenne de 8,05 m ANMM. Le sol remplissant la tranchée se décrit comme un limon sableux brun marbré gris verdâtre, moyennement compact, contenant des taches de mortier (3 %), des pierres (1 %), des fragments de bois (1 %) et des fragments de ciment (1 %). Cette tranchée présentait une profondeur moyenne de 0,22 m. Le vestige 31A450 correspond à un tuyau en fer d'un diamètre de 0,05 m d'orientation est-ouest, dégagé sur une longueur de 2,00 m. À son extrémité ouest, le tuyau semble avoir été coupé par une perturbation moderne, mais à l'est, il se poursuit à l'extérieur des limites de la sous-opération 31A où une jonction est visible avec un tuyau en cuivre. Au niveau de cette connexion, une valve permettant d'ouvrir et de fermer l'arrivée d'eau est présente. Le tuyau 31A450 aurait été initialement relié au réseau d'aqueduc et aurait acheminé de l'eau courante à un bâtiment des entreprises Falardeau présent dans l'emprise de la rue dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Le vestige 31A550 correspond à une canalisation en grès d'un diamètre de 0,20 m, dégagée sur environ 1,50 m. Parallèle au vestige 31A450, cette conduite est constituée de trois sections en grès étanchéisées à l'aide de ciment. À son extrémité ouest, une courte section de tuyau en fonte s'insère dans la conduite. Cette canalisation aurait servi à évacuer les eaux usées provenant d'un bâtiment. Une fois de plus, ces installations auraient desservi des bâtiments industriels qui occupaient ce secteur de la rue entre les années 1950 et 1970. La culture matérielle contenue dans la tranchée d'installation des vestiges 31A450 et 31A550 est composée d'un mélange d'éléments de diverses époques. Les ossements de mammifères présents dans cette tranchée et celle du vestige 31G950 sont représentés par les taxons et catégories de taille

suivants : le bœuf (n=1), le rat (n=1), les Caprinés (n-1), les petits-moyens mammifères terrestres (n=1), les moyens-grands mammifères terrestres (n=6), les moyens mammifères terrestres (n=1) et les grands mammifères terrestres (n=7). Les oiseaux présents dans ces lots sont représentés par la famille des Gallinacés (n=2) et des Colombinés (n=1).

6.2.8. Évènement 7 : Construction ou démolition de bâtiments industriels dans l'emprise de la rue Saint-Anselme (1950 à 1970).

Lots: 31A6, 31A9, 31L3, 31E6, 31H1, 31K2, 31M3, 31N2

Cet évènement est formé de plusieurs lots de surface atteints sous les niveaux de pavage moderne à la suite du décapage mécanique du site. Par leur nature hétérogène, ces lots pourraient correspondre à plusieurs évènements distincts prenant place sur le site à partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle, mais qui demeurent indifférenciables. Rappelons qu'entre 1950 et 1953, plusieurs bâtiments sont construits dans l'emprise actuelle de la rue Saint-Anselme. Ceux-ci appartenaient à la compagnie Falardeau œuvrant dans le bois de chauffage, le charbon et les échafaudages. Les entreprises Falardeau sont toujours inscrites à l'annuaire de la ville de Québec au 120 rue Prince-Édouard en 1976 (Annuaires de la ville de Québec, 1822-1976, BAnQ 0005993753). Ces bâtiments auraient été démolis dans le dernier quart du XX^{e} siècle pour prolonger la rue Saint-Anselme en direction de la rue Simon-Napoléon-Parent. Ces travaux auront nécessairement entraîné l'arasement et le nivellement du secteur et des niveaux archéologiques avant l'ouverture de la rue.

Les lots 31A6, 31A9, 31E6, 31H1, 31K2, 31M3, 31N2 et 31P3 présentent tous des caractéristiques semblables et sont atteint à une altitude moyenne de 8,08 m ANMM. Le lot 31L3, situé un peu plus au sud, se trouve toutefois à une élévation beaucoup plus élevée (8,88 m ANMM) en raison de la pente naturelle du terrain. La couche possède en moyenne 0,10 m d'épaisseur, est hétérogène et présente des quantités variables d'inclusions. Il s'agit d'un limon sableux à graveleux brun grisâtre assez foncé contenant des lentilles de sable jaune. On y observe comme inclusions des fragments de schiste (5 à 10 %), des nodules de mortier (1 %), des fragments de brique (1 %), de l'anthracite (1 %), des pierres calcaires (1 à 15 %), du charbon de

bois (1 %), des fragments de bois (1 %) et des scories (1 %). La culture matérielle provenant de la couche est également très variée et très fragmentée, conséquence de son piétinement. Bien que des artefacts de facture ancienne y ont été récoltés, la présence de plastique et de déchets modernes indique un mélange de sols anciens avec des niveaux plus récents. L'assemblage faunique est hétérogène et les mammifères identifiés sont représentés par les taxons et catégories de taille suivants : le chat (n=2), le rat (n=13), le porc (n=3), les Caprinés (n=1), les petits-moyens mammifères terrestres (n=9), les moyens mammifères terrestres (n=5), les moyen-grands mammifères terrestres (n=26) et les grands mammifères terrestres (n=2). Les oiseaux sont représentés par de la dinde (n=4) et par la catégorie générale des oiseaux indéterminés (n=17). Presque tous ces restes fauniques présentent des traces de boucherie identifiées comme des traces de couteau, de scie et de coupe nette. Les altérations taphonomiques visibles sont l'effritement, le blanchiment et la corrosion métallique (rouge orangé).

Dans la sous-opération 31A, le lot 31A6, associé à cet évènement, contenait également de nombreux fragments d'ossements humains épars, signifiant que la surface de la fosse commune a été perturbée lors de la construction ou de la démolition des bâtiments des entreprises Falardeau, ou encore lors de l'ouverture de la portion nord de la rue Saint-Anselme (figure 56).

Figure 56 : Surface du lot 31A6. Les rubans oranges indiquent l'emplacement d'ossements épars visibles. Vue vers le sud. (CeEt-600-2024-31-054)

6.2.9. Évènement 8 : Installation de conduites de gaz naturel (1984)

Lots : 31A4, 31E4, 31L9, 31A650, 31A750

L'installation de conduites de gaz naturel sous la chaussée de la rue Saint-Anselme s'est faite en 1984[2], soit possiblement au moment même de l'ouverture de la rue. L'évènement 7 pourrait ainsi être associé d'assez prêt avec cette installation. Les conduites de gaz, toujours actives, sont désignées comme les vestiges 31A650 et 31A750. La conduite 31A650 présente un diamètre de 25,4 cm (10 pouces) et se trouve, dans la sous-opération 31E, à une altitude de 7,89 m ANMM. La conduite 31A750 se trouve 0,40 m à l'ouest et présente un diamètre de 15,24 cm (6 pouces). Cette dernière est atteinte à une élévation de 8,32 m ANMM. Ces conduites parcourent toute la longueur de la rue dans ce secteur. On les retrouve également dans la sous-opération 31L. La

[2] Selon les données d'Énergir communiquées sur le terrain par l'intervenant.

tranchée d'installation des gazoducs a été remplie à l'aide d'un sable jaune homogène, friable, et contenant parfois de petits galets arrondis, et des lentilles de limon graveleux brun grisâtre (31A4) (figure 57). L'installation des conduites de gaz naturel a grandement perturbé le contexte funéraire 31A7 qui a été tronqué sur tout son côté ouest. Il en va de même pour la seconde fosse commune, lot 31L5, qui a été coupée sur son côté est.

Figure 57 : Vue en coupe de la tranchée d'installation des conduites de gaz naturel 31A650 et 31A750. La tranchée a atteint le sol naturel et a coupé, sur sa droite, la fosse commune 31A7. Vue vers le nord. (CeEt-600-2024-31-429)

6.2.10. Évènement 9 : Réfection du réseau d'aqueduc sous la rue Saint-Anselme (2005)

Lots : 31A3, 31A5, 31G1, 31J1, 31L8

Cet évènement est visible par la présence d'une imposante tranchée moderne dans la portion sud de l'opération 31. Les lots associés (31A3, 31A5, 31G1, 31J1 et 31L8), se décrivent comme un sable graveleux gris brun, friable, contenant des lentilles de sable jaune homogène (figure 58). La surface de la tranchée a été observée à une élévation de 8,70 m ANMM dans la sous-

opération 31L, et a été fouillée sur un maximum de 0,98 m dans la sous-opération 31J. Ce sol de remplissage est associé aux travaux d'excavation réalisés en 2005 et rapportés par l'archéologue Yves Chrétien qui en a fait la supervision (2006). Les travaux ont extrait une ancienne conduite d'aqueduc qui était présente dans le secteur et en ont installé une nouvelle, parallèle au tracé de l'égout-collecteur. Les travaux semblent s'être déroulés principalement dans l'emprise d'anciennes excavations liées à cet aqueduc et à l'égout-collecteur, bien que des vestiges associés aux installations des entreprises Falardeau aient été mis au jour par l'archéologue en 2005 (figure 41 : vestige CeEt-600-1A500).

Figure 58 : Paroi ouest de la sous-opération 31J, présentant le sol de remplissage de la tranchée du nouvel aqueduc posé en 2005. Vue vers l'ouest. (CeEt-600-2024-31-721)

6.2.11. Évènement 10 : Réfection de la rue Saint-Anselme (2010)

Lots : 31A1, 31A2, 31E2, 31L1, 31L2, 31M1, 31N1, 31L10

Le dernier évènement concerne un réaménagement récent ayant touché une partie de la rue Saint-Anselme en 2010. Ces travaux, qui incorporaient une démarche archéologique, avaient

mené au dégagement de plusieurs sépultures situées sous le trottoir longeant la limite est du cimetière, tout juste au sud de l'aire d'étude. Cependant, il semble que certains aménagements aient suivi plus au nord, menant entre autres au dégagement d'une portion des vestiges identifiés par Chrétien en 2005 sur le terrain de l'Hôpital (CeEt-600-14A1), et à la découverte de vestige le long de la limite est de la rue Saint-Anselme (CeEt-600-14A48 et 14A4).

Les niveaux d'asphalte, trottoirs et lits de pose associés ont tous été regroupés dans cet évènement. On y retrouve les lots 31A1 et 31L1 correspondant aux surfaces pavées et bétonnées, et les lots 31A2, 31E2, 31L2, 31M1 et 31N1, formant leur lit de pose. Ces remblais sont formés de gravier de calcaire 0-3/4", de sable graveleux brun gris à jaunâtre, ou d'un mélange des deux. Enfin, à cet évènement s'ajoute une tranchée électrique (31L10) reliée à un lampadaire se trouvant à l'ouest de l'intersection des rues Saint-Anselme et Prince-Édouard. Cette tranchée, remplie avec un sable brun jaunâtre friable et homogène, contenait des fils électriques protégés par trois tuyaux de PVC disposés dans un axe nord-sud, sous le trottoir.

6.3. La fosse commune (31A7)

La fouille de la fosse commune 31A7, et l'analyse des restes bioarchéologiques, ont révélé la présence de 35 individus en déposition primaire et plus de 300 os épars, résultant des multiples perturbations portées sur la fosse 1 la sépulture après l'inhumation des individus. Cette section discute des résultats obtenus grâce aux observations sur la taphonomie funéraire. L'analyse des os épars étant toujours en cours, les résultats seront ajoutés dans une version ultérieure du rapport.

6.3.1. La taphonomie funéraire

Les individus sont articulés et empilés d'une manière désordonnée (figure 59). En effet, ils sont placés sur le dos, sur le ventre ou sur leur côté. L'orientation est non systématique, avec des individus placés tête-bêche dans un axe est-ouest, d'autres empilés de manière parallèle un par-dessus l'autre. Parfois, parmi un groupe d'individus disposés dans un même axe, cette régularité est interrompue par un corps disposé dans une position contraire (ex. : individu 31A-Cj600). Le

niveau d'imbrication des corps suggère également qu'ils ont tous été placés en même temps ou dans un laps de temps très court. La décomposition des corps forme des espaces vides que les corps des étages supérieurs, aussi en décomposition, comblent lors de leur affaissement, créant un effet d'enchevêtrement (Duday *et al.* 1990). L'entassement des corps, les mouvements liés à leur décomposition et les nombreuses perturbations postérieures à l'enfouissement des individus rendent impossible l'estimation précise de l'ordre de déposition des individus, à l'exception de ceux qui reposent directement sur le sol, et qui ont définitivement été déposés en premier, par exemple les individus 31A-Cj1100, 31A-Ch200, 31A-Bh100 et 31A-Bh200. On peut aussi identifier les derniers individus à avoir été enfouis puisqu'ils se trouvent dans le niveau supérieur. Cependant, les perturbations associées à la construction et à la démolition de bâtiments industriels dans la rue Saint-Anselme *(Évènement 7)* ont bouleversé ces niveaux, rendant parfois impossible de déterminer qui était au-dessus de qui, comme c'est le cas pour les individus 31A-Cj500 et 31A-Cj1400.

Malgré cet enchevêtrement notable, on observe une certaine intention dans la façon dont sont disposés les corps. Aucun individu n'a été trouvé dans des positions extrêmes avec des membres écartés ou placés de manière antinaturelle. Au contraire, la grande majorité des individus ont été placés avec soin, allongés avec les mains croisées sur le ventre dans une posture qui rappelle des enterrements individuels. Un soin similaire est perceptible dans le cas des individus inhumés sur le ventre (ex. : 31Cj200 et 31Cj1200). Ce fait suggère que les corps n'ont pas été jetés dans la fosse, mais plutôt déposés. On note également que les défunts ont été enterrés en pleine terre sans aucune parure ni objet funéraire. On constate que dans la partie sud de la fosse, les individus sont majoritairement orientés dans un axe est-ouest et disposés tête-bêche, contrairement à l'axe presque exclusivement sud-nord observé dans la portion nord (figure 59). La portion sud démontre une utilisation plus intensive de l'espace, avec 14 individus identifiés dans le mètre carré 31A-Cj, en plus des jambes associées aux individus 31A-Bj200 et 31A-Bj300. Ces individus sont empilés sur cinq étages. Les inhumations sur le ventre des individus 31A-Cj200, 31A-Cj300, 31A-Cj700, 31A-Cj1100 et 31A-Cj1200 se trouvent également exclusivement dans cette portion sud, et toutes sont orientées ouest-est à l'exception de l'individu 31A-Cj1200 qui est orienté est-ouest.

Ces observations permettent de décrire le contexte comme une sépulture multiple caractérisée par l'inhumation simultanée ou dans un très court laps de temps d'au moins 35 individus (Duday *et al.* 1990; Kay et Koncz 2023; Knüsel et Robb 2016). Les squelettes articulés et la disposition des individus démontrent le caractère catastrophique d'une fosse commune (tableau 11). Cette question sera approfondie dans les sections suivantes, à la lumière de l'analyse ostéologique des individus et de leur contexte culturel.

Tableau 11 : Termes recommandés pour décrire les dépôts osseux humains. Traduit et adapté de Knüsel et Robb (2016)

Terme (en anglais)[1]	Traduction recommandée[2]	Définition et remarques
Deposition	Dépôt	Toute découverte archéologique de restes humains.
Grave	Fosse	La tranchée dans laquelle un ou plusieurs corps ont été intentionnellement déposés.
Burial	Inhumation (sépulture[3])	Un corps qui a été intentionnellement placé dans une fosse et recouvert de terre.
Primary deposition	Sépulture primaire	Placement initial du corps, souvent déduit lorsque les os sont en articulation anatomique, modifiée uniquement par les processus de décomposition in situ.
Secondary deposition	Sépulture secondaire	Placement ultérieur de restes humains, à la suite d'un déplacement depuis leur position initiale; souvent déduit lorsque des articulations persistantes sont désarticulées, particulièrement lorsqu'ils sont placés ou redéposés selon un pattern organisé.
Sépulture multiple	Sépulture multiple	Dépôt simultané de plusieurs corps dans un même lieu.
Collective deposition	Sépulture collective	Restes humains déposés successivement dans le temps, plutôt qu'en un seul épisode; souvent déduit de variations dans l'articulation et l'intégrité des restes.
Commingled remains	Restes osseux disloqués (os épars[3])	Dépôts mélangés d'os désarticulés et souvent fragmentés provenant de plusieurs individus; ce mélange peut inclure des restes animaux et/ou des artefacts.
Mass grave	Fosse commune	Dépôt de plusieurs individus en un seul épisode (ex. : catastrophe, massacre ou épidémie); caractérisé par un grand nombre d'individus articulés, déposés serrés, souvent en couches, dans une même structure, parfois de façon désordonnée (orientations variées), dérogeant à la norme d'une époque et d'un lieu donné. Ces individus présentent souvent un ensemble commun de caractéristiques liées au mode (cause de la mort, ex. : traumatisme) et à la manière (circonstances de la mort, ex. : violence, maladie).

[1] Termes utilisées dans Knûsel et Robb, 2016, [2] Termes utilisés dans Duday et al., 1990, [3] Terme préféré en archéologie québécoise

6.3.2. Intégrité et préservation

L'intégrité de la majorité des individus a été compromise par des perturbations postérieures à la déposition primaire. En traversant la fosse, ces perturbations ont entraîné la perte d'éléments osseux et altéré la préservation des parties restées en place dans les sédiments. En ce qui concerne l'intégrité, seul l'individu 31A-Bg200 n'a pas été sectionné par un ou plusieurs évènements et est considéré complet. L'individu 31A-Cj700 est un bon exemple du cas contraire, car il a été affecté par la construction du vestige maçonné 31A250, par la pose du drain en bois 31A150, par l'aménagement de la rue Saint-Anselme (lot 31A6) et par la pose des tuyaux de gaz 31A650 et 31A750. Le tableau 12 présente une synthèse des évènements ayant perturbé l'intégrité des différents individus, ainsi que les principales données taphonomiques observées sur le terrain.

En plus du sectionnement du contexte funéraire par des évènements de construction anciens (*Évènements 3 et 4*), les travaux modernes réalisés dans la rue Saint-Anselme dans la seconde moitié du XX^{e} siècle et impliquant donc de la machinerie ont pu provoquer des vibrations, des infiltrations de sol et d'eau et un brassage du contexte funéraire affectant davantage la préservation. Le décapage de la partie supérieure de la fosse a aussi pu favoriser la remontée des eaux pendant les cycles de gel et de dégel. L'infrastructure sous la chaussée de la rue est composée de sable normalisé, un matériau à faible rétention d'eau, augmentant donc la circulation d'eau dans la fosse d'inhumation. Ces processus taphonomiques semblent être à l'origine de l'érosion ou la disparition des os spongieux, en particulier les vertèbres, les épiphyses, ainsi que les os plus fragiles comme les côtes ou les os de la face. Ce phénomène se confirme par l'observation d'une meilleure préservation chez les individus inhumés plus en profondeur, protégés par la superposition des autres corps et un sédiment plus compacté. C'est notamment le cas pour les individus 31A-Cj1100 et 31A-Ch200 pour lesquels il a été possible de récupérer la colonne vertébrale, une des régions les plus impactées par l'érosion et à la dégradation. Ce sont également ces deux individus et un troisième, 31A-Cj1300, dont les crânes relativement complets ont été trouvés, alors que ceux des autres individus étaient brisés et en morceaux.

Tableau 12 : Synthèse des principales données sur la taphonomie funéraire des individus présents dans la fosse CeEt-600-31A7

No	Orientation	Position	Tête vers	Intégrité	Élévation sommet max	Élévation base min.	Perturbations
31A-Aj100	E-O	Procubitus	Droite	p	8,02	7,85	31A10
31A-Aj200	E-O	Décubitus dorsal	?	f	8,03	7,9	31A10, 31A6
31A-Aj300	NO-SE	Décubitus dorsal	na	f	7,88	7,75	31A10
31A-Bf100	N-S	Assis sur paroi N	Gauche	c	8,04	7,83	31A10
31A-Bf200	SO-NE	Décubitus dorsal	na	f	7,93	7,89	31A10
31A-Bf300	SO-NE	Décubitus dorsal	na	p	7,86	7,77	31A10
31A-Bg100	S-N	Décubitus dorsal	Gauche	p	7,89	7,8	31A10
31A-Bg200	S-N	Décubitus dorsal	Gauche	Intègre	8	7,8	-
31A-Bg300	S-N	Décubitus dorsal	Droite	f	8,03	7,99	31A10
31A-Bh100	S-N	Décubitus dorsal	Gauche	f	8	7,91	31A6
31A-Bh200	na	na	na	f	na	na	31A6, 31A10
31A-Bj100	S-N	Décubitus latéral	Gauche	c	7,87	7,76	31A10
31A-Bj200	NE-SO	Décubitus dorsal	Droite	p	7,98	7,77	31A10
31A-Bj300	E-O	Décubitus dorsal	Droite	c	7,86	7,75	31A10
31A-Bk100	E-O	Décubitus dorsal	Gauche	p	7,93	7,83	31A10
31A-Cg100	S-N	Décubitus dorsal	Haut	f	7,84	7,65	31A250, 31A10
31A-Cg200	S-N	Décubitus dorsal	Haut	f	7,84	7,58	31A250, 31A10
31A-Ch100	S-N	Décubitus dorsal	Droite	p	7,88	7,78	31A10
31A-Ch200	O-E	Décubitus dorsal	Gauche	c	7,85	7,76	31A10
31A-Ch300	S-N	Décubitus dorsal	na	p	7,86	7,75	31A4, 31A250
31A-Ch400	S-N	Décubitus dorsal	na	f	7,87	7,83	31A4, 31A250
31A-Cj100	O-E	Décubitus dorsal	Droite	p	8,08	7,87	31A10
31A-Cj200	O-E	Procubitus	na	f	8,03	7,88	31A10, 31A4, 31A6
31A-Cj300	O-E	Procubitus	Droite	p	8,01	7,84	31A10
31A-Cj400	?	?	?	f	8,01	7,96	31A6
31A-Cj500	O-E	?	Droite	f	8,1	8,1	31A6
31A-Cj600	S-N	Décubitus dorsal	na	c	7,97	7,78	31A250, 31A10, 31A6, 31A4
31A-Cj700	O-E	Procubitus	na	p	7,98	7,97	31A250, 31A10, 31A6, 31A4
31A-Cj800	?	?	Haut et ouest	f	7,92	7,78	31A4
31A-Cj900	E-O	Décubitus dorsal	na	p	7,86	7,79	31A4, 31A10
31A-Cj1000	O-E	Décubitus dorsal	na	p	7,85	7,78	31A4, 31A10
31A-Cj1100	O-E	Procubitus	En avant et gauche	c	7,93	7,74	31A10
31A-Cj1200	E-O	Procubitus	na	p	7,94	7,85	31A10, 31A4
31A-Cj1300	NO-SE	Décubitus lateral ?	En avant et droite	p	7,96	7,77	31A10
31A-Cj1400	O-E	Décubitus dorsal	na	f	na	na	31A10, 31A6

Le résultat de cet ensemble de facteurs est que de nombreuses surfaces osseuses présentent des phénomènes d'exfoliation, des fissures multiples, voire des cassures, rendant les éléments extrêmement fragiles au contact. Étant donné que la plupart des pathologies laissent des traces sur le cortex de l'os ou sur les surfaces articulaires des épiphyses, cette situation réduit considérablement les observations lors de l'analyse. De la même manière, la prise de mesures s'est vue particulièrement impactée par les processus taphonomiques. Toutefois, grâce aux observations ostéologiques et paléopathologiques conduites lors de la fouille et bonifiées par la photogrammétrie (Ferland, annexe D), il a été possible de complémenter les analyses de laboratoire. Ainsi, la grande majorité de mesures des os longs utilisées pour estimer la stature des individus ont été prises sur le terrain.

Un processus taphonomique particulier a été observé dans la portion nord-est de la fosse, correspondant aux quadrants Af, Bf, Ag et Bg. Lors de la fouille, le sédiment dans cette zone a été identifié comme étant plus organique et plus foncé que dans le reste de la fosse. Il a également été remarqué que les ossements en contact direct avec ce sédiment étaient complètement décomposés. Ce phénomène a particulièrement affecté les os spongieux, notamment ceux formant les articulations des genoux des individus 31A-Bg100, 31A-Bg200, 31A-Bf200 et 31A-Bf300. Leurs pieds prenaient davantage la forme d'une empreinte que d'une véritable structure osseuse. En laboratoire, on a pu constater que ces os ne s'étaient pas préservés et que le sédiment était rempli de fines racines, suggérant la présence de végétation ancienne au-dessus de cette portion de la fosse. On peut supposer que les Augustines ont réussi à recultiver leurs terres par-dessus les sépultures ou qu'elles y ont planté arbres ou arbustes.

Les observations sur la préservation des individus sont appuyées et complétées par les études en archéobotanique et archéoentomologie funéraire menées par GAIA (annexe J). Ces études ont permis d'observer une faible quantité de macrorestes botaniques et une quasi-absence de restes entomologiques identifiables qui s'explique par une combinaison de facteurs anthropiques et taphonomiques. Le manque d'hermétisme sédimentaire semble avoir joué un rôle clé en ce qui a trait à la préservation des restes entomologiques.

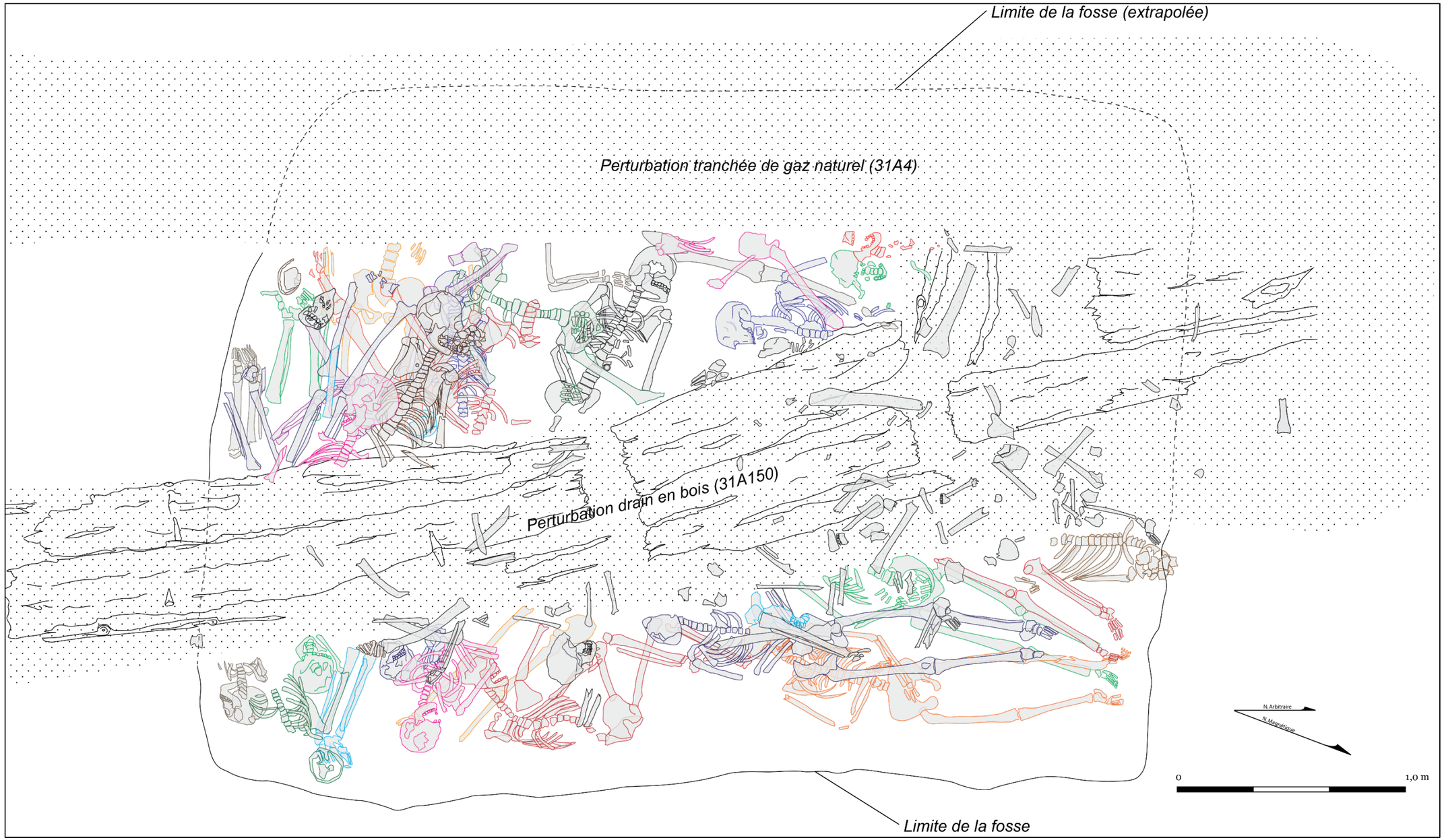

Figure 59 : Plan de la fosse commune CeEt-600-31A7

6.3.3. Les individus inhumés

Cette section présente l'analyse des 35 individus inhumés dans la fosse commune. Les os épars seront intégrés une fois les analyses en cours achevées. Chaque individu est accompagné d'une fiche synthétisant les principales données. Les individus sont présentés par quadrant.

Individu 31A-Aj100

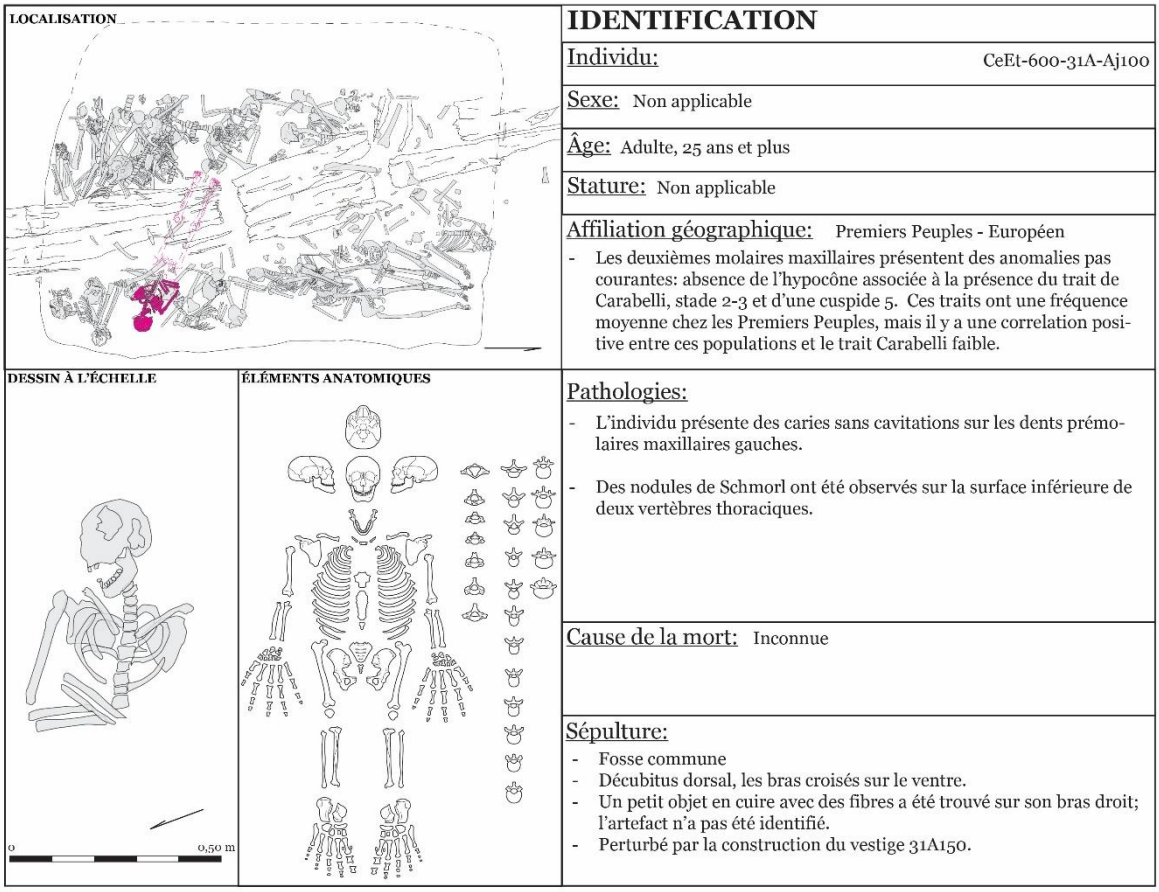

Planche 1 : Fiche résumée de l'individu 31A-Aj100.

L'individu se trouve proche de la surface de la fosse, orienté est-ouest en position décubitus dorsal, légèrement appuyé contre la paroi est de la fosse, dans une position semi-assise (planche 1). Les bras sont croisés sur le ventre, le bras gauche passant sous le droit, et la main gauche repose directement sur le crâne de Bj100. Sa tête est tournée vers son épaule droite. Le squelette

a été sectionné par la tranchée 31A10 au niveau de la deuxième vertèbre lombaire, entraînant la perte du reste des lombaires ainsi que du squelette appendiculaire inférieur, à l'exception du pied gauche. Celui-ci a été identifié entre les restes de Cj100 et se retrouve à la limite de la tranchée du drain 31A10. La construction/démolition des bâtiments sur la rue Saint-Anselme (31A6) a endommagé la partie gauche du crâne qui se trouvait à la limite entre 31A6 et le lot 31A7. De plus, comme il se trouve en surface et a été observé dès le premier jour, il est resté exposé pendant une longue période jusqu'à la mise à jour complète de la fosse, exacerbant les dommages taphonomiques sur les surfaces osseuses.

Faute de bons indicateurs d'âge ou de sexe, ce sont ses dents qui fournissent les indices les plus révélateurs. Celles-ci présentent une série de caractéristiques morphologiques peu courantes, mais qui l'associent à la fois aux populations autochtones et européennes. Notamment, ses deuxièmes molaires supérieures montrent une anomalie rare : elles sont fortement déformées, et ont une forme allongée inhabituelle. Cette morphologie s'explique par l'absence d'hypocône, combinée à la présence d'un tubercule de Carabelli bien développé et d'une cinquième cuspide.

Individu 31A-Aj200

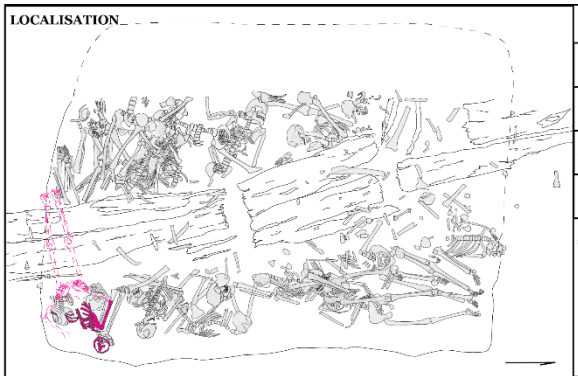

IDENTIFICATION

Individu: CeEt-600-31A-Aj200

Sexe: Non applicable

Âge: Adulte, 17 ans et plus

Stature: Non applicable

Affiliation géographique: Non applicable

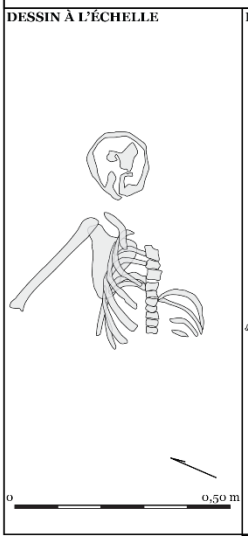

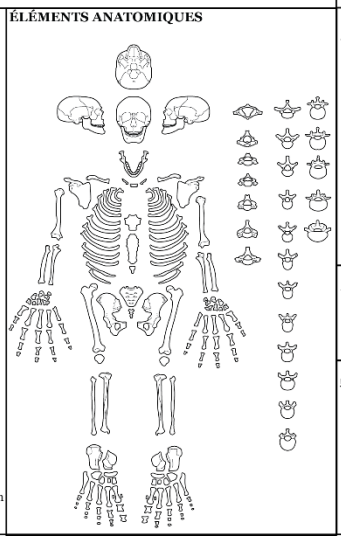

Pathologies:

- L'individu présente de l'hyperostose porotique sur l'os occipital et l'os pariétal droit, le long de la suture lambdoïde
- Des changements enthésopathiques sur le sillon intertrabéculaire de l'humérus droit ont été observés.

Cause de la mort: Inconnue

Sépulture:

- Fosse commune
- Décubitus dorsal, les bras le long du corps.
- Sans parures.
- Perturbé par la construction du vestige 31A150, et par la construction de la rue Saint-Anselme (31A6).

Planche 2 : Fiche résumée de l'individu 31A-Aj200

L'individu se trouve au coin sud-est de la fosse-sur l'un des étages supérieurs. Il est orienté est-ouest, en position décubitus dorsal, avec les bras croisés sur le ventre et son crâne vers son épaule droite. Il a été sectionné au niveau de la colonne vertébrale par la tranchée 31A10, entraînant la perte de toute la partie inférieure du squelette (planche 2). La troncature du visage et des vertèbres cervicales est associée aux perturbations liées à l'évènement 7 (lot 31A6). En général, sa préservation est très mauvaise, cela ayant été constaté lors de la fouille et au laboratoire.

Peu de choses peuvent être dites par rapport à cet individu, si ce n'est qu'il s'agit d'un adulte. Plusieurs années avant sa mort, il a connu des périodes de stress physiologique ayant laissé des traces sous forme d'hyperostose porotique sur son crâne.

Individu 31A-Aj300

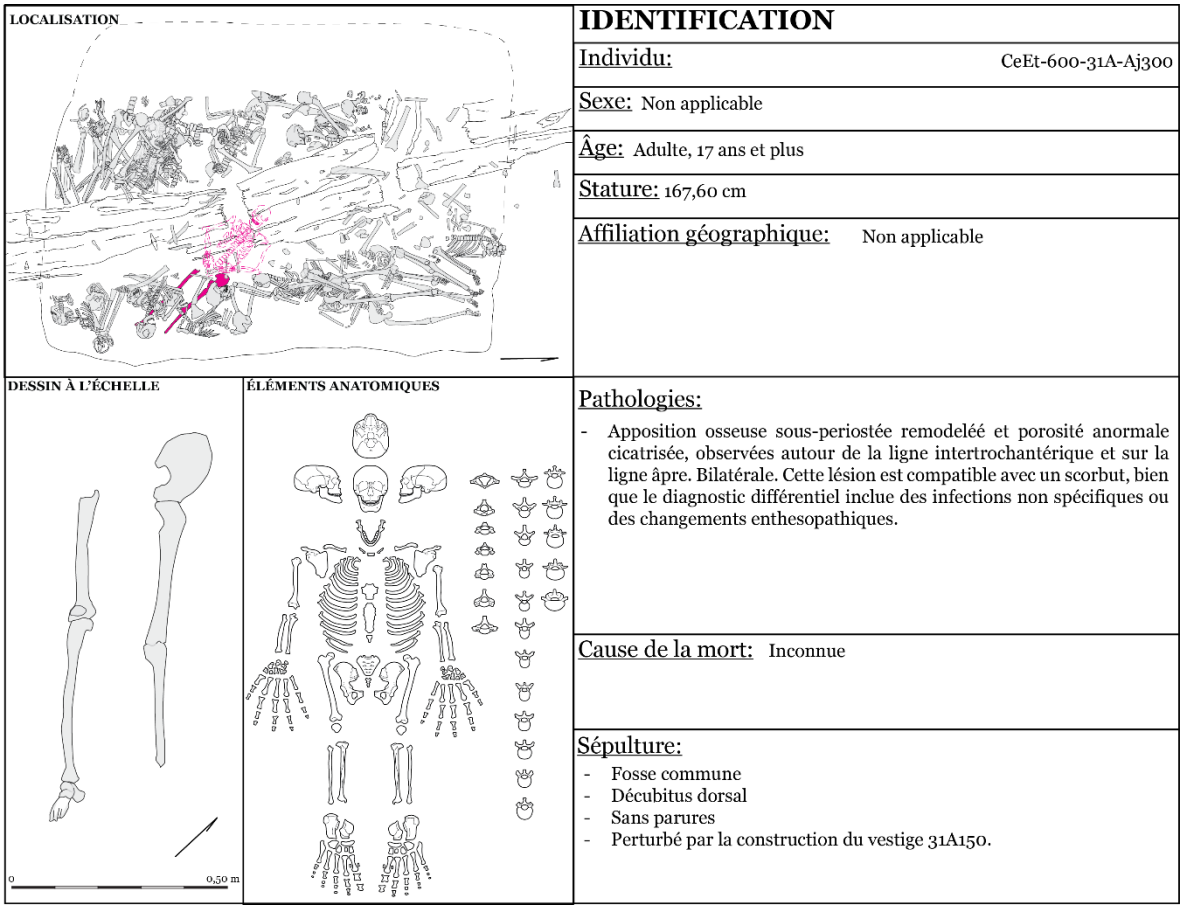

Planche 3 : Fiche résumée de l'individu 31A-Aj300

L'individu a été retrouvé au fond de la fosse, sous le crâne de Bj100, est orienté dans un axe nord-ouest/sud-est; et les jambes suggèrent une position en décubitus dorsal (planche 3). Le squelette est sectionné par la tranchée 31A10 au niveau de la ceinture pelvienne, de sorte que seules les jambes et le bassin gauche ont été récupérés.

On sait peu de choses de cet individu, mais comme Aj200, les lésions observées sur ses fémurs sont indicatives de périodes de stress métabolique.

Individu 31A-Bf100

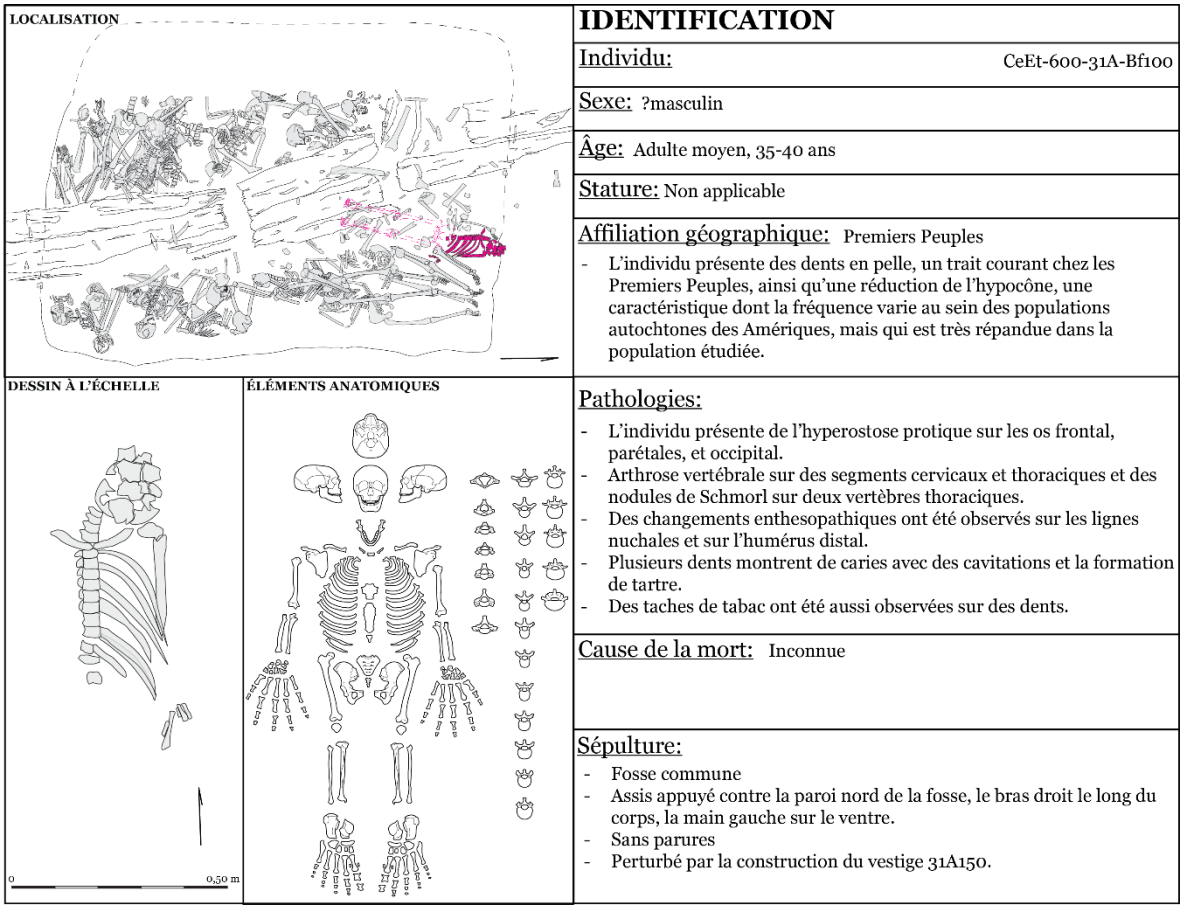

Planche 4 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bf100

Cet individu se trouve à la limite nord, approximativement au centre de la fosse, en position de décubitus dorsal semi-assise, et est appuyé contre la paroi (planche 4). L'individu est orienté nord-sud, la tête tournée et appuyée sur son épaule gauche. Il s'agit du seul individu dans cette position et du seul qui regarde vers le sud. La tranchée 31A10 a sectionné toute la partie droite du corps et les deux jambes, sauf pour l'avant-bras distal et la main qui se trouvent posés sur le ventre. Mis à part ces pertes, l'état de préservation des os est très bon comparativement à la moyenne générale du site.

Il présente assez d'indicateurs pour estimer son âge entre 35 et 40 ans. Cet individu, probablement de sexe masculin et d'ascendance autochtone, montre des modifications osseuses

associées soit à l'âge, soit à des activités physiques soutenues. L'usure dentaire atteignant presque la dentine, l'arthrose et les changements enthésopathiques en témoignent.

Individu 31A-Bf200

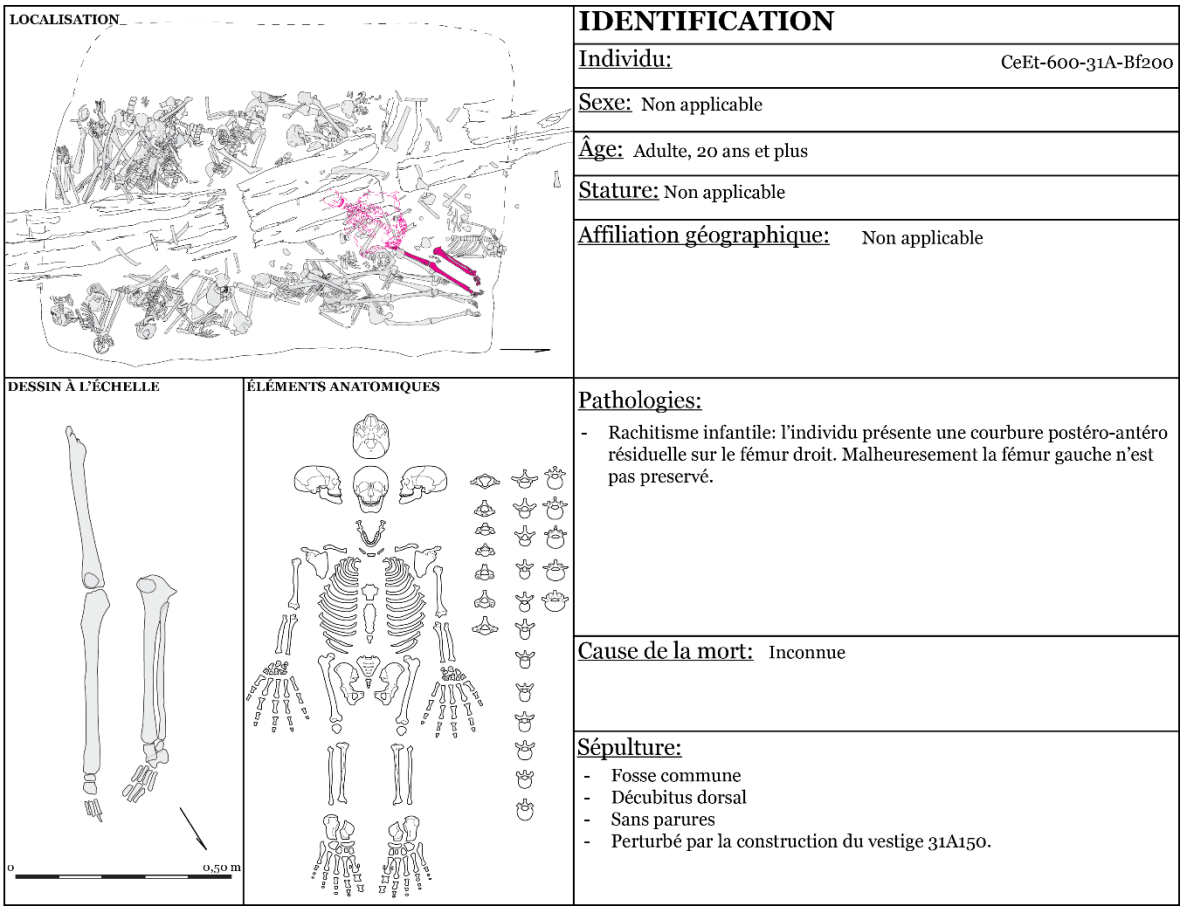

Planche 5 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bf200

L'individu a été retrouvé orienté sud-nord, en décubitus dorsal avec les jambes allongées en position anatomique (planche 5). Celles-ci sont situées au-dessus des jambes des individus Bf100, Bg200 et Bf300. Le squelette est sectionné par la tranchée 31A10 au niveau de la tête du fémur droit, laissant des marques visibles sur le col anatomique. Cette troncature a entraîné la perte de toute la partie supérieure du corps à partir du bassin, y compris le fémur gauche ainsi que les deux bras. Les os sont dans un très mauvais état de conservation, à l'image des autres individus des cadrans Ag, Bg, Af et Bf. Cette détérioration semble liée à l'activité organique dans le secteur.

Bien que seules les deux jambes aient été observées, cet adulte présente les séquelles d'un rachitisme infantile ayant causé une déformation des fémurs. Le rachitisme est une maladie liée à une carence en vitamine D et en calcium, entraînant un défaut de minéralisation osseuse. Il se manifeste par diverses déformations du squelette, touchant particulièrement les os porteurs comme ceux des jambes. Cette condition peut être liée à une alimentation déficiente, un manque d'exposition au soleil ou des conditions de vie particulières, notamment en milieu urbain dense ou en période de grande pauvreté.

Individu 31A-Bf300

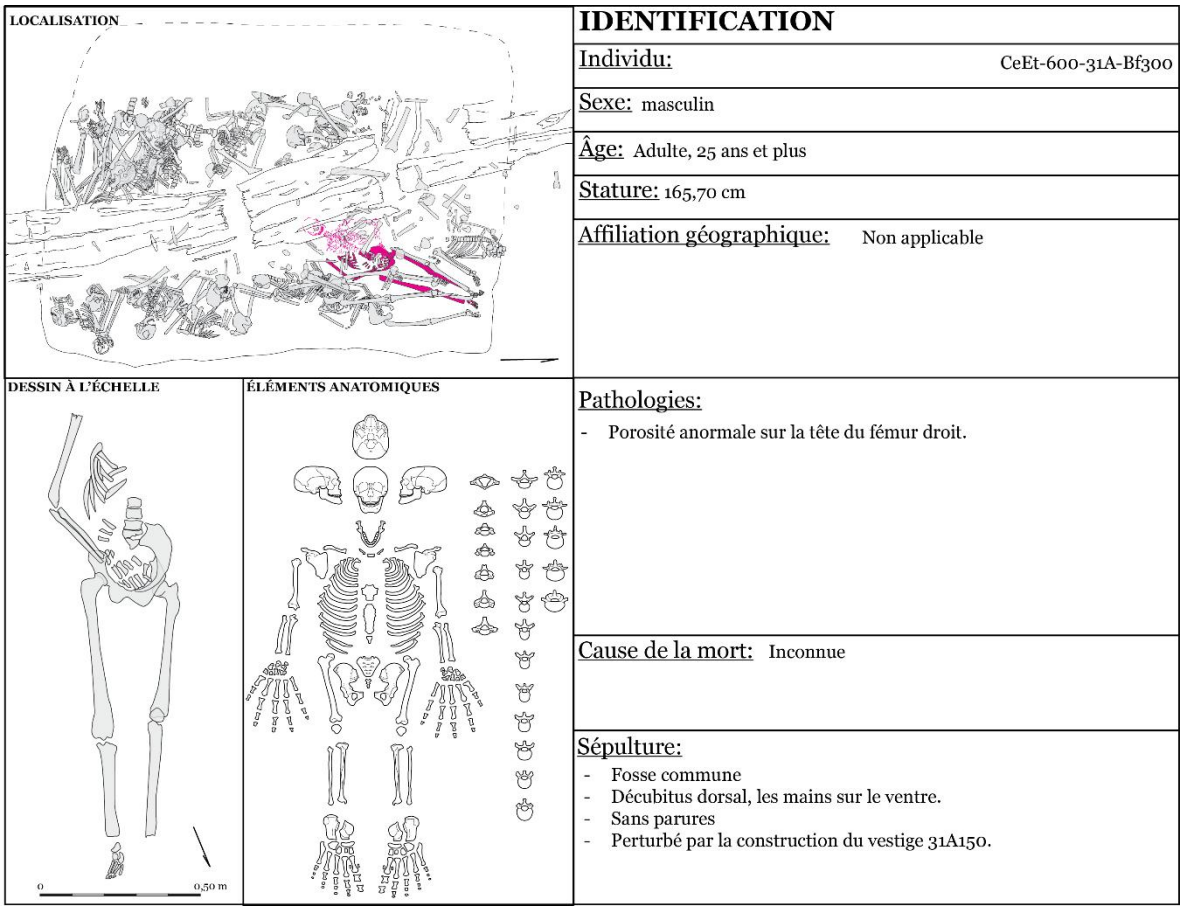

Planche 6 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bf300

Entremêlé avec les jambes de Bf200 et Bg200, l'individu se trouve au fond de la fosse, orienté de sud à nord et en position décubitus dorsale, les mains croisées sur le ventre, la gauche sous la droite (planche 6). La tranchée 31A10 a sectionné le squelette au niveau des vertèbres lombaires

en entraînant la perte du haut de corps et le bras gauche. Tel qu'observé avec Bf200, les os sont très décomposés par la nature organique du sédiment.

L'individu Bf300 est considéré comme un adulte masculin. Le sexe a été estimé grâce à la morphologie de la ceinture pelvienne et appuyé par les mesures des os longs, qui nous ont aussi donné une stature de 165,7 cm.

Individu 31A-Bg100

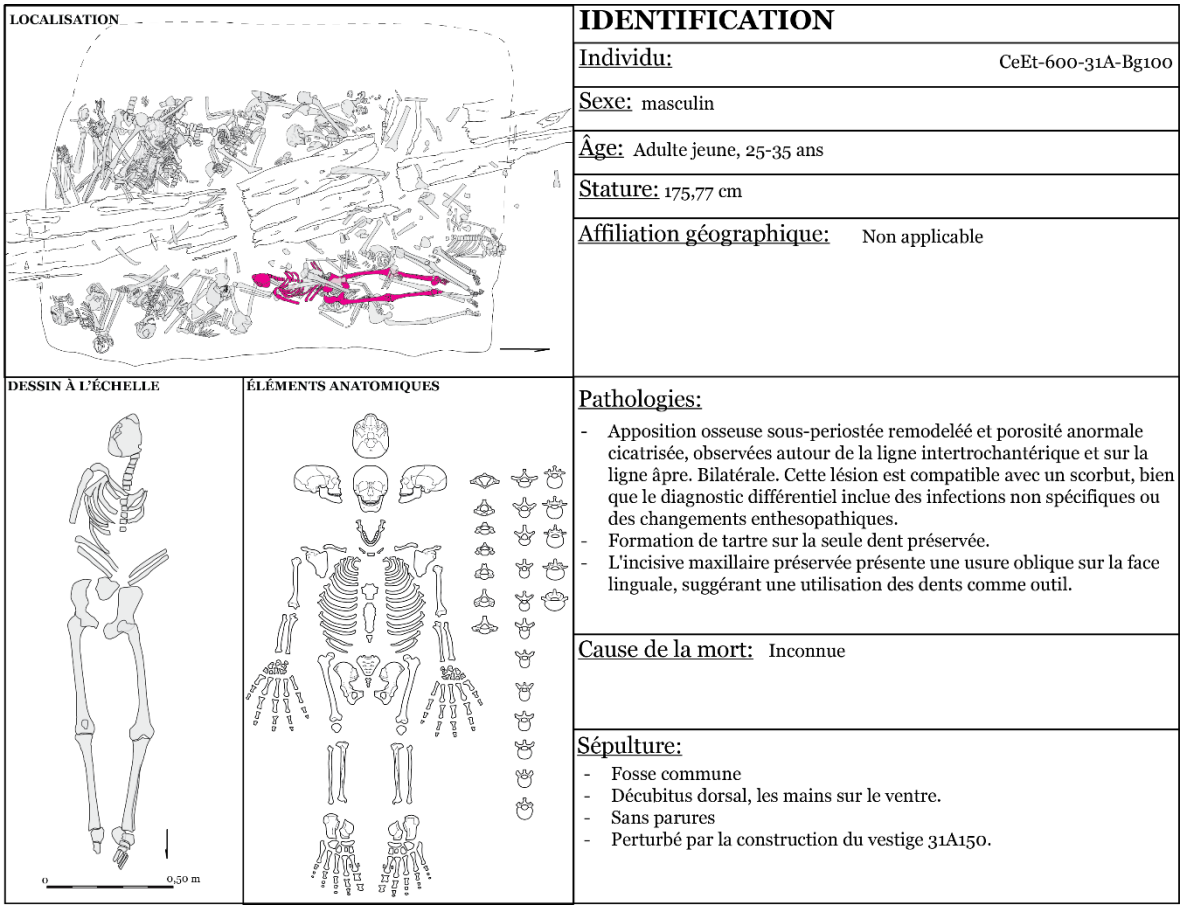

Planche 7 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bg100

L'individu a été retrouvé orienté sud-nord, en position de décubitus dorsal. Les jambes sont allongées et les avant-bras sont croisés sur l'abdomen, le bras gauche par-dessus le droit (planche 7). La tête est tombée vers la gauche. Le corps repose directement sur les jambes de Bj100 et sur celles de Cg200. Bien que le squelette soit presque complet, la tranchée 31A10 a sectionné le

crâne sur son axe coronal, entraînant la perte des os de la face, des maxillaires, du frontal et du pariétal droit. L'humérus droit et une partie de l'épaule ont aussi été sectionnés. Le bassin et les jambes sont fortement décomposées par l'action du sédiment.

Bg100 est l'un des individus les plus complets retrouvés. Il serait décédé entre 25 et 35 ans, il est de sexe masculin et mesure 175,77 cm. La seule dent conservée ne présente aucune caractéristique morphologique discrète, mais sa surface linguale polie suggère qu'elle aurait pu être utilisée comme outil. Des marques similaires ont été observées chez des populations qui utilisaient leurs dents pour travailler des peaux animales ou préparer des matières végétales comme des fibres (Molnar 2011).

Individu 31A-Bg200

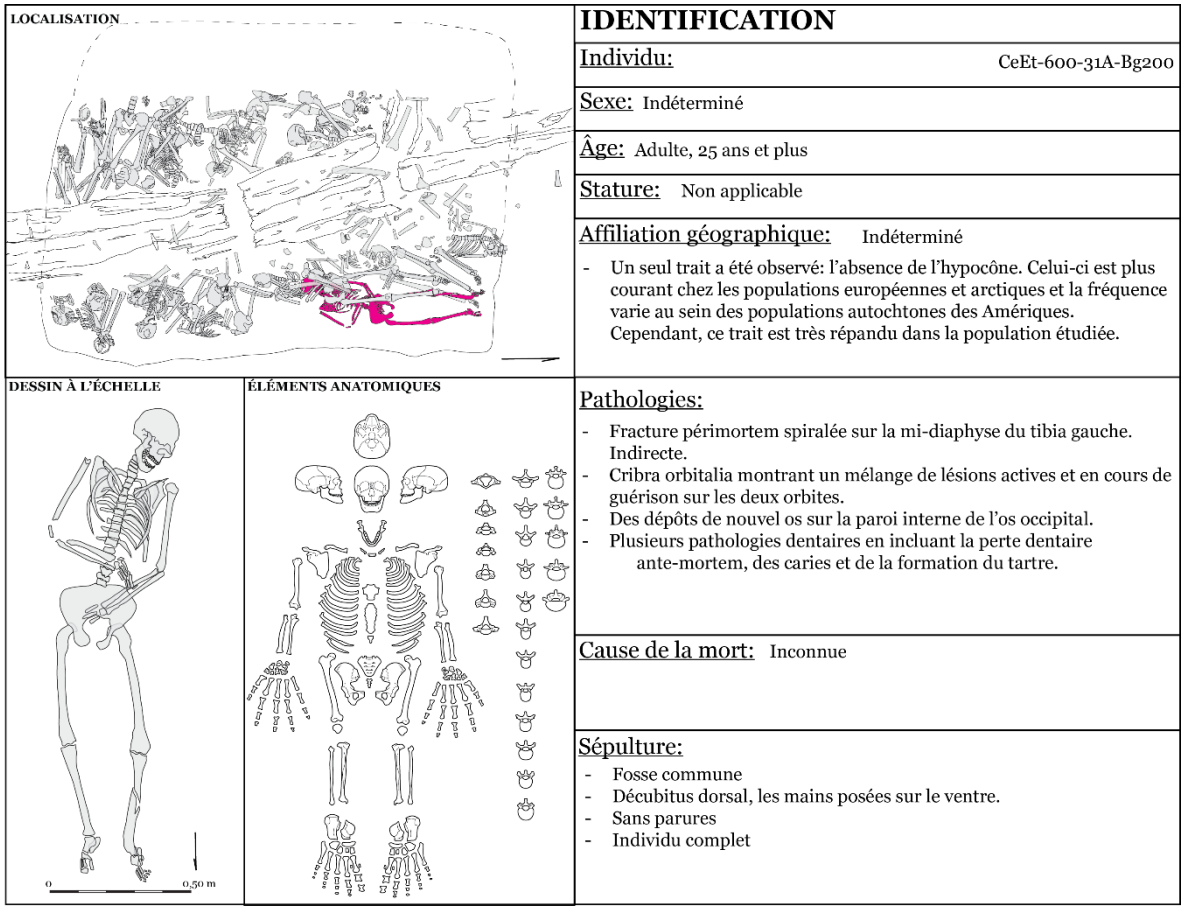

Planche 8 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bg200

Il s'agit du seul individu n'ayant aucune région anatomique sectionnée par une des multiples perturbations ayant affecté la fosse. Il se trouve en position décubitus dorsal, les jambes allongées et les mains croisées sur le ventre, le bras gauche par-dessus le droit (planche 8). La tête est tournée vers son épaule gauche. Malheureusement, la même taphonomie ayant affecté Bf200, Bf300 et Bg100 a aussi détérioré les os de Bg200.

Avec une physionomie crânienne le rapprochant des populations autochtones et l'absence de l'hypocône, cet adulte avait 25 ans ou plus. Tous ses indicateurs pouvant déterminer son sexe étaient ambigus notamment en raison qu'ils étaient affectés par la décomposition. La cause directe de sa mort demeure inconnue, mais on observe une fracture du tibia gauche dans les heures ou jours précédant son décès, sans que son corps n'ait eu le temps d'amorcer la guérison. Ce type de fracture est généralement causé par un mouvement de torsion ou de rotation forcée appliqué sur la jambe alors qu'un des segments, par exemple le pied, reste planté. Dans la littérature clinique, elles sont souvent associées aux traumatismes sportifs; en bioarchéologie elles sont aussi associées aux accidents (Dittmar *et al.* 2021).

Individu 31A-Bg300

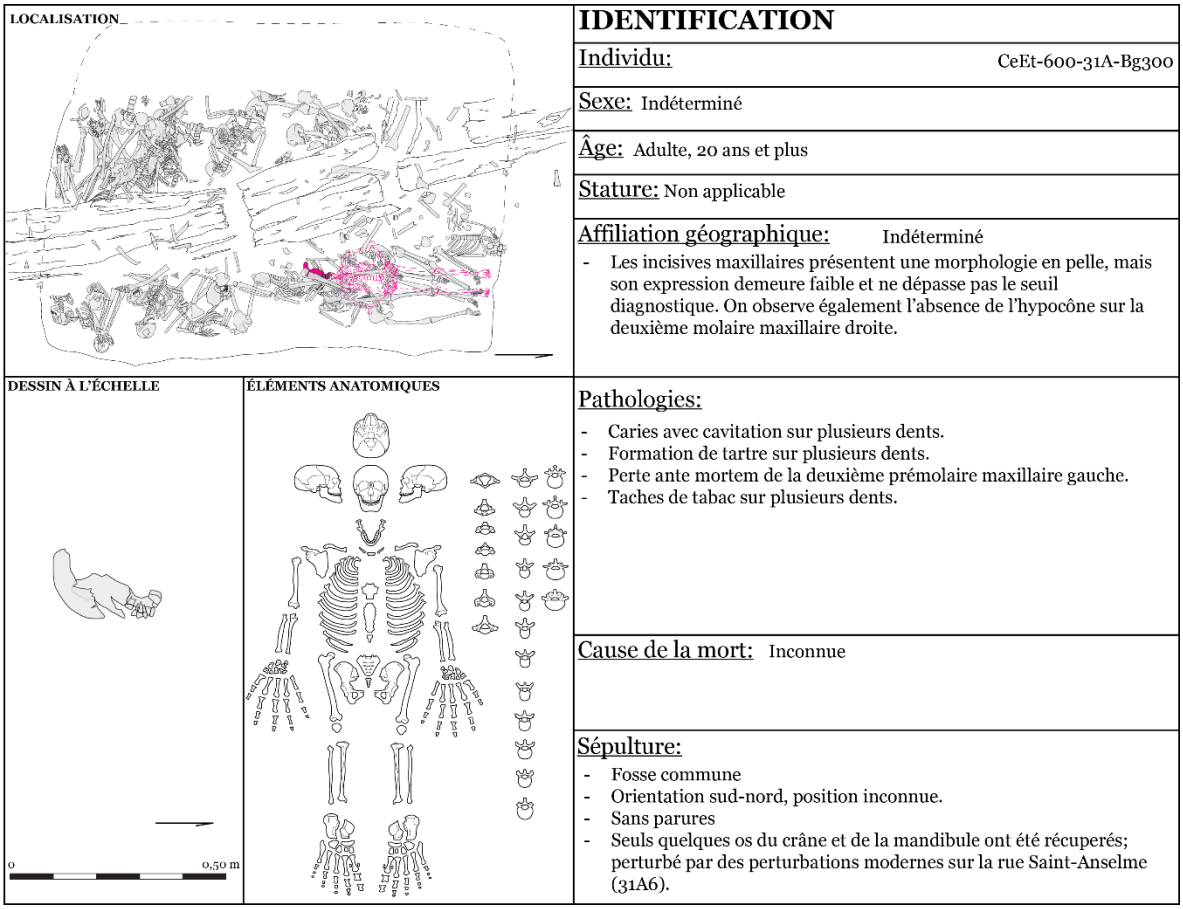

Planche 9 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bg300

L'individu se trouve en surface de la fosse (lot 31A7) et mélangé avec le lot correspondant aux perturbation causés par les travaux de la rue Saint-Anselme au XXe siècle (31A6). Seule la partie droite de son crâne, posée directement sur le sol, a été retrouvée. La partie gauche, en plan vertical (sagittale), a été sectionnée lors de l'aménagement de la rue Saint-Anselme (*Évènement 7*) (planche 9). Le crâne se trouvait orienté sud-nord.

Vue la faible représentativité des restes osseux associé à cet individu, il est impossible d'établir son sexe, son âge, ou encore la cause de sa mort. L'expression faible des dents en pelle et l'absence de l'hypocône ne nous permettent pas de déterminer son ascendance avec assurance, mais ces traits le rapprochent des Premiers Peuples et des Européens.

Individu 31A-Bh100

LOCALISATION

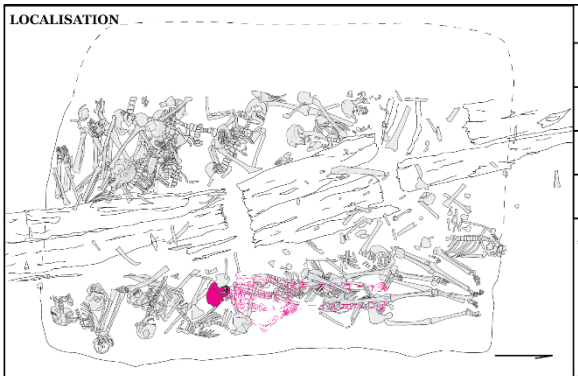

DESSIN À L'ÉCHELLE

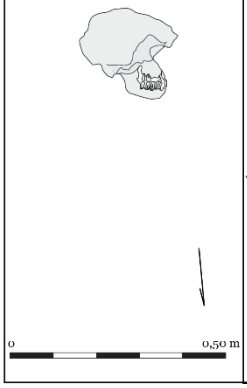

ÉLÉMENTS ANATOMIQUES

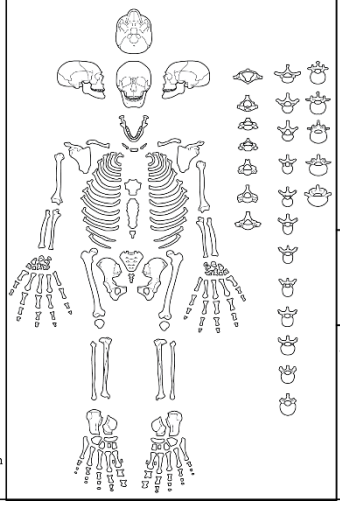

IDENTIFICATION

Individu: CeEt-600-31A-Bh100

Sexe: Indéterminé

Âge: Adulte, 20 ans et plus

Stature: Non applicable

Affiliation géographique: Premiers Peuples

- Les extensions de l'émail et le tubercule dentaire suggérent une affiliation aux populations autochtones de l'Amérique, tandis que les prémolaires biradiculaires sont plus souvent observées dans des populations africaines et européennes. Pourtant, ce trait est très répandu dans la population étudiée.

Pathologies:

- Cribra orbitalia active sur l'orbit préservée.
- Hyperostose porotique active sur l'arcade sourcilière préservée.
- Formation de tartre sur plusieurs dents.
- Hypoplasies de l'émail

Cause de la mort: Inconnue

Sépulture:

- Fosse commune
- Orientation sud-nord, position inconnue.
- Sans parures
- Seuls quelques os du crâne et de la mandibule ont été récuperés; perturbé par des perturbations modernes dans la rue Saint-Anselme (31A6).

Planche 10 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bh100

Comme Bg300, l'individu Bh100 n'est représenté que par une partie du crâne, le reste du corps ayant été retiré lors des travaux de construction ou de démolition liés aux bâtiment présent dans la rue Saint-Anselme, où lors de l'ouverture de la rue dans la seconde moitié du XXe siècle. (planche 10). Dans le cas présent, c'est la partie gauche du crâne qui été préservé des perturbations. La position du crâne suggère un orientation sud-nord. La faible proportion des restes associés à l'individu ne nous permet pas de pousser plus loin l'interprétation.

Individu 31A-Bh200

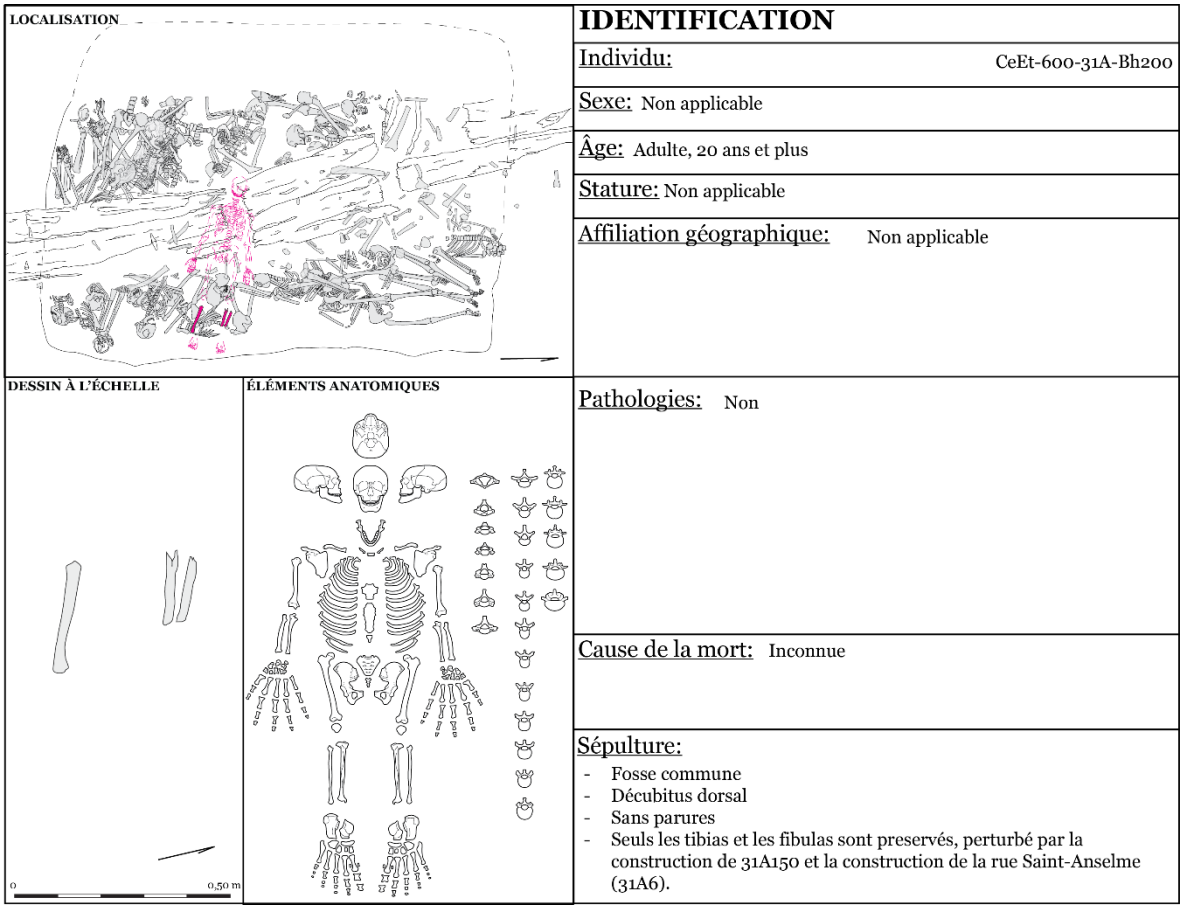

Planche 11 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bh200

L'individu Bh200 se trouve juste en dessous de Bh100, en position décubitus dorsal et orienté ouest-est. Il est dans un état très fragmentaire et peut seulement être identifié par ses tibias et fibulas, et son pied droit. La projection sur le dessin (planche 11) suggère que le haut du corps a été sectionné à partir du bassin par la tranchée 31A10. La perte des fémurs peut s'expliquer par des perturbations associées au lot 31A6. Même si les tibias se trouvent sous Bh100, le reste du corps pourrait s'être trouvé un peu plus en surface, expliquant l'absence de ces éléments.

Individu 31A-Bj100

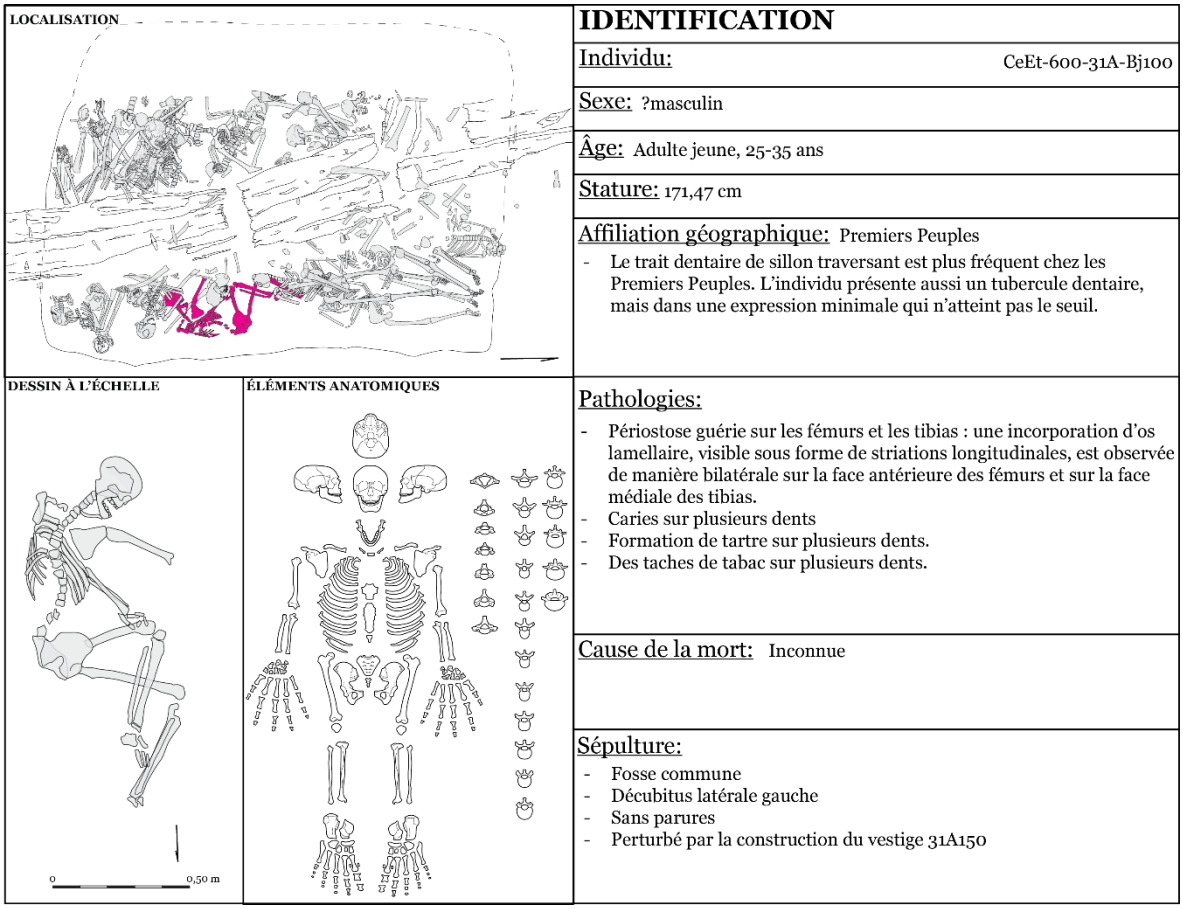

Planche 12 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bj100

L'individu est positionné au fond de la fosse et est orienté sud-nord. En position de décubitus latéral gauche, sa tête repose également sur le côté gauche. Les deux bras sont étirés vers l'avant, le bras gauche formant un angle de 45° avec le corps et le droit un angle de 90°. Le squelette est complet à l'exception de l'avant-bras et de la main droite, sectionnés par la tranchée 31A10 (planche 12). Toutefois, il est dans un très mauvais état de conservation, car il a été écrasé par le poids du sol et des squelettes situés au-dessus de lui.

Probablement de sexe masculin, cet individu est estimé être décédé entre 25 et 35 ans et serait d'ascendance autochtone tel qu'indiqué par les traits dentaires. Sa dentition présente de larges caries, une perte *ante-mortem* de plusieurs dents ainsi qu'une accumulation sévère de tartre. Des

décolorations liées à l'usage de tabac sont également visibles. Par ailleurs, une périostose bilatérale sur les tibias témoigne d'épisodes infectieux non spécifiques survenus par le passé.

Individu 31A-Bj200

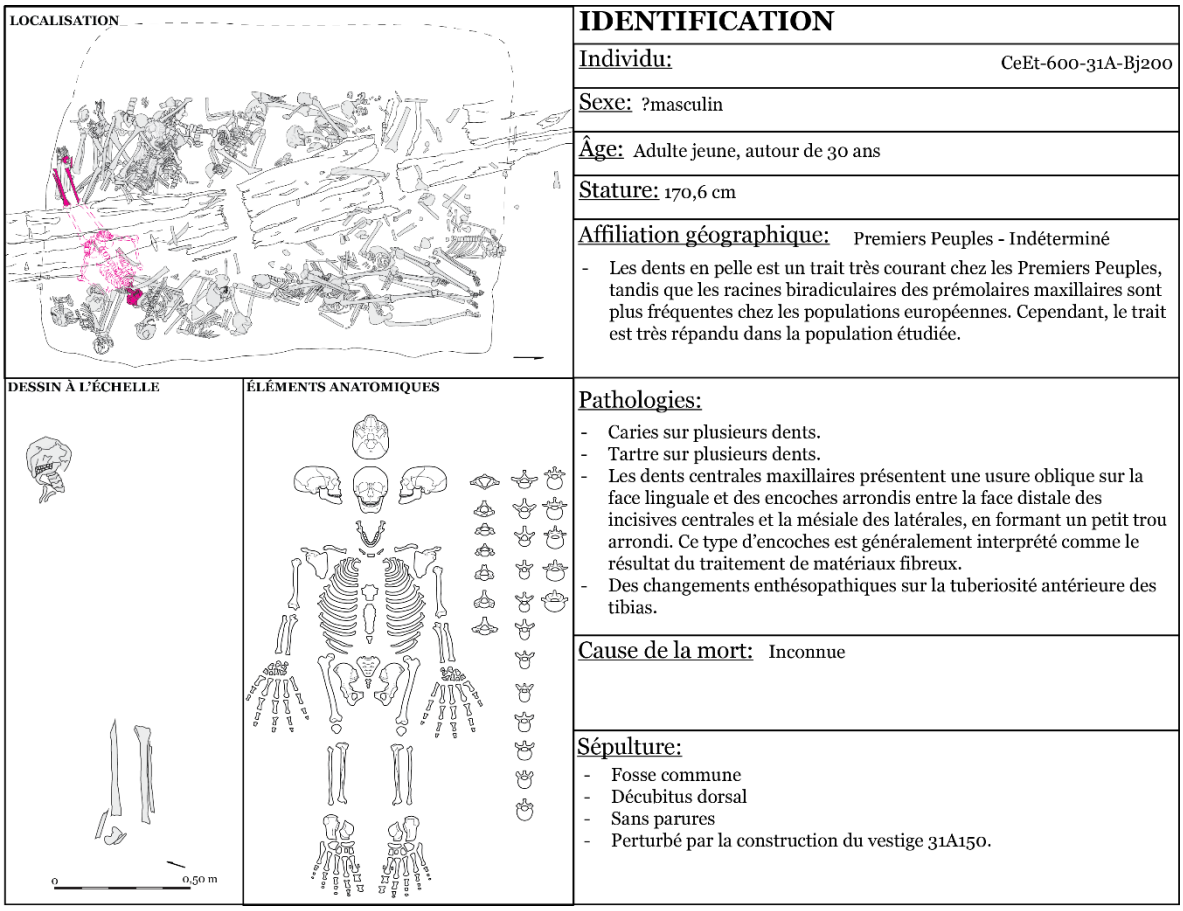

Planche 13 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bj200

L'individu se trouve au fond de la fosse. Son crâne est situé dans le quadrant Bj et aligné avec celui de Bj300 et Bk100, alors que ses jambes et ses pieds se trouvent dans le quadrant Ck. Il est orienté nord-est/sud-ouest, en position de décubitus dorsal. Les jambes sont allongées en position anatomique et la tête est légèrement rejetée vers l'arrière, exposant ainsi les vertèbres cervicales. Toute la partie centrale du corps, en incluant le squelette axial, les bras et les fémurs, ont été sectionnés par la tranchée 31A10 (planche 13). Les pieds ont probablement été perturbés par la construction du vestige 31A250.

Ce jeune adulte, probablement masculin, est décédé vers l'âge de 30 ans et mesurait environ 170,6 cm. Sa dentition montre la présence de caries et d'un dépôt important de tartre. Les dents en forme de pelle sont un trait morphologique caractéristique des populations autochtones. En revanche, les prémolaires biradiculaires qui s'observent chez moins de 10% des individus issus des Premiers Peuples sont courantes chez les populations européennes. Cet élément pourrait indiquer un certain métissage dans la génétique de cet individu. Un élément porte cependant à croire que l'individu pourrait avoir été culturellement plus proche des Premiers Peuples. En effet, une usure particulière est observée sur les incisives maxillaires : la face linguale est polie, des lignes d'abrasion horizontales sont visibles, ainsi que des encoches arrondies entre les incisives centrales et latérales, formant un petit trou. Comme dans le cas de Bg100, on présume que les dents ont été utilisées pour travailler du cuir ou des fibres. Cette pratique était courante dans des populations anciennes, tel qu'en témoignent plusieurs études archéologiques ((Lovejoy 1985; Molnar 2011; Romero *et al.* 2024; Schulz 1977).

Individu 31A-Bj300

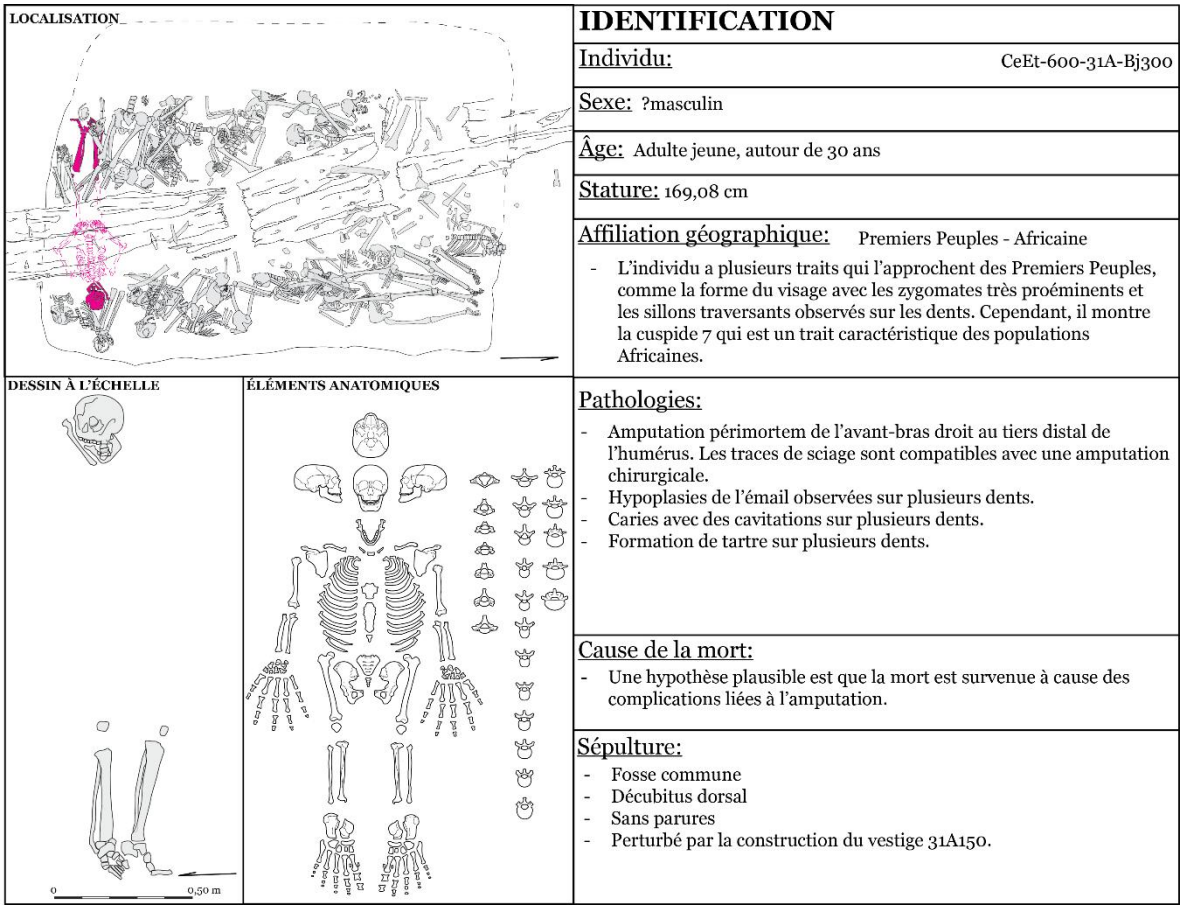

Planche 14 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bj300

Comme Bj200, l'individu a été retrouvé au fond de la fosse. Son crâne est dans le quadrant Bj, et il est aligné avec Bj200 et Bk100. Bj300 est en position décubitus dorsal et orienté est-ouest avec sa tête reposant sur son épaule droite. La tranchée 31A10 a sectionnée toute la partie centrale de son corps, tandis que les tibias, fibulas et pieds se trouvent dans le quadrant Cj (planche 14).

Décédé autour de 30 ans, cet individu probablement masculin se distingue par plusieurs éléments. D'une part, il présente de nombreux traits non-métriques dentaires qui le rapprochent des Premiers Peuples. En revanche, il possède aussi une cuspide 7, un trait plus fréquent chez les populations africaines et rarement vu sur d'autres populations. Ceci pourrait suggérer un

possible métissage. Un élément remarquable a été observé dès la fouille : l'amputation de l'avant-bras droit qui a été réalisée au tiers distal de l'humérus. Les marques de sciage permettent de comprendre comment l'amputation a eu lieu. Elles sont nettes, orientées antéro-postéro et légèrement en oblique. Ceci démontre que le patient aurait été placé plus bas que le chirurgien, soit allongé ou assis. L'absence de remodelage osseux confirme que l'amputation a eu lieu peu de temps avant la mort. La technique est identique à celle observée chez l'individu Ch100, ce qui évoque une procédure chirurgicale standardisée.

Il est documenté qu'à l'époque, les amputations étaient recommandées pour les extrémités dont les os ou tendons étaient pulvérisés, par exemple après un impact de balle de mousquet (Jones 1795). L'amputation avait donc pour objectif de préserver l'extrémité, tout en s'assurant qu'elle était réalisée à une hauteur qui permettait d'éviter les ligaments et tendons fracturés.

Individu 31A-Bk100

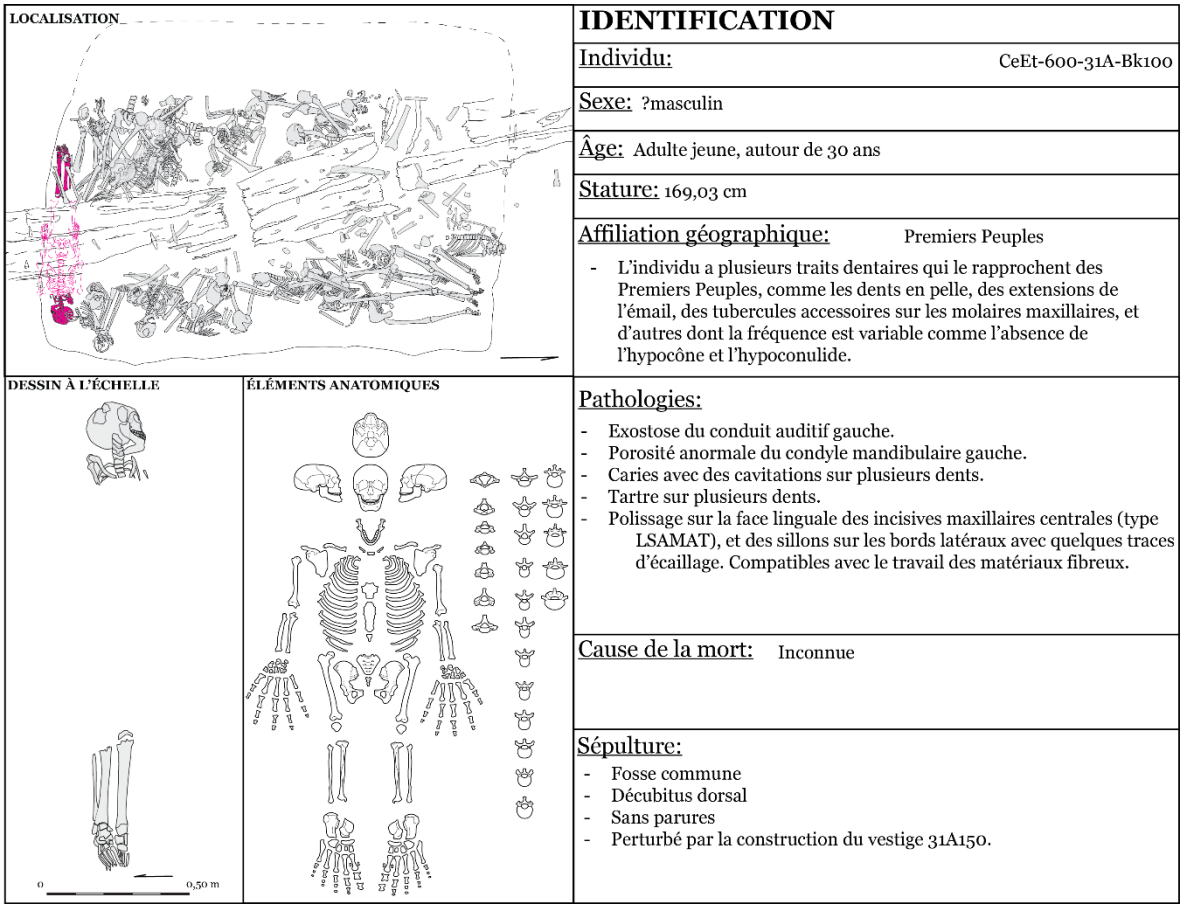

Planche 15 : Fiche résumée de l'individu 31A-Bk100

L'individu Bk100 se trouve à la limite sud-est de la fosse, et est couché au fond de celle-ci. Bk100 est aligné à Bj200 et Bj300. En position décubitus dorsal et orienté est-ouest, son corps axial, qui comprend les bras et les fémurs, a été coupé par la tranchée 31A10 (planche 15). Les tibias et les pieds, localisés dans le quadrant Ck, sont dans un excellent état de préservation.

Comme Bj200 et Bj300, cet adulte probablement masculin âgé d'environ 30 ans, présente plusieurs traits dentaires le rapprochant des Premiers Peuples. En plus, de l'observation de dents en pelle et des sillons traversantes, les dents montrent une usure associée au travail des fibres végétales ou animales. La présence d'abrasions horizontales sur la face linguale des incisives maxillaires centrales indiquent un mouvement horizontal répétitif de frottement contre une

fibre. Ces traces d'usure sont alignées avec des encoches sur les margines qui montrent comment les fibres étaient tirées (figure 60). On voit aussi des encoches sur la face occlusale des quatre incisives qui aussi indiquent que des fibres étaient prises avec les dents et ensuite tirées (Molnar 2011). Bk100, tout comme d'autres individus dans la fosse commune, montre des signes d'épisodes de stress physiologique passés, visibles par la présence d'hypoplasies de l'émail et d'hyperostose porotique.

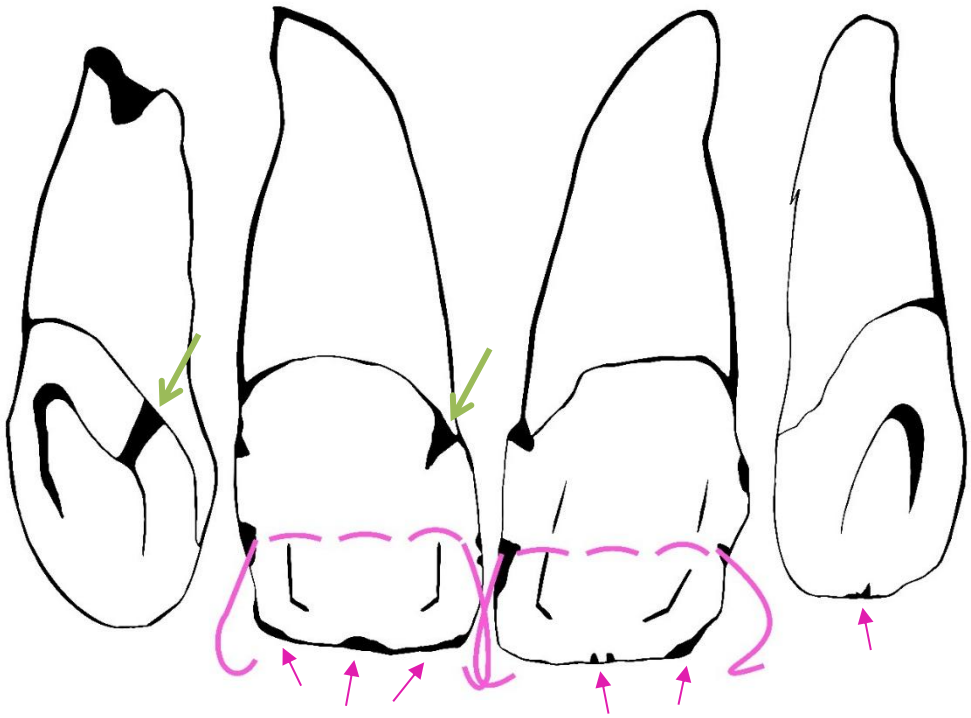

Figure 60 : Vue linguale des incisives maxillaires de Bk100. Les incisives centrales montrent une morphologie de dents en pelle stade 1. La crête marginale mésiale de l'incisive gauche est interrompue par un sillon traversant (flèche verte). Les incisives latérales ont aussi une morphologie de dent en pelle stades 3 (gauche) et 4 (droite) ainsi qu'un sillon traversant sur le gauche. En rose, les traces d'usure associées au travail des fibres.

Individu 31A-Cg100

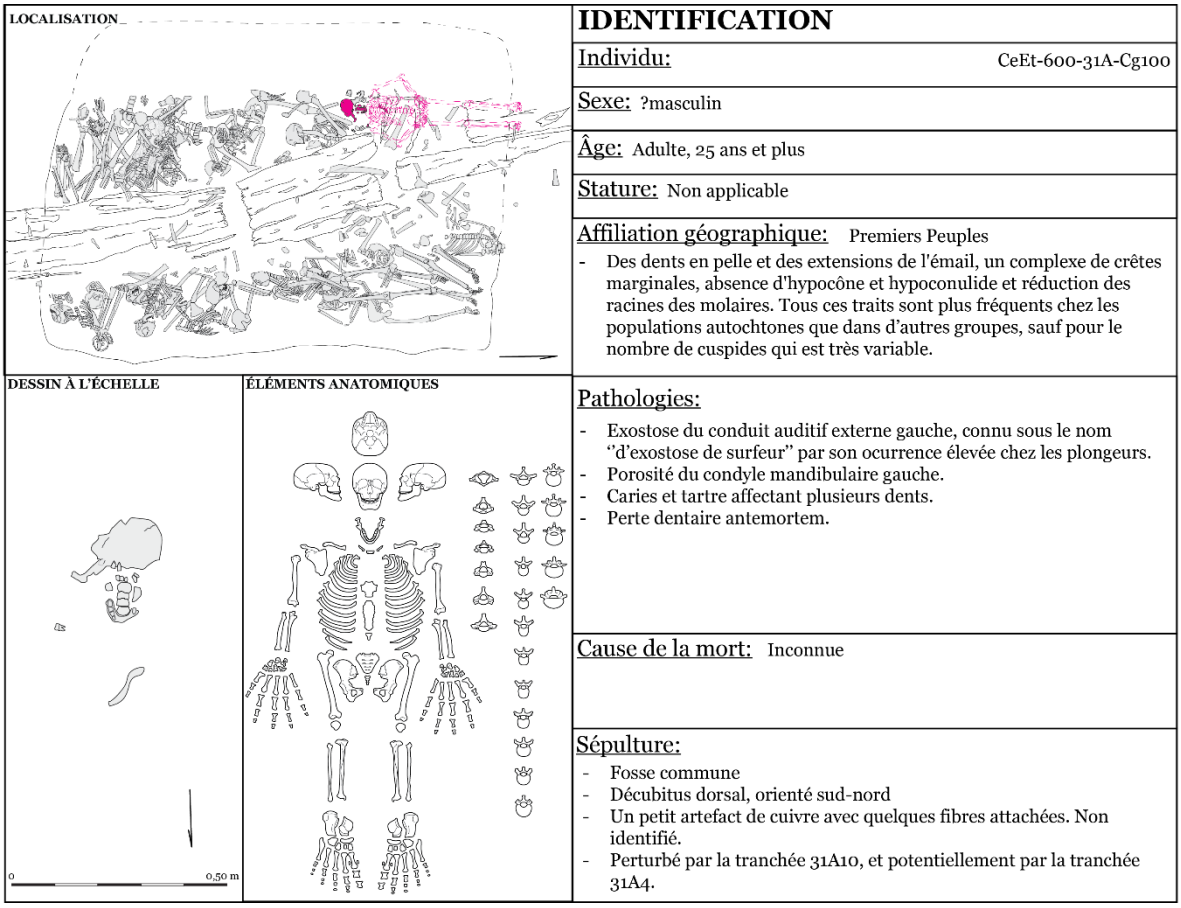

Planche 16 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cg100

Il s'agit d'un crâne et d'une mandibule retrouvés à la limite entre le quadrant Cg et le drain en bois 31A150 au niveau de son embranchement avec le vestige 31E150. Le crâne regarde vers le haut et est orienté sud-nord. Le reste du corps a été coupé par la tranchée 31A10 (planche 16).

L'individu, identifié comme probablement masculin et d'un âge adulte moyen, présentait de nombreux traits discrets dentaires incluant des dents en pelle, des extensions de l'émail, l'absence de l'hypocône et de l'hypoconulide et des tubercules accessoires qui le rapprochent des Premiers Peuples. D'autre-part, on observe une infection au niveau du conduit auditif gauche. Celle-ci est connue sous le nom « d'oreille de *surfeur* », dû au fait qu'elle est très récurrente chez les populations qui passe beaucoup de temps immergés dans l'eau froide.

Individu 31A-Cg200

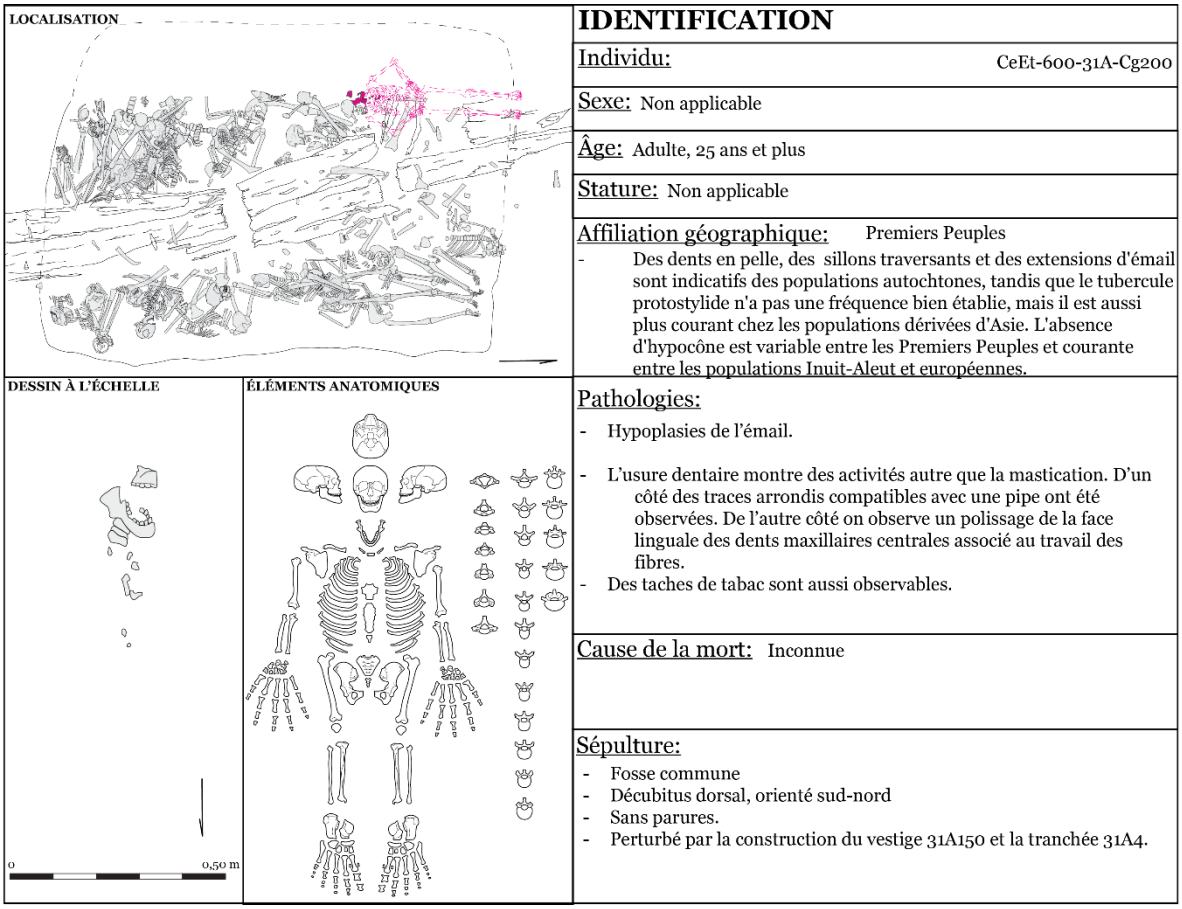

IDENTIFICATION

Individu: CeEt-600-31A-Cg200

Sexe: Non applicable

Âge: Adulte, 25 ans et plus

Stature: Non applicable

Affiliation géographique: Premiers Peuples

- Des dents en pelle, des sillons traversants et des extensions d'émail sont indicatifs des populations autochtones, tandis que le tubercule protostylide n'a pas une fréquence bien établie, mais il est aussi plus courant chez les populations dérivées d'Asie. L'absence d'hypocône est variable entre les Premiers Peuples et courante entre les populations Inuit-Aleut et européennes.

Pathologies:

- Hypoplasies de l'émail.
- L'usure dentaire montre des activités autre que la mastication. D'un côté des traces arrondis compatibles avec une pipe ont été observées. De l'autre côté on observe un polissage de la face linguale des dents maxillaires centrales associé au travail des fibres.
- Des taches de tabac sont aussi observables.

Cause de la mort: Inconnue

Sépulture:

- Fosse commune
- Décubitus dorsal, orienté sud-nord
- Sans parures.
- Perturbé par la construction du vestige 31A150 et la tranchée 31A4.

Planche 17 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cg200

L'individu Cg200 est appuyé à gauche du crâne de Cg100, dans le même secteur du quadrant Cg, délimité par le vestige 31E150 et la tranchée 31A4. Comme Cg100, il a été fortement perturbé par la tranchée 31A10 (planche 17). On observe également que la paroi du drain en bois (31E150) repose directement sur les os du visage. Sa construction aurait provoqué la chute des vertèbres cervicales en position verticale. Les vertèbres thoraciques se trouvent alignées aux cervicales sous les planches de bois formant le fond du drain. Le reste du corps a été perdu avec sa construction. La voûte crânienne n'est pas présente non plus, ayant été arrachée lors de la pose des tuyaux de gaz 31A650 et 31A750.

Représenté par ses mâchoires et quelques vertèbres, Cg200 semble être décédé entre 25 et 35 ans. Il présente des affinités biologiques avec les Premiers Peuples, comme l'indiquent le complexe de dents en pelle, l'extension de l'émail, les tubercules accessoires et l'absence d'hypocône et d'hypoconulide sur les deuxièmes molaires. Ses dents montrent également des caries et une forte coloration liée au tabac.

Individu 31A-Ch100

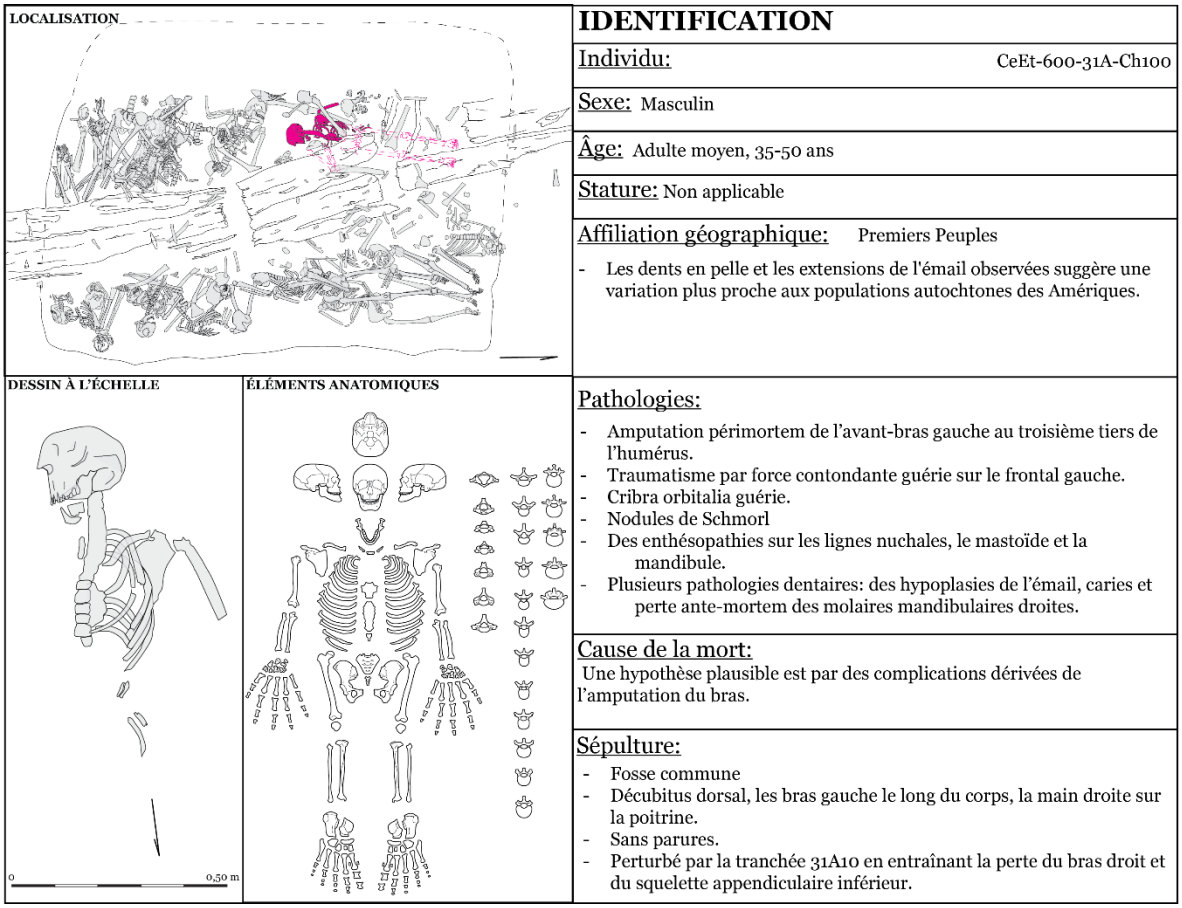

IDENTIFICATION

Individu: CeEt-600-31A-Ch100

Sexe: Masculin

Âge: Adulte moyen, 35-50 ans

Stature: Non applicable

Affiliation géographique: Premiers Peuples

- Les dents en pelle et les extensions de l'émail observées suggère une variation plus proche aux populations autochtones des Amériques.

Pathologies:

- Amputation périmortem de l'avant-bras gauche au troisième tiers de l'humérus.
- Traumatisme par force contondante guérie sur le frontal gauche.
- Cribra orbitalia guérie.
- Nodules de Schmorl
- Des enthésopathies sur les lignes nuchales, le mastoïde et la mandibule.
- Plusieurs pathologies dentaires: des hypoplasies de l'émail, caries et perte ante-mortem des molaires mandibulaires droites.

Cause de la mort:

Une hypothèse plausible est par des complications dérivées de l'amputation du bras.

Sépulture:

- Fosse commune
- Décubitus dorsal, les bras gauche le long du corps, la main droite sur la poitrine.
- Sans parures.
- Perturbé par la tranchée 31A10 en entraînant la perte du bras droit et du squelette appendiculaire inférieur.

Planche 18 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch100

Le squelette est orienté sud-nord, en position de décubitus dorsal, la tête tournée vers sa droite. Le bras gauche est allongé le long du corps en position anatomique, tandis que le bras droit semble plié, la main reposant vraisemblablement sur les premières vertèbres thoraciques (planche 18). Le corps repose sur la jambe droite de Ch300. Le squelette a été tronqué à deux reprises par la tranchée 31A10. Celle-ci a d'abord coupé le côté droit du squelette, entraînant la

perte du bras droit. Ensuite, à l'endroit où le drain revient vers l'ouest, c'est la partie inférieure du corps, débutant à la ceinture pelvienne, qui a été sectionné.

Cet individu considéré masculin et d'un âge compris entre 35 et 50 ans, a l'avant-bras gauche amputé au tier distal de l'humérus, d'une façon très semblable à l'amputation observée sur Bj300. Comme dans le cas de l'individu Bj300, l'amputation a eu lieu dans les heures ou les jours précédant la mort, aucun signe de guérison n'ayant été observé. Sur le crâne, un traumatisme par force contondante mais guéri témoigne d'une lésion liée à un autre évènement violent ou accident.

Individu 31A-Ch200

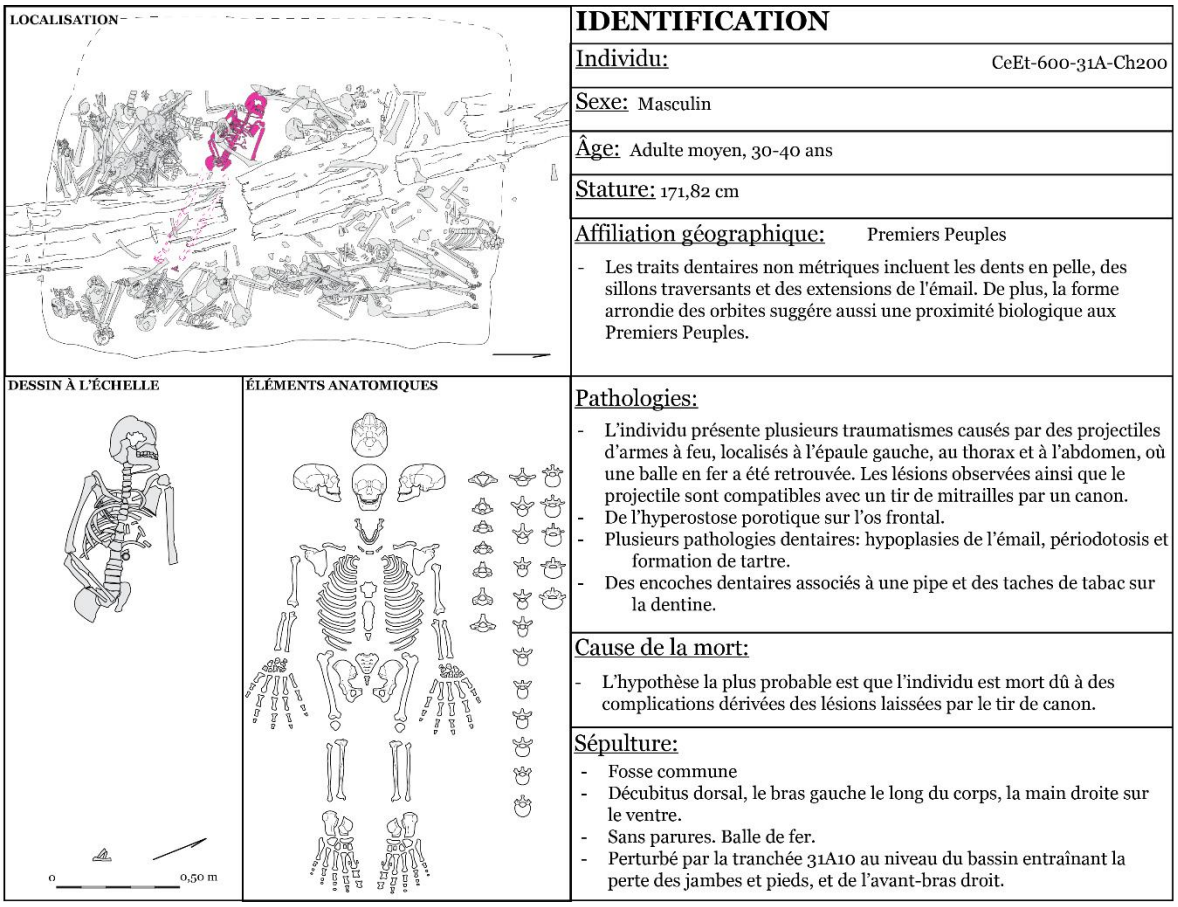

Planche 19 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch200

L'individu se trouve au fond de la fosse, orienté ouest-est, en position de décubitus dorsal (planche 19). Le bras droit est allongé le long du corps, la main posée sur le bassin. Le bras gauche est partiellement perturbé par le vestige 31A250. Cependant, la position de l'humérus suggère qu'il était également allongé le long du corps. Le squelette a été sectionné au niveau du bassin par la tranchée 31A10, entraînant la perte de l'avant-bras et de la portion gauche du bassin ainsi que des deux jambes. À l'exception de ces pertes, le squelette présente un très bon état de conservation.

L'individu, masculin et âgé de 30 à 40 ans, se démarquait des autres individus de la fosse en raison de ses lésions particulières. Plusieurs impacts par projectiles d'arme à feu, interprétés comme des balles de mitraille ont pu être observés. Cette interprétation a pu être avancée puisqu'une balle a été retrouvé *in situ*. Le premier impact a été observé sur la face latérale de la tête de l'humérus gauche, où une ouverture circulaire de 22 mm de diamètre a été mesurée sur le terrain. En laboratoire, une fracture périmortem circulaire de 12 mm de diamètre a été identifiée sur la corticale de la métaphyse. Cette fracture présente des bords lisses, obliques vers l'intérieur, sans signe de guérison, indiquant un traumatisme survenu au moment ou peu de temps avant le décès. La balle n'a pas été retrouvée, et aucun impact n'a été observé sur la scapula ni la clavicule, suggérant que le projectile n'a pas traversé l'épaule. Il est possible que la balle ait été extraite avant l'inhumation. Toutefois, l'absence de marques d'outils sur les bords de la fracture ne permet pas de confirmer une intervention chirurgicale. Le deuxième impact semble s'être produit au niveau du thorax, causant des fractures sur les côtes gauches 8 à 10, alors que la onzième se trouve intacte. Il a provoqué un déplacement dans des angles inhabituels et une fragmentation de ces côtes, indiquant un traumatisme ante-mortem plutôt qu'un phénomène taphonomique. Le troisième impact a touché l'abdomen, sur le côté gauche, au niveau de la première vertèbre lombaire (L1). La balle de fer de 28 mm de diamètre a été récupérée sur place. Elle avait impacté la douzième côte, mais les vertèbres T12 et L1 étaient intactes. Un possible quatrième impact sur un fragment de corps de vertèbre ou aile de sacrum a été observé : ce fragment présente trois lignes concentriques surélevées, accompagnées d'une décoloration liée à l"oxydation de matériel ferreux. Il est possible que ce fragment ait été en contact direct avec une balle, ayant laissé cette empreinte sans pénétration.

Un autre fait remarquable de Ch200 réside dans la présence d'une coloration rougeâtre intense, très similaire à celle laissé par des pigments d'ocre, sur les os de la face, en incluant les temporaux, et le cou. Cette pigmentation se distingue de l'oxydation du fer qui a des teintes plus orangées ou celle rouge-brunâtre naturel que les os humains prennent dans des contextes archéologiques.

Individu 31A-Ch300

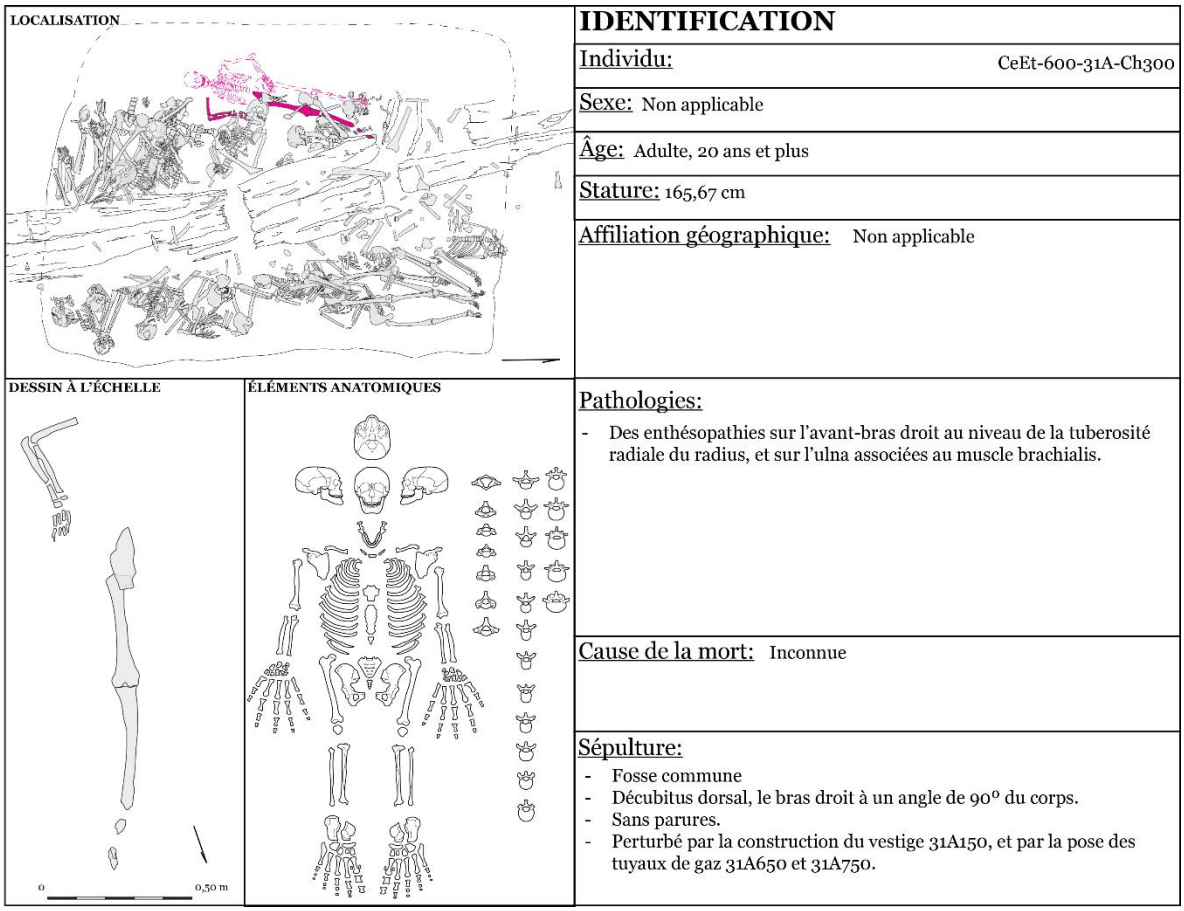

Planche 20 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch300

L'individu se trouve à la limite ouest de la fosse, près de la tranchée 31A4, juste en dessous de Ch400, légèrement décalé vers le nord et l'ouest. Il est orienté sud-nord, en position décubitus dorsal. L'humérus droit forme un angle de 90° par rapport au corps. L'avant-bras est aussi à 90° par rapport à l'humérus et est parallèle au corps. Sa main repose sur le crâne de Ch200. La jambe droite se trouve sous Cg200 et Cg100 (planche 20). Le squelette est très fragmentaire, ayant été sectionné par la tranchée 31A4. Ceci a entraîné la perte du crâne, de la partie axiale et des

extrémités gauches. On peut observer la coupe causée par une pelle mécanique au niveau de la mi-diaphyse de l'humérus et de l'ilium droit.

L'individu Ch300 correspond à un adulte. Aucun indicateur ne permet toutefois d'estimer le sexe, l'âge au décès ou son affiliation géographique. Les données métriques sur les os longs ont permis d'estimer la stature à 165,67 cm. Une ~~dé~~coloration rougeâtre intense, très similaire à l'ocre, est présente à partir de la mi-diaphyse de l'ulna et du radius, ainsi que sur les os de la main qui reposent sur la face de Ch200 (où on observe la même pigmentation).

Individu 31A-Ch400

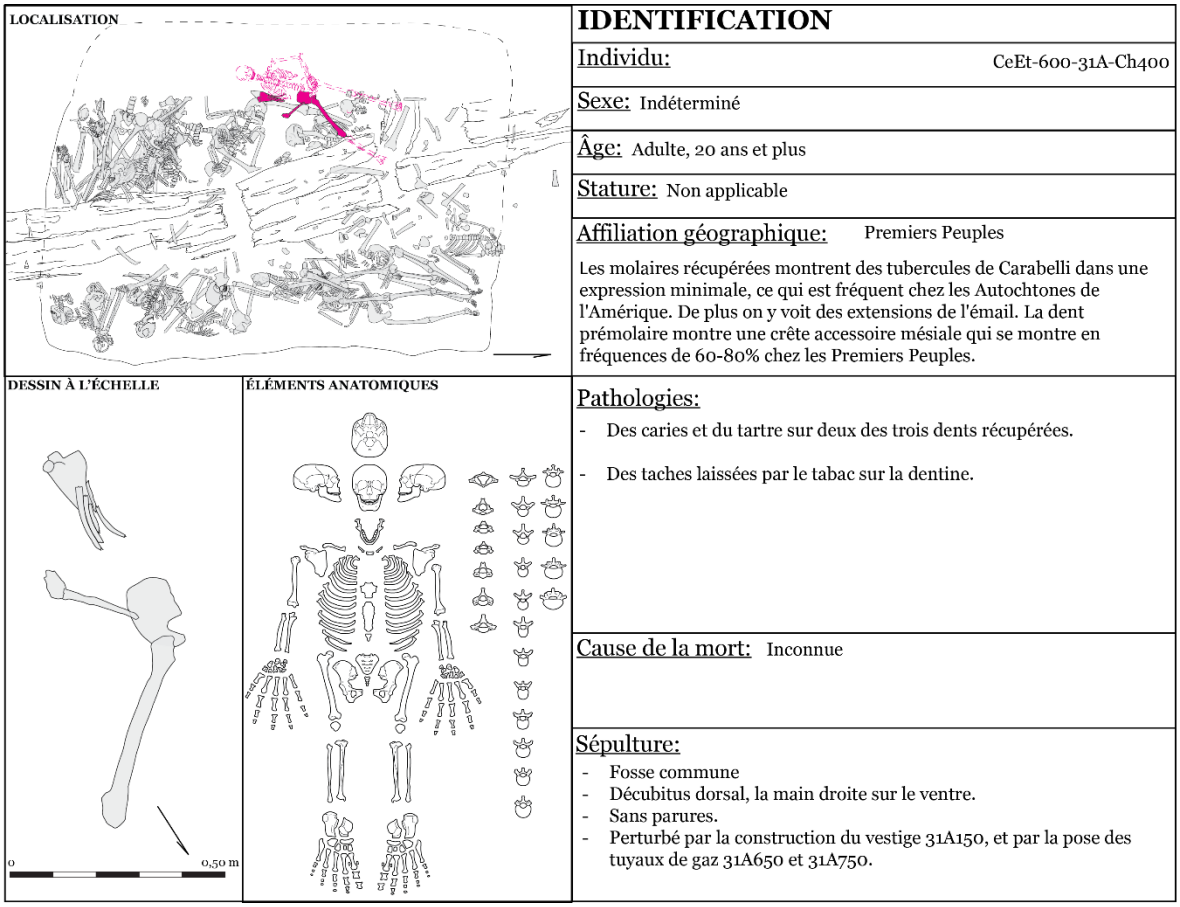

Planche 21 : Fiche résumée de l'individu 31A-Ch400

Juste en dessous de Ch300, et dans la même position et orientation (décubitus dorsal, orienté sud-nord), se trouve Ch400. Très fragmentaire, une grande partie de son corps a été sectionnée

par la tranchée 31A4. Seul une portion du maxillaire, de l'épaule et du bassin droit, sur lequel reposait la main droite, ont été retrouvés. La perte du bras droit est due à la pose du vestige 31A250, tandis que le tibia, la fibula et le pied droit ont disparu lors de la mise en place de la structure 31A150 (planche 21).

L'interprétation de cet individu est limitée, mais les dents montrent des pathologies orales comme la carie, une coloration liée à l'usage de tabac, ainsi que des traits typiquement autochtones.

Individu 31A-Cj100

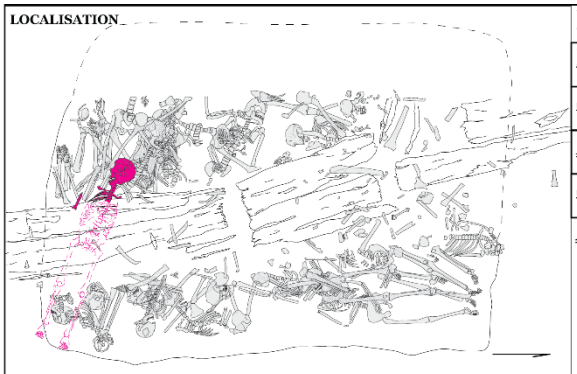

IDENTIFICATION

Individu: CeEt-600-31A-Cj100

Sexe: Masculin

Âge: Adulte moyen, 35 à 50 ans

Stature: Non applicable

Affiliation géographique: Premiers Peuples - Indéterminé

- Prémolaires biradiculées, absence de l'hypocône et présence de parastyles, ainsi qu'un protoconule. La dent 10 présente un sillon traversant sur la face distale et une crête marginale mésiale rappelant celle des dents en pelle. Maxillaires en pelle, stade 1-2.

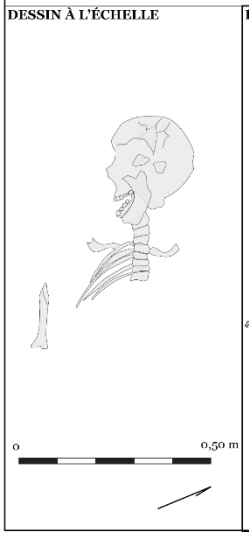

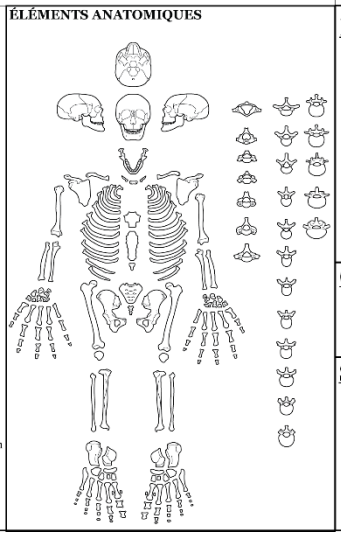

Pathologies:

- Plusieurs caries, dont une sur la première molaire supérieure droite, associée à un abcès. Une accumulation significative de tartre.
- Hyperostose porotique guérie, bilatérale et symétrique, observée sur les arcades sourcilières.
- Traumatisme périmortem par force contondante localisé sur la portion supérieure droite de l'os frontal. L'impact a entraîné le déplacement complet d'un fragment osseux. Des lignes de fracture radiales sont visibles.
- Traumatisme périmortem par force tranchante sur le côté gauche du crâne, affectant à la fois le temporal et le pariétal.

Cause de la mort: À cause des traumatismes crâniens

- Les blessures observées sont considérés comme mortelles.

Sépulture:

- Fosse commune
- Décubitus dorsal, orienté ouest-est.
- Sans parures
- Perturbé par la tranchée 31A10, et la réfection de la rue (31A6).

Planche 22 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj100

L'individu a été retrouvé en position décubitus dorsal, orienté ouest-est et la tête inclinée vers la droite. Son corps a été sectionné au niveau de la région thoracique médiane par la tranchée

31A10 (planche 22). La partie gauche du crâne, située plus en surface, présentait d'importants dommages taphonomiques. En laboratoire, il fut constaté que la partie droite du crâne, qui reposait contre le sol, est fragmentée mais remarquablement bien conservée. En revanche, le squelette postcrânien est très mal préservé : les vertèbres thoraciques et les côtes, bien que visibles pendant la fouille, se sont désintégrées. Les clavicules et l'humérus sont les seuls éléments relativement bien conservés.

Cet adulte masculin de 35 à 50 ans au moment de la mort, montre un complexe de traits dentaires qui le rapproche d'une affiliation autochtone. Cependant les prémolaires biradiculaires peuvent suggérer un métissage. Couché sur son ventre, des traumatismes périmortem sur son crâne ont été observés sur le terrain. Le premier correspond à un grand traumatisme par force contondante sur l'os frontal droit, près de la suture coronale. L'impact a provoqué le délogement d'un fragment osseux, entraînant la formation de trois lignes de fracture radiante secondaires. La surface externe du crâne présente des bords de fracture doux et obliques et la même coloration que le reste de l'os. Sur la paroi interne, on y voit un évasement des bords, en incluant des écailles d'os. L'axe principal de la fracture est orienté latéro-médial, avec une longueur maximale de 43 mm et une largeur de 28 mm. Le deuxième traumatisme est une fracture par arme tranchante sur l'os temporal gauche. Il est orienté de supérieur vers inférieur, traversant le porus acoustique externe, le processus zygomatique et la portion pétreuse, qu'elle sectionne en deux.

Les caractéristiques morphologiques, la proximité anatomique et l'orientation des deux lésions suggèrent qu'elles pourraient résulter d'un même évènement traumatique. Forsom *et al.* (2017) ont reconstitué le cas d'un guerrier présentant plusieurs traumatismes crâniens et proposent un scénario où un premier coup porté avec une arme tranchante fait chuter la victime, suivi d'un coup contondant asséné d'en haut avec force. Ce schéma correspond bien aux blessures observées chez Cj100.

Individu 31A-Cj200

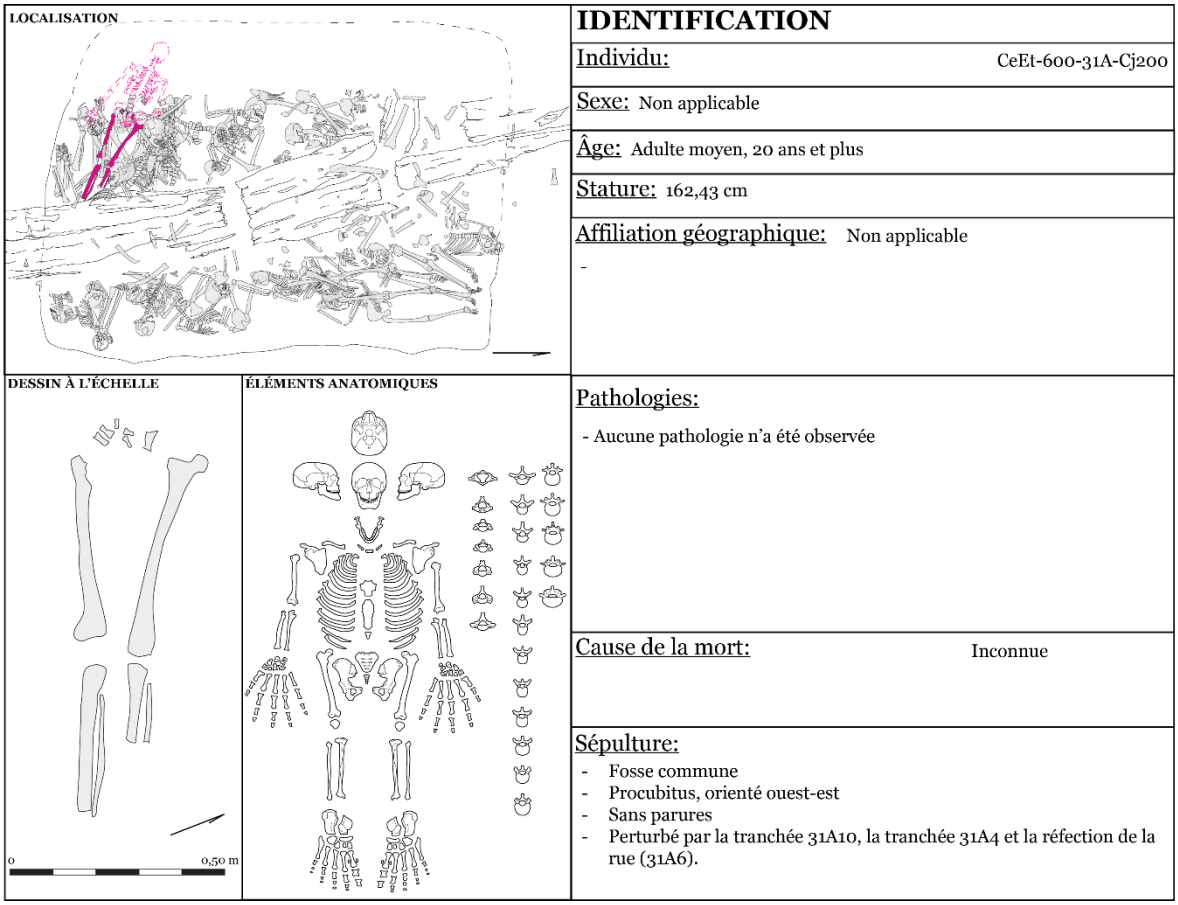

Planche 23 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj200

L'individu Cj200 se trouve près de la limite sud-ouest de la fosse, en position procubitus, orienté ouest-est, les jambes allongées. Une des mains, ou les deux, semblent avoir été placées sous le bassin, comme en témoigne la présence d'os des mains associés à des fragments pelviens (planche 23).

La tranchée 31A4 a sectionné la portion supérieure du corps au niveau du bassin inférieur, emportant les têtes fémorales et la totalité de la partie supérieure du squelette. La tranchée 31A10 a quant à elle sectionné le squelette au niveau des chevilles, entraînant la perte des pieds. Seuls les os longs des membres inférieurs ont ainsi pu être récupérés.

On dispose de peu d'éléments pour mieux comprendre l'individu Cj200. Toutefois, sa position permet d'extrapoler la largeur réelle de la fosse vers l'ouest, une information autrement perdue à cause de l'installation des conduites de gaz 31A650 et 31A750.

Individu 31A-Cj300

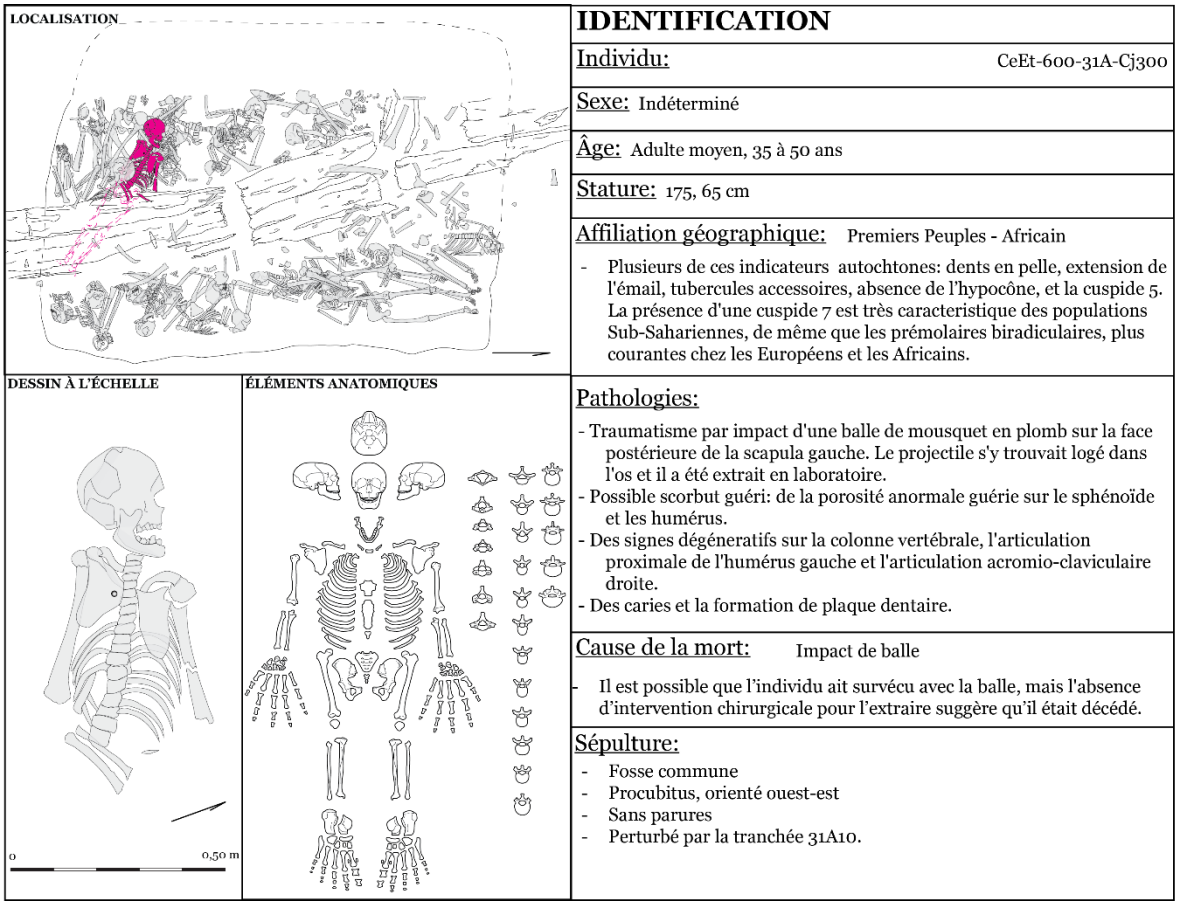

Planche 24 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj300

Orienté ouest-est en position procubitus, la tête tournée vers la droite, cet individu git à côté de Cj400 et en dessous de Cj100. Le bras droit est allongé le long du corps, tandis que le gauche a été placé sous la région pelvienne. Le squelette a été sectionné par la tranchée 31A10 au niveau des vertèbres L4-L5 (planche 24). Le crâne, visible dès le début de la fouille, présente une fragmentation marquée et des signes importants d'exfoliation dues à des effets taphonomiques.

L'individu Cj300 est un adulte moyen, âgé de 35 à 50 ans au moment de la mort et de sexe indéterminé (ambigu). Il possède plusieurs traits dentaires suggérant un possible métissage d'une communauté autochtone avec des groupes européens et africains (cuspide 7). Il présente des signes osseux d'un âge avancé comme l'arthrose de la colonne et la dégénérescence des articulations. Cet individu a été remarqué lors des fouilles puisqu'une balle de mousquet en plomb était logée dans sa scapula gauche. L'impact par projectile, cependant, n'avait pas causé la fracture d'aucun autre élément, confirmant ainsi que Cj300 a été atteint dans le dos par le projectile. La balle, retirée en laboratoire après avoir été consolidée avec du *Paraloid* 72 sur le terrain, montre une légère déformation sur la surface impacté (voir annexe G).

Individu 31A-Cj400

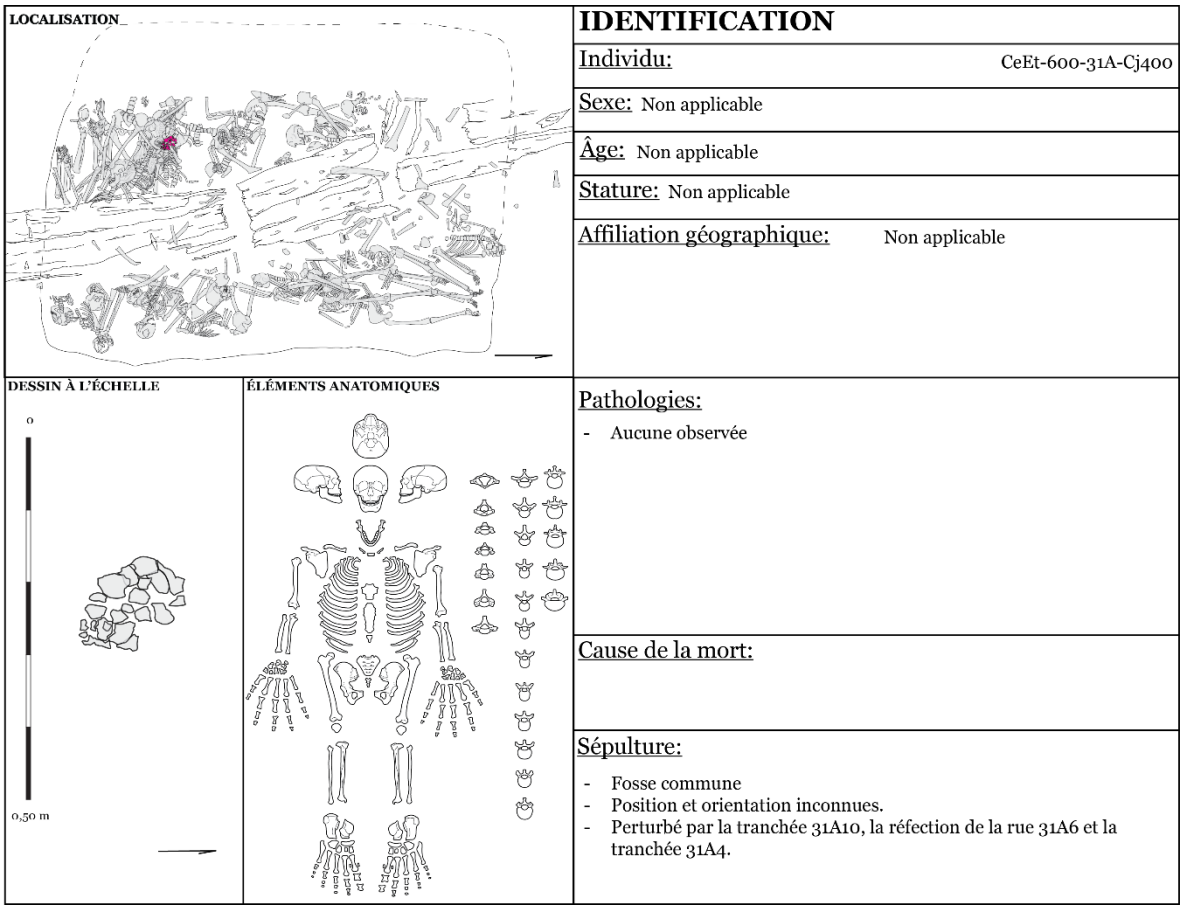

Planche 25 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj400

Comme pour Cj300, cet individu est représenté par quelques fragments de crâne qui se trouvent en surface du lot 31A7. Malheureusement, aucun autre élément associé à cet individu n'a été retrouvé, ceux-ci ayant été arrachés lors des perturbations modernes dans la rue Saint-Anselme (lot 31A6) (planche 25). Le degré de fragmentation ne permet pas de déterminer la position ni l'orientation du corps. En revanche, la synostose des sutures crâniennes situe l'âge au décès de Cj400 à 35 ans (écart 25-45 ans).

Individu 31A-Cj500

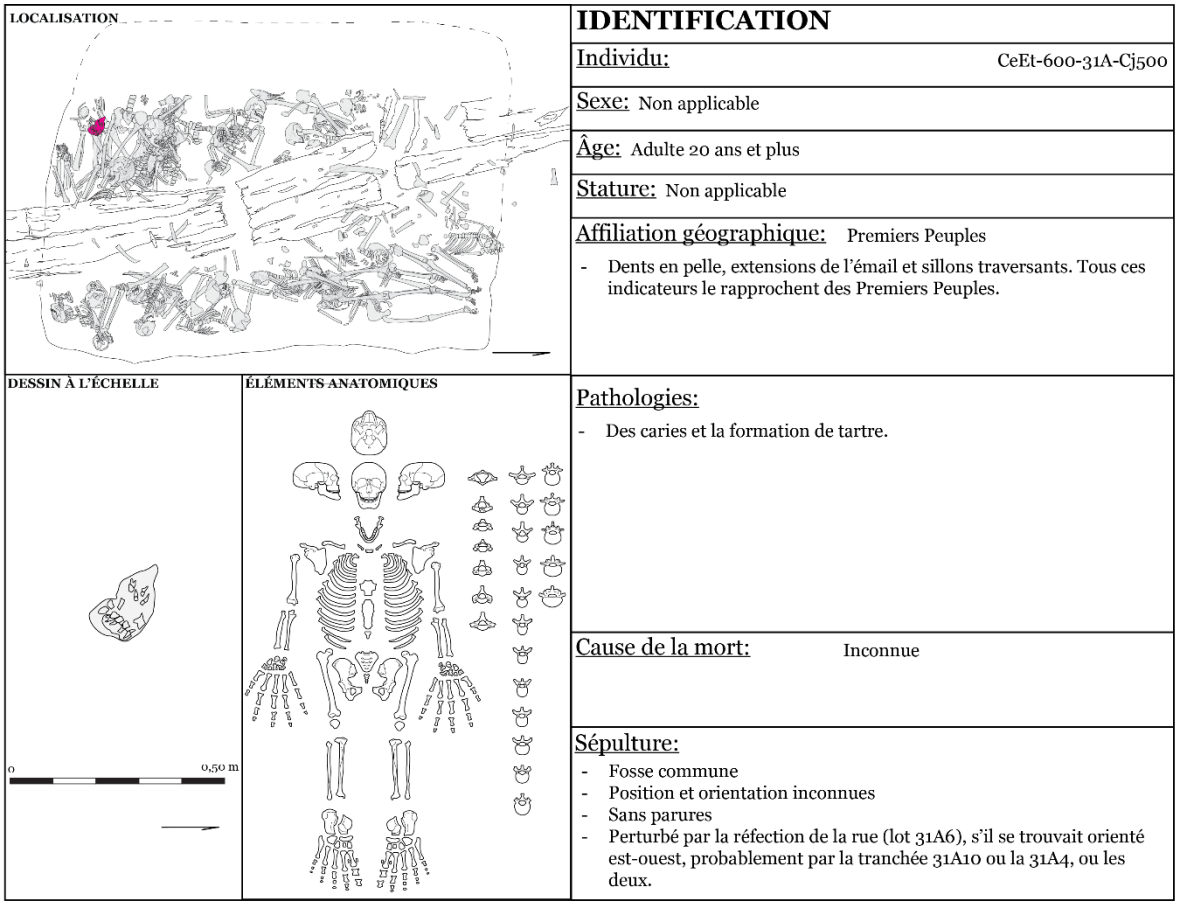

Planche 26 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj500

Comme Bh100 et Bg300, seul le crâne de cet individu a été retrouvé au sein du lot perturbé 31A6, associé aux perturbations modernes dans la rue Saint-Anselme (*Évènement 7*). Le côté droit du crâne a été arraché, probablement lors de ces travaux, tandis que le côté gauche, reposant dans le sol, est relativement bien conservé. Aucune autre partie du squelette n'a pu être repérée

et la position exacte du corps reste inconnue. Par contre, il semble que la tête, tournée sur sa gauche, regardait vers le nord-est (planche 26).

L'éruption et l'usure des dents ont établis un âge minimal de 20 ans, et les traits dentaires observées ont confirmé une affiliation géographique aux Premiers Peuples.

Individu 31A-Cj600

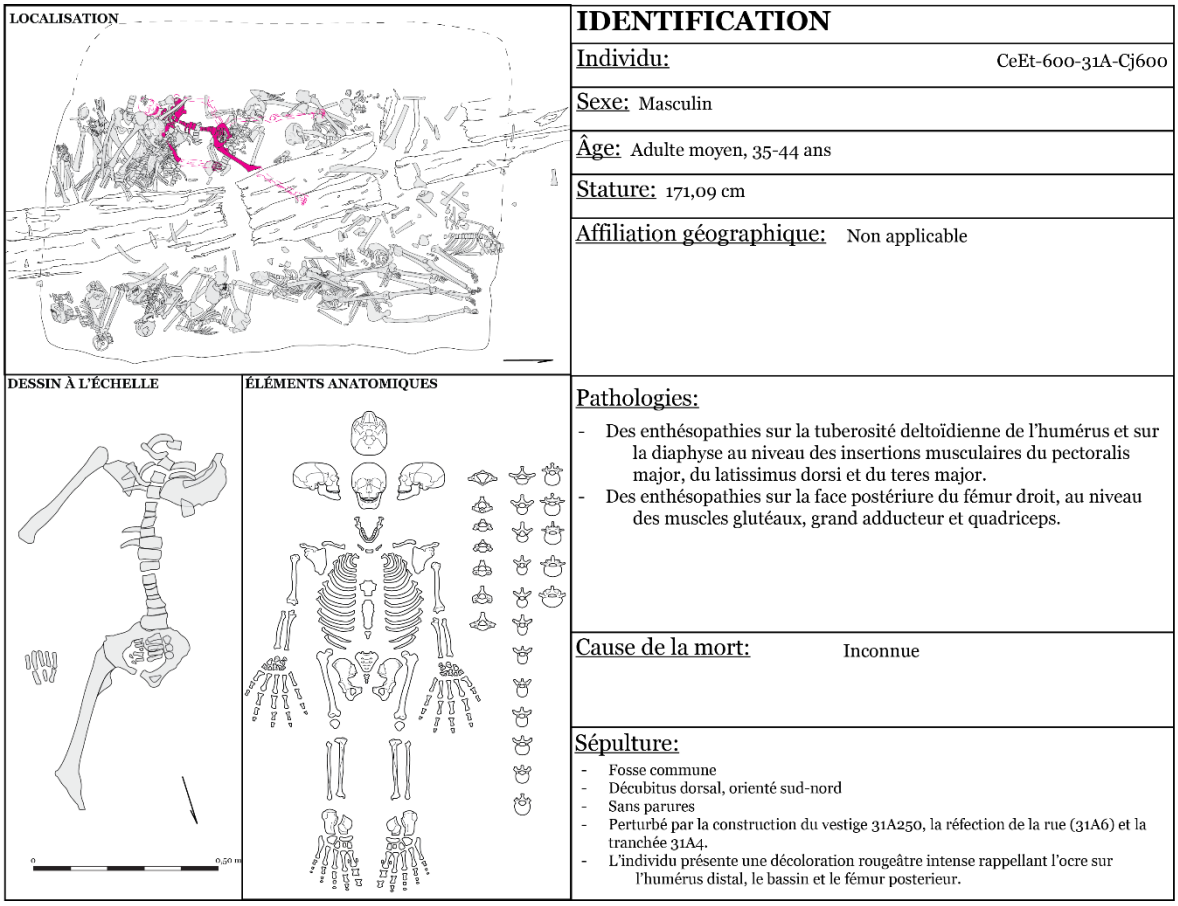

Planche 27 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj600

Cet individu a été retrouvé à la limite ouest de la fosse, en position décubitus dorsal, orienté sud-nord, traversant plusieurs quadrants. Le torse repose sur des corps empilés dans le quadrant Cj, tandis que les jambes s'enfoncent plus profondément, directement au-dessus de Ch200. De nombreuses perturbations postérieures ont affecté le squelette : le crâne et les premières vertèbres cervicales ont été sectionnés par la tranchée 31A4 ; la jambe gauche a disparu,

probablement en lien avec la construction du vestige 31A250 ; le fémur droit a été coupé à son extrémité distale, et la tranchée 31A10 a entraîné la perte du tibia et du pied droit. Enfin, des traces d'érosion importantes, notamment sur le haut du corps, semblent liées aux perturbations modernes du site (31A6) (planche 27).

Il s'agit d'un individu âgé de 35 à 44 ans, de sexe masculin et d'une stature de 171,09 cm. Des colorations rougeâtres intenses, rappelant l'ocre, ont été relevées sur l'humérus distal, les mains et des fragments du bassin.

Individu 31A-Cj700

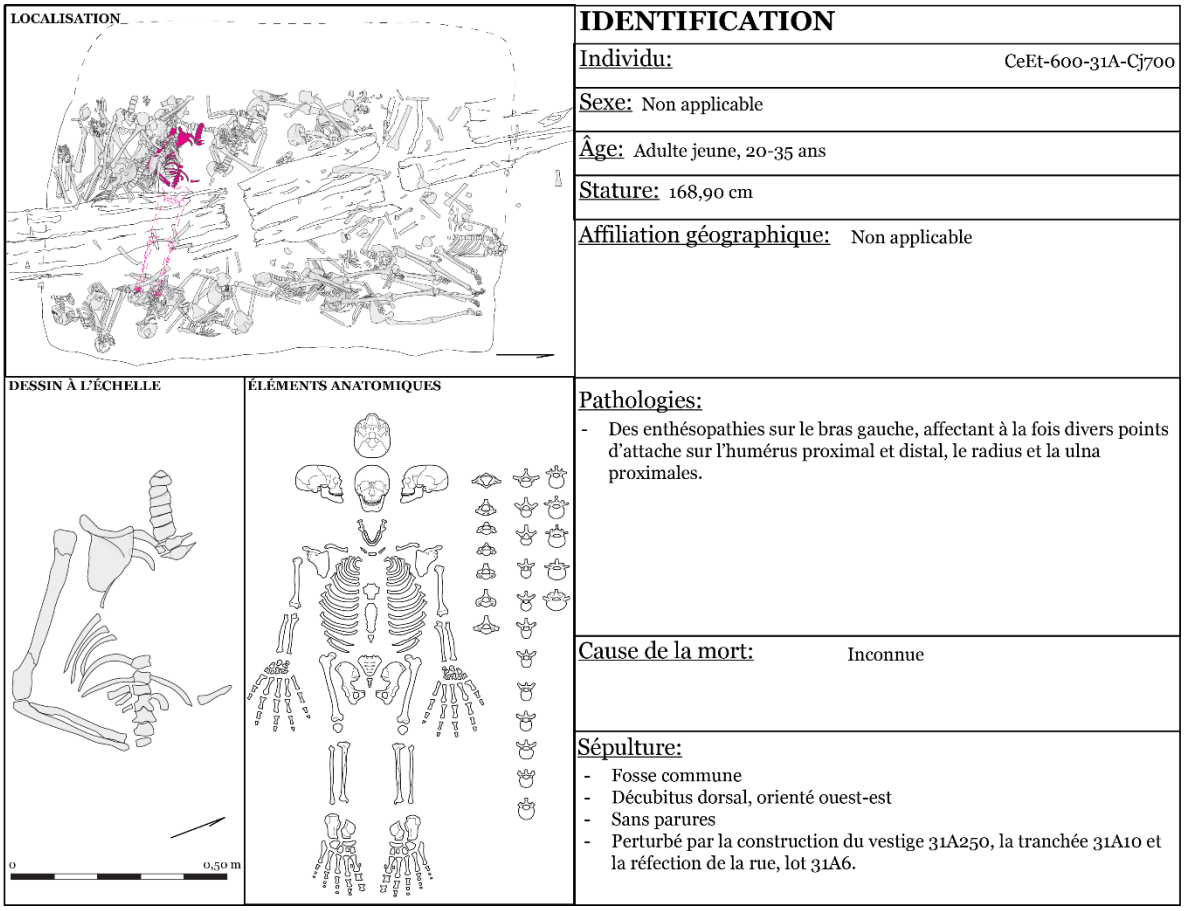

Planche 28 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj700

Orienté ouest-est et en position procubitus, cet individu a le bras gauche replié sous la zone pelvienne (planche 28). Le squelette a été fortement perturbé : la tranchée 31A4 a sectionné le

crâne, tandis que la tranchée 31A10 a coupé le bas du dos en entraînant la perte des extrémités inférieures et du bassin. Le centre du tronc et le côté droit semblent avoir été déplacés lors de la construction du vestige 31A250, puis à nouveau affectés au XXe siècle par l'extraction mécanique des pierres de ce même vestige, pendant la construction ou démolition des bâtiments industriels présents dans la rue (*Évènement 7*). Cela explique l'absence des vertèbres thoraciques et du côté droit du corps.

Cj700 est l'un des individus les plus jeunes retrouvés dans la fosse commune, son âge ayant été estimé entre 17 et 25 ans grâce à l'observation des anneaux épiphysaires vertébraux, qui n'étaient pas encore fusionnés. Pourtant, son bras gauche présente des signes d'une activité répétitive, visibles par des formations enthésopathiques et une périostose.

Individu 31A-Cj800

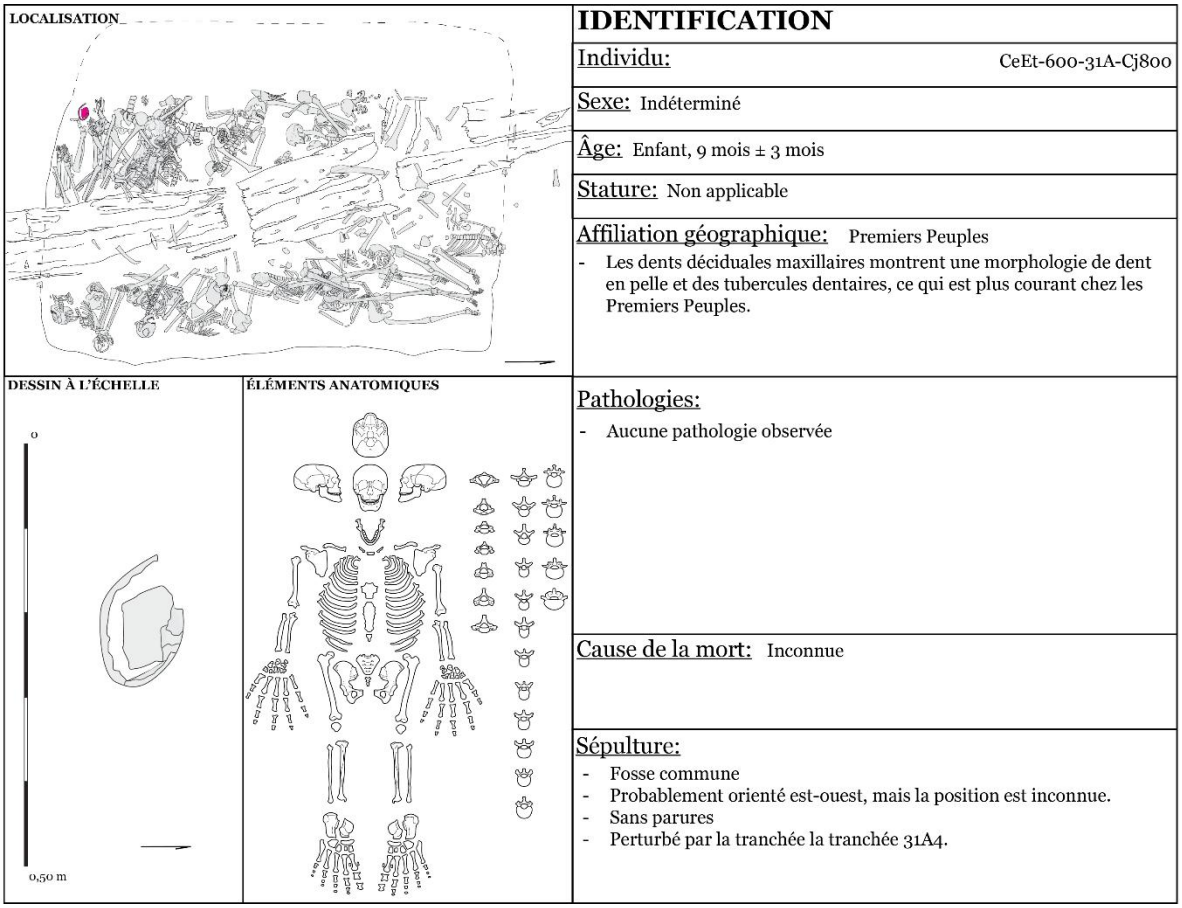

Planche 29 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj800

Trouvé couché au fond de la fosse, aux pieds de Bj300 et près de la jambe gauche de Cj1000, l'individu Cj800 est un nourrisson d'environ 9 mois (± 3 mois). Seuls quelques fragments de crâne et des mâchoires portant des dents de lait en éruption ont été retrouvés, le reste du corps ayant été sectionné par la tranchée 31A4 (planche 29).

Sa dentition présente des traits caractéristiques (dents en pelle, tubercules accessoires) qui l'associent biologiquement aux populations autochtones. Ainsi, son appartenance à la fosse commune pourrait être liée à son affiliation aux Premiers Peuples, comme c'est le cas pour la majorité des autres individus, pour lesquels une ascendance a pu être estimée.

Individu 31A-Cj900

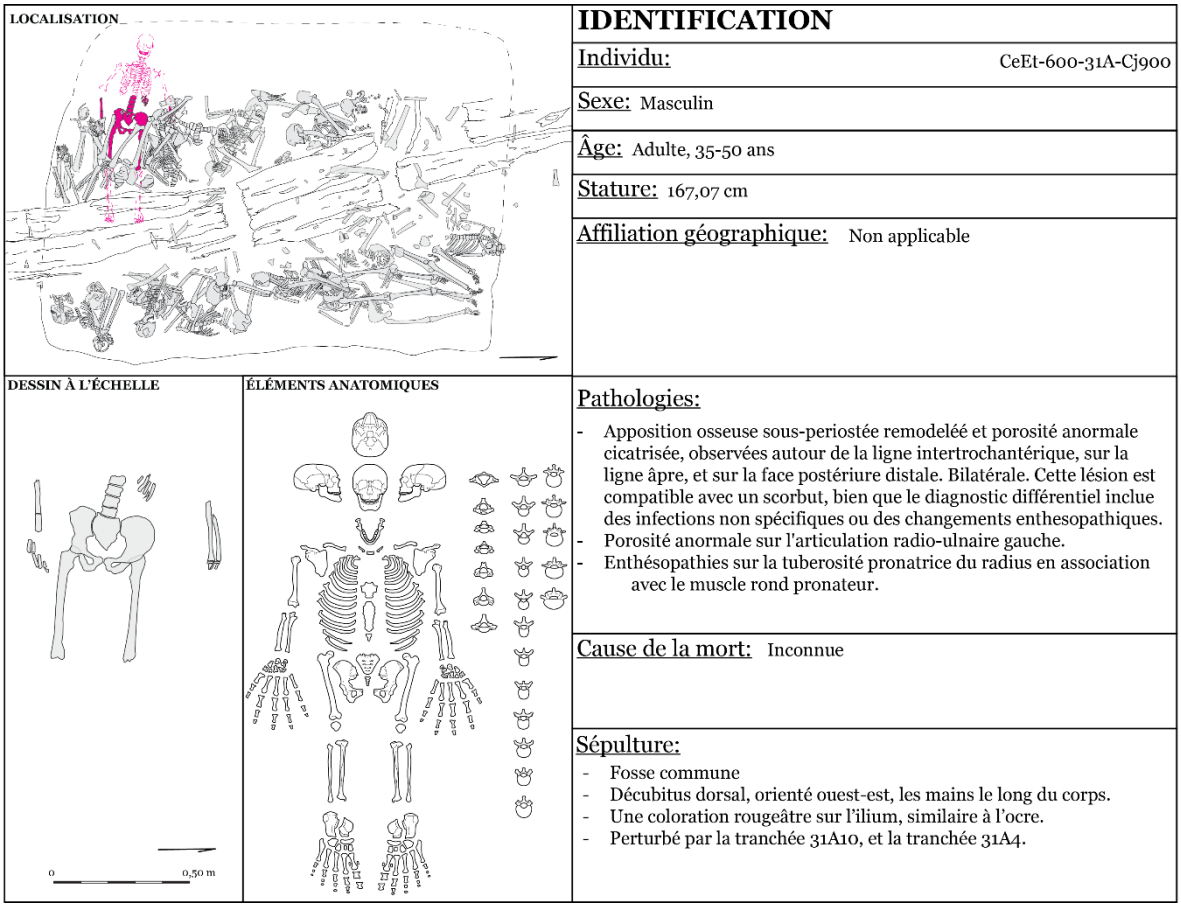

Planche 30 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj900

Le squelette de l'individu Cj900 se trouve au fond de la fosse, et représente probablement un des premiers individus déposés, aux côtés de Cj1100 et Ch200. Il est orienté ouest-est et placé en décubitus dorsal avec les mains posées sur les côtés. La main gauche a la paume tournée vers le bas et la main droite la paume tournée vers le haut. Le haut du squelette a été sectionné par la tranchée 31A4, tandis que la tranchée 31A10 a coupé le squelette à partir des tibias (planche 30).

Il s'agit d'un adulte âgé entre 35 et 50 ans au moment de sa mort, masculin et d'une taille estimée à 167,07 cm. Cj900 montre des traces de maladies métaboliques et de quelques enthésopathies sur les insertions musculaires de quelques-uns des principaux muscles, comme sur le radius en

association au muscle rond pronateur. L'ilium gauche présente une pigmentation rouge, comme celle observée sur Cj600 ou Ch200.

Individu 31A-Cj1000

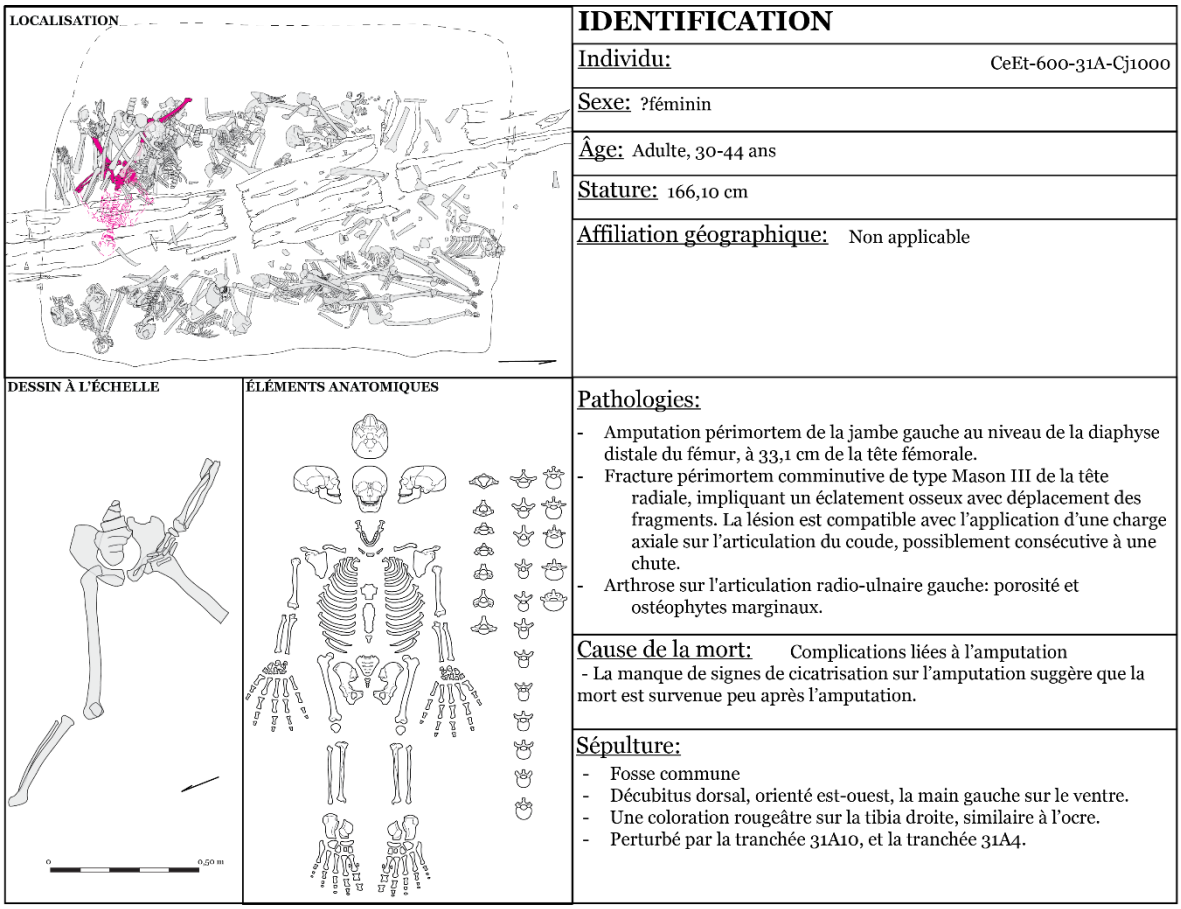

Planche 31 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1000

L'individu se trouve au fond de la fosse, orienté d'est en ouest, en position de décubitus dorsal, les jambes allongées par-dessus celles de Cj900, la jambe droite passant également au-dessus de Cj1100. Sa main gauche est posée sur le bassin. Le squelette a subi plusieurs perturbations : la partie supérieure du corps, jusqu'à S3, a été sectionnée par la tranchée 31A10, ne laissant que l'avant-bras gauche. Le pied droit, au niveau de la cheville, incluant les épiphyses distales du tibia et de la fibula, a été coupé par la tranchée 31A4 (planche 31).

Cj1000 représente la seule probable femme identifiée dans la population de la fosse commune. Elle aurait été âgée d'environ 38 ans (âge moyen). L'individu présente une amputation périmortem de la jambe gauche, sectionnée au niveau de la diaphyse distale du fémur, à 33,1 cm de la tête fémorale. Des traces de sciage nettes et régulières, en direction antéro-postéro et légèrement obliques suggèrent un geste chirurgical effectué peu de temps avant la mort : aucun signe de guérison n'est observé. Comme dans le cas des individus présentant des amputations de l'avant-bras, la localisation de l'amputation au-dessus du genou laisse entrevoir une tentative de sauver la jambe tout en s'assurant que l'intervention éliminait toute portion compromise. La hauteur de l'amputation, bien au-delà de l'articulation, suggère qu'un soin particulier a été apporté pour éviter de laisser en place des fragments osseux éclatés, des ligaments arrachés ou des tissus nécrosés. Que ce geste ait été effectué par un praticien dans un contexte d'urgence hospitalière ou par nécessité sur le champ de bataille, il témoigne d'un certain niveau de connaissance anatomique. Il démontre une volonté de vouloir contrôler la blessure, malgré les conditions extrêmes entourant la mort de cet individu. Bien que la cause de la mort soit incertaine, une hypothèse très probable est que la personne serait décédée des complications liées à l'amputation. Les risques d'infection à la suite d'une telle intervention étaient très élevés comme en témoigne John Jones, chirurgien ayant participé à la Guerre de Sept Ans à New York et auteur de l'un des premiers traités de chirurgie moderne *Plain Concise Practical Remarks on the Treatment of Wounds and Fractures* en 1775:

> Hospitals, and especially military ones, frequently defeat the very intention of their establishment; and instead of proving the means of restoring the health of those confined within them; become the most certain forces of disease.
>
> (Jones 1775:152)

En plus de l'amputation décrite, la tête du radius gauche présente une fracture Mason type 3 (figure 61). Ces fractures surviennent souvent lors d'une chute quand le poids du corps est sur l'axe du radius.

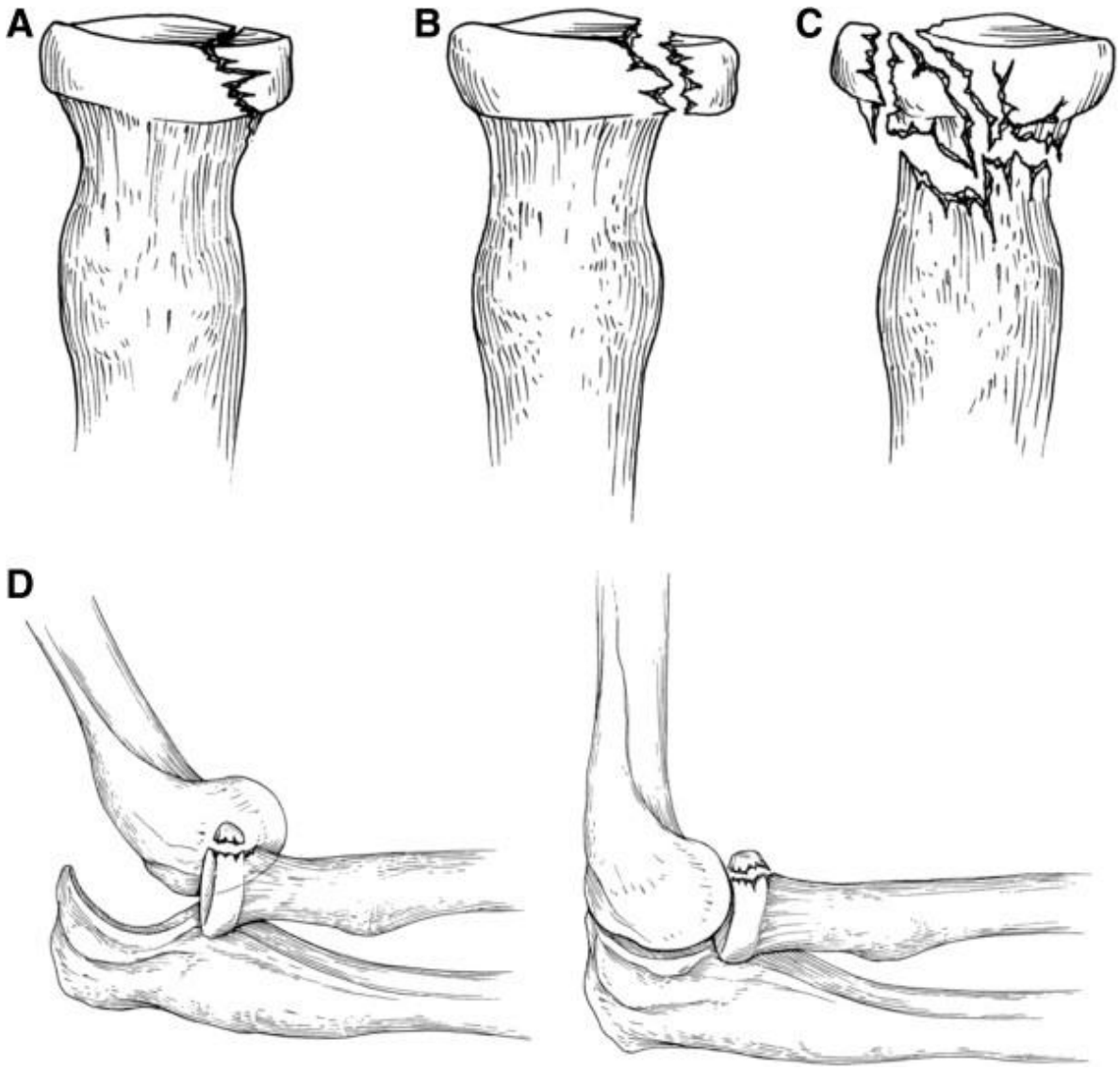

Figure 61 : Illustration des types de fractures radiales Mason: Type 1 (A), Type 2 (B), Type 3 (C), et l'articulation de coude avec la fracture (D) (Daniels *et al.* 2014, fig. 1)

Individu 31A-Cj1100

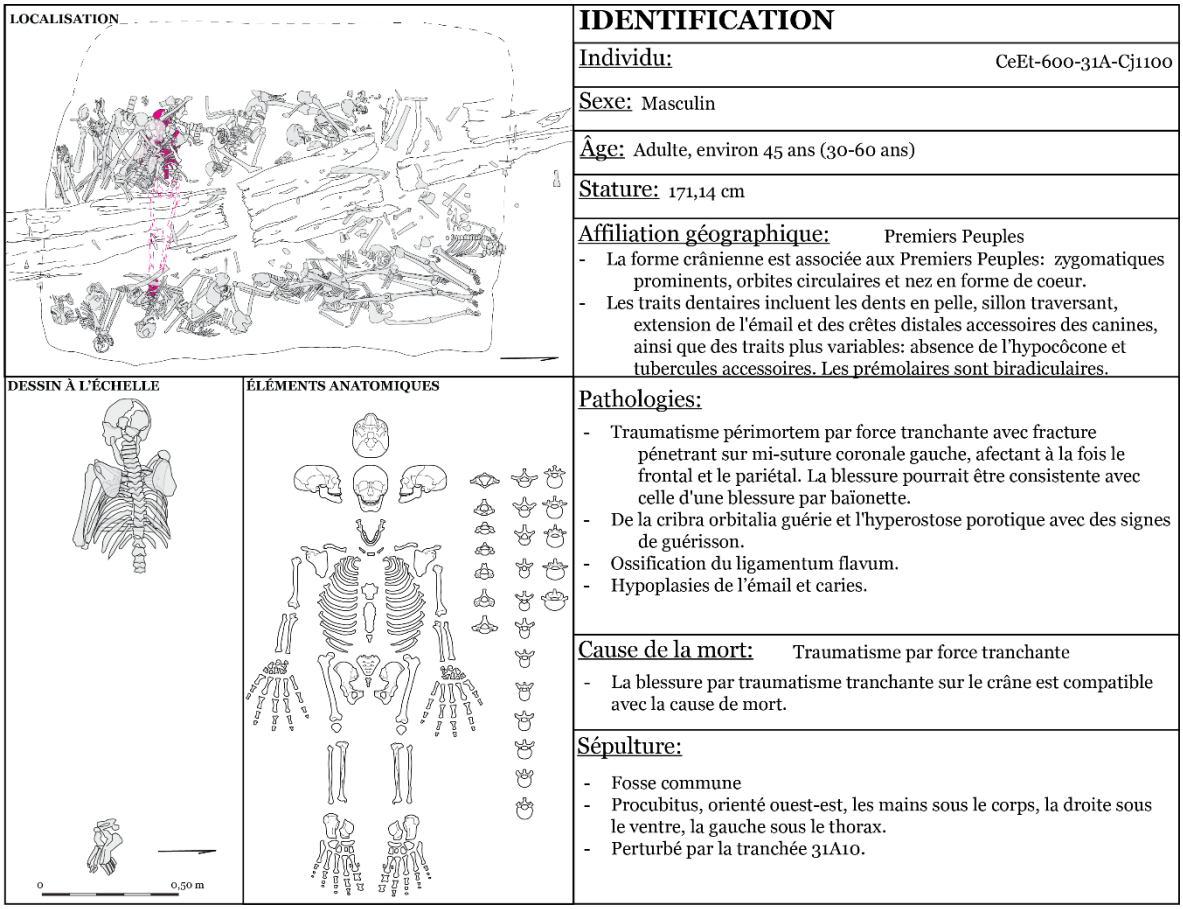

Planche 32 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1100

L'individu se trouve au fond de la fosse, dans le secteur du quadrant Cj, au bord de Ch, orienté ouest-est, en position procubitus allongée, la tête légèrement tournée vers la gauche. Le bras gauche est replié sous le corps, la main placée sous le cou, tandis que le bras droit est croisé sous l'abdomen (planche 32). L'absence d'enchevêtrement avec d'autres squelettes suggère qu'il aurait pu être parmi les premiers inhumés dans cette zone. Le squelette a été sectionné au niveau de la dernière vertèbre lombaire par la tranchée de gaz 31A4, entraînant la perte des deux membres inférieurs, à l'exception des pieds, retrouvés plus loin dans le secteur du quadrant Bj. Comparé à d'autres individus du site, il présente un état de préservation remarquable. Malgré certains dommages survenus au moment de l'extraction, la quasi-totalité des éléments osseux ont pu être examinés, offrant un aperçu précieux de ses conditions de dépôt et de conservation.

Cet individu âgé d'environ 45 ans et d'ascendance autochtone présente une blessure périmortem au crâne, infligée par un objet tranchant et pénétrant. Située à la jonction du frontal et du pariétal gauche, au niveau de la suture coronale, la lésion révèle un impact dirigé de la droite vers la gauche, possiblement de bas en haut. Le biseautage en « V » observé sur la table externe et l'éclatement interne du frontal, combinés à une fissure radiale perpendiculaire à l'axe de la blessure, évoquent l'action d'une arme à perforation ciblée. Le meilleur exemple de ce type d'arme serait une baïonnette triangulaire montée sur une arme à feu. En effet, des blessures semblables attribués aux baïonnettes ont été observés ailleurs (Lockau *et al.* 2013; Minozzi *et al.* 2022).

Individu 31A-Cj1200

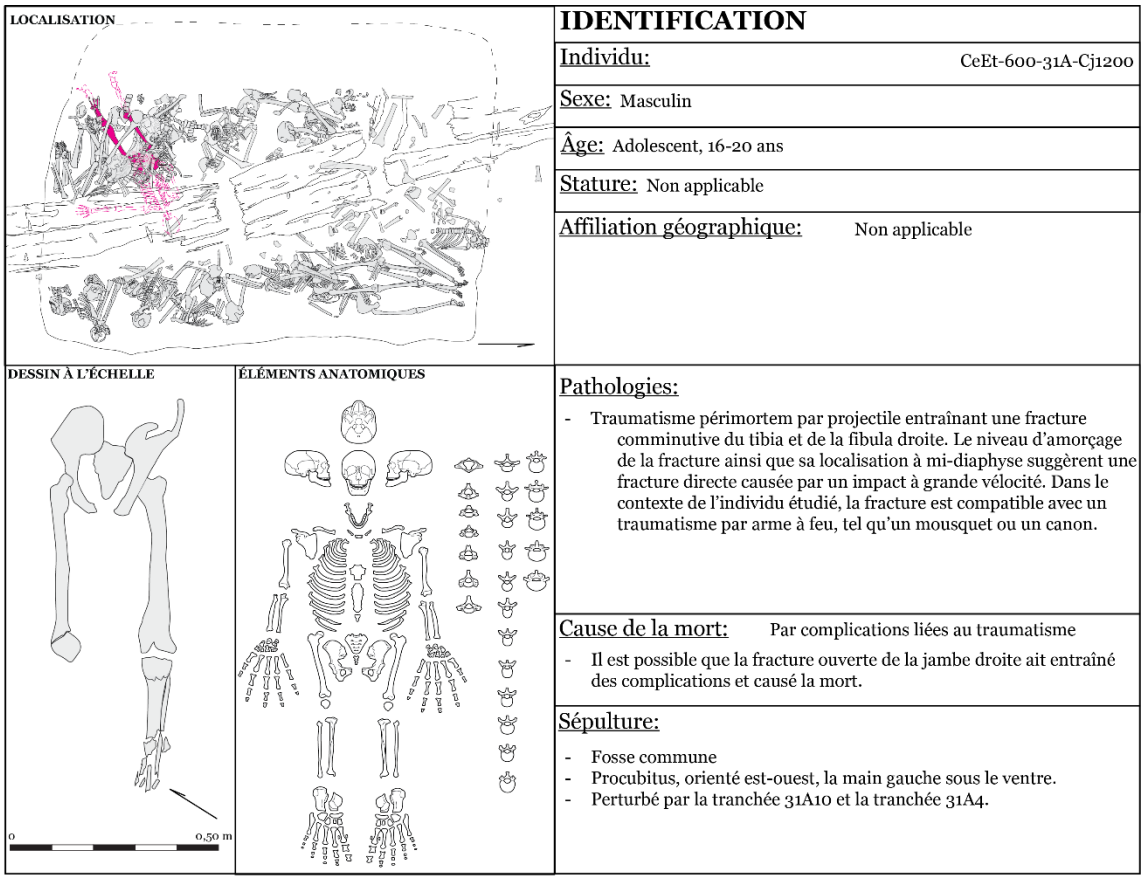

Planche 33 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1200

L'individu a été retrouvé en position procubitus allongée, orienté nord-est/sud-ouest, le bassin reposant directement sur le crâne de Cj1300. La main gauche, accompagnée des épiphyses distales du radius et de l'ulna gauches, est localisée sous le bassin (planche 33). Le squelette a subi deux perturbations majeures. La première, causée par la tranchée 31A10, a sectionné le corps au niveau de la dernière vertèbre thoracique, entraînant ainsi la perte complète de la portion supérieure du tronc, des extrémités supérieures et du crâne. La seconde interruption est attribuable à la tranchée 31A4, qui a sectionné la jambe droite au niveau distal du tibia et de la fibula, causant la disparition du pied. Du côté gauche, le tibia, la fibula et le pied sont absents, vraisemblablement perturbés lors de la construction du vestige en pierre 31A250 vers 1802.

L'individu Cj1200 est un adolescent âgé entre 16 et 20 ans. Une fracture périmortem du tibia et de la fibula droite témoigne d'un traumatisme violent. La fracture, de type comminutif, a entraîné la fracture des diaphyses en plusieurs morceaux. Elle se situe à mi-diaphyse et présente les caractéristiques d'un impact direct, compatible avec l'effet d'un projectile à haute vélocité. L'absence de signes de guérison confirme que la blessure a été infligée peu de temps avant le décès. En contexte clinique moderne, ce type de fracture est souvent lié à des traumatismes majeurs tels que des accidents impliquant des pressions axiales élevées. Dans le contexte de ce site cependant, la nature du traumatisme évoque davantage une blessure infligée par un projectile tiré par une arme à feu, possiblement un mousquet ou même un tir de canon.

Individu 31A-Cj1300

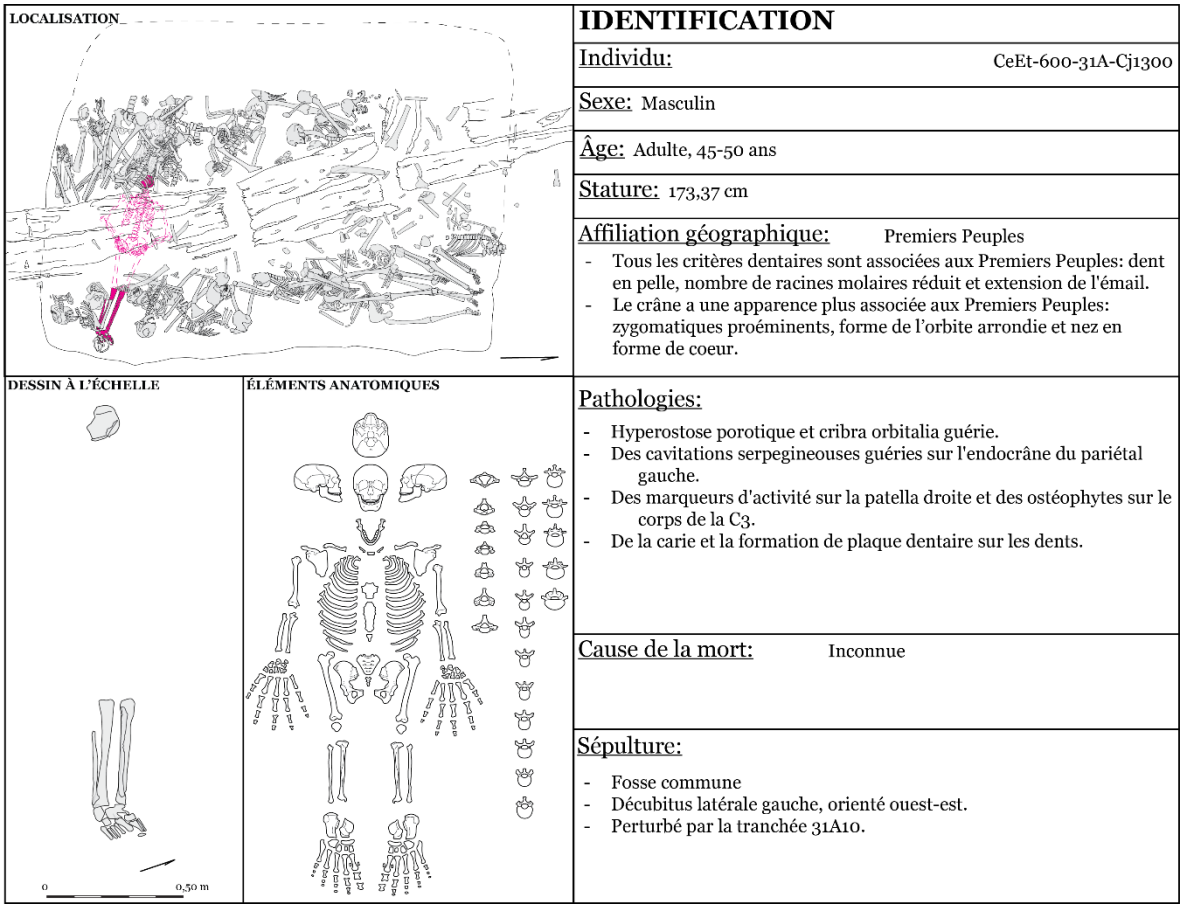

Planche 34 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1300

L'individu a été identifié par son crâne, retrouvé dans la fosse entre les bassins de Cj1000 et Cj1100, juste sous celui de Cj1200. Le crâne, orienté vers le sol et légèrement tourné vers la droite, a permis de déterminer que l'individu était en position de décubitus latéral gauche, une disposition confirmée par les vertèbres retrouvées dans cette même position. Les jambes, identifiés dans le quadrant Aj, sont également positionnés en décubitus latéral gauche (planche 34). Le squelette a subi une coupure nette au niveau de la C5 par la tranchée 31A10, entraînant la perte de l'ensemble du corps, des vertèbres cervicales aux tibias.

La synostose des sutures crâniennes a permis d'estimer l'âge de l'individu à 45 à 50 ans, et les traits dentaires l'associent aux Premiers Peuples. Plusieurs lésions guéries sur le crâne indiquent

des épisodes de stress physiologique dans le passé (hyperostose porotique) et d'infections comme la tuberculose ou des méninges (cavitations serpigineuses sur la paroi interne du pariétal gauche).

Individu 31A-Cj1400

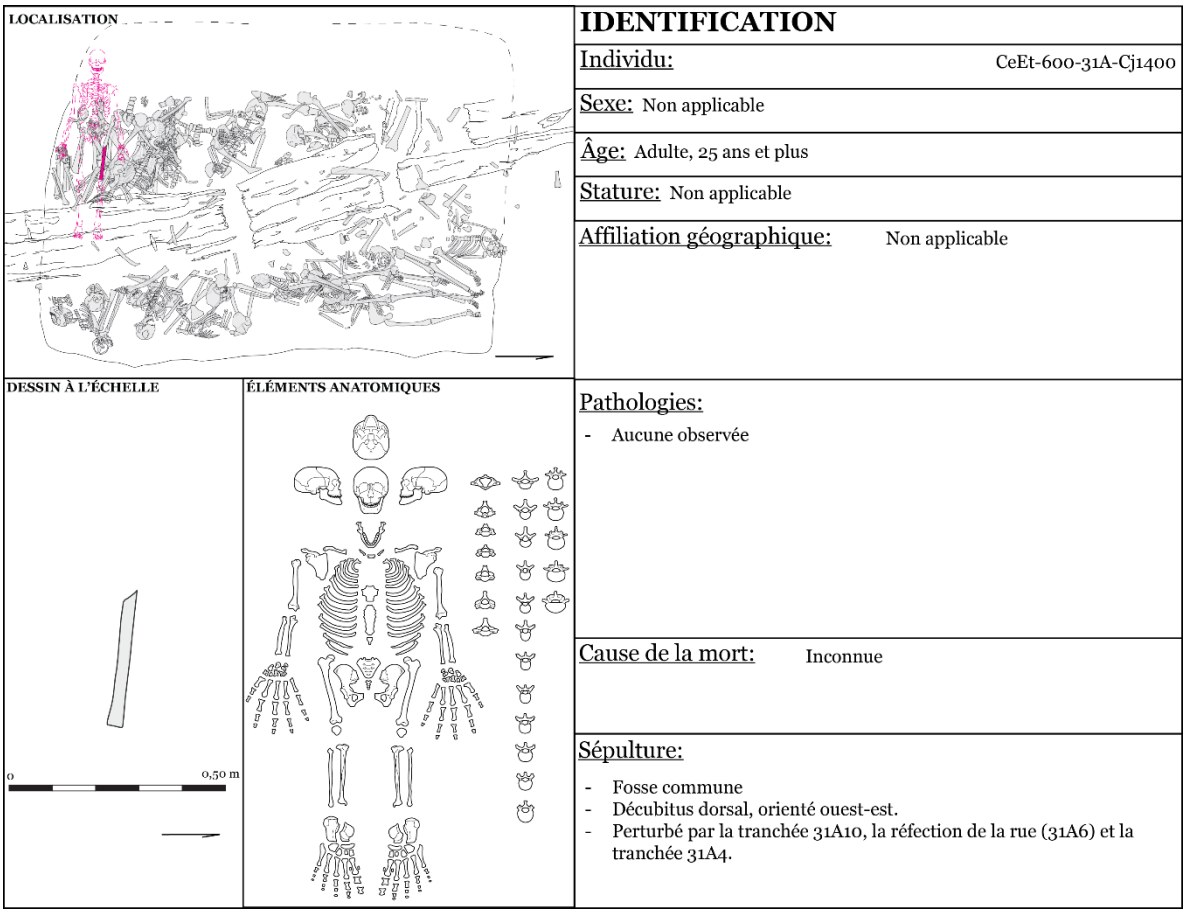

Planche 35 : Fiche résumée de l'individu 31A-Cj1400

L'individu, retrouvé à la limite sud du quadrant Cj, repose en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Son fémur gauche chevauche celui de Cj200, tandis que son bassin est enchevêtré avec le crâne de Cj500 (planche 35). Aucun enregistrement de terrain n'a été réalisé pour cet individu, car son squelette a subi de multiples perturbations et ce n'est qu'en laboratoire que son identité a pu être confirmée. Parmi les perturbations, le fémur gauche a été retiré lors de la construction du vestige 31A250; les tibias et les pieds ont été atteints par la tranchée 31A10; la fragmentation du bassin

et du fémur gauche est probablement attribuable aux travaux d'aménagement et de démolition des bâtiments sur la rue Saint-Anselme (lot 31A6). Enfin, l'installation des conduites de gaz (lot 31A4) a sectionné la partie supérieure du corps, à partir du bassin. Autre que confirmer qu'il s'agit d'un adulte, on sait très peu de cet individu.

7. DISCUSSION

7.1. Contexte d'inhumation

Plusieurs éléments permettent d'affirmer que la fosse commune découverte sous la rue Saint-Anselme est associée à un contexte d'inhumation entourant la Guerre de Conquête. En raison des nombreuses concordances entre le contexte archéologique et les sources historiques consultées, l'hypothèse principale au moment des fouilles était que la fosse commune avait été mise en place pour des soldats de l'armée britannique morts à l'Hôpital Général des suites de leurs blessures engendrées lors d'un affrontement datant de 1759 ou de 1760. Toutefois, tel qu'il a été démontré, des indices d'une affiliation géographique aux Premiers Peuples ont été observés chez une majorité d'individus présentant des traits diagnostiques identifiables. Cela a mené à de nouvelles hypothèses qui méritent d'être discutées.

Premièrement, le lot 31A7 représente stratigraphiquement l'évènement anthropique le plus ancien observé dans l'opération CeEt-600-31. Malgré la faible quantité d'artefact trouvée dans le remplissage de la fosse, la majorité, en particulier les céramiques, ont été fabriquées avant 1760. Les types les plus diagnostiques sont de la terre cuite commune vernissée verte de France (ca. 1600 à 1760), le grès grossier rhénan gris (début au troisième quart du XVIII^{e} siècle), et la terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge (XVIIe siècle à 1760). Cet assemblage est caractéristique d'une utilisation avant le Régime britannique.

Deuxièmement, certains évènements postérieurs à la mise en place de la fosse d'inhumation permettent également de dater le contexte indirectement. La construction d'une « maison de force » succédant aux loges des aliénés en 1802 (*Évènement 3*) et positionnée partiellement sur la fosse, a entrainé des bouleversements en profondeur dans celle-ci. La construction de ce bâtiment offre ainsi un terminus *ante quem* fiable. Une quarantaine d'année aurait séparé les deux évènements. Dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, la priorité semble toutefois se rattacher aux réparations et à la remise en culture des terres entourant le monastère afin de se relever de

la période difficile. Les Augustines mentionnent d'ailleurs les coûts et efforts importants impliqués dans la remise en état des terrains (Cloutier 2001 : 6).

Troisièmement, le contexte d'inhumation des individus dans la fosse commune apporte des indices concrets afin de bien interpréter sa datation et sa signification. D'abord, avant d'être inhumés, certains individus auraient transité par l'Hôpital Général, comme en témoigne les traces d'amputation. Certains des corps montrent des traumatismes violents qui impliquent nécessairement un contexte militaire, ou du moins des évènements ayant impliqué des armes à feu et de l'artillerie. Soulignons la présence d'une balle de mitraille dans le ventre d'un des individus, un projectile tiré par un canon, ainsi qu'une balle de plomb logée dans l'omoplate d'un autre. La fouille de la fosse n'a permis d'observer aucun indice de plusieurs phases de remplissage, indiquant donc un seul évènement d'inhumation. L'enchevêtrement des squelettes, placés dans diverses positions les uns par-dessus les autres, témoigne également d'un certain empressement, plus typique d'inhumations collectives mises en place en situation d'urgence.

Tous ces éléments convergent vers cette interprétation objective : un évènement catastrophique impliquant des armes à feu et de l'artillerie a engendré la venue d'un grand nombre de blessé à l'Hôpital Général, desquels au moins 35 sont décédés des suites de leurs blessures ou maladies et ont été inhumés collectivement et simultanément dans une fosse de 3,00 m par 4,10 m creusée au nord-est du cimetière catholique. Ces individus sont en vaste majorité des adultes, mis à part la présence d'un jeune enfant âgé de 9 à 12 mois. Cet évènement semble s'être produit au courant du XVIIIe siècle et nécessairement avant 1802. Étant donné le contexte archéologique de la fosse commune, qui témoigne d'un environnement fortement marqué par des événements violents survenus vers le milieu du XVIII^{e} siècle, et considérant les sources historiques rapportant la création, à cet endroit, de fosses pour l'inhumation rapide des soldats morts, l'hypothèse la plus plausible est que cette sépulture collective regroupe des individus décédés lors des affrontements de la Guerre de Conquête. Plus précisément, il est probable que ces inhumations soient liées aux batailles majeures survenues à Québec en 1759 et 1760, notamment les batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy étant donné le nombre de décès en simultané qu'elles ont générées. La discussion de l'ensemble des données démographiques présentées dans

la section qui suit viendra approfondir et affiner ces hypothèses, en offrant des éléments supplémentaires qui l'appuient. Cette section vise également à apporter des informations sur l'identité des individus inhumés, en apportant de nouvelles informations sur la culture guerrière des Premières Nations, et leur implication dans la Guerre de Conquête.

7.2. Profil de la population : Âge, sexe et taille

7.2.1. Âge et sexe

L'étude de la démographie a révélé une population assez homogène, composée majoritairement d'hommes adultes dont le plus grand groupe est âgé de 35 à 50 ans (32 %), suivi par ceux entre 20 et 35 ans (24%) (figure 62). L'âge d'une grande proportion des individus n'a pu être établi en raison de la fragmentation des restes, mais dans tous ces cas, il s'agissait d'individus adultes.

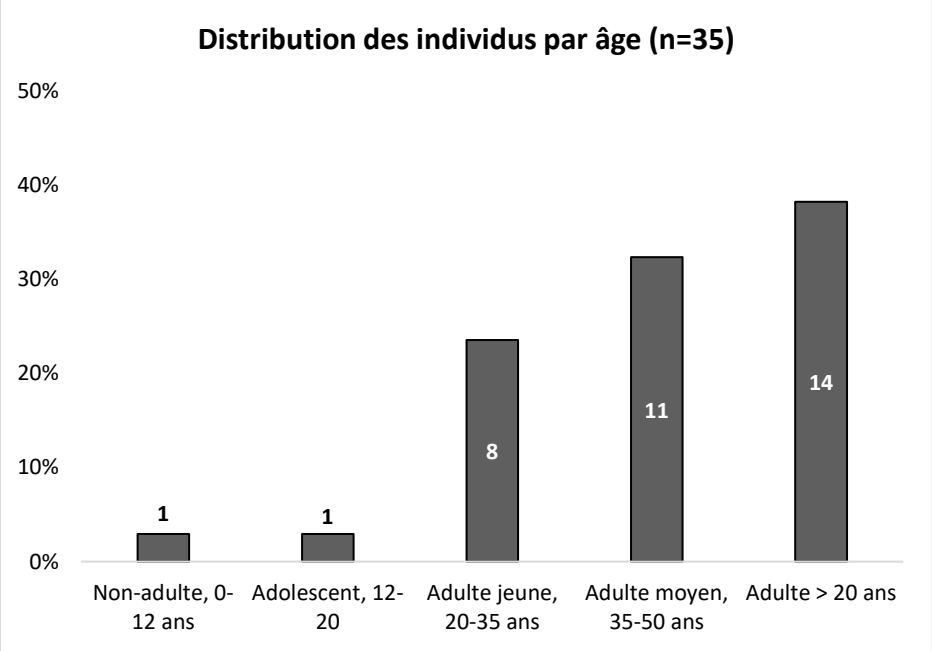

Figure 62 : Distribution et la fréquence des individus par groupe d'âge.

En effet, plusieurs d'entre eux montraient des changements osseux typiques d'un âge avancé, en incluant une attrition dentaire prononcée (par ex. Bh100 ou Bg300; voir annexe I). Seuls deux individus ont été identifiés comme non-adultes, Cj800, le nourrisson de 9 mois, et 31A-Cj1200

un adolescent âgé entre 16 et 20 ans. Une seule femme, aussi dans la catégorie d'adulte moyen, a été identifiée (figure 63).

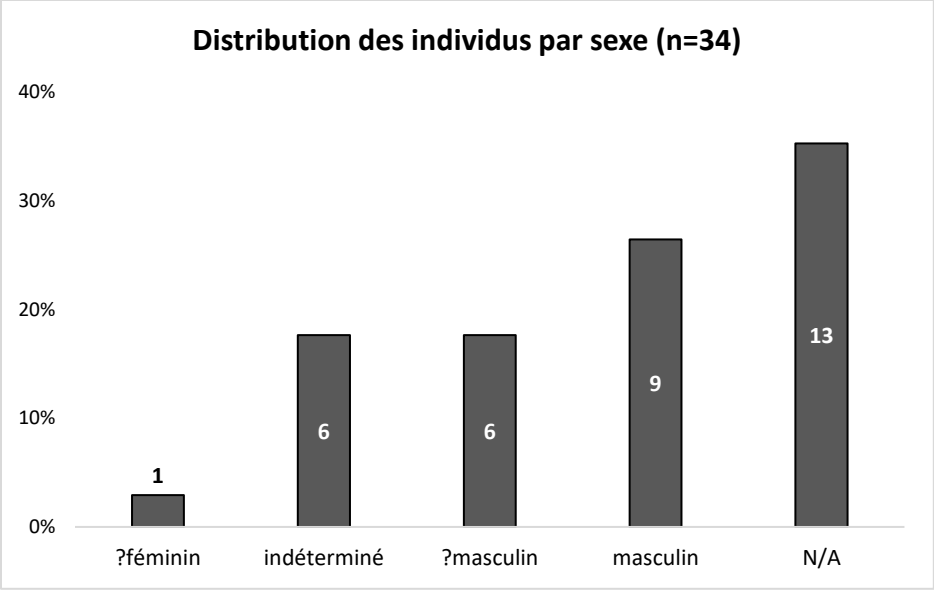

Figure 63 : Distribution et fréquence des individus par sexe

Il est important de comparer ces données démographiques à celles connues dans les contextes militaires de l'époque. Durant la Guerre de Conquête, l'âge de recrutement des deux armées, française et britannique, est similaire. Landry (1978 : 340) décortique les âges d'embarquement pour les bataillions La Sarre et Royal Roussillon de l'armée française arrivés sur les côtes américaines en 1756. Environ 30 % des soldats étaient âgés de 16 à 20 ans, témoignant d'une population remarquablement jeune. Une augmentation de l'âge moyen est observée en fonction du statut des soldats : les bas officiers étaient plus âgés, avec un âge moyen de 29 ans, tandis que les soldats sans rang avaient en moyenne 24 ans. Les officiers, quant à eux, semblent avoir été un peu plus expérimentés, affichant un âge moyen situé entre 31 et 33 ans. Pendant l'été de 1759, soit durant la période du siège de Québec, la majeure partie de l'armée française est cependant composée de miliciens (MacLeod 2008b). La milice comprend pour sa part des hommes âgés de 16 à 60 ans.

Quant aux effectifs britanniques, on manque de données spécifiques aux bataillons présents au Québec, mais des recensements ailleurs en offrent une idée. Ward (1995 : 87) résume les données pour l'année 1757 au Massachussetts et en Pennsylvanie. Comme pour les troupes françaises, l'âge moyen des soldats sans rang est très bas, soit entre 25,8 et 25,2 ans respectivement. Les officiers pour leur part présentent un âge moyen de 32,6 ans au Massachussetts et de 26,3 ans en Pennsylvanie.

Du côté autochtone, les informations sont limitées, mais des documents de l'époque témoignent d'une démographie assez différente. D'abord, il faut noter que la conception de la guerre chez les Premiers Peuples, dont les nations qui vont lutter au côté des Français au milieu du XVIII^{e} siècle, est très différente des motivations guerrières européennes. Viau (1997) a proposé que la guerre chez les populations iroquoiennes aurait eu une fonction relative au deuil, une nécessité d'« apprivoiser la mort », qui aurait passé par la capture des prisonniers. Ce scénario n'impliquait donc ni guerres d'expansion ni contrôle du territoire. Cette idée est appuyée par des récits de l'époque. Par exemple, Pouchot (1781) observe que le but de la guerre est de faire des prisonniers et des « chevelures », pas la conquête. Ces guerres prennent la forme de raids et d'assauts rapides; de retour au village, les rituels de deuil pour les guerriers perdus et pour les captifs ont lieu, puis la vie quotidienne reprend son cours (Viau 1997). Ainsi, la guerre faisait partie intégrante de la vie de plusieurs communautés autochtones. Dès leur adolescence, les jeunes hommes commençaient leur apprentissage. Chez les groupes iroquoiens, l'initiative d'une guerre relevait en premier lieu des hommes d'expérience, et puis, elle devait être confirmée par le conseil des femmes.

Pendant la Guerre de Conquête, les alliés autochtones vont préserver ces structures guerrières au sein de leurs groupes. De nombreuses sources (Lafitau 1983; Litalien et Vaugeois 2004; Pouchot 1781) indiquent que les expéditions guerrières autochtones sont composées en majorité d'hommes jeunes guidés par des plus expérimentés, et entreprises avec le consentement des femmes et l'autorité des aînés. L'âge des guerriers expérimentés se situait entre 30 et 40 ans (Litalien et Vaugeois 2004 : 297; Pouchot 1781 : 265), et celle des jeunes à partir de la fin de leur adolescence. Cet écart d'âge impliquant la participation de guerriers matures et de plus jeunes,

est compatible avec les âges au décès établis pour les individus dans la fosse commune. Lafitau (1983) mentionne que les garçons de moins de 15 ans restaient souvent dans le campement avec les femmes, et parfois les guerriers les emmenaient avec eux. Le cas échéant, ils s'occupaient des servir les guerriers, et non de participer aux batailles. Il peut y avoir une grande différence dans l'organisation sociale des groupes de culture iroquoienne et ceux de culture algonquienne. Ces différences ne sont cependant que rarement prises en compte dans les sources historiques.

La présence dans la fosse du lot 31A7 d'une femme (Cj1000) et d'un jeune enfant (Cj800) soulève des questions quant à la participation des femmes dans la guerre. Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut assumer que la femme et l'enfant aurait eu des liens biologiques. Alors que l'ascendance du nourrisson a pu être liée aux peuples autochtones, celle de Cj1000 n'a pu être estimée (voir discussion sur l'affiliation géographique ci-bas). Ce que l'on peut supposer, cependant, c'est que le nourrisson, trop jeune pour être indépendant, aurait été porté par quelqu'un, présumément une femme (Laberge 1998; voir discussion sur la diète et le sevrage des enfants).

Si le rôle des femmes autochtones comme conseillères à la guerre est connu pour les sociétés iroquoiennes, leur participation reste à clarifier. Pourtant, des sources en témoignent de façon indirecte. Pouchot (1781), en relatant divers épisodes de confrontations entre les Britanniques et les Français, mentionne les campements des Autochtones où les femmes restaient pendant que les guerriers partaient en expédition. Selon MacLeod (2008b), aux campements de Beauport en 1759 il y aurait eu des femmes et des enfants. Il est fort probable que les groupes de guerriers des Premières Nations qui affluent à Québec durant l'été 1759 auraient été accompagnés de leur famille. Un dessin fait par le général Townshend fait également référence à des familles entières se déplaçant pour la guerre (figure 64). Le Chevalier de Lévis en fait lui-aussi une vague mention dans son journal en date du 21 juillet 1759 :

> « Ils (les Anglais) firent une descente à la Pointe aux Trembles, avec un détachement de six à sept cents hommes; mais, à l'approche de quelques sauvages et sauvagesses, ils rembarquèrent avec précipitation, emmenant quelques femmes. »
>
> (de Lévis, 1759. *Journal des Campagnes*. p. 184)

Cet extrait suggère donc que des femmes autochtones étaient non seulement présentes, mais activement impliquées dans les manœuvres de guerre, au point d'être en contact direct avec l'ennemi. Quel que soit leur implication aux combats, la présence de l'enfant Cj800, et les blessures observées sur la femme Cj1000 témoignent de la présence de femmes et d'enfants à grande proximité des champs de bataille.

Figure 64 : Représentation d'une famille autochtone Outaouaise (Anichinabé) s'en allant à la guerre. On observe un homme portant des armes et des peintures de guerre, une femme portant un nourrisson, et un enfant tenant un tomahawk.

(George Townshend, 1751-1758, *An Indian of ye Outawas Tribe & his Family going to War*, National Portrait Gallery, NPG 4855(72))

7.2.2. Taille

La stature a pu être déterminée pour un total de 17 individus, dont 10 hommes, 5 individus pour lesquels le sexe n'a été estimé, un indéterminé et la femme Cj1000 (tableau 13). La moyenne pour l'échantillon est de 169,6 cm, Cj300 étant le plus grand (176,7 cm), tandis que la taille la plus petite a été obtenu pour Cj200 (162,4 cm).

Tableau 13 : Stature moyenne estimée selon le sexe (à noter que les catégories ?masculin et masculin ont été combinées)[1]

Sexe	N	Moyenne	Écart type	Étendue
Hommes	10	170,53	2,93	165,7 - 175,77
Femmes	1	166,1	-	-
Indéterminé	1	175,65	-	-
N/A	5	167,15	3,30	162,43 - 171,14
Total	17	**169,58**	**3,60**	**162.43 - 175,77**

N=nombre d'individus observés

Le peu de données archivistiques existant sur la taille au XVIII[e] siècle provient des registres de l'armée française, qui commence à l'enregistrer systématiquement dès le début du siècle. Pour la période de 1741 à 1760, la taille moyenne des soldats (hommes) se situait autour de 165 cm (Komlos 2003). Cette moyenne augmente chez les soldats embarqués vers la Nouvelle-France. L'étude portée par Landry (1978) révèle que 90 % des grenadiers, 35 % des bas-officiers et 25 % des soldats étaient plus grands que 172 cm (en pouces français on parlera de 5 pieds et 4 pouces). Il apparaît donc que la taille était un facteur important dans la sélection des soldats d'élite. Du côté Britannique, les registres militaires enregistrent une moyenne de 165 cm en 1750 (*Jaadla et al.* 2021).

Quant à la population canadienne en Nouvelle-France, les études archéologiques suggèrent une taille moyenne de 159 cm pour les femmes et de 170 cm pour les hommes (tableau 14) (Arkéos inc. 2018).

Tableau 14 : Comparaison des hommes et des femmes dans divers cimetières catholiques au Québec entre le XVII^e^ et le XIX^e^ siècle. (Tiré de Arkéos inc. 2018, tbl. 13)

Provenance	Période	Sexe	Nombre	Stature			Référence
				Moyenne (m)	Min / Max (m)	Écart entre les sexes (cm)	
Site de l'église Notre-Dame de Montréal (BjFj-112)	1691-1799	Femme	24	1,592	1,47 / 1,63	11,4	Arkéos inc., 2008, 2013 et 2014
		Homme	26	1,706	1,54 / 1,80		
Site du cimetière de Longueuil (BjFj-008)	1724-1815	Femme	6	1,586*	1,45* / 1,67	11,4 *	Arkéos inc., 2009a et 2009b
		Homme	6	1,700	1,66 / 1,76		
Site de l'ancien cimetière de Terrebonne (BkFj-9)	1723-*circa* 1838	Femme	8	1,593	1,52 / 1,70	11,3	Arkéos inc., 2005
		Homme	22	1,706	1,59 / 1,82		
Site du cimetière Saint-Antoine, Montréal (BiFj-37)	1799-1854	Femme	19 (1)	1,575	1,44 / 1,67	13,9	Arkéos inc., 2014 et ce rapport ; Ethnosoop, 2012, 2015 et 2016
		Homme	20 (1)	1,714	1,64 / 1,80		
Institut de la statistique du Québec	2005	Femme		1,618	1,45/1,80*	13,6	Laprise et Beauvais, 2007
		Homme		1,754	1,55/1,95*		

* La stature des très petites personnes et des très grandes ne fut pas prise en compte. Pour les cimetières anciens, il s'agit de la stature de la petite personne (1,36 m) issue du cimetière de Longueuil.

** Données insuffisantes

Du côté des Premiers Peuples, il n'existe pas d'enregistrements systématiques pour cette période. Toutefois, plusieurs récits de sources primaires remarquent la taille généralement supérieure des Premiers Peuples vis-à-vis du colon français (Lafitau 1983; Pouchot 1781). Ainsi, Pouchot (1781 : 228) décrit les Autochtones comme étant « très grands, de 5 pieds 4, 5, 6 pouces et au dessus »; soit une stature autour de 173 cm à 178 cm et plus. Des études archéologiques ont aussi pu démontrer une moyenne plus élevée chez les populations autochtones avant la colonisation. Au site Surma, localisé à Fort Erie, Ontario, et datant de la période sylvicole jusqu'au Sylvicole supérieur, des analyses métriques ont révélées une taille moyenne en pied anglais de 5' 4"- 5' 5" (soit 162 cm à 165 cm) pour des femmes et de 5' 9" - 5' 10" (175 cm à 177 cm) pour les hommes (Cybulski 1968). Au Québec, l'étude de la population autochtone inhumée à la Réduction de Sillery entre 1639 et 1657 a pu constater des tailles pour des hommes entre 171,3 cm et 174,3 cm (Gagné 1995).

Les données obtenues dans la fosse commune de la rue Saint-Anselme semblent confirmer les tendances déjà observées, c'est-à-dire une population plus grande que la moyenne de l'Europe coloniale, se rapprochant de celle des Premiers Peuples et des soldats de l'armée.

7.3. Affiliation géographique

Diverses études proposent l'observation d'une série de traits crâniens pour estimer l'affiliation géographique d'un individu (Byers 2002; White *et al.* 2012). Malheureusement, les crânes découverts dans la fosse 31A7 se trouvaient en général dans un état très fragmentaire, ce qui a compliqué l'observation de ces traits crâniens. Lorsque possible, les observations ont toutefois montré une tendance vers une affiliation autochtone. Par exemple, la forme du crâne de Cj1100 présentait des zygomatiques proéminents, des orbites circulaires, et une aperture nasale en forme de cœur, tous des traits généralement associés aux populations autochtones (Byers 2002; White *et al.* 2012).

Les traits non-métriques dentaires sont des variations morphologiques discrètes observées sur les dents permanentes et déciduales. Ces caractères, bien que influencés en partie par l'environnement, présentent une forte composante génétique (Desideri 2007; Hardy 2015; Scott et Irish 2017; Smith-Guzmán *et al.* 2025). De nombreuses études en génétique jumelées à une approche quantitative ont démontré que ces traits sont hautement héréditaires, ce qui en fait des marqueurs fiables pour l'étude des relations biologiques entre les populations humaines. De plus, leur fréquence varie selon les grandes régions du monde, formant des profils populationnels distincts (Scott *et al.* 2018).

Un total de 42 caractères dentaires non-métriques ont été décrits. Tel que décrit à la section 4.5.1 (*Examen visuel et enregistrement des données*) (tableau 6), nous avons observé uniquement 17 variables, portant sur des dents clés, sur un total de 20 individus adultes avec des dents préservées (Scott et Irish 2017; Smith-Guzmán *et al.* 2025; Stojanowski 2013). Les caractères enregistrés sur les deux antimères ont été combinés afin de prendre en compte l'expression maximale du trait, quel que soit le côté. Les données non-métriques ont ensuite été dichotomisées en valeurs "présent"

ou "absent" pour chaque individu, selon les seuils établis afin d'obtenir les fréquences d'expression totales (tableau 15). Seules les dents permanentes ont été évaluées pour des fréquences totales, en excluant ainsi le nourrisson Cj800.

Tableau 15: Fréquence totale? Réelle? Des traits non-métriques dentaires observés[1].

Trait, dent clé	N	O	Freq.
Dent en pelle, UI1	31	5	0,16
Dent en pelle, UI2	26	12	0,46
Dent en pelle, UC2	20	1	0,05
Sillon traversant, UI2	26	7	0,27
Tubercule dentaire, UI2	26	0	0,00
Crête distal accessoire distale du canine, UC	20	2	0,06
Crêtes vestibulaires marginales, UP1	31	0	0,00
Hypocône, UM2	31	9	0,29
Cuspide 5, UM1	23	0	0,00
Complexe tubercles accessoires, UM1	23	3	0,13
Trait de Carabelli, UM1	23	1	0,04
Parastyle, UM1	23	1	0,04
Extension de l'émail, UM1	23	3	0,13
Extension de l'émail, UM2	31	4	0,13
Extension de l'émail, UM3	25	2	0,08
Nombre de racines, UP1	31	8	0,28
Nombre de racines, UM2	31	2	0,07
Protostylide, LM3	23	2	0,09
Cuspide 7, LM1	20	2	0,10
Extension de l'émail, LM1	20	4	0,20
Extension de l'émail, LM2	23	6	0,26
Extension de l'émail, LM3	23	4	0,17
Nombre de racines, LM2	23	1	0,04

[1]N = nombre de dents observées; O = nombre total d'observations; Freq. = fréquence totale du trait. Notez, que le système ASUDAS suit une nomenclature dentaire différente de celle adoptée dans cette étude : U/L = upper/lower jaw; 1, 2, 3 = la position dans les mâchoires; I = incisive, C = canine; P = prémolaire; M = molaire.

Les analyses des dents ont révélé des traits dentaires discrets typiquement retrouvés chez les populations autochtones de l'Amérique. Quelques traits nous aident à discriminer les Premiers Peuples de l'Amérique du Nord. Le premier, les dents en pelle qui se manifestent à 90-100 % parmi les populations autochtones (Scott *et al.* 2018). Les sillons traversants ont une occurrence de 45-65 % chez les Autochtones, de même que pour les extensions de l'émail (40-60 %), la

réduction du nombre des racines molaires et la présence de tubercules accessoires sur les molaires (50 %). La distribution de ces fréquences totales dans la population étudiée est illustrée dans le tableau 15 et les figures 65 et 66. Le trait le plus répandu est celui de la dent en pelle: toutes dents confondues, il est présent chez plus de 65 % des dents observées. Les sillons traversants sont observés dans environ 30 % des cas.

Il est important de souligner qu'une corrélation a été notée entre la présence de ce sillon et une expression faible ou absente du trait en pelle. Dans plusieurs cas, la présence d'un sillon le long des marges mésiale et distale semble avoir empêché le développement des crêtes marginales, ce qui entraîne des asymétries : certaines dents présentent une morphologie en pelle d'un seul côté, tandis que l'autre reste sans expression marquée. À ce sujet, Scott et Irish (2017) précisent qu'ils ne comptabilisent pas comme "présent" le trait en pelle lorsque celui-ci n'est exprimé que d'un seul côté de la dent. Cette approche a été adoptée dans la présente étude. L'enfant Cj800, même s'il n'a pas été compatibilisé dans cette étude, montrait aussi des incisives centrales et latérales en pelle. Ainsi, les fréquences exposées pour les dents en pelle demeurent conservatives.

Une des observations la plus remarquable est celle des extensions de l'émail, vues sur plus du 90 % des molaires supérieures et inférieures combinées. Ces fréquences dépassent les valeurs de Scott *et al.* (2018) et leur présence élevée peut s'expliquer par une variation inter-populationnelle. La réduction du nombre de racines de molaires a été observée chez environ 10 % des molaires supérieures et 5 % des inférieures, ce qui est moins élevé en comparaison à d'autres populations autochtones (Scott *et al.* 2018) tout en restant dans des valeurs plus proches des Premiers Peuples qu'aux autres populations. Le complexe de tubercules accessoires, observés dans 13% des cas, est cependant plus proche des fréquences européennes.

Les populations autochtones sont celles qui montrent la fréquence la plus basse de prémolaires biradiculaires. Par exemple, ce trait est absent du site de Kleinburg Ossuary en Ontario (Wright 1977) ou de la Réduction de Sillery (Gagné 1995). Ce n'est pas le cas de cette étude où des prémolaires biradiculaires sont observées dans 30 % des cas (figure 65). Ces fréquences indiquent plutôt une variation européenne. Or, le trait n'est pas complètement absent dans des populations

précoloniales. Un étude diachronique porté sur huit populations précoloniales du centre-sud de l'Amérique du Nord a révélé des fréquences qui varient entre 0.2 et 0.367 (Taylor et Creel 2012, tbl. 3), qui sont des valeurs comparables à celles observées dans la présente étude. Toutefois, ce trait reste rare et on pourrait hypothétiser une situation de métissage, car la plupart d'individus avec des prémolaires biradiculaires présentent aussi des traits comme des dents en pelle ou des sillons traversants (par ex. Bj200 ou Bj300).

Le complexe de tubercules, parastyles, et cuspides sont variables dans les populations autochtones, avec des fréquences modérées, mais plus courants que dans des groupes européens. Toutefois, lorsqu'ils sont présents dans des contextes postcoloniaux, ces traits sont souvent interprétés comme des indicateurs d'une possible affiliation autochtone (Hardy 2015). De la même manière, le trait de Carabelli, même dans ses expressions les plus faibles, démontre une corrélation avec les Premiers Peuples (Scott et Irish 2017).

Un des éléments qui soulève le plus de doute quant à l'origine géographique des individus est la cuspide 7 sur les molaires mandibulaires, car elle est généralement associée à des populations africaines. Passalacqua (2015) identifie des cuspides 7 dans un total de 10 sites de son étude portant sur 12 sites du Sylvicole supérieur et des périodes Mississippiennes en Illinois. Dans la majorité des cas, des fréquences autour de 2 à 5 % sont les plus communes, sauf pour les sites Polander et Orendorf où les fréquences sont de 12.5 % et 8.9 % respectivement. On ne suggère pas que les populations étudiées par Passalacqua et la population de la rue Saint-Anselme partagent une affinité biologique mais plutôt que des cuspides 7 étaient présentes dans certaines populations autochtones avant la colonisation.

Ainsi, l'ensemble de caractères dentaires rapproche les individus inhumés dans la fosse commune aux Premiers Peuples, avec une probabilité de métissage avec des populations européennes, et peut-être africaines.

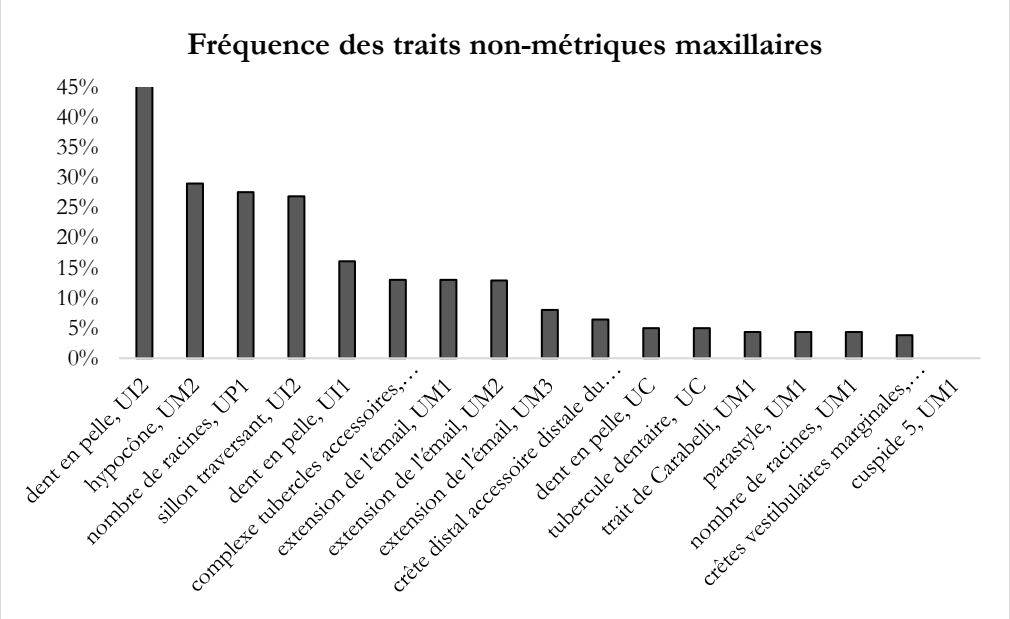

Figure 65 : Histogramme montrant la fréquence total/réelle des traits non-métriques maxillaires, ordonnés de plus courant au plus rare.

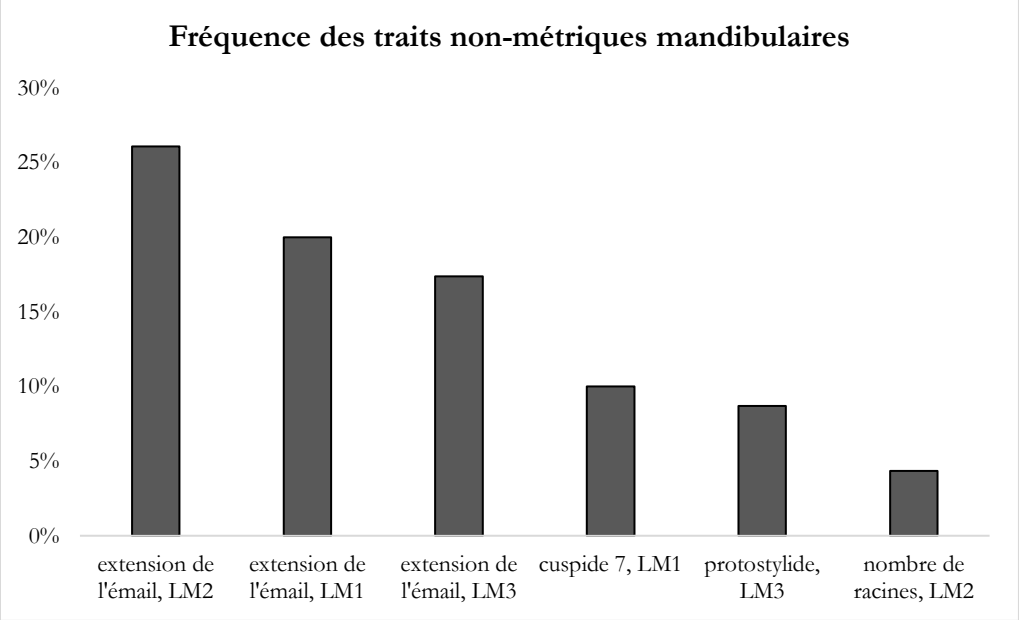

Figure 66 : Histogramme montrant la fréquence totale/réelle des traits non-métriques mandibulaires, ordonnés du plus courant au plus rare

7.4. Pathologies

Les lésions de caractère pathologique ont été regroupées par type de maladie, soit : métabolique, dentaire, infectieuse, dégénérescence articulaire, et traumatisme. Une dernière catégorie, celle des marqueurs d'activité, a été aussi ajoutée. Aucune maladie d'origine congénitale n'a été observée. De la même façon, aucune modification corporelle n'a été notée. La fréquence totale de pathologies est illustrée dans la figure 67. Des 20 individus avec des dents préservées, tous montrent des maladies dentaires. Le reste des pathologies a pu être évalué pour un total de 29 individus, le reste étaient dans un état de préservation trop mauvais pour être examinés. Un total de 50 % des individus montre des conditions associées aux maladies métaboliques et des marqueurs osseux d'activité. Autour de 30 % des individus présentent des signes de dégénérescences articulaires et de traumatismes. Les conditions les moins observées sont les infectieuses, diagnostiquées seulement chez un 10% de la population.

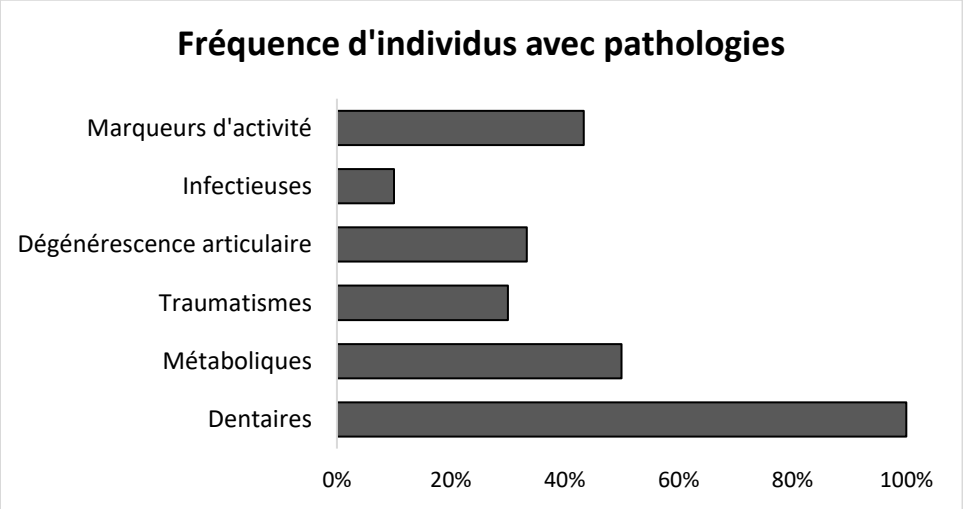

Figure 67 : Fréquence des types de pathologies observés. À noter que les pathologies dentaires ont seulement été évaluées pour 20 individus. Le reste des pathologies a pu être examiné pour 29 individus. L'enfant Cj800 a été exclu de l'analyse.

Quant à la distribution par groupe d'âge, les individus les plus touchés par des pathologies sont ceux âgés entre 35 et 50 ans (figure 68). Chez ces derniers, on voit des maladies dégénératives des articulations, des processus liés au métabolisme et des marqueurs d'activité. Les traumatismes

sont également concentrés dans ce groupe. En revanche, les maladies dentaires sont également distribuées entre tous les individus adultes. L'adolescent, Cj1200, a aussi été inclut dans cette étude en raison de son âge (16 à 20 ans), le rapprochant plus d'un jeune adulte que d'un enfant. Chez cet individu, on observe un traumatisme. Le nourrisson (Cj800) a cependant été exclu de cette comparaison.

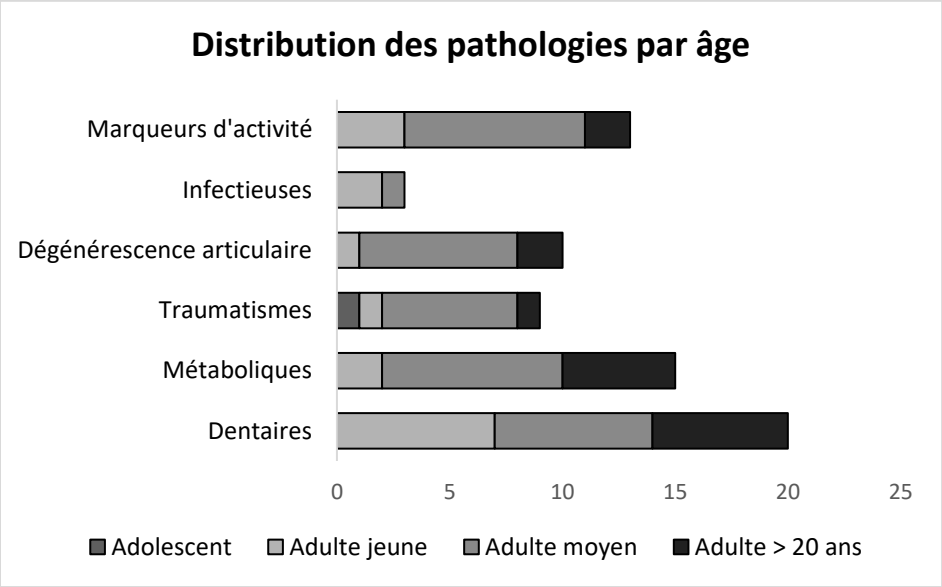

Figure 68 : Fréquence des types de pathologies par âge. Les pathologies dentaires ont seulement été évaluées pour 20 individus. Le reste des pathologies a pu être examiné pour 29 individus. L'enfant Cj800 a été exclu de l'analyse.

7.4.1. Maladies métaboliques

Les maladies de type métabolique sont des désordres reliés au fonctionnement normal du métabolisme, autrement dit, au processus de transformation de la nourriture en énergie. Parmi les maladies métaboliques les plus fréquemment observées en archéologie, on retrouve le scorbut (carence en vitamine C), le rachitisme (carence en vitamine D) ainsi que différentes formes d'anémie, qu'elles soient liées à une carence en fer ou à d'autres processus physiopathologiques.

Le type de lésions associé au scorbut a été bien étudié dans d'autres études (Brickley et Morgan 2023; Snoddy *et al.* 2018) ; ces études indiquent qu'une grande majorité de lésions diagnostiques

se retrouvent sous forme d'un mélange de dépôts de nouvel os et d'une porosité anormale localisées sur des surfaces crâniennes, ainsi que sur des surfaces post-crâniennes fortement vascularisés, comme les points d'attache musculaires.

L'individu portant les lésions les plus convaincantes de scorbut est Cj300, qui montre de la porosité sur les ailes de l'os sphénoïde, soit l'un des traits les plus diagnostiques (Snoddy *et al.* 2018), ainsi que sur la diaphyse des fémurs et de l'humérus proximale (Annexe I). D'autres individus présentent des lésions sur les os longs qui pourraient être attribuables au scorbut, à savoir Bg100, Aj300 et Cj900. Dans ces cas, des lésions se concentrent sur la partie postérieure des fémurs, sur la ligne âpre, qui est un point d'attache musculaire. Cependant, cette lésion pourrait avoir une origine traumatique ou refléter une activité répétitive.

Le type de lésions associées au rachitisme recoupe avec ceux du scorbut. On y associe la porosité anormale et des dépôts de nouvel os sur les os longs, surtout localisés sur les métaphyses (M. B. Brickley et Morgan 2023). Chez les enfants, une carence de vitamine D cause souvent la déformation et la courbure des ossements car ils faillent à ossifier. Chez un adulte qui a survécu le rachitisme, ces déformations peuvent être encore visibles (M. Brickley *et al.* 2010). Bf200 montre une courbure postéro-antéro du fémur droit au niveau du premier tiers de la diaphyse qui semble correspondre à un rachitisme infantile résiduel.

L'hyperostose porotique et la cribra orbitalia sont deux des conditions osseuses les plus fréquemment observées en contexte archéologique. Elles se caractérisent par une expansion du diploé, c'est-à-dire un épaississement de la couche spongieuse, entraînant une prolifération du tissu hématopoïétique et une érosion des tables osseuses, ce qui donne une apparence poreuse caractéristique. Ces pathologies sont souvent associées aux processus anémiques. Sept individus présentent des signes d'hyperostose porotique guérie, et trois montrent des traces de cribra orbitalia guérie. Un stade actif d'hyperostose porotique et cribra orbitalia est observé sur Bh100.

7.4.2. Maladies infectieuses

Les maladies infectieuses étaient récurrentes durant le période de la Guerre de Sept Ans. Les situations de promiscuité qu'entraine la guerre et le transport des troupes en est la cause principale. D'abord, plusieurs épidémies sont survenues dans les bateaux transportant les soldats européens en Amérique (Landry 1978). Rappelons qu'à l'été 1755, 400 soldats et marins français sont soignés à l'Hôpital Général. L'année suivante, 280 personnes atteintes de la peste débarquent d'un seul navire. Puis en 1757, d'importantes épidémies éclatent et en l'espace de trois jours plus de 1000 soldats et marins malades affluent à l'hôpital. Il en va de même pour l'année 1758. Les Augustines ont méticuleusement enregistré les inhumations associées à ces épidémies. Par exemple, pour la seule année de 1757, on compte l'enterrement de près de 350 soldats français (Bronze 2001 :127). Si les évènements entourant le siège et la prise de Québec en 1759 et 1760 n'ont pas permis la même qualité d'enregistrement, on se doute bien que les maladies faisaient de profonds ravages au sein des troupes des deux côtés. Les soldats britanniques souffraient particulièrement des maladies, situation probablement exacerbée par le manque de logis décent et le rationnement de la nourriture durant le siège.

La situation ne s'améliorera toutefois pas lorsqu'ils s'emparèrent de la ville. En effet, l'hiver 1759-1760 fut désastreux alors que des milliers de membres de la garnison britannique sont hospitalisés dû au scorbut et à d'autres maladies. On dénombre 682 soldats morts des suites de ces maladies (Charbonneau dans Bernier *et al.* 2008). Les témoignages de l'officier John Knox sont éloquents sur ces faits :

> *The weather is now become inconceivably severe, and our soldiers grow numerous in the hospitals; some, who died within these few days, are laid in the snow until the spring, the ground being, at this time, impenetrably bound up with frost.*
>
> (Knox 1769: 229)

Les sœurs hospitalières et les chirurgiens s'efforcent toutefois de soigner tous ces malades avec les remèdes de l'époque. On prenait soin de fournir l'hôpital avec les médicaments nécessaires à la guérison des soldats, par exemple de la « perruche » utilisé comme antiscorbutique (Lacoursière et Quimper 2009 : 250, voir section 2.1.4.). Des soins contre les maladies infectieuses auraient également été administrés aux Autochtones à l'Hôpital Général, et dans les campements de

Beauport en 1759. On en retrouve la trace remarquable dans une série de lettres de l'intendant Bigot adressée au Chevalier de Lévis entre le 28 juillet et le 5 aout 1759:

> « Si on s'étoit adressé à moi pour avoir le mémoire des drogues que vous souhaitez pour les sauvages, vous l'auriez déjà eu à l'ambulance. Je ne fais que de revenir de visiter nos hôpitaux, et demain vous aurez à midi ou, pour mieux dire, Lajus, les remèdes qu'il demande (*sic*) […]. (28 juillet au soir)
>
> […] L'Hôpital Général m'a fait dire que M. Briault, chirurgien-major, avoit envoyé hier au soir au sieur Lajus ce qu'il avoit demandé en drogues; ainsi il aura de quoi traiter les sauvages. […] (29 juillet)
>
> Je viens dans l'instant d'envoyer à l'Hôpital-Général chercher les drogues que le sieur Lajus a demandées. Le sieur Briault n'en avoit pas à l'Hôpital-Général; il a été obligé d'aller en chercher en ville. Dans la route je lui donne ordre d'envoyer par la suite ce qu'on lui demandera pour le Sault, une fois pour toutes. Je vous souhaite une bonne nuit et beaucoup de tranquillité. Les drogues seront portées avant minuit à M. Lajus. » (5 août)
>
> (Casgrain 1895, *Lettres de l'intendant Bigot au Chevalier de Lévis,* pp. 44-45)

Bien que nous ne connaissions pas la nature de ces « drogues », on suppose qu'on leur ait prêtées des vertus propres à soigner les Autochtones de quelconques maux. Ce témoignage est intéressant puisqu'il souligne la volonté des chirurgiens militaires de soigner leurs alliés autochtones en utilisant des remèdes adaptés aux besoins spécifiques de ces derniers. Cela traduit même possiblement l'emprunt de méthodes médicinales traditionnelles autochtones. Le fait que cette commande de « drogues » passe par l'intendant Bigot reflète également l'importance accordée à la demande, qui est réitérée à plusieurs reprises dans les jours précédant et suivant la bataille des chutes Montmorency du 31 juillet 1759.

Sur le squelette, les maladies infectieuses causées par des pathogènes peuvent se manifester de plusieurs manières, notamment par la destruction osseuse (par ex. des lésions destructives sur le crâne connus comme *caries sicca* sont associées à la syphilis), ou avec la production anormale d'os. Les conditions inflammatoires du périostée (périostoses) isolées ou qui n'ont pas un pattern diagnostique d'une maladie, sont souvent interprétées comme une réaction à des infections non-

spécifiques. C'est le cas de Bj100, qui présente une périostose guérie sur les fémurs et les tibias et une incorporation d'os lamellaire, visible sous forme de striations longitudinales.

Chez Cj1300, on observe une lésion sur la paroi interne de la pariétale gauche en forme de cavitations serpigineuses ou « *moth eaten* » (Lewis 2004), qui est souvent associée à la tuberculose (Hershkovitz *et al.* 2002). Des cas de tuberculoses pour des populations Iroquoiens au moment de contact ont été reporté ailleurs (Susan Pfeiffer 1984). Cependant, l'interprétation pour ce cas particulier est difficile car normalement ces lésions sont plus abondantes et ici on la voit circonscrite à une seule instance. Il est possible qu'il s'agisse d'un processus métabolique car l'individu montre de l'hyperostose porotique guérie.

7.4.3. Pathologies dentaires

Des lésions bucco-dentaires, telles que des caries, du tartre, de l'hypoplasie de l'émail, la perte dentaire ante-mortem et des maladies parodontales, ont été identifiées dans la population de la fosse sous la rue Saint-Anselme. Les résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous (figure 69)

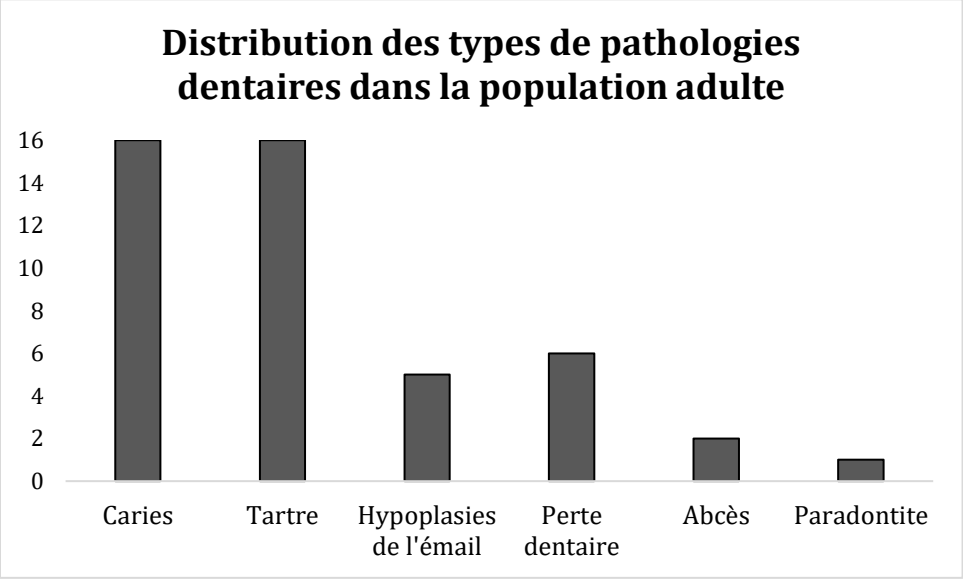

Figure 69 : Distribution des types de pathologies dentaires dans la population.

Les caries, chez les populations pratiquant l'agriculture, sont souvent associées à des diètes riches en carbohydrates et à des mauvaises habitudes hygiéniques. Plusieurs études sur des populations autochtones pré et postcoloniales au Québec ont révélé un taux élevé de caries (Archéotec inc. 2021; Gagné 1995; Larocque 1993, 2000b), même pour des individus en bas âge. Ces fréquences ont été associées à une diète basée sur le maïs. Un comparaison de trois ossuaires Wendat en Ontario a aussi révélé des caries sévères affectant toute la majorité de la population adulte mais avec plus d'incidence parmi les femmes (Crinnion 2001). En revanche, des études sur des populations européennes montrent des taux de caries beaucoup moins élevées; c'est le cas, par exemple des cimetières de la basilique de Notre-Dame (Larocque 2000a) ou des cimetières plus tardifs de Pointe-aux-Lièvres et de l'Hôpital de la Marine et des Émigrés (Truelle et Cie Inc. 2020). Ces études ont aussi, comme dans le cas présent, montré que la formation de tartre était récurrente et souvent co-occurrente avec les caries.

L'hypoplasie de l'émail, observable sur les dents comme des lignes horizontales sur la surface buccale (vers les lèvres), résulte de carences pendant la formation de l'émail. Ces pathologies sont souvent liées à des épisodes de stress physiologique. Il existe des méthodes pour calculer les âges à lesquelles les défauts de l'émail auraient eu lieux (Dąbrowski *et al.* 2021). Cependant, l'usure occlusale peut entraîner des erreurs et sous-estimer la taille de la couronne intacte, comme c'est le cas pour les individus retrouvés dans la fosse commune. Même s'il n'est pas possible d'effectuer ces calculs, les analyses de la population suggèrent que plusieurs individus ont souffert divers épisodes de stress physiologique, car on y retrouve plus d'une ligne hypoplasique. Pfeiffer et collègues (1986) ont identifié des périodes de stress liées au sevrage pour des populations Wendat au début du contact européen. Le processus de sevrage commençait entre huit et 18 moins et finissait autour 3,5 ans (Susan Pfeiffer *et al.* 2017).

La maladie parodontale peut être causée par des infections bactériennes ou associée à des autres maladies buccales comme de grosses caries, un tartre abondant ou même par l'utilisation des dents comme outils (Larsen 2006). Les abcès comme ces observés Cj100 et Bk100 peuvent aussi être en cause. Dans les deux cas, les individus présentent des grosses caries. De même, plusieurs facteurs peuvent causer la perte dentaire.

7.4.4. *Marqueurs d'activité et dégénérescence articulaire*

Les marqueurs d'activité sont des changements osseux localisés sur les points d'attache musculaires, enthèses, qui surviennent lors d'un activité répétitive qui met sous stress l'os (Perron 2006; Villotte 2008). Ses changements souvent prennent la forme d'exostoses, ou excroissances osseuses, qui protrudent au-delà du contour normal de l'os. Onze individus présentent des changements enthésopathiques, notamment sur les extrémités supérieures (7/11). Des études ont tenté de corréler la localisation des enthésopathies avec des activités particulières mais il est nécessaire connaître le contexte de la population étudiée pour y arriver (Villotte 2008). Même lorsque cette corrélation est bien comprise, des idiosyncrasies entre les différents individus peuvent masquer ou confondre les interprétations. Tihanyi *et al.* (2020) ont conduit une étude sur une population guerrière du Moyen-Âge en Europe. Ils ont conclu que la concentration des enthèses sur l'humérus et sur l'avant-bras semblent correspondre à l'utilisation d'armes. Étant donnée le contexte, il est fort probable que la diversité des enthésopathies observées dans la fosse parlent des activités guerrières parmi les individus inhumés.

Comme des changements sur les enthèses, des signes de l'arthrose sont souvent interprétés comme des marqueurs d'activité (Larsen 2006; Perron 2006; Villotte 2008). Or, l'arthrose peut être influencée par la biologie de l'individu (jeune vs âgé), des prédispositions génétiques ou des facteurs environnementaux (Villotte 2008). Dans la fosse, les indicateurs d'arthrose étaient très faibles, peut-être masqués par la mauvaise préservation. Autre que des nodules de Schmorl qui se forment lors que les disques intervertébraux se dégénèrent et quelques articulations avec de la porosité anormale, peu de signes d'arthrose ont été notés.

Une exostose du conduit auditif externe, connue sous le nom d'exostose de surfeur, a été observée chez Cg100. Ces excroissances sont dû à l'exposition répétée à l'eau froide ou au vent et, en archéologie, sont souvent associées aux activités marines. Par exemple, un étude conduite sur divers populations de la période Archaïque et du Mississippien montre une incidence de 17 les hommes, plus fréquemment affectés que les femmes (Wargo 2024). La dépendance aux ressources aquatiques a été confirmé par des analyses isotopiques et zooarchéologiques. De

manière similaire, Smith-Guzmán et Cooke (2019) ont trouvé que des populations précoloniales du Panamá présentaient également une forte dépendance aux ressources aquatiques, notamment à l'acquisition de coquillages. Ces activités semblent avoir été presque exclusivement pratiquées par des individus masculins. Il est fort probable que l'exostose observée chez Cg100 indique une activité répétitive dans des eaux profondes et froides.

Les dents nous donnent aussi des indices sur leurs activités quotidiennes. Chez quelques individus, notamment Bk100, Bj200 et Bg100, une usure particulière est observée sur les dents centrales maxillaires : la face linguale présente un polissage ainsi que des stries horizontales d'abrasion, une attrition comme du LSAMAT (*Lingual Surface Attrition or Abrasion of the Maxillary Anterior Teeth*) (Molnar 2011). Cette usure est localisée sur des zones bien définies de la surface linguale, sans usure équivalente sur les dents antagonistes. Des investigations portées sur des peuples autochtones en Amérique ont hypothétisé que le polissage résulte de l'utilisation des dents pour traiter des plants fibreux et des peaux (Hartnady et Rose 1991; Irish et Turner II 1987; Larsen 2006; Molnar 2011).

Chez Bj300, des encoches arrondies sont visibles sur la face distale des incisives centrales et sur la face mésiale des incisives latérales, formant ainsi un petit trou arrondi entre l'incisive centrale et l'incisive latérale. Ce type d'encoches est interprété comme le résultat du traitement de matériaux fibreux maintenus entre les dents et tirés de manière répétée (Molnar 2011). Chez Bk100, les surfaces polies des incisives maxillaires centrales sont accompagnées par des sillons ou rainures sur les bordures latérales et occlusales, ainsi que des traces d'écaillage, ce qui rappelle aussi du travail des fibres (Molnar 2011). Une usure similaire a été retrouvée à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont Royal de Montréal, un site funéraire autochtone (Archéotec inc. 2021). Les rainures identifiées sur la vue occlusale ont été ainsi identifiées comme des traces de tirage des fibres animaux, par exemple des tendons pour faire du cordage. Malheureusement, la dent se trouvait en contexte épars et n'a été associée à aucun des trois individus mise à jour. Ces interprétations sont compatibles avec les encoches observées sur Bj300 et Bk100.

Finalement, plusieurs d'individus montrent des traces de consommation de tabac, soit des taches brun-rougeâtres sur l'émail, soit des tâches plus des encoches arrondies sur les vues occlusales des dents, typiques de l'utilisation de la pipe. C'est le cas, par exemple, de Ch200.

7.4.5. Traumatismes

Les restes humains représentent les témoignages les plus directs de violences dans le passé. Les individus retrouvés sous la rue Saint-Anselme ont été examinés pour des traces de lésions causées par des traumatismes par force tranchante et par force contondante, par des projectiles, ainsi que pour des fractures indirectes (tableau 16). Étant donné le contexte militaire et l'association de la sépulture à l'Hôpital Général, une catégorie pour des amputations chirurgicales a été ajoutée. La temporalité du traumatisme, soit périmortem ou antemortem, a été établi.

Tableau 16 : Définition des types de lésions observées, et temporalité

Type de lésion	**Définition**
Fracture indirecte	Fracture causée par une force appliquée à distance du site de rupture.
Force contondante	Traumatisme causé par un objet non tranchant entraînant une fracture ou une déformation osseuse.
Force tranchante	Lésion causée par un objet acéré, coupant les tissus durs et mous.
Projectile	Traumatisme causé par un projectile d'arme à feu pénétrant ou impactant l'os.
Amputation	Section chirurgicale d'un membre ou d'une partie du corps, généralement pratiquée pour traiter une blessure grave ou une infection.
Temporalité	**Définition**
Périmortem	Survenu aux alentours du moment de la mort.
Antemortem	Survenu avant la mort, avec signes de guérison visibles.

Le tableau 17 présente le nombre d'individus présentant des traumatismes. Pour des descriptions détaillées concernant le type, l'étendue et la localisation exacte des lésions, se référer à la section 6.3.3. Du total d'individus examinés, neuf présentent des traumatismes, dont trois qui en démontrent plusieurs. La distribution des traumatismes, selon le type et la région anatomique, est résumée dans les figures 70 et 71. Ces figures permettent d'observer que les impacts par

projectile se distinguent des autres traumatismes, suivis des amputations chirurgicales. Les fractures, soit indirectes, ou par force tranchante ou contondante, touchent 13 % des individus. Les traumatismes affectant les extrémités supérieures et inférieures sont les plus fréquents, suivis des traumatismes crâniens. Enfin, le squelette axial n'a été impacté que dans 13 % des cas, bien qu'il faille noter que la préservation des éléments axiaux soit très médiocre.

Tableau 17 : Fréquence des types de traumatismes observés (n= nombre d'observations)

	Total		Indirecte		Force contondante		Force tranchante		Projectile		Amputation	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Individus	9	31%	2	22%	2	22%	2	22%	3	33%	3	33%

Quant à la temporalité, tous les individus avec des traumatismes présentent des lésions périmortem sans traces de cicatrisation, indiquant que le processus de guérison n'avait pas commencé. Les caractéristiques suggérant un traumatisme périmortem incluent la présence de lignes de fracture secondaires radiantes, des angles obliques sur les bords de la fracture, une même coloration entre les bords de la fracture et le reste de l'os, et des bords lisses et doux (même quand irréguliers) (Dittmar *et al.* 2021; Fibiger *et al.* 2023; Ríos *et al.* 2013). Dans le cas de fractures qui ont pénétré l'os, des écailles et un évasement du bord interne (aussi le bord de sortie dans le cas des projectiles par arme à feu) sont visibles.

L'individu Bh100, qui présente aussi une amputation, avait une petite blessure par force contondante ante-mortem sur le crâne (voir section 6.3.3.). Elle se présente comme un enfoncement ou dépression, avec des bords arrondis intégrés dans la continuité de la voûte crânienne. L'os montre une cicatrisation complète, avec une texture compacte et homogène, légèrement épaissie par rapport à l'os adjacent (Nicklisch *et al.* 2017). Aucune trace d'inflammation ou d'irritation périostée n'est visible. Aucune ligne radiale n'est visible, puisqu'elles ont été masquées par le remodelage osseux.

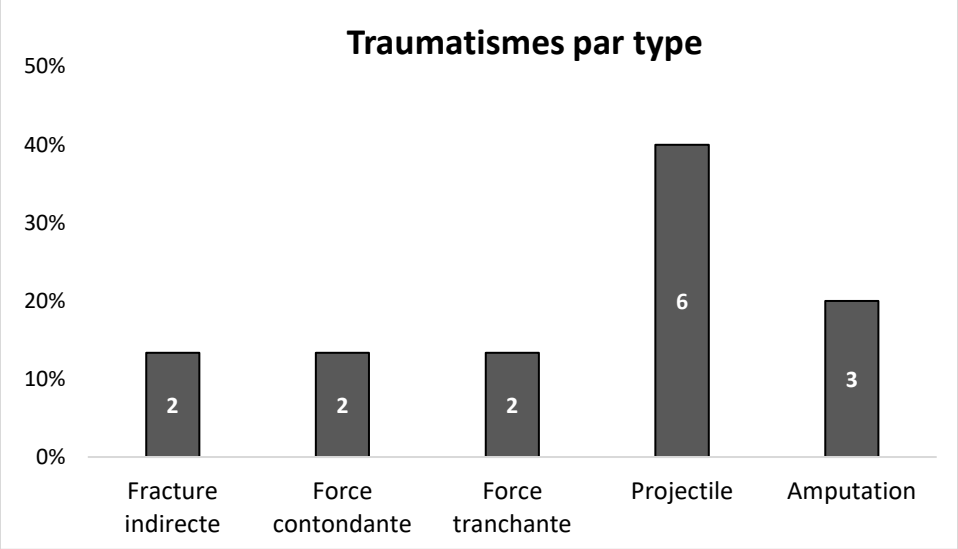

Figure 70 : Distribution et fréquence des traumatismes par type

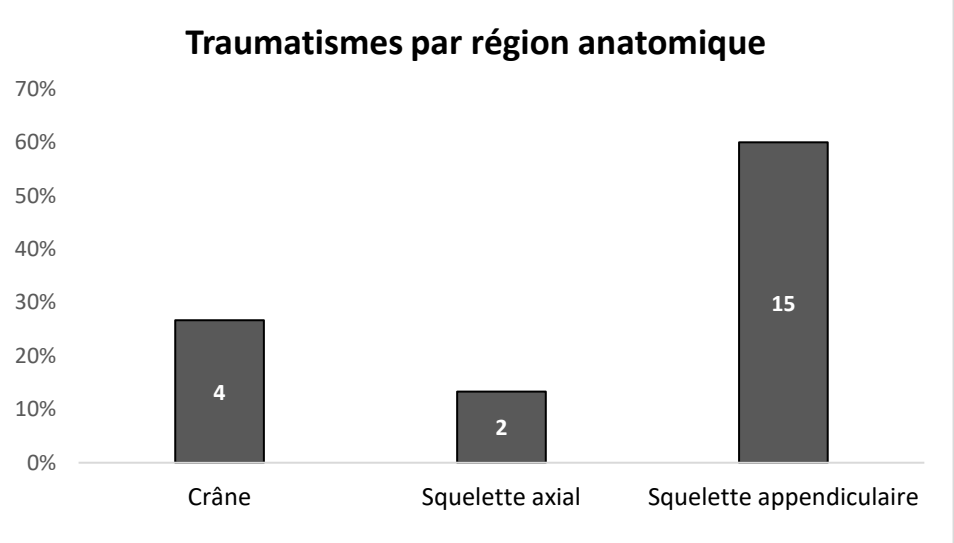

Figure 71 : Distribution et fréquence des traumatismes par région anatomique

Des restes humains liés à des conflits armées et associés à un contexte bien établi et documenté, sont rares. Or, ces restes offrent un des témoignages les plus directs et importants du conflit et de la violence interpersonnelle qui avait lieu à l'époque.

Les sources historiques sont claires quant à la violence portée sur les corps. Malcolm Fraser du régiment des Highlanders, en parlant de la bataille du 13 septembre 1759, dira : « En avançant, nous avons enjambé un très grand nombre de morts et des blessées (surtout des réguliers français) étendus sur le sol devant notre régiment » (dans MacLeod 2008b : 264). D'autres récits parlent de l'accumulation de plusieurs traumatismes physiques, notamment des blessures par balles, au cours d'une même bataille, comme c'est le cas de Cuisy d'Argenteuil ayant été atteint trois fois, dans le genoux, à travers l'estomac, et dernière le bras (MacLeod 2008b : 253). Comme détaillé dans la section 2 (*Contexte historique*), les sœurs de l'Hôpital Général ont compté les blessés par milliers. La sépulture multiple de la rue Saint-Anselme et ses individus sont l'exemple archéologique le plus direct de ces récits. Les types de traumatismes observés sont caractéristiques de combats au corps à corps, du feu des canons et des mousquets, et du chaos d'une bataille, mais aussi des soins portés aux blessés et finalement, aux décédés.

Des traumatismes par projectiles d'arme à feu observés sur le squelette axial ou appendiculaire sont souvent interprétés comme les traces d'un affrontement durant lequel les armées ennemies se faisaient face à une certaine distance (Nicklisch *et al.* 2017). C'est le cas des batailles prenant place à Québec en 1759 et 1760, où le type d'armement utilisé, les mousquets et les canons, nécessitaient un temps de rechargement, obligeant ainsi les troupes à se tenir à distance. Les mousquets, par exemple, prenaient environ 30 secondes à charger et armer dans des conditions idéales. Les corps de Cj300 et Ch200, démontrant des impacts par balles de mousquet et de mitraille, logés sur leur squelette axial, sont des exemples de ce feu croisé. Ch200, avec des impacts multiples sur son épaule, son thorax et son ventre reflète les récits de Fraser et de Cuisy d'Argenteuil, soit que plusieurs combattants ont été atteints à de multiple reprise au cours des batailles. Quoi que dans ce cas particulier, les blessures causées par un tir de mitrailles pourraient être survenues simultanément. Les blessures indirectes observées chez Bg200 et Cj1000—la première compatible avec un traumatisme par torsion, survenant lorsque l'axe du corps pivote tandis que la jambe reste ancrée au sol, et la seconde correspondant à un traumatisme de type Mason III, typiquement associé à une chute—illustrent bien le chaos qui accompagne une bataille : des individus qui courent, fuient, se cachent ou poursuivent l'ennemi.

Même si les batailles ont eu lieux « à la manière européenne », avec des lignes de disposées en terrain dégagé, les miliciens canadiens et leurs alliés autochtones ont utilisé les environnement boisés comme couvert (Casgrain 1908; MacLeod 2008a). Pour la bataille du 13 septembre 1759, au début de la matinée, plusieurs contingents autochtones sont déjà en périphérie du champ de bataille. Parmi ceux-ci, on sait que des Menominees (Folles Avoines) étaient présents, de même qu'une soixantaine de guerriers Wendat, dont Tsawawanhi (MacLeod 2008b : 220). On connait le nom de certains combattants menominees, comme Thomas Carron, un commerçant d'origine métisse qui deviendra chef de sa communauté, son fils Glode, Osanwishkeno et Kachakawasheka (Hoffman 1896 :16). Charles de Langlade, avec un contingent important de guerriers s'y serait également trouvé. Ces guerriers autochtones occuperont majoritairement le flanc nord sous le couvert de la forêt. Lors de la retraite de l'armée française, les contingents autochtones et la milice vont continuer leur lutte sur le flanc nord et sur les remparts, face à l'avancée des Highlanders. Tant d'un côté comme de l'autre, cette bataille en vient au corps à corps (MacLeod 2008a). Les Highlanders, équipés de grands épées (claymores), combattent les milices françaises armées de baïonnettes. Ouiharalihte, petit-fils de Tsawawanhi racontera avec admiration l'agilité et l'efficacité de ces Highlanders avec leurs épées en les comparant aux guerriers autochtones (dans MacLeod 2008a, p. 262). Les Highlanders souligneront également la ténacité des Autochtones et des milices qui les ont empêchés de prendre possession de la ville ce jour-là. (MacLeaod 2008 : 265). Lors de la bataille de Sainte-Foy le 28 avril 1760, l'affrontement prendra également une tournure très violente, avec des combats au corps à corps à l'aide d'épées et de baïonnettes (Casgrain 1908).

Ces récits relatent la violence des combats au corps à corps qui prennent part au cours des batailles, laquelle est visible chez les individus de la fosse commune. Les blessures mortelles sur le crâne de Cj100, une par force tranchante sur son côté gauche et l'autre en haut du frontal, suggèrent qu'elles pourraient résulter d'un même évènement traumatique. Forsom *et al.* (2017) ont reconstitué le cas d'un guerrier présentant plusieurs traumatismes crâniens et proposent un scénario où un premier coup porté avec une arme tranchante fait chuter la victime, suivi d'un coup contondant asséné d'en haut avec force. Ce schéma correspond bien aux blessures observées chez Cj100. D'ailleurs, la fracture de la portion pétreuse du temporal qui est robuste,

a dû demander un coup par un arme très coupante et lourde, ce qui pourrait correspondre aux épées claymores écossaises, comme plusieurs sources parlent des effets destructeurs de ces armes. Cela demeure toutefois une hypothèse.

En revanche, le traumatisme par force tranchante portée sur Cj1100, semble bien suggérer l'utilisation d'une baïonnette (Lockau *et al.* 2013; Minozzi *et al.* 2022; Moreno-Ibáñez *et al.* 2023). La forme de la fracture correspond à une petite pénétration de 4 mm subtriangulaire, avec un bord d'entrée droit présentant un biseautage sur la paroi externe, tandis que le bord opposé est plus arrondi, et la paroi interne l'os a éclaté. Ce pattern coïncide avec des conclusions obtenues dans d'autres études et confirmées par des expérimentations réalisées avec des baïonnettes (Lockau *et al.* 2013; Minozzi *et al.* 2022) (figure 72).

Figure 72 : c) Blessure par baïonnette d'un soldat de la bataille de San Marino, en 1859 en Italie, image tiré de (Minozzi et al. 2022, fig. 6). D) vue rapprochée. Le traumatisme a un pattern et une largeur très similaire à celui observé chez Cj1100.

Deux traités de l'époque abordent les amputations, avec une attention aux contextes militaires. On trouve d'abord celui de John Jones (Jones 1795), un vétéran de la Guerre de Sept Ans du côté de New York, et celui du physicien français Joseph de la Charrière (Charrière 1727). Les deux traités, lorsqu'ils abordent le sujet de l'amputation, commencent par un mot de précaution : même si l'amputation semble parfois être la seule solution, il n'est pas toujours nécessaire de la

pratiquer. Par exemple, lorsque l'infection est déjà répandue ou que la blessure se situe trop près d'organes vitaux, l'amputation peut être contre-indiquée. Si une amputation doit être réalisée, plusieurs éléments doivent être considérés. Premièrement, il est essentiel d'évaluer l'étendue du traumatisme : vérifier s'il existe des fragments osseux perforant la peau, si les nerfs sont endommagés, etc. Deuxièmement, l'intervention doit viser à préserver autant que possible l'organe, tout en s'assurant que toutes les parties affectées soient sectionnées. Ainsi, Charrière (1727) recommande, pour une blessure du pied, d'amputer la jambe au niveau du premier tiers du tibia, mais suffisamment bas pour conserver les nerfs et les ligaments du genou. Enfin, troisième point, mais non le moindre, le chirurgien doit être expérimenté ; pour les jeunes praticiens en particulier, "it will also be of singular advantage to young surgeons particularly, before they begin an operation, to go through every part attentively in their own minds (Jones 1795, p. 82)"

Il est également intéressant d'observer les positions recommandées pour le chirurgien, ses assistants et le patient lors de l'amputation. Selon Charrière, la meilleure façon de procéder est d'installer le patient en position semi-assise, avec un assistant le soutenant par le dos et un autre tenant le membre à amputer (figure 73). Pour Jones, le patient doit être allongé sur une table d'opération, assisté également par deux aides. S'aider des bons outils semble primordial (figure 74). Avant de commencer, un garrot avec des bandes de linge est appliqué à l'aide de la technique du tourniquet.

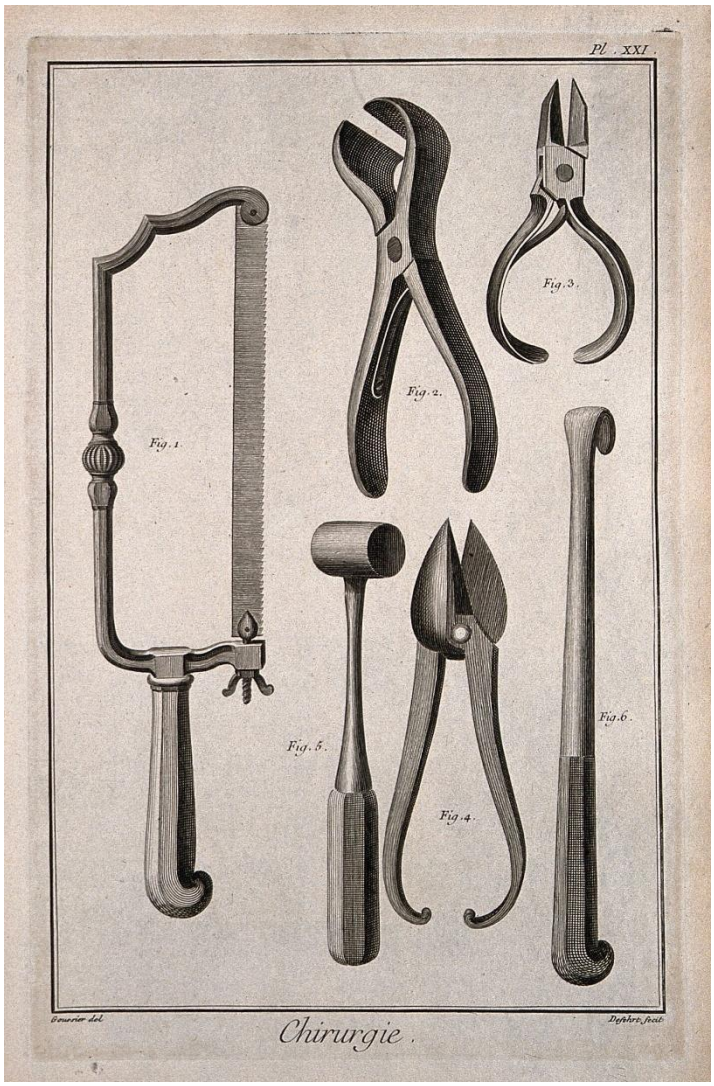

Figure 73 : Représentation d'outils chirurgicaux utilisés à l'époque pour réaliser des amputations

(*Surgery: surgical instruments for the amputation of limbs, including an amputation saw, bone nippers and cartilege forceps*. Engraving with etching by A.J. Defehrt after L.-J. Goussier, Wellcome Collection.)

Le patient étant prêt, le chirurgien se place alors du côté intérieur du patient, et procède avec des incisions pour couper à travers les chairs jusqu'à l'os. L'os visible, « on prend la scie que l'on porte obliquement » (Charrière 1727 : 322) sur l'os. Ici les deux chirurgiens sont en désaccord. Charrière recommande que les assistants plient un peu le membre pour que l'os se sépare, tandis que Jones exhorte les assistants à tenir le membre dans la position plus étroit jusqu'à ce que la partie sciée tombe.

Figure 74 : Gravure représentant les procédés employés pour réaliser une amputation (1749)

(*Amputations of arm and leg with diagrams to illustrate how to perform the operations.* Engraving by F. Sesoni, 1749. Wellcome Collection)

Les amputations observées chez les individus de la rue Saint-Anselme sont compatibles, tant par la position du patient, celle du chirurgien, ainsi que par la manière d'opérer, avec les procédés détaillés dans ces deux traités. Dans les trois cas d'amputation observés, les marques de sciage ont laissé une trace oblique, allant de latéral vers médial. De plus, sur la partie postéro-médiale des trois membres, on observe une petite encoche, comme si le dernier coup de scie avait été manqué et que l'os s'était cassé de lui-même, soit en tombant, comme le décrit Jones, soit sous la pression exercée par les assistants pour achever la fracture. Des traces similaires ont été vues sur des individus enterrés au Fort de Louisbourg pendant le siège de 1745 (Hughes *et al.* 2024). Dans ce cas, comme dans ceux étudiés ici, les amputations sont attribuées à une opération conduite par une chirurgien expérimenté. En outre, elles témoignent d'une façon standardisée de procéder.

L'individu Cj1200, présente pour sa part un traumatisme comminutif (une fracture entraînant l'éclatement ou une fragmentation en plusieurs fragments) sur le mi-tibia et la fabula été interprété comme dû à l'impact d'une balle (Lockau *et al.* 2013; Ríos *et al.* 2013). Jones (1795) indique que les bras et les jambes sont souvent emportés par un boulet de canon, laissant les nerfs et les tendons complètement déchiquetés, ce qui nécessitait une amputation. Les balles de mousquet peuvent également causer des dommages sévères; leur gros calibre et leur vitesse relativement faible provoquent souvent des fractures complexes (Nicklisch *et al.* 2017). Cela semble très certainement être le cas de Cj1200. Pourquoi n'a-t-il pas reçu de soins chirurgicaux demeure un mystère : peut-être que l'adolescent est décédé avant d'avoir eu la chance de voir un chirurgien, ou bien sa blessure n'était pas opérable, ou encore, peut-être a-t 'il souffert d'autres lésions qui ont causé sa mort. Quelle qu'en soit la raison, il a été inhumé avec les os de la jambe inférieure éclatés.

7.5. Les soins aux blessés

Des deux côtés des forces coloniales, les armées voyageaient avec leurs chirurgiens. Chaque régiment comptait un chirurgien et son aide, parfois deux (Casgrain 1908; Hudson 2007; MacLeod 2008a; figure 75). Barbiers-chirurgiens de profession (Caron 1965), leur tâche principale pendant la bataille consistait à évacuer les blessés qui ne pouvaient continuer la lutte. Si les blessures n'étaient pas graves ou handicapantes, elles étaient traitées sur le site, mais pour la plupart des blessures, les combattants étaient transportés aux hôpitaux militaires.

Muster taken at Quebec, 2nd Oct., 1760.

Colonel, Kennedy. (*Absent by permission.*)
Lieut.-Colonel, D. James. (*Resigned.*)
Major, Elliott.

Captains.

Boughey Skey.
John Carter.
Hon. Rd. Maitland.
Roger Spendlove.
Alex. Montgommery.
James Talbot.
David Maitland.

Captain-Lieutenant, William Dunbar.

Lieutenants.

Christopher Knight. (*Adjutant.*)
John Knox.
Henry Clements.
Vernon Hawley.
Toby Purcell.
Blundel Dalton.
Robert Shaw.
Robert Molesworth.
William Spread.
Nicholas Lysaght.

Ensigns.

Walter Nugent.
Trevor Hall.
Lewis Jones. (*Died 25th Nov.*, 1759.)
Thomas Arthur.
Crank Maw.
John Hatfield.
Monsieur Mercer.
F. Lehaute.
Henry Knight. (*Quarter-Master.*)

Surgeon, William Yonge.
Assistant-Mate, Ed. Tudor.

Strength of each Company on Paper, 2nd Oct., 1760.

Companies.	Sergeants.	Corporals.	Drummers.	Rank and File.
Talbot's	3	3	1	30
Kennedy's	3	3	2	40
James's	3	3	2	45
Elliott's	3	3	1	49
Montgommery's	3	3	1	37
R. Maitland's	3	3	2	44
Spendlove's	3	3	2	44
Carter's	3	3	2	48
Skey's	3	3	2	62
D. Maitland's	3	3	2	41
Total	30	30	17	440

Figure 75 : Exemple de mention de chirurgien et d'assistant pour le 43e régiment de *light infantry* en 1760. (Tiré de Levinge 1868)

Dans le cas des Britanniques, des hôpitaux temporaires ont été installés pour la bataille, l'un à l'Anse au Foulon, et l'autre à Pointe de Lévis (MacLeod 2008a). Les officiers de haut rang étaient évacués sur les bateaux où les chirurgiens navals les prenaient en charge. Du côté Français, l'Hôpital Général, devenu hôpital militaire depuis 1755 (Bronze 2001), accueillit les blessés. Après la prise de la ville par les troupes de Townshend, ce même soir, des blessés des deux camps s'y retrouvèrent. Une situation semblable se passa lors de la bataille de Sainte-Foy d'avril 1760, alors que des soldats français sont soignés d'abord dans des maisons à l'arrière du champ de

bataille, puis à l'Hôpital Général aux côtés des blessés britanniques lorsqu'ils en prennent possession. Les chirurgiens régimentaires auraient alors joint le chirurgien-major responsable de l'Hôpital Général, tel qu'en témoigne une lettre de l'intendant Bigot, daté du 3 mai 1760, quelques jours suivant la bataille de Ste-Foy :

> M. le marquis do Vaudreuil m'a prié de faire passer le sieur Briaut, chirurgien-major, à l'Hôpital-Général, pour y remplir ses fonctions, et il m'a fait faire l'observation qu'il n'y avoit pas un seul chirurgien-major de la colonie pour prendre soin des troupes et des Canadiens. Comme c'est un hôpital de marine, j'ai l'honneur de vous prévenir que le chirurgien-major des troupes de terre, qui est le sieur Arnoux, ne pourra y ordonner pour les pansements, sans l'agrément du sieur Briaut ; et, supposé que ces deux chirurgiens-majors ne fussent pas d'accord, vous serez à même de les y mettre ; et, en ce cas, le sieur Arnoux s'en tiendrait à l'ambulance de notre armée avec quelques sous-chirurgiens pour l'aider, parce qu'il est indispensable que les chirurgiens attachés aux bataillons de terre travaillent à l'Hôpital-Général. Cela s'est pratiqué ainsi l'année dernière à notre armée de Québec.
>
> (Casgrain 1895, *Lettres de l'intendant Bigot à de Lévis*, vol. 9 :90)

C'est dans ces hôpitaux, d'ailleurs, qu'on trouve la plupart des femmes. L'Hôpital Général est dirigé par les sœurs Augustines et les hôpitaux britanniques sont desservis par environ 500 femmes, infirmières et lavandières (MacLeod 2008b). D'ailleurs, la seule femme que les sources identifient sur le champ de bataille est Eleanor Job, une infirmière bien aimée par les soldats britanniques, et qui aura la tâche d'embaumer le corps de Wolfe (MacLeod 2008b).

Les sources contemporaines font écho de la grande quantité de blessés qui vont être amenés à l'hôpital dans les heures suivant les batailles. Par exemple, les 500 lits dressés par les Augustines en prévision de la bataille du 13 septembre ne suffirent pas pour la moitié des blessés arrivés (Bronze 2001). Malgré le chaos que cette affluence a dû générer, Knox loue les sœurs pour leur tâche hospitalière :

> « *They [patients] eat and drink well […], and no men can lie more clean or comfortable than they do. Our soldiers were taken equally as good care of each patient has his bed with curtains […] the beds are ranged in galleries on each fide, with a sufficient space, between each, for a person to pass*

through ; these galleries are scraped and swept every morning, and afterwards sprinkled with vinegar »

(Knox 1769, p. 154)

La méthode standardisée des amputations observées chez Bj300, Ch100 et Cj1000 et l'association de la fosse avec l'Hôpital Général indiquent que les chirurgiens en service à cet hôpital, le physicien Antoine Briault et le Major Philippe-Louis Badelart (Caron 1965), ont sans doute pris en charge les opération. Rien dans la manière dont les amputations ont été performées ne suggère qu'un traitement différentiel a été porté à ces trois individus malgré leur identité autochtone. Leur mort, suite à l'amputation, n'est malheureusement pas inhabituelle : plusieurs amputations entrainaient la mort du patient en raison de l'hémorragie ou d'une septicémie (Charrière 1727; Hughes *et al.* 2024).

Des procédures pour traiter les blessures par balles et extraire celles-ci du corps des patients existaient déjà à l'époque. Selon Jones (1795), deux considérations essentielles devaient être prises en compte avant d'intervenir. Premièrement, la balle devait pouvoir être extraite sans élargir ni manipuler excessivement le point d'entrée à l'aide de forceps ou d'autres instruments. Deuxièmement, le chirurgien devait être prêt à contenir l'hémorragie si celle-ci venait à se déclarer. Par exemple, dans le cas des balles de mousquet, le point d'entrée était très étroit. Le chirurgien pouvait tenter de l'agrandir, mais si la balle se trouvait près des organes ou des articulations, toute manipulation devait être réduite au minimum (Jones 1795 : 137).

La balle logée dans la scapula de Cj300, extraite en laboratoire, ne présentait aucune trace de manipulation. En revanche, celle retrouvée parmi les os épars de la tranchée 31A10 raconte une toute autre histoire. Des marques de rayures sont visibles près du renflement. Deux causes peuvent expliquer ces traces : soit les dents de rongeurs, soit l'utilisation de pinces d'extraction. Toutefois, la première hypothèse semble improbable, puisqu'aucune trace de rongement n'a été identifiée sur les restes humains.

Trois petits creux assez profonds, situés à proximité du renflement et alignés avec celui-ci, pourraient correspondre à l'empreinte d'une pince, ce qui suggère une tentative d'extraction de

la balle. Cette hypothèse est renforcée par la présence de fragments osseux encore attachés à la balle, signe que celle-ci a impacté l'os. La tentative semble néanmoins avoir échouée, puisque la balle aurait toujours été présente dans l'individu lors de son inhumation. En effet, si l'extraction avait été réussie, la balle ne nous serait probablement pas parvenue. La multitude de rayures laisse penser que la personne ayant tenté l'intervention médicale a effectué plusieurs tentatives avant d'abandonner.

7.6. Traitement du corps des vaincus

L'étude présentée permet de réfléchir à la façon dont les individus décédés à la suite des batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy ont été traités. En particulier, elle questionne la manière dont les alliés autochtones ont été identifiés au moment de leur mort. La reconstruction des profils démographiques, des pathologies et des traumatismes permet de reconstituer leur vie et les circonstances de leur mort, même si la cause exacte du décès reste inconnue.

En septembre 1759 cela faisait des années que des Autochtones luttaient au côté des Français et leur participation à l'évolution du conflit n'est pas négligeable. Le 13 septembre, ils se battent aux côtés des miliciens depuis le matin, avant même l'arrivé des troupes régulières qui prennent du temps à se mettre en marche. Pendant la retraite, ce sont encore les miliciens et les Autochtones qui combattent au corps à corps le long de la descente vers la basse-ville. Une fois la ville tombée aux mains de Townshend, les guerriers se replient aussi. Ouiharalihte décrit qu'au moment de la retraite, les Wendats partent en toute hâte à Wendake (MacLeod 2008a : 294). À minuit, enfants, femmes et hommes ont évacué la ville. D'autres groupes des régions avoisinantes, comme les Abénakis, ont pu agir de la même manière. Quant aux communautés venues de plus loin et qui participeront à la bataille de Sainte-Foy, il est possible qu'elles aient passées l'hiver avec l'armée française, repliée à Montréal. Que les groupes autochtones soient reparties chez eux ou aient suivi l'armée, il est pensable que leurs morts et blessés aient été laissés derrière. Une fois l'armée française repliée et la ville encerclée par l'ennemi, ce sont les soldats

britanniques, les civils et les sœurs hospitalières qui ont eu la tâche de donner sépulture à tous ces morts.

De nombreuses sources mentionnent que le jour même de la bataille aux des Plaines d'Abraham et pour plusieurs jours, les corps des décédés vont être ramassés et enterrés en grandes fosses communes (Bronze 2001; Casgrain 1908; MacLeod 2008a). Il semble que beaucoup des soldats aient été enterrés directement sur les champs de bataille tandis que les blessés britanniques auraient été transportés à l'Anse au Foulon, et les Français, descendu à l'Hôpital Général (Rouleau 2002). En 2012, une excavation archéologique à mise à jour la dépouille d'un soldat français enterré sur les Plaines d'Abraham (Ruralys 2012). Cette étude cite aussi un article de l'historien J. E. Bernier qui dit avoir déterré lui-même un soldat et que plusieurs autres auraient été exhumés pendant la construction de la prison, faisant aujourd'hui partie du musée de Beaux-arts.

Sauf pour deux petits artefacts cuivreux non-identifiés associés à Aj100 et Cg100, aucune parure ni objet funéraire n'a été retrouvé. L'absence d'épingles et de boutons, pourtant courants dans des contextes funéraires militaire (Buzhilova *et al.* 2009; Dutour et Buzhilova 2013; Lockau 2012; Signoli *et al.* 2004), est remarquable. . L'absence de ces artefacts vestimentaires indique fort possiblement que les morts aient été dévêtis ou habillés avec un sorte de robe de chambre, sans boutons ni épingle, pour leur inhumation (Nicklisch *et al.* 2017). Du moins, ce serait le cas des blessés qui ont transité par l'hôpital et qui auraient été soigneusement lavés (Knox 1769). Sur ce point, il faut aussi mentionner la possibilité que quelques-uns des individus auraient être enterrés avec des peintures corporelles et faciales en ocre car une décoloration rougeâtre a été identifié (section 6.3.3.). La présence d'ocre n'est pas attribuable ici à un du pigment déposé au moment de l'enterrement, comme cela est parfois visible dans le cas de sépultures autochtones, puisque la taphonomie propre à ce type de dépôt n'a pas été observée (Jelsma 2000). Cette présence pourrait cependant correspondre à des restants de peintures que les guerriers se serait appliqué à l'occasion du combat (Laberge 1998).

La disposition des corps, comme détaillé dans des sectionnes précédentes, ne suit pas une organisation claire : ni l'orientation, ni la position, ni l'utilisation de l'espace qui démontre des zones très denses et des autres plus espacées. Ainsi, la différence dans l'orientation des corps de la portion nord (sud-est) et la portion sud (est-ouest) peut indiquer que plusieurs personnes ont été impliquées dans le transport des morts dans la fosse, ou que les inhumations ont eu lieu en plusieurs étapes. Par exemple, la fosse pourrait avoir été ouverte pendant une journée entière, permettant l'inhumation matinale des blessés morts durant la nuit, et un second transport de morts en fin de journée.

Quant à la position des décédés, il est impossible d'établir une tendance entre les individus déposés à plat-ventre, sur le dos ou sur le côté. En effet, aucune autre observation ne permet d'associer les individus présentant une même position. Et pourtant, aucun des individus ne semble avoir été jeté dans la fosse et la grande majorité ont été placés avec leurs mains posées sur le ventre.

Dans la tradition chrétienne, un enterrement à plat-ventre est souvent interprété comme une inhumation qui dévie de la norme (Alterauge *et al.* 2020; Gardela 2015). Pourtant, on voit souvent des positions désordonnées dans des fosses communes liées à une guerre (Dutour et Buzhilova 2013; Flucher 2014; Nicklisch *et al.* 2017; Ríos *et al.* 2013). Cette apparente absence d'organisation dans la disposition des corps, de même que la présence de défunts en position ventrale, reflète-t-elle réellement un manque de respect ? Il ne faut pas oublier que dans les annales des Augustines (Annales du monastère de l'Hôpital Général de Québec 1743-1793 : 142-143), bien que les horreurs des blessés, des morts et du creusement des fosses soient évoquées, aucune mention n'est faite du sort des combattants autochtones tombés. De même, il est significatif de constater qu'en 1802, à peine quarante ans après les événements et alors que des témoins directs de la bataille étaient encore en vie, la fosse commune a été perturbée par la construction de la « maison de force » (vestiges 31A250, 31A350, 31E850), sans que cela ne semble avoir suscité de réaction. Cet oubli des vaincus était-il généralisé, ou visait-il spécifiquement à effacer le rôle des Premiers Peuples de la mémoire collective ? En effet, d'après notre recherche, aucune source ne mentionne le destin réservé aux corps autochtones.

Malgré ce manque apparent de respect, aucun corps ne présente de signes indiquant qu'il aurait été jeté dans la fosse. Souvent, lorsqu'un corps est ainsi lancé, les bras se retrouvent au-dessus du torse, car deux personnes, l'une le tenant par les jambes, l'autre par les bras, balancent le corps du haut de la fosse. Lorsqu'un corps est roulé par une seule personne, les extrémités terminent souvent repliées de façon désordonnée. Même dans ces cas, il faut se garder de conclure trop rapidement à un manque de respect : dans un contexte de guerre, la menace d'une armée ennemie, le chaos ambiant ou la nécessité d'agir rapidement peuvent expliquer ces gestes. Par exemple, Flucher (2014) a observé que dans certaines fosses communes de soldats tombés pendant la Première Guerre mondiale, les corps avaient été jetés en raison de leur état avancé de décomposition.

Nicklisch *et al.* (2017) et Dutour et Buzhilova (2013) suggèrent qu'un pareil manque de disposition pourrait indiquer que la population civile s'est occupée de l'enterrement. Dans le contexte actuel, c'est un scénario plausible : les guerriers tombés auraient été enterrés par des civils volontaires sous le regard attentif des Augustines et possiblement des militaires britanniques. Il ne semble pas qu'aucune personne d'appartenance autochtone n'ait été présente, car le mode d'inhumation ne ressemble pas aux coutumes des Premiers Peuples (Laberge 1998; Larocque 2000b; M. E. White 1966). C'est donc, fort probable, que le comportement hors norme observé, est simplement généré par la situation de confusion et de deuil qui a suivi les batailles; tant les soldats britanniques, comme les survivants canadiens, ou les sœurs Augustines ont passé des jours cherchant et enterrant des cadavres.

Faute d'avoir d'autres fosses datant de la Guerre de Conquête avec lesquelles comparer celle-ci, de nombreuses questions demeurent. Malgré tout, quelques réflexions peuvent en être tirées. On voit dans le geste de creuser cette fosse commune une volonté de préserver l'identité autochtone des défunts. L'enfant de neuf mois, encore un nourrisson, le témoigne également. On voit aussi que la localisation de la fosse, en dehors du cimetière, reflète l'identité non-chrétienne des défunts. Le mode d'inhumation quant à lui, une fosse commune, rattache leur identité à celle de combattants. Il semble alors clair que pour les contemporains, l'identité de ces 35 personnes était

présente au moment de la mort et que c'est avec le silence qui a suivi que celle-ci fut oubliée, ou même effacée.

7.7. La fosse commune : Réflexions

L'analyse des données archéologiques, bioarchéologiques et historiques produites dans le cadre du présent mandat nous permet d'établir que la fosse d'inhumation multiple retrouvée sous la rue Saint-Anselme s'inscrit dans les évènements historiques militaires entourant la guerre de Conquête, et plus précisément le siège et la prise de Québec en 1759 et 1760. Cette interprétation s'appuie sur divers éléments présentés et discutés précédemment dans ce rapport, comme la culture matérielle contenue dans la fosse, la nature des lésions observées chez les individus inhumés, l'association stratigraphique avec d'autres évènements connus (construction de la maison de force de 1802) en combinaison avec les sources historiques pointant unanimement vers cette même interprétation.

Mais de manière plus importante, cette découverte permet d'apporter de nouvelles connaissances particulièrement pointues sur cet épisode historique tout à fait unique et décisif en Amérique du Nord, et d'aborder cette page d'histoire d'un point de vue alternatif, celui de l'implication autochtone dans le conflit.

Discuté à la section 2.1. sur l'historique de la guerre de Conquête, le rôle des nations autochtones dans la guerre était loin d'être accessoire. L'appui aux troupes régulières françaises par des groupes de guerriers de différentes nations dans le cadre de raids et de soutien aux batailles eut un impact considérable sur l'évolution du conflit en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre. Cela est relaté à de maintes reprises dans les journaux de bord de l'époque, comme dans ceux des chevaliers de Lévis, de La Pause, de Malartic, ainsi que dans le *Journal du Siège* attribué à François-Joseph de Vienne, alors garde-magasin et connaissant donc assez bien l'éventail socio-politique des Premières Nations alliées. Sans ces alliances d'ailleurs, les Français auraient probablement bénéficié d'un bien moins grand succès contre l'envahisseur peu habitué aux méthodes de guérilla employées par les Autochtones.

Malgré la quantité de témoignages relatant les évènements de 1759 et 1760, les informations portant spécifiquement sur la participation des Premières Nations dans des combats demeurent superficielles, conséquence d'un visible désintérêt de la part des officiers envers ces alliés pourtant précieux. Il faut s'exercer à lire entre les lignes pour y trouver l'information, comme l'ont fait plusieurs historiens tels MacLeod (2008), Casgrain (1908) et Doughty (1901). Les témoignages directs de la part des Premières Nations sont pour leur part rarissimes, le récit du chef Wendat Petit-Étienne étant un des seuls connus concernant les évènements du siège de Québec (voir section 2.1.2.). On relate néanmoins la présence autochtone lors des principales batailles, notamment aux chutes Montmorency le 31 juillet 1759, sur les plaines d'Abraham le 13 septembre 1759, et lors de la bataille de Ste-Foy le 28 avril 1760. À ce dernier évènement toutefois, plusieurs sources (La Pause 1755-1760 :111-113, de Lévis 1760 : 257, Malartic 1755-1760 : 319, Casgrain 1908) mentionnent qu'ils ne prirent part à l'action malgré leur nombre de 278 guerriers (Casgrain 1908 : 77). Dans l'optique d'associer le contexte d'inhumation de la rue Saint-Anselme à un évènement précis cependant, on se butte à la fois à un large spectre de possibilités et à un manque de données historiques claires pour prétendre à une telle association. Par exemple, on doit considérer les multiples escarmouches qui surviennent tout au long de l'été 1759 et de l'hiver 1760, la somme desquelles n'est possiblement que vaguement comptabilisée dans les journaux de bord. Sur cette question, les analyses d'archéoentomologie funéraire n'ont malheureusement pas permis de circonscrire la saisonnalité de l'inhumation.

Les éléments objectifs auxquels on doit se rattacher pour comprendre l'évènement qui a mené à l'inhumation des individus étudiés se résument ainsi :

- **La simultanéité des inhumations** : Tel que décrit dans les sections précédentes, l'une des caractéristiques principales de la sépulture est la disposition des corps qui sont empilés directement les uns sur les autres, en laissant très peu d'espace entre eux. Ce mode de dépôt a été interprété comme le résultat d'une inhumation simultanée (Buzhilova et al., 2009; Signoli et al., 2004).

- **Le profil de la population** : Ces résultats se distinguent nettement de la démographie typique d'autres sépultures multiples associées à des épidémies ou à des massacres, qui présentent généralement une population d'âges et de sexes plus variés. Ainsi, la nature du dépôt, combinée à la composition démographique homogène de la sépulture, soutient l'hypothèse d'un évènement lié à un conflit militaire, plutôt qu'à une épidémie, une exécution de civils ou le raid d'un village proche (Franklin et al., 2023; Knüsel et Robb, 2016). Cette démographie, à la lumière du contexte funéraire, est compatible avec le contexte historique des batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy.

- **L'affiliation géographique des individus** : L'examen des traits dentaires, parfois appuyé par la morphologie crânienne, a permis de rattacher la majorité des individus aux Premiers Peuples. Au-delà d'une affiliation géographique, les individus de la fosse commune semblent avoir été perçus, aux yeux de leurs contemporains, comme appartenant à une « culture » autochtone. L'enfant de 9 mois avec une morphologie de dents en pelle et des tubercules dentaires, inhumé parmi des adultes, semble témoigner de cette appartenance commune. Par ailleurs, la taille moyenne des individus, plus haute que celle des européens contemporains, appuie l'association avec une population autochtone. L'âge avancés des individus (entre 35 et 50 ans) évoque les coutumes guerrières autochtones, où des guerriers expérimentés guident les plus jeunes à la bataille. Enfin, certains traits dentaires pourraient suggérer un métissage entre peuples autochtones et européens, ainsi qu'africains.

- **Violence interpersonnelle** : Les multiples traumatismes indiquent que plusieurs individus ont été blessés au point d'en mourir. On observe des lésions causées par des tirs de mousquet et d'artillerie, mais également par des coups à l'aide d'objets contondants, perforants et tranchants. La concentration de ces blessures sur le crâne évoque un combat au corps à corps violent.

- **Contexte militaire** : La mise à jour de deux balles de plomb, dont l'une encore logée dans un individu, appuie l'interprétation d'un contexte militaire. Ces deux balles sont d'un diamètre identique (17.8 mm) et correspondant au calibre standard britannique utilisé dans le mousquet *Brown Bess*. Une balle de mitraille en fonte a été récupérée dans un autre individu, lequel portait d'autres traces d'impacts et de blessures consistantes avec un tir de mitrailles à partir d'un canon. Cet élément atteste de l'utilisation d'artillerie, et pointe donc certainement vers un contexte militaire.

- **Des soins médicaux** : Des soins chirurgicaux, notamment des amputations, ont été dispensés aux blessés. Ces amputations montraient des traits caractéristiques des chirurgies standardisées, appuyant une intervention médicale experte, possiblement prodiguée par des chirurgiens de guerre qui servaient à ce moment à l'Hôpital Général.

Ce portrait nous permet d'avancer cette interprétation : Un groupe autochtone, fort probablement allié aux Français, aurait été impliqué dans une action militaire contre l'armée britannique. L'affrontement aurait impliqué des combats rapprochés entre les deux partis, comme en témoignent les blessures engendrées par des objets tranchant telles des épées et des baïonnettes. L'utilisation de boites à mitraille par l'adversaire suggère une certaine proximité avec une ligne de défense ou des retranchements plutôt que le reflet d'un raid mené, par exemple, contre un campement autochtone. Les sources historiques d'époque couvrant les deux principales batailles entourant la prise de Québec s'accordent sur une participation importante et direct de combattants autochtones au cours de la bataille des Plaines d'Abraham du 13 septembre 1759, et une présence en périphérie des combats lors de la bataille de Ste-Foy du 28 avril 1760. Par conséquent, nous croyons qu'il est plus probable que la fosse commune découverte sous la rue Saint-Anselme se rattache aux évènements entourant la bataille du 13 septembre.

En l'absence de données probantes sur le sujet, l'appartenance culturelle des individus n'a pas été déterminée dans le cadre de cette étude. Toutefois, comme nous l'avons abordé dans les

sections précédentes (voir section 3.1.2. *Implication autochtone dans la Guerre de Conquête*, figure 6), les nations alliées aux Français présentes à Québec durant l'été 1759 sont nombreuses et variées. Nous avons cité des témoignages de Wendats et de Menominees relatant la bataille des plaines d'Abraham, mais il faut considérer que plusieurs autres nations ont certainement participé à celle-ci. Le creusement de la fosse commune à l'extérieur du cimetière catholique nous permet cependant d'avancer que les individus inhumés dans celle-ci, au même titre que les soldats britanniques mentionnés dans les annales des Augustines, n'étaient pas christianisés. Cela laisse entendre que ceux-ci provenaient possiblement de nations dont l'origine se trouvaient à l'extérieur de l'aire d'influence directe des Français, nécessairement à l'extérieur de la vallée du Saint-Laurent.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les travaux de réaménagement dans le secteur de la rue Caron ont fait l'objet d'une supervision archéologique ayant mené à plusieurs découvertes. Malgré des sols en grande partie bouleversés sous les rues excavées, des vestiges de bâtiments industriels datant de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle ont été localisés sur le pourtour de l'îlot de stationnement bordé par les rues Caron, Prince-Édouard, Saint-Anselme et Simon-Napoléon-Parent. La mise au jour de ces vestiges permet une fois de plus de souligner le potentiel important que revêt ce terrain libre de construction depuis les années 1940 (Rouleau 2011), et maintenant intégré au site archéologique CeEt-982.

Évidemment, la découverte d'une fosse commune associée à la Guerre de Conquête sous la rue Saint-Anselme représente une découverte de première importance non seulement pour l'histoire de la Ville de Québec, mais également à une échelle nationale et internationale. Comme unique cimetière de guerre au Canada (Bronze 2001) et un des rares associés à la Guerre de Sept-Ans dans le monde, le cimetière de l'Hôpital Général revêt une valeur patrimoniale unique à laquelle s'additionnent maintenant les données issues des premières fouilles systématiques d'une fosse commune rattachée aux évènements de 1759-1760.

Les analyses bioarchéologiques menées dans le cadre de ce mandat ont permis d'affirmer que ces restes humains sont ceux d'ancêtres des Premières Nations, mais ne nous permettent pas de statuer sur leur lieu d'origine. Comme il fut démontré dans ce rapport, les alliés autochtones des Français sont nombreux à s'être déplacés pour défendre Québec durant l'été 1759, et l'inhumation de ces individus à l'extérieur du cimetière catholique de l'époque pourrait témoigner de la présence d'une communauté non-christianisée, provenant de l'extérieur de l'aire d'influence directe de la colonie.

Plusieurs individus montrent des indices de traumatismes liés à un évènement d'une grande violence, nécessairement un acte militaire impliquant des tirs de mousquets, d'artillerie, et des combats au corps à corps avec des armes blanches telles des baïonnettes et des épées. La

présence d'un enfant âgé de 9 à 12 mois, lui-aussi affilié aux Premières Nations, vient cependant relativiser l'idée d'homogénéité dans la démographie des défunts et rappelle tristement l'aspect humain du conflit qui toucha également les familles des guerriers et militaires participants aux batailles.

La découverte en fin de chantier d'une petite portion restante de ce qui semble être une seconde fosse comparable à celle fouillée, permet de mettre encore plus en perspective les découvertes faites à l'été 2024. Cette deuxième fosse, alignée avec la première moins de 6 m vers le sud, permet un premier regard sur la spatialité d'un secteur d'inhumation où de nombreuses fosses communes ont pu être creusées. La fouille programmée de ce nouveau contexte permettrait de saisir avec beaucoup plus d'amplitude le traitement accordé aux soldats et guerriers morts lors des combats de 1759 et 1760. La mise en comparaison des données contenues dans ces deux fosses offre surtout le potentiel d'augmenter d'une manière exponentielle la qualité interprétative de ces découvertes. Par exemple, est-ce que le soin porté à regrouper les défunts d'une même identité culturelle ensemble, tel qu'il est perceptible dans le contexte mis au jour, s'applique-t-il à la seconde fosse? Celle-ci a été géolocalisée, puis remblayée à l'aide d'un géotextile, de sable, et d'une plaque d'acier sur laquelle fut compacté le matériau granulaire du nouveau pavement de la rue.

À la lumière de l'intervention archéologique réalisée au printemps et à l'été 2024, nos recommandations concernent plusieurs aspects touchant le potentiel résiduel sur le terrain. D'abord, la supervision des travaux d'aménagement des rues entourant le lot 1 479 336, formant l'îlot de stationnement, a révélé la présence de vestiges bien préservés. Ces vestiges correspondent selon toute vraisemblance aux fondations des bâtiments industriels érigés dans ce secteur vers la fin du XIX^{e} siècle et en fonction dans la première moitié du XX^{e} siècle. D'autres vestiges de ces bâtiments sont certainement présents sur ce terrain et des sols plus anciens pourraient avoir été préservés sous ces derniers. **Le lot 1 479 336 devrait faire l'objet d'un inventaire archéologique rigoureux avant toute forme de développement**.

Pour ce qui est du potentiel archéologique résiduel sous les rues supervisées dans le cadre de cette intervention, nous pouvons considérer qu'il est absent dans la rue Caron, au nord de l'intersection avec la rue Prince-Édouard, comme la rue a été excavée sur plus de 4 mètres de profondeur. Les travaux réalisés sur la rue Simon-Napoléon-Parent n'ont pas permis d'observer les sols en place. Un potentiel modéré est par conséquent toujours présent bien que le tracé de cette rue se trouve en grande partie dans l'ancien lit de la rivière Saint-Charles. **Pour la rue Simon-Napoléon-Parent, une supervision archéologique est recommandée pour des excavations en profondeur (plus de 1,5 m).**

Bien qu'un inventaire archéologique ait eu lieu dans la rue Prince-Édouard en 2023 et que plusieurs conduites sont présentes sous la voie sud, **nous recommandons, à l'égard des découvertes faites aux alentours, que les travaux d'excavation qui sont prévus en 2025 sous la rue du Prince-Édouard soient accompagnés d'une supervision archéologique qui permettra l'identification et la protection d'autres fosses communes qui pourraient s'y trouver.**

Toute excavation sur la rue Saint-Anselme devrait également être minimalement accompagnée d'une supervision archéologique. Soulignons que le décapage mécanique effectué au nord de l'opération 31 dans le cadre des travaux de réaménagement n'a pas atteint la surface des sols en place et le potentiel de ce secteur demeure par conséquent très élevé. L'intersection des rues Saint-Anselme et Prince-Édouard représente évidemment un secteur dont le potentiel est avéré par la présence de sols archéologiques et d'une fosse commune qui a été laissée en place. **Des fouilles archéologiques et bioarchéologiques doivent absolument précéder tout travail d'excavation qui devra y être fait, y compris des excavations touchant des infrastructures existantes.**

BIBLIOGRAPHIE

Alterauge A., Meir T., Jungklaus B., Milella M. et Lösch S. 2020. « Between belief and fear – Reinterpreting prone burials during the Middle Ages and early modern period in German-speaking Europe » *PLoS ONE*, vol. 15, no. 8. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0238439

Andrès, Bernard et Patricia Willemin-Andrès. 2018. *Journal du siège de Québec, du 10 mai au 18 septembre 1759. Attribué à Joseph-François de Vienne.* Les Presses de l'Université Laval, collection À Propos, 296 p.

Archéotec inc. 2021. *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2020 Site BiFj-81 Opérations 4 et 5.*

Auerbach, B. M. et Ruff, C. B. 2010. « Stature estimation formulae for indigenous North American populations ». American Journal of Physical Anthropology, 141(2), 190-207. https://doi.org/10.1002/ajpa.21131

Bass, W. M. 1989. *Human osteology: a laboratory and field manual.* 3. ed., 2. print. Missouri Archaeological Society.

Beaulieu, Alain. 2000. « Les Hurons et la Conquête: Un nouvel éclairage sur « le traité Murray » ». *Recherches Amérindiennes au Québec,* vol. 30, no. 3, pp. 53-63

Bernier, Serge *et al.* 2008. *Québec, ville militaire, 1608-2008*. Montréal, art global, 347 p.

Bourgeois, R. L., Bazaliiskii, V. I., McKenzie, H., Clark, T. N. et Lieverse, A. R. 2021. « A four-stage approach to re-associating fragmented and commingled human remains ». Journal of Archaeological Science: Reports, 37, 102984. https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2021.102984

Bronze, Jean-Yves. 2001. *Les morts de la guerre de Sept-Ans au cimetière de l'Hôpital-Général de Québec.* Les Presses de l'Université Laval, 190 p.

Brooks, S. et Suchey, J. M. 1990. « Skeletal age determination based on the os pubis: A comparison of the Acsádi-Nemeskéri and Suchey-Brooks methods ». *Human Evolution*, 5(3), 227-238. https://doi.org/10.1007/BF02437238

Buikstra, J. E. et Ubelaker, D. H. 1994. *Standards for data collection from human skeletal remains : proceedings of a seminar at the Field Museum of Natural History, organized by Jonathan Haas / volume editors, Jane E. Buikstra and Douglas H. Ubelaker, assistant editor, David Aftandilian ; contributions by D. Aftandilian [and others]*. Arkansas Archeological Survey.

Buzhilova, A., Rigeade, C., Shvedchikova, T., Ardagna, Y. et Dutour, O. 2009. « The discovery of a mass grave of Napoleon's Great Army in Kaliningrad (formerly Königsberg), Russian Federation: preliminary results and interpretations ». *Vers une anthropologie des catastrophes*, APDCA (INED), Paris, 375-383.

Brubac, Marge. 2006. « Reading Abenaki Traditions and European Records of Rogers' Raid ». *Vermont Folklife Center,* vol. 155. URL : https://repository.upenn.edu/handle/20.500.14332/1421

Caron, W. M. 1965. « History of Canadian Surgery: The Early Surgeons of Quebec ». *Canadian Journal of Surgery*, 8, 239-253.

Casgrain, P.-B. (1908). *Les Batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foye.* Édité par Imprimerie du Daily Telegraph. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2021565

Chapdelaine, Claude *et al.* 1993. *Activités archéologiques au Cap-Tourmente, sur la Côte-de-Beaupré et chez les Augustines de Québec, été 1991.* Département d'anthropologie, Université de Montréal, 25 p.

Charrière, J. de la. 1727. *Traité des Opérations de la Chirurgie: Dans Lequel On Explique Méchaniquement les Causes des Maladies Qui les Précédent, Fondées sur la Structure de la Partie, Leurs Signes Et Leurs Symptomes.*

Chrétien, Yves. 2006. *Intervention archéologique de sauvetage à l'Hôpital-Général de Québec (CeEt-600). Les loges des aliénés.* Ministère de la Culture et des Communications du Québec et Ville de Québec, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, 32 p.

Chrétien, Yves et Maggy Bernier. 2002. *Intervention de sauvetage sur le site de L'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Document présenté au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 83 p.

Cloutier, Céline. 2001. *Le cours du temps et la mémoire des paysages : Le site de l'Hôpital-Général de Québec.* Ville de Québec pour la Commission de la capitale nationale du Québec, 103 p.

Commission des Champs de Bataille Nationaux. *Batailles de 1759 et 1760*. URL : http://bataille.ccbn-nbc.gc.ca/fr/,(consulté le 10 décembre 2024)

Crinnion, C. M. 2001. *An Examination of the Link Between Social Roles and Dental Health: A Study Among Three Ontario Iroquoian Populations*. [phd dissertation]. McMaster University.

Dąbrowski, P., Kulus, M. J., Furmanek, M., Paulsen, F., Grzelak, J. et Domagała, Z. 2021. « Estimation of age at onset of linear enamel hypoplasia. New calculation tool, description and comparison of current methods ». *Journal of Anatomy*, 239(4), 920-931. https://doi.org/10.1111/joa.13462

De Lévis, François-Gaston, duc. 1889. *Journal des Campagnes du Chevalier de Lévis en Canada. 1756 à 1760*. Montréal, C. O. Beauchemin & Fils, 340 p.

Desideri, J. 2007. *L'Europe du 3e millénaire avant notre ère et la question du Campaniforme: histoire des peuplements par l'étude des traits non métriques dentaires*. [phd dissertation]. Université de Genève.

Dionne, Jean-Claude. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244

Dittmar, J. M., Mitchell, P. D., Cessford, C., Inskip, S. A. et Robb, J. E. 2021. « Medieval injuries: Skeletal trauma as an indicator of past living conditions and hazard risk in Cambridge, England ». *American Journal of Physical Anthropology*, 175(3), 626-645. https://doi.org/10.1002/ajpa.24225

Doughty, A et G. W. Parmelee. 1901. The Siege of Quebec and the *Battle of the Plains of Abraham. Second volume*. Dussault et Proulx, 317 p.

Doughty, A et G. W. Parmelee. 1901. The Siege of Quebec and the *Battle of the Plains of Abraham. Third volume*. Dussault et Proulx, 337 p.

Dutour, O. et Buzhilova, A. 2013. *Palaeopathological Study of Napoleonic Mass Graves Discovered in Russia*. https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.4324/9781315883366-31

Ethnoscop. 2025. *Rues du Prince-Édouard et Caron, CeEt-982. Inventaire et surveillance archéologiques, août-octobre 2023*. Rapport final. Rapport remis à la Ville de Québec, 85 p.

Fauteux, Aegidius. 1922. *Journal du siège de Québec, du 10 mai au 18 septembre 1759*. Berthelot, 115 p.

Fibiger, L., Ahlström, T., Meyer, C. et Smith, M. 2023. « Conflict, violence, and warfare among early farmers in Northwestern Europe ». *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 120(4), e2209481119. https://doi.org/10.1073/pnas.2209481119

Flutcher, Guy. 2014. « Le traitement des corps des ennemis et des vaincus. L'exemple du Nord-Est de la France pendant la Grande Guerre », *Archéopages,* vol. 39, pp. 46-55. https://doi.org/10.4000/archeopages.545

Franklin, E. R., Mitchell, P. D. et Robb, J. 2023. « The Black Death in Hereford, England: A demographic analysis of the Cathedral 14th-century plague mass graves and associated parish cemetery ». *American Journal of Biological Anthropology*, 182(3), 452-466. https://doi.org/10.1002/ajpa.24838

Fraser, Malcolm. 1759. *Extract from a manuscript journal, relating to the siege of Quebec in 1759*. 37 pages

Gagné, G. 1995. « La réduction de Sillery : examen ostéoarchéologique d'un cimetière autochtone du XVIIe siècle». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 25(1), 103-121.

Garneau, Michelle. 1997. « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire,* Vol 51, no. 2, pp. 211-220

Hardy, M.-H. 2015. *Étude de la diversité des populations historiques de Montréal et de Québec par l'analyse de la morphologie dentaire : Le cimetière catholique de la première église Notre-Dame (1691-1796) et le cimetière protestant Saint-Matthew de Québec (1771-1860)* [phd thesis]. Université de Montreal.

Hartnady, P. et Rose, J. C. 1991. « Abnormal tooth-loss patterns among Archaic-period inhabitants of the lower Pecos region, Texas ». *Advances in dental anthropology*, 267-278.

Hudson, G. L. 2007. *British military and naval medicine, 1600-1830*. Rodopi.

Hughes, N., Scott, A. B. et Pitcher, D. 2024. « Surgery under siege: A case study of leg amputation in 18th century Louisbourg, Nova Scotia, Canada ». *International Journal of Paleopathology*, 44, 112-118. https://doi.org/10.1016/j.ijpp.2024.01.002

Irish, J. D. et Turner II, C. G. 1987. « More lingual surface attrition of the maxillary anterior teeth in American Indians: Prehistoric Panamanians ». *American Journal of Physical Anthropology*, 73(2), 209-213. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330730207

Ivarsson, B. J., Manaswi, A., Genovese, D., Crandall, J. R., Hurwitz, S. R., Burke, C. et Fakhry, S. 2008. « Site, type, and local mechanism of tibial shaft fracture in drivers in frontal automobile crashes ». *Forensic Science International*, 175(2-3), 186-192. https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2007.06.019

Jelsma, J. 2000. *A bed of ochre: mortuary practices and social structure of a maritime Archaic Indian society at Port au Choix, Newfoundland* [phd dissertation]. University of Groningen.

Jones, J. 1795. *Plain Concise Practical Remarks on the Treatment of Wounds and Fractures (The third edition : to which are added, a short account of the life of the author, with occasional notes and observations / by James Mease, M.D. ; resident physician of the port of Philadelphia)*. Printed by Wrigley and Berriman, no. 149, Chesnut Street, 1795.

Kerr, N. W. 1998. « Prevalence and natural history of periodontal disease in prehistoric Scots (pre-900 AD) ». *Journal of Periodontal Research*, 33(3), 131-137. https://doi.org/10.1111/j.1600-0765.1998.tb02303.x

Knox, John. 1769. *An Historical Journal of the Campaigns in North-America, for the years 1757, 1758, 1759 and 1760.* London, W. Johnston et J. Dodsley, 405 p. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4738198

Knüsel, C. J. et Robb, J. 2016. « Funerary taphonomy: An overview of goals and methods ». *Journal of Archaeological Science: Reports*, 10, 655-673. https://doi.org/10.1016/j.jasrep.2016.05.031

Laberge, M. 1998. *Affiquets, matachias et vermillion : ethnographie illustrée des Algonquiens du nord-est de l'Amérique aux xvie, xviie et xviiie siècles*. Recherches amérindiennes au Québec.

Lacoursière, Jacques et Hélène Quimper. 2009. *Québec ville assiégée. 1759-1760*. Québec, Septentrion, 267 p.

Lafitau, J.-F. 1983. *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*. A Paris : Chez Saugrain l'aîné... , Charles-Estienne Hochereau ... , 1724.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

La Pause, Jean-Guillaume-Charles de Plantavit de Margon, chevalier de. 1755-1760. *Mémoires et observation sur mon voyage en Canada. 1er et 2ème cayer*. Bibliothèque et Archives Canada, R6984-0-7-F, MG18-J9

Larocque, R. 1993. *Un lieu d'inhumation sur la rivière Outaouais, le site Dubois à pointe au Chêne, BjFq-1*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec et Ville de Québec.

Larocque, R. 2000a. *La naissance et la mort à Québec autrefois : les restes humains des cimetières de la basilique Notre-Dame de Québec*. Université Laval, Québec, Cahiers d'archéologie du CELAT 5.

Larocque, R. 2000b. *Le site Lachapelle à Saint-François-du-Lac, fouilles archéologiques et analyses des restes humains*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec et Ville de Québec.

Larsen, C. S. 2006. « The agricultural revolution as environmental catastrophe: Implications for health and lifestyle in the Holocene ». *Quaternary International*, 150(1), 12-20.

Le Bailly, M., Maicher, C., Roche, K. et Dufour, B. 2021. « Accessing ancient population lifeways through the study of gastrointestinal parasites: Paleoparasitology ». *Applied Sciences*, 11(11), 4868. https://doi.org/10.3390/app11114868

Le Soleil. 1941. « Ossements découverts dans les jardins de l'Hôpital Général ». *Journal le Soleil*, no 181 (2 août 1941), pp. 3 et 5.

Levinge, S. R. G. A. 1868. *Historical Records of the Forty-third Regiment, Monmouthshire Light Infantry: With a Roll of the Officers and Their Services from the Period of Embodiment to the Close of 1867*. W. Clowes.

Lockau, L. 2012. *Bioarchaeological Analysis of Trauma in a Skeletal Sample from Smith's Knoll Historic Cemetery* [masters of arts thesis]. McMaster University.

Lockau, L., Dragomir, A.-M., Gilmour, R., Mant, M. et Brickley, M. 2013. « Bioarchaeological investigation of sharp force injuries to the ribs and lower leg from the battle of Stoney

Creek in the War of 1812 ». *Anthropological Science*, 121(3), 217-227. https://doi.org/10.1537/ase.130913

Lovejoy, C. O. 1985. « Dental wear in the Libben population: Its functional pattern and role in the determination of adult skeletal age at death ». *American Journal of Physical Anthropology*, 68(1), 47-56. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330680105

Lovejoy, C. O., Meindl, R. S., Pryzbeck, T. R. et Mensforth, R. P. 1985. « Chronological metamorphosis of the auricular surface of the ilium: A new method for the determination of adult skeletal age at death ». *American Journal of Physical Anthropology*, 68(1), 15-28. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330680103

MacLeod, D. P. 2008a. *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham : les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent*. Éditions de l'Homme.

MacLeod, D. P. 2008b. *Northern Armageddon : the Battle of the Plains of Abraham* (vol. 1-1 online resource (xv, 379 pages, 16 unnumbered pages of plates : illustrations (chiefly color), maps, portraits)). Douglas & McIntyre. http://epe.lac-bac.gc.ca/101/200/300/douglas_and_mcintyre/9781926685755.epub

Malartic, Gabriel de Maurès de. 1890. *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*. Dijon, L. Damidot, 370 pages.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. 2016. Classification écologique du territoire québécois, [Jeu de données], dans Données Québec, mis à jour le 21 novembre 2023. [https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/systeme-hierarchique-de-classification-ecologique-du-territoire], (consulté le 22 février 2025).

Minozzi, S., Ghiroldi, V. et Fornaciari, G. 2022. « Head injuries by firearms and sharp weapons in the Battle of San Martino (1859, Italy) ». *International Journal of Osteoarchaeology*, 32(6), 1213-1225. https://doi.org/10.1002/oa.3151

Mitchell, P. D. et McKinley, J. I. (dir.). 2017. *Updated Guidelines to the Standards for Recording Human Remains*. Chartered Institute for Archaeologists/British Association for Biological Anthropology and Osteoarchaeology.

Molnar, P. 2011. « Extramasticatory dental wear reflecting habitual behavior and health in past populations ». *Clinical Oral Investigations*, 15(5), 681-689. https://doi.org/10.1007/s00784-010-0447-1

Moreno-Ibáñez, M. Á., Fibiger, L. et Saladié, P. 2023. « Unraveling Neolithic sharp-blunt cranial trauma: Experimental approach through synthetic analogues ». *Journal of Archaeological Science*, 151, 105739. https://doi.org/10.1016/j.jas.2023.105739

Morneau, F. 1989. *Contribution* à *une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse- Ville de Québec.* Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement.

Nicklisch, N., Ramsthaler, F., Meller, H., Friederich, S. et Alt, K. W. 2017. « The face of war: Trauma analysis of a mass grave from the Battle of Lützen (1632) ». PLOS ONE, 12(5), e0178252. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0178252

Osterholtz, A. J. 2019. « Advances in Documentation of Commingled and Fragmentary Remains ». *Advances in Archaeological Practice*, 7(1), 77-86. https://doi.org/10.1017/aap.2018.35

Perron, J.-S. 2006. *Les marqueurs osseux d'activités physiques : une étude des restes humains du cimetière St. Matthew à Québec (XVIIIe et XIXe siècles)* [mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise en arts (m.a.)]. Universite de Montreal.

Pfeiffer, S, Stewart, K. et Alex, C. 1986. « Growth arrest lines among Uxbridge ossuary juveniles ». *Ontario Archaeology*, 46, 27-31.

Pfeiffer, Susan. 1984. « Paleopathology in an Iroquoian ossuary, with special reference to tuberculosis ». *American Journal of Physical Anthropology*, 65(2), 181-189. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330650210

Pfeiffer, Susan, Sealy, J. C., Williamson, R. F., Forrest, C. et Lesage, L. 2017. « Patterns of wearing among ancestral huron-wendat communities, determined from nitrogen isotopes ». *American Antiquity*, 82(2), 244-261. https://doi.org/10.1017/aaq.2016.36

Porter, John R. 1977. « L'Hôpital-Général de Québec et le soin des aliénés (1717-1845) ». *Session d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique,* vol. 44, pp. 23-55

Ratelle, Maurice. 1987. *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours.* Québec, Ministère de l'énergie et des ressources, Bureau du coordonnateur aux affaires autochtones.

Raxter, M. H., Auerbach, B. M. et Ruff, C. B. 2006. « Revision of the Fully technique for estimating statures ». *American journal of physical anthropology*, 130(3), 374-84.

Religieuse de l'Hôpital général de Québec. 1855. *Relation de ce qui s'est passé au siège de Québec, et la de la prise du Canada.* Bureau du Mercury, 24 p.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56

Ríos, L., García-Rubio, A., Martinez, B., Herrasti, L. et Etxeberria, F. 2013. *Patterns of Peri-Mortem Trauma in Skeletons Recovered From Mass Graves from the Spanish Civil War (1936–9).* https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.4324/9781315883366-37

Roger, C., Bain, A., Huchet, J.-B., et Université Laval Faculté des lettres et des sciences humaines. 2024. *Insectes, espaces sépulcraux et crises de mortalité au Québec du XIXe siècle : analyse archéoentomologique de sépultures des cimetières Saint Roch (CeEt-755) à Québec, Saint-Antoine et du Poste des Irlandais (BiFj-37 ; BiFj-139) à Montréal* [Université Laval]. WorldCat. http://hdl.handle.net/20.500.11794/135543

Rouleau, Serge. 2011. *Interventions archéologiques 2010 : Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, De Verdun et 1re Avenue.*

Rouleau, Serge. (2002*). Projets Palais de l'intendant, Église Saint-Jean-Baptiste, Avenue Moncton, Chemin Saint-Louis et les sites des batailles de 1759 et 1760. (Interventions archéologiques 2001*). Ville de Québec.

Rouleau, Serge. 2017. *Plan de gestion des ressources archéologiques : Monastère et Hôpital Général de Québec, CeEt-600.* Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec, 117 p.

Ruralys. 2012. *Le Site du Couvent Saint-Dominique (ceet-893) tt le site du musée du Québec (CeEt-542). Fouilles et inventaire archéologiques (été et automne 2011).* Musée national des beaux-arts du Québec.

Scheuer, L. et Black, S. M. 2000. *Developmental juvenile osteology.* Academic Press San Diego, CA.

Scott, G. R. et Irish, J. D. 2017. *Human tooth crown and root morphology : the Arizona State University dental anthropology system.* (vol. 1-1 online resource (346 pages)). New York, NY : Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/9781316156629

Signoli, M., Ardagna, Y., Adalian, P., Devriendt, W., Lalys, L., Rigeade, C., Vette, T., Kuncevicius, A., Poskiene, J., Barkus, A., Palubeckaité, Z., Garmus, A., Pugaciauskas, V., Jankauskas, R. et Dutour, O. 2004. « Discovery of a mass grave of Napoleonic period in Lithuania (1812, Vilnius) ». *Comptes Rendus Palevol,* 3(3), 219-227. https://doi.org/10.1016/j.crpv.2004.02.003

Smith-Guzmán, N. E. et Cooke, R. G. 2019. « Cold-water diving in the tropics? External auditory exostoses among the pre-Columbian inhabitants of Panama ». *American Journal of Physical Anthropology*, 168(3), 448-458. https://doi.org/10.1002/ajpa.23757

Smith-Guzmán, N. E., Smid Núñez, J., Cybulski, J. D. et Sánchez Herrera, L. A. 2025. « Biodistance Analysis via Dental Phenotypic Diversity in Early Collective Burials at Cerro Juan Díaz, Panamá (30–650 CE) [Análisis de Biodistancia Mediante la Diversidad Fenotípica Dental en los Entierros Colectivos Tempranos del Cerro Juan Díaz, Panamá (30–650 EC)] ». *American Journal of Biological Anthropology*, 186(1), e25050. https://doi.org/10.1002/ajpa.25050

Snoddy, A. M. E., Buckley, H. R., Elliott, G. E., Standen, V. G., Arriaza, B. T. et Halcrow, S. E. 2018. « Macroscopic features of scurvy in human skeletal remains: A literature synthesis and diagnostic guide ». *American Journal of Physical Anthropology*, 167(4), 876-895. https://doi.org/10.1002/ajpa.23699

Stacey, Charles Perry. 2009. *Québec, 1759. Le siège et la bataille.* Les Presses de l'Université Laval, 330 p.

Thillaud, P. L. 1996. *Paléopathologie humaine*. Kronos B.Y. Éditions.

Tihanyi, B., Berthon, W., Kis, L., Váradi, O. A., Dutour, O., Révész, L. et Pálfi, G. 2020. « "Brothers in arms": Activity-related skeletal changes observed on the humerus of individuals buried with and without weapons from the 10th-century CE Carpathian Basin ». *International Journal of Osteoarchaeology*, 30(6), 798-810. https://doi.org/10.1002/oa.2910

Todd, T. W. 1920. « Age changes in the pubic bone. I. The male white pubis ». *American Journal of Physical Anthropology*, 3(3), 285-334. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330030301

Trap, Paul M. 1980. *Charles Langlade in the French and Indian War.* Mémoire de maîtrise, Western Michigan University, 106 p.

Trépanier, Paul. 2002. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec. Étude de l'architecture.* Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 158 p.

Trotter, M. et Gleser, G. C. 1958. « A re-evaluation of estimation of stature based on measurements of stature taken during life and of long bones after death ». *American Journal of Physical Anthropology*, 16(1), 79-123. https://doi.org/10.1002/ajpa.1330160106

Truelle et Cie Inc. 2020. *Fouilles archéologiques des sites CeEt-755 et CeEt-727 (Été-automne 2019). Projet d'aménagement du Pôle Saint-Roch.* Réseau de Transport de la Capitale-RTC Société de Transport de Québec, rapport inédit.

Ville de Québec. « L'Hôpital-Général de Québec au service des pauvres et des malades ». URL : https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/hopital-general-de-quebec/hopital-general-de-quebec-au-service-des-pauvres-et-des-malades/ (Consulté le 20 septembre 2024)

Villotte, S. 2008. « Les marqueurs ostéoarticulaires d'activité ». Dans *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « Manuel pratique de paléopathologie humaine »* (p. 383-389). Éditions De Boccard.

Wargo, L. M. 2024. *Incidence of External Auditory Exostoses at CA-CCO-548* [masters of arts thesis]. San Francisco State University.

Wasterlain, S. N., Cunha, E. et Hillson, S. 2011. « Periodontal disease in a Portuguese identified skeletal sample from the late nineteenth and early Twentieth Centuries ». *American Journal of Physical Anthropology*, 145(1), 30-42. https://doi.org/10.1002/ajpa.21464

White, M. E. 1966. « The Orchid Site Ossuary, Fort Erie, Ontario ». *New York State Archaeological Association Bulletin*, 38, 1-35.

White, T. D., Black, M. T. et Folkens, P. A. 2012. *Human osteology (3rd ed).* Elsevier, Academic Press.

ANNEXE A : CATALOGUE PHOTO (CEET-600)

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-001	IMG_3947	CeEt-600-31	Cimetière de l'Hôpital-Général	O	21-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-002	IMG_3948	CeEt-600-31	Cimetière de l'Hôpital-Général	O	21-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-003	IMG_3949	CeEt-600-31	Retrait de l'asphalte, opération 31	E	21-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-004	IMG_3950	CeEt-600-31	Retrait de l'asphalte, opération 31	S	21-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-005	IMG_3951	CeEt-600-31	Décapage CeEt-600-31, Rue Saint-Anselme	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-006	IMG_3952	CeEt-600-31	Décapage CeEt-600-31, Rue Saint-Anselme	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-007	IMG_3953	CeEt-600-31	Opération 31, tranchées visibles, tuyau de grès	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-008	IMG_3954	CeEt-600-31	Opération 31, tranchées visibles, tuyau de grès	NO	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-009	IMG_3955	CeEt-600-31A	Vestige de pierre	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-010	IMG_3956	CeEt-600-31A	Vestige de pierre	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-011	IMG_3957	CeEt-600-31A	Tranchée, opération 31	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-012	IMG_3958	CeEt-600-31A	Tranchées de tuyaux	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-013	IMG_3959	CeEt-600-31A	Tranchées de tuyaux	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-014	IMG_3960	CeEt-600-31A	Tranchées de tuyaux	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-015	IMG_3961	CeEt-600-31A	Tuyaux et vestige de pierre, opération 31	E	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-016	IMG_3962	CeEt-600-31A	Tuyaux et vestige de pierre, opération 31	E	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-017	IMG_3963	CeEt-600-31A	Vestige de pierre, parement sud	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-018	IMG_3964	CeEt-600-31A	Vestige de pierre, parement sud	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-019	IMG_3965	CeEt-600-31A	Vestige de pierre	E	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-020	IMG_3966	CeEt-600-31A	Vue générale, opération 31 après décapage	S	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-021	IMG_3967	CeEt-600-31A	Vue générale, opération 31 après décapage	S	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-022	IMG_3968	CeEt-600-31A	Vue générale, opération 31 après décapage	S	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-023	IMG_3969	CeEt-600-31A	Ossements humains en surface de la zone décapée	NO	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-024	IMG_3970	CeEt-600-31A	Ossements humains en surface de la zone décapée	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-025	IMG_3971	CeEt-600-31A	Vue générale, arrivée des bioarchéologues	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-026	IMG_3972	CeEt-600-31A	Vue générale, arrivée des bioarchéologues	NE	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-027	IMG_3973	CeEt-600-31A	Vue générale, arrivée des bioarchéologues	S	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-028	IMG_3974	CeEt-982-4E	Décapage 4E	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-029	IMG_3975	CeEt-600-31A	Nettoyage manuel de la surface avec ossement, opération CeEt-600 31	SE	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-030	IMG_3976	CeEt-982-4E	Excavation 4E	E	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-031	IMG_3977	CeEt-982-4E	Excavation 4E	E	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-032	IMG_3978	CeEt-600-31A	Nettoyage manuel de la surface avec ossement, opération CeEt-600 31	E	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-033	IMG_3979	CeEt-982-4E	Vue générale 4E	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-034	IMG_3980	CeEt-600-31A	Identification des os épars, CeEt-600-31A	N	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-035	IMG_3981	CeEt-600-31A	Identification des os épars, CeEt-600-31A	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-036	IMG_3982	CeEt-600-31A	Identification des os épars, CeEt-600-31A	SO	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-037	IMG_3983	CeEt-600-31A	Identification des os épars, CeEt-600-31A	S	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-038	IMG_3984	CeEt-600-31A	Surface de la fosse, 31A6	S	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-039	IMG_3985	CeEt-600-31A	Surface de la fosse, 31A6	O	22-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-040	IMG_3992	CeEt-600-31A	Surface d'un sondage abandonné finalement	O	23-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-041	IMG_3993	CeEt-600-31A	Surface d'un sondage abandonné finalement	O	23-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-042	IMG_3994	CeEt-600-31A	Implantation de l'aire de fouille 31A	NE	23-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-043	IMG_3995	CeEt-600-31A	Implantation de l'aire de fouille 31A	N	23-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-044	IMG_3996	CeEt-600-31A	Implantation de l'aire de fouille 31A	N	23-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-045	IMG_3997	CeEt-600-31A	Détail, os épars #25	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-046	IMG_3998	CeEt-600-31A	Détail, os épars #25	E	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-047	IMG_3999	CeEt-600-31A	Détail, os épars #25	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-048	IMG_4000	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-049	IMG_4001	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-050	IMG_4002	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-051	IMG_4003	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-052	IMG_4004	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	N	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-053	IMG_4005	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	E	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-054	IMG_4006	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	S	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-055	IMG_4007	CeEt-600-31A	Vue générale 31A6	S	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-056	IMG_4008	CeEt-600-31A	Détail lot 31A6	S	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-057	IMG_4009	CeEt-600-31A	Dégagement os épars #30	O	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-058	IMG_4010	CeEt-600-31A	Dégagement os épars #30	O	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-059	IMG_4011	CeEt-600-31A	Dégagement os épars #30	O	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-060	IMG_4012	CeEt-600-31A	Dégagement os épars #30	O	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-061	IMG_4013	CeEt-600-31A	Dégagement os épars #30	O	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-062	IMG_4014	CeEt-600-31A	Dégagement os épars #30	O	28-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-063	IMG_4020	CeEt-600-31A	Os épars (crâne)	N	28-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-064	IMG_4021	CeEt-600-31A	Os épars (crâne)	N	28-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-065	IMG_4024	CeEt-600-31A	Os épars (crâne)	N	28-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-066	IMG_4026	CeEt-600-31A	Os épars (crâne)	N	29-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-067	IMG_4029	CeEt-600-31A	fémur distal scié, 31Bg	N	29-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-068	IMG_4030	CeEt-600-31A	fémur distal scié, 31Bg	N	29-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-069	IMG_4031	CeEt-600-31A	Haut d'un crâne	N	29-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-070	IMG_4032	CeEt-600-31A	Haut d'un crâne	N	29-05-2024	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-071	IMG_4033	CeEt-600-31A	Dent éparse	-	29-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-072	IMG_4034	CeEt-600-31A	Dent éparse	-	29-05-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-073	IMG_4035	CeEt-600-31A	ambiance fouille	S	29-05-2024	AL
CeEt-600-2024-1-074	IMG_4036	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-075	IMG_4037	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-076	IMG_4038	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-077	IMG_4039	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-078	IMG_4040	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-079	IMG_4041	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-080	IMG_4042	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-081	IMG_4043	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-082	IMG_4044	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-083	IMG_4045	CeEt-600-31A	Lot 31A8, fin arbitraire	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-084	IMG_4046	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-085	IMG_4047	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-086	IMG_4048	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-087	IMG_4049	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-088	IMG_4050	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-089	IMG_4051	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-090	IMG_4052	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-091	IMG_4053	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-092	IMG_4054	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-093	IMG_4055	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-094	IMG_4056	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-095	IMG_4057	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-096	IMG_4058	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-097	IMG_4059	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-098	IMG_4060	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	S	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-099	IMG_4061	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-100	IMG_4062	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-101	IMG_4063	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-102	IMG_4064	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-103	IMG_4065	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-104	IMG_4066	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-105	IMG_4067	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-106	IMG_4068	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	O	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-107	IMG_4069	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	N	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-108	IMG_4070	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	N	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-109	IMG_4071	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	N	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-110	IMG_4072	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-111	IMG_4073	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-112	IMG_4074	CeEt-600-31A	Vue générale, fin du nettoyage, base de 31A6	E	29-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-113	IMG_4075	CeEt-600-31A	31Ck et 31Bk, perturbation (31A9)	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-114	IMG_4076	CeEt-600-31A	31Ck et 31Bk, perturbation (31A9)	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-115	IMG_4077	CeEt-600-31A	31Ck et 31Bk, perturbation (31A9)	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-116	IMG_4078	CeEt-600-31A	31Ck et 31Bk, perturbation (31A9)	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-117	IMG_4079	CeEt-600-31A	31Ck et 31Bk, perturbation (31A9)	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-118	IMG_4080	CeEt-600-31A	Fond de 31A9, surface 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-119	IMG_4081	CeEt-600-31A	Fond de 31A9, surface 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-120	IMG_4082	CeEt-600-31A	Fond de 31A9, surface 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-121	IMG_4083	CeEt-600-31A	Fond de 31A9, surface 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-122	IMG_4084	CeEt-600-31A	Fond 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-123	IMG_4085	CeEt-600-31A	Fond 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-124	IMG_4086	CeEt-600-31A	Fond 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-125	IMG_4087	CeEt-600-31A	Fond 31A11	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-126	IMG_4088	CeEt-600-31A	Vue générale	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-127	IMG_4089	CeEt-600-31A	Vue générale	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-128	IMG_4090	CeEt-600-31A	Vue générale	N	30-05-2024	AG
CeEt-600-2024-1-129	IMG_4091	CeEt-600-31A	Ambiance	NO	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-130	IMG_4092	CeEt-600-31A	Paroi nord de 31Ck	N	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-131	IMG_4093	CeEt-600-31A	Ambiance	S	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-132	IMG_4094	CeEt-600-31A	Ambiance	O	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-133	IMG_4095	CeEt-600-31A	Ambiance	O	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-134	IMG_4096	CeEt-600-31A	Ambiance	N	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-135	IMG_4097	CeEt-600-31A	Ambiance	E	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-136	IMG_4098	CeEt-600-31A	Ambiance	N	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-137	IMG_4099	CeEt-600-31A	Ambiance	S	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-138	IMG_4100	CeEt-600-31A	Vue générale	E	31-05-2024	OL
CeEt-600-2024-1-139	IMG_4101	CeEt-600-31A	Unités 31Bg et31Cg, lot 31A10	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-140	IMG_4102	CeEt-600-31A	Unités 31Bg et31Cg, lot 31A10	S	4-06-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-141	IMG_4103	CeEt-600-31A	Unités 31Bg et31Cg, lot 31A10	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-142	IMG_4104	CeEt-600-31A	Unités 31Bg et31Cg, lot 31A10	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-143	IMG_4105	CeEt-600-31A	Unités 31Bg et31Cg, lot 31A10	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-144	IMG_4106	CeEt-600-31A	Unités 31Bg et31Cg, lot 31A10	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-145	IMG_4107	CeEt-600-31A	Vue générale	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-146	IMG_4108	CeEt-600-31A	Vue générale	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-147	IMG_4109	CeEt-600-31A	Vue générale	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-148	IMG_4110	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 en cours de fouille	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-149	IMG_4111	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 en cours de fouille	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-150	IMG_4112	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 en cours de fouille	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-151	IMG_4113	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 en cours de fouille	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-152	IMG_4114	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 en cours de fouille	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-153	IMG_4115	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10, paroi est	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-154	IMG_4116	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10, paroi est	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-155	IMG_4117	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10, paroi est	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-156	IMG_4118	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10, paroi est	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-157	IMG_4119	CeEt-600-31A	Vestige 31A150	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-158	IMG_4120	CeEt-600-31A	Vestige 31A150	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-159	IMG_4121	CeEt-600-31A	Vestige 31A150	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-160	IMG_4122	CeEt-600-31A	Vestige 31A150	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-161	IMG_4123	CeEt-600-31A	Vestige 31A150	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-162	IMG_4124	CeEt-600-31A	Vestige 31A150	E	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-163	IMG_4125	CeEt-600-31A	Vestige 31A150, unité 31Bk	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-164	IMG_4126	CeEt-600-31A	Vestige 31A150, unité 31Bk	S	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-165	IMG_4127	CeEt-600-31A	Vestige 31A150, unité 31Bk	O	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-166	IMG_4128	CeEt-600-31A	Vestige 31A150, unité 31Bk	O	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-167	IMG_4129	CeEt-600-31A	Sondage, limite sud de la fosse	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-168	IMG_4130	CeEt-600-31A	Sondage, limite sud de la fosse	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-169	IMG_4131	CeEt-600-31A	Sondage, limite sud de la fosse	N	4-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-170	IMG_4132	CeEt-600-31A	Coupe 31BCj/k, nord	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-171	IMG_4133	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 et vestige 31A150	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-172	IMG_4134	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 et vestige 31A150	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-173	IMG_4135	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 et vestige 31A150	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-174	IMG_4136	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 et vestige 31A150	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-175	IMG_4137	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 et vestige 31A150	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-176	IMG_4138	CeEt-600-31A	Tranchée 31A10 et vestige 31A150	N	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-177	IMG_4139	CeEt-600-31A	Bouton de vêtement *in situ*, 31A10, 31Cg	E	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-178	IMG_4140	CeEt-600-31A	Bouton de vêtement *in situ*, 31A10, 31Cg	E	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-179	IMG_4141	CeEt-600-31A	Bouton de vêtement *in situ*, 31A10, 31Cg	E	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-180	IMG_4142	CeEt-600-31A	Fond de 31A10, vestige 31A150, unité 31B et Cg	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-181	IMG_4143	CeEt-600-31A	Fond de 31A10, vestige 31A150, unité 31B et Cg	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-182	IMG_4144	CeEt-600-31A	Fond de 31A10, vestige 31A150, unité 31B et Cg	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-183	IMG_4145	CeEt-600-31A	Fond de 31A10, vestige 31A150, unité 31B et Cg	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-184	IMG_4146	CeEt-600-31A	Fond de 31A10, vestige 31A150, unité 31B et Cg	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-185	IMG_4147	CeEt-600-31A	Fond de 31A10, vestige 31A150, unité 31B et Cg	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-186	IMG_4148	CeEt-600-31A	Coupe sud, 31BCg/h	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-187	IMG_4149	CeEt-600-31A	Coupe sud, 31BCg/h	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-188	IMG_4150	CeEt-600-31A	Coupe sud, 31BCg/h	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-189	IMG_4151	CeEt-600-31A	Coupe sud, 31BCg/h	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-190	IMG_4152	CeEt-600-31A	Coupe sud, 31BCg/h	S	5-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-191	IMG_4153	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-192	IMG_4154	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-193	IMG_4155	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-194	IMG_4156	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-195	IMG_4157	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-196	IMG_4158	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-197	IMG_4159	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-198	IMG_4160	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-199	IMG_4161	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-200	IMG_4162	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-201	IMG_4163	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-202	IMG_4164	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-203	IMG_4165	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-204	IMG_4166	CeEt-600-31A	31A10 en cours de fouille, 31Bj	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-205	IMG_4167	CeEt-600-31A	Augustine et Ursuline, 31Cj	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-206	IMG_4168	CeEt-600-31A	Augustine et Ursuline, 31Cj	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-207	IMG_4169	CeEt-600-31A	Augustine et Ursuline, 31Cj	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-208	IMG_4170	CeEt-600-31A	Augustine et Ursuline, 31Cj	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-209	IMG_4171	CeEt-600-31A	Augustine et Ursuline, 31Cj	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-210	IMG_4172	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	E	7-06-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-211	IMG_4173	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	E	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-212	IMG_4174	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	E	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-213	IMG_4175	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	E	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-214	IMG_4176	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-215	IMG_4177	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-216	IMG_4178	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-217	IMG_4179	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-218	IMG_4180	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-219	IMG_4181	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	N	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-220	IMG_4182	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-221	IMG_4183	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-222	IMG_4184	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-223	IMG_4185	CeEt-600-31A	Vue générale 31A en cours de fouille	O	7-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-224	IMG_4186	CeEt-600-31A	Vestige 31A150, unité 31Cef	S	10-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-225	IMG_4187	CeEt-600-31A	Vestige 31A150, unité 31Cef	S	10-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-226	IMG_4188	CeEt-600-31A	Jonction 31A150 et 31E150	E	10-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-227	IMG_4189	CeEt-600-31A	Jonction 31A150 et 31E150	E	10-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-228	IMG_4190	CeEt-600-31A	Jonction 31A150 et 31E150	E	10-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-229	IMG_4191	CeEt-600-31A	Jonction 31A150 et 31E150	S	10-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-230	IMG_4192	CeEt-600-31A	Innondation du site	S	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-231	IMG_4193	CeEt-600-31A	Innondation du site	O	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-232	IMG_4194	CeEt-600-31A	Innondation du site	N	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-233	IMG_4216	CeEt-600-31A	Vue générale 11 juin	N	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-234	IMG_4217	CeEt-600-31A	Vue générale 11 juin	N	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-235	IMG_4218	CeEt-600-31A	Vue générale 11 juin	N	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-236	IMG_4219	CeEt-600-31A	Vue générale 11 juin	N	11-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-237	IMG_4220	CeEt-600-31A	Vue générale 13 juin	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-238	IMG_4221	CeEt-600-31A	Vue générale 13 juin	E	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-239	IMG_4222	CeEt-600-31A	Vue générale 13 juin	S	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-240	IMG_4223	CeEt-600-31A	Vue générale 13 juin	S	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-241	IMG_4224	CeEt-600-31A	Vue générale 13 juin	S	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-242	IMG_4225	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-243	IMG_4226	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-244	IMG_4227	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-245	IMG_4228	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-246	IMG_4229	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-247	IMG_4230	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-248	IMG_4231	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-249	IMG_4232	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-250	IMG_4233	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-251	IMG_4234	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-252	IMG_4235	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-253	IMG_4236	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-254	IMG_4237	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-255	IMG_4238	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-256	IMG_4239	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-257	IMG_4240	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-258	IMG_4241	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-259	IMG_4242	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-260	IMG_4243	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-261	IMG_4244	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-262	IMG_4245	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-263	IMG_4246	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-264	IMG_4247	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-265	IMG_4248	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-266	IMG_4249	CeEt-600-31A	Vue en plan de la fosse	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-267	IMG_4250	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-268	IMG_4251	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-269	IMG_4252	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-270	IMG_4253	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-271	IMG_4254	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-272	IMG_4255	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-273	IMG_4256	CeEt-600-31A	Coupe ouest de la tranchée 31A10	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-274	IMG_4257	CeEt-600-31A	Coupe ouest de la tranchée 31A10	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-275	IMG_4258	CeEt-600-31A	Coupe ouest de la tranchée 31A10	O	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-276	IMG_4259	CeEt-600-31A	Coupe est de la tranchée 31A10	E	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-277	IMG_4260	CeEt-600-31A	Coupe est de la tranchée 31A10	E	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-278	IMG_4261	CeEt-600-31A	Coupe est de la tranchée 31A10	E	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-279	IMG_4262	CeEt-600-31A	Vue générale de la fouille, 13 juin	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-280	IMG_4263	CeEt-600-31A	Vue générale de la fouille, 13 juin	N	13-06-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-281	IMG_4264	CeEt-600-31A	Vue générale de la fouille, 13 juin	N	13-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-282	IMG_4265	CeEt-600-31A	Surface 31A, unités 31A/B/Cl	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-283	IMG_4266	CeEt-600-31A	Surface 31A, unités 31A/B/Cl	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-284	IMG_4267	CeEt-600-31A	Surface 31A, unités 31A/B/Cl	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-285	IMG_4268	CeEt-600-31A	Surface 31A, unités 31A/B/Cl	E	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-286	IMG_4269	CeEt-600-31A	Surface 31A, unités 31A/B/Cl	E	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-287	IMG_4270	CeEt-600-31A	Surface 31A9, 31A10, dans l'unité ABCl	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-288	IMG_4271	CeEt-600-31A	Surface 31A9, 31A10, dans l'unité ABCl	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-289	IMG_4272	CeEt-600-31A	Surface 31A9, 31A10, dans l'unité ABCl	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-290	IMG_4273	CeEt-600-31A	Vestige 31A350	E	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-291	IMG_4274	CeEt-600-31A	Vestige 31A350	E	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-292	IMG_4275	CeEt-600-31A	Jonction des tuyaux 31A450 et 31A550 avec tranchée 31A10	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-293	IMG_4276	CeEt-600-31A	Jonction des tuyaux 31A450 et 31A550 avec tranchée 31A10	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-294	IMG_4277	CeEt-600-31A	Jonction des tuyaux 31A450 et 31A550 avec tranchée 31A10	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-295	IMG_4278	CeEt-600-31A	Unité 31Cl, lot 31A9 et vestige 31A350	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-296	IMG_4279	CeEt-600-31A	Unité 31Cl, lot 31A9 et vestige 31A350	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-297	IMG_4280	CeEt-600-31A	Unité 31Cl, lot 31A9 et vestige 31A350	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-298	IMG_4281	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-299	IMG_4282	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-300	IMG_4283	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-301	IMG_4284	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-302	IMG_4285	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-303	IMG_4286	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-304	IMG_4287	CeEt-600-31A	Vue générale dessin en plan	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-305	IMG_4288	CeEt-600-31A	Lot 31A9 en cours de fouille	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-306	IMG_4289	CeEt-600-31A	Lentille mauve, perturbation liée à la réparation ou entretient de 31A550?	S	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-307	IMG_4290	CeEt-600-31A	Lentille mauve, perturbation liée à la réparation ou entretient de 31A550?	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-308	IMG_4291	CeEt-600-31A	Lentille mauve, perturbation liée à la réparation ou entretient de 31A550?	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-309	IMG_4292	CeEt-600-31A	Lentille mauve, perturbation liée à la réparation ou entretient de 31A550?	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-310	IMG_4293	CeEt-600-31A	Lentille mauve, perturbation liée à la réparation ou entretient de 31A550?	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-311	IMG_4294	CeEt-600-31A	Lot 31A9 en cours de fouille	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-312	IMG_4295	CeEt-600-31A	Lot 31A9 en cours de fouille	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-313	IMG_4296	CeEt-600-31A	Lot 31A9 en cours de fouille	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-314	IMG_4297	CeEt-600-31A	Lot 31A9 en cours de fouille	N	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-315	IMG_4298	CeEt-600-31A	Lot 31A9 en cours de fouille	E	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-316	IMG_4299	CeEt-600-31A	Sol naturel atteint dans les unités 31Al et 31Bl	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-317	IMG_4300	CeEt-600-31A	Sol naturel atteint dans les unités 31Al et 31Bl	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-318	IMG_4301	CeEt-600-31A	Sol naturel atteint dans les unités 31Al et 31Bl	O	18-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-319	IMG_4302	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-320	IMG_4303	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-321	IMG_4304	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-322	IMG_4305	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-323	IMG_4306	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-324	IMG_4307	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-325	IMG_4308	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-326	IMG_4309	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-327	IMG_4310	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-328	IMG_4311	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-329	IMG_4312	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-330	IMG_4313	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-331	IMG_4314	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	S	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-332	IMG_4315	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	S	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-333	IMG_4316	CeEt-600-31A	Fond 31A9, et vestige 31A350	S	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-334	IMG_4317	CeEt-600-31A	Parement sud 31A350	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-335	IMG_4318	CeEt-600-31A	Parement sud 31A350	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-336	IMG_4319	CeEt-600-31A	Parement sud 31A350	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-337	IMG_4320	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-338	IMG_4321	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-339	IMG_4322	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-340	IMG_4323	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-341	IMG_4324	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-342	IMG_4325	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	O	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-343	IMG_4326	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	S	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-344	IMG_4327	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-345	IMG_4328	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-346	IMG_4329	CeEt-600-31A	Fond 31A10 et 31A150 (unité 31A-B-Cl)	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-347	IMG_4330	CeEt-600-31A	31A550	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-348	IMG_4331	CeEt-600-31A	31A550	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-349	IMG_4332	CeEt-600-31A	Vue générale 31A150	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-350	IMG_4333	CeEt-600-31A	Vue générale 31A150	N	19-06-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-351	IMG_4334	CeEt-600-31A	Vue générale 31A150	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-352	IMG_4335	CeEt-600-31A	Vue générale 31A150	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-353	IMG_4336	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-354	IMG_4337	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	N	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-355	IMG_4338	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-356	IMG_4339	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-357	IMG_4340	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse	E	19-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-358	IMG_4341	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-359	IMG_4342	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-360	IMG_4343	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-361	IMG_4344	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-362	IMG_4345	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-363	IMG_4346	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-364	IMG_4347	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-365	IMG_4348	CeEt-600-31A	Vanne du tuyau 31A450	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-366	IMG_4349	CeEt-600-31A	Paroi sud unités 31Al, 31Bl et 31Cl	S	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-367	IMG_4350	CeEt-600-31A	Paroi sud unités 31Al, 31Bl et 31Cl	S	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-368	IMG_4351	CeEt-600-31A	Paroi sud unités 31Al, 31Bl et 31Cl	S	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-369	IMG_4352	CeEt-600-31A	Paroi sud unités 31Al, 31Bl et 31Cl	S	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-370	IMG_4353	CeEt-600-31A	Paroi sud unités 31Al, 31Bl et 31Cl	S	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-371	IMG_4354	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A, unité 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-372	IMG_4355	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A, unité 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-373	IMG_4356	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A, unité 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-374	IMG_4357	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A, unité 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-375	IMG_4358	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A, unité 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-376	IMG_4359	CeEt-600-31A	Paroi est 31A, unité 31Al	E	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-377	IMG_4360	CeEt-600-31A	Paroi est 31A, unité 31Al	E	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-378	IMG_4361	CeEt-600-31A	Paroi est 31A, unité 31Al	E	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-379	IMG_4362	CeEt-600-31A	Paroi est 31A, unité 31Al	E	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-380	IMG_4363	CeEt-600-31A	Paroi nord 31A, unité 31A-B-Cl	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-381	IMG_4364	CeEt-600-31A	Paroi nord 31A, unité 31A-B-Cl	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-382	IMG_4365	CeEt-600-31A	Paroi nord 31A, unité 31A-B-Cl	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-383	IMG_4366	CeEt-600-31A	Paroi nord 31A, unité 31A-B-Cl	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-384	IMG_4367	CeEt-600-31A	Fin de fouille, unités 31Al, 31Bl, 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-385	IMG_4368	CeEt-600-31A	Fin de fouille, unités 31Al, 31Bl, 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-386	IMG_4369	CeEt-600-31A	Fin de fouille, unités 31Al, 31Bl, 31Cl	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-387	IMG_4370	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-388	IMG_4371	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-389	IMG_4372	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	N	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-390	IMG_4373	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-391	IMG_4374	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-392	IMG_4375	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-393	IMG_4376	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-394	IMG_4377	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-395	IMG_4378	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-396	IMG_4379	CeEt-600-31A	Tache noir sous 31Bg200	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-397	IMG_4380	CeEt-600-31A	Vue générale squelette 31Bf100	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-398	IMG_4381	CeEt-600-31A	Vue générale squelette 31Bf100	O	20-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-399	IMG_4382	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-400	IMG_4383	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-401	IMG_4384	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-402	IMG_4385	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-403	IMG_4386	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-404	IMG_4387	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-405	IMG_4388	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	O	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-406	IMG_4389	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	N	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-407	IMG_4390	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	N	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-408	IMG_4391	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	N	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-409	IMG_4392	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	N	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-410	IMG_4393	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	N	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-411	IMG_4394	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	N	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-412	IMG_4395	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	E	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-413	IMG_4396	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	E	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-414	IMG_4397	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	E	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-415	IMG_4398	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	E	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-416	IMG_4399	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	E	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-417	IMG_4400	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 25 juin	E	25-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-418	IMG_4401	CeEt-600-31E	Fouille de 31A4, extension vers l'ouest (31E), unités 31Dk et 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-419	IMG_4402	CeEt-600-31E	Fouille de 31A4, extension vers l'ouest (31E), unités 31Dk et 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-420	IMG_4403	CeEt-600-31E	Fouille de 31A4, extension vers l'ouest (31E), unités 31Dk et 31Ek	N	26-06-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-421	IMG_4404	CeEt-600-31E	Fouille de 31A4, extension vers l'ouest (31E), unités 31Dk et 31Ek	O	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-422	IMG_4405	CeEt-600-31E	Fouille de 31A4, extension vers l'ouest (31E), unités 31Dk et 31Ek	O	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-423	IMG_4406	CeEt-600-31E	Fouille de 31A4, extension vers l'ouest (31E), unités 31Dk et 31Ek	O	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-424	IMG_4407	CeEt-600-31E	Paroi ouest, unité 31Ek, sols naturels	O	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-425	IMG_4408	CeEt-600-31E	Paroi ouest, unité 31Ek, sols naturels	O	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-426	IMG_4409	CeEt-600-31E	Paroi ouest, unité 31Ek, sols naturels	O	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-427	IMG_4410	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-428	IMG_4411	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-429	IMG_4412	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-430	IMG_4413	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-431	IMG_4414	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-432	IMG_4415	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-433	IMG_4416	CeEt-600-31E	Paroi nord, unité 31Ek	N	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-434	IMG_4417	CeEt-600-31E	Paroi est, unité 31Dk	E	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-435	IMG_4418	CeEt-600-31E	Paroi est, unité 31Dk	E	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-436	IMG_4419	CeEt-600-31E	Paroi est, unité 31Dk	E	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-437	IMG_4420	CeEt-600-31E	Paroi est, unité 31Dk	E	26-06-2024	AG
CeEt-600-2024-1-438	IMG_4421	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-439	IMG_4422	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-440	IMG_4423	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-441	IMG_4424	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-442	IMG_4425	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-443	IMG_4426	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-444	IMG_4427	CeEt-600-31A	Paroi ouest 31A	O	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-445	IMG_4428	CeEt-600-31A	Vue générale de la fouille	S	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-446	IMG_4429	CeEt-600-31A	Vue générale de la fouille	S	2-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-447	IMG_4430	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	S	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-448	IMG_4431	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	E	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-449	IMG_4432	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	E	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-450	IMG_4433	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	E	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-451	IMG_4434	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-452	IMG_4435	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-453	IMG_4436	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-454	IMG_4437	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-455	IMG_4438	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-456	IMG_4439	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-457	IMG_4440	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-458	IMG_4441	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-459	IMG_4442	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-460	IMG_4443	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-461	IMG_4444	CeEt-600-31E	Fond du lot 31E4, tuyaux 31A650 et 31A750	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-462	IMG_4445	CeEt-600-31A	Vue générale	S	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-463	IMG_4446	CeEt-600-31A	Vue générale	E	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-464	IMG_4447	CeEt-600-31A	Vue générale	S	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-465	IMG_4448	CeEt-600-31A	Vue générale	E	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-466	IMG_4449	CeEt-600-31E	31E, portion nord	S	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-467	IMG_4450	CeEt-600-31E	31E, portion nord	S	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-468	IMG_4451	CeEt-600-31E	31E, portion nord	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-469	IMG_4452	CeEt-600-31E	31E, portion nord	N	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-470	IMG_4453	CeEt-600-31E	31E, portion nord	O	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-471	IMG_4454	CeEt-600-31E	31E, portion nord	O	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-472	IMG_4455	CeEt-600-31E	31E, portion nord	O	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-473	IMG_4456	CeEt-600-31E	31E, portion nord	O	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-474	IMG_4457	CeEt-600-31E	31E, portion nord	O	3-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-475	IMG_4458	CeEt-600-31E	Surface 31E10	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-476	IMG_4459	CeEt-600-31E	Surface 31E10	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-477	IMG_4460	CeEt-600-31E	Surface 31E10	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-478	IMG_4461	CeEt-600-31E	Surface 31E10	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-479	IMG_4462	CeEt-600-31E	Vestige 31E150	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-480	IMG_4463	CeEt-600-31E	Vestige 31E150	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-481	IMG_4464	CeEt-600-31E	Vestige 31E150	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-482	IMG_4465	CeEt-600-31E	Vestige 31E150	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-483	IMG_4466	CeEt-600-31E	Vestige 31E150	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-484	IMG_4467	CeEt-600-31E	Vestige 31E150	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-485	IMG_4468	CeEt-600-31E	Vestiges 31E150 et 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-486	IMG_4469	CeEt-600-31E	Vestiges 31E150 et 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-487	IMG_4470	CeEt-600-31E	Vestiges 31E150 et 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-488	IMG_4471	CeEt-600-31E	Vestiges 31E150 et 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-489	IMG_4472	CeEt-600-31E	Vestiges 31E150 et 31E850	N	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-490	IMG_4473	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	S	4-07-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-491	IMG_4474	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-492	IMG_4475	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-493	IMG_4476	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-494	IMG_4477	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-495	IMG_4478	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	S	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-496	IMG_4479	CeEt-600-31E	Vestige 31E850	S	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-497	IMG_4480	CeEt-600-31E	31E850, parement nord	S	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-498	IMG_4481	CeEt-600-31E	31E850, parement nord	S	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-499	IMG_4482	CeEt-600-31E	31E850, parement nord	S	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-500	IMG_4483	CeEt-600-31E	31E850, coupe est	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-501	IMG_4484	CeEt-600-31E	31E850, coupe est	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-502	IMG_4485	CeEt-600-31E	31E850, coupe est	O	4-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-503	IMG_4486	CeEt-600-31A	31Cj300, balle en place	O	5-07-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-504	IMG_4487	CeEt-600-31A	31Cj300, balle en place	S	5-07-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-505	IMG_4488	CeEt-600-31A	31Cj300, balle en place	O	5-07-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-506	IMG_4489	CeEt-600-31A	31Cj300, balle en place	O	5-07-2024	ARB
CeEt-600-2024-1-507	IMG_4490	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-508	IMG_4491	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-509	IMG_4492	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-510	IMG_4493	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-511	IMG_4494	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-512	IMG_4495	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-513	IMG_4496	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-514	IMG_4497	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-515	IMG_4498	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-516	IMG_4499	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-517	IMG_4500	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-518	IMG_4501	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-519	IMG_4502	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-520	IMG_4503	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	S	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-521	IMG_4504	CeEt-600-31A	31Ch200, balle de mitraille en place	O	10-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-522	IMG_4505	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	O	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-523	IMG_4506	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	O	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-524	IMG_4507	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	O	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-525	IMG_4508	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	O	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-526	IMG_4509	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	N	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-527	IMG_4510	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	N	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-528	IMG_4511	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	N	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-529	IMG_4512	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	N	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-530	IMG_4513	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-531	IMG_4514	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-532	IMG_4515	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-533	IMG_4516	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-534	IMG_4517	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-535	IMG_4518	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-536	IMG_4519	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-537	IMG_4520	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-538	IMG_4521	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-539	IMG_4522	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-540	IMG_4523	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-541	IMG_4524	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-542	IMG_4525	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-543	IMG_4526	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-544	IMG_4527	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-545	IMG_4528	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	E	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-546	IMG_4529	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	N	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-547	IMG_4530	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 11 juillet	N	11-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-548	IMG_4531	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-549	IMG_4532	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-550	IMG_4533	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-551	IMG_4534	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-552	IMG_4535	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-553	IMG_4536	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-554	IMG_4537	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-555	IMG_4538	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-556	IMG_4539	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-557	IMG_4540	CeEt-600-31A	Sol de la fosse (31A7) sous 31Cj700	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-558	IMG_4541	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-559	IMG_4542	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-560	IMG_4543	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-561	IMG_4544	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-562	IMG_4545	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-563	IMG_4546	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-564	IMG_4547	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-565	IMG_4548	CeEt-600-31A	Remplissage de la fosse (31A7), sous 31Cj700, avec lentilles tracées	S	17-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-566	IMG_4549	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	N	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-567	IMG_4550	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	N	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-568	IMG_4551	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	E	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-569	IMG_4552	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	E	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-570	IMG_4553	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	O	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-571	IMG_4554	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	O	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-572	IMG_4555	CeEt-600-31G	Surface 31G, 31G1 et 31G2	O	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-573	IMG_4556	CeEt-600-31G	Tranchée 31G2 en cours de fouille	O	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-574	IMG_4557	CeEt-600-31G	Tranchée 31G2 en cours de fouille	O	22-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-575	IMG_4558	CeEt-600-31G	Surface 31G3, bois, et vestige 31G950	S	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-576	IMG_4559	CeEt-600-31G	Surface 31G3, bois, et vestige 31G950	S	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-577	IMG_4560	CeEt-600-31G	Surface 31G3, bois, et vestige 31G950	S	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-578	IMG_4561	CeEt-600-31G	Surface 31G3, bois, et vestige 31G950	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-579	IMG_4562	CeEt-600-31G	Surface 31G3, bois, et vestige 31G950	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-580	IMG_4563	CeEt-600-31G	31G950	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-581	IMG_4564	CeEt-600-31G	31G950	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-582	IMG_4565	CeEt-600-31G	31G950	S	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-583	IMG_4566	CeEt-600-31G	31G950	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-584	IMG_4567	CeEt-600-31G	31G950	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-585	IMG_4568	CeEt-600-31G	31G, fin de fouille	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-586	IMG_4569	CeEt-600-31G	31G, fin de fouille	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-587	IMG_4570	CeEt-600-31G	31G, fin de fouille	S	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-588	IMG_4571	CeEt-600-31G	31G, fin de fouille	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-589	IMG_4572	CeEt-600-31G	31G, fin de fouille	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-590	IMG_4573	CeEt-600-31G	31G, paroi ouest	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-591	IMG_4574	CeEt-600-31G	31G, paroi ouest	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-592	IMG_4575	CeEt-600-31G	31G, paroi ouest	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-593	IMG_4576	CeEt-600-31G	31G, paroi ouest	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-594	IMG_4577	CeEt-600-31G	31G, paroi ouest	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-595	IMG_4578	CeEt-600-31G	31G, paroi ouest	O	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-596	IMG_4579	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-597	IMG_4580	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-598	IMG_4581	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-599	IMG_4582	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-600	IMG_4583	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-601	IMG_4584	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-602	IMG_4585	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-603	IMG_4586	CeEt-600-31G	31G, paroi nord	N	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-604	IMG_4587	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-605	IMG_4588	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-606	IMG_4589	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-607	IMG_4590	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-608	IMG_4591	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-609	IMG_4592	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-610	IMG_4593	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-611	IMG_4594	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-612	IMG_4595	CeEt-600-31G	31G, paroi est	E	23-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-613	IMG_4596	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	O	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-614	IMG_4597	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	O	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-615	IMG_4598	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	O	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-616	IMG_4599	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	O	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-617	IMG_4600	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	O	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-618	IMG_4601	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	O	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-619	IMG_4602	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	N	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-620	IMG_4603	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	N	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-621	IMG_4604	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	N	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-622	IMG_4605	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	N	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-623	IMG_4606	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	N	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-624	IMG_4607	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	N	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-625	IMG_4608	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	E	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-626	IMG_4609	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	E	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-627	IMG_4610	CeEt-600-31A	Vue générale de la fosse, 24 juillet	E	24-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-628	IMG_4611	CeEt-600-31H	Surface 31H, 31H1, 31H2	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-629	IMG_4612	CeEt-600-31H	Surface 31H, 31H1, 31H2	N	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-630	IMG_4613	CeEt-600-31H	Surface 31H, 31H1, 31H2	O	30-07-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-631	IMG_4614	CeEt-600-31H	Surface 31H, 31H1, 31H2	S	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-632	IMG_4615	CeEt-600-31H	Surface 31H1, concentration de pierres	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-633	IMG_4616	CeEt-600-31H	Surface 31H1, concentration de pierres	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-634	IMG_4617	CeEt-600-31H	Surface 31H2	N	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-635	IMG_4618	CeEt-600-31H	Surface 31H2	E	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-636	IMG_4619	CeEt-600-31H	Surface 31H2	S	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-637	IMG_4620	CeEt-600-31H	Surface 31H2	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-638	IMG_4621	CeEt-600-31H	Surface 31H2	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-639	IMG_4622	CeEt-600-31H	Surface 31H3	N	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-640	IMG_4623	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	E	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-641	IMG_4624	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	E	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-642	IMG_4625	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	N	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-643	IMG_4626	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-644	IMG_4627	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	O	30-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-645	IMG_4628	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-646	IMG_4629	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-647	IMG_4630	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-648	IMG_4631	CeEt-600-31H	Fond de la tranchée 31H2 et tuyau 31G950	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-649	IMG_4632	CeEt-600-31H	Tuyau 31G950	E	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-650	IMG_4633	CeEt-600-31H	Tuyau 31G950	E	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-651	IMG_4634	CeEt-600-31H	Vestige 31H150	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-652	IMG_4635	CeEt-600-31H	Vestige 31H150	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-653	IMG_4636	CeEt-600-31H	Vestige 31H150	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-654	IMG_4637	CeEt-600-31H	Vestige 31H150	E	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-655	IMG_4638	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-656	IMG_4639	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-657	IMG_4640	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-658	IMG_4641	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-659	IMG_4642	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-660	IMG_4643	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-661	IMG_4644	CeEt-600-31H	31H, paroi nord	N	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-662	IMG_4645	CeEt-600-31H	31H, paroi ouest	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-663	IMG_4646	CeEt-600-31H	31H, paroi ouest	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-664	IMG_4647	CeEt-600-31H	31H, paroi ouest	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-665	IMG_4648	CeEt-600-31H	31H, paroi ouest	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-666	IMG_4649	CeEt-600-31H	31H, paroi sud	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-667	IMG_4650	CeEt-600-31H	31H, paroi sud	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-668	IMG_4651	CeEt-600-31H	31H, paroi sud	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-669	IMG_4652	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-670	IMG_4653	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	S	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-671	IMG_4654	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-672	IMG_4655	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-673	IMG_4656	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	O	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-674	IMG_4657	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	E	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-675	IMG_4658	CeEt-600-31A	Extraction du pelvis de 31Gj1000	E	31-07-2024	AG
CeEt-600-2024-1-676	IMG_4659	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-677	IMG_4660	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-678	IMG_4661	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-679	IMG_4662	CeEt-600-31A	Vue générale du site	SO	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-680	IMG_4663	CeEt-600-31A	Vue générale du site	SO	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-681	IMG_4664	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-682	IMG_4665	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-683	IMG_4666	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-684	IMG_4667	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-685	IMG_4668	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-686	IMG_4669	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-687	IMG_4670	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-688	IMG_4671	CeEt-600-31A	Vue générale du site	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-689	IMG_4672	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-690	IMG_4673	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-691	IMG_4674	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-692	IMG_4675	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-693	IMG_4676	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-694	IMG_4677	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-695	IMG_4678	CeEt-600-31A	Vue générale du site	S	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-696	IMG_4679	CeEt-600-31E	Fond de 31E4, unité 31De et 31Df	N	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-697	IMG_4680	CeEt-600-31E	Fond de 31E4, unité 31De et 31Df	N	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-698	IMG_4681	CeEt-600-31E	Fond de 31E4, unité 31De et 31Df	N	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-699	IMG_4682	CeEt-600-31E	Fond de 31E4, unité 31De et 31Df	O	1-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-700	IMG_4683	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-701	IMG_4684	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-702	IMG_4685	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-703	IMG_4686	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-704	IMG_4687	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-705	IMG_4688	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-706	IMG_4689	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-707	IMG_4690	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	E	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-708	IMG_4691	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	E	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-709	IMG_4692	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	E	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-710	IMG_4693	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	E	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-711	IMG_4694	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	E	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-712	IMG_4695	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	N	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-713	IMG_4696	CeEt-600-31A	Fond de la fosse 31A7	N	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-714	IMG_4697	CeEt-600-31J	Surface 31J1	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-715	IMG_4698	CeEt-600-31J	Surface 31J1	N	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-716	IMG_4699	CeEt-600-31J	Surface 31J1	N	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-717	IMG_4700	CeEt-600-31J	Surface 31J1	N	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-718	IMG_4701	CeEt-600-31J	Fond 31J	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-719	IMG_4702	CeEt-600-31J	Fond 31J	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-720	IMG_4703	CeEt-600-31J	Paroi ouest 31J	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-721	IMG_4704	CeEt-600-31J	Paroi ouest 31J	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-722	IMG_4705	CeEt-600-31A	31A, fin de fouille	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-723	IMG_4706	CeEt-600-31A	31A, fin de fouille	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-724	IMG_4707	CeEt-600-31A	31A, fin de fouille	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-725	IMG_4708	CeEt-600-31A	Ambiance	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-726	IMG_4709	CeEt-600-31A	Ambiance	O	2-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-727	IMG_4710	CeEt-600-31K	Surface 31K	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-728	IMG_4711	CeEt-600-31K	Surface 31K	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-729	IMG_4712	CeEt-600-31K	Surface 31K	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-730	IMG_4713	CeEt-600-31K	Surface 31K	E	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-731	IMG_4714	CeEt-600-31K	Surface 31K	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-732	IMG_4715	CeEt-600-31K	Surface 31K	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-733	IMG_4716	CeEt-600-31L	Surface 31L3	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-734	IMG_4717	CeEt-600-31L	Surface 31L3	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-735	IMG_4718	CeEt-600-31L	Surface 31L3	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-736	IMG_4719	CeEt-600-31L	Surface 31L3	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-737	IMG_4720	CeEt-600-31A	Sondages au fond de la fosse, lot 31A13	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-738	IMG_4721	CeEt-600-31A	Sondages au fond de la fosse, lot 31A13	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-739	IMG_4722	CeEt-600-31A	Sondages au fond de la fosse, lot 31A13	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-740	IMG_4723	CeEt-600-31K	Vestige 31K150	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-741	IMG_4724	CeEt-600-31K	Vestige 31K150	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-742	IMG_4725	CeEt-600-31K	Vestige 31K150	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-743	IMG_4726	CeEt-600-31K	Vestige 31K150	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-744	IMG_4727	CeEt-600-31K	Vestige 31K150	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-745	IMG_4728	CeEt-600-31K	Vestige 31K150	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-746	IMG_4729	CeEt-600-31L	Surface 31L4	E	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-747	IMG_4730	CeEt-600-31L	Surface 31L4	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-748	IMG_4731	CeEt-600-31L	Surface 31L4	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-749	IMG_4732	CeEt-600-31A	Vue générale	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-750	IMG_4733	CeEt-600-31A	Vue générale	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-751	IMG_4734	CeEt-600-31A	Vue générale	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-752	IMG_4735	CeEt-600-31A	Vue générale	S	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-753	IMG_4736	CeEt-600-31K	Fond 31K3	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-754	IMG_4737	CeEt-600-31K	Fond 31K3	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-755	IMG_4738	CeEt-600-31K	Fond 31K3	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-756	IMG_4739	CeEt-600-31K	Fond 31K3	N	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-757	IMG_4740	CeEt-600-31K	Fond 31K2	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-758	IMG_4741	CeEt-600-31K	Fond 31K2	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-759	IMG_4742	CeEt-600-31K	Paroi ouest 31K	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-760	IMG_4743	CeEt-600-31K	Paroi ouest 31K	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-761	IMG_4744	CeEt-600-31K	Paroi ouest 31K	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-762	IMG_4745	CeEt-600-31K	Paroi ouest 31K	O	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-763	IMG_4746	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-764	IMG_4747	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-765	IMG_4748	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-766	IMG_4749	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-767	IMG_4750	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-768	IMG_4751	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-769	IMG_4752	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-770	IMG_4753	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-1-771	IMG_4754	CeEt-600-31	Vue du site en plongée	NO	5-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-772	IMG_4755	CeEt-600-31N	Surface 31M1	N	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-773	IMG_4756	CeEt-600-31N	Surface 31M1	N	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-774	IMG_4757	CeEt-600-31N	Surface 31N2	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-775	IMG_4758	CeEt-600-31N	Surface 31N2	S	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-776	IMG_4759	CeEt-600-31N	Surface 31N2	S	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-777	IMG_4760	CeEt-600-31N	Surface 31N2	S	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-778	IMG_4761	CeEt-600-31N	Surface 31N2	E	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-779	IMG_4762	CeEt-600-31M	Fond 31M1, surface 31M2 et 31M3	N	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-780	IMG_4763	CeEt-600-31M	Fond 31M1, surface 31M2 et 31M3	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-781	IMG_4764	CeEt-600-31M	Fond 31M1, surface 31M2 et 31M3	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-782	IMG_4765	CeEt-600-31N	Vestige 31E850 (suite)	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-783	IMG_4766	CeEt-600-31N	Vestige 31E850 (suite)	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-784	IMG_4767	CeEt-600-31N	Vestige 31E850 (suite)	S	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-785	IMG_4768	CeEt-600-31M	Surface du sol naturel 31M4	N	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-786	IMG_4769	CeEt-600-31M	Surface du sol naturel 31M4	N	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-787	IMG_4770	CeEt-600-31M	Surface du sol naturel 31M4	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-788	IMG_4771	CeEt-600-31M	Surface du sol naturel 31M4	O	7-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-789	IMG_4772	CeEt-600-31M	Paroi ouest de 31M	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-790	IMG_4773	CeEt-600-31M	Paroi ouest de 31M	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-791	IMG_4774	CeEt-600-31L	Vue générale, aggrandissement autour de 31L	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-792	IMG_4775	CeEt-600-31L	Vue générale, aggrandissement autour de 31L	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-793	IMG_4776	CeEt-600-31L	Vue générale, aggrandissement autour de 31L	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-794	IMG_4777	CeEt-600-31L	Vue générale, aggrandissement autour de 31L	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-795	IMG_4778	CeEt-600-31L	Vue générale, aggrandissement autour de 31L	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-796	IMG_4779	CeEt-600-31L	Vue générale, aggrandissement autour de 31L	N	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-797	IMG_4780	CeEt-600-31N	Paroi ouest de 31N	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-798	IMG_4781	CeEt-600-31N	Paroi ouest de 31N	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-799	IMG_4782	CeEt-600-31L	Dégaement sous le trottoir, 31L	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-800	IMG_4783	CeEt-600-31L	Dégaement sous le trottoir, 31L	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-801	IMG_4784	CeEt-600-31L	Dégaement sous le trottoir, 31L	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-802	IMG_4785	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-803	IMG_4786	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	E	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-804	IMG_4787	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	O	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-805	IMG_4788	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	N	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-806	IMG_4789	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	E	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-807	IMG_4790	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	E	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-808	IMG_4791	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-809	IMG_4792	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	S	8-08-2024	AG
CeEt-600-2024-1-810	IMG_4793	CeEt-600-31L	Nouvelle surface 31L, lots 31L4, 31L5, 31L7, 31L8	S	8-08-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-001	IMG_1	CeEt-600-31A	vue du site après le décapage de la pelle mécanique	nord	2024-05-23	ARB
CeEt-600-2024-2-002	IMG_2	CeEt-600-31A	vue du site après le décapage de la pelle mécanique	nord	2024-05-23	ARB
CeEt-600-2024-2-003	IMG_3	CeEt-600-31A	vue du site après le décapage de la pelle mécanique	nord	2024-05-23	ARB
CeEt-600-2024-2-004	IMG_4	CeEt-600-31A	vue du crâne 31Cj200 après le nettoyage lot 31A6	plane	2024-05-24	ARB
CeEt-600-2024-2-005	IMG_5	CeEt-600-31A	vue du crâne 31Aj200 après le nettoyage lot 31A6	plane	2024-05-24	ARB
CeEt-600-2024-2-006	IMG_6	CeEt-600-31A	vue du crâne 31Bh100 après le nettoyage lot 31A6	plane	2024-05-24	ARB
CeEt-600-2024-2-007	IMG_7	CeEt-600-31A	concentration os longs #31	plane	2024-05-24	ARB
CeEt-600-2024-2-008	IMG_8	CeEt-600-31A	vue du site pendant le nettoyage lot 31A6	sud	2024-05-29	ARB
CeEt-600-2024-2-009	IMG_9	CeEt-600-31A	vue du site pendant le nettoyage lot 31A6	sud	2024-05-29	ARB
CeEt-600-2024-2-010	IMG_10	CeEt-600-31A	vue du site pendant le nettoyage lot 31A6	nord	2024-05-29	ARB
CeEt-600-2024-2-011	IMG_11	CeEt-600-31A	vue du site après le nettoyage lot 31A6	ouest	2024-05-29	ARB
CeEt-600-2024-2-012	IMG_12	CeEt-600-31A	vue du site après le nettoyage lot 31A6	ouest	2024-05-29	ARB
CeEt-600-2024-2-013	IMG_13	CeEt-600-31A	vue du site après le nettoyage lot 31A6	ouest	2024-05-29	ARB
CeEt-600-2024-2-014	IMG_14	CeEt-600-31A	vue du site au matin couvert tel que laissé la veille	sud	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-015	IMG_15	CeEt-600-31A	crâne 31Bf100	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-016	IMG_16	CeEt-600-31A	crâne 31Aj200	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-017	IMG_17	CeEt-600-31A	crâne 31Cj200	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-018	IMG_18	CeEt-600-31A	crâne 31Bh100	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-019	IMG_19	CeEt-600-31A	vue de la limite est de la tranchée 31A10	nord	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-020	IMG_20	CeEt-600-31A	vue de la limite est de la tranchée 31A10	nord	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-021	IMG_21	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-022	IMG_22	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord-ouest	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-023	IMG_23	CeEt-600-31A	dégagement 31Aj100	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-024	IMG_24	CeEt-600-31A	fouille de la tranchée 31B10 dans 31Bk	ouest	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-025	IMG_25	CeEt-600-31A	dégagement 31Aj100, 31Aj200 et 31Bh100	nord vers la droite	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-026	IMG_26	CeEt-600-31A	dégagement 31Bf100	nord	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-027	IMG_27	CeEt-600-31A	dégagement 31CJ200	ouest	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-028	IMG_28	CeEt-600-31A	dégagement 31AJ200	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-029	IMG_29	CeEt-600-31A	dégagement 31 Cj100 et 200	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-030	IMG_30	CeEt-600-31A	" "	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-031	IMG_31	CeEt-600-31A	" "	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-032	IMG_32	CeEt-600-31A	dégagement 31Bh100	plane	2024-05-30	ARB
CeEt-600-2024-2-033	IMG_33	CeEt-600-31A	vue du site	est	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-034	IMG_34	CeEt-600-31A	vue du site	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-035	IMG_35	CeEt-600-31A	31Bk100, 31Aj100, 31Aj200	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-036	IMG_36	CeEt-600-31A	31Bk100	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-037	IMG_37	CeEt-600-31A	31AJ200 et 31Bk100	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-038	IMG_38	CeEt-600-31A	31AJ200 et 31Bk100	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-039	IMG_39	CeEt-600-31A	31Aj100	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-040	IMG_40	CeEt-600-31A	31Aj100	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-041	IMG_41	CeEt-600-31A	31Bh100	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-042	IMG_42	CeEt-600-31A	31Cj500	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-043	IMG_43	CeEt-600-31A	31Cj500 et les jambes 31Cj300 plus extra fémur	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-044	IMG_44	CeEt-600-31A	fémur gauche de 31Cj300 avec mains	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-045	IMG_45	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-046	IMG_46	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-047	IMG_47	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-048	IMG_48	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-049	IMG_49	CeEt-600-31A	vue site au fin de la première semaine	est	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-050	IMG_50	CeEt-600-31A	vue portion est site,fin de la première semaine	nord	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-051	IMG_51	CeEt-600-31A	vue 31Ck fin de la première semaine	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-052	IMG_52	CeEt-600-31A	31Aj100 au fin de la première semaine	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-053	IMG_53	CeEt-600-31A	31Aj100 et 31Aj200 au fin de la première semaine	plane	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-054	IMG_54	CeEt-600-31A	vue du site après le couvrir et protéger pour le fin semaine	sud	2024-05-31	ARB
CeEt-600-2024-2-055	IMG_55	CeEt-600-31A	dégagement 31Bh100	plane	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-056	IMG_56	CeEt-600-31A	quadrant 31Cj	plane	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-057	IMG_57	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-058	IMG_58	CeEt-600-31A	31Aj100 avec deuxième crâne sous l'épaule gauche	plane	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-059	IMG_59	CeEt-600-31A	dégagement os longs 31Bg	ouest	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-060	IMG_60	CeEt-600-31A	fouille du bois de la tranchée 31A10 dans 31Bk	plane	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-061	IMG_61	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	ouest	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-062	IMG_62	CeEt-600-31A	31Bh100	sud	2024-06-03	ARB
CeEt-600-2024-2-063	IMG_63	CeEt-600-31A	crâne 31Cj100 et jambes 31Cj300	plane	2024-06-04	ARB
CeEt-600-2024-2-064	IMG_64	CeEt-600-31A	crochet métallique entre la tibia droit de 31Cj300 et la mandibule 31Cj100	plane	2024-06-04	ARB
CeEt-600-2024-2-065	IMG_65	CeEt-600-31A	quadrant 31Cj	plane	2024-06-05	ARB
CeEt-600-2024-2-066	IMG_66	CeEt-600-31A	31Aj100, 31Bj100 et 31Bh100	plane	2024-06-05	ARB
CeEt-600-2024-2-067	IMG_67	CeEt-600-31A	31Aj100 et 31Bj100	plane	2024-06-05	ARB
CeEt-600-2024-2-068	IMG_68	CeEt-600-31A	vue portion est	nord	2024-06-05	ARB
CeEt-600-2024-2-069	IMG_69	CeEt-600-31A	31Aj100 et 200, avec crâne sous l'épaule 31Aj100, et 31Bj100	plane	2024-06-05	ARB
CeEt-600-2024-2-070	IMG_70	CeEt-600-31A	vue portion est	sud	2024-06-05	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-071	IMG_71	CeEt-600-31A	dégagement côtes 31Aj100	plane	2024-06-05	ARB
CeEt-600-2024-2-072	IMG_72	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-073	IMG_73	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-074	IMG_74	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-075	IMG_75	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-076	IMG_76	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-077	IMG_77	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-078	IMG_78	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-079	IMG_79	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-080	IMG_80	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-081	IMG_81	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-082	IMG_82	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-083	IMG_83	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-084	IMG_84	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-085	IMG_85	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-086	IMG_86	CeEt-600-31A	vue site au fin de la deuxième semaine	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-087	IMG_87	CeEt-600-31A	31Bk100, 31Aj100, 31Aj200, 31BJ100	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-088	IMG_88	CeEt-600-31A	31Bj100 et 31Bh100	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-089	IMG_89	CeEt-600-31A	31Aj100, 31Bj100 et 31Bh101	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-090	IMG_90	CeEt-600-31A	31Aj100 et 200, avec crâne sous l'épaule 31Aj100	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-091	IMG_91	CeEt-600-31A	crâne 31Bg100	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-092	IMG_92	CeEt-600-31A	vue portion est	sud	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-093	IMG_93	CeEt-600-31A	vue portion est	sud	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-094	IMG_94	CeEt-600-31A	portion ouest	nord	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-095	IMG_95	CeEt-600-31A	portion ouest	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-096	IMG_96	CeEt-600-31A	vue en vertical de la coupe ouest de la tranchée 31B10 montrant les individus	ouest	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-097	IMG_97	CeEt-600-31A	31Cj200 et 400	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-098	IMG_98	CeEt-600-31A	31Cj200 et 400	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-099	IMG_99	CeEt-600-31A	31Cj100 et jambes 31Cj300	plane	2024-06-06	ARB
CeEt-600-2024-2-100	IMG_100	CeEt-600-31A	le site inondé	est	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-101	IMG_101	CeEt-600-31A	le site inondé	plane	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-102	IMG_102	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-103	IMG_103	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-104	IMG_104	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-105	IMG_105	CeEt-600-31A	31Aj100 avec object en fer sous les molaires maxillaires droits	plane	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-106	IMG_106	CeEt-600-31A	31Aj100 avec object en fer sous les molaires maxillaires droits	plane	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-107	IMG_107	CeEt-600-31A	31Aj100 avec object en fer sous les molaires maxillaires droits	plane	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-108	IMG_108	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-109	IMG_109	CeEt-600-31A	vue du site après le nettoyage de l'inondation	nord	2024-06-11	ARB
CeEt-600-2024-2-110	IMG_110	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-111	IMG_111	CeEt-600-31A	vue général du site	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-112	IMG_112	CeEt-600-31A	vue général du site	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-113	IMG_113	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-114	IMG_114	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-115	IMG_115	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-116	IMG_116	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-117	IMG_117	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-118	IMG_118	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-119	IMG_119	CeEt-600-31A	vue en vertical de la portion sud	ouest	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-120	IMG_120	CeEt-600-31A	vue en vertical de la portion sud	ouest	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-121	IMG_121	CeEt-600-31A	vue général du site	est	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-122	IMG_122	CeEt-600-31A	31Cj500	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-123	IMG_123	CeEt-600-31A	31Cj200 os des mains, à l'origène probablement sous la pelvis	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-124	IMG_124	CeEt-600-31A	31Cj700 cervicales et début des thoraciques	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-125	IMG_125	CeEt-600-31A	31Cj700 zoom sur axis	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-126	IMG_126	CeEt-600-31A	articulation du coudre droit sous bassin de 31Cj600	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-127	IMG_127	CeEt-600-31A	31Ch100 et pied non-articulé	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-128	IMG_128	CeEt-600-31A	zoom sur 31Ch100	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-129	IMG_129	CeEt-600-31A	vue général du 31Cg avec l'appartion d'un crâne, un humérus scié et des autres	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-130	IMG_130	CeEt-600-31A	zoom sur humérus scié dans 31Cg	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-131	IMG_131	CeEt-600-31A	vue géneral sur 31ABfg	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-132	IMG_132	CeEt-600-31A	vue géneral sur 31ABfg	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-133	IMG_133	CeEt-600-31A	espace vide (traces du vestige 31A250 où le crâne de 31Cj700 devrait être	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-134	IMG_134	CeEt-600-31A	espace vide (traces du vestige 31A250 où le crâne de 31Cj700 devrait être	plane	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-135	IMG_135	CeEt-600-31A	vue général de 31Cj	nord	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-136	IMG_136	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-137	IMG_137	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-13	ARB
CeEt-600-2024-2-138	IMG_138	CeEt-600-31A	disposition du cadre à dessin sur 31Bg	est	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-139	IMG_139	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-140	IMG_140	CeEt-600-31A	vue général de 31Cj ET 3ICk	nord	2024-06-19	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-141	IMG_141	CeEt-600-31A	31Cj800 crâne et trois pairs des jambes orientés est-ouest dans 31Cjk	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-142	IMG_142	CeEt-600-31A	vue général sur la portion ouest de 31Cj	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-143	IMG_143	CeEt-600-31A	vue sur bassin et crâni qui appareissent aux étages inférieurs de 31Cj	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-144	IMG_144	CeEt-600-31A	vue général sur 31ABfg	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-145	IMG_145	CeEt-600-31A	vue général sur 31ABfg	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-146	IMG_146	CeEt-600-31A	vue général sur 31ABfg	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-147	IMG_147	CeEt-600-31A	31Bf100 et ossements épars par dessus	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-148	IMG_148	CeEt-600-31A	zoom on 31Bfg sur la bassin à 31Bf300	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-149	IMG_149	CeEt-600-31A	31Bf300 bassin	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-150	IMG_150	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-151	IMG_151	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-152	IMG_152	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-153	IMG_153	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-154	IMG_154	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-155	IMG_155	CeEt-600-31A	vue de la portion ouest	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-156	IMG_156	CeEt-600-31A	vue de la portion est	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-157	IMG_157	CeEt-600-31A	vue de la portion ouest	nord	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-158	IMG_158	CeEt-600-31A	vue général du site	est	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-159	IMG_159	CeEt-600-31A	vue de 31Cjh	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-160	IMG_160	CeEt-600-31A	vue de 31Chg	plane	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-161	IMG_161	CeEt-600-31A	vue 31ABfgh	est	2024-06-19	ARB
CeEt-600-2024-2-162	IMG_162	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	nord	2024-06-20	ARB
CeEt-600-2024-2-163	IMG_163	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-20	ARB
CeEt-600-2024-2-164	IMG_164	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-20	ARB
CeEt-600-2024-2-165	IMG_165	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-20	ARB
CeEt-600-2024-2-166	IMG_166	CeEt-600-31A	31Bg200 bassin	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-167	IMG_167	CeEt-600-31A	vue de la portion ouest de 31Cj montrant plusieurs étages	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-168	IMG_168	CeEt-600-31A	31Cj800	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-169	IMG_169	CeEt-600-31A	fémur scié dans 31Cj	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-170	IMG_170	CeEt-600-31A	31cj montrant troois pairs de bas-jambes orientées ouest-est. En haut	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-171	IMG_171	CeEt-600-31A	pieds à 31Bk100	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-172	IMG_172	CeEt-600-31A	pieds à 31Bk100	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-173	IMG_173	CeEt-600-31A	31Cj800	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-174	IMG_174	CeEt-600-31A	31Cj800	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-175	IMG_175	CeEt-600-31A	maxilla 31Cj800	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-176	IMG_176	CeEt-600-31A	31Bj200	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-177	IMG_177	CeEt-600-31A	découverte de 31Bj300, crâne orienté est-ouest	plane	2024-06-21	ARB
CeEt-600-2024-2-178	IMG_178	CeEt-600-31A	zoom sur machoirs de 31Bh100	plane	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-179	IMG_179	CeEt-600-31A	retrait de 31Bh100	plane	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-180	IMG_180	CeEt-600-31A	retrait de 31Bh100	plane	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-181	IMG_181	CeEt-600-31A	retrait de 31Bh100	plane	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-182	IMG_182	CeEt-600-31A	31Bh100 dégagé; vue sur orbit gauche avec cribra orbitalia	plane	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-183	IMG_183	CeEt-600-31A	vue général sur le site	ouest	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-184	IMG_184	CeEt-600-31A	vue général sur le site	ouest	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-185	IMG_185	CeEt-600-31A	vue général sur le site	ouest	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-186	IMG_186	CeEt-600-31A	vue général sur le site	ouest	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-187	IMG_187	CeEt-600-31A	vue général sur la portion nord	ouest	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-188	IMG_188	CeEt-600-31A	vue général sur la portion sud	ouest	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-189	IMG_189	CeEt-600-31A	vue général sur le site	nord	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-190	IMG_190	CeEt-600-31A	vue général sur le site	nord	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-191	IMG_191	CeEt-600-31A	vue général sur le site	est	2024-06-25	ARB
CeEt-600-2024-2-192	IMG_192	CeEt-600-31A	balle de plomb avec trace d'impact trouvé en haut des thoraciques de 31Bf100 au	plane	2024-06-26	ARB
CeEt-600-2024-2-193	IMG_193	CeEt-600-31A	balle de plomb avec trace d'impact trouvé en haut des thoraciques de 31Bf100 au	plane	2024-06-26	ARB
CeEt-600-2024-2-194	IMG_194	CeEt-600-31A	balle de plomb avec trace d'impact trouvé en haut des thoraciques de 31Bf100 au	plane	2024-06-26	ARB
CeEt-600-2024-2-195	IMG_195	CeEt-600-31A	balle de plomb avec trace d'impact trouvé en haut des thoraciques de 31Bf100 au	plane	2024-06-26	ARB
CeEt-600-2024-2-196	IMG_196	CeEt-600-31A	balle de plomb avec trace d'impact trouvé en haut des thoraciques de 31Bf100 au limite du remplissage de la tranchée 31B10 et la fosse pendant le dégagement des	plane	2024-06-26	ARB
CeEt-600-2024-2-197	IMG_197	CeEt-600-31A	balle de plomb avec trace d'impact trouvé en haut des thoraciques de 31Bf100 au	plane	2024-06-26	ARB
CeEt-600-2024-2-198	IMG_198	CeEt-600-31A	31 Bj300 et 31Aj200	plane	2024-06-27	ARB
CeEt-600-2024-2-199	IMG_199	CeEt-600-31A	crâne 31Aj200	plane	2024-06-27	ARB
CeEt-600-2024-2-200	IMG_200	CeEt-600-31A	fragment de crâne et autres os épars dans la tranchée 31B10 qui correspondent à	plane	2024-06-27	ARB
CeEt-600-2024-2-201	IMG_201	CeEt-600-31A	31Bgf	plane	2024-06-27	ARB
CeEt-600-2024-2-202	IMG_202	CeEt-600-31A	31Bg300 et os épars #111 dans la tranchée	plane	2024-06-27	ARB
CeEt-600-2024-2-203	IMG_203	CeEt-600-31A	31Bjk après le dégagement de 31Aj200. En vue, crânes 31Bk100, 31Bj300, pair de	plane	2024-06-28	ARB
CeEt-600-2024-2-204	IMG_204	CeEt-600-31A	31Bj300	plane	2024-06-28	ARB
CeEt-600-2024-2-205	IMG_205	CeEt-600-31A	31Bj300	plane	2024-06-28	ARB
CeEt-600-2024-2-206	IMG_206	CeEt-600-31A	31Bg100 completament dégagé	plane	2024-06-28	ARB
CeEt-600-2024-2-207	IMG_207	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-06-28	ARB
CeEt-600-2024-2-208	IMG_208	CeEt-600-31A	zoom on machoirs de 31Aj100	plane	2024-07-02	ARB
CeEt-600-2024-2-209	IMG_209	CeEt-600-31A	zoom on humerus gauche 31Aj100 avec possible fracture antemortem	plane	2024-07-02	ARB
CeEt-600-2024-2-210	IMG_210	CeEt-600-31A	fragment de cuivre avec quelques fibres preservées sur avantbras gauche	plane	2024-07-02	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-211	IMG_211	CeEt-600-31A	montrant où le cuivre et fibres se trouvent de 31Aj100	plane	2024-07-02	ARB
CeEt-600-2024-2-212	IMG_212	CeEt-600-31A	thorax de 31Aj100 pendant la retraite des os	plane	2024-07-03	ARB
CeEt-600-2024-2-213	IMG_213	CeEt-600-31A	31Cj300 et 31Cj400 avant la retraite de 31Cj400	plane	2024-07-04	ARB
CeEt-600-2024-2-214	IMG_214	CeEt-600-31A	31Cj300 et 31Cj400 avant la retraite de 31Cj400	plane	2024-07-04	ARB
CeEt-600-2024-2-215	IMG_215	CeEt-600-31A	31Cj300 après la retraite du crâne	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-216	IMG_216	CeEt-600-31A	31Bh200 avent de la retraite	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-217	IMG_217	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-218	IMG_218	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-219	IMG_219	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-220	IMG_220	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-221	IMG_221	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-222	IMG_222	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-223	IMG_223	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	plane	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-224	IMG_224	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	sud	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-225	IMG_225	CeEt-600-31A	trouvaille d'une balle de plombe logé dans l'épaule gauche de 31Cj300	sud	2024-07-05	ARB
CeEt-600-2024-2-226	IMG_226	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-07-06	ARB
CeEt-600-2024-2-227	IMG_227	CeEt-600-31A	bassin 31Bg100; estimation de sex M	plane	2024-07-09	ARB
CeEt-600-2024-2-228	IMG_228	CeEt-600-31A	bassin 31Bg100; estimation de sex M	plane	2024-07-09	ARB
CeEt-600-2024-2-229	IMG_229	CeEt-600-31A	bassin 31Bg100; estimation de sex M	plane	2024-07-09	ARB
CeEt-600-2024-2-230	IMG_230	CeEt-600-31A	bassin 31Bg100; estimation de sex M	plane	2024-07-09	ARB
CeEt-600-2024-2-231	IMG_231	CeEt-600-31A	bassin 31Bg100; estimation de sex M	plane	2024-07-09	ARB
CeEt-600-2024-2-232	IMG_232	CeEt-600-31A	31Bg100 pendant la retraite: sous la bassin il sorte le crâne à 31Bg200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-233	IMG_233	CeEt-600-31A	crâne 31Bg200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-234	IMG_234	CeEt-600-31A	dégagement de 31Ch200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-235	IMG_235	CeEt-600-31A	dégagement de 31Ch200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-236	IMG_236	CeEt-600-31A	dégagement de 31Ch200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-237	IMG_237	CeEt-600-31A	balle de mitraille dans l'estomach (côté gauche entre T12 et L1) de 31Ch200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-238	IMG_238	CeEt-600-31A	balle de mitraille dans l'estomach (côté gauche entre T12 et L1) de 31Ch200	plane	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-239	IMG_239	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	dehors le site	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-240	IMG_240	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-241	IMG_241	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	est	2024-07-10	ARB
CeEt-600-2024-2-242	IMG_242	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-243	IMG_243	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-244	IMG_244	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-245	IMG_245	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-246	IMG_246	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-247	IMG_247	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-248	IMG_248	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-249	IMG_249	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-250	IMG_250	CeEt-600-31A	31Bf200 avant la retraite	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-251	IMG_251	CeEt-600-31A	31Bf200 avant la retraite	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-252	IMG_252	CeEt-600-31A	31Bf200 avant la retraite	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-253	IMG_253	CeEt-600-31A	31Bg200 dégaé au complet	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-254	IMG_254	CeEt-600-31A	31Bg200 dégaé au complet	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-255	IMG_255	CeEt-600-31A	31Bg200 dégaé au complet	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-256	IMG_256	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-257	IMG_257	CeEt-600-31A	31Bf100 dégagé au complet	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-258	IMG_258	CeEt-600-31A	31Bf100 dégagé au complet	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-259	IMG_259	CeEt-600-31A	31Bf100 dégagé au complet	nord	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-260	IMG_260	CeEt-600-31A	31Bf100 dégagé au complet	ouest	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-261	IMG_261	CeEt-600-31A	main sous l'humerus gauche de 31Bf100, pas à lui	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-262	IMG_262	CeEt-600-31A	main sous l'humerus gauche de 31Bf100, pas à lui	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-263	IMG_263	CeEt-600-31A	fracture midshaft tibia gauche de 31Bg200, peut-être peri-mortem	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-264	IMG_264	CeEt-600-31A	fracture midshaft tibia gauche de 31Bg200, peut-être peri-mortem	plane	2024-07-11	ARB
CeEt-600-2024-2-265	IMG_265	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-266	IMG_266	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-267	IMG_267	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-268	IMG_268	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-269	IMG_269	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-270	IMG_270	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-271	IMG_271	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-272	IMG_272	CeEt-600-31A	premier essaie avec le consolidant sur une fracture net de la fibula droite de	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-273	IMG_273	CeEt-600-31A	bassin de 31Bg200 pendant la retraite	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-274	IMG_274	CeEt-600-31A	bassin de 31Bg200 pendant la retraite	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-275	IMG_275	CeEt-600-31A	main amputée sous humerus gauche 31Bf100	plane	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-276	IMG_276	CeEt-600-31A	main amputée sous humerus gauche 31Bf100	est	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-277	IMG_277	CeEt-600-31A	main amputée sous humerus gauche 31Bf100	est	2024-07-12	ARB
CeEt-600-2024-2-278	IMG_278	CeEt-600-31A	main amputée sous humerus gauche 31Bf100	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-279	IMG_279	CeEt-600-31A	main amputée sous humerus gauche 31Bf100	est	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-280	IMG_280	CeEt-600-31A	main amputée sous humerus gauche 31Bf100	est	2024-07-15	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-281	IMG_281	CeEt-600-31A	vue cortical de l'amputation de radius et ulna	cortical	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-282	IMG_282	CeEt-600-31A	vue cortical de l'amputation de radius et ulna	cortical	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-283	IMG_283	CeEt-600-31A	vue cortical de l'amputation de radius et ulna	cortical	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-284	IMG_284	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-285	IMG_285	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-286	IMG_286	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-287	IMG_287	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-288	IMG_288	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-289	IMG_289	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-290	IMG_290	CeEt-600-31A	31Bf300 avant la retraite	plane	2024-07-15	ARB
CeEt-600-2024-2-291	IMG_291	CeEt-600-31A	pied droit 31Bg200 après la retraite	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-292	IMG_292	CeEt-600-31A	surface de la tête de l'humerus gauche de 31Cj300 avec porosité	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-293	IMG_293	CeEt-600-31A	surface de la tête de l'humerus gauche de 31Cj300 avec porosité	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-294	IMG_294	CeEt-600-31A	scapula gauche 31Cj300 au début pendant les travailles de consolidation	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-295	IMG_295	CeEt-600-31A	scapula gauche 31Cj300 au début pendant les travailles de consolidation	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-296	IMG_296	CeEt-600-31A	scapula gauche 31Cj300 au début pendant les travailles de consolidation	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-297	IMG_297	CeEt-600-31A	scapula gauche 31Cj300 au début pendant les travailles de consolidation	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-298	IMG_298	CeEt-600-31A	scapula gauche 31Cj300 au début pendant les travailles de consolidation	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-299	IMG_299	CeEt-600-31A	31Bj100 avant de la retraite	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-300	IMG_300	CeEt-600-31A	31Bj100 avant de la retraite	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-301	IMG_301	CeEt-600-31A	31Bj100 avant de la retraite	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-302	IMG_302	CeEt-600-31A	31Bj100 avant de la retraite	est	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-303	IMG_303	CeEt-600-31A	31Bj100 avant de la retraite	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-304	IMG_304	CeEt-600-31A	zoom on fracture? circulaire sur scapula droite de 31Bj100	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-305	IMG_305	CeEt-600-31A	zoom on fracture? circulaire sur scapula droite de 31Bj100	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-306	IMG_306	CeEt-600-31A	zoom on fracture? circulaire sur scapula droite de 31Bj100	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-307	IMG_307	CeEt-600-31A	zoom on fracture? circulaire sur scapula droite de 31Bj100	plane	2024-07-16	ARB
CeEt-600-2024-2-308	IMG_308	CeEt-600-31A	31Bh100	plane	2024-07-17	ARB
CeEt-600-2024-2-309	IMG_309	CeEt-600-31A	vue en coupe du "vide" laissé probablement par une ancienne roche du vestige	sud	2024-07-17	ARB
CeEt-600-2024-2-310	IMG_310	CeEt-600-31A	zoom on 31Cj700 avant de la retraite	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-311	IMG_311	CeEt-600-31A	zoom on 31Cj700 avant de la retraite	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-312	IMG_312	CeEt-600-31A	scapula gauche 31Cj700	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-313	IMG_313	CeEt-600-31A	cervicals 31Cj700	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-314	IMG_314	CeEt-600-31A	31Bj100 pendant la retraite	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-315	IMG_315	CeEt-600-31A	31Bj100 pendant la retraite	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-316	IMG_316	CeEt-600-31A	31Bj100 pendant la retraite	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-317	IMG_317	CeEt-600-31A	crâne 31Bj100	plane	2024-07-18	ARB
CeEt-600-2024-2-318	IMG_318	CeEt-600-31A	zoom on 31Cj600 avant la retraite	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-319	IMG_319	CeEt-600-31A	zoom on 31Cj600 avant la retraite	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-320	IMG_320	CeEt-600-31A	zoom on 31Cj600 avant la retraite	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-321	IMG_321	CeEt-600-31A	bassin et main droite 31Cj600	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-322	IMG_322	CeEt-600-31A	main droite de 31Cj600 après la retraite	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-323	IMG_323	CeEt-600-31A	bassin 31Cj600	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-324	IMG_324	CeEt-600-31A	main droite de 31Cj700 sous thoraciques bas et lombaires	plane	2024-07-19	ARB
CeEt-600-2024-2-325	IMG_325	CeEt-600-31A	bassin de 31BCj600, estimation de sex M, age Middle-aged	plane	2024-07-22	ARB
CeEt-600-2024-2-326	IMG_326	CeEt-600-31A	bassin de 31BCj600, estimation de sex M, age Middle-aged	sud	2024-07-22	ARB
CeEt-600-2024-2-327	IMG_327	CeEt-600-31A	bassin de 31BCj600, estimation de sex M, age Middle-aged	est	2024-07-22	ARB
CeEt-600-2024-2-328	IMG_328	CeEt-600-31A	bassin de 31BCj600, estimation de sex M, age Middle-aged	est	2024-07-22	ARB
CeEt-600-2024-2-329	IMG_329	CeEt-600-31A	bassin de 31BCj600, estimation de sex M, age Middle-aged	est	2024-07-22	ARB
CeEt-600-2024-2-330	IMG_330	CeEt-600-31A	vue géneral de 31Ch-g avec 31Ch300 avant la retraite	plane	2024-07-23	ARB
CeEt-600-2024-2-331	IMG_331	CeEt-600-31A	vue géneral de 31Ch-g avec 31Ch300 avant la retraite	plane	2024-07-23	ARB
CeEt-600-2024-2-332	IMG_332	CeEt-600-31A	31Cj1100 et 1200 pendant le dégagement	plane	2024-07-23	ARB
CeEt-600-2024-2-333	IMG_333	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	sud	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-334	IMG_334	CeEt-600-31A	31Cg avec zoom sur 31Cg100 et 200	plane	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-335	IMG_335	CeEt-600-31A	31Cg100	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-336	IMG_336	CeEt-600-31A	31Cg100	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-337	IMG_337	CeEt-600-31A	31Cg200	plane	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-338	IMG_338	CeEt-600-31A	31Cg200	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-339	IMG_339	CeEt-600-31A	31Cg200	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-340	IMG_340	CeEt-600-31A	31Cg100 et 200	sud	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-341	IMG_341	CeEt-600-31A	31Cg100 et 200	sud	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-342	IMG_342	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-343	IMG_343	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-344	IMG_344	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-345	IMG_345	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-346	IMG_346	CeEt-600-31A	vue général du site	ouest	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-347	IMG_347	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-348	IMG_348	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-349	IMG_349	CeEt-600-31A	vue général du site	nord	2024-07-24	ARB
CeEt-600-2024-2-350	IMG_350	CeEt-600-31A	focus sur la bassin de 31Cj1200 pendant le degagement	plane	2024-07-25	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-351	IMG_351	CeEt-600-31A	focus sur la bassin de 31Cj1200 pendant le degagement	plane	2024-07-25	ARB
CeEt-600-2024-2-352	IMG_352	CeEt-600-31A	focus sur 31Bk100 avant la retraite, crâne dans 31Bk, bas jambes dans 31Ck	plane	2024-07-25	ARB
CeEt-600-2024-2-353	IMG_353	CeEt-600-31A	focus sur 31Bk100 avant la retraite, crâne dans 31Bk, bas jambes dans 31Ck	plane	2024-07-25	ARB
CeEt-600-2024-2-354	IMG_354	CeEt-600-31A	focus sur 31Bk100 avant la retraite, crâne dans 31Bk, bas jambes dans 31Ck	plane	2024-07-25	ARB
CeEt-600-2024-2-355	IMG_355	CeEt-600-31A	crâne de 31Bk100	plane	2024-07-25	ARB
CeEt-600-2024-2-356	IMG_356	CeEt-600-31A	bas jambes de 31Bk100	plane	2024-07-25	ARB
CeEt-600-2024-2-357	IMG_357	CeEt-600-31A	31Ch100	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-358	IMG_358	CeEt-600-31A	31Ch100	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-359	IMG_359	CeEt-600-31A	31Ch100 et ossements épars sous la planche de bois du caniveau 31B10	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-360	IMG_360	CeEt-600-31A	31Ch100 et ossements épars sous la planche de bois du caniveau 31B10	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-361	IMG_361	CeEt-600-31A	31Cj800	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-362	IMG_362	CeEt-600-31A	31Cj800	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-363	IMG_363	CeEt-600-31A	31Cj800	sud	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-364	IMG_364	CeEt-600-31A	31Cj800	sud	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-365	IMG_365	CeEt-600-31A	31Cj800	sud	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-366	IMG_366	CeEt-600-31A	31Cj800	sud	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-367	IMG_367	CeEt-600-31A	31Aj300 avant la retraite	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-368	IMG_368	CeEt-600-31A	31Aj300 avant la retraite	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-369	IMG_369	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	ouest	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-370	IMG_370	CeEt-600-31A	31Aj300 avant la retraite	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-371	IMG_371	CeEt-600-31A	measures sur les humeri de 31Ch200	plane	2024-07-26	ARB
CeEt-600-2024-2-372	IMG_372	CeEt-600-31A	31Ch200 avant de la retraite	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-373	IMG_373	CeEt-600-31A	focus sur la balle de metraille de 31Ch200	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-374	IMG_374	CeEt-600-31A	focus sur une fracture circulaire peri-mortem sur la tête de l'humerus gauche de	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-375	IMG_375	CeEt-600-31A	focus sur une fracture circulaire peri-mortem sur la tête de l'humerus gauche de	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-376	IMG_376	CeEt-600-31A	focus sur multiple côtes gauches fracturés peri-mortem de 31Ch200	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-377	IMG_377	CeEt-600-31A	focus sur cervicals de 31Ch200	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-378	IMG_378	CeEt-600-31A	31Cj avec focus sur 31Cj1000 avant la retraite	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-379	IMG_379	CeEt-600-31A	31Cj avec focus sur 31Cj1000 avant la retraite	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-380	IMG_380	CeEt-600-31A	31Cj avec focus sur 31Cj1000 avant la retraite	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-381	IMG_381	CeEt-600-31A	31Cj1000 avantbras et main gauche sur la bassin	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-382	IMG_382	CeEt-600-31A	bassin 31Cj1200 et crâne 31Cj1300 pendant la retraite de la bassin	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-383	IMG_383	CeEt-600-31A	31Cj1200 pubis	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-384	IMG_384	CeEt-600-31A	31Cj1200 pubis	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-385	IMG_385	CeEt-600-31A	31Cj1200 pubis	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-386	IMG_386	CeEt-600-31A	31Cj1200 pubis	plane	2024-07-29	ARB
CeEt-600-2024-2-387	IMG_387	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-388	IMG_388	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-389	IMG_389	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-390	IMG_390	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-391	IMG_391	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-392	IMG_392	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-393	IMG_393	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-394	IMG_394	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-395	IMG_395	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-396	IMG_396	CeEt-600-31A	31Cj900 bassin avant de la retraite, sex M, age middled-aged	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-397	IMG_397	CeEt-600-31A	vue géneral du site	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-398	IMG_398	CeEt-600-31A	vue géneral du site	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-399	IMG_399	CeEt-600-31A	vue géneral du site	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-400	IMG_400	CeEt-600-31A	vue géneral du site	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-401	IMG_401	CeEt-600-31A	vue géneral du site	ouest	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-402	IMG_402	CeEt-600-31A	vue géneral du site	sud	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-403	IMG_403	CeEt-600-31A	vue géneral du site	sud	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-404	IMG_404	CeEt-600-31A	vue géneral du site	sud	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-405	IMG_405	CeEt-600-31A	étage inferieur de 31Cj avec jambes 31Bk100 et 31Bj300, 31Cj900, 31Cj1000,	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-406	IMG_406	CeEt-600-31A	étage inferieur de 31Cj avec jambes 31Bk100 et 31Bj300, 31Cj900, 31Cj1000,	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-407	IMG_407	CeEt-600-31A	31Cj1300 et 31Cj1100 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-408	IMG_408	CeEt-600-31A	31Cj1300 et 31Cj1100 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-409	IMG_409	CeEt-600-31A	vue de la face tombé en avant et vers la droite de 31Cj1100	nord	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-410	IMG_410	CeEt-600-31A	vue de la face tombé en avant et vers la droite de 31Cj1100	nord	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-411	IMG_411	CeEt-600-31A	31Cj1300 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-412	IMG_412	CeEt-600-31A	31Cj1300 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-413	IMG_413	CeEt-600-31A	31Cj1300 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-414	IMG_414	CeEt-600-31A	31Cj1300 avant de la retraite avec focus sur une fracture posiblement peri-	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-415	IMG_415	CeEt-600-31A	31Cj1300 avant de la retraite avec focus sur une fracture posiblement peri-	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-416	IMG_416	CeEt-600-31A	31Bj300 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-417	IMG_417	CeEt-600-31A	31Bj300 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-418	IMG_418	CeEt-600-31A	31Bj300 avant de la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-419	IMG_419	CeEt-600-31A	31Bjk dernier étage avec les crânes de 31Bk100, 31Bj300, les jambes	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-420	IMG_420	CeEt-600-31A	31Bjk dernier étage avec les crânes de 31Bk100, 31Bj300, les jambes	plane	2024-07-30	ARB

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-600-2024-2-421	IMG_421	CeEt-600-31A	Crâne 31Bj300 avant la retraite, note que son humerus droite est scie à 2/3 de la	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-422	IMG_422	CeEt-600-31A	crâne 31Bk100 avant la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-423	IMG_423	CeEt-600-31A	crâne 31Bk100 avant la retraite	nord	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-424	IMG_424	CeEt-600-31A	crâne 31Bk100 avant la retraite	nord	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-425	IMG_425	CeEt-600-31A	pieds à 31Cj1100 avant la retraite	plane	2024-07-30	ARB
CeEt-600-2024-2-426	IMG_426	CeEt-600-31A	crâne 31Bk100 dans la boîte après la retraite	plane	2024-07-31	ARB
CeEt-600-2024-2-427	IMG_427	CeEt-600-31A	31Cj1100 pendant la retraite, note que le bras droite est en angles droit sous T10-	plane	2024-08-01	ARB
CeEt-600-2024-2-428	IMG_428	CeEt-600-31A	31Cj1100 focus sur bras gauche, notez que le fémur droit de 31Cj900 est encore	plane	2024-08-01	ARB
CeEt-600-2024-2-429	IMG_429	CeEt-600-31A	31Cj1100 pendant la retraite	plane	2024-08-01	ARB
CeEt-600-2024-2-430	IMG_430	CeEt-600-31A	31Cj1100 pendant la retraite	plane	2024-08-01	ARB
CeEt-600-2024-2-431	IMG_431	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-432	IMG_432	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-433	IMG_433	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-434	IMG_434	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-435	IMG_435	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	sud	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-436	IMG_436	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	sud	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-437	IMG_437	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	sud	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-438	IMG_438	CeEt-600-31A	ambiance de fouille	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-439	IMG_439	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	est	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-440	IMG_440	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	est	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-441	IMG_441	CeEt-600-31A	vue général du site après la retraite de tous les squelettes mais avec la tranchée	est	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-442	IMG_442	CeEt-600-31A	vue général du site une fois la fosse a été descendu au niveau de la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-443	IMG_443	CeEt-600-31A	vue général du site une fois la fosse a été descendu au niveau de la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-444	IMG_444	CeEt-600-31A	vue général du site une fois la fosse a été descendu au niveau de la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-445	IMG_445	CeEt-600-31A	vue général du site une fois la fosse a été descendu au niveau de la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-446	IMG_446	CeEt-600-31A	vue général du site une fois la fosse a été descendu au niveau de la tranchée	ouest	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-447	IMG_447	CeEt-600-31A	vue général du site une fois la fosse a été descendu au niveau de la tranchée	sud	2024-08-02	ARB
CeEt-600-2024-2-448	IMG_448	CeEt-600-31L	sondage 31L5 avec le crâne partiallement exposé	plane	2024-08-07	ARB
CeEt-600-2024-2-449	IMG_449	CeEt-600-31L	zoom on the crâne dans 31L5	plane	2024-08-07	ARB
CeEt-600-2024-2-450	IMG_450	CeEt-600-31L	ouverture du trottoir à l'ouest du 31L	sud	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-451	IMG_451	CeEt-600-31L	31L5 avec crâne et maxilla partiallement exposés	plane	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-452	IMG_452	CeEt-600-31L	ambiance de fouille	sud	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-453	IMG_453	CeEt-600-31L	ouverture de la sous-opération 31L	nord	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-454	IMG_454	CeEt-600-31L	ouverture de la sous-opération 31L	nord	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-455	IMG_455	CeEt-600-31L	ouverture de la sous-opération 31L	nord	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-456	IMG_456	CeEt-600-31L	ouverture de la sous-opération 31L	est	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-457	IMG_457	CeEt-600-31L	ouverture de la sous-opération 31L	est	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-458	IMG_458	CeEt-600-31L	31L5 avec crâne et maxilla partiallement exposés	est	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-459	IMG_459	CeEt-600-31L	31L5 avec crâne et maxilla partiallement exposés	sud	2024-08-08	ARB
CeEt-600-2024-2-460	IMG_460	CeEt-600-31L	31L5 avec crâne et maxilla partiallement exposés	ouest	2024-08-08	ARB

ANNEXE B : CATALOGUE PHOTO (CEET-982)

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-982-2024-4-001	IMG_3641	CeEt-982-4A	Vue générale, 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-002	IMG_3642	CeEt-982-4A	Vue générale, 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-003	IMG_3643	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-004	IMG_3644	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-005	IMG_3645	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-006	IMG_3646	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-007	IMG_3647	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-008	IMG_3648	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-009	IMG_3649	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-010	IMG_3650	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-011	IMG_3651	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-012	IMG_3652	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	S	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-013	IMG_3653	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	S	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-014	IMG_3654	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	E	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-015	IMG_3655	CeEt-982-4A	Vestige 4A100	E	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-016	IMG_3656	CeEt-982-4A	Vue générale 4A et 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-017	IMG_3657	CeEt-982-4A	Vue générale 4A et 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-018	IMG_3658	CeEt-982-4A	Vue générale 4A et 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-019	IMG_3659	CeEt-982-4A	Vue générale 4A et 4A100	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-020	IMG_3660	CeEt-982-4A	Vue générale 4A et 4A100	S	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-021	IMG_3661	CeEt-982-4A	4A, paroi ouest	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-022	IMG_3662	CeEt-982-4A	4A, paroi ouest	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-023	IMG_3663	CeEt-982-4A	4A, paroi ouest	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-024	IMG_3664	CeEt-982-4A	Vue générale 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-025	IMG_3665	CeEt-982-4A	Vue générale 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-026	IMG_3666	CeEt-982-4A	Vue générale 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-027	IMG_3667	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-028	IMG_3668	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-029	IMG_3669	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-030	IMG_3670	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-031	IMG_3671	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-032	IMG_3672	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-033	IMG_3673	CeEt-982-4A	Retrait dalle de béton dans 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-034	IMG_3674	CeEt-982-4A	Paroi est de 4A	E	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-035	IMG_3675	CeEt-982-4A	Paroi est de 4A	E	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-036	IMG_3676	CeEt-982-4A	Paroi est de 4A	E	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-037	IMG_3677	CeEt-982-4A	Vue générale 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-038	IMG_3678	CeEt-982-4A	Vue générale 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-039	IMG_3679	CeEt-982-4A	Vue générale 4A	N	30-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-040	IMG_3680	CeEt-982-4A	Paroi ouest de 4A	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-041	IMG_3681	CeEt-982-4A	Portion nord de la paroi ouest de 4A	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-042	IMG_3682	CeEt-982-4A	Portion nord de la paroi ouest de 4A	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-043	IMG_3683	CeEt-982-4A	Portion nord de la paroi ouest de 4A	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-044	IMG_3684	CeEt-982-4A	Paroi est de 4A, centre	E	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-045	IMG_3685	CeEt-982-4A	Paroi est de 4A, centre	E	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-046	IMG_3686	CeEt-982-4A	Paroi est de 4A, centre	E	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-047	IMG_3687	CeEt-982-4A	Pierre collée sous le béton retiré dans 4A	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-048	IMG_3688	CeEt-982-4A	Pierre collée sous le béton retiré dans 4A	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-049	IMG_3689	CeEt-982-4B	Vue d'ensembre 4B	NE	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-050	IMG_3690	CeEt-982-4B	Vue d'ensembre 4B	SE	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-051	IMG_3691	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B	NO	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-052	IMG_3692	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B, couche 4	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-053	IMG_3693	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B, couche 4	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-054	IMG_3694	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B, couche 4	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-055	IMG_3695	CeEt-982-4B	Vue générale 4B	E	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-056	IMG_3696	CeEt-982-4B	4B, extension nord	N	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-057	IMG_3697	CeEt-982-4B	4B, extension nord	N	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-058	IMG_3698	CeEt-982-4B	Brique et mortier dans paroi ouest de 4B	N	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-059	IMG_3699	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-060	IMG_3700	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B, détail lentille de cendre	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-061	IMG_3701	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B	O	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-062	IMG_3702	CeEt-982-4A	Poutre de bois trouvée au don de 4A (Couche 5)	-	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-063	IMG_3703	CeEt-982-4B	Excavation 4B	NO	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-064	IMG_3704	CeEt-982-4B	Pelle, retroubée dans 4B2 (gravier)	S	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-065	IMG_3705	CeEt-982-4B	4B paroi est	E	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-066	IMG_3706	CeEt-982-4B	4B paroi est	E	1-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-067	IMG_3707	CeEt-982-4B	4B		2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-068	IMG_3708	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B, portion sud (en partie remblayé)	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-069	IMG_3709	CeEt-982-4B	Couche 4B?, visible dans paroi est	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-070	IMG_3710	CeEt-982-4B	Détail de la couche 4B?, paroi ouest	O	2-05-2024	AL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-982-2024-4-071	IMG_3711	CeEt-982-4B	Détail de la couche 4B?, paroi ouest	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-072	IMG_3712	CeEt-982-4B	Détail de la couche 4B?, paroi ouest	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-073	IMG_3713	CeEt-982-4B	Détail paroi est, couche 4B?	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-074	IMG_3714	CeEt-982-4B	Détail paroi est, couche 4B?	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-075	IMG_3715	CeEt-982-4B	Détail paroi est, couche 4B?	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-076	IMG_3716	CeEt-982-4B	Portion nord de la paroi ouest, 4B	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-077	IMG_3717	CeEt-982-4B	Portion nord de la paroi ouest, 4B	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-078	IMG_3718	CeEt-982-4B	Portion nord de la paroi ouest, 4B	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-079	IMG_3719	CeEt-982-4B	Portion nord de la paroi ouest, 4B	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-080	IMG_3720	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	NO	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-081	IMG_3721	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	NO	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-082	IMG_3722	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	NO	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-083	IMG_3723	CeEt-982-4B	Excavation 4B	N	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-084	IMG_3724	CeEt-982-4B	Paroi est 4B, portion nord	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-085	IMG_3725	CeEt-982-4B	Paroi est 4B, portion nord	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-086	IMG_3726	CeEt-982-4B	Excavation 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-087	IMG_3727	CeEt-982-4B	Excavation 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-088	IMG_3728	CeEt-982-4B	Excavation 4B	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-089	IMG_3729	CeEt-982-4B	Paroi est 4B, portion nord	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-090	IMG_3730	CeEt-982-4B	Paroi est 4B, portion nord	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-091	IMG_3731	CeEt-982-4B	Paroi est 4B, portion nord	E	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-092	IMG_3732	CeEt-982-4B	Retrait d'une ancienne conduite, 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-093	IMG_3733	CeEt-982-4B	Retrait d'une ancienne conduite, 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-094	IMG_3734	CeEt-982-4B	Vue générale 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-095	IMG_3735	CeEt-982-4B	Excavation 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-096	IMG_3736	CeEt-982-4B	Excavation 4B	NE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-097	IMG_3737	CeEt-982-4B	Diverses découvertes dans 4B, tous élagués	-	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-098	IMG_3738	CeEt-982-4B	Diverses découvertes dans 4B, tous élagués	-	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-099	IMG_3739	CeEt-982-4B	Vue générale 4A et 4B	SE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-100	IMG_3740	CeEt-982-4B	Vue générale	SE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-101	IMG_3741	CeEt-982-4C	Retrait asphalte et trottoir 4C	O	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-102	IMG_3742	CeEt-982-4B	Fond d'excavation 4B, bois provenant de la conduite de béton	N	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-103	IMG_3743	CeEt-982-4B	Fond d'excavation 4B, bois provenant de la conduite de béton	N	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-104	IMG_3744	CeEt-982-4B	Fond d'excavation 4B, bois provenant de la conduite de béton	N	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-105	IMG_3745	CeEt-982-4A	4A remblayé et pose de tuyau à l'est de 4A	SE	2-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-106	IMG_3746	CeEt-982-4C	Début du décapage 4C	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-107	IMG_3747	CeEt-982-4C	Début du décapage 4C	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-108	IMG_3748	CeEt-982-4C	Début du décapage 4C	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-109	IMG_3749	CeEt-982-4C	Décpage 4C2 et 4C3	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-110	IMG_3750	CeEt-982-4C	Décpage 4C2 et 4C3	NO	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-111	IMG_3751	CeEt-982-4C	4C100 visible en surface, retrait de 4C2	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-112	IMG_3752	CeEt-982-4C	4C200 visible en surface et retrait 4C1 et 4C2	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-113	IMG_3753	CeEt-982-4C	4C100 visible en surface, retrait de 4C2	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-114	IMG_3754	CeEt-982-4C	4C200 et paroi est	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-115	IMG_3755	CeEt-982-4C	4C200	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-116	IMG_3756	CeEt-982-4C	4C100 et 4C200, dégagement	NO	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-117	IMG_3757	CeEt-982-4C	4C200 en plan	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-118	IMG_3758	CeEt-982-4C	4C100 en plan	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-119	IMG_3759	CeEt-982-4C	4C100 en plan	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-120	IMG_3760	CeEt-982-4C	4C100 en plan	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-121	IMG_3761	CeEt-982-4C	Détail suie et brique 4C100	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-122	IMG_3762	CeEt-982-4C	Détail suie et brique 4C100	SE	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-123	IMG_3763	CeEt-982-4C	Profil 4C100, parement est	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-124	IMG_3764	CeEt-982-4C	Profil 4C100, parement est	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-125	IMG_3765	CeEt-982-4C	Dégagement 4C100 et 4C200	S	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-126	IMG_3766	CeEt-982-4C	4C200	S	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-127	IMG_3767	CeEt-982-4C	4C200	S	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-128	IMG_3768	CeEt-982-4C	4C200	S	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-129	IMG_3769	CeEt-982-4C	4C200 et stratigraphie paroi est 4C	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-130	IMG_3770	CeEt-982-4C	4C200 et stratigraphie paroi est 4C	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-131	IMG_3771	CeEt-982-4C	4C, 4C100	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-132	IMG_3772	CeEt-982-4C	4C100 et 4C200	NO	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-133	IMG_3773	CeEt-982-4C	4C100 et 4C200	NO	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-134	IMG_3774	CeEt-982-4C	4C100 et 4C200	NO	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-135	IMG_3775	CeEt-982-4C	4C100 et 4C200	O	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-136	IMG_3776	CeEt-982-4C	4C200 de profil	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-137	IMG_3777	CeEt-982-4C	4C paroi sud	S	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-138	IMG_3778	CeEt-982-4C	4C paroi sud	S	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-139	IMG_3779	CeEt-982-4C	4C paroi nord	N	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-140	IMG_3780	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	O	3-05-2024	AL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-982-2024-4-141	IMG_3781	CeEt-982-4B	Excavation 4B, portion nord-est	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-142	IMG_3782	CeEt-982-4B	Remblayage 4B	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-143	IMG_3783	CeEt-982-4C	Poursuite excavation 4C, portion est	E	3-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-144	IMG_3784	CeEt-982-4B	Excavation 4B portion nord-est	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-145	IMG_3785	CeEt-982-4B	Excavation 4B portion nord-est, puit d'accès en béton	E	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-146	IMG_3786	CeEt-982-4B	Déblais 4B	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-147	IMG_3787	CeEt-982-4B	Vue générale 4B portion nord-est	SE	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-148	IMG_3788	CeEt-982-4B	Vue générale 4B portion nord-est	S	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-149	IMG_3789	CeEt-982-4B	Vue générale 4B portion nord-est	SE	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-150	IMG_3790	CeEt-982-4B	Paroi sud 4B et 4C	SE	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-151	IMG_3791	CeEt-982-4B	Paroi nord 4B portion nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-152	IMG_3792	CeEt-982-4B	Paroi nord 4B portion nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-153	IMG_3793	CeEt-982-4B	Vue générale	NO	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-154	IMG_3794	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B portion nord-est	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-155	IMG_3795	CeEt-982-4B	Paroi ouest 4B portion nord-est	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-156	IMG_3796	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C	E	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-157	IMG_3797	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C	E	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-158	IMG_3798	CeEt-982-4C	Retrait et pose de puisard dans 4C	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-159	IMG_3799	CeEt-982-4C	Retrait et pose de puisard dans 4C	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-160	IMG_3800	CeEt-982-4C	Fond d'excavation pour puisard dans 4C	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-161	IMG_3801	CeEt-982-4C	Fond d'excavation pour puisard dans 4C	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-162	IMG_3802	CeEt-982-4C	Fond d'excavation pour puisard dans 4C	O	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-163	IMG_3803	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C, tache de chaux, paroi nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-164	IMG_3804	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C, tache de chaux, paroi nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-165	IMG_3805	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C, tache de chaux, paroi nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-166	IMG_3806	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C, tache de chaux, paroi nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-167	IMG_3807	CeEt-982-4C	Excavation pour lampadaire dans 4C, paroi nord	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-168	IMG_3808	CeEt-982-4C	fond de l'excavation pour le lampadaire dans 4C.	N	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-169	IMG_3809	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	NO	6-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-170	IMG_3810	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-171	IMG_3811	CeEt-982-4C	Puisard dans 4C	S	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-172	IMG_3812	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	E	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-173	IMG_3813	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	E	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-174	IMG_3814	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	E	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-175	IMG_3815	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-176	IMG_3816	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	SO	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-177	IMG_3817	CeEt-982-4B	4B100, paroi ouest de 4B	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-178	IMG_3818	CeEt-982-4B	4B100, paroi ouest de 4B	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-179	IMG_3819	CeEt-982-4B	4B100, paroi ouest de 4B	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-180	IMG_3820	CeEt-982-4B	4B100, paroi ouest de 4B	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-181	IMG_3821	CeEt-982-4B	4B100, paroi ouest de 4B	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-182	IMG_3822	CeEt-982-4B	4B100, paroi ouest de 4B	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-183	IMG_3823	CeEt-982-4B	Excavation 4B portion nord-est	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-184	IMG_3824	CeEt-982-4B	Excavation 4B portion nord-est	NO	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-185	IMG_3825	CeEt-982-4C	Retrait asphalte 4C, centre de la rue Saint-anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-186	IMG_3826	CeEt-982-4B	Excavation 4B portion nord-est	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-187	IMG_3827	CeEt-982-4B	Excavation 4B portion nord-est	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-188	IMG_3828	CeEt-982-4C	Vue générale 4C	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-189	IMG_3829	CeEt-982-4C	4C, vis-à-vis le creusement pour le lampadaire	E	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-190	IMG_3830	CeEt-982-4C	Détail de la couche de chaux	E	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-191	IMG_3831	CeEt-982-4C	Détail de la couche de chaux	E	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-192	IMG_3832	CeEt-982-4C	Détail de la couche de chaux	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-193	IMG_3833	CeEt-982-4C	Détail de la couche de chaux	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-194	IMG_3834	CeEt-982-4C	Détail de la couche de chaux	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-195	IMG_3835	CeEt-982-4C	Vue générale 4C et diverses installations	N	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-196	IMG_3836	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-197	IMG_3837	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-198	IMG_3838	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-199	IMG_3839	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-200	IMG_3840	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-201	IMG_3841	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-202	IMG_3842	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	7-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-203	IMG_3843	CeEt-982-4C	Installation bases de lampadaire au centre de la rue Saint-Anselme	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-204	IMG_3844	CeEt-982-4D	Décapage 4D	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-205	IMG_3845	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-206	IMG_3846	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-207	IMG_3847	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-208	IMG_3848	CeEt-982-4B	Vestige 4B100, paroi ouest 4B	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-209	IMG_3849	CeEt-982-4B	Vue de la chambre de béton dégagée au coin St-Anselme/Prince-Édouard	O	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-210	IMG_3850	CeEt-982-4C	Vue générale rue Saint-Anselme	O	8-05-2024	AG

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-982-2024-4-211	IMG_3851	CeEt-982-4C	Vue générale rue Saint-Anselme	SO	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-212	IMG_3852	CeEt-982-4C	Vue générale rue Saint-Anselme	SO	8-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-213	IMG_3853	CeEt-982-4B	Excavation pour lampadaire, 4B	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-214	IMG_3854	CeEt-982-4B	Excavation pour lampadaire, 4B	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-215	IMG_3855	CeEt-982-4B	Excavation pour lampadaire, 4B	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-216	IMG_3856	CeEt-982-4B	Excavation pour lampadaire, 4B	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-217	IMG_3857	CeEt-982-4B	Paroi sud 4B, portion nord-est	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-218	IMG_3858	CeEt-982-4B	Paroi sud 4B, portion nord-est	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-219	IMG_3859	CeEt-982-4D	Excavation 4D	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-220	IMG_3860	CeEt-982-4D	Excavation 4D	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-221	IMG_3861	CeEt-982-4D	Excavation 4D	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-222	IMG_3862	CeEt-982-4D	Chambre de béton coin St-Anselme/Prince-Edouard	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-223	IMG_3863	CeEt-982-4D	4D100, paroi est de 4D	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-224	IMG_3864	CeEt-982-4D	4D100, paroi est de 4D	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-225	IMG_3865	CeEt-982-4D	4D100, paroi est de 4D	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-226	IMG_3866	CeEt-982-4D	4D100, paroi est de 4D	E	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-227	IMG_3867	CeEt-982-4D	4D100, surface	N	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-228	IMG_3868	CeEt-982-4D	4D, retrait du trottoir	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-229	IMG_3869	CeEt-982-4D	4D, retrait du trottoir	S	9-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-230	IMG_3870	CeEt-982-4B	4B, aggrandissement vers l'ouest, dégagement et retrait de 4B100	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-231	IMG_3871	CeEt-982-4B	4B, aggrandissement vers l'ouest, dégagement et retrait de 4B100	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-232	IMG_3872	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest, amas de brique	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-233	IMG_3873	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest, amas de brique	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-234	IMG_3874	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest, amas de brique	S	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-235	IMG_3875	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest, amas de brique	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-236	IMG_3876	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest, amas de brique	S	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-237	IMG_3877	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-238	IMG_3878	CeEt-982-4B	Extension 4B vers l'ouest	O	10-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-239	IMG_3879	CeEt-982-4D	4D, retrrait d'un lampadaire	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-240	IMG_3880	CeEt-982-4D	4D, retrrait d'un lampadaire	E	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-241	IMG_3881	CeEt-982-4D	Vestige 4D200	O	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-242	IMG_3882	CeEt-982-4D	Vestige 4D200	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-243	IMG_3883	CeEt-982-4D	Vestige 4D200	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-244	IMG_3884	CeEt-982-4D	Vestige 4D200	O	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-245	IMG_3885	CeEt-982-4D	Vestige 4D200	O	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-246	IMG_3886	CeEt-982-4D	Dégagement 4D200	E	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-247	IMG_3887	CeEt-982-4D	Dégagement 4D200	E	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-248	IMG_3888	CeEt-982-4D	Dégagement 4D200	N	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-249	IMG_3889	CeEt-982-4D	Retrait de 4D200	E	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-250	IMG_3890	CeEt-982-4D	Paroi nord 4D, creusment pour lampadaire	N	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-251	IMG_3891	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-252	IMG_3892	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-253	IMG_3893	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire, détail charbon	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-254	IMG_3894	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire, détail charbon	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-255	IMG_3895	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire, détail charbon	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-256	IMG_3896	CeEt-982-4D	Paroi est 4D, creusement pour lampadaire	E	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-257	IMG_3897	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-258	IMG_3898	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D, creusement pour lampadaire	S	13-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-259	IMG_3899	CeEt-982-4D	Paroi ouest 4D, creusement pour lampadaire	O	14-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-260	IMG_3900	CeEt-982-4D	Surface 4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-261	IMG_3901	CeEt-982-4D	Surface 4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-262	IMG_3902	CeEt-982-4D	Surface 4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-263	IMG_3903	CeEt-982-4D	Surface 4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-264	IMG_3904	CeEt-982-4D	Détail du ressaut, sol 4D6	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-265	IMG_3905	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-266	IMG_3906	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-267	IMG_3907	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-268	IMG_3908	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-269	IMG_3909	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-270	IMG_3910	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-271	IMG_3911	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-272	IMG_3912	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-273	IMG_3913	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-274	IMG_3914	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-275	IMG_3915	CeEt-982-4D	Paroi sud 4D	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-276	IMG_3916	CeEt-982-4D	4D300, parement nord	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-277	IMG_3917	CeEt-982-4D	4D300, parement nord	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-278	IMG_3918	CeEt-982-4D	4D300, ressaut	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-279	IMG_3919	CeEt-982-4D	4D300	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-280	IMG_3920	CeEt-982-4D	4D300	E	16-05-2024	AL

# catalogue	# Photo	Op.	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-982-2024-4-281	IMG_3921	CeEt-982-4D	4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-282	IMG_3922	CeEt-982-4D	4D300	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-283	IMG_3923	CeEt-982-4D	4D300	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-284	IMG_3924	CeEt-982-4D	4D300	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-285	IMG_3925	CeEt-982-4D	4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-286	IMG_3926	CeEt-982-4D	4D300	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-287	IMG_3927	CeEt-982-4D	4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-288	IMG_3928	CeEt-982-4D	4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-289	IMG_3929	CeEt-982-4D	4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-290	IMG_3930	CeEt-982-4D	4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-291	IMG_3931	CeEt-982-4D	4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-292	IMG_3932	CeEt-982-4D	4D300	SO	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-293	IMG_3933	CeEt-982-4D	4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-294	IMG_3934	CeEt-982-4D	4D300	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-295	IMG_3935	CeEt-982-4D	4D300	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-296	IMG_3936	CeEt-982-4D	4D300, bouchage?	E	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-297	IMG_3937	CeEt-982-4D	4D300, bouchage?	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-298	IMG_3938	CeEt-982-4D	4D300, bouchage?	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-299	IMG_3939	CeEt-982-4D	4D300, bouchage?	S	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-300	IMG_3940	CeEt-982-4D	Destruction 4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-301	IMG_3941	CeEt-982-4D	Destruction 4D300	O	16-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-302	IMG_3942	CeEt-982-4E	Retrait asphalte 4E	SO	21-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-303	IMG_3943	CeEt-982-4E	Retrait asphalte 4E	N	21-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-304	IMG_3944	CeEt-982-4E	Retrait asphalte 4E	NO	21-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-305	IMG_3945	CeEt-982-4E	Retrait asphalte 4E	S	21-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-306	IMG_3946	CeEt-982-4E	Retrait asphalte 4E	N	21-05-2024	AL
CeEt-982-2024-4-307	IMG_3986	CeEt-982-4E	Retrait de l'asphalte, 4E	N	23-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-308	IMG_3987	CeEt-982-4E	Retrait de l'asphalte, 4E	S	23-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-309	IMG_3988	CeEt-982-4E	Excavation 4E	S	23-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-310	IMG_3989	CeEt-982-4E	Excavation 4E	O	23-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-311	IMG_3990	CeEt-982-4E	Excavation 4E	E	23-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-312	IMG_3991	CeEt-982-4E	Excavation 4E	E	23-05-2024	AG
CeEt-982-2024-4-313	IMG_4195	CeEt-982-4F	Décapage de 4F, et 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-314	IMG_4196	CeEt-982-4F	Décapage de 4F, et 4F100	SE	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-315	IMG_4197	CeEt-982-4F	Vestige 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-316	IMG_4198	CeEt-982-4F	Vestige 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-317	IMG_4199	CeEt-982-4F	Limite nord 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-318	IMG_4200	CeEt-982-4F	Drain dans le coin de 4F100	SO	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-319	IMG_4201	CeEt-982-4F	Drain dans le coin de 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-320	IMG_4202	CeEt-982-4F	Épaisseur de la dalle 4F100	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-321	IMG_4203	CeEt-982-4F	Épaisseur de la dalle 4F100	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-322	IMG_4204	CeEt-982-4F	Crochet de métal 4F1	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-323	IMG_4205	CeEt-982-4F	Crochet de métal 4F1	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-324	IMG_4206	CeEt-982-4F	Structure de bois, 4F200	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-325	IMG_4207	CeEt-982-4F	Structure de bois, 4F200	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-326	IMG_4208	CeEt-982-4F	Structure de bois, 4F200	O	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-327	IMG_4209	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-328	IMG_4210	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-329	IMG_4211	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-330	IMG_4212	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-331	IMG_4213	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-332	IMG_4214	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG
CeEt-982-2024-4-333	IMG_4215	CeEt-982-4F	Retrait 4F100	S	11-06-2024	AG

ANNEXE C : PLANS

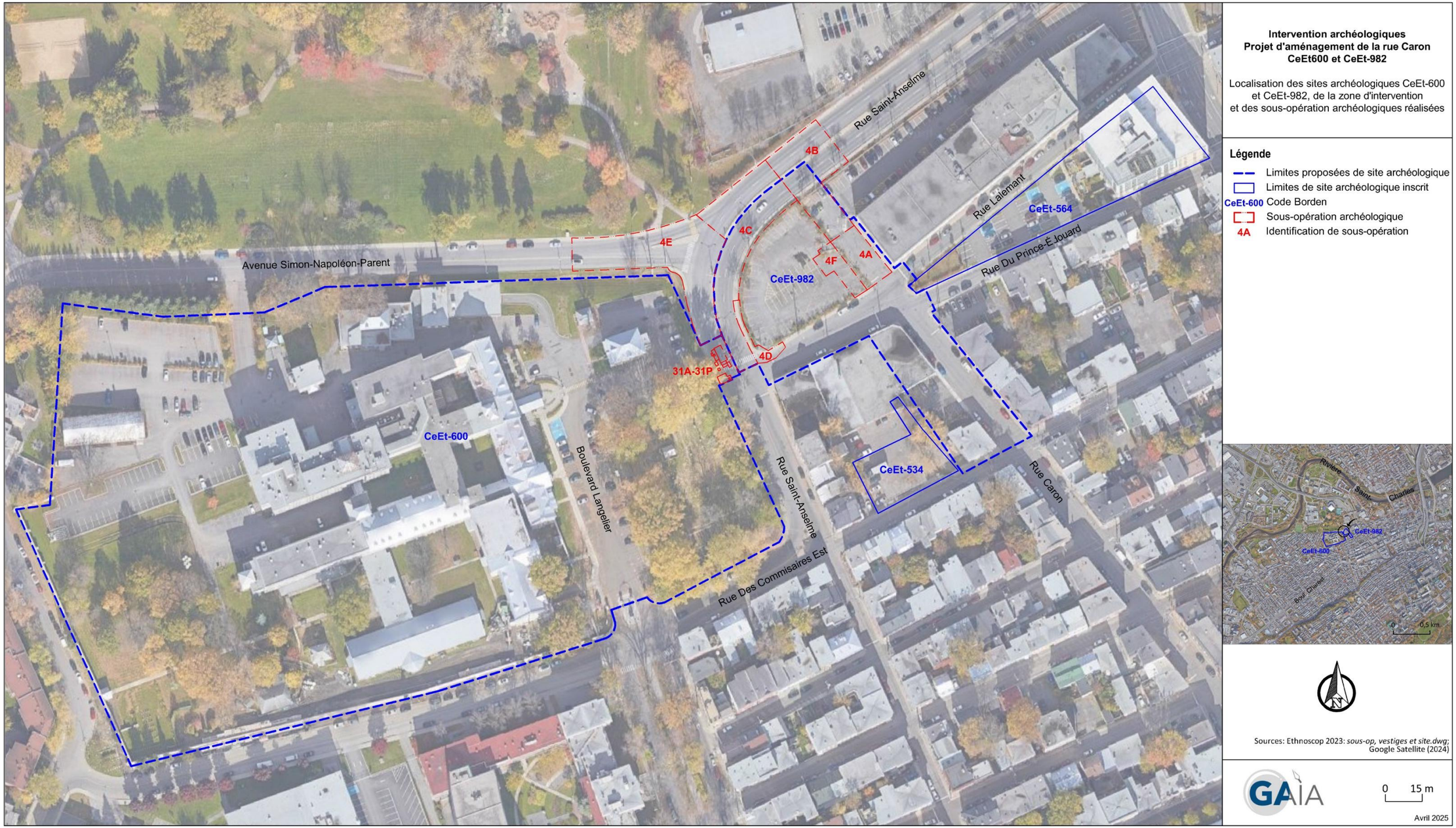

Intervention archéologiques
Projet d'aménagement de la rue Caron
CeEt600 et CeEt-982

Localisation des sites archéologiques CeEt-600 et CeEt-982, de la zone d'intervention et des sous-opération archéologiques réalisées

Légende

- Limites proposées de site archéologique
- Limites de site archéologique inscrit
- CeEt-600 Code Borden
- Sous-opération archéologique
- 4A Identification de sous-opération

Sources: Ethnoscop 2023: *sous-op, vestiges et site.dwg*; Google Satellite (2024)

0 15 m

Avril 2025

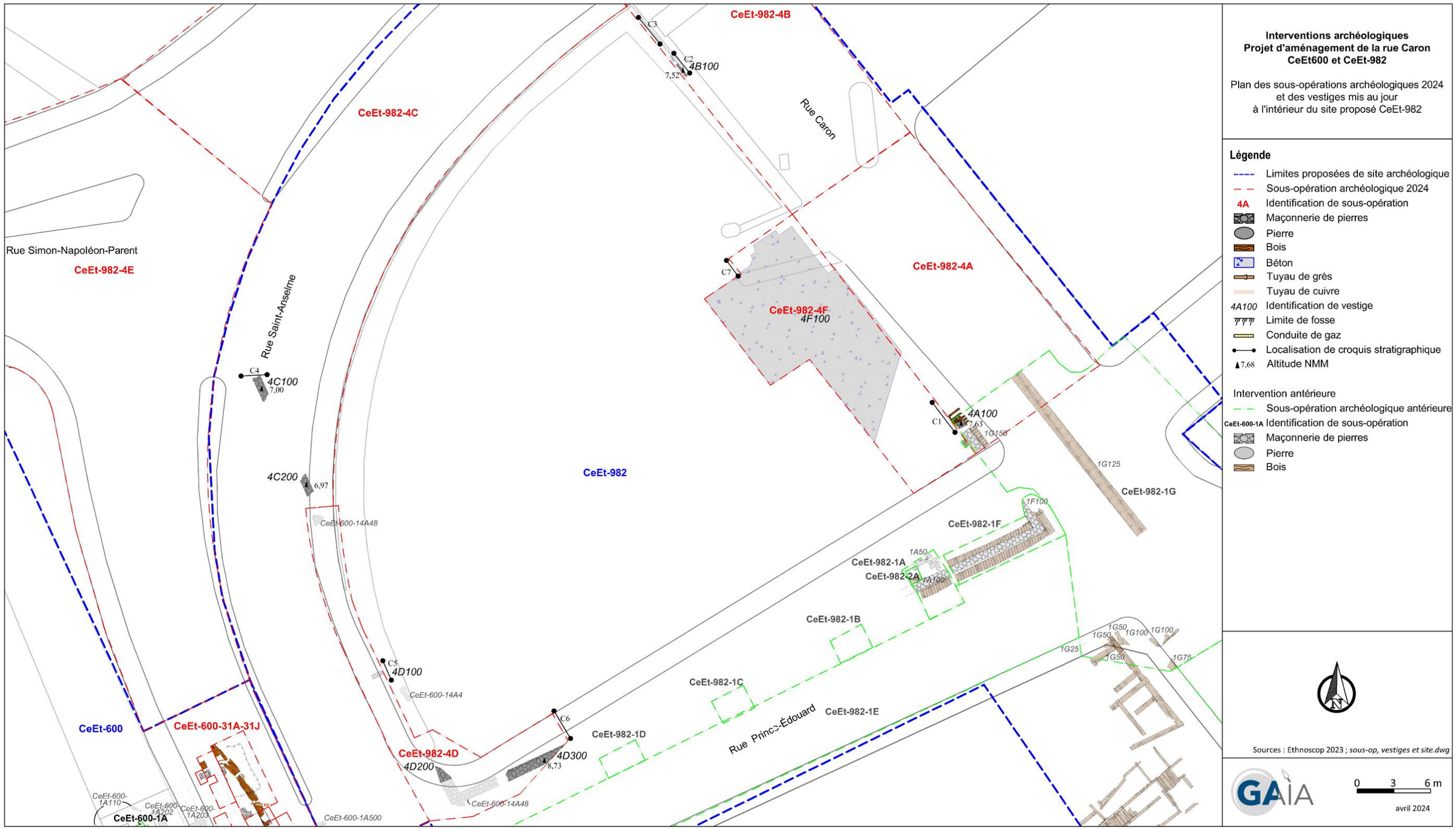
Interventions archéologiques
Projet d'aménagement de la rue Caron
CeEt600 et CeEt-982
Plan des sous-opérations archéologiques 2024
et des vestiges mis au jour
à l'intérieur du site proposé CeEt-982
Légende
Limites proposées de site archéologique
Sous-opération archéologique 2024
4A Identification de sous-opération
Maçonnerie de pierres
Pierre
Bois
Béton
Tuyau de grès
Tuyau de cuivre
4A100 Identification de vestige
Limite de fosse
Conduite de gaz
Localisation de croquis stratigraphique
7,68 Altitude NMM
Intervention antérieure
Sous-opération archéologique antérieure
CeEt-600-1A Identification de sous-opération
Maçonnerie de pierres
Pierre
Bois
CeEt-982
CeEt-982-4B
CeEt-982-4C
CeEt-982-4E
CeEt-982-4A
CeEt-982-4F
4F100
CeEt-982-1G
CeEt-982-1F
CeEt-982-1A
CeEt-982-2A
CeEt-982-1B
CeEt-982-1C
CeEt-982-1D
CeEt-982-1E
CeEt-982-4D
CeEt-600
CeEt-600-31A-31J
CeEt-600-1A
Rue Caron
Rue Saint-Anselme
Rue Simon-Napoléon-Parent
Rue Prince-Édouard
4B100
4C100
4C200
4D100
4D200
4D300
4A100
1A50
1A100
1F100
1G125
1G156
1G50
1G100
1G25
1G75
CeEt-600-14A48
CeEt-600-14A4
CeEt-600-1A500
CeEt-600-1A110
CeEt-600-1A202
CeEt-600-1A203
Sources : Ethnoscop 2023 ; sous-op, vestiges et site.dwg
0 3 6 m
avril 2024

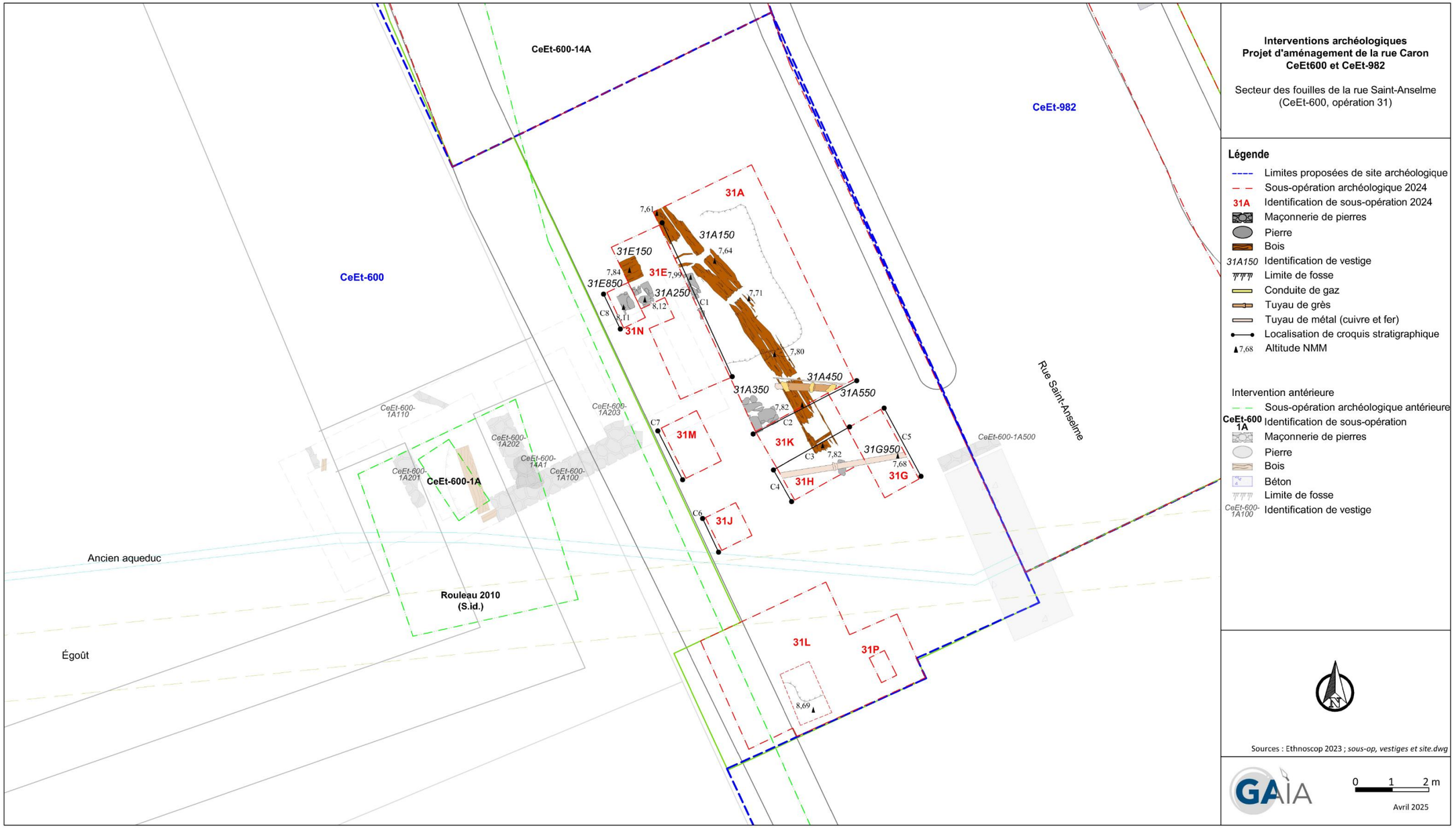
CeEt-600-14A
CeEt-982
CeEt-600
31A
31A150
31E150
31E
31E850
31A250
31N
C1
C8
7,61
7,64
7,84
7,99
7,71
8,12
8,11
7,80
31A350
31A450
31A550
C7
31M
C2
31K
C5
7,82
31G950
C3
7,68
31H
31G
C4
C6
31J
CeEt-600-1A110
CeEt-600-1A202
CeEt-600-1A203
CeEt-600-1A201
CeEt-600-1A
CeEt-600-14A1
CeEt-600-1A100
CeEt-600-1A500
Rue Saint-Anselme
Ancien aqueduc
Rouleau 2010
(S.id.)
Égoût
31L
31P
8,69
Interventions archéologiques
Projet d'aménagement de la rue Caron
CeEt600 et CeEt-982
Secteur des fouilles de la rue Saint-Anselme
(CeEt-600, opération 31)
Légende
Limites proposées de site archéologique
Sous-opération archéologique 2024
31A Identification de sous-opération 2024
Maçonnerie de pierres
Pierre
Bois
31A150 Identification de vestige
Limite de fosse
Conduite de gaz
Tuyau de grès
Tuyau de métal (cuivre et fer)
Localisation de croquis stratigraphique
7,68 Altitude NMM
Intervention antérieure
Sous-opération archéologique antérieure
CeEt-600 1A Identification de sous-opération
Maçonnerie de pierres
Pierre
Bois
Béton
Limite de fosse
CeEt-600-1A100 Identification de vestige
N
Sources : Ethnoscop 2023 ; sous-op, vestiges et site.dwg
0 1 2 m
Avril 2025

ANNEXE D : RELEVÉS LIDAR ET PHOTOGRAMMÉTRIE (LAURENCE FERLAND)

Relevé du 11 juin 2024

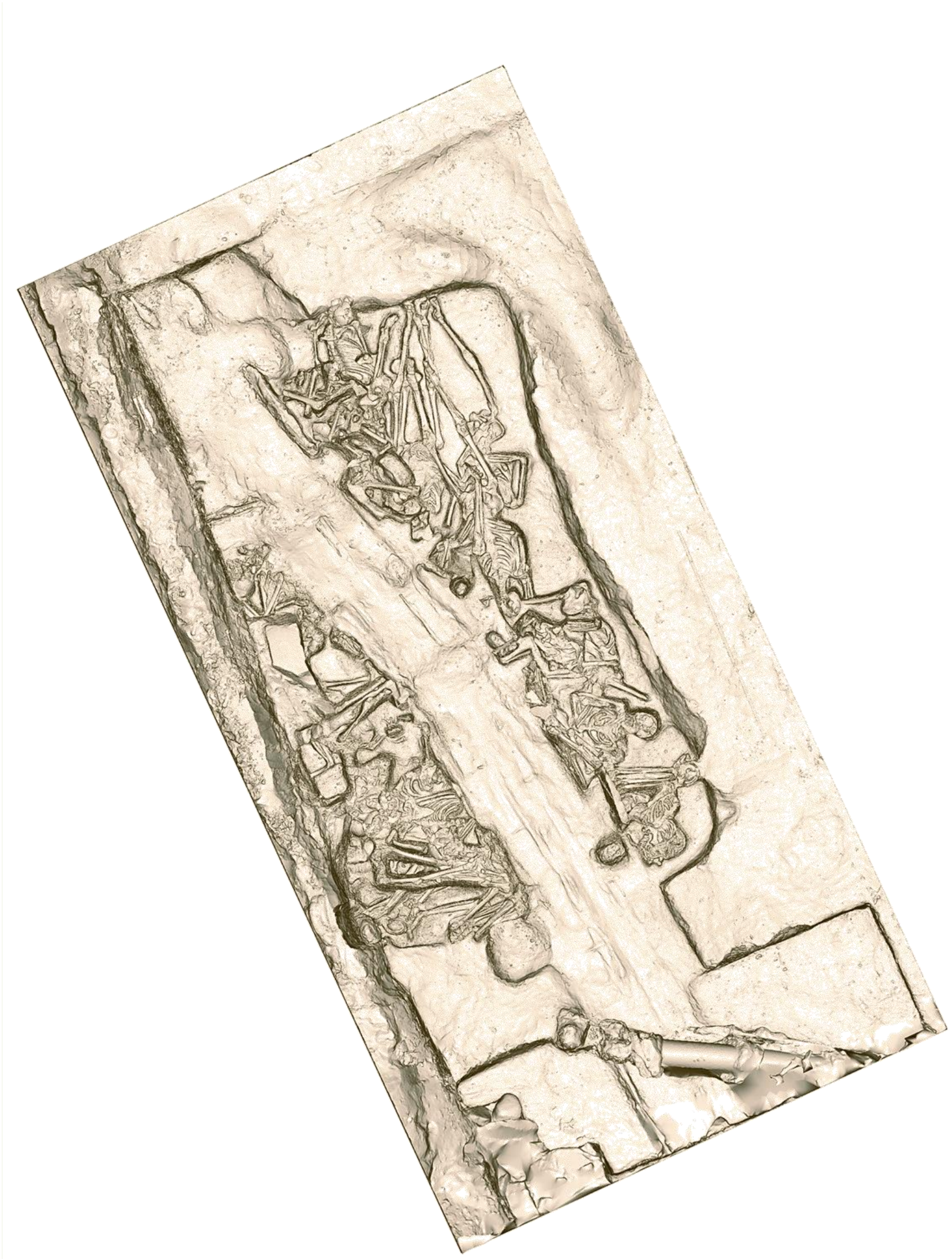

Relevé du 25 juin 2024

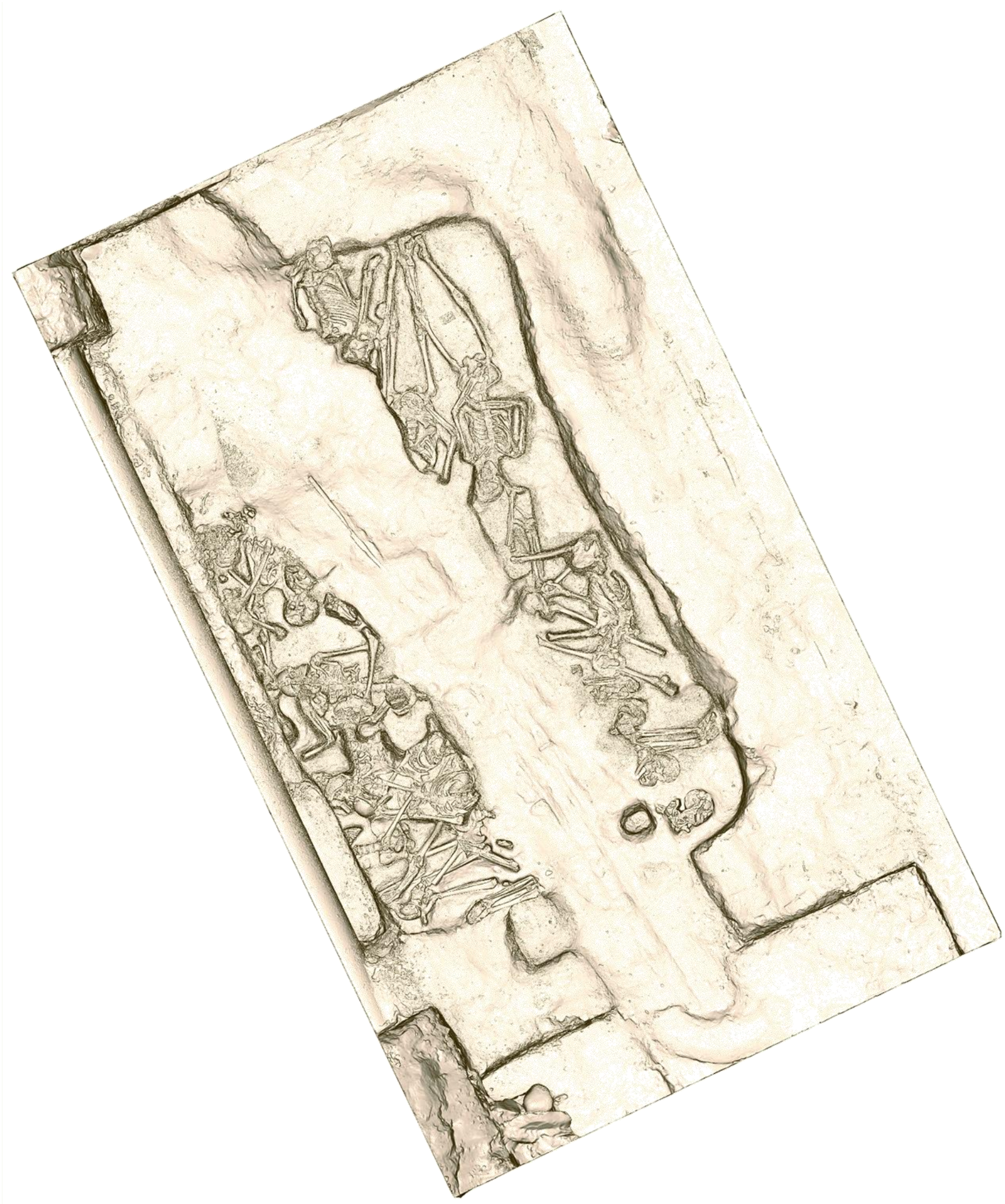

Relevé du 10 juillet 2024

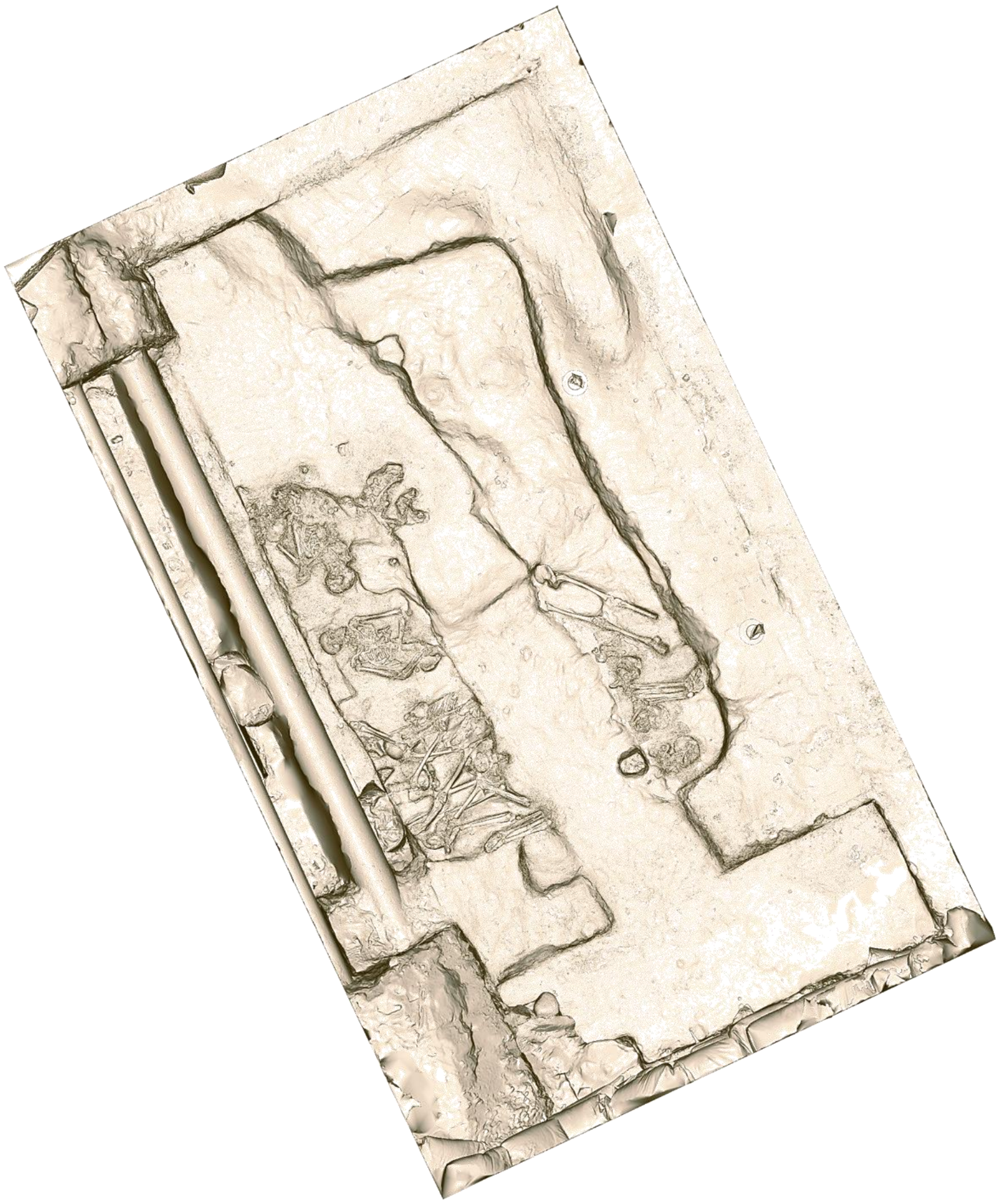

Relevé du 24 juillet 2024

ANNEXE E : STRATIGRAPHIES (CEET-982)

Coupe 1 : CeEt-982-4A, paroi ouest

Coupe 2 : CeEt-982-4B, paroi ouest

Coupe 3 : CeEt-982-4B, paroi ouest

Coupe 4 : CeEt-982-4C, paroi nord

Coupe 5 : CeEt-982-4D, paroi est

Coupe 6 : CeEt-982-4D, paroi est

Coupe 7 : CeEt-982-4F, paroi ouest

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-982-4A, paroi ouest

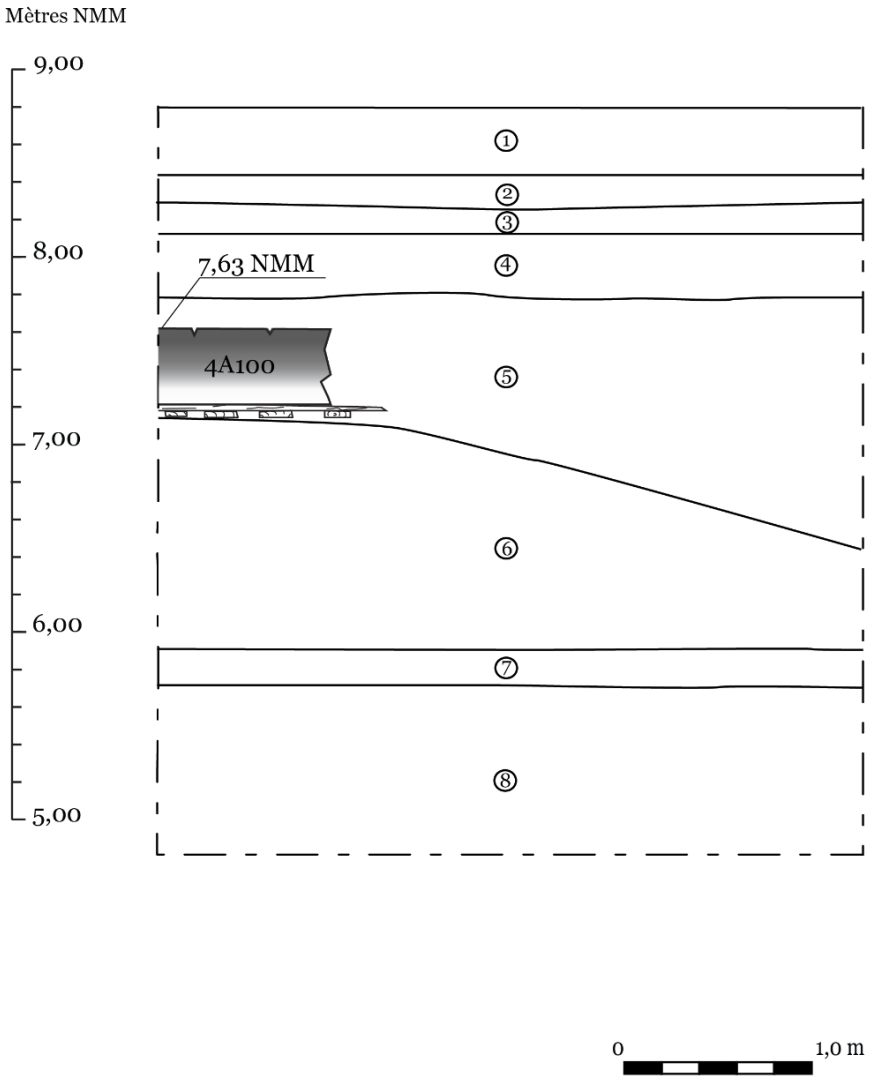

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier et sable hétérogène.

② Béton désagrégé.

③ Gravier 0-3/4", compact.

④ Mortier beige jaunâtre et pièces de bois.

⑤ Limon argileux brun gris hétérogène. Contient des fragments de bois, de briques, des pierres calcaires et du mortier (2-5%).

⑥ Limon argileux gris foncé à noir, organique, moyennement compact. Contient des pierres calcaires, des fragments de bois et de briques (2-5%).

⑦ Limon argileux gris bleuté moucheté, moyennement compact. Contient des pierres arrondies (1%).

⑧ Limon argileux gris bleuté foncé, hétérogène. Contient des fragments de bois, des pierres arrondies, nodules de silex, anthracite (1%).

LÉGENDE

Dessin: A. Guérette
Infographie: A. Guérette

Date: 30 avril 2024

CeEt-982 - Coupe 1

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-982-4B, paroi ouest

Mètres NMM

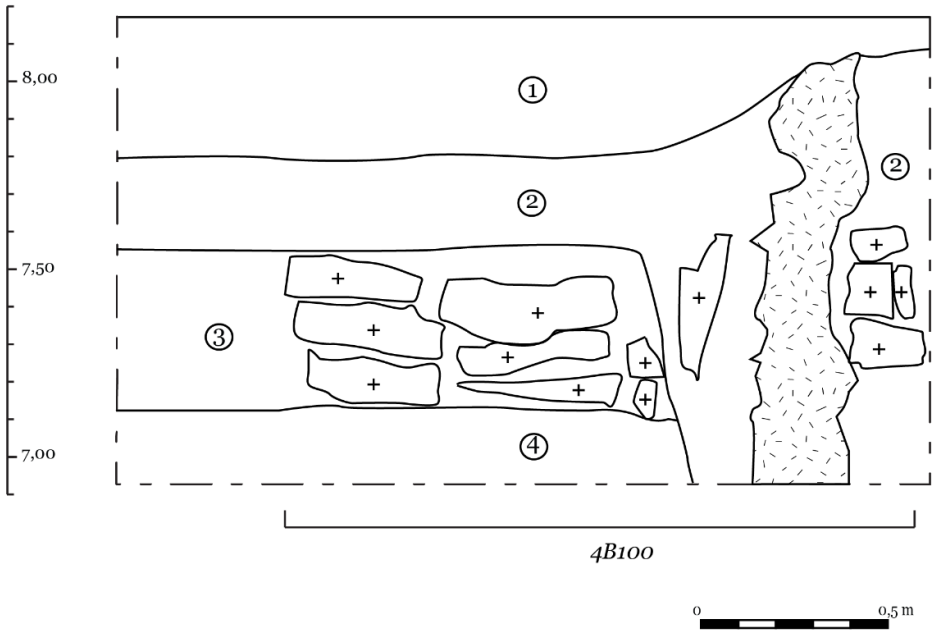

DESCRIPTION DES COUCHES

① Mélange de gravier 0-3/4" et fragments d'asphalte.

② Loam sableux hétérogène brun-gris. Contient des fragments de briques, des pierres, fragments d'aspahlte, de plastique et de mortier.

③ Sable limoneux brun orangé à rougeâtre. Contient des fragments de brique, des racines et des scories.

④ Sable limoneux brun. Contient des fragments de briques.

⑤ Sable limoneux brun. Contient des fragments de briques.

LÉGENDE

Béton

Pierre

Dessin: A. Guérette
Infographie: A. Guérette

Date: 8 mai 2024

CeEt-982 - Coupe 2

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-982-4B, paroi ouest

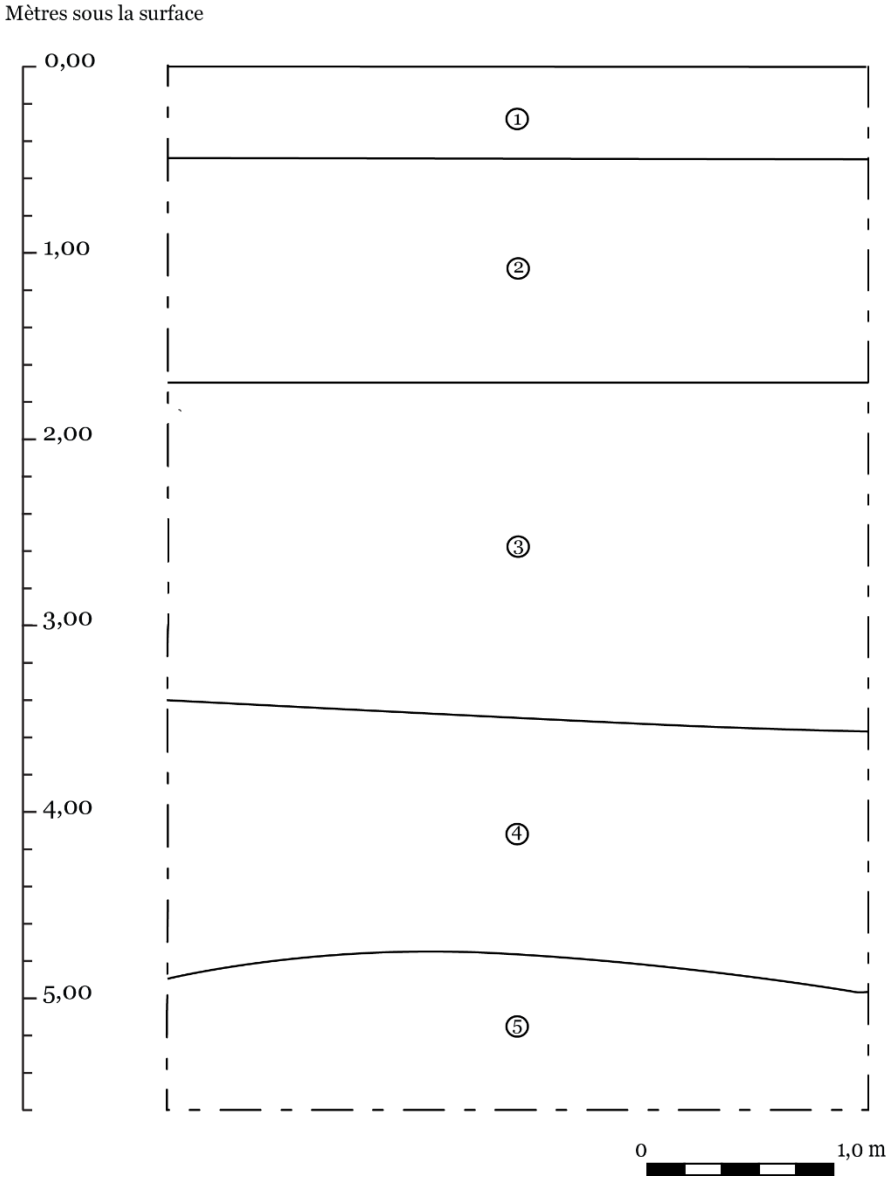

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4" et poussière de pierre. (4B1)

② Sable hétérogène, limoneux, brun à beige foncé. Contient des gravier (30%). (4B2)

③ Limon brun foncé à noir. Contient des racines (10%), des fragments de brique (5%) et du mortier (5%). (4B3)

④ Limon argileux gris brunâtre à noir, organique, formé à 50% de résidus de bois en copeaux et fragments. Contient des lentilles de cendre, des coquilles d'huître, des retailles de cuir et des concentrations d'artefacts. (4B4)

⑤ Limon argileux bleu verdâtre, homogène. (4B5)

LÉGENDE

Dessin: A. Laberge
Infographie: A. Guérette

Date: 2 mai 2024

CeEt-982 - Coupe 3

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-982-4C, paroi nord

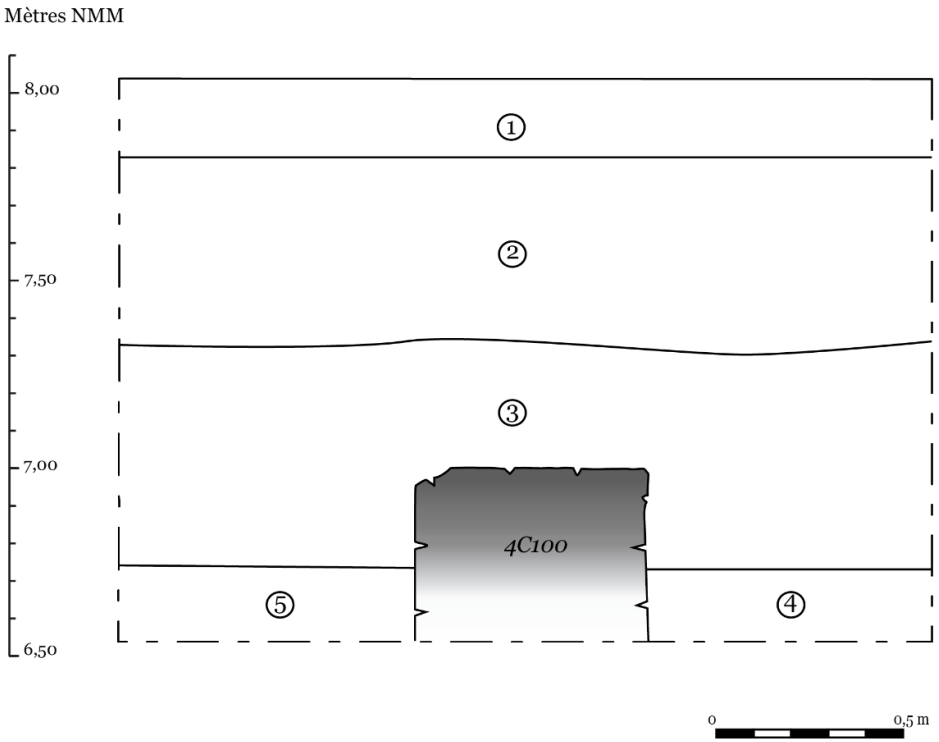

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte.

② Gravier 0-3/4", compact.

③ Sable beige-jaunâtre homogène, friable.

④ Limon sableux graveleux gris, moyennement compact. Contient du mortier (10%), des fragments de brique (10%), et des pierres calcaires (2-3%).

⑤ Gravier limoneux gris foncé, meuble. Contient des fragments de calcaire anguleux (50%).

LÉGENDE

Dessin: A. Laberge
Infographie: A. Guérette

Date: 3 mai 2024

CeEt-982 - Coupe 4

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-982-4D, paroi est

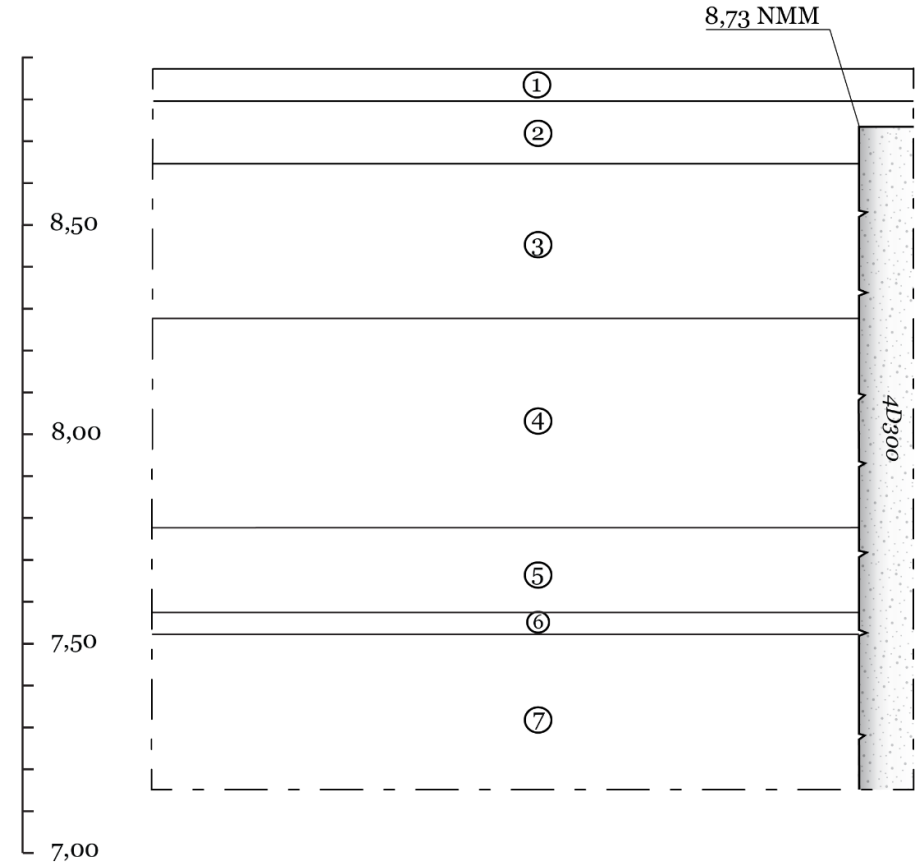

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. (4D1)

② Béton. (4D2)

③ Sable brun gris et galets (40%), friable. (4D3)

④ Sable limoneux brun pâle, meuble. Composé de poudre de mortier (40%), fragments de brique (40%), et pierres calcaires (10%). (4D4)

⑤ Limon sableux noir formé de charbon de bois et bois carbonisé, meuble. (4D5)

⑥ Limon sableux gris, compact. Contient des fragments de brique (1%). (4D6)

⑦ Sable limoneux gris verdâtre marbré, homogène, meuble. (4D7)

LÉGENDE

Maçonnerie

Dessin: A. Laberge
Infographie: A. Guérette

Date: 16 mai 2024

CeEt-982 - Coupe 5

CeEt-982 - Coupe 6

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-982-4F, paroi ouest

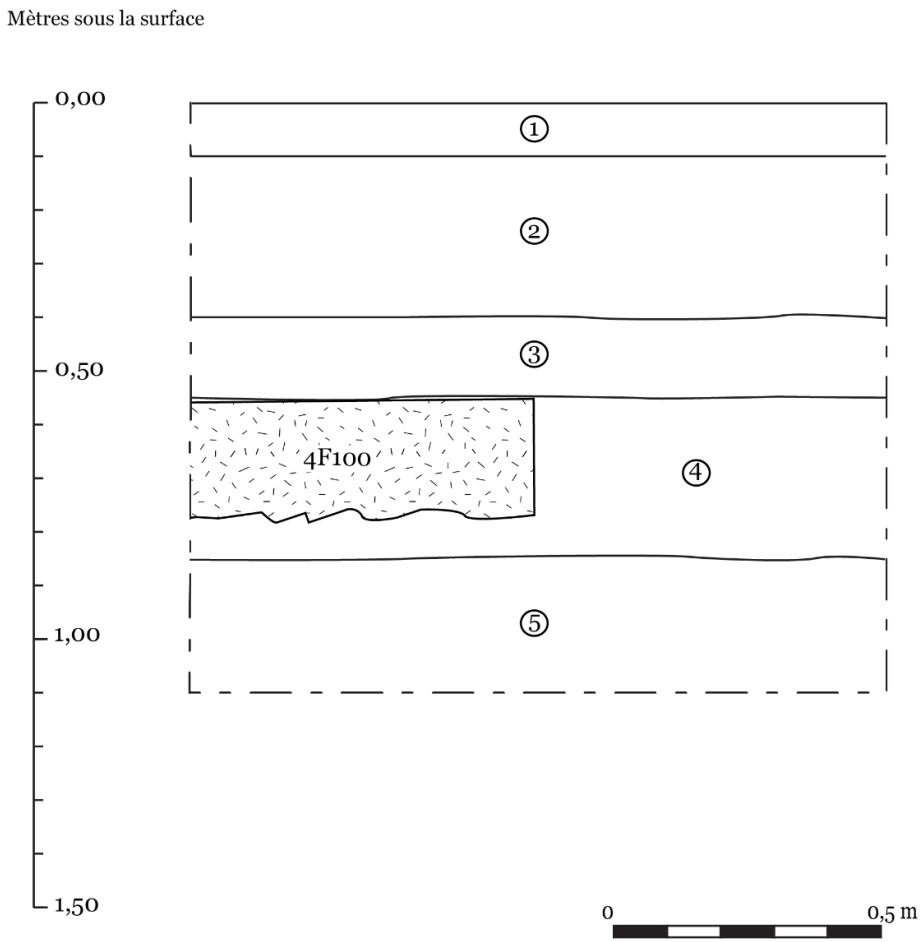

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte.

② Gravier et sble mélangé, friable.

③ Niveau d'incendie formé de bois brûlé, charbon de bois, débris calcinés. (4F1)

④ Sable limoneux brun-gris meuble. Contient des pierres calcaires anguleuses (10%), fragments de bois, et graviers (5%). (4F2)

⑤ Limon sableux gris verdâtre hétérogène. Sol naturel remanié. (4F3)

LÉGENDE

Béton

Dessin: A. Guérette
Infographie: A. Guérette

Date: 11 juin 2024

CeEt-982 - Coupe 7

ANNEXE F : STRATIGRAPHIES (CEET-600)

Coupe 1 : CeEt-600-31A, paroi ouest

Coupe 2 : CeEt-600-31A, paroi sud

Coupe 3 : CeEt-600-31H, paroi nord

Coupe 4 : CeEt-600-31H, paroi ouest

Coupe 5 : CeEt-600-31G, paroi est

Coupe 6 : CeEt-600-31J, paroi ouest

Coupe 7 : CeEt-600-31M, paroi ouest

Coupe 8 : CeEt-600-31N, paroi ouest

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-600-31A, paroi ouest

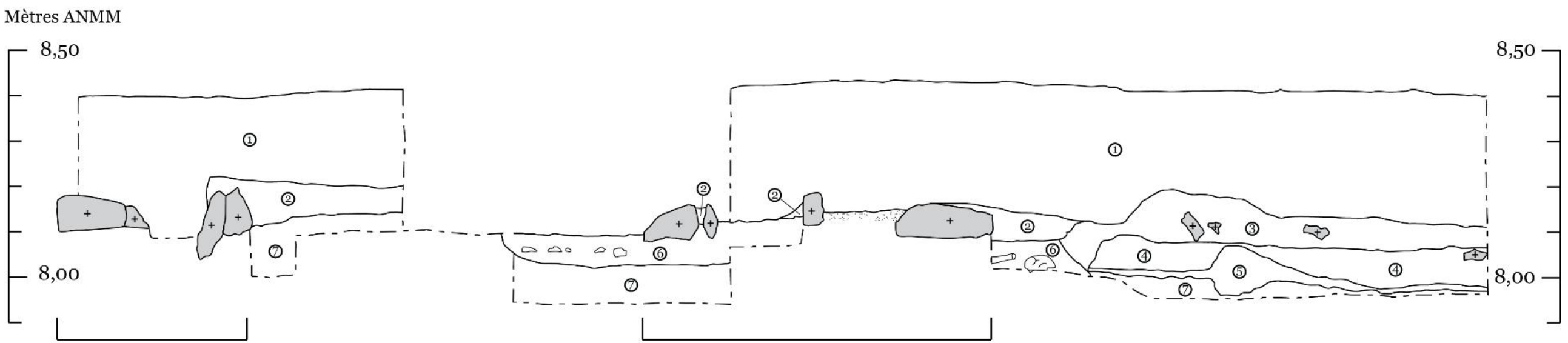

0 0,5 m

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable jaunâtre friable et homogène. Remplissage de tranchée de gaz naturel. (31A4)

② Sable limoneux brun-gris doncé, meuble, hétérogène. Contient des pierres anguleuses (1%), des nodules de mortier (1%), des concrétions métalliques (1%) et du charbon de bois (1%). (31A6)

③ Sable limoneux brun-gris, meuble. Contient des pierres calacaires anguleuses (5%), des fragments de schiste noir (10%), des taches de mortier (2-3%), des éclats de maçonnerie (1%), et du bois décomposé (1%). (31A8, 31A10)

④ Sable limoneux gris avec taches orangées, meuble. Contient des fragments de schiste noir (5-10%), de petites pierres calcaires (2%), des taches de mortier et de chaux (4-5%) et des fragments de bois décomposé (1%). (31A10)

⑤ Limon organique brun foncé, homogène, avec lentilles de sable limoneux grisâtre. Bois décomposé. (31A150)

⑥ Sable limoneux gris verdâtre, meuble. Lentilles argilo-sableuses et limoneuses. Rares inclusions de schiste (31A7)

⑦ Sable limoneux gris bleuté, meuble. Présente des litages plus ou moins sableux. (31A13)

LÉGENDE

Pierre

Mortier

Os

Dessin: A. Guérette

Infographie: A. Guérette

Date: 2 juillet 2024

CeEt-600 – Coupe 1

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-600-31A, coupe nord, section k

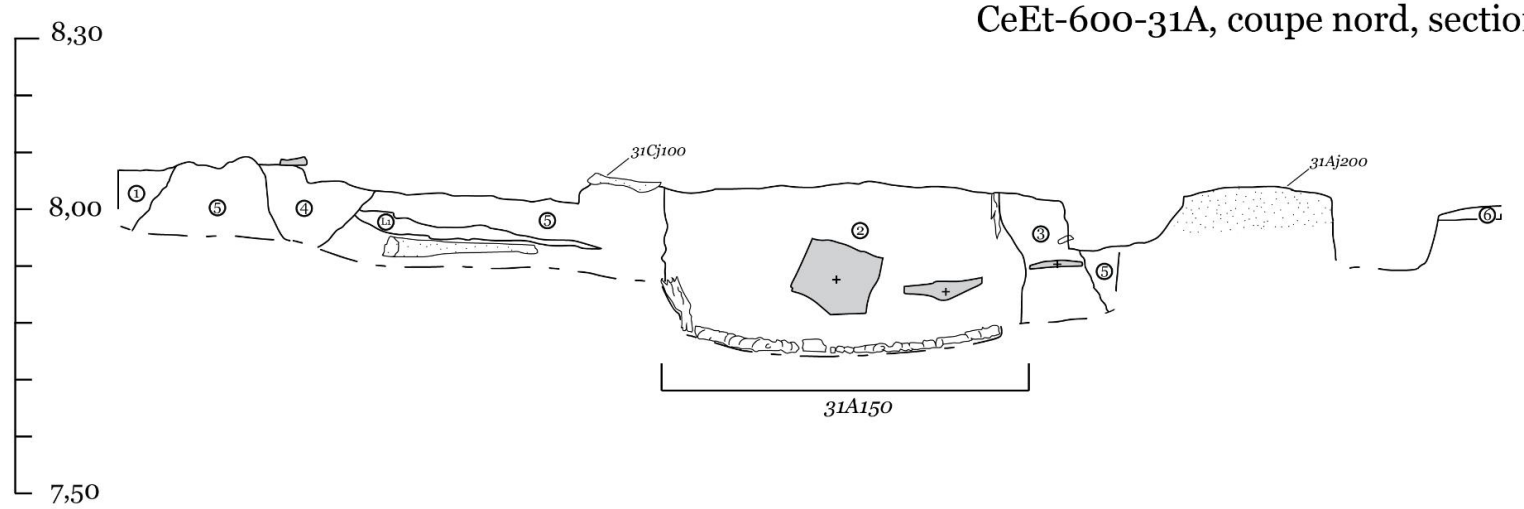

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable jaune homogène. (31A4)

② Limon sableux brun verdâtre foncé, moyennement compact. Contient des pierres de schiste noir décomposé (3-4%), des nodules de mortier (5-10%), des pierres caclaires anguleuses avec mortier adhéré (5%), des fragments des bois décomposé (5-10%), et des charbons de bois (1%). (31A10)

③ Limon sableux gris verdâtre marbré (sol naturel remanié), moyennement compact. Contient des taches de mortier (2-3%), des pierres calcaires (1%), schiste (2-3%), et des charbons de bois (31A10).

④ Sable limoneux graveleux brun-noir, hétérogène, compact. Contient des scories (1%), gravier (2-3%), fragments de briques (1%), taches et nodules de mortier (5%), fragments de bois (2-3%), pierres calcaires (2-3%). (31A9)

⑤ Limon argileux brun verdâtre, meuble, tacheté orangé et ocre. Contient très peu d'inclusions, de rares petites pierres calcaires sub-arrondies et fragments de bois décomposé (1%). (31A7)

Ⓛ Lentille de sable grisâtre homogène, meuble. (31A7)

⑥ Sable limoneux grisâtre à gris-verdâtre. Contient des lentilles et litages de limon et de sable.

0 0,5 m

LÉGENDE

Pierre

Ossement

Bois

Dessin: A. Guérette

Infographie: A. Guérette

Date: 6 juin 2024

CeEt-600 – Coupe 2

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-600-31H, paroi nord

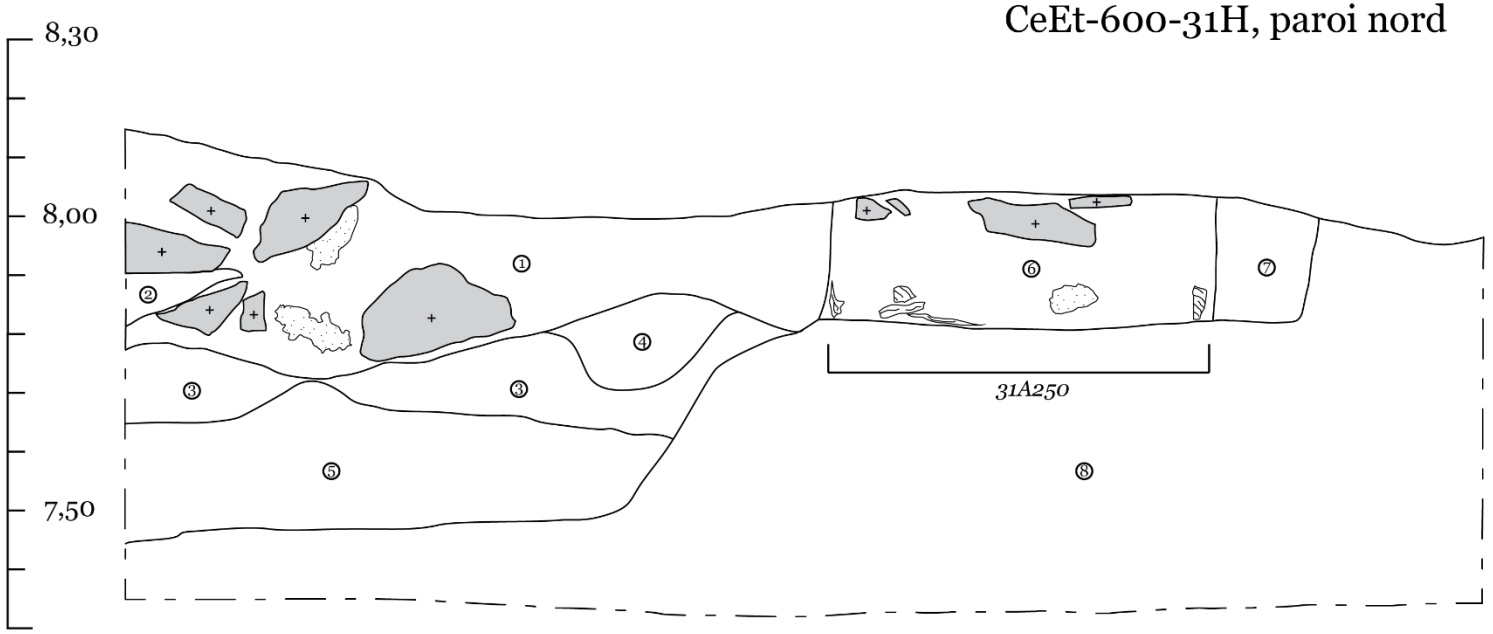

0 0,5 m

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux gris-brun marbré, moyennement compact. Contient de grandes quantités de pierres calcaires anguleuses (10-20%) adhérées à du mortier, des nodules de mortier (10%) et des fragments de schiste. (31H1)

② Sable limoneux brun-noir, meuble et organique. Contient des lentilles de limon gris-verdâtre. (31H2)

③ Sable limoneux gris, meuble. Contient des taches de mortier (5%) et des pierres schisteuses (2%). (31H2)

④ Sable limoneux gris-verdâtre homogène, meuble. (31H2)

⑤ Sable limoneux gris à jaunâtre, meuble et homogène. Contient de petits nodules de mortier au fond de la couche. (31H2)

⑥ Sable limoneux brun verdâtre marbré, moyennement compact. Contient des nodules de mortier (5%), des pierres calcaire et schisteuses (5%), des fragments de briques (1%). Le sol devient plus brun et plus organique vers le fond. (31H3)

⑦ Sable limoneux gris verdâtre à brun marbré, meuble. Contient de petits nodules de mortier (1%). (31H3)

⑧ Litages de sable limoneux et de limon sableux gris-verdâtre avec marbrures orangées. Sans inclusions. (31H4)

LÉGENDE

Pierre

Nodule de mortier

Bois

Dessin: A. Guérette

Infographie: A. Guérette

Date: 31 juillet 2024

CeEt-600 – Coupe 3

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeET-600-31H, paroi ouest

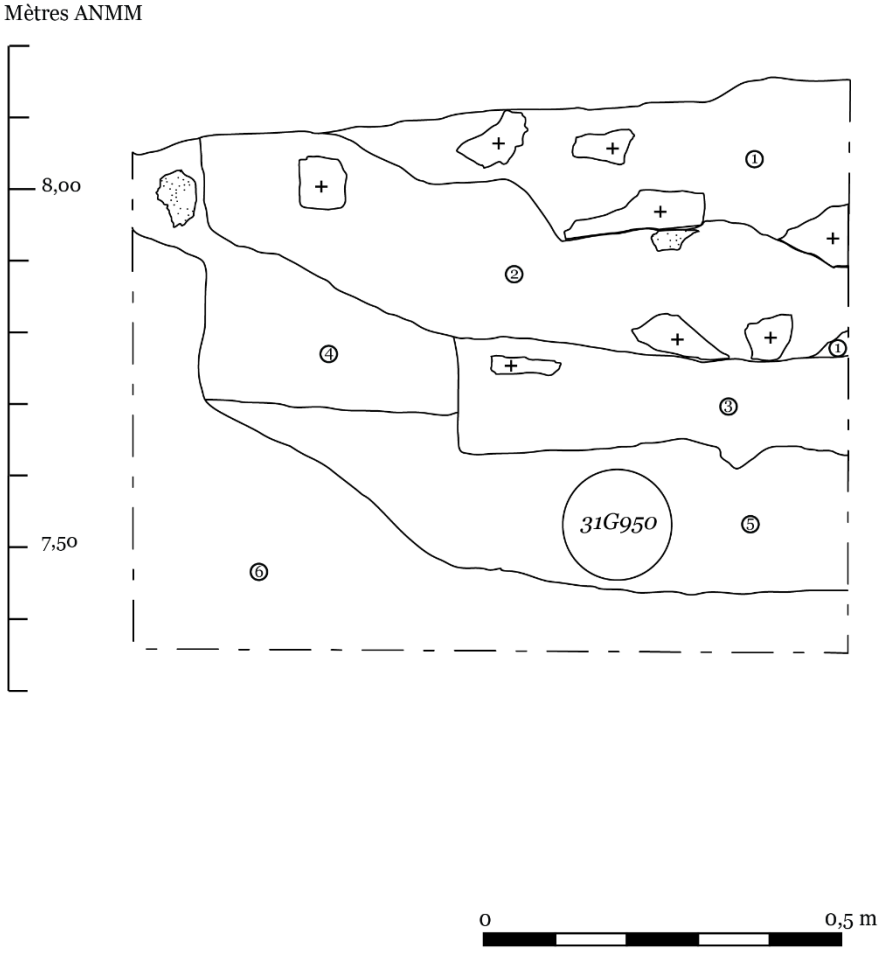

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux gris-brun marbré, moyennement compact. Contient de grandes quantités de pierres calcaires anguleuses (10-20%) avec mortier, des taches et nodules de mortier (10%), et des fragments de schiste. (31H1)

② Sable limoneux brun-noir, meuble et organique. Contient des lentilles de limon gris-verdâtre. (31H2)

③ Sable limoneux gris meuble. Contient des taches de mortier (5%) et des pierres schisteuses (2%). (31H2)

④ Sable limoneux gris verdâtre homogène et meuble. (31H2)

⑤ Sable limoneux gris à jaunâtre meuble et homogène. Contient de petits nodules de mortier au fond de la couche. (31H2)

⑥ Litages de sable limoneux à limon sableux gris verdâtre avec marbrures orangées. (31H4)

LÉGENDE

+ Pierre

DESSIN: A. Guérette

INFOGRAPHIE: A. Guérette

DATE: 31 juillet 2024

CeEt-600 – Coupe 4

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeEt-600-31G, paroi ouest

Mètres ANMM

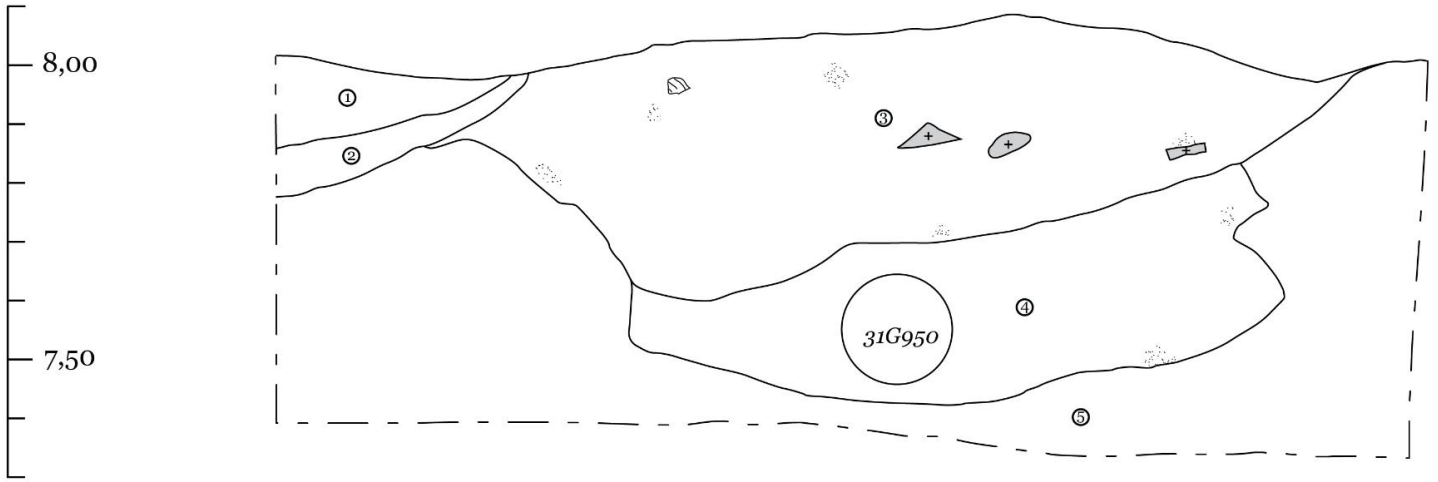

0 0,5 m

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable brun, meuble et homogène. Contient une grande quantité (60%) de graviers et de gravillons brun-gris. (31G1)

② Sable jaune homogène, meuble, sans inclusion. (31G1)

③ Limon sableux hétérogène brun à brun-gris, peu compact. Contient des pierres calcaires (5%), des nodules de mortier (2%), des fragments de brique (1%) et du bois en décomposition (1%). (31G2)

④ Sable limoneux gris hétérogène avec marbrures orangées, compact. Contient des nodules de mortier (1%). (31G3)

⑤ Sable limoneux gris à gris-beige avec marbrures orangées, hétérogène. Contient un galet de granite (1%) et des littages sableux. (31G4)

LÉGENDE

Pierre

Nodule de mortier

Bois

Dessin: A. Lepage

Infographie: A. Guérette

Date: 23 juillet 2024

CeEt-600 – Coupe 5

CeEt-600 – Coupe 6

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeET-600-31M, paroi ouest

DESCRIPTION DES COUCHES

① Trottoir de granite

② Gravier de calcaire 0-3/4" gris, compact.

③ Sable brun jaunâtre homogène, friable (31M1)

④ Sable graveleux brun-gris avec gravier calcaire, moyennement compact. (31M1)

⑤ Sable limoneux brun-gris foncé, moyennement compact. Contient des taches de mortier (10%), bois (1%), graviers (5%). (31M1)

⑥ Sable brun jaunâtre friable. Contient des pierres calcaires (1%). (31M1)

⑦ Limon sablo-argileux gris verdâtre marbré hétérogène, meuble. Contient du mortier (1%), bois (1%). (31M2)

⑧ Sable limoneux brun-gris foncé, organique, meuble. Contient du mortier (5-10%) et de fragments de calcaire (10%) (31M3)

⑨ Sable limoneux gris verdâtre lité, meuble. Litages de sable et de limon. (31M4)

LÉGENDE

DESSIN: D. Drouin et E.-M. Guénette
INFOGRAPHIE: A. Guérette
DATE: 31 juillet 2024

CeEt-600 – Coupe 7

COUPE STRATIGRAPHIQUE
CeET-600-31N, paroi ouest

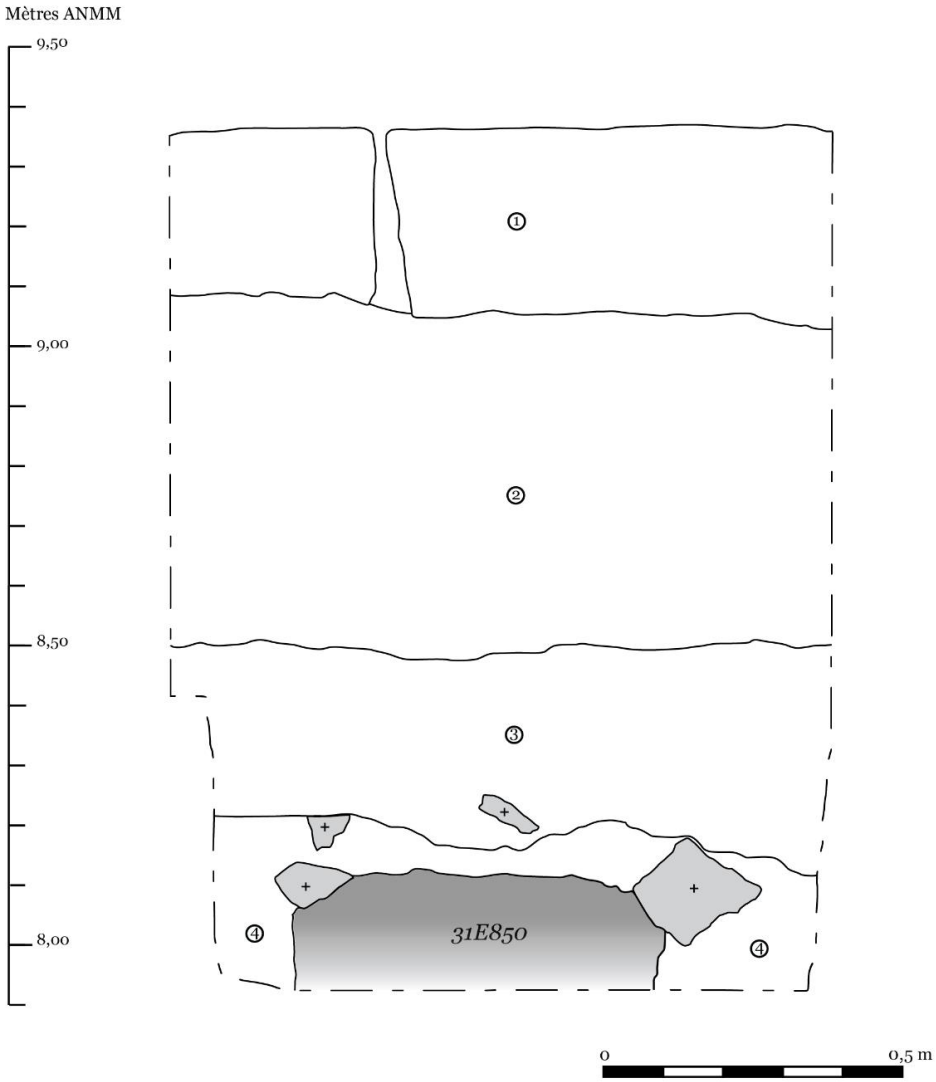

DESCRIPTION DES COUCHES

① Trottoir de granite

② Gravier de calcaire 0-3/4" gris, très compact.

③ Sable jaune homogène, compact. Présence de marbrures brun-gris hétérogène, compactes, formées de limon sableux. Deux lentilles de sable limoneux brun-beige homogène, meuble. Contient des pierres calcaires (5-10 cm) (1%).

④ Limon sableux brun-gris homogène, moyennement compact. Contient des pierres calcaires (10 à 20 cm) (1%).

LÉGENDE

+ Pierre

DESSIN: A. Lepage et E.-M. Guénette
INFOGRAPHIE: A. Guérette

DATE: 8 août 2024

CeEt-600 – Coupe 8

ANNEXE G : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE (CEET-600)

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00001	CeEt-600	31A4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Grand mammifère terrestre 2 fragments de côte, milieu. Mesurent moins de 3 cm. 1 portion d'extrémité d'os long (fémur?) non-fusionné. Traces de boucherie: coupe nette (hache ou de couperet). Taphonomie: corrosion métallique (rouge-brune), effritement. Mesure moins de 7 cm de long.				
00002	CeEt-600	31A4	E1.3.1.5	Mammifères	Os calcinés	1	1	Mammifère indéterminé 1 fragment appartenant à un os long. L'os a été calciné et est blanc. Mesure moins de 3 cm de long.				
00003	CeEt-600	31A4	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Bol ?	1	1	Un frag. de bord de bol avec un décor peint à l'éponge avec des motifs géométriques.	1820 c. - 1935 c.			
00004	CeEt-600	31A4	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	Un frag. de corps moulé d'un contenant	1840 c - aujourd'hui.			Maryland Archaeological Conservation Lab 2002
00005	CeEt-600	31A4	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Verre	1	1	Pied d'un verre à boire en verre moulé.				
00006	CeEt-600	31A4	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	1 fragment de corps d'une bouteille de forme rectangulaire en verre vert olive.				
00007	CeEt-600	31A4	M3.04	Métal ferreux	Clou	5	6	6 très petits clous corrodés, environ 1 cm de long, à têtes indéterminés.				
00008	CeEt-600	31A4	M4.4.3	Scories	Scories	9	9	Fragments de scories. Élagués.				
00009	CeEt-600	31A4	M.5.3.1	Linoléum	Recouvrement	1	1	Fragment de linoléum blanc. Élagué.				
00010	CeEt-600	31A8	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Moyen mammifère terrestre 1 fragment de crâne indéterminé. Mesure moins de 3 cm de long. 1 fragment de corps vertébral non fusionné, pourrait être une vertèbre sacrale. Mesure moins de 3 cm de long.				
00011	CeEt-600	31A4	M2.2	Verre teinté	Bouteille à médicament	6	1	6 fragments d'une petite bouteille rectangulaire en verre teinté vert, plutôt turquoise, moulé, ayant l'inscription « PAIN KILLER » sur le côté de la bouteille.	1840 post. - 1958 ant.			ArchéoLab, 2020.
00012	CeEt-600	31A4	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	2 fragments de la base d'une grande bouteille (env. 15 cm de diamètre) en verre coloré brun moulé portant l'inscription « 1 / MADE IN CANADA / 9632 / [D?] / D (dans un losange) / ? » témoignant d'une production de la Dominion Glass Co. Possiblement une bouteille d'entretien ménager ou de produits chimiques.	post. 1928			Lockhart et all. 2015.
00013	CeEt-600	31A6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Petit-moyen mammifère terrestre 2 fragments appartenant possiblement à des ossements long. Surtout des fragments de la surface corticale. Mesure moins de 2 et 5 cm. 1 fragment possiblement de côte. Mesure moins de 3 cm de long.				
00014	CeEt-600	31A6	E1.1	Mollusques	Huître	4	3	3 huîtres incomplètes.				
00015	CeEt-600	31A6	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	5	5	5 petits fragments de briques au couleur et à la granulométrie variée.				
00016	CeEt-600	31A6	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	2	2	2 petits fragments de corps de contenant altérés.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00017	CeEt-600	31A6	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	3	3	3 fragments de corps de contenant à la pâte orange, 1 à la glaçure verdâtre, 1 à la glaçure orangé et 1 à la glaçure brune (au manganèse ?). Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00018	CeEt-600	31A6	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00019	CeEt-600	31A6	M1.1.2.4	Terre cuite commune glaçurée de Vallauris	Contenant	1	1	Tesson de bord en t.c.c. glaçurée de Vallauris de marmite ou de pot à cuire présentant une légère cannelure sur la lèvre pour déposer un couvercle fabriqué au tour.	1500 c - 1925 c, surtout entre 1700 c - 1765 c.	CeEt-600-31A6-46	Objet catalogué.	
00020	CeEt-600	31A6	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	1	1 frag. de corps.	1750 c - 1899 c			
00021	CeEt-600	31A6	M1.2.1	Terre cuite fine émaillée (faïence)	Contenant	1	1	1 frag. de corps, pâte beige et émail bleuté. Nevers ?	1595 c - 1725 c			
00022	CeEt-600	31A6	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 frag. de corps, décor peint bleu à motifs indéterminés.	1775 c - 1830 c			
00023	CeEt-600	31A6	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	10	8	6 frag. de corps et 1 frag. de bord, sans décor apparent, très altérés, 1 frag. d'anse avec un décor imprimé bleu à motifs floraux, 1 frag. de bord avec un décor polychrome imprimé à motifs floraux, 1 frag. de corps avec un décor imprimé à motifs à bandes.	1805 c - aujourd'hui; 1835 po.			
00024	CeEt-600	31A6	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Contenant	2	2	1 frag. de corps de contenant altéré.	1840 c - aujourd'hui.			
00025	CeEt-600	31A6	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	5	4	Pipe incomplète de type " bruyère " en 2 fragments (tuyau et pipe) portant l'inscription « L. Fiolet / St.Omer / Déposé », 3 frag. de tuyau dont 1 plus large.	Avant 1900.			Archéo-Lab, 2020.
00026	CeEt-600	31A6	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Contenant ?	1	1	1 fragment de contenant altéré légèrement par la chaleur.				
00027	CeEt-600	31A6	M2.2	Verre teinté	Vitre	11	9	Frag. de verre plat légèrement teinté à fortement teinté vert turquoise, différentes épaisseurs.				
00028	CeEt-600	31A6	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	1	1 frag. de corps de bouteille en verre teinté vert moulé ayant l'inscription « [?] S T [?] » moulée.				
00029	CeEt-600	31A6	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille	3	2	3 fragments de corps de bouteille de deux teintes vert olive différentes.				
00030	CeEt-600	31A6	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	2	2	2 frag. de verre de couleur brune.				
00031	CeEt-600	31A6	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	17	17	17 concrétions métalliques, objets trop corrodés pour être identifiés.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00032	CeEt-600	31A6	M3.04	Métal ferreux	Clou	13	13	13 clous corrodés indéterminés de différentes formes et longueurs.				
00033	CeEt-600	31A6	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	3	3	3 clous en fer tréfilé d'environ 3 cm de longueurs.	1890 po - Aujourd'hui			
00034	CeEt-600	31A6	M4.2.2	Ciment	Liant	2	2	2 frag. de ciment. Élagués.				
00035	CeEt-600	31A6	M4.3.2	Mastic	Liant	1	1	1 fragment de mastic blanc. Élagué.				
00036	CeEt-600	31A6	M4.4.3	Scories	Scories	5	5	5 petits fragments de scories. Élagués.				
00037	CeEt-600	31A6	M5.1.2	Charbon	Anthracite	1	1	1 gros fragment d'anthracite.				
00038	CeEt-600	31A6	M5.5.02	Cuir	Retaille ?	3	1	3 petits fragments de cuir.				
00039	CeEt-600	31A6	M5.3.1	Linoléum	Recouvrement	4	4	3 fragments de linoléum blanc. Élagués.				
00040	CeEt-600	31A6	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	1	1 fragment très léger en plastique noir. Pourrait être une intrusion. Élagué.				
00041	CeEt-600	31A6	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	2 fragments de corps, 1 sans décor apparent et 1 au décor flow blue (1828 c.-1930 c.) et possédant un décor moulé.	1805 c - aujourd'hui; 1828 c.-1930 c.			
00042	CeEt-600	31A6	M1.2.2.12	Terre cuite fine glaçurée jaune	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, avec un décor seaweed bleu sur fond blanc.	1830 c - 1945 c.			
00043	CeEt-600	31A6	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	1 fragment de corps de contenant sans décor apparent.	1840 c - aujourd'hui.			
00044	CeEt-600	31A6	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	1 fragment de brique orange.				
00045	CeEt-600	31A6	M1.3.2.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire	Contenant	1	1	1 petit fragment de corps de contenant fermé.	1800 c - 1875 c			
00046	CeEt-600	31A6	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Oiseau indéterminé 1 fragment d'os long indéterminé, mesurant moins de 2 cm de long.				
00047	CeEt-600	31A6	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 petit fragment d'os.				
00048	CeEt-600	31A6	M5.1.7	Os	floc	1	1	1 floc en os d'une pipe amovible.				
00049	CeEt-600	31A7	M5.2.1.1	Charbon de bois	Charbon	1	1	1 fragment de charbon de bois. Non conservé dans du papier d'aluminium.				
00050	CeEt-600	31A7	M.1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	1 brique incomplète d'environ 2,7 cm d'épaisseur et 5,5 cm de largeur. Brique mince et courte. Brique française ?	ca. 1760 ant.			

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00051	CeEt-600	31A7	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	2	2	2 fragments de contenant, pâte beige, glaçure verte; deux teintes de pâte différentes et deux teintes de glaçure différentes.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00052	CeEt-600	31A7	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Pichet ?	1	1	1 fragment présentant un bec verseur; pâte orangé, glaçure brune altérée devenue verdâtre. La pâte orangée est complètement tachetée dû aux altérations. Altérations indéterminées. Locale ? Les altérations ne permettent pas une identification complète du matériau.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00053	CeEt-600	31A7	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	2	2	2 fragments de corps de contenant, pâte chamois dans les deux cas, engobe blanche, glaçure verte foncée pour un fragment et glaçure vert-jaunâtre dans l'autre.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			
00054	CeEt-600	31A7	M1.2.1.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	1 très petit fragment de contenant; pâte orangée et émail blanc. Faïence blanche française.	1500 c.-1760 c.			
00055	CeEt-600	31A7	E1.3.1.5	Mammifères	Os calcinés	19	19	Mammifère indéterminé 18 petits fragments d'os calcinés de couleur blanche. Taphonomie : certains ayant des tâches noires et d'autres bleues. Les fragments mesurent tous moins de 2 cm. 1 retrouvé dans l'unite 31Af, 1 dans 31Ag, 2 dans 31Aj, 3 dans 31Bg, 2 dans 31Cg, 5 dans 31Ch, 5 dans 31Cj, dont 2 sous 31Cj600.				
00056	CeEt-600	31A7	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	1	1	1 très petit fragment de contenant, pâte chamois, glaçure verte sur engobe blanche.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			
00057	CeEt-600	31A7	M2	Verre	Indéterminé	12	1	12 très petits fragments (flocons) de verre, très altérés, devenus complètement jaune-orangé.				
00058	CeEt-600	31A7	M5.2.1.1	Charbon de bois	Charbon	1	1	1 fragment de charbon de bois. Non conservé dans du papier d'aluminium.				
00059	CeEt-600	31A7	E1.1	Mollusques	Indéterminé	1	1	Minuscule fragment de mollusque indéterminé. Élagué.				
00060	CeEt-600	31A7	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	6	2	6 fragments de corps de contenant; pâte orange tacheté dû à l'altération dans le sol, glaçure brunâtre. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00061	CeEt-600	31A7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	2 petits fragments de brique orangé. Conservé considérant le contexte, pourrait être élagué.				
00062	CeEt-600	31A7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte orangée assez érodée, trouvé sur le fémur droit de de 31Bj100.				
00063	CeEt-600	31A7	M3.04	Métal Ferreux	Clou	2	1	1 clou brisé en deux fragments recouverts de concrétions métalliques érodés, trouvé sous le pelvis de 31Aj300.				
00064	CeEt-600	31A7	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 petit fragment de tuyau de pipe.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00065	CeEt-600	31A7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 petit fragment de corps de contenant; pâte presque complètement grise et orange à l'intérieur. Pâte très altérée par la chaleur devenue complètement grise à l'extérieur. La pâte a également durci dû à l'altération par la chaleur.				
00066	CeEt-600	31A7	M1.3.2.4	Grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan brun	Contenant	1	1	1 très petit fragment de contenant, pâte gris brun pâle et glaçure brun roux, trouvé sous le crâne de 31Ch100.	1200 po - 1850 c, spécialement entre 1605 c - 1775 c			
00067	CeEt-600	31A7	M2.2	Verre teinté	Vitre ?	2	1	2 très petits fragments de verre teinté vert plat.				
00068	CeEt-600	31A7	M4.1.1.10	Quartz	Roche	1	1	1 cristal de quartz hyalin.				
00069	CeEt-600	31A7	E3.1.3	Sable	Indéterminé	3	3	3 agglomérats de sables, deux petits fragments retrouvés sous 31Cj700 et 1 formant une forme concave.				
00070	CeEt-600	31A7	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	1	1	1 très petits fragments de contenant; pâte orange, glaçure verte. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00071	CeEt-600	31A7	M4.1.1.09	Silex	Éclat	1	1	1 éclat de silex blond. N'est sûrement pas un éclat de taille. Trouvé près de 31Ch200.				
00072	CeEt-600	31A7	M3.06	Métal plombifère	Indéterminé	1	1	1 fragment de plomb écrasée, aplatie, sous 31Cj600. Éclat de balle ?				
00073	CeEt-600	31A8	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Oiseau indéterminé 1 fragment d'ossement long indéterminé. Taphonomie: superficiellement égratigné et poli. Mesure moins de 3 cm de long.				
00074	CeEt-600	31A8	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	2	2	1 fragment de bord de contenant, pâte orangé, glaçure verdâtre et 1 fragment de corps de contenant, pâte orange foncé et glaçure verte. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00075	CeEt-600	31A8	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	1	1	1 fragment de corps.	1762 po - 1840 c.			
00076	CeEt-600	31A8	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	1 fragment de corps.	1840 c - aujourd'hui.			
00077	CeEt-600	31A8	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	2	1	1 fragment de tuyau et 1 fragment de fourneau de pipe dont le talon présente une inscription « T / D ».				
00078	CeEt-600	31A8	M2.1	Verre incolore	Contenant ?	2	2	1 fragment de corps, verre incolore moulé, et 1 fragment de verre incolore altéré par la chaleur, fondu et blanchi.				
00079	CeEt-600	31A8	M2.2	Verre teinté	Vitre	2	2	2 fragments de verre plat en verre teinté vert.				
00080	CeEt-600	31A8	M3.04	Métal Ferreux	Clou ?	6	6	6 fragments de clous indéterminés, très corrodés.				
00081	CeEt-600	31A8	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	2	2	2 fragments de métal ferreux informes.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00082	CeEt-600	31A8	M4.1.1.03	Calcaire	Éclat	2	2	2 éclats de calcaire.				
00083	CeEt-600	31A8	M4.1.1.09	Silex	Briquet ?	1	1	1 fragment d'un briquet ou d'une pierre à fusil en silex blond, pièce incomplète.				
00084	CeEt-600	31A8	M3.06	Métal plombifère	Anneau	1	1	1 anneau plat en métal plombifère.				
00085	CeEt-600	31A8	M5.1.7	Os	Bouton ?	1	1	Pièce circulaire en os plate percée en son centre. Possible bouton.				
00086	CeEt-600	31A9	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	2	2	2 fragments de corps de contenant, pâte orangé grossière.				
00087	CeEt-600	31A9	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâte orangé, glaçure incolore marbrée. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00088	CeEt-600	31A9	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	2	2	2 fragments de corps.	1762 po - 1840 c.			
00089	CeEt-600	31A9	M1.2.2.10	Terre cuite fine glaçurée chamois	Contenant	1	1	1 fragment de pied de contenant, pâte chamois et glaçure brune. Terre cuite fine chamois glaçurée de type Rockingham.	1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.			
00090	CeEt-600	31A9	M1.2.2.11	Terre cuite fine glaçurée rouge	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte rouge et glaçure noire.	1600 an - 1900 c			
00091	CeEt-600	31A9	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 très petit fragment de corps de contenant	1805 c - aujourd'hui			
00092	CeEt-600	31A9	M2.1	Verre incolore	Cheminée de lampe ?	1	1	1 fragment de possible cheminée de lampe à l'huile.				
00093	CeEt-600	31A9	M2.1	Verre incolore	Indéterminé	1	1	1 fragment de verre altéré par le feu, complètement fondu.				
00094	CeEt-600	31A9	M2.2	Verre teinté	Vitre ?	6	6	6 fragments de verre plat incolore dont certains assez épais, trois teintes différentes; deux de ces fragments étaient dans les unités 31C et 31Bl				
00095	CeEt-600	31A9	M2.2	Verre teinté	Indéterminé	2	2	2 fragments de verre plat en verre teinté, possible fragment de corps de bouteille ou de vitre, 1 fragment de verre teinté turquoise et 1 fragment de verre teinté vert.				
00096	CeEt-600	31A9	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille ?	3	3	3 fragments de corps de bouteille en verre vert olive, dont deux dans les unités 31C et 31Bl.				
00097	CeEt-600	31A9	M3.04	Métal Ferreux	Clou	18	18	18 clous corrodés indéterminés de différentes formes et longueurs, dont 2 dans les unités 31C et 31Bl.				
00098	CeEt-600	31A9	M3.04	Métal Ferreux	Quincaillerie ind.	1	1	Élément de quincaillerie recouvert de concrétions métalliques.				
00099	CeEt-600	31A9	M3.04.2	Fer laminé	Clou	7	7	7 fragments de clous découpés recouverts de corrosion, dont 2 dans les unités 31C et 31Bl.	1790 po - 1890			
00100	CeEt-600	31A9	M3.04.2	Fer laminé	Capsule	1	1	1 capsule de bouteille à capsule.	1790 po - 1890			
00101	CeEt-600	31A9	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	15	15	15 clous tréfilés incomplets ou fragments de clous incomplets recouverts de corrosion, dont 5 dans les unités 31C et 31Bl.	1890 po - Aujourd'hui			

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00102	CeEt-600	31A9	M4.1.1.03	Calcaire	Éclat	6	6	5 éclats de calcaire, dont 1 dans les unités 31C-31Bl et 1 fragment de bloc de calcaire.				
00103	CeEt-600	31A9	M4.2.2	Ciment	Revêtement	1	1	1 fragment de revêtement de ciment.				
00104	CeEt-600	31A9	M5.2.1	Bois	Indéterminé	1	1	1 fragment en bois recouvert de peinture beige.				
00105	CeEt-600	31A9	M5.3.1	Linoléum	Revêtement	5	5	5 fragments de linoléum beige.				
00106	CeEt-600	31A9	M5.5.02	Cuir	Retaille ?	3	3	3 fragments de cuir indéterminé.				
00107	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	12	12	Rat 1 fragment de crâne, temporal (complet à 90%). Mesure moins de 2 cm de long. 2 os iliaque: 1 gauche et 1 droit (complet à 90%), mesurant moins de 5 cm de long. 3 fémurs: 1 gauche sans épiphyse distal (non fusionné). 1 droit complet, avec épiphyse distale pratiquement fusionné. Mesurent moins de 4 cm de long. 1 gauche proximal (complet à 80%). Mesure moins de 3 cm de long. Taphonomie : blanchiment, pour le dernier fémur proximal seulement. 2 ulnas: 1 droit sans épiphyse distale (non fusionné) et l'épiphyse proximale pratiquement fusionné. 1 gauche avec épiphyse proximale pratiquement fusionné. Mesurent moins de 4 cm de long. 1 radius droit. Mesure moins de 3 cm de long. 1 humérus gauche sans épiphyse proximale (non fusionné). Mesure moins de 3 cm de long. 1 vertèbre lombaire. Mesure moins de 1 cm de long. 1 tibia gauche complet sans épiphyse distale ni proximale, une portion du fibula distal fusionné au tibia. Mesure moins de 5 cm de long.				
00108	CeEt-600	31A9	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	4	4	Dinde 2 fémurs gauches; 1 distal (complet à 90%). Traces de boucherie: possible arrachement (os frais). Taphonomie: multiples points noirs. Mesure moins de 11 cm de long. 1 milieu. Traces de boucherie: couteau (éraflure) axe transversal. Taphonomie: blanchiment. Rognage: rongeur. Mesure moins de 7 cm de long. 1 radius proximal, droit. Traces de boucherie: traces de couteau. Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 8 cm de long. 1 tibiotarsus, milieu, droit. Traces de boucherie: plusieurs traces de couteau répétées sur l'axe transversal. Taphonomie: blanchiment et coloration plus foncée. Rognage: rongeur au niveau de l'extrémité distale. Mesure moins de 5 cm de long.				
00109	CeEt-600	31A9	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant au décor à bandes.	1775 c - 1830 c			
00110	CeEt-600	31A9	M1.3.2.1	Grès céram grossier glaçuré au sel nord-américain	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant.	1810 c - 1930 c			
00111	CeEt-600	31A9	M3.04.2	Fer laminé	Tuyau ?	6	6	6 fragments d'un tuyau en fer laminé, dont un gros fragment d'embouchure et 5 fragments de fer laminé.	1790 po - 1890			
00112	CeEt-600	31A9	M5.1.4	Graphite	Crayon	1	1	1 fragment de crayon de graphite dont seulement la mine et la gomme tenus par la virole en alliage cuivreux.				
00113	CeEt-600	31A9	M5.2.5	Masonite	Indéterminé	1	1	1 fragment de masonite percé de deux demi-trous en son centre.	1924			
00114	CeEt-600	31A9	M5.3	Solides Semi-Plastiques	Indéterminé	6	6	6 fragments d'une coquille en plastique gris recouvert d'un papier de goudron noir et d'un papier rouge-rosé.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00115	CeEt-600	31A8	M4.1.1	Roche	Indéterminé	1	1	Pièce en pierre grise altéré par les processus taphonomique, possible retouche sur les côtés? Rien de particulier d'après spécialiste A. Guérette.				
00116	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Bœuf 1 naviculo-cuboïde, gauche. Mesure moins de 6 cm de long.				
00117	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Os calcinés	1	1	Mammifère indéterminé 1 fragment d'os long latéral, calcinés, blanc, avec des tâches bleues. Mesure moins de 4 cm de long.				
00118	CeEt-600	31A10	E1.1	Mollusques	Huître	2	1	2 fragments de bivalve d'huître.				
00119	CeEt-600	31A10	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	8	8	8 fragments de briques, dont possiblement 1 française considérant la faible épaisseur (3 cm d'épaisseur), 1 réfractaire présentant une face complètement noircie et 1 fragment complètement érodé.				
00120	CeEt-600	31A10	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	6	6	6 fragments de contenant à la pâte orangé, dont un fragment très érodé.				
00121	CeEt-600	31A10	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	4	3	1 fragment de fond et 3 fragments de corps, pâte beige-chamois et glaçure verte, 1 fragment est très altéré.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00122	CeEt-600	31A10	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	11	10	11 petits fragments de corps terre cuite commune locale à la pâte orangée : 3 fragments à la glaçure verte, 1 fragment à la glaçure jaunâtre, 5 fragments à la glaçure brune verdâtre et 2 fragments à la glaçure brune. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00123	CeEt-600	31A10	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	1	1	1 fragment de fond à la pâte chamois et à la glaçure verte.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00124	CeEt-600	31A10	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée d'Angleterre du nord-est	Contenant	4	1	4 fragments de bord d'un contenant, décor à l'engobe blanc.	1750 c - 1899 c			
00125	CeEt-600	31A10	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	12	11	2 fragments de fond et 10 fragments de corps de contenant dont un présentant un décor moulé.	1762 po - 1840 c.			
00126	CeEt-600	31A10	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	4	4	4 fragments de corps de contenant, dont 2 présentent des décors imprimés.	1775 c - 1830 c			
00127	CeEt-600	31A10	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	4	4	2 fragments sans décor apparent, 1 fragment avec 3 bandes peintes vertes et 1 fragment avec un décor peint brun.	1805 c - aujourd'hui			
00128	CeEt-600	31A10	M1.3.2.1	Grès cérame grossier glaçuré au sel nord-américain	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâtes grise et glaçure brune.	1810 c - 1930 c			

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00129	CeEt-600	31A10	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	3	3	3 fragments de tuyau de pipe.				
00130	CeEt-600	31A10	M2.2	Verre teinté	Vitre	12	12	12 fragments de verre plat teinté vert turquoise, différentes teintes dont 1 fragment plus épais presque incolore; certains sont légèrement altérés.				
00131	CeEt-600	31A10	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille ?	2	2	2 très petits fragments de verre de couleur vert olive.				
00132	CeEt-600	31A10	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille ?	1	1	1 fragment de corps de bouteille de couleur brun ambré.				
00133	CeEt-600	31A10	M3.06	Métal plombifère	Indéterminé	2	2	2 petites bandes rectangulaires de plomb laminé, dont une torsadé sur elle-même.				
00134	CeEt-600	31A10	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	37	37	37 concrétions de métal ferreux, dont un fragment rectangulaire de plus de 10 cm de longueur.				
00135	CeEt-600	31A10	M3.04	Métal Ferreux	Clou	36	36	36 clous ou fragments de clous indéterminés recouverts de concrétions métalliques.				
00136	CeEt-600	31A10	M3.04.2	Fer laminé	Clou	15	15	15 clous découpés recouverts de concrétions métalliques.	1790 po - 1890			
00137	CeEt-600	31A10	M3.04.1	Fer forgé	Clou	2	2	2 grands clous recouverts de concrétions métalliques de 18 et 20 cm.	1790 ant.			
00138	CeEt-600	31A10	M4.4.3	Scories	Scories	1	1	1 fragment de scories.				
00139	CeEt-600	31A10	M4.1.1.03	Calcaire	Éclat	3	3	3 éclats de calcaire.				
00140	CeEt-600	31A10	M4.1.1.09	Silex	Éclat	3	3	2 fragments de silex blond recouvert en partie de cortex et 1 fragment de silex gris.				
00141	CeEt-600	31A10	M4.2.2	Ciment	Liant	4	4	4 fragments de ciment.				
00142	CeEt-600	31A10	M5.1.7	Os	Indéterminé	1	1	Un manche en os d'un outil indéterminé présentant 3 rainures et un trou à une extrémité.				
00143	CeEt-600	31A10	M3.03	Métal cuivreux	Perle ?	1	1	1 perle sphérique en alliage cuivreux présentant la base d'un œillet écrasé sur la sphère. Possiblement une perle de chapelet.				
00144	CeEt-600	31A10	M3.03	Métal cuivreux	Bouton	1	1	1 bouton circulaire sans décor apparent dont l'œillet est absent et présence de concrétions métalliques sur la surface de la pièce. 1,7 cm de diamètre.				
00145	CeEt-600	31A10	M3.06	Métal plombifère	Balle	1	1	Balle de fusil sphérique en plomb ayant un diamètre approximatif de 17,8 mm sur son côté le plus régulier. La balle présente plusieurs stigmates liés à sa fabrication, son utilisation et sa déformation due à des actions supplémentaires.	XVIIIe siècle.	CeEt-600-31A10-47	Objet catalogué.	
00146	CeEt-600	31A12	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	1	1	1 fragment de brique orange.				
00147	CeEt-600	31A12	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.				
00148	CeEt-600	31A12	M3.04.2	Fer laminé	Clou	5	5	5 clous découpés incomplets recouverts de concrétions métalliques.	1790 po - 1890			
00149	CeEt-600	31A12	M3.04.1	Fer forgé	Piton	1	1	1 petit piton en fer forgé recouvert de concrétions métalliques.				
00150	CeEt-600	31A12	M3.06	Métal plombifère	Indéterminé	1	1	1 possible goutte de plomb ayant coulée le long de la paroi d'un autre élément indéterminé, possible soudure en plomb.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00151	CeEt-600	31A12	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	1 fragment de corps de bouteille en verre vert olive recouvert partiellement de dépôts de concrétions.				
00152	CeEt-600	31A12	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	2	2 clous tréfilés incomplets recouverts de concrétions métalliques.	1890 po - Aujourd'hui			
00153	CeEt-600	31A12	M3.04.1	Fer forgé	Clou	1	1	1 clou en fer forgé très altéré.	1790 ant.			
00154	CeEt-600	31A12	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Grand mammifère terrestre 3 fragments de milieu de côte. Traces de boucherie: 1 tranché. Mesurent moins de 4 cm de long.				
00155	CeEt-600	31A99	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	7	7	Mammifère indéterminé 4 fragments de vertèbre indéterminé. Mesure moins de 5 et 10 cm de long. 3 fragments indéterminés. Mesure moins de 5 cm de long.				
00156	CeEt-600	31A7	M3.03	Métal cuivreux	Indéterminé	1	1	Fragment de concrétions de métal cuivreux présentant des traces de fibres indéterminées, retrouvés entre l'avant-bras droit et gauche de l'individu 31Aj100, possiblement lié à #inv. 157. La concrétion métallique aurait préservé les fibres.				
00157	CeEt-600	31A7	M5.5	Solides Souples	Indéterminé	1	1	Possible fibres de textile, de poils ou de cheveux, retrouvés sous le radius gauche de l'individu 31Aj100, possiblement lié à #inv. 156. Le sac n'a pas été nettoyé et les fibres n'ont pas été sorties pour en garder l'intégrité.				
00158	CeEt-600	31A7	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	1	1 clou incomplet indéterminé, seulement la partie supérieure du clou, assez large, recouvert de concrétions métalliques et retrouvé sur la mâchoire de l'individu 31Aj100.				
00159	CeEt-600	31E6	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	4	4	4 très petits fragments de briques à la pâte rouge-orangé, dont un fragment a été trouvé dans l'unité 31Ej6.				
00160	CeEt-600	31E6	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	2	2	2 très petits fragments de corps de contenant à la pâte orangé, glaçure verte pour un tesson et glaçure brune pour l'autre. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00161	CeEt-600	31E6	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	4	4	4 petits fragments de corps de contenant, dont 1 présentant un motif de bandes grises et noires.	1762 po - 1840 c.			
00162	CeEt-600	31E6	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	4	4	4 fragments, 2 sans décor apparent de corps et 1 de fond, 1 fragment de bord avec un décor imprimé brun (1818 c. - 1869 c.) et 1 fragment de corps avec un décor imprimé bleu.	1805 c - aujourd'hui; 1818 c. - 1869 c.			
00163	CeEt-600	31E6	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	1	1 fragment de corps de bouteille en verre incolore portant une inscription moulée : « PEP[SI] (au-dessous d'un demi-cercle) »	1902 post.			
00164	CeEt-600	31E6	M2.2	Verre teinté	Vitre	2	2	2 petits fragments de verre à vitre plats en verre teinté vert.				
00165	CeEt-600	31E6	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	1 petit fragment de corps de bouteille en verre vert olive.				
00166	CeEt-600	31E6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Grand mammifère terrestre 2 fragments d'os long. Taphonomie: 1 fragment blanchi à l'intérieur et 1 à l'extérieur.				
00167	CeEt-600	31E6	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	4	4	4 concrétions métalliques, possiblement des fragments d'objets indéterminés.				
00168	CeEt-600	31E6	M3.04	Métal Ferreux	Clou	3	3	3 clous indéterminés incomplets, possiblement découpés, recouverts de concrétions métalliques.				
00169	CeEt-600	31E6	M3.04.3	Fer tréfilé	Quincaillerie ind.	1	1	1 longue tige en fer tréfilé épaisse se terminant à une extrémité par une courbure, recouvert de concrétions métalliques.	1890 po - Aujourd'hui			

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00170	CeEt-600	31E10	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte chamois-orangé, engobe blanc et glaçure verte.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			
00171	CeEt-600	31E10	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	2	2	2 fragments de corps de contenant sans décor apparent.	1762 po - 1840 c.			
00172	CeEt-600	31E10	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 petit fragment de corps de contenant sans décor apparent.	1775 c - 1830 c			
00173	CeEt-600	31E10	M3.04	Métal Ferreux	Clou ?	1	1	1 fragment de clou recouvert de concrétions métalliques.				
00174	CeEt-600	31E10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Capriné 1 incisive, racine en partie manquante, mesure moins de 2 cm de long. 1 fragment d'ossement de l'oreille interne, mesurant moins de 2 cm de long.				
00175	CeEt-600	31E150	E1.3.1	Vertébrés	Ossement	1	1	1 fragment d'ossement.				
00176	CeEt-600	31E150	M3.04.2	Fer laminé	Clou	2	2	2 petits clous découpés, dont un complètement noirci, possiblement altéré par le feu.	1790 po - 1890			
00177	CeEt-600	31E150	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant de creamware.	1762 po - 1840 c.			
00178	CeEt-600	31E850	M2.2	Verre teinté	Vitre	1	1	1fragment de verre à vitre.				
00179	CeEt-600	31E850	M3.03	Métal cuivreux	Indéterminé	1	1	1 petit fragment de tige en alliage cuivreux.				
00180	CeEt-600	31A250	M1.1.3.8	Terre cuite commune avec engobe et vernissée du sud-est de la France (engobe vert et pourpre)	Contenant	1	1	1 tesson de corps d'une assiette ou d'un plat à aile en t.c.c. avec engobe de la vallée de l'Huvaune sur l'intérieur de la pièce présentant une légère courbure et une portion du marli.s.	1538 à 1760 c.	CeEt-600-31A6-48	Objet catalogué.	
00181	CeEt-600	31A250	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Chat 2 fragments d'une 4e métatarse qui recollent ensemble. Taphonomie: coloration = blanchiment. Mesure moins de 4 cm de long.				
00182	CeEt-600	31A250	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	1	1 clou complet indéterminé en métal ferreux.				
00183	CeEt-600	31A250	M4.4.1	Laitier	Laitier	1	1	1 fragment de laitier. Élagué.				
00184	CeEt-600	31A350	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Oiseau indéterminé 1 fragment de vertèbre, probablement cervical. Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 3 cm de long.				
00185	CeEt-600	31A350	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de la base d'un contenant indéterminé.	1805 c - aujourd'hui			
00186	CeEt-600	31A350	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00187	CeEt-600	31A7	M4.1.1.09	Silex	Éclat	1	1	1 éclat de silex gris-blond associé à l'individu 31Bj100.				
00188	CeEt-600	31A7	M3.03	Métal cuivreux	Indéterminé	1	1	Minuscule fragment d'alliage cuivreux indéterminé, possiblement une tige (?), associé à l'individu 31Bj100 trouvé à la jonction omoplate gauche et vertèbre thoracique. Pourrait possiblement être une aiguille qui tenait un linceul ?				
00189	CeEt-600	31A7	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	2	1	Objet indéterminé recouvert de concrétions métalliques, associé à l'individu 3Bj100 sur le tibia gauche. Des radiographies ont été effectuées de cet artefact. Malgré ces radiographies, il est impossible d'identifier l'objet. Avec les radiographies, nous pouvons confirmer que l'objet est plein et non vide en son centre, ainsi nous pouvons éliminer l'hypothèse d'une boucle de soulier qui a été amené par un spécialiste. Il peut s'agir d'une petite plaque. Elle semble présenter des petites protubérances sur l'une de ces faces qui pourraient témoigner de son imbrication dans une seconde pièce.			Radiographies effectuées.	
00190	CeEt-600	31A7	M3.04.5	Fonte	Balle de mitraille	1	1	Balle de mitraille en fonte de 2,44 cm de diamètre approximatif. Cette balle mitraille a été associée à l'individu 31Ch200, puisqu'elle a été retrouvée dans ce qui pourrait correspondre à son abdomen.	XVIIIe siècle.	CeEt-600-31A7-49	Objet catalogué.	
00191	CeEt-600	31A7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 éclat de contenant en terre cuite commune non-glaçurée associée à l'individu 31Cj300.				
00192	CeEt-600	31A7	M5.5	Solides Souples	Indéterminé	1	1	Fibres indéterminées, présence de très petits fragments d'alliage cuivreux, associées à l'individu 31Cg100.				
00193	CeEt-600	31G2	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Colombiné 1 fragment proximal de tibiotarsus, droit. Mesure moins de 4 cm de long.				
00194	CeEt-600	31G2	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	3	2	2 fragments de brique rouge bourgogne, possiblement une brique réfractaire, et 1 fragment de brique orangé dont une face est recouverte de mortier blanc.				
00195	CeEt-600	31G2	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte grise et glaçure verdâtre.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00196	CeEt-600	31G2	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte chamois, engobe blanc et glaçure verdâtre.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			
00197	CeEt-600	31G2	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	3	3	1 fragment de bord, pâte orangé et glaçure jaunâtre; 1 fragment de bord, pâte orangé et glaçure brune; 1 fragment de corps et glaçure brunâtre. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00198	CeEt-600	31G2	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	2	2	2 fragments de tuyau de pipe, donc les deux présentent des traces de glaçure jaunâtre.				
00199	CeEt-600	31G2	M4.1.1	Roche	Roches	1	1	1 petite pierre complètement recouverte de peinture orange fluo. Élaguée.				
00200	CeEt-600	31G2	M2.2	Verre teinté	Vitre	1	1	1 petit fragment de verre plat à vitre.				
00201	CeEt-600	31G2	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille ?	1	1	1 petit fragment de corps de bouteille en verre vert.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00202	CeEt-600	31G2	M3.04	Métal Ferreux	Clou	3	2	2 clous indéterminés incomplets recouverts de concrétions métalliques.				
00203	CeEt-600	31G2	M3.03	Métal cuivreux	Bouton	1	1	1 bouton en alliage cuivreux circulaire de 2,2 cm de diamètre avec une attache en forme d'œillet brisé, présence de concrétions sur la face inférieure.				
00204	CeEt-600	31G3	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant à la pâte orangé.				
00205	CeEt-600	31G3	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant.	1750 c - 1899 c			
00206	CeEt-600	31G3	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant avec un décor imprimé noir à motif floral.	1805 c - 1864 c.			
00207	CeEt-600	31G3	M1.3.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant.	1835 c - 1950 c			
00208	CeEt-600	31G3	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.				
00209	CeEt-600	31G3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	2	2	2 clous découpés incomplets recouverts de concrétions métalliques et de fragments de bois.	1790 po - 1890			
00210	CeEt-600	31H2	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	2	2	Gallinacé 1 fragment de fémur proximal. Traces de boucherie: fracture fraîche-spirale. Mesure moins de 4 cm de long. 1 fragment d'humérus, milieu/latéral. Rognage: rongeur. Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 7 cm de long.				
00211	CeEt-600	31H2	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant ?	2	2	2 fragments de terre cuite commune, 1 à la pâte orangée et 1 à la pâte chamois. Les deux fragments sont altérés, soit émoussés et érodés.				
00212	CeEt-600	31H2	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	2	2	2 fragments de corps de contenant, dont la glaçure est très altérée; 1 fragment à pâte plus rosé et glaçure verte pomme et 1 fragment à pâte chamois et glaçure vert plus foncé.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00213	CeEt-600	31H2	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	3	3	3 petits fragments de corps de contenant : 1 pâte rouge et glaçure brune, 1 pâte orangé et glaçure verte, 1 pâte orangée et glaçure brune. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00214	CeEt-600	31H2	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00215	CeEt-600	31H2	M1.2.1.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	1 fragment de bord d'assiette, tesson à la pâte chamois et à l'émail blanc ayant un décor peint bleu à motifs floraux sur la carène du marli. Faïence blanche française.	1500 c.-1760 c.			
00216	CeEt-600	31H2	M1.2.2.06	Creamware	Bol ?	3	1	Trois fragments remontant d'un bol.	1762 po - 1840 c.			
00217	CeEt-600	31H2	M1.2.2.07	Pearlware	Bol ?	6	1	6 fragments remontant d'un possible bol au décor peint bleu à motifs indéterminés.	1775 c - 1830 c			
00218	CeEt-600	31H2	M1.2.2.10	Terre cuite fine glaçurée chamois	Contenant	2	1	2 fragments remontant d'un possible pichet à décor moulé et au motif indéterminé. Terre cuite fine chamois glaçurée de type Rockingham.	1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.			
00219	CeEt-600	31H2	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	2	2	1 petit fragment de corps sans décor apparent et 1 fragment de bord avec un décor imprimé bleu à motif paysager.	1805 c - aujourd'hui			
00220	CeEt-600	31H2	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	3	3	2 fragments de tuyau de pipe et 1 fragment de fourneau.				
00221	CeEt-600	31H2	M2.2	Verre teinté	Vitre	16	6	16 fragments de verre plat teinté vert, de légèrement vert à vert-turquoise.				
00222	CeEt-600	31H2	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	2	1	2 fragments de bouteille en verre vert clair.				
00223	CeEt-600	31H2	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille	7	7	7 fragments de corps de bouteille en verre vert olive.				
00224	CeEt-600	31H2	M3.04	Métal Ferreux	Clou	2	2	2 clous indéterminés incomplets recouverts de concrétions métalliques.				
00225	CeEt-600	31H2	M3.04.1	Fer forgé	Piton	1	1	1 piton complet recouvert de concrétions métalliques, d'environ 15 cm de longueur.				
00226	CeEt-600	31H2	M3.04.1	Fer forgé	Quincaillerie ind.	2	2	1 possible fragment de crochet et 1 pièce en « U » pouvant consister en un support ou un piton.				
00227	CeEt-600	31H2	M3.03	Métal cuivreux	Tige	1	1	1 longue tige en métal cuivreux tréfilé repliée sur elle-même à plusieurs reprises.				
00228	CeEt-600	31H3	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	1	1	1 petit fragment de corps de contenant, pâte orangé et grise à l'intérieur avec un micro fragment de glaçure brun verdâtre sur la pâte orangé.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00229	CeEt-600	31H3	M4	Minéraux et autres matières inorganiques	Indéterminé	2	2	2 fragments de matière beige émoussée, possiblement un revêtement indéterminé ou de la pâte de faïence très altérée.				
00230	CeEt-600	31H3	M3.04.1	Fer forgé	Clou	3	3	3 clous forgés incomplets, 2 fragments de tige de clou et 1 gros clou incomplet recouvert de concrétions.	1790 ant.			
00231	CeEt-600	31K1	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Moyen mammifère terrestre 1 fragment d'os long. Mesure moins de 3 cm de long.				
00232	CeEt-600	31K2	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de corps avec un décor bleu indéterminé.	1775 c - 1830 c			
00233	CeEt-600	31K2	M2.2	Verre teinté	Vitre	10	1	10 fragments de verre plat en verre teinté vert-turquoise.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00234	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Capriné 2 fragments d'os iliaque, 1 ischium et 1 pubis. Le pubis débutait sa fusion avec l'ischium: ils recollent. Traces de boucherie: les extrémités de l'ischium sont fracturées. Taphonomie: corrosion rougeâtre. Mesure moins de 6 cm de long. Rognage: sur le pubis, rongeur. Le pubis mesure moins de 4 cm de long.				
00235	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Os calcinés	1	1	Mammifère indéterminé 1 fragment d'os calciné avec des traces bleuté. Mesure moins de 3 cm de long.				
00236	CeEt-600	31K3	E1.1	Mollusques	Mollusque	1	1	2 très petits fragments de mollusques.				
00237	CeEt-600	31K3	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte orangée et glaçure incolore. Locale.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.			
00238	CeEt-600	31K3	M1.2.2.06	Creamware	Bol ?	3	1	1 fragment de la base d'un petit bol et 2 fragments de corps de contenant.	1762 po - 1840 c.			
00239	CeEt-600	31K3	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	11	4	1 fragment de base de bol portant un décor peint bleu et 10 très petits fragments de corps de contenant (4 avec un décor imprimé bleu, 1 avec un décor peint bleu, 2 avec un décor peint polychrome et 3 sans décor apparent).	1775 c - 1830 c			
00240	CeEt-600	31K3	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.				
00241	CeEt-600	31K3	M1.4.2	Grès cérame fin glaçuré au sel	Contenant	1	1	1 fragment de contenant de corps, pâte chamois orangé et glaçure au sel incolore.				
00242	CeEt-600	31K3	M1.6.1	Porcelaine fine européenne	Contenant	1	1	1 fragment de base de contenant, sans décor apparent.	1710 c-aujourd'hui			
00243	CeEt-600	31K3	M2.2	Verre teinté	Vitre ?	12	4	Fragment de verre plat en verre teinté, légèrement teinté vert à teinté vert-turquoise.				
00244	CeEt-600	31K3	M3.04	Métal Ferreux	Clou ind	1	1	1 fragment de clou indéterminé recouvert de concrétions.				
00245	CeEt-600	31K3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	1	1	1 clou découpé recouvert de concrétions métalliques.	1790 po - 1890			
00246	CeEt-600	31K3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	1	1 clou tréfilé recouvert de concrétions métalliques.	1890 po - Aujourd'hui			
00247	CeEt-600	31K3	M5.2.1	Bois	Indéterminé	4	3	2 fragments de bois traversés par des clous en métal ferreux, et un fragment de bois représentant le nœud d'une pièce de bois.				
00248	CeEt-600	31L3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Porc 1 vertèbre thoracique (complète à 90%), corps central non-fusionné. Traces de boucherie : couteau (axe transversal), hache ou tranché (axe sagittal). Mesure moins de 5 cm de long.				
00249	CeEt-600	31L3	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique	5	5	5 fragments de brique en terre cuite commune non-glaçurée à pâte orangée.				
00250	CeEt-600	31L3	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant en creamware.	1762 po - 1840 c.			
00251	CeEt-600	31L3	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	1	1 fragment de base de bouteille rectangulaire en verre incolore.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00252	CeEt-600	31L3	M2.2	Verre teinté	Vitre	8	8	8 fragments de verre plat en verre teinté, verre légèrement teinté vert à vert-turquoise. 3 fragments altérés par les processus taphonomiques.				
00253	CeEt-600	31L3	M3.04	Métal Ferreux	Clou	22	22	22 fragments ou clous incomplets indéterminés recouverts de concrétions.				
00254	CeEt-600	31L3	M3.04.1	Fer forgé	Clou	1	1	1 clou forgé.	1790 ant.			
00255	CeEt-600	31L3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	3	3	3 clous découpés incomplets.	1790 po - 1890			
00256	CeEt-600	31L3	M3.04	Métal Ferreux	Indéterminé	9	9	9 fragments en métal ferreux, possibles fragments et concrétions.				
00257	CeEt-600	31L3	M4.4.3	Scories	Scories	1	1	1 scorie.				
00258	CeEt-600	31L4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Petit-moyen mammifère terrestre 1 fragment, peut-être de côte, d'os iliaque ou autre. 1 mesure moins de 2 cm de long et 2 moins de 1 cm de long.				
00259	CeEt-600	31L4	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Brique ?	1	1	1 très petit fragment informe orangé.				
00260	CeEt-600	31L4	M1.2.1.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	1 fragment de contenant, pâte rouge, émail blanc, décor peint bleu indéterminé. Faïence blanche française.	1500 c.-1760 c.			
00261	CeEt-600	31L4	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	3	3	3 fragments de contenant, pâte orangée avec engobe blanc et glaçure verte pâle, altéré par les processus taphonomiques, céramique éclaté et érodé.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			
00262	CeEt-600	31L4	M3.04	Métal Ferreux	Clou ?	11	11	11 fragments ou clous incomplets indéterminés recouverts de concrétions métalliques.				
00263	CeEt-600	31L4	M3.03.2	Laiton	Boucle	1	1	Cadre d'une boucle de ceinture en bronze légèrement sub-rectangulaire avec une rainure le long de la base de la pièce pouvant correspondre à la ligne de moule. 6,22 cm de longueur, 5,03 cm de largeur et 4 mm d'épaisseur.	XXe siècle	CeEt-600-31L4-50	Objet catalogué.	
00264	CeEt-600	31L5	M1.1.3.5	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de la Saintonge	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant, pâte rosé, engobe blanc et glaçure verdâtre.	1500 - 1899 c, spécialement entre 1700 c - 1765 c.			
00265	CeEt-600	31M1	M2.3.1.2	Verre coloré transparent	Bouteille	2	2	1 goulot de bouteille au col renflé et au col arrondi et 1 très petit fragment.				
00266	CeEt-600	31M2	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	1	1	1 fragment de contenant, pâte chamois et glaçure verte.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00267	CeEt-600	31M3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Petit-moyen mammifère terrestre 1 fragment possible de côte ou de vertèbre. Taphonomie: présence de quelques taches noires. Mesure moins de 3 cm de long.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00268	CeEt-600	31M3	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	2	2	2 fragments de contenant en terre cuite fine blanche sans décor apparent altéré par les processus taphonomique, un fragment de base bruni et un fragment de rebord dont l'intérieur est possiblement altéré par la chaleur.	1805 c - aujourd'hui			
00269	CeEt-600	31M3	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Vitre	4	4	4 fragments de verre plat incolore.				
00270	CeEt-600	31M3	M3.04	Métal Ferreux	Quincaillerie ind.	1	1	1 fragment de tige, possiblement découpé plat d'un élément de quincaillerie indéterminé.				
00271	CeEt-600	31M3	M5.3.1	Linoléum	Revêtement	1	1	1 fragment de linoléum rosé peint bleu.				
00272	CeEt-600	31N2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Capriné 1 fragment d'humérus distal/milieu, gauche. Traces de boucherie: couteau sur axe transversal. Rognage: rongeur sur les bords fracturés.				
00273	CeEt-600	31N2	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant ayant un décor imprimé bleu.	1775 c - 1830 c			
00274	CeEt-600	31N2	M1.2.2.08	Terre cuite fine blanche glaçurée	Contenant	2	2	1 fragment de rebord d'assiette sans décor apparent et 1 fragment de corps avec une ligne bleu.	1805 c - aujourd'hui			
00275	CeEt-600	31N2	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.				
00276	CeEt-600	31N2	M1.3.2.5	Grès cérame grossier glaçuré au sel rhénan gris	Contenant	4	1	4 fragments remontant d'un corps de contenant présentant un décor bleu.	1650 c - 1799 c., spécialement avant 1775 c		À noter que le matériau est présent à l'époque de la Nouvelle-France, même si associé un peu plus avec le contexte britannique.	
00277	CeEt-600	31P3	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.				
00278	CeEt-600	31P3	M2.2	Verre teinté	Vitre	3	2	3 fragments de verre plat teinté vert, légèrement teinté à vert-turquoise.				
00279	CeEt-600	31P3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	1	1	1 clou en fer laminé recouvert de concrétions métalliques.	1790 po - 1890			
00280	CeEt-600	31L4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Capriné 1 métacarpe proximal (complet à 95%), droit. Mesure moins de 12 cm de long. Rognage : carnivore, trace sur l'ensemble de l'os.				
00281	CeEt-600	31L4	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâte chamois et glaçure verte, altéré; similaire à #287.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00282	CeEt-600	31L4	M1.2.1.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâte beige jaunâtre et émail blanc, très altéré, émail manquant. Faïence blanche britannique.	1700 c.-1799 c.			

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00283	CeEt-600	31L4	M1.5	Porcelaine commune	Indéterminé	1	1	1 fragment de goulot? en porcelaine utilitaire recouvert d'une glaçure brune.	post. 1880			
00284	CeEt-600	31L4	M2.2	Verre teinté	Vitre	1	1	1 fragment de verre plat altéré par les processus taphonomiques et le verre s'écaille.				
00285	CeEt-600	31L4	M3.04	Métal Ferreux	Quincaillerie ind.	9	9	9 fragments de métal ferreux recouverts de concrétions métalliques, possiblement des clous pour la majorité.				
00286	CeEt-600	31L7	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant en t.c.c. pâte brune.				
00287	CeEt-600	31L7	M1.1.2.5	Terre cuite commune glaçurée verte de France	Contenant	1	1	1 fragment de corps, pâte chamois et glaçure verte, altéré; similaire à #281.	1500 c - 1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c			
00288	CeEt-600	31L7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Grand mammifère terrestre 1 fragment d'ossement indéterminé. Mesure moins de 4 cm de long.				
00289	CeEt-600	31L7	M3.04.2	Fer laminé	Clou	5	4	5 fragments de clous découpés en fer laminé.	1790 po - 1890			
00290	CeEt-600	31P99	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	1 fragment de pipe en terre cuite fine blanche.				
00291	CeEt-600	31A10	M3.03	Métal cuivreux	Bouton	1	1	Un bouton en métal cuivreux plat circulaire avec une attache en œillet , sans décor ou inscription sur l'avers et avec l'inscription « TREBLE GILT [CO?] » frappée dans un bandeau qui fait le tour du bouton sur le revers. L'inscription semble se poursuivre, mais elle est illisible.	1800-1850 c.	CeEt-600-31A10-51	Objet catalogué.	
00292	CeEt-600	31L4	M2.3.1	Verre coloré opaque	Perle	1	1	1 perle enroulée en verre opaque rouge de forme oblongue, de type WIc d'après Kidd et Kidd 2012.		CeEt-600-31L4-52	Objet catalogué.	
00293	CeEt-600	31A6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Rat Fragment proximal d'une mandibule droite. Encore présent molaire 1 et 2. Le fragment mesure moins de 2 cm de long.				
00294	CeEt-600	31A6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Chat 1 atlas (complet à 90%). Mesure moins de 3 cm de long.				
00295	CeEt-600	31A6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Grand mammifère terrestre 1 fragment de crâne, Taphonomie: surface corticale effritée. Mesure moins de 5 cm de long.				
00296	CeEt-600	31A8	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Capriné 1 fragment d'épiphyse distale de métapode. Traces de boucherie : fendu sur son axe sagittal. Mesure moins de 2 cm de long. 1 os malléolaire complet, gauche. Mesure 2 cm de long.				
00297		31A9	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	4	4	Oiseau indéterminé 2 fragments, milieux de radius, deux espèces différentes (dimensions différentes). 1 sur 2 : Rogner: rongeur. Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 7 cm de long. 2 sur 2 : Taphonomie : blanchiment. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment de fibula mesure moins de 3 cm de long. 1 fragment de milieu de tarsométatarsus espèce indéterminé, mesure moins de 2 cm de long.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00298		31A9	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	8	8	Oiseau indéterminé 2 fragments d'os long partiellement calciné à l'extérieur (couleur grise et tâches blanchâtres). Taphonomie: fragmenté et fracturé. Mesurent moins de 5 cm de long. 2 fragments d'os long. Mesurent moins de 5 cm de long. 2 fragments. Taphonomie: blanchiment. Mesurent moins de 2 cm de long. 2 fragments de milieu d'os long, probablement de moyen-grand oiseau. Taphonomie: corrosion métallique rougeâtre. Mesurent moins de 6 cm de long.				
00299	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Moyen-grand mammifère terrestre 2 fragments de vertèbre (possiblement les processus transverses ou épineux). Traces de boucherie: scie et couperet sur différents axes. Mesurant moins de 6 cm de long. 1 fragment de processus transverse, mesurant moins de 3 cm de long.				
00300	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Moyen-grand mammifère terrestre 3 fragments d'os long ; 1 fragment latéral. Traces de boucherie : probablement couperet sur son axe transversal et sagittal. Possible fracture de percussion. Mesure moins de 5 cm de long. 2 fragments latéral d'os long. Taphonomie: 1 blanchi. Mesurant moins de 4 et 3 cm de long.				
00301	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Grand mammifère terrestre 1 fragment d'os long, latéral. Traces de boucherie: scie ou couperet sur axe transversal. Taphonomie: surface corticale très altéré. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment de côte, milieu. Traces de boucherie: scie ou couperet sur axe transversal et sagittal. Rognage: rongeur, suivant l'axe sagittal. Mesure moins de 5 cm de long.				
00302	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Moyen mammifère terrestre 3 fragments d'os long. Traces de boucherie: 1 fragment a été scié. Rognage: très altérés par des rongeurs. Mesurent tous moins de 6 cm de long.				
00302	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Porc 1 fragment d'ulna proximal droit. Traces de boucherie: une trace de couteau assez profonde. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment de radius, milieu, droit. Traces de boucherie : scié ou tranché (axe transversal). Taphonomie: légère attaque acide sur la surface corticale de l'os. Mesure moins de 5 cm de long.				
00303	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Moyen-grand mammifère terrestre 1 incisive, dont la racine est en partie manquante, soit de caprinés ou de bœuf. Mesure moins de 3 cm de long. 1 fragment de dent indéterminé. Mesure moins de 2 cm de long.				
00304	CeEt-600	31A9	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	8	8	Moyen-grand mammifère terrestre 8 fragments d'os indéterminés, mesurant moins de 1 à 5 cm de long.				
00305	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	6	6	Grand mammifère terrestre 1 côte, milieu. Traces de boucherie: scié (à la main?) sur son axe transversal. Taphonomie: blanchiment. Rognage: rongeur sur les extrémités fracturés. Mesure moins de 12 cm de long. 1 côte ventrale. Taphonomie : effritement. Mesure moins de 9 cm de long. 1 fragment latéral de sacrum. Traces de boucherie: coupe nette sur axe sagittal. 1 fragment de sacrum. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment d'os long latéral. Taphonomie : petite taches noires sporadiques. Mesure moins de 12 cm de long. 1 fragment de processus articulaire de vertèbre. Taphonomie : petites taches noires sporadiques. Traces de boucherie: coupe nette axe sagittal. Mesure moins de 5 cm de long.				
00306	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	6	5	Porc 3 fragments de 4e métacarpe proximal, recollent ensemble. Mesure moins de 4 cm de long. 1 molaire 1 caduque aucune usure. Mesure moins de 2 cm de long. 2 fragments de métapode distal qui recollent ensemble. Mesure moins de 3 cm de long. 2 fragments de radius qui recollent ensemble. Mesure moins de 10 cm de long.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00307	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	4	4	Rat 2 fragments d'un radius qui recollent. Mesure moins de 3 cm de long. 1 tibia distal droit. Mesure moins de 2 cm de long. 1 omoplate complète à 90 %, gauche. Mesure moins de 3 cm de long.				
00308	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Moyen mammifère terrestre 1 fragment de vertèbre indéterminé. Traces de boucherie: peut-être tranché. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment d'os long (latéral). Mesure moins de 4 cm de long.				
00309	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	18	18	Moyen mammifère terrestre 1 fragment de vertèbre indéterminé. Traces de boucherie: peut-être tranché. Mesure moins de 5 cm de long. 4 fragments d'os long (latéral). 3 mesurent moins de 4 cm de long, 1 mesure moins de 7 cm de long. 2 fragments de milieu d'os long. Traces de boucherie: scié sur deux extrémités. Couteau? Mesure moins de 4 cm de long. 3 fragments d'os plat, comme omoplate. Mesure moins de 5 cm de long. Traces de boucherie : 2 fragments coupure nette. 1 fragment de côte, latéral. Mesure moins de 10 cm de long. 5 fragments de vertèbre (processus articulaire, latéral, processus transverse). Traces de boucherie: trace de couteau sur le processus transversal. Mesurent moins de 5 cm de long. 2 fragments indéterminés. Mesurent moins de 4 cm de long.				
00310	CeEt-600	31A10	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Gallinacé 1 humérus proximal, gauche. Taphonomie: quelques points noirs diffus sur la diaphyse de l'os. Mesure moins de 7 cm de long.				
00311	CeEt-600	31A10	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	6	6	Oiseau indéterminé 3 fragments de synsacrum, 2 recollent ensemble et le 3e appartient probablement au même. Taphonomie: blanchiment. Mesurent entre 2 et 4 cm de long. 2 fragments d'un autre synsacrum. Taphonomie: coloration brun rougeâtre. Mesurent 1 et 4 cm de long.				
00312	CeEt-600	31A12	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Moyen-grand mammifère terrestre 1 fragment de vertèbre, une partie du corps central non fusionné est visible, ainsi que des processus transversaux. Probablement une vertèbre cervicale ou lombaire. Mesure moins de 5 cm de long.				
00313	CeEt-600	31A12	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Bœuf 1 fragment de naviculo-cuboïde. Taphonomie: coloration grisâtre. Mesure moins de 3 cm de long.				
00314	CeEt-600	31A12	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Capriné 1 fragment d'ilium et centre acétabulaire, gauche (néonatal). Traces de boucherie: extrémité semble tranché. Taphonomie: effrité. Mesure moins de 4 cm de long. 1 fragment d'ilium, droit. Trace de boucherie: fracturé par outil indéterminé. Mesure moins de 5 cm de long.				
00315	CeEt-600	31A350	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	2	2	Gallinacé 2 fragments de sternum: 1 partie ventrale et 1 latérale. Mesure entre 3 et 5 cm de long.				
00316	CeEt-600	31H2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Rat 1 fémur droit, épiphyse distale non fusionné, partie proximale endommagée légèrement. Mesure moins 3 cm de long.				
00317	CeEt-600	31H2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	4	4	Grand mammifère terrestre 1 fragment de milieu de côte. Traces de boucherie: scié axe transversal. Rognage: humain (très probablement). Mesure moins de 10 cm de long. 1 fragment probablement d'omoplate. Traces de boucherie: probablement tranché, outil indéterminé. Mesure moins 6 cm de long. 2 fragments mesurant moins de 6 cm de long.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00318	CeEt-600	31H2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Petit-moyen mammifère terrestre 1 fragment de milieu d'os long indéterminé. Traces de boucherie: scié à ses 2 extrémités probablement mécanique. Taphonomie: érodés. Rognage: possible. Mesure moins de 2 cm de long.				
00319	CeEt-600	31H2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	5	5	Moyen-grand mammifère terrestre 1 fragment de vertèbre indéterminé, processus épineux. Mesure moins de 3 cm de long. 1 fragment de tarse/carpe. Traces de boucherie : peut-être tranché. Mesure moins de 4 cm de long. 3 fragments indéterminés mesurant moins de 2 cm de long.				
00320	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Bœuf 1 phalange. Traces de boucherie: couteau sur axe transversal et sagittal. Taphonomie: surface de l'os légèrement effritée. Mesure moins de 7 cm de long.				
00321	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Grand mammifère terrestre 1 fragment de milieu de côte. Traces de boucherie : scie axe transversal. Taphonomie: 1 trace de corrosion rougeâtre. Rognage: rongeur sur l'ensemble de l'os sur des axes transversal et sagittal. Mesure moins de 11 cm de long. 2 fragments recollant ensemble d'une moitié d'épiphyse de corps vertébral et d'un fragment de corps vertébral. Traces de boucherie : scie, axe transversal et sagittal. Rognage : rongeur (altère l'apparence des os). Mesure moins de 5 cm de long.				
00322	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Rat 1 fémur gauche (complet à 98%), épiphyse distale non fusionné, mesure moins de 4 cm de long. 1 tibia distal, gauche, épiphyse distale non fusionné, fibula présent et fusionné. Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 3 cm de long, 1 tibia distal, droit, non fusionnée et fibula absent. Mesure moins de 2 cm de long.				
00323	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Moyen mammifère terrestre 2 fragments latéraux d'os long: Taphonomie: 1 avec surface plus altéré, blanchiment. Mesure moins de 5 et 4 cm de long. 1 fragment. Taphonomie: coloration = très foncé brun/rouge. Mesure moins de 4 cm de long.				
00324	CeEt-600	31K3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	17	17	Petit-moyen mammifère terrestre 17 fragments d'os indéterminé. Traces de boucherie: 1 fragment a des traces de scie. 1 fragment est très poli et peut-être travaillé ? Rognages: 6 fragments par rongeur. 1 des 17 fragment peut-être une vertèbre. Mesurent moins de 3 cm de long.				
00325	CeEt-600	31K3	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	7	7	Oiseau indéterminé 7 fragments latéral d'os long. Traces de boucherie/Rognage : fracturés, probablement dû au rognage de rongeur. Mesurent moins de 3 cm de long.				
00326	CeEt-600	31K3	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	5	5	Oiseau indéterminé 1 vertèbre complète, peut-être caudale. Mesure moins de 3 cm de long. 2 fragments de vertèbres cervicales. Mesure moins de 2 cm de long. 1 fragment de sternum. Rognage: carnivore. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment d'os iliaque, probablement ischium et présence du centre acétabulaire. Traces de boucherie: fracturés et traces de couteau. Mesure moins de 6 cm de long.				
00327	CeEt-600	31K3	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Gallinacé 1 fragment de milieu d'humérus droit. Rognage: extrémités fracturées et rongées par rongeur sur l'axe transversal. Mesure moins de 7 cm de long.				
00328	CeEt-600	31K3	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Colombiné 1 ulna proximal, droit, mesure moins de 3 cm de long.				
00329	CeEt-600	31L3	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Moyen mammifère terrestre 2 fragments probablement de vertèbre, processus transversal ou processus épineux. Mesure moins de 3 cm de long.				
00330	CeEt-600	31L3	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	2	2	Oiseau indéterminé 1 milieu de radius (dinde ou oie). Mesure moins de 6 cm de long. 1 fragment latéral d'os long. Mesure moins de 2 cm de long.				

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00331	CeEt-600	31N2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	6	6	Moyen-grand mammifère terrestre 1 fragment de milieu d'omoplate. Traces de boucherie: scie (à main?). Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 6 cm de long. 1 fragment de moitié d'épiphyse de corps vertébral. Rognage: rongeur. Mesure moins de 2 cm de long.				
00332	CeEt-600	31N2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	4	4	Moyen grand mammifère terrestre 4 fragments appartenant peut-être à une omoplate, mesurant moins de 4 cm de long.				
00333	CeEt-600	31N2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	5	5	Petit moyen mammifère terrestre 5 fragments d'os indéterminés. Mesurent moins de 4 cm de long.				
00334	CeEt-600	31E10	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	3	3	Oiseau indéterminé 2 fragments d'os long latéral. Mesurent moins de 2 et 4 cm de long. 1 phalange complète. Mesure moins de 2 cm de long.				
00335	CeEt-600	31E10	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Gallinacé 1 coracoïde, gauche, mesurant moins de 5 cm de long.				
00336	CeEt-600	31L4	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Grand mammifère terrestre 1 fragment latéral d'os long. Taphonomie: coloration brune. Mesure moins de 7 cm de long. 1 fragment de vertèbre, processus transversal. Traces de boucherie: tranché sur axe transversal et sagittal. Taphonomie: blanchiment. Mesure moins de 6 cm de long.				
00337	CeEt-600	31A7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Bœuf 1 épiphyse d'ulna gauche (complète à 90%). Mesure moins de 6 cm de long.				
00338	CeEt-600	31E6	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	2	2	Oiseau indéterminé 2 fragments d'os long recollent et forme 1 os. Rognage : humains? Mesurent ensemble moins de 8 cm de long (1 moins de 3 cm et 1 moins de 5 cm)				
00339	CeEt-600	31E6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Chat 2 fragments qui recollent et forme une mandibule. Mesure moins de 4 cm, le petit fragment mesure moins de 2 cm.				
00340	CeEt-600	31A10	M3.04	Métal Ferreux	Clou ?	2	2	1 fragment de tête de clou circulaire et 1 fragment de tige de clou recouverts de concrétions métalliques. Artefacts retrouvés dans les os épars de l'unité Cf.				
00341	CeEt-600	31A10	M3.04	Métal Ferreux	Quincaillerie ind.	3	3	1 concrétion métallique présentant des pierres prises dans sa concrétions et deux possibles fragments de clous recouverts de concrétions métalliques.				
00342	CeEt-600	31A10	M1.1.3.1	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée de Biot	Contenant	1	1	1 petit fragment de contenant à pâte beige légèrement rosâtre et présence d'une glaçure verdâtre sur l'une des faces du tesson.	1700-1760 c.			
00343	CeEt-600	31A10	M3.04	Métal Ferreux	Clou ?	1	1	1 fragment de la pointe d'un clou.				
00344	CeEt-600	31A10	M1.2.2.07	Pearlware	Contenant	1	1	1 fragment de contenant avec un décor à l'engobe orange et vert.				
00345	CeEt-600	31A10	M4.3.3	Mortier	Liant	1	1	1 fragment de mortier blanc gris.				
00346	CeEt-600	31A7	M2.2	Verre teinté	Indéterminé	1	1	1 petit fragment de verre teinté mince plat.				
00347	CeEt-600	31A7	M3.06	Métal plombifère	Balle	1	1	Balle de fusil sphérique en plomb ayant un diamètre approximatif de 17,8 mm. Balle récupérée dans la scapula de l'individu 31Cj300.	XVIIIe siècle.	CeEt-600-31A7-53	Objet catalogué.	

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	No. Cat	Notes	Sources
00348	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Mammifère indéterminé 1 fragment indéterminé d'os corticale. Mesure moins de 2 cm. 1 fragment d'os long. Taphonomie: corrosion petites taches noires sporadiques. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment d'os long. Mesure moins de 10 cm de long.				
00349	CeEt-600	31A7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	3	3	Capriné 1 tibia distal non fusionné, gauche. Traces de boucherie: possible coupe nette. Taphonomie : petites taches noires sporadiques (corrosion). Rognage: oui- indéterminé. Mesure moins de 6 cm de long. 1 épiphyse proximale de fémur, droit. Mesure moins de 3 cm de long. 1 milieu d'omoplate, gauche. Traces de boucherie : coupe nette (couteau?) axe transversal. Taphonomie: corrosion orange et petites taches noires sporadiques. Mesure moins de 6 cm de long.				
00350	CeEt-600	31A7	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Rat Un radius droit complet à 90%				
00351	CeEt-600	31E10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Moyen-grand mammifère terrestre 1 fragment de dent indéterminé				
00352	CeEt-600	31E10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Moyen-grand mammifère terrestre 1 fragment d'atlas latéral. Taphonomie: très effrité (rend difficile à identifier). Mesure moins de 7 cm de long.				
00353	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Petit-moyen mammifère terrestre 1 fragment de carpe-tarse. Mesure moins de 2 cm de long. 1 milieu d'un os long. Mesure moins 3 cm de long.				
00354	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	5	5	Moyen-grand mammifère terrestre 1 carpe-tarse indéterminé. Mesure moins de 5 cm de long (pourrais être un carpe-tarse qui a subi un traumatisme et qui a guérit). 1 fragment d'os long. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment de crâne. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment de latéral de vertèbre. Rognage: rongeur. Mesure moins de 5 cm de long. 1 fragment indéterminé. Mesure moins de 5 cm de long.				
00355	CeEt-600	31A10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	2	Ansériné 1 fragment de la 2e phalange du membre supérieur. Mesure moins de 3 cm de long. Pourrait appartenir à une bernache ou une oie.				
00356	CeEt-600	31A10	E1.3.1.4	Oiseaux	Ossement	1	1	Moyen-grand mammifère terrestre 2 fragments de vertèbre, un processus transversal et un latéral. Mesurent moins de 5 cm de long. 1 fragment de crâne ou d'os long. Traces de boucherie: couteau. Mesure moins de 7 cm de long.				
00357	CeEt-600	31E10	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	Rat 1 milieu d'os iliaque (ilium?). Taphonomie : coloration très foncée. Mesure moins de 2 cm de long.				

ANNEXE H : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE (CEET-982)

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00001	CeEt-982	4A6	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée d'Angleterre du nord-est	Bol	1	1	1 fragment assez gros d'un grand bol, pâte orangé, engobe blanc à l'intérieur et glaçure jaunâtre à l'intérieur et à l'extérieur.	1750 c - 1899 c
00002	CeEt-982	4A6	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Contenant	2	2	1 fragment de marli d'assiette avec un décor imprié mauve à motifs végétaux et 1 fragment de base de bol sans décor apparent.	1840 c - aujourd'hui.
00003	CeEt-982	4A6	M2.1.1.2	Verre incolore au plomb	Bouteille	1	1	1 goulot de bouteille avec un rebord droit dépoli au feu, assez large, envrion 4 cm de diamètre.	
00004	CeEt-982	4A6	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	2	2	1 goulot de bouteille champenoise à lèvre arrondie et 1 fragment de corps en verre vert olive.	
00005	CeEt-982	4A6	M3.04.1	Fer forgé	Clou	1	1	1 grand clou forgé de 18,2 cm.	1790 ant.
00006	CeEt-982	4A6	M5.2.1	Bois	Couvercle de baril	1	1	1 couvercle incomplet de petit baril de 13 cm de diamètre.	
00007	CeEt-982	4A8	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	1 fragment d'ossement scié des deux côtés.	
00008	CeEt-982	4A8	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Tuyau	1	1	1 fragment de tuyau en t.c.c.	
00009	CeEt-982	4A8	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de bord de contenant.	
00010	CeEt-982	4A8	M1.2.2.12	Terre cuite fine glaçurée jaune	Bol	1	1	1 fragment de rebord de bol en t.c.f.j. moulé présentant une carène arrondie.	
00011	CeEt-982	4A8	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Assiette	1	1	1 fragment de rebord de bol en t.c.f.b.v. sans décor apparent.	1840 c - aujourd'hui.
00012	CeEt-982	4A8	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	pipe	1	1	1 fragment de tuyau de pipe.	
00013	CeEt-982	4A8	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	5	5	1 base de bouteille et 1 fragment en verre vert clair et 1 base de bouteille et 2 fragments de corps en verre vert olive avec un cul conique et présence de mortier sur l'ensemble de ces fragments.	
00014	CeEt-982	4A8	M3.04.2	Fer laminé	Clou	1	1	1 clou découpé.	1790 po - 1890
00015	CeEt-982	4A8	M4.1.1.02	Ardoise	Tuile	1	1	1 tuile d'ardoise incomplète.	
00016	CeEt-982	4A8	M5.5.02	Cuir	Retaille	1	1	1 retaille de cuir n'ayant pas une forme particulière.	
00017	CeEt-982	4B99	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	1 ossement de moyen mammifère complet.	
00018	CeEt-982	4B99	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Verre ?	1	1	1 fragment de verre en verre incolore sans plomb moulé.	
00019	CeEt-982	4B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	1 goulot de bouteille champenoise à lèvre droite et bague ajouté en verre vert olive.	
00020	CeEt-982	4B4	E1.3.1	Vertébrés	Ossement	6	6	6 fragments d'ossements présentant des traces de boucherie.	
00021	CeEt-982	4B4	E1.1	Mollusque	Huître	1	2	2 mollusques d'huître soudés ensemble.	
00022	CeEt-982	4B4	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Indéterminé	1	1	Brique d'argile cuite informe écrasée sur différentes faces et présentant une inscription imprimée « P[?] / BRIDG[?] »	
00023	CeEt-982	4B4	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Pot	2	2	2 fragments de contenant de pot qui remontent ensemble.	
00024	CeEt-982	4B4	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de base de contenant en t.c.c. glaçurée grandement altérée par la chaleur, pâte noircie et la glaçure verdâtre fondue.	1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.
00025	CeEt-982	4B4	M1.1.2	Terre cuite commune glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de corps de contenant, pâte orangé et glaçure incolore et tacheté de bruns de façon Dion.	1780-1830
00026	CeEt-982	4B4	M1.2.2.08	Terre cuite fine glaçurée blanche	Contenant	4	4	1 fragment d'assiette au décor imprimé bleu à motif paysager, 1 fragment de la base d'un bol au décor imprimé bleu à motif paysager, 1 fragment de corps au décor imprimé bleu à motifs floraux, 1 fragment de soucoupe avec un décor peint bleu et rouge avec des motifs géométriques.	1805 c - aujourd'hui
00027	CeEt-982	4B4	M1.2.2.09	Terre cuite fine glaçurée blanche vitrifiée	Contenant	12	12	1 fragment de tasse, 4 fragments de soucoupes, 3 fragments de bord d'assiette, 2 fragments d'un contenant indéterminé et 2 fragments de corps; 3 fragments portent un décor moulé à motifs de blé et 1 fragment présente un décor moulé à motif de chardons, de boucles et de trèfles.	1840 c - aujourd'hui.

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00028	CeEt-982	4B4	M1.2.2.10	Terre cuite fine glaçurée chamois	Pichet ?	1	1	1 fragment de bord de pichet moulé, pâte chamois et glaçure brune. Terre cuite fine chamois glaçurée de type Rockingham.	1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.
00029	CeEt-982	4B4	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et glaçurée d'Angleterre du nord-est	Bol	1	1	1 fragment de corps de contenant ayant un décor peint à l'engobe sous glaçure jaunâtre, décor de bandes.	1750 c - 1899 c
00030	CeEt-982	4B4	M1.2.2.12	Terre cuite fine glaçurée jaune	Bol	1	1	1 fragment de bol en t.c.f.j. ayant un décor peint à l'engobe blanc et bleu à motifs de bandes sous la glaçure.	1830 c - 1945 c.
00031	CeEt-982	4B4	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	pipe	2	1	2 fragment de fourneau de pipe remontant ensemble sans décor apparent.	
00032	CeEt-982	4B4	M2.1.1	Verre incolore au plomb	Coupe	1	1	1 fragment de pied de coupe sans décor apparent.	
00033	CeEt-982	4B4	M2.2	Verre teinté	Bouteille	3	2	1 base de bouteille à possible médicament en verre teinté bleu rectangulaire à coins chanfreinés, verre légèrement altéré; 2 fragment de corps d'une bouteille d'eau de Floride en verre teinté bleu portant l'inscription « [EAU] DE FLORIDE / [MUR]RAY Y LANMA[N] / [?] 69 WATER St / NEW YORK »	1835 ca.
00034	CeEt-982	4B4	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	3	3	1 base de bouteille moulé avec un cul arrondi possédant un mamelon et 2 fragments de bouteille rectangulaire sans décor apparent en verre vert olive.	
00035	CeEt-982	4B4	M2.3.1	Verre coloré opaque	Bouton	1	1	1 bouton à 4 trous avec un rebord ourlé en verre opaque blanc.	
00036	CeEt-982	4B4	M3.04	Métal Ferreux	Clou	1	1	1 clou indéterminé recouvert de concrétions métalliques.	
00037	CeEt-982	4B4	M3.04.2	Fer laminé	Clou	1	1	1 clou découpé recouvert de concrétions métalliques.	1790 po - 1890
00038	CeEt-982	4B4	M3.04.3	Fer tréfilé	Tige	1	1	1 tige en fer tréfilé de 13 cm de long.	
00039	CeEt-982	4B4	M5.2.1	Bois	Épingle	1	1	1 épingle à linge incomplète en bois ayant une tête travaillée ronde.	
00040	CeEt-982	4B4	M5.2.1	Bois	Spatule	2	1	1 petite spatule en bois, dont le manche est brisé en deux fragments; l'extrémité du manche est légèrement travaillé et présente un renflement rectangulaire.	
00041	CeEt-982	4B4	M5.5.02	Cuir	Chaussure	1	1	1 chaussure d'homme complète à talon. Chaussure fabriquée en trois pièces de cuir, deux pour le contrefort et une pour le bout avec une longue languette sur le devant; une semelle en deux pièces avec un talon en cuir, le tout fixée avec des petits clous circulaires. Le bout de la chaussure est carré. Chaussure gauche d'une paire. Présence de corrosion et de dépôts métalliques sur la chaussure. Dimensions : 26,5 cm de longueur, 8,5 cm de largeur et 16 cm de hauteur, mais pièce de cuir repliée sur elle-même.	
00042	CeEt-982	4B4	M5.5.02	Cuir	Chaussure	1	1	1 chaussure à talon présentant seulement la semelle, le talon et la pièce de bout du soulier. Semelle et talon fixée par des petits clous en métal ferreux carrée. Le bout de la chaussure est carré. Dimensions : 22,5 cm de longueur, 7 cm de largeur et 3 cm de hauteur approximatif. Possiblement un soulier de femme, étant donnée que la chassure est plus fine et que le talon est affinée.	
00043	CeEt-982	4B4	M5.5.02	Cuir	Chaussure	3	2	1 chaussure incomplète composée une épaisseur de semelle et le contrefort de la chaussure en deux pièces qui présente des trous pour lacer le soulier sur le devant. Il pourrait s'agir d'une bottine. Le cuir est replié sur lui-même. 1 semelle en cuir présentant toujours les traces de petits clous de fixation en métal ferreux. Le bout de la chaussure est carrée.	
00044	CeEt-982	4B4	M5.5.02	Cuir	Retaille	6	6	6 retailles de cuir de formes variées.	
00045	CeEt-982	4B4	M5.5.02	Cuir	Attache	1	1	1 attache en forme de " Y " et ayant un trou dans chaque branche	
00046	CeEt-982	4B4	M5.5.02	Cuir	Chaussure	1	1	1 fragment de talon présentant des clous en métal cuivreux.	
00047	CeEt-982	4B100	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	1	1 ossement de moyen mammifère rongés par de petits rongeurs.	

No. Inv.	Site	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation
00048	CeEt-982	4B100	M1.2.2.08	Terre cuite fine glaçurée blanche	Contenant	1	1	1 fragment de contenant ayant un décor moulé indéterminé peint bleu par-dessus. Fragment altéré par la chaleur, noirci à plusieurs endroits.	
00049	CeEt-982	4B100	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	1 goulot de bouteille en verre ambré moulé à rebord large, possible moule en deux pièces avec une lèvre en troisième partie.	
00050	CeEt-982	4B100	M3.03	Métal cuivreux	Monnaie	1	1	1 cent américan en alliage cuivreux oxydé en surface. Abraham Lincoln d'un côté et le Lincoln memorial de l'autre, portant l'inscription « 1967 ».	post. 1967
00051	CeEt-982	4C200	M1.1.1	Terre cuite commune non glaçurée	Bille	1	1	1 bille en t.c.c. non vernissé, pâte orange, recouvert de résidus de ciment.	
00052	CeEt-982	4C200	M2.2	Verre teinté	Boutille	1	1	1 col de bouteille en verre teinté turquoise soufflé dans un moule en deux parties, rebord brisé.	
00053	CeEt-982	4C200	M5.5.02	Cuir	Retaille	9	9	9 retailles de cuir à formes variées, généralement triangulaire.	
00054	CeEt-982	4F1	M1.1.3	Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et glaçurée	Contenant	1	1	1 fragment de base de contenant en t.c.c. avec engobe à l'intérieur et glaçure incolore à l'intérieur et à l'extérieur. La pâte est grise tacheté orangé. Poterie dion.	1851-1918
00055	CeEt-982	4F1	M1.5	Porcelaine Commune	Contenant	1	1	1 fragment de contenant indéterminé, altéré par la chaleur, noirci sur toute la surface interne.	post. 1880
00056	CeEt-982	4F1	M3.04.2	Fer laminé	Clou	8	8	8 clous découpés de différentes grosseurs recouverts de concrétions métalliques.	1790 po - 1890
00057	CeEt-982	4F1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	3	3	3 clous tréfilés recouverts de concrétions métalliques.	1890 po - Aujourd'hui
00058	CeEt-982	4F1	M3.04.2	Fer laminé	Indéterminé	1	1	1 bande de fer laminé replié sur elle-même.	
00059	CeEt-982	4D5	M2.1	Verre incolore	Indéterminé	1	1	1 fragment de verre incolore altéré par la chaleur, verre complètement fondu et déformé.	
00060	CeEt-982	4D5	M3.04.2	Fer laminé	Poignée	1	1	1 poignée (possiblement de meuble) de forme sub-arrondie fixée à ses deux extrémités.	
00061	CeEt-982	4D5	M3.04.2	Fer laminé	Clou	5	5	5 clous découpés de différentes dimensions complets.	1790 po - 1890
00062	CeEt-982	4D5	M3.04.3	Fer tréfilé	Crochet ?	1	1	1 possible crochet fait d'une tige tréfilée courbée.	
00063	CeEt-982	4D5	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	1	1 grand clou tréfilé.	1890 po - Aujourd'hui
00064	CeEt-982	4D5	M3.04.3	Fer tréfilé	Tige	1	1	Extrémité fileté d'une grande tige tréfilé en métal ferreux.	
00065	CeEt-982	4D5	M3.03	Métal cuivreux	Composante électrique	1	1	Un long tube noire ayant une tête recouverte d'oxyde de cuivre.	

ANNEXE I : FICHES D'ENREGISTREMENT DES RESTES HUMAINS

ANNEXE J : RAPPORT D'ANALYSE ARCHÉOENTOMOLOGIQUE ET ARCHÉOBOTANIQUE (CLOTILDE ROGER ET ANNE-MARIE FAUCHER)

Rapport d'analyses

AVRIL 2025

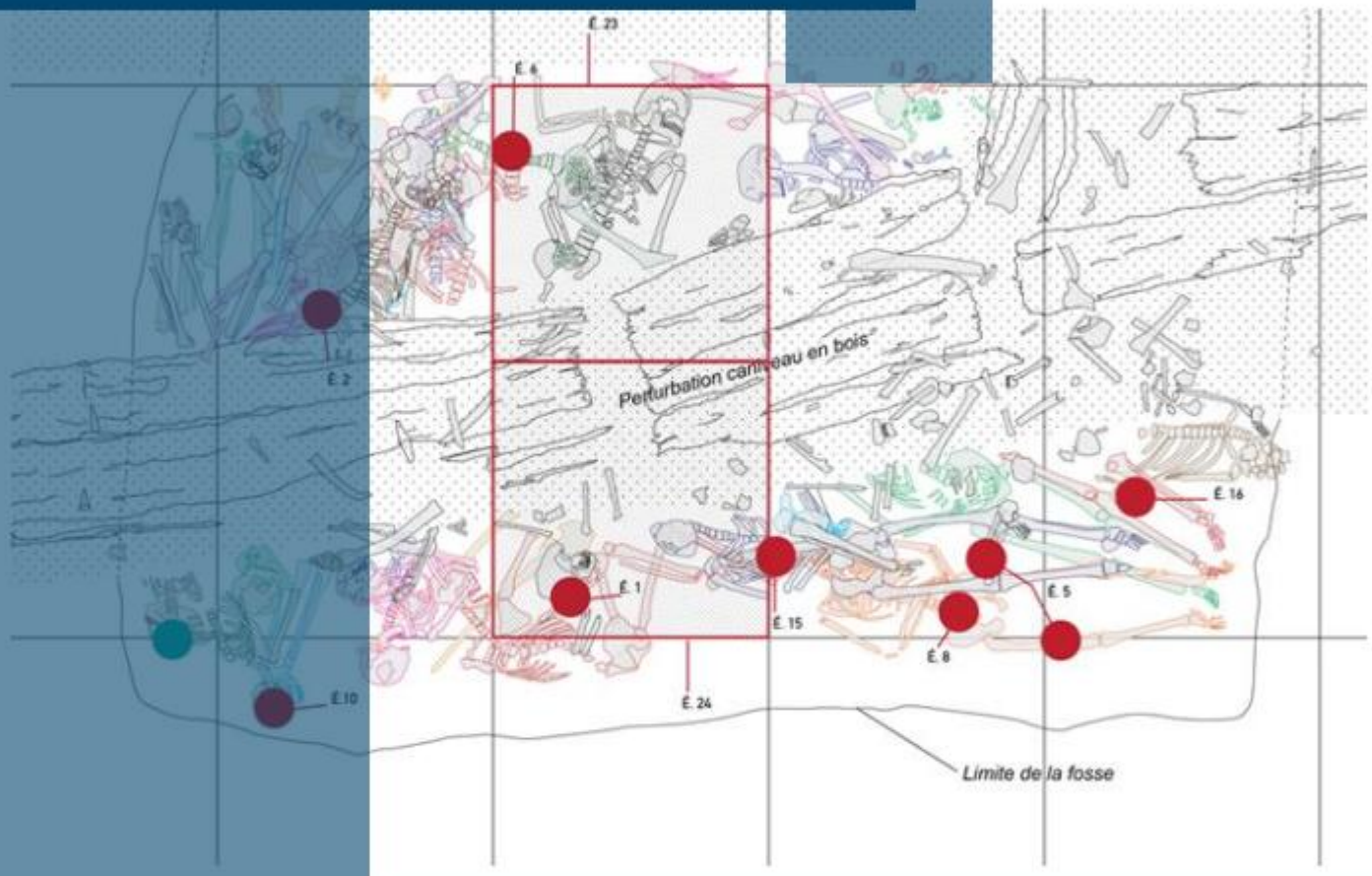

Analyses archéoentomologique et archéobotanique : fosse commune associée à la Guerre de Conquête, site du monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

VILLE DE QUÉBEC

Rapport d'analyses

Analyses archéoentomologique et archéobotanique : Fosse commune associée à la Guerre de Conquête, site du monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600).

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

Ville de Québec

Avril 2025

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières……1
Liste des figures……2
Liste des tableaux……3
Équipe de réalisation……....4
Remerciements…… 5
1. Introduction……..1
2. Principes des études……. 2
2.1. L'archéoentomologie funéraire……2
2.1.1. Dépositions archéoentomologiques en contexte sépulcral……2
2.1.2 Biais taphonomiques des macrorestes entomologiques……...5
2.2 L'archéobotanique……6
2.1.1. Dépositions archéobotaniques……..6
2.1.2 Biais taphonomiques des macrorestes végétaux……8
3. Matériel et méthodes……..9
4. Résultats et interprétations……...13
4.1 Résultats de l'étude archéoentomologique……..13
4.2 Résultats de l'étude archéobotanique……..14
4.3 Discussion des assemblages archéoentomologique et archéobotanique……..16
5. Conclusion et recommandations……..20
6. Bibliographie……22

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Schématisation de la relation entre les groupes écologiques et les phases dépositionnelles dans le contexte d'une sépulture. 4
Figure 2. Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques. 7
Figure 3. Localisation des échantillons de sédiments prélevés dans la fosse 31A et réservés à l'étude archéoentomologique et archéobotanique. 10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Groupes écologiques susceptibles d'être observés dans le cadre d'études en archéoentomologie funéraire. 3
Tableau 2. Liste non exhaustive de facteurs taphonomiques, environnementaux, écologiques et anthropiques pouvant affecter négativement la colonisation d'un cadavre par les insectes ou la préservation des macrorestes archéoentomologiques. 5
Tableau 3. Informations contextuelles, volumétriques et sédimentaires des échantillons analysés provenant de la fosse commune 31A7. 11
Tableau 4. Sommaire des inclusions observées lors du tri des fractions lourdes. 13
Tableau 5. Identification de l'assemblage archéoentomologique de l'échantillon 23*. 14
Tableau 6. Identification des restes végétaux des assemblages. 14
Tableau 7 : Écologie et fonction principale des taxons identifiés. 15

ÉQUIPE DE RÉALISATION

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Clotilde Roger	Archéoentomologiste, archéologue spécialiste, rédaction du rapport
Anne-Marie Faucher	Archéobotaniste, rédaction du rapport
Olivier Lalonde	Archéologue et coordonnateur, révision du rapport
Antoine Guérette	Archéologue chargé de projet, révision et intégration au rapport final

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la Nation wendat de nous avoir permis d'étudier le potentiel archéoentomologique et archéobotanique de la fosse où reposaient des ancêtres des Premières Nations. Nous remercions également la Ville de Québec d'avoir considéré cette analyse

1. INTRODUCTION

L'étude archéoentomologique et archéobotanique a été conduite sur 11 échantillons de sédiments provenant de zones et profondeurs variables au sein de la fosse commune 31A7, du site du monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600). La campagne de fouilles a révélé la présence d'au moins 35 individus déposés dans une sépulture multiple en pleine-terre. Cette structure funéraire est le résultat d'un seul évènement qui a été attribué à la guerre de Conquête et aux évènements entourant le siège et la prise de Québec de 1759 et 1760. À la lumière des analyses bioarchéologiques effectuées, la plupart des individus inhumés présentent des traits attribuables aux Premières Nations. Aux termes de la campagne de fouilles, une seconde fosse commune (31L5) a été localisée directement au sud de la fosse 31A7. L'intervention archéologique dans la fosse 31A7, menée par GAIA, coopérative de travail en archéologie, s'inscrit dans un projet d'aménagement des rues Caron, Prince-Édouard, Simon-Napoléon-Parent et Saint-Anselme, dans le quartier actuel de Saint-Roch (arr^{t}. Cité-Limoilou), et dont le secteur relève de la Ville de Québec.

En raison de l'enchevêtrement des restes humains, il a été convenu que les échantillons de sédiments seraient prélevés çà et là dans l'ensemble de la fosse afin de mieux saisir l'histoire taphonomique de la sépulture à la lumière des assemblages archéoentomologique et archéobotanique et de servir les objectifs suivants :

1. Évaluer si la nature des sédiments ayant fait l'objet de collecte se prête à la préservation des macrorestes archéoentomologiques et archéobotaniques ;
2. S'il y a lieu, identifier les macrorestes ainsi que leur provenance, leur fonction, leur utilisation et leur valeur interprétative ;
3. Identifier la saison à laquelle les individus de la fosse commune sont décédés à partir de la phénologie[3] des taxons (archéoentomologie), et déterminer si la fosse a été aménagée à l'issue de la bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1759) ou de celle de Sainte-Foy (28 avril 1760) ;
4. Évaluer la durée d'exposition des corps avant leur inhumation sur la base des insectes nécrophages colonisant un corps lors de la phase prédépositionnelle ;

[3] Étude des variations saisonnières climatiques ayant une incidence sur le cycle de développement d'une espèce (Vanin et Huchet 2017).

5. Discuter des paramètres taphonomiques ayant pu affecter l'intégrité des macrorestes.

2. PRINCIPES DES ÉTUDES

2.1. L'archéoentomologie funéraire

2.1.1. Dépositions archéoentomologiques en contexte sépulcral

L'archéoentomologie funéraire est l'étude des restes d'insectes provenant de contextes funéraires. Lors du processus de décomposition, le corps subit une série de changements physiques et chimiques et devient un écosystème éphémère pour de nombreux organismes, notamment les insectes. Pour ceux-ci, un tel substrat peut ainsi être une source de nourriture, un territoire de chasse, un lieu de reproduction, ou encore un refuge (Dekeirsschieter *et al.* 2014). Dans une sépulture, cette taphocénose[4] doit être classée selon les groupes écologiques qui relèvent plus ou moins directement du corps ou de l'appareil funéraire, voire pas du tout, et qu'il convient de distinguer en amont de toute interprétation (tableau 1) (Huchet 2014 ; Vanin *et al.* 2021). Il faut préciser qu'en plus de la catégorisation des groupes écologiques, il est crucial de déterminer si les insectes d'intérêt funéraire sont intervenus lors de la phase prédépositionnelle ou de la phase postdépositionnelle, c'est-à-dire avant ou après l'inhumation (figure 1).

Lorsque les groupes écologiques et les phases de colonisation sont adéquatement restitués, les assemblages archéoentomologiques ouvrent la discussion sur les paramètres taphonomiques naturels ou anthropiques de la sépulture. Il devient alors possible de se questionner sur l'état sanitaire des individus, la saisonnalité du décès, le traitement du corps avant son enfouissement, la durée relative d'exposition du corps avant l'inhumation, la présence de dépôt organiques périssables, le degré d'accessibilité au corps, ou encore les conditions taphonomiques naturels du contexte inhumé (Huchet 2014).

[4] Organismes fossiles ou subfossiles ayant été préservés le temps de l'enfouissement. La taphocénose ne reflète qu'imparfaitement la biocénose d'un environnement puisque ce ne sont pas tous les organismes qui peuvent résister à l'épreuve du temps. Cela signifie que l'entomofaune des sépultures n'est pas systématiquement pertinente pour les interprétations funéraires (Vanin et Huchet 2017).

Tableau 1 : Groupes écologiques susceptibles d'être observés dans le cadre d'études en archéoentomologie funéraire.

Groupe écologique	*Rôle au sein de la sépulture*	*Références*
Ectoparasites	Parasites externes spécifiques à l'hôte, vivant à la surface du corps de celui-ci. L'infestation ayant lieu avant la mort de l'individu, ce taxon renseigne sur les circonstances prémortem et prédépositionnelle.	Huchet 2014 ; Vanin et Huchet 2017
Sarco-saprophages	Insectes se nourrissant du cadavre/carcasse. Synonyme de nécrophage.	
Ostéophages	Insectes se nourrissant du cadavre/carcasse à l'état partiellement ou totalement squelettisé.	
Prédateurs	Insectes entomophages chassant ou parasitant le groupe des sarco-saprophages.	
Omnivores	Insectes pouvant se nourrir aussi bien du substrat en décomposition que des insectes sarco-saprophages.	
Opportunistes	Catégorie large d'insectes utilisant la sépulture comme une extension de leur habitat.	
Matériel exogène	Insectes attirés par les matières organiques périssables placés volontairement dans une sépulture tels que les dépôts alimentaires, végétaux, etc.	
Indicateurs environnementaux	Insectes relevant de l'environnement immédiat de la sépulture. Ce groupe comprend les insectes étant déjà présents (vivants ou morts) dans le sédiment utilisé pour remblayer la fosse, ou ceux ayant pu être pris au piège dans la fosse avant le remblaiement. En règle générale, les insectes de ce groupe habitent un environnement qui correspond à leurs préférences écologiques et qui reflète l'environnement du contexte funéraire. Sinon, ces insectes peuvent avoir été apportés par le vent, par l'eau, ou par les défécations de leurs prédateurs (e.g. oiseaux).	Lewis 1966 ; Kenward 1976
Contamination subséquente	La contamination d'une sépulture par des insectes peut se dérouler durant la phase postdépositionnelle (après une courte ou une longue période d'enfouissement), durant la fouille archéologique au moment de l'échantillonnage, ou pendant l'entreposage.	Vanin *et al.* 2021
« Muséophages »	Groupe d'insectes nuisibles portant dommage aux collections muséales et patrimoine culturel, une fois la sépulture extraite de son contexte mise en réserve.	

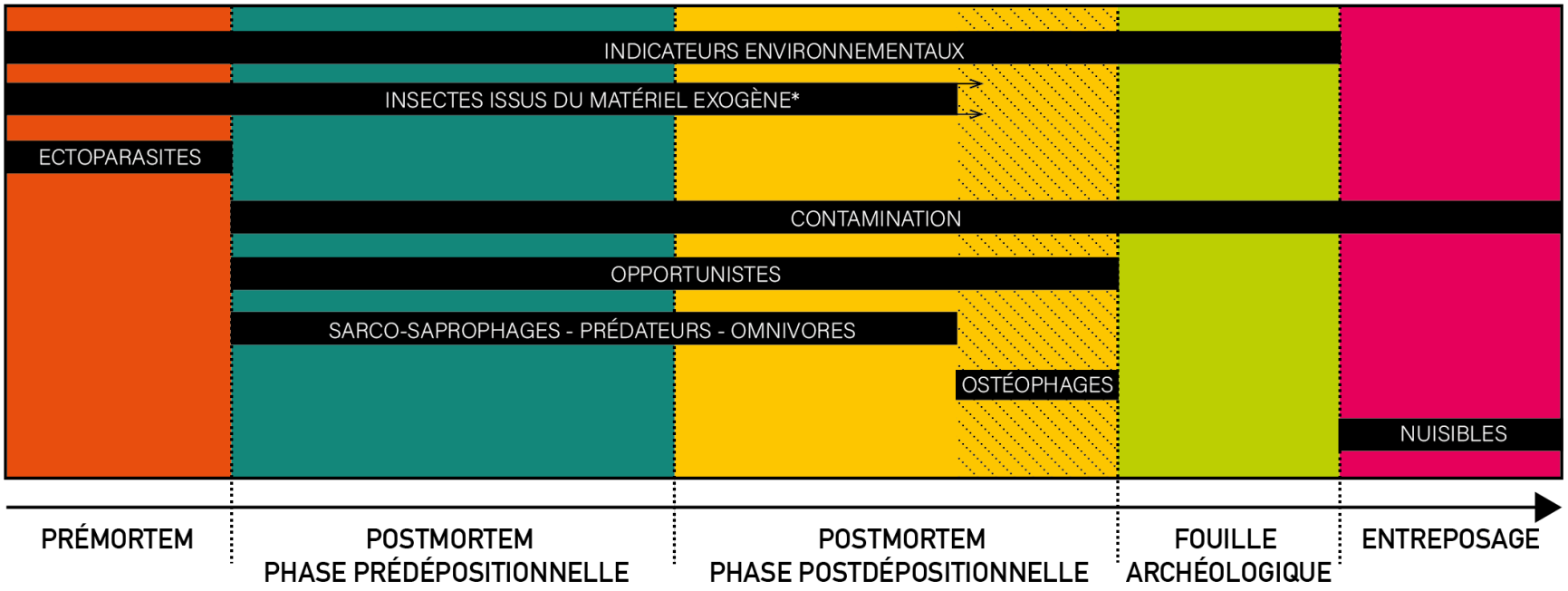

* Les insectes issus du matériel exogène colonisent une sépulture pendant l'intervalle de préservation des dépôts organiques périssables. L'interruption de sa phase de colonisation est donc arbitraire.

Figure 1 : Schématisation de la relation entre les groupes écologiques et les phases dépositionnelles dans le contexte d'une sépulture.

(Infographie : C. Roger)

2.1.2 Biais taphonomiques des macrorestes entomologiques

L'exosquelette des insectes est principalement composé de chitine, un amino-polysaccharide $(C_8H_{13}O_5N)_{n'}$ (famille des glucides), qui rend la cuticule particulièrement robuste et résistante aux facteurs taphonomiques. Certaines conditions taphonomiques favorisent d'autant plus la préservation des macrorestes entomologiques. C'est le cas des milieux anaérobiques, tels que les milieux très secs et saturés en eau (Vanin et Huchet 2017), ainsi que des contextes favorisant la minéralisation ou la carbonisation des macrorestes (Huchet 2014). Il n'est donc pas surprenant que les restes entomologiques puissent se préserver sur une longue période d'enfouissement. Dans le cas d'études en archéoentomologie funéraire, la présence ou l'absence d'insectes est le résultat de paramètres environnementaux, écologiques, taphonomiques et parfois anthropiques qu'il convient de prendre en considération au moment des interprétations (Vanin et Huchet 2017). Le tableau 2 présente une liste non-exhaustive de facteurs pouvant exercer une incidence négative sur la colonisation d'un cadavre par les insectes, ou sur la préservation des macrorestes. Enfin, outre ces facteurs d'influence, la méthode archéologique peut également affecter la représentativité et l'intégrité des macrorestes (entomologiques ou botaniques), notamment au moment de la collecte *in situ*, de l'entreposage ou bien du traitement en laboratoire. Dans le cadre de cette étude, la faible représentativité entomologique et botanique ne trouve pas son origine dans la méthode archéologique.

Tableau 2 : Liste non exhaustive de facteurs taphonomiques, environnementaux, écologiques et anthropiques pouvant affecter négativement la colonisation d'un cadavre par les insectes ou la préservation des macrorestes archéoentomologiques.

FACTEURS BIOLOGIQUES	FACTEURS ANTHROPIQUES
Facteurs biologiques	**Actions contemporaines de l'inhumation**
Herméticité de la matrice sédimentaire ; Environnement ; Conditions météorologiques ; Inhumation la nuit ; Saisonnalité ; Niveau d'oxygène ; Niveau d'humidité ; Niveau d'acidité ; Activité fongique ; Inhumation immergée. Bioturbation ; Poids sédiment ; *« Weathering »* mécanique (gel/dégel, imbibition/sec, etc.) ; Profondeur inhumation.	Herméticité de l'appareil funéraire ; Enveloppe artéfactuelle (linceul, linge, etc.); Traitement du corps (thanatopraxie, chaux, etc.).
	Actions postérieures à l'inhumation
	Perturbations postérieures (recoupement sépulture, aménagement d'infrastructures, arasement etc.). Méthode archéologique (prélèvement, entreposage et traitement des échantillons). (Sources : Gaudry 2010 ; Vanin et Huchet 2014)

2.2 L'archéobotanique

2.1.1. Dépositions archéobotaniques

Le schéma de la figure 2 représente le modèle de base général des dépositions archéologiques en ce qui a trait aux restes botaniques. Il existe des descriptions plus explicites et détaillées concernant les variations de déposition et de préservation. Lors de l'analyse archéobotanique, chaque étape de la « vie » d'un reste botanique archéologique se doit d'être retracée plus spécifiquement depuis son stade d'être vivant (une plante) jusqu'à sa mort (une plante amenée sur un site), puis sa déposition dans un assemblage (une plante jetée et enterrée) et sa préservation dans un assemblage archéologique (Lee 2012 ; Gallagher 2015 : 29). La figure 2 démontre davantage les trois premières étapes (la vie, la mort et la déposition).

Le dépôt des restes botaniques dans le sol et dans les sédiments résulte de deux facteurs : naturel et anthropique (Gallagher 2015 : 29-32). Le premier comprend la mort de la plante et son dépôt direct dans le sol. Un dépôt indirect dans les sédiments est également possible par l'entremise du transport des restes botaniques par le vent, les insectes ou les animaux. De cette manière, les restes botaniques peuvent être incorporés accidentellement dans l'assemblage archéologique (Minnis 1981 : 145). Le dépôt anthropique peut également être direct ou indirect. Le dépôt direct fait allusion à la sélection volontaire d'une plante pour ses propriétés ou caractéristiques spécifiques. Les plantes sélectionnées sont souvent amenées sur un site (lieu ou espace culturel) où elles pourront éventuellement se déposer dans les sédiments et peut-être se préserver archéologiquement (Gallagher 2015 : 29). Le traitement et l'utilisation des plantes sélectionnées entraînent inévitablement une variété de possibilités de dépositions et par conséquent d'assemblages botaniques. Le dépôt anthropique indirect ne répond pas à une intention volontaire de sélection, mais y est néanmoins étroitement lié puisque certaines plantes peuvent être accidentellement ramassées, cueillies ou transportées avec d'autres plantes ciblées (Gallagher 2015 : 31).

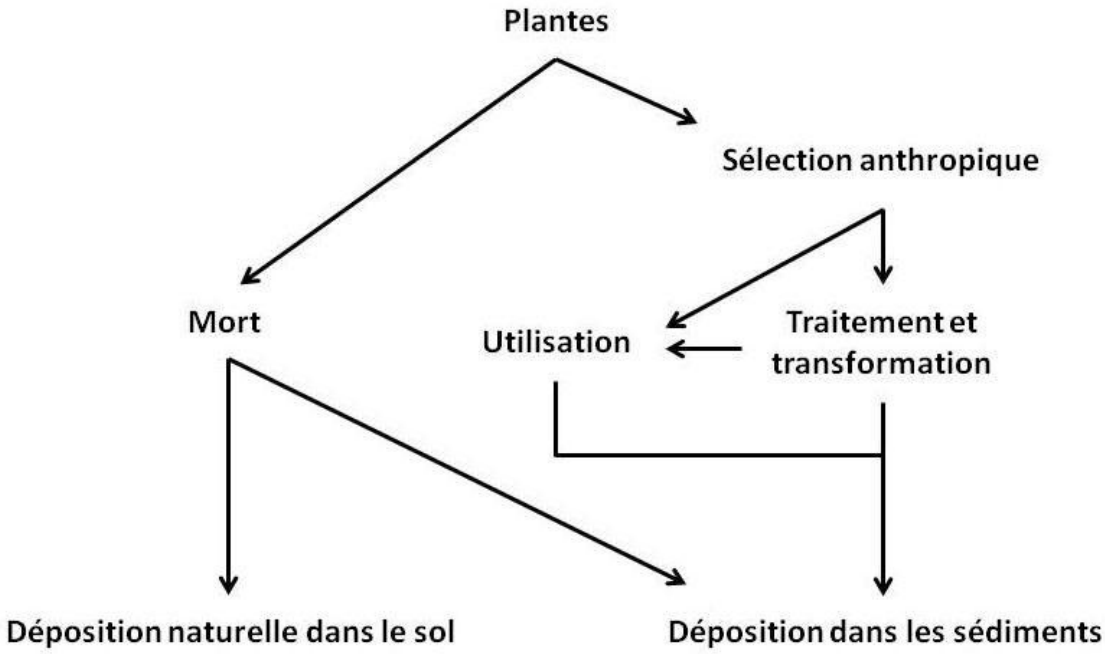

Figure 2 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.

(Adapté de Gallagher 2015)

Plusieurs expérimentations ont été réalisées afin de déterminer le mouvement des restes archéobotaniques dans le sol et les sédiments après leur déposition. L'action de l'eau, des racines et de la bioturbation (déplacement de la terre par des êtres vivants) semblent les principaux facteurs de transport des restes botaniques (Cappers 1993 ; Théry-Parisot *et al.* 2010). Ainsi, des intrusions plus récentes ou modernes peuvent avoir lieu jusqu'à plusieurs centimètres de profondeur, dépassant parfois le mètre dans les sols et sédiments sableux.

Dans le cas d'analyses de contextes funéraires, les restes botaniques de graines peuvent provenir soit de dépositions naturelles, soit de l'utilisation de l'espace avant le creusement de la fosse. En termes de gestes anthropiques, les macrorestes botaniques peuvent témoigner de dépôts funéraires, ou bien de consommation, c'est-à-dire provenant du système digestif décomposé des individus. Dans le cas d'ingestion, les résultats reflèteront en partie les dernières consommations de fruits des individus, ou encore d'ingestion de concoctions médicinales (ex. : Bai et *al.* 2021 ; Blakeney et *al.* 2025).

2.1.2 Biais taphonomiques des macrorestes végétaux

La préservation des graines de végétaux est différentielle selon les espèces et le mode de préservation. Il arrive souvent que seules les graines à l'endocarpe plus résistant traversent les conditions d'enfouissement jusqu'à aujourd'hui. Dans un contexte funéraire, il est important de distinguer les graines pouvant provenir de contaminations plus récentes, comme des mauvaises herbes, de celles associées directement aux individus. L'historique de la fosse commune à l'étude ne suggère pas que des efforts aient été apportés pour ajouter des éléments commémoratifs ou du mobilier funéraire avec les sépultures. Dans ce contexte, seules les graines provenant de plantes médicinales ou comestibles sont considérées comme pouvant être contemporaines aux individus.

Il est essentiel de garder en tête qu'il est visuellement impossible de départager les graines archéologiques de celles provenant de contextes archéologiques plus récents ou encore modernes (à l'exception des graines en processus de germination), puisque dans les trois cas, elles ont une allure moderne. C'est pour cette raison que la compréhension de la formation de l'assemblage archéobotanique est indispensable et qu'une présélection des types de plantes possibles a été faite.

3. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Les échantillons de sédiment ont été prélevés dans les limites de la fosse 31A7 en proximité directe avec les individus (figure 3). Les informations contextuelles, sédimentaires et volumétriques des échantillons sont listées dans le tableau 2. La collecte a été réalisée à l'aide d'outils lavés au savon et ensuite aseptisés à l'alcool isopropylique (75%) et les échantillons ont été placé dans des sacs de conservation en plastique (de type « *Ziploc* »). Seulement un échantillon a été prélevé en post-fouille, au moment du nettoyage des ossements (sédiment de l'intérieur du crâne de l'individu 31A-Bk100). La totalité des prélèvements a été entreposée dans une boîte au Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec (Québec, Canada) avant d'être traitée au même endroit. Parmi les 13 échantillons prélevés, 11 ont été retenus pour l'analyse. Après avoir constaté lors du traitement que l'ensemble des échantillons présentait une faible teneur en matière organique, deux des quatre échantillons de fond de fosse ont été écartés (éch. 25 et 26). Quant aux deux autres échantillons de fond de fosse compris dans cette analyse (éch. 23 et 24), il a été décidé que seule la moitié du volume de sédiment prélevé serait analysé.

La matrice sédimentaire étant très faible en matière organique, la technique de la flottation manuelle à l'eau tiède a été préférée pour séparer les fractions lourde (matière minérale) et légère (fraction organique) des échantillons. Ce type de traitement consiste à immerger l'échantillon dans de l'eau tiède afin de permettre au sédiment de se désagréger sans trop de manipulation pour ensuite être passé à travers des tamis géologiques de mailles 1 mm, 500 µm et 250 µm. L'étape est répétée jusqu'à ce que l'eau transvidée soit claire, signifiant que la séparation des fractions est complétée. Les refus de tamis ont été transférés dans des bocaux en verre avec de l'alcool isopropylique (70 %) afin de préserver les restes organiques. La fraction lourde résiduelle a été mise à sécher.

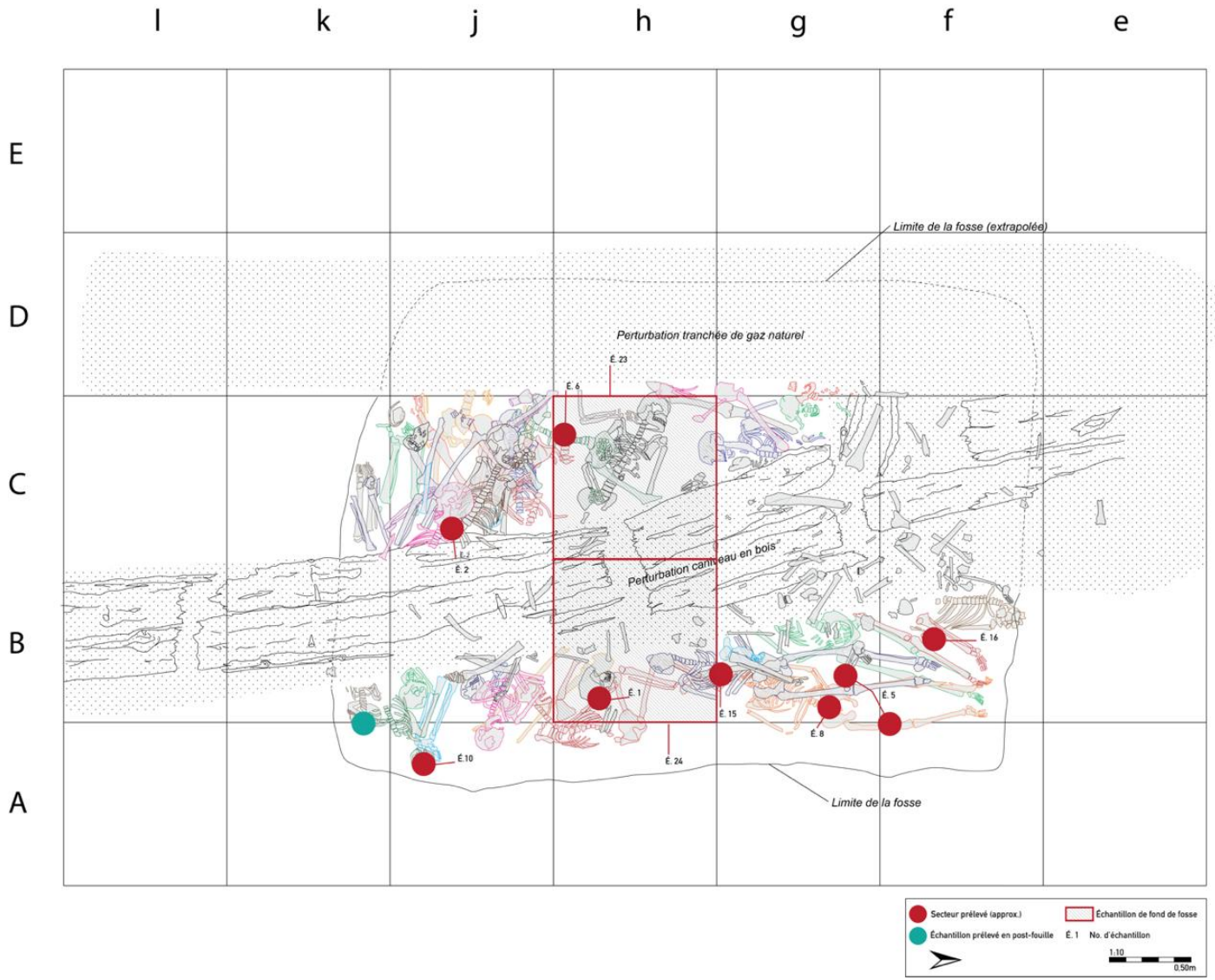

Figure 3 : Localisation des échantillons de sédiments prélevés dans la fosse 31A et réservés à l'étude archéoentomologique et archéobotanique.

(Infographie : GAIA, adapté par C. Roger)

Tableau 3 : Informations contextuelles, volumétriques et sédimentaires des échantillons analysés provenant de la fosse commune 31A7.

Id. éch.	***Quadrant***	***Individu***	***Descr. éch.***	***Volume éch. (L)***	***Matrice sédiment***
1	31Bh	31A-Bh100	Sous 31A-Bh100, à l'est	2	Variations de sable fin limoneux et limon lég. Sableux, brun-gris
2	31Cj	-	Entre thorax 31A-Cj100 et côtes 31A-Cj300	2,6	
5	31A-Bg	-	Entre jambes 31A-Bg100 et 31Bg200	1,5	
6	31Ch	31A-Bg600	Sur cage thoracique 31A-Bg600	2	
8	31Bg	31A-Bg200	Sédiment foncé sur partie viscérale 31A-Bg200	0,8	Sédiment organique à tendance limono-argileuse, gris-brun foncé
10	31Aj	31A-Aj200	Sous crâne 31A-Aj200	1,5	Variations de sable fin limoneux et limon lég. Sableux, brun-gris
15	31Bg	-	Entre torse 31A-Bg100 et crâne 31A-Bg200	2,1	
16	31Bf	31A-Bf100	Sous 31A-Bf100	2,6	
23	31Ch	-	Fond de fosse	1,4*	
24	31Bh	-	Fond de fosse	1,5*	
n/a. (éch. post-fouille)	-	31Bk100	Intérieur crâne	0,5	

**Il s'agit d'un volume arbitraire puisque ces échantillons n'ont pas été traités et analysés dans leur intégralité.*

Le tri de la fraction légère a fait l'objet d'un tri au stéréomicroscope binoculaire à faible grossissement (8-50X). Les macrorestes entomologiques et végétaux ont été transférés séparément dans des fioles avec de l'alcool isopropylique (70 %). La fraction lourde a été triée à l'œil et décrite.

L'assemblage entomologique ne concernant qu'une aile de fourmi (Formicidae : Hymenoptera), seule l'identification au niveau de la Famille a pu être déterminée à partir du système de nervation alaire (Bolton 1994 ; Borror et White 1970). L'identification des graines s'est fondée sur les caractères morphologiques diagnostiques tels que la forme, la taille, les points d'attache, l'embryon et la texture.

Enfin, la quantification de l'entomofaune n'a pas fait l'objet de calcul statistique particulier. Étant donné qu'un seul spécimen d'insecte a été trouvé, seul le calcul du Nombre Minimum d'Individus[5] (NMI) a été considéré. Cette technique repose sur la symétrie bilatérale des insectes : si une aile gauche et deux ailes droites d'une même espèce sont observées, le NMI sera de 1 insecte (Reitz et Shackley 2012). Quant aux macrorestes botaniques, c'est le dénombrement de chaque spécimen qui a été considéré (*absolute counts*) afin de connaître la quantité exacte de graines présentes dans les assemblages archéobotaniques. Rappelons ici que ces indices de quantifications ne reflètent qu'imparfaitement les assemblages, qu'ils soient entomologiques ou botaniques, étant donné que ce ne sont pas tous les spécimens qui résistent aux facteurs taphonomiques (Popper 1988 ; Vanin et Huchet 2017).

[5] Le terme « insecte » sera préféré à « individu » dans le cadre de ce rapport afin d'éviter toute confusion avec les individus (squelettes) de la fosse.

4. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

Le tri des fractions légères a permis de repérer un (1) macroreste entomologique et 19 macrorestes végétaux, qui sont présentés dans les sections suivantes. Les descriptions des fractions lourdes sont présentées au tableau 4. Au vu de la grande quantité de microfragments d'ossements, le tri s'est limité aux restes mesurant plus de 3 mm par souci d'efficacité.

Tableau 4 : Sommaire des inclusions observées lors du tri des fractions lourdes.

Id. éch.	***Volume F. lourde (L)***	***Sommaire inclusions***
1	0,55	Cailloutis (<3%), microfragments ossements (<1%)
2	0,7	Microfragment ossements (<1%), charbon minéral (<1%), microéclat de quartzite (<1%)
5	0,53	Microfragments ossements (<1%), microfragments métal ferreux (<1%), fragment verre à vitre (<1%)
6	0,7	Microfragments ossements (<1%), charbon minéral (<1%)
8	0,4	Microfragments ossements (<1%)
10	0,5	Microfragments ossements (<1%)
15	0,5	Microfragments ossements (<1%), fragments brique (<1%), microfragment os blanchi (<1%)
16	1,3	Cailloux (<1%), cailloutis (<1%), microfragments ossements (<1%)
23	0,6	n/a
24	0,65	n/a
n/a. Éch post-fouille 31A-Bk100	0,3	Fragments et microfragments ossements (3%)

4.1 Résultats de l'étude archéoentomologique

En termes de restes entomofauniques, la représentativité numérique et taxonomique de cette étude est quasi-nulle, puisque seul l'échantillon #23 (quadrant 31Ch, fond de fosse) contenait une (1) aile antérieure gauche d'une fourmi (Hymenoptera : Formicidae) (tableau 5). L'identification de cette famille d'insecte s'est appuyée sur la structure morphologique du système de nervures de l'aile (Borror et White 1970). L'identification au genre et à l'espèce n'a toutefois pas été possible d'une part parce que les ailes sont rarement utilisées en taxonomie (Perfilieva 2024), et d'autre part parce que le spécimen est incomplet.

Tableau 5 : Identification de l'assemblage archéoentomologique de l'échantillon 23*.

Éch. 23	***Partie anatomique***	***État de préservation***	***Groupe écologique***	***NMI***
HYMENOPTERA *Formicidae indet.*	Aile antérieure g.	Excellent	Contamination	**1**

*Étant donné que seul l'échantillon 23 est positif, les autres prélèvements ont été exclus d'une mise en tableau.

En règle générale, les fourmis observées sur un cadavre en décomposition appartiennent au groupe écologique des omnivores, capables de se nourrir aussi bien du cadavre lui-même que des insectes nécrophages présents sur le substrat (Wyss et Chérix 2013). Toutefois, si l'on considère l'excellent état de préservation du spécimen — une aile adulte étant moins sclérifiée, donc moins rigide et résistante, que les restes de coléoptères, par exemple — ainsi que l'absence totale d'autres insectes typiquement associés à la décomposition d'un cadavre ou à la sépulture en général, il semble plus probable que la présence de cette fourmi résulte d'une contamination survenue au moment de l'échantillonnage.

4.2 Résultats de l'étude archéobotanique

Un total de huit échantillons a révélé la présence de restes graines. Le tableau 6 présente les résultats selon les échantillons prélevés. Trois taxons ont été identifiés, dont deux associées à des plantes comestibles et médicinales. Une graine d'orme a aussi été identifiée, mais elle est considérée comme un élément contaminant de l'échantillon (31Ch éch. #6). Il est d'ailleurs pertinent de noter que ce spécimen provient du même quadrant que l'aile de Formicidae, même s'il s'agit d'un échantillon différent.

Tableau 6 : Identification des restes végétaux des assemblages.

Échantillon	*Cadran / individu*	*Taxon*	*Quantité*
1	31Bh (pelvis, sacrum, thx)	*Sambucus* sp.	5
2	31Cj	*Sambucus* sp.	3
5	31A-Bg-100	*Sambucus* sp.	2
6	31Ch	*Ulmus* sp.	1
8	31Bg-200	*Sambucus* sp.	1
10	31Aj-200	*Rubus* sp.	2
15	31Bg-100	*Sambucus* sp.	3
n/a. (éch. post-fouille)	31Bk-100	*Sambucus* sp.	2
Total			**19**

Deux taxons sont donc identifiés dans cette analyse, la ronce (*Rubus* sp.) et le sureau (*Sambucus* sp.) dont les caractéristiques principales sont présentées dans le tableau 7. Il faut préciser que les ronces se composent de plus de quarante espèces uniquement au Québec (Victorin et *al.* 2002 : 327), dont quelques-unes sont comestibles, notamment la framboise et la mûre. Leur identification à l'espèce n'est pas possible visuellement sans grande marge d'erreur et donc le genre *Rubus* est utilisé pour les représenter. D'un point de vue alimentaire, leur consommation a pu se faire sous forme de gelées, de tartes, de confitures ou encore comme fruits frais.

De leur côté, il existe quelques espèces de sureau indigènes du Québec, ainsi que le sureau noir (*Sambucus nigra* L.) importé d'Europe (Schmitzer *et al.* 2012 : 131-132). Le sureau est habituellement associé à un environnement humide (Querrec *et al.* 2013 : 81). La morphologie des graines de sureau ressemble plutôt au sureau du Canada aussi appelé sureau blanc (*Sambucus canadensis* L.), ou encore au sureau noir. Le sureau blanc est très commun partout au Québec, en comparaison avec le sureau yièble (*Sambucus ebulus* L.) ou le sureau rouge (*Sambucus pubescent* L.) qui sont plutôt rares (Victorin *et al.* 2002 : 530). L'identification à l'espèce n'est cependant pas certaine avec les spécimens trouvés et le genre *Sambucus* est donc privilégié. Ses fruits ont également pu servir à la fabrication de vin ou de liqueur (Frère Marie-Victorin *et al.* 2002 : 530 ; Lawrence 1951 : 715).

Tableau 7 : Écologie et fonction principale des taxons identifiés.

Taxon	*Nom commun*	*Écologie*	*Fonction principale*
Rubus sp.	Ronce	Lieux incultes, lieux secs, bords des bois, pâturage	Fruit, compote, tarte, gelées, consommation animale
Sambucus sp.	Sureau	Lieux humides, le long des ruisseaux	Liqueur, fruits cuits, compote, sirop, propriétés médicinales, consommation animale

L'interprétation d'aussi petites quantité de restes n'est pas représentative en archéobotanique. Le faible taux de récupération des restes est certainement attribuable à la nature des sédiments échantillonnés pour cette analyse. Toutefois il est possible de noter que le sureau est dominant dans la fosse, représentant 84% des restes.

4.3 Discussion des assemblages archéoentomologique et archéobotanique

Dans le cadre de cette étude, il est surprenant de constater l'absence totale d'insectes et d'arthropodes en lien avec les corps ou leur décomposition, et ce, pour plusieurs raisons. Une fosse ayant accueilli un nombre aussi important d'individus s'étant décomposés simultanément constitue en soi une source nutritive extrêmement riche pour les insectes. Si l'on tient compte du fait que le processus de dégradation d'un cadavre libère de fortes odeurs susceptibles d'attirer les insectes (LeBlanc et Logan, 2010), il est d'autant plus étonnant, dans le cas présent, de ne pas constater si ce n'est que la présence des taxons endogés – qui vivent sous-terre –, ou bien des insectes nécrophages capables de coloniser des cadavres inhumés jusqu'à 2 m de profondeur (Gaudry 2010). De plus, d'après les observations faites sur le terrain et les analyses bioarchéologiques préliminaires, plusieurs des individus présentent des traces de blessures traumatiques. En entomologie légale, il a été prouvé que dans le cas de blessures ouvertes impliquant la présence de sang, le processus de colonisation du cadavre par les insectes est accéléré (Vanin et Huchet 2017 ; Hubrecht *et al.* 2014). Il est également important de souligner que si la fosse résulte bel et bien de la bataille de Sainte-Foy (28 avril 1759) ou de celle des Plaines d'Abraham (13 septembre 1759), l'absence des insectes ne peut être expliquée par la saisonnalité étant donné que ces conflits se sont déroulés à des périodes où l'activité des diptères nécrophages reprend progressivement (avril) ou est déjà bien établie (septembre)[6]. À l'inverse, dans le cas d'une inhumation en période hivernale, invoquer la saison comme seule justification de l'absence d'insectes semble peu pertinent, car cela impliquerait d'exclure au préalable l'ensemble des autres facteurs d'influence tels que mentionnés dans le tableau 2. Somme toute, tout porte à croire que les conditions habituellement propices à la colonisation par les insectes étaient réunies dans le cas de la fosse 31A7.

Il est généralement connu que la décomposition d'un corps inhumé diffère de celle prenant place à l'air libre. L'accès restreint au cadavre limite voire inhibe l'activité des insectes dans le processus de décomposition, et lorsque la colonisation est possible, la représentativité numérique et taxonomique des insectes présents sur le substrat est moins diversifiée. Le faible taux d'oxygène, ou la difficulté d'accès entraînés par le milieu colmaté d'une fosse en pleine-terre – comme c'est le cas de la fosse

[6] Les femelles adultes de diptères nécrophages intervenant au début de la décomposition ne pondent leurs œufs que selon certains critères, notamment la température. À titre d'exemple, l'espèce *Phormia regina* Meigen (Diptera : Calliphoridae) ne pond qu'entre 15°C et 40°C (Byrd et Allen 2002). D'autres espèces de diptères nécrophages associés à la phase postdépositionnelle pouvant atteindre des cadavres difficiles d'accès peuvent pondre dans des conditions plus froides. C'est notamment le cas de la famille des Sphaeroceridae (Diptera), connus pour être actif en période froide (Grégoire et Taillefer 2021).

31A7 – peut ralentir le processus de décomposition et attire par conséquent moins efficacement les insectes nécrophages (Gaudry 2010). Néanmoins, quand bien même le manque d'oxygénation ou la contrainte physique pourraient être des arguments plausibles pour expliquer l'absence des groupes d'insectes associés à la décomposition/sépulture (tableau 1), elle ne justifierait pas l'absence des insectes capables d'accéder à un corps enterré profondément ou intervenant tard dans la décomposition, ni même celle des autres groupes écologiques, notamment les opportunistes, les indicateurs environnementaux, etc. De plus, une étude de cas en archéoentomologie funéraire a été conduite sur une fosse en pleine-terre du cimetière Saint-Antoine (sépulture 32A15 ; BiFj-37) qui contenait des restes de corps ayant fait l'objet de dissection anatomique (Ethnoscop 2022 ; Roger 2024). L'étude a mis en évidence la présence d'insectes postdépositionnels appartenant aux groupes des sarco-saprophages et des prédateurs. À l'instar de la fosse 31A7, la fosse commune 32A15 renfermait plusieurs individus dont la décomposition s'est déroulée après l'inhumation. Bien que la diversité numérique et taxonomique soit faible pour cette étude de cas, les résultats démontrent toutefois qu'une colonisation postdépositionnelle en milieu colmaté est parfaitement possible, d'autant plus que les matrices sédimentaires des deux sites étaient similaires excluant l'argument d'herméticité sédimentaire.

En définitive, l'absence de cortèges entomologiques semble davantage résulter d'une combinaison de facteurs taphonomiques d'origine anthropique et naturelle. Parmi les facteurs énoncés au tableau 2, ce sont les perturbations anthropiques plus ou moins récentes qui apparaissent comme les principales causes de l'absence de macrorestes entomologiques d'intérêt funéraire. L'installation d'un drain en bois entre 1822-1823 (vestige 31A150), traversant la fosse selon un axe nord-sud, l'arasement du secteur lors de la construction et de la démolition de bâtiments industriels en surface du site, ainsi que l'installation d'une conduite de gaz naturel (XX^{e} siècle) à l'ouest de la fosse, orientée selon un axe nord-sud, constituent trois événements majeurs susceptibles d'avoir altéré les assemblages archéoentomologiques. La combinaison de ces perturbations a très certainement compromis l'intégrité des couches ayant succédé au niveau de comblement de la fosse, lesquelles devaient la sceller et faire office de protection. La fosse 31A7 s'est ainsi trouvée exposée aux processus taphonomiques naturels, en particulier aux effets du gel/dégel et au lessivage des sols. L'arasement de la partie supérieure de la fosse lors de la construction et de la démolition de bâtiments industriels a certainement grandement contribué à cette détérioration. Ces processus taphonomiques peuvent entraîner la fragmentation, la dispersion ou même la destruction des vestiges entomologiques.

En ce qui a trait aux restes botaniques, la préservation semble bonne et l'arasement de la fosse ne semble pas les avoir affectés. De manière générale, les ronces et les sureaux occurrent de manière naturelle dans l'environnement et sont omniprésents dans la région, tout comme dans les contextes archéologiques associés à l'alimentation (drains, latrines, fosses à déchet, marché, etc.). En effet, la présence en grande quantité de petits fruits représente habituellement un lien direct avec de la matière fécale humaine. C'est parce que lorsque les fruits sont consommés, les graines sont habituellement inaffectées par le tract gastro-intestinal et rejetées dans la matière fécale. Dans un contexte de latrines, par exemple, la forte quantité de déjections tend à concentrer les graines lors de la décomposition organique, ce qui entraîne une forte densité de macrorestes botaniques par litre de sédiments. Le cas présent est cependant tout autre, puisque si elles ne sont pas des intrusions naturelles, les graines trouvées pourraient correspondent qu'à la décomposition de matière fécale via le système digestif de quelques individus seulement. Il en résulte une concentration de graines très faible.

En tenant compte de la préservation différentielle et de la faible concentration des graines, l'analyse met tout de même certaines informations en évidence. Les framboises/mûres sont très souvent présentes dans l'environnement naturel près des lieux habités. Lorsqu'elles sont identifiées en petites quantités dans les échantillons, elles sont généralement associées au « bruit de fond » de la flore avoisinante, tout comme les graines de sureau et de cerise de Pennsylvanie. L'hypothèse selon laquelle les deux graines de ronce proviennent de l'environnement naturel semble la plus plausible. Toutefois, la proportion dite « naturelle » de ces trois espèces dans la végétation locale est bien différente de ce que l'analyse présente : les ronces et les cerises de Pennsylvanie sont souvent bien plus abondantes que les graines de sureau (ex. : GAIA 2020). Ici, l'inverse s'est produit, ce qui pourrait s'expliquer par deux hypothèses : les ronces font bel et bien partie de l'environnement naturel, mais pas le sureau, ou bien, les ronces ont été consommées avant la mort des individus et sont le reflet d'une partie des derniers aliments ingérés, tout comme le sureau.

Les propriétés médicinales des plantes identifiées doivent être prises en considération dans le cas de cette analyse. Puisqu'il est clair que les individus ont séjourné à l'hôpital avant leur décès, en témoignent les traces d'amputations sur plusieurs individus de la fosse, il nous est possible de considérer que des préparations médicinales et cataplasmes ont pu être administrés aux blessés. Les ronces (fruits et

feuilles) pourraient avoir été infusées ou transformées en une liqueur aux propriétés antibactériennes, diurétiques ou contre la diarrhée (Santerre et Faucher 2024).

Le sureau est, quant à lui, particulier (surtout le sureau noir) puisque son écorce, ses feuilles, ses baies crues, ses racines et ses tiges peuvent empoisonner les animaux et les humains. La cuisson des fruits détruit cependant la toxine et en permet l'ingestion (Cooper et Johnson 1984) et son utilisation pourrait soulager certains maux, notamment la fièvre et les infections respiratoires (rhume, grippe, etc.). Les propriétés médicinales des sureaux blanc et noir sont nombreuses et bien connues à l'époque (Victorin et *al.* 2002 : 530) et encore aujourd'hui. En effet, toutes les parties de la plante contiennent des composés qui peuvent être utilisés dans des sirops, des cataplasmes ou des huiles pour soigner divers maux (Salomon et Grulova 2015). Finalement, le sureau blanc était un fruit que mangeait peu les Européens, mais que les Autochtones consommaient « avec plaisir » (Asselin et *al.* 2012 : 225).

En somme, sans représentativité méthodologique des résultats archéobotaniques, les interprétations qui découlent de l'analyse sont peu concluantes et la prudence reste de mise. Néanmoins, l'hypothèse la plus plausible, telle que présentée dans cette discussion, est celle où les graines de ronce seraient associées à une déposition plutôt naturelle alors que la présence des graines de sureau pourrait s'expliquer par la consommation des fruits par les individus ou encore par l'ingestion de médicaments à base de sureau au moment où ils recevaient des soins à l'Hôpital général. Cela est d'ailleurs soutenu par le fait que la plus grande concentration de graines de sureau (cinq graines) provient de l'échantillon 1 (31Bh) prélevé près de la région abdominale (pelvis, sacrum et thorax) d'un amalgame d'individus.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des macrorestes entomologiques et botaniques de la fosse 31A a permis de mieux saisir les processus taphonomiques ayant affecté la sépulture. L'assemblage se distingue par une très faible représentativité, tant numérique que taxonomique, des insectes et des macrorestes végétaux. Un seul spécimen de fourmi, probablement lié à une contamination récente, ainsi que quelques restes de graines de ronce et de sureau ont été identifiés. Cette faible diversité entomologique a été expliquée par les perturbations modernes ayant causé le décapage du sommet de la fosse. Ces infrastructures ont non seulement porté atteinte à l'intégrité de la fosse, mais l'ont rendu plus vulnérable aux facteurs taphonomiques naturels, notamment les variations climatiques et le lessivage des sols. En raison de ces perturbations, les objectifs concernant la saisonnalité des décès et à la durée d'exposition des corps avant leur inhumation n'ont pas pu être atteints : il aurait été nécessaire d'observer des espèces indicatrices actives à certaines périodes de l'année, ou plusieurs taxons sarco-saprophages ou prédateurs.

En ce qui concerne l'assemblage archéobotanique, l'arasement de la fosse ne semble pas avoir altéré les données. L'état de préservation des graines est globalement bon. Le faible taux de récupération semble plutôt résulter de la nature des sédiments, c'est-à-dire qu'il serait question de secteurs où la décomposition de la matière fécale s'est concentrée et pour laquelle une petite quantité de graines ingérées nous sont parvenues. Ces macrorestes botaniques, malgré leur faible représentativité, ont toutefois permis d'envisager une discussion sur leur possible ingestion avant le décès des individus, ainsi que le processus de déposition naturelle au sein de la fosse.

Au terme de cette analyse, nous tenons à signaler que les sacs d'échantillons des fractions lourdes contiennent une grande quantité de microfragments d'ossements. Ceux-ci n'ont pas été intégralement triés et isolés, un travail qui aurait représenté un investissement de temps considérable. Bien qu'il soit d'usage de procéder à la destruction des fractions lourdes après la fin d'une analyse, celles issues de la présente étude ont été mises en réserve en prévision de la réinhumation des individus exhumés de la fosse 31A.

Enfin, dans l'éventualité où la seconde fosse commune 31L5, repérée à la fin de l'intervention archéologique de 2024, devrait être menacée par des aménagements urbains et faire l'objet d'une fouille

préventive, nous préconisons une nouvelle campagne d'échantillonnage afin de confronter les résultats de la présente analyse. D'après les archéologues chargés de l'intervention de 2024, cette seconde fosse ne semble pas avoir été autant arasée que la fosse 31A7. Il est donc fort possible que les macrorestes et toute autre trace d'organismes aient été moindrement affectés par les paramètres taphonomiques provoqué par l'arasement de la fosse.

BIBLIOGRAPHIE

Bai ,Y., Jiang, M., Xie, T., Jiang, C., Gu, M., Zhou, X., Yan, X., Yuan, Y. et L. Huang. 2021. Archaeobotanical evidence of the use of medicinal cannabis in a secular context unearthed from south China, *Journal of Ethnopharmacology*, vol. 275 https://doi.org/10.1016/j.jep.2021.114114

Blakeney, R., Teixidor-Toneu, I., Kjesrud, K. et A. Kool. 2025. Finding Medieval Medecine Through Archaeobotany: An Ontological Approach. *Environmental Archaeology* vol. 30 (1) pp. 22-35.

Bolton, B. 1994. *Identification Guide to the Ant Genera of the World,* Harvard University Press, Cambridge.

Borror, D. J., White, R. E. 1970. *A Field Guide to Insects. America north of Mexico,* Houghton Muffin, Laprairie.

Byrd, J. H., Allen, J. C. 2001. The development of the black blow fly, *Phormia regina* (Meigen), *Forensic Science International* vol. 120 (1-2): 79-88.

Cappers, R. T. J. 1993. Seed dispersal by water: a contribution to the interpretation of seed assemblages. *Vegetation History and Archaeobotany* 2 : 173-186.

Cooper, M. R. et Johnson, A. W. 1984. *Poisonous plants in Britain and their effects on animals and man*. Londres : Her Majesty's Stationery Office.

Dekeirsschieter, J., Verheggen, F., Haubruge, E. Écologie chimique du cadavre, dans D. Charabidze et M. Gosselin (dirs.) *Insectes, cadavre et scène de crime : principes et applications de l'entomologie médico-légale,* De Boeck, Louvain-la-Neuve, pp. 43-56.

Ethnoscop. 2022. *Ancien cimetière catholique Saint-Antoine. Interventions archéologiques BiFj-37, MTL19-25-04 et MTL20-25-21. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot B) et du Quartier des gares*, vol. 1 et 2, Rapport final, Montréal, Ville de Montréal.

GAIA. 2020. *Analyses archéobotanique et zooarchéologique du site de la rue Saint-Gabriel (BjFj-205), Montréal.* Québec. GAIA, coopérative de travail en archéologie, Rapport remis à Ethnoscop Inc.

Gallagher, D. E. 2015. Formation Processes of the Macrobotanical Record, pp. 19-34 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

Gaudry, E. 2010. The Insects Colonisation of Buried Remains, dans, J., Amendt, M. L. Goff, C.-P., Campobasso, M., Grassberger (dirs.), *Current Concepts in Forensic Entomology*, Springer, États-Unis, pp. 273-311.

Grégoire Taillefer, A., Giroux, M. 2021. Étude de la diversité des insectes nécrophages associés à la décomposition d'une carcasse de porc (*Sus domesticus* Erxleben) au cours de l'hiver 2012-2013 au Québec, *Le Naturaliste Canadien*, vol. 145 (1): 24-34.

Hubrecht, F., Bourguignon, L. 2014. Méthodes de datation et études de cas – Principes de datation entomologique, dans D. Charabidze et M. Gosselin (dirs.) *Insectes, cadavre et scène de crime : principes et applications de l'entomologie médico-légale,* De Boeck, Louvain-la-Neuve, pp. 105-122.

Huchet, J.-B. 2014. Insect remains and their traces: Relevant fossil witnesses in the reconstruction of past funerary practices, *Anthropologie*, vol. 52 (3): 329-346.

Kenward, H.K. 1976. Reconstructing ancient ecological conditions from insect remains: Some problems and an experimental approach. *Ecological Entomology* 1 : 7-17.

Lawrence, G. H. M. 1951. *Taxonomy of Vascular Plants*. New York: MacMillan Company.

LeBlanc, H., Logan, J. G., 2010. Exploiting Insect Olfaction in Forensic Entomology, dans, J., Amendt, M. L. Goff, C.-P., Campobasso, M., Grassberger (dirs.), *Current Concepts in Forensic Entomology*, Springer, États-Unis, pp. 205-221.

Lee, G.-A. 2012. Taphonomy and sample size estimation in paleoethnobotany. *Journal of Archaeological Science* 39, 648-655.

Lewis, T. 1966. An analysis of components of wind affecting the accumulation of flying insects near artificial windbreaks. *Annals of Applied Biology* 58 (3) : 365-370.

Minnis, P. E. 1981. Seeds in Archaeological Sites: Sources and Some Interpretative Problems. *American Antiquity* 46 (1): 143-152.

Perfilieva, K.S. 2024. Trends in Evolution of Ant Wing Venation (Hymenoptera, Formicidae), *Entomological Review* vol. 90 (7): 1-14.

Popper, V. S. 1988. Selecting Quantitative Measurements in Paleoethnobotany, pp. 53-71 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany : Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Prehistoric Archaeology and Ecology Series. Chicago : University of Chicago Press.

Reitz, E. J. et Shackley, M. 2012. *Environmental Archaeology*. Springer, University of Georgia, Athens, Georgia.

Roger, C. 2024. *Insectes, espaces sépulcraux et crises de mortalité au Québec du XIXe siècle. Analyse archéoentomologique de sépultures des cimetières Saint-Roch (CeEt-755) à Québec, Saint-Antoine et du Poste des Irlandais (BiFj-37 ; BiFj-139) à Montréal*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.

Salomon I. et D. Grulova. 2015. Elderberry (Sambucus nigra): from Natural Medicine in Ancient Times to Protection against Witches in the Middle Ages – a Brief Historical Overview. *Acta Horticulturae*. 10.17660/ActaHortic.2015.1061.2.

Santerre, S. et A.-M. Faucher. 2024. Ces restes végétaux qui racontent le passé de Montréal. Journal de Québec / Journal de Montréal. Cahier spécial archéologie du Musée Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Parution le 18 mai 2024. Disponible en ligne : https://www.journaldemontreal.com/2024/05/18/ces-restes-vegetaux-qui-racontent-le-passe-de-montreal

Schmitzer, V. et *al.* 2012. European elderberry (Sambucus nigra L.) and American Elderberry (Sambucus canadensis L.): Botanical, chemical and health properties of flowers, berries and their products, pp. 127-148 dans Carlo Tuberoso (dir), *Berries: Properties, Consumption and Nutrition,* New York : Nova Biomedical Books.

Théry-Parisot, I., Chabal, L. et Chrzavzez, J. 2010. Anthracology and taphonomy, from wood gathering to charcoal analysis. A review of the taphonomic processes modifying charcoal assemblages, in archaeological contexts. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 291 : 142-153.

Vanin, S., Azzoni, M., Giordani, G., Belcastro, M. G. 2021. Bias and potential misinterpretations in the analysis of insects collected from human remains of archaeological interest, vol. 13 (201): 1-7.

Vanin, S., Huchet, J.-B. 2017. Forensic Entomology and Funerary Archaeoentomology, dans *Taphonomy of Human Remains: Forensic Analysis of the Dead and the Depositional Environment,* Schotsmans E.M.J, Marquez-Grant, N., Forbes, S.L (dirs.), John Wiley & Sons Inc., Royaume-Uni, pp. 167-186.

Victorin, É. C., Rouleau, E., Frère Alexandre, É. C., Brouillet, L., Hay, S. G., Goulet, I., Blondeau, M., Cayouette, J. et Labrecque, J., (Dir.). 2002. *Flore laurentienne*. 3e édition. Boucherville : Gaëtan Morin.

Wyss, C., Chérix, D. 2013. *Traité d'entomologie forensique. Les insectes sur la scène de crime*, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne

Municipalité de Petit-Saguenay

MRC du Fjord-du-Saguenay

Expertise archéologique 2024

Documentation des structures en place et inventaire archéologique

Jany-Claude Bouchard, Gisèle Piédalue et Érik Langevin
Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO)
Permis no. 24-UQAC-02

Mai 2025

Illustration de la page couverture : Village de l'Anse Saint-Étienne, ca 1900, BAnQC : P666, S12, SS5, P53

Municipalité de Petit-Saguenay

MRC du Fjord-du-Saguenay

EXPERISE ARCHÉOLOGIQUE 2024

Documentation des structures en place et inventaire archéologique

Projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-UQAC-02

Titulaire du permis de recherche archéologique : Jany-Claude Bouchard

Rapport préparé par :

Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi
555 Bd de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone : 418-545-5011 (5503)
Adresse courriel : elange@uqac.ca

Mai 2025

Sommaire

Le mandat confié au laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a donné lieu à la réalisation d'une documentation des structures en place et d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne (Tableau 1).

Zone	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Superficie (m²)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
Ancienne scierie et village de l'Anse Saint-Étienne	Petit-Saguenay	MRC du Fjord-du-Saguenay	Inspection visuelle Documentation des vestiges en place Inventaire archéologique	~21 000 m²	4 sondages	3 au 5 juin 2024	Positif

Tableau 1: Sommaire de l'intervention

D'une superficie approximative de 21 000 m² pour l'ensemble des zones, les lieux d'interventions ont d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle, d'une documentation des vestiges visibles en surface, puis d'une invention archéologique. Au total, 16 structures ont été documentées et géoréférencées et quatre sondages manuels ont été effectués.

Les résultats de l'expertise archéologique permettent de confirmer le potentiel patrimonial du secteur de l'ancien village de Saint-Étienne**. Avec les données recueuillies sur le terrain, le LHASO propose à la MRC du Fjord-du-Saguenay et la municipalité de Petit-Saguenay des pistes à suivre avec une planification stratégique archéoresponsable (Piedalue 2025).** Ce document préparé pour donner suite à l'intervention archéologique a pour objectif de guider les acteurs dans la prise en charge du patrimoine archéologique du site de l'ancienne scierie et du village de l'Anse Saint-Étienne (Piédalue 2025) (Annexe 1).

Équipe de réalisation

L'équipe du laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental de l'UQAC était composé de cinq personnes.

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, édition
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, chargé d'intervention, rédaction
Virginie Boissonneault	Archéologue, technicienne
Gisèle Piédalue	Archéologue, rédaction
Noémie Plourde	Cartographie

En collaboration avec :

Philôme Lafrance	Maire de la municipalité de Petit-Saguenay
Myriam Blais	Agente de développement en patrimoine immobilier pour la MRC du Fjord-du-Saguenay

1 Table des matières

Sommaire iv

Équipe de réalisation v

Liste des figures viii

Liste des tableaux x

1. Introduction 11

2. Localisation générale 12

3. Méthodologie 14

3.1 Inventaire manuel 14

3.2 Laboratoire 15

4. Compte rendu de la recherche 16

4.1 Description du projet 16

5. Contexte géographie et environnemental 17

5.1 Région écologique 17

5.2 Paléogéographie 17

6. Contexte paléohistorique et historique 22

6.1 Contexte paléohistorique du fjord du Saguenay 22

6.2 Contexte historique de l'Anse Saint-Étienne 26

7. État des connaissances archéologiques 36

8. Résultat de l'intervention archéologique 40

8.1 Les vestiges de la scierie 42
8.1.1 Le quai du moulin 42
8.1.2 La salle des bouilloires....44
8.1.3 L'entrepôt....47
8.2 Le monte-billots 48
8.3 Les jetées....49
8.4 Structure de pont? 50
8.5 Le village ouvrier 54
8.6 L'Anse des Messieurs 56
8.7 La grange....60
8.8 Environnent et séquences pédologique. 61
9. Discussion e t recommandation....63
10. Conclusion....65
Annexe 1 : Programmation proposée du projet archéologique....68
Annexe 2 : Carte et plan avec les limites de DbEl-8 69
Annexe 3 : Photos 71
Annexe 4 : Catalogue photo....79
Annexe 5 : Note de terrain 80
Annexe 6 : Coordonnées GPS sondages....103

Liste des figures

Figure 1: Plan aérien de la zone d'intervention archéologique 13

Figure 2: Étendue maximal, profondeur et isobases des paléorivages de la mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Leduc 2016) 20

Figure 3: Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres (Leduc 2016). 21

Figure 4: Relief d'une partie du bassin hydrographique du Saguenay 24

Figure 5: Plan des sites archéologiques du fjord du Saguenay 25

Figure 6:Plan du Canton Dumas qui indique le tracé de la rivière Saint-Étienne, 1894. Source : BAnQ, Plan du canton Dumas, comté de Saguenay, William Tremblay , 19 décembre 1894, E21,S555,SS1,SSS1,PD.30, Fonds Ministère des Terres et Forêts - Archives nationales 27

Figure 7:Plan du Bloc A situé dans le canton Dumas, Arpenté à la demande de Price Bros & Co., en 1883, illustrant l'établissement de l'Anse St-Étienne. 30

Figure 8: Le moulin à scie de l'Anse Saint-Étienne, ca 1895. À droite, se dressent la cheminée de la bouilloire et le silo pour stocker les résidus de bois 31

Figure 9:Scierie de l'Anse Saint-Étienne, 1891. Source: BanQC-P666-S12-SS5-P532 ...31

Figure 10: Scierie de 1883 et village de l'Anse Saint-Étienne, s.d. Source : BanQC-P666-S12-SS5-P533 32

Figure 11:Village de l'anse Saint-Étienne, ca 1900. Source : BAnQC, P666-S12-SS5-P535 33

Figure 12:Plan du Canton Dumas, 1893, indiquant l'emplacement du moulin à scie à l'embouchure de la rivière Saint-Étienne et le tracé du chemin entre l'Anse Saint-Étienne et Petit-Saguenay 34

Figure 13: Localisation du secteur expertisé pour la présence de traces d'une occupation paléohistorique (secteur 10) Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998.....37

Figure 14:Anse Saint-Étienne, secteur 10, aperçu de la fouille. Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi, photo 12, p. 47.....38

Figure 15: Plan des vestiges repérés et distribution des sondages. 41

Figure 16:Vestige du quai du moulin en bordure de la rivière Saint-Étienne (Pt Q3). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4134, 2024-06-03. 43

Figure 17:Fragments de briques rouges indiquant peut-être l'emplacement de la salle des bouilloires Une trace de sol calciné est visible au fond (Pt Q5). 45

Figure 18:Représentation d'une chaudière horizontale tubulaire Source : Tirée de Hunter 1985 : 333 ; Arkéos et Archéocène, 2005, figure 30.....46

Figure 19:Les reste de l'entrepôt au nord du bâtiment de la scierie (PtQ1). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4117, 2024-06-03.....47

Figure 20:Fondation du monte-billots (Pt S1). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4188, 2024-06-04.....48

Figure 21:Section de jetée en berge de la rivière Saint-Étienne (Pt Q7c). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4281, 2024-06-05.....49

Figure 22:Une des deux culées en bois associés peut-être à l'emplacement d'un pont (Pts 8a et 8b). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4252, 2024, 06-05.....50

Figure 23:Caisson [de barrage] sur la rive sud de la rivière Saint-Étienne (Pt Q11). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4301, 2024-06-05.....51

Figure 24:Vestige de barrage (PtQ13). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4311, 2024-06-05. 52

Figure 25:Vestige de « l'écluse » sur la rivière Saint-Étienne (Pt Q12). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4305, 2024-06-05.....53

Figure 26:Fondation d'un bâtiment, vraisemblablement une maison associée au village (Pt S2M). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4351, 2024-06-05 54

Figure 27:La couche d'incendie laissée par le feu de 1900, visible au bas du mur de la maison. Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4367, 2024-06-05.....55

Figure 28:Le site DbEl-8 (secteur 11) représente l'emplacement de l'anse des Messieurs, soit le site des maisons des dirigeants de l'usine et des bâtiments institutionnels. Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay. 57

Figure 29:Le plateau qui aurait abrité la maison des patrons de la scierie de Saint-Etienne. Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi, photo 13, p. 58

Figure 30:Vestige de la plateforme du quai à proximité de l'anse des Messieurs (Pt Q2). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4125, 2024-06-03. 59

Figure 31:Fondations de la grange située sur le plateau des aménagements du Village-Vacances. Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4334, 2024-06-05. 60

Figure 32: Profil stratigraphique du sondage 4.....62

Liste des tableaux

Tableau 1: Sommaire de l'intervention iv

Tableau 2: Projet inventorié.....11

Tableau 3:Ventilation des données écologiques de l'Anse Saint-Étienne 17

Tableau 4: Description du secteur à l'étude.....40

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique effectué en lien avec le projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne. L'inventaire archéologique s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi sur le Patrimoine culturel, de la Loi sur le Développement durable afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec.

Projet	**Municipalité**	**Localisation et description**	**Superficie (m²)**
Recherche académique à l'Anse Saint-Étienne.	Petit-Saguenay	Expertise archéologique au site de l'ancienne scierie et village de l'Anse Saint-Étienne	~21 000 m²

Tableau 2: Projet inventorié

2. Localisation générale

Le secteur à l'étude se situe à l'intérieur des limites de la municipalité de Petit-Saguenay, près de l'embouchure de la rivière Saint-Étienne, à l'endroit même où se trouvaient les installations de la scierie Price et du village associé (Figure 1).

La municipalité de Petit-Saguenay possède une superficie de 329,63 km² et a une population de 862 habitants (Statistique Canada 2021). Cette municipalité fait partie de la MRC du Fjord-du-Saguenay et se situe sur la rive sud de la rivière Saguenay, avoisinant la municipalité de L'Anse-Saint-Jean à l'ouest.

Figure 1: Plan aérien de la zone d'intervention archéologique

3. Méthodologie

3.1 Inventaire manuel

La méthodologie prescrite est la suivante

- préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, nous avons consulté les sources documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques paléohistoriques et historiques connus, à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, nous avons consulté les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'autochtone, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d'inventaires archéologiques;
- préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, nous avons consulté les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

Les techniques d'inventaire prescrites sont les suivantes :

- les puits de sondage sont distribués aléatoirement;
- chaque puits de sondage archéologique a une superficie minimale de 900 cm^2;
- l'inventaire archéologique qui est effectué par l'excavation de puits de sondage réalisé à la pelle exige une vérification minutieuse du contenu à la truelle, une déstructuration du couvert végétal et organique superficiel, l'atteinte d'un niveau de sol considéré stérile et la consignation de toutes les informations pertinentes relatives;
- la profondeur maximale de chaque puits de sondage est habituellement déterminée par la couche de sol identifiée comme étant archéologiquement stérile et naturelle;
- les biens archéologiques identifiés dans les sondages exploratoires sont localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- tous les outils et fragments d'outils paléohistoriques identifiés dans les sondages d'évaluation sont localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;
- les éclats et déchets de taille de la pierre sont localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie réelle ou arbitraire;
- les biens archéologiques de la période historique sont localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;
- les traces d'aménagements sont localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés sont identifiés par rapport à celles-ci;

- toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies nécessaires à la compréhension des biens archéologiques sont pris;
- tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou de toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites sont prélevés adéquatement au cours des travaux;
- tous les sondages sont géolocalisés;
- tous les sondages archéologiques ont été obligatoirement remblayés;
- tout aménagement, structure ou organisation de l'espace de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, est l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- tous les relevés photographiques sont réalisés sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé.

Le cas échéant, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise du projet sont proposées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le promoteur ou pour le compte de celui-ci.

3.2 Laboratoire

Le cas échéant, les activités en laboratoire subséquentes sont les suivantes :

- Les biens archéologiques recueillis sont lavés, nettoyés et empaquetés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) sont traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'empaquetage;
- tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période paléohistorique et les biens archéologiques de la période historique sont identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;
- l'identification préliminaire de la matière première est effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période paléohistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;
- les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs sont reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées.

4. Compte rendu de la recherche

4.1 Description du projet

L'expertise archéologique s'inscrit dans un projet de recherche académique planifié par trois partenaires, soit la MRC du Fjord-du-Saguenay, la municipalité de Petit-Saguenay et l'Université du Québec à Chicoutimi. Le secteur à l'étude était considéré comme ayant un fort potentiel archéologique et patrimonial et un guide de prise en charge de ce patrimoine archéologique allait découler de cette intervention. C'est dans ce cadre qu'une inspection visuelle, qu'une documentation sommaire des structures en place et qu'un inventaire archéologique ont été commandés.

Une équipe composée de deux archéologues a procédé à une intervention qui consistait à expertiser les zones à potentiel. Une intervention de trois jours s'est déroulée du 3 au 5 juin 2024.

5. Contexte géographie et environnemental

5.1 Région écologique

La région à l'étude se situe dans la région écologique de Charlevoix et fjord du Saguenay. Cette région correspond à une bande de 15 à 25 kilomètres de large parallèle au fleuve, qui va de la région de Portneuf jusqu'à l'est des Escoumins. Le secteur se trouve dans une zone de végétation tempérée nordique dont le domaine bioclimatique est la sapinière à bouleau jaune (Blouin et Berger 2008).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Recherche académique à l'Anse Saint-Étienne	4d Charlevoix et fjord du Saguenay	057 Tadoussac	057J011 Vallée du cours inférieur du Saguenay	Blouin et Berger 2008

Tableau 3:Ventilation des données écologiques de l'Anse Saint-Étienne

5.2 Paléogéographie

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinien supérieur. Localement, cet épisode glaciaire est, entre autres, marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier, 2014, p.6). À son extension maximale, autour de 18 000 A.A., l'Inlandsis Laurentidien était composé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois kilomètres d'épaisseur (Leduc 2016, p.140).

Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle globale. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors son lent retrait vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène, vers 6000 A.A. (Leduc 2016, p.142) (Figure 3).

Au Québec, le retrait de l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du lac Mégantic autour de 13 000 A.A, pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc 2016, p.142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du lac Saint-Jean (Langevin 2020).

La cartographie des dépôts meubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que le retrait glaciaire de la région se serait effectué selon trois séquences distinctes (Leduc 2016). La première période se situe entre 10 500 A.A et 10 000 A.A (Leduc 2016, p.146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean dû attendre que le front du glacier atteigne le lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p147). Quant au territoire qui se trouve au nord de la rivière Saguenay, ce sont les Monts Valin qui vont être libérés en premier de l'épais manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Déjà autour de 10 000 ans, les parcelles des basses terres fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Celle-ci commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins révèlent que la mer de Laflamme atteint l'altitude maximum de 137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha!. (Leduc 2016 p.150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon Leduc entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette période est caractérisée principalement par le retrait de « la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean ». C'est également à cette période que se forment certaines terrasses de kame comme celle de Desbiens.

La dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est le retrait total de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement nord-ouest et nord, nord-ouest. Alors qu'autour de 9 600 l'altitude maximale de la mer Laflamme atteignait 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteindra jusqu'à 216 m au nord du territoire suite à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien.

Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km² de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison estivale comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche dominent la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009). On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs des glaces

a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a provoqué la fonte a favorisé l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002), ainsi que les chutes de la rivière Ouiatchouan qui présentent une dénivellation de 72 mètres, ne sont que quelques-uns des témoignages de la couverture de glace qui a longtemps recouvert la région (Figures 2 et 3).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va évoluer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont totalement disparaître au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

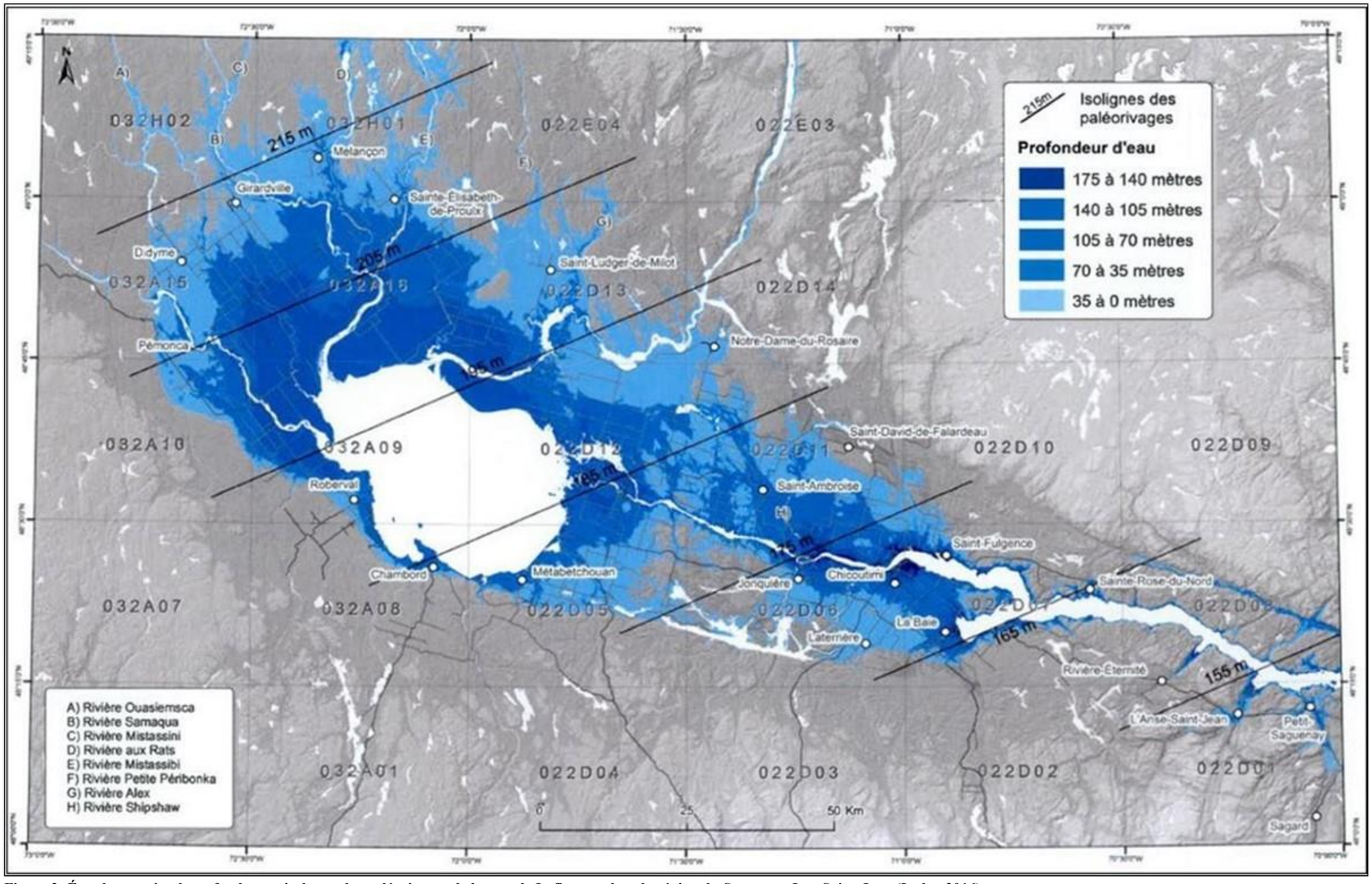

Figure 2: Étendue maximal, profondeur et isobases des paléorivages de la mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Leduc 2016)

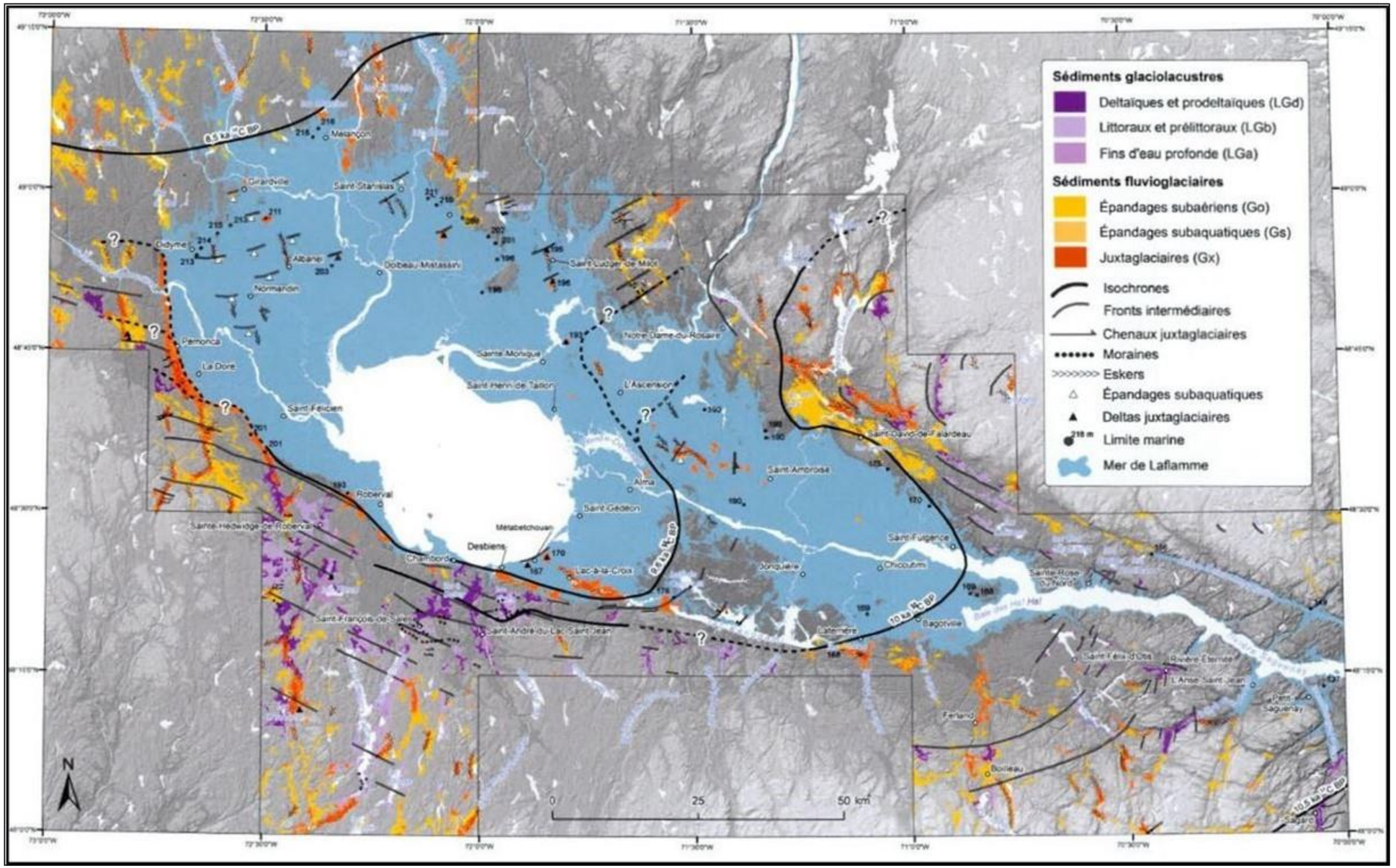

Figure 3: Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres (Leduc 2016).

6. Contexte paléohistorique et historique

6.1 Contexte paléohistorique du fjord du Saguenay [1]

Le bassin hydrographique de la rivière Saguenay s'étend sur un vaste territoire dont les limites sont circonscrites au nord par la Baie-James, à l'est par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice (Langevin, 2015). Le lac Saint-Jean est la principale source d'eau qui alimente la rivière Saguenay. Ce plan d'eau est le troisième plus important du Québec, lui-même alimenté par des rivières que Langevin (2015) divise en trois axes. Le premier axe nord-sud est constitué de l'Ashuapmushuan, de la Ticouapé, de la Mistassini, de la Mistassibi et de la Péribonka. L'axe sud-nord est constitué de la rivière aux Iroquois, de la Ouiatchouan et de la Métabetchouan. Finalement, la rivière Pikauba, Chicoutimi, Du Moulin, À Mars, Ha!Ha!, Éternité, Saint-Jean et Petit-Saguenay font partie de l'axe ouest-est à laquelle s'ajoute une partie de la rivière Sainte-Marguerite (Langevin, 2015). Ces derniers affluents constituent l'essentiel des apports en eau de la rivière Saguenay.

À l'embouchure de la rivière Saguenay, on assiste à un mélange des eaux à savoir celle saumâtre qui remonte l'embouchure depuis le fleuve Saint-Laurent et l'eau douce de la rivière. Lorsque les deux eaux se rencontrent, celle ayant une salinité plus élevée se retrouve en profondeur tandis que l'eau douce reste en surface. En résultat, lors des marées, une dynamique de courant s'installe et favorise l'apparition d'une grande biodiversité (Langevin 2015). Aussi, ces courants empêchent la formation d'un couvert de glace complet (polynie) qui favorise la présence de mammifères marins tout au long de l'année dans cette région (Plourde et Gates Saint-Pierre 2003).

Sur la partie basse de la rivière Saguenay (de Saint-Fulgence à Tadoussac), les berges du fjord sont très hautes (Figure 4). À même la rivière, on s'imagine rapidement dans un grand couloir de pierre où les flancs des montagnes atteignent plusieurs dizaines de mètres de haut. Les endroits pour s'arrêter sont par conséquent rares et les anses deviennent des secteurs prisés. Les Premiers Peuples se sont donc arrêtés dans ces coins où plusieurs terrasses accessibles et planes se trouvaient. Un bon nombre de sites archéologiques viennent appuyer cette idée, notamment ceux de l'Anse-à-la-Croix, de l'embouchure des rivières Petit-Saguenay et Sainte-Marguerite.

[1] Tiré de Bouchard 2025.

Pour ne mentionner que ces derniers, sur les terrasses les plus hautes[2] (20-25m), les archéologues ont identifié des traces d'occupations d'une ancienneté présumée antérieure à 3000 AA, notamment à DbEl-4 et DbEl-10b (Langevin et Plourde 2017).

En 2015, lorsque Langevin recense les sites archéologiques sue le bassin hydrographique de la rivière Saguenay, il en dénombre 428. De ce nombre, 51 %[3] ont livré des vestiges paléohistoriques, 40% des vestiges de la période de contact et 10% des vestiges de l'ère industrielle (Langevin 2015). Au Bas Saguenay, trois zones archéologiques sont révélatrices de l'occupation paléohistorique. Nous avons les sites à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, les sites à l'Anse-à-la-Croix et les Grottes du Saguenay. Cette division de l'espace reflète avant tout les espaces où des efforts archéologiques ont été consentis.

[2] Les occupations des hautes terrasses du fjord sont en partie expliquées par le phénomène isostatique qu'a causé le retrait des glaciers. Les terres ont remonté avec la pression de celui-ci (Leduc 2016).
[3] Ces pourcentages ne sont pas exclusifs et incluent les sites à composante multiple. Par exemple, les sites paléohistoriques qui sont au nombre de 51% de l'ensemble peuvent aussi faire partie des sites de la période de contact (40%).

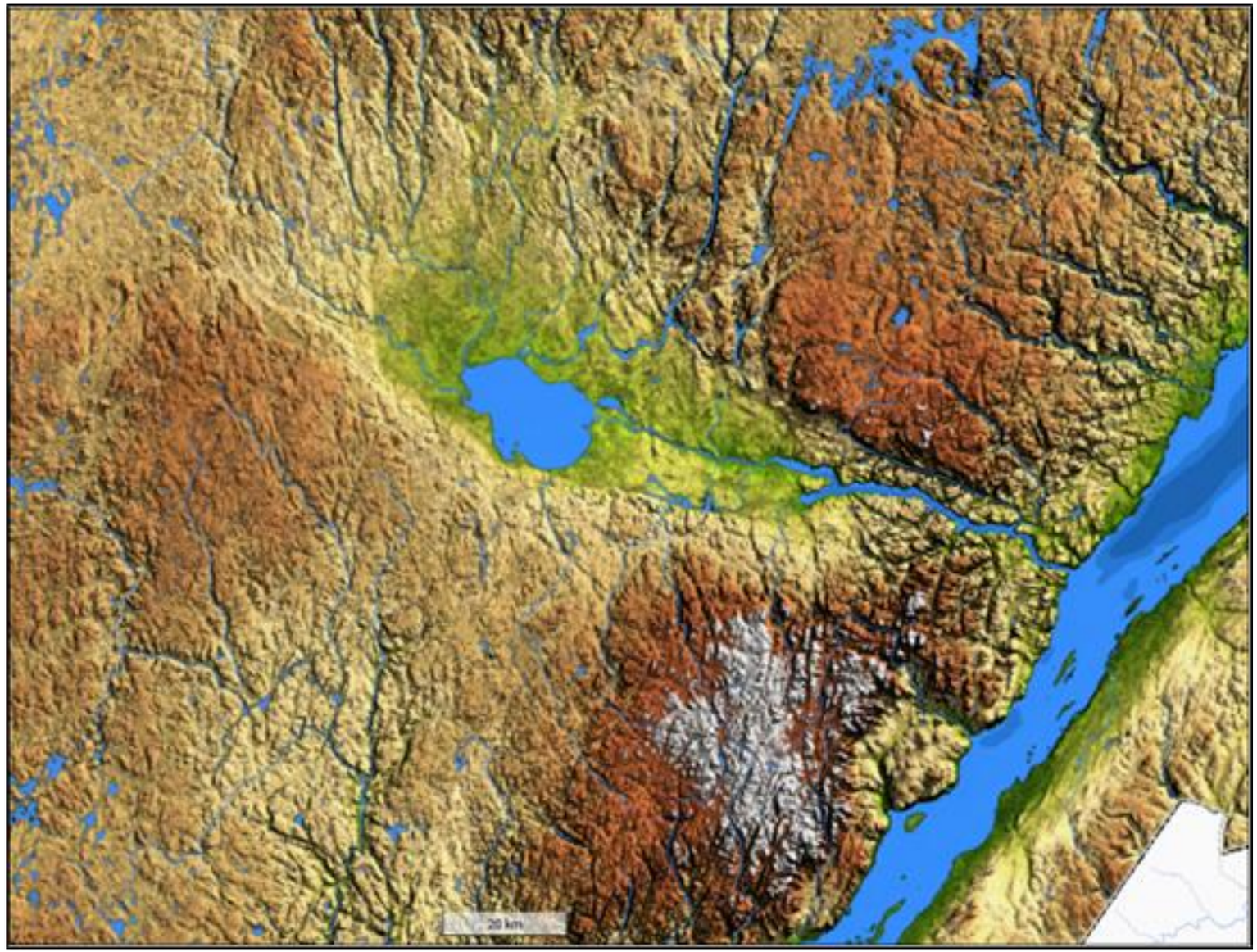

Figure 4: Relief d'une partie du bassin hydrographique du Saguenay

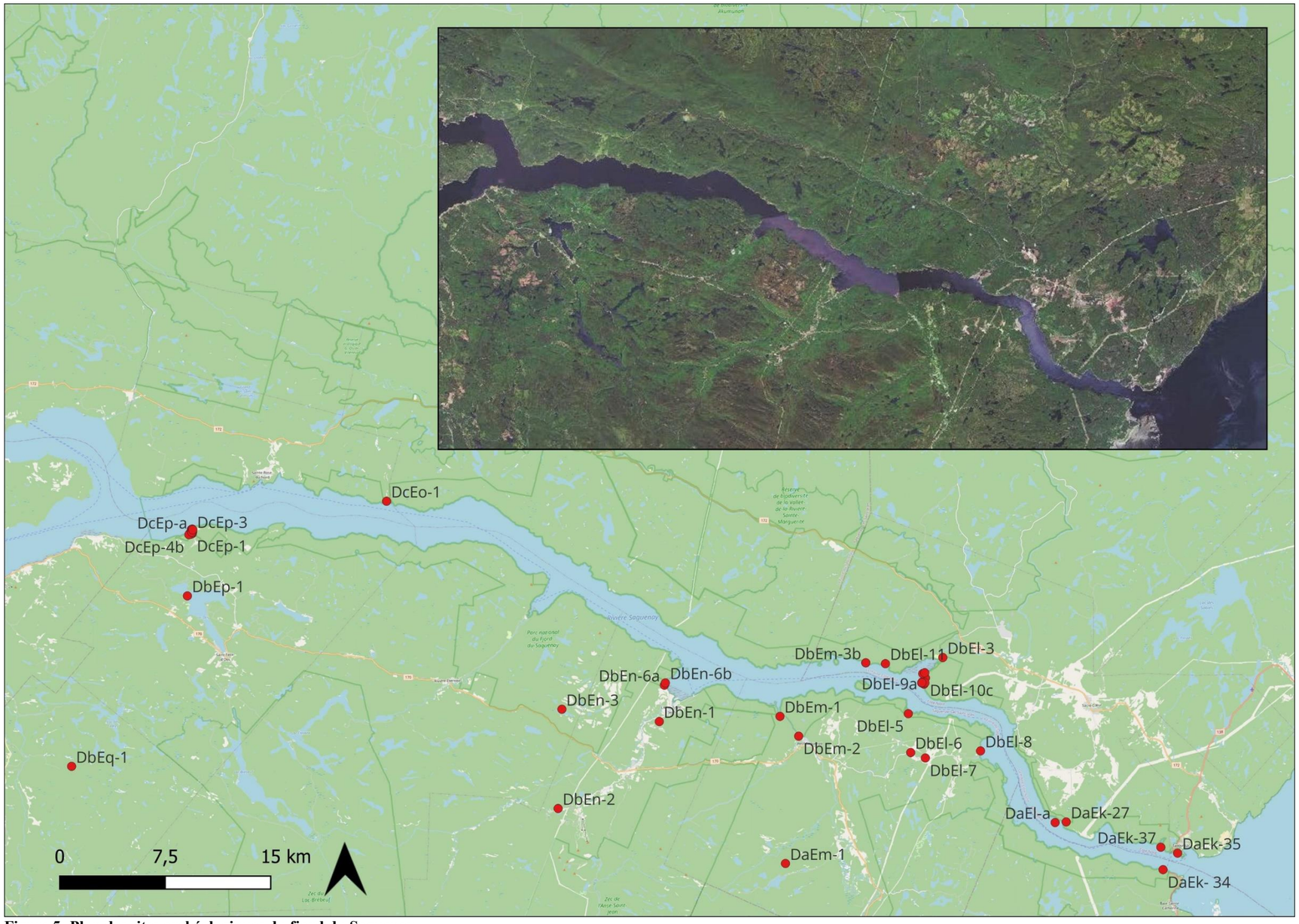

Figure 5: Plan des sites archéologiques du fjord du Saguenay

6.2 Contexte historique de l'Anse Saint-Étienne

Si le nom de l'Anse Saint-Étienne[4] apparaît déjà sur la carte du Père Laure de 1731, il faudra attendre la création par le gouvernement du Québec, en 1877, du Canton Dumas, un vaste territoire ayant front sur la rive sud de la rivière Saguenay, entre les rivières Petit-Saguenay et Petites-Îles, pour constater une poussée de colonisation dans ce secteur (figure 6). Des familles en provenance principalement de l'Anse-Saint-Jean sont venues y défricher les terres fertiles encore disponibles en quantité, parmi lesquelles on retrouve celle de Benjamin Boudreault qui a quitté l'Anse-Saint-Jean pour venir s'installer à proximité du village industriel.[5]

[4] Selon Bélanger, ce nom honorait probablement l'administrateur du Domaine du Roi à cette époque, François-Etienne Cugnet (Bélanger, R. (1963), L'Anse Saint-Étienne. *Saguenayensia*, 5(mai-juin) : 56).

[5] *Saint-Étienne abandonné, Petit-Saguenay connaît son essor*, Chronique du 30e, tiré de Russel Bouchard, Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay; entrevue de Méron Tremblay par l'abbé Élias Gagnon en 1935, ©2025 Tous droits réservés - Village Vacances Petit-Saguenay, https://villagevacances.ca/saint-etienne-abandonne-petit-saguenay-connait-son-essor/.

Figure 6:Plan du Canton Dumas qui indique le tracé de la rivière Saint-Étienne, 1894. Source : BAnQ, Plan du canton Dumas, comté de Saguenay, William Tremblay , 19 décembre 1894, E21,S555,SS1,SSS1,PD.30, Fonds Ministère des Terres et Forêts - Archives nationales

En 1882, la Compagnie Price entama la construction d'un moulin à scie à l'embouchure de la rivière Saint-Étienne, dont l'opération débuta l'année suivante. Le moulin fonctionnait à la vapeur et possédait une puissance de 200 forces[6] (figures 7 à 9). La technologie vapeur, qui ne nécessitait pas un pouvoir d'eau directe et permettait le fonctionnement de la scierie à l'année, a rapidement gagné le Bas-Saguenay durant la deuxième moitié du XIX[e] siècle, notamment sous l'influence de William Price[7].

Le fonctionnement de cette scierie imposante nécessitait la mise en place d'un établissement structuré pour accueillir les nombreux travailleurs.

> « Des logements pour ouvriers et des maisons pour les cadres de l'usine sont élevés dans des secteurs séparés. Omniprésente dans la communauté, la Price Brothers Co. opère le magasin et s'engage financièrement dans la construction de l'église, érigée en 1887 à l'anse des Messieurs, le quartier des dirigeants. Ainsi, l'établissement de l'Anse-Saint-Étienne peut être considéré comme la première ville de compagnie et le premier village industriel de la région[8]. »

Pour donner suite à la visite de Mgr Bégin en 1889, la paroisse Saint-Étienne a été fondée. L'église de 1887 fut cédée à l'Église catholique et en 1890, un presbytère, auquel s'adjoignait un cimetière, fut érigé[9].

Le village était alimenté par l'électricité produite par le moulin[10] et était relié à la ligne télégraphique en provenance de Baie-Sainte-Catherine[11].

Entre 1883 et 1891, la population permanente augmenta rapidement pour atteindre 495 résidents. Il s'agissait alors du principal village entre Tadoussac et La Baie (figures 10 et

[6] Philôme La France, 2 mars 2019, Chronique du 100e de Petit-Saguenay – Le village de compagnie de l'Anse Saint-Étienne. Le Trait d'Union.

[7] La première scierie à utiliser la vapeur au Saguenay a été installée par William Price à l'Anse-à-l'Eau en 1836 (Côté, 1999 : 211, tiré de Tremblay, V., 1968 : 270). Une deuxième scierie à vapeur de Price a été recensée à L'Anse-Saint-Jean en 1838 (LeBlond et al, 1987 : chapitre 3, Tableau 2 et chapitre 4, Tableau 4) et plus tard en 1851 (Simard, L. et al., 1976 : 60), auxquels s'ajoutent la scierie de Baie-Sainte-Marguerite (1909-1920) et l'écorceur à vapeur de l'Anse-au-Cheval (1901-1915).

[8] Patri-Arch, Inc. (2013, janvier), *Identification et diagnostic du patrimoine bâti et paysager de la MRC du Fjord-du Saguenay, rapport final* : 44.

[9] Patri-Arch, Inc. (2013, janvier), *Ibid.*

[10] L'électricité servait probablement à fournir l'éclairage et aurait peut-être été générée par une dynamo couplée à une turbine.

[11] Philôme La France, 2 mars 2019, *op. cit.*

11). En outre, plus de 400 ouvriers, répartis sur une vingtaine de chantiers dans l'arrière-pays, assuraient l'approvisionnement du moulin[12].

[12] Philôme La France, 2 mars 2019, *op. cit.*

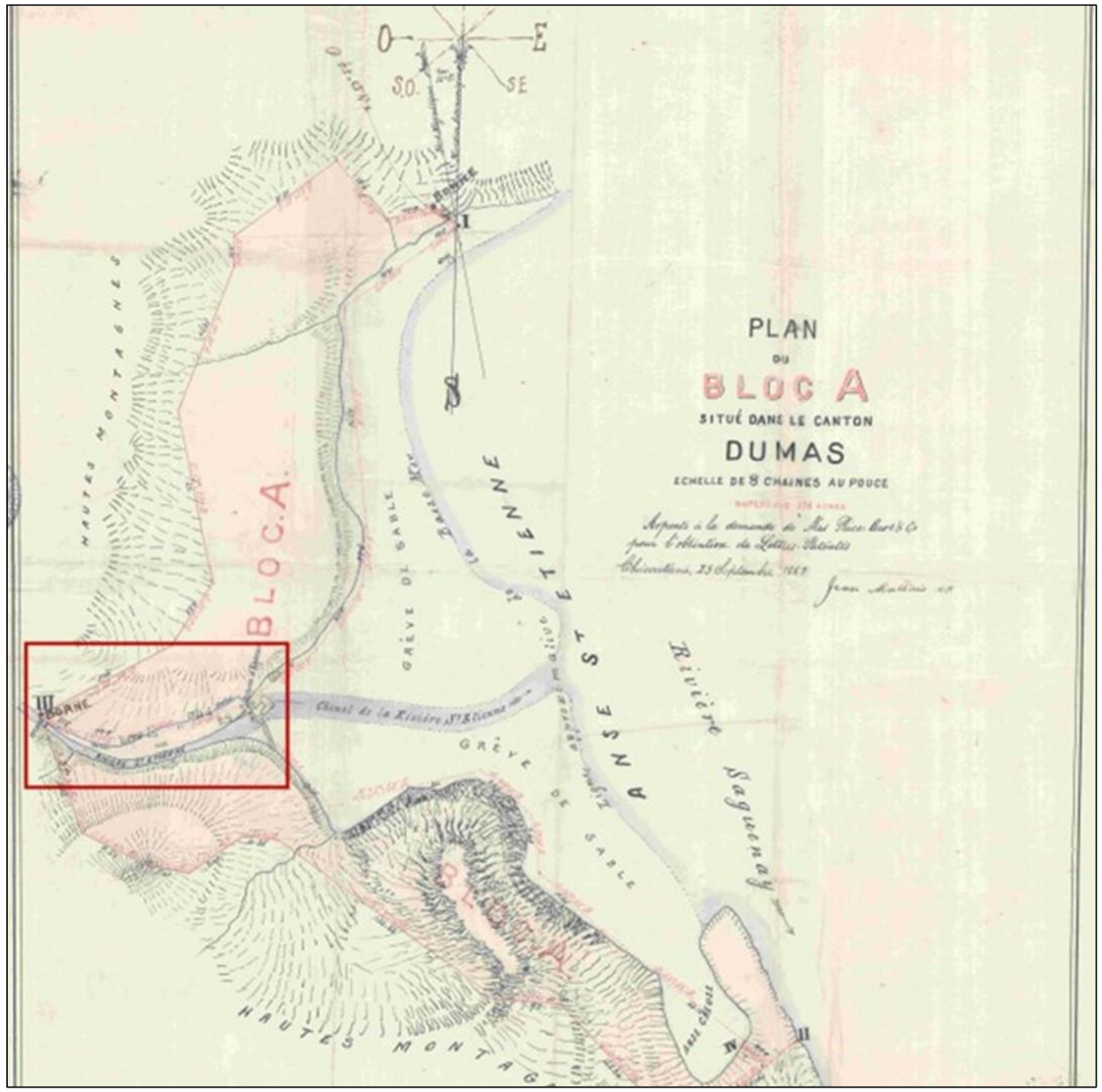

Figure 7:Plan du Bloc A situé dans le canton Dumas, Arpenté à la demande de Price Bros & Co., en 1883, illustrant l'établissement de l'Anse St-Étienne.

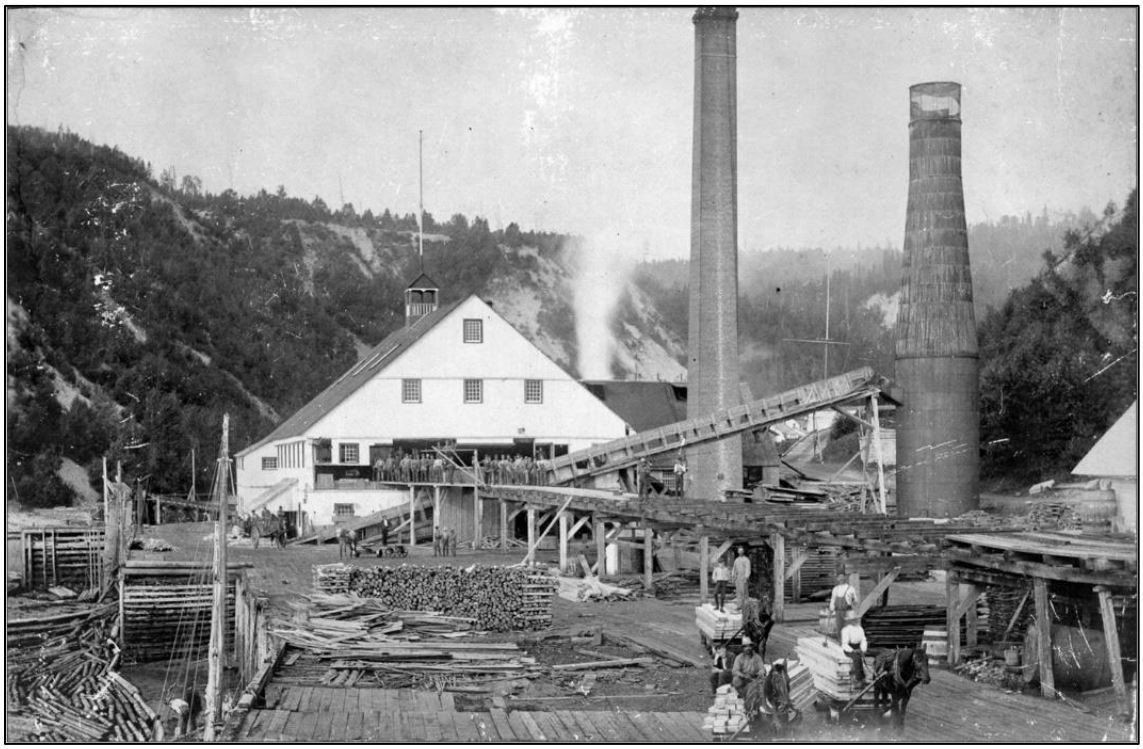

Figure 8: Le moulin à scie de l'Anse Saint-Étienne, ca 1895. À droite, se dressent la cheminée de la bouilloire et le silo pour stocker les résidus de bois

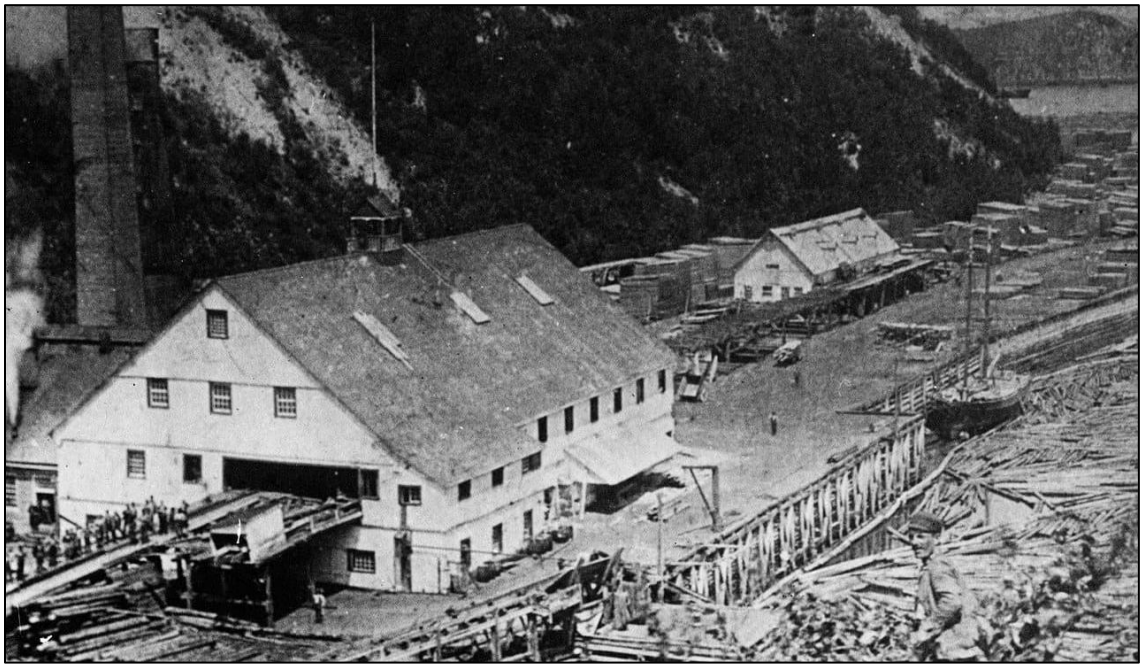

Figure 9:Scierie de l'Anse Saint-Étienne, 1891. Source: BanQC-P666-S12-SS5-P532

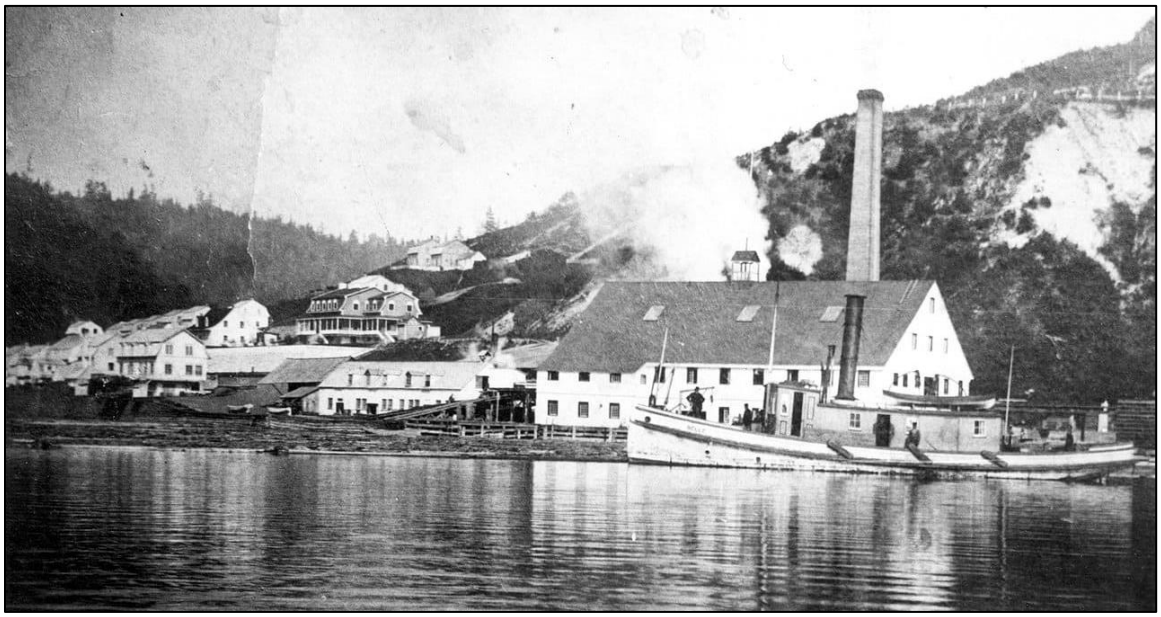

Figure 10: Scierie de 1883 et village de l'Anse Saint-Étienne, s.d. Source : BanQC-P666-S12-SS5-P533

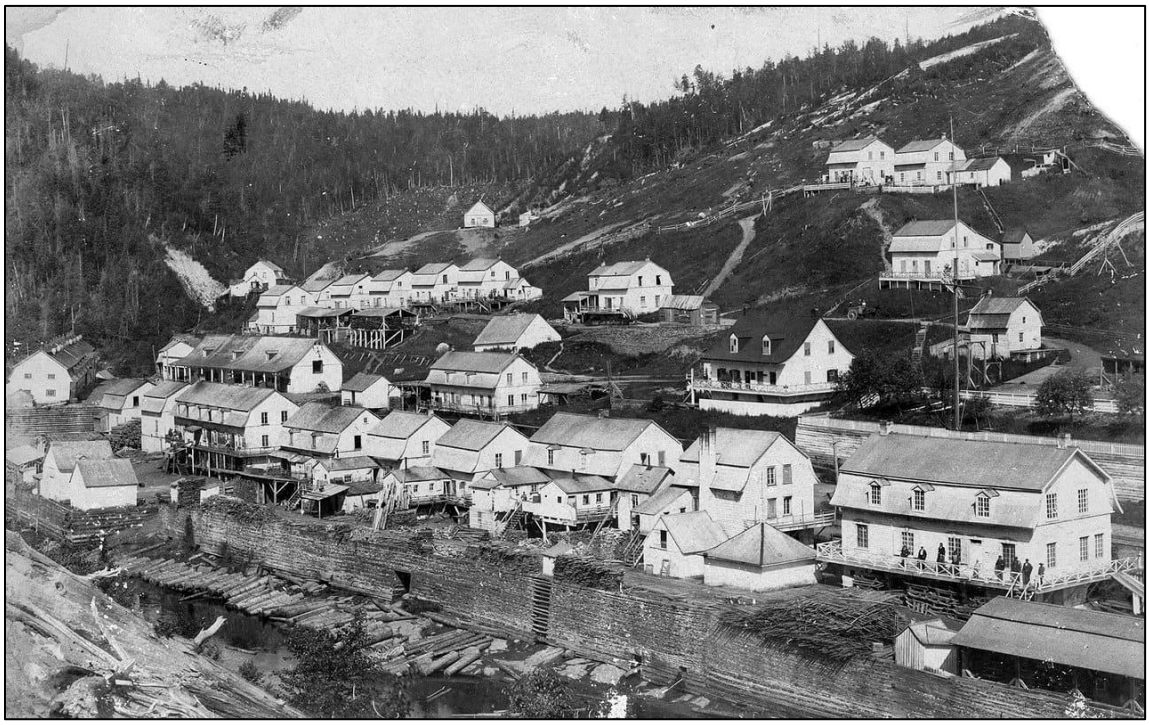

Figure 11:Village de l'anse Saint-Étienne, ca 1900. Source : BAnQC, P666-S12-SS5-P535

En 1887, on compléta la construction d'un chemin reliant le village de compagnie de Saint-Étienne à l'Anse-Saint-Jean (ce qu'on appelle aujourd'hui le vieux chemin Saint-Louis), via le cœur villageois naissant de Petit-Saguenay[13] (figure 12).

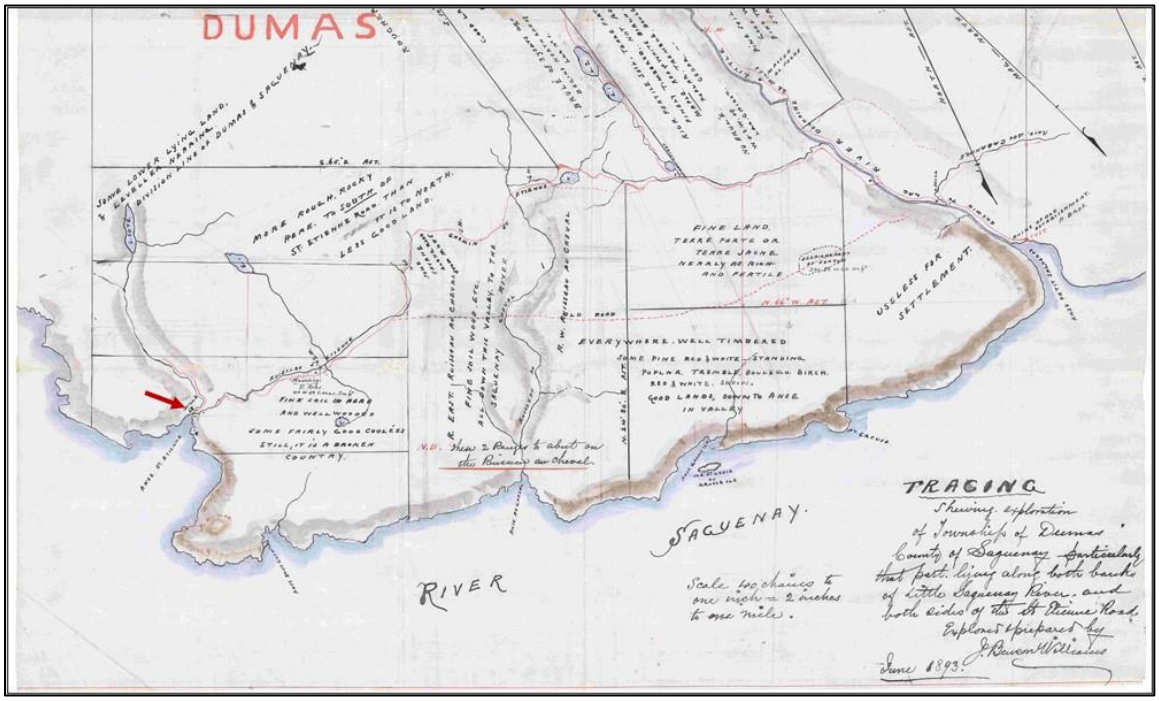

Figure 12:Plan du Canton Dumas, 1893, indiquant l'emplacement du moulin à scie à l'embouchure de la rivière Saint-Étienne et le tracé du chemin entre l'Anse Saint-Étienne et Petit-Saguenay

Cette période prospère fut toutefois de courte durée. L'épuisement des forêts environnant la scierie de l'Anse Saint-Étienne au début des années 1890 entraîna une réduction de la production du moulin. À la fin du siècle, en 1899, l'Anse Saint-Étienne ne comptait plus que 190 résidents permanents. Puis, le 7 juin 1900, un feu d'abattis démarré par le cultivateur Benjamin Boudreault sur les hauteurs du rang Saint-Étienne, s'est propagé à travers la forêt jusqu'aux rives de la rivière Saguenay, détruisant, en quelques heures, le quartier ouvrier, le moulin à scie, les quais, deux goélettes et l'essentiel de l'inventaire de bois. Seul le quartier de l'Anse des Messieurs et sa dizaine de résidences, son église et son presbytère ont été épargnés[14].

[13] Le Quotidien, https://www.lequotidien.com/2019/06/17/lorigine-dun-village-la-naissance-dune-communaute-0d9350462fb007d1831628fecfd44b7*el.*

[14] Philôme La France, 2 mars 2019, *op. cit*.

Les pertes furent considérables pour la compagnie Price, dont la valeur des actifs fut évaluée à entre 300 000 $ et 400 000 $ de l'époque, soit autour de 10M $ aujourd'hui[15]. Face à l'ampleur des dommages, la compagnie Price décida de ne pas reconstruire le village et démarra plutôt la construction d'un nouveau moulin à Baie-Sainte-Catherine. L'église et le quartier de l'Anse des Messieurs ont été démolis, les matériaux récupérés ailleurs par la compagnie.

Le site a été utilisé, par la suite, pour faire paitre des animaux de ferme et pour opérer des petits moulins à scie, dont celui de la famille Perron de L'Anse-Saint-Jean et celui d'Elzéar Pelletier[16]. La rupture partielle de la décharge du Lac Défoncé lors du déluge de 1928 a mis un terme à la présence de scieries permanentes à l'Anse-Saint-Étienne.

Laissé en friche pendant de nombreuses années, les terrains de la scierie et du village ont été acquis par la municipalité de Petit-Saguenay en 1970 en vue de développer le site à des fins touristiques. Le Village-Vacances Petit-Saguenay, fondé en 1986, est toujours en opération[17].

[15] Philôme La France, 2 mars 2019, *op. cit*.
[16] Suivant l'abandon de la scierie et du village de Price, la famille d'Elzéar Pelletier a établi, en 1921, une scierie à vapeur à la tête de la rivière Saint-Étienne, moulin qui sera en opération pendant plus de deux décennies. Une autre scierie à vapeur a été installée en 1924 près de l'embranchement du chemin Saint-Étienne et du chemin de la plage par la famille Perron de L'Anse-Saint-Jean. Lors du déluge de 1928, cette dernière a été partiellement ensevelie sous le sable et cessa ses opérations. Le déluge a entraîné, du même coup, la création du lac Défoncé et l'ensablement de l'embouchure de la rivière Saint-Étienne. Un deuxième éboulis à la décharge du lac en 1972 a achevé l'enfouissement de la scierie Perron et l'ensablement de la berge. (Sources : Russel Bouchard, Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay, entrevue de Méron Tremblay par l'abbé Élias Gagnon en 1935, https://villagevacances.ca/saint-etienne-abandonne-petit-saguenay-connait-son-essor/; Russel Bouchard, Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay ; entrevue avec Cyprien Boudreault, https://villagevacances.ca/la-petite-histoire-du-lac-defonce/.
[17] Philôme La France, 2 mars 2019, *op. cit*.

7. État des connaissances archéologiques

Le secteur inventorié en 1998 comprend une langue de sable qui s'étend sur le versant sud de la rivière, le long du promontoire rocheux qui divise l'anse Saint-Etienne en deux parties distinctes (figure 13).

> « À l'origine, le potentiel de ce secteur nous paraissait très intéressant, prometteur; d'autant plus que les bouleversements anthropiques découlant de la mise en place du village de Saint-Etienne au début de ce siècle auraient principalement affecté le secteur ouest [nord] de la rivière. La présence d'une rivière qui selon toutes probabilités a vu le saumon se reproduire, de même que des hauts fonds favorisant la reproduction de la sauvagine permettait d'envisager une occupation sinon intensive, du moins récurrente, par les Amérindiens[18]. »

Une série de sondages a été réalisée, suivie d'une inspection visuelle de la berge, sans révéler de traces concrètes d'une présence paléohistorique.

> « Vingt-quatre sondages ont été effectués sur deux lignes parallèles: l'une contre la montagne qui délimite la langue, l'autre plus en avant, vers le Saguenay. La profondeur de plusieurs de ces sondages dépassait 40 centimètres, ceci afin de contrebalancer les effets de déposition plus récente. Aucun de ces sondages n'a révélé quoique ce soit. Parallèlement aux sondages, nous avons procédé à une inspection visuelle de la berge, depuis les sondages jusqu'au Saguenay, soit sur plus de 5 000 mètres carrés. Aucune pièce d'intérêt archéologique n'a été observée[19]. »

Cette absence de contexte archéologique découle selon nous de l'intensité de l'occupation sur la berge et des profondes modifications qui l'ont affectée (voir figure 16). En effet, sur la base des quelques photos historiques, non seulement on constate que la construction du village a nécessité du remplissage et de l'aplanissement, mais que la rupture de la falaise en amont a considérablement modifié les lieux, ici en érodant la berge naturelle, là en recouvrant de plusieurs mètres les niveaux naturels. Bref, outre peut-être dans le secteur 12 (voir figure 13), le potentiel archéologique ancien semble à peu près nul le long du cours inférieur du ruisseau Saint-Étienne et de sa confluence avec la rivière Saguenay.

[18] Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi : 46.
[19] Langevin, É. (1999), *op. cit* : 47.

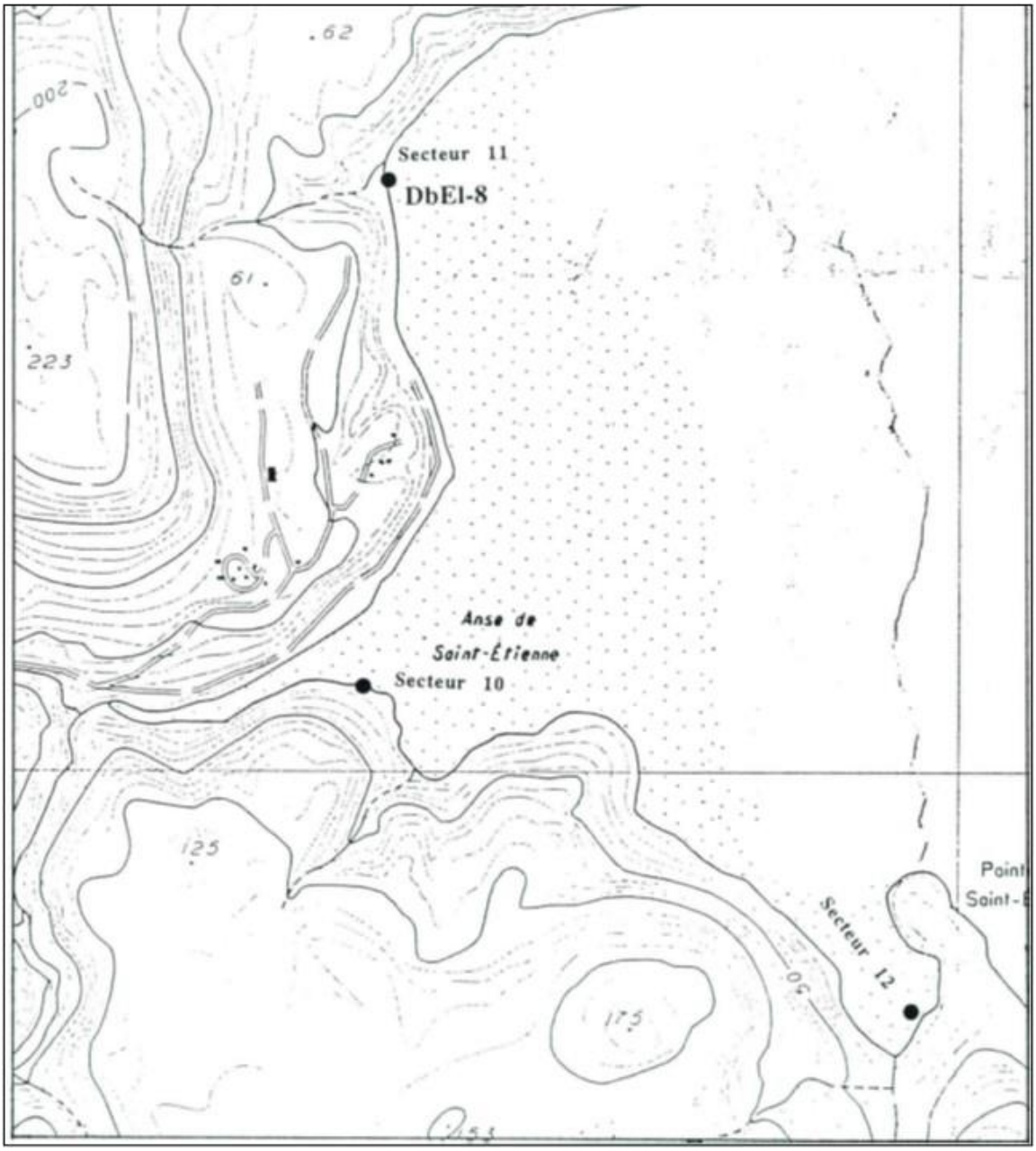

Figure 13: Localisation du secteur expertisé pour la présence de traces d'une occupation paléohistorique (secteur 10) Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998.

Figure 14:Anse Saint-Étienne, secteur 10, aperçu de la fouille. Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi, photo 12, p. 47

En 1999, lors de l'inventaire archéologique organisé dans le cadre du cours de stage en archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) qui, ce printemps-là, avait été organisé dans la municipalité de Petit-Saguenay, des particuliers avaient découvert lors de travaux agricoles quelques objets démontrant une présence humaine ancienne sur les plateaux supérieurs donnant accès à l'Anse Saint-Étienne.

> « …des découvertes fortuites, réalisées le long du chemin Saint-Étienne, auraient quant à elles permis de dater l'occupation autochtone jusqu'entre 3000 à 6000 ans avant aujourd'hui »[20].

Lors de l'activité, des inspections visuelles ont été organisées dans les champs fraichement labourés et un certain nombre de sondages ont été effectués ailleurs, dans les secteurs, plus ou moins bien localisés, où les vestiges avaient été recueillis. Quoique cette

[20] Richard, S. (2019), *L'origine d'un village, la naissance d'une communauté*, mis à jour le 6 février 2023, https://www.lequotidien.com/2019/06/17/lorigine-dun-village-la-naissance-dune-communaute-0d9350462fb007d1831628fecfd44b7*el.*

intervention se soit avéré négative, le potentiel archéologique était considéré comme élevé.

De par les découvertes fortuites et le potentiel élevé du secteur, un code borden a été attribué (DbEl-8), sans pour autant qu'il ait une délimitation officielle d'un site archéologique (annexe 2).

8. Résultat de l'intervention archéologique[21]

L'intervention archéologique s'est déroulée du 3 au 5 juin 2024 dans le cadre du projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne.

Comme convenu avec la municipalité de Petit-Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay, les archéologues du LHASO ont effectué une documentation des structures visible de la surface (n=16), un inventaire archéologique totalisant quatre sondages manuels ainsi qu'une inspection visuelle systémique.

Zone	Superficie	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nb. Sondage	Résultats
Anse Saint-Étienne	~21 000 m²	Terrasses planes à flanc de montagne, berge de rivière, boisée.	Secteur aménagé (sentier pédestre) Village de Saint-Étienne, ancienne scierie de Price.	Organique, Sablonneux	Documentation des structures, sondages exploratoires, inspection visuelle	4	Positif

Tableau 4: Description du secteur à l'étude

Les archéologues se sont rendus sur place afin d'évaluer le potentiel patrimonial pour qu'une planification stratégique archéoresponsable puisse en découler. L'objectif étant d'offrir des pistes de prise en charge du patrimoine archéologique du site l'ancienne scierie et du village implanté à l'embouchure de l'Anse Saint-Étienne.

Au total, 16 structures ont été documentées et géoréférencées et quatre sondages ont été réalisés.

[21]Une partie des résultats sont tiré de la planification stratégique (Gisèle Piédalue 2025)

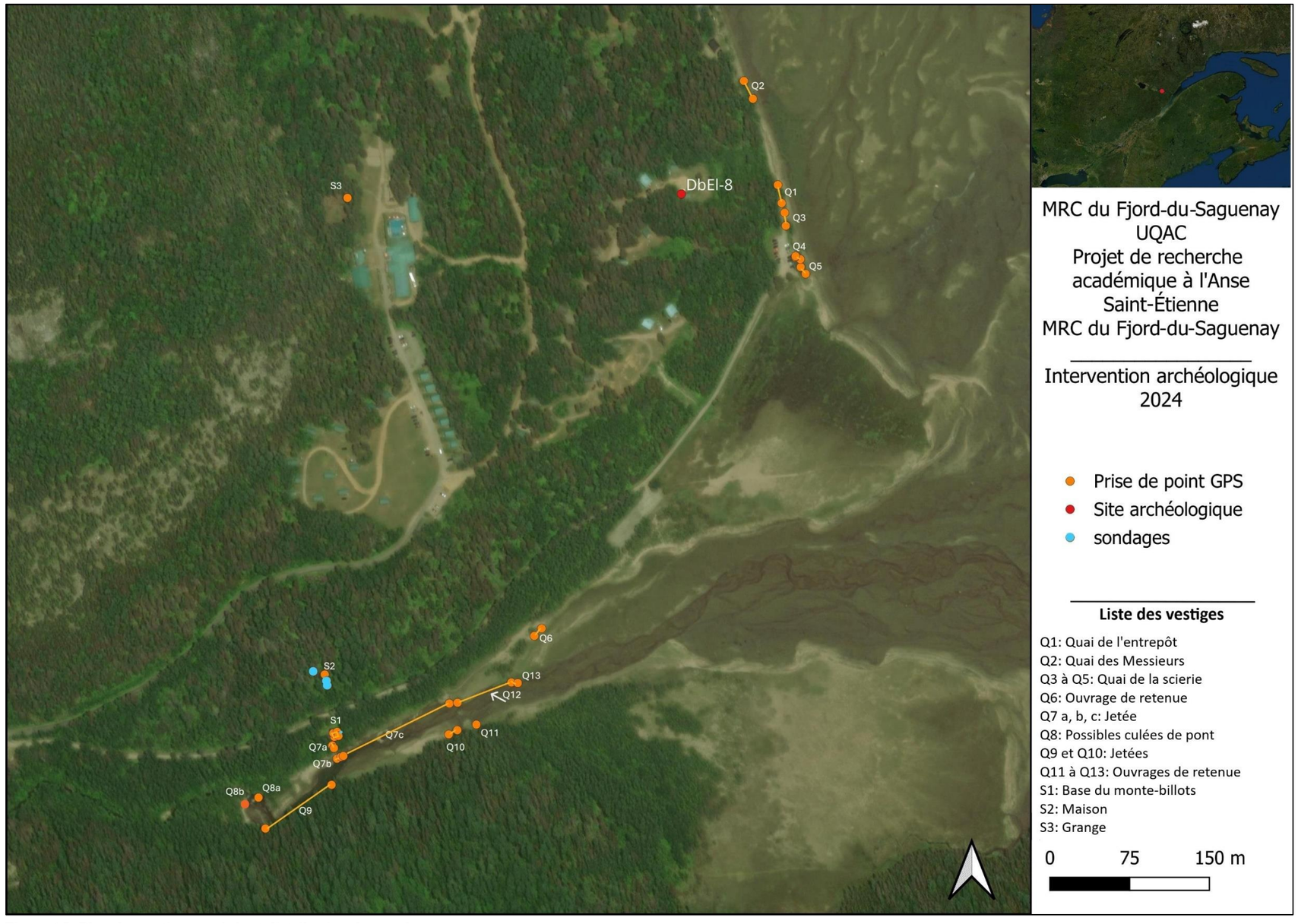

MRC du Fjord-du-Saguenay
UQAC
Projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne
MRC du Fjord-du-Saguenay

Intervention archéologique 2024

- Prise de point GPS
- Site archéologique
- sondages

Liste des vestiges

Q1: Quai de l'entrepôt
Q2: Quai des Messieurs
Q3 à Q5: Quai de la scierie
Q6: Ouvrage de retenue
Q7 a, b, c: Jetée
Q8: Possibles culées de pont
Q9 et Q10: Jetées
Q11 à Q13: Ouvrages de retenue
S1: Base du monte-billots
S2: Maison
S3: Grange

0 75 150 m

Figure 15: Plan des vestiges repérés et distribution des sondages.

8.1 Les vestiges de la scierie

8.1.1 Le quai du moulin

Le moulin à scie était positionné dans la gorge du chenal de la rivière Saint-Étienne (voir figure 7). Il ne reste du moulin que des éléments de l'ancien quai sur lequel il a été érigé (Pts Q3 à Q5) (figure 16). Ce dernier comprenait une plate-forme en planches de bois posée sur des piliers, le tout faisant saillie dans l'eau. Cette structure ouverte permettait à la marée et au courant de circuler librement. Des éléments constructifs associés à l'amarrage des navires et aux mécanismes de convoiement des billots et des rebuts de bois pourraient également avoir subsisté.

Figure 16:Vestige du quai du moulin en bordure de la rivière Saint-Étienne (Pt Q3). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4134, 2024-06-03.

8.1.2 La salle des bouilloires

Le secteur estimé de l'ancienne salle des bouilloires (Q5) (figure 17)[22], essentiel au fonctionnement de la scierie, constitue un des endroits clés à investiguer. S'il n'est pas possible de spécifier le type de bouilloire en place à l'Anse Saint-Étienne, le modèle à cylindre plein retient notre attention. Mis au point par Oliver Evans, ce modèle était peu dispendieux et facile à fabriquer, à soutenir, à nettoyer et à réparer. Il semble avoir demeuré populaire très longtemps, notamment dans les moulins à scie où la puissance n'était pas le principal critère opérationnel (figure 18).[23]

> « Dans ce système, la bouilloire est formée d'un simple tube circulaire d'un diamètre variant entre 30 pouces et 40 pouces et d'une longueur variant de 20 pieds à 40 pieds. Le cylindre rempli d'eau est suspendu à l'aide d'étriers fixés au sommet et enserrés à l'intérieur d'un coffrage de brique étroit qui se referme à son sommet. Le foyer est situé sous la partie avant du cylindre, qui est fermée par une armature de métal.[24] »

Si les équipements récupérables suivant l'incendie de 1900 ont vraisemblablement été prélevés et acheminés ailleurs, les bases et la quincaillerie d'ancrage des bouilloires risquent fort d'être encore en place[25].

[22] En Amérique du Nord, au XIX[e] et début XX[e] siècles, une grande variété de bouilloires étaient disponibles sur le marché. Selon Louis Hunter, on recensait aux États-Unis pas moins de 420 différents types de bouilloires (Hunter, 1985 : 324.)
[23] Hunter, 1985 : 327.
[24] Arkéos et Archéocène, 2005 : 109.
[25] Il est possible aussi de pouvoir repérer la base du silo à résidus qui était localisée sur la terre ferme non loin de la salle des bouilloires.

Figure 17:Fragments de briques rouges indiquant peut-être l'emplacement de la salle des bouilloires Une trace de sol calciné est visible au fond (Pt Q5).

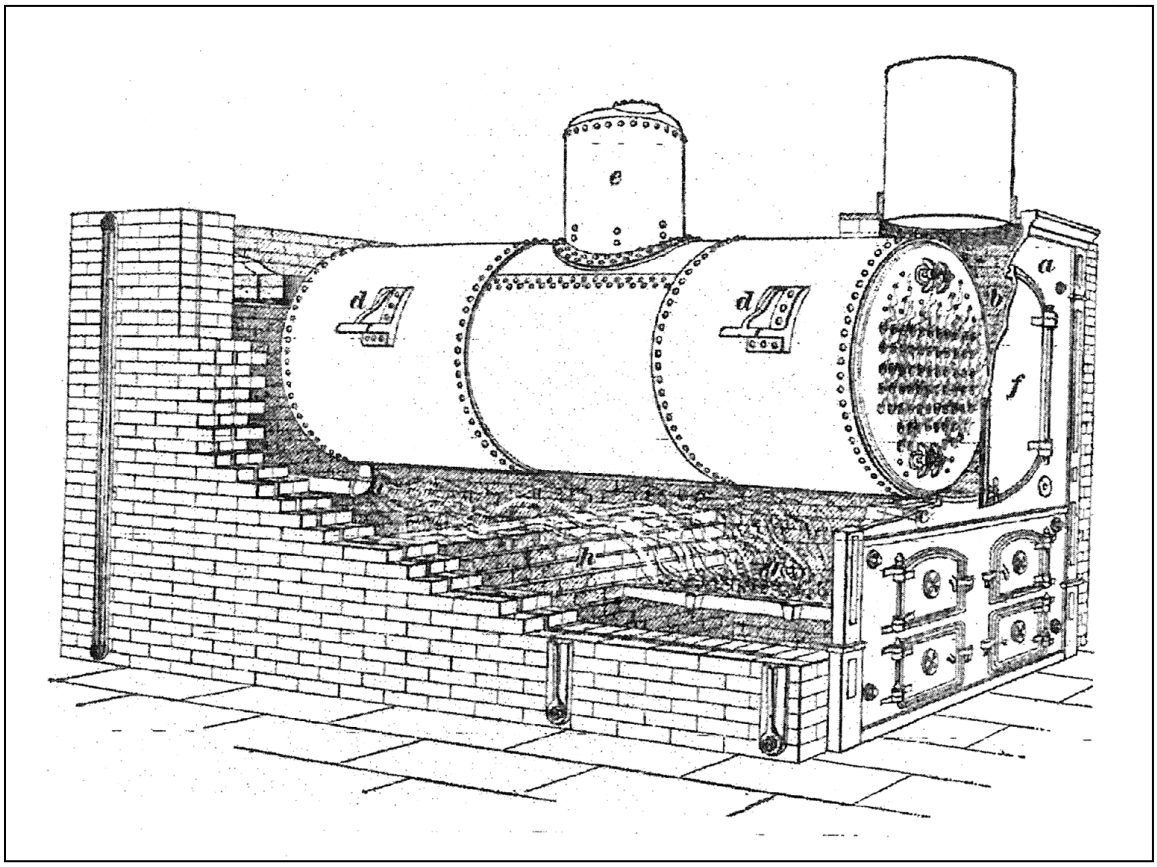

Figure 18:Représentation d'une chaudière horizontale tubulaire Source : Tirée de Hunter 1985 : 333 ; Arkéos et Archéocène, 2005, figure 30.

8.1.3 L’entrepôt

Sur le plan de 1883 (voir figure 7), ainsi que sur la photo de 1891 (voir figure 9), se dresse un bâtiment en rive légèrement au nord de la scierie. Il s’agit vraisemblablement d’un entrepôt dont le vestige (Q1) lui serait, de toute évidence, associé. Quoique passablement déstructurée, cette construction mérite une recherche attentive, tout comme la petite terrasse contre laquelle le bâtiment vient s’appuyer (figure 19).

Figure 19:Les reste de l’entrepôt au nord du bâtiment de la scierie (PtQ1). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4117, 2024-06-03.

8.2 Le monte-billots

Le monte-billots («bull slide») servait à remonter les grumes à partir du plan d'eau jusqu'au rivage. Muni d'une chaîne à crampons actionnée par un moteur électrique, le monte-billots était ancrée sur une base de maçonnerie mesurant environ 3,75 m par 2,50 m (figure 20). Selon le plan de 1883, une série de dalles assurait le transport des grumes entre le monte-billots et la rampe d'accès menant à l'étage de la scierie, où était aménagé le banc de scie.

Figure 20:Fondation du monte-billots (Pt S1). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4188, 2024-06-04.

8.3 Les jetées

Les jetées longeaient les rivages pour protéger le littoral des courants et des marées. Composées de planches placées longitudinalement alternées avec des croutes de bois placées transversalement, elles formaient des murs solides jusqu'au lit de l'eau (figure 21). Plusieurs sections ont été repérées lors de l'inspection des berges en 2024 (Pts Q7a, b, c et Q9 à Q11). On opterait de dégager une ou deux sections les mieux conservées en surface et de réaliser des sondages en profonder pour compléter les données relatives à ce type de construction, dont il ne reste que très peu d'exemples intacts dans la région.

Figure 21:Section de jetée en berge de la rivière Saint-Étienne (Pt Q7c). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4281, 2024-06-05

8.4 Structure de pont?

Cette construction, située à l'étranglement de la rivière, présente deux culées érigées de part et d'autre du cours d'eau (Pts Q8a et b). Du même type d'assemblage que les jetées (planches et croutes), leur disposition suggère la traversée d'un pont. L'enlèvement de la végétation en surface permettrait de mieux le relever et de comprendre sa fonction.

Figure 22:Une des deux culées en bois associés peut-être à l'emplacement d'un pont (Pts 8a et 8b). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4252, 2024, 06-05.

8.5 Les ouvrages de retenue

Le stockage en biefs des billots provenant de l'arrière-pays, jusqu'à ce qu'ils soient transportés à la scierie, nécessitait la construction d'ouvrages de retenue sur la rivière Saint-Étienne. Généralement composés de caissons de bois enrochés, il en reste quelques bons exemples en rive (Pts Q6, Q11, Q12 et Q13) (figures 23 et 24) alors que seuls des enrochements effondrés en travers de la rivière ont subsisté, dont vraisemblablement celui de « l'écluse » illustrée sur le plan de 1883 (figure 25)[26]. Un inventaire complet de ces ouvrages est recommandé ainsi qu'un relevé détaillé des meilleurs exemples.

Figure 23:Caisson [de barrage] sur la rive sud de la rivière Saint-Étienne (Pt Q11). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4301, 2024-06-05

[26] Ces barrages servaient souvent de chemin pour traverser la rivière à pied.

Figure 24:Vestige de barrage (PtQ13). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4311, 2024-06-05.

Figure 25:Vestige de « l'écluse » sur la rivière Saint-Étienne (Pt Q12). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4305, 2024-06-05

8.5 Le village ouvrier

Le secteur du village ouvrier présente, à ce stade-ci, plusieurs inconnus : le nombre de bâtiments, leur emplacement et leur mode de construction (sur pilotis ou fondations de pierres ou les deux). Afin de bien cerner la disposition spatiale des vestiges, il est proposé d'effectuer des sondages de part et d'autre de la section du chemin Saint-Étienne qui longe la rive, suivie d'un déboisement systématique des amoncellements « suspectes » en retrait de la côte, comme celle de la présumée maison (Pt S2) mesurant 18 m x 11 m, repérée en 2024 (figure 26). La présence d'une couche d'incendie au pied de la fondation s'associe vraisemblablement à l'incendie de 1900 (figure 27).

Figure 26:Fondation d'un bâtiment, vraisemblablement une maison associée au village (Pt S2M). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4351, 2024-06-05

Figure 27:La couche d'incendie laissée par le feu de 1900, visible au bas du mur de la maison. Source: Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4367, 2024-06-05.

8.6 L'Anse des Messieurs

À environ un-demi kilomètre au nord du village des ouvriers, dans une zone nommée l'anse des Messieurs, s'élevait le quartier des dirigeants et des fonctions institutionnels (figure 28). Ce secteur, déjà expertisé une première fois en 1998, présente un intérêt archéologique indéniable.

> « À l'extrémité ouest, appuyé contre des flancs rocheux qui s'élèvent rapidement (plus de 50 mètres verticalement sur moins de 40 mètres horizontalement), se trouve un bas plateau (10 mètres) qui à la fin du XIXe siècle, aurait abrité la maison des patrons de la scierie de Saint-Etienne. Le plateau, même s'il a reculé de plusieurs dizaines de mètres depuis l'abandon du village, a encore une superficie occupable d'environ 2 800 mètres carrés (photo 13), le potentiel nous y apparaissait excellent. Le meilleur, en fait, de tous les secteurs inventoriés au cours de cette intervention[27]. »

Les sondages réalisés sur le plateau (une douzaine) (figure 29) ont révélé des couches de sol et des objets datant de la fin du XIX^{e} siècle. Cependant, aucune construction associée aux habitations n'a été mise au jour[28]. Toutefois, une section de quai repérée en 2024 au sud de la zone expertisée pourrait avoir desservi cette portion du village (figure 30). Pour la suite, il est proposé de nettoyer le sous-bois en périphérie du plateau et d'entreprendre des sondages en vue de circonscrire les quartiers résidentiel et institutionnel, suivi de fouilles sélectives des constructions repérées.

[27] Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi : 49.
[28] Un chalet a été érigé sur le plateau lors de la mise en tourisme du site.

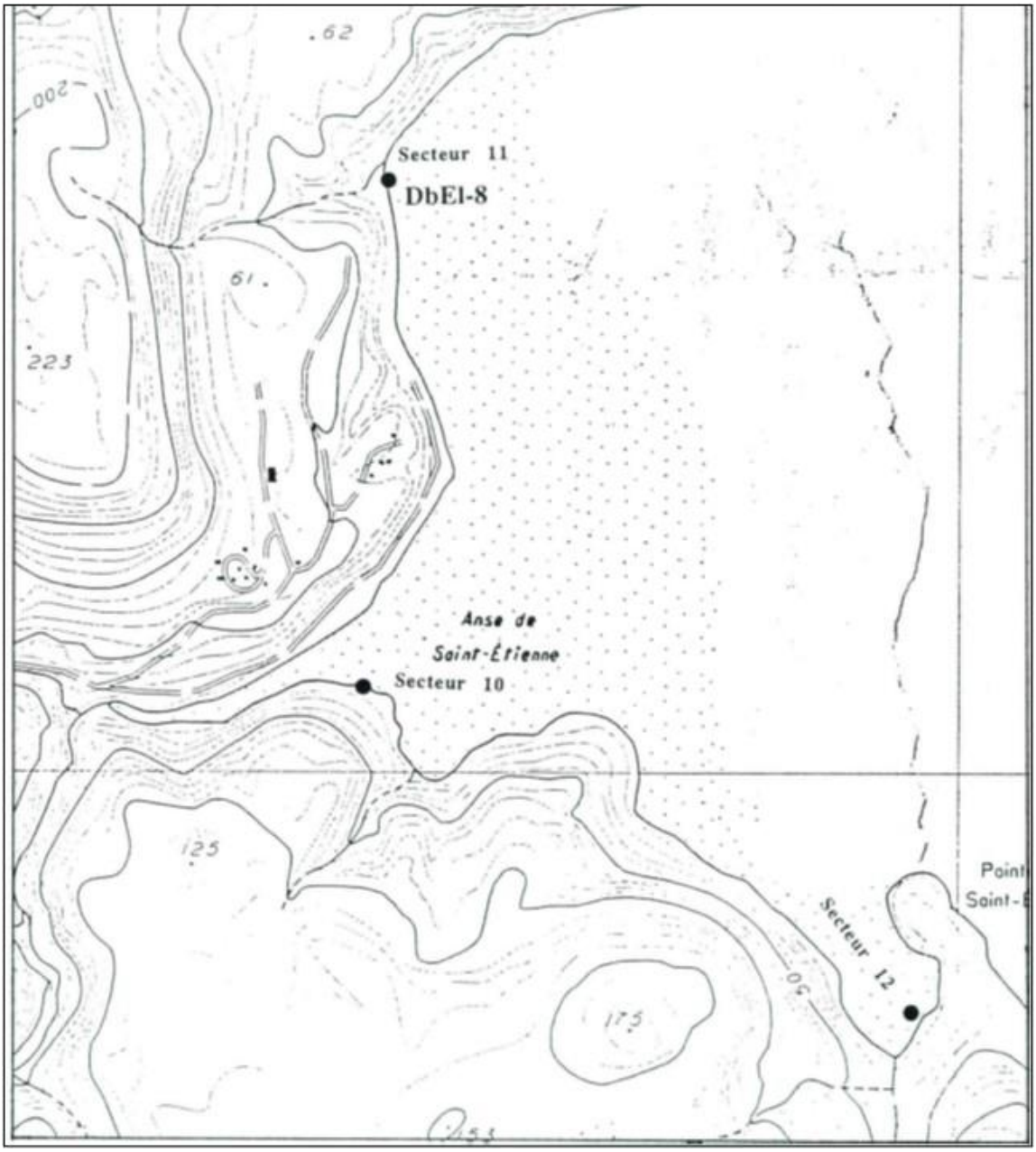

Figure 28:Le site DbEl-8 (secteur 11) représente l'emplacement de l'anse des Messieurs, soit le site des maisons des dirigeants de l'usine et des bâtiments institutionnels. Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay.

Figure 29:Le plateau qui aurait abrité la maison des patrons de la scierie de Saint-Etienne. Source : Langevin, É. (1999), Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi, photo 13, p.

Figure 30:Vestige de la plateforme du quai à proximité de l'anse des Messieurs (Pt Q2). Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4125, 2024-06-03.

8.7 La grange

Sur le plateau supérieur du site se dressent les vestiges d'une ancienne grange (Pt S3)[29]. Occupant une superficie mesurant 28 m par 9, 60 m, des alignements de pierres grossièrement équarries forment le contour de la grange (figure 31). Une zone surélevée au sud du bâtiment pourrait indiquer l'emplacement du pont de fenil menant à l'étage supérieur. Il est proposé de dégager le pourtour de la construction et d'effectuer une série de sondages à l'intérieur et l'extérieur.

Figure 31:Fondations de la grange située sur le plateau des aménagements du Village-Vacances. Source : Université du Québec à Chicoutimi et MRC du Fjord-du-Saguenay, Photo : J-C. Bouchard, DSCN 4334, 2024-06-05.

[29] La datation et l'appartenance de cette construction restent à vérifier.

8.8 Environnent et séquences pédologique.

L'environnement de l'Anse Saint-Étienne est boisé pour presque l'entièreté de la zone à l'étude. Près des berges, c'est plutôt de grande plage de sable qui façonne le paysage. Quant à la topologie du milieu, on y retrouve quelques terrasses planes au travers de la montagne. La figure 11 (page 34) montre bien à quel point les pentes peuvent être abruptes lorsqu'on ne se situe pas sur un plateau.

Globalement, la séquence pédologique rencontrée était la même dans tous les sondages effectués, sauf pour ceux près de S2 où un niveau de perturbation s'ajoutait (figure 32). En ordre croissant de profondeur, les niveaux étaient : un sol organique gris limoneux compact (1), une matrice associée à une « couche de destruction » plus foncée, charbonneuse, où quelques clous découpés ont été observés (2) et un sable limoneux beige orangé marbré, fin et compact avec inclusion d'argile grise (3) (figure 32).

Notons qu'aucun vestige n'a été recueilli dans les quatre sondages. L'objectif n'était d'ailleurs pas de collecter des vestiges, mais plutôt de faire un relevé des vestiges immobiliers. Ces sondages ne visaient en fait qu'à vérifier l'aspect anthropique de quelques assemblages de pierres.

Projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne
2024
Profil stratigraphique
Sondage 4

Description des niveaux de sol

1: Matrice organique grise, limoneuse, compacte.

2: Matrice associée à une « couche de destruction » noire, charbonneuse.

3: Sable beige-orangé marbré, limoneux, fin, compacte. Inclusion d'argile grise.

Figure 32: Profil stratigraphique du sondage 4

9. Discussion et recommandation

L'intervention archéologique réalisée dans le cadre du projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne a mené à une planification stratégique archéoresponsable (annexe 1).

Ce projet de recherches et les résultats positifs qui en découlent s'ajoutent au corpus de données recueillies lors d'étude précédente réalisée en périphérie du projet. Ces résultats démontrent qu'il y a un potentiel patrimonial certain et qu'il y ait présence de plus de structures et vestiges liés à l'occupation industrielle de l'Anse Saint-Étienne. Dans ce contexte, s'il advenait qu'il y ait des travaux à l'intérieur de la zone archéologique de Dbl-8, il conviendrait de procéder à davantage d'expertise afin de sauvegarder le patrimoine archéologique de l'Anse Saint-Étienne.

Nos recommandations s'adressent donc bien plus au promoteur du site qu'aux archéologues qui pourraient un jour avoir à intervenir dans ce secteur.

La création d'un pôle patrimoniale à l'Anse Saint-Étienne a tout son sens. Important témoin du développement industriel de la région et première ville de compagnie et premier village industriel du Bas-Saguenay, inséré dans un cadre paysager naturel, millénaire et protégé, et doté d'un nombre impressionnant de composantes archéologiques, jumelés à un engagement du milieu à documenter et à promouvoir la valeur historique et culturelle du lieu pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, le site a le potentiel de devenir un lieu d'excellence patrimonial et le premier au Bas-Saguenay à intégrer pleinement son héritage archéologique.

Une programmation archéologique permettant de documenter les vestiges en place est proposée dans la grille à l'annexe 1. Étalée sur une période de trois ans, cette programmation est axée principalement sur l'analyse des installations à caractère industriel, puis sur les aménagements domestiques qui ont soutenu le fonctionnement de l'industrie.

En plus d'une programmation planifiée, il importe d'assurer une surveillance archéologique des travaux d'aménagement et de réfection du site qui impliquent l'excavation du sol ou la destruction d'un vestige. Lorsque les travaux sont réalisés par une entreprise externe, l'insertion d'une « clause archéologique » dans le contrat d'exécution impose une conformité aux exigences à respecter en matière d'archéologie. Un exemple est fourni à l'annexe 2.

Selon l'état de précarité des vestiges et des sols, certaines mesures de protection des sites, des vestiges et du public pourraient être recommandées. Celles-ci peuvent prendre plusieurs formes (clôtures, étançonnements ou autres) qui seront déterminées au cas par cas. La mise en place de ces infrastructures devra être assumée par la municipalité, pour donner suite à une évaluation des besoins.

En parallèle aux interventions d'ordre scientifique, la création d'avenues permettant au public de découvrir et d'apprécier toute la richesse historique du lieu à travers ses empreintes archéologiques ne peut se faire sans la participation des archéologues (voir la section 5.2). Si l'élaboration des activités de communication relèvent de la municipalité et du promoteur du lieu, les moyens suivants s'avèrent « gagnants » sur des sites archéologiques en cours de travaux pour attirer des visiteurs : visites guidées des aires de fouille par un(e) archéologue, conférence(s), entrevues radiophoniques et télévisées, un blog quotidien sur l'avancement des travaux. Finalement, on réitère la proposition de planifier une fouille ouverte au public sur le site de la grange en raison de sa facilité d'accès, de son emplacement sécuritaire et de sa proximité aux bâtiments de service du Village-Vacances. Si l'activité demande une certaine organisation et concertation avec le Village-Vacances, incluant un essai de rodage, elle a fait ses preuves maintes et maintes fois auprès de clienteles attirés au passé d'une localité ainsi qu'aux méthodes de recherche archéologique qui permettent d'en extraire sa spécificité constructive et humaine.

10. Conclusion

Le mandat confié au laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental de l'UQAC a donné lieu à la réalisation d'une documentation des structures au jour, d'une inspection visuelle et d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne.

L'expertise archéologique s'est effectuée à l'intérieur d'une superficie totalisant environ 21 000 m². La zone étudiée était considérée comme un lieu contenant un potentiel patrimonial élevé. L'expertise démontre qu'un total de 16 structures ont été trouvées et qu'il y en aurait vraisemblement davantage à découvrir.

Ces interventions ayant mené à une planification stratégique archéoresponsable (Piedalue 2025), la MRC du Fjord-du-Saguenay et la municipalité de Petit-Saguenay ont dorénavant accès à des stratégies de mises en valeur et d'activités archéologiques relatifs au patrimoine historique de l'ancienne scierie et village de l'Anse Saint-Étienne.

BERGER, J.-P. et J. Blouin; 2008 . *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4d,e*, Haute colline de Charlevoix et du Saguenay/Plaine du Lac Saint-Jean et du Saguenay, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

BOUCHARD. Jany-Claude, 2025. *Second regard sur les Grottes du Saguenay; État des connaissances et reconstitution spatiale de l'assemblage archéologique de DaEk-36.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 197 p.

LANGEVIN, Érik, 1999. *Inventaire archéologique dans la région de Petit Saguenay*, Bas-Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1998, Chicoutimi.

LANGEVIN, Érik, 2015. *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux : variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada).* Thèse de doctorat, Faculté des Arts et des Sciences, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN, Érik et Noémie PLOURDE, 2017. *Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, A. L. Burke et C. Chapdelaine (directeurs), Paléo-Québec 36, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pp. 151-186.

LEDUC, Éric, 2016. *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec : Cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, 185 p.

PLOURDE Noémie, 2022. *Raconte-moi Pointe-Bleue… Sur les traces des Pekuakamiulnuatsh.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

PIEDALUE, Gisèle, 2025. *L'ancienne ville de compagnie de l'Anse Saint-Étienne, Saguenay : Une planification stratégique archéoresponsable.* Document remis à la municipalié de Petit-Saguenay et à la MRC du Fjord-du-Saguenay, Chicoutimi, 44 p.

Web

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVE NATIONALE DU QUÉBEC : *BANQ Numérique.* [en ligne]. http://numerique.banq.qc.ca/

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, *Petit-Saguenay*, [en ligne], https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/toposweb/fiche.aspx?no_seq=9245

PORTAIL DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIC, données archéologiques et cartographique. [en ligne].

STATISTIQUE CANADA, 2021. *Profil du recensement*, *Petit-Saguenay,* Recensement de la population de 2021, Statistique Canada. Ottawa. [en ligne] https://www12.statcan.gc.ca/censusrecensement/2021/assa/fogsspg/Page.cfm?lang=f&topic=1&dguid=2021A00052494205

Annexe 1 : Programmation proposée du projet archéologique

Objet	Objectifs précis	Interventions proposées	Année(s) de réalisation	Conditions de réalisation/moyens/ équipement/ ressources humaines	Structure financière
Secteur de la scierie	**Repérer et documenter les éléments clés tels la salle des bouilloires, le silo des résidus et l'entrepôt** **Documenter le mode de construction du quai**	**Sondages et fouilles sélectives** **Relevés de positionnement et 3D des vestiges**	**2026**	**Durée du terrain : 20 jrs** **Équipe archéologique composée de : 1 chargé de terrain, 1 assistant, 6 techniciens (20 jrs), 1 technicien du CGQ (5 jours), 1 cartographe (5 jrs), 1 spécialiste en culture matérielle (20 jrs)** **Van et voiture de transport (équipe et matériel)** **Toilette portable avec barrure** **Endroit sur le site pour loger matériel et artefacts hors-normes** **Techniciens et équipement de la municipalité, sur demande** **Rédaction du rapport de terrain, chargé et assistant (20 jrs)**	
Monte-billots	**Documenter la base du monte-billot**	**Excavation manuelle du pourtour et du dessus; relevé 3D**	**2026**	**Intégré aux travaux de 2026**	
Objet	**Objectifs précis**	**Interventions proposées**	**Année(s) de réalisation**	**Conditions de réalisation/moyens/ équipement/ ressources humaines**	**Structure financière**
Les ouvrages de retenue de la rivière Saint-Étienne	**Documenter les barrages et écluses**	**Sondages et fouilles sélectives** **Relevés de positionnement et 3D des vestiges**	**2027**	**Durée du terrain : 30 jrs** **Équipe archéologique composée de : 1 chargé de terrain, 1 assistant, 6 techniciens (30 jrs), 1 technicien du CGQ (5 jours), 1 cartographe (7 jrs), 1 spécialiste en culture matérielle (30 jrs)** **Van et voiture de transport (équipe et matériel)** **Toilette portable avec barrure** **Endroit sur le site pour loger matériel et artefacts hors-normes** **Techniciens et équipement de la municipalité, sur demande** **Rédaction du rapport de terrain chargé et assistant (30 jrs)**	
Le pont de la rivière Saint-Étienne	**Documenter les culées du pont et le terrain de part et d'autre**	**Enlèvement des végétaux et excavation manuelle du pourtour et du dessus; sondages en périphérie; relevé 3D**	**2027**	**Intégré aux travaux de 2027** **Note : les culées sont très fragiles et nécessitent la mise en place d'équipements de sécurité pour les fouilleurs**	
Objet	**Objectifs précis**	**Interventions proposées**	**Année(s) de réalisation**	**Conditions de réalisation/moyens/ équipement/ ressources humaines**	**Structure financière**
Secteur du village ouvrier	**Cerner la zone du village ouvrier et documenter le mode de construction d'un certain nombre de maisons**	**Sondages et fouilles sélectives** **Relevés de positionnement et 3D des vestiges**	**2027**	**Intégrée aux travaux de 2027**	
L'anse des Messieurs	**Cerner la zone d'occupation et documenter le mode de construction d'un certain nombre de bâtiments**	**Sondages et fouilles sélectives Relevés de positionnement et 3D des vestiges**	**2028**	**Durée du terrain : 20 jrs** **Équipe archéologique composée de : 1 chargé de terrain, 1 assistant, 6 techniciens (20 jrs), 1 technicien du CGQ (5 jours), 1 cartographe (5 jrs), 1 spécialiste en culture matérielle (20 jrs)** **Van et voiture de transport (équipe et matériel)** **Toilette portable avec barrure** **Endroit sur le site pour loger matériel et artefacts hors-normes** **Techniciens et équipement de la municipalité, sur demande** **Rédaction du rapport de terrain, chargé et assistant (20 jrs)**	
Objet	**Objectifs précis**	**Interventions proposées**	**Année(s) de réalisation**	**Conditions de réalisation/moyens/ équipement/ ressources humaines**	**Structure financière**
Les jetées	**Documenter le mode construction des jetées**	**Dégagement en surface et sondages en profondeur (1 ou 2 exemples par secteur)**	**2026, 2027 et 2028**	**Intégré aux travaux de 2026, 2027 et 2028**	
La grange	**Documenter le mode construction et l'occupation de la grange dans le cadre d'une activité de fouille publique**	**Sondages à l'intérieur et sur le pourtour des fondations**	**2026 : essai de rodage; 2027 et 2028**	**Durées des terrains : 2026 : 4 jours, dont 2 avec le public;** **2027 et 2028 : 8 jours dont 6 avec le public** **Équipe archéologique composée de : 1 chargé de terrain, 1 assistant, 3 techniciens (autres fonctions intégrées aux travaux de 2026, 2027 et 2028)** **Van et voiture de transport (équipe et matériel)** **Endroit sur le site pour loger matériel et artefacts hors-normes** **Prévoir un aire de repos pour les fouilleurs publics**	
Les expertises paléohistoriques	**Documenter les couches archéologiques lorsque mises au jour**	**Fouilles ponctuelles dans le cas de découvertes fortuites**	**_**	**Intégré aux travaux de 2026, 2027 et 2028**	

Annexe 2 : Carte et plan avec les limites de DbEl-8

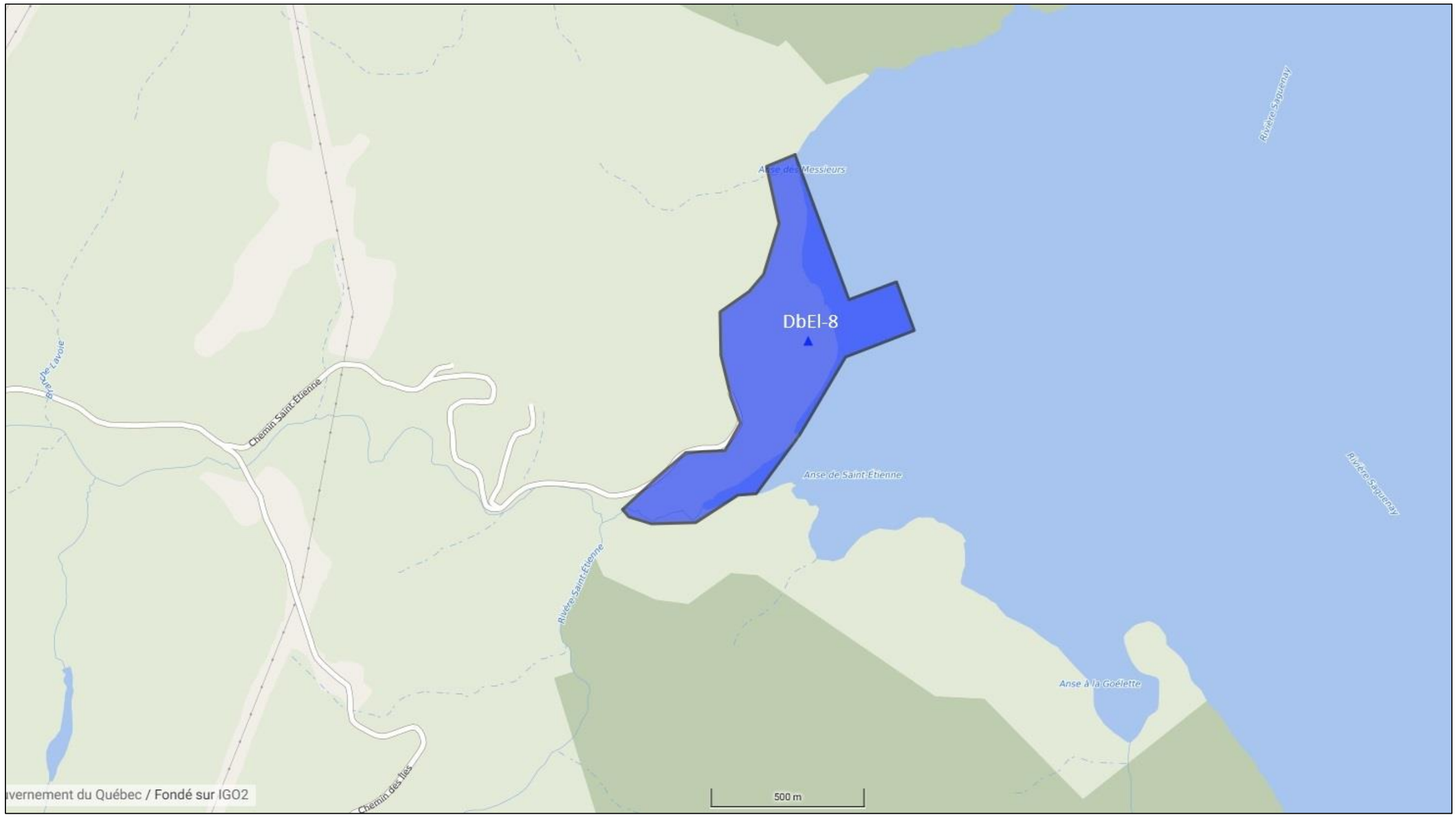

Projet de recherche académique à l'Anse Saint-Étienne
Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental de l'UQAC
Mai 2025

Annexe 3 : Photos

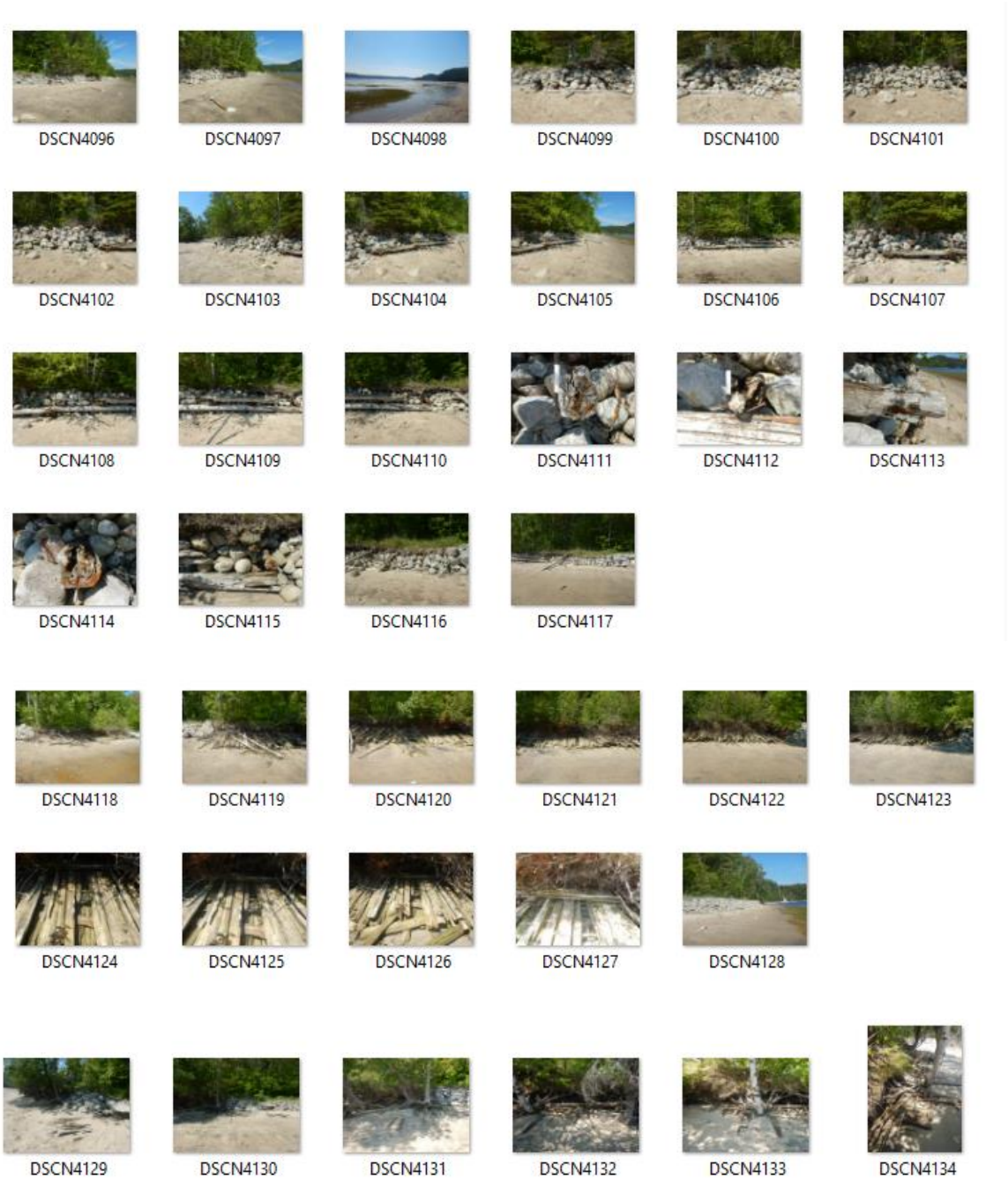

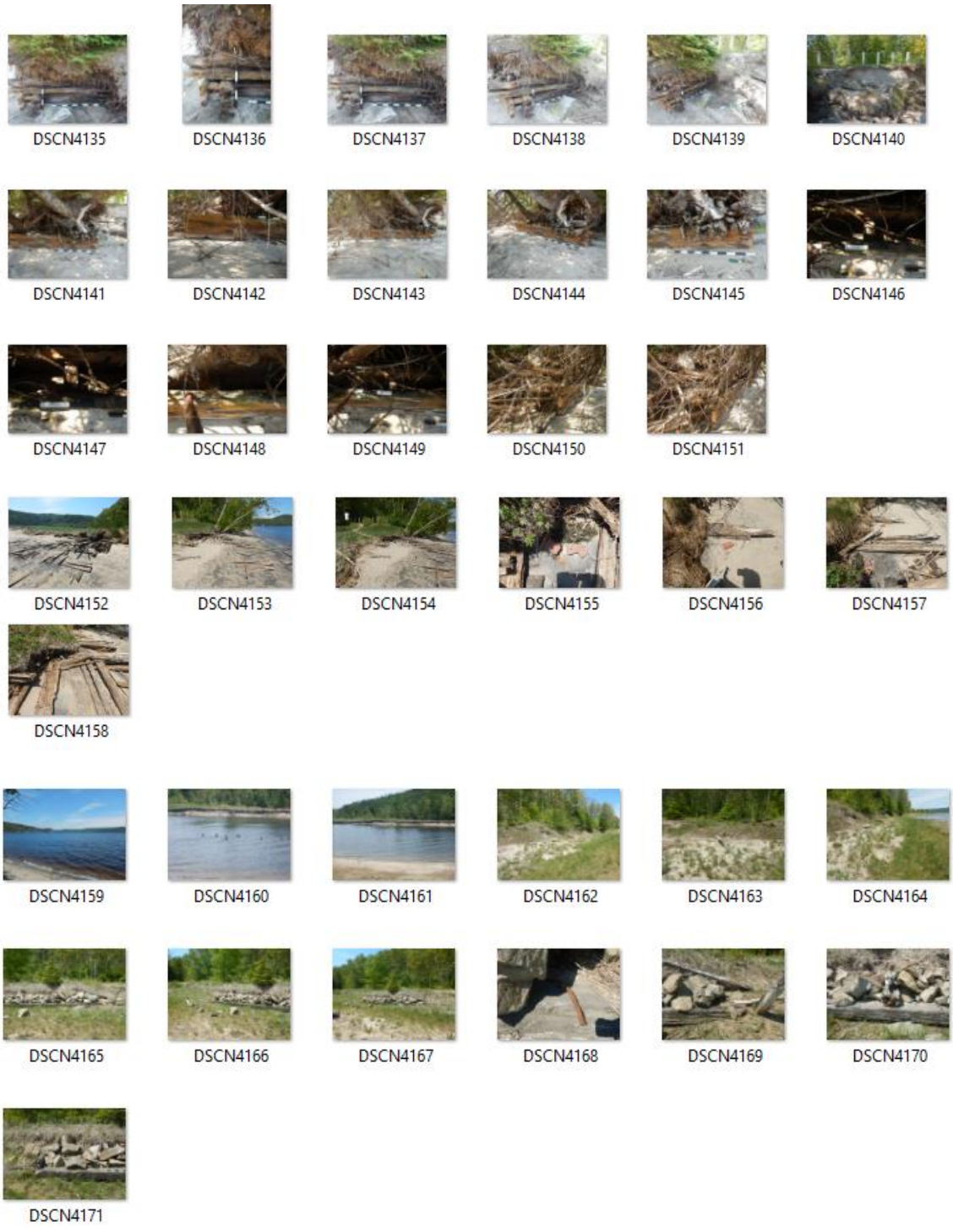
DSCN4135
DSCN4136
DSCN4137
DSCN4138
DSCN4139
DSCN4140
DSCN4141
DSCN4142
DSCN4143
DSCN4144
DSCN4145
DSCN4146
DSCN4147
DSCN4148
DSCN4149
DSCN4150
DSCN4151
DSCN4152
DSCN4153
DSCN4154
DSCN4155
DSCN4156
DSCN4157
DSCN4158
DSCN4159
DSCN4160
DSCN4161
DSCN4162
DSCN4163
DSCN4164
DSCN4165
DSCN4166
DSCN4167
DSCN4168
DSCN4169
DSCN4170
DSCN4171

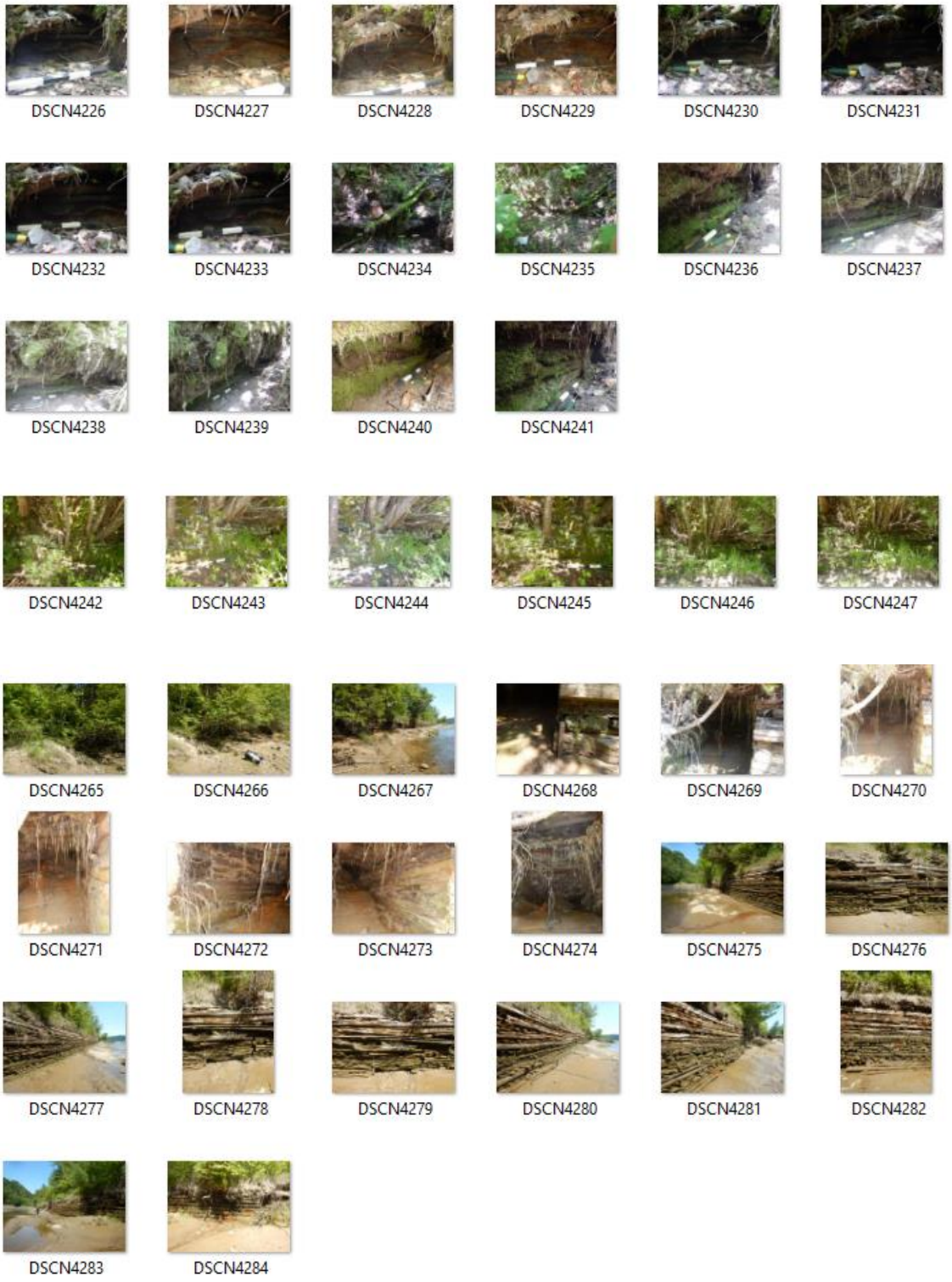
DSCN4226
DSCN4227
DSCN4228
DSCN4229
DSCN4230
DSCN4231
DSCN4232
DSCN4233
DSCN4234
DSCN4235
DSCN4236
DSCN4237
DSCN4238
DSCN4239
DSCN4240
DSCN4241
DSCN4242
DSCN4243
DSCN4244
DSCN4245
DSCN4246
DSCN4247
DSCN4265
DSCN4266
DSCN4267
DSCN4268
DSCN4269
DSCN4270
DSCN4271
DSCN4272
DSCN4273
DSCN4274
DSCN4275
DSCN4276
DSCN4277
DSCN4278
DSCN4279
DSCN4280
DSCN4281
DSCN4282
DSCN4283
DSCN4284

DSCN4248

DSCN4249

DSCN4250

DSCN4251

DSCN4252

DSCN4253

DSCN4254

DSCN4255

DSCN4256

DSCN4257

DSCN4258

DSCN4259

DSCN4260

DSCN4261

DSCN4262

DSCN4263

DSCN4264

DSCN4285

DSCN4286

DSCN4287

DSCN4288

DSCN4289

DSCN4290

DSCN4291

DSCN4292

DSCN4293

DSCN4294

DSCN4295

DSCN4296

DSCN4297

DSCN4298

DSCN4299

DSCN4300

DSCN4301

DSCN4302

DSCN4303

DSCN4304

DSCN4305

DSCN4306

DSCN4307

DSCN4308

DSCN4309

DSCN4310

DSCN4311

DSCN4312

DSCN4313

DSCN4314

DSCN4315

DSCN4316

DSCN4317

DSCN4318

DSCN4319

DSCN4320

DSCN4321

DSCN4322

DSCN4323

DSCN4324

DSCN4325

DSCN4326

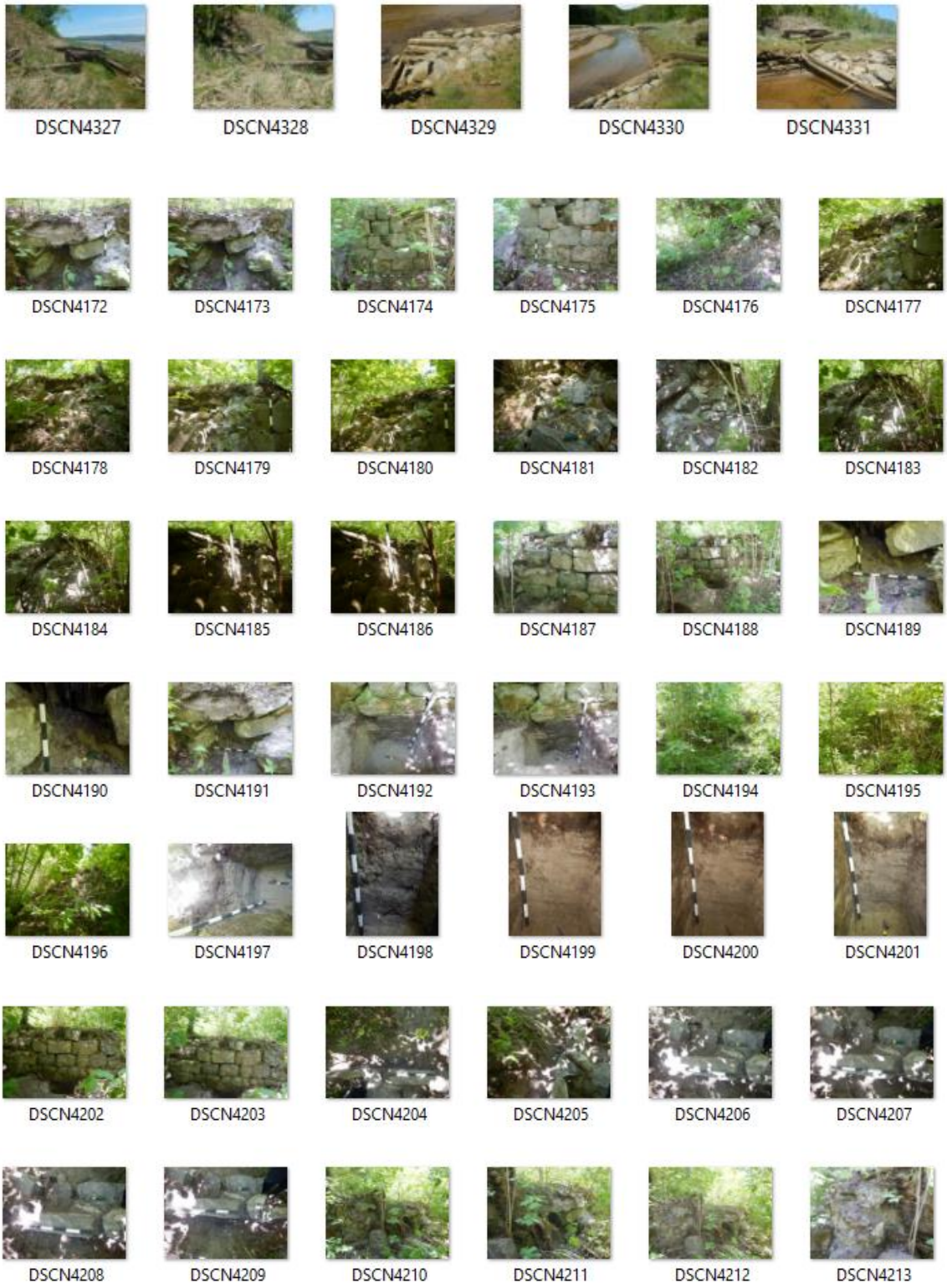
DSCN4327
DSCN4328
DSCN4329
DSCN4330
DSCN4331
DSCN4172
DSCN4173
DSCN4174
DSCN4175
DSCN4176
DSCN4177
DSCN4178
DSCN4179
DSCN4180
DSCN4181
DSCN4182
DSCN4183
DSCN4184
DSCN4185
DSCN4186
DSCN4187
DSCN4188
DSCN4189
DSCN4190
DSCN4191
DSCN4192
DSCN4193
DSCN4194
DSCN4195
DSCN4196
DSCN4197
DSCN4198
DSCN4199
DSCN4200
DSCN4201
DSCN4202
DSCN4203
DSCN4204
DSCN4205
DSCN4206
DSCN4207
DSCN4208
DSCN4209
DSCN4210
DSCN4211
DSCN4212
DSCN4213

DSCN4214
DSCN4215
DSCN4216
DSCN4217
DSCN4218
DSCN4219
DSCN4220
DSCN4221
DSCN4222
DSCN4223
DSCN4224
DSCN4225
DSCN4350
DSCN4351
DSCN4352
DSCN4353
DSCN4354
DSCN4355
DSCN4356
DSCN4357
DSCN4358
DSCN4359
DSCN4360
DSCN4361
DSCN4362
DSCN4363
DSCN4364
DSCN4365
DSCN4366
DSCN4367
DSCN4368
DSCN4369
DSCN4370
DSCN4371
DSCN4372
DSCN4373
DSCN4374
DSCN4375
DSCN4376
DSCN4377
DSCN4378
DSCN4332
DSCN4333
DSCN4334
DSCN4335
DSCN4336
DSCN4337

DSCN4338
DSCN4339
DSCN4340
DSCN4341
DSCN4342
DSCN4343
DSCN4344
DSCN4345
DSCN4346
DSCN4347
DSCN4348
DSCN4349

Annexe 4 : Catalogue photo

# de photo	Descrition
DSCN 4096-4117	Zone Q1
DSCN 4118-4128	Zone Q2
DSCN 4129-4134	Zone Q3
DSCN 4135-4151	Zone Q4
DSCN 4152-4158	Zone Q5
DSCN 4159-4171	Zone Q6
DSCN 4226-4241	Zone Q7a
DSCN 4242-4247	Zone Q7b
DSCN 4265-4284	Zone Q7c
DSCN 4248-4256	Zone Q8
DSCN 4257-4264	Zone Q9
DSCN 4285-4288	Zone Q10
DSCN 4289-4301	Zone Q11
DSCN 4302-4308	Zone Q12
DSCN 4309-4331	Zone Q13
DSCN 4172-4225	Zone S1
DSCN 4350-4378	Zone S2
DSCN 4332-4349	Zone S3

Annexe 5 : Note de terrain

Note Saint-Étienne, 2 juin 2024.

Plan de match :

nous allons commencer par documenter toutes les structure relatives aux quais

Ceux-ci vont se nommer Q1 Q2 Q3 ainsi de suite.

Croqis Sommaire

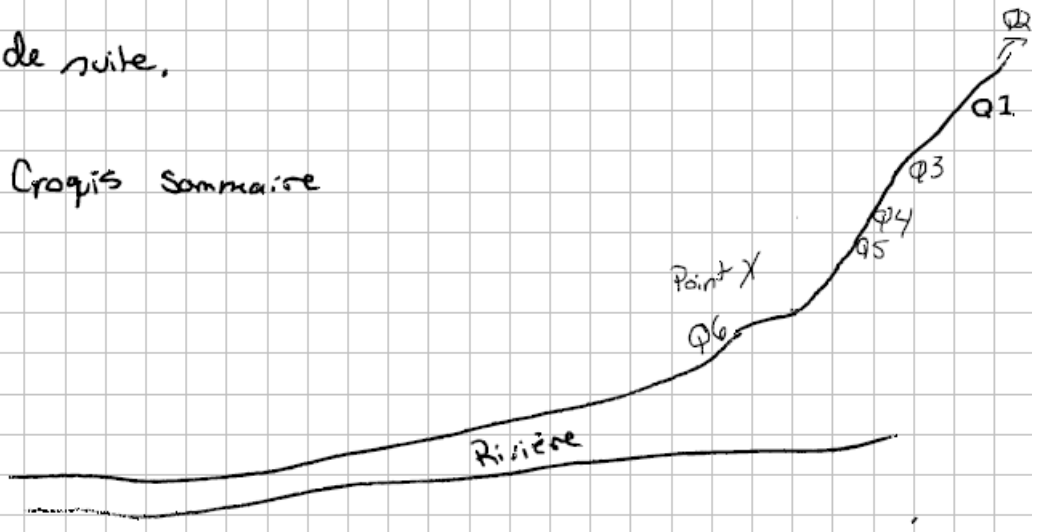

Nous allons ensuite nous attarder sur ces trois structure: Maison? Grange monte billot. et faire des sondages pour documenter la méthode de construction

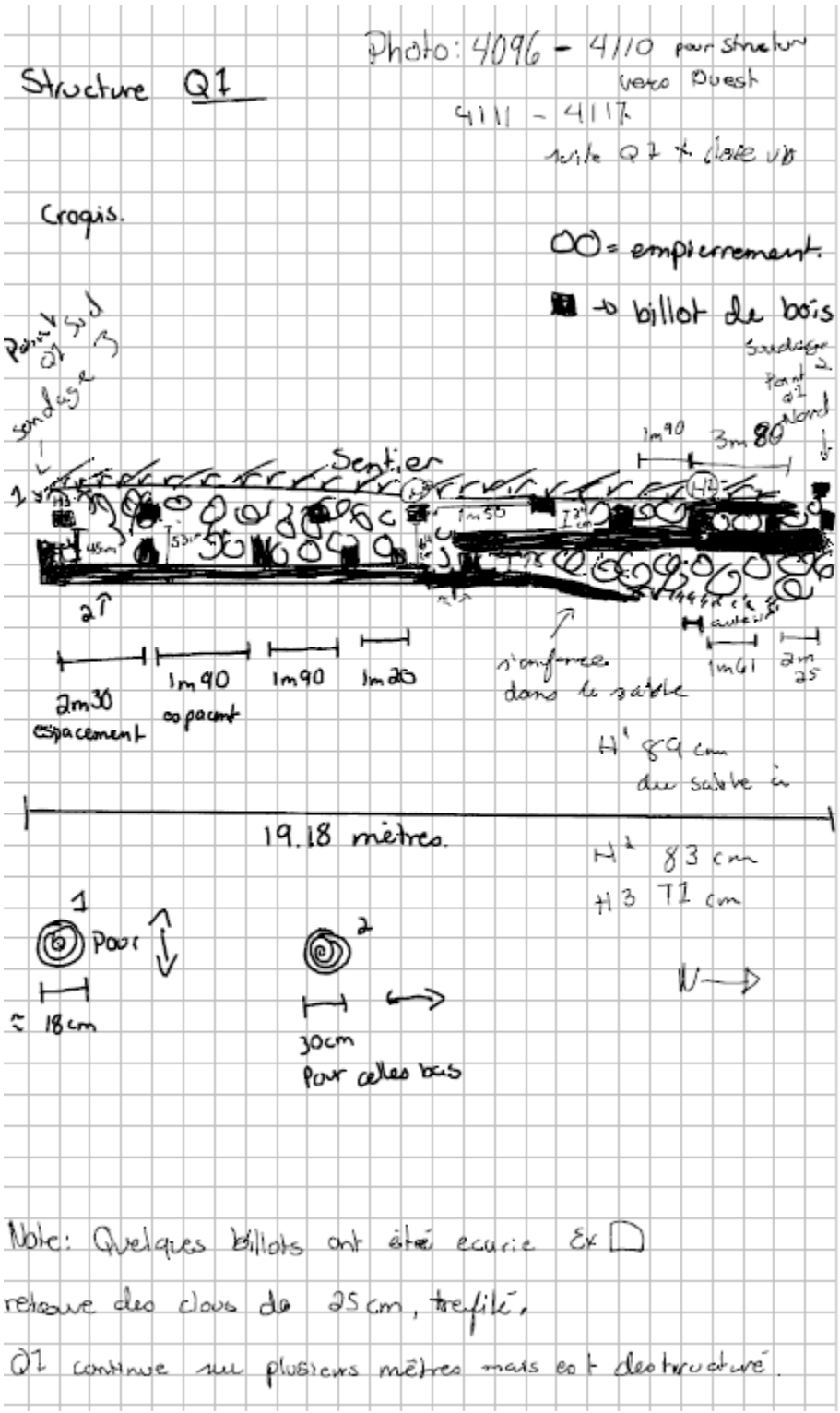
Photo: 4096 - 4110 pour structure
vers Ouest
4111 - 4117
Structure Q1
Croqis.
= empierrement.
= billot de bois
Sentier
2m30
espacement
1m90
1m90
1m20
19.18 mètres.
18cm
30cm
Pour celles bois
Note: Quelques billots ont été ecarie Ex
relevé des clous de 25 cm, trefilé,
Q1 continue sur plusieurs mètres mais est destructuré.

Photo: 4118 - 4128

Structure Q2

* Nous apercevons plusieurs billot qui devait être des vestiges relatif au Quai mais Ø en place & destructurés.

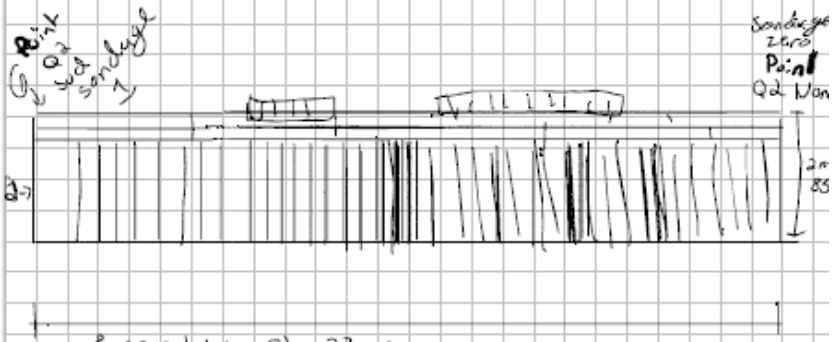

Longueur total: 21 m 33. ±

Hauteur: +/- 90 cm

N-7

Note:

① longue planche ←→ par dessus les longue planche ↕

mesure planche ① 15 cm / 11 cm

* Vraiment differentes largeur, mais toute entre 3-5 cm dépais.

② 3 cm / 15 cm

= des fois

Comme si:

fait comme un treillit, succession de petites planche ←→ et ↕

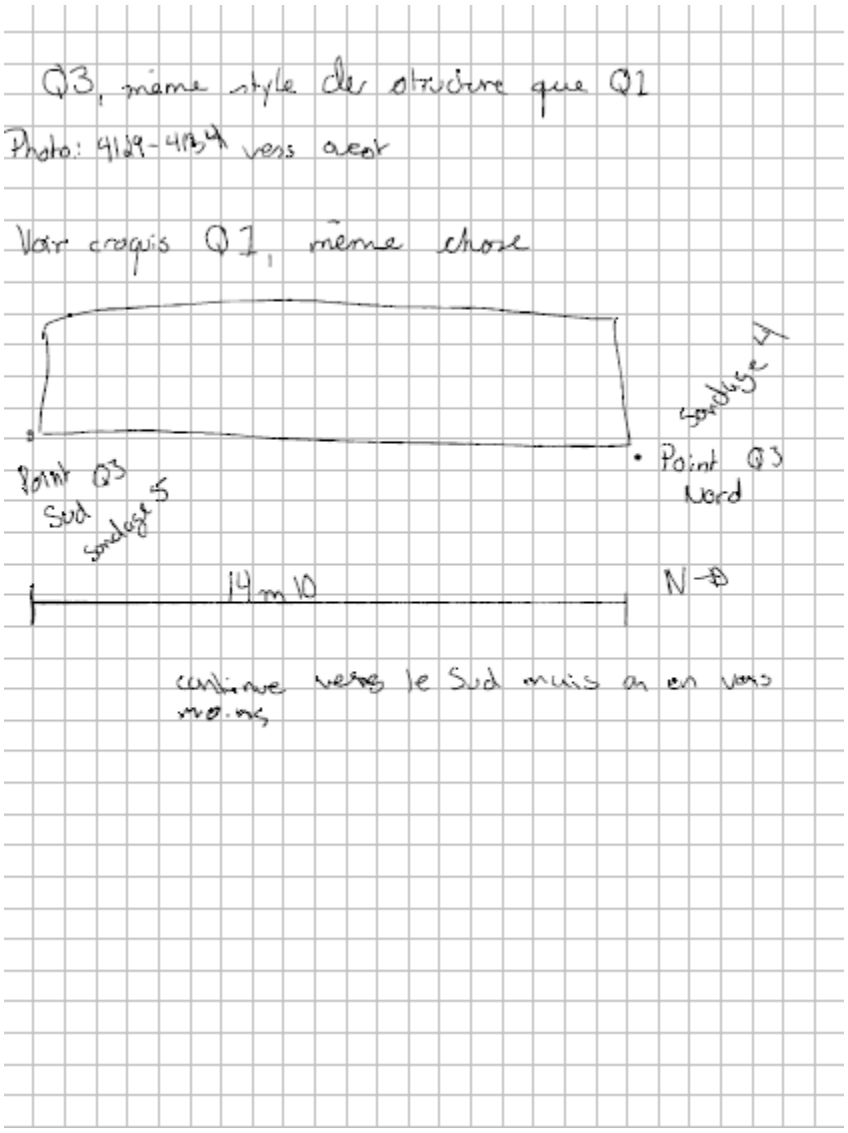
Q3, même style de structure que Q1
Photo: 4169-4184 vers ouest
Voir croquis Q1, même chose
Point Q3 Sud sondage 5
Point Q3 Nord sondage 4
14m10
N
continue vers le Sud mais on en voit moins

Q4 : En avant du parking avant sentier. Photo : 4135 - 4140

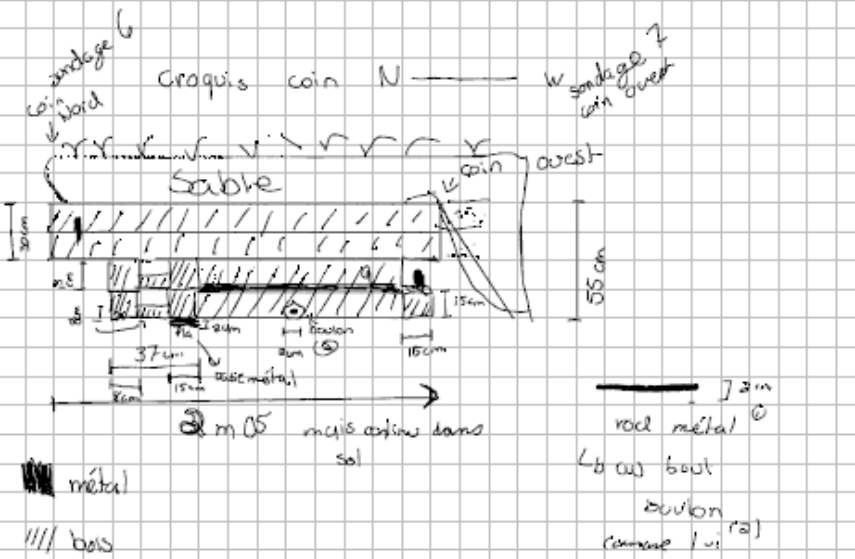

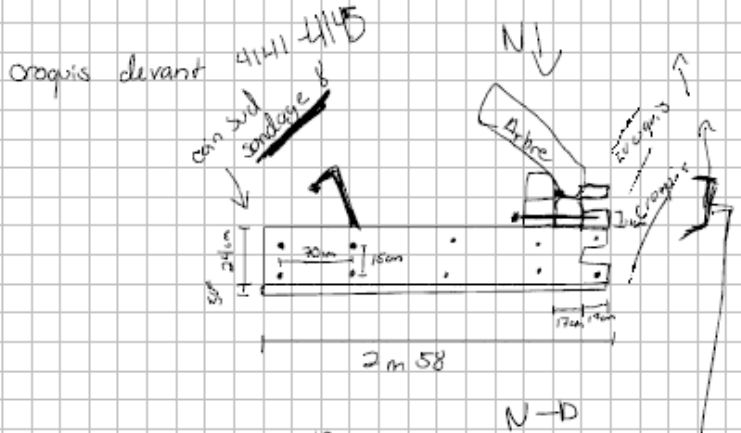

Croquis dessus 4146 - 4149

chevilles vis à vis les boulons
Comme un caisson
N - D

Coin Sud photos 4150 - 4151

Croquis pour coin Sud - ouest

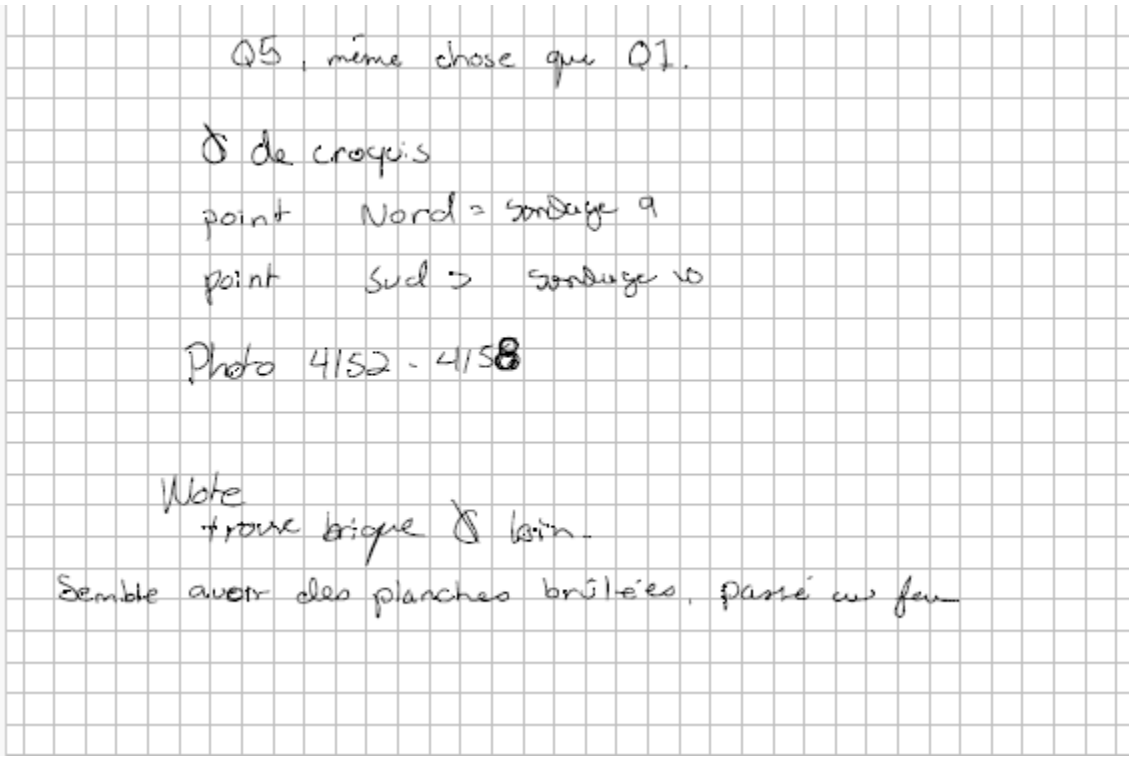
Q5, même chose que Q1.

δ de croquis

point Nord = sondage 9

point Sud = sondage 10

Photo 4152 - 4158

Note
trouve brique δ bois.

Semble avoir des planches brûlées, passé au feu

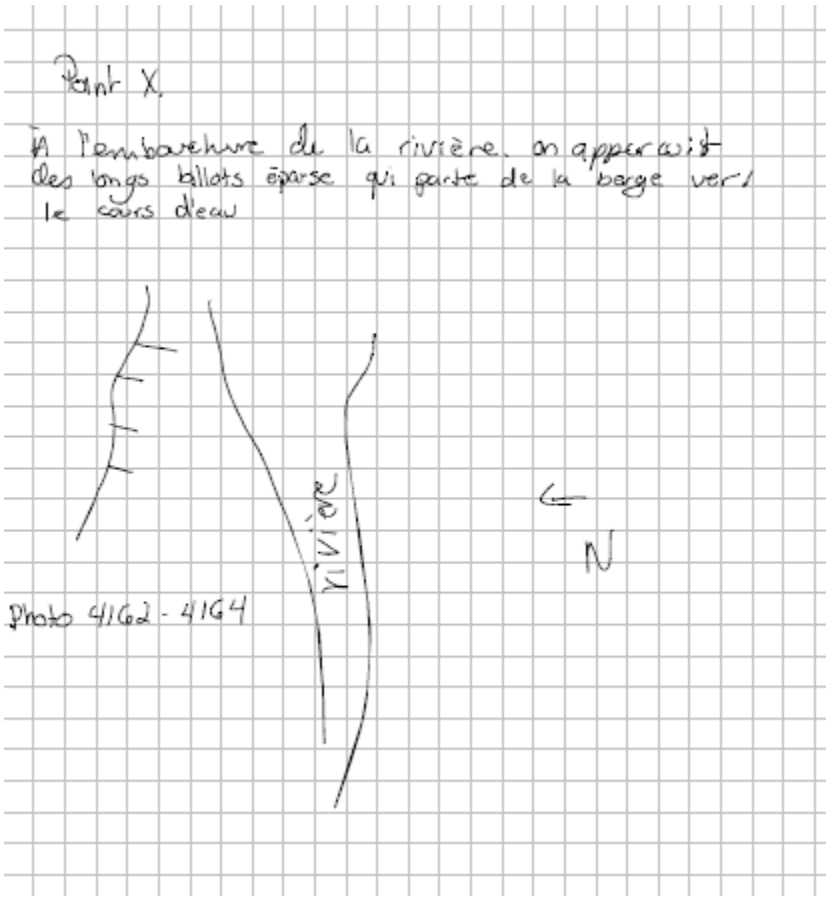
Point X
À l'embarchure de la rivière, on apperçoit des longs billots éparse qui partent de la barge vers le cours d'eau
Rivière
N
Photo 4162 - 4164

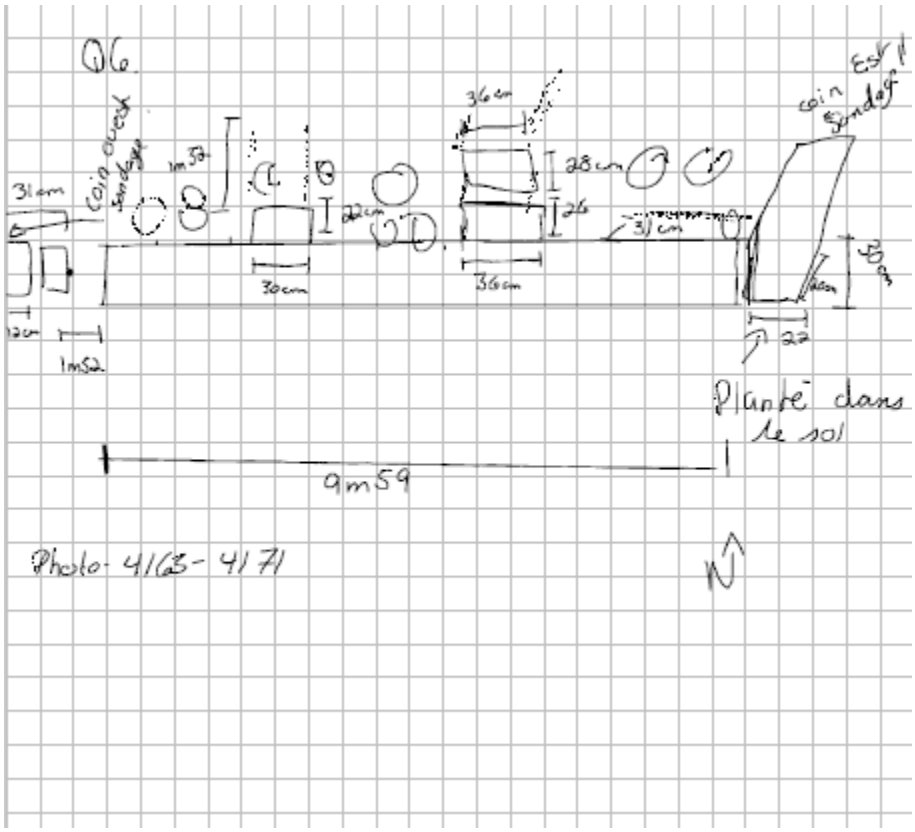
Q6
coin ouest
31cm
1m58
22cm
30cm
36cm
28cm
26
31cm
coin est
22
Planté dans le sol
9m59
Photo: 4163-4171

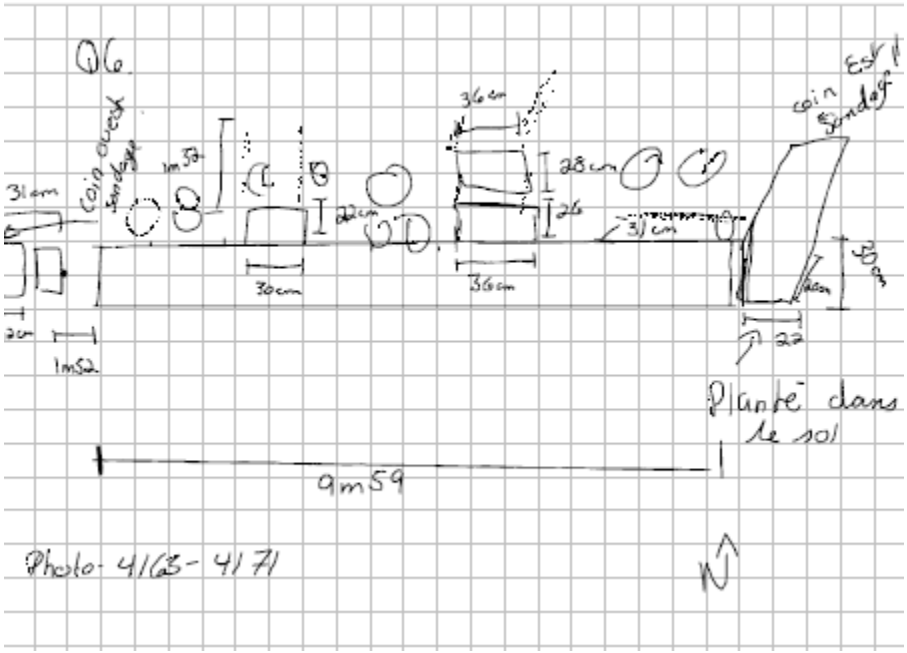
Q16
coin ouest
sondage
1m50
31cm
30cm
22cm
36cm
28cm
26
31cm
coin
sondage
est
50cm
22
Planté dans
le sol
9m59
Photo 4163-4171

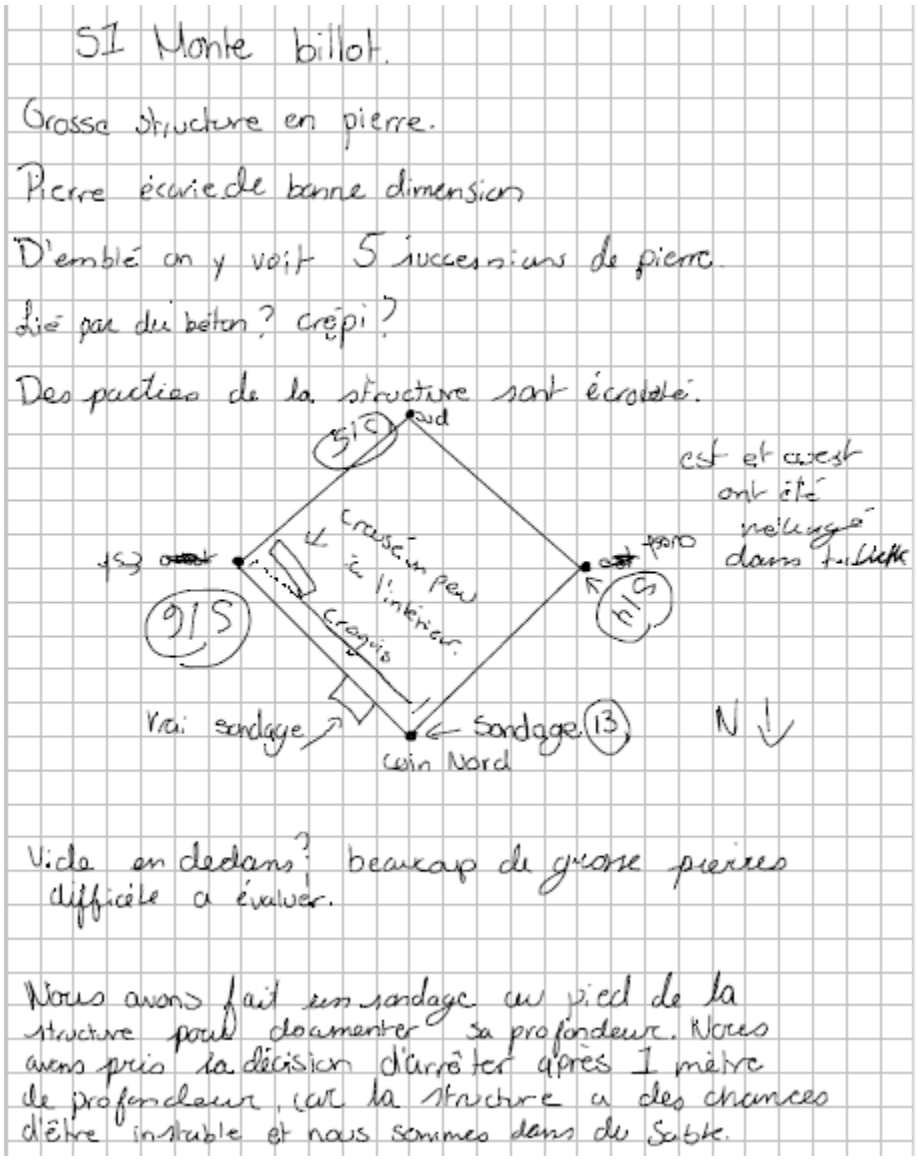
S1 Monte billot.
Grosse structure en pierre.
Pierre écrasée de bonne dimension
D'emblé on y voit 5 successions de pierre.
Lié par du béton? crépi?
Des parties de la structure sont écroulé.
S1
sud
est et ouest ont été mélangé dans
S3
S2
Crépis un peu à l'intérieur.
Crépis
915
915
Vrai sondage
Sondage 13
Coin Nord
N
Vide en dedans? beaucoup de grosse pierres difficile a évaluer.
Nous avons fait un sondage au pied de la structure pour documenter sa profondeur. Nous avons pris la décision d'arrêter après 1 mètre de profondeur, car la structure a des chances d'être instable et nous sommes dans du Sable.

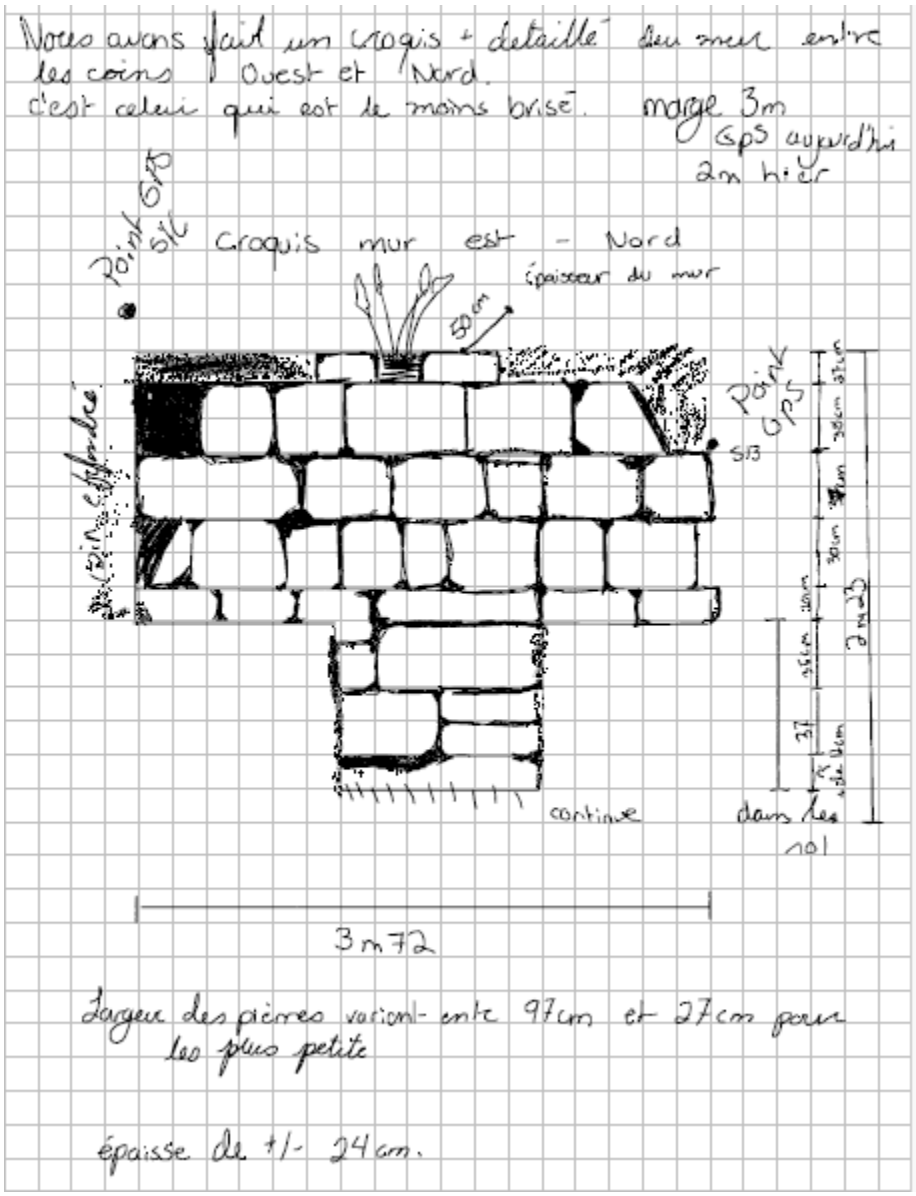
Nous avons fait un croquis + détaillé du mur entre les coins Ouest et Nord.
c'est celui qui est le moins brisé.
marge 3m
GPS aujourd'hui
2m hier
Point GPS
Croquis mur est - Nord
Épaisseur du mur
50cm
Point GPS
cortine
dans les
3m72
largeur des pierres varient entre 97cm et 27cm pour les plus petite
épaisse de +/- 24cm.

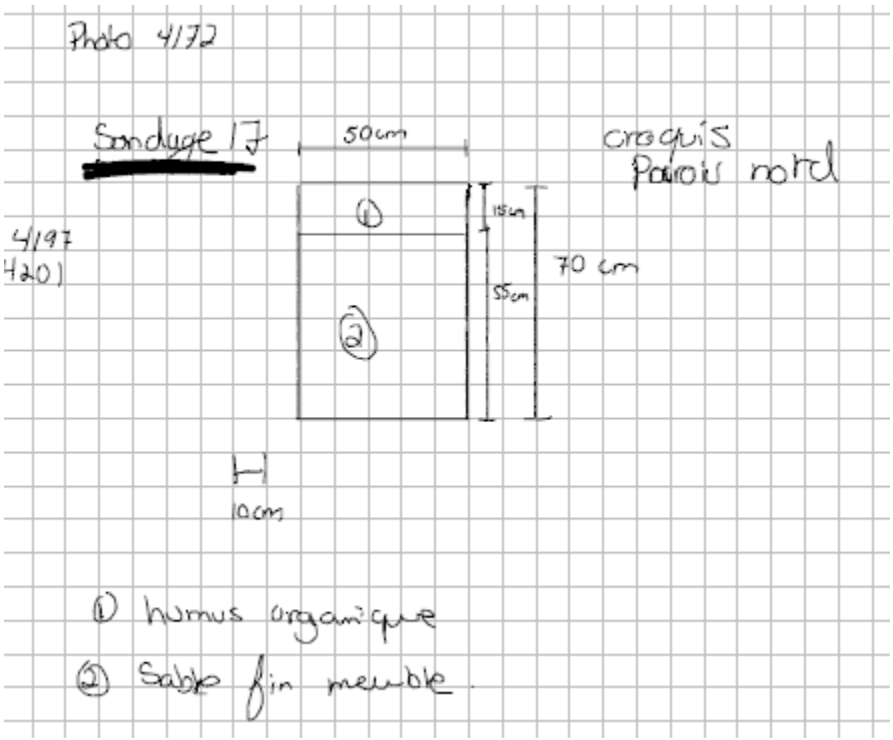
Photo 4172
Sondage 17
50cm
croquis
Paroi nord
4197
4201
15cm
55cm
70 cm
10cm
① humus organique
② Sable fin meuble

Jumelle en bas du monte-billot on a un structure en bois semblable aux restes qu'on a nommé "Quai" elle fait parti d'une plus grande structure.

Donc Q7 va être en plusieur partie.

croquis

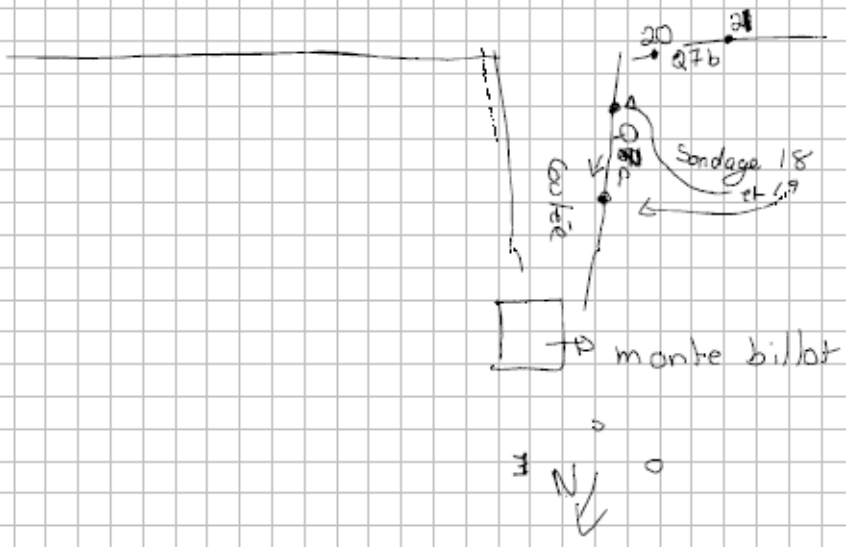

Q7a. (Sondage 18 point Nord, 19 point Sud)

Petite structure de bois qui ressemble aux autre Q*

Dans la parais de la coulée ouest.

Photo: 4226-4241

Q7b 4242-4247.

Continuation de Q7, sur bogge Nord de la matière.

décomposition avancée comme A.

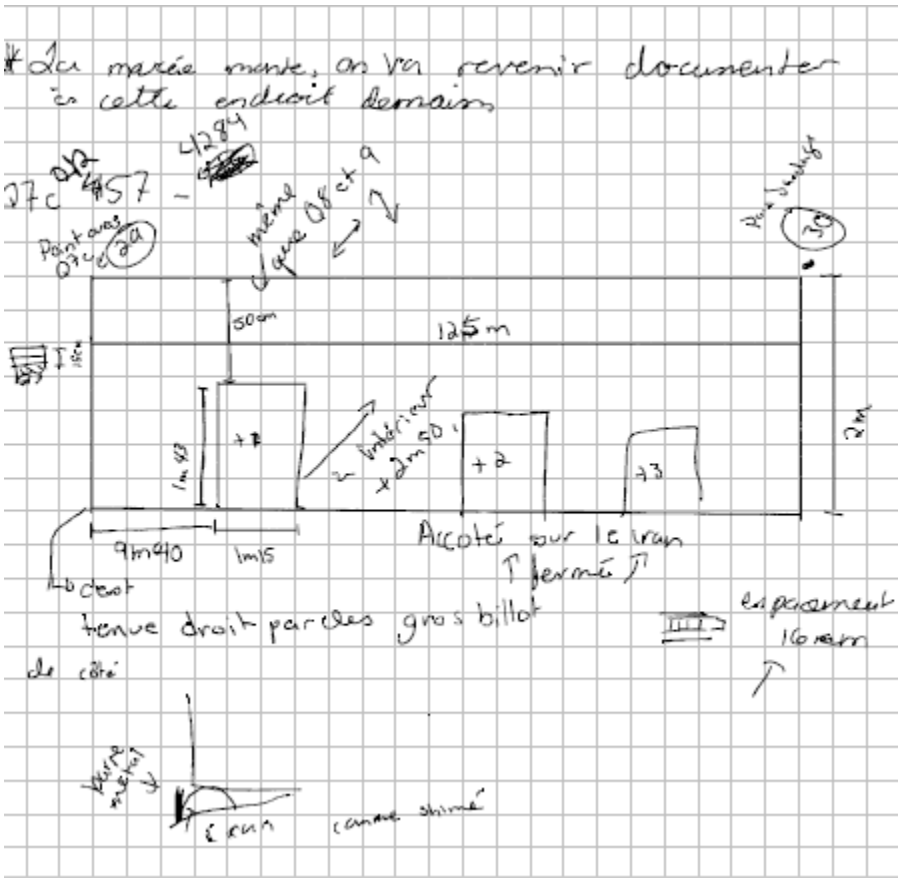
Si la marée monte, on va revenir documenter
ici cette endroit demain
même face OS et 9
50cm
125 m
+2
+3
9m40
1m15
Accoté sur le roc
fermé
tenue droit par des gros billot
de côté
16 mm

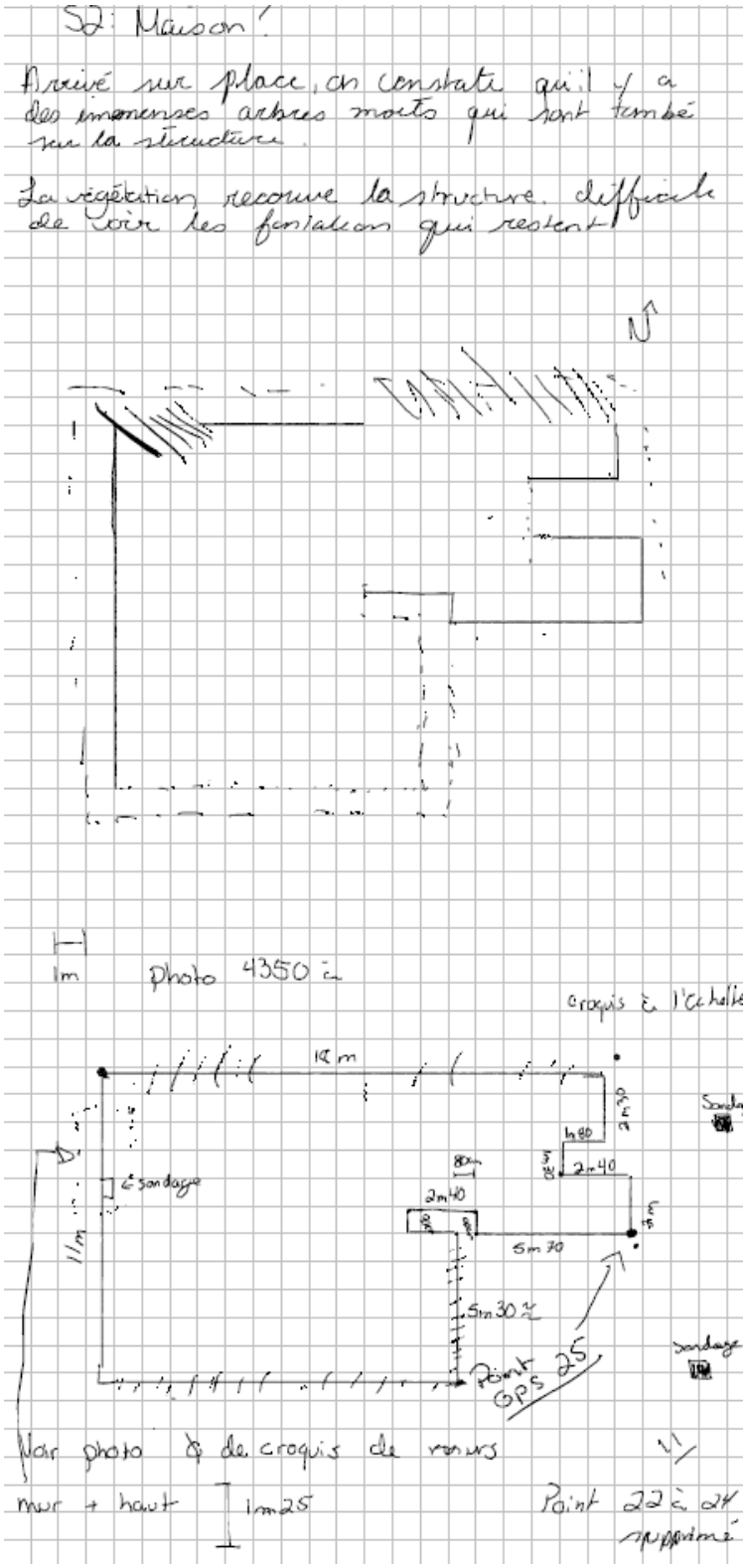
S2 : Maison
Arrivé sur place, on constate qu'il y a des immenses arbres morts qui sont tombé sur la structure.
La végétation recouvre la structure, difficile de voir les fondations qui restent
N
1m
photo 4350 à
croquis à l'échelle
12 m
2m40
2m40
5m30
5m30
sondage
Point GPS 25
Voir photo & de croquis de revers
mur + haut
1m25
Point 22 à 24
supprimé

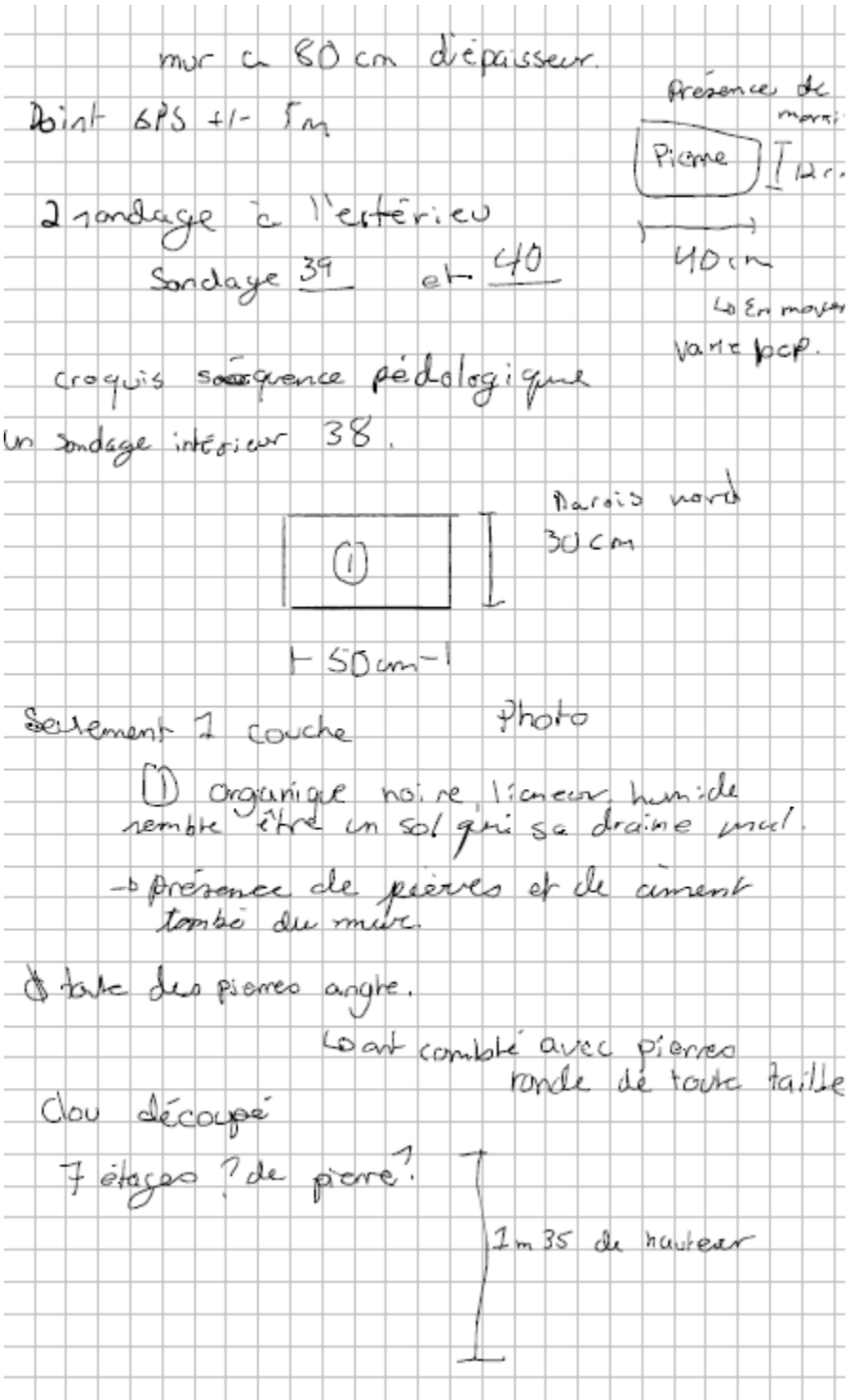
mur à 80 cm d'épaisseur.
Point GPS +/- 5m
Présence de
Pierre
40 cm
2 sondage à l'extérieur
Sondage 39 et 40
Croquis séquence pédologique
Un sondage intérieur 38.
Paroi nord
30 cm
+ 50 cm -
Seulement 1 couche
Photo
(1) Organique noire légèrement humide
semble être un sol qui se draine mal.
→ Présence de pierres et de ciment
tombé du mur.
Toute des pierres anglo.
Le tout comblé avec pierres
ronde de toute taille
Clou découpé
7 étages ? de pierre ?
1 m 35 de hauteur

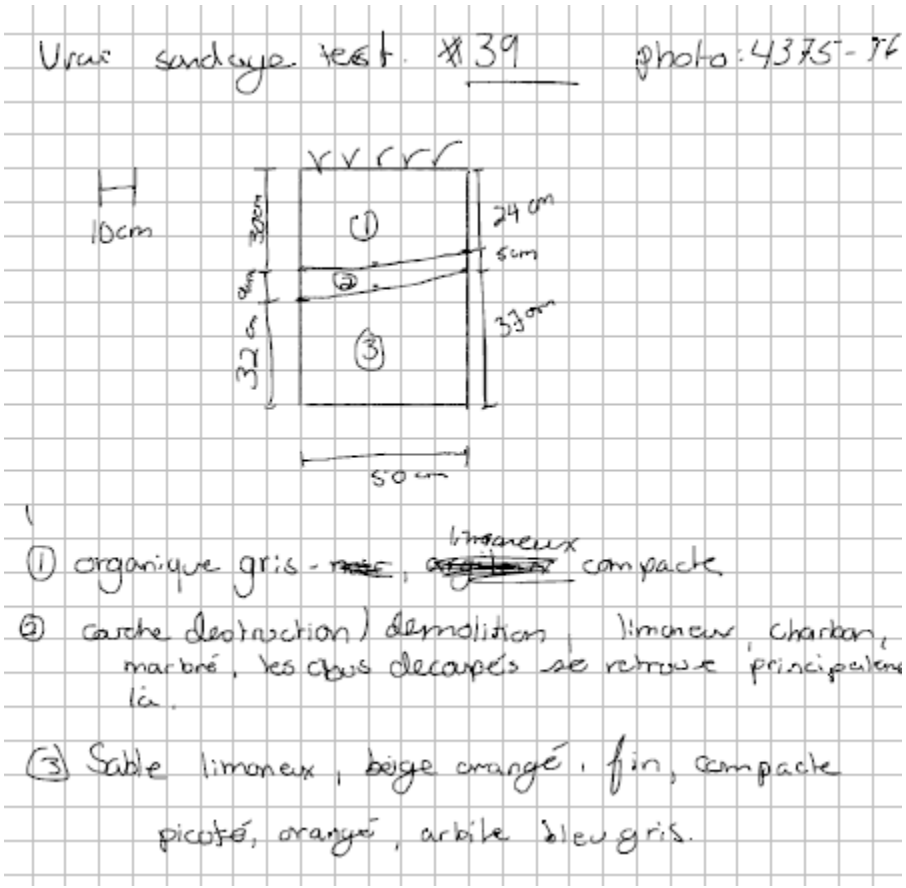
Unité sondage test #39
photo : 4375-76
10cm
30cm
24cm
5cm
33cm
32cm
50cm
① organique gris - limoneux, compacte
② couche destruction / démolition, limoneux, charbon, marbré, les clous découpés se retrouve principalement là.
③ Sable limoneux, beige orangé, fin, compacte picoté, orangé, argile bleu gris.

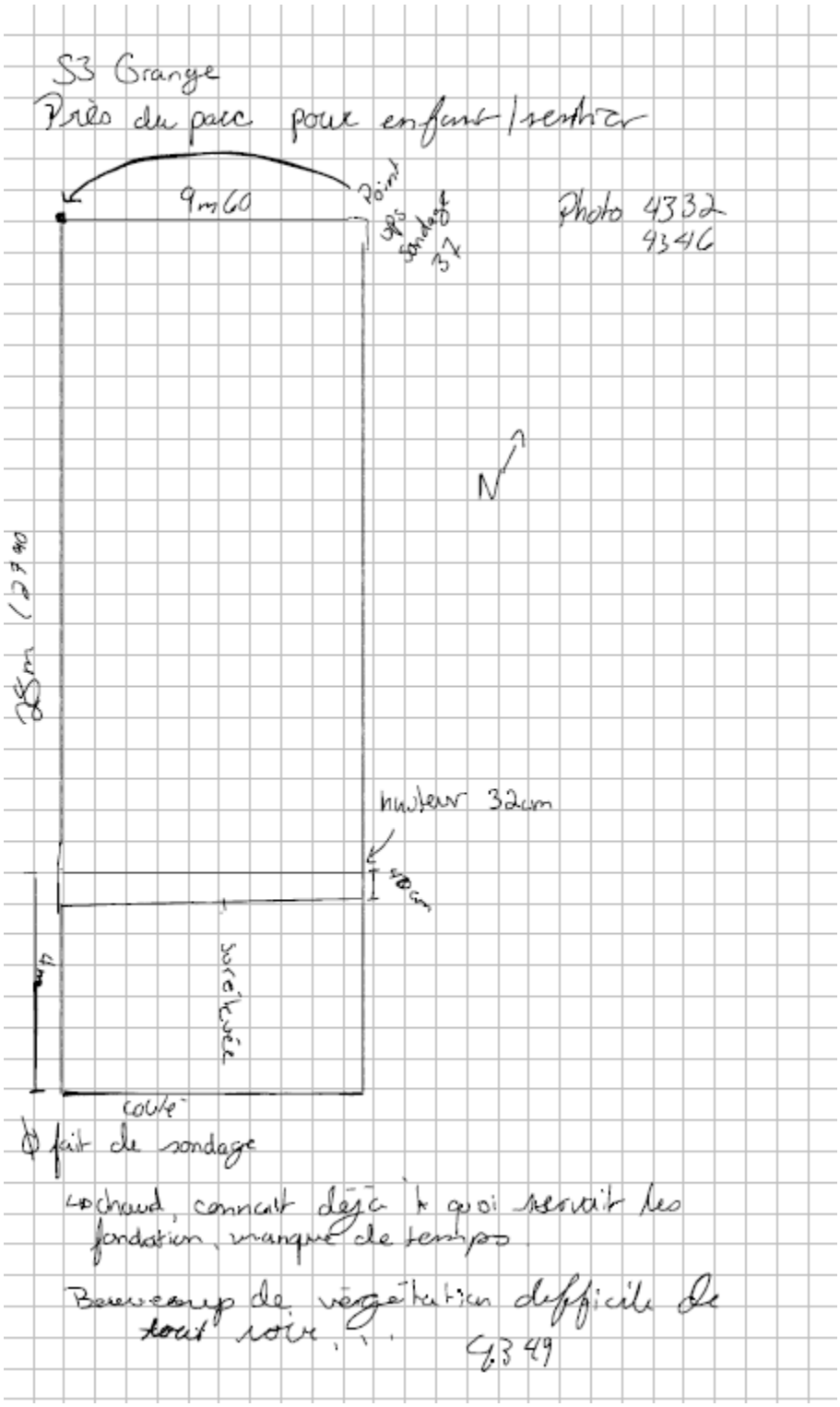
S3 Grange
Près du parc pour enfants/senior
9m60
Photo 4332
9346
N
hauteur 32cm
coupe
fait de sondage

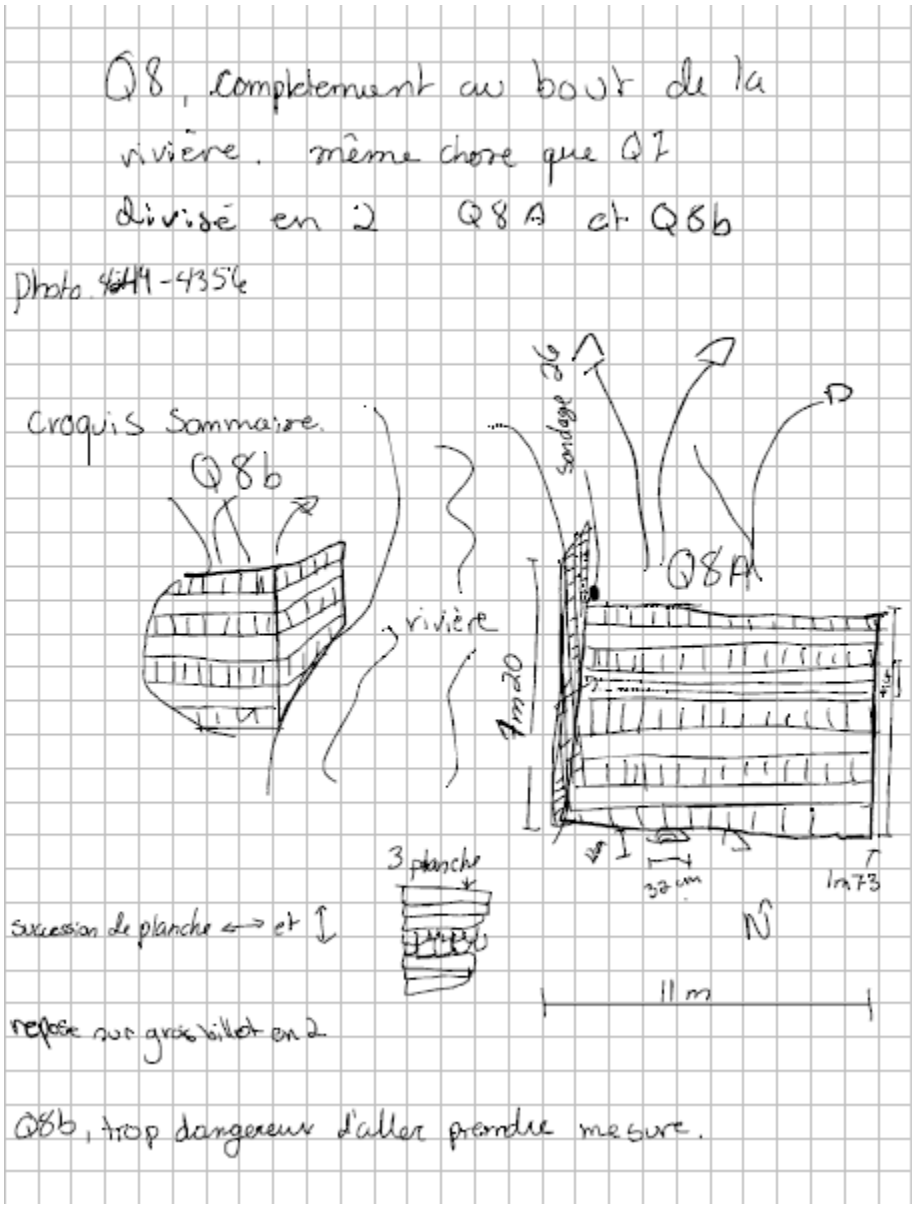
Q8, complètement au bout de la rivière. même chose que Q7
divisé en 2 Q8A et Q8b
Photo 4644-4356
Croquis Sommaire
Q8b
Q8A
sondage
rivière
3 planche
11 m
1m73
32 cm
succession de planche ⟷ et ↕
repose sur grillage en 2
Q8b, trop dangereux d'aller prendre mesure.

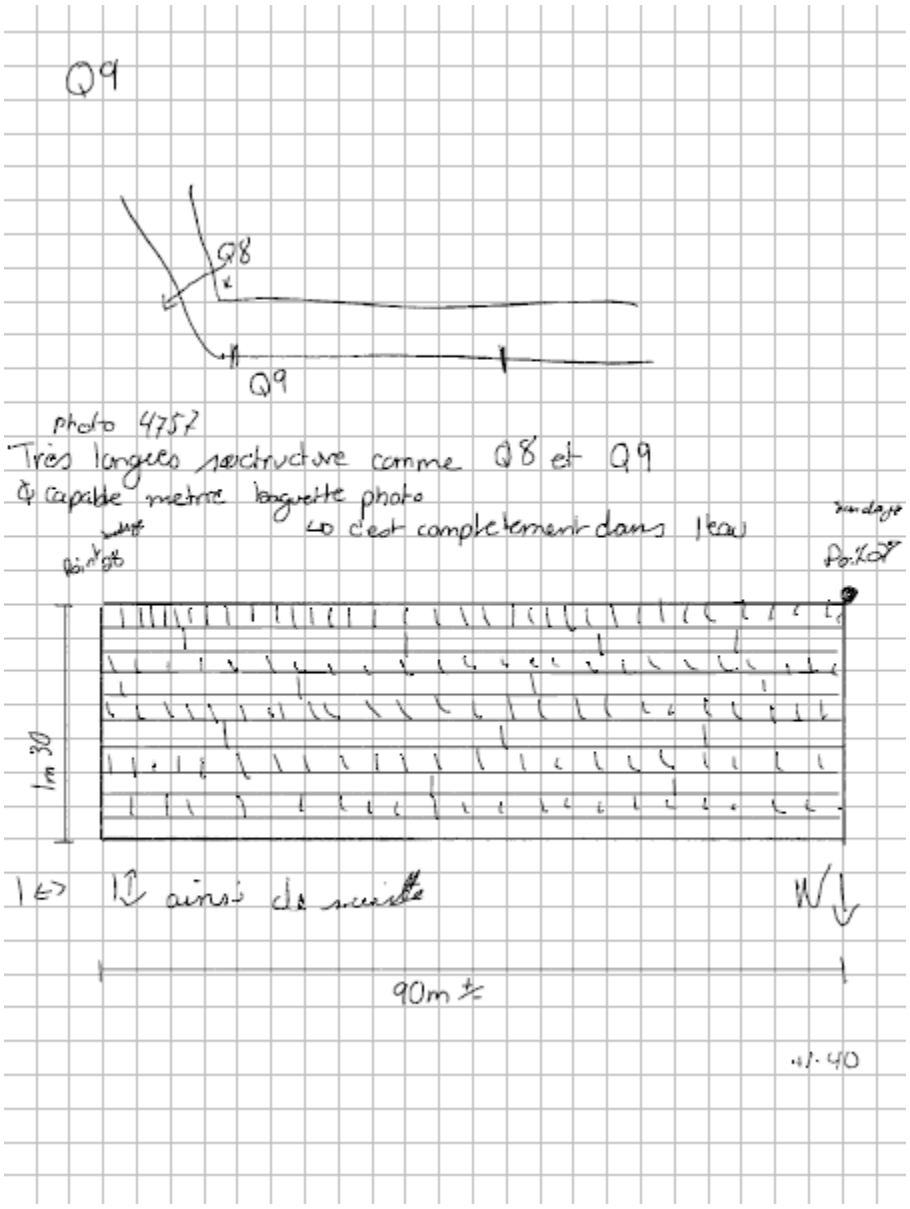
Q9
Q8
Q9
photo 4757
Très longues structure comme Q8 et Q9
& capable mettre baguette photo
↳ c'est complètement dans l'eau
1m 30
90m ±
+1.40

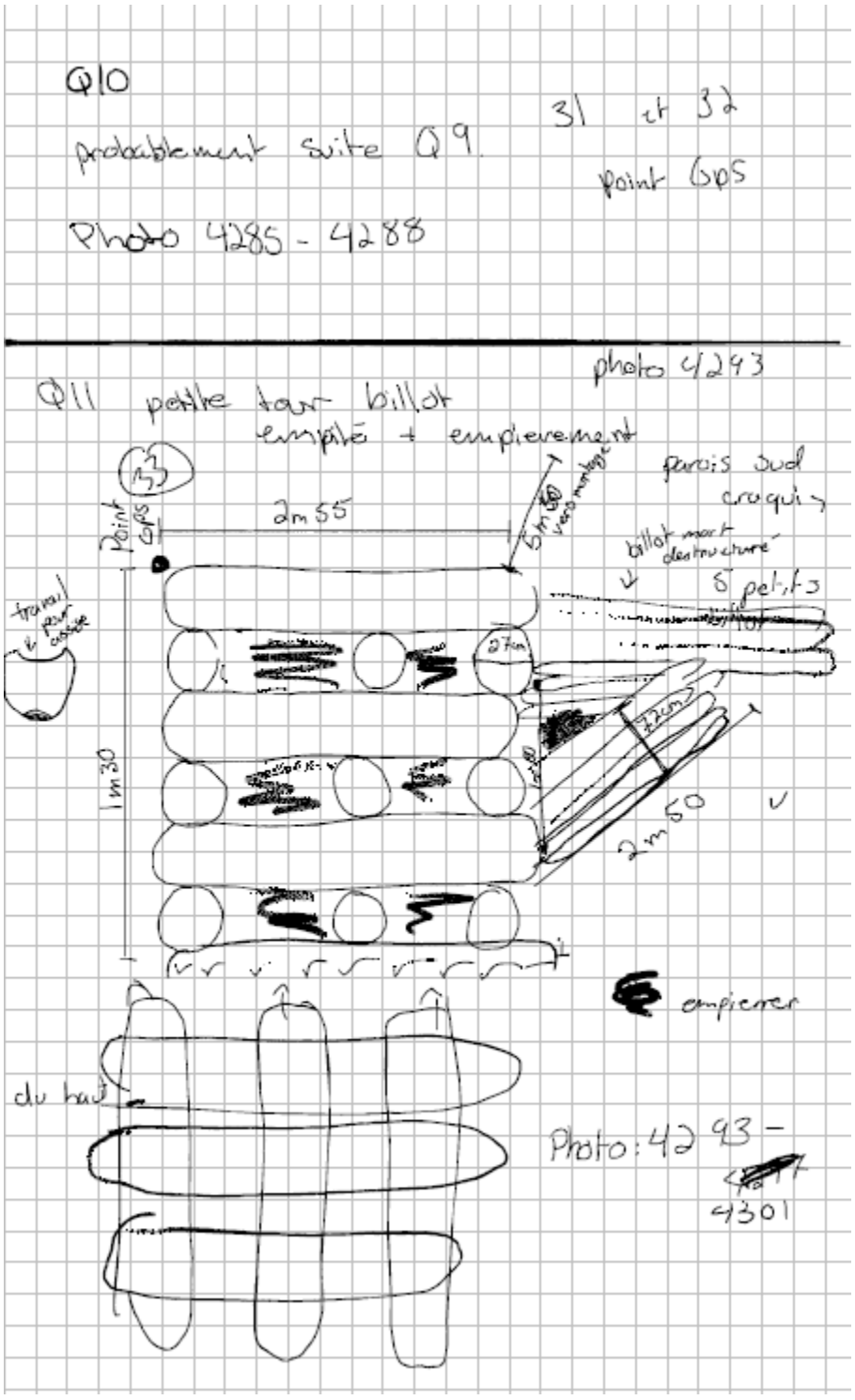
Q10
probablement suite Q9
31 et 32
point GPS
Photo 4285 - 4288
photo 4293
Q11 petite tour billot
empilé + empierrement
point GPS
2m55
paroi sud
croquis
billot mort
destructure
5 petits
travail à pour casser
2m
1m30
2m50
empierrer
du haut
Photo: 4293 -
4301

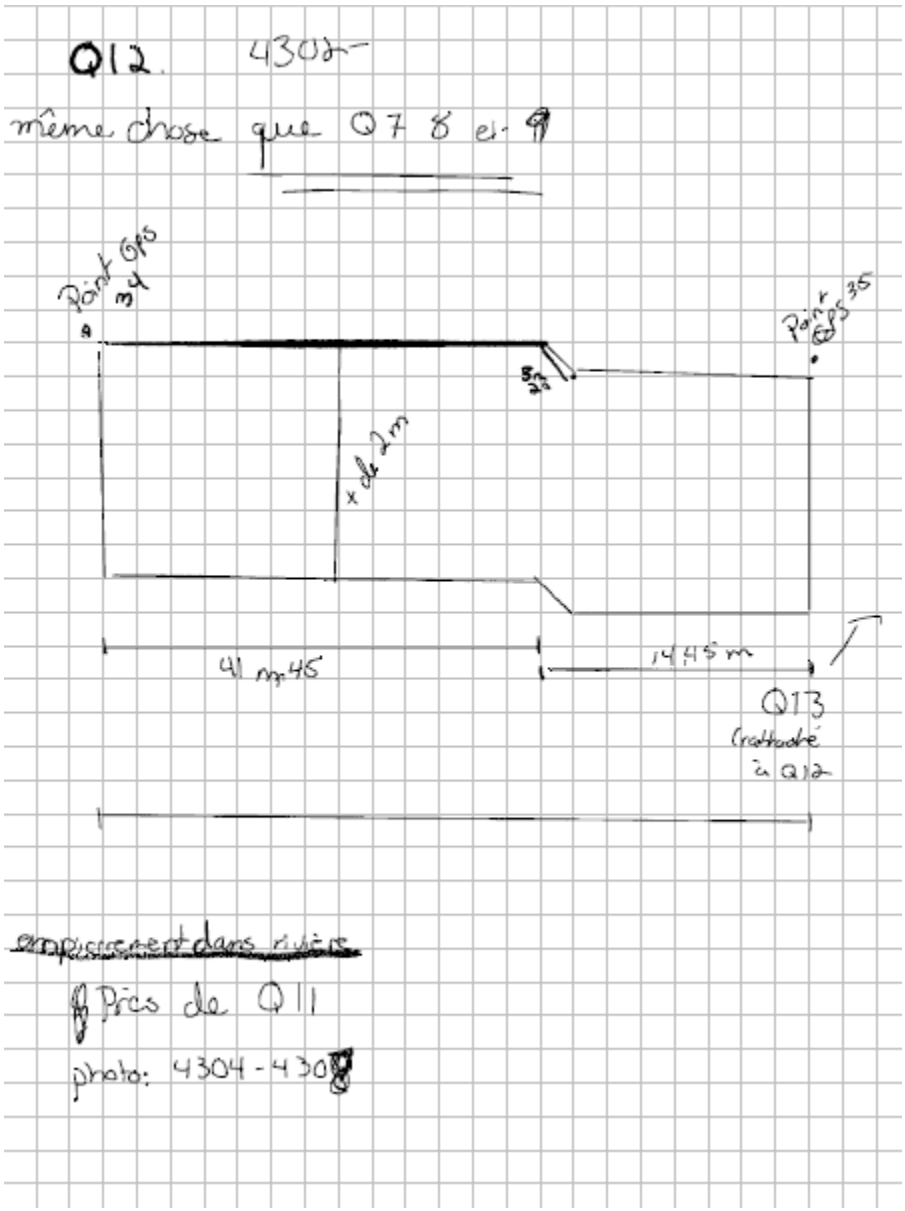
Q12
4302-
même chose que Q7 8 et 9
Point GPS
Point GPS
x de 2m
41 m 45
14,45 m
Q13
Croisade
à Q12
Prise de Q11
photo: 4304 - 4308

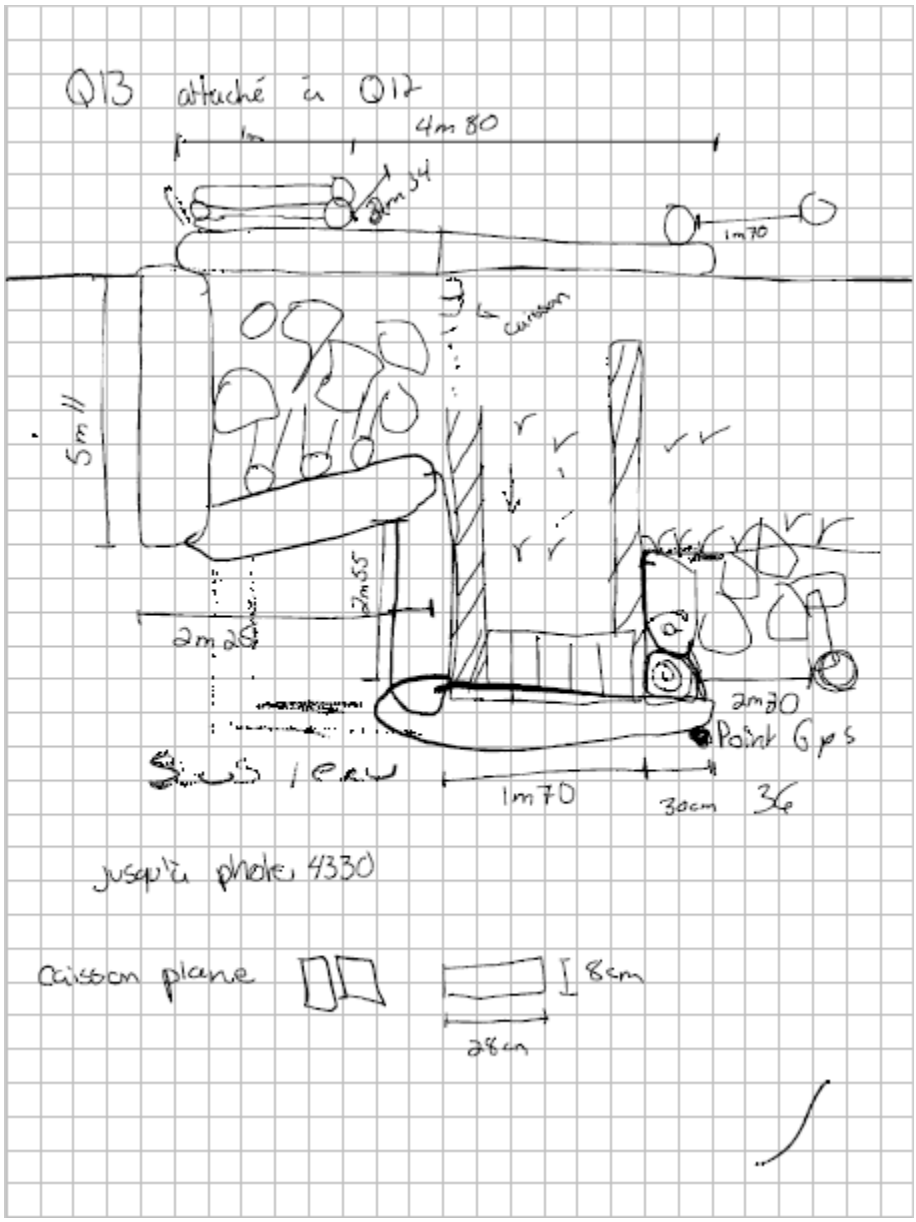
Q13 attaché à Q12
4m 80
1m 70
caisson
5m 11
2m 55
2m 28
2m 30
Point GPS
Sud / eau
1m 70
30cm
36
jusqu'à photo 4330
caisson plane
8cm
28cm

Annexe 6 : Coordonnées GPS sondages

Sondage	Résultat	Longitude	Latitude
1	Négatif	-69.91156631874217	48.201013091988955
2	Négatif	-69.911877	48.201539999999994
3	Positif	-69.911699	48.201423000000005
4	Positif	-69.911707	48.201461999999964

Poste Gamelin — Poste SPAC, ligne souterraine à 120 kV

Surveillance archéologique 2024

Rapport

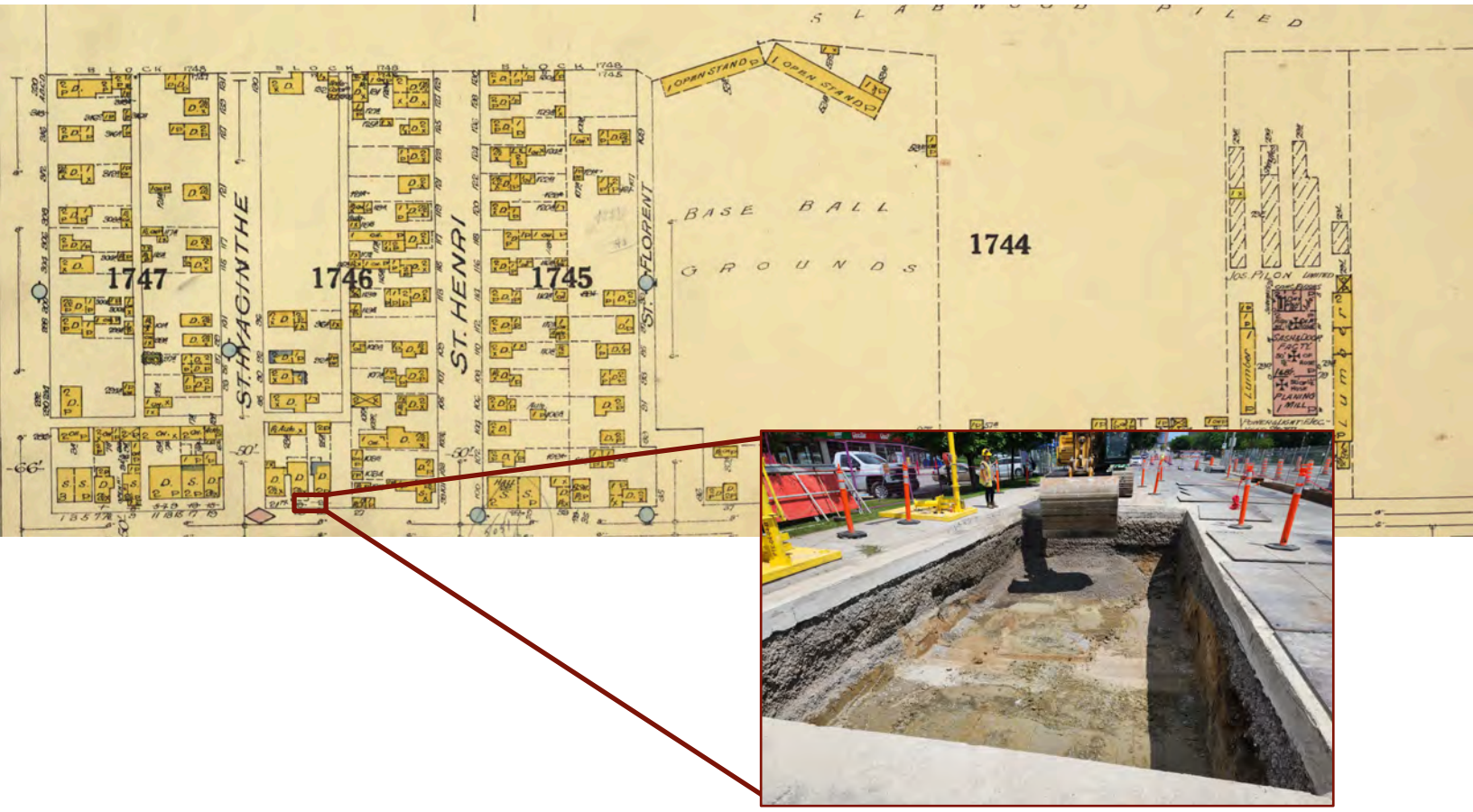

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Hydro Québec

Page de couverture :

Carte : Détail de Underwriters' Survey Bureau 1928. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 03Q P600 S4 SS1 D03 024

Photo : Sous-opération 1A, boulevard Sacré-Coeur, BJ1856, excavation en cours, palier 72", vue vers le nord-est ; Archéotec 2024, GAS24_JF1_047

Page titre :

Carte : Détail de Underwriters' Survey Bureau 1928. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 03Q P600 S4 SS1 D03 024

Photo : Sous-opération 1B, est de Saint-Florent, niveau organique et quelques artéfacts épars (4+190 ou 4+195), vue vers l'ouest ; Archéotec 2024, GAS24_JF1_279

Poste Gamelin — Poste SPAC, ligne souterraine à 120 kV

Surveillance archéologique 2024

Rapport

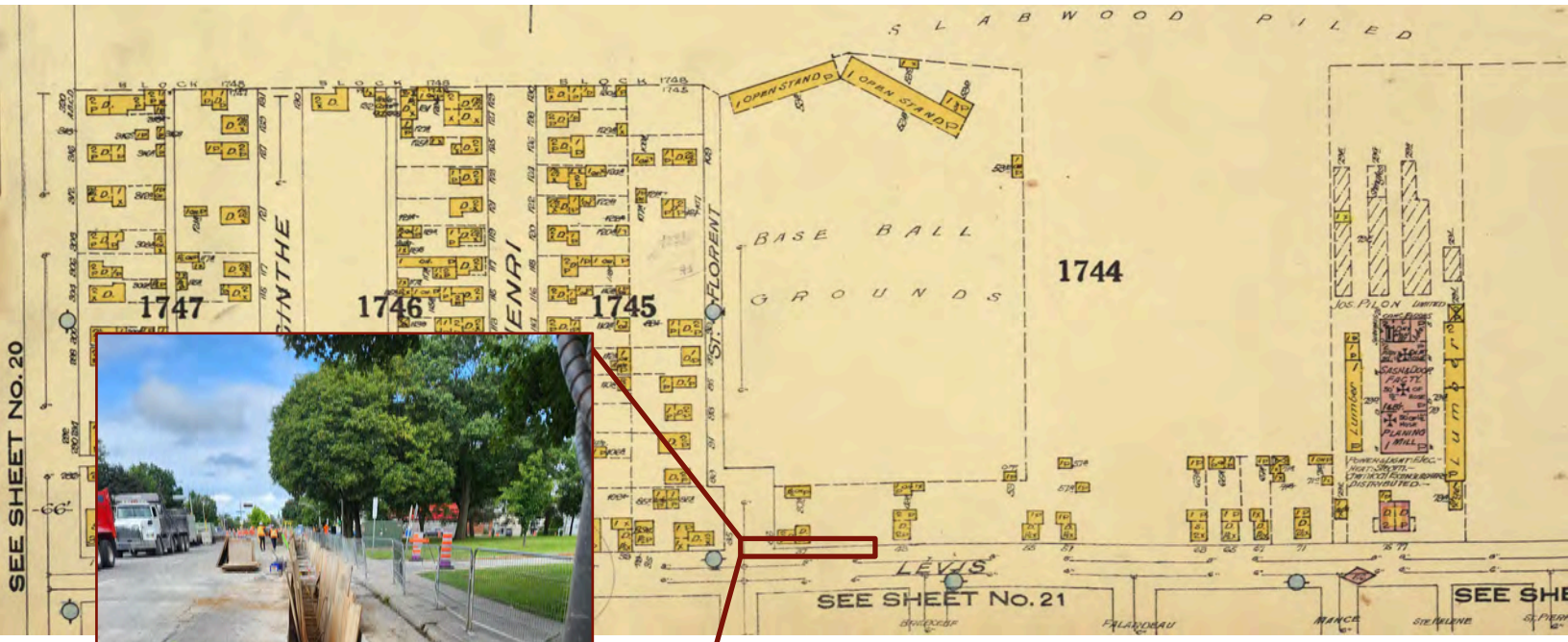

Rapport présenté à
Hydro-Québec
par
Archéotec

janvier 2025

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Hydro Québec

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale
Daniel Chevrier

Chargée de projet
Julie Fournier

Recherche et rédaction
Julie Fournier
Daniel Chevrier

Édition
Camille Dubois-Francoeur

Géomatique
Maximilien Laly

Hydro-Québec

Martin Perron, Conseiller Expertise Environnementale, Équipe Aménagement du territoire et archéologique, unité Expertise -Environnement humain, Direction Environnement

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
1115, rue Louvain Est, bureau 206
Montréal, Québec, H2M 2E6
Téléphone 1 877 861 3277
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Introduction 1
2. Méthodologie 5
3. Territoire à l'étude 9
   - 3.1 État des connaissances 9
     - 3.1.1 Sites archéologiques 9
     - 3.1.2 Zones d'informations archéologiques 14
     - 3.1.3 Éléments patrimoniaux 14
   - 3.2 Cadre paléogéographique 23
   - 3.3 L'occupation du territoire par les Premiers Peuples – de la déglaciation à la période de Contact 29
   - 3.4 Aperçu de l'occupation à la période historique 32
4. Présentation des résultats 49
   - 4.1 Zone 04.1.81.256 51
     - 4.1.1 Sous-opération 1A – BJ1856 51
     - 4.1.2 Sous-opération 1B 61
     - 4.1.3 Synthèse des résultats – 04.1.81.256 80
   - 4.2 Zone 04.1.81.258 80
5. Conclusion et recommandations 87
6. Médiagraphie 89
   - 6.1 Documents écrits 89
   - 6.2 Cartes et plans 97
   - 6.3 Documents iconographiques 98
   - 6.4 Page web 99

Liste des figures

Figure 3.1 Déglaciation et hydrographie ancienne 25
Figure 3.2 Carte représentant le cours de la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau, détail 33
Figure 3.3 Détail d'une carte de l'Outaouais au dix-septième siècle 34
Figure 3.4 Plan des nouveaux cantons sur la Grande rivière ou la rivière des Outaouais, détail 35
Figure 3.5 Portion sud du canton de Hull en 1831, Détail 36
Figure 3.6 Vue du village fondé par Wright à la chute des Chaudières, à Hull, ... 37
Figure 3.7 Le diagramme du canton de Hull en 1802 38
Figure 3.8 Drave à l'embouchure de la rivière Gatineau. 39
Figure 3.9 Détail de la carte Hull, Que, montrant la carrière appartenant à la Wright & Co. 41
Figure 3.10 Détail de la carte Hull, Que, montrant la carrière appartenant à The Laurentian stone Co. Ltd. 41
Figure 3.11 Détail du Key plan of Hull QUE., montrant la rue Sacré-Coeur, anciennement Adelaïde 42
Figure 4.1 Sous-opération 1A, relevé stratigraphique de la paroi sud, relevé 1Ac 55
Figure 4.2 Sous-opération 1A, relevé schématique du coin sud-ouest de la paroi sud, relevé 1Aa 57
Figure 4.3 Sous-opération 1A, relevé schématique du coin nord-ouest de la paroi nord, relevé 1Ab 58
Figure 4.4 Sous-opération 1B, relevé schématique de la paroi sud, relevé 1Ba 64
Figure 4.5 Détail du plan d'assurance incendie de 1928 66
Figure 4.6 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 66
Figure 4.7 Sous-opération 1B, relevé schématique de la paroi sud, relevé 1Bb 70
Figure 4.8 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 montrant le bâtiment en bois se trouvant dans le secteur 4+246-251 74
Figure 4.9 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 montrant les bâtiments en bois se trouvant au 55 et 57 rue Lévis 75
Figure 4.10 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 montrant le bâtiment appartenant à la Beaver Woodworks 80
Figure 4.11 Détail des plans d'assurance incendie de 1928 (gauche) et 1952 (droite) 83

Liste des photos

Photo 2.1 Sous-opération 1A, en cours d'excavation, pelle mécanique CAT 330F 6
Photo 2.2 Sous-opération 1B, en cours d'excavation, pelle mécanique 11MWR MeCALAC 6
Photo 2.3 Sous-opération 1B, hydroexcavation par Polane inc., vue vers l'est 6
Photo 4.1 Sous-opération 1A, avant l'excavation, chaussée sciée, vue vers l'est 51
Photo 4.2 Sous-opération 1A en cours d'excavation, vue vers l'est 53
Photo 4.3 Sous-opération 1A, palier atteint, vue vers le sud-ouest 53
Photo 4.4 Sous-opération 1A, excavation en cours avec la cage d'étançonnement installée, vue vers le sud-est 53
Photo 4.5 Sous-opération 1A, paroi sud en cours d'excavation 54
Photo 4.6 Sous-opération 1A, paroi nord en cours d'excavation 54
Photo 4.7 Sous-opération 1A, sol naturel avec galets décimétriques (1A5) en cours d'excavation, vue vers l'est 56
Photo 4.8 Sous-opération 1A, extrémité ouest de la paroi sud 56
Photo 4.9 Sous-opération 1A, extrémité est de la paroi sud avec entrée d'eau et canalisation en terre cuite grossière, vue vers le sud 59
Photo 4.10 Sous-opération 1A, tige pour l'entrée d'eau 59
Photo 4.11 Sous-opération 1A, tuyau en cuivre, vue vers l'est 60
Photo 4.12 Sous-opération 1A, tuyau en amiante-ciment en cours de dégagement, vue vers l'est 60
Photo 4.13 Sous-opération 1A, détail du tuyau avant son emballage 61
Photo 4.14 Sous-opération 1B, début de l'excavation à partir de la baie de jonction 1856, vue vers l'est 63
Photo 4.15 Sous-opération 1B, excavation en cours, étançonnement rapide derrière l'excavation, vue vers l'est à partir de la BJ1856 63
Photo 4.16 Sous-opération 1B, hydroexcavation d'un massif à l'ouest de l'intersection avec la rue Saint-Henri, vue vers l'est 63
Photo 4.17 Sous-opération 1B, paroi sud, secteur 4+085 65
Photo 4.18 Sous-opération 1B, dalle de béton, secteur 4+112, vue vers le nord 65
Photo 4.19 Sous-opération 1B, dalle de béton, vue vers l'est 65
Photo 4.20 Sous-opération 1B, démolition sous le massif, secteur 4+130, échelle se trouve au sud 67
Photo 4.21 Sous-opération 1B, démolition et sol organique sous le massif, secteur 4+130, échelle se trouve au sud 67
Photo 4.22 Sous-opération 1B, brique provenant de la démolition présente sous le massif, dans le secteur 4+130 67
Photo 4.23 Sous-opération 1B, démolition secteur 4+150, vue vers le nord 68
Photo 4.24 Sous-opération 1B, sol organique, secteur 4+150-155, vue vers l'ouest 68
Photo 4.25 Sous-opération 1B, brique réfractaire 69
Photo 4.26 Sous-opération 1B, os d'oiseau 69

Photo 4.27 Sous-opération 1B, paroi sud, secteur 4+150, vue vers le sud 69
Photo 4.28 Sous-opération 1B, tranchée de sol remanié, secteur 4+167, vue vers le sud..71
Photo 4.29 Sous-opération 1B, niveau organique visible en paroi sud, secteur 4+168, vue vers l'est 71
Photo 4.30 Sous-opération 1B, sol remanié et organique, secteur 4+190, vue vers le nord-ouest 72
Photo 4.31 Sous-opération 1B, démolition du secteur 4+199-203, vue vers l'ouest 72
Photo 4.32 Sous-opération 1, sol organique remanié, secteur 4+220, vue vers le nord.....73
Photo 4.33 Sous-opération 1B, sol organique remanié, secteur 4+260-357, vue vers le nord 73
Photo 4.34 Sous-opération 1B, tranchée sol remanié, paroi nord, secteur 4+251.....74
Photo 4.35 Sous-opération 1B, tuyau en fer, secteur 4+255, vue vers le nord.....75
Photo 4.36 Sous-opération 1B, démolition et matière organique en décomposition, secteur 4+276-277 et 4+282-283, vue vers le nord-est.....76
Photo 4.37 Sous-opération 1B, démolition sous massif, secteur 4+295, vue vers le nord.76
Photo 4.38 Sous-opération 1B, paroi nord, secteur 4+335 77
Photo 4.39 Sous-opération 1B, paroi nord avec niveau argileux, secteur 4+345-355 77
Photo 4.40 Sous-opération 1B, paroi sud avec tuyau en grès au fond de la tranchée, secteur 4+325, vue vers le sud et tuyau en plomb dans l'encadré.....78
Photo 4.41 Sous-opération 1B, tuyau en grès, de même qu'un fragment de tuyau en plomb avec tige d'entrée d'eau provenant du secteur 4+335.....78
Photo 4.42 Sous-opération 1B, sol organique remanié, secteur 4+335, vue vers le nord ..79
Photo 4.43 Sous-opération 1B, sol organique remanié et galets, secteur 4+346, vue vers le nord.....79
Photo 4.44 Sous-opération 1B, tuyau de plomb et en grès, secteur 4+370, vue vers l'ouest 79
Photo 4.45 Zone 04.1.81.258, dalle de béton, vue vers le nord-est 81
Photo 4.46 Zone 04.1.81.258, coin de béton avant dégagement, vue vers le nord 81
Photo 4.47 Zone 04.1.81.258, coin du bâtiment en cours de dégagement, vue vers le sud 82
Photo 4.48 Zone 04.1.81.258, vue en plan du coin en béton 82
Photo 4.49 Zone 04.1.81.259, emplacement de la baie de jonction 1854 derrière le mur de soutènement, vue vers le sud-est.....84

Liste des cartes

Carte 1.1 Localisation générale avec zones à potentiel 2
Carte 1.2 Localisation des sous-opérations sur le boulevard Sacré-Cœur 3
Carte 3.1 Localisation du tracé de la ligne souterraine 10
Carte 3.2 Localisation des sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention 11
Carte 3.3 Carte de localisation des zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'intervention 15
Carte 3.4 Localisation des éléments patrimoniaux à proximité de l'aire d'intervention 18
Carte 3.5 Représentation LiDAR de l'environnement et des anciens niveaux d'eau 28
Carte 3.6 Polyphasé du plan de 1928, portion ouest du tracé à l'étude 43
Carte 3.7 Polyphasé du plan de 1928, portion est du tracé à l'étude 44
Carte 3.8 Polyphasé du plan 1952, partie ouest du tracé à l'étude 46
Carte 3.9 Polyphasé du plan 1952, partie est du tracé à l'étude 47
Carte 4.1 Localisation des sous-opérations surveillées 50
Carte 4.2 Localisation de la zone à potentiel archéologique 04.1.81.259 avec chaînage 84

Liste des plans

Plan 4.1 Plan de la sous-opération 1A 52
Plan 4.2 Plan de la sous-opération 1B 62

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention 12
Tableau 3.2 Zones d'informations archéologiques 16
Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux à proximité de l'aire d'intervention 19

Résumé

Dans le cadre du projet visant à raccorder les nouvelles installations des Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), situées au 83 boulevard du Sacré-Cœur à Gatineau, au poste Gamelin, l'aménagement d'une nouvelle ligne souterraine était projeté. Cette nouvelle ligne d'une capacité de 120 kV sera d'environ 4,5 km et reliera le SPAC au poste Gamelin. En 2022, Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant l'emprise des travaux. Cette étude a permis de circonscrire des zones à potentiel archéologique le long du tracé et une surveillance archéologique des travaux d'excavation avait alors été recommandée (Archéotec 2022).

Les travaux d'excavation ont débuté au printemps 2024. Une confusion avec l'équipe chargée de la réalisation du projet a mené à l'absence de l'archéologue lors de l'excavation réalisée dans la zone 04.1.81.258 et une partie de la zone 04.1.81.259. D'ailleurs, des vestiges ont été découverts fortuitement lors des travaux d'excavation. La découverte a été déclarée à l'archéologue d'Hydro-Québec qui a pu évaluer l'intégralité et la valeur patrimoniale de ceux-ci. Un avis de découverte a été effectué par celui-ci. L'archéologue d'Archéotec était présente pour les excavations réalisées dans la zone 04.1.81.256 localisée du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, entre les rues Saint-Hyacinthe et des Açores.

La surveillance a identifié quelques traces suggérant que l'élargissement du boulevard Sacré-Cœur et l'aménagement de l'Imprimerie Nationale du Canada ont effectivement nécessité la démolition de bâtiments du côté nord. Alors que l'aménagement du boulevard et le passage de nombreux services publics ont grandement perturbé la matrice archéologique ne laissant que des lambeaux remaniés ne permettant pas d'identifier avec précision des vestiges archéologiques en place dans l'emprise des travaux. Aucun site archéologique n'a donc été répertorié lors de la présente intervention. La présence de ces éléments épars suggère cependant la possibilité que des éléments plus probants de l'occupation domestique de ce secteur au tournant du vingtième siècle puissent se trouver au nord du boulevard Sacré-Cœur dans les espaces verts et les stationnements.

Auteur : Les Entreprises Archéotec inc.

Date : Janvier 2025

Référence : Archéotec Inc. 2025. *Poste Gamelin – Poste SPAC, ligne souterraine à 120 kV. Surveillance archéologique 2024*. Rapport présenté à Hydro-Québec Gatineau, 99 p.

Mots-Clés : Gatineau, Hull, Archéologie, Poste Gamelin, Poste SPAC, Surveillance archéologique

1. Introduction

Dans le cadre du projet visant à raccorder les nouvelles installations des Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), situées au 83 boulevard du Sacré-Cœur à Gatineau, au poste Gamelin, l'aménagement d'une nouvelle ligne souterraine avait été projeté. Celle-ci, d'une capacité de 120 kV, sera d'environ 4,5 km et reliera le SPAC au poste Gamelin (carte 1.1). Préalablement aux travaux d'excavation, Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant l'emprise des travaux. Cette étude a permis de circonscrire des zones à potentiel archéologique le long du tracé et une surveillance archéologique des travaux d'excavation avait alors été recommandée (Archéotec 2022).

Les travaux d'excavation ont débuté au printemps 2024. Une confusion avec l'équipe chargée de la réalisation du projet a mené à l'absence de l'archéologue lors de l'excavation réalisée dans la zone 04.1.81.258 et une partie de la zone 04.1.81.259. D'ailleurs, des vestiges ont été découverts fortuitement lors des travaux d'excavation. La découverte a été déclarée à l'archéologue d'Hydro-Québec qui a pu évaluer l'intégralité et la valeur patrimoniale de ceux-ci. Un avis de découverte a été effectué par celui-ci. L'archéologue d'Archéotec était présente pour les excavations réalisées dans la zone 04.1.81.256 localisée du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, entre les rues Saint-Hyacinthe et des Açores à l'ouest (carte 1.2).

Conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*, le permis de recherche archéologique 24-ARCH-04 a été obtenu préalablement du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la réalisation de ce mandat. La surveillance s'est étalée sur dix jours entre le 2 juillet et le 27 août 2024. Une seule archéologue a effectué cette surveillance archéologique. Quelques traces suggérant que l'aménagement du terrain de l'Imprimerie Nationale du Canada et l'élargissement du boulevard Sacré-Cœur ont effectivement nécessité la démolition de bâtiments du côté nord. L'aménagement du boulevard, de même que le passage de nombreux services publics dans l'emprise de ce dernier, a grandement perturbé la matrice archéologique dans l'emprise des travaux. Ils ont laissé que des lambeaux perturbés ne permettant pas d'identifier avec précision des vestiges archéologiques en place dans l'emprise des travaux et qui aurait pu mener à l'attribution de code Borden. Le présent rapport détaille principalement les résultats de cette intervention archéologique réalisée dans la zone 04.1.81.256 sur le côté nord du boulevard Sacré-Cœur.

Zone à potentiel archéologique
Sous-opérations
Ligne souterraine

Poste Gamelin
Poste SPAC
04.1.81.256
04.1.81.257
04.1.81.258
04.1.81.259

Lac Leamy
Lac des Fées
Ruisseau de la Brasserie

Gatineau
Rideau River
0 1,5 3km

Poste Gamelin - Poste SPAC, Ligne souterraine à 120 kV Étude de potentiel archéologique

Localisation du tracé de la ligne et des zones à potentiel archéologique

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Potentiel, Archéotec, 2022
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_003_loc_potentiel_241104.mxd

0 80 160m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 1.1

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Sous-opérations surveillées

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_001_loc_250109.mxd

0 20 40m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 1.2

Janvier 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

2. Méthodologie

La surveillance archéologique a été effectuée à l'intérieur d'une seule zone à potentiel archéologique. Les tranchées surveillées ont été identifiées par un numéro de sous-opération composé d'un chiffre et d'une lettre majuscule (exemple 1A). L'opération correspond à l'emprise générale des travaux projetés et a été nommée *opération 1*. Les sous-opérations se trouvent à l'intérieur des zones à potentiel archéologique qui elles sont nommées selon un système développé par Archéotec. Ce système numérique tient compte des grandes caractéristiques physiques du territoire. Selon ce système, chaque grand bassin versant au Québec a été divisé en région archéologique. Une région archéologique est définie en fonction des caractéristiques qui ont une influence sur les modalités diachroniques et synchroniques de l'utilisation du territoire. Chaque région archéologique est elle-même divisée en secteurs archéologiques. Un secteur est défini en fonction d'un ensemble écologique homogène à l'intérieur duquel l'utilisation humaine présentera des caractéristiques spécifiques d'exploitation des ressources ou d'occupation de l'espace. Par exemple, un tronçon de rivière constitue un segment d'un axe de circulation qui peut donner ou non accès à d'autres axes, le long de ces axes se trouvent des sites reliés à des camps temporaires de courte durée, mais où la récurrence des séjours crée des superpositions très utiles pour la diachronie de la présence humaine. Au contraire, certains lacs encaissés sont des lieux d'exploitation saisonnière où des camps de base seront érigés, mais où il y aura très peu de camps temporaires. À l'intérieur de chaque secteur, des zones à potentiel archéologique sont circonscrites en fonction des possibilités d'occupation. Chaque zone porte un numéro unique composé des quatre éléments suivants : bassin versant, région, secteur et zone. La zone 01.2.03.004 serait donc la quatrième zone située dans le troisième secteur de la deuxième région du bassin 01. Dans le présent rapport, les zones à potentiel se situent à l'intérieur du secteur 04.1.81.

L'excavation de la baie de jonction 1856 (sous-opération 1A) a été réalisée avec une pelle mécanique de type CAT 330F, avec un godet plat d'environ deux mètres de largeur, de la compagnie TCI. Alors que l'excavation de la sous-opération 1B a été réalisée par une pelle mécanique, parfois deux pelles simultanées, de type 11MWR MeCALAC sur roues de la compagnie d'excavation Marc-André Lupien inc., avec un godet à dent d'une largeur d'environ 36 pouces. De manière ponctuelle, de l'hydroexcavation a aussi été effectuée par la compagnie Polane inc. afin de localiser certains services publics enfouis (photos 2.1, 2.2, 2.3).

Lors de la surveillance des excavations, des relevés stratigraphiques et des croquis ont été effectués, alors qu'un relevé photographique complète les notes et les observations. Les relevés stratigraphiques ont été identifiés par le numéro de sous-opération (1A ou 1B) et des lettres minuscules (a à c). La séquence suit l'ordre chronologique des relevés. Dans chacun

Photo 2.1 Sous-opération 1A, en cours d'excavation, pelle mécanique CAT 330F
Archéotec 2024, GAS24_JF1_026

Photo 2.2 Sous-opération 1B, en cours d'excavation, pelle mécanique 11MWR MeCALAC
Archéotec 2024, GAS24_JF1_133

Photo 2.3 Sous-opération 1B, hydroexcavation par Polane inc., vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS23_JF1_152

des relevés, les différentes couches de sol sont identifiées par le numéro de lot. Ces numéros sont repris dans une légende qui décrit la nature du niveau du sol et parfois son interprétation. Le relevé indique, généralement, de manière schématique la profondeur et l'épaisseur de chaque couche de sol. Il était parfois difficile d'effectuer ces relevés, puisque la profondeur de l'excavation variant entre 1,65 mètre et 3,50 mètres demandait un étançonnement rapide des parois pour la sécurité des travailleurs. De plus, cette profondeur exigeait aussi un retrait de l'archéologue par rapport à la tranchée pour des questions de sécurité.

En laboratoire, les notes, relevés et catalogue des photographies ont été transférés sur un support informatique afin d'en faciliter la consultation. Le catalogue des photographies et les planches-contacts se trouvent dans un dossier annexe du rapport, alors que les relevés stratigraphiques sont insérés dans la section présentant les résultats. Aucun artéfact ni échantillon n'ont été prélevés au cours de cette intervention.

3. Territoire à l'étude

Le territoire à l'étude constitue un corridor linéaire d'environ 4,5 kilomètres reliant le poste Gamelin et les nouvelles installations du nouveau poste SPAC à Gatineau. Le tracé se situe de part et d'autre du ruisseau de la Brasserie. Il emprunte plusieurs rues et boulevards, dont la promenade du Lac-des-Fées, la rue Caron, le boulevard Moussette, la rue Durocher, la rue Wigwàs, le boulevard Saint-Rédempteur et enfin le boulevard Sacré-Cœur jusqu'au SPAC. Bien que l'impact direct de l'enfouissement de la ligne ne couvre qu'une bande variant entre 0,90 et 5 mètres de largeur située majoritairement dans la chaussée existante, l'étude de potentiel archéologique nécessitait la prise en compte d'un territoire plus large afin d'obtenir un portrait plus juste de l'occupation du secteur et permettre ainsi de mieux cibler les zones à potentiel archéologique le long du tracé. L'intervention au terrain s'est cependant concentrée à l'intérieur des zones à potentiel directement affectées par les travaux d'excavation (carte 3.1).

3.1 État des connaissances

3.1.1 Sites archéologiques

De nombreux sites archéologiques ont été répertoriés dans un rayon de cinq kilomètres du centre du tracé de la ligne Gamelin-SPAC, soit un total de 35 sites. La présence des Premiers Peuples est bien représentée par la concentration de sites archéologiques à composante préhistorique qui ont été mis au jour dans le parc du Lac-Leamy, ainsi que le long de la rivière des Outaouais. De nombreuses interventions ont permis de mettre au jour 25 sites archéologiques comportant au moins une composante préhistorique dans la région (tableau 3.1 et carte 3.1). Les fouilles archéologiques ont démontré que les occupations humaines de la région remontent à plus de 8 500 ans avant aujourd'hui, comme au site BiFw-172 à Pointe-Gatineau, bien qu'elles soient plus nombreuses à partir de 4 000 ans avant aujourd'hui (Ouellet 2017 ; Laliberté 2000). Les sites se localisent sur les rives de l'Outaouais, à l'intérieur des baies ou le long des petits cours d'eau qui se jettent dans l'Outaouais, ainsi qu'à sa confluence avec la rivière Gatineau. Ces environnements étaient favorisés puisqu'ils étaient protégés des forts courants de la rivière, alors que le lac Leamy, la confluence des rivières des Outaouais et de la Gatineau, ainsi que le secteur de la chute des Chaudières constituent des environnements propices à l'exploitation des ressources lors des déplacements sur le territoire. Seuls quelques sites seront ici présentés, les détails associés à tous les sites le sont plutôt dans le tableau 3.1.

Aucun site se situe directement dans le corridor à l'étude ou en périphérie immédiate, mais quelques-uns sont localisés en périphérie rapprochée du corridor à l'étude. Tout d'abord, à l'ouest du corridor à l'étude, le site BiFw-n se trouve au sud-est du lac des Fées. Sa localisation exacte n'est toutefois par connue. Il s'agit d'une découverte fortuite d'une pointe

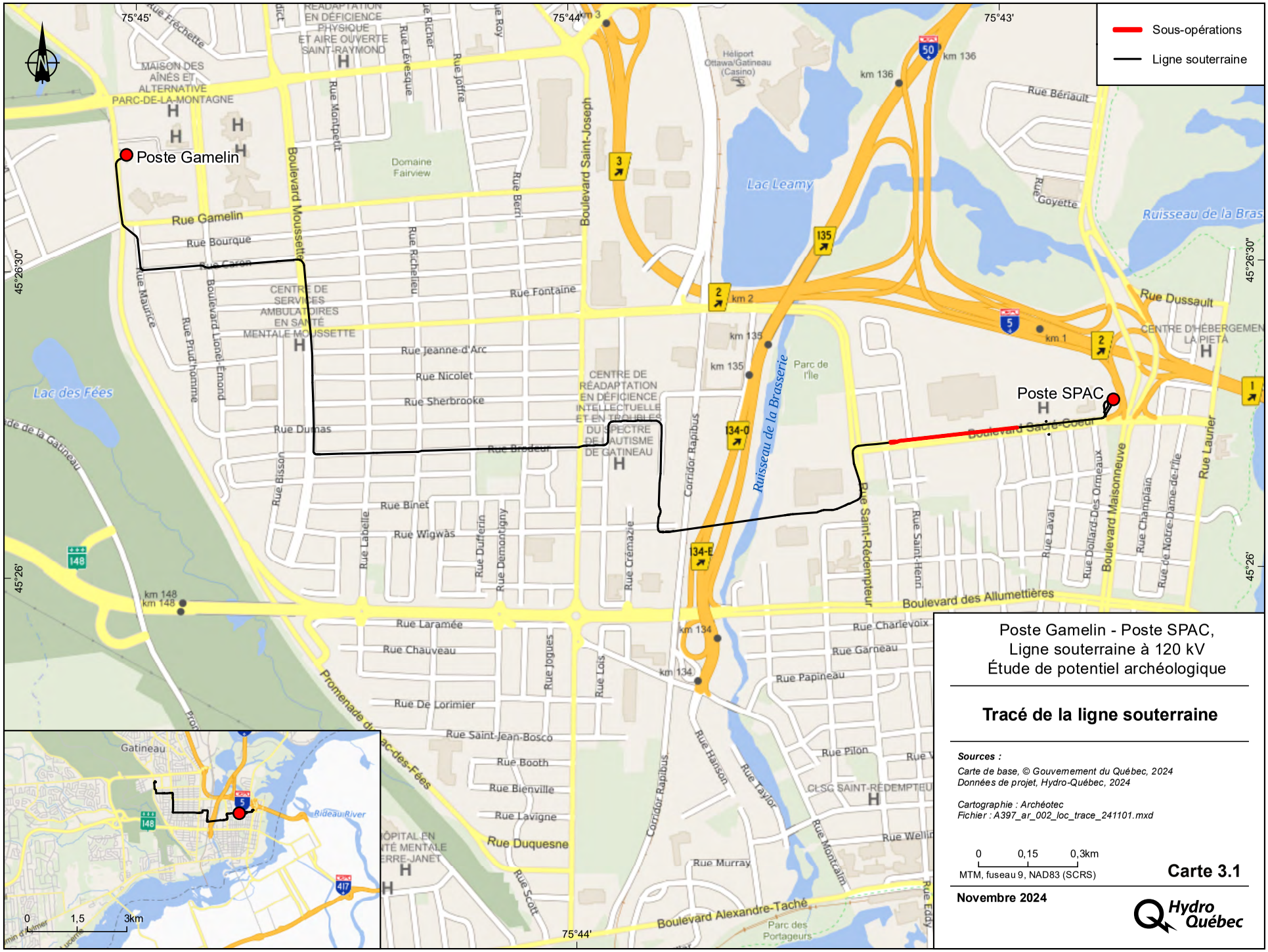

Poste Gamelin - Poste SPAC, Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Tracé de la ligne souterraine

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_002_loc_trace_241101.mxd

Carte 3.1

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Sites archéologiques à proximité

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Sites archéologiques, MCCQ, 2022
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_004_sites_241104.mxd

0 0,25 0,5km
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.2

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 3.1 Sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention

Borden	Site	Longitude	Latitude	Secteur	Fonction	Identité culturelle (ISAQ)	Localisation	Rapports associés
BiFw-002	Kennedy	-75,749167	45,418889	Hull	Indéterminée	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Dans le parc Mousette	Benmouyal 1971
BiFw-005	Moulin Gilmour	-75,708611	45,442222	Hull	Industrielle	Historique 1800-1899	Près de l'anse formée par l'embouchure du ruisseau de la brasserie	La Roche 1980
BiFw-006	Parc du Lac-Leamy 3	-75,702778	45,449722	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) ; amérindien historique ancien 1500 à 1899 ; historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Sur une île dans le parc du Lac-Leamy, à l'entrée de la décharge du lac	La Roche 1980 ; Laliberté et al. 1997, 1998 ; Laliberté 2000, 2001, 2002b, 2004 ; Pilon 2006
BiFw-008	Parc Laurier	-75,708056	45,428611	Hull	Industrielle	Historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	En face de la pointe Nepean	Faubert et al. 1984
BiFw-013	Pointe Val-Tétreau	-75,739444	45,418333	Hull	Indéterminée	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) ; historique indéterminé	Au sud de la pointe Val-Tréteau, le long de l'ancien sentier de portage	Arkéos 1992
BiFw-014	Rivière des Outaouais	-75,731756	45,420411	Hull	Indéterminée	Amérindien préhistorique archaïque récent post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)	Rive nord de la rivière des Outaouais, à l'est de la Baie Squaw, à l'ouest du chemin de fer	Arkéos 1993
BiFw-015	Parc du Lac-Leamy 1	-75,697189	45,452583	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Extrémité de la pointe dans la partie sud-est du Parc du Lac-Leamy	Laliberté 1992, 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-016	Parc du Lac-Leamy 2	-75,698611	45,451667	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) ; amérindien historique ancien 1500 à 1899 ; historique indéterminé	À 200m au sud-ouest des confluents des rivières des Outaouais et Gatineau dans le parc du Lac-Leamy	Pilon 2006 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1993, 1995 ; Laliberté 1992, 2000, 2001
BiFw-017	Parc du Lac-Leamy 5	-75,704444	45,449444	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	À l'embouchure de la décharge du lac Leamy dans la rivière des Outaouais dans la parc du Lac-Leamy	Laliberté 1992, 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-018	Parc du Lac-Leamy 4	-75,702222	45,446944	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; historique indéterminé	Rive ouest de la petite rivière qui draine les eaux du petit lac Leamy situé dans la parc du Lac-Leamy	Société d'histoire de l'Outaouais 1993, 1995 ; Laliberté 1992, 2000, 2001
BiFw-020	Parc du Lac-Leamy 7	-75,707778	45,446667	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA) ; historique 1900-1950	Bordure est de la pointe longue qui forme la rive ouest de la Grande baie, à l'ouest de la décharge du lac Leamy dans le parc du Lac-Leamy	Laliberté 1992, 1999, 2000 ; Laliberté et Lévesque 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995 ; Cadieux 2005
BiFw-021	Parc du Lac-Leamy 6 carrière	-75,721667	45,448056	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Au sud du Lac Leamy et à l'ouest de l'autoroute 550 dans le parc du Lac-Leamy	Lévesque 2001 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995 ; Laliberté 1992, 2000
BiFw-023	Parc Jacques-Cartier	-75,706944	45,435000	Hull	Indéterminée (préhistorique) et domestique (historique)	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA) ; historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Portion boisée du parc, à quinze mètres du bord de la rivière des Outaouais, entre la maison Charron et le couvent des servantes de Jésus	Salaün 1985 ; GRAO 2013 ; Pintal 1994 ; Laliberté 2003, 2005
BiFw-024	Parc du Lac-Leamy	-75,721111	45,455000	Hull	Domestique	Historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Au nord et à l'ouest du lac Leamy jusqu'à la rivière Gatineau dans le parc du Lac-Leamy	Arkéos 1998 ; Lévesque 2001 ; Laliberté 1998, 1999, 2000, 2005, 2006, 2007 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-025	Parc du Lac-Leamy	-75,698611	45,453889	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; historique 1900-1950	Sur la rive sud de la rivière Gatineau, près de son embouchure dans le parc du Lac-Leamy	Société d'histoire de l'Outaouais 1995 ; Laliberté 2000
BiFw-026	Parc du Lac-Leamy	-75,702500	45,453333	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) ; historique indéterminé	À 300 mètres au sud-ouest de BiFw-25, sur la rive sud de la rivière Gatineau, près de son embouchure, dans le parc du Lac-Leamy	Laliberté 2000, 2002b ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-028	Parc du Lac-Leamy	-75,704722	45,449444	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Sur une pointe, près de la décharge du lac Leamy, dans le marécage du parc du Lac-Leamy	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-029	Parc du Lac-Leamy	-75,703333	45,448056	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Rive ouest de la décharge du lac Leamy dans le parc du Lac-Leamy	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-030	Parc du Lac-Leamy	-75,706389	45,445278	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Sur une pointe de terre du lac Leamy, au fond de la baie marécageuse, à l'ouest de BiFw-18 dans le parc du Lac-Leamy	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-031	Parc du Lac-Leamy	-75,706944	45,444167	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA)	À l'embouchure du Ruisseau de la Brasserie, à l'entrée de la grande baie de la rive nord de la rivière des Outaouais dans le parc du Lac-Leamy	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-032	Parc du Lac-Leamy	-75,712778	45,443333	Hull	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Entre la décharge du lac Leamy et le ruisseau de la Brasserie dans le parc du Lac-Leamy	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-039	Rivière des Outaouais	-75,765833	45,411111	Hull	Halte (portage)	Amérindien préhistorique archaïque récent post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) ; historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Sur la rive nord de la rivière des Outaouais, près du pont Champlain	Laliberté 1998
BiFw-043	Édifices E.-B.-Eddy	-75,720833	45,423056	Hull	Industrielle	Historique 1800-1899	Ensemble des terrains entre la rue Eddy, le boulevard Taché, la chute des Chaudières et la rivière des Outaouais	Guitard 1998, 1999 ; Desrosiers 2000 ; Archéotec 2019, 2020
BiFw-064	Parc Jacques-Cartier	-75,706389	45,439722	Hull	Indéterminée	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Situé entre les bornes kilométriques 0+100 et 0+125 mètres sur la piste cyclable dans le Parc Jacques-Cartier à Hull. Sur la rive nord de la rivière des Outaouais	Laliberté 2002 ; GRAO 2013

Borden	Site	Longitude	Latitude	Secteur	Fonction	Identité culturelle (ISAQ)	Localisation	Rapports associés
BiFw-076	Maison Walker-Wright	-75,737433	45,432217	Hull	Domestique	Historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Rue Jogues, entre les rues Laramée et Dalpé	Arkéos 2004
BiFw-090	Domaine de la ferme Moore	-75,758056	45,421667	Hull	Indéterminée (préhistorique) et agricole (historique)	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) ; historique indéterminé ; historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Sur le domaine de la ferme Moore, au sud-ouest du lot 3 812 868	Laliberté 2006b et c, 2010
BiFw-097	Île Kettle - Pointe Duval	-75,673056	45,466667	Gatineau	Domestique	Historique 1800-1950	La pointe Duval est au sud-ouest de l'île Kettle	Miller 2008a et 2008b
BiFw-165	Village industriel Ironside	-75,735474	45,472506	Hull	Industrielle	Historique 1800-1899	Terrain de la CCNC à Gatineau	GRAO 2012
BiFw-172	Pointe-Gatineau	-75,698142	45,456581	Gatineau	Exploitation des ressources	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 AA) ; amérindien préhistorique archaïque récent (5 500 à 3 000 AA) ; historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Rive droite de la rivière Gatineau à proximité de la confluence avec la rivière des Outaouais. À la jonction des rues Jacques-Cartier et Saint-Antoine	Archéotec 2014a, 2015, 2016a et b
BiFw-175	Épave du Ivy	-75,705972	45,431111	Hull	Maritime (épave)	Historique 1800-1899	Dans la rivière Outaouais, entre les sites BiFw-8 et BiFw-23, près du pont Alexandra	Simard 2011 ; Desrosiers 2010
BiFw-180	Ancien site de la Domtar	-75,717056	45,423331	Hull	Industrielle	Historique 1800-1950	3, rue Eddy. Il s'agit de tout l'espace compris entre la rivière des Outaouais au sud, le pont du Portage à l'est, la rue Laurier au nord et la rue Eddy à l'ouest	Archéotec 2017, 2019
BiFw-184	Rue Frontenac	-75,716315	45,428985	Hull	Domestique	Historique 1800-1950	Dans le Vieux-Hull : sous la rue Frontenac, à l'ouest de son intersection avec la rue Laval, du côté sud de la rue	Archéotec 2020
BiFw-187	Val-Tétreau PCDF-01	-75,734616	45,420765	Hull	Atelier de taille (préhistorique) et chemin de fer (historique)	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) et historique 1800-1950	Communauté urbaine de l'Outaouais, secteur Val-Tétreau, entre le Boulevard Alexandre-Taché et la Rivière des Outaouais, Lot 1 288 427 partie	Archéotec 2023
BiFw-188	Val-Tétreau PJP-01	-75,729643	45,421833	Hull	Atelier de taille (préhistorique) et chemin de fer (historique)	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) et historique 1800-1950	Communauté urbaine de l'Outaouais, secteur Val-Tétreau, entre le Boulevard Alexandre-Taché et la Rivière des Outaouais, entre BiFw-13 et 14, lot 1 286 866 partie	Archéotec 2023
BiFw-n	Lac des Fées	-75,750134	45,437282	Hull	Indéterminée	Amérindien préhistorique archaïque	Localisation exacte inconnue, localisée au sud-est du lac des Fées. Découverte fortuite, mentionnée pour la première fois par une géologue en 1914 et notée par Wintemberg par la suite. Pointe ou couteau en cuivre natif	Garry 1914 ; Arkéos 2001

ou d'un couteau en cuivre natif mentionné pour la première fois en 1914 (Arkéos 2001 ; Garry 1914). Cet artéfact est diagnostique de la culture matérielle associée à la période Archaïque.

Au sud du corridor, le site de la maison Walker-Wright (BiFw-076) a été répertorié et expertisé par Arkéos en 2004. Il s'agit d'une occupation domestique des dix-neuvième et vingtième siècles. Après l'intervention archéologique, le site a été détruit par le prolongement du boulevard des Allumettières vers l'ouest.

À l'est, dans le parc Jacques-Cartier, se trouve deux sites répertoriés en rive gauche de la rivière des Outaouais, soit BiFw-023 et BiFw-064. Le premier présente au moins deux composantes d'occupations préhistoriques : une première, d'ancienneté non déterminée, et une autre remontant à la période du Sylvicole. De plus, il comporte des occupations du dix-neuvième et du début du vingtième siècle à caractère domestique (GRAO 2013 ; Laliberté 2003, 2005 ; Pintal 1994 ; Salaün 1985). Le deuxième présente des occupations préhistoriques du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (GRAO 2013 ; Laliberté 2002).

Finalement le site BiFw-005 se situe au nord-est du corridor à l'étude. Il s'agit du site associé au moulin Gilmour qui était opéré au dix-neuvième siècle (La Roche 1980).

3.1.2 Zones d'informations archéologiques

De nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées dans un rayon de cinq kilomètres du centre du tracé à l'étude. Une seule intervention antérieure est traversée par le tracé, soit une intervention de Patrimoine Experts (1999), dans le cadre des travaux d'aménagement de l'autoroute 50 au nord du boulevard des Allumettières, sur la rive gauche du ruisseau de la Brasserie. Aucun site archéologique n'avait alors été répertorié. La carte 3.3 représente les 39 zones d'informations archéologiques à proximité du tracé à l'étude et le tableau 3.2 présente les informations qui sont associées à chacune d'elle.

3.1.3 Éléments patrimoniaux

Le territoire de la Ville de Gatineau comprend de nombreux sites et immeubles patrimoniaux cités, classés ou inventoriés soit par la Ville, soit dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Dans le cadre de la présente étude, six sites patrimoniaux, deux cimetières et 31 immeubles résidentiels ou commerciaux ont été retenus et positionnés. En plus des données disponibles dans le système IGO2, le Répertoire du patrimoine culturel du MCCQ, le Géoportail urbanisme V3 et l'Inventaire des immeubles patrimoniaux de la Ville de Gatineau ont aussi été consultés. Les sites du patrimoine contiennent de nombreux bâtiments patrimoniaux inventoriés par la Ville de Gatineau. Considérant qu'aucun de ces bâtiments ne se trouvait directement dans le corridor à l'étude, il a été choisi de ne pas tous les représenter par souci d'alléger la présentation des informations relatives à ces sites patrimoniaux, autant sur la carte 3.4 que dans le tableau 3.3.

Sous-opérations

Ligne souterraine

Zone d'information archéologique

- Archéotec, 2014a, 2015a, 2016d, 2016h, 2020g, 2023i
- Arkéos, 1993c, 2004i, 2005b
- CRAPH, 1996
- Faubert et al., 1984
- SHO, 1995a
- Laliberté et Lévesque, 2007
- Laliberté, 1999, 1999a, 2001a, 2005a, 2007a, Source inconnue
- Landry, 2008
- Patrimoine Experts, 1999j, 2009a
- Swayze, 1996

Poste Gamelin

Poste SPAC

A

B

C

Poste Gamelin - Poste SPAC, Ligne souterraine à 120 kV Étude de potentiel archéologique

Zones d'information archéologique à proximité

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
ZIA, MCCQ, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_005_zia_250114.mxd

0 0,3 0,6km

MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.3

Janvier 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 3.2 Zones d'informations archéologiques

Source ISAQ	Étiquette	Localisation	Carte	Source	Nature des travaux
Numéro de source 5541	Archéotec 2014a	Rue Jacques-Cartier à Gatineau	031G05	Archéotec 2014a. *Travaux d'enfouissement des réseaux câblés rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau, interventions archéologiques.* Rapport présenté à Hydro-Québec Distribution et à la Ville de Gatineau, Montréal, 93 p. et annexes.	Supervision et inventaire archéologique
Numéro de source 2414	La Société d'histoire de l'Outaouais 1995a	Parc du Lac Leamy, rive gauche de la rivière des Outaouais, près et à la confluence de la rivière Gatineau (rive droite)	031G05	La Société d'histoire de l'Outaouais 1995a. *Inventaire archéologique du Parc du Lac Leamy, 1995*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale nationale, au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Hull, Gatineau, 95 p. et annexes.	Inventaire archéologique
Numéro de source 2414	La Société d'histoire de l'Outaouais 1995a	Parc du Lac Leamy, rive gauche de la rivière des Outaouais, près et à la confluence de la rivière Gatineau (rive droite)	031G05	La Société d'histoire de l'Outaouais 1995a. *Inventaire archéologique du Parc du Lac Leamy, 1995*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale nationale, au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Hull, Gatineau, 95 p. et annexes.	Inventaire archéologique
Numéro de source 5975	Archéotec 2016d	Rue Jacques-Cartier à Gatineau	031G05	Archéotec 2016d. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau, Surveillance archéologique 2015*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 58 p.	Surveillance archéologique
Numéro de source 2508	Swayze 1996	Au pied du pont Lady Aberdeen (aval du pont), rive droite de la rivière Gatineau, parc du Lac Leamy	031G05	Swayze Ken 1996. *A stage 1 and 2 archaeological assessment of the consumers gas points of impact at the foot of the Lady Aberdeen bridge, Leamy Lake park, lot 581, quartier 5, city of Hull.* Rapport présenté à Ecological Services Group inc., Cobden, 13 p. et annexes.	Inspection visuelle et inventaire archéologique
Numéro de source 5784	Archéotec 2015a	Rue Jacques-Cartier à Gatineau	031G05	Archéotec 2015a. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau. Site BiFw-172, Interventions archéologiques 2014*. Rapport présenté à Hydro-Québec Distribution et à la Ville de Gatineau, Montréal, 125 p.	Surveillance, inventaire et fouille archéologique
Numéro de source 6854	Archéotec 2020g	Rue Laval Gatineau	031G05	Archéotec 2020g. *Travaux d'enfouissement des services publics dans les rues Laval et Kent, secteur Vieux-Hull. Ville de Gatineau.* Rapport de surveillance archéologique, 2019-2020. Rapport présenté à la Ville de Gatineau, 139 p.	Surveillance archéologique
Numéro de source 529	Faubert et al. 1984	Musée Canadien des enfants	031G05	Faubert Denis, Pierre Nadon et Jean-Paul Salaün 1984. *Archéologie des sites du Musée de l'Homme et de la Galerie Nationale.* Rapport inédit Les Recherches Arkhis inc. pour le Musée de l'Homme à Ottawa, Québec, 182 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 3714	Laliberté 2005a	Dans le parc Jacques-Cartier, en rive gauche de la rivière des Outaouais.	031G05	Laliberté Marcel 2005a. *Inventaire archéologique des sites d'installation de mobilier extérieur au Parc Jacques-Cartier*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale nationale, Gatineau, 9 p. et annexes.	Inventaire archéologique
Numéro de source 2824	Laliberté 1999a	Parc du Lac Leamy, rive droite de la rivière Gatineau en amont du pont Lady Aberdeen et de la confluence avec la rivière des Outaouais.	031G05	Laliberté Marcel 1999a. Inventaire archéologique, golf du parc du Lac Leamy. Rapport présenté à Casiloc inc., Gatineau, 36 p. et annexes.	Inventaire archéologique
Numéro de source 2846	Patrimoine Experts 1999j	Dans l'emprise de l'autoroute 50, en rive gauche du ruisseau de la Brasserie, au nord du boulevard des Allumettières	031G05	Patrimoine Experts 1999j. *Inventaires archéologiques. Direction de l'Outaouais*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, service du plan, de l'analyse et du soutien technique, Direction générale de Québec et de l'Est, L'Assomption, p. 29 à 39.	Inventaire archéologique
Source inconnue	Source inconnue	À l'ouest du viaduc Oscar-Duquette, côté sud du boulevard des Allumettières, à l'ouest de la bretelle direction est vers la promenade de la Gatineau.	031G05	Source inconnue	Indéterminée
Numéro de source 3480	Arkéos 2004i	Route 148 (Boulevard des Allumettières), entre de Montigny et la Promenade du Lac-des-Fées.	031G05	Arkéos 2004i. *Axe McConnell-Laramée : tronçon rue Saint-Joseph à la promenade du Lac-des-Fées, Gatineau. Inventaire et fouille archéologique au site BiFw-76 (maison Walker-Wright - Surveillance archéologique des tranchées associées aux études géotechniques.* Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Service de la programmation routière et du transport collectif, Direction de la planification et de la coordination des ressources et Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Montréal, 3 volumes.	Fouille et inventaire archéologiques
Numéro de source 4513	Landry 2008	Le long du Chemin de la Mine, entre Marie-Burger et du Quartz	031G05	Landry Daniel 2008. *Inventaire des zones de potentiel archéologique, Sentier récréatif Cité-des-Jeunes, Gatineau. Rapport des activités archéologiques 2008*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau et la Commission de la capitale nationale, 12 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 4489	Patrimoine Experts 2009a	Boulevard Saint-Raymond, entre la promenade du Lac-des-Fées et la promenade de la Gatineau.	031G05	Patrimoine Experts 2009a. *Inventaires archéologiques (été 2007). Direction de l'Outaouais. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Service de la Planification et de la Programmation, Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources, Direction générale de Québec et de l'Est, L'Assomption, p. 8 à 23.	Inventaire archéologique
Numéro de source 2824	Laliberté 1999a	Parc du Lac Leamy, rive droite de la rivière Gatineau en amont du pont Lady Aberdeen et de la confluence avec la rivière des Outaouais.	031G05	Laliberté Marcel 1999a. *Inventaire archéologique, golf du parc du Lac Leamy.* Rapport présenté à Casiloc inc., Gatineau, 36 p. et annexes.	Inventaire archéologique
Numéro de source 2824	Laliberté 1999a	Parc du Lac Leamy, rive droite de la rivière Gatineau en amont du pont Lady Aberdeen et de la confluence avec la rivière des Outaouais.	031G05	Laliberté Marcel 1999a. *Inventaire archéologique, golf du parc du Lac Leamy.* Rapport présenté à Casiloc inc., Gatineau, 36 p. et annexes.	Inventaire archéologique
Numéro de source 3566	Arkéos 2005b	Boulevard des Allumettières entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard des Grives	031G05	Arkéos 2005b. *Axe routier McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau. Inventaire archéologique (été 2004).* Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Direction de l'Outaouais et Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Montréal, 2 volumes.	Inventaire archéologique

Nom	Étiquette	Localisation	Carte	Source	Nature des travaux
Numéro de source 2086	Arkéos 1993c	Parc des portageurs	031G05	Arkéos 1993c. *Projet Indeck - Baie Squaw. Inventaire et travaux supplémentaires*. Rapport présenté à SNC - Lavalin inc., Montréal, 2 volumes.	Inventaire archéologique et étude de potentiel
Numéro de source 4286	Laliberté et Lévesque 2007	Domaine de la ferme Moore	031G05	Laliberté Marcel et France Lévesque 2007. *Inventaire archéologique à la ferme Moore - 2007*. Rapport présenté à Commission de la Capitale nationale, Gatineau, 29 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 6033	Archéotec 2016h	Sur les terrains de la Domtar, au bout de la rue Laval, au pied des Chutes de la Chaudière, rive gauche de la rivière des Outaouais.	031G05	Archéotec 2016h. *Ancien site de la Domtar Gatineau, secteur Hull Projet EddyLands. Surveillance archéologique des travaux de démolition des bâtiments 76K et 83A. Janvier et février 2016*. Rapport présenté à la Windmill Dream Québec Holding Lp, Montréal 18 p.	Surveillance archéologique
Numéro de source 2408	Centre de recherche en archéologie préhistorique et historique 1996	Route 148 à Aylmer	031G05	Centre de recherche en archéologie préhistorique et historique enr. 1996. *Inventaire archéologique de cinq projets routiers dans les directions de l'Outaouais et de Lanaudière (Direction générale de l'Ouest)*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, service de l'environnement, Montréal, p. 16 à 21.	Inventaire archéologique
Source inconnue	Source inconnue (Laliberté 1998d?)	À l'est de la rue du Prince-de-Condé	031G05	Source inconnue	Indéterminée
Numéro de source 3191	Laliberté 2001a	Dans le parc Bébeuf, au sud-est du poste de Val-Tétreau	031G05	Laliberté Marcel 2001a. *Surveillance archéologique au parc Brébeuf, Hull. Projet de construction des exutoires des égouts pluviaux des rues Coallier (#1) et Barette (#2)*. Rapport présenté à Groupe Conseil Genivar, Gatineau, 16 p.	Surveillance archéologique
Numéro de source 2651	Laliberté 1999	Parc Brébeuf, rive gauche de la rivière des Outaouais, à l'ouest de Val-Tétreau.	031G05	Laliberté Marcel 1999. *Surveillance archéologique des travaux d'aménagement paysager. Projet de réfection du Parc Brébeuf - Phase 2*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale nationale, Gatineau, 10 p. et annexes.	Surveillance archéologique
Numéro de source 3191	Laliberté 2001a	Dans le parc Bébeuf, au sud-est du poste de Val-Tétreau	031G05	Laliberté Marcel 2001a. *Surveillance archéologique au parc Brébeuf, Hull. Projet de construction des exutoires des égouts pluviaux des rues Coallier (#1) et Barette (#2)*. Rapport présenté à Groupe Conseil Genivar, Gatineau, 16 p.	Surveillance archéologique
Numéro de source 4289	Laliberté 2007a	Domaine de la ferme Moore, au sud du boulevard Alexandre-Taché, le long de la rivière des Outaouais (rive gauche)	031G05	Laliberté Marcel 2007a. *Inventaire archéologique du tracé d'un nouvel égout pluvial - bassin du ruisseau Moore*. Rapport présenté à J. F. Sabourin et associés inc., Gatineau, 9 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 2086	Arkéos 1993c	Parc des portageurs	031G05	Arkéos 1993c. *Projet Indeck - Baie Squaw. Inventaire et travaux supplémentaires*. Rapport présenté à SNC - Lavalin inc., Montréal, 2 volumes.	Inventaire archéologique et étude de potentiel
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, à l'est de l'ancien pont de chemin de fer	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, à l'est de l'ancien pont de chemin de fer	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, entre la piste cyclable et la rivière des Outaouais (rive gauche)	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, derrière l'Université du Québec en Outaouais	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, derrière l'Université du Québec en Outaouais	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, derrière l'Université du Québec en Outaouais	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, rive est de la baie Squaw, derrière l'Université du Québec en Outaouais	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Sur une pointe derrière l'Université du Québec en Outaouais, au fond de la baie Squaw, à l'est du poste de Val-Tétreau	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Entre la piste cyclable et le poste HQ de Val-Tétreau	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, entre l'ancienne voie ferrée et la piste cyclable	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique
Numéro de source 7697	Archéotec 2023i	Val-Tétreau, sur une pointe en amont de la chute des Chaudières, entre le boulevard Alexandre-Taché et la rivière des Outaouais (rive gauche)	31G05	Archéotec inc. 2023i. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 118 p.	Inventaire archéologique

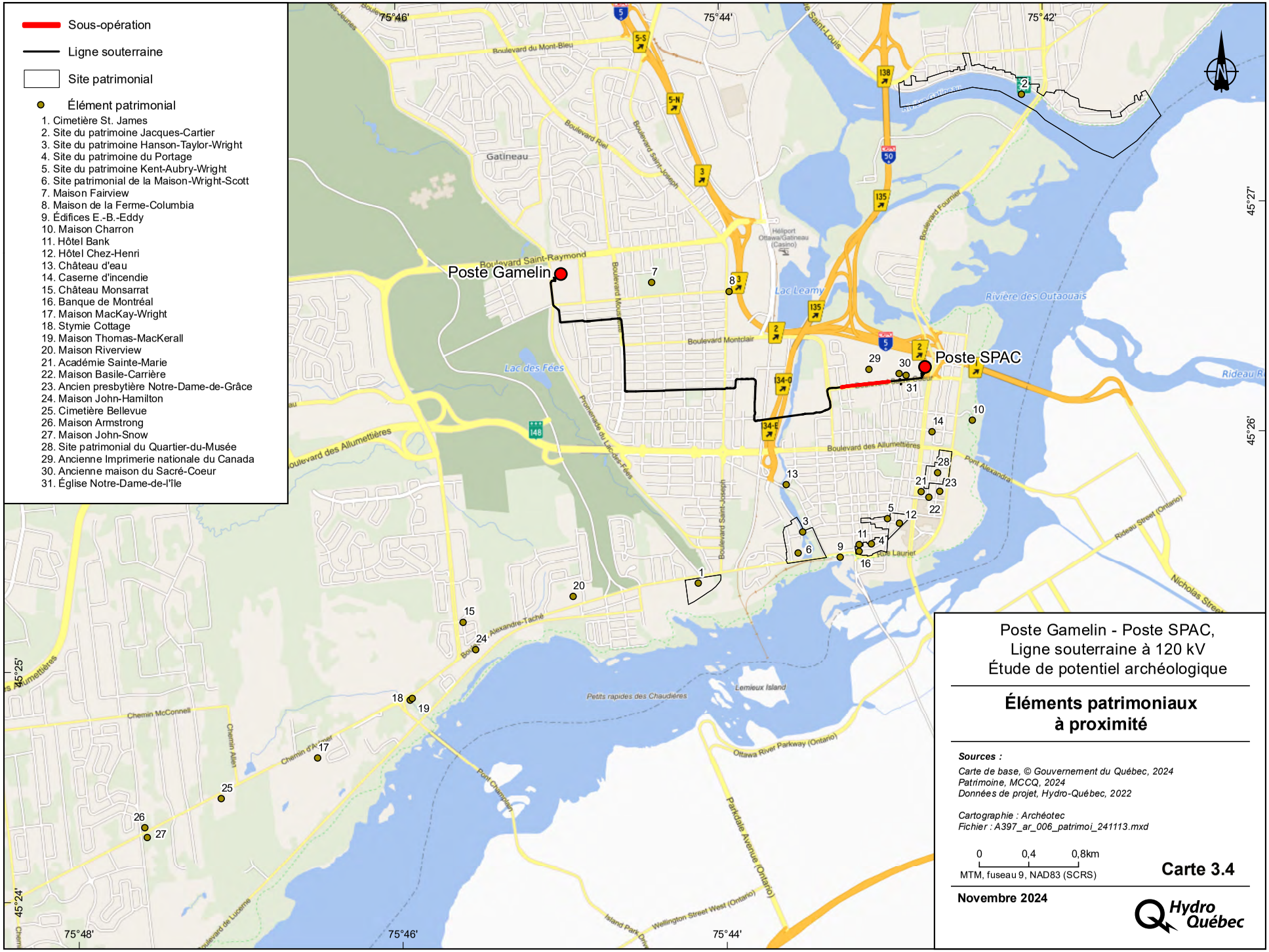

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Éléments patrimoniaux à proximité

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Patrimoine, MCCQ, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_006_patrimoi_241113.mxd

0 0,4 0,8km
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.4

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux à proximité de l'aire d'intervention

Étiquette	nm_obj	de_rem	Municipalité	Secteur	Statut	Année de construction	Description
1	Cimetière St. James	Boulevard Alexandre-Taché	Gatineau	Hull	Site patrimonial cité	Vers 1820	Le cimetière St. James est un lieu de sépulture de tradition anglicane probablement aménagé à partir de 1820. Ce cimetière, d'une superficie de quelques acres, est situé sur un terrain dénivelé. Il se compose d'un secteur planté d'arbres matures et d'un secteur gazonné. Le lieu est délimité par une clôture, un muret et un boisé, et il comprend une voie d'accès principale. Le cimetière est ponctué de monuments funéraires de diverses formes disposés en rangées. Quelques stèles sont regroupées sur des lots familiaux ceinturés de murets ou de clôtures en fer forgé. Le cimetière St. James est implanté sur le versant d'une colline, en bordure de la voie publique, dans un environnement urbain de l'actuel centre-ville de Gatineau. Ce bien est cité site patrimonial. (RPCQ)
2	Site du patrimoine Jacques-Cartier	Rue Jacques-Cartier	Gatineau	Pointe-Gatineau	Site patrimonial cité	Entre 1800 et 1950	Le site du patrimoine Jacques-Cartier est un vaste ensemble regroupant plus de 150 bâtiments. La majeure partie a été construite entre le début du XIX[e] siècle et la première moitié du XX[e] siècle. Le site comprend une partie des rues Jacques-Cartier, Saint-Antoine et de la Baie ainsi que la rue Prince-Albert. Il est en majorité composé de spécimens d'architecture résidentielle, à l'exception de l'église Saint-François-de-Sales et de son presbytère. Le site du patrimoine Jacques-Cartier s'étend sur une bande longitudinale en bordure des rivières Gatineau et des Outaouais, et est situé dans la ville de Gatineau. Ce bien est cité site patrimonial. La protection s'applique aux terrains et à l'enveloppe extérieure des constructions qui s'y élèvent. (RPCQ)
3	Site du patrimoine Hanson-Taylor-Wright	Rues Hanson, Wright et Taylor	Gatineau	Hull	Site patrimonial cité	Entre 1871 et 1915	Le site du patrimoine Hanson-Taylor-Wright est un secteur résidentiel présentant une forte concentration de demeures ouvrières et bourgeoises érigées entre 1871 et 1915. Il comprend également le bâtiment de la première usine de pompage de Hull, construit en 1886. Ce site constitue un périmètre irrégulier, formé par les rues Hanson, Taylor, Wright, Montcalm et Taché, qui sont bordées d'arbres centenaires. Il est situé à l'ouest du ruisseau de la Brasserie, à deux pas du centre-ville de Gatineau, dans le secteur de Hull. Ce bien est cité site patrimonial. La protection s'applique aux terrains ainsi qu'aux constructions qui s'y élèvent. (RPCQ)
4	Site du patrimoine du Portage	Promenade du Portage, Saint-Jacques et Leduc, bordé à l'est par la rue Eddy et à l'ouest par la rue Laval	Gatineau	Hull	Site patrimonial cité	Première moitié du XX[e] siècle	Le site du patrimoine du Portage est un territoire multifonctionnel regroupant plus d'une vingtaine de bâtiments en brique et en pierre érigés dans la première moitié du XX[e] siècle. Le site comprend principalement des exemples d'architecture commerciale, institutionnelle et mixte. Il englobe un important tronçon de la promenade du Portage ainsi qu'une partie des rues Saint-Jacques et Leduc. Il est bordé à l'est par la rue Eddy et à l'ouest par la rue Laval. Le site du patrimoine du Portage est situé dans le centre-ville de Gatineau, dans le secteur de Hull, à proximité de la rivière des Outaouais. Ce bien est cité site patrimonial. La protection s'applique aux terrains et à l'enveloppe extérieure des constructions qui s'y élèvent. (RPCQ)
5	Site du patrimoine Kent-Aubry-Wright	Vieux-Hull, rues Kent, Aubry et Wright	Gatineau	Hull	Site patrimonial cité	Fin XIX[e] début XX[e] siècle	Le site du patrimoine Kent-Aubry-Wright est un territoire urbain multifonctionnel comprenant plus d'une cinquantaine de bâtiments, construits principalement au début du XX[e] siècle. Le périmètre du site présente une forme irrégulière délimitée par la promenade du Portage au sud-est, la rue Hôtel-de-Ville au nord, les lots compris de part et d'autre de la rue Wright, entre les rues Laval et Saint-Jacques, à l'ouest. Le site possède une concentration de bâtiments en brique rouge et en bois, de styles et de typologies variés. Le site du patrimoine Kent-Aubry-Wright est situé au cœur du centre-ville de la ville de Gatineau, dans le secteur de Hull. Ce bien est cité site patrimonial. La protection s'applique aux terrains et à l'enveloppe extérieure des constructions qui s'y élèvent. Le périmètre du site du patrimoine Kent-Aubry-Wright inclut l'hôtel Chez-Henri, cité immeuble patrimonial. (RPCQ)
6	Site patrimonial de la Maison-Wright-Scott	28 boulevard Alexandre-Taché	Gatineau	Hull	Site patrimonial classé	Vers 1875	Le site patrimonial de la Maison-Wright-Scott est un domaine bourgeois aménagé à partir de 1875. La résidence de type cottage néogothique en pierre rustiquée, à trois étages, adopte un plan irrégulier composé d'un corps central entouré d'annexes au nord, à l'est et au sud-est. Le corps central est coiffé d'un toit à deux versants droits de pente aiguë agrémenté de deux pignons en façade, tandis que les annexes sont couvertes de toits plats. Un garage pour cinq automobile, qui se présente comme un bâtiment rectangulaire en brique à toit plat, se trouve au nord-est de la résidence. La maison Wright-Scott s'élève au centre de la propriété et dans sa partie la plus élevée. Ceinturé par un muret de pierre, le terrain est parcouru d'allées curvilignes et planté d'arbres et de bosquets. Il est délimité à l'est par le ruisseau de la Brasserie, à l'ouest et au sud par des voies de circulation et au nord par une lisière d'arbres le séparant des lots voisins. La propriété est située dans le secteur Hull de la ville de Gatineau. Ce bien est classé site patrimonial. La protection inclut la maison, une dépendance, le terrain et tout ce qui s'y trouve. Le site patrimonial de la Maison-Wright-Scott fait également partie d'un site patrimonial cité. (RPCQ)
7	Maison Fairview	100 rue Gamelin	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial classé	1862-1863	La maison Fairview est une résidence bourgeoise en pierre à deux étages, de plan presque carré, coiffée d'un toit en pavillon. Elle possède, à l'arrière, un corps de logis secondaire disposé en retour d'équerre. Une galerie couverte d'un balcon à balustrade orne la façade. Entourée d'un vaste domaine boisé, la maison est bâtie très en retrait de la voie publique et isolée de celle-ci par un écran végétal. Construite entre 1862 et 1863, elle est située dans le secteur Hull de la ville de Gatineau. (RPCQ)
8	Maison de la Ferme-Columbia	376 boulevard Saint-Joseph	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	1835	La maison de la Ferme-Columbia est une ancienne maison de ferme de style géorgien construite vers 1835. Cet imposant bâtiment en pierre de taille de plan rectangulaire, à un étage et demi, est coiffé d'un toit à deux versants droits orné d'un pignon en façade. La maison de la Ferme-Columbia s'élève en bordure du boulevard Saint-Joseph, en zone urbaine, dans le secteur de Hull de la ville de Gatineau. (RPCQ)
9	Édifices E.-B.-Eddy	boulevard Alexandre-Taché	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial classé	1800-1950	Les édifices E.-B.-Eddy sont des bâtiments industriels en pierre. L'ensemble est composé de quatre sections désignées par des numéros, soit les édifices 1, 2, 3 et 6. Les trois premiers sont juxtaposés et sont numérotés d'est en ouest. Ces trois bâtiments, érigés au cours de la décennie 1880, présentent un plan rectangulaire à deux étages et sont coiffés d'un toit plat. Le toit de l'édifice 2 est surmonté d'une claire-voie centrale. L'édifice 6, probablement construit en 1892, est situé à l'ouest des trois autres et il en est séparé par une section de bâtiment qui n'est pas incluse dans le classement. L'édifice 6 présente un plan rectangulaire à trois étages, incluant l'étage formé par le toit mansardé percé de lucarnes à pignon. Les édifices E.-B.-Eddy sont situés dans un vaste ensemble industriel aménagé au confluent de la rivière des Outaouais et du ruisseau de la Brasserie, dans un quartier ancien du secteur Hull de la ville de Gatineau. (RPCQ)
10	Maison Charron	164 rue Laurier	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial inventorié	1827-1828	Dès 1827-1828, François Charron érige l'édifice sur un lot appartenant à Philemon Wright. Pour des raisons économiques, Charron doit la céder en 1829 au célèbre pionnier. L'évolution fonctionnelle de la maison Charron est en lien direct avec les changements survenus dans la capitale. Après avoir servi jusqu'à la fin du XIX[e] siècle à des fins résidentielles, elle sert de bureau au chantier maritime de la Ottawa Transportation Company pendant un demi-siècle (1893 à 1941). La Commission de la capitale nationale en devient alors propriétaire et lui donne une vocation publique. (RPCQ)
11	Hôtel Bank	14 rue Eddy	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	1907	L'ancien hôtel Bank est un immeuble commercial de style néo-Queen Anne, construit en 1907. De plan rectangulaire, le bâtiment en brique compte deux étages et présente une façade ornée de baies en encorbellement garnies de motifs ainsi qu'une corniche et un bandeau décoratif surmontant les ouvertures du rez-de-chaussée. Il est l'œuvre de Charles Brodeur architecte. Il est cité en 1998 et il a été rénové au début des années 2000. (RPCQ)
12	Hôtel Chez-Henri	179 promenade du Portage	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	Entre 1900 et 1929-1930	L'ancien hôtel Chez Henri est un luxueux immeuble de style Château construit en plusieurs étapes au cours de la première moitié du XX[e] siècle. L'édifice se compose d'un corps de bâtiment étroit et profond de trois étages et demi, coiffé d'un toit en fausse mansarde, et d'une tour d'angle circulaire à gauche de la façade. L'ancien hôtel Chez Henri est érigé au cœur du centre-ville de Gatineau. Ce bien est cité immeuble patrimonial. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment. Il est compris dans le site du patrimoine Kent-Aubry-Wright, cité site patrimonial. C'est Louis Duhamel, médecin, registrateur du comté d'Ottawa et protonotaire de Hull, qui fit construire la maison. C'est le restaurateur d'origine suisse Henri Burger qui acquiert la propriété en 1928 afin de la transformer en hôtel et restaurant. Avec d'autres investisseurs, Burger agrandit la demeure en 1929 et 1930. L'intérieur subit des changements majeurs selon les plans de l'architecte W. E. Noffke en 1947. Le bâtiment est cité en 2003. (RCPQ)

Étiquette	nm_obj	de_rem	Municipalité	Secteur	Statut	Année de construction	Description
13	Château d'eau	170 rue Montcalm	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	Enter 1902 et 1905	Le château d'eau est un édifice municipal érigé entre 1902 et 1905, agrandi en 1910. Le bâtiment en pierre, au plan en L composé de deux ailes rectangulaires, est coiffé d'un toit à deux versants droits à faible pente. L'édifice comprend trois niveaux, donc deux sont partiellement souterrains. Le château d'eau est situé en bordure de la chute du ruisseau de la Brasserie, dans le secteur Hull de la ville de Gatineau. Ce terrain est d'abord cédé à Philemon Wright en 1806 où il y construit des distilleries produisant du whisky, puis dans les années 1820 une brasserie dont la production de bière était destinée aux militaires et aux travailleurs d'origine irlandaise recrutés pour la construction du canal Rideau. Au milieu du XIXe, l'ancienne brasserie est acquise par un manufacturier de haches Sexton Washburn. À la mort du fils, la manufacture est cédée à la Henry Walters and Sons. Le château d'eau construit sur ce site au début du XXe siècle exploitait également l'énergie hydraulique créée par l'érection d'une digue aménagée en haut de la chute, d'un canal amené et des turbines. Tout en filtrant l'eau potable destinée au système d'aqueduc, le complexe municipal comprenait aussi une centrale hydroélectrique qui permettait d'éclairer une partie du Vieux-Hull et quelques édifices municipaux. L'emplacement du ruisseau de la Brasserie est donc un site industriel de la plus haute importance pour l'histoire et le développement de la ville. Il a été cité en 1999. (RCPQ)
14	Caserne d'incendie	239 rue Champlain	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	Après 1911-1912	La caserne d'incendie numéro 3 est un ancien édifice municipal construit en 1911-1912. Il a été une station de feu jusqu'en 1963. Le bâtiment de deux étages en brique rouge présente un plan rectangulaire et un toit plat. Une tour à boyaux s'élève dans la partie arrière du bâtiment. La façade est ornée d'une corniche à fronton historié et d'un bandeau surmontant les grandes ouvertures du rez-de-chaussée. La caserne est située au cœur d'un ancien quartier populaire du secteur de Hull. Ce bien est cité immeuble patrimonial. La protection s'applique à l'extérieur du bâtiment. Il a été cité en 1991. Elle est l'œuvre de l'architecte Charles Brodeur. (RCPQ)
15	Château Monsarrat	100 rue du Château	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	Vers 1930	Le Château Monsarrat est une résidence bourgeoise d'inspiration néo-Tudor construite vers 1930. Cette demeure en pierre de plan irrégulier, à deux étages et demi, est coiffée d'un toit aux angles multiples en tuiles d'ardoise. Le volume comprend notamment des décrochements, des fenêtres en saillie, des gâbles, des souches de cheminée hautes et massives, ainsi que différentes ailes. Le Château Montsarrat est situé en marge du centre-ville, dans un quartier résidentiel du secteur de Hull. Ce bien est cité immeuble patrimonial, la protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment. Il a été cité en 1998. La résidence a été construite sur d'anciens lots ayant appartenu au XIXe siècle à deux familles fondatrices, soit les Wright et les Moore. Au cours du XXe siècle, une partie des terres est acquise par Robert Gordon Stewart, riche entrepreneur en construction d'Ottawa et ancien lieutenant-colonel de l'armée canadienne. Il y fit construire une imposante demeure vers 1930 et nomma son domaine Stoneleigh. La propriété est acquise par Nicholas John Turney Montsarrat en 1956, d'où elle tient son nom actuel bien qu'il ne l'habite que deux ans. Il a été cité en 1998. (RCPQ).
16	Banque de Montréal	40 promenade du Portage	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	1907	L'édifice de la Banque de Montréal est une succursale bancaire de style Beaux-Arts bâtie en 1907. Cet édifice en brique et en pierre de plan rectangulaire, à un étage et demi, possède une façade arrondie et est coiffé d'un toit à croupes dissimulé derrière un parapet. L'édifice de la Banque de Montréal est situé à l'intersection de la rue Eddy et de la promenade du Portage. Ce bien est cité immeuble patrimonial en 1989. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment. L'édifice est inclus dans le site patrimonial du Portage, cité site patrimonial en 1998. Cet édifice est représentatif de la typologie des succursales bancaires construites au tournant du XXe siècle. Contrairement au siège social qui adopte une architecture monumentale très ornementée, la succursale bancaire de style Beaux-Arts se caractérise par une volumétrie plus modeste et un décor moins élaboré. Ce bâtiment témoigne de la reconstruction du centre-ville de Hull après le Grand Feu de 1900 qui a détruit la majorité des bâtiments de la ville. (RCPQ)
17	Maison MacKay-Wright	1210 chemin d'Aylmer	Gatineau	Aylmer	Immeuble patrimonial cité	1857	La maison MacKay-Wright est une imposante demeure d'influence georgienne érigée en 1857. Cette résidence en pierre, de plan rectangulaire et à deux étages et demi, est coiffée d'un toit à deux versants. Elle est pourvue d'une entrée monumentale en saillie et flanquée d'ailes latérales asymétriques de construction récente (1992). La maison MacKay-Wright est située en retrait du chemin d'Aylmer, sur un vaste terrain paysager dans le secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau. Cet immeuble est cité patrimonial en 1997, la protection s'applique à l'enveloppe extérieure. (RCPQ)
18	Cottage Stymie	1404a chemin d'Aylmer	Gatineau	Aylmer	Immeuble patrimonial cité	1906	Le Cottage Stymie est une résidence rurale érigée en 1906. Cette demeure de plan rectangulaire à deux étages est coiffée d'un toit mansardé. Déplacée de son emplacement originale (1991), elle repose maintenant sur une imposante structure en béton qui la dégage du sol. La maison est située à l'extrémité est du chemin d'Aylmer sur un terrain boisé, dans le secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau. Ce bien est cité immeuble patrimonial en 1997. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment. Cette demeure présente des influences de l'architecture américaine du début du XXe siècle, notamment le style Shingle. Ce style, qui se veut une réinterprétation du style Queen-Anne, apparaît dans la région de Boston au début des années 1880 et se caractérise notamment par l'utilisation de planches et de bardeaux de bois naturel comme revêtements, de volumes simples et de toitures complexes aux pentes multiples. Le style Shingle, surtout utilisé dans l'architecture résidentielle, est popularisé entre autres par Hensy Hobson Richardson qui conçoit plusieurs maisons de campagne et habitations suburbaines dans ce style. Le Cottage Stymie témoigne de l'histoire de la voie publique près de laquelle il est érigé. Il s'agit de la plus ancienne route de la région reliant depuis deux siècles Aylmer et Hull. Aménagé en 1805, ce chemin est d'abord nommé Britannia ou Turnpike et permet de contourner les chutes et les rapides qui empêchent les navires de remonter la rivière des Outaouais au-delà de Hull. Il est par la suite prolongé jusqu'à Aylmer. En 1820, il est élargi. Dès le début du XIXe siècle, des agriculteurs prospères s'installent le long de cette route et sont suivis par de riches marchands de bois à compter de 1830. De nombreux services sont aussi offerts pour répondre aux besoins des voyageurs et des résidents. Au tournant du XXe siècle, plusieurs grandes fermes sont morcelées en lots qui sont vendus à des résidents nantis d'Ottawa. C'est dans ce contexte que le Cottage Stymie est construit pour Alfred J. Horsey, médecin chirurgien d'Ottawa. La résidence a été déplacée de quelques mètres vers l'ouest en 1991. Au cours des années suivantes, elle est déposée sur une imposante structure de béton qui la dégage du sol et avoisine maintenant la maison Thomas-Mackerall. Les deux bâtiments logent le complexe commercial Place Interart. (RPCQ)
19	Maison Thomas-MacKerall	1404b chemin d'Aylmer	Gatineau	Aylmer	Immeuble patrimonial cité	1903	La maison Thomas-MacKerall est une résidence rurale érigée en 1903. L'édifice présente un plan rectangulaire d'un étage et demi et est coiffé d'un toit à demi-croupes complété de pignons. Une première annexe d'un étage, coiffée d'un toit plat, est adossée au mur arrière et une seconde en appentis est construite contre un mur latéral. La maison est située en retrait du chemin d'Aylmer, sur un terrain boisé, dans le secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau. Il est cité patimonial en 1997. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure. Érigée en 1903, la résidence témoigne de l'influence des courants architecturaux populaires aux États-Unis sur l'architecture domestique québécoise au début du XXe siècle, tels que le style Shingle et le mouvement Arts and Crafts. La maison Thomas-MacKerall illustre l'influence de ces deux styles par son plan rectangulaire complété d'annexes, sa toiture complexe à demi-croupes et à pignons, ainsi que par l'aspect rustique que lui confèrent la maçonnerie et le colombage décoratif de l'étage supérieur. Tout comme le Cottage Stymie, la maison Thomas-MacKerall témoigne de l'importance du chemin d'Aylmer dont l'aménagement a débuté en 1802 par Philemon Wright afin de contourner les chutes et les rapides a été prolongé en 1805 jusqu'à Aylmer. Les grandes fermes ont été loties au tournant du XXe siècle pour que les parcelles soient vendues à des résidents aisés. La maison Thomas-MacKerall témoigne de l'évolution de l'environnement bâti le long de cette importante voie publique. (RPCQ)
20	Maison Riverview	432 boulevard Alexandre-Taché	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial classé	1865	La maison Riverview est une résidence bourgeoise en pierre de deux étages et demi. Le corps principal, de plan rectangulaire, présente une élévation symétrique qui comprend des avant-corps terminés par un gâble et surmontés d'un toit à deux versants. La maison Riverview a été construite en 1865 et s'inspire de l'architecture Tudor. Située à proximité de la rivière des Outaouais, elle se trouve en bordure du boulevard Alexandre-Taché dans le secteur de Hull à Gatineau. Ce bien est classé immeuble patrimonial en 2012. La protection s'applique à l'extérieur et à l'intérieur de l'immeuble, mais pas au terrain. Cette résidence est un exemple représentatif des nombreuses résidences néo-Tudor érigées au XIXe siècle pour la bourgeoisie anglophone québécoise. À l'instar des manoirs britanniques du XVIe siècle, ces petits châteaux possèdent des gâbles dont la forme s'inspire parfois de l'architecture hollandaise, comme la maison Riverview. D'autres composantes, telles que les baies en saillie, le portail surmonté d'un balcon ou encore les matériaux ouvragés et polychromes rendent cette demeure remarquable. Elle témoigne de la présence et de la prospérité de la bourgeoisie anglophone qui a participé au développement de l'Outaouais au cours du XIXe siècle. Le commerce du bois est alors très prospère dans cette région. Elle est bâtie pour David Moore, un riche entrepreneur et marchand de bois. La maison Riverview est située sur une artère reliant Hull à Aylmer. Elle est voisine de nombreuses résidences de la même époque dont le traitement architectural témoigne de la richesse de leurs propriétaires. Une chapelle est élevée à l'arrière du bâtiment en 1939-1940 après que la résidence ne fut convertie en orphelinat par une communauté religieuse. Un édifice moderne est ajouté à l'est de la maison au cours des années 1960. En 1975 la maison fut acquise par le gouvernement du Québec pour y loger le Conservatoire de musique de Gatineau ainsi que des organismes culturels. (RPCQ)

Étiquette	nm_obj	de_rem	Municipalité	Secteur	Statut	Année de construction	Description
21	Académie Sainte-Marie	115 rue Champlain	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	Après 1895 - avant 1897	L'académie Sainte-Marie présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Elle a été érigée à partir de 1895 et a été épargnée par le Grand Feu de 1900. À l'origine, il s'agissait d'une école pour jeunes filles dirigées par les Sœurs Grises de la Croix. Elle a été agrandie en 1923 et vers 1995. Au milieu des années 1960, l'académie devient une école primaire mixte, puis accueille des étudiants du secondaire. L'édifice a par la suite été transformé pour recevoir des étudiants anglophones du Cégep de l'Outaouais, puis de l'Université du Québec à Hull. Il est maintenant converti en immeuble à bureaux. Son volume original était plutôt sobre, mais, en 1923, il reçoit un vaste agrandissement latéral avec en son centre un avant-corps surmonté d'un toit en pavillon. De style éclectique, cet immeuble, entièrement revêtu de pierre grise, présente des composantes d'influence à l'italienne, des Beaux-Arts et du Second Empire. (RPCQ)
22	Maison Basile-Carrière	85 rue Victoria	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial inventorié	1888	Construite en 1888, elle est la seule maison en pierre du quartier. Son architecture la relie au style Second Empire. Elle loge à l'origine une résidence et une quincaillerie, puis accueille plusieurs commerces et des bureaux. Basile Carrière, un homme d'affaires impliqué dans son milieu et brièvement échevin, l'a fait construire. La famille Carrière était composée de gens cultivés et actifs dans la tenue de plusieurs événements et au sein de groupes sociaux et culturels. On a même dit que le célèbre pianiste Arthur Rubinstein était reçu chez elle. Ce bâtiment est un point de référence important dans le secteur de Hull de la ville de Gatineau. (ICPBG)
23	Ancien presbytère Notre-Dame-de-Grâce	118 rue Notre-Dame-de-l'Île	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	1889	L'ancien presbytère de Notre-Dame-de-Grâce a été construit en 1889 et a échappé au Grand Feu de 1900, tout comme l'église attenante. Il permettait d'héberger environ 30 religieux, souvent des missionnaires œuvrant dans l'arrière-pays ou enseignant dans les écoles de la ville. À la suite de la destruction de l'église attenante, l'ancien presbytère sera occupé par l'Université du Québec avant d'être converti en centre de conférences. Il s'agit d'un bâtiment de style Second Empire et selon des influences néo-romanes, il est composé d'un toit en mansarde percé de lucarnes à ouverture semi-elliptique et comporte des cheminées hautes bien en vue. Il s'agit d'un style bien populaire pour les constructions religieuses de la fin du XIX^{e} siècle. L'ancien presbytère est remarquable par sa taille, la qualité de ses matériaux et la qualité de sa construction. Il s'agit d'un immeuble patrimonial cité par la Ville de Gatineau en 2018. (RPCQ)
24	Maison John-Hamilton	771 boulevard Alexandre-Taché	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial cité	1937	La maison John-Hamilton a été construite pour le gendre et la fille de Robert Gordon Stewart, propriétaire initial du château Montsarrat. Cette résidence est localisée sur la route reliant les anciennes villes d'Aylmer et de Hull, où nombre de résidences bourgeoises y sont érigées dès le milieu du XIX^{e} siècle. Elle possède plusieurs caractéristiques propres au style éclectique français, un style popularisé en Amérique du Nord au retour de la Première Guerre, dont peu d'exemples sont présents à Gatineau. Elle emprunte aussi quelques caractéristiques au style géorgien et se démarque par la qualité de la composition de l'ensemble, la symétrie du corps central et l'utilisation de matériaux nobles et traditionnels. (RPCQ)
25	Cimetière Bellevue	1030 chemin d'Aylmer	Gatineau	Aylmer	Immeuble patrimonial cité	1830	La section la plus ancienne du cimetière a été aménagée au début des années 1800, ce qui en fait le deuxième plus ancien lieu de sépulture du territoire gatinois. L'endroit a d'abord été exploité en tant que cimetière, puis par une compagnie fondée par trois églises protestantes d'Aylmer. Plusieurs membres de familles pionnières d'Aylmer telles que les Conroy, McConnell, Andrews, Radmore et Olmstead reposent en ces lieux. L'organisation sociale du cimetière est inspirée de celle du monde des vivants. Ainsi, une hiérarchie s'y est établie et les monuments les plus visibles et les plus distinctifs sont ceux des membres de familles aisées. (RPCQ)
26	Maison Armstrong	893 chemin d'Aylmer	Gatineau	Aylmer	Immeuble patrimonial cité	1911	La maison Armstrong est une résidence bourgeoise de style néo-Queen Anne érigée en 1911. Le corps de logis de plan carré en brique, à deux étages et demi, est coiffé d'un toit en pavillon au sommet tronqué. En façade, la baie en saillie et la galerie couverte de deux étages produisent un plan irrégulier que vient renforcer l'annexe d'un étage située à l'arrière du bâtiment. La maison Armstrong est implantée sur un vaste terrain boisé, localisé à une intersection importante, dans le secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau. Ce bien est cité immeuble patrimonial en 1997. La protection s'applique à l'extérieur du bâtiment. La maison Armstrong est construite en 1911, sur une propriété d'environ douze hectares que James et Adam Armstrong viennent d'acquérir de la famille Foran en 1910. Au moment de l'acquisition et pendant la construction de leur nouvelle résidence en brique de style néo-Queen Anne, les Armstrong habitent une maison en bois rond qui se trouve sur la propriété. (RPCQ)
27	Maison John-Snow	890 chemin d'Aylmer	Gatineau	Aylmer	Immeuble patrimonial cité	vers 1850	Elle est aussi connue sous les noms de Maison Rivermead et Spruce Grove. La maison John-Snow est une résidence construite au début des années 1850. Cette demeure en pierre, de plan rectangulaire à un étage et demi, est coiffée d'un toit à deux versants droits. Elle possède une lucarne-pignon au centre de la façade ainsi qu'un porche vitré. Une galerie ceinture la maison sur deux côtés. Une importante annexe de construction plus récente s'élève à l'arrière. La maison John-Snow est située en retrait du chemin d'Aylmer, sur un vaste terrain boisé, dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau. Elle a été citée immeuble patrimonial en 1997 et la protection s'applique à l'enveloppe extérieure de la maison. Cette résidence est représentative de l'architecture vernaculaire ontarienne. Elle se trouve sur une des routes les plus anciennes d'Aylmer. L'implantation de la maison John-Snow correspondrait d'ailleurs à l'emplacement de la première habitation en bois construite sur le site avant 1850. Ainsi, la maison John-Snow témoigne du développement du territoire au XIX^{e} siècle. John Allen Snow est formé comme arpenteur entre 1859 et 1860. Il participe à plusieurs projets d'arpentage de plusieurs cantons dans les comtés de Renfrew, Lanark, Carleton, Frontenac et Hastings et supervise la construction de la route reliant le lac des bois et Upper Fort Garry (Winnipeg) en 1868. En 1875, Hull est incorporée, Snow est nommé ingénieur municipal et trace les limites de la ville. Une première maison avait été construite en 1824 par Samuel Kelly Rollins sur la propriété. En 1850, John Snow acquiert la propriété de Rollins qui comprend alors une maison en bois rond, deux granges et un hangar. Peu de temps après, il remplace la maison de bois par la résidence en pierre actuelle selon un modèle vernaculaire ontarien. En 1882, la résidence est acquise par l'ingénieur civil, Edward Rainboth, qui l'agrandit vers l'arrière. À cette époque, elle est appelée Spruce Grove. En 1932, les Rainboth cèdent la propriété à Frederick Ainslee Drought qui lui donne le nom de Rivermead. La maison John-Snow est citée en 1997, un porche est ajouté après 1998. (RPCQ)
28	Site patrimonial du Quartier-du-Musée	Boulevards des Allumettières et Maisonneuve, rues Laurier et Victoria	Gatineau	Hull	Site patrimonial cité	vers 1888	Le site patrimonial du Quartier-du-Musée a été épargné par le Grand Feu de 1900. Ce secteur est l'un des plus anciens milieux bâtis de l'île de Hull. La majorité des bâtiments a été construite peu après le feu de 1888. De plus le secteur a été habité par plusieurs personnages qui ont marqué l'histoire et a été le domicile d'institutions ayant joué un rôle dans l'histoire de Gatineau et de l'Outaouais. Il consiste en un des lieux de fondations de la ville, où étaient présentes les principales institutions catholiques francophones. Ce secteur compte plusieurs bâtiments parmi les plus anciens de Gatineau, aux styles architecturaux variés et dans un bon état d'authenticité, et ce, tant pour les bâtiments résidentiels qu'institutionnels. Certains d'entre eux comportent même des éléments ornementaux et des détails de construction d'exception. Il est représentatif des maisons hulloises ou dites maison allumettes. Le quartier du Musée a été cité site patrimonial en 2018. (RPCQ)
29	Ancienne Imprimerie nationale du Canada	45 boulevard Sacré-Cœur	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial inventorié	1954	Ce grand bâtiment, construit en 1954, est l'une des dernières réalisations d'Ernest Cormier, un des plus grands architectes québécois et canadiens du XX^{e} siècle. De style international, cet édifice démontre l'utilisation de la technique de pointe et la recherche d'expression moderne qui caractérise l'œuvre de Cormier. Il s'agit de l'un des premiers bâtiments fédéraux construits à Hull, après le Centre de recherche faunique et le laboratoire de virologie animale (1918) sur la rue Gamelin et le Manège militaire (1937) sur le boulevard Alexandre-Taché. Il a été inventorié en 2008 par la Ville de Gatineau. (RPCQ)
30	Ancienne maison du Sacré-Cœur	105 boulevard Sacré-Cœur	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial (proposition de statut national)	1924	Érigé en 1924, ce grand bâtiment avait une double vocation. Il servait de lieux de retraites fermées et de chapelle de secours pour les paroissiens de ce secteur de la paroisse Notre-Dame. Cette desserte est à l'origine de la fondation de la paroisse du Sacré-Cœur, érigée canoniquement en 1945. Le bâtiment a été inventorié par la Ville de Gatineau en 2008 et il a fait l'objet d'une proposition de statut national en août 2023. (RPCQ)
31	Église Notre-Dame-de-l'Île	115 boulevard Sacré-Cœur	Gatineau	Hull	Immeuble patrimonial inventorié	1947-1949	Ce temple servait originalement de lieu de culte à la paroisse du Sacré-Cœur, érigée canoniquement en 1945. Depuis 1982, elle sert de lieu de culte à la paroisse Notre-Dame-de-l'île, née de la fusion des quatre paroisses de l'île de Hull (Notre-Dame, Sacré-Cœur, Sainte-Bernadette et Saint-Rédempteur). L'immeuble a été inventorié par la Ville de Gatineau en 2008. (RPCQ)

Aucun bâtiment ou site patrimonial ne se trouve directement dans les limites du tracé à l'étude. Trois bâtiments se situent en périphérie immédiate de ce dernier. Le premier a été inventorié comme étant l'ancienne Imprimerie Nationale du Canada par la Ville de Gatineau et est inclus dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Il est situé au 45 boulevard Sacré-Cœur. Ce bâtiment était en construction en novembre 1952 tel qu'indiqué sur le plan d'assurance incendie de 1952 (Underwriters' Survey Bureau Limited 1952). Il s'agit d'une des dernières réalisations de l'architecte Ernest Cormier. C'est un bâtiment imposant bâti pour aménager l'Imprimerie Nationale du Canada, troisième bâtiment du gouvernement fédéral construit à Hull. Il a été aménagé en partie à l'emplacement d'un ancien terrain de baseball. Des bâtiments se trouvant en bordure du boulevard Sacré-Cœur ont été démolis, alors que ce dernier a été élargi à la même période. La Jos. Pilon LTD Sash and Door Factury était toujours présente en 1952, mais était aussi vouée à être démolie dans un avenir rapproché.

Les deux autres bâtiments patrimoniaux sont situés juste à l'est de l'Imprimerie sur le boulevard Sacré-Cœur. Il s'agit de l'ancienne maison du Sacré-Cœur et de l'Église Notre-Dame-de-l'Île. La maison du Sacré-Cœur a été érigée en 1924. Ce bâtiment servait autant pour des retraites fermées qu'en tant que chapelle de secours pour les paroissiens. Cette desserte est d'ailleurs à l'origine de la fondation de la paroisse du Sacré-Cœur, érigée canoniquement en 1945. À la suite de l'érection de la paroisse, l'église Notre-Dame-de-l'Île a été aménagée entre 1947 et 1949.

Alors que quatre autres bâtiments patrimoniaux ont été identifiés en périphérie rapprochée du corridor à l'étude. Il s'agit d'abord de la maison Fairview située au nord du tracé, du côté ouest du ruisseau de la Brasserie. Cette résidence bourgeoise a été construite en 1862 et 1863 pour sir Richard William Scott, avocat et homme politique. Cette résidence en pierre à deux étages, de plan presque carré est coiffée d'un toit en pavillon. Elle possède à l'arrière un corps de logis secondaire disposé en retour d'équerres, alors qu'une galerie couverte d'un balcon à balustrade orne la façade. En 1894, elle est vendue à l'horticulteur Alexander Stewart qui mettra les jardins en valeur. En 1918, la propriété est maintenant aux mains du ministère fédéral de l'Agriculture et est utilisée comme bureau et résidence du directeur de l'Institut de recherches vétérinaires. De 1957 à 1974, elle sert toujours de bureau, mais aussi de laboratoire, ce qui met un terme à sa fonction résidentielle. De 1976 jusqu'aux années 1980, elle accueille les bureaux du Service canadien de la Faune d'Environnement Canada. Elle est classée en 1979.

La ferme Columbia est exploitée depuis 1813 par Thomas Brigham, qui a fait construire la maison de la ferme Columbia en 1835. Celle-ci se trouve dans le domaine agricole de son beau-père Philemon Wright. La résidence s'élève le long de l'une des plus anciennes voies de circulation de Hull, soit le chemin Columbia, qui est aujourd'hui connu sous le nom de boulevard Saint-Joseph. La résidence a déjà été entourée d'autres bâtiments

de ferme, notamment une écurie en pierre, des granges et des hangars. Elle demeure la propriété des membres de la famille Wright jusqu'au tournant du vingtième siècle. Une partie du terrain est d'abord vendue à l'Ottawa Golf Club, puis la propriété passe entre les mains de l'International Portland Cement Company en 1904. Cette entreprise qui devient la Canada Cement Company en 1909 utilise la maison construite par Brigham comme résidence des surintendants jusqu'en 1947. C'est alors que le gouvernement du Canada exproprie de nombreux terrains de l'ancienne propriété de Philemon Wright, incluant celui de la ferme Columbia. Il demeure inoccupé jusqu'en 1964, date à laquelle la Commission de la capitale nationale l'acquiert. La maison de la ferme Columbia est citée en 1988. Elle est vendue la même année et abrite des bureaux depuis. Elle est aussi située au nord du tracé à l'étude, à l'ouest du ruisseau de la Brasserie.

Au sud-est du tracé à l'étude, se trouvent l'ancienne caserne d'incendie numéro 3 et la maison Charron. Située au 239 rue Champlain, la caserne d'incendie numéro 3 a été érigée en 1911-1912 à la suite du Grand Feu de 1900. Ce bâtiment de deux étages en brique rouge présente un plan rectangulaire, un toit plat et une tour à boyaux à l'arrière du bâtiment. Elle est située au cœur de l'ancien quartier populaire du secteur de Hull. Elle a été une station de feu jusqu'en 1963 alors que les activités ont été centralisées en une seule grande caserne.

La maison Charron, pour sa part, est localisée dans le parc Jacques-Cartier. Elle a été construite en deux moments. La portion ouest l'a d'abord été par François Charron en 1827-1828 sur un lot appartenant à Philemon Wright. La partie est aurait été construite par Jean-Baptiste Poupart en 1836. Après avoir servi à des fins résidentielles jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, elle sert de bureau au chantier maritime de l'Ottawa Transportation Company de 1893 à 1941.

3.2 Cadre paléogéographique

Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques de la région ont été mises en place et conditionnées principalement par les éléments quaternaires associés à la dernière glaciation ayant eu lieu sur le continent. Ces événements ont déposé, puis remodelé les dépôts de surface de diverses façons et il est important d'en dresser les grandes lignes afin de comprendre leur relation avec le contexte géographique de la région. L'environnement physique a bien sûr changé à travers le temps, mais le climat aussi a connu des fluctuations importantes à la suite de la dernière glaciation. Ces variations climatiques ont un impact très important sur la nature et la configuration du couvert végétal, ainsi que sur la configuration des cours d'eau et des espaces d'accueil. Ces relations entre le climat et la végétation conditionnent également la distribution de la faune et de la flore, en plus d'avoir des incidences majeures sur les établissements humains à travers le temps et l'espace (Archéotec 2022).

Dans le secteur de Hull, la roche en place est composée de diverses formations calcaires recouvertes de dépôts meubles assez minces. Des escarpements sont visibles à différents endroits. Une des formations calcaires contient des strates de chert. Cette matière a été utilisée par les populations de la région. Ce chert, nommé *Kichisipi*, a été observé dans plusieurs des escarpements. Il a aussi été répertorié dans certains assemblages archéologiques de la région. Les différentes sources n'ont cependant pas été cartographiées de manière exhaustive. Le développement urbain a masqué, détruit ou fermé l'accès à de nombreux escarpements. Une carrière préhistorique a néanmoins été identifiée dans le parc du Lac-Leamy (BiFw-21), alors que des affleurements ont été observés à Val-Tétreau (Archéotec 2023).

L'influence de la dernière glaciation sur la région se fait sentir non seulement au moment du dégagement des glaces la recouvrant, mais surtout elle se manifeste par la mise en place et la transformation des plans d'eau avoisinants. L'Outaouais occupe la région de la haute vallée du Saint-Laurent et ses principaux cours d'eau se drainent en direction de l'est et du fleuve Saint-Laurent. Cette région se trouve toutefois à proximité de celle des Grands Lacs et pour bien comprendre les dynamiques hydrographiques à travers le temps, il est incontournable de considérer également l'histoire postglaciaire de cette région en combinaison avec ce qui se passe dans la vallée du Saint-Laurent (Archéotec 2020b, p. 4) (figure 3.1).

La section qui suit dresse un bref portrait de la séquence de drainage des Grands Lacs et de son importance pour la mise en place des éléments du paysage de la région à l'étude. À son maximum, aux environs de 21 400 ans avant aujourd'hui, la marge glaciaire atteint l'État de New York. Faisant suite à cet épisode, une amélioration du climat amorce la période du retrait glaciaire (Dyke et Robertson 2003 ; Richard et Grondin 2009). Le retrait progressif de cette importante masse glaciaire, ainsi que les transgressions lacustres (lac à Candona) et marines (mer de Champlain) qui suivirent, constitue les éléments de base de l'ouverture du territoire et de sa colonisation par la flore, la faune et les populations humaines. Durant cette phase de recul relativement constant, le glacier libère graduellement le territoire des Appalaches pour atteindre la région des Basses-Terres du Saint-Laurent vers 13 500 ans avant aujourd'hui. La région à l'étude est ici libérée des glaces vers 12 800 ans avant aujourd'hui, au moment où se met en place la moraine de Saint-Narcisse plus à l'est (Richard et Poirier 2016 ; Richard Occhietti 2005 ; Richard 1980). À ce moment, l'ensemble de la région baigne sous les eaux de la mer de Champlain (Richard et Occietti 2005). À proximité de la région à l'étude, l'élévation maximale atteinte par la mer de Champlain se situe entre 192 et 198 mètres ANM (Parent et Occhietti 1999 ; Richard 1980).

Pendant ce temps (entre 14 000 et 11 000 ans AA), la région des Grands Lacs s'est déjà complètement déglacée et les Grands Lacs prennent des configurations variées. Ces

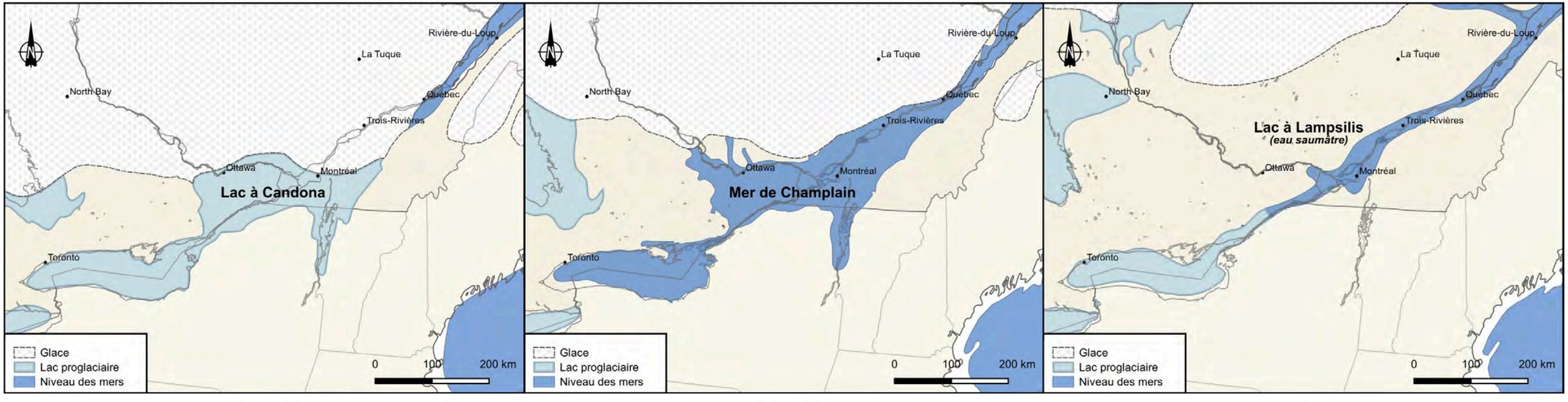

Figure 3.1 Déglaciation et hydrographie ancienne
Projection : Québec Lambert. NAD83 (SCRS)

configurations sont liées aux conditions de drainage de leurs eaux qui s'écoulent d'abord vers le sud, à partir du lac Érié, et par la suite, le relèvement isostatique dégagera progressivement de nouveaux exutoires (Richard 2003).

Vers 11 500 ans avant aujourd'hui, le lac glaciaire Pré-Algonquin entame sa vidange via l'exutoire Kirkfield et vers la mer de Champlain qui occupe à ce moment les Basses-Terres laurentiennes. À partir de ce moment, la phase du lac Nipissing se met en place et le niveau des Grands Lacs baisse considérablement sous son niveau moderne sous l'effet d'une première phase de vidange associée à l'exutoire de North Bay nouvellement libéré. Cet événement correspond à la première période de vidange des Grands Lacs dans la rivière des Outaouais via la rivière Mattawa (Archéotec 2020b).

Vers 9 300 ans avant aujourd'hui, le lac proglaciaire Barlow se met en place au nord des Grands Lacs. Cet épisode correspond à un niveau élevé des Grands Lacs et à la poursuite de leur décharge via l'exutoire de North Bay et la rivière des Outaouais. Ces eaux se déversent maintenant dans le lac à Lampsilis qui remplace la mer de Champlain vers 10 600 ans avant aujourd'hui (Richard et Poirier 2016).

Après 8 200 ans avant aujourd'hui, période qui correspond à la vidange drastique du lac proglaciaire Ojibway via l'Outaouais, l'apport en eau devient moins important et les changements de régime perdent de l'importance jusqu'à atteindre les caractéristiques modernes. Depuis environ 7 000 ans avant aujourd'hui, la configuration des Grands Lacs commence à ressembler à l'actuelle et leur drainage s'effectue via le fleuve Saint-Laurent, n'influençant ainsi que peu le cours d'eau en amont de la rivière des Outaouais (Richard et Poirier 2016).

Ainsi, les conditions de drainage des Grands Lacs ont eu une influence importante sur le débit d'eau qui alimente la rivière des Outaouais. La quantité d'eau qui se libère du glacier et qui emprunte le chemin de ces rivières a été beaucoup plus importante à ces périodes qu'elle ne l'est actuellement. La rivière Gatineau est influencée dans une moindre mesure par les différentes configurations des Grands Lacs. L'apport en eau de celle-ci est principalement conditionné par le territoire qu'elle draine au nord (Richard *et alii* 1989).

Cet apport important d'eau a gonflé ces rivières et augmenté considérablement leur niveau par rapport à celui actuel (Vaillancourt 2003). Ces débits augmentés ont aussi favorisé le transport de sédiments et les rivières ont progressivement mis en place une succession de terrasses fluviales diminuant en altitude jusqu'à ce que l'eau emprunte le lit actuel. Par exemple, dans le secteur du lac Deschênes, l'altitude de 65-61 mètres ANM est atteinte entre 9 700 et 9 500 ans avant aujourd'hui, alors que l'altitude de 55-44 mètres ANM est atteinte entre 9 500 et 9 000 ans avant aujourd'hui. Les datations obtenues sur des dépôts organiques d'une basse terrasse d'Ottawa indiquent quant à elles que la rivière des Outaouais a formé les

terrasses d'une altitude de 50-46 mètres ANM vers 8 040 à 8 240 ans avant aujourd'hui (Fulton et Richard 1987). Après 7 900 ans, l'apport en eau devient moins important et les changements de régime perdent de l'importance jusqu'à atteindre les caractéristiques modernes.

Après 6 000 ans avant aujourd'hui, c'est essentiellement le relèvement isostatique qui modifie la configuration des vallées fluviales, de même que les fluctuations saisonnières naturelles du niveau des eaux. Ce relèvement était de l'ordre de 30 centimètres par siècle il y a 5 000 ans, alors qu'il est plutôt de 5 centimètres en moyenne par siècle de nos jours. Ce relèvement a favorisé l'encaissement des vallées, la formation des méandres, les glissements de terrain et le dégagement des couches d'argile sous-jacentes. Les fluctuations saisonnières du niveau de l'eau pouvaient atteindre trois mètres lors des crues printanières (Vaillcancourt 2003).

Du côté ouest du ruisseau de la Brasserie, le tracé passe d'une altitude de 95 mètres ANM près du poste Gamelin à 70 mètres ANM le long de la rue Durocher, pour finalement atteindre une terrasse à 55 mètres ANM avant de traverser le ruisseau de la Brasserie (carte 3.5). Cette portion du tracé est bordée par le lac Leamy, le ruisseau de la Brasserie et le lac des Fées. Son dénivelé est important et régulier. Il a été créé lors du retrait de la mer de Champlain, du lac à Lampsilis, puis de la mise en place du réseau hydrographique actuel.

À l'est du ruisseau de la Brasserie, le tracé se situe à une altitude relativement stable d'environ 50 mètres ANM. L'île de Hull est relativement plane, à l'exception d'une butte au sud, associé au Vieux-Hull. Cette butte atteint l'altitude de 68 mètres ANM à son apogée. Elle est bordée par le ruisseau de la Brasserie, le lac Leamy et la rivière des Outaouais.

Les terrasses se situant entre 60 et 95 mètres étaient bordées par la mer de Champlain jusque vers 10 600 ans avant aujourd'hui. Puis la dessalure de la mer de Champlain se produit et cette dernière devient alors un environnement lacustre à partir de 10 600 ans, jusque vers la mise en place du Proto Saint-Laurent vers 7 500 ans et d'un réseau hydrographique similaire à celui actuel. La portion est se trouve sous le lac à Lampsilis jusqu'à ce que la terrasse de 45-50 mètres ne soit exondée à son tour, vers 10 200 ans.

Le ruisseau de la Brasserie a été aménagé à différentes périodes et son cours comporte des barrages et des réservoirs. Il prend sa source dans l'Outaouais immédiatement en amont de la chute des Chaudières, à une altitude de 53 mètres ANM. Il contournait l'île de Hull pour se jeter 3,6 kilomètres plus loin, dans le lac Leamy et l'Outaouais à une altitude de 42 mètres ANM. À la traversée du tracé projeté, les rives du ruisseau de la Brasserie sont abruptes et montrent des indices d'érosion. Il n'y avait pas à cet endroit de seuils qui créaient des rapides ou une chute. Les lieux d'arrêt possibles se trouvent plutôt du côté du lac Leamy ou près de l'Outaouais. Bien que le tracé traverse quelques terrasses anciennes, leur configuration jumelée au tissu urbain actuel ne favorise pas l'accueil des groupes, ainsi aucune zone à potentiel préhistorique n'avait été retenue lors de l'étude de potentiel le long du tracé projeté.

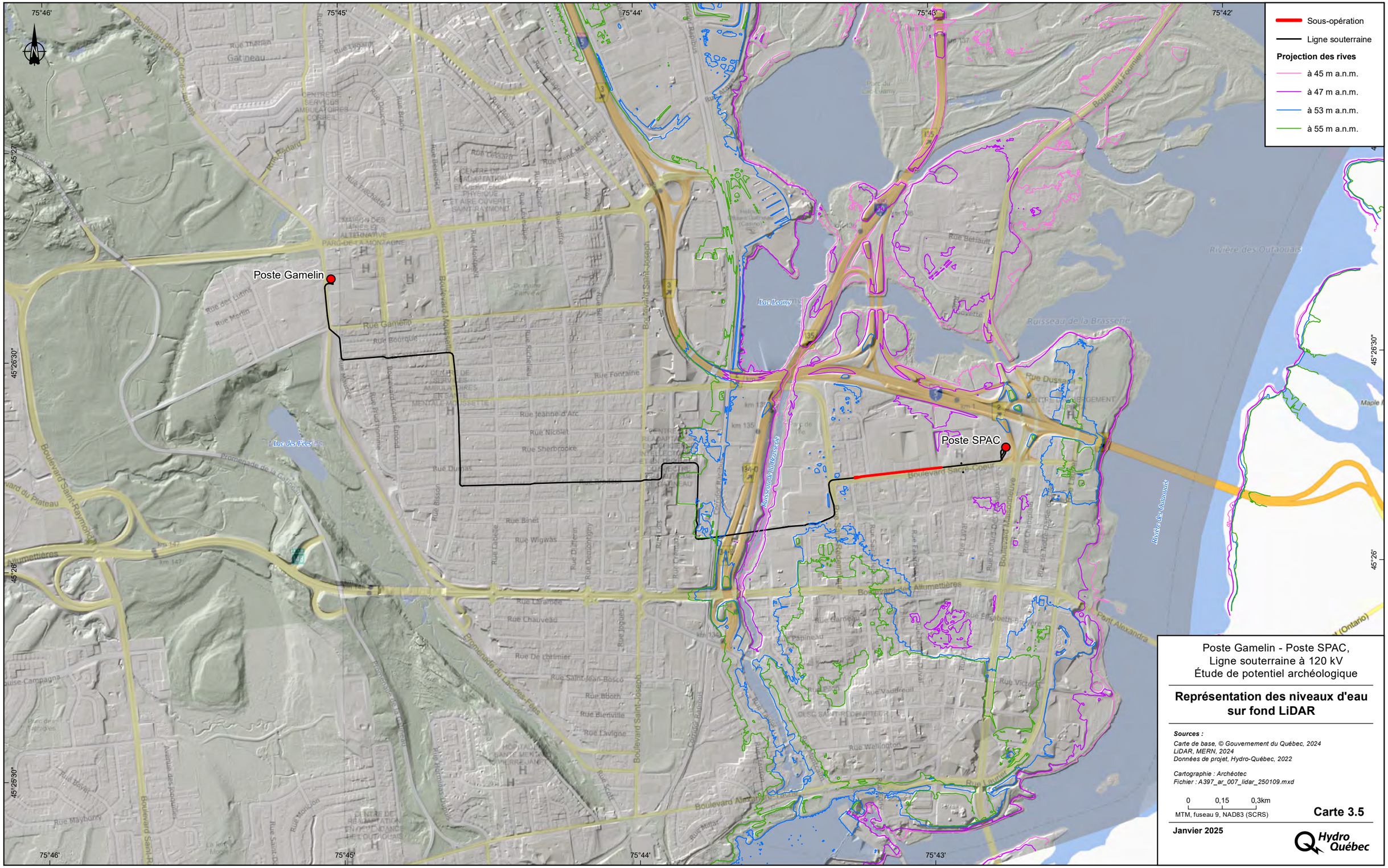

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

3.3 L'occupation du territoire par les Premiers Peuples – de la déglaciation à la période de Contact

Les récentes découvertes archéologiques dans la région du lac Mégantic et de Québec, combinées aux données concernant l'habitabilité du territoire, permettent d'évoquer une présence anthropique dans la vallée du Saint-Laurent et de l'Outaouais depuis environ 11 000 ans (Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Les données d'habitabilité plus spécifiques à la région de Gatineau suggèrent que des occupations remontant à environ 10 000 ans pourraient être découvertes lors d'interventions futures dans la région.

Elle se divise généralement en trois grandes périodes en fonction des assemblages artéfactuels, des diversités technologiques de l'outillage lithique et de la production céramique, ainsi qu'à l'aide des datations radiocarbones et dendrochronologiques. Les périodes du Paléoindien ou du peuplement initial (12 500 à 9 000-8 000 ans AA), de l'Archaïque (11 000 à 3 000 ans AA) ou des peuplements régionaux (8 000 à 5 000 ans AA) et de l'enracinement (5 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole ou des interactions ethniques (3 000 à 500-450 ans AA) divisent ce qui est appelé la Préhistoire (Burke 2017 ; Chevrier 2017 ; Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Sans datation absolue, il est parfois possible d'associer une occupation à une période précise en tenant compte des caractéristiques de l'assemblage artéfactuel et de son positionnement stratigraphique (Archéotec 2020b).

Les étapes initiales de l'occupation humaine de toute la région de l'Outaouais, du Haut-Saint-Laurent et des Grands Lacs sont directement liées aux caractéristiques de l'environnement se mettant en place à la suite du retrait des glaces et à l'évolution de la configuration du réseau hydrographique. Ces premières occupations du territoire ont eu lieu dans un environnement dynamique marqué par une succession de changements importants influençant le niveau des eaux, le type de couvert végétal et la disponibilité des espèces animales qui ont composé le régime alimentaire de ces premiers chasseurs.

Ainsi, le peuplement initial du territoire québécois s'effectue, à la suite de la dernière glaciation dans la portion sud, il y a environ 12 500 ans. Ces groupes doivent s'adapter aux conditions particulières du climat. L'environnement dans lequel ils vivent est froid et change constamment au fur et à mesure que le glacier se retire vers le nord et que la flore s'installe sur ces terres nouvellement libérées (Chevrier 2017 ; Richard 1985). Les populations explorent, essentiellement de manière pédestre, de nouveaux territoires accessibles depuis peu afin d'identifier les ressources disponibles (Chevrier 2017). Ils exploitent une faune en grande partie disparue aujourd'hui. De nombreuses espèces sont chassées, mais le caribou est une proie privilégiée. Ces populations colonisent graduellement les terres libérées par les glaciers. Les sites archéologiques associés au Paléoindien ancien ne sont connus à ce jour que dans le sud de l'Ontario et dans le Québec méridional dans la région de Mégantic (Archéotec 2016e, Chapdelaine 2007, Ellis et Ferris 1990). Les groupes paléoindiens récents sont

identifiés dans le sud de l'Ontario, près des Grands Lacs, mais aussi dans la région des lacs Rideau, du lac Saint-François à proximité de Cornwall, dans la région de Québec le long de la rivière Chaudière, ainsi que plus à l'est à Squatec, Rimouski, La Martre et Blanc-Sablon entre autres (Archéotec 2016e ; Benmouyal 1988 ; Chapdelaine 1994a et b ; Dumais et Rousseau 2002 ; Pintal 1998, 2002 ; Watson 1990 ; Wright 1995).

À proximité du territoire à l'étude, les sites archéologiques qui présentent une ancienneté pouvant remonter à la période du Paléoindien récent sont peu documentés et ces présences ne sont appuyées que par de rares données éparses. Certains objets provenant de la région des lacs Rideau au sud-ouest de la ville d'Ottawa pourraient par exemple être associés à cette tradition. Les sites appartenant à cette période sont tous associés à des paléorivages de la mer de Champlain (ou Goldthwait dans l'est) ou à des terrasses élevées qui témoignent de l'altitude beaucoup plus importante de certaines rivières à cette période. Deux sites découverts par Laliberté dans le secteur de Grenville et de la rivière Rouge s'inscrivent dans ce contexte et pourraient constituer des sites très anciens, associés sans doute aux périodes anciennes de l'Archaïque ou à la tradition Plano du Paléoindien récent (Archéotec 2016e ; Laliberté 2011a et b).

Les peuplements régionaux et l'enracinement des groupes dans des territoires plus circonscrits s'échelonnent entre environ 11 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui. L'environnement est toujours en pleine évolution, bien qu'il se stabilise au cours de cette longue période pour former de grandes zones géographiques (Tremblay 2006). L'Inlandsis, présent dans la péninsule Québec-Labrador, disparaît entre 5 700 et 5 500 ans avant aujourd'hui au centre du Nunavik actuel (Archéotec 2018b ; Carlson *et alii* 2008 ; Dyke 2004). Les Premiers Peuples circulent et prennent possession de l'ensemble du territoire québécois. Plusieurs changements technologiques apparaissent dans les assemblages archéologiques, dont les embarcations. Ces changements laissent croire à l'arrivée de nouvelles populations qui auraient graduellement intégré les populations pionnières (Chevrier 2017). Ces populations sont réparties en groupes nomades et exploitent les ressources fauniques du milieu, principalement au printemps et en été. En ce qui concerne les ressources halieutiques, plusieurs espèces sont présentes dans la rivière des Outaouais et la rivière Gatineau. Les caractéristiques technologiques révèlent une variabilité importante des types d'outils, mais aussi de la morphologie d'un même type d'outil, pierre taillée, technologie de l'os, du cuivre, du cuir et du bois. Les habitations regroupent quelques familles. Les sépultures présentent la forme de fosses où les corps sont déposés en position allongée et dans lesquelles des objets les accompagnent souvent. Entre 5 000 et 3 000 ans environ avant aujourd'hui, il y a une plus grande diversité et densité de la faune et de la flore, avec un climat plus chaud et humide (Chevrier 2017).

Plusieurs sites de l'Archaïque ont été localisés à proximité du territoire à l'étude. Les sites de l'île aux Allumettes et de l'île Morrison, situés plus en amont sur la rivière Gatineau, sont deux sites très importants associés à cette période. Plus près du tracé à l'étude, à Pointe-Gatineau (BiFw-172), des occupations d'envergures ont été répertoriées. Elles chevauchent celles des îles aux Allumettes et Morrison, en plus de présenter des indices d'occupations plus anciennes. Plusieurs sites supplémentaires ont entre autres été répertoriés dans le parc du Lac-Leamy, situé à la confluence des rivières Gatineau et Outaouais (Archéotec 2016e). Il y a aussi une découverte fortuite au tournant du vingtième siècle qui fait état de la présence d'un couteau ou d'une pointe en cuivre natif quelque part au sud-est du lac des Fées (BiFw-n) et qui se trouve tout juste à l'ouest du tracé à l'étude (Arkéos 2001 ; Garry 1914).

La période des interactions ethniques s'échelonne entre 3 000 et 500 ans avant aujourd'hui. Une séquence de climats froids modifie considérablement les conditions environnementales du territoire québécois au cours de cette période (Chevrier 2017). Elle est marquée par l'apport de nouvelles technologies mises au point dans les régions les plus méridionales et une sédentarisation de certains groupes. L'arrivée de la technologie céramique en marque le début vers 3 000-2 500 ans AA, alors que les techniques horticoles apparaissent vers 1 000 ans avant aujourd'hui environ. Elle se termine avec l'arrivée des Européens où les Premiers Peuples sont confrontés à de grands bouleversements rapides de leur mode de vie. Dans la portion sud de la péninsule Québec-Labrador, le mode de vie change radicalement au cours de cette période. Des chasseurs-cueilleurs, apparentés par la langue et occupant les Basses-Terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs, adoptent un mode de vie différent basé sur la culture du maïs, de la courge et des haricots (Tremblay 2006).

Les phases découpant cette période sont définies par des caractéristiques technologiques et socioéconomiques. L'apport végétal et aquatique prend plus d'importance et une économie horticole se développe avec la culture du maïs, des haricots et des courges. Les éléments technologiques, eux, restent relativement identiques avec quelques variantes stylistiques et une prédominance de plus en plus grande de la production céramique. Les sépultures du Sylvicole inférieur sont des crémations où des objets raffinés sont déposés. Le nomadisme des populations du Sylvicole inférieur fait place graduellement, vers 1 000 ans avant aujourd'hui, à une stabilisation qui prendra sa forme définitive avec les villages palissadés iroquoïens qui se trouvent à partir des Grands Lacs jusqu'à Québec, ainsi que dans l'État de New York. Ces villages ont une durée de vie de dix à quinze ans. Les groupes du Sylvicole inférieur et moyen se répartissaient en unités familiales ou multifamiliales. Les maisons longues iroquoïennes du Sylvicole supérieur pouvaient abriter parfois 10 à 25 familles. D'autres groupes ont conservé un mode de vie nomade ou semi-nomade, particulièrement au nord de la vallée laurentienne, et certains d'entre eux ont pris part à la traite des fourrures. Quelques sites du Sylvicole ont été répertoriés à proximité du territoire

à l'étude, dont plusieurs à la confluence des rivières Gatineau et Outaouais dans le parc du Lac-Leamy ainsi que le long de la rivière Outaouais (Archéotec 2016e).

La présence autochtone dans le secteur de la Pointe-Gatineau et de l'île de Hull est très bien représentée par la concentration de sites préhistoriques qui ont été mis au jour dans le parc du Lac-Leamy. Ces interventions ont permis de mettre au jour une vingtaine de sites archéologiques, en plus de ceux situés à Pointe-Gatineau, le long de la rue Jacques-Cartier. Les occupations remontent jusqu'à plus de 8 000 ans avant aujourd'hui, mais sont plus nombreuses à partir de 4 000 avant aujourd'hui. Les sites se trouvent sur la rive longeant l'Outaouais, le plus souvent à l'intérieur des baies ou le long de petits cours d'eau qui se jettent dans l'Outaouais. Certains sites se trouvent aussi sur d'anciens paléorivages. Ces environnements étaient favorisés parce qu'ils sont protégés des courants forts. La présence de rapides et de la chute des Chaudières sur l'Outaouais aurait favorisé le portage et les arrêts pour profiter des ressources halieutiques disponibles. Les milieux humides qui se trouvent dans le secteur du lac Leamy, de la pointe Gatineau et du lac des Fées offrent aussi un environnement riche en ressources ayant pu attirer les groupes circulant sur le territoire, telles que la présence de sauvagine par exemple.

La présence d'escarpements et d'affleurements rocheux offrait possiblement des ressources lithiques taillables ainsi que de l'ocre rouge. Les fortes pentes associées au retrait de la mer de Champlain le long de la courbe de niveau de 90 mètres offrent aussi la présence d'argile ayant pu être utilisée dans la fabrication des objets en céramique à une certaine période. Localisé à proximité d'un carrefour de voies de circulations, utilisées comme voies traditionnelles de commerce et de déplacement, soit la rivière Outaouais et la rivière Gatineau, le secteur de Hull occupe une position stratégique dans le territoire de l'Outaouais.

3.4 Aperçu de l'occupation à la période historique

L'histoire moderne de l'aire d'étude commence au seizième siècle alors que les explorateurs et les commerçants s'aventurent vers l'ouest pour découvrir et pour commercer. La confluence des rivières Gatineau et Outaouais était alors un carrefour important le long de ces voies de circulation. Les pays d'Europe ont presque tous été intéressés par la découverte du passage du Nord-Ouest, la France ne fait pas exception. Les autorités françaises, au seizième siècle, commanditent les voyages d'exploration. Il importe à ce moment d'être le premier à le découvrir, d'être celui qui occupe les lieux afin de surveiller le commerce qui y sera exercé.

Le premier à explorer le territoire jusqu'à la rivière des Outaouais est le pilote Jean Fonteneau dit Alphonse de Saintonge, en 1542. Puis 71 ans plus tard, en 1613, Samuel de Champlain y passe à son tour. En 1624, c'est le récollet Gabriel Sagard qui nous laisse une description de la chute des Chaudières. En 1686, ce sont les troupes du Chevalier de Troyes qui empruntent la rivière des Outaouais en route vers la baie James pour y déloger les Anglais. C'est

la rivière des explorateurs, mais aussi des commerçants et des militaires. Autant Champlain que Troyes décrivent ce qu'ils voient, et particulièrement ce qui a longtemps été appelé le Trou du Diable. Celui-ci est issu du déversement de la chute des Chaudières sur un roc ceinturé de rochers. Champlain navigue l'Outaouais jusqu'à l'île aux Allumettes où il rencontre le chef Tessoüat. En passant à la hauteur du Trou du Diable, il décrit le paysage comme suit :

> *L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher, qu'il s'y est cavé par succession de temps un large et profond bassin : si bien que l'eau courant là-dedans circulairement, et au milieu y faisant de gros bouillons, a fait que les Sauvages l'appellent Asticou, qui veut dire chaudière. Cette chute d'eau mène un tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieues.*
>
> (Les voyages de Champlain, 1613).

Champlain et ses hommes doivent, pour se rendre vers l'amont de la rivière des Outaouais, éviter de nombreux rapides qui les obligent à portager le long de la rive gauche de la rivière de l'aval de la chute des Chaudières jusqu'au lac Deschênes. Ils en font ainsi les premières descriptions des sentiers de portage qui suivent la rive de l'Outaouais.

Plusieurs autres expéditions ont mené les Européens vers l'Amérique du Nord à cette époque dans le but de trouver ce fameux passage, mais les rencontres commerciales liées à l'exploitation de la fourrure ont fait dévier l'objectif de départ. Une cartographie très précise et intéressante, particulièrement celle dressée par Champlain en 1632, procure des données géographiques reliées à la région de Hull et Gatineau (figure 3.2). Le Chevalier de Troyes a aussi fait une carte détaillée des endroits rencontrés sur sa route vers la baie James (figure 3.3).

Figure 3.2 Carte représentant le cours de la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau, détail
Champlain 1632. Bibliothèques et Archives nationales G/3400/1632/C43 CAR
La confluence de ces rivières se situant à proximité de l'aire d'étude est illustrée en rouge.

Figure 3.3 Détail d'une carte de l'Outaouais au dix-septième siècle
Allemand 1687. Bibliothèque nationale de France, GE SH 18 PF 124 D 1 P1
La zone d'étude est illustrée en rouge.

Par la suite, la période historique dans la vallée de l'Outaouais se caractérise par deux grands mouvements commerciaux : d'abord, la traite des fourrures ; puis, l'industrie du bois (Lapointe 2005, 2015). Ces commerces ont déterminé la forme qu'a prise l'établissement de la population et les endroits qu'ils ont privilégiés pour leur installation. La traite de la fourrure implique plusieurs acteurs des Premiers Peuples et des Euroquébécois. D'ailleurs, jusqu'à la signature de la Grande Paix de 1701, la menace iroquoise nuit considérablement à la livraison des fourrures aux établissements situés plus à l'est sur les bords du fleuve Saint-Laurent. La rivière des Outaouais à l'époque n'était qu'un lieu de passage pour le commerce entre les Grands Lacs et la baie James. Aucune colonie n'y était autorisée. Plusieurs forts sont toutefois construits le long de l'Outaouais où des garnisons étaient logées. Pendant le Régime français, des forts sont construits à l'embouchure des rivières Gatineau et Petite Nation, au portage du Chat, au lac aux Allumettes et à Fort-Coulonge. C'est en ces lieux que les traiteurs et les chasseurs autochtones s'y rencontraient. Les fourrures étaient ensuite acheminées vers les grands centres via le Saint-Laurent (Dunn 1970 ; Lapointe 2005, 2015).

Au début du dix-huitième siècle, le commerce des fourrures prend le dessus sur l'exploration des terres et même sur la fondation de colonies. Par l'Outaouais, les voyageurs circulent entre la vallée du Saint-Laurent et les Grands Lacs, ainsi qu'entre la vallée du Saint-Laurent et la baie James. La signature de la Grande Paix vient faciliter les déplacements, le

commerce et éventuellement l'établissement de noyau villageois en dehors des grands centres. Le dix-huitième siècle est une période d'effervescence pour les expéditions sur la route des fourrures. Les équipages circulent entre les grands centres et les Pays d'en Haut. La rivière des Outaouais dessert le commerce de la fourrure pendant toutes les décennies de la Nouvelle-France, et ce, jusqu'en 1860 au moins, alors que la dernière barque venue des Grands Lacs décharge ses fourrures aux entrepôts de la Baie d'Hudson à Lachine (Archéotec 2022).

Le commerce des fourrures sera progressivement remplacé par l'exploitation forestière. Bien que plusieurs documents mentionnent un commerce très important de bois de charpente et de mâts durant le régime français, la véritable expansion s'opère après la conquête de 1759 alors que la ressource forestière prend une valeur commerciale immense. Considérant l'importance des bateaux pour les déplacements entre les continents, les chantiers navals avaient besoin de bois de qualité. La présence de pins et de chênes dans la vallée de l'Outaouais, conjugué au réseau hydrographique bien développé, explique l'intérêt marqué pour cette région. D'ailleurs, à la fin du siècle, la Grande-Bretagne éprouve de la difficulté à s'approvisionner en bois et le fera venir de ses colonies, dont le Canada (Duchaine 2005, p. 29).

À la fin du dix-neuvième siècle, l'adoption de l'Acte constitutionnel par l'Angleterre en 1791 marque l'abandon du régime seigneurial et le début du système des cantons (township). C'est ce système qui est en vigueur dès le début du peuplement euroquébécois de la vallée de l'Outaouais. Le tracé de la ligne enfouie entre le poste Gamelin et le SPAC traverse le canton de Hull (figure 3.4).

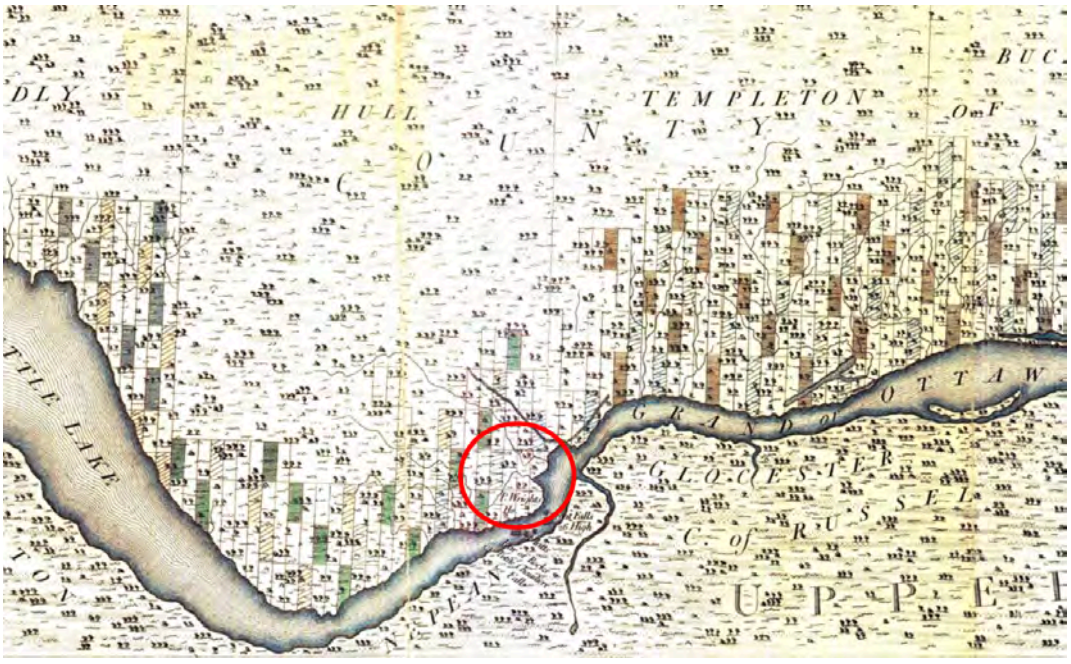

Figure 3.4 Plan des nouveaux cantons sur la Grande rivière ou la rivière des Outaouais, détail
Bouchette et Walker 1815. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3452 O 82 1815 B6
La zone d'étude est située dans l'encerclé rouge.

C'est grâce à l'industrie forestière que le peuplement euroquébécois de la vallée des rivières des Outaouais et Gatineau s'amorce véritablement au dix-neuvième siècle. Le rôle des Premiers Peuples de la région se transforme. L'essor de l'exploitation du bois au détriment de la traite des fourrures ainsi que l'installation dans la région d'autres nations entrainent un déclin graduel de l'importance économique de ces derniers.

Le canton de Hull est désigné dès 1792 et les sept premiers rangs, le long de la rivière des Outaouais sont arpentés en 1801 (Brault 1950 ; Massie 2012). Le canton de Hull est officiellement proclamé en 1806. C'est là que la ville est née, à la rencontre des rivières des Outaouais et Gatineau, à proximité de la chute des Chaudières. Le secteur comprend de très anciennes routes, dont le chemin d'Aylmer (boulevard Alexandre-Taché dans le secteur Hull et chemin d'Aylmer dans le secteur Aylmer) ; le chemin Vanier, tracé et arpenté au tout début du dix-neuvième siècle ; et une partie du chemin Pink entre autres (figure 3.5). Ce canton comprend aussi le parc de la Gatineau. En ce qui concerne l'hydrographie, les lacs Leamy et des Fées, ainsi que le ruisseau de la Brasserie y sont inclus.

Figure 3.5 Portion sud du canton de Hull en 1831, Détail
Bouchette 1831. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1831/B68
La zone d'étude est située dans l'encerclé rouge.

Le secteur de Hull est né et s'est développé sur la rive gauche de la rivière des Outaouais, face à Ottawa, là où il y a un rétrécissement marqué et la présence d'îles de roche. Ces deux éléments forment une chute d'une immense puissance, suivant une configuration circulaire et formant de gros bouillons blancs à la base, ce qui lui a donné le nom de la chute des Chaudières. Les personnes circulant sur la rivière des Outaouais n'avaient pas le choix d'emprunter un sentier de portage pour franchir cet obstacle. Philemon Wright choisit d'établir le premier lieu de peuplement euroquébécois de Hull à cet endroit au début du dix-neuvième siècle (Taché 1938 ; Dunn 1970, Massie 2012).

Figure 3.6 Vue du village fondé par Wright à la chute des Chaudières, à Hull, DuVernet 1823. Bibliothèque et Archives Canada, 2836987

Wright a mis sur pied un village relativement prospère, groupant des services, des habitations et des commerces qui répondent aux attentes des voyageurs et des habitants. Il profite de la puissance hydraulique de la chute pour construire un moulin. Le moulin est à la base de toute agglomération, puisque les grains y sont moulus en farine et le bois y est découpé en planches (figure 3.6).

Il quitte la Nouvelle-Angleterre en 1800 pour s'établir avec sa famille. Il fonde le Wright Village qui deviendra Hull par la suite. Le territoire est séparé en lots et en rangs. Philemon Wright obtient les rangs 1, 2 et 3 en entier ; une partie des rangs 4, 5 et 6 ainsi que deux lots du rang 7 (figure 3.7). Les lots du rang 1 se situent à proximité des chutes. Une fois installé à la tête de la chute des Chaudières, il réalise, avec des associés recrutés au Massachusetts, son projet de bâtir un village avec maisons, église, commerces et services. Il fait même aménager une digue pour créer une rade propice au mouillage des bateaux. C'est de cette rade que l'eau sera acheminée dans le glissoir qu'il aménage avant 1814. En 1803, il fait construire une forge comportant un marteau à bascule. Elle est détruite lors d'un incendie en 1808, puis reconstruite. L'ancien village correspond aujourd'hui à la portion sud du secteur de Hull. Certains bâtiments, comme la poudrière et la maison de Wright, se trouvaient sur le site de l'ancienne Domtar (Tassé 1871 ; Taché 1938 ; Dunn 1970 ; Lapointe 2005, 2015 ; RCPQ 2024).

Harvey Parker
Edmund Chamberlain
Philemon Wright
Peter Chamberlain
Robert Wright
Thomas Wright
Thomas Wright
Philemon Wright
Philemon Wright
Philemon

Figure 3.8 Drave à l'embouchure de la rivière Gatineau. Topley Studio1900. Bibliothèque et Archives Canada, 3372562

Très actif dans son nouveau village, mais aussi dans le canton, Wright s'implique en tant que commerçant et se tourne rapidement vers une des richesses de l'hinterland de l'Outaouais : la forêt. Le blocus ordonné par Napoléon Bonaparte en 1807 et 1808 contraint l'Angleterre à s'approvisionner en bois au Canada. En quelques années, des chantiers sont ouverts pratiquement partout sur l'Outaouais et ses affluents. Au cours du premier quart du dix-neuvième siècle, la famille Wright embauche un nombre considérable de travailleurs en vue de défricher des terres de la vallée de la Gatineau (figure 3.8). Quelques colons s'établissent avec leur famille en bordure de la rivière afin de cultiver leur terre nouvellement acquise et s'engagent dans les chantiers durant la saison hivernale. La disponibilité des terres et l'industrie forestière attirent donc les colons, mais l'incertitude économique qui persiste explique que l'agriculture demeure la priorité des nouveaux arrivants, au moins dans le premier quart du dix-neuvième siècle (Gaffield et IQRC 1994, p. 135-141).

Le traité de Réciprocité conclu en 1854 avec les États-Unis ouvre les frontières entre ces deux pays. Après le décès de Philemon Wright, son fils loue la forge de son établissement à des entreprises. Sexton Washburn s'installe en 1845 dans la forge pour y aménager une manufacture de haches. Puis en 1854, c'est Ezra Butler Eddy qui loue la forge pour y installer sa manufacture d'allumettes. Peu à peu, Wright se sépare de ses installations au profit d'E. B. Eddy (Guitard 1998, 1999). Il deviendra propriétaire de l'ensemble du village de Wright après la mort du fils de Philemon. Eddy va ajouter, en 1856, une manufacture de chaudières dans l'ancienne tonnellerie qui deviendra par la suite une scierie pour la fabrication de douves en 1876, alors que d'autres bâtiments sont construits pour la production des chaudières. En 1866, il construit un moulin à scie et achète le bassin situé tout juste à l'est du pont qui enjambait le glissoir. Puis en 1871, il ajoute une manufacture de postes et fenêtres ainsi qu'une scierie à planer à ses actifs. En 1882, un incendie majeur détruit une grande partie des bâtiments de la scierie E. B. Eddy et de la manufacture de portes et fenêtres. L'ancienne forge des Wright disparaît aussi lors de cet incendie. En 1889, alors que le commerce du bois scié décline et que celui du papier augmente, il décide de se lancer dans la manufacture de papier.

En avril 1900, un immense incendie dévaste une grande partie de la ville de Hull, ainsi qu'une grande partie de la Compagnie E. B. Eddy. La plupart des bâtiments en bois du secteur sud de l'île de Hull seront alors détruits, ceux en pierres ne le furent pas complètement. Le

secteur à l'étude se situe en dehors de l'aire affectée par l'incendie de 1900. La ville sera reconstruite par la suite.

Hull ne deviendra Gatineau qu'en 2001-2002. L'ancien Hull était une île séparée de la terre ferme par le ruisseau de la Brasserie. En périphérie du tracé à l'étude se trouvent des commerces et des maisons ouvrières de style allumette, étroites et profondes, avec pignon sur rue, construites le plus souvent sur des terrains loués. En effet, Philemon Wright avait mis sur pied un système de location de terrains, dont il pouvait tirer de consistants revenus. Ce système prend fin à la suite de la promulgation de la Loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la cité de Hull, le 14 mars 1924. Elle donnait ainsi l'opportunité aux locataires d'acheter la parcelle de terrain sur laquelle ils vivaient.

Pour la population de l'île de Hull, la construction des édifices fédéraux et des grands boulevards au vingtième siècle n'était pas signe de progrès, mais plutôt un traumatisme. Plus de mille édifices ont été rasés délogeant plus de 4 000 personnes. Le centre-ville de Hull a été largement démoli, ainsi que plusieurs secteurs en périphérie où des rues ont été élargies et converties en boulevards entre autres. Des quartiers résidentiels ont été éventrés. Certains ont été relogés, mais majoritairement à l'extérieur de l'île.

La proximité de Hull avec la colline parlementaire en fait un site très attirant pour des édifices fédéraux. Les terrains acquis par le Fédéral font partie d'un quartier résidentiel à forte concentration d'ouvriers. Les habitations y seront démolies et les résidents devront se reloger ailleurs, comme ce fut le cas pour l'Imprimerie nationale sur le boulevard Sacré-Cœur.

Le tracé à l'étude se divise en deux grandes sections se situant de part et d'autre du ruisseau de la Brasserie. Au dix-neuvième siècle, le secteur à l'ouest du ruisseau de la Brasserie a une fonction principalement agricole. Le plan de 1802, dressé peu de temps après la désignation du canton de Hull en 1792 et un an après l'arrivée de Philemon Wright, montre que les terres touchées par le tracé à l'étude appartiennent alors à ce dernier. La famille Wright y exploitera deux fermes d'importance jusqu'au lotissement. Il s'agit d'abord de la ferme Columbia, établie vers 1812, qui a été dirigée dès les années 1820 par son gendre Thomas Brigham. De nouveaux modes de culture et d'élevage y étaient pratiqués (RCPQ 2024). Elle se situait le long du chemin Columbia, aujourd'hui le boulevard Saint-Joseph. La résidence était entourée d'autres bâtiments de ferme, notamment une écurie en pierre, des granges et des hangars. Elle demeure la propriété des membres de la famille Wright jusqu'au tournant du vingtième siècle.

Ensuite, la ferme Philemon Wright, située environ entre l'actuel boulevard Saint-Joseph et la rue Labelle, était voisine de la ferme Columbia. Il s'agit de la ferme personnelle de Wright. Il la lègue à un de ses fils en 1839, mais il meurt en 1841. Alphonso Wright, son fils aîné issu de son second mariage, en hérite donc, mais ce dernier meurt en 1857. Son épouse Jessie

Hacket se remariera en 1859 avec John Walker, un fermier irlandais. Ils habitent une maison de pierres dont la date de construction est inconnue. Cette dernière correspond au site archéologique BiFw-076 qui a fait l'objet d'une intervention archéologique en 2004 par Arkéos.

Finalement, le territoire d'une troisième ferme, soit la ferme Benedict, est marginalement touché par la zone d'étude. Cette dernière occupait le lot 6 du rang 3. Elle comportait une maison construite en 1840 et qui a été démolie en 1950 pour y ériger un petit centre commercial. La portion de la ferme située au nord du boulevard Taché a été achetée par la Commission de la Capitale nationale pour l'aménagement de l'entrée du parc de la Gatineau.

Le secteur change de vocation au vingtième siècle pour devenir principalement résidentiel. En 1903, le processus de lotissement est déjà entamé sur le territoire des fermes Columbia et de Philemon Wright. La portion nord de la ferme Columbia appartient en majorité à la compagnie Portland Cement. Le territoire de la ferme Wright, à l'ouest de la ferme Columbia, est lui aussi fragmenté, bien que peu de rues y soient visibles.

Si le plan de Goad de 1903 montre que des maisons sont présentes au sud du tracé, les rues traversées par celui-ci ne sont pas encore représentées. Le plan indique simplement que des maisons en bois éparses sont présentes au nord de ce qui était alors connu sous le nom de Wrightville.

Les plans d'assurances incendie de 1928 et 1952 montrent que le secteur continue de se développer. Des carrières et des cimenteries sont établies dans le secteur ouest (figures 3.9 et 3.10).

Figure 3.9 Détail de la carte Hull, Que, montrant la carrière appartenant à la Wright & Co.
Underwriters' Survey Bureau 1928. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 03Q P600 S4 SS1 D03 031

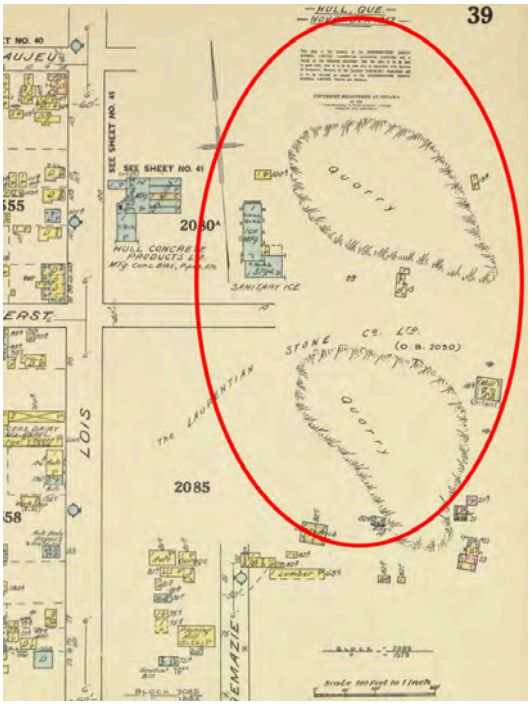

Figure 3.10 Détail de la carte Hull, Que, montrant la carrière appartenant à The Laurentian stone Co. Ltd.
Underwriters' Survey Bureau 1952. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3820664 039

À l'est du ruisseau de la Brasserie, le tracé traverse le stationnement de l'école secondaire de l'île, pour ensuite suivre le boulevard Saint-Rédempteur et le boulevard Sacré-Cœur jusqu'à l'emplacement du poste en construction d'Hydro-Québec (SPAC) à l'est du campus Louis-Reboul du cégep de l'Outaouais.

L'analyse des cartes anciennes montre que ce secteur s'est développé à la fin du dix-neuvième siècle. Il prend une vocation principalement résidentielle et commerciale, avec quelques exceptions notoires.

Sur le plan de Goad de 1895, quelques bâtiments sont visibles à l'est du terrain du SPAC. Ce sont principalement des maisons en bois et leurs bâtiments secondaires, à l'exception d'une école et d'une maison en brique sur la rue Chamberlain. Le plan de Goad de 1903 montre un portrait similaire au sud du boulevard Sacré-Cœur, anciennement la rue Adélaïde puis Lévis, quoique plus dense qu'à son extrémité ouest (figure 3.11).

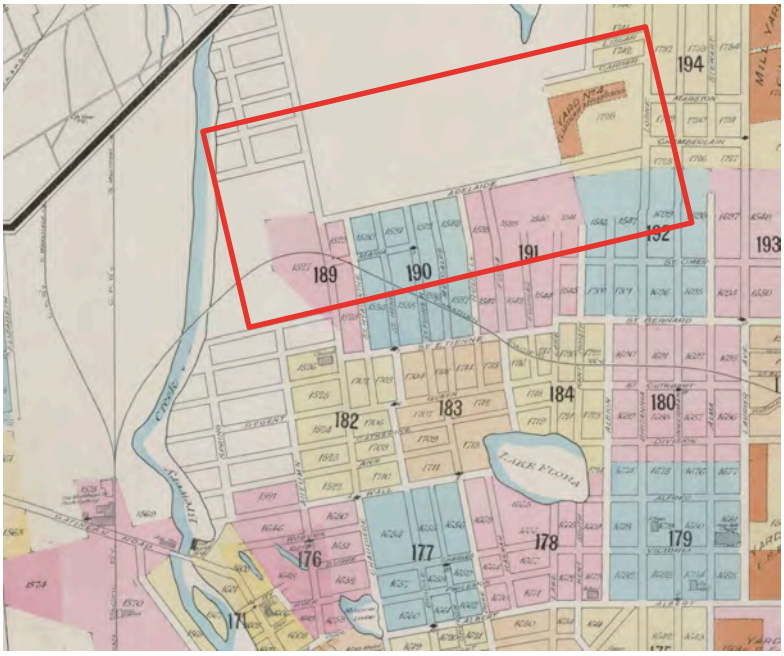

Figure 3.11 Détail du *Key plan of Hull QUE.*, montrant la rue Sacré-Coeur, anciennement Adelaïde
Goad 1903. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3707439 170-2

Le plan d'assurance incendie de 1928 montre une densification par rapport à ce qui avait été observé sur le plan précédent (cartes 3.6 et 3.7). Pour la première fois, des bâtiments sont représentés au nord du boulevard Sacré-Cœur. Ce sont majoritairement des maisons ou commerces en bois, mais quelques bâtiments industriels ou institutionnels sont également visibles. Il s'agit, entre autres, de la station de train du Canadien Pacifique et d'une brasserie qui se trouvait sur le terrain de l'école secondaire. Sur le terrain, aujourd'hui occupé par l'Imprimerie Nationale du Canada, il y avait un ensemble de bâtiments, appartenant à la compagnie Jos Pilon Limited, identifiés sur le plan comme une usine de porte. La moitié ouest du terrain est, quant à elle, occupée par un terrain de baseball et au sud, quelques maisons et petits commerces sont illustrés. À l'est de l'usine de la Jos Pilon Limited se trouve la maison Sacré-Cœur, bâtiment en brique et béton construit en 1924, alors qu'à l'emplacement du SPAC se trouvent des piles d'entreposages de bois de la Canadian International Paper Co.

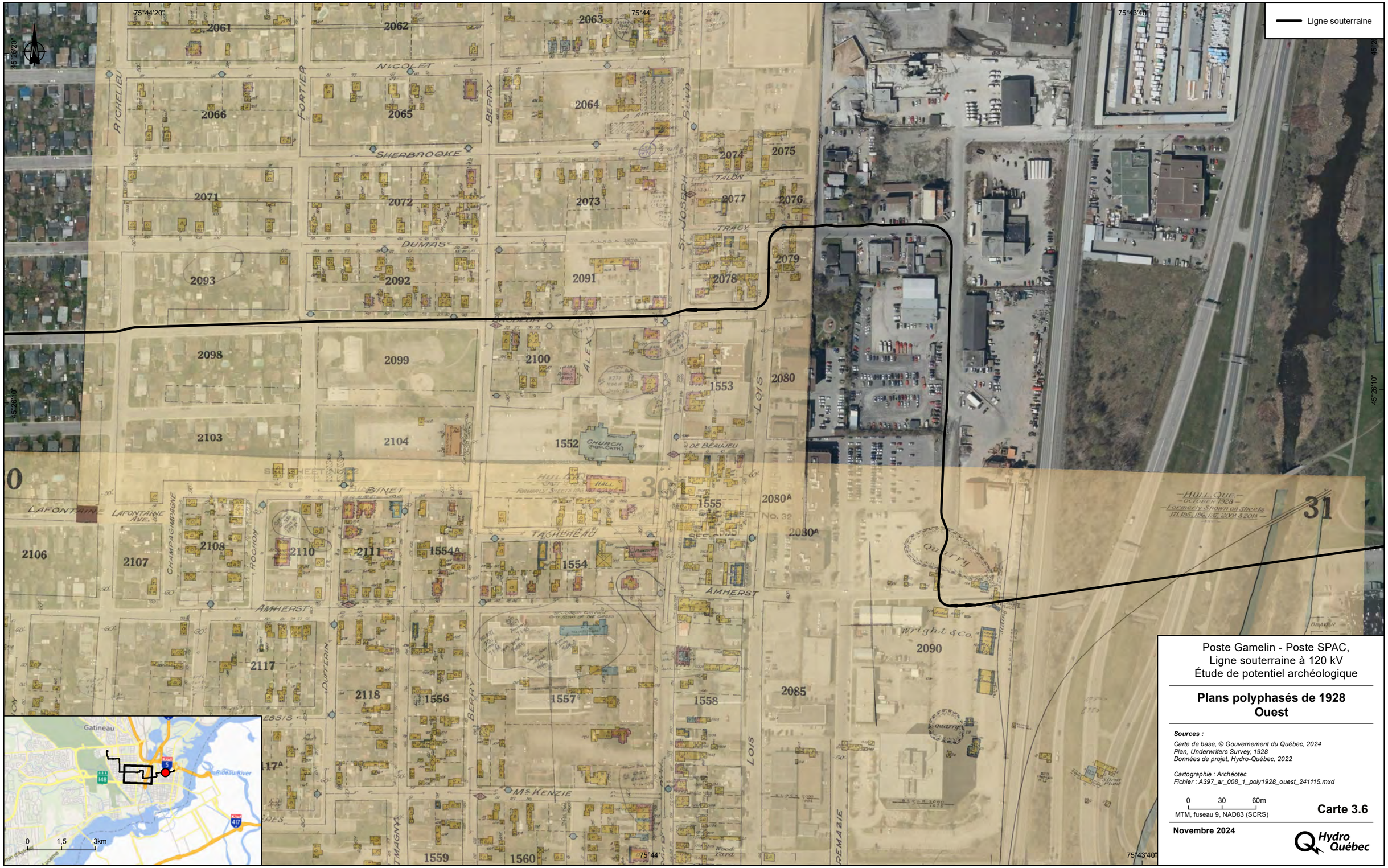

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Plans polyphasés de 1928
Ouest

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Plan, Underwriters Survey, 1928
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_008_1_poly1928_ouest_241115.mxd

0 30 60m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.6

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Plans polyphasés de 1928
Est

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Plan, Underwriters Survey, 1928
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_008_2_poly1928_est_241115.mxd

0 25 50m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.7

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Sur le plan d'assurance incendie de 1952, les rues au nord et au sud du boulevard Sacré-Cœur montrent de nouveaux bâtiments (carte 3.8 et 3.9). Outre de nouveaux édifices résidentiels et commerciaux en bois, l'édifice de l'Imprimerie Nationale du Canada est alors en construction. Les bâtiments associés à la Jos Pilon Limited à l'est et un atelier de démolition d'auto au sud-ouest sont encore présents, bien que le plan indique qu'ils doivent être démolis. Au sud-est de la maison Sacré-Cœur, une église est maintenant illustrée, alors que sur le terrain de l'école secondaire deux nouveaux bâtiments en béton sont présents : Beaver Woodworking et M. Levinson Salvage Co.

Finalement, c'est en 1974 qu'une partie des lots au nord et au sud du boulevard Sacré-Cœur est expropriée pour permettre l'élargissement du boulevard. Un total de 75 résidences sont expropriées entre les boulevards Maisonneuve et Saint-Rédempteur[1].

[1] Information tirée du site web *Les trésors du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais – Hull et les allumettes. Les expropriations à Hull.* Consultée le 12 novembre 2024.
https://www.reseaupatrimoine.ca/cyberexpositions/les-tresors-du-patrimoine/hull-et-les-allumettes/les-expropriations-a-hull/

Ligne souterraine

75°44'20"
75°44'10"
75°44'
75°43'50"
45°26'15"
45°26'10"
45°26'5"

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Plans polyphasés de 1952 Ouest

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Plan, Underwriters Survey, 1952
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_008_3_poly1952_ouest_241115.mxd

0 25 50m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.8

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Plans polyphasés de 1952
Est

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Plan, Underwriters Survey, 1952
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_008_4_poly1952_est_241115.mxd

0 25 50m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 3.9

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

4. Présentation des résultats

La surveillance archéologique s'est déroulée à l'occasion de plusieurs visites ponctuelles au chantier réparties entre le 2 juillet et le 27 août 2024. Deux sous-opérations ont été surveillées lors des excavations (carte 4.1). La première (1A) est associée à la baie de jonction 1856, localisée du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, à l'est de l'intersection avec la rue Saint-Hyacinthe. La deuxième (1B) se localise aussi du côté nord du boulevard Sacré-Cœur. Elle est associée à l'enfouissement des fils de la baie de jonction 1856 vers le poste SPAC. La surveillance de l'excavation s'est effectuée entre les chaînages 4+055 et 4+430, soit de la baie de jonction 1856 à la maison Sacré-Cœur, située face à la rue des Açores (carte 4.1). Ces deux sous-opérations se situent dans les limites de la zone à potentiel 04.1.81.256 (carte 1.1).

En plusieurs endroits, les sols étaient perturbés et composés de remblais récents associés à des services publics. Néanmoins, des niveaux de remblais plus anciens, de sols naturels remaniés ou en place ont aussi été observés. Très peu d'artéfacts ont été relevés et ils sont tous associés au vingtième siècle. Ils ont été laissés sur place. Quelques éléments reliés à la démolition des bâtiments lors de la construction de l'Imprimerie Nationale du Canada ou de l'élargissement du boulevard ont été observés le long du tracé. Il s'agit entre autres d'anciennes entrées d'eau ou de renvois d'égouts, mais aussi de niveaux organiques remaniés, ou non ; de démolition de briques, de pierres angulaires et de bois ; de quelques artéfacts épars ; ainsi que deux tranchées pouvant être associées à la présence de bâtiment en bois. Ces éléments sont décrits en détails dans les sections 4.1.1 et 4.1.2. Étant dispersés le long du tracé et non organisés, ils ne permettaient pas de cibler avec précision un niveau d'occupation pouvant mener à la dénomination de sites archéologiques. Cependant, la présence de vestiges de bâtiments plus substantiels pourrait être relevée au nord du trottoir, dans les stationnements ou sur le terrain de l'Imprimerie par exemple. Le tracé actuel se trouve majoritairement en devanture des bâtiments démolis, ce qui expliquerait en partie du moins, l'absence de vestiges substantiels.

Un avis archéologique a été émis pour l'excavation liée à la baie de jonction 1854, localisée dans les limites de la zone 04.1.81.259. Cette dernière se situe du côté sud de la rue Wigwàs (anciennement Amherst) sur plusieurs mètres de remblais. L'excavation n'atteignant pas le sol en place, la surveillance n'a pas été jugée nécessaire. Des bâtiments présents au tournant du vingtième siècle sont visibles le long du tracé au nord de la rue Wigwàs. Les travaux d'excavation ayant déjà eu lieu au moment de la prise de connaissance du nouveau tracé, aucune surveillance n'y a été effectuée. Les travailleurs ont mentionné qu'aucun vestige n'était présent à cet endroit.

Lors des excavations de la zone 04.1.81.258, des vestiges architecturaux ont été dégagés par les travailleurs. Il s'agit d'éléments en béton associés à Beaver Woodworks. La découverte

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Sous-opérations 1A et 1B

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Sous-opérations, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_009_ssop_250109.mxd

0 10 20m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4.1

Janvier 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

a été déclarée à l'archéologue d'Hydro-Québec qui a pu en évaluer l'ancienneté, l'intégrité et la valeur patrimoniale à l'aide de photographies et d'échanges avec les responsables des travaux. Un avis de découverte a été formulé. Les données sont incluses dans le présent rapport. Ce dernier a d'ailleurs rappelé au chargé de projet que les excavations effectuées dans certaines portions du tracé devaient se faire avec la présence d'un archéologue. Ce qui a été fait pour les excavations localisées du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, entre les rues Saint-Hyacinthe et des Açores, zone 04.1.81.256.

4.1 Zone 04.1.81.256

4.1.1 Sous-opération 1A – BJ1856

La sous-opération 1A a été excavée du 2 au 4 juillet 2024. Ses dimensions sont de cinq mètres sur onze mètres (plan 4.1). Elle se trouve du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, quelques mètres à l'est de l'intersection avec la rue Saint-Hyacinthe, soit entre les chaînages 4+045 et 4+056 (photos 4.1, 4.2 et 4.3). Cette excavation a atteint une profondeur de près de 3,50 mètres. Elle a été creusée en deux étapes, soit de la surface à environ 1,80 mètre de profondeur (entre 1,70 et 2 m), ce qui permettait de descendre une cage d'étançonnement en acier afin de sécuriser les parois ; puis, l'intérieur a été creusé jusqu'à la profondeur maximale de près de 3,50 mètres (photo 4.4).

Photo 4.1 Sous-opération 1A, avant l'excavation, chaussée sciée, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_003
Les limites de la tranchée sciée sont représentées par un tireté rouge.

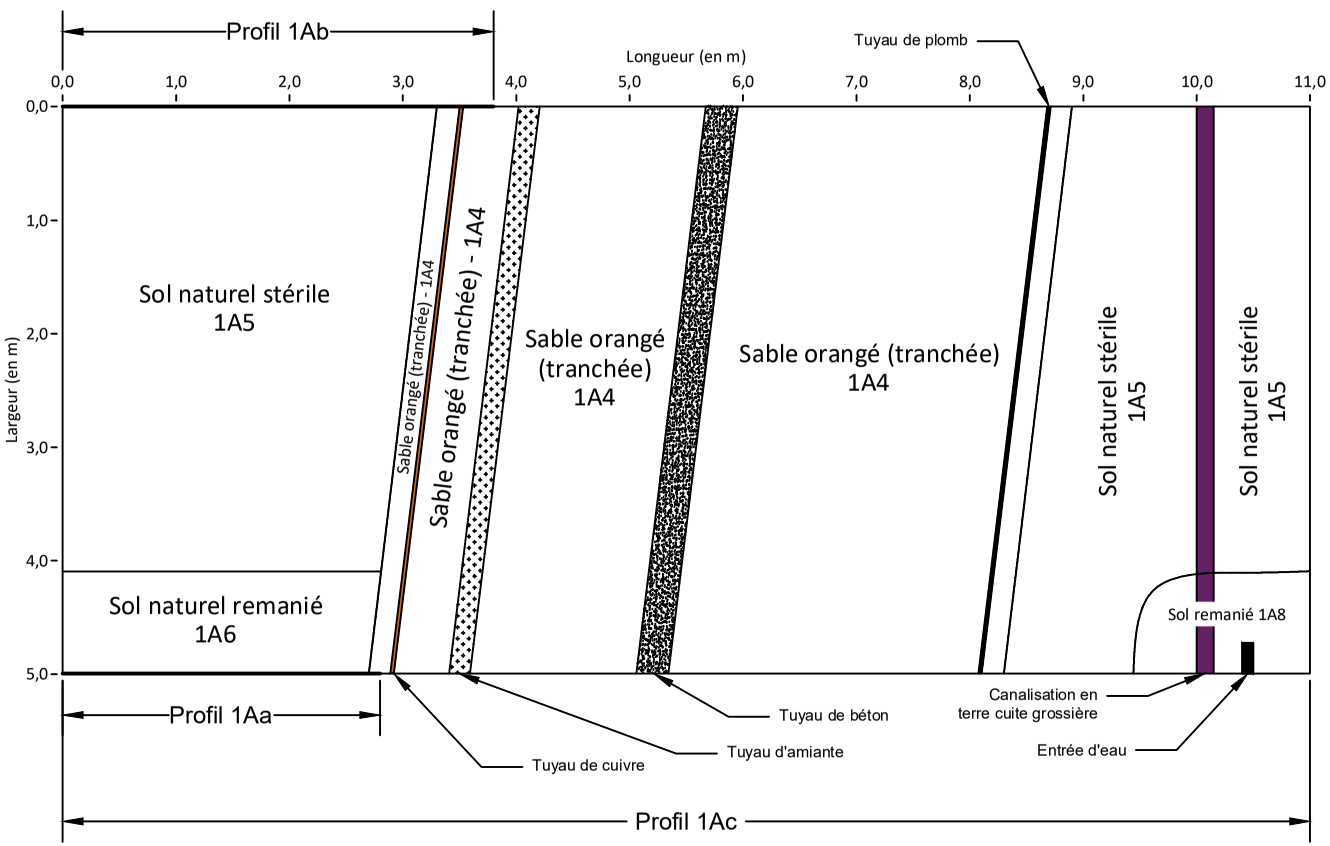

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique 2024

Plan de la sous-opération 1A
Vue en plan

Sources:

Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024
Cartographie: Archéotec inc.
Fichier: GAI24_plans_profils_250109.dwg

0 1 2 m

Plan 4.1

Janvier 2025

Hydro Québec

Photo 4.2 Sous-opération 1A en cours d'excavation, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_020

Photo 4.3 Sous-opération 1A, palier atteint, vue vers le sud-ouest
Archéotec 2024, GAS24_JF1_058

Photo 4.4 Sous-opération 1A, excavation en cours avec la cage d'étançonnement installée, vue vers le sud-est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_062

La séquence stratigraphique se présente d'abord par une surface de roulement composée d'une chaussée en asphalte (7-8 cm épaisseur – 1A1), puis d'une dalle en béton de près 22-23 centimètres d'épaisseur (1A2). Par la suite, un substrat en concassé est présent (1A3). Ce dernier varie en épaisseur de 0,40 à 1,30 mètre. Au centre de la sous-opération, une grande tranchée occupe presque toute la superficie, à l'exception des extrémités ouest et est. Plusieurs anciens services publics y sont enfouis dans un sable moyen à grossier orangé (1A4) meuble et assez homogène, tels que deux renvois d'égouts (béton – 28 cm de diamètre et amiante – 18 cm de diamètre), ainsi que deux entrées d'eau en cuivre et en plomb (3 cm de diamètre). La tranchée est bien visible dans les parois nord et sud (figure 4.1 ; photos 4.5 et 4.6).

Photo 4.5 Sous-opération 1A, paroi sud en cours d'excavation
Archéotec 2024, GAS24_JF1_043

Photo 4.6 Sous-opération 1A, paroi nord en cours d'excavation
Archéotec 2024, GAS24_JF1_045

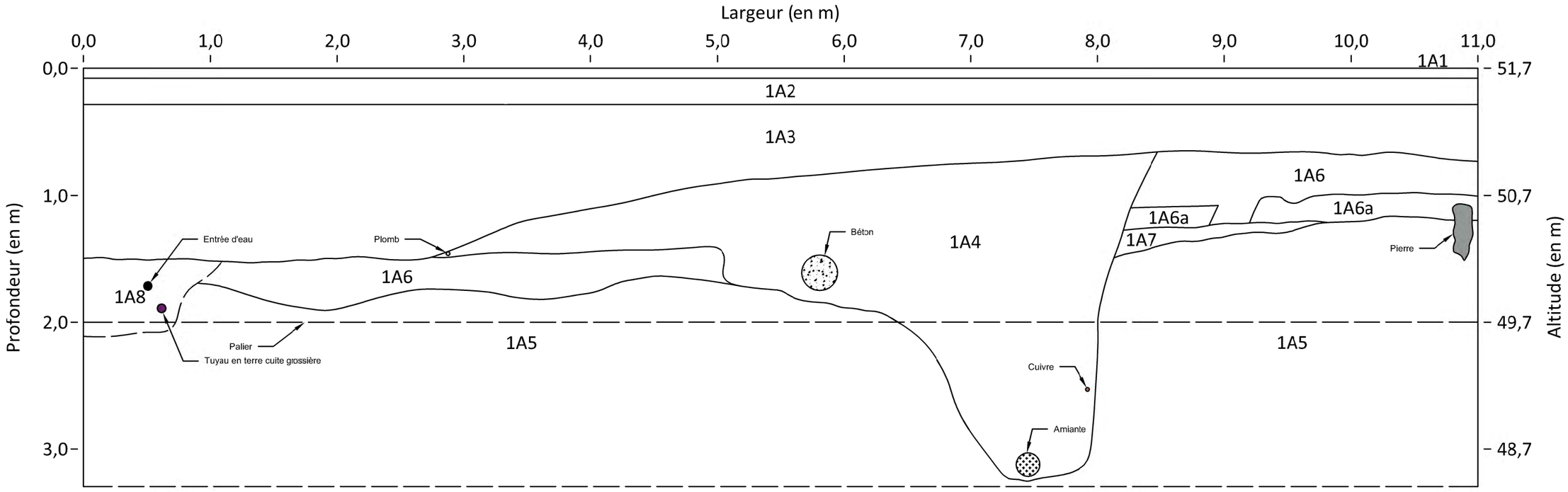

DESCRIPTION

1A1- Asphalte
1A2- Béton
1A3- Concassé 0-3/4"
1A4- Sable moyen orangé. *Remblai*
1A5- Sable fin limono-argileux, beige, avec galets. *Naturel*
1A6- Sable fin organique brun foncé avec pierres. *Naturel remanié*
1A6a- Sable fin organique brun foncé avec pierres, mélangé. *Naturel remanié*
1A7- Sable fin argileux orangé
1A8- Sable moyen à grossier orangé avec concassé, et sable fin brun foncé organique. *Remblai*

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique 2024

Profil 1Ac, paroi sud
Relevé stratigraphique

Sources:

Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024
Cartographie: Archéotec inc.
Fichier: GAI24_plans_profils_250109.dwg

Figure 4.1

Janvier 2025

Hydro Québec

À l'ouest de cette tranchée, le sol naturel stérile a été dégagé immédiatement sous le concassé, à l'exception du coin sud-ouest (figures 4.2 et 4.3). Le sol naturel stérile est composé de sable fin limono-argileux beige-gris et comporte des galets de quelques centimètres de diamètre à des blocs décimétriques dans sa matrice (1A5) (photo 4.7). Il est parfois moucheté de sable fin beige-rouille. Dans le coin sud-ouest, le concassé est moins épais (40 cm environ) sur une superficie d'environ 0,90 sur 2,70 mètres. À cet endroit, un sol qui s'apparente à un naturel remanié est composé de sable fin organique brun foncé avec des pierres (1A6) ; à sa base se trouve un mince niveau, qui est parfois mélangé au niveau supérieur (1A6a), de sable fin argileux orangé (1A7) (photo 4.8).

Photo 4.7 Sous-opération 1A, sol naturel avec galets décimétriques (1A5) en cours d'excavation, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_083

Photo 4.8 Sous-opération 1A, extrémité ouest de la paroi sud
Archéotec 2024, GAS24_JF1_025

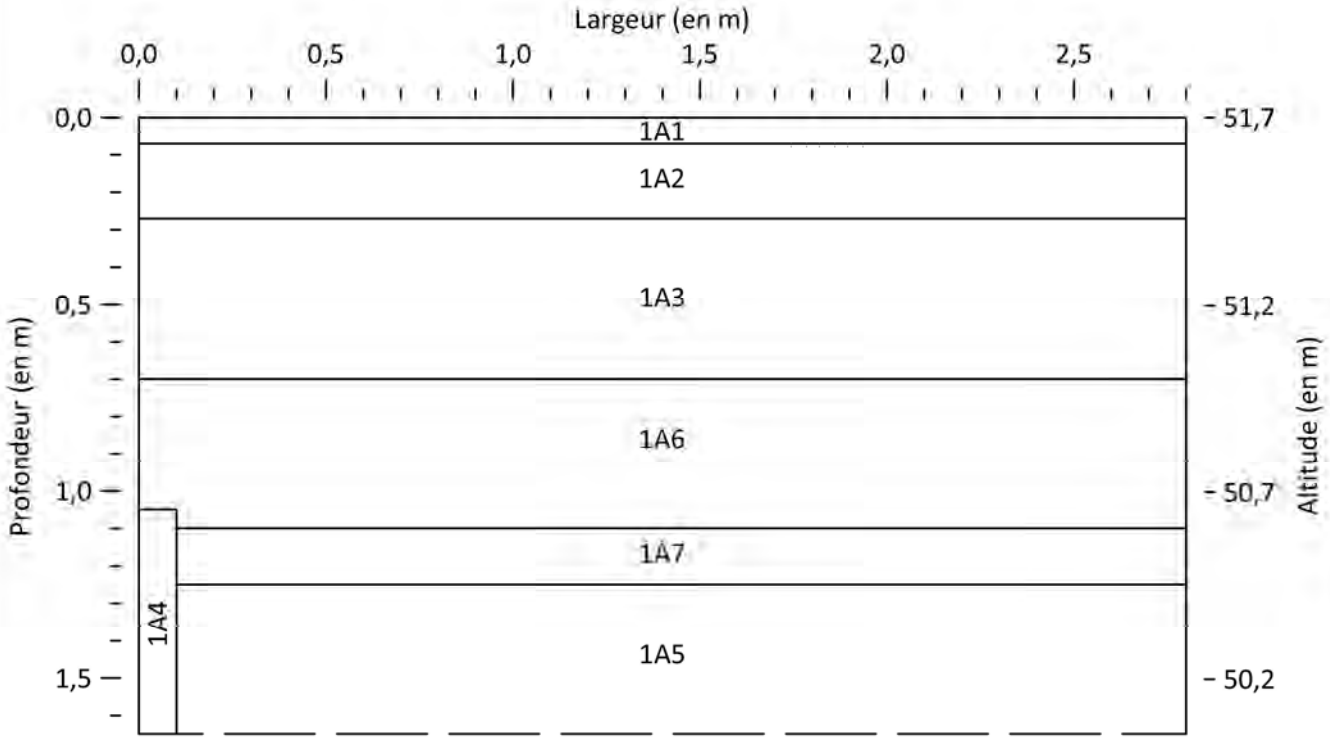

DESCRIPTION

1A1- Asphalte
1A2- Béton
1A3- *Infrastructure*. Concassé 0-3/4"
1A4- Sable moyen orangé. *Remblai*
1A5- Sable fin limono-argileux, beige, avec galets. *Naturel*
1A6- Sable fin organique brun avec pierres. *Remanié*
1A7- Sable fin argileux orangé. *Remanié*

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique 2024

Profil 1Aa, paroi sud
Relevé stratigraphique

Sources:

Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024
Cartographie, Archéotec
Fichier: GAI24_plans_profils_250109.dwg

Figure 4.2

Janvier 2025

Hydro Québec

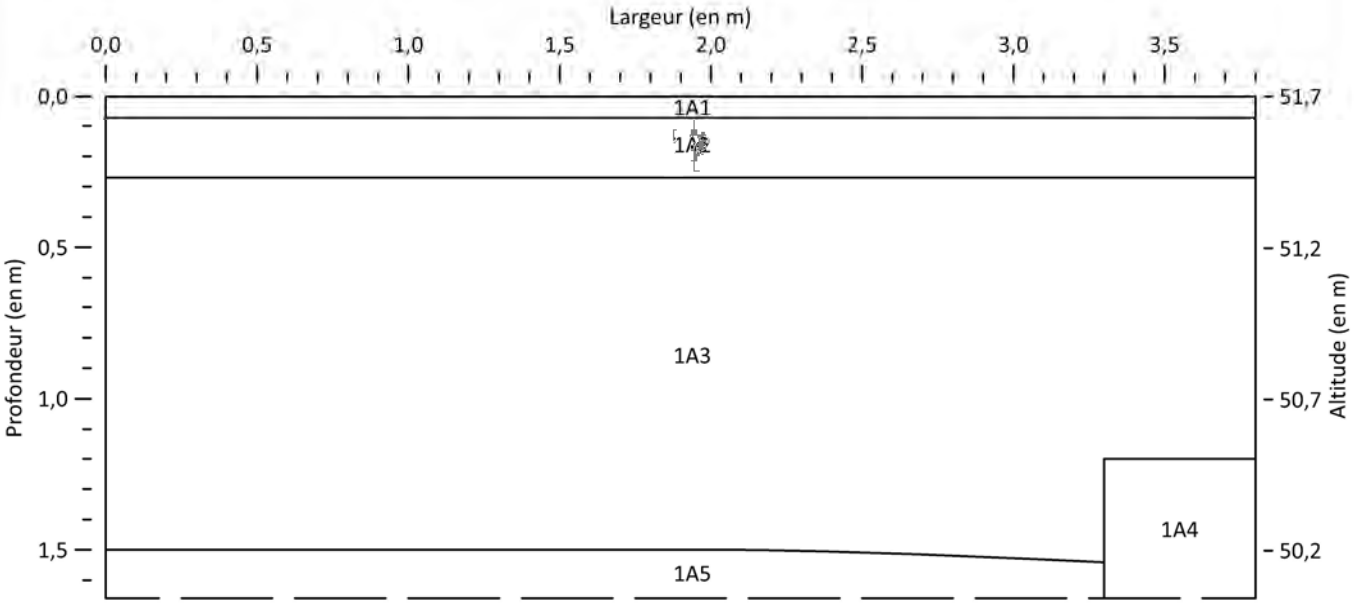

DESCRIPTION

1A1- Asphalte

1A2- Béton

1A3- *Infrastructure.* Concassé 0-3/4"

1A4- Sable moyen orangé. *Remblai*

1A5- Sable fin limono-argileux, beige, avec galets. *Naturel*

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique 2024

Profil 1Ab, paroi nord
Relevé stratigraphique

Sources:

Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024
Cartographie: Archéotec inc.
Fichier: GAI24_plans_profils_250109.dwg

Figure 4.3

Janvier 2025

Hydro Québec

Un lambeau de sol similaire est présent à l'est de la tranchée. Dans le coin sud-est, une ancienne entrée d'eau (valve) a aussi été observée, ainsi qu'une canalisation en terre cuite grossière. Des fragments de la canalisation, ainsi que la valve sont visibles sur la photo 4.9 (photos 4.9 et 4.10). Ces éléments se trouvent dans une tranchée dont les limites étaient difficiles à voir depuis le bord puisque, considérant la profondeur de l'excavation, il n'y avait pas de possibilité de nettoyer la paroi. Le comblement de la tranchée (1A8) semble être un mélange de sable orangé, de concassé et de sable fin organique brun foncé avec pierres (naturel remanié 1A6). L'entrée d'eau se situe à environ 1,90 mètre sous la surface et la canalisation à 2 mètres. Sous ces niveaux, le sol naturel stérile composé de sable fin limono-argileux est présent partout.

Photo 4.9 Sous-opération 1A, extrémité est de la paroi sud avec entrée d'eau et canalisation en terre cuite grossière, vue vers le sud
Archéotec 2024, GAS24_JF1_038

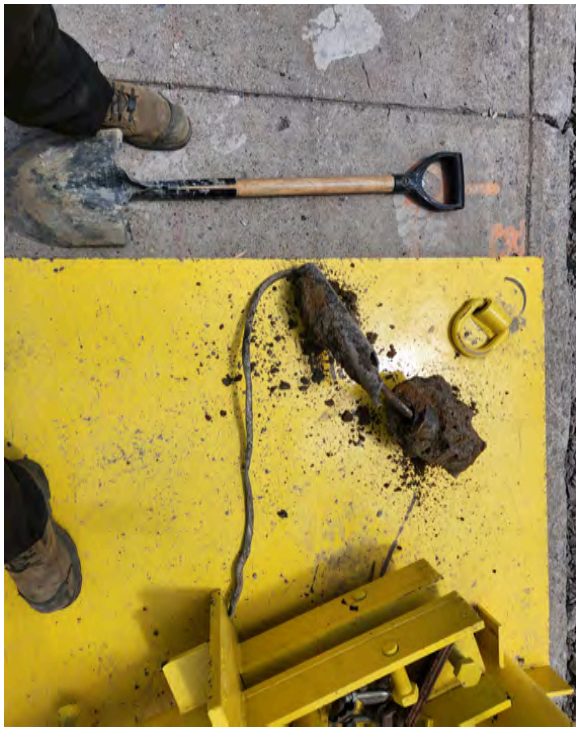

Photo 4.10 Sous-opération 1A, tige pour l'entrée d'eau
Archéotec 2024, GAS24_JF1_040

La tranchée, où se trouvent plusieurs services publics, occupe une largeur de plus de 5 mètres en surface et atteint une profondeur d'environ 3,20 à 3,30 mètres sous la surface. La canalisation de plomb (3 cm diamètre) se situe à une profondeur d'environ 1,45 mètre. Elle se localise à la limite est de la tranchée. Au centre, se trouve une canalisation en béton (28 cm de diamètre) à une profondeur d'environ 1,50 mètre. À l'extrémité ouest de la tranchée, un tuyau en cuivre (3 cm de diamètre) se situe à une profondeur d'environ 2,50 mètres (photo 4.11). Finalement, au point le plus creux de la tranchée se trouvait une canalisation en amiante et ciment de 18,5 cm de diamètre (Asbestos-Cement) de la marque Atlas. Elle repose dans le

fond de la tranchée, à plus de trois mètres de profondeur (photos 4.12 et 4.13). Selon l'INSPQ[1], la compagnie Atlas a produit des tuyaux en ciment d'amiante (1964 à 1976) puis des tuyaux d'amiante-ciment (1977 à 1989). Il semblerait donc que ces tuyaux aient été installés après l'élargissement du boulevard Sacré-Cœur, quelque part à la fin des années 1970 ou dans les années 1980.

Aucun artéfact n'a été observé lors de l'excavation de cette sous-opération.

L'intervention à cet endroit est complétée et la chambre a pu être installée comme prévu à la suite de l'excavation.

Photo 4.11 Sous-opération 1A, tuyau en cuivre, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_064

Photo 4.12 Sous-opération 1A, tuyau en amiante-ciment en cours de dégagement, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_075

[1] Page web de l'INSPQ, dossier sur l'amiante, consultée le 11 novembre 2024. https://www2.inspq.qc.ca/amiante/fiche_fournisseur.asp?NoFournisseur=32#top

Photo 4.13 Sous-opération 1A, détail du tuyau avant son emballage
Archéotec 2024, GAS24_JF1_078

4.1.2 Sous-opération 1B

L'excavation de la sous-opération 1B s'est déroulée entre les 14 et 27 août. L'excavation s'est majoritairement déroulée d'ouest en est, en partance de la BJ1856, avec quelques exceptions. La sous-opération 1B longe le trottoir du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, à environ 1 mètre de distance. Elle fait entre 0,95 et 1 mètre de largeur et a été surveillée sur une distance d'environ 375 mètres (plan 4.2). De nombreux services publics traversent la tranchée excavée, ce qui a bouleversé régulièrement les sols.

L'excavation a débuté du côté est de la baie de jonction 1856, soit au chaînage 4+055 environ (photos 4.14 et 4.15). À cet endroit, la profondeur atteint 2,20 mètres afin de dégager les sorties pour que les branchements soient effectués. La profondeur de l'excavation se situe généralement entre 1,60 et 1,80 mètre sous la surface, sauf lorsqu'il y a des obstacles (massifs) à contourner (photo 4.16). L'excavation s'est d'abord effectuée jusqu'au chaînage 4+090. Deux massifs étant présents juste avant la traversée de la rue Saint-Henri, il a été décidé d'attendre le permis d'occupation permettant la suite de l'excavation à l'est de la rue Saint-Henri avant d'excaver sous les massifs. Aucun vestige anthropique n'a été observé entre la baie de jonction et la rue Saint-Henri.

La séquence stratigraphique dans cette portion est généralement composée de la surface de roulement en asphalte (7-8 cm — 1B1), d'une dalle de béton (22-23 cm — 1B2), d'un lit de pose en concassé (1,20-1,80 m — 1B3) et de sable fin à moyen orangé et beige, plus organique en surface, avec des galets et blocs décimétriques (1B4) et qui s'apparente à un sol naturel partiellement remanié en surface (figure 4.4 ; photo 4.17).

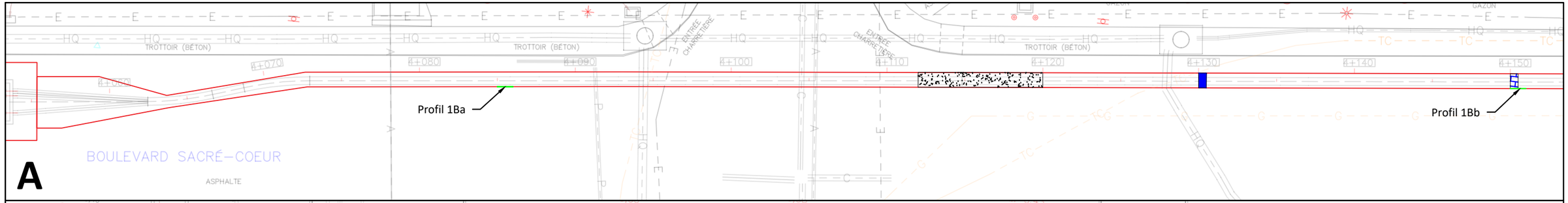

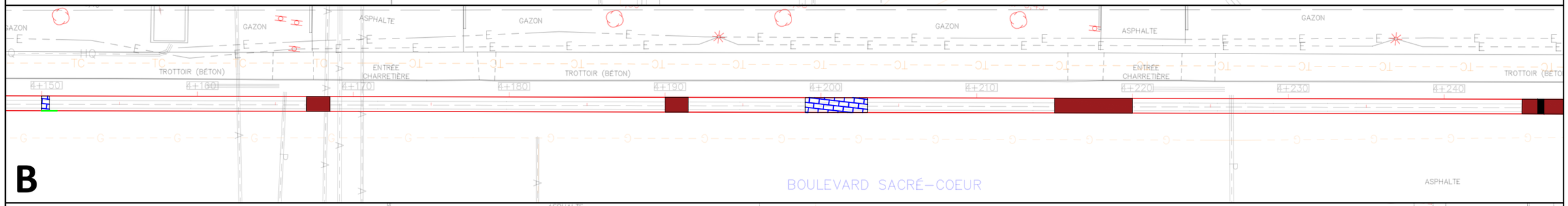

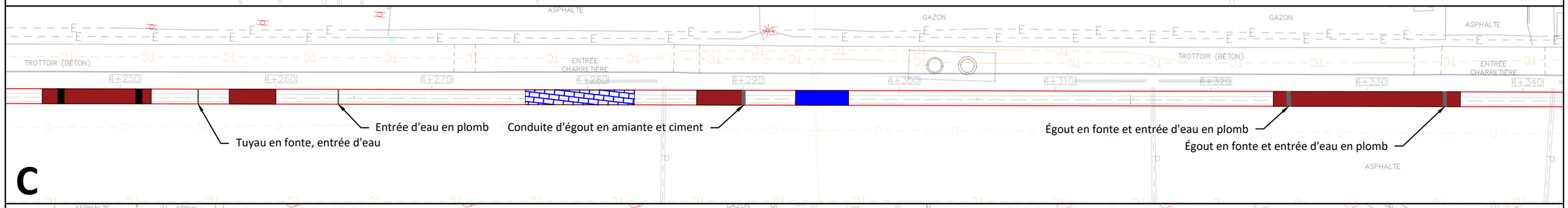

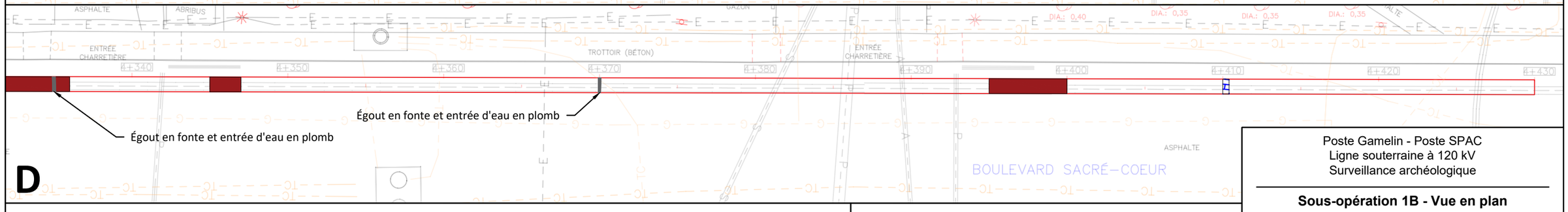

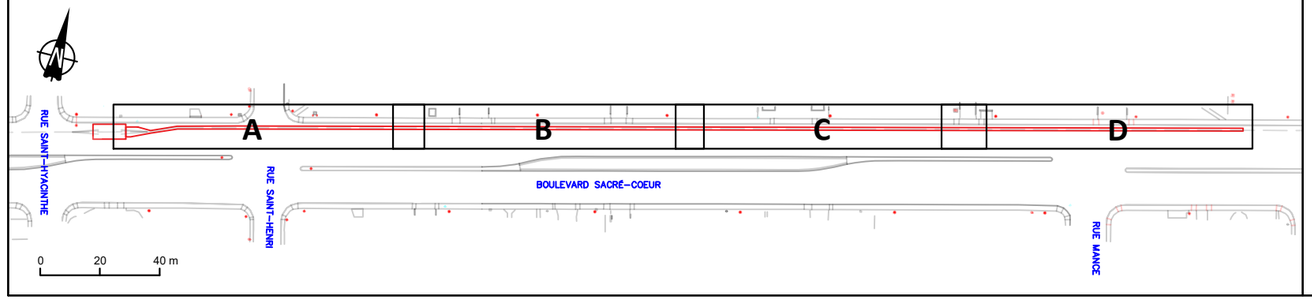

Dalle de béton
Sol organique
Démolition et sol organique
Démolition
Tuyau
Tranchée
Profil stratigraphique

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique

Sous-opération 1B - Vue en plan

Sources:

Fond, PG Arpentage, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024

Cartographie: Archéotec
Fichier: GAI24_ssop1B_250109.dwg

0 2,5 5 m

Plan 4.2

Janvier 2025

Hydro Québec

Photo 4.14 Sous-opération 1B, début de l'excavation à partir de la baie de jonction 1856, vue vers l'est
Archéotec 2024 , GAS24_JF1_118

Photo 4.15 Sous-opération 1B, excavation en cours, étançonnement rapide derrière l'excavation, vue vers l'est à partir de la BJ1856
Archéotec 2024, GAS24_JF1_124

Photo 4.16 Sous-opération 1B, hydroexcavation d'un massif à l'ouest de l'intersection avec la rue Saint-Henri, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_155

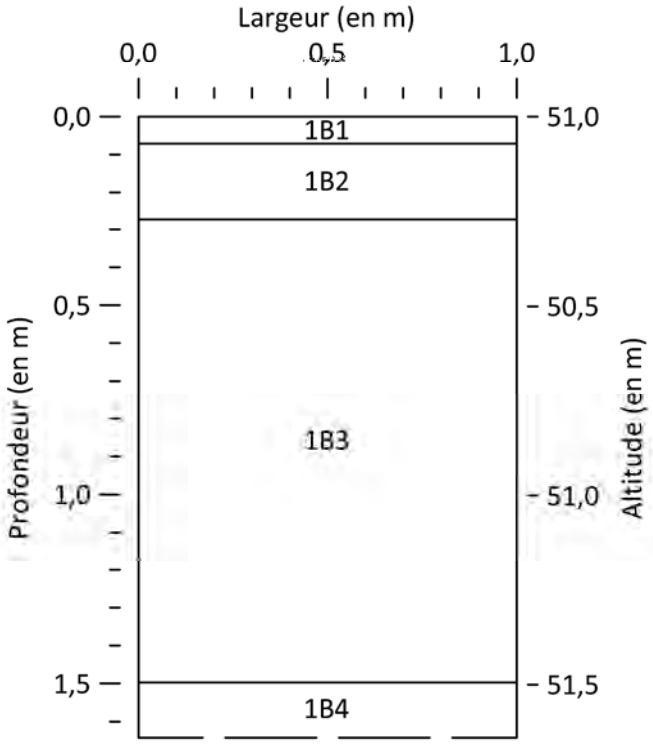

DESCRIPTION

1B1- Asphalte

1B2- Béton

1B3- *Infrastructure*. Concassé 0-3/4"

1B4- Sable moyen à grossier, brun orangé, organique en surface, galets décimétriques. *Naturel remanié*

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique 2024

Profil 1Ba, paroi sud
Relevé stratigraphique

Sources:

Archéotec, 2024
Données de projet. Hydro-Québec. 2024
Cartographie: Archéotec inc.
Fichier: GAI24_plans_profils_250109.dwg

Figure 4.4

Janvier 2025

Hydro Québec

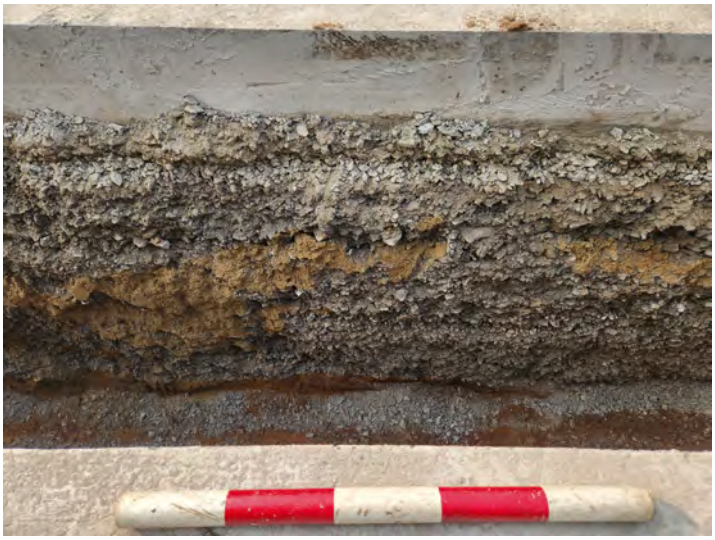

Photo 4.17 Sous-opération 1B, paroi sud, secteur 4+085
Archéotec 2024, GAS24_JF1_160

Photo 4.18 Sous-opération 1B, dalle de béton, secteur 4+112, vue vers le nord
Archéotec 2024 , GAS24_JF1_176

Photo 4.19 Sous-opération 1B, dalle de béton, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_193

Par la suite, l'excavation s'est poursuivie à deux pelles mécaniques, entre la rue Saint-Henri et l'entrée est de l'Imprimerie Nationale du Canada, soit entre les chaînages 4+110 et 4+380. Les deux pelles devaient se rejoindre au centre. La tranchée à cet endroit se situe toujours à environ 1 mètre du trottoir, sa largeur est de 0,95-1 mètre et atteint une profondeur variant entre 1,60 et 1,80 mètre, sauf exception. La pelle située à l'ouest devait aussi s'occuper d'excaver la traversée de la rue Saint-Henri pour rejoindre la tranchée excavée à l'ouest, soit entre les chaînages 4+090 et 4+110. Plusieurs services publics sont présents dans cette petite portion, aucun sol en place n'a été observé.

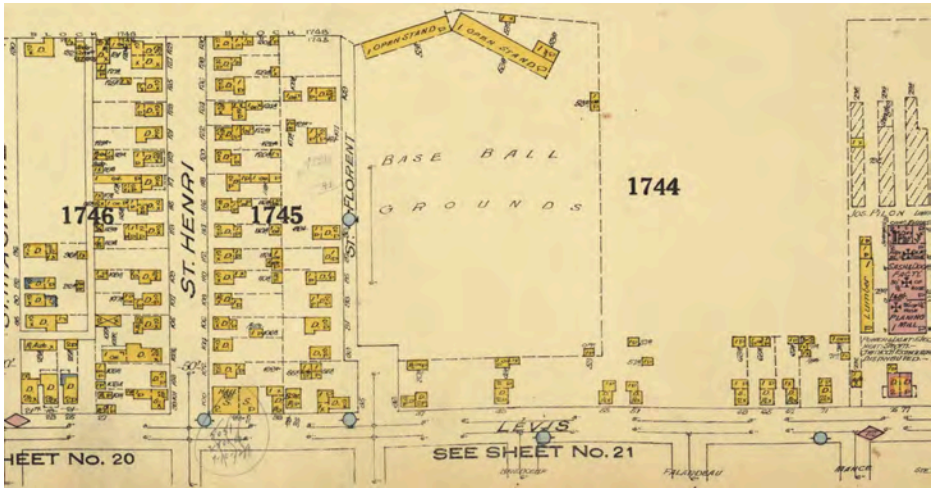

Figure 4.5 Détail du plan d'assurance incendie de 1928
Underwriters' Survey Bureau 1928. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 03Q P600 S4 SS1 D03 024

Immédiatement à l'est de Saint-Henri, une dalle de béton a été atteinte à une profondeur de 1,80 mètre. Elle a été dégagée sur environ un mètre (photos 4.18 et 4.19), mais l'arpenteur avec sa perche l'a relevée sur une longueur d'environ sept mètres. Cette dalle est probablement associée au bâtiment qui se trouvait au coin de la rue, identifié comme un « HALL » sur le plan d'assurance incendie de 1928, et absent du plan de 1952 (figures 4.5 et 4.6). Aucun artéfact n'a été répertorié en association, le concassé s'appuyait directement dessus.

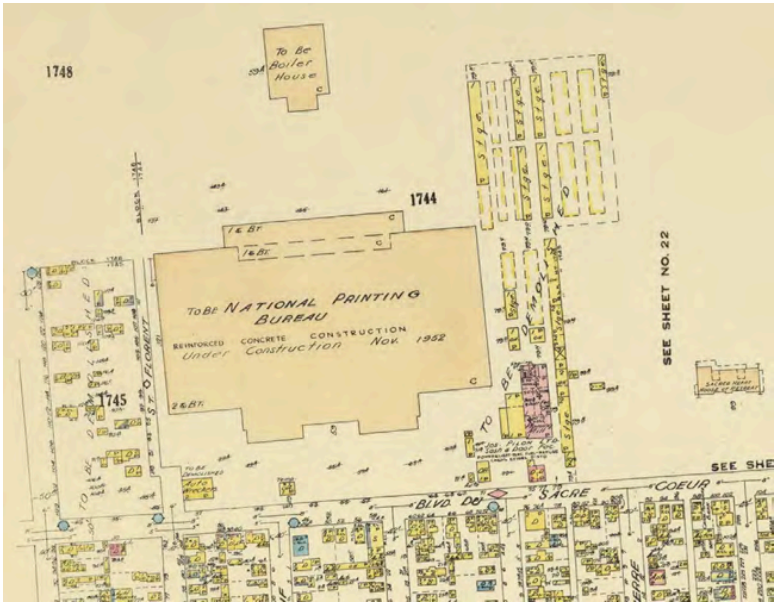

Figure 4.6 Détail du plan d'assurance incendie de 1952
Underwriters' Survey Bureau 1952. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3820664 021

Plus à l'est, au chaînage 4+130, des matériaux de la démolition sont présents. Cela s'apparente à un reste de mur ou de fondation en pierre et brique, mais qui a complètement été perturbé par le passage des massifs de Bell et d'Hydro-Québec à cet endroit. Il est impossible de déterminer si ces éléments sont associés directement à l'emplacement d'un bâtiment détruit après la construction de l'Imprimerie Nationale du Canada ou s'il s'agit de déchets dans un remblai qui seraient associés à la démolition des bâtiments se trouvant à proximité. Ces éléments étaient localisés à 1 mètre de profondeur et sur une largeur d'environ 50 centimètres (photos 4.20, 4.21 et 4.22). De la brique, du bois en décomposition et du bardeau d'asphalte ont été observés. Selon la distance entre l'extrémité ouest de la dalle de béton, mentionnée précédemment, et cet élément, il pourrait s'agir du mur est du deuxième bâtiment représenté sur les plans d'assurance incendie, à deux mètres près.

Photo 4.20 Sous-opération 1B, démolition sous le massif, secteur 4+130, échelle se trouve au sud
Archéotec 2024, GAS24_JF1_200

Photo 4.21 Sous-opération 1B, démolition et sol organique sous le massif, secteur 4+130, échelle se trouve au sud
Archéotec 2024, GAS24_JF1_205

Photo 4.22 Sous-opération 1B, brique provenant de la démolition présente sous le massif, dans le secteur 4+130
Archéotec 2024, GAS24_JF1_208

De la démolition a aussi été observée un peu plus à l'est, à proximité du chaînage 4+150. Elle comprend quelques fragments de brique et des pierres taillées. Un sol organique, possiblement du bois en décomposition, a été observé en association avec cette couche (photo 4.23). Encore une fois, il est difficile de déterminer si ces éléments sont en place ou non. Leur emplacement pourrait les associer à la démolition d'un petit bâtiment détaché, anciennement situé au numéro 35 rue Lévis (Sacré-Cœur). Un mince niveau organique a été observé au fond de l'excavation à l'est de ces éléments (photo 4.24). Quelques briques, dont certaines réfractaires, et un petit os d'oiseau ont été trouvés dans les déblais d'excavation (photos 4.25 et 4.26). La paroi sud présente ce profil stratigraphique : asphalte (7-8 cm — 1B1), béton (22-23 cm — 1B2), concassé (80 cm — 1B3), remblai de sable fin à moyen beige orangé avec galets (60 cm — 1B5), sable avec beaucoup de matière organique en décomposition (60 cm, ancienne surface? — 1B6), puis sable limoneux beige brun avec matière organique et charbon (+80 cm, naturel remanié — 1B7) (figure 4.7 ; photo 4.27). Un fragment de verre à vitre et un tesson de terre cuite commune ont été observés lors de l'excavation dans le lot 1B6, mais ils n'ont pu être ramassés malheureusement.

Photo 4.23 Sous-opération 1B, démolition secteur 4+150, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF1_227

Photo 4.24 Sous-opération 1B, sol organique, secteur 4+150-155, vue vers l'ouest
Archéotec 2024, GAS24_JF1_232

Photo 4.25 Sous-opération 1B, brique réfractaire
Archéotec 2024, GAS24_JF1_234

Photo 4.26 Sous-opération 1B, os d'oiseau
Archéotec 2024, GAS24_JF1_236

Photo 4.27 Sous-opération 1B, paroi sud, secteur 4+150, vue vers le sud
Archéotec 2024, GAS24_JF1_238

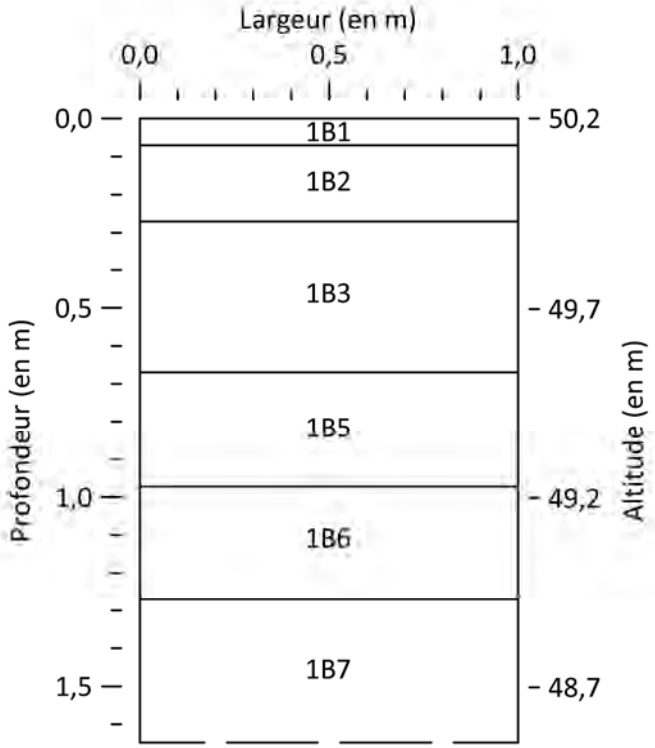

DESCRIPTION

1B1 - Asphalte

1B2 - Béton

1B3 - Infrastructure. Concassé 0-3/4"

1B5 - Sable fin à moyen, beige orangé avec galets. *Remblai*

1B6 - Sable avec organique avec verre, bois, céramique. *Ancienne surface ?*

1B7 - Sable fin limoneux, beige brun, avec matière organique et charbon. *Naturel remanié*

Poste Gamelin - Poste SPAC
Ligne souterraine à 120 kV
Surveillance archéologique 2024

Profil 1Bb, paroi sud
Relevé stratigraphique

Sources:

Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2024
Cartographie: Archéotec
Fichier: GAI24_plans_profils_250109.dwg

Figure 4.8

Janvier 2025

Hydro Québec

À la hauteur du chaînage 4+167, ancien coin nord-ouest de la rue Saint-Florent (aujourd'hui entrée ouest de l'Imprimerie Nationale du Canada) et du boulevard Sacré-Cœur, une tranchée de sol remanié contenant une planche de bois a été répertoriée dans les parois nord et sud (photo 4.28). Un niveau plus organique a été observé sur 1,50 mètre environ à l'est de cette tranchée (photo 4.29). Aucun artéfact n'y a été observé. Cette tranchée pourrait être en lien avec le bâtiment qui se trouvait au numéro 85 de l'ancienne rue Saint-Florent, coin nord-ouest de l'intersection avec le boulevard Sacré-Cœur.

Photo 4.28 Sous-opération 1B, tranchée de sol remanié, secteur 4+167, vue vers le sud
Archéotec 2024, GAS24_JF1_252

Photo 4.29 Sous-opération 1B, niveau organique visible en paroi sud, secteur 4+168, vue vers l'est
Archéotec 2024, GAS_JF1_259

Puis un remblai de sable moyen à grossier orangé, qui s'apparente à un grand remblai, était présent sur une longue portion de la tranchée entre Saint-Florent et le chaînage 4+190. Cet espace correspond à l'emprise de l'ancienne rue Saint-Florent. Aux chaînages 4+190 (photo 4.30) et entre les 4+199 et 4+203, quelques fragments épars de verre à vitre, brique, pierre, fragment de bouteille en verre vert, ossements et mortier ont été observés dans un remblai sableux avec de la matière organique. Ils pourraient correspondre au remblai à la suite de la démolition du bâtiment identifié «*auto wreckers*» sur le plan de 1952 (voir figure 4.6 ; photo 4.31). Encore une fois, il n'y a pas de niveau ou de vestige organisé, juste des éléments épars.

Photo 4.30 Sous-opération 1B, sol remanié et organique, secteur 4+190, vue vers le nord-ouest
Archéotec 2024, GAS24_JF1_277

Photo 4.31 Sous-opération 1B, démolition du secteur 4+199-203, vue vers l'ouest
Archéotec 2024, GAS24_JF1_316

Des lambeaux de sol organique remanié sont ensuite observés à plusieurs emplacements vers l'est, soit entre les chaînages 4+215 et 4+220, 4+245, 4+251, et 4+257 à 4+260 (photos 4.32 et 4.33). Aucun artéfact n'a été observé en lien avec ces niveaux plus organiques. Deux tranchées d'une quarantaine de centimètres de largeur ont été observées en parois nord autour des chaînages 4+246 et 4+251 (photo 4.34). Elles pourraient être en lien avec les murs en bois associés d'un bâtiment se trouvant dans le secteur et visible sur le plan de 1952 (figure 4.8).

Photo 4.32 Sous-opération 1, sol organique remanié, secteur 4+220, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF_319

Photo 4.33 Sous-opération 1B, sol organique remanié, secteur 4+260-357, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF1_389

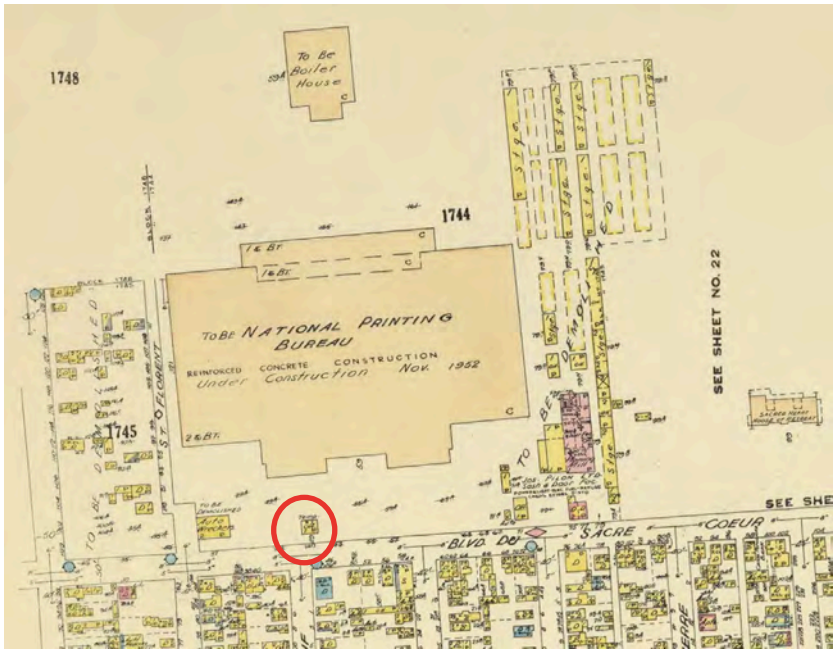

Figure 4.8 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 montrant le bâtiment en bois se trouvant dans le secteur 4+246 à 4+251
Underwriters' Survey Bureau 1952. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3820664 021

Photo 4.34 Sous-opération 1B, tranchée sol remanié, paroi nord, secteur 4+251
Archéotec 2024, GAS24_JF1_380

Photo 4.35 Sous-opération 1B, tuyau en fer, secteur 4+255, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF1_383

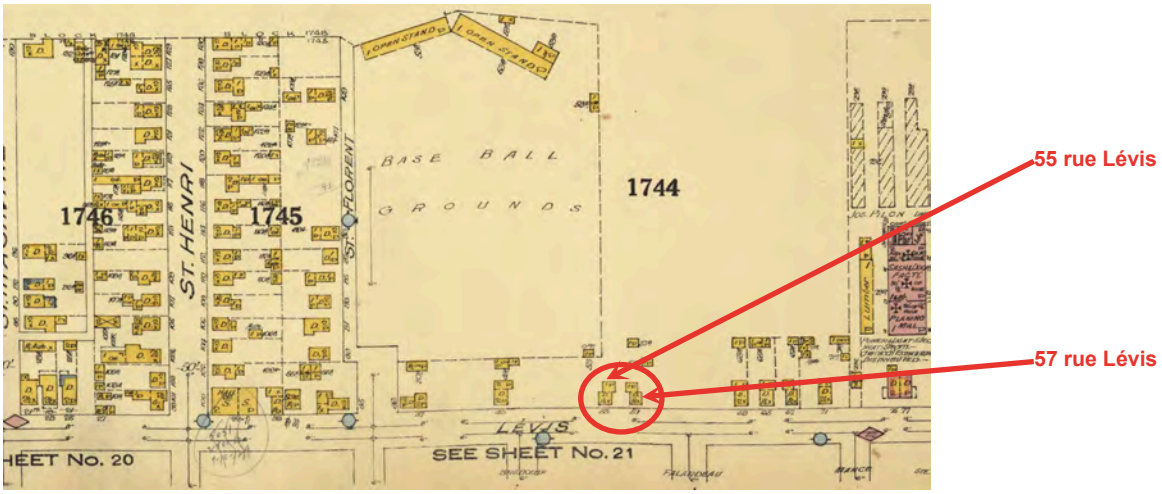

Figure 4.9 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 montrant les bâtiments en bois se trouvant au 55 et 57 rue Lévis
Underwriters' Survey Bureau 1928. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 03Q P600 S4 SS1 D03 024

Des tuyaux d'entrées d'eau en fer et en plomb de petits diamètres ont été observés à plusieurs endroits dont dans les secteurs de 4+255 et de 4+264 (photo 4.35). Ces éléments témoignent que des bâtiments, aujourd'hui démolis, se trouvaient au nord du boulevard Sacré-Cœur.

Un peu plus à l'est, un niveau remanié de démolition se trouvait directement sous le concassé. Il est composé de matière organique en décomposition, bois et charbon, du verre à vitre, quelques fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée et de grosses plaques de mica. Ce niveau a été perturbé par l'installation d'un puisard. Ces éléments se situent

majoritairement entre les chaînages 4+276-277 et 4+282-283 (photo 4.36). Ces éléments non organisés pourraient témoigner de la démolition du bâtiment situé au 55 rue Lévis, illustré sur la carte de 1928 (figure 4.9). D'autres éléments similaires ont été observés lors de la surveillance archéologique, tels que du sol organique (4+287 à 4+290) avec une conduite d'eau en amiante (4+290) qui pourrait être en lien avec le bâtiment situé au 57 rue Lévis, illustré sur le plan de 1928, ainsi que de la démolition dans un sol organique sous un massif (4+295) (figure 4.9, photo 4.37).

Photo 4.36 Sous-opération 1B, démolition et matière organique en décomposition, secteur 4+276-277 et 4+282-283, vue vers le nord-est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_409

Photo 4.37 Sous-opération 1B, démolition sous massif, secteur 4+295, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF1_ 338

À l'est de ces éléments, le sol change. Au lieu du niveau de sable orangé fin à grossier avec parfois des lambeaux de sol organique remanié sur un sable fin limono-argileux beige-gris moucheté de rouille, se trouve un niveau de sable orangé à gris avec de nombreux galets et blocs décimétriques non triés sous le concassé (photo 4.38). La différence des sols entre les portions à l'ouest et à l'est du chaînage 4+300 est notable. Un sol plus argileux et gris est présent sous le niveau avec beaucoup de galets entre les chaînages 4+345 et 4+355 (photo 4.39).

Photo 4.38 Sous-opération 1B, paroi nord, secteur 4+335
Archéotec 2024, GAS24_JF1_436

Photo 4.39 Sous-opération 1B, paroi nord avec niveau argileux, secteur 4+345-355
Archéotec 2024, GAS24_JF1_450

Au chaînage 4+325, une entrée d'eau en plomb et un égout en grès ont été dégagés, de même qu'au chaînage 4+335 (entrée d'eau - tuyau et tige, et égout en grès) (photos 4.40 et 4.41). Du sol remanié, ou du remblai, se trouve de part et d'autre. Il comporte de nombreux galets et du sol organique (photo 4.42). Un bâtiment en bois est illustré à cet emplacement sur la carte de 1928, au numéro 63 rue Lévis. Autour du chaînage 4+346, du sol organique avec des galets a été noté (photo 4.43). Celui-ci se trouve à l'emplacement approximatif du bâtiment en bois identifié comme étant le numéro 65 rue Lévis sur le plan de 1928. Aucune trace du bâtiment anciennement situé au 67 rue Lévis (chaînage 4+350 à 4+360) n'a pu être identifiée. Il y avait la présence d'un massif non répertorié sur les plans d'ingénierie civile (4+366). Cependant, collés au massif de Bell (4+370), une ancienne entrée d'eau en plomb et un égout en grès ont été dégagés (photo 4.44). Ces derniers pourraient être en lien avec le bâtiment illustré sur le plan de 1952, soit l'Office de la Jos Pilon LTD .

Photo 4.40 Sous-opération 1B, paroi sud avec tuyau en grès au fond de la tranchée, secteur 4+325, vue vers le sud et tuyau en plomb dans l'encadré
Archéotec 2024 GAS24_JF1_293 et GAS24_JF1_294

Photo 4.41 Sous-opération 1B, tuyau en grès, de même qu'un fragment de tuyau en plomb avec tige d'entrée d'eau provenant du secteur 4+335
Archéotec 2024, GAS24_JF1_266

Photo 4.42 Sous-opération 1B, sol organique remanié, secteur 4+335, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF1_275

Photo 4.43 Sous-opération 1B, sol organique remanié et galets, secteur 4+346, vue vers le nord
Archéotec 2024, GAS24_JF_446

Photo 4.44 Sous-opération 1B, tuyau de plomb et en grès, secteur 4+370, vue vers l'ouest
Archéotec 2024, GAS24_JF1_478

Entre les chaînages 4+395 et 4+400, du sol organique a été observé, ainsi que quelques pierres angulaires dans une matrice sableuse homogène. Un peu plus à l'est, 4+410, une planche de bois et un fil électrique enfoui ont été dégagés. Ces éléments sont possiblement liés au bâtiment en brique de la Jos Pilon LTD qui se trouvait dans ce secteur, identifié comme étant les numéros 75 et 77 rue Lévis sur les plans de 1928 et 1952.

La surveillance de l'excavation s'est terminée aux alentours du chaînage 4+430. Considérant qu'aucun vestige archéologique probant n'a été observé, les travaux ont pu se faire comme prévu.

4.1.3 Synthèse des résultats – 04.1.81.256

Cette surveillance n'a pas permis d'identifier des niveaux ou vestiges archéologiques. Cependant, des éléments dispersés ou des lambeaux de sols épars témoignent de la démolition de bâtiments à proximité et de remblais, nivellement et rehaussement du sol. Il est plausible que l'aménagement et l'élargissement du boulevard Sacré-Cœur aient bouleversé davantage la matrice déjà partiellement détruite par la démolition des bâtiments se trouvant sur le terrain de l'Imprimerie Nationale. L'absence de vestige probant dans l'emprise de la chaussée du boulevard, dans une mince tranchée longiligne de près d'un mètre de large, ne permet pas d'établir qu'aucun vestige, lié à l'occupation résidentielle et commerciale de ce secteur dans la première moitié du vingtième siècle, ne subsiste dans les espaces sans construction, comme les stationnements et espaces verts situés au nord du boulevard Sacré-Cœur. Aucun artéfact diagnostique n'a été répertorié. Quelques fragments de verre à vitre, quelques ossements de boucherie ou de consommation et quelques tessons de céramique permettent tout de même d'établir une présence domestique à proximité dans la première moitié du vingtième siècle. Aucun élément n'a été prélevé pour analyse en laboratoire. La majorité a été observée au fond de la tranchée ou en paroi.

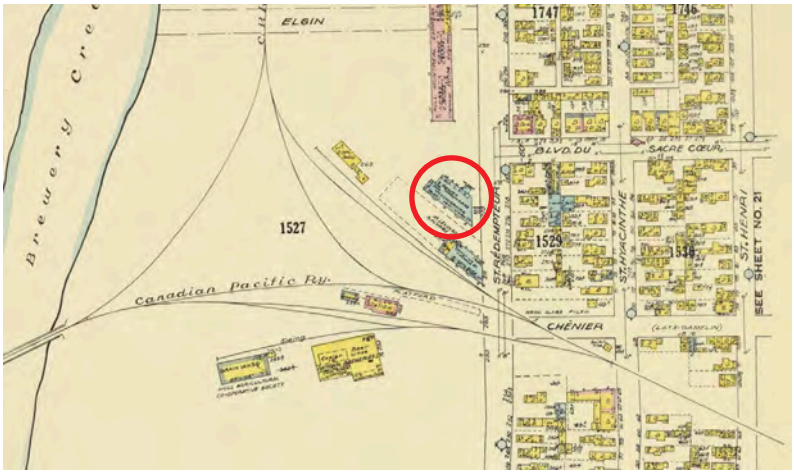

Figure 4.10 Détail du plan d'assurance incendie de 1952 montrant le bâtiment appartenant à la Beaver Woodworks
Underwriters' Survey Bureau 1952. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3820664 020

4.2 Zone 04.1.81.258

Lors de l'excavation de la tranchée entre les chaînages 3+860 et 3+880, une fondation en béton a été dégagée partiellement par les travailleurs. L'excavation à cet endroit a été suspendue afin d'aviser l'archéologue d'Hydro-Québec. Après une première évaluation des éléments découverts, ce dernier a supervisé à distance le dégagement manuel du vestige de béton. Il a pu évaluer l'ancienneté, l'intégrité et la valeur patrimoniale à l'aide des informations et des photographies transmises. Après évaluation, il s'agit du coin d'un bâtiment illustré sur le plan de 1952, soit la Beaver Woodworks (figure 4.10 ; photos 4.45, 4.46, 4.47 et 4.48). Un avis de découverte a été transmis au MCCQ et les

Photo 4.45 Zone 04.1.81.258, dalle de béton, vue vers le nord-est
Hydro-Québec 2024, IMG_0731

Photo 4.46 Zone 04.1.81.258, coin de béton avant dégagement, vue vers le nord
Hydro-Québec 2024, IMG_0728

Photo 4.47 Zone 04.1.81.258, coin du bâtiment en cours de dégagement, vue vers le sud
Hydro-Québec 2024, 441970464

Photo 4.48 Zone 04.1.81.258, vue en plan du coin en béton
Hydro-Québec 2024, 437763908

travaux ont pu se poursuivre. Un rappel a été fait concernant la présence obligatoire d'un archéologue lors d'excavation dans les zones à potentiel archéologique. L'excavation pour l'installation de la baie de jonction 1854 devait se faire à l'intérieur d'une zone à potentiel archéologique. Le tracé ayant été modifié dans ce secteur, entre l'étude de potentiel et l'exécution des travaux. Il a été demandé de raffiner le potentiel archéologique résiduel pour l'emplacement direct de la baie de jonction et ses branchements. La baie de jonction devait être installée dans un stationnement aménagé sur un épais remblai variant entre environ 1,80 mètre et plus de 4 mètres, entre les chaînages 3+000 et 3+010. L'excavation n'atteindrait probablement pas les sols en place, ou marginalement. Aucune surveillance archéologique n'a été jugée nécessaire. Les cartes de 1928 et 1952 ne montrent aucun bâtiment dans l'emprise des travaux. De plus, le potentiel préhistorique à cet endroit est relativement faible et fort probablement perturbé par l'aménagement de la Laurentian Stone Co LTD qui y exploitait une carrière au milieu du vingtième siècle (figure 4.11 ; photo 4.49). L'examen des cartes a

Figure 4.11 Détail des plans d'assurance incendie de 1928 (gauche) et 1952 (droite)
Underwriters' Survey Bureau 1928. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 03Q P600 S4 SS1 D03 031
Underwriters' Survey Bureau 1952. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3820664 039

Photo 4.49 Zone 04.1.81.259, emplacement de la baie de jonction 1854 derrière le mur de soutènement, vue vers le sud-est
Archéotec 2024, GAS24_JF1_534

montré que le nouveau tracé passait à proximité de l'emplacement d'un bâtiment de la Sanitary Ice entre les chaînages 2+957 et 2+975 environ (voir figure 4.8 et carte 4.2). Ce dernier se trouvait au nord de la rue Amherst, maintenant Wigwàs. La présence d'un archéologue aurait donc été requise pour l'excavation de cette portion. Malheureusement, l'excavation avait déjà été effectuée.

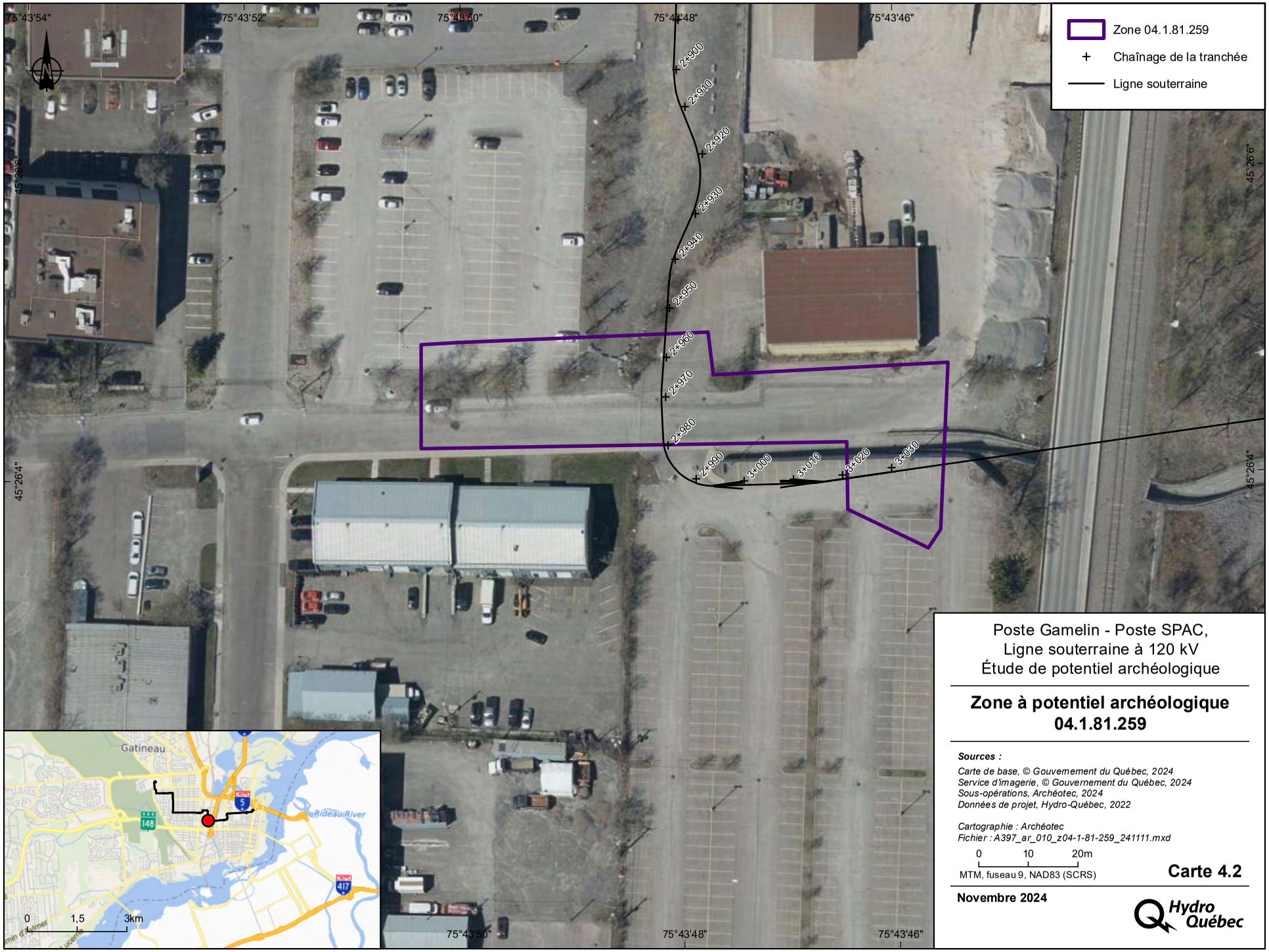

Poste Gamelin - Poste SPAC,
Ligne souterraine à 120 kV
Étude de potentiel archéologique

Zone à potentiel archéologique 04.1.81.259

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Sous-opérations, Archéotec, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_010_z04-1-81-259_241111.mxd

0 10 20m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 4.2

Novembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

5. Conclusion et recommandations

Dans le cadre du projet visant à raccorder les nouvelles installations des Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), situées au 83 boulevard du Sacré-Cœur à Gatineau, au poste Gamelin, l'aménagement d'une nouvelle ligne souterraine a été réalisé. Cette nouvelle ligne d'une capacité de 120 kV suit un tracé d'environ 4,5 km reliant le SPAC au poste Gamelin. Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. pour effectuer la surveillance des travaux. La surveillance s'est concentrée lors des excavations réalisées dans l'emprise de la zone à potentiel archéologique 04.1.81.256, située du côté nord du boulevard Sacré-Cœur, entre les rues Saint-Hyacinthe et des Açores.

Quelques traces suggérent que l'élargissement du boulevard Sacré-Cœur et l'aménagement de l'Imprimerie Nationale du Canada ont effectivement nécessité la démolition de bâtiments du côté nord. Parallèlement, l'aménagement du boulevard et le passage de nombreux services publics ont grandement perturbé la matrice archéologique, ne laissant que des lambeaux remaniés. Ceux-ci ne permettent pas d'identifier avec précision des vestiges archéologiques en place dans l'emprise des travaux, ce qui aurait pu mener à l'attribution de codes Borden. Néanmoins, il est plausible que les vestiges associés à l'occupation de ces bâtiments au tournant du vingtième siècle soient relativement intacts dans les secteurs aménagés en parc ou en stationnement situés au nord du boulevard Sacré-Cœur. Il serait donc recommandé d'effectuer une supervision archéologique si des travaux d'excavation étaient prévus à ces endroits lors de projets futurs.

Les interventions archéologiques liées au projet SPAC-Gamelin sont terminées et les travaux ont pu s'effectuer tels que projetés.

6. Médiagraphie

6.1 Documents écrits

ARCHÉOTEC INC. 2008. *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans la municipalité de Gatineau, secteur Aylmer. Étude de potentiel archéologique de la rue Principale entre la marina et la rue Park. Proposition d'activités archéologiques requises sur le parcours des excavations pour l'enfouissement.* Étude de potentiel archéologique. Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal, 74 p.

ARCHÉOTEC INC. 2011. *Rue Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau. Étude de potentiel archéologique.* Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal, 78 p.

ARCHÉOTEC INC. 2014a. *Travaux d'enfouissement des réseaux câblés, rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau. Interventions archéologiques*. Rapport présenté à Hydro-Québec Distribution et à la Ville de Gatineau, Montréal, 85 p.

ARCHÉOTEC INC. 2015a. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau. Site BiFw-172. Interventions archéologiques 2014*. Rapport présenté à laVille de Gatineau, Montréal, 135 p.

ARCHÉOTEC INC. 2015b. *Anciens terrains de la Domtar à Gatineau. Étude de potentiel archéologique.* Rapport présenté à Windmill Developments, Montréal, 56 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016a. *Ancien site de la Domtar. Gatineau, secteur Hull. Projet EddyLands. Surveillance archéologique des travaux de démolition des bâtiments 76K et 83A. Janvier et février 2016*. Rapport présenté à Projet EddyLands, Montréal, 19 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016b. *Gatineau, Projet d'élargissement du chemin Pink, phases 1 et 2. Étude de potentiel archéologique.* Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 36 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016c. *Marina de Hull. Évaluation du potentiel archéologique.* Rapport présenté à Cima+, Montréal, 16 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016d. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau. Site BiFw-172. Interventions archéologiques 2015*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 122 p. et annexes.

ARCHÉOTEC INC. 2016e. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier. Ville de Gatineau. Surveillance archéologique 2015. Rapport.* Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 64 p. et annexes.

ARCHÉOTEC INC. 2016f. *Ville de Gatineau. Patrimoine immobilier et archéologique.* Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 187 p. et annexes.

ARCHÉOTEC INC. 2017. *Ville de Gatineau. Enfouissement des services publics. Rue Laval, Kent et Victoria. Étude de potentiel archéologique.* Rapport présenté à Hydro-Québec Distribution et à la Ville de Gatineau, Montréal, 42 p.

ARCHÉOTEC INC. 2018a. *Ancien site de la Domtar Gatineau, secteur Hull. Projet Zibi Gatineau. Surveillance archéologique des travaux de décontamination des sols. Site BiFw-180, 2017*. Rapport présenté au Projet Zibi et à la Ville de Gatineau, Montréal, 96 p.

ARCHÉOTEC INC. 2018b. *Complexe de la Romaine - Aménagement de la Romaine-4. Interventions archéologiques 2017*. Rapport présenté à Hydro-Québec Services et à Équipements partagés, Montréal, 203 p. et annexes.

ARCHÉOTEC INC. 2018c. *Étude de potentiel et intervention archéologique. Construction du Centre de Préservation Gatineau 2, Bibliothèque et Archives Canada 625, boulevard du Carrefour, Gatineau.* Rapport présenté à Bibliothèque et Archives Canada, Montréal, 83 p.

ARCHÉOTEC INC. 2019. *Ancien site de la Domtar, Gatineau, secteur Hull, Projet Zibi Gatineau. Avis archéologiques au cours des travaux de décontamination des sols et de démolition du bâtiment 75. Site archéologique BiFw-180, 2018. Avis archéologique sur la maçonnerie du bâtiment 3, complexe industriel E. B. Eddy. Site archéologique BiFw-043, 2019*. Rapport présenté au Projet Zibi et à la Ville de Gatineau, Montréal, 93 p.

ARCHÉOTEC INC. 2020a. *Surveillance archéologique. Excavations pour la construction du mur de soutènement de la rive gauche à la centrale Hull-1GS. Ensemble industriel E. B. Eddy, site BiFw-43, sous-opération 1A, Gatineau, secteur Hull.* Rapport présenté à Chaudière Hydro North LP et Cima+, Montréal, 56 p.

ARCHÉOTEC INC. 2020b. *Travaux d'enfouissement des services publics dans les rues Laval et Kent, secteur du Vieux-Hull. Ville de Gatineau. Rapport de surveillance archéologique, 2019-2020*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Hydro-Québec et Cima+, Montréal, 161 p.

ARCHÉOTEC INC. 2022. *Poste Gamelin - Poste SPAC, ligne souterraine à 120 kV. Étude de potentiel archéologique.* Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal, 83 p.

ARCHÉOTEC INC. 2023. *Projet de démantèlement de la ligne à 25kV et construction d'un réseau souterrain à 25kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique.* Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal, 126 p. et annexes.

ARCHÉOTEC INC. 2024. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Fouilles des sites BiFw-187 et BiFw-188*. Rapport d'activité. Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal, 36 p.

ARKÉOS INC. 1992. *Projet Indeck/Val Tétreau. Inventaire archéologique.* SNC-Lavalin inc., Montréal, 17 p.

ARKÉOS INC. 1993. *Projet Indeck/Baie Squaw. Inventaire archéologique et travaux supplémentaires.* Rapport présenté à SNC-Lavalin inc., Montréal, 47 p.

ARKÉOS INC. 1998. *Fouille archéologique au site BiFw-24, parc du lac Leamy, Hull.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Montréal, 118 p.

ARKÉOS INC. 2001. *Autoroute Laramée/McConnell, Hull. Évaluation de l'intérêt archéologique.* Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Montréal, 40 p.

ARKÉOS INC. 2004. *Axe McConnell-Laramée : tronçon rue Saint-Joseph à la promenade du Lac-des-Fées, Gatineau. Inventaire et fouille archéologiques au site BiFw-76 (maison Walker-Wright). Surveillance archéologique des tranchées associées aux études géotechniques.* Rapport présenté au ministère des Transport du Québec, Montréal, 69 p.

ARKÉOS INC. 2005. *Axe McConnell-Laramée : Boulevard Saint-Raymon/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau. Inventaire archéologique (été 2004).* Rapport présenté au ministère des Transport du Québec, Montréal, 38 p.

ARKÉOS INC. 2008. *Projet d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales, région Gatineau/Ottawa. Étude de potentiel archéologique - région Gatineau.* Rapport présenté à Roche/NCE, Montréal, 93 p.

BENMOUYAL, J. 1971. *Reconnaissance archéologique dans la région du parc de la Gatineau.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale et au Musée de l'Homme, Ottawa, 13 p.

BENMOUYAL, J. 1988. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire.* Collection Dossiers. Direction générale du patrimoine, Direction de l'Est du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 593 p.

BERGERON GAGNON INC. 2008. *Inventaire et classement du patrimoine bâti de Gatineau.* Rapport présenté à la Ville de Gatineau et au MCCQ, Québec, 140 p. et annexes.

Bergeron Gagnon inc. 2011. *Inventaire et caractéristique du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais. Rapport de synthèse régional.* Rapport présenté à la Ville de Gatineau et au MCCQ, Québec, 118 p. et annexes.

Brault, L. 1950. *Hull, 1800-1950*. Les Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 262 p.

Burke, A. L. 2017. « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec ». dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne.* Édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, nº 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 1-14.

Cadieux, N. 2005. *La pyroclastique du site BiFw-20 à Kabeshinàn, Parc du Lac Leamy, Gatineau.* Mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade Maître en Sciences, Université de Montréal, Faculté des Arts et Sciences, Département d'Anthropologie, Montréal, 137 p. et annexes.

Carlson, A. E., A. N. Legrande, D. W. Oppo, R. E. Came, G. A. Schmidt, F. S. Anslow, J.-M. Liciardi, et E. A. Obbink. 2008. « Rapid early Holocene deglaciation of the Laurentide ice sheet». *Nature Geoscience* 1 (9), p. 620-624.

Centre de recherche en archéologie préhistorique et historique. 1996. *Inventaire de cinq projets routiers dans les directions de l'Outaouais et de Lanaudière.* Rapport présenté au Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, Direction générale de l'Ouest, Montréal, 36 p. et annexes.

Chapdelaine, C. 1994a. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano.* Collection Paléo-Québec, nº 22. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 314 p.

Chapdelaine, C. 1994b. « La place culturelle des Paléoindiens de Rimouski dans le nord-est américain » dans *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*. Collection Paléo-Québec, nº 22, p. 267-274.

Chapdelaine, C. 2007. *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Collection Paléo-Québec, nº 32. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 382 p.

Champlain, Samuel de, et G.-É. Giguère. 1973. *Oeuvres de Champlain*. Vol. 1. Édition du Jour, Montréal, 1478 p.

Chevrier, D. 2017. « Pour une refonte d'un concept archaïque ». dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne.* Édité par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, nº 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 327-335.

Desrosiers, P. 2000. *Avis sur les modalités à suivre pour assurer la protection des composantes archéologiques du complexe industriel de la E. B. Eddy (BiFw-43).* Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 29 p.

Desrosiers, P. 2010. *Découverte de diverses épaves au Québec.* Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec, non paginé.

Dubois-Verret, M. 2015. *Géomorphologie quaternaire de l'Outaouais (Québec) : Écoulements glaciaires et paléogéographie de la déglaciation.* Mémoire de maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, Montréal, 174 p.

Duchaine, D.-E. 2005. *Étude historique et dendrochronologique d'une collection de bois de flottage provenant de la rivière Gatineau.* Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 112 p.

Dumais, P., et G. Rousseau. 2002. « De limon et de sable. Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata ». dans *Aux marges de l'oekou-*

mène. La période paléoindienne dans le Nord-Est. Édité par Pierre Dumais, Gilles Rousseau, et Éric Chalifoux. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 55-75.

Dunn, G. 1970. « L'Outaouais : histoire d'une Rivière ». *Asticou* 5, p. 5-15.

Dunn, G. 1975. *Les forts de l'Outaouais*. Éditions du Jour, Montréal, 162 p.

DuVernet, H. R. 1823. *A View of the Mill and Tavern of Philemon Wright at the Chaudière Falls, Hull.* Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2836987

Dyke, A. S. 2004. « An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada ». *Quaternary Glaciations—Extent and Chronology, Part II : North America.* Édité par Jürgen Ehlers et Philip Leornard Gibbard. Elsevier Science, Amsterdam, p. 373-424.

Dyke, A. S., et L. Robertson. 2003. *Deglaciation of North America.* Geological Survey of Canada, Ottawa, non paginé.

Ellis, Chris J., P. A. Timmins, et H. Martelle. 2009. « At the crossroad and periphery: the archaeological record of southern Ontario ». dans *Archaic Societies: diversity and complexity across the midcontinent.* University of New York Press, Albany, p. 787-839.

Ellis, Christopher J., et Neal Ferris, éd. 1990. *The archaeology of southern Ontario to A.D. 1650.* , No 5. Occasionnal Publications of the London Chapter, Ontario Archaeological Society inc., London, Ontario, 570 p.

Ethnotech inc. 1988. *Ville de Hull. Étude d'ensemble du patrimoine. Identification, analyse et évaluation des potentiels. Recommandations de sauvegarde et de mise en valeur.* Hull, non paginé.

Faubert, D., P. Nadon, et J.-P. Salaün. 1984. *Archéologie des sites du Musée de l'Homme et de la Galerie Nationale.* Les Recherches Arkhis inc. pour le Musée de l'Homme, Ottawa, 182 p.

Fulton, R. J., et S. H. Richard. 1987. « Chronology of Late Quaternary events in the Ottawa region ». dans *Geological Survey of Canada.* Gouvernement du Canada, Ottawa, p. 24-30.

Gaffield, C. et Institut québécois de recherche sur la culture. 1994. *Histoire de l'Outaouais*. Collection Les régions du Québec, nº 6. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 876 p.

Garry, C. 1914. « Notes sur le site BiFw-n ». *Rapport sommaire de la Commission géologique du ministère des Mines pour l'année civile 1914*, Sessional Paper 26 (1503), p. 180-181.

Groupe de recherche archéologique de l'Outaouais. 2012. *Recherches archéologiques préliminaires sur le site du village industriel d'Ironside.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale et à la Ville de Gatineau, Gatineau, 23 p.

Groupe de recherche archéologique de l'Outaouais. 2013. *Inventaire et fouilles archéologiques 2012 du site BiFw-23, Parc Jacques-Cartier, secteur de Hull, Gatineau.* Rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à la Commission de la capitale nationale et à la Ville de Gatineau, Gatineau, 65 p.

Groupe de recherche archéologique de l'Outaouais. 2015. *Projet d'évaluation et de fouille archéologique publique du site Portage Deschênes (BiFw-164) et inspection visuelle du complexe industriel de Deschênes (BiFw-170).* Rapport présenté à l'Association des résidents de Deschênes, à la Ville de Gatineau, au Réseau Patrimoine Gatinois, au ministère des Transports du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Gatineau, 142 p.

Guitard, M. 1998. *Le site E. B. Eddy : étude historique (BiFw-43).* Rapport présenté à la Ville de Hull, Hull, 142 p.

GUITARD, M. 1999. *E. B. Eddy, un site industriel (BiFw-43)*. Rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Gatineau, 286 p.

LA ROCHE, D. 1980. *Reconnaissance archéologique à Hull (BiFw-5 et 6)*. Rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, direction générale du Patrimoine, Saint-Elzéar-de-Beauce, 12 p.

LALIBERTÉ, M. 1992. *Notes sur les sites archéologiques du lac Leamy, Hull*. Rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Gatineau, 11 p.

LALIBERTÉ, M. 1998a. *Inventaire archéologique des stationnements Champlain, Chaudière et autres aires d'aménagements connexes. Corridor des voyageurs/Parc des rapides Deschênes*. Rapport présenté à Massie et Associés Ltée, Gatineau, 19 p.

LALIBERTÉ, M. 1998b. *Fouilles de sauvetage sur un site de halte et de portage du Sylvicole inférieur et moyen. Porjet de sauvetage du site archéologique BiFw-39. Parc des rapides Deschênes-stationnement Champlain*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 35 p.

LALIBERTÉ, M. 1999a. *Inventaire archéologique, golf du parc du Lac-Leamy*. Rapport présenté à Casiloc inc. et à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 36 p.

LALIBERTÉ, M. 1999b. *Un campement de l'Archaïque laurentien dans la parc du Lac-Leamy. Bilan des fouilles de 1998 sur le site BiFw-20*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, au Conseil régionale de développement de l'Outaouais, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à la bande algonquine Kitigan Zibi, à la Société de diversification économique de l'Outaouais, à la Société d'histoire de l'Outaouais, à l'Université du Québec à Montréal et à la Ville de Hull, Gatineau, 39 p.

LALIBERTÉ, M. 1999c. *Surveillance archéologique des travaux d'aménagement paysager. Projet de réfection du Parc Brébeuf - Phase 2*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 10 p. et annexes.

LALIBERTÉ, M. 2000. *Recherches archéologiques dans le parc du Lac-Leamy, 1993-1999. Synthèse*. Rapport présenté à l'Économusée de Hull, Gatineau, 188 p.

LALIBERTÉ, M. 2001a. *Surveillance archéologique au parc Brébeuf, Hull. Projet de construction des exutoires des égouts pluviaux des rues Coallier (#1) et Barette (#2)*. Rapport présenté au Groupe Conseil Genivar, Gatineau, 16 p.

LALIBERTÉ, M. 2001b. *Projet Kabeshinan 2001, les fouilles du site BiFw-6*. Rapport présenté au Musée canadien des civilisations, Gatineau, 53 p.

LALIBERTÉ, M. 2002a. *Inventaire archéologique au parc Jacques Cartier, Hull*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 17 p.

LALIBERTÉ, M. 2002b. *Projet Kabeshinan. Recherches archéologiques de 2002 sur les sites BiFw-6 et BiFw-26*. Rapport présenté au Musée canadien des civilisations/Conseil d'éducation de Kitigan Zibi, Gatineau, 85 p.

LALIBERTÉ, M. 2003. *Inventaire d'une zone à potentiel archéologique, Parc Jacques-Cartier, secteur de la maison Charron*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, division architecture paysagère, projet de construction des infrastructures électriques. Réhabilitation phase II du Parc Jacques-Cartier, Gatineau, 24 p.

LALIBERTÉ, M. 2004. *Projet Kabeshinan. Fouilles archéologiques de 2003 sur le site BiFw-6*. Rapport présenté au Musée canadien des civilisations et Conseil d'éducation de Kitigan Zibi, Gatineau, 41 p.

LALIBERTÉ, M. 2005. *Inventaire archéologique des sites d'installation de mobilier extérieur au Parc Jacques-Cartier*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 9 p.

LALIBERTÉ, M. 2006a. *Inventaire archéologique au lac Harrington, Parc de la Gatineau, 2006*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 12 p.

LALIBERTÉ, M. 2006b. *Inventaire archéologique au lac Mousseau, Parc de la Gatineau.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 8 p.

LALIBERTÉ, M. 2006c. *Inventaire archéologique sur la ferme Moore, Gatineau.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 38 p.

LALIBERTÉ, M. 2006d. *Sondages complémentaires et surveillance archéologique sur le site BiFw-90, Ferme Moore, Gatineau.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Design et construction, Gatineau, 19 p.

LALIBERTÉ, M. 2007a. *Inventaire archéologique du tracé d'un nouvel égout pluvial - bassin du ruisseau Moore.* Rapport présenté à J. F. Sabourin et associés inc., Gatineau, 9 p.

LALIBERTÉ, M. 2007b. *La maison Leamy, fouilles archéologiques de l'été 2006. Projet d'élargissement du sentier récréatif. Parc du Lac-Leamy.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 124 p.

LALIBERTÉ, M. 2008a. *Évaluation archéologique 2008. Site de la résidence d'été du Premier Ministre au lac Harrington - Parc de la Gatineau.* Rapport présenté à la Gendarmerie Royale du Canada, Gatineau, 35 p.

LALIBERTÉ, M. 2008b. *Évaluation archéologique. Projet de réhabilitation du ruisseau de la plage Smith au lac Philippe - Parc de la Gatineau.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 24 p.

LALIBERTÉ, M. 2009. *Surveillance archéologique sur le site BjFx-1, lac Harrington, Parc de la Gatineau.* Rapport présenté à la Gendarmerie Royale du Canada, Gatineau, 13 p.

LALIBERTÉ, M. 2010. *Bilan des travaux archéologiques de 2010 sur le site de la ferme Moore, à Gatineau.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 98 p.

LALIBERTÉ, M. 2011a. *Inventaire Archéologique (2009) - Autoroute 50 - Tronçon entre la montée Boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin Faillon (km 9+241 à 15+660), Grenville-sur-la-Rouge.* Archéologique. Rapport présenté au ministère des Transports, 67 p.

LALIBERTÉ, M. 2011b. *Inventaire Archéologique (2009) - Autoroute 50 - Tronçon entre la montée Boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin Faillon (km 9+241 à 15+660), Grenville-sur-la-Rouge. MTQ 154-89-0621.* Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Québec, 67 p.

LALIBERTÉ, M. 2011c. « Une technologie lithique particulière dans la vallée centrale de l'Outaouais au Sylvicole moyen ». *Archéologiques* (24), p. 89-102.

LALIBERTÉ, M., M.-F. ARCHAMBAULT, CL. SAINT-GERMAIN, et G. TASSÉ. 1997. *Archéologie du lac Leamy, bilan des fouilles de 1996 sur le site BiFw-6*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, à l'Université du Québec à Montréal, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à la société d'Histoire de l'Outaouais et à la Ville de Hull, Gatineau, 66 p.

LALIBERTÉ, M., et F. LÉVESQUE. 2000. *Les recherches de 1999 sur le site BiFw-20, parc du Lac-Leamy.* Rapport présenté à l'Écomusée de Hull, Gatineau, 21 p.

LALIBERTÉ, M., et F. LÉVESQUE. 2007. *Inventaire archéologique de la ferme Moore - 2007*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 30 p.

LALIBERTÉ, M., et C. SAINT-GERMAIN. 1998. *Les fouilles archéologiques de 1997 sur le site BiFw-6, parc du Lac-Leamy, Hull.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Gatineau, 57 p.

Landry, D. 2008. *Inventaire des zones de potentiel archéologique, Sentier récréatif Cité-des-Jeunes, Gatineau. Rapport des activités archéologiques 2008*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau et à la Commission de la capitale nationale, Montréal, 12 p.

Lapensée-Paquette, M. 2012. *Évaluation préliminaire du potentiel archéologique du quartier Deschênes*. Rapport présenté à Association des résidents de Deschênes, Gatineau, 42 p.

Lapointe, P. L. 2005. « Géographie, histoire et définition d'une identité régionale : le cas de l'Outaouais ». *Histoire Québec* 11 (2), p. 4-17.

Lapointe, P. L. 2015. *L'homme et la forêt : l'exemple de l'Outaouais*. Les éditions GID, Québec, 431 p.

Lévesque, F. 2001. *Inventaire archéologique secteurs BiFw-21 et BiFw-24. Projet du golf du parc du Lac-Leamy, Hull, Québec*. Rapport présenté à Casiloc inc. et à la Commission de la capitale nationale, Gatineau, 37 p.

Miller, A. 2008a. *Informations complémentaires - Île Kettle (BiFw-97)*. Rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Gatineau, 8 p.

Miller, A. 2008b. *Inventaire archéologique à l'île Kettle, BiFw-97*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Gatineau, 36 p.

Ouellet, J.-C. 2017. « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 ». dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*. Collection Paléo-Québec, nº 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 115-149.

Parent, M., et S. Occhietti. 1999. « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1), p. 117-135.

Patrimoine Experts. 1999. *Inventaires archéologiques. Direction de l'Outaouais*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, L'Assomption, 29-39 p.

Patrimoine Experts. 2005. *Inventaires archéologiques (été 2004)*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Direction de l'Outaouais, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, L'Assomption, 88 p.

Patrimoine Experts. 2009. *Inventaires archéologiques (été 2007)*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, à la Direction de l'Outaouais, à la Direction générale de Montréal et de l'Ouest, L'Assomption, 36 p.

Pilon, J.-L. 2006. *In the shadow of the city. Archaeological investigations at BiFw-6 and BiFw-16, summer 2002*. Rapport présenté au Musée canadien des civilisations et au Conseil d'éducation de Kitigan Zibi, Gatineau, 15 p.

Pintal, J.-Y. 1994. *Inventaire archéologique du Parc Jacques-Cartier, Hull, Québec*. Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, Québec, 61 p.

Pintal, J.-Y. 1998. *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossier, nº 102. Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec, 418 p.

Pintal, J.-Y. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3), p. 41-54.

Pintal, J.-Y., J. Provencher, G. Piédalue 2015. *Air - Archéologie du Québec : Territoire et peuplement*. Collection Archéologie du Québec, Pointe-à-Callière. Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les Éditions de L'Homme, Montréal, 216 p.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2), p. 39-56.

Richard, Pierre J. H. 2003. « Histoire postglaciaire de la végétation et du milieu en Outaouais : Le point et les pistes de recherche » dans *Île aux Allumettes: L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, par Norman Clermont, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars. Collection Paléo-Québec, nº 30. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 47-80.

Richard, Pierre J. H. 2016. « Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps »., 14 p.

Richard, Pierre J. H., et P. Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». dans *Écologie forestière - Manuel de foresterie de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.* 2e édition. Saucier et al., Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, p. 170-176.

Richard, Pierre J. H., et S. Occhietti. 2005. « ^{14}C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* (63), p. 353-358.

Richard, Pierre J. H., et J. Poirier. 2016. *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.* Tableau. Ethnoscop, Montréal, 2 p.

Richard, P.J.H, J. J. Veillette, et A. C. Larouchel. 1989. « Palynostratigraphie et chronologie du retrait glaciaire au Témiscamingue : évaluation des âges ^{14}C et implications paléoenvironnementales ». *Canadian Journal of Earth science* 26, p. 227-641.

Richard, S. H. 1980. *Surficial geology : Papineauville-Wakefield region, Quebec.* Commission géologique du Canada, Ottawa, 121-128 p.

Salaün, J.-P. 1985. *Surveillance archéologique des travaux d'excavation de la maison Charron (BiFw-23).* Commission de la capitale nationale, Québec, 7 p.

Simard, F. 2011. *Participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patimoniaux. Patrimoine archéologique maritime 2e volet. Caractérisation des épaves et naufrages.* Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Montréal, 112 p.

Société d'histoire de l'Outaouais. 1993. *Connaissance du patrimoine archéologique de l'Outaouais. Évaluation archéologique de trois sites préhistoriques. Parc du Lac Leamy, Hull, été 1993.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, à la Communauté urbaine de l'Outaouais, au ministère des Communications du Canada, ministère de la Culture du Québec et à la Ville de Hull, Gatineau, 45 p.

Société d'histoire de l'Outaouais. 1995a. *Inventaire archéologique du Parc du Lac Leamy, 1995.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la Ville de Gatineau, Gatineau, 95 p. et annexes.

Société d'histoire de l'Outaouais. 1995b. *Les recherches archéologiques de 1994 dans le parc du lac Leamy.* Rapport présenté à la Commission de la capitale nationale, à la Communauté urbaine de l'Outaouais, au ministère des Communications du Canada, au ministère de la Culture et des Communications du Québec et au Musée canadien des civilisations, Gatineau, 98 p.

Swayze, K. 1996. *A stage 1 and 2 archaeological assessment of the consumers gas points of impact at the foot of the Lady Aberdeen bridge, Leamy Lake park, lot 581, quartier 5, city of Hull.* Rapport présenté à Ecological Service Group, Ottawa, 7 p.

Taché, L.-H. 1938. *Le nord de l'Outaouais ; manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales*. Le Droit, Ottawa, 396 p.

Tassé, J. 1871. *Philemon Wright ou colonisation et commerce de bois, Montréal*. Des Presses à Vapeur de la Minerve, Montréal, 77 p.

Tremblay, R. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et les Éditions de l'Homme, Montréal, 139 p.

Vaillancourt, J. 2003. *Interprétation de la stratigraphie et des paléoenvironnements de sites archéologiques du parc du lac Leamy (Québec), de l'Archaïque (~4 000 ans AA) à la période de contact*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 123 p.

Watson, G. D. 1990. « Palaeo-indians and archaic occupations of the Rideau Lakes ». *Ontario archaeology* (50), p. 5-26.

Wright, J. V. 1995. *A history of the native people of Canada : volume 1 (10 000 - 1 000 B.C.)*. Collection Mercury Series, Paper 152. Commission archéologique du Canada, Musée canadien des civilisations, Hull, 564 p.

6.2 Cartes et plans

Allemand, P. 1687. *Carte des costes de l'Amérique septentrionale et des terres nouvellement découvertes par Pierre Alemand dans les trois voyages qu'il a faits de Quebeck à la Baye d'Hudson ...présentée à Monseigneur le Marquis de Seignelay*. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, cote GE SH PF 124 DIV P 1. Échelle, sans échelle.

Austin, A. W. 1882. *Plan of the Lower Village of Hull, shewing its position relative to the city of Ottawa, the property of the heirs of the late Ruggles Wright Esquire*. W.C. Chewett & Co. Lith., Toronto. Bibliothèque et Archives Canada, cote MIKAN 4126312. Échelle, 4 chaînes : 1 pouce.

Bouchette, J. 1831. *To his most excellent majesty King William IV this topographical map of the District of Montreal, Lower Canada. Exhibiting th new civil division of the District into Counties pursuant to a recent act of the provincial legislature ; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau canal*. James Wyld, Geographer to the King, London. Bibliothèque nationale de France, cote 12148/btv1b530987224. Échelle, 1 : 174 000.

Bouchette, J., et J. Walker. 1815. *A Plan of the new townships on the Grand or Ottawa River...* Londres. Bibliothèques et Archives nationales du Québec, cote 2663014. Échelle, 1 mille : 1 pouce.

Champlain, S. 1632. *Carte de la Nouvelle France, augmentée depuis la dernière, servant à la navigation faicte en son vray meridien, par le Sr. de Champlain capitaine pour le Roy en la Marine lequel depuis l'an 1603 jusques en l'année 1629 ; a descouvert plusieurs costes, terres, lacs, rivières et nations de sauvages, par cy devant incognuës, comme il se voit en ses relations quil a faict imprimer en 1632, ou il se voit cette marque ... ce sont habitations qu'ont faict les François*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G/3400/1632/C43 CAR. Échelle, sans échelle.

Chas. E. Goad Co. 1884. *E.B. Eddy, Hull, Quebec, March 1884*. Chas. E. Goad Co., Montréal. Bibliothèque et Archives Canada, cote MIKAN 3855183. Échelle, 1 : 600.

Couagne, J.-B. de. 1711. *Carte du Canada tirée sur un très grand nombre de mémoires des plus récents augmentée et corrigée sur toutes celles qui ont été faittes avant 1711. Présentée à Monseigneur le Comte de Pontchartrain commandeur des ordres du Roy secrétaire et ministre d'éstat par son très humble et très obéissant serviteur Decouägne*. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, cote GE SH 18 PF 124 DIV 1 P 2. Échelle, 80 lieues.

DAVIS, T. 1801. *Diagram of the township of Hull*. Bureau de l'arpenteur général du Québec, cote PL01H017. Échelle, 50 chaînes : 1 pouce.

DAVIS, T. 1802. *Plan of part of the Township of Hull situated on the northerly side of the Ottawa River in the Province of Lower Canada*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote E21,S555,SS1,SSS1,PH.17A. Échelle, 40 chaînes : 1 pouce.

FRANQUELIN, J. B. L. 1685. *Amérique septentrion.lle [i.e. septentrionale] : composée, corigée, et augmentée, sur les iournaux, mémoires, et observations les plus justes qui en ont etes faites en l'année 1685 & 1686, par plusieurs particuliés*. Library of Congress, cote G3300 1685 F7. Échelle, 100 lieues.

GOAD, CHARLES EDWARD. 1878. *Insurance plan of Ottawa, Ontario*. Chas E. Goad, Montreal. Bibliothèque et Archives Canada, cote G1149.O8G475 G62 1878. Échelle, 100 pieds : 1 pouce.

GOAD, CHARLES EDWARD. 1891. *Hull, Que*. Collection Plans de villes et villages du Québec. Chas E. Goad, Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 3707416. Échelle, 1 : 600.

GOAD, CHARLES EDWARD. 1897. *Aylmer (Ottawa Co. Que.)*. Collection Plans de villes et villages du Québec. Chas. E. Goad, Montreal ; Toronto. British Library, cote Maps 146. b.13. Échelle, 1 : 600.

GOAD, CHARLES EDWARD. 1897. *Gatineau Point, Que*. Chas. E. Goad, Montreal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 0003028265. Échelle, 100 pieds : 1 pouce.

GOAD, CHARLES EDWARD. 1901. *Hull, Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 0003707377. Échelle, 50 pieds : 1 pouce.

GOAD, CHARLES EDWARD. 1908. *Hull & Vicinity, Que*. Collection Plans de villes et villages du Québec. Chas E. Goad, Montreal ; Toronto. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 3707439. Échelle, 1 : 1 200 et 1 : 600.

GOUVERNEMENT DU CANADA. 1918. *Carte topographique du Canada. 31-G-05, Ottawa*. Collection Québec topographique. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G 3400 s63 C37 31-G-05 1918 CAR. Échelle, 1 : 63 360.

LAHONTAN, L. A. DE L. D'ARCE. 1703. *Carte générale de Canada dédiée au roy de Danemark*. s. n., La Haye. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 2663594. Échelle, 100 lieues : 20 degrés.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. 1928. *Insurance plan of Hull, Quebec*. Collection Plans de villes et villages du Québec. Underwriters' Survey Bureau Limited, Toronto ; Montreal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 3851615. Échelle, 1 : 600.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. 1952. *Insurance plan of the city of Hull, Que*. Collection Plans de villes et villages du Québec. Underwriters' Survey Bureau Limited, Toronto ; Montreal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote 3820664. Échelle, 1 : 1 200 et 1 : 600.

6.3 Documents iconographiques

DUVERNET, H. R. 1823. *A View of the Mill and Tavern of Philemon Wright at the Chaudière Falls, Hull*. Bibliothèque et Archives Canada, cote MIKAN 2836987

TOPLEY, W. J. 1900. *Bingham logs at Cascades - log driving, Gatineau River*. Bibliothèque et Archives Canada, cote MIKAN 3372562

6.4 Page web

Massie, M. J. M. 2012. « Archidiocèse de Gatineau - Chroniques historiques ». http://diocesegatineau.org/fr/wikiavenir.php, consultée le 14-03-216

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. 2024. « Répertoire du patrimoine culturel du Québec ». https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca, consultée le 22-10-2024.

Ministère de la Sécurité publique. 2024. « Infrastructure Géomatique Ouverte - IGO2 ». *IGO2 - Portail*. https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/portail/, consultée le 25-10-2024.

Ville de Gatineau. 2024a. « Géoportail urbanisme V3 ». *Gatineau - carte interactive*. https://gatineau.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=124770dfcc314a54a6025ca7a80dfd67, consultée le 21-10-2024.

Ville de Gatineau. 2024b. « Patrimoine - Ville de Gatineau ». *Ville de Gatineau*. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/patrimoine&ref=fil-d-ariane, consultée le 13-03-2024.

Projet de construction de la ligne 1489 biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie – QPAJJ –

Inventaire archéologique 2024

ethnoscop

Décembre 2024

Projet de construction de la ligne 1489 biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie – QPAJJ –

Inventaire archéologique 2024

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop, 2024

Page couverture : Vue générale dans la zone P1, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-73)

RESUME

Un inventaire archéologique a été réalisé en juin 2024 en prévision de l'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation destinée à renforcer l'alimentation du poste de Sainte-Rosalie. Le tracé de cette nouvelle ligne, qui longera celle existant entre le poste de la Montérégie et l'ancien poste Saint-Dominique, circule dans les municipalités de Saint-Dominique, de Saint-Valérien-de-Milton et de Sainte-Cécile-de-Milton. Cette intervention avait pour objectif de vérifier l'existence de ressources archéologiques dans un secteur du Québec assez peu documenté de ce point de vue.

Cet inventaire archéologique, par sondages manuels, s'est concentré à l'intérieur de différentes zones à potentiel qui avaient été préalablement sélectionnées lors d'une étude de potentiel réalisée en 2023, zones qui couvraient à la fois les périodes préhistorique et historique. Il a permis la caractérisation d'un sol naturel dont la surface avait bien souvent été remaniée par les activités agricoles et plus rarement pour d'autres activités. Il a montré un environnement généralement assez plat, dont les sols sont très bien drainés et qui aurait certainement pu être occupé par des groupes autochtones. Un amoncellement de pierres a également été observé, à une trentaine de mètres au nord du 5e rang et qui résulte probablement de l'épierrement des champs. Aucun témoin préhistorique n'a toutefois été mis au jour lors des interventions archéologiques et les rares artefacts historiques récoltés lors de l'intervention sont associés à des occupations récentes.

Mots-clés

Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Cécile-de-Milton, inventaire archéologique, archéologie autochtone et euroquébécoise

Référence pour fins de citation

Ethnoscop

2024 *Projet de construction de la ligne 1489 biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie – QPAJJ –. Inventaire archéologique 2024.* Préparé pour Hydro-Québec, 132 pages et annexes.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES VII
LISTE DES FIGURES IX
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodes de travail 1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 5
2.1 Cadre naturel 5
2.2 Cadre autochtone 9
2.2.1 La période paléoindienne (13 000 à 8000 ans AA) 9
2.2.2 La période de l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA) 12
2.2.3 La période sylvicole (3000 à 450 ans AA) 14
2.2.4 La période historique chez les autochtones 15
2.2.5 Présence autochtone dans le bassin de la rivière Yamaska 16
2.3 Cadre Eurocanadien 17
2.3.1 Saint-Dominique, une occupation tardive dans la seigneurie de Saint-Hyacinthe 17
2.3.2 Sainte-Cécile-de-Milton et Saint-Valérien-de-Milton, leurs origines dans le régime cantonal 24
2.4 Études antérieures 36
2.5 Potentiel archéologique préhistorique 41
2.5.1 Les rivages marins P1 et P2 41
2.5.2 Les terrasses lacustres P3 et P4 41
2.5.3 Les terrasses fluviales P5 à P11 42
2.6 Potentiel archéologique historique 49
2.6.1 H-01 – 9e Rang, Saint-Dominique 49
2.6.2 H-02 – Chemin de l'École, Saint-Valérien-de-Milton 50
2.6.3 H-03 et H-04 – Entre le 6e Rang et la rivière Noire, Sainte-Cécile-de-Milton 50
2.6.4 H-05 – Chemin de Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton 51
2.6.5 H-06 et H-07 – Rang de l'Égypte 51
2.6.6 H-08 – Rang Boileau, Sainte-Cécile-de-Milton 51
2.6.7 H-09 – 5e Rang, Sainte-Cécile-de-Milton 53
2.6.8 H-10 et H-11 – Chemin de Saint-Valérien (nord), Sainte-Cécile-de-Milton 53
2.6.9 H-12 – Chemin de Saint-Valérien (sud), Sainte-Cécile-de-Milton 53
3. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 83
3.1 Les rivages marins P1 et P2 85
3.2 Les terrasses lacustres P3 et P4 94
3.3 Les terrasses fluviales P7-H3 et P11 99
3.4 Zones à potentiel historique H1, H6 et H9 108
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 123
MÉDIAGRAPHIE 125
ANNEXES
Annexe 1. Catalogue des photographies
Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

LISTE DES CARTES

Carte 1. Situation du projet 3
Carte 2. Sites archéologiques historiques et autochtones du bassin de la rivière Yamaska 11
Carte 3. Plan de 1827 et trame actuelle 21
Carte 4. Plan de 1803 et trame actuelle 29
Carte 5. Interventions antérieures 39
Carte 6. Zones à potentiel archéologique préhistorique 45
Carte 7. Zones à potentiel archéologique historique (3 feuillets) 55
Carte 8. Plan de 1865 et trame actuelle 61
Carte 9. Plan de 1918 et trame actuelle 63
Carte 10. Aires d'inventaire (9 feuillets) 65

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Modélisation des eaux de la mer de Champlain à 64 m (NMM) vers 11 000 ans AA. 7

Figure 2. Modélisation des eaux du lac à Lampsilis à 52 m (NMM) vers 10 600 ans AA. 7

Figure 3. Modélisation des eaux du lac à Lampsilis à 45 m (NMM) vers 10 200 ans AA. 7

Figure 4. L'aire seigneuriale dans l'axe du Richelieu (Filion *et al*. 2001 : 95) 18

Figure 5. Les seigneuries en 1854 selon l'appartenance sociale de leur seigneur (extrait de Filion *et al*. 2001 : 247) 23

Figure 6. Samuel Gale et John B. Duberger, 1795, *Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa* (BAnQ 0000105045) 27

Figure 7. Frontier of Canada East, Southampton, [England], Topographical Dept of the War Office,1865 – extrait des feuillets 5 et 11 (BAnQ 0000321643) 33

Figure 8. Paroisse de Saint-Valérien-de-Milton occupant les rangs I à V du canton de Milton (1856, Blanchard, *Plan de la paroisse de Sainte-Cécile-de-Milton*, Greffe de l'arpenteur général, C024-1) 34

Figure 9. Paroisse de Saint-Valérien-de-Milton occupant les rangs VI à XI du canton de Milton (1857, Blanchard, *Plan de la Paroisse de Saint-Valérien*, dans les townships de Milton et Roxton, Greffe de l'arpenteur général, V004-1) 35

Figure 10. Formations géomorphologiques superficielles 47

Figure 11. Photographie prise de la rive ouest de la rivière Noire (lors d'une inondation) et montrant des bâtiments situés de l'autre côté au niveau du rang Boileau, 1901 (BAC 5399574) 52

Figure 12. Photographie de l'école et du pont traversant la rivière au niveau du rang Boileau, 1901 (BAC 5399575) 52

Figure 13. Croquis stratigraphique, sondage-test 18, paroi ouest, zone P1 87

Figure 14. Extrait d'un plan topographique de 1924 illustrant le Cours d'eau des Cinquième et Sixième Rangs de Milton (BAnQ 0005246092). 97

Figure 15. Croquis stratigraphique, sondage-test 3, paroi est, zone P7 et H3 103

Figure 16. Croquis stratigraphique, sondage-test 7, paroi nord, zone P11 107

Figure 17. Croquis stratigraphique, sondage-test 22, paroi est, zone H1 110

Figure 18. Ancien muret de division des terres observé par Ethnoscop en 2002 dans la zone MDH-04 (Ethnoscop 2004 : Photo 17_HYD0216-02-06.23) 115

Figure 19. Croquis stratigraphique, sondage-test 31, paroi ouest, zone H9 121

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Vue générale de la zone P1, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-86) 86

Photo 2. Paroi sud-ouest du sondage-test 18 (HYD2410-NUM1-75) 86

Photo 3. Paroi nord-ouest du sondage-test 20 (HYD2410-NUM1-78) 88

Photo 4. Traces de coquillages observées dans le sondage-test 20, vue vers le nord (HYD2410-NUM1-80) 89

Photo 5. Vue générale de la zone P2, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-119). 90

Photo 6. Sentier de motoneige dont le tracé pénètre dans les bois pour contourner un champ voisin (HYD2410-NUM1-121). 91

Photo 7. Ruisseau circulant en bordure de la limite des arbres, vue vers le sud-est (HYD2410-NUM1-120). 91

Photo 8. Vue générale de la zone P1 dans son secteur boisé du côté est où se trouve une zone humide, vue vers le nord (HYD2410-NUM1-132). 92

Photo 9. Vue générale de la zone P1 dans son secteur boisée du côté ouest, vue vers le sud-est (HYD2410-NUM1-127). 92

Photo 10. Paroi sud-ouest du sondage-test 29 (HYD2410-NUM1-123) 93

Photo 11. Paroi est du sondage-test 30 (HYD2410-NUM1-128) 93

Photo 12. Bloc de schiste affleurant à la surface du sol sur le chemin d'accès à la zone P2, situé sous la ligne électrique actuelle, vue vers le sud (HYD2410_NUM1-135) 93

Photo 13. Vue générale de la zone P3, vers l'est (HYD2410-NUM1-71). 95

Photo 14. Paroi sud du sondage-test 14 (HYD2410-NUM1-62) 95

Photo 15. Paroi ouest du sondage-test 15 (HYD2410-NUM1-64) 95

Photo 16. Vue générale de la zone P4, vers le nord-ouest (HYD2410-NUM1-46) 97

Photo 17. Paroi sud du sondage-test 8 (HYD2410-NUM1-40). 98

Photo 18. Paroi sud du sondage-test 10 (HYD2410-NUM1-49). 98

Photo 19. Paroi sud du sondage-test 9 (HYD2410-NUM1-44). 98

Photo 20. Segment de la rivière Noire situé en amont de l'emplacement prévu de la nouvelle ligne électrique où des roches affleurent à la surface de la rivière. Photo prise depuis l'extrémité sud de la zone à potentiel P7-H3, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-13). 99

Photo 21. Segment de la rivière Noire situé en aval de l'emplacement prévu de la nouvelle ligne électrique, photo prise depuis la zone à potentiel P11, vers l'ouest (HYD2410-NUM1-35). 100

Photo 22. Vue générale de la zone P7-H3 prise depuis l'emplacement du sondage-test 3, vers le nord (HYD2410-NUM1-11) 101

Photo 23. Vue générale du secteur nord de la zone H3, vers le nord-ouest (HYD2410-NUM1-2) 101

Photo 24. Système d'irrigation, vue vers l'ouest (HYD2410-NUM1-3) 101

Photo 25. Sortie d'une conduite, vue vers l'est (HYD2410-NUM1-9) 101

Photo 26. Paroi ouest du sondage-test 1 (HYD2410-NUM2-4) 102

Photo 27. Paroi est du sondage-test 2 (HYD2410-NUM1-5) 102

Photo 28. Paroi est du sondage-test 3 (HYD2410-NUM1-12) 102

Photo 29. Vue générale de la zone P11 dans son secteur nord, vers le sud-ouest (HYD2410-NUM1-60) 105
Photo 30. Vue générale de la zone P11 dans son secteur sud, vers le nord-est (HYD2410-NUM1-50) 105
Photo 31. Paroi nord du sondage-test 7 (HYD2410-NUM1-33) 106
Photo 32. Paroi ouest du sondage-test 11 (HYD2410-NUM1-53) 106
Photo 33. Paroi sud du sondage-test 12 (HYD2410-NUM1-55) 106
Photo 34. Paroi sud du sondage-test 13 (HYD2410-NUM1-57) 106
Photo 35. Vue générale de la zone H1, vers le nord (HYD2410-NUM1-99) 108
Photo 36. Paroi est du sondage-test 22 (HYD2410-NUM1-91) 109
Photo 37. Paroi ouest du sondage-test 23 (HYD2410-NUM1-94) 109
Photo 38. Paroi ouest du sondage-test 24 (HYD2410-NUM1-96) 109
Photo 39. Paroi ouest du sondage-test 25 (HYD2410-NUM1-98) 109
Photo 40. Vue générale de la zone H6, dans son secteur sud, vers le nord (HYD2410-NUM1-16) 111
Photo 41. Vue générale de la zone H6, dans son secteur nord, vers le sud (HYD2410-NUM1-24) 111
Photo 42. Paroi nord du sondage-test 4 (HYD2410-NUM1-19) 112
Photo 43. Paroi ouest du sondage-test 5 (HYD2410-NUM1-21) 112
Photo 44. Paroi nord du sondage-test 6 (HYD2410-NUM1-23) 112
Photo 45. Aménagement résultant de l'épierrement des champs observé dans la zone H9, au nord du cinquième rang, vue vers l'ouest (HYD2410-NUM1-109) 116
Photo 46. Aménagement résultant de l'épierrement des champs observé dans la zone H9, au nord du cinquième rang, vue vers le sud-ouest (HYD2410-NUM1-111) 116
Photo 47. Aménagement résultant de l'épierrement des champs observé dans la zone H9, au nord du cinquième rang, vue vers le nord-est (HYD2410-NUM1-106) 117
Photo 48. Vue générale de la zone H9, dans son secteur nord, vers le nord (HYD2410-NUM1-102) 117
Photo 49. Vue générale de la zone H9, dans son secteur nord, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-104) 118
Photo 50. Vue générale de la zone H9, dans son secteur nord, vers le sud-ouest (HYD2410-NUM1-115) 118
Photo 51. Vue générale de la zone H9, dans son secteur sud, vers le nord (HYD2410-NUM1-140) 119
Photo 52. Paroi nord-est du sondage-test 28 (HYD2410-NUM1-117). 119
Photo 53. Paroi sud-ouest du sondage-test 27 (HYD2410-NUM1-113). 119
Photo 54. Paroi nord du sondage-test 26 (HYD2410-NUM1-103) 120
Photo 55. Paroi sud-ouest du sondage-test 35 (HYD2410-NUM1-118) 120
Photo 56. Paroi nord-ouest du sondage-test 31 (HYD2410-NUM1-142) 120
Photo 57. Paroi nord-est du sondage-test 32 (HYD2410-NUM1-143) 120

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 8

Tableau 2. Zones à potentiel archéologique préhistorique 43

Tableau 3. Zones à potentiel archéologique historique : localisation, cartes anciennes, description et recommandations 54

Tableau 4. Synthèse des activités réalisées et description des zones inventoriées 84

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Isabelle Duval	Archéologue. Conseillère expertise environnementale
Raphaël Thibault Gobeil	Chargé de projets Environnement
Ariane Drouin	Conseillère Développement SIG

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Directrice de projet, révision du rapport
Geneviève Lévesque	Archéologue chargée de projet (rédaction du rapport)
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Louis Duval	Archéologue de terrain
Guillaume Turcotte	Archéologue de terrain
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En juin 2024, Ethnoscop, une firme de consultants en archéologie et patrimoine culturel, a été mandatée par Hydro-Québec pour la réalisation d'un inventaire archéologique en prévision de l'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation destinée à renforcer l'alimentation du poste de Sainte-Rosalie (carte 1). Le tracé de cette nouvelle ligne, qui longera celle existant entre le poste de la Montérégie et l'ancien poste Saint-Dominique, circule dans les municipalités de Saint-Dominique, de Saint-Valérien-de-Milton et de Sainte-Cécile-de-Milton.

L'inventaire archéologique a été réalisé du 3 au 12 juin 2024, dans le cadre du permis de recherche archéologique 24-ETHN-25, par une équipe composée d'une chargée de projet et de trois archéologues de terrain. Il avait pour objectif de vérifier la présence de sol archéologique en place et, en cas de découverte, de les documenter. Cette intervention faisait suite à une étude de potentiel réalisée l'année précédente, laquelle avait souligné le potentiel archéologique du secteur à la fois pour des groupes d'origine autochtone et eurocanadienne. Sur les 23 zones à potentiel qui y avaient été définies (P1 à P11 et H1 à H12), dix sont traversées par le tracé prévu par le service d'ingénierie pour le passage de la ligne d'alimentation à 120 kV et ont fait l'objet d'une expertise archéologique.

1.2 Méthodes de travail

L'inventaire archéologique s'est déroulé dans un secteur agricole où aucun site archéologique n'est encore répertorié à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et dans une région où peu d'interventions ont été menées à ce jour. Le site archéologique le plus proche se trouve dans la municipalité de Granby, à plus de 10 km. Dans chacune des zones à potentiel, en excluant la portion de la zone H9 située sur le lot 3 556 737 dont le propriétaire avait refusé de donner son accord, une inspection visuelle a d'abord été réalisée afin de confirmer que l'état des lieux se prêtait à l'occupation humaine et à la réalisation de sondages archéologiques. Les secteurs qui n'étaient pas propices à la réalisation de sondages ont été exclus (ruisseau, fossés, marécages, pente trop forte, emplacement où le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, etc.). L'inspection visuelle devait également permettre de

repérer des vestiges archéologiques pouvant être perceptibles à la surface du sol. Compte tenu de la taille très basse des cultures agricoles présentes (maïs et soya) qui ne dépassaient jamais plus d'une dizaine de centimètres et des conditions météorologiques favorables, cette inspection visuelle a été réalisée dans des conditions jugées optimales en suivant une grille d'environ 2 à 3 m.

Un inventaire systématique, par sondage manuel, a ensuite été réalisé dans tous les secteurs jugés propices et ces sondages, de 0,3 à 0,5 m de côté, ont été effectués en suivant un intervalle entre 10 et 15 m. Le contenu excavé dans chaque sondage a été vérifié minutieusement à la pelle et la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il était susceptible de renfermer des biens archéologiques. Chaque sondage a été comptabilisé et géolocalisé à l'aide du logiciel QField. La séquence stratigraphique d'au moins un des sondages de chaque zone a été enregistrée et toutes les fois où des différences significatives étaient relevées.

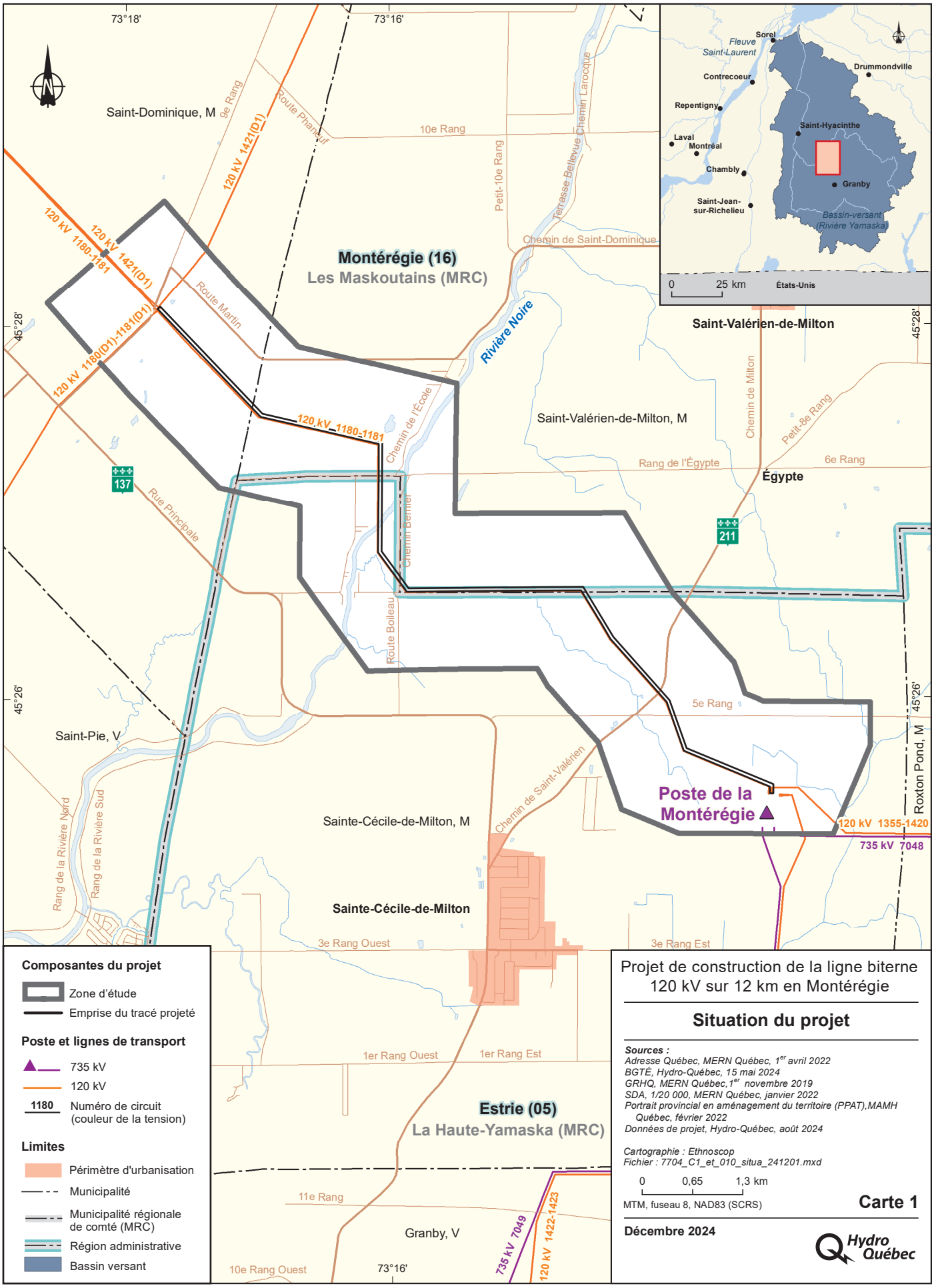

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Situation du projet

Sources :
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 15 mai 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
SDA, 1/20 000, MERN Québec, janvier 2022
Portrait provincial en aménagement du territoire (PPAT),MAMH Québec, février 2022
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C1_et_010_situa_241201.mxd

0 0,65 1,3 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Cadre naturel

Les données paléoenvironnementales présentées dans cette section reprennent celles de l'étude de potentiel (Ethnoscop 2023). Elles sont basées notamment sur celles du tableau 1 produit originalement par le géomorphologue J. Poirier et révisé en 2016 et 2022 par le paléogéographe Pierre J. H. Richard à partir des données de la région montréalaise. Il est possible de l'appliquer à l'aire d'étude qui se trouve dans sa périphérie immédiate. Il faut noter que les dates sont utilisées dans leur version calibrée et non en âge 14C.

Établie à la base du piémont des Appalaches, l'aire d'étude devient habitable relativement tôt dans la séquence générale des événements tardi et postglaciaires qui ont façonné le relief actuel dans le sud du Québec. Le retrait progressif des glaces, suite à la dernière période glaciaire, débute il y a environ 22 000 ans AA (Richard 2020). Sa marge atteint les environs de l'aire d'étude autour de 13 200 ans AA. À cette époque, le lac proglaciaire Candona borde le glacier au sud et ses eaux douces et froides atteignent une altitude d'environ 220 m (NMM[1]). Bloqué dans la région de Québec par le glacier qui y est encore présent, son drainage s'effectue alors en direction du sud, en suivant le fleuve Hudson (Richard 2018).

Vers 12 900 ans AA, la digue de glace obstruant la vallée du Saint-Laurent s'estompe, libérant ainsi les eaux du lac Candona. Son niveau baisse rapidement d'une hauteur de 55 m alors qu'elle se déverse vers le nord-est dans la mer de Goldthwait. Ces événements ont aussi pour conséquence l'envahissement de la vallée du Saint-Laurent et le bassin de l'actuel lac Champlain par les eaux salines de l'Atlantique, formant ainsi la mer de Champlain (Chapdelaine et Richard 2017 : 301; Ethnoscop 2011 : 8; Occhietti et Richard 2003). Dès lors, la vallée du Saint-Laurent devient un environnement marin qui persiste pendant près de deux millénaires. Sous l'effet du relèvement isostatique, le niveau de la surface de l'eau s'abaisse graduellement, passant de 165 à environ 60 m selon les endroits. C'est au cours de cette période que débute l'émersion de l'aire d'étude. Avec son altitude de plus de 90 m (NMM), le secteur au sud-est de la route 211 émerge des flots de la mer de Champlain peu après 11 600 ans AA (voir tableau 1 : épisode 1d). Vers 11 000 ans AA, le plateau dans la partie nord-ouest de l'aire d'étude (où passe le 9e Rang) pourrait également être fréquenté. En effet, selon

[1] Par rapport au niveau moyen de la mer.

une modélisation du rivage à une altitude de 64 m NMM, soit le niveau estimé autour de 11 000 ans AA, le segment de la rivière noire situé entre le mont Yamaska et le noyau villageois de la municipalité de Upton commence à prendre forme (figure 1). Il forme, avec un segment des rivières Renne et Duncan, une large baie, extension de la mer de Champlain, qui se referme au nord du mont Yamaska.

La poursuite de la fonte des glaces et du relèvement isostatique entraîne, vers 10 600 ans AA (figure 2) une désalinisation progressive de la masse d'eau qui recouvre la plaine du Saint-Laurent et dont fait toujours partie la portion centrale de l'aire d'intervention. Cette entité est désignée comme le lac à Lampsilis. La baie formée par le segment de la rivière noire situé entre le mont Yamaska et la municipalité d'Upton se referme progressivement et le tracé de la rivière Noire devient reconnaissable à partir de la limite sud des territoires occupés par les municipalités de Saint-Liboire et de Upton. Les deux extrémités de l'aire d'étude se positionnent toujours en bordure de cette immense baie, mais les surfaces émergées sont un peu plus vastes. Des îlots apparaissent également dans la partie centrale de l'aire d'intervention; un premier légèrement à l'ouest du 6e Rang et un second à environ 0,5 km de l'autre côté de la rivière. Selon le Sigeom2, ce dernier correspond à l'extrémité sud d'une bande de till remanié laissée en place.

Vers 10 200 ans AA, alors que le rivage du lac à Lampsilis atteint le niveau de 45 m (NMM) (voir épisode 2a du tableau 1 et figure 3), le tracé de la rivière Noire situé à l'intérieur de l'aire d'intervention prend sa forme actuelle. Ses rives immédiates, qui sont dans un processus de formation, sont probablement soumises aux aléas de crues annuelles et à une érosion plus marquée. C'est donc peu avant 10 000 ans AA que la totalité des surfaces de l'aire d'étude devient définitivement habitable.

[2] Système d'information géominière du Québec, carte interactive consultée le 19 décembre 2022. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

11 000 ans AA : 64 m NMM

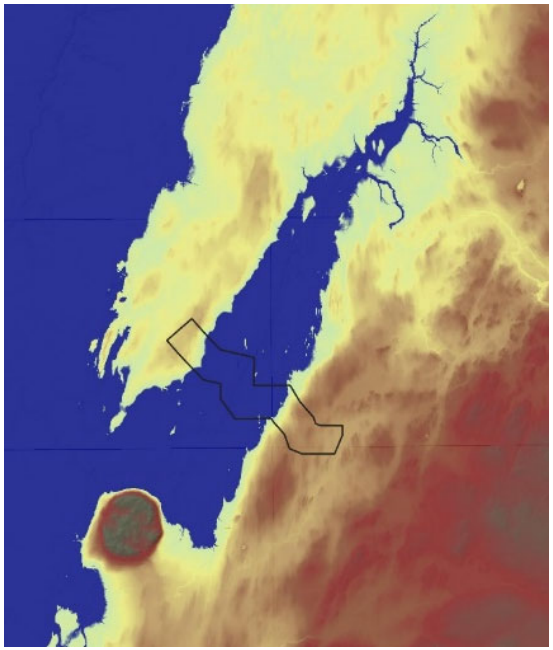

10 600 ans AA : 52 m NMM

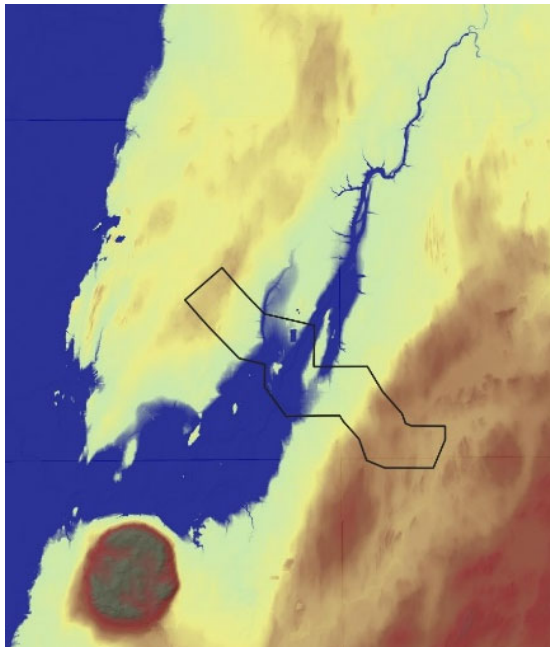

10 200 ans AA : 45 m NMM

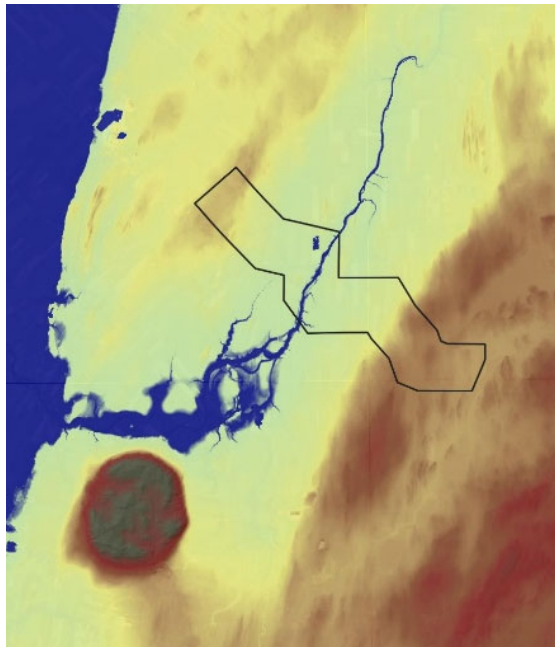

Figure 1. (gauche) Modélisation des eaux de la mer de Champlain à 64 m (NMM) vers 11 000 ans AA. Seules les extrémités de l'aire d'étude ont émergé.

Figure 2. (centre) Modélisation des eaux du lac à Lampsilis à 52 m (NMM) vers 10 600 ans AA. Deux îlots se trouvent dans ce bras du lac d'une largeur totale d'environ 3 km.

Figure 3. (droite) Modélisation des eaux du lac à Lampsilis à 45 m (NMM) vers 10 200 ans AA.

L'aire d'étude est essentiellement émergée en totalité.

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[3]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

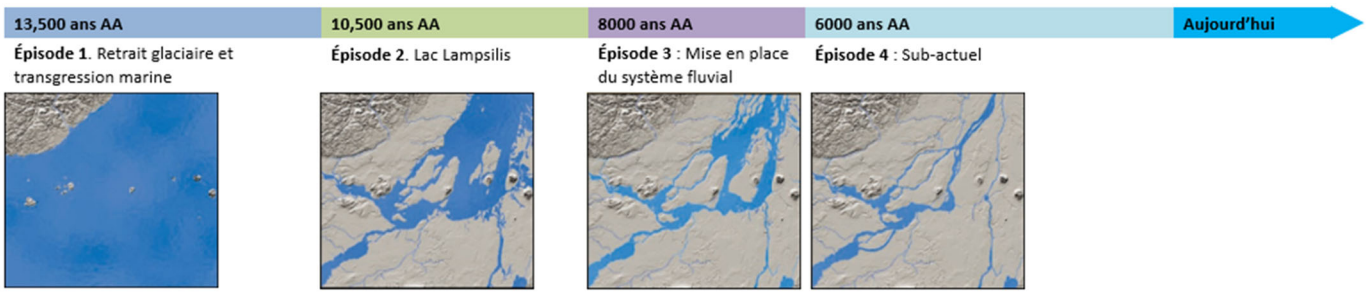

[3] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.2 Cadre autochtone

Les données archéologiques concernant l'occupation autochtone du bassin de la rivière Yamaska sont très peu nombreuses, puisque moins d'une dizaine de sites archéologiques (carte 2) ont livré des traces de cette présence pour un territoire couvrant une superficie de plus de 4784 km² (Gouvernement du Québec 2024). Selon les données disponibles, cette occupation du territoire remonte minimalement à l'Archaïque laurentien, mais pourrait être plus ancienne puisqu'une partie importante de ce territoire, notamment celui où se situe l'aire d'intervention, était accessible dès la période paléoindienne ancienne (13 000 à 11 500 ans AA). Les données présentées dans cette section reprennent partiellement celles présentées dans l'étude de potentiel (Ethnoscop 2023).

2.2.1 La période paléoindienne (13 000 à 8000 ans AA)

Les traces de la période paléoindienne sont peu nombreuses sur le territoire québécois. Le seul site connu à ce jour se trouve dans la région du lac Mégantic, à environ 150 km, dans le bassin de la rivière Chaudière. Ce site qui date d'environ 12 000 ans AA est localisé sur une bande de terre bien drainée à 418 m (NMM) et séparant deux lacs qui donnaient entre autres accès à la rivière Kennebec, vers le sud, et à la rivière Chaudière, au nord (Chapdelaine 2007a, 2007b). Le paysage était caractérisé par une végétation de type toundra ou forêt clairsemée offrant une bonne visibilité et un milieu propice à la capture du caribou (Chapdelaine 2014). L'utilisation de pointes de projectile munies de cannelures témoigne d'une industrie lithique caractéristique de cette époque. D'autres voies d'accès potentielles ont été envisagées pour expliquer un peuplement du territoire québécois par les groupes chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades du Paléoindien, notamment le corridor formé par la rivière Hudson et le lac Champlain. Plusieurs sites archéologiques contemporains du site Cliche-Rancourt (Chapdelaine et Richard 2017) existent en effet, au sud de la frontière avec les États-Unis, sur les paléorivages associés à la mer de Champlain et au lac à Lampsilis, et de leurs différents affluents (Crock et Robinson 2012; F. W. Robinson 2012). Des sites de cette période ont aussi été identifiés dans le bassin hydrographique de la rivière Connecticut (Sites Jackson-Gore[4] et VT-WN-273), de même que dans la portion américaine du lac Memphrémagog (site Lake Salem[5]) qui se déverse dans le bassin hydrographique de la rivière Saint-François, voisin de celui de la rivière Yamaska (Robinson 2012).

La plupart des sites archéologiques associés à la période paléoindienne sur le territoire québécois sont rattachés à sa phase plus récente (11 500 à 8000 ans AA) et sont désignés par le terme Plano. La technologie de la taille de la pierre chez ces groupes de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades est caractérisée, sur les pointes de projectile, par des enlèvements étroits, réguliers et parallèles et l'outillage de ces groupes est somme toute varié. Il comprend des forets, des grattoirs en forme de goutte et des grands bifaces lancéolés et foliacés. Ces manifestations se concentrent principalement sur les hauts plateaux qui

[4] VT-WN-289

[5] VT-OL-57

surplombent actuellement l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent soit dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (Dumais 2000), mais se rencontrent jusqu'en Abitibi (Côté 1998), à Lévis (Pintal 2002) et l'embouchure du Saguenay (Archambault 1998). Des traces de cette période ont aussi été identifiées dans des contextes similaires à ceux observés dans l'aire d'intervention, sur l'île Thompson, près d'Akwesasne, qui se trouve à une altitude similaire à celle de la zone d'intervention près de la rivière Noire, ainsi que dans la région de Plattsburgh où un site de l'embouchure de la rivière Saranac a révélé une utilisation, par ces groupes, des paléorivages marins ou lacustres (Hartgen Archaeological Associates 1991). Des occupations de cette période ont également été identifiées dans la région de Sherbrooke à des altitudes encore plus basses (environ 30 m) que celles observées dans l'aire d'intervention (Chapdelaine et Graillon 2018; Chapdelaine et Richard 2017; Graillon *et al.* 2012). Bien qu'il n'existe encore aucun site archéologique de cette période à proximité de l'aire d'intervention ou dans le bassin de la rivière Yamaska, les indices laissent à penser qu'une telle présence serait possible. Elle reste cependant théorique et sa démonstration reste à faire.

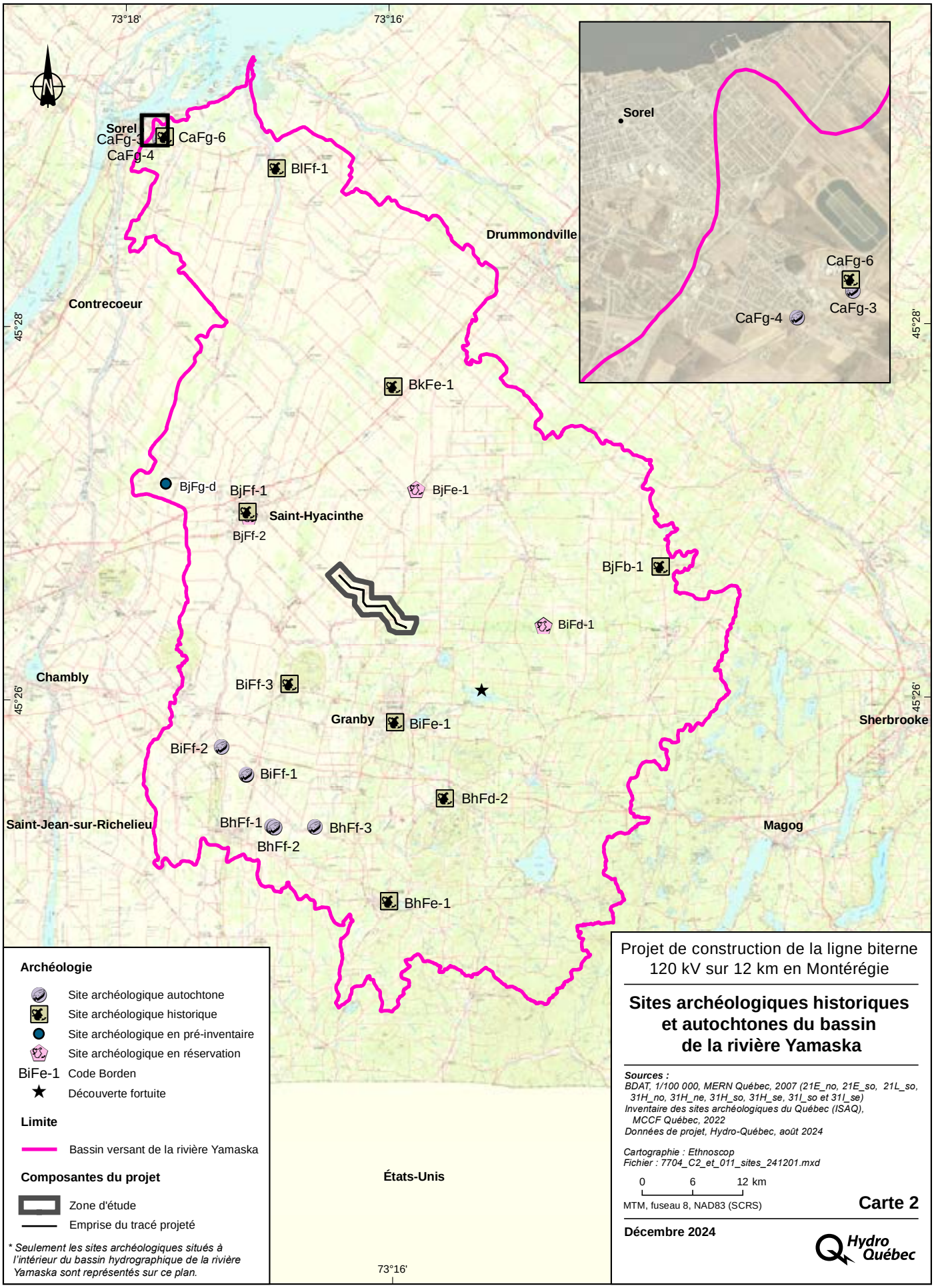

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2.2.2 La période de l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA)

La période archaïque, dont la phase ancienne coïncide partiellement avec la phase récente de la période paléoindienne, marque l'introduction d'une nouvelle industrie lithique. Elle est marquée, entre autres, par l'utilisation de la technique du polissage de la pierre, ainsi que par une adaptation des techniques de taille au travail de matières lithiques aux qualités clastiques beaucoup plus variées que celles en usage pendant la période précédente. Elle se divise en trois grandes sous-périodes, soit l'Archaïque inférieur (9000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA) qui sont définies sur la base de technologies lithiques distinctes.

L'Archaïque inférieur et moyen (9000 à 6000 ans AA)

Assez mal documentées dans le sud du Québec, des manifestations datées de l'Archaïque ancien sont connues dans la région de Mégantic (Chapdelaine 2007b; Corbeil 2007) et en bordure du fleuve Saint-Laurent dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges (Archéotec 1984; Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal 2020). Elles sont associées à des pointes de projectile trapues à encoches en coin, parfois munies d'une base bifurquée (Ethnoscop 2020 : 21; Thomas 1992 : 188). Au sud de la frontière, les sites de cette période sont plus nombreux. Certains sont connus dans les basses terres qui ceinture le lac Champlain et sur les terrasses alluviales de certains de ces affluents, tel que la rivière Missisquoi, Lamoille, Winooski et Otter Creek. Le bassin de la rivière Connecticut, situé plus à l'est, est également occupé à cette période (Thomas 1994). Un éclat en chert noir, présentant des traces d'utilisation ou de retouche, retrouvé près de la rivière Salvail, dans la municipalité de La Présentation, pourrait être un des témoins les plus anciens découverts à ce jour dans le bassin de la rivière Yamaska. En effet, selon Arkéos (2011 : 13), qui en a fait la découverte, l'endroit où a été retrouvé l'objet en question, associé au code Borden de pré-inventaire BjFg-d, correspondrait à la rive d'un paléo-chenal du proto-Saint-Laurent qui aurait été accessible entre 8500 et 8000 ans AA. Il s'agit cependant d'un objet isolé.

Les sites présentant une composante de l'Archaïque moyen sont également rares au Québec. Toutefois, certains ont été répertoriés sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Wright 1994), à Coteau-du-Lac (Archéotec 1984) et dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007b; Graillon 1998). Ils sont identifiés à partir de larges et massives pointes de projectile de type Neville et Stark (Dumais et Rousseau 2003 : 13). Au Vermont, ce type de pointe a été attestée près de Shelburne Pond, mais aussi à Ferrisburg, de même que dans les hautes terrasses entourant la rivière Leicester dans le bassin de la rivière Otter Creek.

L'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA)

L'Archaïque supérieur est beaucoup mieux représenté sur le territoire québécois que ne l'étaient les périodes qui l'ont précédée et des occupations de cette période ont été observées à différents endroits dans le bassin de la rivière Yamaska. Les groupes de cette période appartenaient à un vaste réseau d'interactions qui couvrait la plaine laurentienne et s'étendait

jusque dans l'Outaouais, dans le sud ontarien, dans le nord de l'État de New York et aux contreforts appalachiens (Clermont et Chapdelaine 1998). La pêche occupait certainement une place importante dans l'économie des groupes de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades considérant le nombre important de sites se trouvant en bordure d'emplacements stratégiques pour la pratique de cette activité de subsistance. La culture matérielle comprend une variété d'outils en pierre taillée, dont les pointes à encoches en coins de type « *Brewerton* » et « *Otter Creek* » constituent les principaux fossiles directeurs (Clermont et Chapdelaine 1982). Dans la catégorie des objets fabriqués par polissage, les sites de cette période ont livré des pointes de projectile pédonculées et de longues tiges pointues appelées baïonnettes, plusieurs types de gouges, de haches et des herminettes, des pierres à cupules, des affiloirs, des meules, des pendentifs et des objets piriformes (Clermont 1987). Les objets de mouture, telles les meules, attestent la transformation de matières végétales pour la consommation. Les objets en cuivre sont parfois abondants et la présence de pépites sur certains sites suppose une transformation sur place de ce métal provenant du nord des Grands Lacs. Cette période est également marquée par l'existence de sépultures particulièrement soignées contenant de multiples offrandes et de l'ocre rouge.

Vers 4200 ans AA, une nouvelle tradition technologique caractérisée par l'usage de petites pointes étroites (Lamoka) est perceptible à travers tout le sud-ouest québécois. Il s'agirait d'une avancée, dans la vallée du Saint-Laurent, par des populations plus méridionales (Clermont et Chapdelaine 1982). Appelée « *Narrow Point Tradition* » ou « *Narrow stemmed Point Tradition* » à l'extérieur du Québec, les sites de cette période étaient occupés par des groupes de taille restreinte, mais répartis sur un vaste territoire. Ils sont présents dans le bassin de chacune des rivières principales du Vermont et, en plus de réoccuper des sites de la tradition Laurentienne, exploitent de nouveaux environnements le long de ces mêmes axes de navigation. Leur coffre à outils comprend les pointes *Normanskill, Sylvan Stemmed* et *Sylvan Side-Notched*, mais ne contient que peu de gros outils en pierre polie destinés au travail du bois (Thomas 1994).

Une autre tradition technologique, dite Susquehanna et définie à partir de pointes de projectile beaucoup plus larges, succédera au Lamoka. Cette nouvelle influence montre des affinités particulières avec des sites archéologiques localisés plus au sud, et plus particulièrement dans l'est de la Pennsylvanie (Cossette 1987). Les sites de cette tradition sont moins nombreux et se concentrent principalement dans le sud du Vermont, dans le bassin hydrographique de la rivière Hudson. Les objets typiques de cette tradition; comprenant les pointes de types *Atlantic, Snook Kill, Batten Kill, Perkiomen, Genesee* et *Susquehanna Broad*, mais également les vases en stéatite (Thomas 1994). Au Québec, on y associe principalement les pointes *Genesee* et *Snook Kill* (Forget 1996). La fréquence élevée de cornéenne des Montérégiennes comme source de matière première pourrait révéler un réseau de mobilité régionale gravitant autour d'une ou de plusieurs sources en Montérégie, dont celle du mont Royal sur l'île de Montréal (Dumais et Rousseau 2003 : 15).

2.2.3 La période sylvicole (3000 à 450 ans AA)

Dans le sud du Québec, l'adoption d'une nouvelle technologie, celle de la céramique, marque le début de la période du Sylvicole. Dans la vallée du Saint-Laurent, en marge de laquelle se trouve l'aire d'intervention, elle s'accompagne de transformations dans la technologie, le mode de subsistance et de vie des groupes autochtones : adoption progressive et à différents degrés de la céramique, débuts de l'agriculture et mode de vie de plus en plus sédentaire. Ces transformations se produisent de façon graduelle et ce ne sont pas tous les groupes qui les adopteront de la même façon ou avec la même intensité; certains préservant un mode de vie nomade plus proche de celui des groupes des périodes précédentes. L'aire d'intervention, située à la frontière de ce que deviendront, à la fin du Sylvicole, les univers iroquoiens et algonquiens, pourrait avoir été fréquentée par des groupes appartenant à ces deux grandes familles linguistiques ou de leurs ancêtres. Il demeure donc hasardeux d'associer à l'un ou l'autre de ces deux groupes, ceux qui ont pu s'établir, de façon temporaire ou permanente, dans le bassin de la rivière Yamaska. Bien qu'ils ne s'appliquent pas nécessairement de la même façon pour ces deux groupes, la présentation des marqueurs permettant la division du Sylvicole en trois sous-périodes (inférieur, moyen et supérieur) et en nombreuses sous-périodes, sur la base de marqueur chronologique de la céramique demeure pertinente.

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Le sylvicole inférieur est marqué, dans le Nord-Est américain, par la mise en place d'un vaste réseau d'interaction, appelé Meadowood. Outre l'adoption de la poterie, qui suit une évolution relativement lente et continue de ces formes et de ces techniques (Chapdelaine 1990), cette période est également marquée par l'adhésion massive de ces groupes de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades à une nouvelle technologie de taille et à l'utilisation d'un matériau lithique caractéristique, le chert Onondaga. Elle se reconnaît notamment à la production de support bifacial hautement standardisé qui pouvait être utilisé pour produire une variété d'outils (Chrétien 1995). L'usage de pipes tubulaires, l'utilisation d'autres nouveaux instruments de pierre polie (gorgerins et pierres aviformes), d'ornements de cuivre, et la pratique de comportements funéraires très élaborés sont également associés à cette même période (Clermont 1990).

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Des registres décoratifs distincts marquent la transition avec le Sylvicole moyen. La première moitié de cette période, le Sylvicole moyen ancien (2400 à 2000 ans AA), est caractérisée par la production d'une poterie de forme fuselée dont la paroi extérieure est décorée intégralement d'empreintes ondulantes et dentelées, souvent appliquées avec un effet repoussé (Gates St-Pierre 2010). Les vases évoluent graduellement, pendant le Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA). Ils se reconnaissent principalement à leurs décors composés de ponctuation formant des bosses sur la paroi interne, souvent accompagnées d'empreintes à la cordelette (Chapdelaine 1990 : 25). Les pointes de projectile du Sylvicole

moyen sont en général plus petites que lors des périodes précédentes et on leur donne une forme triangulaire. Il est possible que ce changement annonce l'adoption de l'arc et de la flèche (Nassaney et Pyle 1999). Dans la région de Montréal, en plein cœur de la vallée du Saint-Laurent, l'étude diachronique de dépotoirs sur le site de la Pointe-du-Buisson a fait ressortir, au Sylvicole moyen tardif, une stabilité des stratégies d'exploitation qui précède l'adoption de l'horticulture (Cossette 2000 : 142). C'est cette stabilité des ressources qui a pu mener, chez les groupes de langues iroquoiennes du Sylvicole supérieur, à une sédentarisation, ainsi qu'à l'émergence de lignages matrilinéaires et d'une règle de résidence de type matrilocal (Gates St-Pierre 2010 : 28).

Le Sylvicole supérieur (1000 à 425 ans AA)

Les empreintes à la cordelette, déjà dominante au Sylvicole moyen tardif, sont encore très largement répandues pendant la phase ancienne du Sylvicole supérieur (1000 à 800 ans AA) (Chapdelaine 1995; Clermont 1995). Un changement s'opère autour de 800 ans AA, alors que les incisions et les empreintes linéaires deviennent majoritaires (Morin 1998; Tremblay 1998). Des distinctions entre les groupes de langue iroquoienne et ceux de langue algonquienne deviennent pleinement apparentes pendant la phase récente du Sylvicole supérieur, alors que les Iroquoiens ont entièrement intégré les différentes transformations amorcées depuis le début du Sylvicole, soit l'adoption de la céramique, de l'agriculture et d'un mode de vie sédentaire basés sur des règles de résidences matrilocales. Le style associé aux céramiques des Iroquoiens du Saint-Laurent est bien défini et des variations régionales plus marquées commencent à être observées. Les contenants en terre cuite affichent maintenant une panse globulaire et un col étranglé souvent surmonté d'un parement bien dégagé, parfois ornementé de crestellations. Le parement est régulièrement décoré d'un motif géométrique variable formant des combinaisons complexes jumelées à des ponctuations annulaires et des séries d'encoches (Clermont 1995). Certains des vases présentent des décors qui rappellent ceux de figures humaines, d'épis de maïs ou d'échelles (Chapdelaine 1991).

2.2.4 La période historique chez les autochtones

Vers la fin du XVI^{e} siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent disparaissent des basses-terres laurentienne pour des raisons qui font encore l'objet de conjectures (Chapdelaine 2004; Gates St-Pierre 2009; Sioui 1999; Tremblay 1997, 2006; Viau 2015). Le lac Champlain et la rivière Richelieu, qui se rattachaient également, pendant le Sylvicole, aux groupes de langue iroquoienne, marqueraient, à partir de l'arrivée des Européens, la limite occidentale du territoire des Abénaquis de l'Ouest, appartenant à la famille linguistique algonquienne (Day 1978 : 148 - Figure 141). Ces groupes abénaquis, qui étaient bien établis dans la vallée de la rivière Connecticut à l'est du Vermont, mais de nombreuses sources historiques évoquent cependant l'occupation des Abénaquis avant l'ouverture des cantons de l'Est à la colonisation. Ceux-ci occupaient les basses terres champlainiennes, mais ils fréquentaient vraisemblablement le territoire en parallèle de leur implantation à la mission de Missisquoi, soit au milieu du XVII^{e} siècle (Arkéos 2011; Chapdelaine, Blais, Forget et St-Arnaud 1996).

2.2.5 Présence autochtone dans le bassin de la rivière Yamaska

Dans le bassin de la rivière Yamaska, des témoins d'une présence autochtone remontant à la période archaïque ont été documentés à différents endroits. Tout d'abord, une concentration de trois sites (CaFg-3, -4 et -6), situés dans la région de Sorel, documente une présence remontant à la période Archaïque aux abords du ruisseau du Marais (Archéotec 2013, 2014; Chapdelaine 1986; Fournier 2017; Mandeville 1984). Ce cours d'eau de faible envergure, qui est aujourd'hui aménagé pour répondre aux besoins agricoles, se déverse dans la rivière Pot au beurre avant de rejoindre la Yamaska près de son embouchure. Bien que situés à l'intérieur du bassin hydrographique de la rivière Yamaska, ces trois sites se trouvent en réalité beaucoup plus près du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu qu'ils ne le sont de la rivière Yamaska. Les données paléoenvironnementales les placeraient d'ailleurs, pendant la période archaïque, près des berges du fleuve Saint-Laurent. En effet, selon Chapdelaine (Chapdelaine 1986), le ruisseau du Marais, avec une altitude d'environ 12 m, se serait déversé dans le fleuve près de l'endroit où il est aujourd'hui traversé par la piste cyclable La Sauvagine. Cette présence remontant à la période archaïque, et se poursuivant pendant le Sylvicole, est appuyée à la fois par des datations radiocarbones ainsi que par la culture matérielle.

La section de la rivière Yamaska située en amont de sa confluence avec la rivière Noire a également livré plusieurs sites archéologiques, la plupart situés en bordure immédiate de la rivière. Le site BhFf-2, situé à l'embranchement entre les rivières Yamaska et Yamaska sud-est a connu de courtes occupations qui se sont répétées, depuis l'Archaïque récent post-laurentien jusqu'au Sylvicole supérieur ancien (Forget et Chalifoux 1995). L'ancienneté de cette présence est également corroborée par une datation radiocarbone obtenue sur un échantillon de charbon provenant d'un foyer (3750 ± 70 BP; date non calibrée). Le site BhFf-1 (Blais 1992), situé sur la rive opposée, n'a livré aucun objet diagnostique. Il témoigne minimalement d'une présence pendant le Sylvicole, comme l'atteste la présence d'un fragment de céramique, mais son occupation pourrait certainement être aussi ancienne que celle du site voisin. Sa culture matérielle se résume à une trentaine de fragments d'ossements blanchis, quatre éclats et d'un unique fragment de céramique non décoré.

Le site BhFf-3, situé quelques kilomètres en amont, près de l'embranchement entre les rivières Yamaska et Yamaska Nord, est également associé à la période archaïque (Graillon 1993). Cette association repose sur la présence d'un fragment d'outil doté d'un pédoncule et d'une ébauche de hache bouchardée, de même que par l'absence de céramique. Un fragment proximal de pointe de projectile a également été trouvé, de façon fortuite, sur la berge du réservoir Choinière, un élargissement artificiel de la rivière Yamaska Nord situé au nord-est de Granby (Tremblay et Mochon 2012). L'objet, trouvé hors contexte, n'est associé à aucun code Borden. Il présente toutefois une forme lancéolée ainsi qu'un pédoncule denticulé qui lui donnent une forme typique de la phase Vergennes de l'Archaïque laurentien. Bien que trouvé hors contexte, la présence de cet objet constitue un indice supplémentaire de l'utilisation de la rivière Yamaska Nord pendant la période Archaïque. L'éclat de chert près de la rivière Salvail, déjà mentionné dans la section précédente, pourrait également se rattacher à la période

archaïque étant donné sa localisation sur la rive d'un paléo-chenal du proto-Saint-Laurent qui aurait été accessible entre 8500 et 8000 ans AA. C'est du moins l'avis de Arkéos (2011) qui en a fait la découverte. Il ne s'agit cependant pas d'un objet qui puisse être utilisé comme témoin d'une période en particulier.

Les artefacts découverts sur le site BiFf-2 (Ethnoscop 1999b), situé en bordure de la rivière Yamaska, à une vingtaine de kilomètres de la rivière noire, ainsi que la pièce bifaciale trouvée fortuitement quelques kilomètres plus loin à l'intérieur des terres (BiFf-1 ; Saint-Pierre 1976), approximativement à mi-chemin entre les ruisseaux Bissonnette et Gobeil, n'ont été associés à aucune période spécifique. La présence de ces objets indique néanmoins que l'occupation autochtone dans le bassin de la rivière Yamaska ne se limitait pas au secteur aujourd'hui situé à l'est de Farnham où l'embranchement principal de la rivière Yamaska est rejoint par ses branches sud-est et nord.

Les groupes qui ont circulé sur la rivière Yamaska auraient également pu emprunter la rivière Noire lors de leurs déplacements. Ils auraient alors pu atteindre le mont Yamaska, où la présence de cornéenne est connue, mais dont l'exploitation reste à prouver, ou rejoindre le bassin de la rivière Saint-François situé à l'est de celui de la Yamaska.

2.3 Cadre Eurocanadien

Les données présentées dans cette section reprennent celles présentées dans l'étude de potentiel (Ethnoscop 2023). Elles se rapportent aux municipalités de Sainte-Cécile-de-Milton, en Estrie, ainsi que celles de Saint-Dominique et de Saint-Valérien-de-Milton, en Montérégie.

2.3.1 Saint-Dominique, une occupation tardive dans la seigneurie de Saint-Hyacinthe

Le 23 septembre 1748, l'intendant Jean Bigot et Rolland-Michel Barrin, marquis de la Galissionnière et gouverneur de la Nouvelle-France, remettent la seigneurie de Maska au sieur Pierre-François Rigaud de Vaudreuil « à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse-justice » (acte de concession de 1748 cité dans Dessureault 1985 : 15). De six lieues de front sur trois lieues de profondeur, elle longeait la rivière Yamaska. Aucun document cartographique ou relevé d'arpentage ne nous est parvenu de cette époque. Le document cartographique le plus ancien est en fait un relevé cadastral exécuté par J. McCarthy en 1827 (carte 3). Le territoire qu'il arpente est à cette époque beaucoup plus vaste que celui initialement concédé à Rigaud de Vaudreuil. En reportant sur une carte topographique les dimensions indiquées dans l'acte de concession, il est possible de reconstituer les limites de la seigneurie d'origine. Celle-ci semble alors s'enclaver entre la rivière Yamaska à l'est et les extrémités des seigneuries de Saint-Ours, sur son front nord, Saint-Denis, Saint-Charles et Rouville sur son flanc ouest, pour finalement venir buter contre la seigneurie de Monnoir, au sud (figure 4). La seigneurie de Maska est toujours inexploitée en 1753, sans aucune concession cédée ni terrain défriché. De Vaudreuil en revend alors les droits à Jacques-

Hyacinthe-Simon dit Delorme pour 4000 livres, ce dernier voulait en faire l'exploitation forestière (Filion, Fortin, Lagassé et Lagrange 2001 : 104; Gravel et Lafortune 2008 : 36).

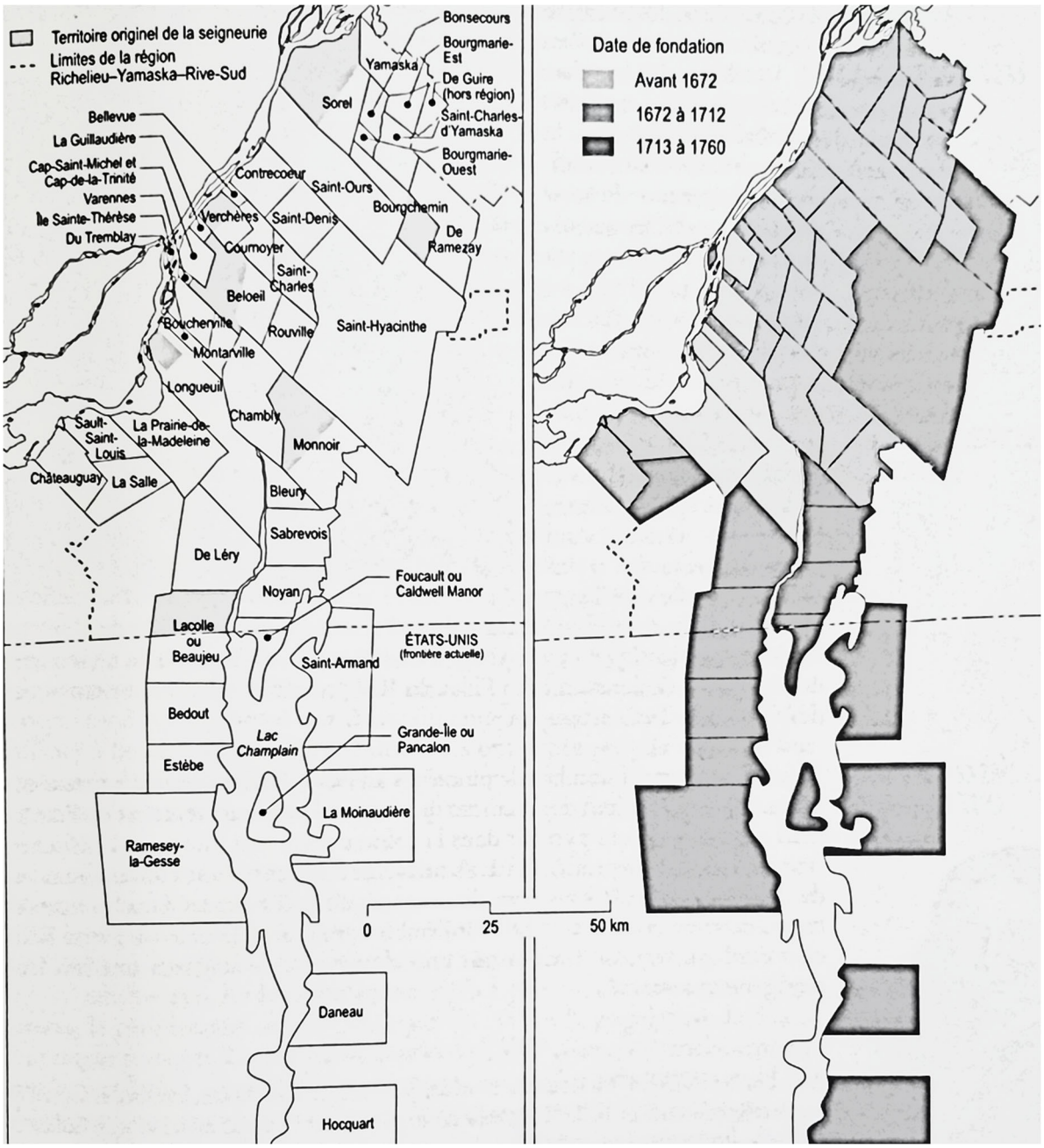

Figure 4. L'aire seigneuriale dans l'axe du Richelieu (Filion *et al*. 2001 : 95)

Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme est un riche entrepreneur de la région de Québec impliqué dans la construction de plateformes et d'affûts d'artillerie, au service du roi. L'acquisition de la seigneurie de Maska lui permet d'accéder à une immense réserve de bois qu'il compte exploiter pour différents chantiers navals. Selon son contrat de mariage de 1756, il semblerait qu'il ait déjà procédé « à un établissement considérable pour l'exploitation des bois marins » (contrat de mariage de 1756 cité dans Dessureault 1985 : 18) sur les terres de sa seigneurie. Il est raisonnable de croire qu'à cette date puisse déjà avoir été construit le premier manoir seigneurial. La correspondance de Delorme indique en effet qu'il est demeuré à sa seigneurie de Maska en 1758. Le premier site colonisé par Delorme et des défricheurs bûcherons est celui de Rapide-Plat entre 1757 et 1772.

Le succès du peuplement de Rapide-Plat dans la seigneurie de Maska dut attendre le débordement démographique des secteurs de la Rive-Sud et du Bas-Richelieu, après la Conquête, puisque les seigneuries de la Basse-Yamaska ne pouvaient être colonisées par la rivière. À partir de 1763, il y octroie des concessions à proximité du moulin à scie construit sur ses ordres (Gravel et Lafortune 2008 : 36). D'autres fronts de colonisation apparaissent et sont peuplés de gens venus de Saint-Denis, de Saint-Charles de Saint-Ours. Le site de la Cascade est alors préféré à celui du Rapide-Plat. Le développement du noyau villageois au site de la Cascade contribuera à la création de la paroisse catholique de Saint-Hyacinthe en 1777 (Filion, Fortin, Lagassé et Lagrange 2001 : 152-154). En 1790, 1390 âmes sont installées sur le territoire maskoutin (Filion, Fortin, Lagassé et Lagrange 2001 : 111).

Delorme meurt en 1778 dans son manoir du Rapide-Plat et la seigneurie est remise entre les mains de ses enfants, Hyacinthe-Marie Simon dit Delorme (50%), Marie-Josephte Delorme-Debartzch (25%) et Marie-Anne Josephte Delorme-Dénéchaud (25%). Marie-Anne cédera sa part de seigneurie à son frère et sa sœur et ces derniers se partageront le domaine en 1811 conduisant à la création des seigneuries Debartzch et de Saint-Hyacinthe. Le territoire de Saint-Dominique est alors compris dans cette dernière. Saint-Dominique est réputé pour la qualité de la pierre dans le secteur des côtes et sur les crêtes de la faille Logan. La source est exploitée depuis 1810 sous l'initiative du seigneur Hyacinthe-Marie Delorme, qui fait également construire un fourneau à chaux. Celui-ci décède en 1814 et la seigneurie de Saint-Hyacinthe est léguée à son cousin Jean Dessaulles.

Sur un plan de 1827, Saint-Dominique est relié au noyau villageois de Saint-Hyacinthe par le rang double Saint-Dominique, aujourd'hui la route 137 (carte 3). Le rang fut défriché en 1815 et les colons qui s'installent à Saint-Dominique proviennent du village de Saint-Hyacinthe, des paroisses de Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Denis et Saint-Marc (Gravel et Lafortune 2008 : 40).

En 1831, la population de Saint-Dominique est de moins de 250 habitants (Filion, Fortin, Lagassé et Lagrange 2001 : 173). À cette époque, l'économie locale y est très peu diversifiée et se limite, en plus de l'exploitation de la pierre calcaire, à la production céréalière favorisée par des sols argileux, la transformation en farine, l'exploitation de la forêt et les activités de potasserie et perlasserie (Ibid. : 217). À la mort de Jean Dessaulles en 1835, sa veuve, Marie-

Rosalie Papineau, sœur de Louis-Joseph Papineau et fille du notaire et arpenteur-géomètre Joseph Papineau, prend en main l'administration de la seigneurie (Gravel et Lafortune 2008 : 37).

Jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, la proportion de catholiques parmi la population de la Montérégie centrale est écrasante (92%). La paroisse constitue alors la principale institution locale. Après plusieurs tentatives infructueuses, Saint-Dominique est érigé canoniquement en paroisse en 1833. Cette dernière regroupe alors 338 habitants dispersés dans les 6^{e}, 7^{e}, 8^{e}, et 9^{e} Rangs et dans le rang double Saint-Dominique et fait partie du diocèse de Saint-Hyacinthe (Ibid. : 229). L'église et le presbytère sont achevés en 1835 sur des terres cédées par Ambroise Mâsse et Pierre Ménard.

En 1852, Marie-Rosalie Dessaulles approuve le partage de la seigneurie de Saint-Hyacinthe entre les trois héritiers : la seigneurie Rosalie à Rosalie-Eugénie Dessaulles sur la rive gauche de la rivière Yamaska, la seigneurie Yamaska à Georges-Casimir Dessaulles et enfin la seigneurie Dessaulles-propre à Louis-Antoine Dessaulles (figure 5). Saint-Dominique deviendra le chef-lieu de la troisième (Gravel et Lafortune 2008 : 38).

La présence abondante de pierre de taille fait de la seigneurie Dessaulles-propre la plus riche des trois. La vocation industrielle du secteur est d'ailleurs galvanisée par l'arrivée du chemin de fer (*Atlantic & St. Lawrence Railway Ltd*) dès 1850. En 1854, les pierres de Saint-Dominique seront d'ailleurs transportées jusqu'à Montréal pour la construction du point Victoria inauguré en 1859. Pour relier la carrière au chemin de fer, un chemin à lisse est aménagé pour rejoindre *Britannia Mills*; les wagons sont alors tirés par des chevaux ou des bœufs. À cette époque, seulement 20% des terres de Saint-Dominique sont destinées à l'agriculture dont principalement la culture du pois, du blé et de l'avoine; les autres terrains ne sont pas défrichés, mais couverts de tourbières ou de carrières. C'est entre 1850 et 1870 que l'agriculture prendra de l'importance en réponse à la demande américaine. Dans le cadastre de la seigneurie de Dessaulles-propre datant du 15 janvier 1859, les lots dans l'emprise de la zone d'étude sur le rang Saint-Dominique Nord-Est, le 8^{e} et le 9^{e} Rang, sont tous concédés à des fins agricoles.

Le seigneur Louis-Antoine Dessaulles est un fervent libéral et anticlérical dont les activités politiques sont pour lui plus importantes que ses propres affaires. Endetté, il sera contraint à l'exil en Europe pour avoir gardé de l'argent perçu dans le cadre de ses fonctions. Le 12 juillet 1867, la seigneurie est vendue aux enchères à rabais à Robert Jones, dernier seigneur de la seigneurie Dessaulles-propre. Bien que les droits seigneuriaux aient été abolis en 1854, ils persisteront jusqu'au XX^{e} siècle jusqu'à l'adoption de la Loi abolissant les rentes seigneuriales de 1935. En 1845, la municipalité de paroisse de Saint-Dominique est créée. Celle-ci est constituée civilement en municipalité le 1er juillet 1855. En 1914, des citoyens demandent et obtiennent la création d'une municipalité de village pour répondre à des problématiques différentes entre la paroisse et le village de Saint-Dominique.

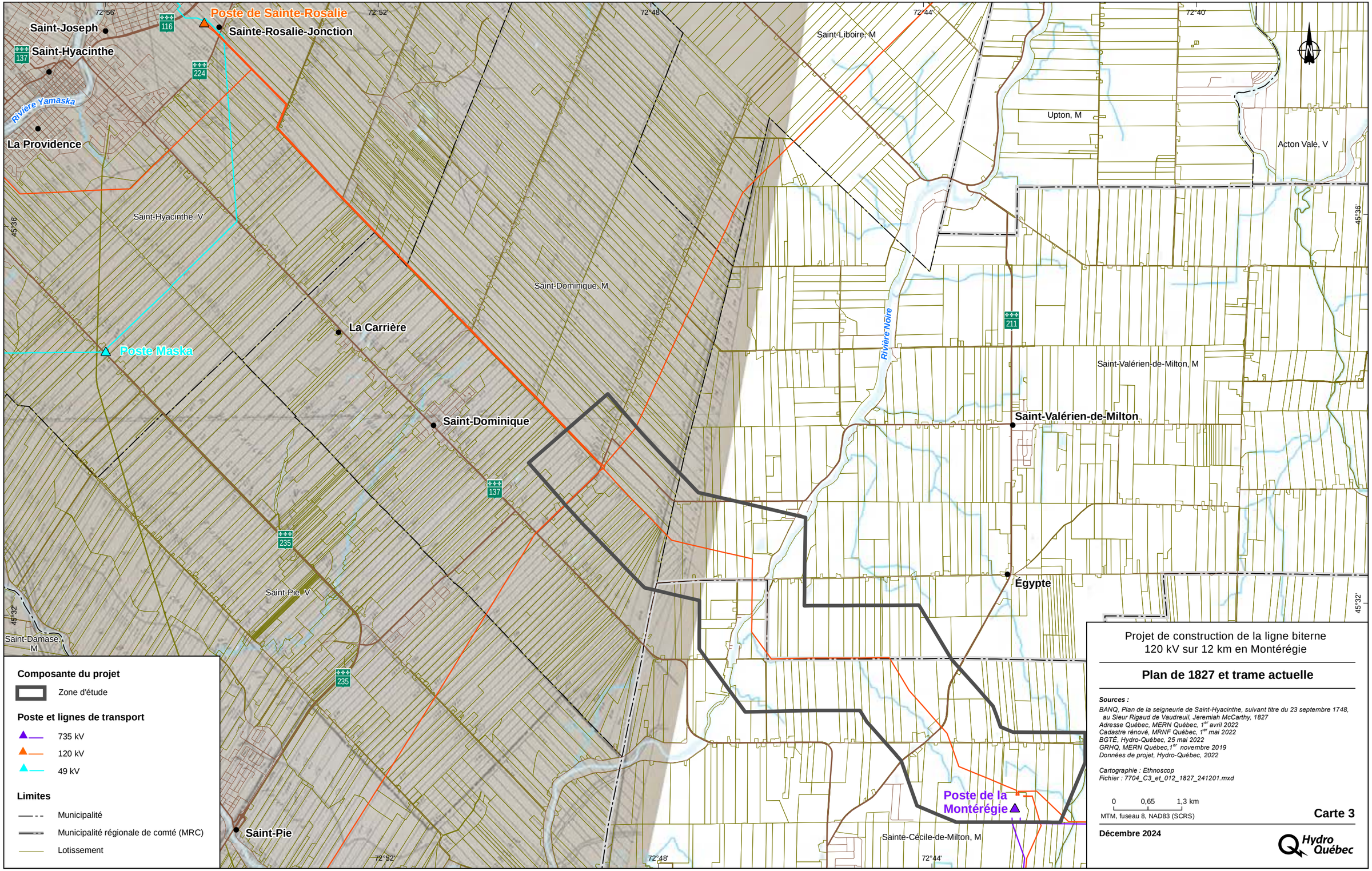

Composante du projet

Zone d'étude

Poste et lignes de transport

735 kV

120 kV

49 kV

Limites

Municipalité

Municipalité régionale de comté (MRC)

Lotissement

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Plan de 1827 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Plan de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, suivant titre du 23 septembre 1748, au Sieur Rigaud de Vaudreuil, Jeremiah McCarthy, 1827
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C3_et_012_1827_241201.mxd

0 0,65 1,3 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

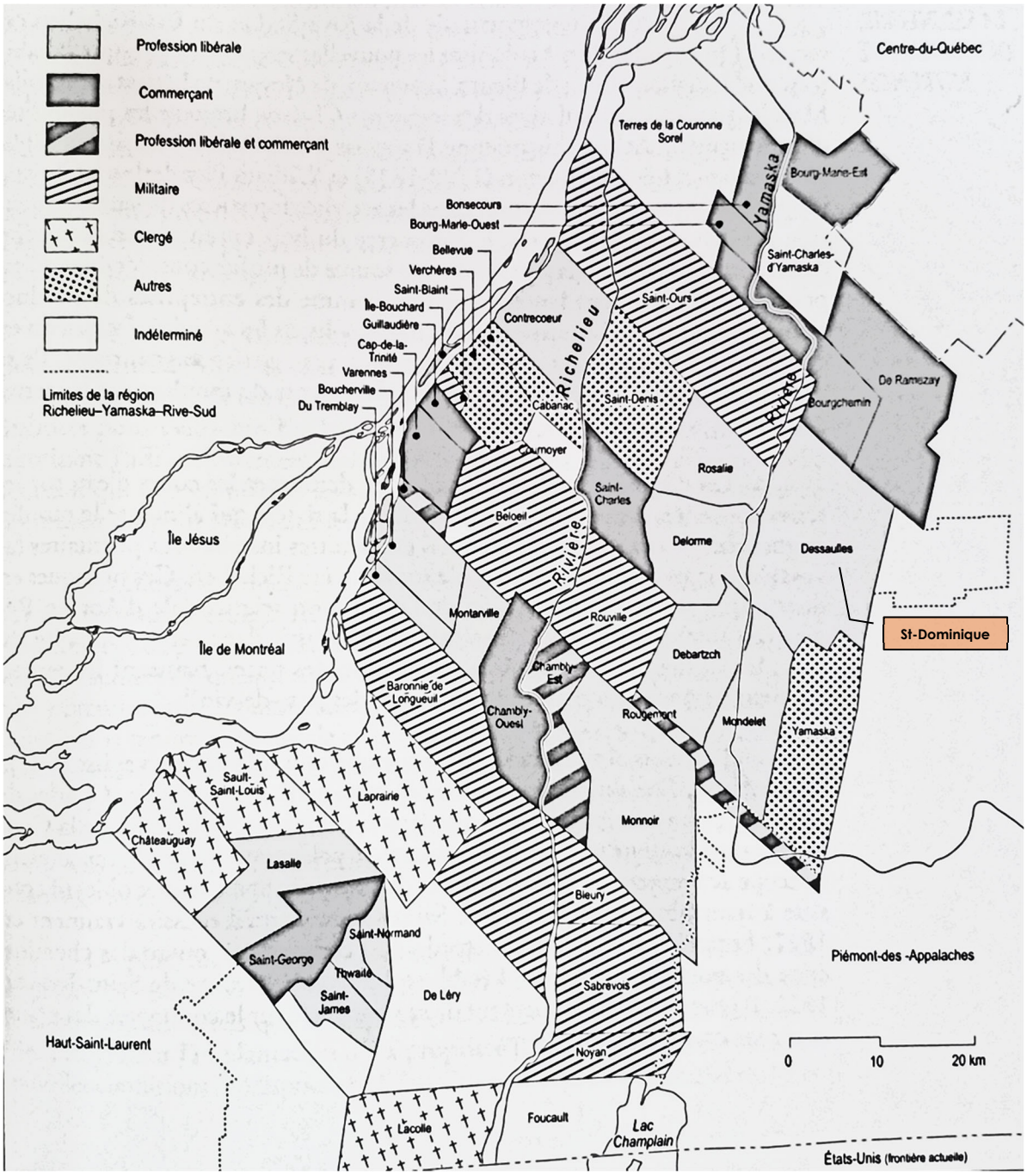

Figure 5. Les seigneuries en 1854 selon l'appartenance sociale de leur seigneur (extrait de Filion *et al*. 2001 : 247)

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, l'agriculture de Saint-Dominique se transforme et passe d'une économie de subsistance à une économie de marché (Gravel et Lafortune 2008 : 72). Elle dessert alors les marchés locaux et américains. L'industrie laitière et de ses dérivés prend son essor, à l'instar de tout le Québec, à partir de 1875. Avec la chute vertigineuse de 60% des prix agricoles, la crise de 1930 freine cet envol. À sa sortie, la municipalité concentre ses efforts sur la réfection de ses chemins. En 1941, les champs sont en prise à la pyrale du maïs dont l'éradication nécessite de gros efforts (enfouissement profond des chaumes, destruction par le feu des parties non utilisées des plants de maïs, retrait des mauvaises herbes). En 1969, les municipalités de paroisse et de village fusionnent pour devenir la municipalité de Saint-Dominique avec statut de village (Gravel et Lafortune 2008 : 106). Au cours des années 1970, de grands travaux de modernisation des infrastructures d'égouts et d'aqueducs sont amorcés. La municipalité se développe et propose une modernisation et une augmentation dans l'offre de ses services aux citoyens (service incendie, activités sociales, bibliothèque, protection du Boisé de la crête, etc.). En 2021, la municipalité regroupait 2 741 habitants répartis entre ses secteurs villageois et ruraux.

2.3.2 Sainte-Cécile-de-Milton et Saint-Valérien-de-Milton, leurs origines dans le régime cantonal

La région comprise entre les villes de Granby, Upton, Acton Vale et Roxton Falls correspond à la partie nord-ouest d'un ensemble géographique connu sous le nom de Piedmont-des-Appalaches. À mi-chemin entre la vallée du Saint-Laurent et les montagnes de la chaîne des Appalaches, le Piedmont est une région unique et diversifiée, dont l'histoire et l'évolution ont été grandement marquées par des facteurs d'ordre tant naturels que culturels.

Malgré quelques incursions sporadiques dans la région aux XVIIe et XVIIIe siècles, le Piedmont-des-Appalaches s'est ouvert à la colonisation dans la dernière décennie du XVIIIe siècle, à la suite de l'Acte constitutionnel de 1791 divisant la province en deux : le Haut et le Bas-Canada. Cette période pionnière, qui s'étend jusqu'en 1850, connaît deux moments forts. Dans un premier temps, de 1792 à 1809, tout le territoire est ouvert à la colonisation et divisé en cantons. À la fin de cette période, caractérisée par l'utilisation du système des chefs de canton et associés, les deux tiers des terres disponibles sont concédés. Dans un second temps, de 1827 à 1850 une nouvelle période de colonisation s'engage, caractérisée par la mise en vente des réserves de la Couronne et du clergé anglican et par l'intervention de la British American Land Company. Au cours de cette deuxième période, peu de nouvelles terres sont mises en valeur et peu de nouveaux colons viennent s'installer dans la région (Gendron 1999 : 43).

Dans les années qui suivent la fin de la guerre d'Indépendance des États-Unis, la Couronne britannique tente sans grand succès de coloniser les terres incultes de la Province of Québec. Bien que de nombreux colons répondent à l'appel, principalement des loyalistes de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York, les autorités métropolitaines et les administrateurs coloniaux n'arrivent pas à s'entendre sur la forme que cette colonisation devrait prendre. Entre le régime seigneurial favorisé par les administrateurs coloniaux et le

système de tenure en franc et commun soccage (terre sans redevances seigneuriales) préconisé par Londres, un océan idéologique sépare les différents protagonistes. Il faudra attendre l'Acte constitutionnel de 1791 pour que le gouvernement métropolitain tranche en faveur du système de tenure en franc et commun soccage et la division du territoire en cantons.

Au printemps de 1792, le lieutenant-gouverneur de la province du Bas-Canada trace les premiers cantons dans la région du Piedmont. Les terres de ces cantons sont concédées aux colons suivant le système des chefs de canton et associés « *town proprietor* » (figure 6). Le chef de canton, généralement un homme d'une certaine influence, est responsable de trouver des associés « colons désirant s'établir dans le canton », d'obtenir auprès du gouvernement les autorisations nécessaires, d'ouvrir à ses frais des chemins de colonisation, de faire arpenter le canton et de construire des routes, des ponts et des moulins. Ces obligations demandent beaucoup d'investissements que peu de chefs de canton ont les moyens de faire. Malgré les nombreuses responsabilités dont il est investi, le chef de canton reçoit du gouvernement 1 200 acres de terre, autant que le dernier de ses associés. Pour pallier cette « injustice », chaque associé, par une entente avec le chef de canton, remet à ce dernier 1 000 acres (Gendron 1999 : 46).

Entre 1792 et 1793, 250 chefs de canton et plus de 10 000 associés sollicitent des concessions de terre dans le Bas-Canada. Pour le Piedmont, les demandes se répartissent comme suit :

- les cantons de Brome, Shefford et Farnham sont donnés aux loyalistes;
- les cantons de Granby et Sutton sont octroyés à des miliciens de la ville de Québec et à d'anciens soldats;
- les cantons d'Acton, Roxton, Milton et Stanbridge sont accordés à des investisseurs américains;
- les cantons de Dunham et Upton sont impartis à Thomas Dunn, pour compenser les pertes qu'il a subies dans la seigneurie Saint-Armand, et à David-Alexander Grant.

Malgré la relative harmonie que semble garantir le système des chefs de canton et associés, les concessions s'effectuent en effet dans la plus grande confusion; peu de chefs de cantons remplissent leurs obligations et l'arpentage des terres tarde à être réalisé ou alors il est fait de manière peu rigoureuse (Gendron 1999 : 47-49).

La spéculation est un problème grandissant dans la région au début du XIX^{e} siècle. Les incertitudes quant au droit coutumier français, les hésitations du gouvernement sur la manière de concéder les terres et la corruption et la lourdeur de l'administration facilitent la spéculation. Sur les 157 cantons concédés à la fin du XVIII^{e} siècle, 123 sont saisis par la Couronne pour vices de procédure. Les premiers touchés par ces mesures sont les Américains, qui avaient monopolisé les octrois dans les années 1790. Les principaux bénéficiaires de cette « redistribution » des terres dans la région du Piedmont sont les marchands bas-canadiens près du pouvoir. Dans bien des cas, ces nouveaux chefs de canton présentent des listes d'associés fictives ou improbables, tels de riches marchands de Québec ou des colons déjà

établis ailleurs. Dans la majorité des cas, ce sont ces nouveaux chefs de canton qui monopolisent à leur avantage tous les octrois de terre faits par la Couronne. Dans certains cantons, comme ceux de Granby et de Milton qui sont octroyés à des miliciens et d'anciens soldats, les chefs de canton vont racheter pour un prix dérisoire les concessions de leurs associés. Pour ces deux cantons, le lieutenant-colonel Henry Caldwell de la milice britannique réclamera, en 1795, des terres au nom de ses 35 associés alors que certains d'entre eux n'en démontraient guère d'intérêt. Le 8 janvier 1803, le conseil royal consentira à sa demande et des terres seront accordées à chaque individu, ou veuve, figurant sur la demande initiale de 1795. Parmi eux, notons Josias Wurtele et John Savage dont ce dernier possède une terre dans l'aire d'étude (carte 4). Dans un partenariat entre ces deux hommes, la responsabilité de Savage est d'explorer les terres des cantons et de conseiller Wurtele sur la qualité et le prix des terres. Souvent, ces concessionnaires-miliciens sont maintenant des citadins, occupent une profession ou sont à la retraite. Leur objectif n'est donc pas de s'installer sur ces terres, mais de spéculer et de les revendre à prix d'or. Toutes ces formes de spéculation auront pour impact de freiner la colonisation du Piedmont, et cela, malgré des mouvements de population favorable au peuplement des terres. En 1815, bien que les deux tiers des terres des cantons de Upton, Acton, Roxton, Milton et Granby soient concédés, seul le canton de Granby peut compter sur une timide population (Gendron 1999 : 52).

À partir de 1827, le gouvernement colonial entreprend de vendre les réserves de la Couronne dans les cantons. Le clergé anglican suit son exemple à partir de 1829. Dans la majorité des cas, les réserves du Piedmont seront vendues aux enchères. Cependant, à partir de 1842, le gouvernement acceptera de céder ses terres à prix fixe. Mais loin de permettre à de nouveaux colons de s'installer dans la région, la vente des réserves du clergé et de la Couronne ne permettra que la concentration des terres du Piedmont dans les mains de la *British American Land Company*. Fondée en 1833, cette compagnie acquiert par vente ou par octrois plus de 35% de toutes les terres de la Couronne dans le Piedmont au cours des années 1830. Elle concentre alors ses activités dans les cantons d'Acton, de Shefford, de Roxton et de Milton. En 1850, 88% des terres du Piedmont sont concédées, mais seulement le quart de celles-ci sont occupées par des colons (Gendron 1999 : 53-55).

Même si la population du Piedmont est multipliée par 3,6 entre 1815 et 1851, celle-ci arrive tout juste à maintenir son taux de croissance naturelle. La concentration des terres dans les mains de quelques grands propriétaires, le manque de chemins et la confusion juridique entourant les cantons sont à la base de cette faible croissance. De plus, l'Assemblée législative s'opposa à partir de 1810 à toutes initiatives gouvernementales visant à favoriser la colonisation des cantons par des Britanniques ou des Américains. L'origine ethnique des colons du Piedmont Est, avant 1840, presque exclusivement composée d'Américains et de Britanniques. Il faut attendre le début des années 1840 pour voir les Canadiens français commencer à investir le nord-ouest de la région (Gendron 1999 : 60).

Figure 6. Samuel Gale et John B. Duberger, 1795, *Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa* (BAnQ 0000105045). Le rectangle orange localise la zone d'intervention.

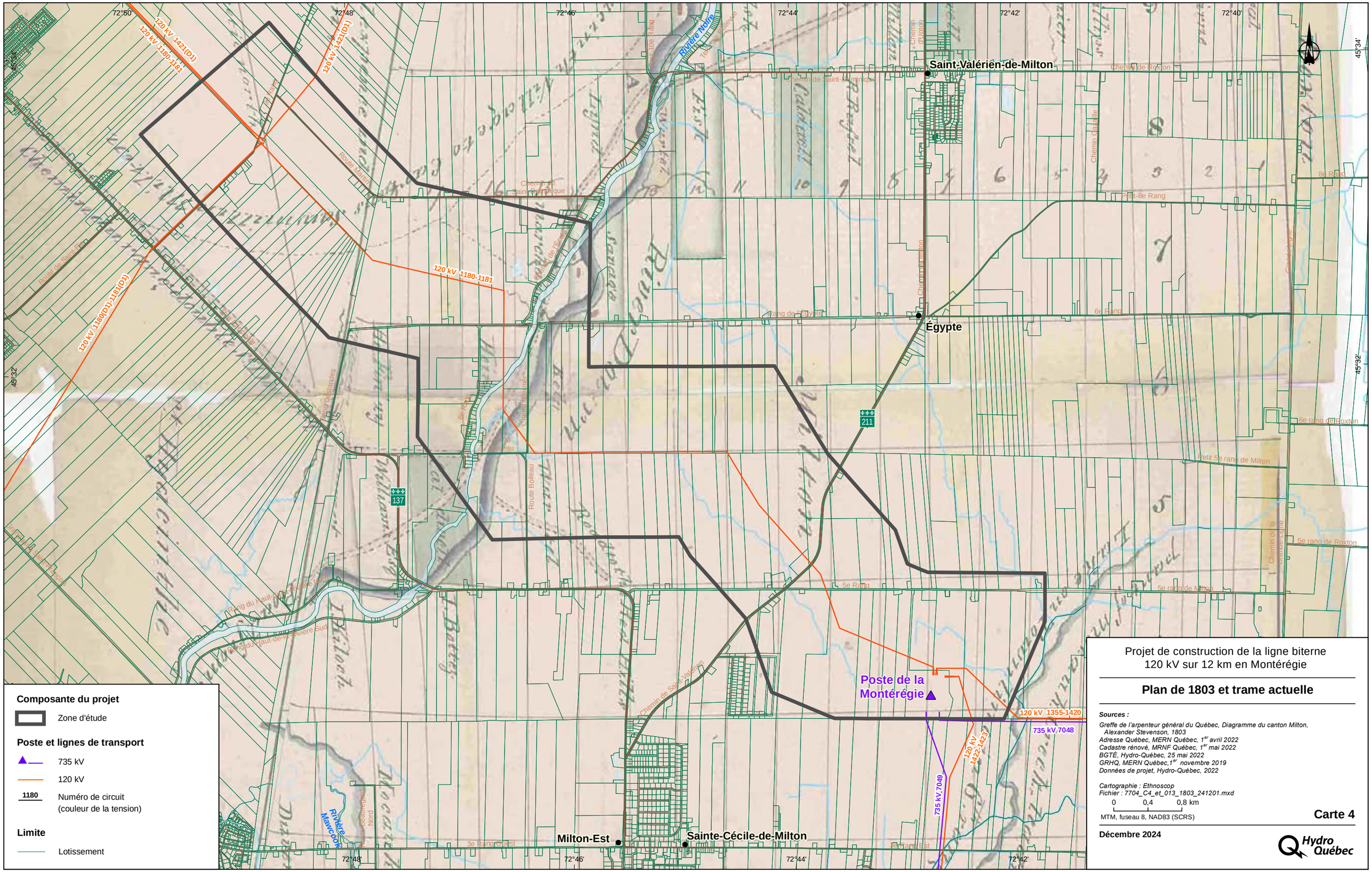

Composante du projet

Zone d'étude

Poste et lignes de transport

735 kV

120 kV

1180 Numéro de circuit (couleur de la tension)

Limite

Lotissement

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Plan de 1803 et trame actuelle

Sources :

Greffe de l'arpenteur général du Québec, Diagramme du canton Milton, Alexander Stevenson, 1803
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C4_et_013_1803_241201.mxd

0 0,4 0,8 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

L'immigration américaine s'effectue en deux temps. Une première période, de 1775 à 1812, attire essentiellement des loyalistes de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York. Ces colons s'installent majoritairement dans la région de Missisquoi. Une seconde période, de 1816 à 1850, voit principalement arriver des immigrants du Vermont. Cette immigration connaît son sommet entre 1825 et 1831, due principalement à l'ouverture du canal Champlain en 1825. De son côté, l'immigration britannique est plutôt faible jusqu'en 1825. Même après cette date, elle demeure très ténue. En 1844, ces immigrants forment 5,4% de la population du Piedmont et 3,7% en 1851. Ils sont regroupés principalement dans le sud du Piedmont, dans la région de Missisquoi, ainsi que dans les cantons de Granby, de Shefford et Farnharn (Gendron 1999 : 64-65). En 1840, la majorité de la population se concentre dans le sud de la région, les villages de Granby, de Waterloo et de Farnham représentant la frontière nord de la colonisation. En effet, l'ouverture en 1819 de la première route du Piedmont, l'*Outlet Road* (route 112), permettant de relier le sud de la région à Montréal, aura contribué fortement au développement de ce secteur (figure 7).

Les Canadiens français, pour leur part, commencent à investir timidement le Piedmont à partir de 1830. Ils le font généralement à partir des seigneuries limitrophes de Saint-Hyacinthe et de Monnoir. Ces colons s'installeront majoritairement dans les cantons de Milton, de Roxton, d'Acton et d'Upton, où dans certains cas ils engloutiront les populations anglophones déjà installées sur les lieux. En 1851, ils représentent 19% de la population dont les trois quarts sont installés dans le nord du Piedmont.

Dans le canton de Milton, les premiers colons britanniques s'y installent à partir de 1824. À partir des années 1840, comme mentionné précédemment, plusieurs colons francophones des paroisses de Saint-Pie et de Saint-Dominique investissent le canton de Milton. La colonisation va bon train et, en 1842, le canton compte 1 622 acres de terre en culture. La population croît rapidement et, en 1844, elle totalise 936 habitants, dont 740 francophones. En 1855, celle-ci atteint le nombre de 1 741 habitants, dont 1 508 francophones (Drapeau et Taché 1863 : 261; Gendron 1999 : 68). En 1831, la jeune colonie de Milton Corner (voir figure 7) compte 43 familles et 148 habitants et 307 acres de terre cultivée (Martin 1995 : 17-18). Dès 1842, une première mission catholique y est fondée et en 1846 une première paroisse voit le jour (Martin 1995 : 30). C'est aussi à cette époque que le village de Milton Corner cesse d'être connu sous ce nom et adopte le toponyme de Sainte-Cécile-de-Milton. Elle occupe les rangs I à V du canton (figure 8). Une deuxième paroisse est fondée dans le canton de Milton en 1854, Saint-Valérien-de-Milton (Martin 1995 : 35), qui occupe les rangs VI à XI (figure 9), à l'angle de l'Égypte. En 1849, une église est construite sur le 7e Rang pour la population de Saint-Valérien. En 1861, ces deux paroisses abritent respectivement 1 869 et 921 habitants.

Durant tout le XIXe siècle, malgré quelques industries naissantes, l'agriculture constitue l'activité principale de la région. En 1851, plus de 80% des habitants du Piedmont pratiquent l'agriculture. En 1861 dans le canton de Milton, on cultive principalement le blé et la pomme de terre et on y produit du beurre, du fromage et du sirop d'érable (Drapeau et Taché 1863 : 261). Après 1830, l'agriculture s'oriente principalement vers l'élevage. Dans les

années 1880, les espaces destinés à l'élevage représentent 80% à 85% des espaces agricoles du Piedmont (Gendron 1999 : 83-84).

Malgré une certaine diversification des industries régionales, celles-ci se concentreront durant tout le XIXe siècle autour des entreprises de première transformation que sont les moulins à scie et à farine, les filatures pour la laine, les entreprises métallurgiques et les tanneries dominent le paysage du Piedmont (Gendron 1999 : 102). En 1851, il y a 144 moulins à scie ou à farine dans la région (Gendron 1999 : 93). Ces derniers constituent la principale forme d'industrie de la région. Dans les années 1860 à Saint-Valérien-de-Milton, on compte « deux moulins, une forge, une boulangerie, un tanneur, un potassier, un marchand général et plusieurs cultivateurs »[6] . À Sainte-Cécile-de-Milton, l'entrepreneur Ornan Stimpson est propriétaire d'une tannerie, d'une fonderie et d'une scierie. Le moulin à scie et la tannerie sont situés 250 m au nord du 3e Rang Ouest à l'est de la rivière Mawcook. Intimement liée à l'exploitation des forêts, l'industrie du cuir commence à s'installer dans la région à partir des années 1850. Cependant, l'industrie du tannage ne connaîtra qu'une courte période de prospérité dans le Piedmont. L'épuisement des stocks de pruches dans les années 1880 mène à l'effondrement de cette industrie. La tannerie Stimpson aurait quant à elle fermé ses portes en 1864 à la suite de la faillite de son propriétaire[7]. L'industrie forestière dominera l'économie des cantons du nord du Piedmont jusqu'à la fin des années 1890. Celle de Saint-Valérien et de Sainte-Cécile-de-Milton continuera quant à elle à reposer sur les activités agricoles et les commerces et institutions nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le développement du chemin de fer au cours des années 1850 et 1860 aura des conséquences marquantes pour la région. Principalement développé autour de deux réseaux, la ligne du St. Lawrence & Atlantic (Grand Trunk) au nord qui traverse les villages d'Upton et d'Acton Vale (voir figure 7) et la ligne du Stanstead, Shefford & Chambly qui croise les villages de Farnham, Granby et Waterloo, le réseau ferroviaire du Piedmont sera l'un des plus denses en Amérique à la fin du XIXe siècle. Un projet de liaison entre Roxton Pond et le chemin de fer du Grand Tronc passant par Sainte-Cécile-de-Milton et Saint-Pie est proposé au Conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Milton en 1871. Il ne sera finalement pas réalisé[8]. En 1880, sept Piedmontais sur dix vivent dans un des six villages traversés par ces deux lignes de chemin de fer (Gendron 1999 : 197). Les villages d'Upton, d'Acton Vale et de Roxton Falls connaissent, grâce au chemin de fer, une croissance démographique et économique exponentielle. En dehors des couloirs tracés par le chemin de fer, les agglomérations villageoises telles celles de Roxton Pond, de Sainte-Cécile-de-Milton ou de Saint-Valérien-de-Milton ont donc une croissance ralentie et se confinent à un rôle de centres de services secondaires (Gendron 1999 : 205) où l'agriculture (productions végétales et animales) constituent la principale activité. La superficie de la zone d'intervention consacrée à ces activités est aujourd'hui de plus de 90%. Les charmants abords de la rivière Noire ont cependant incité la construction de chalets et de résidences secondaires, un phénomène qui débute dans les années 1950 et s'accélère dans les années 1970 et 1980 selon les cartes topographiques.

[6] La Voix de l'Est, 1935, Granby (BAnQ 0004878797)

[7] https://miltonqc.ca/wp-content/uploads/2021/01/175e-capsule-historique-6C-1-La-tannerie.pdf

[8] https://miltonqc.ca/wp-content/uploads/2021/12/175e-capsule-historique-9.pdf

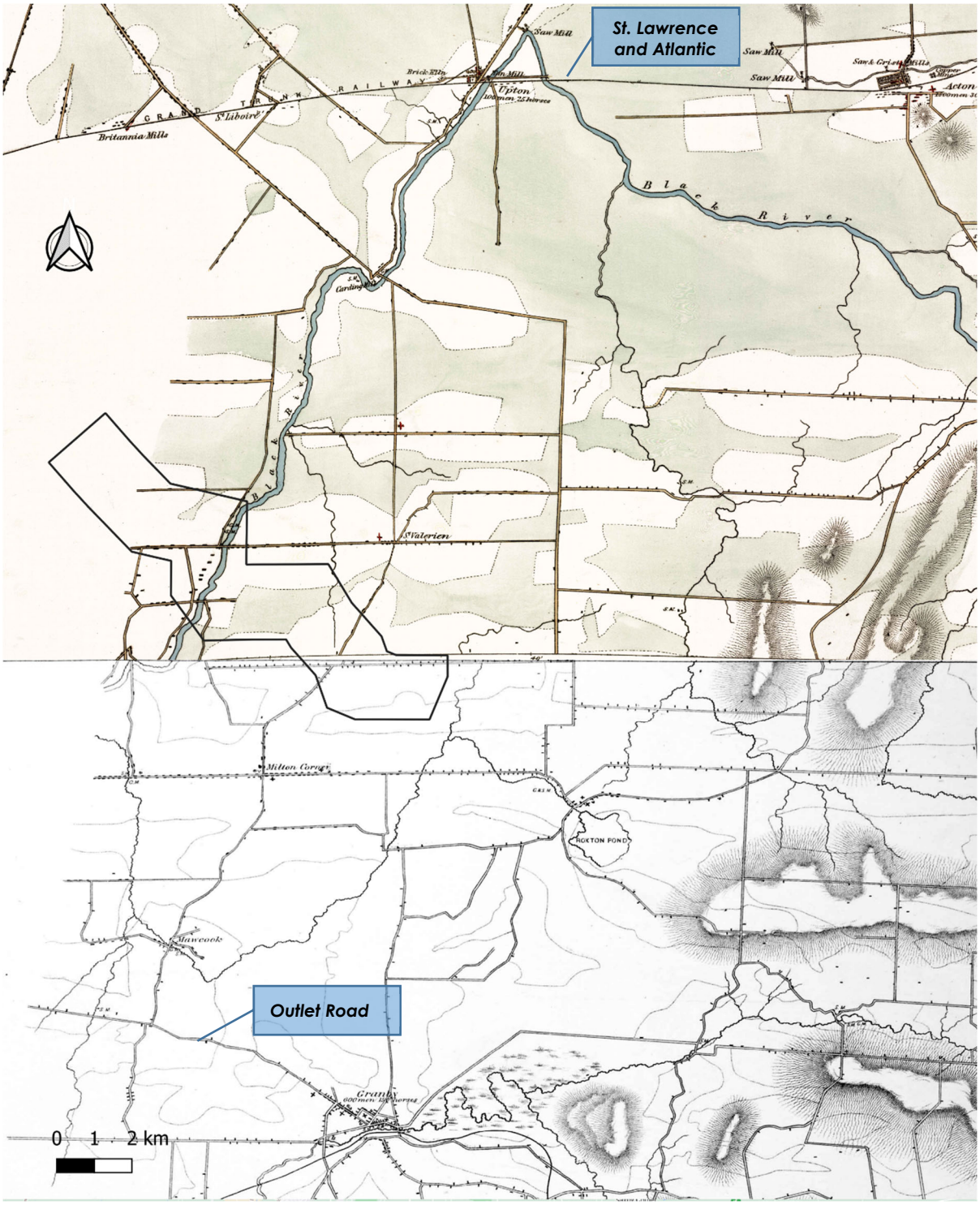

Figure 7. Frontier of Canada East, Southampton, [England], Topographical Dept of the War Office,1865 – extrait des feuillets 5 et 11 (BAnQ 0000321643)

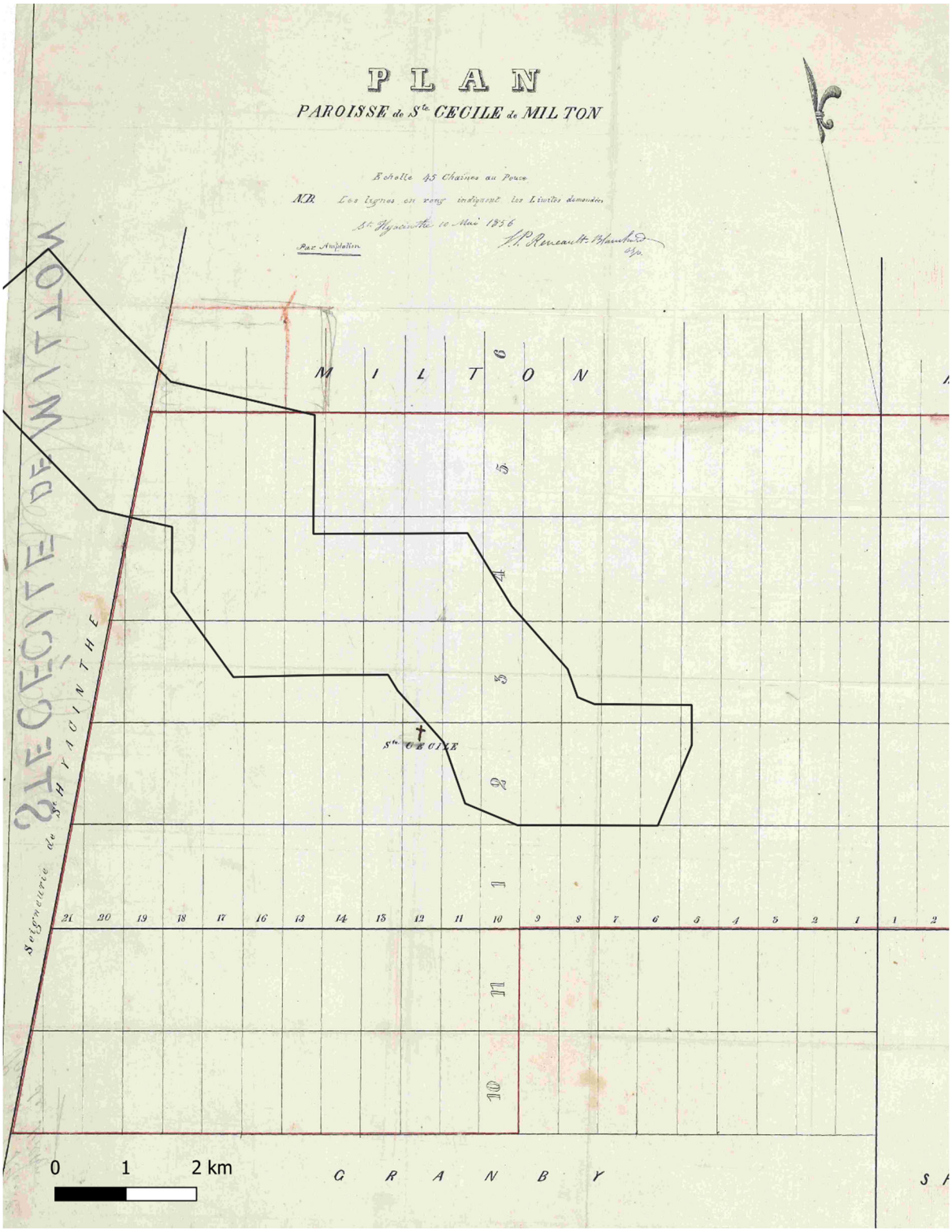

Figure 8. Paroisse de Saint-Valérien-de-Milton occupant les rangs I à V du canton de Milton (1856, Blanchard, *Plan de la paroisse de Sainte-Cécile-de-Milton*, Greffe de l'arpenteur général, C024-1)

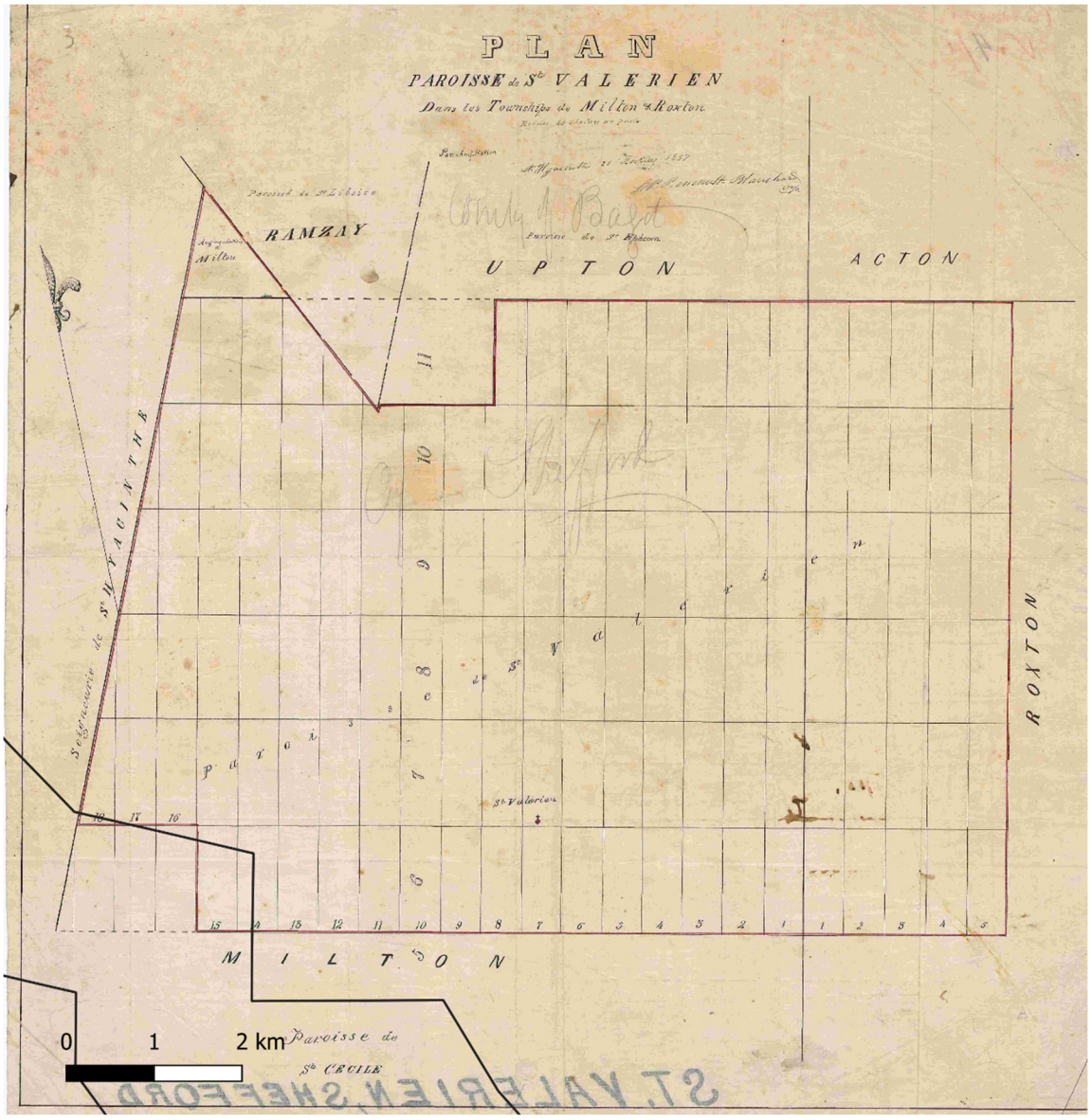

Figure 9. Paroisse de Saint-Valérien-de-Milton occupant les rangs VI à XI du canton de Milton (1857, Blanchard, *Plan de la Paroisse de Saint-Valérien*, dans les townships de Milton et Roxton, Greffe de l'arpenteur général, V004-1)

2.4 Études antérieures

L'aire d'intervention se situe dans un secteur assez peu documenté jusqu'à présent (carte 5) et aucun site archéologique n'y a été identifié à l'intérieur de celle-ci. Dans un rayon de 20 km, seulement deux sites archéologiques sont connus, tous les deux associés à des contextes du XIX^{e} ou XX^{e} siècle, soit le site de l'église Notre-Dame à Granby (BiFe-1) et celui de l'ancien cimetière de l'Hôtel-Dieu à Saint-Hyacinthe (BjFf-1). À ces deux sites, s'ajoute la découverte fortuite survenue au réservoir Choinière d'un fragment de pointe de projectile (Tremblay et Mochon 2012), bien que l'objet en question soit hors contexte et qu'aucun code Borden ne lui ait été attribué. Comme déjà mentionné, cette découverte laisse néanmoins supposer d'une présence autochtone sur la rivière Yamaska Nord.

Une partie de l'aire d'intervention avait déjà été partiellement étudiée par Ethnoscop au début des années 2000 dans le cadre d'un projet de construction, par Hydro-Québec, de trois nouvelles lignes de raccordement à 120kV à partir du poste de la Montérégie, dont faisait partie la ligne électrique que longe celle qui est actuellement à l'étude (Ethnoscop 2004). L'étude de potentiel réalisé préalablement à ce projet couvrait donc partiellement celle de la future ligne, mais il s'agit de la seule intervention archéologique réalisée à l'intérieur de celle concernée par le présent projet. Sur les multiples zones à potentiel définies lors de ce projet, huit se trouvent à l'intérieur de celle du projet actuel. Sur ce nombre, quatre sont rattachées à la période préhistorique (MDP-01, MDP-02, MDP-03 et MDP-04). Elles se concentrent sur les abords de la rivière noire et de la section non redressée du cours d'eau des cinquième et sixième rangs de Milton située près de son embouchure. Seules les trois premières de ces zones ont fait l'objet d'une intervention archéologique (sondages ou inspection visuelle[9]), la quatrième ayant été abandonnée à cause d'un sol jugé trop argileux. Aucune de ces zones n'avait livré de témoins d'une présence autochtone, malgré la présence d'un podzol en place dans la zone MDP-02, soit dans la zone boisée située du côté sud-est de la rivière (Ethnoscop 2004 : 54). Sur les quatre zones à potentiel historique défini au moment de l'étude de potentiel (MDH-01, MDH-02, MDH-03 et MDH-04), une seule a fait l'objet d'une intervention archéologique ; la zone MDH-04 située au croisement entre la ligne et le 5^{e} rang à Sainte-Cécile-de-Milton (Ethnoscop 2004 : 68). Les autres zones, bordant le rang de l'Egypte, le chemin Bernier et celui de Saint-Valérien, ont été écartées après une visite sur place compte tenu de l'absence de cadre bâti sur le plan de 1918 à l'intérieur de l'emprise concernée par le projet. L'inspection visuelle effectuée dans la zone MDH-04 avait permis d'observer la présence de murets en pierres des champs empilées de façon anarchique du côté sud de la route, résultat probable d'un empilement consécutif à l'épierrage des champs voisins et qui aurait également pu servir à délimiter les terres. Consécutivement à l'inventaire, une recommandation visant la protection et la conservation *in situ* des vestiges avait été faite à Hydro-Québec, aucun code Borden n'est associé à cette structure. Son emplacement semble également légèrement erroné sur le portail MSP, qui la positionne plutôt à celui de la zone

[9] Au total, 13 sondages ont été réalisés dans la zone MDP-2 et 3 dans la plaine d'inondation du ruisseau de la zone MDP-3. Aucun sondage n'a été réalisé dans la zone MDP-1.

MDH-3 non retenue. Malgré la présence de ce type de vestige, aucun sondage ne fut réalisé dans cette zone.

Avant ce projet, dont l'emprise touchait les tracées reliant le poste Montérégie à ceux de Acton, Saint-Dominique et Leclerc, seules quelques rares interventions avaient été menées à l'intérieur du territoire des trois municipalités touchées par le projet, soit celles de Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Valérien-de-Milton et Saint-Dominique. Deux de ces interventions concernaient des travaux de réaménagement de la route 137 par le ministère des Transports du Québec. La première située immédiatement à l'ouest de la rivière Noire (C. R. A. P. H. 1995) et la seconde en bordure d'un des lits temporaires en amont du cours d'eau Arsène-Guilmette (Patrimoine experts 1999). De ces deux interventions, seule la première s'est traduite par la réalisation de sondages, la seconde s'étant limitée à une inspection visuelle des fossés bordant la route. Dans les mêmes années, en réaction aux importantes précipitations de pluies verglaçantes tombées dans la région en janvier 1998 et à leur impact sur la distribution électrique, Hydro-Québec entreprend la création d'une ligne électrique à 735 kV reliant les postes des Cantons et Hertel (Ethnoscop 1999a). Cette nouvelle ligne permet notamment l'implantation d'un nouveau poste à Sainte-Cécile-de-Milton appelé poste de la Montérégie qui sera construit plus tard. L'inventaire archéologique réalisé en prévision de ce projet touche notamment le côté sud du troisième rang de Milton où un total de 26 sondages ont été réalisés. Cette zone était la seule, parmi celles identifiées dans municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton lors de l'étude de potentiel de ce projet à avoir fait l'objet d'un inventaire. Plusieurs de ces zones avaient cependant été reprises lors de l'inventaire d'Ethnoscop quelques années plus tard lors de la construction de la ligne à 120 kV (Ethnoscop 2004). Pour terminer, beaucoup plus au nord, les abords du ruisseau Champigny, traversé par le chemin Saint-Dominique à St-Valérien-de-Milton, avaient également fait l'objet de quelques sondages (Patrimoine experts 1999).

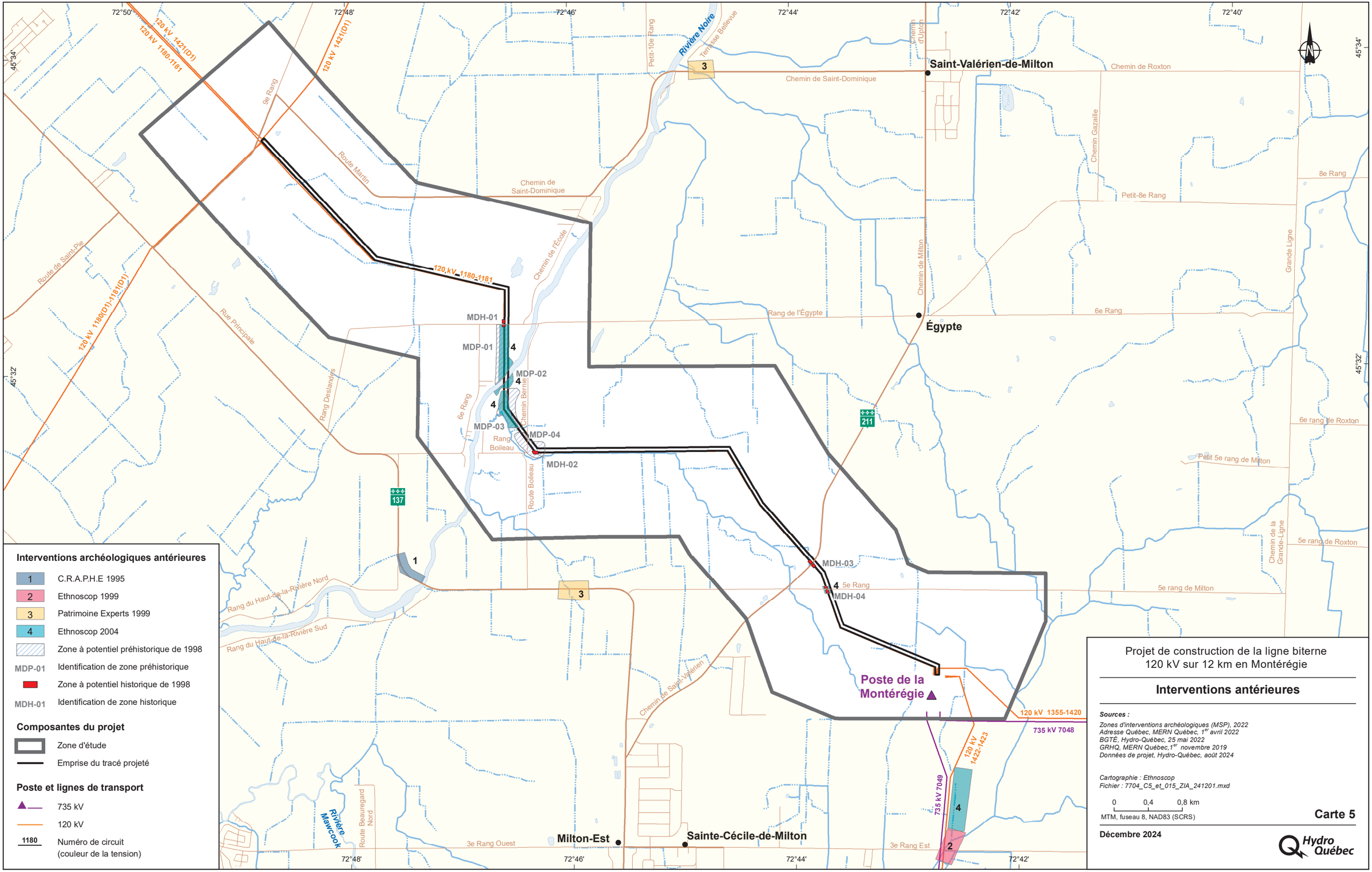

Interventions archéologiques antérieures

- 1 — C.R.A.P.H.E 1995
- 2 — Ethnoscop 1999
- 3 — Patrimoine Experts 1999
- 4 — Ethnoscop 2004
- Zone à potentiel préhistorique de 1998
- MDP-01 — Identification de zone préhistorique
- Zone à potentiel historique de 1998
- MDH-01 — Identification de zone historique

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Poste et lignes de transport

- 735 kV
- 120 kV
- 1180 — Numéro de circuit (couleur de la tension)

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Interventions antérieures

Sources :

Zones d'interventions archéologiques (MSP), 2022
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
BGTE, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C5_et_015_ZIA_241201.mxd

0 0,4 0,8 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 5

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2.5 Potentiel archéologique préhistorique

Lors de l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop 2023), un total de onze zones à potentiel archéologique préhistorique ont été définies, lesquelles peuvent être regroupées sous trois grandes catégories: les rivages marins, les terrasses ou rivages lacustres et les terrasses fluviales (carte 6). Elles seront présentées et décrites plus bas en suivant leur chronologie de mise en place et sont énumérées dans le tableau 2. Ce texte reprend celui de l'étude de potentiel.

2.5.1 Les rivages marins P1 et P2

Situées à proximité des extrémités nord-ouest et sud-est, les zones **P1** et **P2** correspondent à deux bandes de rivages marins ayant chacune une largeur arbitraire d'environ 100 m. Elles ont été mises en place au moment où la mer de Champlain atteint le stade du rivage de Rigaud, vers 11 000 ans AA. À ce moment, dans les limites de la vallée du Saint-Laurent, l'épisode marin est en voit de se terminer alors qu'une transition s'effectue vers un régime d'eaux douces; le niveau de l'eau se stabilise à une altitude d'environ 64 m, établissant ainsi des plages présentant des surfaces en pentes légères à la base de talus d'érosion. Les altitudes des zones P1 et P2 s'établissent entre 65 et 68 m (NMM). Tant pour P1 que pour P2, un phénomène de ravinement s'effectue par les eaux de ruissellement qui érodent les dépôts majoritairement sableux en dévalant les pentes adjacentes. Pour P1, ce ravinement est visible notamment aux environs du ruisseau Vachon passant au sud-ouest de l'actuelle ligne électrique et d'un autre ruisseau anonyme passant au sud de la route Martin, les deux se jettent dans le ruisseau des Aulnages passant à l'est de la zone P3. Pour la zone P2, la situation est très semblable. Un ravinement est observable au sud de l'emplacement où passe la ligne actuelle, un endroit où coule le cours d'eau des Cinquième et Sixième Rangs de Milton.

2.5.2 Les terrasses lacustres P3 et P4

Les zones **P3** et **P4** correspondent à des rivages du lac à Lampsilis se mettant en place au moment où le niveau de l'eau se stabilise à environ 52 m (NMM), soit vers 10 600 ans AA. À l'instar de P1 et de P2, quelques manifestations de ravinement sont également observables surtout dans la zone P3, plus spécifiquement dans la moitié nord de celle-ci (au sud du chemin de Saint-Dominique). À cet endroit, le ruisseau des Aulnages vient border le bas de l'ancienne plage. À peu près sous l'actuelle ligne de 120 kV, la zone P3 vient former une pointe de terre invitante et c'est au sud de celle-ci que se détache graduellement le ruisseau des Aulnages. Les zones P3 et P4 ont aussi été définies en suivant arbitrairement des bandes d'environ 100 m de large, épousant grosso modo le paléorivage du lac. Elles se composent majoritairement de sédiments marins littoraux et prélittoraux (figure 10).

À la même époque, de l'autre côté du bras du lac à Lampsilis, la zone P4 présente aussi une plage caractérisée par des eaux très peu profondes. Tout comme P3, elle s'établit à des altitudes tournant autour de 55-57 m (NMM). Dans sa partie la plus au sud, la limite est de la

zone P4 est délimitée par un relief plus accidenté laissé en place par le till remanié. À cet endroit, l'observation des pâturages permet d'identifier un buton pierreux présentant des surfaces convexes ou inégales. Cette formation se poursuit au sud, à l'extérieur de l'emprise étudiée.

2.5.3 Les terrasses fluviales P5 à P11

Vers 10 200 AA, dans les limites de la vallée du Saint-Laurent, le niveau de l'eau s'abaisse à une altitude de 45 m (NMM) et la rivière Noire entre grosso modo dans son tracé actuel, du moins à l'intérieur des limites de la zone d'intervention. C'est à partir de cette période que débute la mise en place et l'érosion des terrasses situées immédiatement en bordure de la rivière. À ces endroits, la matrice se compose d'alluvions limono-argileux de terrasses fluviales (figure 10). Du côté ouest les zones **P5**, **P6** et **P7** sont définies sur une largeur arbitraire de 100 m du rebord de la terrasse, recoupant généralement des altitudes comprises entre 46 et 50 m (NMM). Leurs surfaces généralement planes s'élèvent parfois à 7 m au-dessus du niveau de l'eau de la rivière qui s'établit à une altitude d'environ 40-41 m.

À divers degrés, les zones sont chacune sillonnées de petits tronçons routiers, notamment le 6e Rang dans la moitié sud et le chemin de l'École dans le tiers nord. Elles sont séparées en trois unités par de petits ravins incisés par des ruisseaux qui arrivent pour la plupart de façon perpendiculaire à la rivière Noire. Quelques portions de terrasse légèrement plus basses (environ 2-3 m au-dessus du plan d'eau actuel) bordent parfois la rivière et mériteraient de faire l'objet d'une expertise archéologique. En 2004, l'inventaire archéologique réalisé du côté sud de la rivière, à l'emplacement où la ligne de 120 kV la traverse, avait révélé une séquence de limon sableux podzolique tant au sommet de la terrasse que sur sa partie la plus basse. Pour ce qui est de la rivière elle-même, elle est peu profonde sur la majeure partie de son tracé, laissant fréquemment voir le fond rocheux au travers des flots, ce qui est potentiellement problématique pour le canotage.

Sur la rive est de la rivière Noire, un total de quatre zones ont été délimitées, toujours en respectant le ravinement le plus intense comme séparateur. En effet, les zones **P8**, **P9**, **P10** et **P11** pourraient constituer qu'une seule et même grande zone correspondant à l'ensemble de la terrasse fluviale bordant la rive est de la rivière. Pour chacune, elles présentent un relief généralement plat, parfois en pente légèrement descendante vers la rivière. Un peu à l'image des zones P5 à P7, elles se situent généralement à des altitudes tournant autour de 46 à 48 m. Dans l'ensemble, elles ont été moins affectées que la rive ouest par le développement de réseaux routiers. Seules les zones P10 et P11 sont traversées par le rang Boileau, le chemin Bernier et le rang de l'Égypte.

Tableau 2. Zones à potentiel archéologique préhistorique

Zone	Unité géomorphologique	Âge	Commentaires	Recommandations
P-01	Rivage marin	11 000 ans AA	Perturbations anthropiques possibles à l'extrémité sud-ouest de la zone	Inspection visuelle seulement si la zone a été labourée. Sondages manuels espacés de 10 à 15 m.
P-02	Rivage marin	11 000 ans AA	Boisé sur plus de 50% de sa superficie. Bonnes chances de présenter des sols intacts	Inspection visuelle seulement dans les secteurs ayant été labourés. Sondages manuels espacés de 10 à 15 m
P-03	Rivage lacustre	10 600 ans AA	La majeure partie des sols de la zone a fait l'objet de labours récents	Inspection visuelle seulement si la zone a été fraîchement labourée
P-04	Rivage lacustre	10 600 ans AA	Présence d'un petit cordon morainique en partie sud. Il s'agit d'un till remanié bordant la zone à l'est	Inspection visuelle seulement si la zone a été labourée. Sondages manuels espacés de 10 à 15 m.
P-05	Terrasse fluviale rive droite	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 06 et 07. Perturbée par des habitations dans la moitié nord de la zone	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m.
P-06	Terrasse fluviale rive droite	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 05 et 07. Perturbée par des habitations dans l'entièreté de la zone	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m
P-07	Terrasse fluviale rive droite	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 05 et 06. Perturbée par quelques habitations éparses au nord du chemin de l'Égypte, le long du chemin de l'École	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m
P-08	Terrasse fluviale rive gauche	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 09, 10 et 11. Le cours d'eau Arsène-Guilmette sépare les zones 08 et 09	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m
P-09	Terrasse fluviale rive gauche	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 08, 10 et 11. Le cours d'eau Arsène-Guilmette sépare les zones 08 et 09	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m
P-10	Terrasse fluviale rive gauche	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 08, 09 et 11. Perturbée par des habitations sur 80% de la zone au nord. Le cours d'eau des Cinquième et Sixième Rangs de Milton sépare les zones 10 et 11	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m.
P-11	Terrasse fluviale rive gauche	10 200 ans AA et plus	Même formation géomorphologique que les zones 08, 09, et 10. Des perturbations importantes en lien avec des installations agricoles sont attendues près du chemin/rang de l'Égypte, chemin Bernier. Le cours d'eau des Cinquième et Sixième Rangs de Milton sépare les zones 10 et 11	Inspection visuelle et sondages manuels espacés de 10 à 15 m

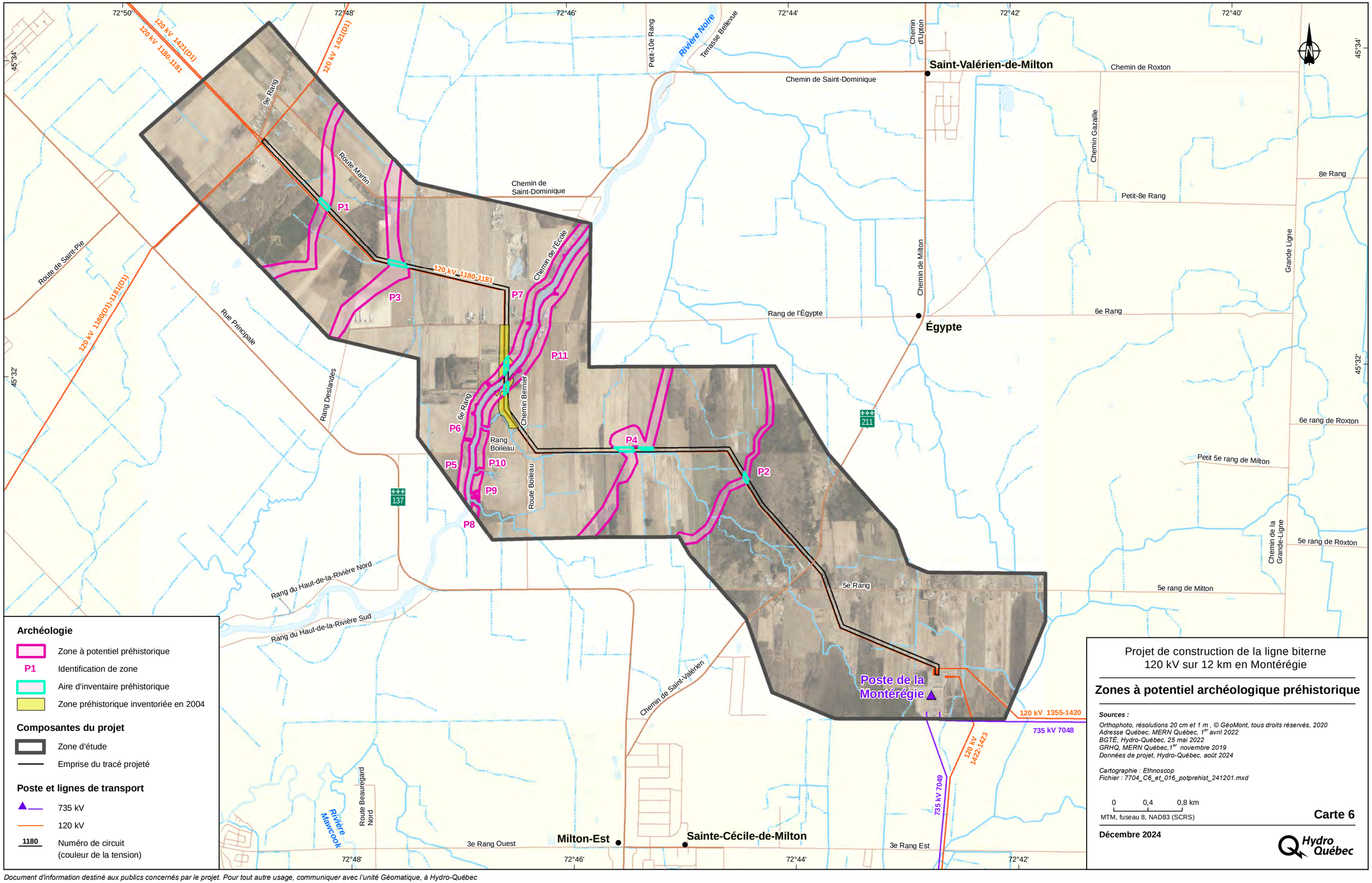

Archéologie

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Zone préhistorique inventoriée en 2004

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Poste et lignes de transport

- 735 kV
- 120 kV
- 1180 — Numéro de circuit (couleur de la tension)

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Zones à potentiel archéologique préhistorique

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
BGTE, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C6_et_016_potprehist_241201.mxd

0 0,4 0,8 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

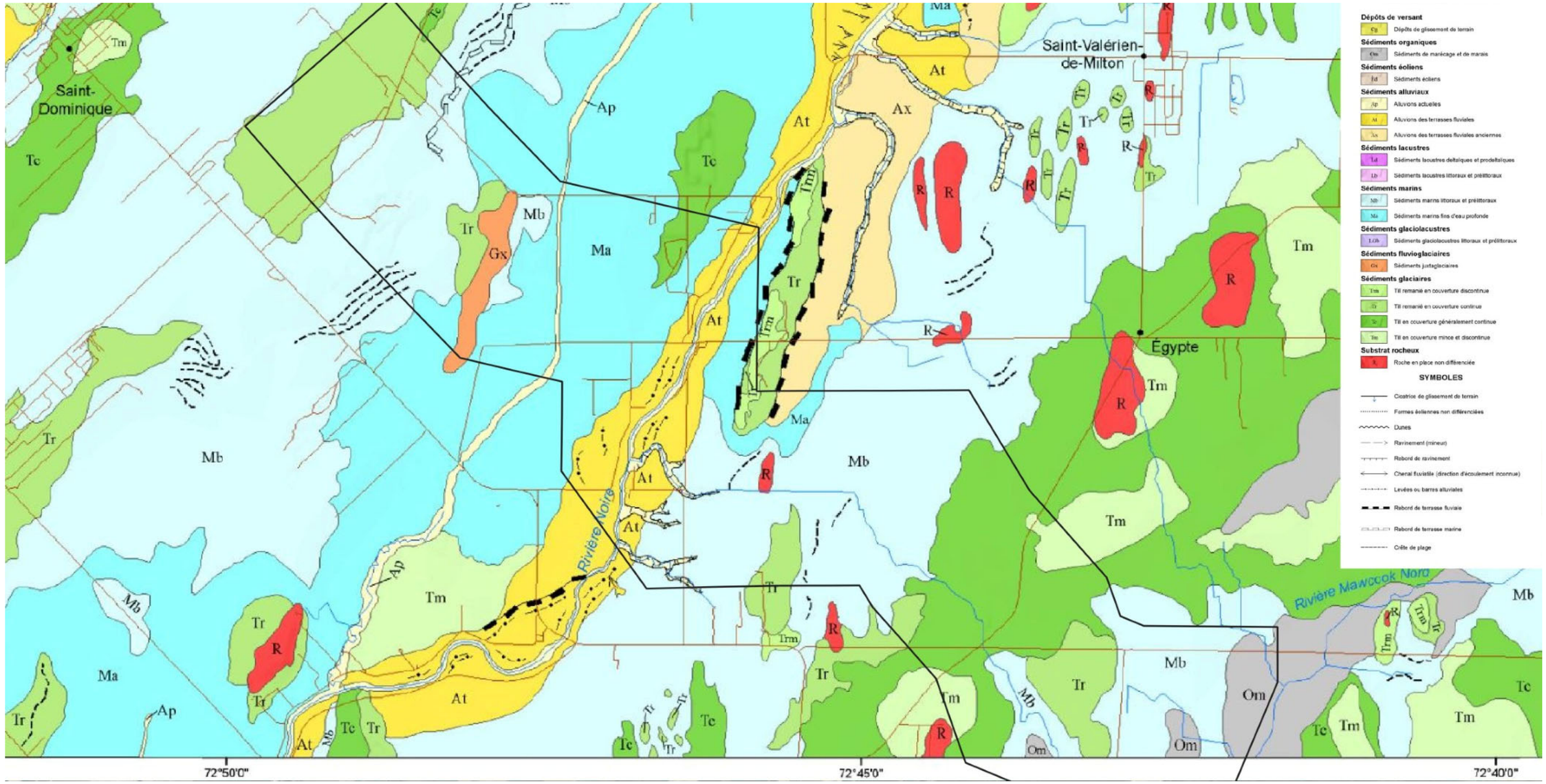

Figure 10. Formations géomorphologiques superficielles

2.6 Potentiel archéologique historique

La superposition des plans anciens sur la trame actuelle, travail réalisé lors de l'étude de potentiel préalable au projet, a permis de localiser 12 zones ayant un potentiel archéologique historique dans l'emprise de l'aire d'intervention dont seulement quatre sont directement touchées par le projet (zone H1, H3, H6 et H9; carte 7). Les données présentées ici reprennent directement celles de l'étude de potentiel archéologique et l'ensemble des zones à potentiel historique sont résumées dans le tableau 4. Elles suivent majoritairement des routes et chemins anciens, pour la plupart toujours existants aujourd'hui.

La détermination des 12 zones à potentiel est basée sur la présence des routes, chemins et rangs anciens qui sont demeurés sensiblement les mêmes depuis la colonisation initiale. Dans l'aire d'étude, l'analyse des bouleversements modernes se résume à quelques constructions récentes en lieu et place de plus anciennes. En dehors de cela, peu de perturbations diminuent le potentiel théorique du secteur. Les fondations de bâtiments aujourd'hui démolis et figurant sur les plans anciens pourraient toujours être découvertes dans le sous-sol de l'aire d'intervention. Un corridor de 200 mètres, centré sur la route, définit la largeur des zones à potentiel dans lesquelles pourraient se trouver les éléments d'un bâti ancien (carte 7 : feuillets 1, 2 et 3 et tableau 3). Sur les trois feuillets a été retracé le bâti présent sur les plans de 1865 et 1918 (cartes 8 et 9). Le bâti de 1865 se situe parfois en dehors des zones à potentiel définies en raison de la difficulté de superposer la carte ancienne, le processus nécessitant de déformer celle-ci. L'important est de comprendre que des bâtiments ont bien été construits à proximité des chemins existants encore aujourd'hui et dont le tracé, à l'observation de la carte, a peu bougé au cours des décennies. Au sein des zones à potentiel, plusieurs actions pourront être entreprises au cours d'un inventaire éventuel. Les inspections visuelles sont pertinentes et particulièrement efficaces dans les champs fraîchement labourés, ce qui permet de réduire le nombre de sondages manuels à effectuer. La présence de bosquets d'arbres au sein d'un champ peut aussi être l'indice de la présence de structures.

2.6.1 H-01 – 9e Rang, Saint-Dominique (carte 7 : feuillet 1)

Dans le secteur de l'aire d'étude couvrant Saint-Dominique, les terres sont concédées assez tardivement. En effet, étant située en retrait de la rivière et des principaux axes routiers, la zone d'intervention demeure en marge du développement de Saint-Hyacinthe jusqu'au début du XIXe siècle. Le secteur ne se développe qu'après les débuts de l'exploitation de la carrière de pierre, au bord du rang double Saint-Dominique et à l'ouest du 7e Rang, vers 1810. Le chemin colonisateur est donc le rang double Saint-Dominique duquel part le chemin de rang (9e Rang) desservant les VIII et IXe rangs de la seigneurie de Dessaulles-propre. L'utilisation de ces lots est de nature agricole. Il est donc possible de retrouver les vestiges de petits bâtiments aux abords de ce chemin. Le plan topographique de 1918 indique la présence de bâtiments sur ce tronçon qui n'existent plus aujourd'hui à l'exception du 777, 9e Rang dont la construction date de 1908 selon le rôle d'évaluation (voir carte 9). Plus au sud-est et toujours sur le même plan, un bâtiment en pierre apparaît au bout d'une allée partant de la route Martin. Il est à noter que le plan de 1865 ne couvre pas cette partie de la zone d'intervention, un large espace du plan ayant été laissé en blanc.

2.6.2 H-02 – Chemin de l'École, Saint-Valérien-de-Milton (carte 7 : feuillet 2)

Ce chemin est potentiellement assez ancien puisqu'il figure une route tracée dans ce secteur sur le plan d'arpentage de 1803 de Stevenson (voir carte 4). On y accède par le rang double Saint-Dominique. Dans la zone H-02, il longe le terrain de John Savage, dont le lot chevauche la rivière noire et sur lequel de petits bâtiments apparaissent en rouge, possiblement des moulins construits au tout début de la colonisation du territoire. Le chemin emprunte un ponceau traversant un petit cours d'eau se déversant dans la rivière Noire, lequel est toujours présent sur le plan topographique de 1918 (voir carte 9). Sur le plan de 1865, le chemin existe toujours et dessert des terrains bâtis des deux bords de celui-ci; huit bâtiments entreraient dans la zone d'intervention (voir carte 8). Deux d'entre eux sont une scierie (S.M., *saw mill*) et un moulin à farine (G.M., *grist mill*). Sont-ils ceux construits au tout début du XIXe siècle pour le développement du canton? L'un des deux semble avoir été démoli avant 1918. Il s'agit possiblement de la scierie puisqu'une description de ce lot à vendre en 1893[10] – soit une partie du lot de terre numéro 15, dans le 7e Rang du canton de Milton – précise que le terrain inclus encore les « maisons, le **moulin à blé** avec roue et arbre de couche (tournant), et appareils employés dans ledit moulin, et autres bâtisses étant érigés sur ledit morceau de terre ». Sur le plan topographique de 1918, il ne subsiste plus que trois bâtiments sur le côté est du chemin dont celui du centre est une école. Postérieurement à 1942 d'après les rôles d'évaluation, des maisons plus récentes ont remplacé ces bâtiments et d'autres se sont ajoutées, toutes du côté est laissant place aux terres à vocation agricole du côté ouest.

L'extrémité nord de la zone H-02 est couverte par une plantation de pins rouges de moins de 50 ans. Un bâtiment apparaît à proximité de ce secteur sur le plan de 1865 qui aurait été reboisé après la démolition du bâtiment.

2.6.3 H-03 et H-04 – Entre le 6e Rang et la rivière Noire, Sainte-Cécile-de-Milton (carte 7 : feuillet 2)

À l'instar de la zone H-02, des bâtiments sont visibles le long de la rivière Noire sur le plan de 1865. Cinq d'entre eux sont à distance du chemin de l'époque (voir carte 8). Il est possible qu'ils aient été construits aux abords d'un ancien chemin, visible sur le plan de 1803 et aujourd'hui disparu, qui longeait la rivière. Les deux bâtiments les plus au sud sont de part et d'autre du chemin du 6e Rang. Sur le plan de 1918, trois bâtiments sont érigés à l'ouest et en dehors de la zone H-03 et dans la zone H-04. Ils ont depuis été remplacés par des bâtiments plus récents.

[10] Gazette officielle du Québec 18 (no 7) : 518 (BAnQ 0000116364)

2.6.4 H-05 – Chemin de Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton (carte 7 : feuillet 1)

Seul le côté nord du chemin de Saint-Dominique revêt un potentiel archéologique puisque sur les plans de 1865 et 1918, les bâtisses se concentrent de ce côté. Depuis, certaines d'entre elles ont été remplacées par des constructions récentes. Le chemin suit strictement la limite entre les rangs VII et VIII du canton de Milton (voir carte 4) dont les lots originaires ont par la suite été subdivisés. C'est pourquoi l'orientation du lotissement est la même aujourd'hui qu'au début du XIXe siècle.

2.6.5 H-06 et H-07 – Rang de l'Égypte (carte 7 : feuillet 2)

Le rang de l'Égypte représente la limite entre les municipalités de Saint-Valérien-de-Milton, au nord, et Sainte-Cécile-de-Milton, au sud. Il sépare les rangs VI et VII du canton de Milton (voir carte 4). Contrairement aux vastes lots originaires de l'époque qui pouvaient s'étendre de part et d'autre du cours de la rivière, les lots seront ensuite subdivisés en fonction également des limites naturelles que constituent les cours d'eau. Des bâtiments sont présents sur le plan de 1865, et ce, des deux côtés du chemin. Dans la zone H-06 à l'ouest de la rivière Noire, les bâtiments du côté sud du chemin ne sont plus présents sur le plan topographique de 1918 (voir carte 9).

2.6.6 H-08 – Rang Boileau, Sainte-Cécile-de-Milton (carte 7 : feuillet 2)

La zone à potentiel H-08 a été définie en fonction de la présence de bâtiments sur le plan topographique de 1918 le long du rang Boileau et du 6e Rang, à l'est et à l'ouest de la rivière Noire (voir carte 9). Un chemin existe déjà à la limite des rangs V et VI à l'ouest de la rivière au tout début de la colonisation du secteur (voir carte 4). Il rejoint alors le rang double Saint-Dominique. Le plan de 1865 illustre la présence d'un pont reliant les deux rives et de bâtiments à l'ouest de celui-ci (voir carte 8). Il est possible qu'en raison du manque de précision de ce plan, ces bâtiments soient les mêmes que ceux représentés sur le plan de 1918. Dans le cadre des célébrations du 175e de Sainte-Cécile-de-Milton, une recherche a été effectuée sur une école présente dans cette zone à potentiel[11]. La carte de 1918 la situe à l'angle nord-est de l'intersection du 6e Rang à l'ouest de la rivière Noire. Des photographies anciennes publiées dans l'étude illustrent le secteur en question (figures 11 et 12). Sur la première et en avant-plan, la photographie est possiblement prise de l'école. D'une prise de vue vers le sud-est, on voit en avant-plan le pont traversant la rivière Noire, mais qui n'existe plus aujourd'hui. Sur la seconde photographie, on peut voir ladite école ainsi que le même pont en arrière-plan.

[11] Gévry 2021. https://miltonqc.ca/wp-content/uploads/2021/12/175e-capsule-historique-9.pdf

Figure 11. Photographie prise de la rive ouest de la rivière Noire (lors d'une inondation) et montrant des bâtiments situés de l'autre côté au niveau du rang Boileau, 1901 (BAC 5399574)

Figure 12. Photographie de l'école et du pont traversant la rivière au niveau du rang Boileau, 1901 (BAC 5399575)

2.6.7 H-09 – 5e Rang, Sainte-Cécile-de-Milton (carte 7 : feuillet 3)

De nombreux bâtiments sont présents de part et d'autre du chemin du 5e rang sur les plans de 1865 et 1918. Un inventaire archéologique a été réalisé en 2002 dans la zone MDH-04 (Ethnoscop 2004: 68). Il a permis d'enregistrer la présence de murets en pierres, mais aucun sondage n'y a été fait.

2.6.8 H-10 et H-11 – Chemin de Saint-Valérien (nord), Sainte-Cécile-de-Milton (carte 7 : feuillet 3)

Au nord du 5e Rang, le bâti ancien, sur le chemin de Saint-Valérien (route 211), est peu développé et se limite au côté ouest du chemin. Cela est peu étonnant puisqu'il s'agit d'un chemin de montée entre le 5e et le 6e Rang du canton Milton. La superposition du plan de 1865 avec la trame actuelle reste imprécise dans ce secteur de l'aire d'étude (voir carte 8). Ainsi, il est probable que le bâtiment plus au nord qui, par superposition, est placé à l'ouest du chemin fut à l'origine au même emplacement que le bâtiment de 1918 (voir carte 9), lequel l'aurait remplacé (H-10). La maison actuelle dressée à cet endroit a un style architectural de type maison de colonisation populaire construit entre 1880 et 1930 au Québec. Quelques sondages manuels permettraient de documenter une occupation antérieure, comme le laisse supposer le bâti présent sur le plan de 1865.

Vers le sud et après un long segment exempt de bâtiments sur les plans anciens, le sous-sol de la zone H-11 pourrait renfermer les vestiges et les niveaux d'occupation datant de la seconde moitié du XIXe siècle.

2.6.9 H-12 – Chemin de Saint-Valérien (sud), Sainte-Cécile-de-Milton (carte 7 : feuillet 3)

Postérieurement à 1918, la configuration du chemin de Saint-Valérien semble avoir été modifiée pour s'aligner avec la poursuite de celui-ci au nord du 5e Rang. En effet, les plans de 1865 et 1918 montrent que le chemin de Saint-Valérien au sud du 5e Rang se connectait à celui-ci un peu à l'ouest. Avant l'intersection, celui-ci longeait un petit lac présent encore aujourd'hui sur le terrain du lot 6 301 658. Les bâtiments sur les plans de 1865 et 1918 étaient situés de part et d'autre de l'ancien tracé du chemin (voir cartes 8 et 9).

Tableau 3. Zones à potentiel archéologique historique : localisation, cartes anciennes, description et recommandations

Zone	N° feuillet (carte 7)	Toponymie	Municipalité	Plans anciens[12]	Commentaires	Recommandations
H-01	1	9e Rang	Saint-Dominique	1827, 1855, 1883, 1918	Accès via le rang double Saint-Dominique. Dessert les VIIIe et IXe rangs de la seigneurie Dessaulles-propre. Bâtiments de part et d'autre du rang représentés au plus tôt sur le plan de 1918.	Inspection visuelle Sondages manuels
H-02	2	Chemin de l'École	Saint-Valérien-de-Milton	1803, 1865, 1918, 1922a	Ancien chemin datant des débuts de la colonisation du canton de Milton et représenté sur le plan de McCarthy de 1803. Accès via le rang double Saint-Dominique. Longe le terrain de John Savage. Possibilité de bâti ancien et de moulins en bordure de la rivière Noire. Bâtiments de part et d'autre du chemin en 1865 et seulement du côté est en 1918.	Inspection visuelle Sondages manuels
H-03	2	6e Rang (est) et chemin disparu le long de la rivière Noire	Sainte-Cécile-de-Milton	1803, 1865, 1918, 1922b	Comprend le bâti ancien représenté sur le plan de 1865. Emprise jusqu'à la rivière Noire qui, en 1803, est longée par un chemin aujourd'hui disparu.	Inspection visuelle Sondages manuels sur les terrains résidentiels
H-04	2	6e Rang (ouest)	Sainte-Cécile-de-Milton	1803, 1865, 1918, 1922b	Zone bordant un ancien chemin (1803) et dans laquelle figure un bâtiment en 1865.	Sondages manuels
H-05	1	Chemin Saint-Dominique	Saint-Valérien-de-Milton	1865, 1918, 1922	Bâtiments du côté nord du chemin sur les plans de 1865 et 1918.	Inspection visuelle Sondages manuels
H-06	2	Rang de l'Égypte (ouest de la rivière Noire)	Saint-Valérien-de-Milton (au nord) Sainte-Cécile-de-Milton (au sud)	1865, 1918, 1922a, 1922b	Bâtiments de part et d'autre du chemin sur le plan de 1865. En subsistent uniquement du côté nord en 1918.	Inspection visuelle Sondages manuels
H-07	2	Rang de l'Égypte (est de la rivière Noire)	Saint-Valérien-de-Milton (au nord) Sainte-Cécile-de-Milton (au sud)	1865, 1918, 1922a	Bâtiments de part et d'autre du chemin sur les plans de 1865 et 1918.	Inspection visuelle Sondages manuels
H-08	2	Rang Boileau	Sainte-Cécile-de-Milton	1865, 1918, 1922b	Bâtiments de part et d'autre du chemin sur les plans de 1865 et 1918 (dont une école du côté ouest) et pont reliant les deux rives.	Inspection visuelle Sondages manuels
H-09	3	5e Rang	Sainte-Cécile-de-Milton	1865, 1918, 1922b	Long segment de 3,8 km bordé de part et d'autre par du bâti ancien et présent sur les plans de 1865 et 1918. Accès via Milton Corner ou le rang double Saint-Dominique	Inspection visuelle Sondages manuels
H-10	3	Chemin de Saint-Valérien (au nord du 5e Rang)	Sainte-Cécile-de-Milton	1865, 1918, 1922b	Selon l'architecture et la datation, la résidence actuelle dans la zone est possiblement celle représentée sur le plan de 1918. Selon le plan de 1865, il est possible que les vestiges d'un bâtiment plus ancien soient présents dans la zone.	Sondages manuels
H-11	3	Chemin de Saint-Valérien (au nord du 5e Rang)	Sainte-Cécile-de-Milton	1865, 1918, 1922b	La présence d'un bâtiment est signalée du côté ouest du chemin dans cette zone sur les plans de 1865 et 1918.	Sondages manuels
H-12	3	Chemin de Saint-Valérien (au sud du 5e Rang)	Sainte-Cécile-de-Milton	1865, 1918, 1922b	Quatre bâtiments sont construits de part et d'autre de ce tronçon du chemin sur le plan de 1865. Il n'en reste plus qu'un seul en 1918.	Sondages manuels

[12] Les références des plans anciens se retrouvent en bibliographie

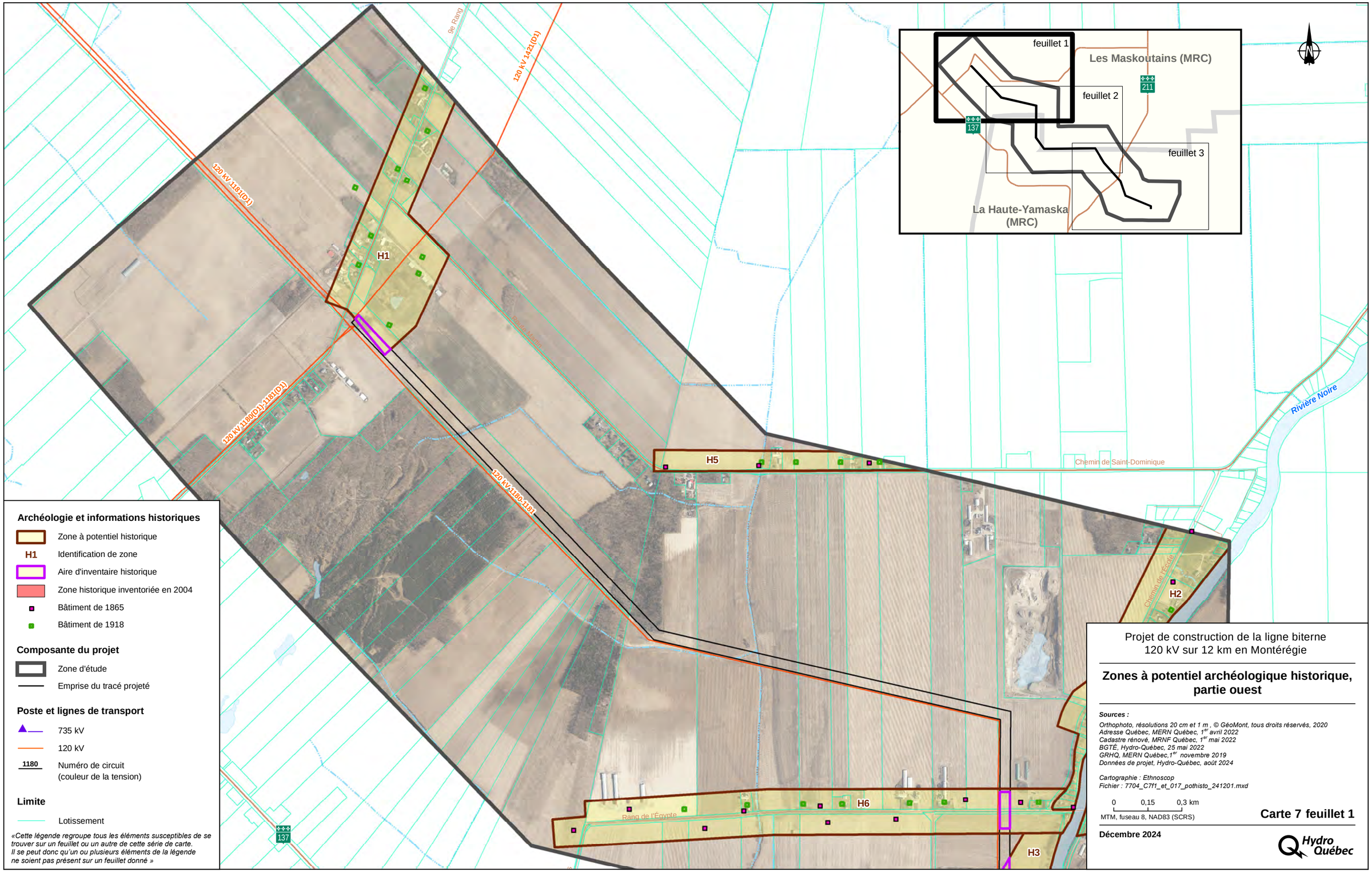

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire historique
- Zone historique inventoriée en 2004
- Bâtiment de 1865
- Bâtiment de 1918

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Poste et lignes de transport

- 735 kV
- 120 kV
- 1180 — Numéro de circuit (couleur de la tension)

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Zones à potentiel archéologique historique, partie ouest

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C7f1_et_017_pothisto_241201.mxd

0 0,15 0,3 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 1

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

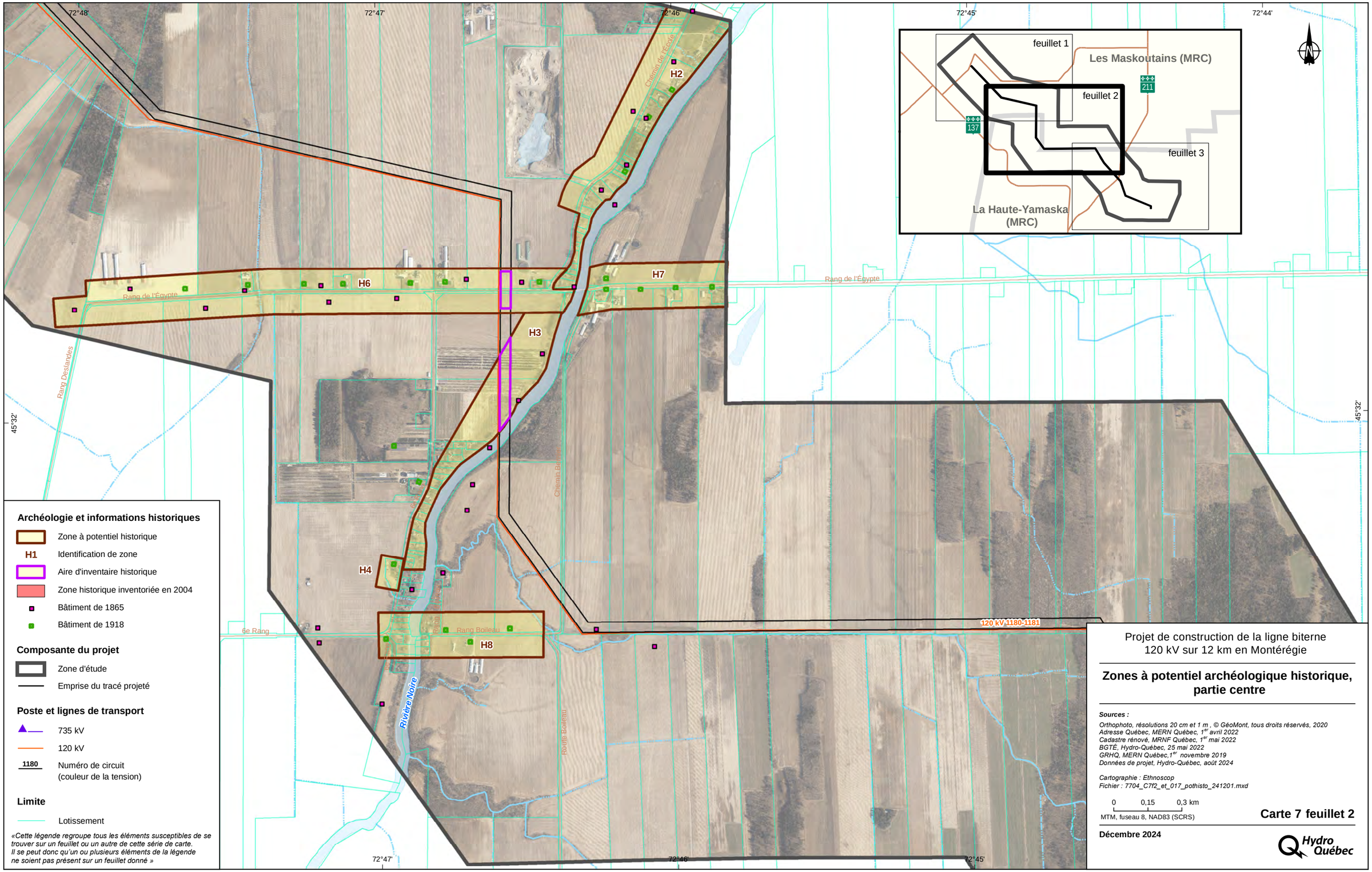

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire historique
- Zone historique inventoriée en 2004
- Bâtiment de 1865
- Bâtiment de 1918

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Poste et lignes de transport

- 735 kV
- 120 kV
- 1180 — Numéro de circuit (couleur de la tension)

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Zones à potentiel archéologique historique, partie centre

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C7f2_et_017_pothisto_241201.mxd

0 — 0,15 — 0,3 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 2

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

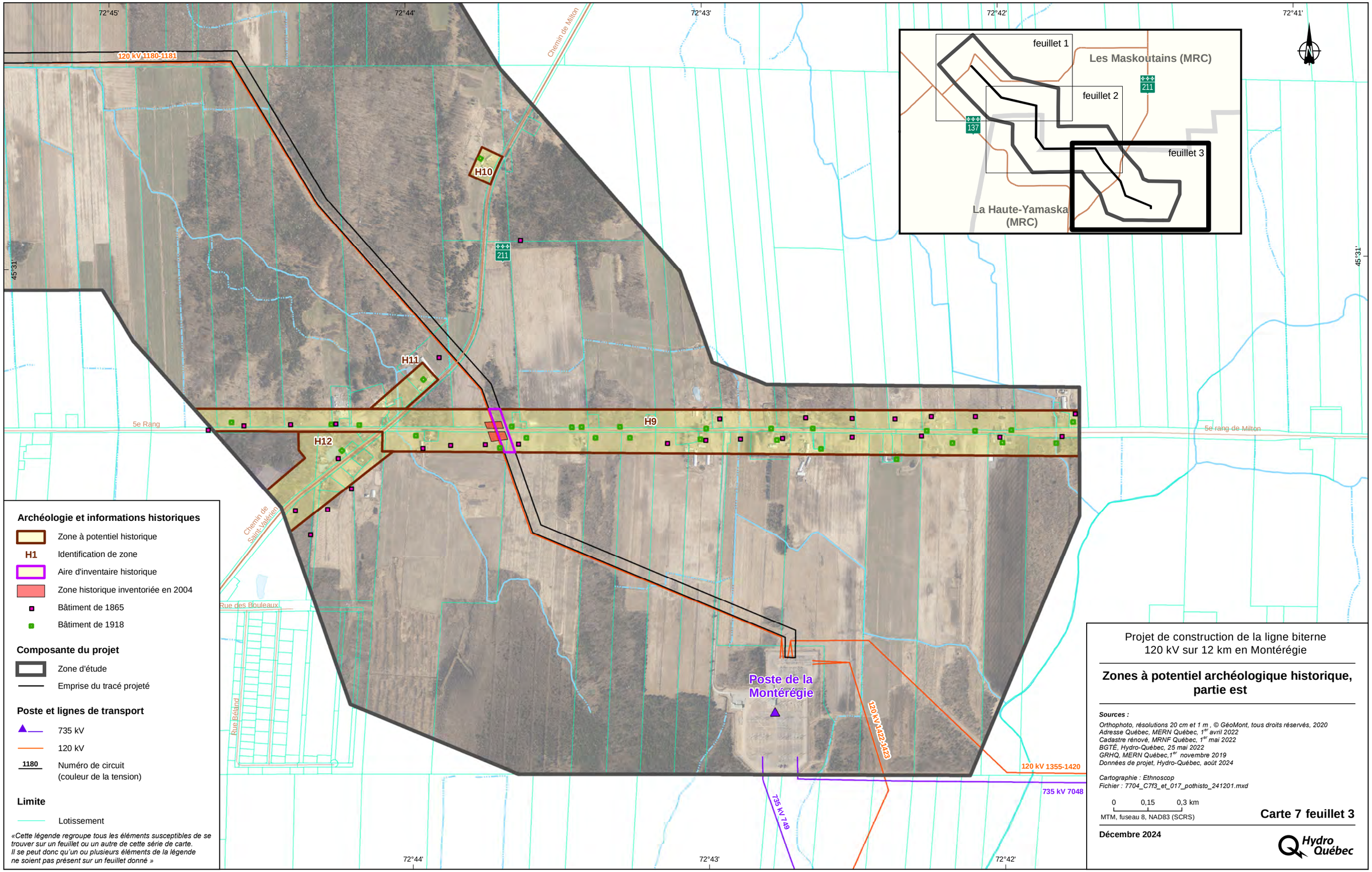

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire historique
- Zone historique inventoriée en 2004
- Bâtiment de 1865
- Bâtiment de 1918

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Poste et lignes de transport

- 735 kV
- 120 kV
- 1180 — Numéro de circuit (couleur de la tension)

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Zones à potentiel archéologique historique, partie est

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C7f3_et_017_pothisto_241201.mxd

0 — 0,15 — 0,3 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 7 feuillet 3

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

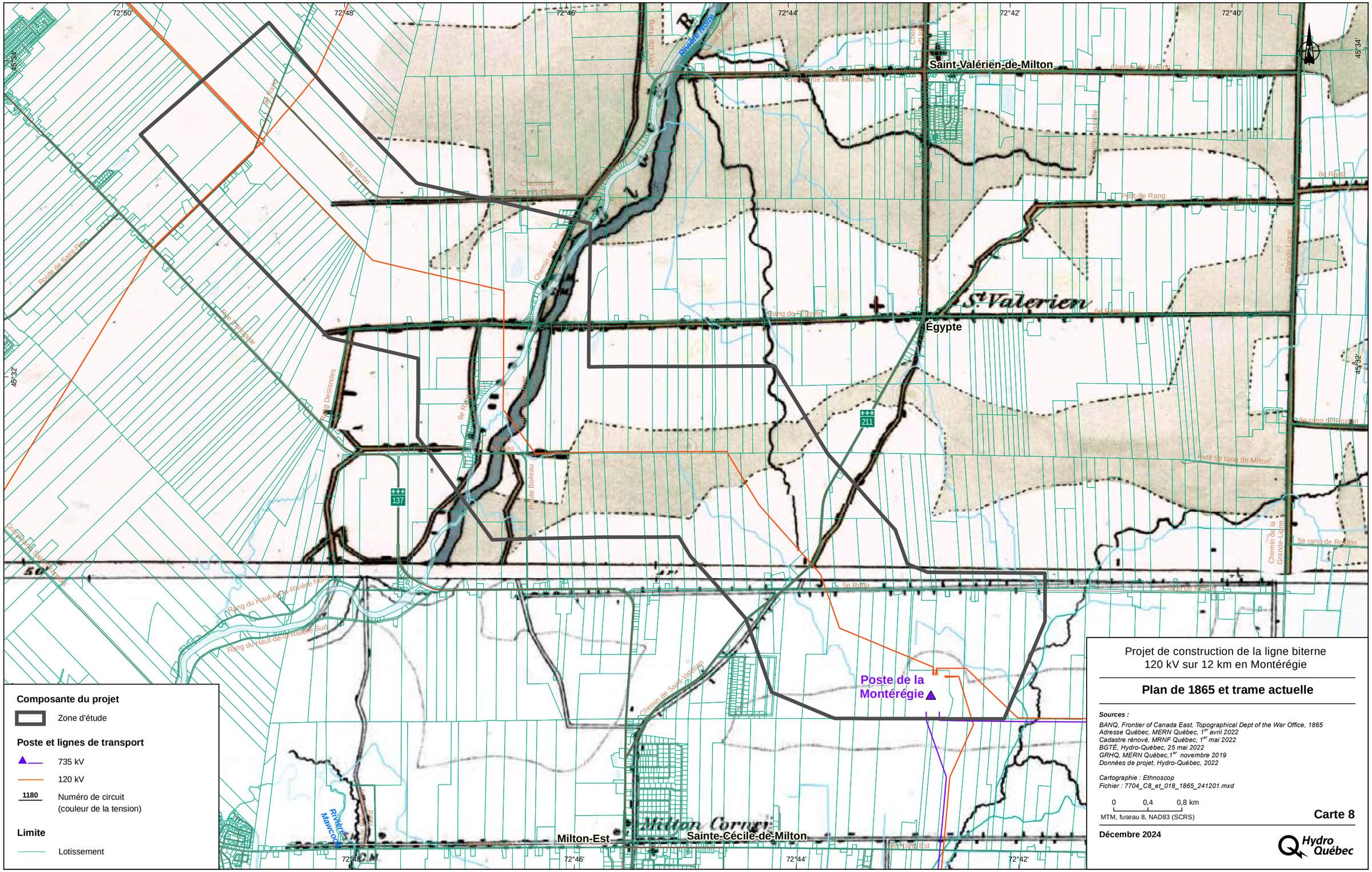

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Plan de 1865 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Frontier of Canada East, Topographical Dept of the War Office, 1865
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C8_et_018_1865_241201.mxd

0 0,4 0,8 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 8

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

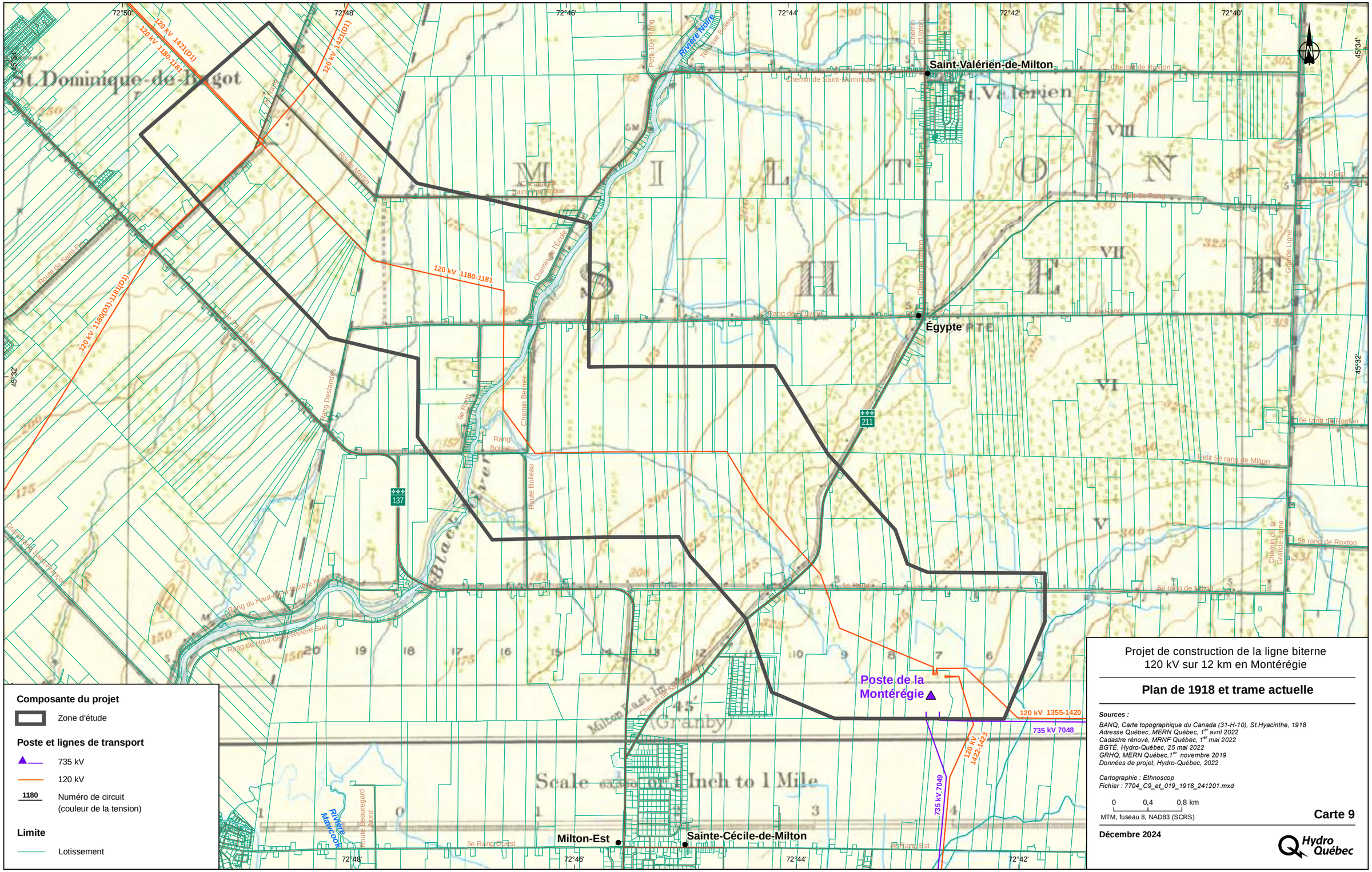

Composante du projet

Zone d'étude

Poste et lignes de transport

735 kV

120 kV

1180 Numéro de circuit (couleur de la tension)

Limite

Lotissement

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Plan de 1918 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Carte topographique du Canada (31-H-10), St.Hyacinthe, 1918
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 25 mai 2022
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, 2022

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C9_et_019_1918_241201.mxd

0 0,4 0,8 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 9

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

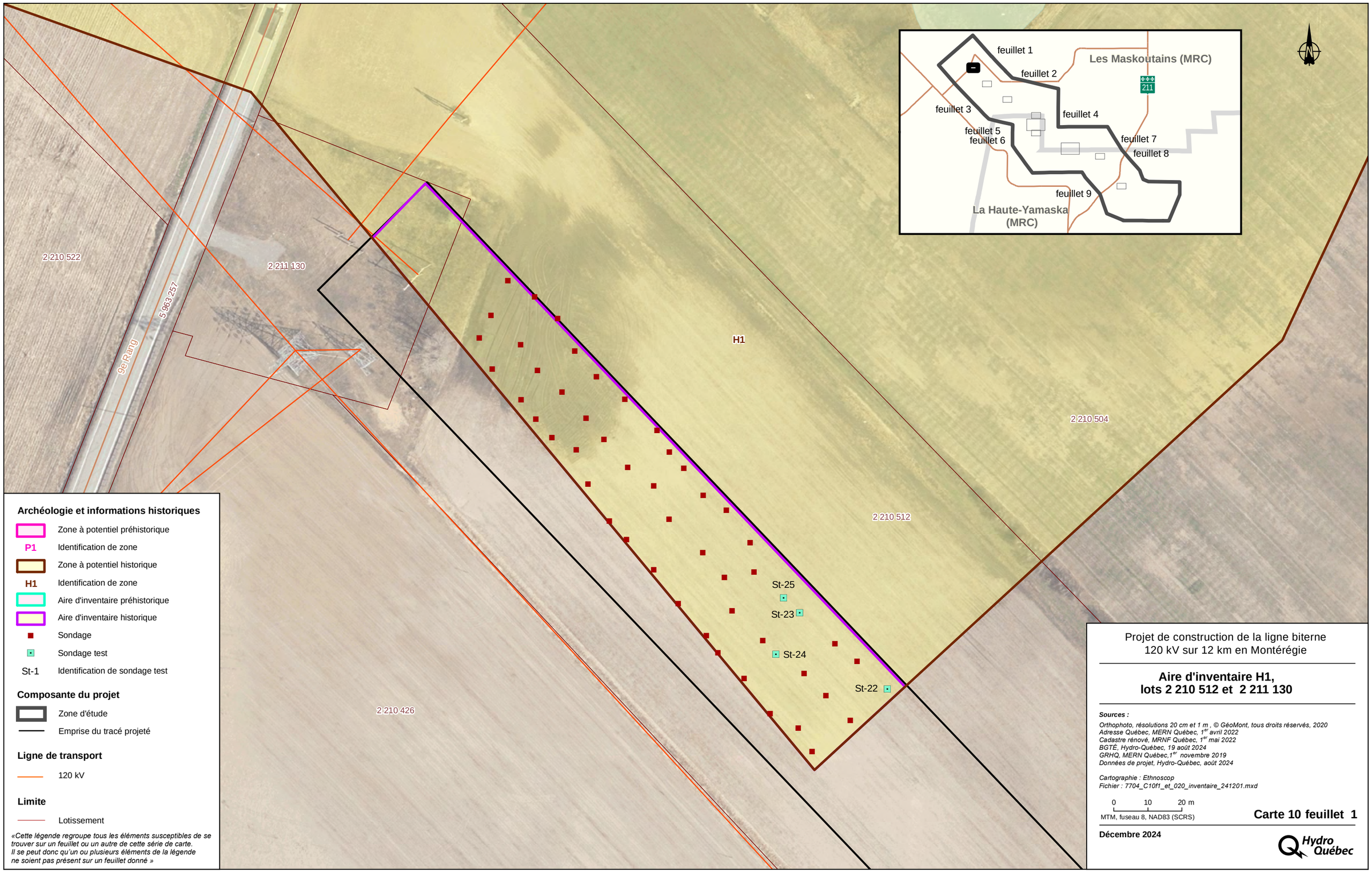

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aire d'inventaire H1, lots 2 210 512 et 2 211 130

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f1_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 1

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

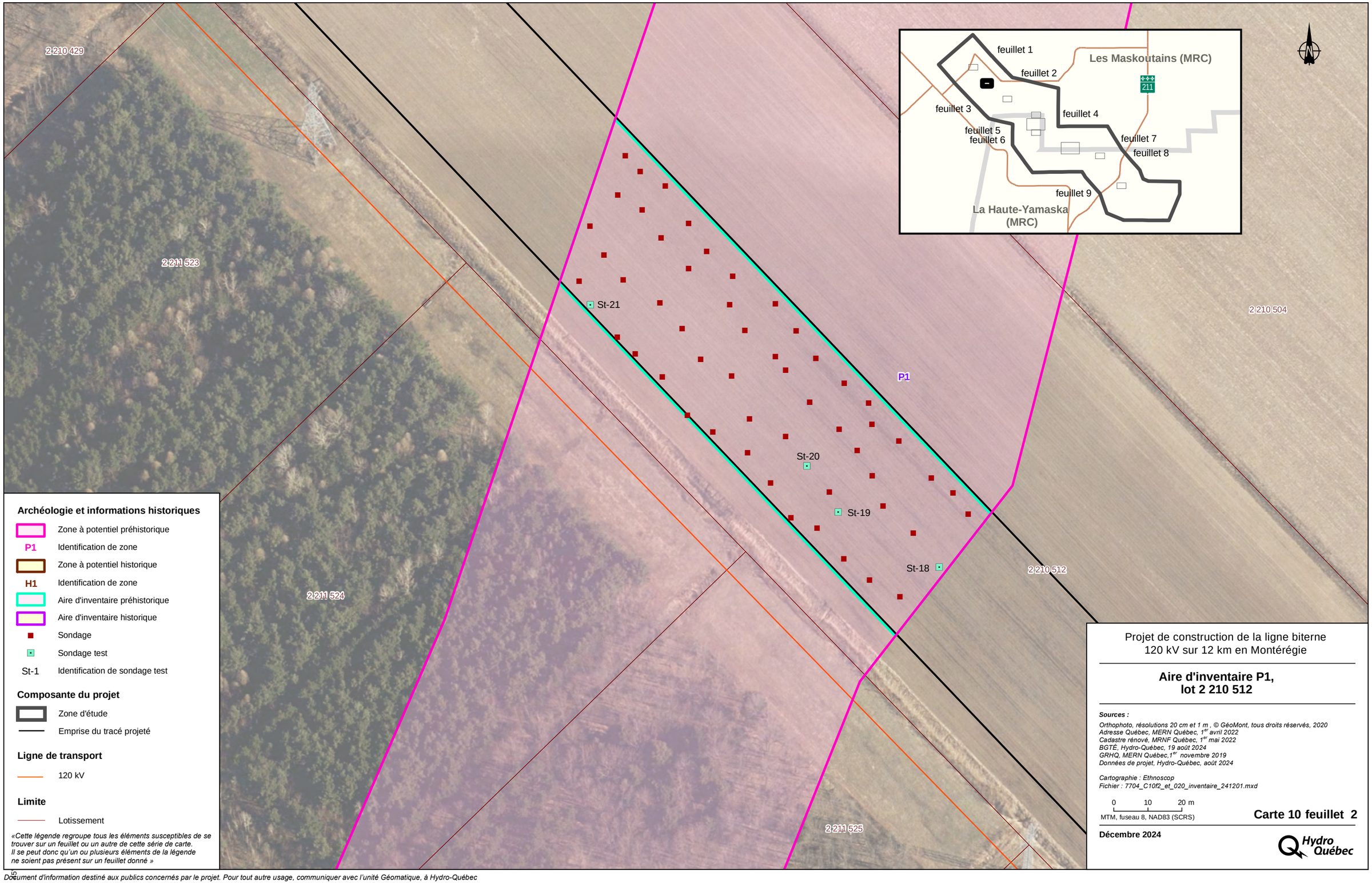

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aire d'inventaire P1, lot 2 210 512

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f2_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 2

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

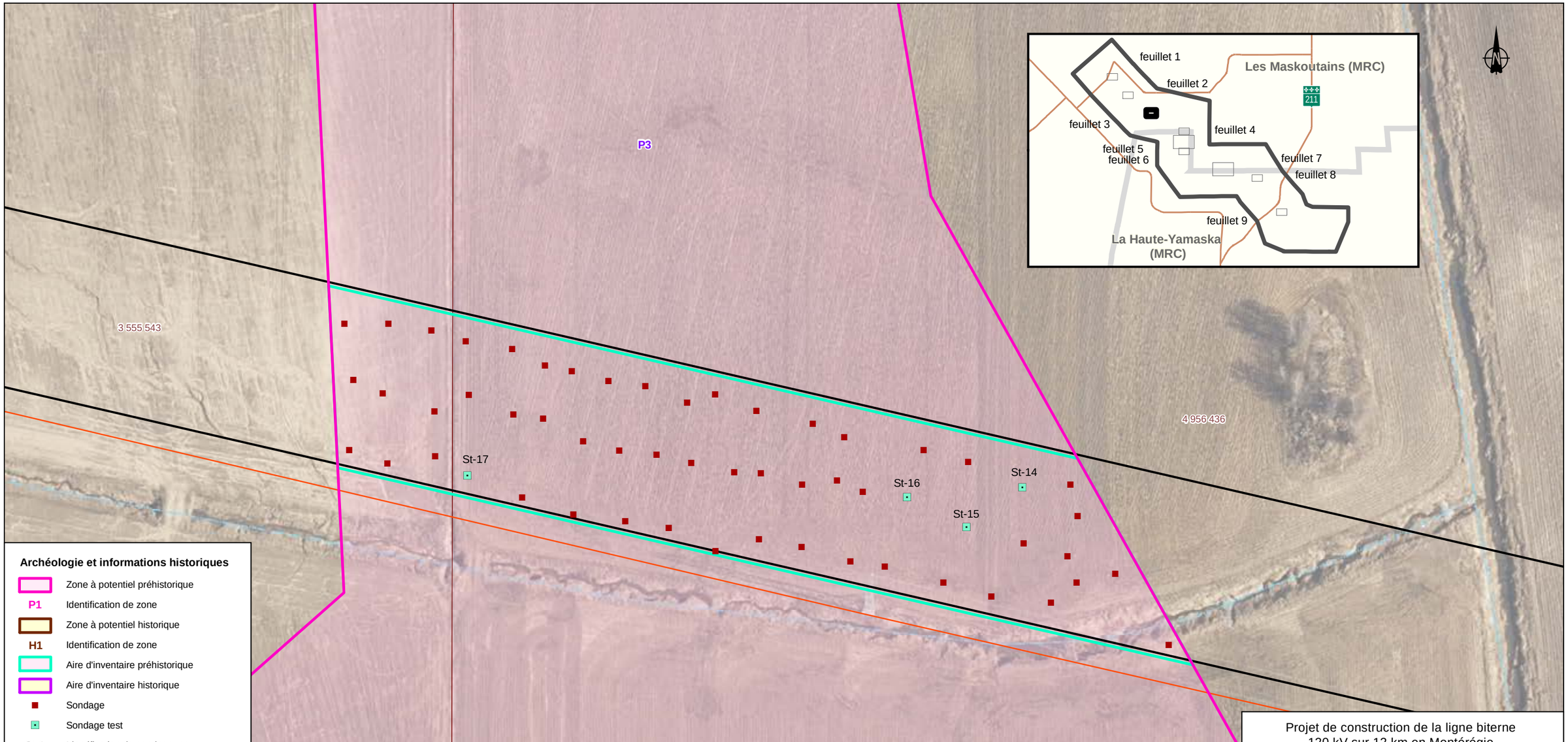

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test
- Muret d'empierrage (approximatif)

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aire d'inventaire P3, lots 4 956 436 et 3 555 543

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f3_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 3

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

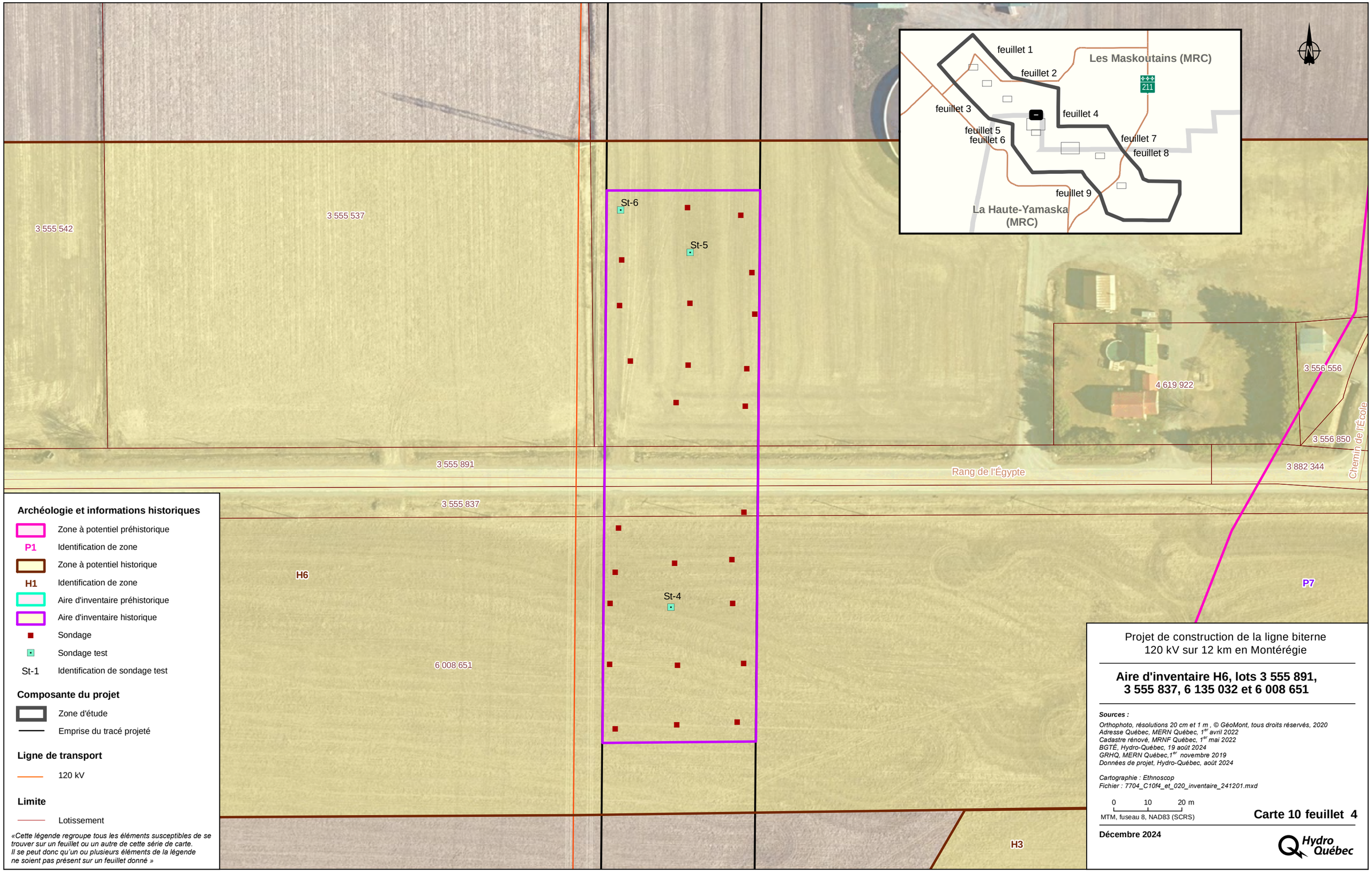

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Aire d'inventaire H6, lots 3 555 891, 3 555 837, 6 135 032 et 6 008 651

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f4_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 4

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

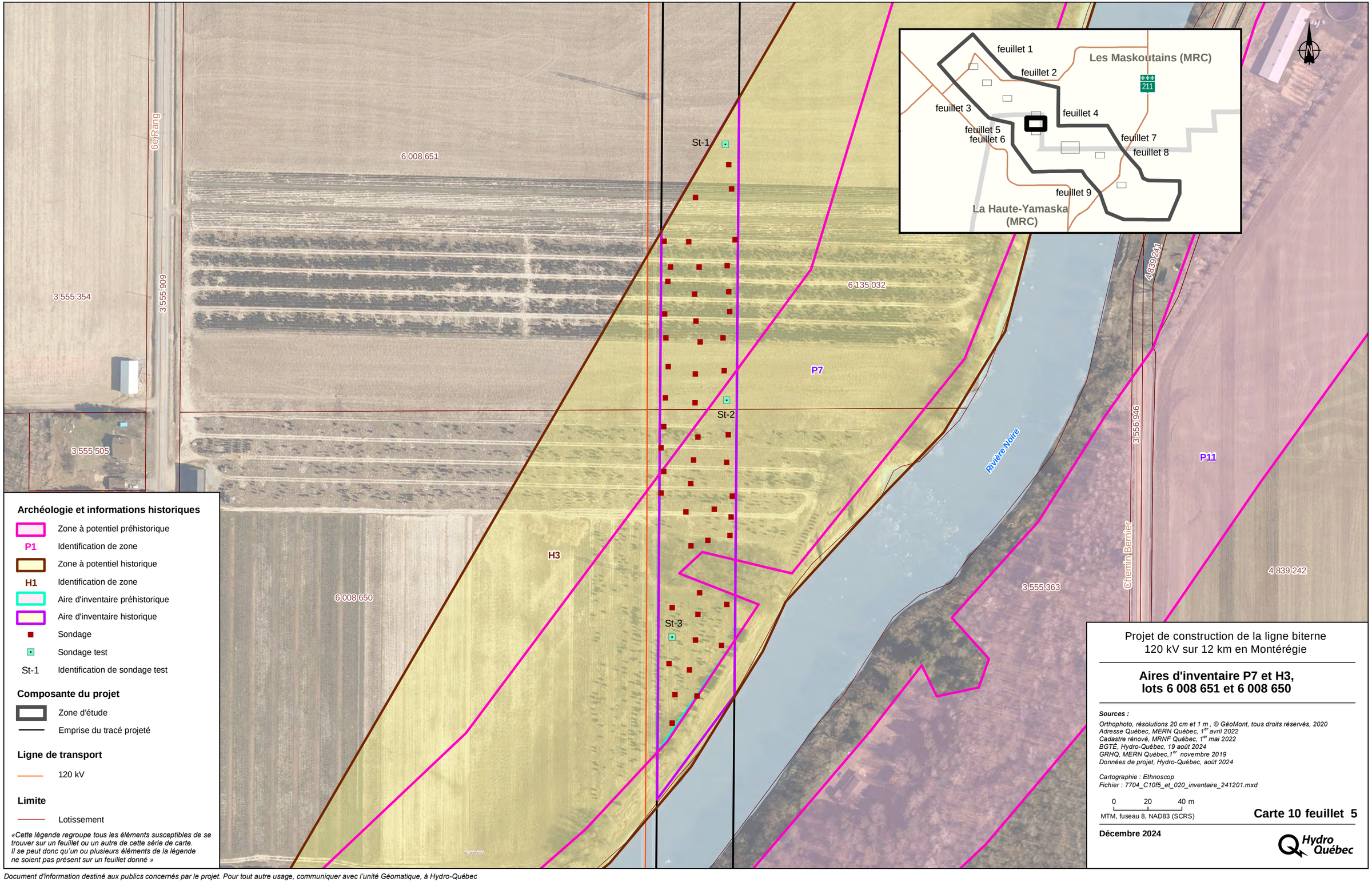

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aires d'inventaire P7 et H3, lots 6 008 651 et 6 008 650

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f5_et_020_inventaire_241201.mxd

0 20 40 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 5

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

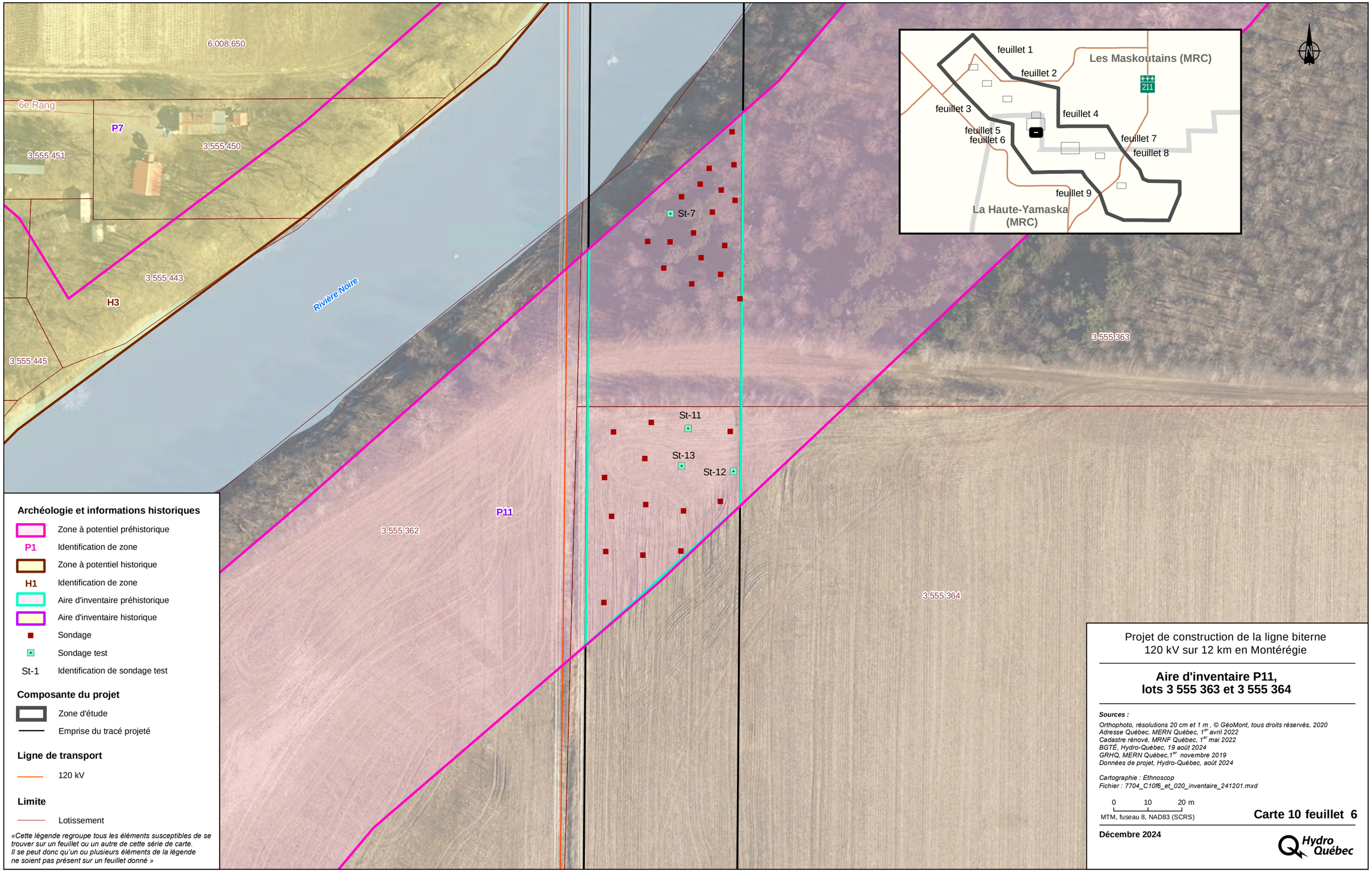

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aire d'inventaire P11, lots 3 555 363 et 3 555 364

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f6_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 6

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

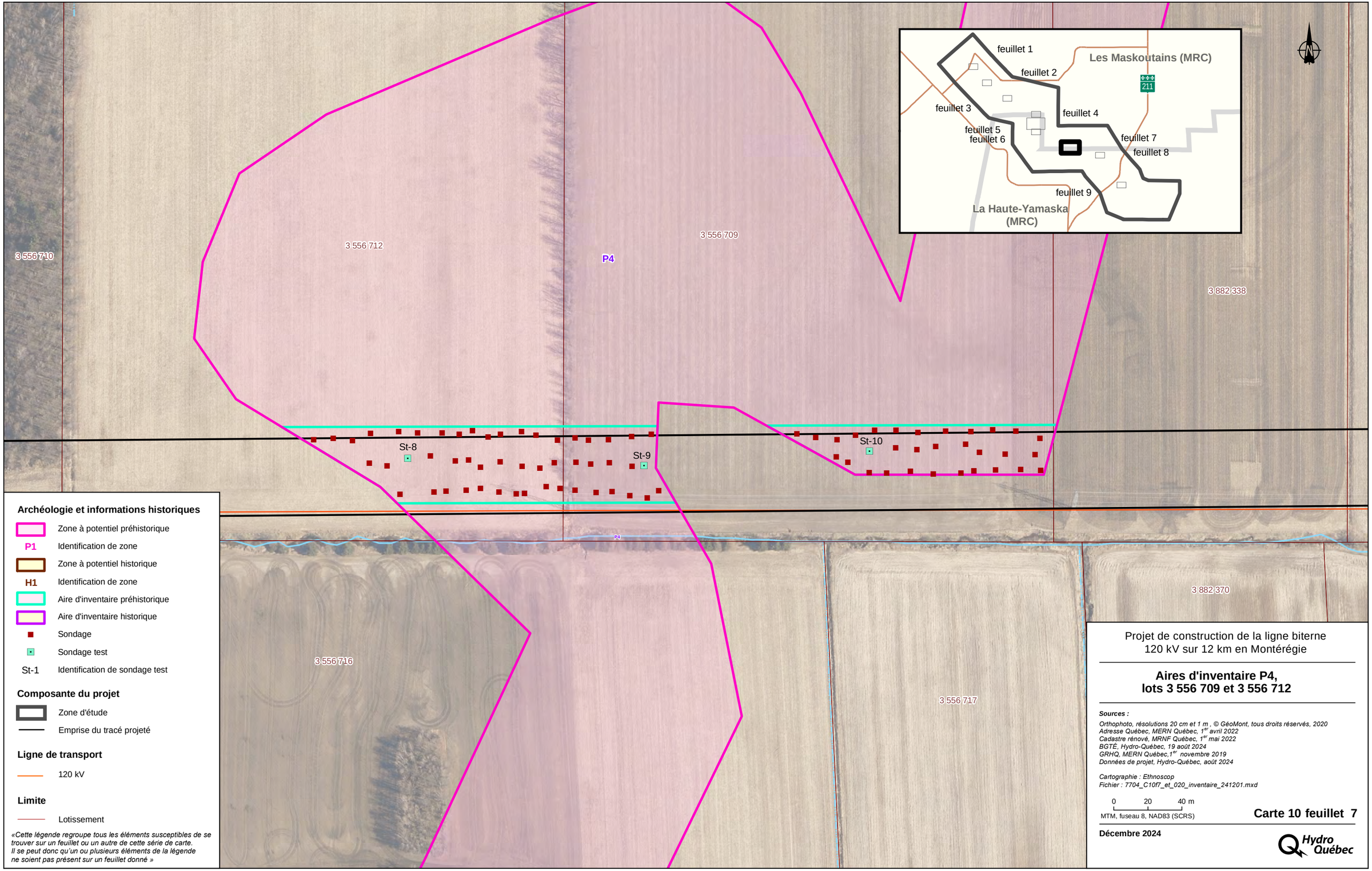

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aires d'inventaire P4, lots 3 556 709 et 3 556 712

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f7_et_020_inventaire_241201.mxd

0 20 40 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 7

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

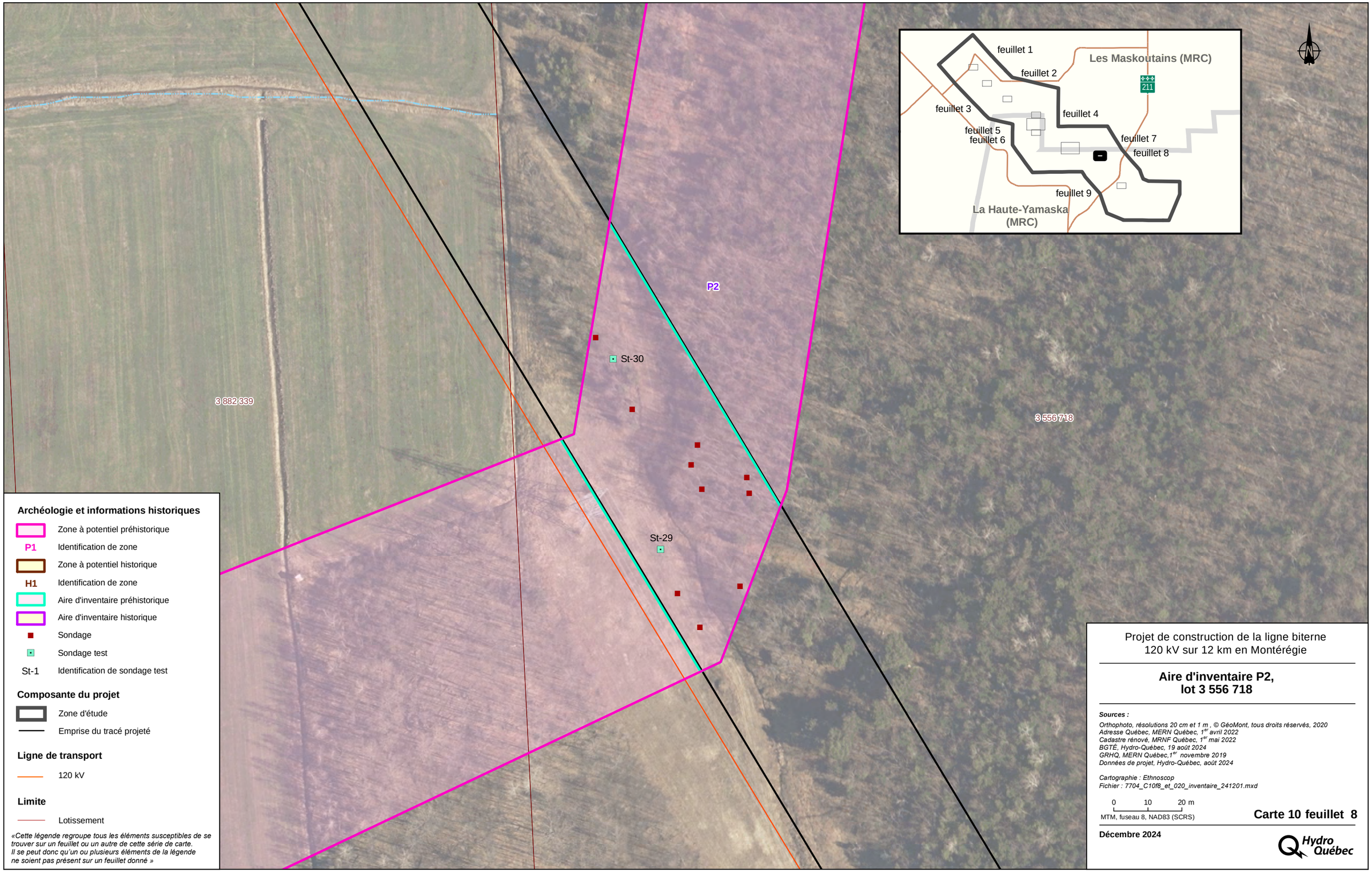

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aire d'inventaire P2, lot 3 556 718

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f8_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 8

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

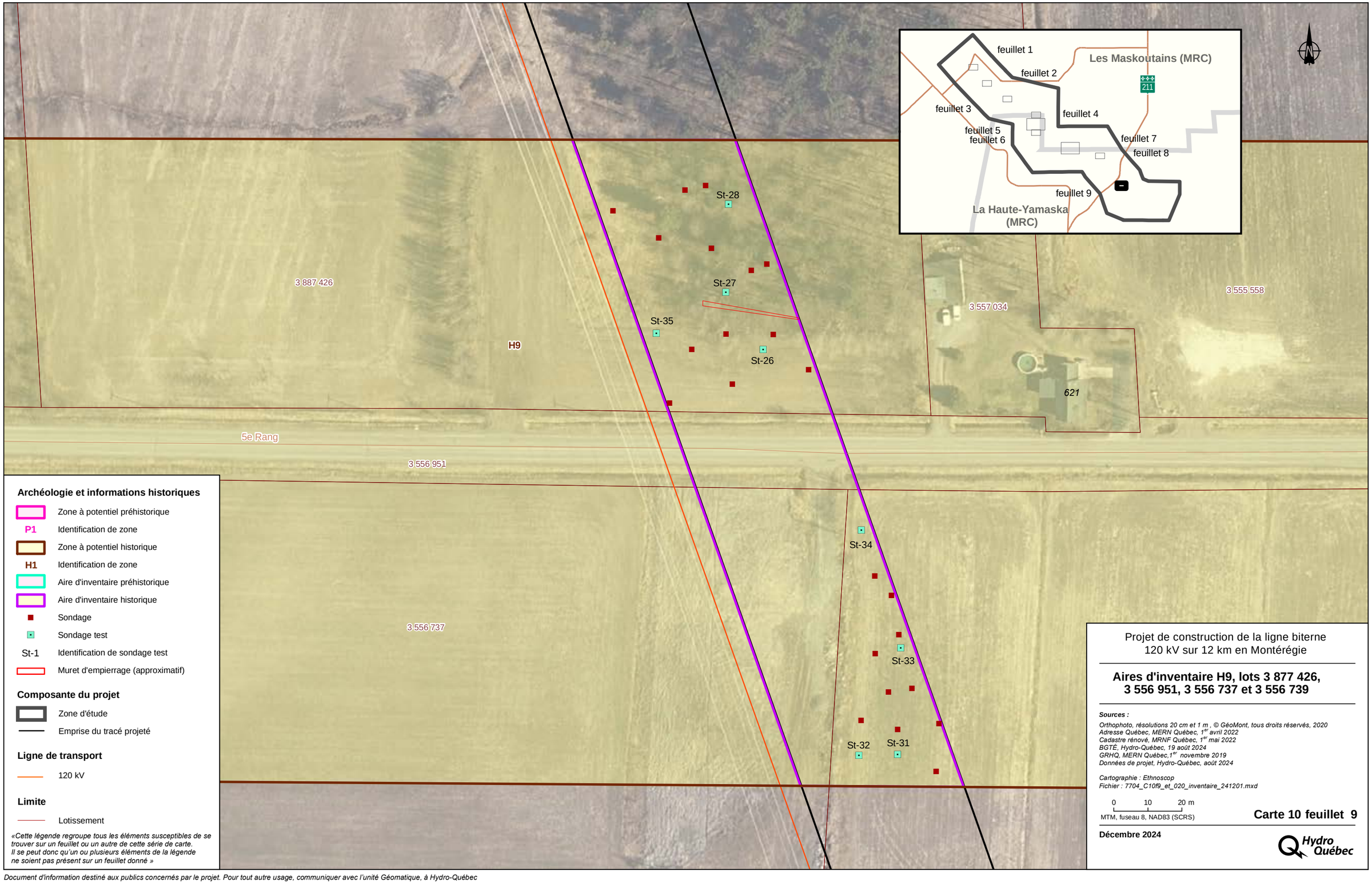

Archéologie et informations historiques

- Zone à potentiel préhistorique
- P1 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H1 — Identification de zone
- Aire d'inventaire préhistorique
- Aire d'inventaire historique
- Sondage
- Sondage test
- St-1 — Identification de sondage test
- Muret d'empierrage (approximatif)

Composante du projet

- Zone d'étude
- Emprise du tracé projeté

Ligne de transport

- 120 kV

Limite

- Lotissement

«Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de carte. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présent sur un feuillet donné »

Projet de construction de la ligne biterne
120 kV sur 12 km en Montérégie

Aires d'inventaire H9, lots 3 877 426, 3 556 951, 3 556 737 et 3 556 739

Sources :

Orthophoto, résolutions 20 cm et 1 m , © GéoMont, tous droits réservés, 2020
Adresse Québec, MERN Québec, 1er avril 2022
Cadastre rénové, MRNF Québec, 1er mai 2022
BGTE, Hydro-Québec, 19 août 2024
GRHQ, MERN Québec,1er novembre 2019
Données de projet, Hydro-Québec, août 2024

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7704_C10f9_et_020_inventaire_241201.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10 feuillet 9

Décembre 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec
Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

3. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Un total de 406 sondages a été réalisé lors de cet inventaire et a permis de documenter six zones à potentiel préhistorique et quatre zones à potentiel historique (carte 10). Les zones à potentiel préhistorique ont été regroupées dans cette section en fonction des trois grandes catégories présentées dans la section précédente, soit les rivages marins (P1 et P2), les terrasses lacustres (P3 et P4) et les terrasses fluviales (P7 et P11). Les zones à potentiel historique, présentées ensuite, se situent en bordure des 5e et 9e rangs, et du rang de l'Égypte (H1, H6 et H9). La zone à potentiel historique H3, situé sur la rive nord-ouest de la rivière Noire, en bordure de cette dernière, a également été inventoriée, mais comme elle recoupe la zone à potentiel préhistorique P7, leurs résultats ont été regroupés. Ils sont présentés à la section 3.3. Le tableau 4 présente également un résumé des travaux réalisés dans chacun de ces secteurs et de l'environnement qui y a été observé au moment de l'intervention.

Tableau 4. Synthèse des activités réalisées et description des zones inventoriées

Hist	Préhist	Lot	Consentement (oui/non)	Relief	Description	Dates sondages	Point GPS	Nombre de sondages réalisés	Sondages tests
H1		2 211 130	Non						
H1		2 210 512	Oui	Plat	Maïs	2024-06-11	327-379	52	22 à 25
	P1	2 210 512	Oui	Plat	Maïs	2024-06-10	263-326	57	18 à 21
	P3	3 555 543	Oui	Plat	Maïs	2024-06-07	244-245 251-258	9	
	P3	4 956 436	Oui	Plat	Soya	2024-06-07	204-243 246-250 259-262	48	14 à 17
H6		6 135 032	Oui	Plat	Maïs	2024-06-04	71-84	14	5 et 6
H6		3 555 891	Oui		Route				
H6		3 555 837	Oui		Route				
H6		6 008 651	Oui	Plat	Maïs	2024-06-04	55-70	14	4
H3	P7	6 008 651	Oui	Plat	Maïs, Soya / Labour / cèdres	2024-06-03	2-26	25	1 et 2
H3	P7	6 008 650	Oui	Plat	Labour / cèdre	2024-06-03	27-54	28	3
	P11	3 555 363	Oui	Plat	Boisé	2024-06-04 2024-06-06	85-95 197-203	18	7
	P11	3 555 364	Oui	Plat	Maïs	2024-06-06	181-196	16	11 à 13
	P4	3 556 712	Oui	Plat	Soya	2024-06-05	96-131	35	8
	P4	3 556 709	Oui	Plat	Maïs	2024-06-05 2024-06-06	132-180	47	9 et 10
	P2	3 556 718	Oui	Plat / aménagé	Herbes hautes, boisée	2024-06-12	399-412	12	29 et 30
H9		3 877 426	Oui		Gazonnée, herbes hautes, boisée	2024-06-11	380-398	17	26 à 28, 35
H9		3 556 951	Oui		Route				
H9		3 556 737	Non						
H9		3 556 739	Oui	Plat	Labour	2024-06-12	413-426	14	31 à 34

3.1 Les rivages marins P1 et P2

Les zones à potentiel P1 et P2 (carte 6 et carte 10 feuillets 2 et 8) correspondent aux paléorivages de la mer de Champlain autour de 11 000 ans AA, lors du stade du rivage de Rigaud, établit sur la base de la modélisation du niveau de l'eau à une altitude de 64 m NMM. Selon ce modèle numérique, ces rivages se seraient alors trouvés de chaque côté d'une l'immense baie reliée au reste de la mer de Champlain à la hauteur du mont Yamaska. Elles auraient donc pu, en théorie, être fréquentées par des groupes du Paléoindien ancien, bien que cette période soit encore peu connue au Québec.

La zone P1 (photo 1) se trouve sur le lot 2 210 512 à environ 1 km au sud-est du 9e rang. Cette terre agricole, utilisée pour la culture du maïs, suit une pente qui descend très légèrement vers le sud-est, en direction de la rivière. Un total de 57 sondages y a été réalisé. La séquence stratigraphique observée dans cette zone (photo 2, figure 13) comprenait un niveau de labour d'une trentaine de centimètres composé d'un sable moyen légèrement limoneux brun à brun gris très meuble en surface, mais généralement moyennement compact. Sa matrice est généralement homogène, mais présente parfois des lentilles de sable beige dans sa portion inférieure, résultat probable d'une variation de profondeur dans les labours selon les années. Aucune inclusion anthropique n'a été enregistrée dans ce niveau dont les inclusions se résumaient à de rares pierres arrondies et fragments naturels de schiste d'origine naturelle d'une taille inférieure à 2 cm. Un fragment de céramique provenant d'un contenant en terre cuite grossière locale doté d'une pâte orange et d'une glaçure incolore a néanmoins été retrouvé à la surface du sondage 19. Cet objet isolé, dont l'origine n'est probablement pas très ancienne, constitue davantage une curiosité qu'un témoin archéologique puisqu'il se situe largement en dehors des zones à potentiel associées à une présence pendant la période historique et qu'il n'est associé à aucun autre indice d'une présence eurocanadienne. Sa présence à près de 500 m de la route Martin, de laquelle il est séparé par plusieurs fossés, et à plus d'un kilomètre du 9e Rang, donne néanmoins un aperçu de la distance considérable que peuvent parcourir des objets sous l'action de machinerie agricole. Ce niveau de labour recouvrait directement le sol naturel archéologiquement stérile qui se présentait sous la forme d'un litage de sable moyen de couleur beige dont la teinte orangée était parfois un peu plus marquée à certains endroits. Les inclusions présentes dans le niveau étaient les mêmes que celles observées dans le labour qui le recouvrait, soit de rares pierres arrondies et des fragments de schiste dont la taille ne dépassait pas 2 cm.

Photo 1. Vue générale de la zone P1, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-86)

0 - 15 cm	Sable limoneux brun
15 - 38 cm	Sable limoneux brun-gris
38 - 65 cm	Sable beige orangé

Photo 2. Paroi sud-ouest du sondage-test 18 (HYD2410-NUM1-75)

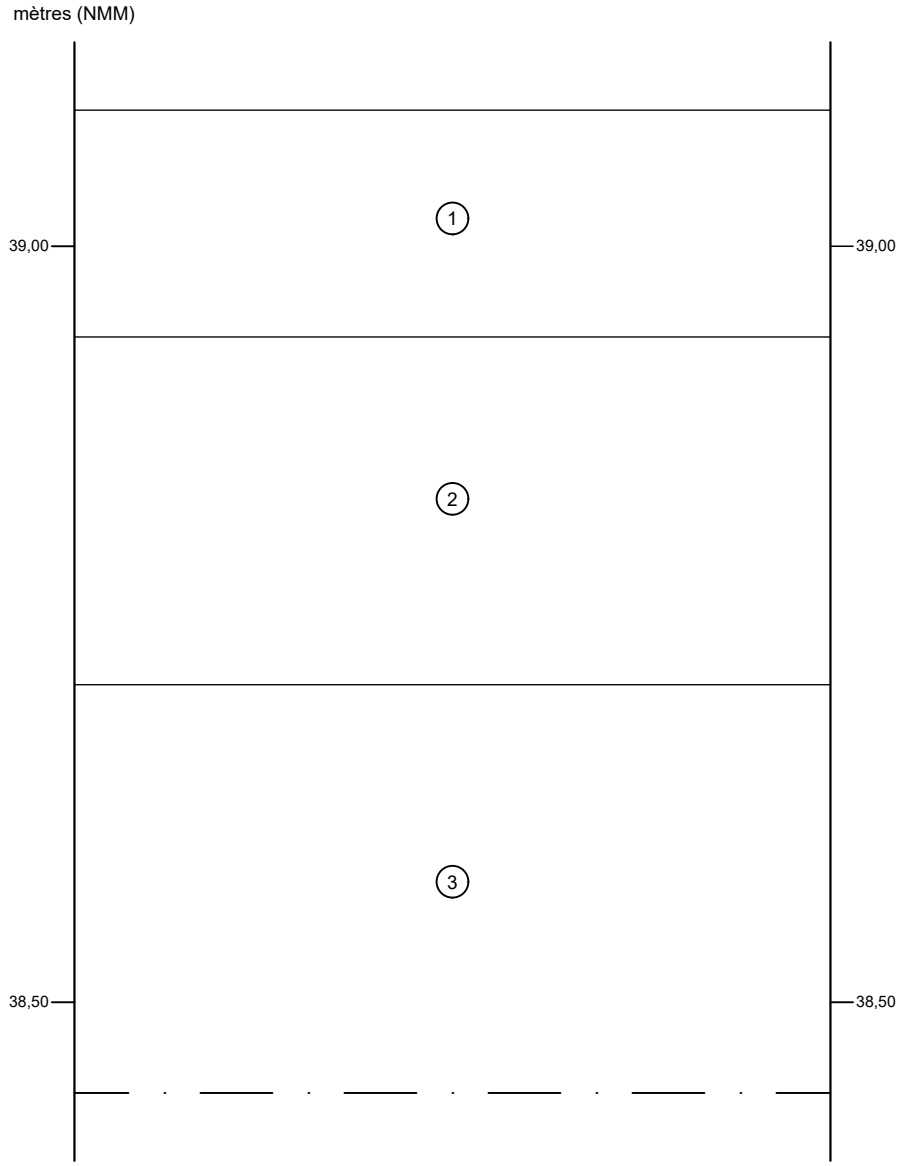

1. Sable légèrement limoneux brun grisâtre, homogène et peu compact, contenant quelques radicelles et pierres arrondies dont des éléments en schiste; labour
2. Sable légèrement limoneux brun grisâtre moucheté de traces d'oxydation, compact, contenant quelques lentilles de sable beige ainsi que de rares radicelles et pierres dont des éléments en schiste; labour
3. Sable beige orangé avec traces d'oxydation avec une transition progressive vers un sable beige pâle avec litage, homogène et compact, contenant quelques pierres dont des éléments en schiste; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Croquis stratigraphique
Sondage test 18, paroi ouest
Zone P1

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : 7704_f13_et_021_figures_241216.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 13

Décembre 2024

Hydro Québec

Une stratigraphie légèrement différente a été observée dans le sondage-test 20 (photo 3), où le labour reposait sur un sable beige marbré de sable gris-bleu, de limon brun et de traces organiques. Ce niveau de sol, dont l'origine est difficile à établir, reposait un sable gris bleuté à l'intérieur duquel des traces de coquillages étaient visibles, bien que très mal préservées (photo 4). La mention, dans un article portant sur les sédiments de la mer de Champlain observés dans la région de Québec d'un « sable gris, stratifié et contenant quelques rares coquilles de *Portlandia arctica* et *Hiatella arctica* » (Occhietti *et al*. 2001 : 28), incite à penser qu'il s'agit d'un dépôt naturel lié à la mer de Champlain. En effet, bien que la forme ovaloide des coquilles observées dans le sondage-test 20 ne soit pas sans rappeler celle de ces deux espèces évoquées par Occhietti, elle pourrait également s'appliquer à nombreuses autres espèces. L'hypothèse semble néanmoins probable. Cette séquence stratigraphique observée dans un seul sondage pourrait se poursuivre vers le sud-ouest et s'explique par des phénomènes naturels.

L'ensemble des observations réalisées dans la zone à potentiel P1 indique la présence d'un sol bien drainé partout à l'intérieur de la zone à potentiel. Toutefois, aucun indice d'une occupation autochtone n'y a été mis au jour.

0 - 15 cm	Sable limoneux brun
15 - 30 cm	Sable limoneux brun-gris
30 - 39 cm	Sable beige orange marbré de sable gris-bleu, de limon brun et de traces organiques.
39-40 cm	Sable gris bleu

Photo 3. Paroi nord-ouest du sondage-test 20 (HYD2410-NUM1-78)

Photo 4. Traces de coquillages observées dans le sondage-test 20, vue vers le nord (HYD2410-NUM1-80)

La zone à potentiel P2 (photos 5 à 9) est située dans la portion nord du terrain portant le numéro de lot 3 556 718 à environ 1,2 km du 5e rang. À cet endroit, le tracé de la ligne actuelle traverse un environnement boisé et l'espace situé sous la ligne est dominé par une végétation d'herbes hautes (photo 5). Pendant l'hiver, cet espace dégagé est emprunté par les motoneigistes et plusieurs aménagements ou panneaux de signalisation témoignent d'une utilisation à cet effet. La zone à potentiel P2 est justement située à l'endroit où le sentier de motoneige quitte l'emprise de la ligne électrique pour contourner le champ voisin[13] (photo 6). À l'intérieur de la zone à potentiel, l'ensemble du sentier de motoneige a été rehaussé d'au moins une soixantaine de centimètres par un épais remblai qui est présent tant dans l'espace situé sous la ligne que de sa bifurcation par le nord. Un ruisseau circule au nord de ce remblai, juste avant la limite des arbres (photo 7) et une zone humide s'est créé dans le boisé adjacent près de l'extrémité de la zone à potentiel (photo 8). Du côté ouest, le ruisseau longe le sentier de motoneige lorsque ce dernier se dirige vers le nord et, selon l'imagerie aérienne disponible, semble se rattacher au cours d'eau des cinquième et sixième rangs de Milton qui coule légèrement à l'ouest.

Cet aménagement de l'espace réduit considérablement l'espace disponible pour la réalisation de sondages (N = 12). Les quelques sondages réalisés sous la ligne (N = 3) ont permis de constater que ce remblai se composait d'un mélange hétérogène (photo 10) des sols naturels environnant, soit un sable limoneux brun, un sable beige et un sable brun légèrement orangé. Une importante quantité de pierres, dont les dimensions atteignent jusqu'à 30 cm, étaient présentes dans ce remblai, plusieurs étaient composées de schiste. Quelques sondages ont été

[13] FMCQ page consultée le 2024-08-22. https://fcmq.fcmqapi.ca/carte-motoneige/index.html#map

réalisés dans la portion non aménagée de la zone à potentiel, c'est-à-dire dans la portion boisée (photo 9), soit trois sondages du côté ouest et six sondages du côté est. Ces sondages ont permis d'observer la présence d'un limon organique brun foncé homogène peu compact, recouvrant un sol naturel stérile composé d'un sable moyen beige légèrement grisâtre, homogène et moyennement compact avec quelques pierres arrondies (photo 11).

Les observations réalisées dans la zone à potentiel P2 indiquent la présence d'un environnement très perturbé à l'intérieur de la limite d'emprise des travaux. Ces perturbations sont cependant assez bien concentrées autour de la ligne électrique en place et du sentier de motoneige et des emplacements moins perturbés ont été localisés à l'intérieur de la zone à potentiel P2. La réalisation de sondages à l'intérieur de ces espaces n'a cependant mené à aucune découverte d'intérêt archéologique pouvant être associée à une occupation autochtone. Il est cependant intéressant de mentionner la présence de plaques de schiste, en surface, à plusieurs endroits de la zone P2; une matière première qui était utilisée, notamment, à la période archaïque pour la fabrication d'outils en pierre polie. Un bloc de plusieurs mètres a d'ailleurs été aperçu affleurant à la surface du sol sur le chemin d'accès à la zone P2, situés sous la ligne électrique actuelle (photo 12).

Photo 5. Vue générale de la zone P2, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-119)

Photo 6. Sentier de motoneige dont le tracé pénètre dans les bois pour contourner un champ voisin (HYD2410-NUM1-121)

Photo 7. Ruisseau circulant en bordure de la limite des arbres, vue vers le sud-est (HYD2410-NUM1-120)

Photo 8. Vue générale de la zone P1 dans son secteur boisé du côté est où se trouve une zone humide, vue vers le nord (HYD2410-NUM1-132)

Photo 9. Vue générale de la zone P1 dans son secteur boisée du côté ouest, vue vers le sud-est (HYD2410-NUM1-127)

0 - 38 cm Mélange hétérogène

Photo 10. Paroi sud-ouest du sondage-test 29 (HYD2410-NUM1-123)

0 - 14 cm Limon brun
14 - 45 cm Sable beige

Photo 11. Paroi est du sondage-test 30 (HYD2410-NUM1-128)

Photo 12. Bloc de schiste affleurant à la surface du sol sur le chemin d'accès à la zone P2, situé sous la ligne électrique actuelle, vue vers le sud (HYD2410_NUM1-135)

3.2 Les terrasses lacustres P3 et P4

Les zones à potentiel P3 et P4 (carte 6 et carte 10 feuillets 3 et 7) correspondent aux paléorivages du lac à Lampsilis, autour de 10 600 ans AA, lorsque son niveau se trouvait à une altitude d'environ 52 m (NMM). Selon la modélisation numérique, le segment de la rivière noire où se situe l'aire d'intervention formait toujours une immense baie, peu profonde, reliée au lac à Lampsilis près du mont Yamaska. Le potentiel archéologique associé à ces paléorivages aurait donc été rattaché à la même période archéologique que celle des terrasses précédentes (P1 et P2), soit celle du Paléoindien ancien, encore très mal documenté dans le sud du Québec.

La zone à potentiel P3 (photo 13) est située sur les lots 3 555 543 et 4 956 436, approximativement à mi-distance entre le chemin Saint-Dominique, au nord, et le rang de l'Egypte et où sont cultivés le maïs et le soya. Près de son extrémité est, la zone à potentiel croise le ruisseau Vachon, alors que ce dernier remonte vers le nord avant de se jeter dans le ruisseau des Aulnages. Le terrain environnant présente un relief généralement plat, mais présente une légère pente en direction du ruisseau. Un îlot d'arbres (visible sur la photo 13), situé à une trentaine de mètres au nord-ouest de l'intersection entre les ruisseaux Vachon et Aulnages, se détache nettement du paysage environnant. Il se situait toutefois à l'extérieur de l'emprise associée aux travaux de la ligne et n'a donc pas été investigué. Un total de 57 sondages ont été réalisés à l'intérieur de la zone à potentiel.

La séquence stratigraphique observée dans cette zone (photo 14) comprend un niveau de labour dont la matrice varie d'un limon sableux à un sable limoneux. Ce sol brun, moyennement compact et homogène présente parfois des mouchetures de sable beige-blanc, reste de l'ancien horizon éluvial d'un podzol (Ae), de même que de très rares charbons de bois probablement d'origine naturelle. De rares éléments anthropiques, d'origine plutôt récente, ont été retrouvés dans ce niveau de sol remanié par les activités de labour. Il s'agit de deux clous tréfilés qui ont été retrouvés dans les sondages 16 et 17. Ce type de clou apparaît au plus tôt à la fin du XIX^{e} siècle et est encore d'usage courant[14]. Il ne s'agit donc pas de témoins archéologiques très parlants. Ce sol labouré était généralement posé directement sur un sable gris moucheté de traces d'oxydation présentant une matrice homogène et compacte sans inclusion. Dans le sondage-test 15 (photo 15), la présence des restes d'un ancien podzol était un peu plus notable que dans les autres sondages. Le labour reposait en effet sur un sable fin hétérogène dont la couleur variant entre gris pâle et noir. Ce mélange des horizons Ae et Ah d'un ancien podzol était peu compact et ne présentait aucune inclusion. Il reposait sur un sable légèrement limoneux d'une couleur orange très prononcée, homogène et moyennement compact (horizon B) qui se transformait progressivement en un sable légèrement argileux beige homogène et compact (horizon C).

Malgré les 57 sondages réalisés dans la zone à potentiel P3, aucun témoin d'une présence autochtone n'a été observé.

[14] Gouvernement du Québec. Page consultée le 2024-10-09. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=199087&type=bien

Photo 13. Vue générale de la zone P3, vers l'est (HYD2410-NUM1-71)

0 - 30 cm	Limon sableux brun
30 - 40 cm	Sable limoneux brun foncé
40 - 48 cm	Sable gris légèrement oxydé

Photo 14. Paroi sud du sondage-test 14 (HYD2410-NUM1-62)

0 - 18 cm	Limon sableux brun
18 - 24 cm	Mélange hétérogène de sable gris (Ae) et de noir (Ae)
24 - 40 cm	Sable limoneux orange
40-47 cm	Sable argileux beige

Photo 15. Paroi ouest du sondage-test 15 (HYD2410-NUM1-64)

La zone à potentiel P4 (photo 16) se trouve dans la portion sud de deux terres agricoles donnant sur le rang de l'Égypte, qui comme la plupart des terres agricoles de la région, sont affectées à la production de maïs et de soya. Ces deux terrains, qui portent les numéros de lot 3 556 712 et 3 556 709 sont longés, au sud, par le Cours d'eau des Cinquième et Sixième Rangs de Milton. Ce cours d'eau présentait autrefois un parcours un peu plus sinueux et une version un peu plus naturelle de celui-ci est illustrée sur un plan topographique de 1924 (figure 13). Sur ce même plan, la représentation plutôt rectiligne de son segment situé jusqu'aux abords du chemin Bernier et du rang Boileau laisse néanmoins penser que son tracé avait déjà subi des modifications anthropiques. Le tracé de cette zone à potentiel, définie à partir d'un modèle numérique basé sur les courbes de niveau, croise celui de la future ligne électrique à deux endroits qui sont distants d'environ 70 m l'une de l'autre. Cette distinction n'est cependant pas représentative du relief observé sur le terrain qui est généralement assez plat. Un total de 82 sondages a été réalisé dans cette zone à potentiel. Ils se sont tous avérés négatifs.

La séquence stratigraphique observée dans cette zone (photos 17 à 19) comprend un niveau de labour dont la matrice se compose d'un sable fin à moyen parfois légèrement limoneux de couleur brun-gris. De petites lentilles de sable beige et noir sont parfois visibles, dernières traces des horizons B et Ah d'un ancien podzol détruit par les travaux agricoles. De rares nodules de charbons et pierres arrondies de moins de 2 cm demeurent les seules inclusions observées dans cette zone et leur présence est probablement d'origine naturelle. Le sol naturel se compose généralement d'un sable beige orangé, mais de légères variations étaient visibles par endroit. Par exemple, un sable argileux orange légèrement rosé a été observé en profondeur dans le sondage-test 9, alors que dans le sondage-test 10, le niveau de labour était posé sur un sable argileux gris bleuté marbré de traces d'oxydation. Cette variation pourrait simplement s'expliquer par un nivellement du sol associé aux travaux agricoles. Un dénivelé au niveau de la transition entre le niveau de labour et le sol naturel observé dans le sondage 9, concorde d'ailleurs avec cette idée.

Aucun des 82 sondages réalisés dans la zone à potentiel P4 n'a livré de traces pouvant témoigner d'une présence autochtone ou eurocanadienne ancienne.

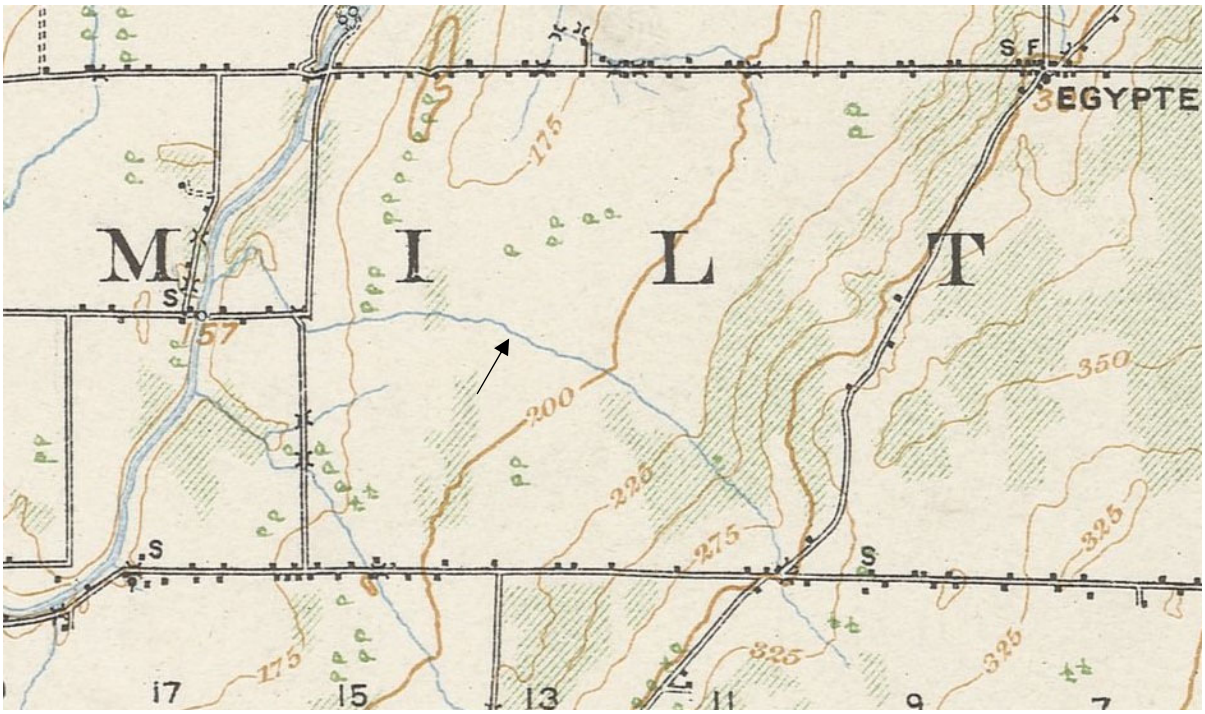

Figure 14. Extrait d'un plan topographique de 1924 illustrant le Cours d'eau des Cinquième et Sixième Rangs de Milton (BAnQ 0005246092).

Photo 16. Vue générale de la zone P4, vers le nord-ouest (HYD2410-NUM1-46)

0 - 30 cm	Sable brun-gris moucheté
30 - 55 cm	Sable beige orangé avec litage

Photo 17. Paroi sud du sondage-test 8 (HYD2410-NUM1-40)

0 - 25 cm	Sable limoneux brun-gris
25 - 40 cm	Sable argileux gris bleuté moucheté orange

Photo 18. Paroi sud du sondage-test 10 (HYD2410-NUM1-49)

0 – 38/44 cm	Sable brun
38/44 - 53 cm	Sable beige orangé
53 - 56 cm	Sable argileux orange légèrement rosé

Photo 19. Paroi sud du sondage-test 9 (HYD2410-NUM1-44)

3.3 Les terrasses fluviales P7-H3 et P11

Les zones à potentiel P5 à P11 correspondent aux rivages actuels de la rivière Noire (carte 6). Ils sont devenus accessibles autour de 10 200 AA, soit légèrement avant la fin de la période dite Paléoindienne ancienne. Les terrasses sur lesquels se trouvent ces zones à potentiel, situées à une altitude d'environ 45 m NMM surplombent de plusieurs mètres le niveau actuel de la rivière et son fond rocheux émerge fréquemment des flots, rendant la rivière difficilement canotage (photos 20 et 21). Il est cependant probable que des variations plus importantes du niveau de l'eau devaient être observées sur la rivière Noire avant la construction de différents barrages dans la seconde moitié du XX^{e} siècle servant à en réguler le débit. C'est le cas, notamment du barrage Georges-Maurice construit en 1870, à environ 3,4 km en amont des deux zones inventoriées. Sur les sept zones définies lors de l'étude de potentiel seulement deux se trouvaient à l'intérieur de l'aire d'intervention et ont fait l'objet d'un inventaire, soit les zones P7-H3, sur la rive ouest, et P11, sur la rive est (carte 10 feuillets 5 et 6). Étant donné que les zones P7 et H3 se recoupent, les données relatives à ces deux zones à potentiels sont présentées ici conjointement. La zone H3 couvre une superficie plus vaste que celle de la zone P3, dont la largeur se limite, de façon arbitraire, à une distance de 100 m de la rivière. Le potentiel archéologique associé à la zone H3 se réfère à une série de bâtiments illustrés en retrait de la route sur un plan de 1865 (voir carte 8).

Photo 20. Segment de la rivière Noire situé en amont de l'emplacement prévu de la nouvelle ligne électrique où des roches affleurent à la surface de la rivière. Photo prise depuis l'extrémité sud de la zone à potentiel P7-H3, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-13).

Photo 21. Segment de la rivière Noire situé en aval de l'emplacement prévu de la nouvelle ligne électrique, photo prise depuis la zone à potentiel P11, vers l'ouest (HYD2410-NUM1-35).

La zone P7-H3 se trouve sur la rive ouest de la rivière Noire sur les terrains portant les numéros de lot 6 008 650 et 6 008 651. Un total de 53 sondages y ont été réalisés (photo 22). En plus de servir à la culture du maïs et du soya, comme dans la plupart des zones à potentiel visitées lors de cette intervention, une portion importante de ces deux terrains était utilisée pour la culture du thuya, dont certains spécimens, près de la limite nord de la zone à potentiel, atteignaient près de 2 m de haut, rendant la circulation, et plus encore la réalisation de sondage, difficile (photo 23). Un système d'irrigation (photo 24) a également été observé un peu à l'ouest de la coulée dont la superficie avait été soustraite de la zone à potentiel P3 sans l'être de la zone H3. La sortie d'une conduite, probablement liée à ce même système d'irrigation, était visible dans la paroi de la coulée en question (photo 25). La plupart des éléments reliés à ce système d'irrigation étaient visibles en surface et la disposition des sondages a pris compte de cette présence.

La séquence stratigraphique observée dans cette zone comprend un niveau de surface labouré dont la matrice varie d'une argile sableuse à son extrémité nord vers un sable limoneux à son extrémité sud, aux abords de la rivière. Il présente une couleur qui est généralement d'un brun gris à un brun beige, avec parfois un mélange entre ces deux teintes. Quelques pierres arrondies de moins de 2 cm, notamment en schiste rouge, et de très rares charbons minéraux y sont parfois présents. Le sol naturel présent sous ce niveau de labour varie selon les sondages, tel qu'illustré dans les photos 26 à 28 et la figure 15, mais ces variations se résument principalement à deux éléments: l'importance de plus en plus marquée d'une composante limoneuse dans la matrice des sols ou la présence d'un sol argileux très compact enfoui de plus en plus profondément en se dirigeant vers la rivière. Des débordements de la rivière, dans la partie sud de la zone inventoriée, lors de la mise en place du réseau hydrographique actuel, ainsi que de possibles nivellements liés aux travaux agricoles expliqueraient cette variabilité.

Malgré la réalisation de plus d'une cinquantaine de sondages, aucun témoin d'une présence, autochtone ou eurocanadienne, n'a été mis au jour dans cette zone à potentiel. En ce qui concerne le potentiel archéologique associé aux bâtiments du plan de 1865, l'absence non seulement de vestige, mais également d'artefact se rapportant à une présence eurocanadienne laisse penser qu'aucun de ces bâtiments ne se trouve à l'intérieur de la zone inventoriée.

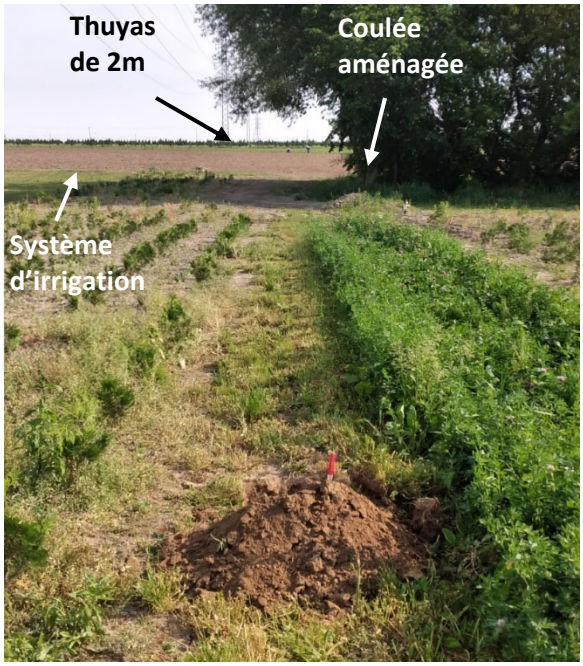

Photo 22. Vue générale de la zone P7-H3 prise depuis l'emplacement du sondage-test 3, vers le nord (HYD2410-NUM1-11)

Photo 23. Vue générale du secteur nord de la zone H3, vers le nord-ouest (HYD2410-NUM1-2)

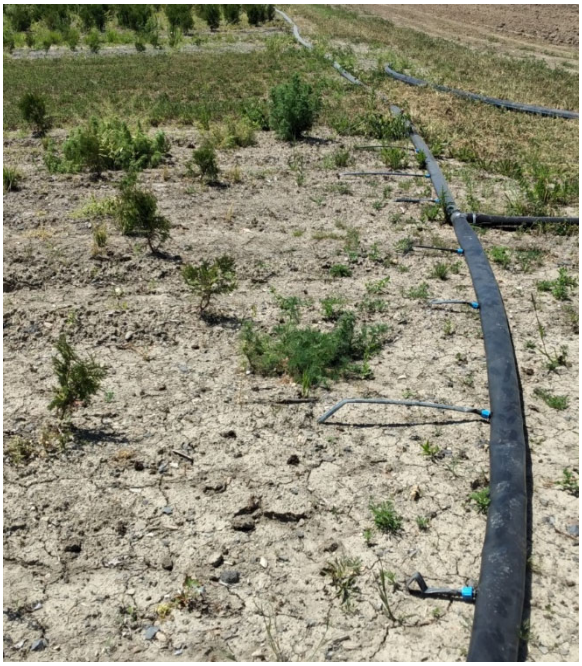

Photo 24. Système d'irrigation, vue vers l'ouest (HYD2410-NUM1-3)

Photo 25. Sortie d'une conduite, vue vers l'est (HYD2410-NUM1-9)

0 - 40 cm	Argile sableuse brun-gris
35 - 60 cm	Argile sableuse beige mouchetée de gris

Photo 26. Paroi ouest du sondage-test 1 (HYD2410-NUM2-4)

0 - 35 cm	Sable argileux brun beige
35 - 60 cm	Argile sableuse gris bleuté mouchetée d'argile beige
60 cm	Argile limoneuse beige clair, très compacte

Photo 27. Paroi est du sondage-test 2 (HYD2410-NUM1-5)

0 - 14 cm	Mélange hétérogène de sable limoneux brun-beige et beige gris
14 - 32 cm	Sable légèrement limoneux beige-brun
32 - 40 cm	Sable légèrement limoneux beige-gris

Photo 28. Paroi est du sondage-test 3 (HYD2410-NUM1-12)

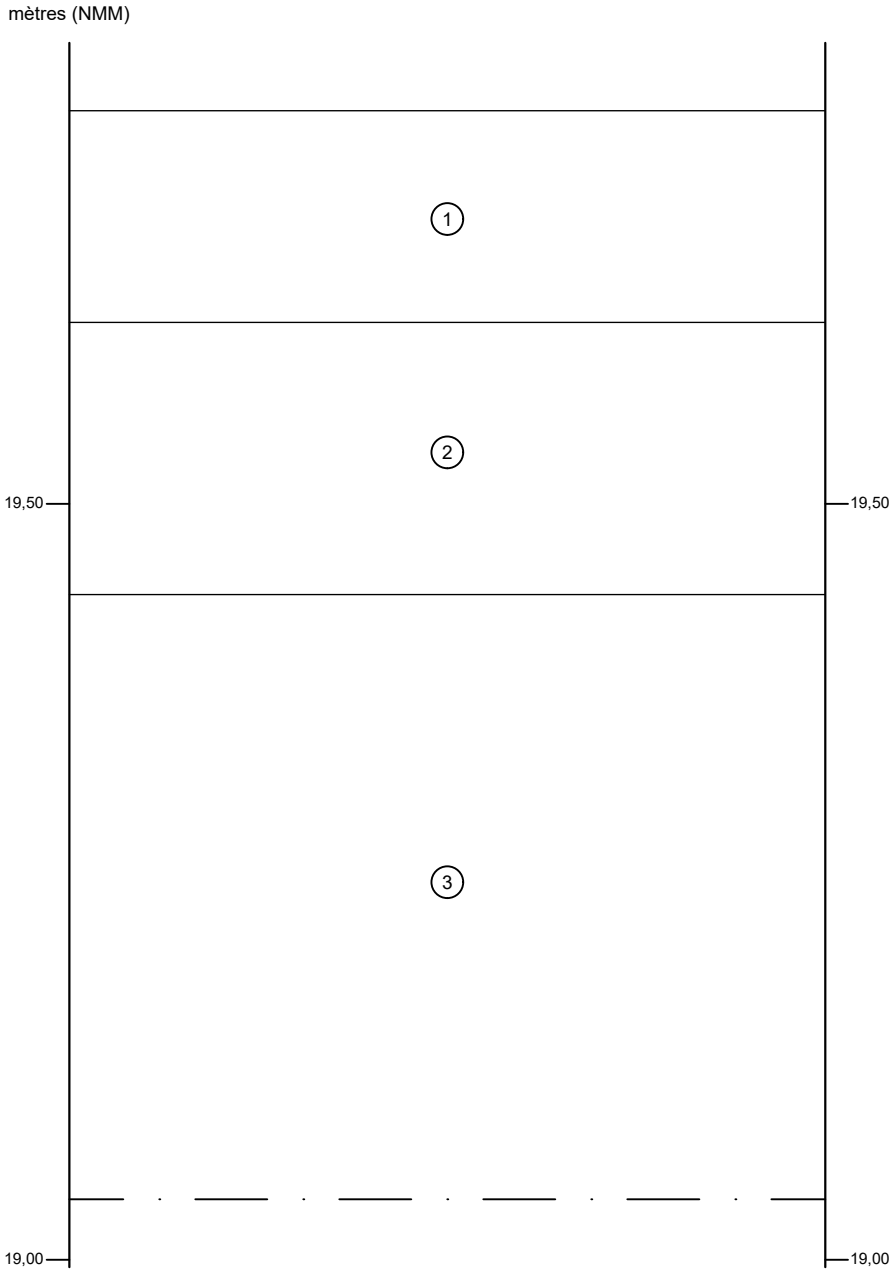

1. Mélange de sable limoneux brun beigeâtre et de sable limoneux beige grisâtre, hétérogène et très compact, contenant des radicelles; labour
2. Sable légèrement limoneux beige brunâtre avec traces d'oxydation, homogène, contenant de rares nodules de sable limoneux gris; sol naturel archéologiquement stérile
3. Sable légèrement limoneux beige grisâtre oxydé par endroit, très compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Croquis stratigraphique
Sondage test 3, paroi est
Zones P7 et H3

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : 7704_f15_et_021_figures_241216.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 15

Décembre 2024

Hydro Québec

La zone à potentiel archéologique P11 (photos 29 et 30) se trouve du côté est de la rivière Noire. Elle longe la limite ouest des lots 3 555 363 et 3 555 364 et c'est sur cette même rive qu'avait été identifiée en 2004, sous la ligne de 120 kV, une séquence de limon sableux podzolique (MDP-2).

Le lot 3 555 363, qui se trouve dans la moitié nord de la zone à potentiel, est l'un des seuls terrains bordant la rivière Noire, à l'intérieur de l'aire d'intervention, qui ait été relativement épargnée par les activités agricoles. Il se caractérise par un environnement boisé situé sur le sommet d'une terrasse qui surplombe de plusieurs mètres le niveau actuel de la rivière Noire. Le terrain y est plat et bien drainé et la rivière, située immédiatement à la base du talus, y est facilement accessible. Cette dernière, aujourd'hui parsemée de roches qui affleurent à sa surface, aurait pu servir de voie de circulation à une période, ou encore une saison, où son niveau aurait été légèrement plus élevé à son niveau actuel. Elle aurait également pu être fréquentée pour l'exploitation de ses ressources halieutiques. Cet emplacement, en plus d'avoir été préservé des activités agricoles, partage donc également plusieurs des caractéristiques qui étaient privilégiées par les groupes autochtones lors de l'établissement de leurs campements et c'est pourquoi le potentiel de cette zone est particulièrement intéressant. Malheureusement la portion inventoriée de la zone à potentiel P11 ne couvre qu'une petite superficie de cette terrasse. Le potentiel archéologique de cette zone se poursuit vraisemblablement vers le nord-est; emplacement d'ailleurs privilégié pour la construction d'une habitation. La séquence stratigraphique enregistrée sur ce lot correspond à celle d'un podzol dont la matrice se compose d'un sable fin et où les horizons Ah et Ae sont assez minces (photo 31, figure 16). La transition entre les horizons B et C se présente de façon assez graduelle et les sondages ont été excavés jusqu'à une profondeur minimale de 50 cm. Selon les observations réalisées dans les autres zones à potentiel, où parfois un lambeau de podzol demeurait, on peut penser que ce même type de dépôts ait été présent partout dans la région avant que la portion supérieure ne soit perturbée par les activités agricoles. Malgré la présence de ce podzol intact et de la réalisation de 18 sondages pour une superficie couvrant approximativement 1000 m^2, aucun témoin d'une présence autochtone n'a pu être observé à l'intérieur de l'aire d'intervention. Cette zone présente néanmoins un potentiel archéologique intéressant et la portion du terrain situé plus au nord mériterait de faire l'objet d'une intervention archéologique si des travaux avaient à y être réalisés. La présence de roches affleurant à la surface de la rivière au pied de ce même endroit renforce également le potentiel archéologique de cet endroit. Il est en effet probable que, si des groupes autochtones ont circulé sur la rivière Noire, ils aient été contraints de s'interrompre à cet endroit pour réaliser un portage, et ce, même à des périodes où le niveau de l'eau se serait trouvé plus élevé.

Le terrain situé sur le lot 3 555 364, dans la moitié sud de la zone à potentiel, n'a pas bénéficié de cette même protection et est plutôt utilisé pour la culture du maïs. Cette zone se trouve à une altitude moins élevée que celle de la portion boisée présente plus au nord. La séquence stratigraphique observée dans ce secteur (photos 32 à 34) est conforme avec un sol dont la surface aurait non seulement été labouré, mais également décapé sur une bonne épaisseur. Le labour présente une matrice sabloargileuse généralement brun-gris avec des teintes parfois légèrement plus beiges, alors que les niveaux sous-jacents se composent d'une succession de

différentes matrices de sable et d'argile variant entre des couleurs de beige orangé et de gris bleuté. Sans grande surprise, aucun des 16 sondages réalisés dans la portion sud de la zone à potentiel n'a livré de traces d'une présence autochtone.

Photo 29. Vue générale de la zone P11 dans son secteur nord, vers le sud-ouest (HYD2410-NUM1-60)

Photo 30. Vue générale de la zone P11 dans son secteur sud, vers le nord-est (HYD2410-NUM1-50)

0 - 4 cm	Humus
4 - 7 cm	Sable noir
7 - 13 cm	Sable fin gris
13 - 50 cm	Sable fin beige

Photo 31. Paroi nord du sondage-test 7 (HYD2410-NUM1-33)

0 – 20/13 cm	Sable argileux brun-gris
20/13 – 25/30 cm	Sable fin gris bleuté et beige orangé
25/30 - 32 cm	Argile gris bleuté
32 - 42 cm	Sable argileux brun
42 - 50 cm	Sable fin beige

Photo 32. Paroi ouest du sondage-test 11 (HYD2410-NUM1-53)

0 - 17 cm	Sable argileux brun-gris
17 - 27 cm	Sable gris-bleu et beige orangé
27 - 60 cm	Argile bleu-gris

Photo 33. Paroi sud du sondage-test 12 (HYD2410-NUM1-55)

0 - 22 cm	Sable argileux brun-beige à brun-gris
22 - 46 cm	Mélange hétérogène de sable beige clair, d'argile bleu et de sable brun-beige orangé
46 - 50 cm	Argile bleu-gris

Photo 34. Paroi sud du sondage-test 13 (HYD2410-NUM1-57)

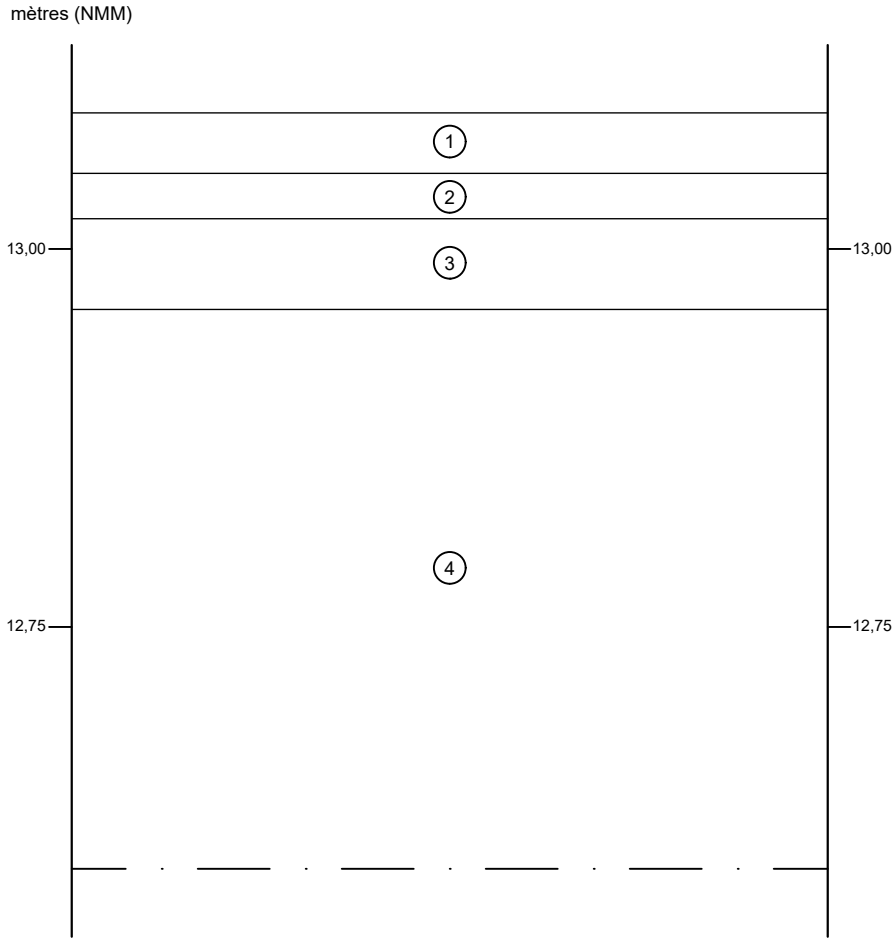

1. Humus de surface
2. Sable noir, homogène et peu compact, contenant quelques radicelles; Ah
3. Sable fin gris, homogène, peu compact, contenant quelques radicelles; Ae
4. Sable fin beige orange avec une transition progressive vers un sable fin beige pâle, homogène et peu compact, contenant de rares radicelles; B et C

— · — Limite de fouille

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Croquis stratigraphique
Sondage test 7, paroi nord
Zone P11

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : 7704_f16_et_021_figures_241216.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 16

Décembre 2024

Hydro Québec

3.4 Zones à potentiel historique H1, H6 et H9

Les plans de 1865 et de 1918 (cartes 8 et 9) illustrent la présence de plusieurs bâtiments situés en bordure des différentes routes traversées par le tracé de la future ligne électrique et c'est principalement sur la base de ces deux plans qu'ont été définies les zones à potentiel H1 à H12. Seulement quatre sont touchées par l'emprise du projet, soit les zones H1, H3 (dont les résultats ont déjà été présentés conjointement à ceux de la zone P7), H6 et H9 (carte 10 feuillets 1, 4, 5 et 9).

La zone à potentiel H1 est située en bordure du 9e Rang et c'est en bordure de cette même route, à l'emplacement de l'ancien poste Saint-Dominique, que se raccordera la nouvelle ligne électrique. Par conséquent, seuls les lots 2 230 111 et 2 210 512, tous deux situés du côté sud-est de la zone à potentiel H1, se trouvent à l'intérieur de l'emprise des travaux. Le lot sur lequel se trouve l'ancien poste électrique (2 230 111) a été écarté du projet, mais la photo 35, prise depuis l'extrémité sud-est de la zone, dans le lot voisin, illustre les transformations importantes associées à ce dernier. Sur le lot situé au sud-est, qui porte le numéro 2 210 512, un total de 52 sondages ont été réalisés. La séquence stratigraphique enregistrée dans cette zone est plutôt uniforme. Elle se compose d'abord d'un niveau de labour d'une vingtaine à une trentaine de centimètres d'épaisseur dont la matrice se compose d'un sable brun homogène et compact comprenant de rares pierres arrondies de moins de 3 cm, ainsi que des résidus végétaux associés aux activités agricoles. Outre ces rares inclusions, aucun témoin d'une présence anthropique n'y a été observé. La séquence stratigraphique observée dans cette zone présente de légères variations au niveau du sol naturel qui se trouve sous le niveau de labour (photos 36 à 39, figure 17). Il se compose de différentes matrices de sables moyen à grossier variant dans des teintes de beige et de gris formant généralement un litage assez fin. Des pierres arrondies d'une quinzaine de centimètres étaient parfois visibles dans les niveaux de sols les plus profonds, mais leur présence demeurait assez rare. Aucune témoin d'une présence historique ancienne n'a été observée dans les sondages de la zone H1.

Photo 35. Vue générale de la zone H1, vers le nord (HYD2410-NUM1-99)

0 - 33 cm Sable brun
33 - 53 cm Sable gris-beige

Photo 36. Paroi est du sondage-test 22 (HYD2410-NUM1-91)

0 - 18 cm Sable brun
18 – 48/40 cm Sable gris-beige
48/40 - 52 cm Sable gris bleu

Photo 37. Paroi ouest du sondage-test 23 (HYD2410-NUM1-94)

0 - 20 cm Sable brun
20 - 46 cm Sable gris-beige
46 - 53 cm Sable gris-bleu
53 - 66 cm Sable bleu-gris

Photo 38. Paroi ouest du sondage-test 24 (HYD2410-NUM1-96)

0 - 20 cm Sable brun
20 - 44 cm Sable gris-beige
44 - 45 cm Sable argileux gris-bleu

Photo 39. Paroi ouest du sondage-test 25 (HYD2410-NUM1-98)

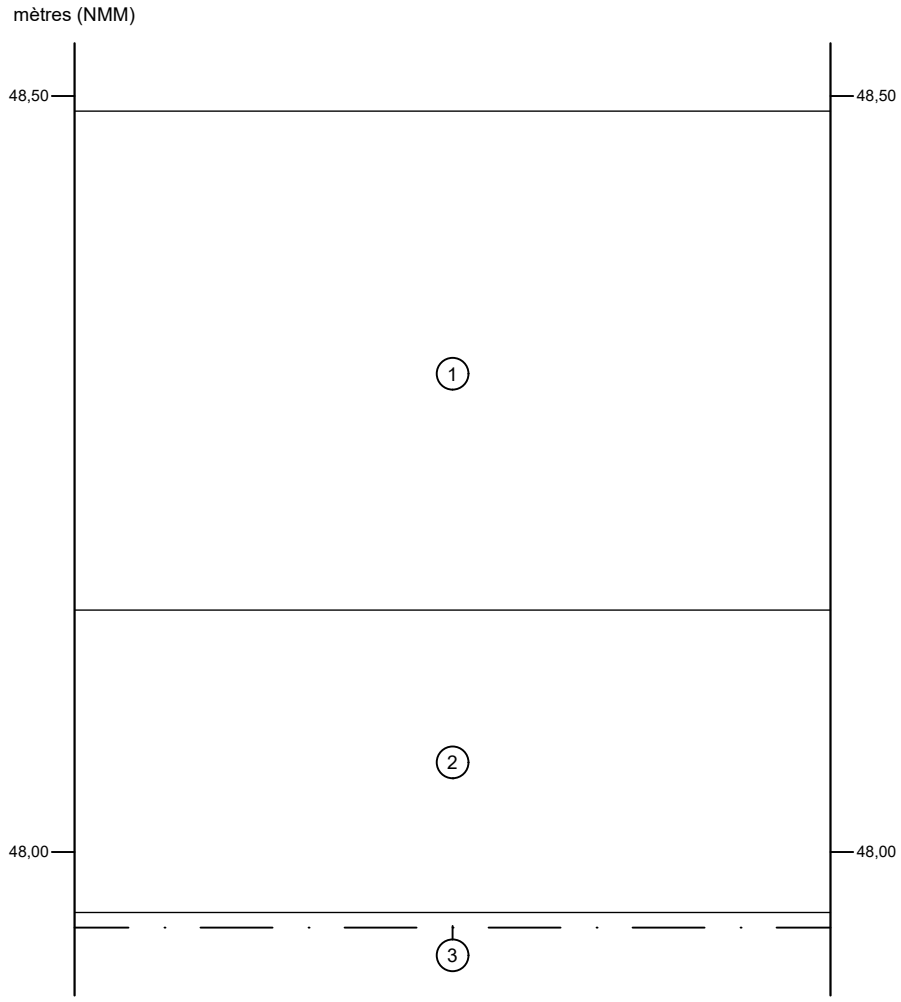

1. Sable brun, homogène et compact, contenant quelques radicelles et pierres arrondies; labour
2. Sable lité beige, compact, contenant quelques pierres; sol naturel archéologiquement stérile
3. Sable lité beige orangé, compact, contenant de rares pierres arrondies ; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Croquis stratigraphique
Sondage test 22, paroi est
Zone H1

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : 7704_f17_et_021_figures_241216.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 17

Décembre 2024

Hydro Québec

La zone à potentiel H6 est située de part et d'autre du rang de l'Égypte, qui, du côté ouest de la rivière, sert également de frontière aux territoires des municipalités de Sainte-Cécile-de-Milton et de Saint-Valérien-de-Milton (photos 40 et 41). L'emprise de la future ligne électrique traverse, du nord au sud, les lots 6 135 032 et 6 008 651, deux terres agricoles destinées à la production de maïs. Ce sont 28 sondages qui ont été réalisés dans cette zone. La séquence stratigraphique se compose encore une fois d'une couche de labour dont la matrice, de couleur brun-gris, varie entre une argile sableuse et un limon argileux (photos 42 à 44). De rares charbons de bois et petites pierres arrondies de moins de 3 cm constituent les seules inclusions observées à l'intérieur de ce dernier. Le sol naturel archéologiquement stérile se présente, à cet endroit, comme une argile sableuse gris beige à gris bleuté. Aucune trace d'une présence anthropique de la période historique n'a été observée dans cette zone.

Photo 40. Vue générale de la zone H6, dans son secteur sud, vers le nord (HYD2410-NUM1-16)

Photo 41. Vue générale de la zone H6, dans son secteur nord, vers le sud (HYD2410-NUM1-24)

0 - 12 cm	Argile sableuse brun-gris meuble
12 – 40 cm	Argile sableuse brun-gris
40 - 48 cm	Argile sableuse gris bleuté

Photo 42. Paroi nord du sondage-test 4 (HYD2410-NUM1-19)

0 - 12 cm	Sable limoneux brun-gris meuble
12 – 36 cm	Sable limoneux brun-gris
36 - 43 cm	Argile sableuse gris

Photo 43. Paroi ouest du sondage-test 5 (HYD2410-NUM1-21)

0 - 10 cm	Sable limoneux brun-gris meuble
10 – 25 cm	Sable limoneux brun-gris
25 - 40 cm	Argile sableuse beige orangé puis gris-brun

Photo 44. Paroi nord du sondage-test 6 (HYD2410-NUM1-23)

Un total de 31 sondages ont été réalisés dans la zone à potentiel H9, qui se situe à la hauteur du 5e rang (carte 10k feuillet 9 et photos 45 à 51). Dans cette zone, l'emprise de la future ligne circule sur les terrains associés aux lots 3 877 426, du côté nord de la route, de même que sur les lots 3 556 739 et 3 556 737 situés du côté sud. Seuls les propriétaires des deux premiers terrains ont donné leur accord pour la pratique d'une intervention archéologique. Or, il semblerait que ce soit justement sur le troisième terrain qu'avait été localisé le plus grand des deux murets (ou digues) d'épierrage identifiés par Ethnoscop au début des années 2000 (Ethnoscop 2004). Cette supposition repose principalement sur l'observation attentive des différents points de repère visibles dans la photographie servant à illustrer le muret en question (reproduite à la figure 14). Le principal élément de repère correspond à la présence vers le nord-est, d'un bâtiment de deux étages, peint de couleur blanche, qui est surmonté d'un toit à deux versants et qui semble doté d'une annexe sur son côté ouest. Considérant que la photographie a été prise vers le nord dans un secteur situé au nord du pylône D6, soit celui situé à la limite entre les terrains portant les numéros de lot 3 556 739 et 3 556 737, il s'agit probablement du bâtiment situé au numéro civique #621, situé du côté nord du 5e rang. Les éléments d'une clôture composés de poteaux en bois et reliés par trois rangées de fils barbelés qui sont visibles à droite de la structure placeraient donc cette structure à l'extrémité est du lot 3 556 737. En ce qui concerne le second muret, peu d'informations sont disponibles à son sujet. Il s'agirait d'un ouvrage de plus petite envergure, qui « se perd sous des débris de coupes (branches et petits troncs) » (Ethnoscop 2004). Il serait orienté perpendiculairement au premier et situé à l'est de celui-ci à un peu plus de 160 m au sud de la route. Selon ces informations, principalement extraites des notes de terrain, il se trouverait donc à l'extérieur de la zone à potentiel H9.

Un aménagement du même genre a été observé du côté nord de la route, sur le lot 3 877 426. Il présente une forme allongée qui reprend approximativement le même axe que celui de la route, et se trouve légèrement à l'intérieur de la limite de la zone boisée. Contrairement aux ouvrages observés en 2002, celui-ci ne présente aucune organisation particulière. Son épaisseur est irrégulière, mais il est beaucoup plus massif près de sa limite ouest que sur le reste de sa longueur. Les pierres qui le composent sont également de tailles très variables (photos 45 à 47). La végétation assez dense de ce secteur, à la lisière du bois et en marge de secteurs aménagés (route et ligne électrique), ce qui ne permet malheureusement pas de l'observer dans son ensemble. Ce type d'aménagement, qui résulte de l'épierrement des champs, s'observe fréquemment à la limite de lots cadastraux lorsque la pierrosité du sol est importante. Or, cette zone à potentiel, contrairement à toutes les autres présentées jusqu'à présent, est la seule où les pierres étaient présentes en quantité suffisante pour constituer un obstacle aux travaux agricoles; un phénomène qui s'explique probablement par la plus grande proximité des Appalaches, province naturelle dont la limite se situe à environ 6 km de cette zone à potentiel. La présence de mousse sur la plupart des pierres situées près de la base de la digue, et sa quasi-absence sur celles présentes près du sommet, laisse penser que les pierres qui le composent y ont été déposées sur une période de temps assez longue sans exclure que ce processus puisse encore être en cours.

La séquence stratigraphique observée dans la portion boisée qui se situe au nord de cet aménagement rocheux était généralement celle d'un sol de type podzol (photo 52). L'horizon de surface, un limon brun très organique homogène et peu compact, présentait une dizaine de centimètres d'épaisseur. Il recouvrait une mince couche de limon sableux brun noir (Ah), suivi d'un niveau de sable un peu plus épais de couleur gris pâle tirant sur le brun (Ae). Une couche de sable grossier très caillouteux (B) et très compact complétait cette séquence stratigraphique où les pierres et racines étaient nombreuses. Les pierres pouvaient atteindre des dimensions considérables. Une transition progressive entre un sol beige orangé et un beige plus pâle constituait la seule distinction entre les horizons B et C. Des variations étaient perceptibles par endroit, comme c'est le cas dans le sondage-test 27 (photo 53). Dans ce sondage en particulier, la matrice de l'horizon de surface était composée d'un limon sableux, les horizons Ah et Ae étaient absents, et les niveaux sous-jacents (horizons B et C) se présentaient respectivement comme des limons sableux et du sable limoneux.

Aucune trace de ce podzol n'a été observée dans la zone gazonnée (photo 54) située entre le boisé et la route, où les vingt premiers centimètres étaient occupés par un limon sableux brun foncé qui servait de lit de pose pour la pelouse. Ce niveau, très pierreux, présentait une transition nette avec le niveau sous-jacent dont la matrice était très similaire à celle de l'horizon B des sondages réalisés plus au nord. Le schiste rouge, une matière d'origine locale, a été observé en importante quantité dans ces deux niveaux de sols. Ces éléments, dont la taille atteignait parfois une dizaine de centimètres, sont certainement d'origine naturelle et leur présence semble indiquer la présence d'un gisement de ce type de matière à proximité. Les sols avaient également été perturbés dans l'emprise actuelle de la ligne électrique où le niveau supérieur atteignait plutôt une trentaine à une quarantaine de centimètres d'épaisseur (photo 55).

Au sud du cinquième rang, sur la terre agricole portant le numéro de lot 3 556 739, le niveau de labour se présentait comme un limon sableux brun-gris foncé, de meuble à peu compact et plutôt homogène dans lequel se trouvait des pierres arrondies d'une dizaine de centimètres, dont quelques éléments en schiste, de même que des radicelles et des restes végétaux (photo 56, figure 19). Ce niveau présentait une transition nette avec le niveau suivant, un sable moyen à grossier de couleur beige orangé dans lequel les pierres atteignant parfois une vingtaine de centimètres et où des éléments de schiste étaient également présents. Des traces d'un mince podzol ont été observées dans le sondage 32 (photo 57), situé près de la limite ouest du terrain. Ce dernier pourrait avoir été préservé par un niveau de labour plus épais que celui observé dans les autres sondages.

Phénomène intéressant, deux fragments de céramique en terre cuite fine blanche ont été retrouvés en surface, près de l'emplacement du sondage 33. Le premier présente un rebord ondulé et est décoré d'un motif *shell edge* peint en bleu, alors que le second est décoré d'un motif imprimé également en bleu. Ces deux objets, bien que hors contexte, sont cohérent avec une occupation domestique. Leur proximité pourrait cependant constituer un premier indice dans la localisation d'un ancien bâtiment comme ceux qui illustré, à peu près à la même latitude, sur les plans de 1865, 1918 et 1924. La précision de ces plans ne permet pas de se

prononcer sur la continuité des bâtiments qui y sont représentés, mais, selon les observations réalisées au terrain, il serait possible, voire probable, qu'un de ces bâtiments se trouve un peu plus à l'est, à l'extérieur de l'emprise des travaux. Bien que ces deux éléments soient des indices trop minces pour envisager la définition d'un site archéologique, il serait pertinent de tenir compte de leur existence si des travaux devaient être réalisés à l'avenir dans la zone H9. En surplus avec de nouvelles découvertes, ils pourraient notamment aider à la précision des plans anciens qui, dans ce secteur, sont plutôt imprécis.

Figure 18. Ancien muret de division des terres observé par Ethnoscop en 2002 dans la zone MDH-04 (Ethnoscop 2004 : Photo 17_HYD0216-02-06.23)

Photo 45. Aménagement résultant de l'épierrement des champs observé dans la zone H9, au nord du cinquième rang, vue vers l'ouest (HYD2410-NUM1-109)

Photo 46. Aménagement résultant de l'épierrement des champs observé dans la zone H9, au nord du cinquième rang, vue vers le sud-ouest (HYD2410-NUM1-111)

Photo 47. Aménagement résultant de l'épierrement des champs observé dans la zone H9, au nord du cinquième rang, vue vers le nord-est (HYD2410-NUM1-106)

Photo 48. Vue générale de la zone H9, dans son secteur nord, vers le nord (HYD2410-NUM1-102)

Photo 49. Vue générale de la zone H9, dans son secteur nord, vers le sud-est (HYD2410-NUM1-104)

Photo 50. Vue générale de la zone H9, dans son secteur nord, vers le sud-ouest (HYD2410-NUM1-115)

Photo 51. Vue générale de la zone H9, dans son secteur sud, vers le nord (HYD2410-NUM1-140)

0 - 13 cm	Limon brun
13 – 15 cm	Limon sableux brun noir
15 – 25 cm	Sable gris-brun
25 – 35 cm	Sable très caillouteux beige orangé

Photo 52. Paroi nord-est du sondage-test 28 (HYD2410-NUM1-117)

0 - 12 cm	Limon sableux brun foncé
12 – 20 cm	Limon sableux très caillouteux brun orangé
20 – 24 cm	Sable limoneux brun pâle légèrement orangé

Photo 53. Paroi sud-ouest du sondage-test 27 (HYD2410-NUM1-113)

0 - 20 cm	Limon sableux très caillouteux brun foncé
20 – 27 cm	Sable très caillouteux beige orangé

Photo 54. Paroi nord du sondage-test 26 (HYD2410-NUM1-103)

0 - 35 cm	Mélange hétérogène

Photo 55. Paroi sud-ouest du sondage-test 35 (HYD2410-NUM1-118)

0 - 10 cm	Limon sableux très caillouteux brun-gris
10 – 27 cm	Sable très caillouteux beige orangé

Photo 56. Paroi nord-ouest du sondage-test 31 (HYD2410-NUM1-142)

0 - 17 cm	Limon sableux très caillouteux brun-gris
17 – 19 cm	Limon sableux brun noir
19 – 22 cm	Sable gris
22 – 23 cm	Sable très caillouteux beige orangé

Photo 57. Paroi nord-est du sondage-test 32 (HYD2410-NUM1-143)

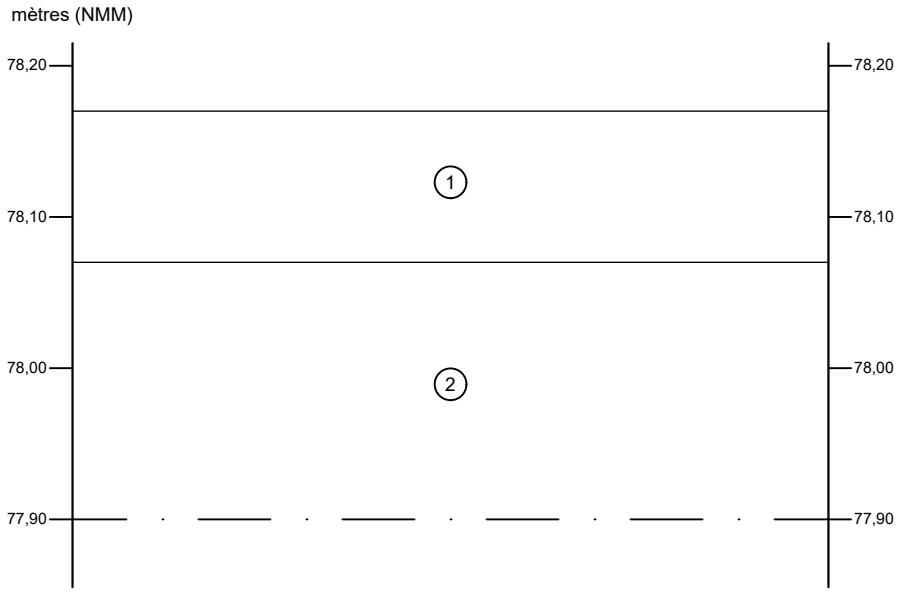

1 Limon sableux brun grisâtre foncé, homogène et meuble à peu compact, contenant des pierres arrondies dont des plaques de schiste, des radicelles et des restes végétaux; labour

2 Sable très caillouteux orange, contenant des pierres arrondies dont des plaques de schiste ; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Projet de construction de la ligne biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie

Croquis stratigraphique
Sondage test 31, paroi ouest
Zone H9

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : 7704_f19_et_021_figures_241216.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 19

Décembre 2024

Hydro Québec

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique qui s'est déroulée en juin 2024, en prévision des travaux de l'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation destinée à renforcer l'alimentation du poste de Sainte-Rosalie, entre le poste de la Montérégie et l'ancien poste Saint-Dominique, a permis d'inventorier les dix zones à potentiel qui étaient traversées par le tracé projeté de la nouvelle ligne électrique. Seulement deux lots ont été exclus de cet inventaire : celui de l'ancien poste Saint-Dominique et un de ceux situés au sud du 5e rang.

Les 406 sondages manuels réalisés lors de ce projet n'ont livré aucune trace permettant de confirmer la présence d'une occupation ancienne du territoire et les rares artefacts historiques récoltés lors de cette intervention semblent associés à une présence assez récente. Les sols naturels observés dans l'ensemble de la zone d'intervention semblent présenter un environnement assez propice à l'établissement de groupes humains, tels qu'un relief plat et un excellent drainage auquel s'ajoute la proximité, successivement, de la mer de Champlain, du lac à Lampsilis et de la rivière Noire qui traverse actuellement la zone d'intervention en subissant une régulation artificielle de son débit. Aussi, malgré l'absence de témoins archéologiques, un potentiel archéologique demeure, à l'extérieur de l'emprise des travaux, pour ces différentes terrasses marines, lacustres et fluviales, définies à partir d'un modèle numérique. Cet inventaire a également permis de documenter la présence récurrente de petits fragments de schiste, aux formes naturelles, dans les dépôts étudiés lors de cet inventaire. Cette matière première, disponible localement et observée entre autres sous la forme de plaques de plusieurs mètres, était utilisée, notamment, à la période archaïque pour la fabrication d'outils en pierre polie.

Les sondages réalisés dans les zones à potentiel historique, principalement concentrées en bordure des routes actuelles, mais aussi en bordure de la rivière, n'ont permis de documenter aucun des anciens bâtiments représentés sur les plans anciens en bordure de ces mêmes chemins. Ces bâtiments, dont les vestiges sont peut-être encore en place sous le niveau de labour, doivent se trouver à l'extérieur de l'emprise des travaux. La précision de ces plans ne permet pas de se prononcer sur leur emplacement exact. Les quelques artefacts récoltés dans la zone H9 laissent d'ailleurs penser qu'une de ces habitations pourrait se trouver quelques mètres à l'est de cette emprise, peut-être sur le même lot que celui inventorié au sud de la route. Un amoncellement de pierres résultant probablement de l'épierrement des champs a

été observé dans la zone H9, du côté nord de la route, similaire à ceux observés en 2002 dans les champs situés du côté de son côté sud. Il est malheureusement impossible de déterminer l'ancienneté de ce type de structure qui pourrait encore être alimenté à l'heure actuelle.

Cet inventaire a également permis de documenter l'impact de quelques-unes des activités économiques et récréotouristiques qui se déroulent dans la région, notamment les travaux agricoles, l'aménagement de ruisseaux, et celui d'un réseau de sentiers destinés aux motoneigistes.

Compte tenu de ces observations, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est à prévoir. Les travaux liés à l'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation destinée à renforcer l'alimentation du poste de Sainte-Rosalie, et concernant les municipalités de Saint-Dominique, de Saint-Valérien-de-Milton et de Sainte-Cécile-de-Milton, peuvent se poursuivre sans intervention archéologique supplémentaire.

MÉDIAGRAPHIE

Bibliographie

ARCHAMBAULT, Marie-France

1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Paléo-Québec nº 27, p. 141-153. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ARCHÉOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire. Québec*, Parcs Canada.

2013 *Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Inventaire archéologique, Phase 1 (décembre 2012), Phase 2 (avril-mai 2013), Phase 3 (mai-juin 2013).*

2014 *Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Intervention archéologique phase 4. Octobre à décembre 2013 et avril à juin 2014.*

ARKÉOS

2011 *Projet Pipeline Saint-Laurent. Inventaire archéologique*. Montréal, Ultramar.

BLAIS, Judith

1992 *Analyse de la céramique du Sylvicole supérieur récent de la station 3 de la Pointe-du-Buisson* [Mémoire de Maîtrise]. Université de Montréal.

CHAPDELAINE, Claude

1986 *Rapport d'activité sur le site Delacroix, CaFg-4, à Saint-Pierre-de-Sorel.*

1990 « Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nº 1, p. 2-4.

1991 « Poterie, ethnicité et laurentie iroquoienne », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nº 1, p. 19-35.

1995 « An early late Woodland sequence east of Lac Saint-Pierre: definition, chronology, and cultural affiliation », *Northeast Anthropology*, nº 49, p. 77-95.

2004 « A Review of the Latests Developments in St.Lawrence Archaeology ». *In* J.V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), éd., *A Passion for the Past. Papers in Honour of James F. Pendergast*. p. 63-76. Gatineau, Musée canadien des civilisations, collection Mercure.

2007a « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II ». *In* Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec nº 32, p. 47-120. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2007b *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec nº 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre », *Archéologiques*, nº 27, p. 28-47.

CHAPDELAINE, Claude et Éric GRAILLON

2018 « Le site Fortier ou BkEu-3: un deuxième site du Paléoindien récent à Weedon », *Archéologiques*, nº 31, p. 1-22.

CHAPDELAINE, Claude et Pierre J. H. RICHARD

2017 *Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec*. PaleoAmerica vol. 3, nº 4, p. 299–312.

CHRÉTIEN, Yves

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Faculté des études supérieures, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

CLERMONT, Norman

1987 « Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, nºs 1-2, p. 37-46.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nº 1, p. 5-17.

1995 « The meaning of Early Late Woodland Pottery from Southwestern Quebec », *Northeast Anthropology*, nº 49, p. 67-75.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE

1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Signe des Amériques nº 1. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

1998 *Île Morrison : Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Recherches amérindiennes au Québec.

CORBEIL, Pierre

2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site du Gros-Bouleau ». *In* Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec nº 32, p. 129-180. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, Évelyne

1987 « Quand on nommait lacs et rivières... », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, nºs 1-2, p. 3-6.

2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain. Le site Hector-Trudel et les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent*, Québec, Canada. Oxford, BAR International Series 884.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Paléo-Québec nº 27, p. 127-153. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

C. R. A. P. H.

1995 *Inventaire archéologique de seize projets routiers dans les régions de l'Estrie, des Laurentides et de l'Outaouais et évaluation de cinq bancs d'emprunt dans le parc de La Vérendrye.*

CROCK, John G. et Francis W. ROBINSON

2012 « Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England ». *In* Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson, éds, *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 48-76, Texas A&M University Press.

DAY, Gordon M.

1978 « Western Abenaquis ». *In* B. G. Trigger (dir.), éd., *Handbook of North American Indians, Northeast*. p. 148-159, Smithsonian Institution.

DESANY, Jessica R.

2006 « Enshrining the Past: The Early Archaeology of Fort St. Anne, Isle La Motte, Vermont », *The Journal of Vermont Archaeology*, vol. 7.

DRAPEAU, Stanislas et E.-E. TACHÉ

1863 *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans : (1851 à 1861) constatant les progrès des défrichements, de l'ouverture des chemins de colonisation et du développement de la population canadienne française*. Québec, Typographie de Léger Brousseau.

DUMAIS, Pierre

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », *Archaeology of Eastern North America*, vol. 28, p. 81-112.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

2003 *Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine, projet nº 20-5474-9109-A. Étude de potentiel archéologique*. Ministère des Transports du Québec.

ETHNOSCOP

1999a *Boucle montérégienne, ligne à 735 kV des Cantons/Montérégie/Hertel, tronçon des Cantons/Saint-Césaire et poste de la Montérégie à 735-120 kV/230 kV, archéologie et patrimoine*.

1999b *Boucle montérégienne, ligne à 735 kV des Cantons/Montérégie/Hertel, tronçon Saint-Césaire/Hertel, archéologie et patrimoine*. Rapport préparé pour Hydro-Québec.

2004 *Lignes de raccordement du réseau à 120 kV au poste de la Montérégie. Interventions archéologiques*. Rapport préparé pour Hydro-Québec.

2011 *Interconnexion Québec-New Hampshire: Étude de potentiel archéologique*. Rapport préparé pour Hydro-Québec.

2020 *Lignes d'Alimentation à 315kV, Axe Aqueduc-Saraguay*. Étude de potentiel archéologique. Montréal, Rapport préparé pour Hydro-Québec.

2023 *Projet de construction de la ligne 1489 biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie—QPAJJ. Étude de potentiel archéologique*. Rapport préparé pour Hydro-Québec.

FILION, Mario, Jean-Charles FORTIN, Robert LAGASSÉ et Richard LAGRANGE

2001 *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud. Volume 13. Les régions du Québec*. Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC.

FORGET, Jean-Marc

1996 « Un nouveau réseau des basses terres laurentiennes: l'Archaïque post-laurentien ». *In* J. Blais C. Chapdelaine, J.-M. Forget et D. St-Arnaud (dir.), éd., *En remontant la rivière aux Brochets. Cinq mille ans d'histoire amérindienne dans Brome-Missisquoi*. Paléo-Québec nº 25, p. 29-50. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

FORGET, Jean-Marc et Éric CHALIFOUX

1995 *Fouille du site Husler (BhFf-2) MRC de Brome-Missisquoi, Haute-Vallée de la Rivière Yamaska. Été 1994.*

FOURNIER, Julie

2017 « Le site CaFg-6 et l'Archaïque dans la région de Sorel-Tracy, un cas de l'adaptation des méthodes », *In* Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine éds, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Paléo-Québec nº 36, p. 293-325. Recherches amérindiennes au Québec.

GATES ST-PIERRE, Christian

2009 « A Critical Review of the Last Decade of Prehistoric Archaeology in Southern Quebec ». *In* D. E. Keenlyside et J.-L. Pilon, éd., *Painting the Past with a Broad Brush: Papers in Honour of James Valliere Wright*. p. 103-142, Musée canadien de l'Histoire.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GENDRON, Mario
1999 *Histoire du Piémont-des-Appalaches. Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
2024 *Bassin versant de la rivière Yamaska (1997)*. https://www.environnement.gouv.qc.ca/milieu_agri/pratiques-agri/yamaska

GRAILLON, Éric
1993 *Inventaire archéologique dans la MRC de Brome-Missisquoi, été 1993*. Montréal, MRC de Brome-Missisquoi et Ministère de la Culture.

1998 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

GRAILLON, Éric, Claude CHAPDELAINE et Éric CHALIFOUX
2012 « Le site Gaudreau de Weedon. Un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, nº 1, p. 67-84.

GRAVEL, Denis et Hélène LAFORTUNE
2008 *Saint-Dominique 1833-2008 : 175 ans d'histoire*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo.

HARTGEN ARCHAEOLOGICAL ASSOCIATES
1991 *Data Recovery (the Phase III Archaeological Study) at the Lower Saranac Prehistoric Site (FERC #4114), Towns of Plattsburgh and Schuyler Falls, Clinton County, New York*. New York, Long Lake Energy Corporation.

MANDEVILLE, Jean
1984 *Site CaFg-3, Sorel*.

MARTIN, Isabelle
1995 *Sainte-Cécile-de-Milton, 1846-1996. 150 ans*. Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau.

MORIN, Eugène
1998 *Le Sylvicole supérieur ancien dans la vallée du Saint-Laurent. Étude d'une évolution culturelle*. Département d'anthropologie, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

NASSANEY, Michael S. et Kendra PYLE
1999 « The Adoption of the Bow and Arrow in Eastern North America: A View from Central Arkansas », *American Antiquity*, vol. 64, nº 2, p. 243-263.

OCCHIETTI, S., CHARTIER, M., HILLAIRE-MARCEL, C., COURNOYER, M., CUMBAA, S. L., & HARINGTON, R.

2001 « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP : le site de Saint-Nicolas », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, n° 1, p. 23-46.

OCCHIETTI, Serge et Pierre J. H. RICHARD

2003 « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 57, nos 2-3, p. 115-138.

PATRIMOINE EXPERTS

1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie*. MTQ, Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

2020 *Pointe triangulaire à base bifurquée*. Archéolab: La collection archéologique de référence du Québec. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/212609

PINTAL, Jean-Yves

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 32, n° 3, p. 41-54.

RICHARD, Pierre J. H.

2018 « Le grand témoin ou la genèse d'un paysage laurentien ». *In* Anne-Marie Balac et François C. Bélanger, éds, *Lumières sous la ville: quand l'archéologie raconte Montréal* (version longue). p. 290-301, Recherches amérindiennes au Québec.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». *In* Claude Chapdelaine et Éric Graillon, éds, *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*. p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ROBINSON, Francis W.

2012 « Between the Mountains and the Sea : An Exploration of the Champlain Sea and Paleoindian Land Use in the Champlain Basin ». *In* Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson, éds, *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 191-217, Texas A&M University Press.

SAINT-PIERRE, Luc

1976 *Correspondance sur le site BiFf-1*. MAC.

SIOUI, George E.

1999 *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, l'Harmattan, collection InterCultures.

THOMAS, Peter A.
1994 « Vermont Archaeology Comes of Age : A Perspective on Vermont's Prehistoric Past », *The Journal of Vermont Archaeology*, vol. 1, p. 38-91.

TREMBLAY, Roland
1997 « La connexion abénaquise: quelques éléments de recherche sur la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent orientaux », *Archéologiques*, nº 10, p. 77-86.

1998 « Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn.* Paléo-Québec nº 27, p. 91-125. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

TREMBLAY, Roland et Alain MOCHON
2012 *La découverte d'une pièce préhistorique témoin d'une présence amérindienne ancienne sur les abords de la rivière Yamaska Nord*. Sépaq.

VIAU, Roland
2015 *Amerindia, Essaie d'ethnohistoire autochtone*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection PUM.

WRIGHT, James V.
1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America*. p. 47-71. New York, Plenum Press.

Plans anciens

Samuel Gale et John B. Duberger, 1795, *Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa*. BAnQ 0000105045

Alexander Stevenson, 1803, *Diagramme du canton Milton*, Arpentage des terres du domaine de l'État et des frontières du Québec. Greffe de l'arpenteur général du Québec, M027-9

Jeremiah McCarthy, 1827, *Plan de la seigneurie de Saint-Hyacinthe, suivant titre du 23 septembre 1748, au Sieur Rigaud de Vaudreuil, contenant 6 lieues de front sur la rivière Yamaska et 3 lieues de profondeur de chaque côté, borné au N.E. par les seigneuries Saint-Ours, Bourchemin, au N.O. par les seigneuries Saint-Denis, Saint-François le Neuf et Rouville, au S.O. par la seigneurie de Monnoir et le canton Farnham, au S.E. par les cantons Milton, Granby et partie de Farnham.* BAnQ E21,S555,SS3,SSS4,P11

L.P.R. Blanchard, 1855, *Paroisse de Saint-Dominique*, Limites des territoires administratifs, Paroisse Civile Suspendu. Greffe de l'arpenteur général du Québec, D001

L.P.R. Blanchard, 1856, *Plan de la Paroisse de Sainte-Cécile-de-Milton*, Limites des territoires administratifs, Chemise Paroisse Civile. Greffe de l'arpenteur général du Québec, C024-1

L.P.R. Blanchard, 1857, *Plan de la Paroisse de Saint-Valérien, dans les townships de Milton et Roxton (Érection)*, Limites des territoires administratifs, Chemise Paroisse Civile. Greffe de l'arpenteur général du Québec, V004-1

Topographical Dept of the War Office, 1865, *Frontier of Canada East,* Southampton (England), feuillets 5 et 11, BAnQ 0000321643

Arthur Vincent, 1883, *Plan de la paroisse de St. Dominique Comté de Bagot*, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs. BAnQ, CA601,S171,SS1,SSS2,D3-20-80

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 31-H-10, St.Hyacinthe, 1918, BAnQ 0002669829

Fonds Ministère des Terres et Forêts, 1922a, *Paroisse de Saint-Valérien-de-Milton*, comté de Shefford. BAnQ, E21,S555,SS3,SSS5,D95

Fonds Ministère des Terres et Forêts, 1922b, *Sainte-Cécile de Milton, comté de Shefford*. BAnQ, E21,S555,SS3,SSS5,D32

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:126 720. 31-H-NE, Drummond, 1924, BAnQ 0005246092

Annexes

Annexe 1. Catalogue des photographies

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 1. Catalogue des photographies

Projet : HYD2410

Archéologue : Geneviève Lévesque

Film n° : NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-03	1	HYD2410_45.53581, -72.77604_20240603_104708	H3-P7	Environnement - champs	SW
2024-06-03	2	HYD2410_45.53581, -72.77604_20240603_104717	H3-P7	Environnement - cèdres	NW
2024-06-03	3	HYD2410_45.53426, -72.77648_20240603_134705	H3-P7	Système d'irrigation	W
2024-06-03	4	HYD2410_45.53491, -72.77604_20240603_143209	H3-P7	Sondage 2 - localisation	N
2024-06-03	5	HYD2410_45.53491, -72.77596_20240603_143246	H3-P7	Sondage 2 - stratigraphie	NE
2024-06-03	6	HYD2410_45.53493, -72.776_20240603_143409	H3-P7	Sondage 2 - stratigraphie	E
2024-06-03	7	HYD2410_45.53434, -72.77617_20240603_145010	H3-P7	Environnement - champs	N
2024-06-04	8	HYD2410_45.53402, -72.77637_20240604_074931	H3-P7	Dépression	E
2024-06-04	9	HYD2410_45.53405, -72.77639_20240604_074938	H3-P7	Système d'irrigation aménagée dans dépression	E
2024-06-04	10	HYD2410_45.53393, -72.7763_20240604_075104	H3-P7	Environnement - jeunes cèdres	SW
2024-06-04	11	HYD2410_45.53371, -72.77644_20240604_082109	H3-P7	Sondage 3 - localisation	N
2024-06-04	12	HYD2410_45.5337, -72.77648_20240604_082139	H3-P7	Sondage 3 - stratigraphie	E
2024-06-04	13	HYD2410_45.5336, -72.77606_20240604_084024	H3-P7	rivière depuis la zone H3-P7	SE
2024-06-04	14	HYD2410_45.53359, -72.77604_20240604_084038	H3-P7	rivière depuis la zone H3-P7	E
2024-06-04	15	HYD2410_45.53335, -72.77623_20240604_084214	H3-P7	Environnement	N
2024-06-04	16	HYD2410_45.53776, -72.77624_20240604_092904	H6	Environnement - sud de la rue	N
2024-06-04	17	HYD2410_45.53786, -72.77618_20240604_101130	H6	Sondage 4 - localisation	N
2024-06-04	18	HYD2410_45.53787, -72.77618_20240604_101152	H6	Sondage 4 - stratigraphie	NW
2024-06-04	19	HYD2410_45.53788, -72.77618_20240604_101226	H6	Sondage 4 - stratigraphie	NW
2024-06-04	20	HYD2410_45.539, -72.77612_20240604_111909	H6	Sondage 5 - localisation	SW
2024-06-04	21	HYD2410_45.53898, -72.77612_20240604_111939	H6	Sondage 5 - stratigraphie	SW
2024-06-04	22	HYD2410_45.53913, -72.77642_20240604_113204	H6	Sondage 6 - localisation	S
2024-06-04	23	HYD2410_45.53913, -72.7764_20240604_113233	H6	Sondage 6 - stratigraphie	N
2024-06-04	24	HYD2410_45.5391, -72.77636_20240604_124900	H6	Environnement - nord de la rue	S
2024-06-04	25	HYD2410_45.53859, -72.77635_20240604_130724		À supprimer	
2024-06-04	26	HYD2410_45.53849, -72.77634_20240604_130810		À supprimer	
2024-06-04	27	HYD2410_45.532, -72.77615_20240604_133111	P11	Environnement - boisé	NE
2024-06-04	28	HYD2410_45.532, -72.77609_20240604_133131	P11	Environnement - boisé	NE
2024-06-04	29	HYD2410_45.53222, -72.77609_20240604_134746	P11	Environnement - boisé	SW
2024-06-04	30	HYD2410_45.53225, -72.77608_20240604_134801	P11	Environnement - boisé	S
2024-06-04	31	HYD2410_45.53225, -72.77605_20240604_134844	P11	Environnement - boisé	S
2024-06-04	32	HYD2410_45.53209, -72.77631_20240604_140635	P11	Sondage 7 - localisation	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-04	33	HYD2410_45.53207, -72.77631_20240604_140654	P11	Sondage 7 - stratigraphie	N
2024-06-04	34	HYD2410_45.53207, -72.7763_20240604_140709	P11	Sondage 7 - stratigraphie	NW
2024-06-04	35	HYD2410_45.53207, -72.77644_20240604_144358	P11	rivière depuis le côté sud (P11)	W
2024-06-05	36	HYD2410_45.52527, -72.75989_20240605_080427	P4	Environnement	E
2024-06-05	37	HYD2410_45.52528, -72.75954_20240605_084448	P4	perturbation dans un des sondages	E
2024-06-05	38	HYD2410_45.52517, -72.75916_20240605_091536	P4	Sondage 8 - stratigraphie	SW
2024-06-05	39	HYD2410_45.52516, -72.75918_20240605_091600	P4	Sondage 8 - stratigraphie	SW
2024-06-05	40	HYD2410_45.52514, -72.75918_20240605_091637	P4	Sondage 8 - stratigraphie	SW
2024-06-05	41	HYD2410_45.5252, -72.75812_20240605_115431	P4	Environnement	W
2024-06-05	42	HYD2410_45.52508, -72.75739_20240605_134202	P4	Sondage 9 - localisation	W
2024-06-05	43	HYD2410_45.52509, -72.7574_20240605_134212	P4	Sondage 9 - stratigraphie	SW
2024-06-05	44	HYD2410_45.52509, -72.7574_20240605_134243	P4	Sondage 9 - stratigraphie	SW
2024-06-05	45	HYD2410_45.52518, -72.75463_20240605_140113	P4	Environnement	NW
2024-06-06	46	HYD2410_45.52512, -72.75451_20240606_075849	P4	Environnement	NW
2024-06-06	47	HYD2410_45.52511, -72.75575_20240606_083024	P4	Sondage 10 - localisation	W
2024-06-06	48	HYD2410_45.52515, -72.75572_20240606_083031	P4	Sondage 10 - localisation	W
2024-06-06	49	HYD2410_45.52515, -72.75571_20240606_083050	P4	Sondage 10 - stratigraphie	S
2024-06-06	50	HYD2410_45.53123, -72.77644_20240606_115801	P11	Environnement	NE
2024-06-06	51	HYD2410_45.5315, -72.77627_20240606_124728	P11	Sondage 11 - localisation	NE
2024-06-06	52	HYD2410_45.53156, -72.77638_20240606_125105	P11	Sondage 11 - stratigraphie	NW
2024-06-06	53	HYD2410_45.53154, -72.77634_20240606_125113	P11	Sondage 11 - stratigraphie	W
2024-06-06	54	HYD2410_45.53142, -72.77609_20240606_131428	P11	Sondage 12 - localisation	N
2024-06-06	55	HYD2410_45.53143, -72.77602_20240606_131443	P11	Sondage 12 - stratigraphie	S
2024-06-06	56	HYD2410_45.53149, -72.77621_20240606_132608	P11	Sondage 13 - localisation	SE
2024-06-06	57	HYD2410_45.53148, -72.77622_20240606_132617	P11	Sondage 13 - stratigraphie	S
2024-06-06	58	HYD2410_45.53162, -72.77637_20240606_135003	P11	Environnement	S
2024-06-06	59	HYD2410_45.53172, -72.77609_20240606_135541	P11	Chemin de terre	NW
2024-06-06	60	HYD2410_45.53235, -72.77616_20240606_144341	P11	Environnement - boisé	SW
2024-06-07	61	HYD2410_45.54488, -72.79146_20240607_082010	P3	Sondage 14 - localisation	NW
2024-06-07	62	HYD2410_45.5449, -72.79156_20240607_082029	P3	Sondage 14 - stratigraphie	S
2024-06-07	63	HYD2410_45.54475, -72.79165_20240607_084139	P3	Sondage 15 - localisation	NW
2024-06-07	64	HYD2410_45.54477, -72.79165_20240607_084148	P3	Sondage 15 - stratigraphie	W
2024-06-07	65	HYD2410_45.54477, -72.79167_20240607_084209	P3	Sondage 15 - stratigraphie	NW
2024-06-07	66	HYD2410_45.54489, -72.79202_20240607_090138	P3	Sondage 16 - stratigraphie	W
2024-06-07	67	HYD2410_45.54487, -72.79337_20240607_090435	P3	Environnement	E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-07	68	HYD2410_45.54498, -72.79334_20240607_102727	P3	Environnement	E
2024-06-07	69	HYD2410_45.54485, -72.79136_20240607_110628	P3	Environnement	NW
2024-06-07	70	HYD2410_45.54505, -72.79343_20240607_112553	P3	Environnement	W
2024-06-07	71	HYD2410_45.54518, -72.79376_20240607_115213	P3	Environnement	E
2024-06-07	72	HYD2410_45.54454, -72.79108_20240607_124955	P3	Environnement	NW
2024-06-10	73	HYD2410_45.55166, -72.80392_20240610_092515	P11	Environnement	SE
2024-06-10	74	HYD2410_45.55077, -72.8027_20240610_093706	P11	Sondage 18 - stratigraphie	SW
2024-06-10	75	HYD2410_45.55083, -72.80277_20240610_093721	P11	Sondage 18 - stratigraphie	SW
2024-06-10	76	HYD2410_45.55083, -72.80279_20240610_094141	P11	Sondage 18 - localisation	NW
2024-06-10	77	HYD2410_45.55101, -72.80324_20240610_110344	P11	Sondage 20 - localisation	NW
2024-06-10	78	HYD2410_45.55101, -72.80324_20240610_110357	P11	Sondage 20 - stratigraphie	NW
2024-06-10	79	HYD2410_45.55103, -72.80324_20240610_110408	P11	Sondage 20 - stratigraphie	NW
2024-06-10	80	HYD2410_45.55104, -72.80321_20240610_111104	P11	Sondage 20 - traces de coquillages présents dans l'argile	N
2024-06-10	81	HYD2410_45.55075, -72.80268_20240610_125456	P11	Environnement	NW
2024-06-10	82	HYD2410_45.55151, -72.80396_20240610_133539	P11	Sondage 21 - localisation	SE
2024-06-10	83	HYD2410_45.55151, -72.80397_20240610_133608	P11	Sondage 21 - stratigraphie	NW
2024-06-10	84	HYD2410_45.55151, -72.80397_20240610_133623	P11	Sondage 21 - stratigraphie	NW
2024-06-10	85	HYD2410_45.55152, -72.80397_20240610_133640	P11	Sondage 21 - stratigraphie	NW
2024-06-10	86	HYD2410_45.55169, -72.80395_20240610_141816	P11	Environnement	SE
2024-06-10	87	HYD2410_45.5517, -72.80394_20240610_141829	P11	Environnement	SE
2024-06-11	88	HYD2410_45.55687, -72.81074_20240611_073707	H1	Environnement	N
2024-06-11	89	HYD2410_45.55785, -72.81209_20240611_074135	H1	Environnement	SE
2024-06-11	90	HYD2410_45.55686, -72.81057_20240611_075004	H1	Sondage 22 - localisation	NW
2024-06-11	91	HYD2410_45.55687, -72.81057_20240611_075153	H1	Sondage 22 - stratigraphie	E
2024-06-11	92	HYD2410_45.55687, -72.81057_20240611_075159	H1	Sondage 22 - stratigraphie	NE
2024-06-11	93	HYD2410_45.55715, -72.81087_20240611_084336	H1	Sondage 23 - localisation	NW
2024-06-11	94	HYD2410_45.55709, -72.8109_20240611_084359	H1	Sondage 23 - stratigraphie	W
2024-06-11	95	HYD2410_45.55703, -72.81098_20240611_085416	H1	Sondage 24 - localisation	N
2024-06-11	96	HYD2410_45.55702, -72.81093_20240611_085429	H1	Sondage 24 - stratigraphie	W
2024-06-11	97	HYD2410_45.55712, -72.81095_20240611_091122	H1	Sondage 25 - localisation	NW
2024-06-11	98	HYD2410_45.55713, -72.81094_20240611_091130	H1	Sondage 25 - stratigraphie	W
2024-06-11	99	HYD2410_45.55686, -72.81071_20240611_112845	H1	Environnement	N
2024-06-11	100	HYD2410_45.55768, -72.81191_20240611_114119	H1	Environnement	NW
2024-06-11	101	HYD2410_45.55765, -72.81188_20240611_114123	H1	Environnement	NW

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-11	102	HYD2410_45.51031, -72.72818_20240611_133132	H9	Sondage 26 - localisation	N
2024-06-11	103	HYD2410_45.51031, -72.72821_20240611_133151	H9	Sondage 26 - stratigraphie	N
2024-06-11	104	HYD2410_45.51061, -72.72866_20240611_133734	H9	Environnement	SE
2024-06-11	105	HYD2410_45.51055, -72.72839_20240611_135715	H9	Alignement de pierres	E
2024-06-11	106	HYD2410_45.51055, -72.72839_20240611_135721	H9	Alignement de pierres	NE
2024-06-11	107	HYD2410_45.51055, -72.72839_20240611_135757	H9	Alignement de pierres	E
2024-06-11	108	HYD2410_45.51056, -72.72839_20240611_135842	H9	Alignement de pierres	W
2024-06-11	109	HYD2410_45.51056, -72.72839_20240611_135902	H9	Alignement de pierres	W
2024-06-11	110	HYD2410_45.51057, -72.72823_20240611_140039	H9	Alignement de pierres	W
2024-06-11	111	HYD2410_45.51052, -72.72822_20240611_140043	H9	Alignement de pierres	SW
2024-06-11	112	HYD2410_45.51059, -72.72835_20240611_143510	H9	Sondage 27 - localisation	SW
2024-06-11	113	HYD2410_45.51061, -72.72847_20240611_143524	H9	Sondage 27 - stratigraphie	SW
2024-06-11	114	HYD2410_45.51091, -72.72865_20240611_145908	H9	Environnement	S
2024-06-11	115	HYD2410_45.51083, -72.72838_20240611_150127	H9	Sondage 28 - localisation	SW
2024-06-11	116	HYD2410_45.51079, -72.72836_20240611_150144	H9	Sondage 28 - stratigraphie	NE
2024-06-11	117	HYD2410_45.51076, -72.72829_20240611_150148	H9	Sondage 28 - stratigraphie	NE
2024-06-11	118	HYD2410_45.51081, -72.72865_20240611_151202	H9	Sondage 35 sous la ligne	SW
2024-06-12	119	HYD2410_45.52193, -72.74082_20240612_074658	P2	Environnement	SE
2024-06-12	120	HYD2410_45.52204, -72.74064_20240612_074833	P2	Environnement - rivière aménagée	SE
2024-06-12	121	HYD2410_45.52199, -72.74057_20240612_075013	P2	Environnement - chemin aménagée	NE
2024-06-12	122	HYD2410_45.52181, -72.74049_20240612_080937	P2	Sondage 29 - stratigraphie	SW
2024-06-12	123	HYD2410_45.52181, -72.74052_20240612_080954	P2	Sondage 29 - stratigraphie	SW
2024-06-12	124	HYD2410_45.52239, -72.74075_20240612_083929	P2	Environnement	S
2024-06-12	125	HYD2410_45.52214, -72.74062_20240612_085146	P2	Environnement - rehaussement visible du chemin	E
2024-06-12	126	HYD2410_45.52217, -72.74082_20240612_090248	P2	Environnement	SE
2024-06-12	127	HYD2410_45.52219, -72.74075_20240612_090302	P2	Sondage 30 - localisation	SE
2024-06-12	128	HYD2410_45.52228, -72.74073_20240612_090444	P2	Sondage 30 - stratigraphie	E
2024-06-12	129	HYD2410_45.52173, -72.7401_20240612_095809	P2	blocs de schiste visibles en surface	SW
2024-06-12	130	HYD2410_45.52172, -72.74013_20240612_095822	P2	blocs de schiste visibles en surface	SW
2024-06-12	131	HYD2410_45.52205, -72.73988_20240612_101018	P2	végétation	E
2024-06-12	132	HYD2410_20240612_102007	P2	Environnement	N
2024-06-12	133	HYD2410_45.52169, -72.74014_20240612_102029	P2	Environnement	NW
2024-06-12	134	HYD2410_45.52149, -72.74008_20240612_102236	P2	Environnement	NW
2024-06-12	135	HYD2410_45.51635, -72.73491_20240612_103534	P2	blocs de schiste visibles en surface sur le chemin d'accès (hors emprise)	S

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-12	136	HYD2410_45.5094, -72.72785_20240612_110853	H9	Environnement	N
2024-06-12	137	HYD2410_45.50968, -72.72782_20240612_110932	H9	Environnement extérieur emprise	N
2024-06-12	138	HYD2410_45.5097, -72.72783_20240612_110935	H9	Environnement extérieur emprise	N
2024-06-12	139	HYD2410_45.50996, -72.72777_20240612_111025	H9	Environnement	S
2024-06-12	140	HYD2410_45.50942, -72.7276_20240612_111148	H9	Environnement	N
2024-06-12	141	HYD2410_45.50941, -72.72758_20240612_112253	H9	Sondage 31 - localisation	N
2024-06-12	142	HYD2410_45.50935, -72.72764_20240612_112304	H9	Sondage 31 - stratigraphie	NW
2024-06-12	143	HYD2410_45.5094, -72.72777_20240612_114544	H9	Sondage 32 - stratigraphie	NE
2024-06-12	144	HYD2410_45.50942, -72.72779_20240612_115725	H9	Sondage 32 - stratigraphie	NE
2024-06-12	145	HYD2410_45.50953, -72.72762_20240612_120933	H9	Environnement	N

45.51031, -72.72818_202406

45.51031, -72.72821_202406

45.51052, -72.72822_202406

45.51055, -72.72839_202406

45.51055, -72.72839_202406

45.51055, -72.72839_202406

45.51056, -72.72839_202406

45.51056, -72.72839_202406

45.51057, -72.72823_202406

45.51059, -72.72835_202406

45.51061, -72.72847_202406

45.51061, -72.72866_202406

45.51076, -72.72829_202406

45.51079, -72.72836_202406

45.51081, -72.72865_202406

45.51083, -72.72838_202406

45.51091, -72.72865_202406

45.51635, -72.73491_202406

45.52149, -72.74008_202406

45.52169, -72.74014_202406

45.52172, -72.74013_202406

_45.52173, -72.7401_2024061

45.52181, -72.74049_202406

45.52181, -72.74052_202406

45.52193, -72.74082_202406

45.52199, -72.74057_202406

45.52204, -72.74064_202406

45.52205, -72.73988_202406

45.52214, -72.74062_202406

45.52217, -72.74082_202406

45.52219, -72.74075_202406

45.52228, -72.74073_202406

45.52239, -72.74075_202406

45.52508, -72.75739_202406

_45.52509, -72.7574_202406

_45.52509, -72.7574_2024060

45.52511, -72.75575_202406

45.52512, -72.75451_202406

45.52514, -72.75918_202406

45.52515, -72.75571_202406

45.52515, -72.75572_202406

45.52516, -72.75918_202406

45.52517, -72.75916_202406

45.52518, -72.75463_202406

45.52527, -72.75989_202406

45.52528, -72.75954_202406

45.53123, -72.77644_202406

45.53142, -72.77609_202406

45.53143, -72.77602_202406

45.53148, -72.77622_202406

45.53149, -72.77621_202406

45.53154, -72.77634_202406

45.53156, -72.77638_202406

45.53162, -72.77637_202406

45.53172, -72.77609_202406

_45.53207, -72.7763_2024060

45.53207, -72.77631_202406

45.53207, -72.77644_202406

45.53209, -72.77631_202406

45.53222, -72.77609_202406

45.53225, -72.77605_202406

45.53225, -72.77608_202406

45.53235, -72.77616_202406

45.53335, -72.77623_202406

45.53359, -72.77604_202406

45.53371, -72.77644_202406

_45.53393, -72.7763_2024060

45.53402, -72.77637_202406

45.53405, -72.77639_202406

45.53426, -72.77648_202406

45.53434, -72.77617_202406

45.53491, -72.77596_202406

45.53491, -72.77604_202406

_45.53493, -72.776_2024060

45.53581, -72.77604_202406

45.53581, -72.77604_202406

45.53776, -72.77624_202406

45.53786, -72.77618_202406

45.53787, -72.77618_202406

45.53788, -72.77618_202406

45.53849, -72.77634_202406

45.53859, -72.77635_202406

45.53898, -72.77612_202406

_45.53913, -72.7764_2024060

45.53913, -72.77642_202406

45.54454, -72.79108_202406

45.54475, -72.79165_202406

45.54477, -72.79165_202406

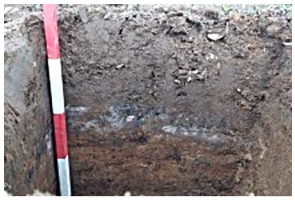
45.54477, -72.79167_202406

45.54485, -72.79136_202406

45.54487, -72.79337_202406

45.54488, -72.79146_202406

45.54489, -72.79202_202406

45.54498, -72.79334_202406

45.54505, -72.79343_202406

45.54518, -72.79376_202406

45.55075, -72.80268_202406

_45.55077, -72.8027_2024061

45.55083, -72.80277_202406

45.55083, -72.80279_202406

45.55101, -72.80324_202406

45.55101, -72.80324_202406

45.55103, -72.80324_202406

45.55104, -72.80321_202406

45.55151, -72.80396_202406

45.55151, -72.80397_202406

45.55151, -72.80397_202406

45.55152, -72.80397_202406

45.55166, -72.80392_202406

45.55169, -72.80395_202406

45.55686, -72.81057_202406

45.55686, -72.81071_202406

45.55687, -72.81057_202406

45.55687, -72.81057_202406

45.55687, -72.81074_202406

45.55702, -72.81093_202406

45.55703, -72.81098_202406

_45.55709, -72.8109_2024061

45.55712, -72.81095_202406

45.55713, -72.81094_202406

45.55715, -72.81087_202406

45.55765, -72.81188_202406

45.55768, -72.81191_202406

45.55785, -72.81209_202406

HYD2410_20240612_102007

_45.532, -72.77609_2024060

_45.532, -72.77615_2024060

_45.539, -72.77612_2024060

_45.5094, -72.72777_2024061

_45.5094, -72.72785_2024061

_45.5097, -72.72783_2024061

_45.5252, -72.75812_202406C

_45.5315, -72.77627_202406C

_45.5336, -72.77606_202406C

_45.5337, -72.77648_202406C

_45.5391, -72.77636_202406C

_45.5449, -72.79156_202406C

_45.5517, -72.80394_2024061

45.50935, -72.72764_202406

45.50941, -72.72758_202406

_45.50942, -72.7276_202406

45.50942, -72.72779_202406

45.50953, -72.72762_202406

45.50968, -72.72782_202406

45.50996, -72.72777_202406

Projet : HYD2410 Archéologue : Geneviève Lévesque

Film n° : NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-03	1	20240603_112710	H3-P7	Sondage 1 - localisation	SE
2024-06-04	2	20240603_112733	H3-P7	Sondage 1 - stratigraphie	E
2024-06-05	3	20240603_112912	H3-P7	Sondage 1 - localisation	W
2024-06-06	4	20240603_112922	H3-P7	Sondage 1 - stratigraphie	W

20240603_112733

20240603_112912

20240603_112922

20240603_112710

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Montérégie
Code : HYD2410

Archéologue : Geneviève Lévesque
Analyste : Isabelle Hade

Date : Juin 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 16	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou corrodé dont une partie de la tête est absente. 6 cm de long. Élagué.	NC	
Sondage 17	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment corrodé de tige. Élagué.	NC	
Sondage 19	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de corps à pâte orange et dont une surface est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Élagué.	NC	
Sondage 33	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Élagué.	NC	
Sondage 33	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Élagué.	NC	

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE LIGNE DE DISTRIBUTION SUR LE TRACÉ DE LA RUE BRIDGE, ENTRE LES RUES WELLINGTON ET DES IRLANDAIS, À MONTRÉAL (HQD – CSEM), MTL24-23-04 ET BIFJ-139

Supervision archéologique, été 2024

ethnoscop

Juin 2025

Construction d'une nouvelle ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, entre les rues Wellington et des Irlandais, à Montréal (HQD – CSEM), MTL24-23-04 et BiFj-139

Supervision archéologique, été 2024

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop inc., 2025

Page couverture : À gauche : ancien niveau de rue pavée 13A4 (BiFj-139-24-NUM1-4). À droite : vestige de béton 1D1 (MTL24-23-04-24-NUM1-29).

RÉSUMÉ

De l'été à l'automne 2024, la Commission des Services Électriques de Montréal (CSEM), en collaboration avec Hydro-Québec, a procédé à des travaux de démolition et de construction de puits d'accès et conduits électriques sur la rue Bridge dans l'arrondissement Sud-Ouest à Montréal. Une étude du secteur avait identifié plusieurs zones à potentiel archéologique dans l'espace des travaux (P1, P3, H2, H3 et H5d). La zone des travaux correspond au trottoir sud de la rue Bridge entre les rues Wellington et des Irlandais avec deux traverses de la rue Bridge dans la zone présumée de l'ancien cimetière des Irlandais.

Ethnoscop a donc été mandaté afin de réaliser une supervision archéologique des travaux d'excavations. La firme a œuvré sous l'autorisation du permis 24-ETHN-26 pour les quelque 1 500 m² d'emprise. Le code temporaire MTL24-23-04 a désigné l'espace des travaux qui était hors du site archéologique déclaré du Poste des Irlandais (BiFj-139). Au terme de 26 jours de supervision archéologique, sept vestiges ont été mis au jour sur l'ensemble du secteur MTL24-23-04 : un drain ainsi que quatre planchers en béton et deux murs en pierre associés à des bâtiments industriels du XXe siècle. Dans l'emprise du site BiFj-139, une portion de l'ancienne rue Britannia, près de l'intersection de la rue Saint-Étienne, a été mise au jour. Seuls trois petits lambeaux de sol naturel d'origine ont été observés en paroi des excavations et aucun artefact n'a été récolté pour l'ensemble de l'intervention.

L'intervention archéologique n'a pas, non plus, relevé de fosses sépulcrales. La limite ouest du cimetière des Irlandais, dans l'emprise de la rue Bridge, n'a donc pas encore été rencontrée. Dans l'emprise publique de la rue à l'intérieur du site BiFj-139, plus à l'est de la présente intervention, un inventaire préalable à de futurs travaux est fortement recommandé avec une phase de fouille si des découvertes étaient réalisées.

En ce qui concerne le reste de la rue Bridge, les découvertes de vestiges en bordure de lots laissent présager que d'autres éléments appartenant à des bâtiments industriels ou en lien avec leur occupation pourraient toujours être en place. La poursuite de la supervision archéologique est recommandée.

Mots clés :
Supervision archéologique, ligne électrique souterraine, Victoriatown, cimetière, Grand Tronc, CN

Référence pour fin de citation :
Ethnoscop 2025. *Construction d'une nouvelle ligne de distribution sur le tracé de la rue bridge, entre les rues Wellington et des Irlandais, à Montréal (HQD – CSEM), MTL24-23-04 et BiFj-139. Supervision archéologique, été 2024.* Préparé pour Hydro-Québec. 107 p. et annexe.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES VII

LISTE DES FIGURES IX

LISTE DES PHOTOS XI

LISTE DES TABLEAUX XIII

LISTE DES PARTICIPANTS XV

1. INTRODUCTION 1
   - 1.1 Mandat 1
   - 1.2 Aire d'intervention 2
2. MÉTHODOLOGIE 7
3. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES 13
   - 3.1 Cadre environnemental ancien et actuel 13
   - 3.2 Cadre culturel autochtone 16
     - 3.2.1 Occupation autochtone préhistorique 16
     - 3.2.2 Occupation autochtone historique 18
   - 3.3 Cadre culturel historique 23
     - 3.3.1 Période agricole (XVII^{e} siècle -première moitié du XIX^{e} siècle) 23
     - 3.3.2 L'arrivée des immigrants Irlandais à Pointe-Saint-Charles 25
     - 3.3.3 Le village des ouvriers du pont Victoria 29
     - 3.3.4 Victoriatown et l'essor industriel du secteur : un siècle de développement 34
     - 3.3.5 Les années 1960 : transformation du quartier 45
     - 3.3.6 Depuis les années 1980 49
   - 3.4 Recherches archéologiques antérieures 50
4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 55
   - 4.1 Extrémité est de la rue Bridge, secteur du site BiFj-139 55
     - 4.1.1 Sols naturels 56
     - 4.1.2 Rue Britannia 58
     - 4.1.3 Aménagements modernes 66
     - 4.1.4 Discussion 70
   - 4.2 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1A 71
     - 4.2.1 Sols naturels 71
     - 4.2.2 Remblais 71
     - 4.2.3 Période industrielle 71
     - 4.2.4 Aménagements modernes 79
   - 4.3 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1B 79
     - 4.3.1 Sols naturels 79
     - 4.3.2 Sols remaniés 80
     - 4.3.3 Période industrielle 80
     - 4.3.4 Aménagements modernes 81

4.4 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1C....83
4.4.1 Sols naturels....83
4.4.2 Période industrielle....86
4.4.3 Aménagements modernes....87
4.5 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1D....88
4.5.1 Sols naturels....88
4.5.2 Sols remaniés....88
4.5.3 Période industrielle....93
4.5.4 Aménagements modernes....100
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS....101
BIBLIOGRAPHIE....103
ANNEXE : CATALOGUES DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES CARTES

Carte 1. Localisation générale 3
Carte 2. Zones à potentiel identifiées en 2023 5
Carte 3. Localisation des sous-opérations 9
Carte 4. Localisation des croquis stratigraphiques 11
Carte 5. Sites archéologiques autochtones à composantes paléohistoriques 21
Carte 6. Sites à proximité et interventions archéologiques antérieures 53
Carte 7. Plan de Hopkins de 1879 et trame actuelle 61
Carte 8. Plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1940 et trame actuelle 63
Carte 9. Plan du Service d'urbanisme de 1961 et trame actuelle 77

LISTE DES FIGURES

Figure 1. James Duncan, *Montreal from Indian Camping Ground*, vers 1830 (BAC MIKAN 2837607) 19

Figure 2. Extrait de la carte « Description généralle de l'Isle de Montréal », s.l., s.n. [attribuée à François Vachon de Belmont, 1702]. 23

Figure 3. Possible bâtiment de ferme des Sœurs Grises (tiré de Ferland-Angers 1945) 24

Figure 4. Extrait de Louis Charland. Plan de la Ville et Cité de Montréal. 1801 (BAnQ, G3454 M65 1801 C4). 25

Figure 5 Extrait de James Cane. *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*. 1846 (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR. 26

Figure 6. Localisation des hôpitaux de Pointe-Saint-Charles (BAnQ, *Environs of Montreal shewing the railway communication with the city compiled and drawn by George Horatio Smith, Montreal, 1851*, G/3452/M65P3/1851/S55 CAR) 27

Figure 7. Le complexe en 1847, comme dessiné de manière idéalisée par sœur Saint-Jean-de-la-Croix, montrant également la rue Saint-Étienne (aujourd'hui la rue Bridge) qui est projetée jusqu'à la berge du fleuve. (ASGM, G01, A,3,12,02, b Cartes, document 2, Localisation des baraques [*sheds*]) 28

Figure 8. Le terrain acquis par James Hodges en 1853 (BAnQ, Plan figuratif d'une propriété située à la Pointe St. Charles dans la paroisse de Montréal et d'une partie de la commune St. Pierre appartenant aux Dames de l'Hôpital Général des Sœurs Grises, H.M. Perrault). 29

Figure 9. Les appentis et autres constructions en 1858-1859 (William Notman, Constructions depuis le haut du pont Victoria, Montréal, QC, 1858-1859, N-0000.392.2.2, © Musée McCord) 31

Figure 10. Photographie du Black Rock (Black_Rock_1898_Musee_McCord_MP_77076064) 32

Figure 11. Extrait de Perrault. *Plan of part of St-Gabriel Farm, belonging to the seminary of Montreal, shewing its distribution into building lots*. 1855. 33

Figure 12. Victoriatown ou Goose Village après l'ouverture des rues Forfar et Conway (plan non daté [entre 1865-1870], *Plan of Property Point St. Charles Montreal, Belonging to Thos Brassey, Esq.* BAnQ, CA601, S171,SS2,SSS2,D1138) 35

Figure 13. Extrait de Plunkett & Brady. *Plan of the city of Montreal : made by order of the Mayor Aldermen and Citizens from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady, engineers, revised and corrected to Dec. 1872* (BAnQ G/3454/M65/1873/P58 DCA et /3454/M65/1872/P58 CAR) 36

Figure 14. Extrait de Hopkins. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands. 1879* (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR) 37

Figure 15. Extrait de Goad. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners.* 1881 (BAnQ, Catalogue Iris : 00037708048) 38

Figure 16. Immeuble à bureaux du GTR construit en 1881 sur la rue Saint-Étienne (actuelle rue Bridge) (Archives de la Ville de Montréal, Dossier Rue Bridge) 39

Figure 17. Extrait de Goad. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners.* 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/ G6/1890 CAR) 39

Figure 18. Vue de la Montreal Stock Yards Company en 1905 (*The Montreal Herald Progress Edition* 1905 BAnQ 0002733847) 40

Figure 19. Extrait de Pinsoneault. *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*.1907 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 CAR). 41

Figure 20. Extrait de Goad. *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada : volume I. 1909* (BAnQ G/1144/M65G475/C3/v. 1/1909, CAR) 42

Figure 21. Extrait de Goad. *Atlas of the City of Montreal and vicinity : in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots.* 1914 (*BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR*) 43

Figure 22 Montreal Tramways Company. Local and Suburban Lines, 1914 (Archives de la Ville de Montréal VM66-S5P123) 44

Figure 23. Extrait de Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal : volume I. 1940* (BAnQ, Catalogue Iris : 0003216542). La flèche indique l'emplacement du *Black Rock*. 45

Figure 24. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1966 46

Figure 25. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1961 46

Figure 26. Vue aérienne oblique de l'Autostade de Montréal en 1969 (Archives de Montréal, VM97-3_09_1969-023) 48

Figure 27. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1975 48

Figure 28. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1981 49

Figure 29. Croquis stratigraphique C8, sous-opération BiFj-139-13C, paroi sud 57

Figure 30. Croquis stratigraphique C6, sous-opération BiFj-139-13A, paroi est 60

Figure 31. Croquis stratigraphique C7, sous-opération BiFj-139-13C, portion nord-sud, paroi est 68

Figure 32. Croquis stratigraphique C18, sous-opération BiFj-139-13D, paroi est 69

Figure 33. Croquis stratigraphique C1, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi nord de 12227 73

Figure 34. Croquis stratigraphique C2, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi est de 12227 74

Figure 35. Croquis stratigraphique C4, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi est 75

Figure 36. Croquis stratigraphique C3, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi sud de PXHQ39626 76

Figure 37. Croquis stratigraphique C17, sous-opération MTL24-23-04-1B, paroi nord de PXHQ39627 82

Figure 38. Croquis stratigraphique C12, sous-opération MTL24-23-04-1C, paroi est de 11997 84

Figure 39. Croquis stratigraphique C5, sous-opération MTL24-23-04-1C, paroi sud de PXHQ39629 85

Figure 40. Croquis stratigraphique C15, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi nord de PAHQ39682 89

Figure 41. Croquis stratigraphique C16, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi nord de 12007 90

Figure 42. Croquis stratigraphique C14, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi sud de 12005 91

Figure 43. Croquis stratigraphique C9, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi ouest de 40677 92

Figure 44. Croquis stratigraphique C11, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi sud de PXHQ39630 97

Figure 45. Croquis stratigraphique C10, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi est de PXHQ39630 98

Figure 46. Croquis stratigraphique C13, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi nord de PXHQ39632 99

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Ancien niveau de la rue Britannia dans la sous-opération BiFj-139-13A, vue vers le nord (BiFj-139-2024-NUM1-5) 65

Photo 2. Remblais au-dessus des sols naturels dans la sous-opération BiFj-139-13C, vue vers le sud-est (BiFj-139-2024-NUM2-11) 66

Photo 3. Paroi ouest dans la sous-opération BiFj-139-13E, vue vers l'ouest (BiFj-139-2024-NUM3-5) 67

Photo 4. Vestige en béton 1A1 en paroi sud dans la sous-opération MTL24-23-04-1A, vue vers le sud-ouest (MTL24-23-04-NUM1-12) 72

Photo 5. Sol naturel archéologiquement stérile dans la sous-opération MTL24-23-04-1B, vue vers l'ouest (MTL24-23-04-NUM1-9) 79

Photo 6. Vestige MTL24-23-04-1B1, en paroi sud de la sous-opération, vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM1-2) 80

Photo 7. Lambeau de sol naturel brun organique dans la sous-opération MTL24-23-04-1B, vue vers l'est (MTL24-23-04-NUM2-10) 83

Photo 8. Vestige en béton MTL24-23-04-1C1, vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM1-16) 87

Photo 9. Vestige MTL24-23-04-1C4, vue vers le nord (MTL24-23-04-NUM1-19) 87

Photo 10. Paroi ouest de MTL24-23-04-1D au niveau de 40677 montrant les remblais sur un sol stérile décapé, vue vers l'ouest (MTL24-23-04-NUM2-3) 88

Photo 11. Vestige en béton MTL24-23-04-1D1, vue vers l'est (MTL24-23-04-NUM1-29) 93

Photo 12. Vestige en béton MTL24-23-04-1D1 avec un rail sous le plus récent niveau de béton, vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM2-4) 94

Photo 13. Paroi sud de la sous-opération MTL24-23-04-1D au niveau du puits d'accès PAHQ39682 avec un rail (en rouge) et tuyau d'aqueduc (en bleu), vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM2-29) 95

Photo 14. Paroi nord de la sous-opération MTL24-23-04-1D au niveau du puits d'accès PXHQ39632 montrant la séquence de remblais associés à l'implantation d'un égout, vue vers le nord (MTL24-23-04-NUM2-32) 96

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 14

Tableau 2. Résumés des interventions archéologiques antérieures 51

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Hydro-Québec

Martin Perron	Archéologue, Conseiller expertise environnementale – Archéologie
Isabelle St-André	Cheffe, Expertise environnementale – milieu humain

CSEM

Mohamad Khanafer	Ingénieur - Gestion de projet
Alexandre Fortier	Ingénieur – Gestion de projet

Ville de Montréal

Émilie Desrosiers	Conseillère en aménagement – Division du patrimoine

RÉALISATION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Directrice de projet, révision du rapport
Hendrik Van Gijseghem	Directeur de projet, révision du rapport
Luis Trudel-Lopez	Archéologue chargé de projet, rédacteur du rapport
Hugo Comète	Archéologue chargé de projet remplaçant
Jean-Philippe Hénault	Archéologue chargé de projet remplaçant
Karine Fournier	Bioarchéologue
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Hydro-Québec, par le biais de la Commission des Services Électriques de Montréal (CSEM), a procédé à la construction d'une nouvelle ligne de distribution le long de la rue Bridge, entre la rue Wellington et le poste des Irlandais (carte 1). Le projet incluait des travaux de démolition de neuf puits d'accès existants et la construction de dix nouveaux puits d'accès. Ces nouveaux aménagements étaient accompagnés de modifications et d'ajouts de segments de massifs.

Une étude de potentiel du secteur, réalisée en 2023 pour la Ville de Montréal (Ethnoscop 2023) avait identifié plusieurs zones à potentiel archéologique dans l'espace des travaux (carte 2). Dans le site BiFj-139, celles-ci correspondaient à des rivages anciens où des occupations paléohistoriques auraient pu avoir lieu (P1 et P3), au cimetière des Irlandais (H2) et aux hôpitaux temporaires et baraquements ouvriers (1847-1860) en plus de l'ancien quartier de Victoriatown (1860-1960) (H3). Dans la rue Bridge, le potentiel se rapportait à l'ancien cadre bâti de la période industrielle (1860-1940) le long de cette rue (H5d). Ethnoscop a donc été mandaté afin de réaliser une supervision archéologique des travaux d'excavation. La firme a œuvré sous l'autorisation et en concordance avec les exigences du permis **24-ETHN-26** délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour les quelque 1 500 m^2 d'emprise. L'objectif était de vérifier la présence de sols d'occupation en place ou de vestiges et de proposer des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur les ressources mises au jour. Considérant le potentiel anticipé, la supervision devait être planifiée de manière à permettre, au besoin, la réalisation d'un inventaire archéologique.

1.2 Aire d'intervention

Les travaux étaient majoritairement situés sous le trottoir sud de la rue Bridge entre les rues Wellington et des Irlandais (lots 1 853 772 et 2 160 212 appartenant à la Ville de Montréal). Ils incluaient aussi deux traverses de rue dans la zone présumée de l'ancien cimetière des Irlandais à l'extrémité est de l'aire d'intervention (toujours sur le lot 1 853 772). Le code temporaire **MTL24-23-04** a été désigné par la division du Patrimoine de la Ville de Montréal à l'espace des travaux qui était hors du site archéologique déclaré du Poste des Irlandais (**BiFj-139**), soit l'ensemble du trottoir sud de la rue Bridge à partir la rue Wellington jusqu'à la limite du site BiFj-139[1].

[1] Les codes Borden servent à identifier les sites archéologiques en utilisant un quadrillage qui s'étend sur l'ensemble du Canada. Les quatre lettres au début du code (ex : BiFj) désignent un espace de ce quadrillage qui correspond à une entité géographique. Un nombre est ensuite donné à chaque site en suivant l'ordre chronologique de leur découverte. Les interventions réalisées sur le territoire montréalais, en dehors de sites archéologiques connus, sont désignées par un code temporaire (ex : MTL19-25-15) où le premier nombre réfère à l'année de l'intervention et le second à l'arrondissement dans lequel celle-ci est menée. Le troisième nombre est attribué chronologiquement selon l'ordre des interventions archéologiques menées dans un même arrondissement.

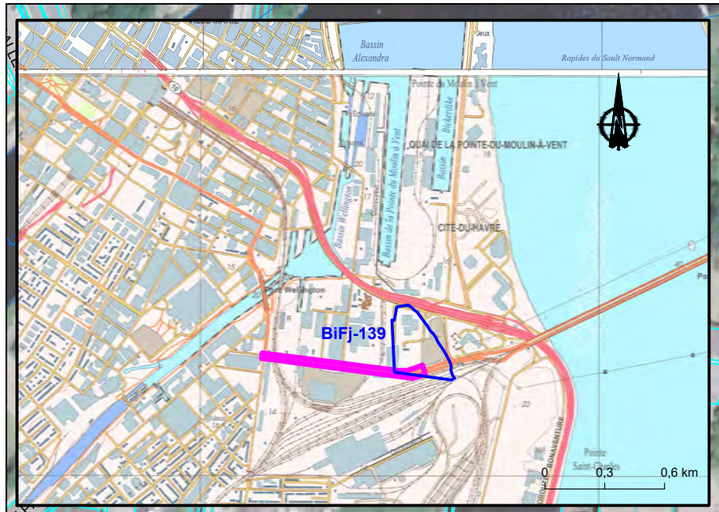

Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

BiFj-139 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

RUE RIVERSIDE
AUTOROUTE BONAVENTURE
AUTOROUTE 10
CHEMIN DES MOULINS
CHEMIN DES MOULINS
RUE OAK
RUE MILL
RUE DES IRLANDAIS
COLOMBAN
RUE WELLINGTON
RUE BRIDGE
BiFj-139
Image © 2023 Maxar Technologies
Date des images satellit

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Localisation générale

Sources :
Orthophotographie, GoogleEarth juin 2022
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2005
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,
feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937
Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Bridge_C1_et_001_archeologie_250527.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Mai 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

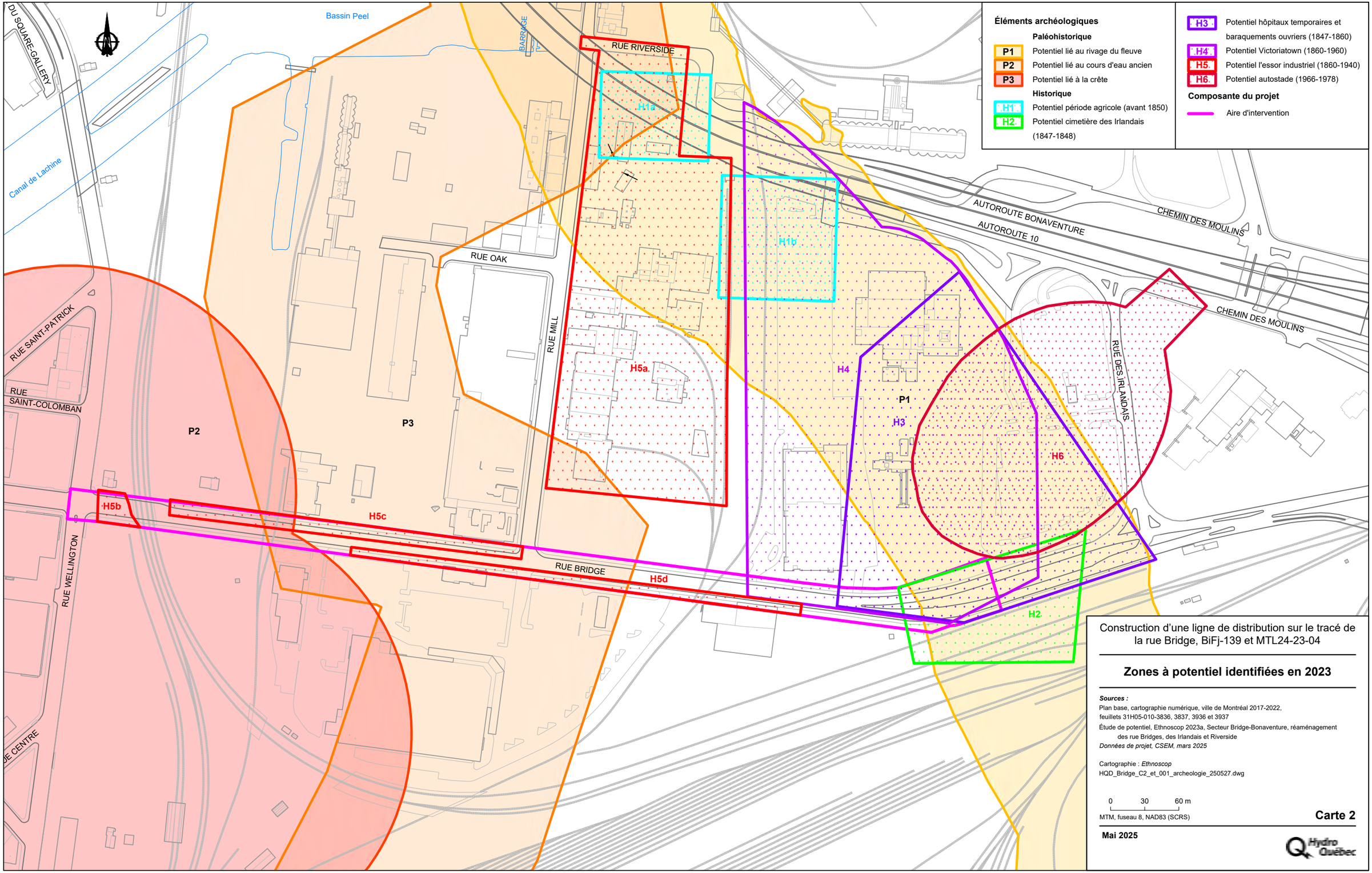

Éléments archéologiques

Paléohistorique

- P1 Potentiel lié au rivage du fleuve
- P2 Potentiel lié au cours d'eau ancien
- P3 Potentiel lié à la crête

Historique

- H1. Potentiel période agricole (avant 1850)
- H2. Potentiel cimetière des Irlandais (1847-1848)
- H3. Potentiel hôpitaux temporaires et baraquements ouvriers (1847-1860)
- H4. Potentiel Victoriatown (1860-1960)
- H5. Potentiel l'essor industriel (1860-1940)
- H6. Potentiel autostade (1966-1978)

Composante du projet

- Aire d'intervention

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Zones à potentiel identifiées en 2023

Sources :

Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937

Étude de potentiel, Ethnoscop 2023a, Secteur Bridge-Bonaventure, réaménagement des rue Bridges, des Irlandais et Riverside

Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Bridge_C2_et_001_archeologie_250527.dwg

0 30 60 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Mai 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. MÉTHODOLOGIE

Grâce à l'étude de potentiel réalisée par Ethnoscop en 2023, l'intérêt archéologique du secteur a pu être déterminé préalablement aux interventions. Il a ainsi été possible de définir des objectifs de recherche. Ces derniers consistaient à vérifier la présence d'une trame archéologique ancienne dans l'emprise des travaux envisagés.

Il s'agissait donc d'effectuer, la supervision archéologique des excavations mécaniques, afin d'atteindre les niveaux jugés d'intérêt. La supervision archéologique permet aussi de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel. Un nettoyage manuel de certaines sections des tranchées a ensuite été effectué afin d'identifier les zones les plus susceptibles de répondre aux problématiques de recherche. Lorsque des témoins archéologiques sont présents, des sondages manuels, ou encore une fouille de sauvetage, si nécessaire, permettent la collecte de témoins de culture matérielle. Ces étapes sont enregistrées, décrites, documentées, dessinées et photographiées.

Les enregistrements suivent la séquence alphanumérique du système de Tikal qui commence par un chiffre désignant l'opération (**1**A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1**A**1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un chiffre, soit le numéro de lot (1A**1**). Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont le carnet d'arpentage ou les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis, le cas échéant. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement. Il est à noter que le nord géographique, presque parfaitement perpendiculaire à l'axe de la rue Bridge, a été utilisé dans le cadre de cette intervention.

Entre le 21 mai et le 23 octobre 2024, au terme de 26 jours de supervision archéologique ponctuelle, 1 500 m² d'excavation ont été supervisés jusqu'à une profondeur de 4 m par endroits. Les différents secteurs d'intervention ont été séparés selon des divisions physiques de l'espace (carte 3). En ce qui concerne le secteur de MTL24-23-04, quatre sous-opérations ont été utilisées : la sous-opération 1A entre Wellington et les premières voies de chemin de fer, puis 1B jusqu'à la prochaine traverse ferroviaire, ensuite 1C jusqu'à la rue Mill et finalement 1D jusqu'à la limite du site BiFj-139. Dans le cas du site archéologique du Poste des Irlandais, cinq sous-opérations ont été utilisées (13A à 13E) qui furent divisées en plus selon leurs dates d'excavations. Les sous-opérations étant très longues, les dix-huit enregistrements stratigraphiques ont été positionnés selon les numéros des puits d'accès faisant objet de travaux d'excavation, puis identifiées dans une liste séquentielle et localisées sur la carte 4. L'analyse des informations colligées a ensuite servi à la rédaction du présent rapport.

PORTION OUEST

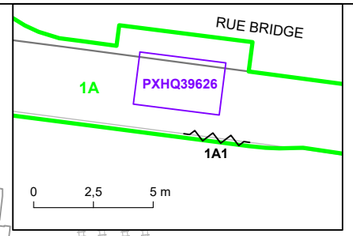

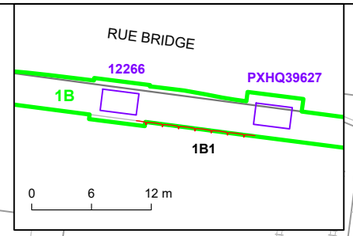

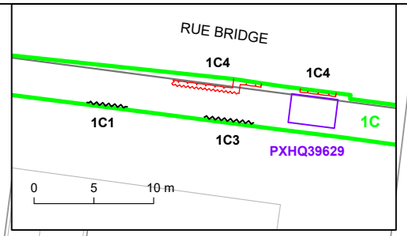

Éléments archéologiques

- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Grès
- Vestige déstructuré
- 1A1 Identification de vestige
- 11999 Identification de PA

- Site archéologique recensé
- BiFj-139 Code Borden
- MTL24-23-03 Code temporaire
- Bâtiment patrimonial
- 5 Immeuble à bureaux de la Canada Packers ltd

Intervention antérieure

- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération

Composante du projet

- Aire d'intervention

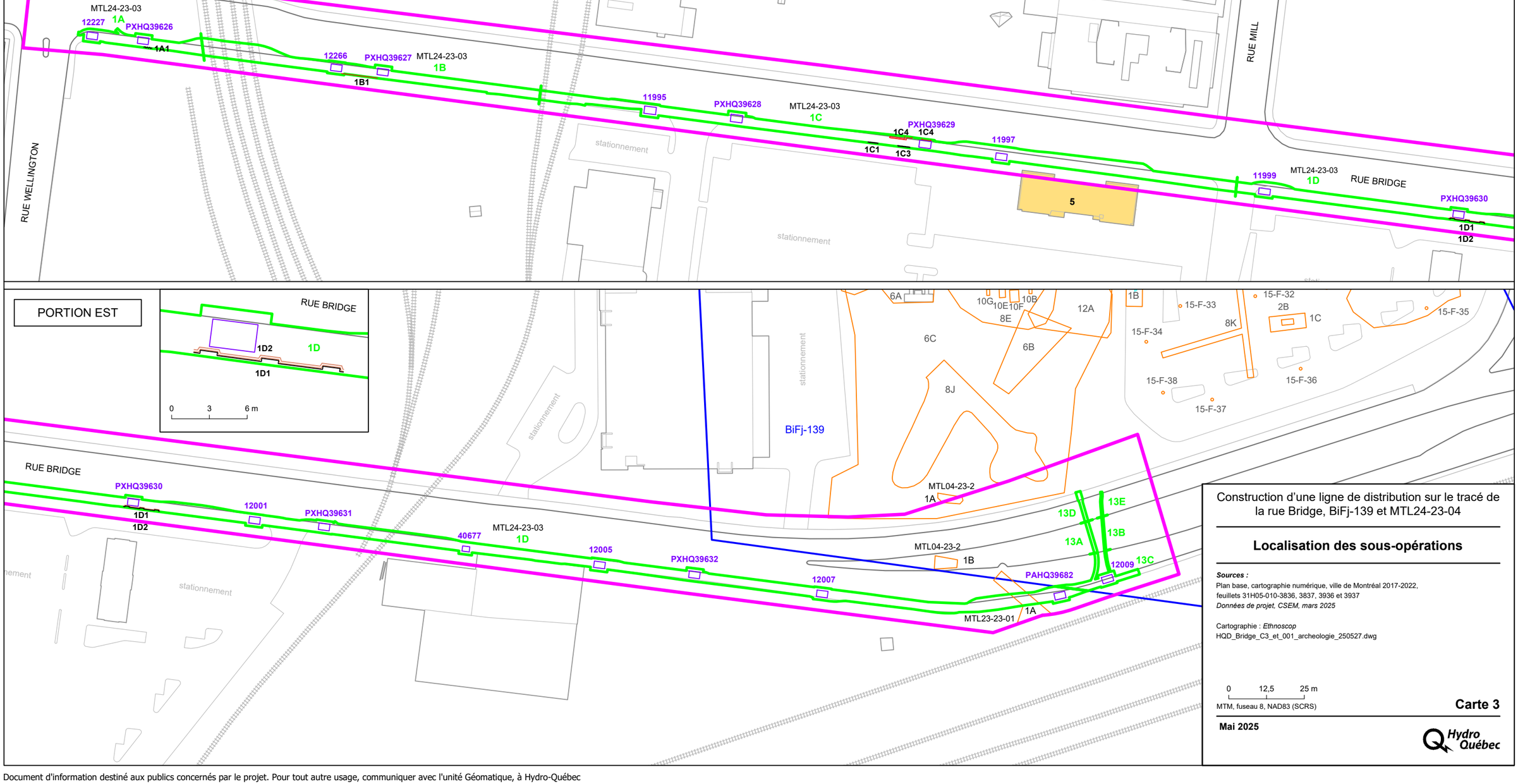

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Localisation des sous-opérations

Sources :
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,
feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937
Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*
HQD_Bridge_C3_et_001_archeologie_250527.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Mai 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

PORTION OUEST

PORTION EST

Éléments archéologiques

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Grès
- Vestige déstructuré
- 1A1 — Identification de vestige
- 11999 — Identification de PA
- C1 — Croquis stratigraphique

- Site archéologique recensé
- BiFj-139 — Code Borden

Composante du projet

- Aire d'intervention

RUE WELLINGTON
RUE MILL
RUE BRIDGE
stationnement
MTL24-23-03
1A
1A1
1B
1B1
1C
1C1
1C3
1C4
1D
1D1
1D2
1E
1E1
PXHQ39626
PXHQ39627
PXHQ39628
PXHQ39629
PXHQ39630
PXHQ39631
PXHQ39632
PAHQ39682
12227
12266
11995
11997
11999
12001
40677
12005
12007
12009
C1
C2
C3
C4
C5
C6
C7
C8
C9
C10
C11
C12
C13
C14
C15
C17
C18
13A
13B
13C
13D
13E
BiFj-139

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Localisation des croquis stratigraphiques

Sources :
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937
Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*
HQD_Bridge_C4_et_001_archeologie_250527.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4

Mai 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

3. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

Les informations présentées ici sont tirées et résumées de l'étude de potentiel archéologique *Secteur Bridge-Bonaventure, réaménagement des rues Bridge, des Irlandais et Riverside* réalisée par Ethnoscop en 2023 pour la Ville de Montréal (Ethnoscop 2023a).

3.1 Cadre environnemental ancien et actuel

Le Quaternaire, période géologique qui commence il y a environ 1,65 million d'années, se caractérise en partie par l'alternance de périodes glaciaires et de périodes dites interglaciaires. En Amérique du Nord, cela se traduit par la formation d'immenses glaciers recouvrant de vastes territoires. La dernière glaciation, nommée wisconsinienne, débute vers 80 000 ans avant aujourd'hui (AA)[2] et prend fin autour de 10 000 ans AA (tableau 1). La fonte des glaciers combinée à un affaissement de la croûte terrestre, provoqué par le poids immense de ces masses gigantesques d'eau gelée, laisse de vastes lacs à l'emplacement actuel des Grands Lacs. Du côté de la vallée du Saint-Laurent, l'eau salée de l'Atlantique y pénètre pour former la mer de Champlain, dont la relative brève existence a laissé d'épaisses couches d'argile sur la pierre creusée par le passage des glaciers.

En se relevant, la croûte terrestre provoque le déplacement de la mer vers le nord-est. L'étendue d'eau devenant de plus en plus étroite, cela entraîne comme conséquence l'augmentation de son débit. Au fil de nombreux siècles, elle dépose des sédiments que l'on peut maintenant associer aux différents épisodes ayant mené à l'existence du fleuve Saint-Laurent tel qu'on le connaît aujourd'hui. De basse altitude (moins de 15 m NMM[3]), l'aire d'intervention est exondée entre 5 000 et 4 000 ans AA. Elle se situe sur les basses terres arrosées par le fleuve au sud de la vieille ville. Ces terres étaient jadis traversées à l'ouest par la Petite rivière (ou Petite rivière Saint-Pierre), laquelle se jetait dans le fleuve à la pointe à Callière. Ces terres formaient une basse terrasse, probablement vulnérable aux crues saisonnières.

[2] AA : Avant aujourd'hui. Qui s'appuie sur des dates étalonnées où l'année de référence est 1950.

[3] Les élévations sont données par rapport au niveau moyen de la mer (NMM).

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[4]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

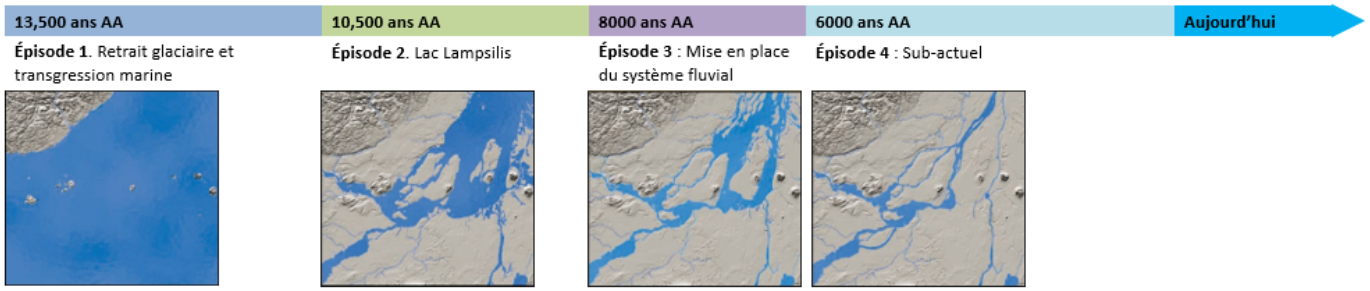

[4] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

La nature et l'origine des dépôts meubles présents sur l'île de Montréal varient considérablement selon le relief. Les dépôts meubles dans le secteur de l'aire d'étude sont ceux d'un till non différencié[5]. Sus-jacente à ces dépôts, une couche naturelle limono-argileuse perturbée (horizon Ap [Groupe de travail sur la classification des sols : 14-17]) s'étend uniformément sur une vaste étendue. Il s'agit en fait de l'horizon supérieur du sol naturel qui a été remanié par les activités humaines au cours du temps.

En effet, l'aire d'intervention est située sur d'anciennes terres agricoles, exploitées par les Frères Charon puis par la congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal (les Sœurs Grises). L'horizon naturel d'origine a donc été perturbé à des degrés variables selon les occupations ultérieures qui s'y sont manifestées.

L'aire d'intervention elle-même bordait le fleuve avant que son rivage soit repoussé de plusieurs centaines de mètres vers l'est, après d'importants épisodes de remblayage au XX^{e} siècle. Une ligne d'interfluve[6] avait été identifiée un peu à l'ouest de l'actuelle rue Mill qui séparait les eaux drainées par la Petite rivière (ou Petite rivière Saint-Pierre) à l'ouest de celles s'écoulant vers le fleuve à l'est.

Aujourd'hui le secteur est fortement urbanisé avec la rue Bridge, les voies ferroviaires du Canadien National (CN) et du Réseau express métropolitain (REM) (au sud), les bâtiments industriels et commerciaux ainsi que les services publics enfouis. Quelques arbres plantés ponctuent le paysage.

[5] « Nom donné à un mélange complexe de matériaux mis en place directement par ou à partir de la glace – la matrice peut être argileuse, limoneuse ou sablonneuse et la teneur en blocs ou en graviers peut être faible ou forte en quantité comme en dimension – quelques tills montrent une faible stratification quand l'accumulation du matériau a été associée à de l'eau de fonte du glacier. » (Prest et Hode-Keyser 1982).

[6] « Un interfluve est formé par la succession des points les plus hauts d'une colline » (Poirier 2016 : 61)

3.2 Cadre culturel autochtone

3.2.1 Occupation autochtone préhistorique

Les traces des premiers groupes humains, ceux de la période paléoindienne (12 000 à 8000 ans AA), demeurent encore extrêmement rares dans le sud du Québec. Aucun site de cette période n'a été découvert sur l'île de Montréal, ni même dans sa périphérie immédiate.

La période archaïque, qui succède au Paléoindien, se divise en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), lui-même subdivisé en Archaïque supérieur laurentien (6000 à 4000 ans AA) et en Archaïque supérieur post-laurentien (4500 à 3000 ans AA). Les peuples de cette période étaient des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, possédant un mode d'exploitation des ressources et des schèmes d'occupation du territoire se modifiant que très graduellement dans le temps. Les sous-périodes de l'Archaïque ancien et moyen ne sont guère mieux représentées que la période paléoindienne dans le sud du Québec. Seule une poignée de sites de cette période sont reconnus, mais aucun de ces derniers ne se situe sur l'île de Montréal ou dans sa périphérie immédiate.

Ce n'est qu'au cours de l'Archaïque supérieur laurentien que débute véritablement le peuplement de la périphérie de Montréal. Période temporelle à partir de laquelle l'aire d'intervention est exondée. Les sites de cette sous-période apparaissent nettement plus nombreux et mieux définis un peu partout dans le sud du Québec, de même qu'ailleurs dans le Nord-Est américain, ce qui pourrait être le reflet d'un accroissement démographique. Des témoins datant de l'Archaïque supérieur ont d'ailleurs été découverts sur l'île de Montréal, tout comme quelques rares manifestations de l'Archaïque laurentien. Parmi celles-ci, mentionnons la découverte d'une pointe en pierre polie de type « baïonnette » diagnostique au site BiFj-85 (Maison Nivard-de Saint-Dizier), dans le parc de l'Honorable-George-O'Reilly près de la limite ouest de Verdun (SACL 2013 : 58). Enfin, en ce qui concerne l'Archaïque post-laurentien, des artefacts diagnostiques ont été enregistrés dans le Vieux-Montréal au site du Petit séminaire de Saint-Sulpice, au site Saint-Éloi (Ethnoscop 2002; Tremblay 2003; Tremblay et Pothier 2004) et au site Lemoyne-LeBer (Ethnoscop 2000). Plus récemment, des interventions archéologiques réalisées sous la rue Saint-Paul, au site BjFj-196, ont révélé des témoins de cette époque (Ethnoscop 2020c). D'autres manifestations ont aussi été identifiées au site LeBer, situé à la pointe est de l'île des Sœurs (Arkéos et Archéocène 1998; Ethnoscop 1997).

Des changements importants surviennent avec l'arrivée de la période du Sylvicole, laquelle se divise en quatre sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen, lui-même subdivisé en Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) et Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), puis le Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). Le Sylvicole est caractérisé avant tout par l'adoption de la poterie par certaines populations autochtones et ce sont notamment les changements observés dans les styles céramiques qui permettent d'effectuer ces subdivisions. Outre cette distinction dans la décoration et la

morphologie des vases d'argile, des mutations plus ou moins importantes surviennent lors de cette période dans les sphères économique, idéologique, sociale et technologique (Gates St-Pierre 2010 : 10).

Dans le sud du Québec, les sites du Sylvicole sont nombreux, comme si la croissance démographique amorcée à la fin de la période archaïque s'était poursuivie jusqu'à l'arrivée des premiers Européens. Toutefois, le Sylvicole inférieur fait exception à cette règle, car il reste relativement peu documenté dans la vallée du Saint-Laurent. Sur l'île de Montréal, seules quelques traces ont été trouvées au site Lemoyne-LeBer dans le Vieux-Montréal (Ethnoscop 2000), au site BjFj-100 de l'Accueil Bonneau (Groupe de recherches en histoire du Québec 1999) et un peu plus loin vers le sud-ouest, au site BiFj-85 dans le parc de l'Honorable-Georges-O'Reilly (SACL 2006, 2010 et 2013). Les grands réseaux d'échange qui sont en place au Sylvicole inférieur laisseront ensuite la place à ceux du Sylvicole moyen ancien, puis du Sylvicole moyen tardif. Enfin, la période du Sylvicole supérieur sera caractérisée par l'apparition des premiers villages sédentaires (semi-permanents) et par l'adoption de l'agriculture (culture du maïs, des courges, des haricots et du tournesol).

Les nombreux sites datant du Sylvicole sur l'île de Montréal témoignent vraisemblablement d'une intensification significative de l'occupation de la région. D'ailleurs, des composantes du Sylvicole moyen et supérieur ont été identifiées au site BiFj-85 de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, faisant de cet endroit un site d'occupation continue depuis l'Archaïque récent jusqu'à la fin de la préhistoire (SACL 2013 : 11). Plusieurs objets paléohistoriques diagnostiques en pierre taillée ou en pierre polie du Sylvicole supérieur ont été trouvés fortuitement dans le centre-ville au cours du XIX^{e} siècle, dans les environs du campus McGill (McLachlan 1875). Ces objets sont liés au site Dawson (BjFj-1), lequel témoigne d'un village iroquoien datant du Sylvicole supérieur. Il compte parmi les sites paléohistoriques les plus significatifs à Montréal. Il a livré une importante collection de vestiges variés : foyers, sépultures, tessons de poterie, outils en pierre et en os, etc. (Arkéos 2008; Clermont 1990; Dawson 1860; 1861; Ethnoscop 2019; 2023b; McCaffrey et Jamieson 1992; Pendergast et Trigger 1972; Trigger 1967; 1972).

Plus récemment, les fouilles au site BjFj-196 de la rue Saint-Paul ont mené à la découverte d'autres fragments de poterie (Ethnoscop 2020c). Tout juste au nord d'où se trouvait le ruisseau Saint-Martin sont situés les sites de Tecumseth Terrasse (BjFj-133), localisé au coin nord-est des rues De Bleury et Viger (Arkéos 2006), et Canvar (BjFj-140), au sud du boulevard René-Lévesque Ouest entre les rues De Bleury et Anderson (Ethnoscop 2008). Ces deux sites ont livré quelques tessons de poterie du Sylvicole supérieur.

La carte 5 illustre la répartition des différents sites archéologiques paléohistoriques de la région de Montréal. Il est possible de voir qu'aucune trace d'occupation humaine précédant l'arrivée des Européens n'a été trouvée au sein de l'aire d'intervention ou dans sa proche périphérie. Les présences paléohistoriques connues les plus rapprochées sont celles du Vieux-Montréal, celles des îles Sainte-Hélène et des Sœurs et quelques-unes dans la partie sud du centre-ville. En fait, l'environnement inondable n'aurait pas été avantageux à une occupation

plus ou moins prolongée, surtout quand on prend en compte la grande mobilité des groupes autochtones et la présence à proximité d'environnements bien drainés beaucoup plus hospitaliers. De nombreuses ressources végétales et animales y étaient toutefois disponibles, et une présence continue, mais sporadique a donc pu avoir lieu. Entre autres ressources végétales, on aurait pu y retrouver l'apiose tubéreux, un tubercule comestible très nutritif, ou encore le myrique baumier ou le thuya (Roland Tremblay, communication personnelle, 2023). En ce qui concerne les ressources animales, il est certain que la sauvagine y était présente. La chasse de différents anatidés dans le secteur serait d'ailleurs à l'origine du nom Goose Village, autre nom anciennement donné au quartier de Victoriatown. On dit que les autochtones, et sans doute les Montréalais par la suite, s'y rendaient pour chasser l'oie. Ces activités ont possiblement laissé des traces qui, bien que ténues, pourraient être identifiées archéologiquement.

3.2.2 Occupation autochtone historique

Concernant l'occupation autochtone à la période historique, on peut référer à la lithographie réalisée par James Duncan vers 1830, qui illustre des campements autochtones dressés sur le rivage de la basse terrasse de la commune Sainte-Anne (figure 1). On peut également mentionner les nombreux témoignages de la présence autochtone durant le Régime français (1535-1759), les autochtones se rendant à Montréal pour la traite des fourrures et pour des rencontres diplomatiques avec les dirigeants coloniaux (Ethnoscop 2016a et Johnson 2001). En outre, le site BiFj-25 (Logan-Munn) se trouve juste un peu au nord de l'aire d'intervention. Sa partie située au coin nord-ouest de l'intersection des rues McGill et de la Commune Ouest a livré un assemblage d'artefacts comportant des rasades, des perles de verre, de la chevrotine et un éclat de calcédoine mis au jour à proximité d'un foyer (BiFj-25-10J, 12,05 m NMM, Ethnoscop 1998 : 18). Il est donc possible que des traces d'occupations autochtones historiques subsistent dans l'aire d'étude bien qu'aucune n'ait encore été mise au jour.

Figure 1. James Duncan, *Montreal from Indian Camping Ground*, vers 1830 (BAC MIKAN 2837607)

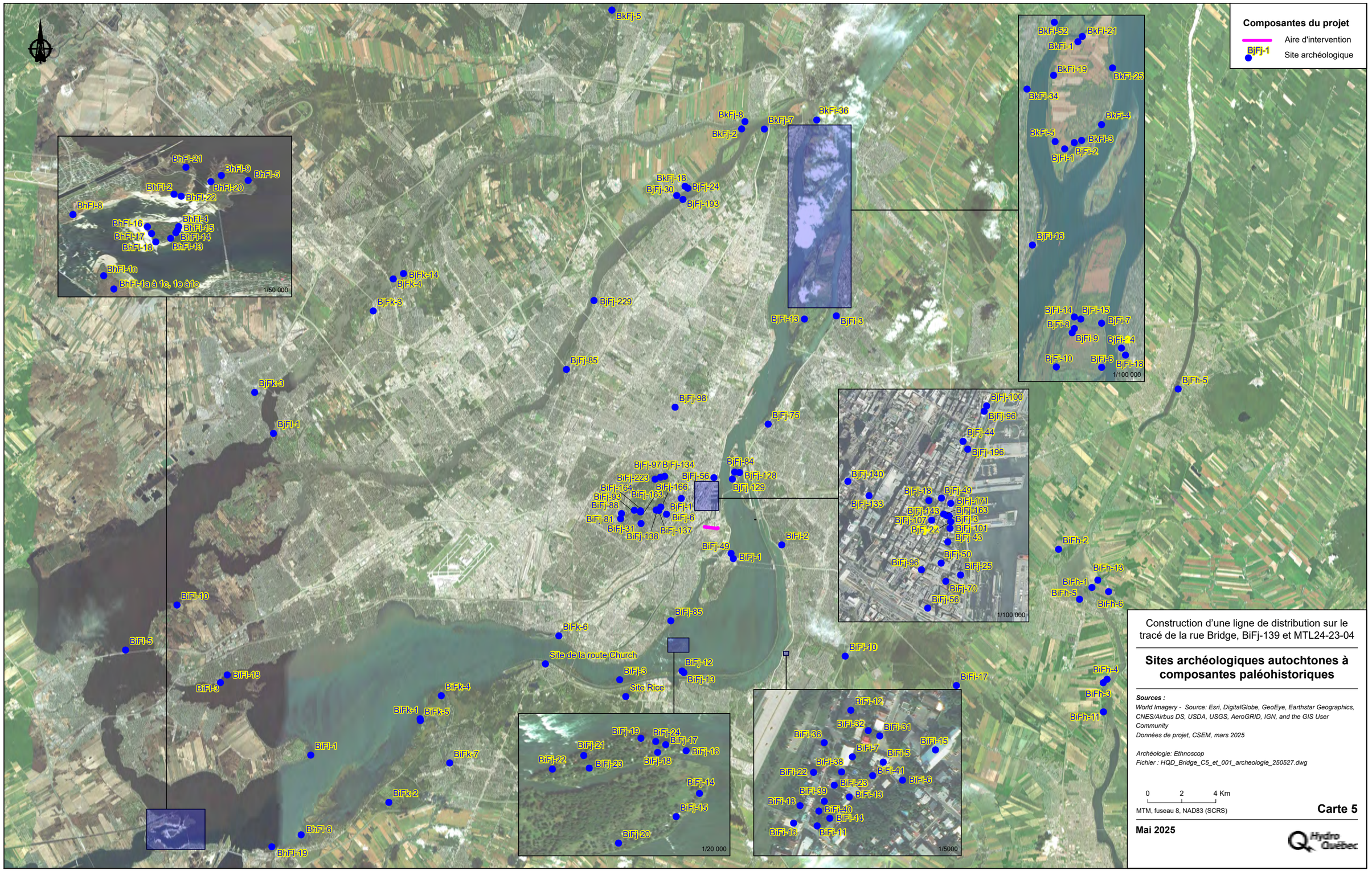

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Sites archéologiques autochtones à composantes paléohistoriques

Sources :

World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

Données de projet, CSEM, mars 2025

Archéologie: Ethnoscop

Fichier : HQD_Bridge_C5_et_001_archeologie_250527.dwg

0 2 4 Km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 5

Mai 2025

Hydro Québec

3.3 Cadre culturel historique

3.3.1 Période agricole (XVIIe siècle -première moitié du XIXe siècle)

Au XVIIe siècle, Montréal n'est encore qu'une bourgade qui se développe très lentement; ce développement est entravé tant par les vues économiques de la métropole que par la sourde menace qui émane des conflits avec les Anglais au sud et les Iroquois. D'ailleurs, les tensions deviennent si fortes vers la fin de ce même siècle qu'elles conduisent de Callière, le gouverneur de Montréal, à ordonner la fortification des seigneuries de la région à la suite de nombreux massacres. C'est alors qu'on voit apparaître des bastions et des enceintes associés à des manoirs seigneuriaux, comme à la ferme Saint-Gabriel, fondée par les sulpiciens en 1659 (figure 2).

Figure 2. Extrait de la carte « Description généralle de l'Isle de Montréal », s.l., s.n. [attribuée à François Vachon de Belmont, 1702]. La flèche pointe, de manière générale, l'aire d'étude.

Une fois la Grande Paix conclue en 1701, les sulpiciens (devenus les seigneurs de Montréal en 1663), plutôt que de distribuer des censives, conservent un vaste domaine qu'ils exploitent eux-mêmes tout en attribuant des concessions à diverses congrégations religieuses : les Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises), les Hospitalières de Saint-Joseph, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, les Frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph (mieux connus sous le nom des Frères Charon). Comme l'exploitation de ce territoire par ces communautés est basée sur l'agriculture, son développement s'en est vu davantage ralenti, et ce, d'autant plus que certains secteurs, tels que les basses terres mal drainées de Pointe-Saint-Charles, étaient mieux adaptés au pâturage des animaux qu'à l'occupation humaine (Dechêne 1988 : 261).

En 1747, Marguerite d'Youville et sa congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal — les Sœurs Grises — récupèrent la propriété des Frères Charon, qui s'étire le long du Saint-Laurent et qui occupe une bonne partie de l'actuelle Pointe-Saint-Charles. Le domaine est en pleine décrépitude, car il a été laissé à l'abandon depuis longtemps par ses anciens propriétaires. Néanmoins, les sœurs relèvent le défi, les bâtiments de ferme sont remis en ordre (figure 3) et l'exploitation du domaine de la Pointe-Saint-Charles se poursuit jusqu'au XIX^{e} siècle. Sur le plan de Charland daté de 1801 (figure 4), deux bâtiments de ferme sont représentés sur la propriété. Les prés et les pâturages y semblent prédominants.

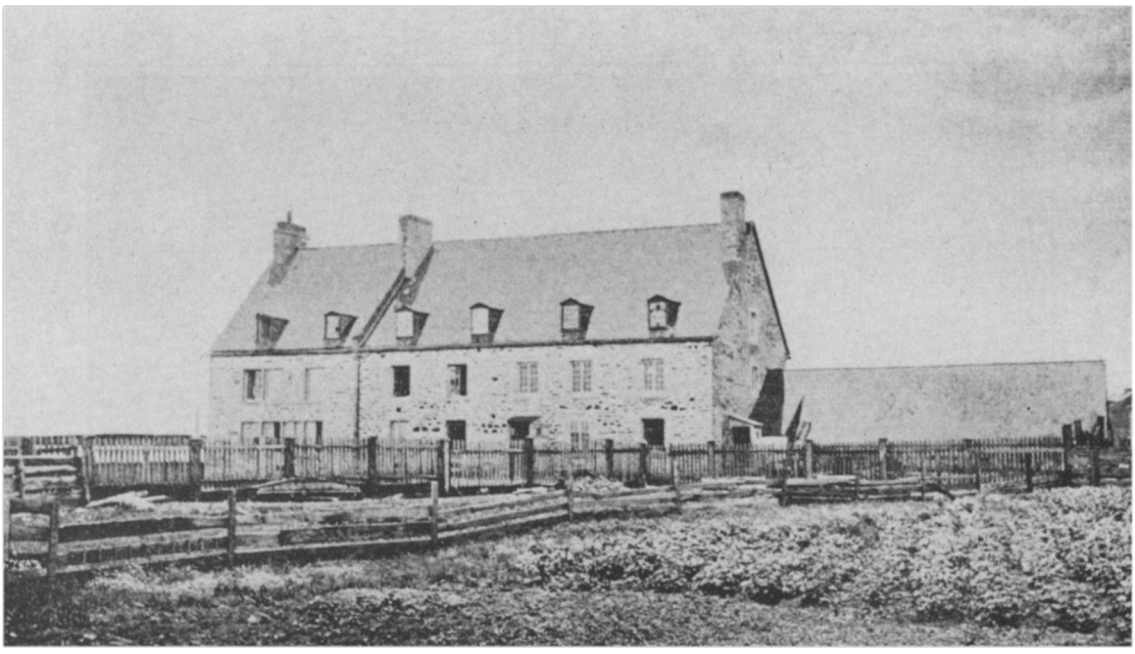

Figure 3. Possible bâtiment de ferme des Sœurs Grises (tiré de Ferland-Angers 1945)

Figure 4. Extrait de Louis Charland. Plan de la Ville et Cité de Montréal. 1801 (BAnQ, G3454 M65 1801 C4). La flèche pointe le domaine des sœurs Grises.

Avec le temps, Montréal s'industrialise et s'urbanise. Avec la croissance du commerce stimulée par le développement des réseaux de transport, les terres des Sœurs Grises et des Sœurs de Saint-Joseph sont de plus en plus enclavées. En effet, le creusement du canal de Lachine entre 1824 et 1825 et son inauguration en 1826 marquent le début d'une période pendant laquelle la topographie et l'occupation de ce secteur jadis pastoral seront en constante évolution. Le tracé qu'emprunte ce nouvel axe, voué à l'amélioration du transport maritime entre l'océan Atlantique et l'intérieur du continent, scinde la commune de Sainte-Anne et isole une zone vacante située du côté est du canal (Ethnoscop 2023c : 5). C'est dans ce contexte que les Sœurs Grises optent pour la vente ponctuelle et la location d'une portion de leur domaine au Public Works Office en 1847.

3.3.2 L'arrivée des immigrants irlandais à Pointe-Saint-Charles[7]

La vague migratoire des années 1840 demeure des plus saisissante pour l'Amérique du Nord. Elle s'inscrit dans le contexte d'une famine dévastatrice en Irlande, qui tue plus d'un million de personnes entre 1845 et 1852 selon les estimations historiques (Charest-Auger 2012) et pousse à l'exode plus de deux millions d'Irlandais. Un grand nombre d'entre eux s'établiront au Canada.

En 1847, des navires en provenance de Grosse-Île, transportant des expatriés irlandais, accostent à Montréal. L'entassement, la malnutrition et le manque de ressources créent un environnement propice à la propagation du typhus, une maladie qui provoque une fièvre intense et qui peut entraîner la mort en trois ou quatre jours. À l'époque, plusieurs croient

[7] La précision des informations et sources retrouvées dans les prochaines sections du contexte historique sont le résultat de la recherche approfondie de l'historien Guy Mongrain dans le cadre des fouilles au Poste des Irlandais en 2021 par Ethnoscop.

que cette maladie, aussi appelée *ship fever*, se transmet dans le fond des cales malsaines. Ceux qui survivent à la traversée et effectuent leur période de quarantaine à Grosse-Île peuvent donc, pense-t-on, débarquer sans danger sur le continent. Or, le typhus se propage plutôt par le pou de corps. Certains immigrants s'infectent donc lors de leur transfert jusqu'à Montréal.

La situation sanitaire inquiétante et la venue d'immigrants irlandais font craindre le pire à Montréal. Ces derniers sont conduits dans les baraquements (*Emigrant sheds*) qui existaient déjà et avaient servi aux immigrants souffrants du choléra, arrivés en 1832 (figure 5). Un cimetière est également situé à proximité, un peu plus à l'est (*B. Ground*). En date du 21 juin 1847, huit des appentis du canal sont utilisés comme hôpitaux et occupés par 850 personnes parmi lesquelles on enregistre une moyenne de 20 décès par jour[8]. Les journaux de l'époque mentionnent que les victimes de l'épidémie sont enterrées sur place, autour des appentis, et que de 1500 à 2000 dépouilles pourraient avoir été inhumées à cet endroit[9]. De nouveaux appentis sont également construits pour les convalescents. Mais ces installations s'avèrent rapidement trop exiguës face à l'arrivée de nombreux malades. La construction de nouveaux hôpitaux sur les terres acquises récemment par les Sœurs Grises est alors entreprise (figure 6).

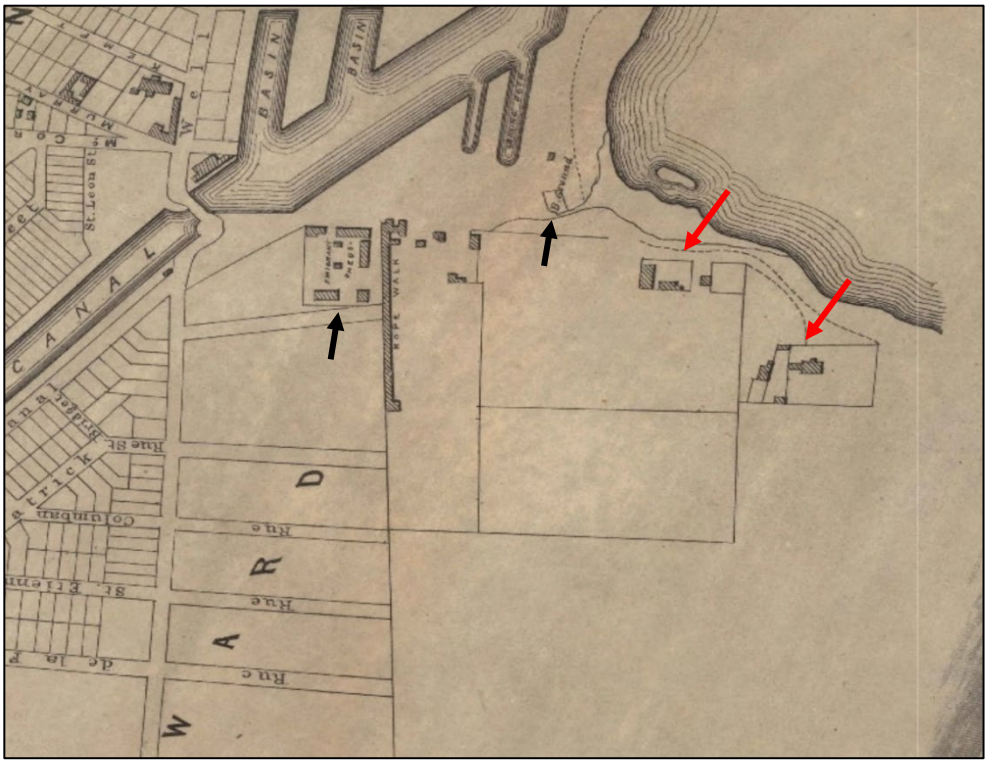

Figure 5. Extrait de James Cane. *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*. 1846 (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR. Les flèches rouges pointent le domaine des Sœurs Grises (à droite) et celui des sœurs Hospitalières (à gauche). Les flèches noires pointent un campement (*Emigrant sheds*) et un cimetière (*B. Ground*).

[8] *The Montreal Witness*, 21 juin 1847

[9] Données recueillies par Sylvain Gaudet : https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/7-21_Sylvain%20Gaudet_2.pdf
De plus, en 1876, lors de travaux liés à l'aménagement du bassin Wellington (aujourd'hui remblayé), plusieurs articles de journaux rapportent la découverte de dizaines de cercueils à cet endroit qui se trouve maintenant un peu à l'est du pont et de la rue du même nom.

Figure 6. Localisation des hôpitaux de Pointe-Saint-Charles (BAnQ, *Environs of Montreal shewing the railway communication with the city compiled and drawn by George Horatio Smith, Montreal, 1851*, G/3452/M65P3/1851/S55 CAR)

La Pointe-Saint-Charles se trouve à proximité du lieu de débarquement des immigrants. Pour y accéder, on trace une nouvelle route sur la rive du fleuve[10]. L'emplacement est choisi en fonction des considérations médicales de l'époque. Selon les autorités, la bonne circulation de l'air dans ce secteur isolé et la présence du fleuve permettent d'éloigner tout risque de contamination pour les citadins[11]. Le complexe de Pointe-Saint-Charles est construit en deux semaines. Il se compose principalement de 20 appentis-hôpitaux faits de bois et positionnés de façon quasi militaire (figure 7). Une chapelle est également érigée en plein centre des hôpitaux accompagnée d'une série de bâtiments de toutes sortes sur le site : des latrines, les dortoirs pour le personnel, un entrepôt, des cuisines, des bains, un hangar, une blanchisserie[12], une étable, une forge[13], le logement du fossoyeur et un atelier de fabrication des cercueils, le bureau de l'agent d'immigration, l'abri des ambulances[14] et un poste de police[15] (Charest-Auger 2012 : 75). Un nouveau cimetière est aussi aménagé au sud.

[10] *The Quebec Gazette*, 23 août 1847

[11] *The Montreal Witness*, 2 août 1847

[12] *The Quebec Gazette*, 23 août 1847

[13] ASGM, G01, A,3,12,02, f- Récits de l'épidémie, document 29, « *Sheds* » bâties sous les ordres de l'Honorable M. Casgrain, ministre des Travaux publics; Correspondance, document 35, « Lettre du R.P. Tellier S.J. à un père de la même compagnie, 7 août 1848 ».

[14] Les charrettes utilisées pour acheminer à Pointe-Saint-Charles les personnes malades ou mortes du typhus dans les rues de Montréal.

[15] *The Montreal Witness*, 2 août 1847.

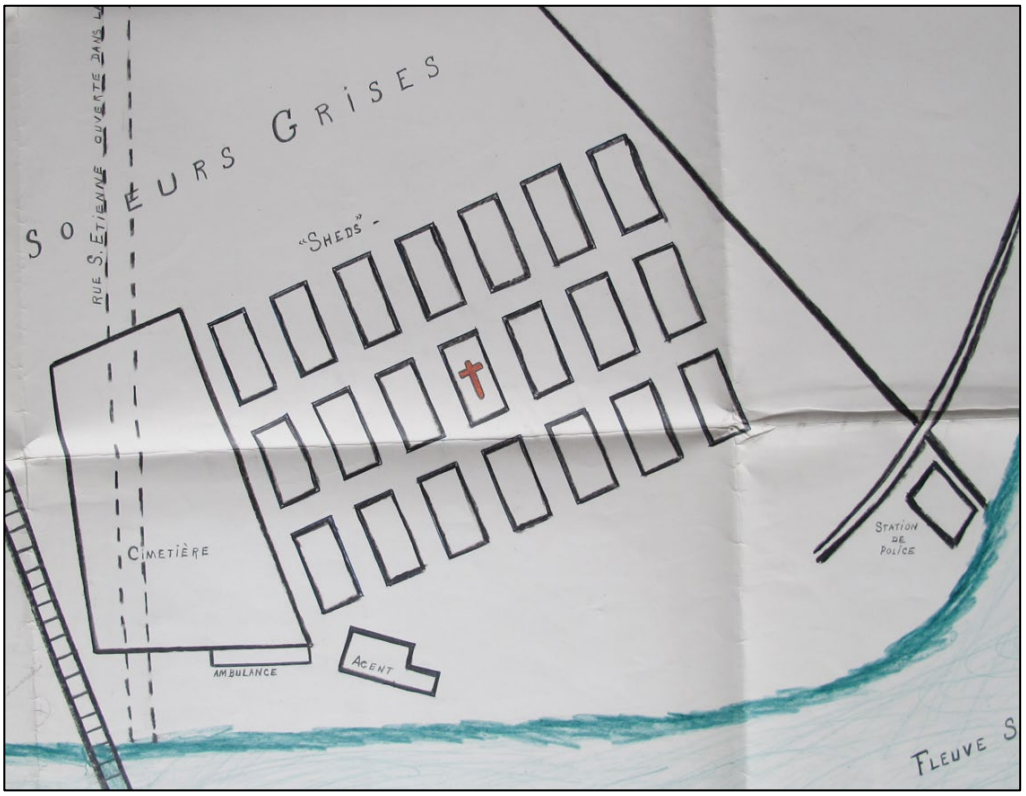

Figure 7. Le complexe en 1847, comme dessiné de manière idéalisée par sœur Saint-Jean-de-la-Croix, montrant également la rue Saint-Étienne (aujourd'hui la rue Bridge) qui est projetée jusqu'à la berge du fleuve. (ASGM, G01, A,3,12,02, b Cartes, document 2, Localisation des baraques [*sheds*]).

À cette époque, le secteur reste une zone marécageuse, propice aux inondations. Le complexe doit d'ailleurs être évacué en janvier 1848, lorsque les eaux du fleuve envahissent le site et détruisent plusieurs bâtiments. En avril 1848, le gouvernement décide de fermer le complexe de Pointe-Saint-Charles. Néanmoins, plusieurs personnes affaiblies et vulnérables se trouvent toujours sur place. Les Sœurs Grises obtiennent la permission de les héberger dans un hangar du site (Anonyme 1899 : 116).

En 1849, les Sœurs Grises retournent à Pointe-Saint-Charles, cette fois-ci pour soigner des personnes atteintes du choléra. Par la suite, les baraquements accueillent des sinistrés, notamment en 1850 lorsqu'un feu détruit plus de 150 maisons dans le quartier de Griffintown[16]. Les installations servent de nouveau lors du grand incendie de Montréal, les 8 et 9 juillet 1852, qui ravage près de 1 100 bâtiments. Les autorités continuent d'utiliser les appentis jusqu'en 1853 pour loger des sinistrés.

[16] *La Minerve*, 17 juin 1850

3.3.3 *Le village des ouvriers du pont Victoria*

En 1853 commencent les tractations pour le futur pont Victoria. La Compagnie du Grand Tronc octroie à la firme Peto, Brassey et Betts le contrat pour élaborer le nouveau pont. James Hodges, ingénieur en chef du projet et représentant de la firme au Canada, achète le terrain des Sœurs Grises. Celui-ci comprend non seulement le complexe de Pointe-Saint-Charles, mais également les bâtiments de la ferme qui appartiennent aux religieuses[17] (figure 8). On y remarque également de nouveaux hangars installés sur la rive du fleuve Saint-Laurent.

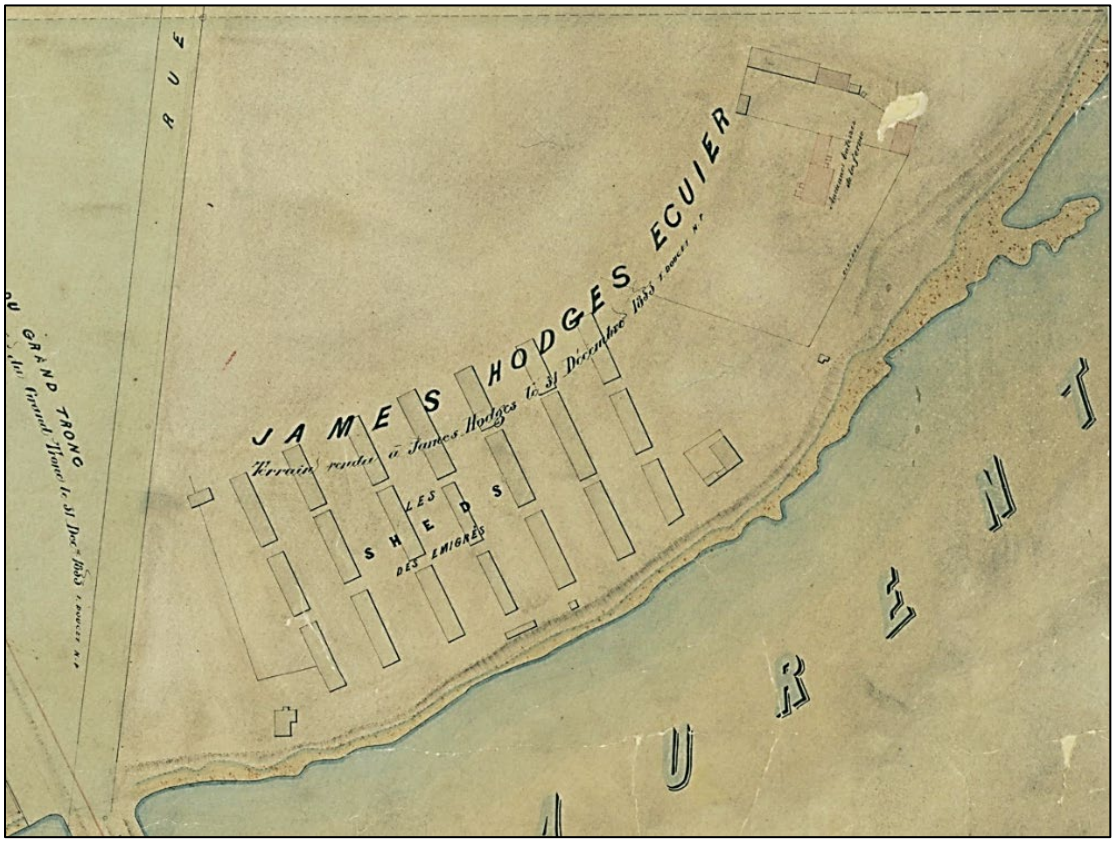

Figure 8. Le terrain acquis par James Hodges en 1853 (BAnQ, Plan figuratif d'une propriété située à la Pointe St. Charles dans la paroisse de Montréal et d'une partie de la commune St. Pierre appartenant aux Dames de l'Hôpital Général des Sœurs Grises, H.M. Perrault).

Les *sheds* de Pointe-Saint-Charles serviront désormais à accueillir quelque 300 à 500 ouvriers du pont Victoria dont plusieurs sont d'origine irlandaise. La construction du pont Victoria par la Compagnie du Grand Tronc redonne vie au complexe. Des réparations aux bâtiments sont prévues pour les rendre plus confortables[18]. Des photographies spectaculaires de William Notman prises en 1858 permettent de détailler l'apparence de ces baraquements

[17] La vente est en vigueur à partir du 1er mai 1853. ASGM, G06,A,05,2, greffe de notaire Théodore-Benjamin Doucet, *Promesse de vente des Révérendes Dames Sœurs de l'Hôpital Général de Montréal à Sa Majesté la Reine Victoria*, no 6 216, 23 août 1853.

[18] *Montreal Herald and Daily Commercial Gazette*, 18 février 1854.

(figure 9). Les parements en bois se composent de planches posées à l'horizontale, mais des bardeaux de cèdre sont probablement utilisés dans les pignons. Les toits semblent surmontés d'un évent étroit sur toute leur longueur, ce qui est peu habituel pour ce genre de structure, et sont percés en leur faîte de cheminées, sans doute en maçonnerie. On note enfin que le nombre d'entrées semble varier d'un bâtiment à l'autre, ce qui indique des fonctions différentes et suggère un certain cloisonnement des espaces intérieurs. Autant la structure de base que l'aspect extérieur devaient être demeurés similaires à ceux des baraquements de 1847.

Au cours des travaux d'érection du pont, des ouvriers irlandais excavent des ossements des victimes du typhus dans le secteur du cimetière. Ils décident alors de rendre hommage à leurs compatriotes, morts dix ans plus tôt. Une immense pierre noire, pesant plus de 30 tonnes, est extraite du fleuve Saint-Laurent et posée sur l'emplacement où reposent les ossements (figure 10). Ce monument est d'ailleurs encore présent au milieu du terre-plein de la rue Bridge.

L'organisation du site rappelle la variété précédemment nécessaire, mais avec un caractère plus villageois et domestique et non plus un état de crise avec désormais une épicerie, une auberge, une salle de classe pour les enfants qui sert aussi de bibliothèque et de chapelle pour les ouvriers (Triggs 1992 : 52 ; Hodges 1860 : 77). Sur le plan dessiné vers 1855 par Perrault, on note également la présence de nouveaux bâtiments sur le site (figure 11). Il s'agit d'ateliers (*workshops*) construits aux abords de la rue Saint-Étienne (actuelle rue Bridge). À l'ouest du complexe ouvrier, une voie qui mène à la station de train du Grand Tronc (*G. T. Railway Station*) est percée entre les anciens bâtiments de ferme des Sœurs Grises et est simplement identifiée ainsi : *Street to Railway Station*. Un cadre bâti commence aussi à apparaître en bordure ouest de la rue Mill.

Le pont Victoria est inauguré le 25 août 1860. Quand Hodges revend le terrain en 1862 à la firme Peto, Brassey et Betts, les bâtiments sont désertés[19]. Néanmoins, le complexe de Pointe-Saint-Charles est encore indiqué sur les plans jusqu'en 1863. Il est vraisemblablement démoli peu de temps après, lorsque le développement du secteur débute avec l'ouverture de la rue Forfar pour l'aménagement d'un nouveau quartier ouvrier.

[19] BAnQ, fonds 06M CN601S135, greffe de notaire Théodore-Benjamin Doucet, *Deed of Sale de James Hodges à Mess. Peto, Brassey and Betts*, nº 17 690, 12 février 1862.

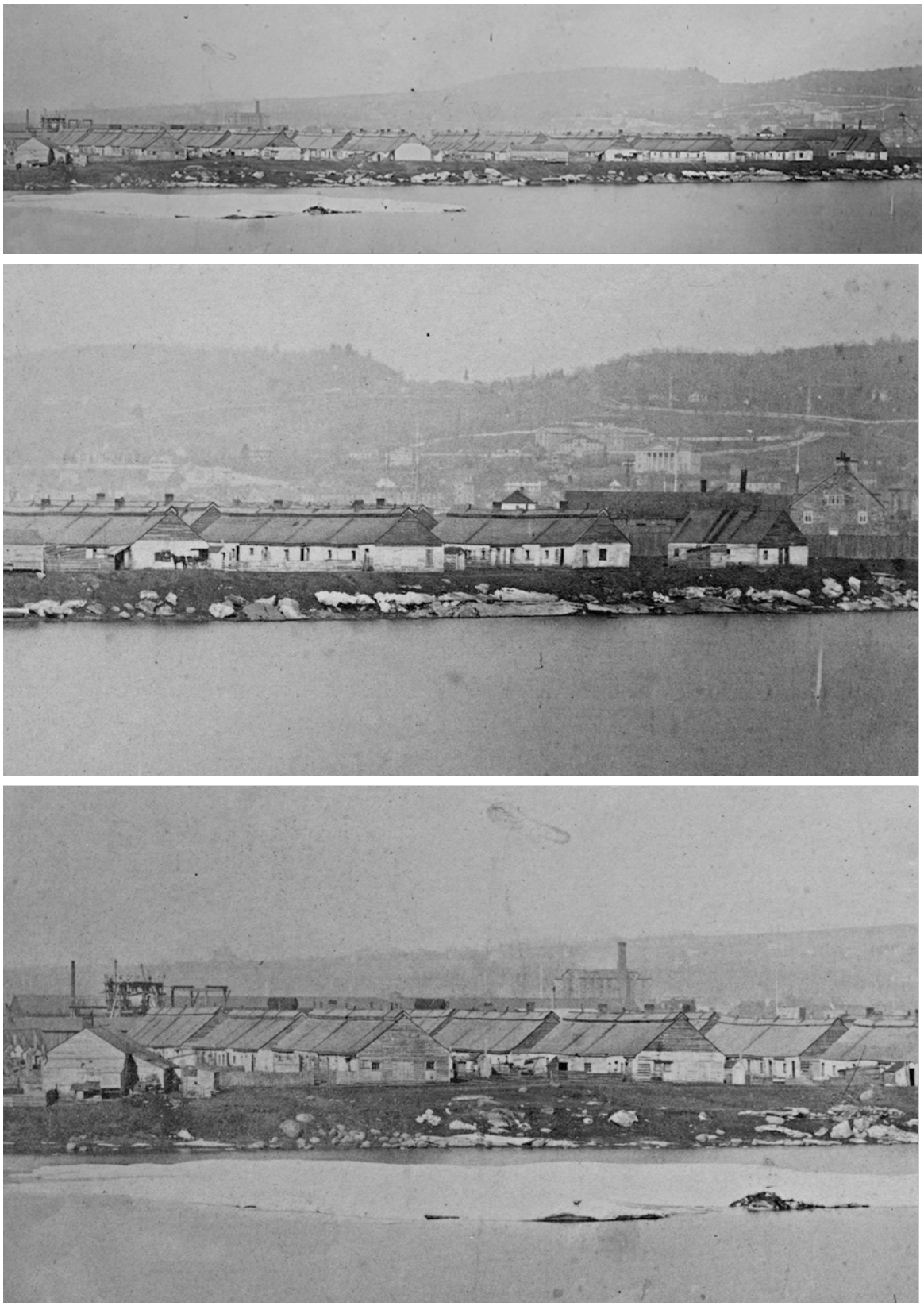

Figure 9. Les appentis et autres constructions en 1858-1859 (William Notman, Constructions depuis le haut du pont Victoria, Montréal, QC, 1858-1859, N-0000.392.2.2, © Musée McCord)

Figure 10. Photographie du Black Rock (Black_Rock_1898_Musee_McCord_MP_77076064)

Figure 11. Extrait de Perrault. *Plan of part of St-Gabriel Farm, belonging to the seminary of Montreal, shewing its distribution into building lots*. 1855.

3.3.4 *Victoriatown et l'essor industriel du secteur : un siècle de développement*

Les ateliers et la gare de triage de la compagnie du Grand Tronc (GTR) en plus du développement des industries établies de part et d'autre du canal de Lachine attireront de nombreux ouvriers en quête de logement surtout au courant du dernier quart du XIX^{e} siècle (Desjardins 2006 :77). C'est dans ce contexte que s'élève le quartier ouvrier de Victoriatown, généralement nommé Goose Village par les résidents. Bien que des bâtiments s'y trouvent dès les années 1860, c'est surtout à partir de la décennie suivante que le cadre bâti se met en place.

Sur les plans produits au cours des années 1860 (figure 12), on remarque que plus aucun hangar ni atelier ne sont illustrés. Le cimetière des victimes du typhus, quant à lui, continue d'être représenté le long de la rue Saint-Étienne (actuelle rue Bridge), aux abords du fleuve Saint-Laurent (*Burial Ground*). Un cadre bâti constitué majoritairement d'habitations résidentielles commence à apparaître le long de la rue Forfar. C'est à cette époque qu'apparaissent au travers de la rue Bridge, entre les rues Mill et Wellington, des voies ferrées. Ces dernières desservent le port en contournant vers l'ouest le chantier maritime (*Dry Dock*) et en traversant le canal de Lachine un peu à l'est du pont Wellington (*Wellington Bridge*) (Ethnoscop 2023 : 8). Au sud de la rue Saint-Étienne, elles sont reliées à des aménagements du GTR localisés au nord des ateliers de la compagnie. Ces aménagements sont associés aux gares de passagers et de marchandises localisées au nord de la voie ferrée principale du GTR, orientée dans un axe est-ouest et menant au pont Victoria (Ethnoscop 2018a : 31). Ces gares sont construites dès la période initiale d'établissement du GTR entre 1853 et 1856. Certains de ces chemins de fer vont perdurer jusqu'à aujourd'hui.

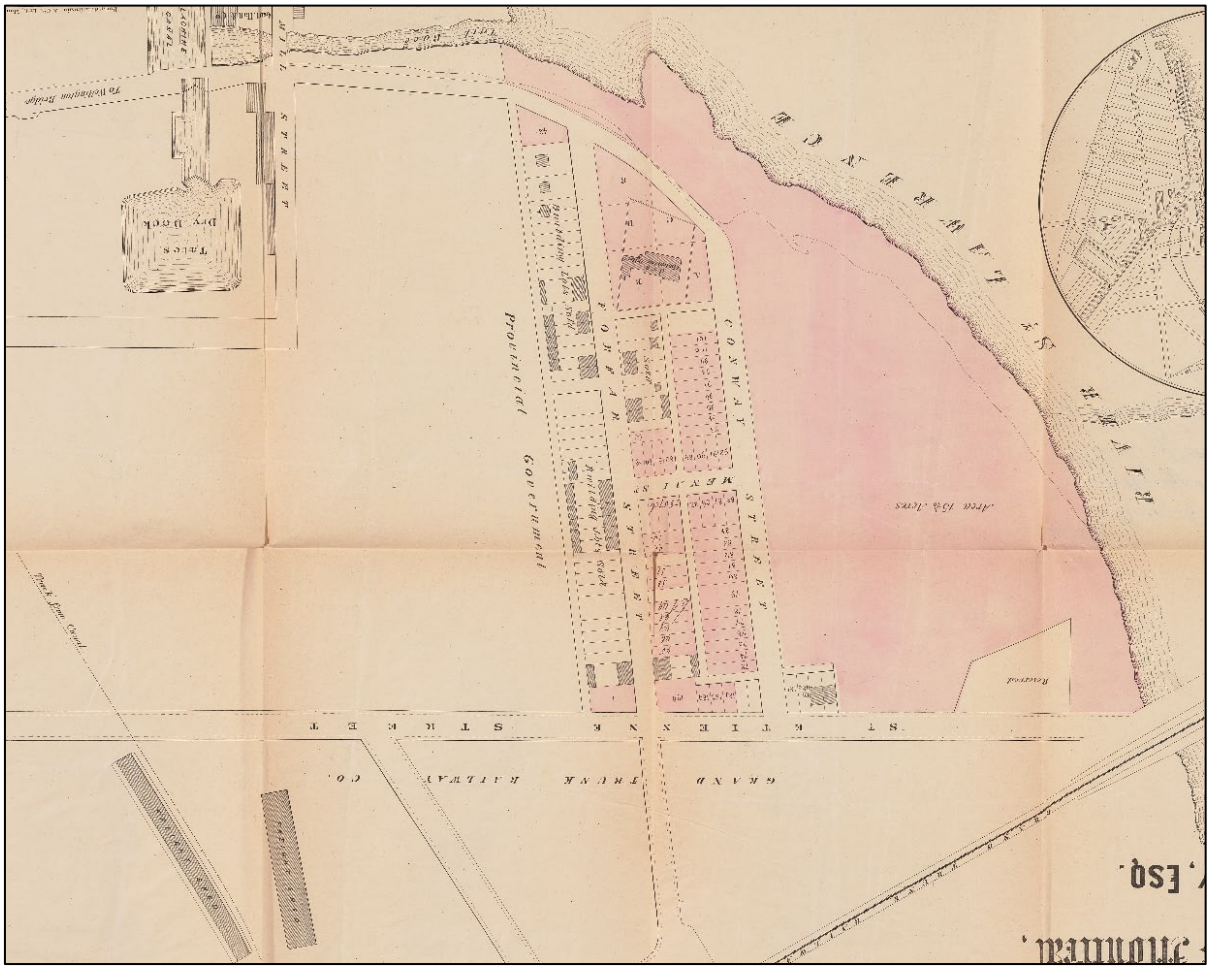

Figure 12. Victoriatown ou Goose Village après l'ouverture des rues Forfar et Conway (plan non daté [entre 1865-1870], *Plan of Property Point St. Charles Montreal, Belonging to Thos Brassey, Esq.* BAnQ, CA601, S171,SS2,SSS2,D1138)

Au début des années 1870 (figure 13), la trame des rues continue de se développer. Le tracé des rues Conway, Brittania et Menai est projeté et celui de la rue Mill est prolongé jusqu'à la rue Saint-Étienne. Le reste du quartier demeure essentiellement vacant. En 1871, une nouvelle ligne de chemin de fer traverse perpendiculairement la rue Bridge, immédiatement à l'est de la rue Wellington. Elle dessert une cour à bois aménagée en 1844 le long de l'approche sud du pont Wellington (Ethnoscop 2018a : 31).

Figure 13. Extrait de Plunkett & Brady. *Plan of the city of Montreal : made by order of the Mayor Aldermen and Citizens from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady, engineers, revised and corrected to Dec. 1872* (BAnQ G/3454/M65/1873/P58 DCA et /3454/M65/1872/P58 CAR)

En ce qui concerne les rues Conway et Britannia, la cartographie ancienne révèle que les premiers bâtiments résidentiels apparaissent entre 1873 et 1879 (figures 13 et 14), la plupart étant construits en brique et certains en bois. Sur le plan de Hopkins produit en 1879, le secteur à l'est de la rue Forfar, qui correspond à l'ancien complexe des hôpitaux de Pointe-Saint-Charles, est entièrement loti, et ce, jusqu'à la rive du fleuve Saint-Laurent. Au cours de cette période, une voie ferrée qui relie des élévateurs à grain (*Mammouth elevators*) aux voies du Grand Tronc est aménagée à l'est de la rue Brittania. De fait, en 1875, la compagnie Grand Trunk Railway achète de nombreux lots à l'est de cette rue. Le chemin de fer sépare alors définitivement le cimetière, resté intact, du nouveau quartier. Sur le plan de Hopkins, les limites du cimetière sont circonscrites avec l'annotation « *Monument to 6000 Emigrants* ». Quant à elle, la portion à l'ouest de la rue Forfar appartient au gouvernement où est projeté d'y ouvrir la rue McShane.

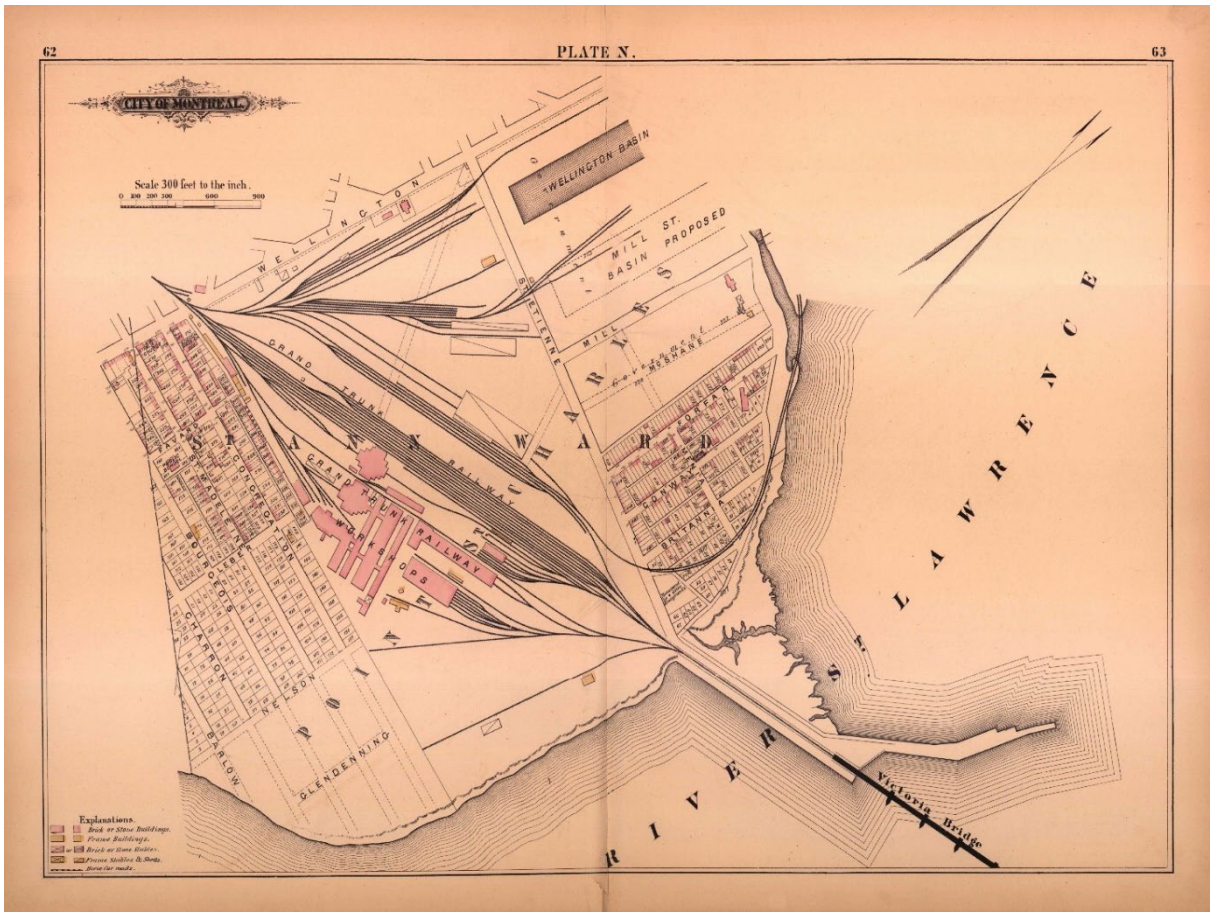

Figure 14. Extrait de Hopkins. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands. 1879* (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

Avec la seconde phase d'élargissement du canal de Lachine, de nouveaux bassins sont construits, notamment le bassin Wellington sur un terrain appartenant au gouvernement (Archemi 1995 : ressource 6VC04S). Ce bassin créé vers 1877 devait accommoder des bateaux de plus fort tonnage, de la croissance et de la densité du trafic maritime au bassin n° 2 (Lauzon 2014 : 47). Immédiatement après l'ouverture du bassin Wellington, on projette de creuser un autre bassin (*Mill Basin*), cette fois dans le prolongement de la cale sèche des frères Tate (Ethnoscop 2018b :8). Ce projet sera abandonné.

Sur le plan de Goad daté de 1881, les noms des propriétaires identifiés indiquent que la population habitant Victoriatown avait des origines au Royaume-Uni (figure 15). Elle est constituée de familles ouvrières attirées par les emplois offerts par les ateliers du Grand Tronc ou par les nombreuses autres usines entourant le quartier. Il est intéressant de noter qu'après l'incendie de ses bureaux en 1875, la compagnie du Grand Tronc érige un nouvel immeuble en bordure sud de la rue Saint-Étienne en 1881, un peu à l'est de la rue Wellington, face au bassin (Lauzon 2014 : 39) (figure 16). Il est démoli en 1908 après moins d'une trentaine d'années d'existence (AVM Dossier rue Bridge). Le quartier continue de se densifier avec des successions de maisons de petites dimensions, construites en maçonnerie et dotées, dans la

cour arrière, de bâtiments secondaires en bois ou en brique. Les lots en périphérie du cimetière (*Immigrants Burial Ground*) qui appartiennent à la compagnie Grand Trunk Railway, demeurent libres de tout bâti. De nouveaux bâtiments à vocation industrielle sont aussi construits le long des rues Mill et Saint-Étienne (figure 17).

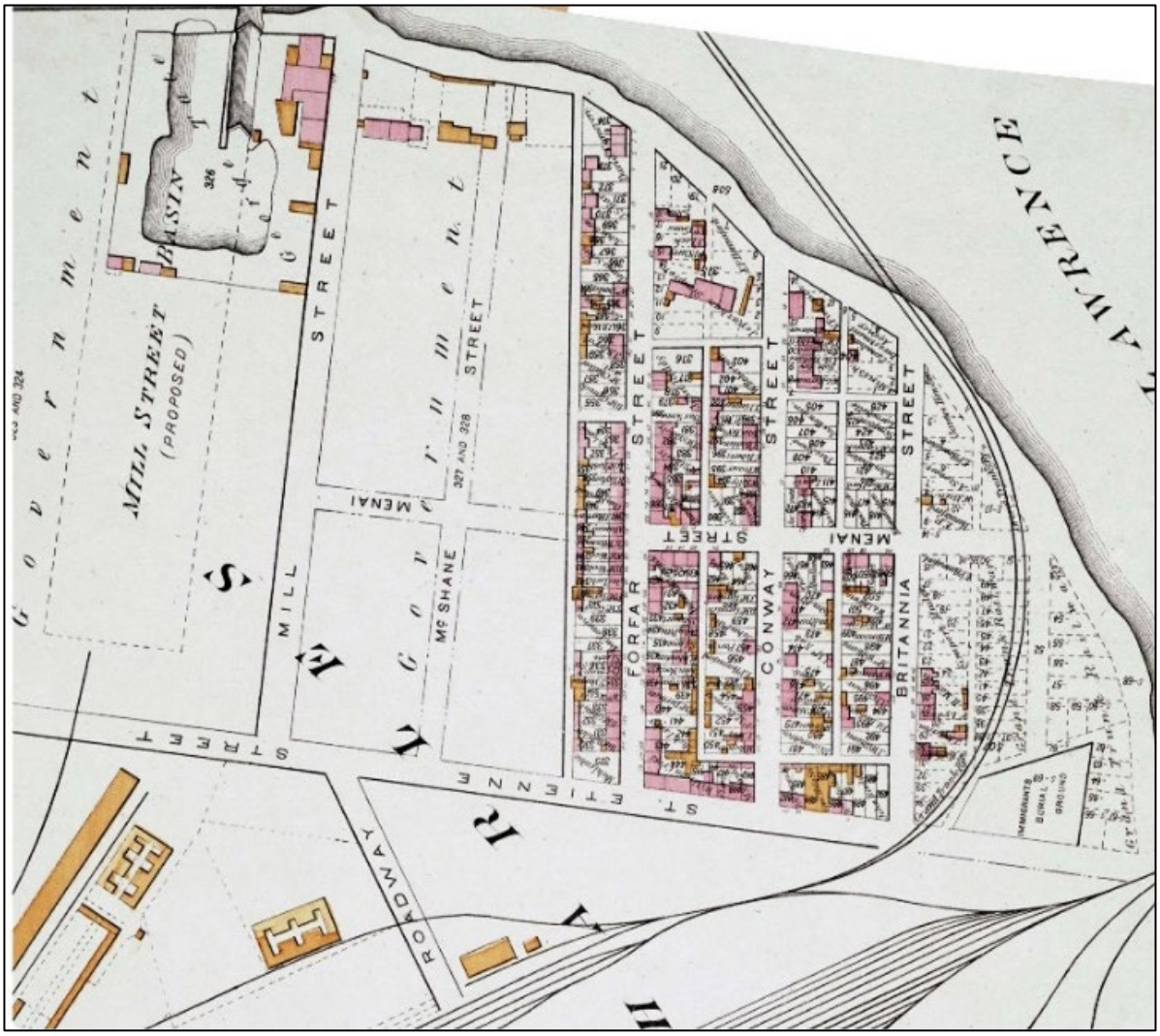

Figure 15. Extrait de Goad. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners.* 1881 (BAnQ, Catalogue Iris : 00037708048)

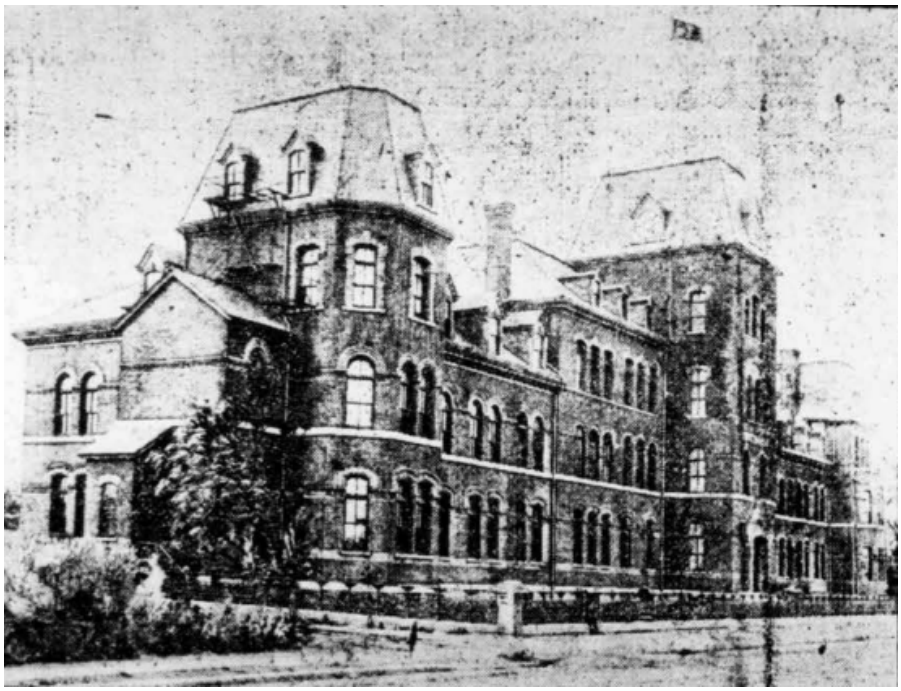

Figure 16. Immeuble à bureaux du GTR construit en 1881 sur la rue Saint-Étienne (actuelle rue Bridge) (Archives de la Ville de Montréal, Dossier Rue Bridge)

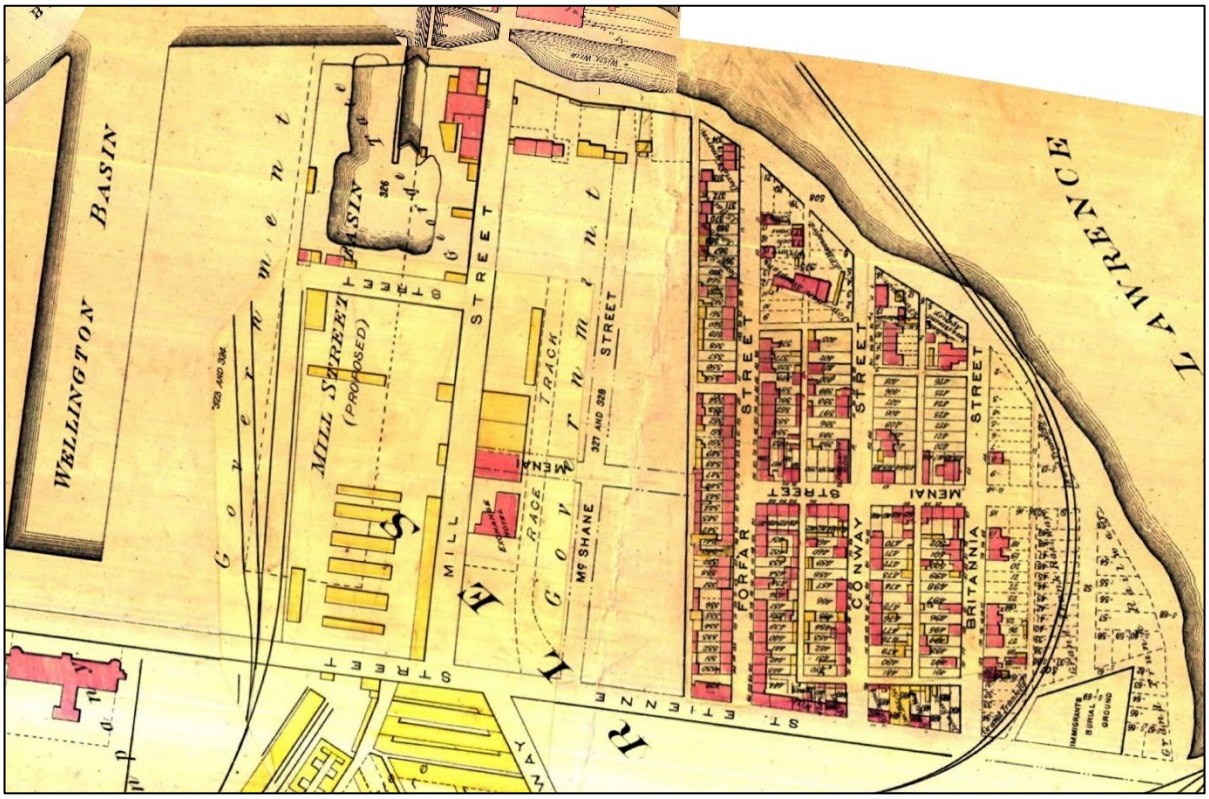

Figure 17. Extrait de Goad. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners.* 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 CAR)

Sur la figure 17, la série de bâtiments longitudinaux en bois correspond à de grands enclos à bétail appartenant à la *Montreal Stock Yards Company* (figure 18). Les animaux (bovins, moutons, porcins, etc.) transportés en train arrivent à la *Montreal Stock Yards* par les voies ferrées du GTR et sont vendus sur place ou expédiés en Angleterre par bateau (Lauzon 2014 : 48). L'immense complexe comprend aussi des écuries pour le commerce des chevaux. Plusieurs enclos à bétail (*Cattle Enclosure*) figurent également sur un terrain en bordure sud de la rue Saint-Étienne, à proximité des cours de triage et des ateliers du Grand Tronc. Ce sont les étables de la compagnie ferroviaire.

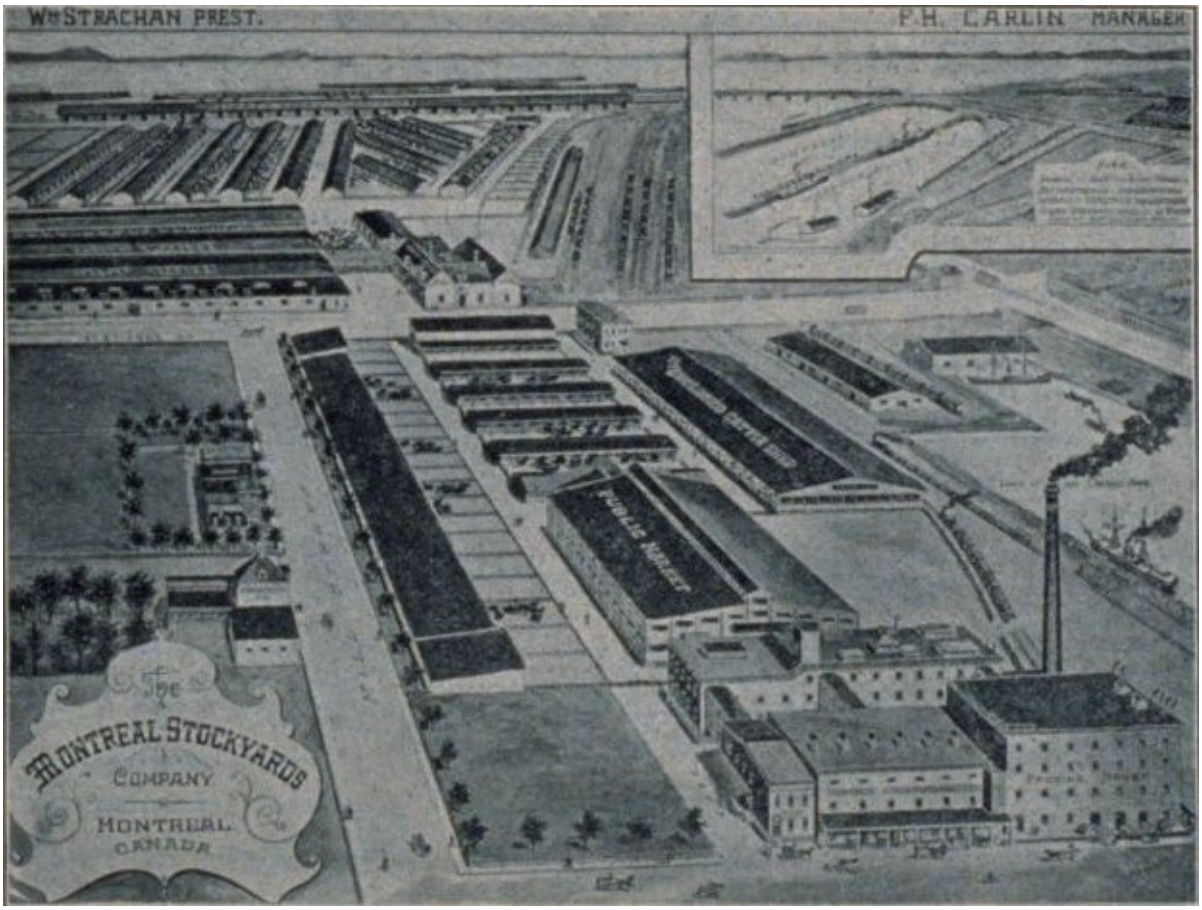

Figure 18. Vue de la Montreal Stock Yards Company en 1905 (*The Montreal Herald Progress Edition* 1905 BAnQ 0002733847)

Le plan de Pinsoneault produit en 1907 (figure 19) témoigne d'importants travaux de remblayage le long des berges du fleuve. On observe que la ligne de rivage est maintenant éloignée de la rue Riverside qui longe le fleuve. C'est la jetée Mackay, construite progressivement entre 1891 et 1899 avec les déblais provenant du dragage (Desjardins et Pothier 1989 : 147). Cette bande de terre aménagée depuis le pont Victoria jusqu'à la jetée Jacques-Cartier sert à protéger la ville des inondations printanières. Le plan de Pinsoneault situe l'ancienne rive en indiquant qu'une clôture s'y trouve désormais (*Fence on Old Line of River*) et qu'entre cette clôture et le fleuve, l'espace est comblé de remblais (*Filled in*). Non loin au sud-ouest de cette clôture, le cimetière des immigrants irlandais morts du typhus est encore représenté (*Emigrants Burial Ground*). On dénote aussi une ligne de tramway sur la rue Saint-Étienne en plus de nouveaux bâtiments construits sur son côté nord et une nouvelle voie ferrée la traversant. Le développement industriel le long des rues Saint-Étienne (Bridge) et Mill s'est poursuivi avec l'ajout de nouveaux bâtiments, des modifications à ceux déjà existants pour les moderniser, grâce entre autres à l'électrification du secteur, et permettre de nouvelles activités telles la transformation et l'empaquetage des animaux de boucherie apportés par trains (CIVILITI, Lafontaine & Soucy 2017 : 79) ou le stockage des matières transbordées à partir des bassins (figures 20 et 21).

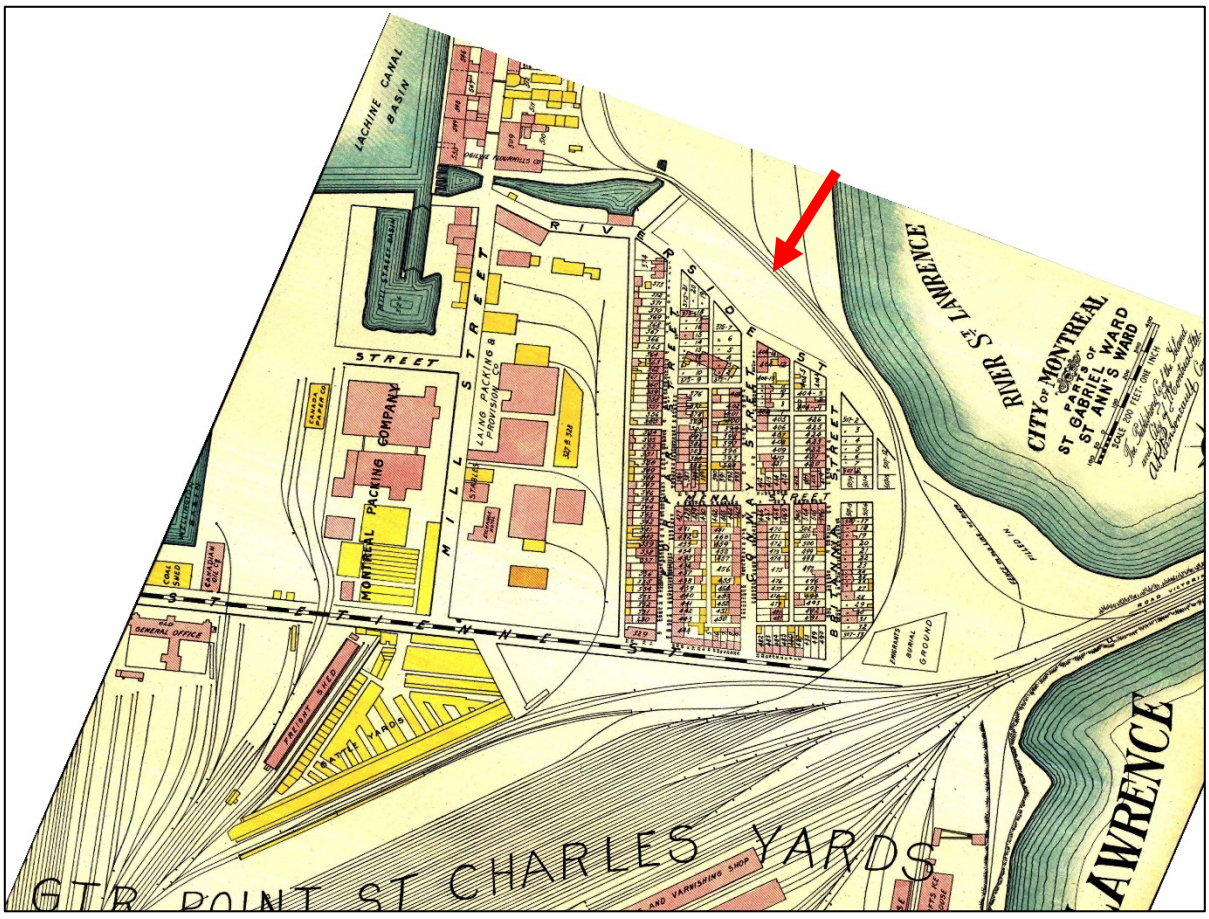

Figure 19. Extrait de Pinsoneault. *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference.*1907 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 CAR). La flèche pointe le secteur remblayé le long de la rue Riverside

Concernant les rails de tramway sur la rue Saint-Étienne, aménagés au cours de cette période, on note que la ligne s'interrompt abruptement aux voies ferrées du Grand Trunk Railway. En fait, le tramway de la Montreal Street Railway Co. parcourt la rue Saint-Etienne depuis au moins 1900 (Ville de Montréal 1985 : 9). La ligne n'est toutefois déjà plus illustrée sur les plans subséquents de Goad 1909 et 1914 (figures 20 et 21). Pourtant, un plan de 1914 produit par la Montreal Tramways Company (figure 22) confirme la présence d'une ligne de tramway sur cette rue jusque dans les années 1910. À partir de 1919, la rue est plutôt desservie par une ligne d'autobus (Ville de Montréal 1985 : 12). Depuis 1912, la rue Saint-Étienne est renommée Bridge (Ville de Montréal 1995 : 94).

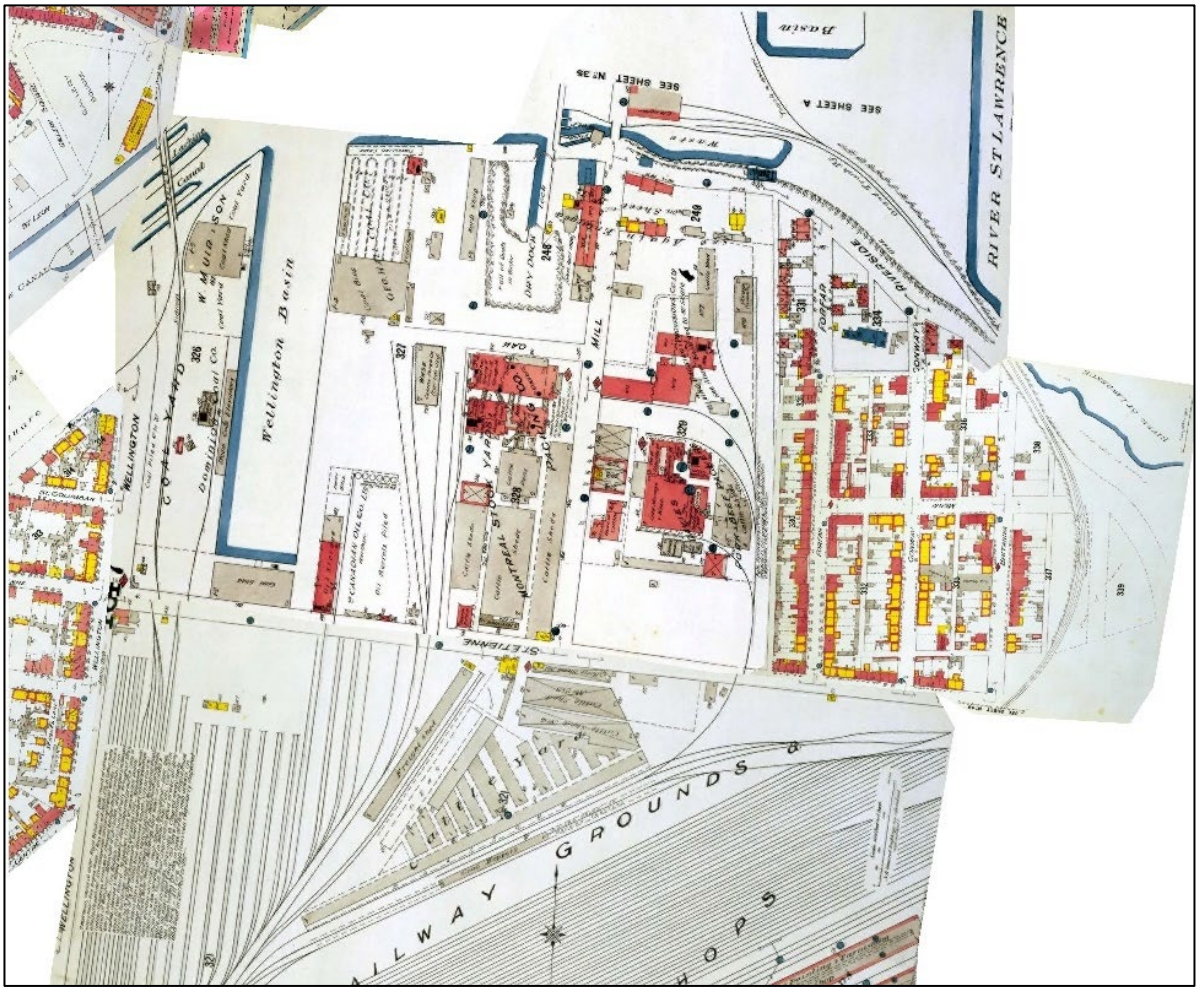

Figure 20. Extrait de Goad. *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada : volume I. 1909* (BAnQ G/1144/M65G475/C3/v. 1/1909, CAR)

Figure 21. Extrait de Goad. *Atlas of the City of Montreal and vicinity : in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots.* 1914 (*BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR*)

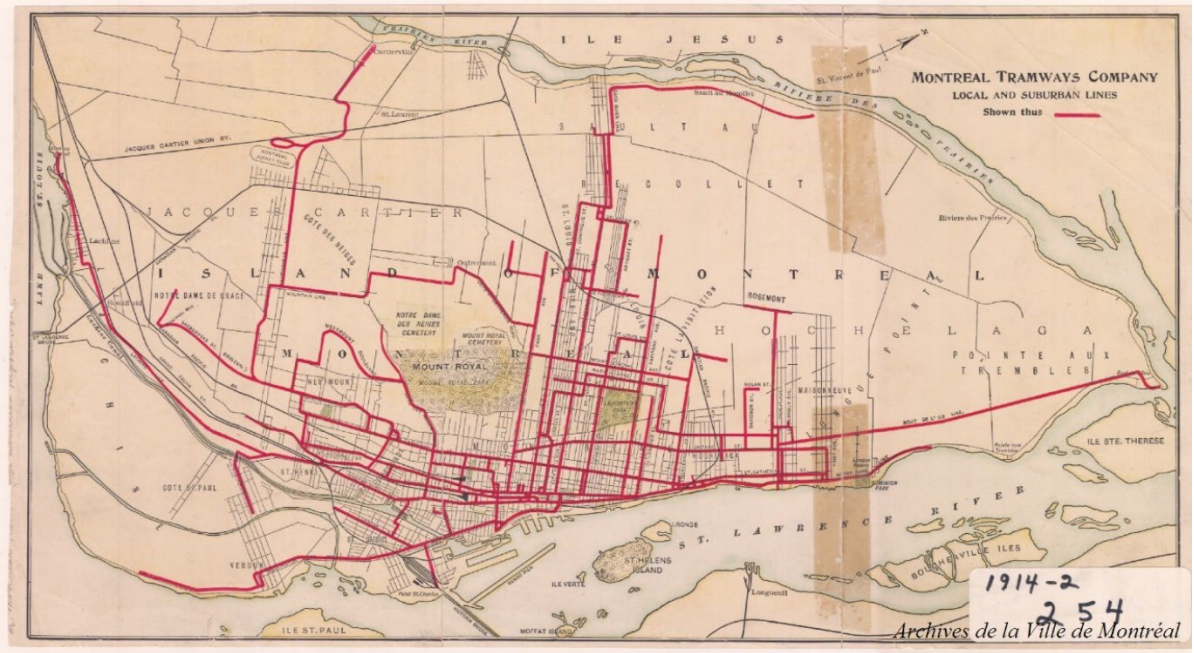

Figure 22 Montreal Tramways Company. Local and Suburban Lines, 1914 (Archives de la Ville de Montréal VM66-S5P123)

Au début des années 1920, le gouvernement fédéral fait l'acquisition du Grand Tronc, car celui-ci éprouve de graves difficultés financières. La compagnie est alors intégrée au Canadien National que le gouvernement a créé (Lauzon 2014 : 148). C'est au cours de cette période que des voies ferrées sont aménagées en talus le long de la rue Wellington (*Canadian National R'way*), ainsi qu'un viaduc pour permettre aux voies de franchir la rue Bridge (figure 23). À l'intersection nord-est des rues Wellington et Bridge, un bâtiment abritant un garage et une station d'essence (*Garage & Gasol. Station*) a remplacé les installations de la *Dominion Coal Co.* À l'intersection sud-est, c'est plutôt un immense hangar à marchandises (*Freight Shed*) qui est présent.

De plus, la multiplication des automobiles et le développement des banlieues, au cours du second quart du XX^{e} siècle, entraînent l'ouverture sur le pont Victoria d'une voie de circulation. La rue Bridge est donc réaménagée pour permettre d'accéder à la nouvelle voie du pont (figure 23). Sa trajectoire traverse le cimetière des immigrants irlandais. Seul le monument en mémoire aux victimes de l'épidémie de typhus de 1847-1848 est conservé, entouré d'un espace en forme de parallélogramme délimité par un tireté en bordure sud de la rue Bridge et qui rappelle peut-être la présence à cet endroit de l'ancien lieu de sépultures. L'espace occuperait environ le quart de la superficie d'origine du cimetière. La compagnie *Penn Oak Oil Co. Ltd*. profite de la fréquentation des lieux pour implanter des stations-service (*Gasoline Service Station*) de part et d'autre de la rue Bridge à l'entrée du pont. La station nord offre même un service de graissage et de nettoyage (*Greasing & Washing*).

Figure 23. Extrait de Underwriters' Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal : volume I. 1940* (BAnQ, Catalogue Iris : 0003216542). La flèche indique l'emplacement du *Black Rock*.

3.3.5 Les années 1960 : transformation du quartier

Les années 1960 marquent au Québec le début de la Révolution tranquille. Des bouleversements politiques transforment les institutions publiques. À Montréal, le vent de changement est irrésistible. Il se traduit entre autres par la volonté de faire disparaître certains quartiers jugés insalubres. On amorce donc un grand programme de réaménagement urbain. Le besoin de vastes terrains pour l'Exposition universelle et internationale de 1967 n'est pas non plus étranger aux événements. Victoriatown (ou Goose Village) est le premier des quartiers jugés insalubres à être démoli.

À la veille de sa disparition, au début des années 1960, Victoriatown compte 330 logements répartis dans 176 bâtiments, où logent au moins 305 familles (figure 24). Les conditions de vie décrites à l'époque sont abominables : poussière de charbon, bruits incessants, odeurs de tanneries et d'abattoirs, vermine (Ville de Montréal 1962 : 5). On peut ajouter à ces fléaux l'état des bâtiments, dont la structure et les fondations vieillissantes causent de multiples problèmes (infiltrations d'eau, isolation insuffisante, etc.). Les familles, souvent nombreuses, qui habitent ces maisons sont généralement trop pauvres pour entreprendre les travaux nécessaires. L'état des lieux fait par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal en 1962 amène donc les autorités municipales à favoriser la démolition complète du quartier.

En mai 1964, une fois le quartier dérasé, on profite du réaménagement du site pour modifier le tracé de la rue Bridge (figure 25). La courbe prononcée est adoucie et un terre-plein est créé, au centre duquel est mise en valeur la pierre commémorative du cimetière des immigrants. Le tracé de la rue Riverside est également modifié lors de la construction entre 1965 et 1967 de l'autoroute Bonaventure en vue de l'Expo 67. Les bâtiments abritant les ateliers du canal de Lachine localisés en front de la rue Riverside sont eux aussi démolis pour permettre le passage à cet endroit de l'autoroute Bonaventure.

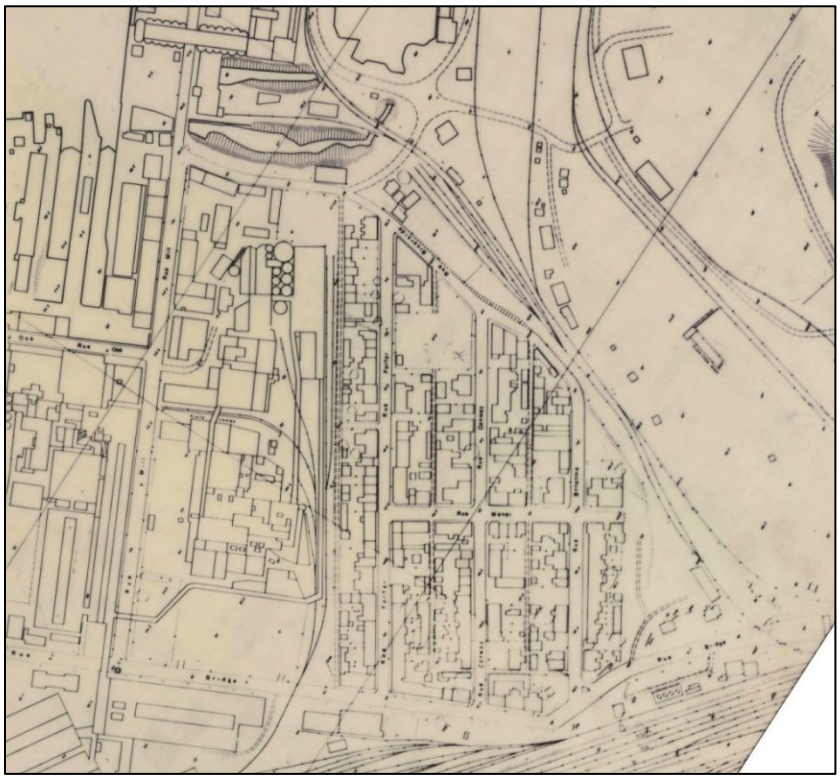

Figure 25. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1961

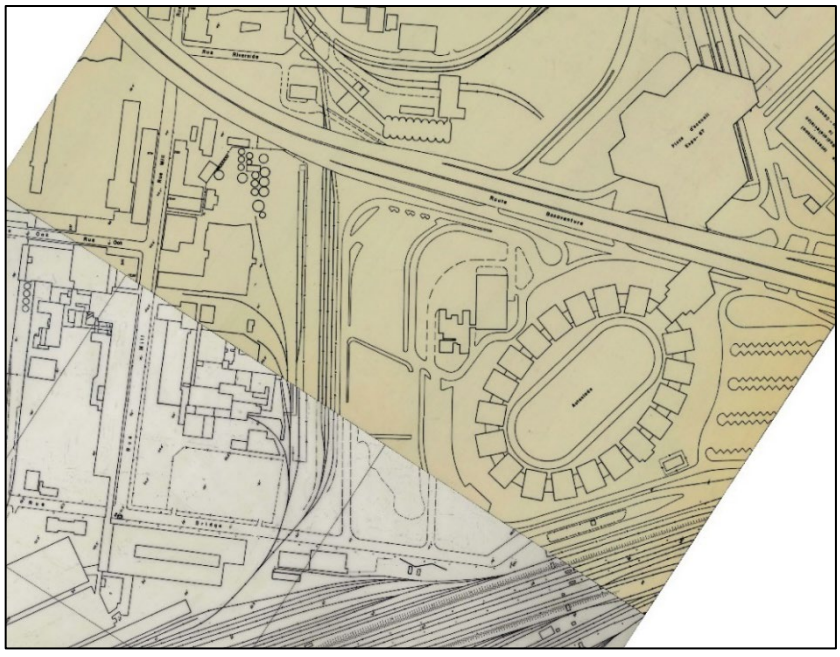

Figure 24. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1966

À la suite de tous ces changements, le quartier perd complètement sa vocation résidentielle pour assumer pleinement son caractère industriel. Malgré cela, un vaste terrain situé dans la portion est de l'ancien Victoriatown est consacré à la construction d'un stade pour l'Expo 67 (figure 25). L'Autostade (figure 26), financé par l'Association des constructeurs automobiles du Canada, peut accueillir 25 000 spectateurs. Sa construction modulaire permet en théorie d'agrandir la structure pour en faire un stade de 75 000 sièges. Il est formé de 19 tribunes disposées en amphithéâtre, qui peuvent être facilement démantelées et remontées sur un autre site. De grands espaces de stationnement entourent la structure. Dès son ouverture en 1966, le stade est utilisé pour la présentation de matchs de football professionnel. En 1967, pendant l'Expo, on y présente de nombreux spectacles et événements sportifs divers. Accessible par le réseau routier, notamment par l'autoroute Bonaventure, le site de l'Autostade demeure enclavé par les industries. La construction du métro de Montréal n'y change rien puisque celui-ci ne se rend pas dans cette partie de la ville. Les Montréalais qui viennent assister aux matchs du club de football Les Alouettes ou de soccer Les Olympiques dans les années 1970 doivent donc se rendre en voiture dans un quartier exempt de commerces et d'espaces verts. Le stade devient alors rapidement désuet, surtout après l'ouverture du stade des Jeux olympiques de 1976. Pour toutes ces raisons, l'Autostade est démantelé à la fin des années 1970.

L'année 1959 marque l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent au trafic commercial (Linteau 1992 : 437). L'aménagement de cette voie sonne le glas du canal de Lachine qui est officiellement fermé à la navigation en 1970 (Archemi 1995 : 50). Malgré ces grands bouleversements, le secteur demeure occupé par des industries, notamment la Canada Packers qui est toujours présente sur la rue Mill, et les étables au sud de la rue Bridge, ainsi que par les multiples voies ferrées du CN. La perte en importance du canal de Lachine au cours des années 1960 entraîne la restructuration de ses installations. Ainsi, entre 1961 et 1966, le bassin Wellington, les cales sèches et anciens ateliers cessent d'exister (Archemi 1995 : ressource 6VC04S et 6VI01S).

Au cours des années 1970 (figure 27), une voie de circulation est aménagée sur un ancien site d'accueil de l'Expo 67. Il s'agit du chemin de l'Adacport qui mène à l'Adacport Victoria de Montréal, un aérodrome d'avions à décollage et atterrissage courts (ADAC) construit sur un ancien terrain ayant servi de stationnement au cours de l'Expo 67 (Ville de Montréal 1995 : 344; Ville de Montréal 2004 : 21). En 1979, à la suite de la fermeture de l'Adacport, le nom du chemin est changé pour « chemin des Moulins », afin de rappeler la présence dans la commune de Sainte-Anne des deux anciens moulins à vent appartenant aux sulpiciens. Les occupations industrielles le long de la rue Bridge ont très peu changé à cette époque.

Figure 26. Vue aérienne oblique de l'Autostade de Montréal en 1969 (Archives de Montréal, VM97-3_09_1969-023)

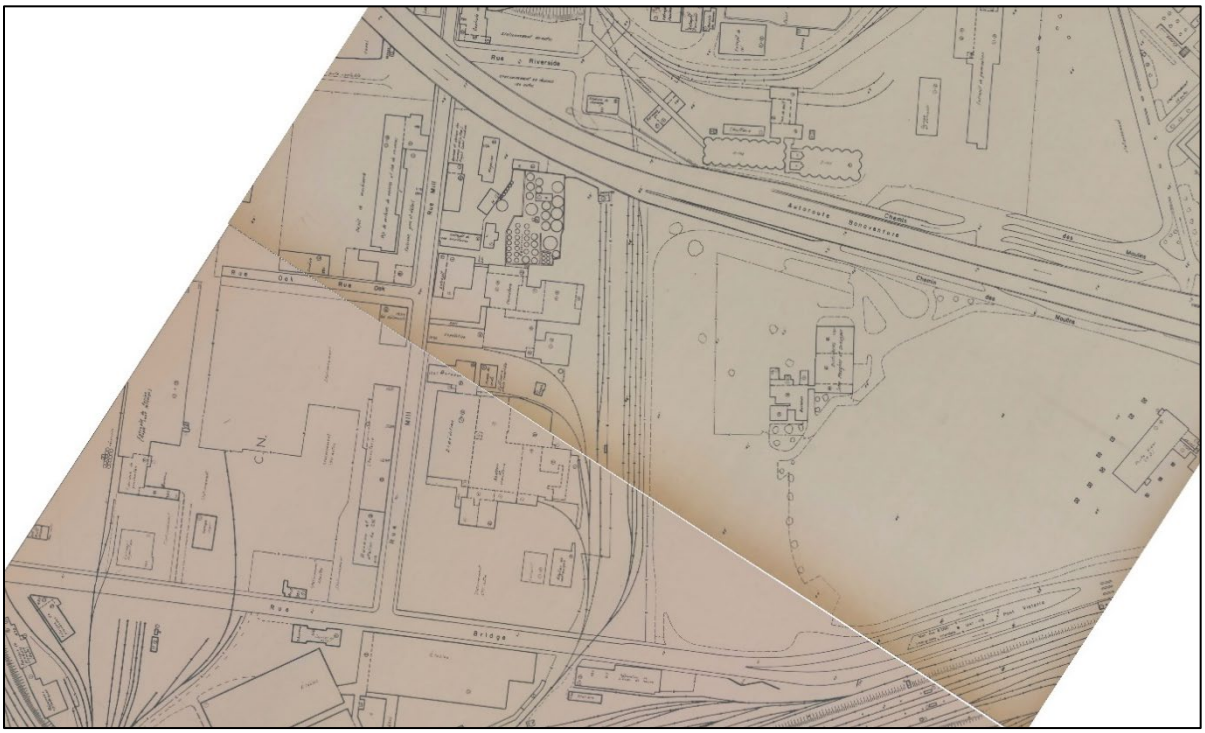

Figure 27. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1975

3.3.6 *Depuis les années 1980*

À partir des années 1980, c'est tout le secteur qui est frappé par un mouvement de fermeture des grandes entreprises. Le marché des bestiaux de Montréal établi sur la rue Bridge depuis près de 100 ans ferme ses portes en juin 1990 (AVM Dossier rue Bridge). Quant à la Canada Packers Ltd, on lui fait subir le même sort; le Canadien National, propriétaire des entrepôts et des terrains qu'occupait l'entreprise de salaison, reprend graduellement possession des lieux avec le projet de démolir les bâtiments, ceux-ci étant jugés trop dangereux (AVM Dossier rue Bridge) (figure 28).

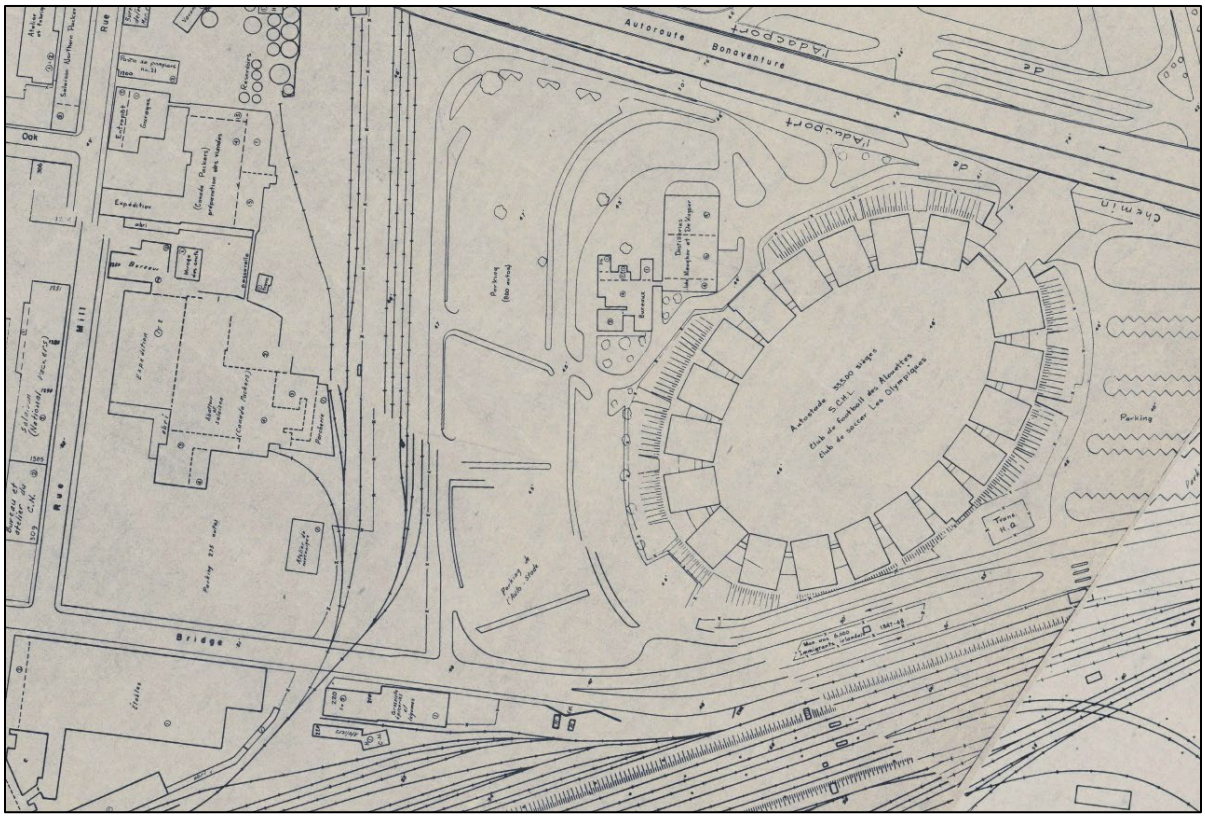

Figure 28. Extrait du plan d'utilisation des sols de la Ville de Montréal, 1981

Après le démantèlement de l'Autostade, le poste Viger d'Hydro-Québec (au nord-est de l'aire d'intervention) et quelques industries (les distilleries Sazerac du Canada, le centre de tri de Postes Canada, la cimenterie Lafarge) voient le jour. L'ancien complexe de la Canada Packers disparaît pour laisser place à de plus petites industries. Le secteur présente un potentiel de développement limité, étant isolé par la présence des industries, de l'autoroute Bonaventure et de la gare de triage du CN. Dans le cadre de l'ouverture du Casino de Montréal en 1993, l'ancien terrain de l'Autostade, dans sa portion est, est aménagée en stationnement pour Loto-Québec afin que des navettes puissent amener les clients au Casino en passant par l'avenue Pierre-Dupuy, qui traverse la Cité du Havre. Puis, en 1994, la rue des Irlandais est percée à l'ouest du poste hydroélectrique Viger construit en 1979 (Ville de Montréal 1995 : 236; CIVILITI et Vlan 2019 : 19). Le nouveau poste hydroélectrique des Irlandais vient tout juste

d'être construit entre 2022 et 2024 à l'ouest du poste Viger sur les anciens terrains du stationnement du casino et de l'ancienne cimenterie Lafarge. Du côté sud de la rue Bridge, les nouvelles installations du REM ont aussi été récemment mises en services.

3.4 Recherches archéologiques antérieures

Le secteur de l'aire d'intervention sur la rue Bridge a fait l'objet de sept études de potentiel depuis 1989 (Arkéos 2008, Civiliti+Lafontaine&Soucy 2017, Civiliti+Vlan 2019, Ethnoscop 2016b, 2018a, 2018c, 2023) ainsi que plusieurs interventions archéologiques qui sont présentées dans le tableau 2 (voir leur localisation à la carte 6). Le site BiFj-139 vient en premier suivi par les interventions qui portent un code temporaire. Ces dernières sont concentrées près du site déclaré du Poste des Irlandais. La quasi-totalité des découvertes associées à l'occupation du secteur se trouve dans les limites du terrain du poste des Irlandais occupé par Hydro-Québec. Sous la rue Bridge, des vestiges de la rue Saint-Étienne et de quelques bâtiments de Victoriatown ont été mis au jour jusqu'à présent. Quoique la limite du cimetière des Irlandais n'ait pas encore été trouvée, le monument du *Black Rock* identifie une partie du secteur où des corps avaient été retrouvés lors des travaux du pont Victoria. De plus, la fouille de l'emprise d'un pilier du REM dans le secteur du cimetière (sous-opération 5A) prouve la présence de restes humains. L'ancien immeuble à bureaux de la *Canada Packers Ltd.* sis au 316, rue Bridge, construit en 1930, est un bâtiment municipal d'intérêt patrimonial enregistré à la Ville de Montréal, qui fait front sur l'aire d'intervention. Il n'a pas été touché par celle-ci et n'a fait l'objet, non plus, d'aucune étude archéologique.

Tableau 2. Résumés des interventions archéologiques antérieures

Code	Firme/ Auteur	Année parution	Titre	Éditeur	Sous-Opération	Ressources	Commentaires
BiFj-139	Ethnoscop	2018d	*Poste des Irlandais à 325-25 kV. Inventaire archéologique, automne 2017 (BiFj-139)*	Hydro-Québec	1A à 1F (sous-opérations mécaniques) 2A à 2F (sous-opérations manuelles)	Baraquements de la fin des années 1840 (mur de maçonnerie, fosse d'aisances, niveau d'occupation) Vestiges d'un bâtiment de Victoriatown Ligne de rivage d'origine du fleuve Saint-Laurent Vestiges de l'Autostade (base de pilier, dalle de béton armé)	Recommandations : inventaire ou fouille archéologique préalable aux travaux
	Ethnoscop	2020a	*Poste des Irlandais à 325-25 kV - exploration géotechnique. Surveillance archéologique et inventaire complémentaire, été 2019 (BiFj-139)*	Hydro-Québec	3A à 3D (sous-opérations mécaniques) 4A et 4B (sous-opérations manuelles)	Mur de maçonnerie et artefacts liés à l'occupation de Victoriatown (dernier quart XIX^{e} siècle - milieu XX^{e} siècle) Niveau d'occupation associé au camp d'immigrants (milieu XIX^{e} siècle) Ligne de rivage d'origine du fleuve Saint-Laurent	Recommandations : fouille archéologique préalable aux éventuels travaux
	Ethnoscop	2021	*Fouille archéologique à l'emplacement du pilier CC-P41 du REM, novembre-décembre 2019. Cimetière des Irlandais (BiFj-139), Montréal*	CIMA+, Réseau express métropolitain (REM)	5A	Sépultures d'au moins 14 individus Fosse d'inhumation Mobilier funéraire (boutons en laiton)	
	Ethnoscop	2020b	*Poste des Irlandais à 325-25 kV. Surveillance archéologique de la démolition des installations de la cimenterie Lafarge (usine Bonaventure) et de l'excavation de tranchées exploratoires, été 2020 (BiFj-139)*	Hydro-Québec	6A à 6C 7A et 7B	Ressources archéologiques présumées dans la portion non construite du terrain de la cimenterie	Recommandations : fouille archéologique préalable aux éventuels travaux
	Ethnoscop	2024	*Nouveau poste des Irlandais à 315-25 kV. Décontamination et fouilles archéologiques. Surveillance, inventaire et fouilles archéologiques, été-automne 2021. 2 volumes*	Hydro-Québec	8A à 8K (sous-opérations mécaniques) 9A à 9S (sous-opérations manuelles) 10A à 10G (sous-opérations manuelles) 11A à 11J (sous-opérations manuelles)	Vestiges de l'établissement de 1847 Artefacts associés à l'occupation domestique des ouvriers du pont Victoria Murs, conduites d'aqueduc et d'égout, glacière de Victoriatown Vestiges d'une glacière commerciale de 1891 Vestiges en béton armé de l'Autostade	Recommandation : supervision archéologique des travaux
	Ethnoscop	2024	*Nouveau poste des Irlandais à 315-25kV, surveillance archéologique, 2022-2023, site BiFj-139*	Hydro-Québec	12A à 12C	Traces de vestiges de bois associées aux campements Vestiges de Victoriatown Vestiges de l'Autostade	Sondages des secteurs comportant des sols naturels d'origine
MTL04-23-2	Arkéos	2008	*Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005 : Rue Metcalfe (BjFj-1, rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*	Ville de Montréal	1A 1B	Vestiges de bois et différents dépôts anthropiques associés à l'occupation de Victoriatown Ancien trottoir de la rue Bridge utilisé avant l'élargissement des voies dans les années 1960	
MTL23-23-01	Ethnoscop	2024	*Réseau express métropolitain. Antenne rive-sud. Raccordement au réseau pluvial de la Ville de Montréal, rue Bridge, Montréal, février 2023. Supervision archéologique (MTL23-23-01)*	CIMA+, Réseau express métropolitain (REM)	1A	Ancien trottoir de la rue Bridge du dernier quart du XIX^{e}	La limite du cimetière se trouve plus à l'est

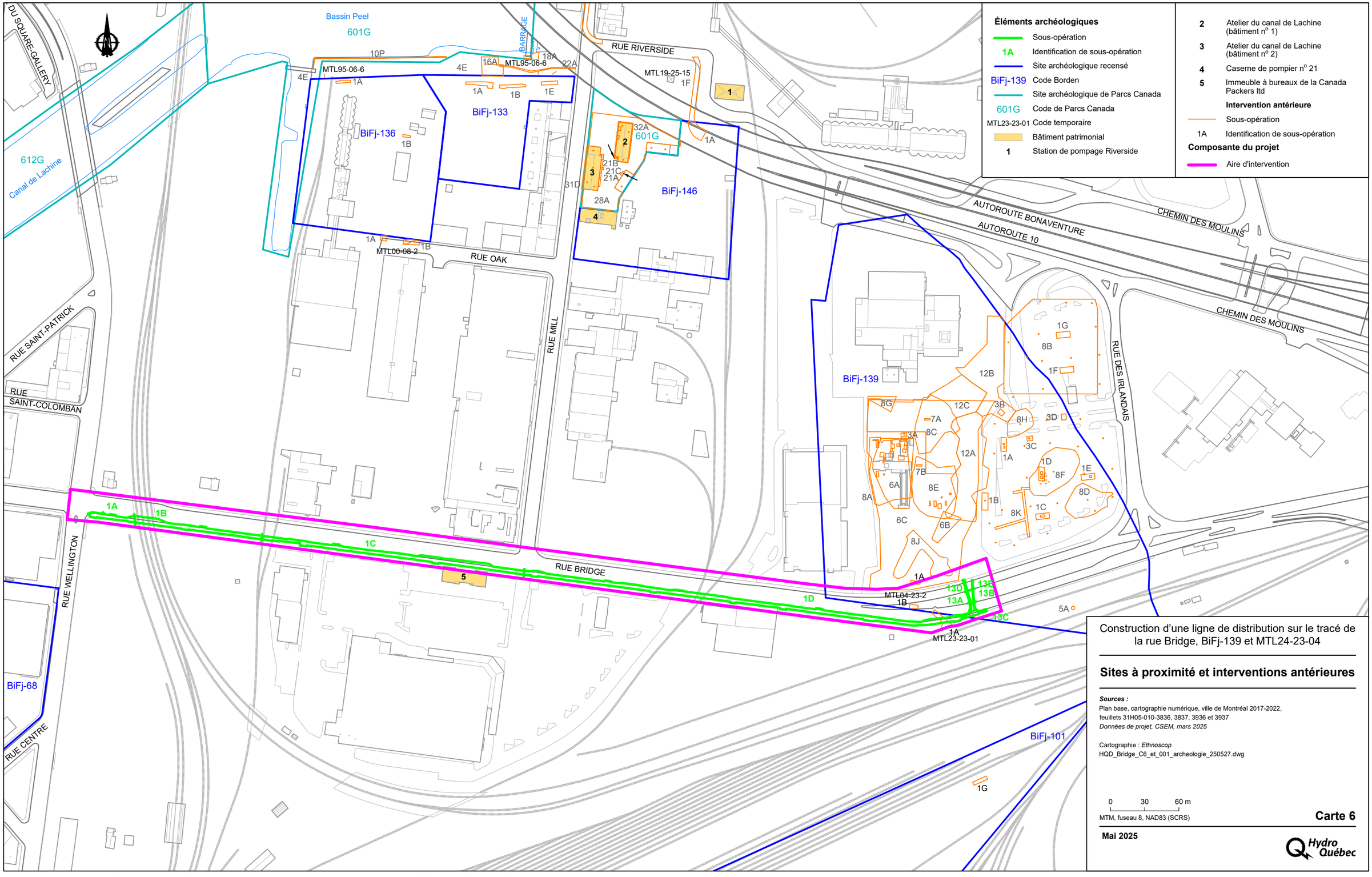

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Il est important de mentionner que les travaux de l'entrepreneur avaient commencé plusieurs jours avant l'arrivée des archéologues au terrain. Ainsi de grands tronçons entre la rue Wellington et la rue Mill avaient été complètement excavés. L'enregistrement n'a donc pu être effectué que par des relevés stratigraphiques, parfois entre des étançonnements ou après l'installation des nouvelles chambres d'accès. Ces tronçons correspondent aux secteurs des puits d'accès 11995, 11997, 12227, 12266, PXHQ39627, PXHQ39628 et PHXQ39629. Une mauvaise communication au terrain a aussi mené à une excavation sans supervision archéologique pour les puits d'accès 12005 et 40677. Des enregistrements ont tout de même pu être effectués dans tous les secteurs. La portion est, comprise dans le site BiFj-139 et étant donné la possibilité de trouver des sépultures, a fait l'objet d'un rigoureux suivi et d'une présence archéologique accrue afin d'éviter les problèmes susmentionnés.

Bien qu'une séquence générale se dessine pour l'ensemble de l'intervention (sols naturels, remblais et aménagements industriels et modernes), la profondeur des sols et leur présence est très variable, ce qui sera présenté ci-bas. Cela est fort probablement dû au milieu fortement urbanisé et multiples modifications apportées à celui-ci. Il est aussi à noter que l'ensemble des tranchées excavées lors de la présente intervention ont été remblayées avec du béton-remblai après la construction des nouveaux massifs et puits d'accès. Rappelons que les cartes 3 et 4 permettent de localiser les sous-opérations et les profils stratigraphiques.

4.1 Extrémité est de la rue Bridge, secteur du site BiFj-139

Le site BiFj-139, site archéologique du Poste des Irlandais, est situé dans la portion est de l'aire d'intervention où le terre-plein de la rue Bridge débute. Ce site a fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques au fil des ans du fait de la richesse et de l'unicité des contextes retrouvés. Un potentiel d'occupation autochtone ancienne en bordure du fleuve est d'abord présent. Ces terres ont ensuite été utilisées à des fins agricoles par les Eurocanadiens. Puis, en 1847, le site a servi à accueillir des immigrants irlandais, fuyant la grande famine, dans des hôpitaux temporaires et de quarantaine. Les bâtiments de bois ainsi construits ont ensuite été réutilisés pour héberger les ouvriers du pont Victoria jusqu'en 1860. Un quartier résidentiel (Victoriatown) a subséquemment été construit à cet endroit et y a été présent durant une centaine d'années avant d'être complètement rasé pour permettre la construction de l'Autostade en prévision de l'Expo 67.

Dans la présente aire d'intervention, la mise au jour de vestiges associés aux baraquements (zone H3) et à Victoriatown (zone H4) était possible. La zone recoupe aussi principalement la zone présumée du cimetière des Irlandais de 1847-1848 (zone H2) et la zone à potentiel paléohistorique (P1).

4.1.1 Sols naturels

À la base des excavations, un limon argileux beige jaunâtre compact marquait clairement le début des sols naturels archéologiquement stériles (figure 29, C8, couche 6). Il comprenait parfois de nombreuses pierres et cailloux de toutes tailles en profondeur et correspondrait au dépôt de till déposé après le retrait des glaciers. Un limon brun de 0,15 m d'épaisseur correspondant au sol naturel d'origine recouvrait ce dépôt. Il n'a été observé qu'en paroi sud de la sous-opération 13C (figure 29, C8, couche 5). Aucun artefact n'a été mis au jour dans ce niveau. Plus au nord, ce sol naturel avait été complètement retiré et remplacé par des remblais.

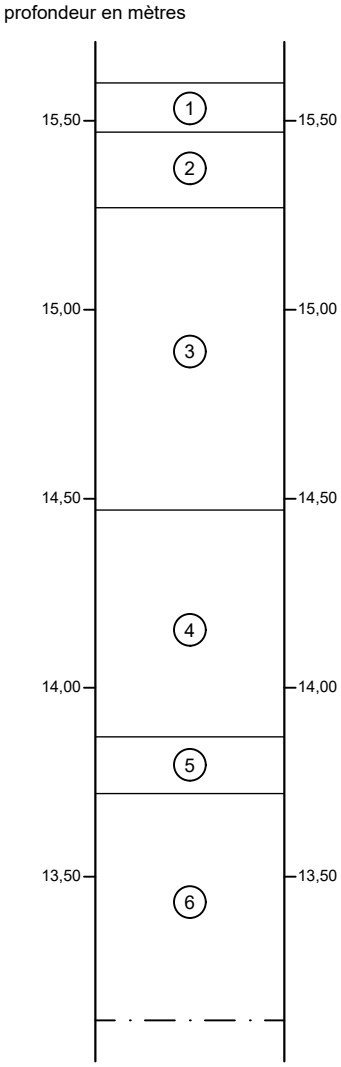

1. Béton; trottoir
2. Pierre concassée 0-2 ½ po; infrastructure du trottoir
3. Niveaux lités de sable brun, jaunâtre et gris, hétérogène et meuble, contenant des cailloux, du mortier et des fragments de drains en grès; remblai de rehaussement
4. Sable grossier limoneux gris foncé verdâtre, homogène et compact; remblai de rehaussement
5. Limon brun, homogène et compact; sol naturel d'origine
6. Limon argileux jaunâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C8, sous-opération BiFj-139-13C, paroi sud

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f29_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,2 0,4 m

Figure 29

Mai 2025

Hydro Québec

4.1.2 Rue Britannia

Sous le terre-plein actuel de la rue Bridge (sous-opérations 13A et 13B), le sol naturel d'origine avait été retiré jusqu'à la surface du till. Un remblai composé de mâchefer, de cendre et de charbon minéral avait été déposé à sa place (figure 30, C6, couche 8). Ce genre de dépôt est régulièrement associé à des niveaux de circulation, mais la faible compacité de celui-ci laisse plutôt penser qu'il s'agit d'un remblai de rehaussement, préparant une surface de travail pour la construction d'une réelle voie de circulation. En effet, il est directement recouvert d'un autre remblai de sable graveleux servant de lit de pose pour une dalle de béton de 0,15 m d'épaisseur (figure 30, C6, couches 6 et 7).

Au-dessus, un mince niveau de sable beige était déposé au-dessus servant de lit de pose à des pavés de granite, comblant aussi les interstices entre ceux-ci (figure 30, C6, couches 4 et 5, photo 1). Cet ensemble (lots 13A4 à 13A6 et 13B4 à 13B6) correspond à d'anciens niveaux de rue, probablement la rue Britannia près de l'intersection de la rue Saint-Étienne (Bridge) (carte 7). Un niveau d'asphalte lui avait été apposé ultérieurement pour normaliser la chaussée (figure 30, C6, couche 3).

La rue Britannia a aussi été mise au jour à l'intérieur des limites du terrain du poste des Irlandais lors de l'intervention de 2024 qui avait lieu en parallèle à la présente supervision archéologique sur la rue Bridge. Elle était aussi composée d'une infrastructure de sable graveleux sous une dalle de béton. Une couche d'asphalte a aussi été ponctuellement mise au jour, mais il n'y avait pas de trace de pavés. Le trottoir était cependant composé d'un niveau dallé de pierres calcaires dans une gangue de béton (Ethnoscop, à paraître).

Les pavés trouvés dans le terre-plein de la rue Bridge sont probablement associés à une phase intermédiaire de l'utilisation de la rue. Elle a en effet été en utilisation pendant environ 90 ans jusqu'au début des années 1960. Notons déjà que le béton fait son apparition dans le paysage urbain de Montréal à la toute fin du XIX^{e} siècle et est surtout utilisé lors du siècle suivant (Héritage Montréal 2024). Les rues devaient donc encore être faites de terre battue ou de matériaux granulaires, au début de l'occupation de Victoriatown alors que les voitures hippomobiles sont encore la norme.

Selon l'historien Jean-François Nadeau lors d'une entrevue en 2018, les pavés étaient utilisés alors que l'automobile n'était pas maître des voies de circulation. Les pavés permettaient aussi d'assurer l'emprise des rails de tramway. Sur la rue Saint-Étienne (Bridge), un tramway était présent entre au minimum 1900 et au plus 1919, moment au l'autobus remplace ce service. En 1908, seules 396 automobiles, dont plus de la moitié à Montréal, sont enregistrées au bureau provincial des automobiles[20] pour toute la province de Québec alors que ce nombre passe à plus de 26 000 à peine une décennie plus tard dont 9 617 à Montréal (Tremblay, 2012). Il est donc probable que ces pavés aient été installés au premier quart du XX^{e} siècle dans le

[20] Ce bureau est formé dans la foulée de l'adoption de la Loi concernant les véhicules à moteur en 1906, forçant l'enregistrement des automobiles. Le bureau est fusionné en 1980 avec la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ), pour ensuite être réformée en 1990 en la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

secteur. Il est à noter que les pavés furent tout de même utilisés jusque dans les années 1960 à Montréal et qu'entre les années 1920 et 1930, le tracé de la rue Bridge a été modifié et élargi à cette intersection. Il est donc aussi possible que cet ensemble mis au jour soit associé à cette phase de modification (carte 8).

Sur les photos aériennes de 1947, les rues de Pointe-Saint-Charles semblent toutes être déjà pavées. Le niveau d'asphalte doit probablement dater des années 1930, tout juste après le Krach boursier où pour contrer le chômage de grands projets de rénovations d'infrastructures sont mis en œuvre. C'est aussi en 1932 que le tunnel Wellington est construit non loin.

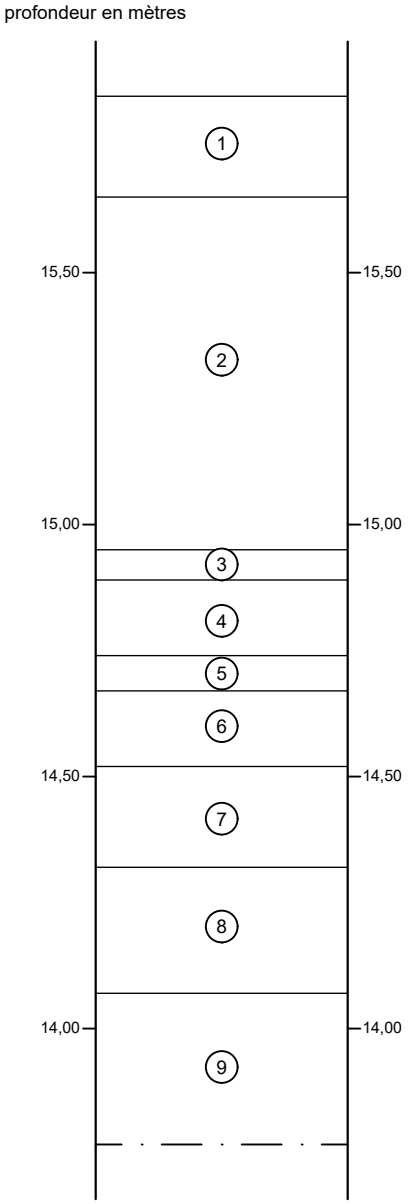

1. Sable légèrement limoneux brun, organique, homogène et ferme; tourbe
2. Sable graveleux gris, homogène et ferme; remblai de rehaussement
3. Asphalte; rue Britannia
4. Pavés de granite; rue Britannia
5. Sable beige, homogène et meuble; lit de pose des pavés
6. Dalle de béton; rue Britannia
7. Sable graveleux gris foncé, compact mais friable, contenant des fragments de briques et des traces d'oxydation; infrastructure de la rue
8. Mélange de charbon minéral, de mâchefer, de cendres et de charbon minéral, gris, noir, beige et rougeâtre, hétérogène et ferme; remblai de rehaussement
9. Limon sableux beige jaunâtre, homogène et compact, contenant des cailloux; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C6, sous-opération BiFj-139-13A, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f30_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 30

Mai 2025

Hydro Québec

PORTION OUEST

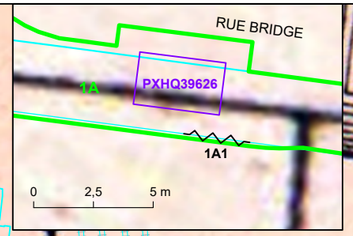

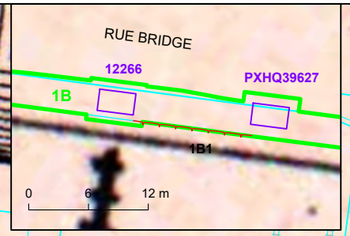

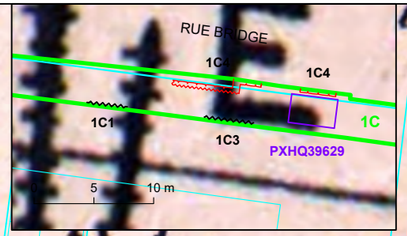

Éléments archéologiques

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Grès
- Vestige déstructuré
- 1A1 — Identification de vestige
- 11999 — Identification de PA

- Site archéologique recensé
- BiFj-139 — Code Borden
- MTL23-23-01 — Code temporaire

Intervention antérieure

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération

Composante du projet

- Aire d'intervention

MTL24-23-03
12227 1A PXHQ39626
1A1
12266 PXHQ39627 MTL24-23-03 1B
1B1
11995 PXHQ39628
MTL24-23-03 1C
PXHQ39629
1C4 1C2 1C1 1C3
11997
11999
PXHQ39630
1D1 1D2
RUE WELLINGTON
RUE MILL
RUE BRIDGE
stationnement

PORTION EST

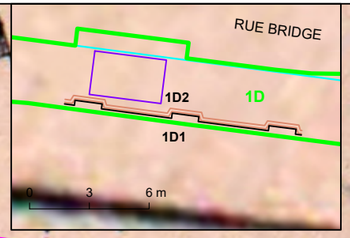

RUE BRIDGE
PXHQ39630
1D1 1D2
12001 PXHQ39631
MTL24-23-03 1D
40677
12005 PXHQ39632
12007
BiFj-139
MTL04-23-2 1A
MTL04-23-2 1B
PXHQ39682
MTL23-23-01
13D 13E 13A 13B 13C
12009
stationnement

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Plan de Hopkins de 1879 et trame actuelle

Sources :
BAC, Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga, plans M et N, Hopkins, 1879
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937
Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*
HQD_Bridge_C7_et_001_archeologie_250527.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 7

Mai 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

PORTION OUEST

PORTION EST

Éléments archéologiques

- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Grès
- Vestige déstructuré
- 1A1 Identification de vestige
- 11999 Identification de PA

- Site archéologique recensé
- BiFj-139 Code Borden
- MTL23-23-01 Code temporaire

Intervention antérieure

- Sous-opération
- 1A Identification de sous-opération

Composante du projet

- Aire d'intervention

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1940 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Insurance plan of the city of Montreal, volume 1, feuillets 44, 46, 47 et 48, Underwriters' Survey Bureau, 1940

Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937

Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Bridge_C8_et_001_archeologie_250527.dwg

0 12,5 25 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 8

Mai 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Photo 1. Ancien niveau de la rue Britannia dans la sous-opération BiFj-139-13A, vue vers le nord (BiFj-139-2024-NUM1-5)

4.1.3 Aménagements modernes

Sous l'actuelle rue Bridge en direction est, un remblai de rehaussement gris foncé d'environ 0,6 m d'épaisseur avait remplacé ce qui aurait dû être la poursuite des rues Britannia et Saint-Étienne du quartier de Victoriatown (figure 29, C8, couche 4 et figure 31, C7, couche 5). Il est probable que le retrait de l'ancien niveau de circulation ainsi que des rails de chemin de fer le traversant et le remblaiement aient été occasionnés par la reconstruction de la rue Bridge durant la deuxième moitié des années 1960, en même temps que la construction de l'Autostade, changeant la vocation et les voies d'accès de ce secteur.

Un remblai de rehaussement de lits de sable successifs sur 0,8 m de hauteur était visible en paroi sud de la sous-opération 13C (figure 29, C8, couche 3). Il a été associé à l'élargissement du talus des rails de chemin de fer allant vers le pont Victoria (photo 2). Un niveau de pierre concassée 0-2½'' avait ensuite été déposé servant de lit de pose au trottoir de béton du côté sud de la rue (figure 29, C8, couches 1 et 2).

Photo 2. Remblais au-dessus des sols naturels dans la sous-opération BiFj-139-13C, vue vers le sud-est (BiFj-139-2024-NUM2-11)

Sous la rue, un remblai de sable graveleux contenant des scories avait plutôt été ajouté, au-dessus duquel l'infrastructure de pierre concassée du niveau de circulation était déposée (figure 31, C7, couches 3 et 4). Une dalle de béton de 0,23 m formait l'assise à la couche d'asphalte (figure 31, C7, couches 1 et 2).

Au-dessus de l'ancien niveau de la rue Britannia laissée en place dans l'actuel terre-plein, un remblai de 0,7 m d'épaisseur de sable graveleux avait été déposé afin de rehausser le niveau du sol et permettre le nouvel aménagement paysager accompagnant la refonte de la rue Bridge (figure 30, C6, couches 1 et 2).

Du côté nord du terre-plein, soit la rue Bridge en direction ouest, aucun des sols précédemment décrits n'était présent jusqu'à la base des excavations à une profondeur de 1,3 m. En effet, sous le niveau d'asphalte et la dalle de béton formant la rue, seul un remblai de pierre concassée 0-2½'' était présent (figure 32, C18 et photo 3).

Photo 3. Paroi ouest dans la sous-opération BiFj-139-13E, vue vers l'ouest (BiFj-139-2024-NUM3-5)

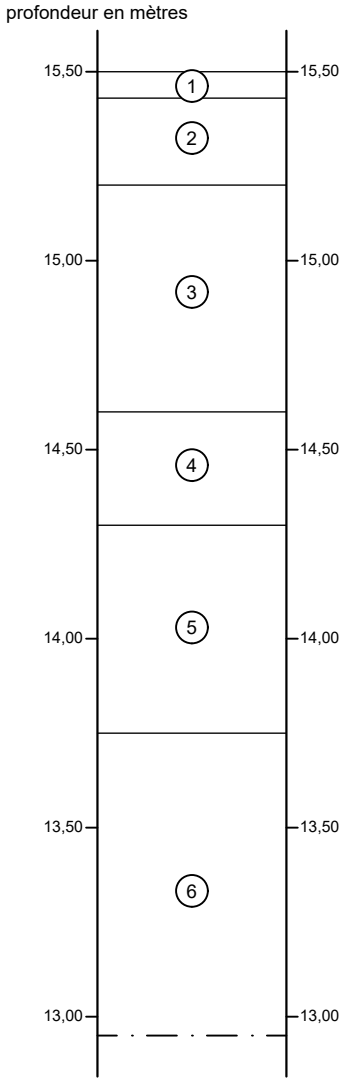

1. Asphalte; surface de circulation de la rue Bridge
2. Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge
3. Pierre concassée 0-3/4 po avec des pierres et des fragments de béton à la base; infrastructure de la rue Bridge
4. Sable graveleux noir et beige, hétérogène et ferme, contenant des scories; remblai de rehaussement
5. Limon légèrement sableux gris brunâtre foncé légèrement bleuté, homogène et ferme, contenant des granules de mortier et des cailloux; remblai de rehaussement
6. Limon argileux beige jaunâtre, homogène et compact, contenant beaucoup de cailloux; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C7, sous-opération BiFj-139-13C, portion nord-sud, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f31_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,2 0,4 m

Figure 31

Mai 2025

Hydro Québec

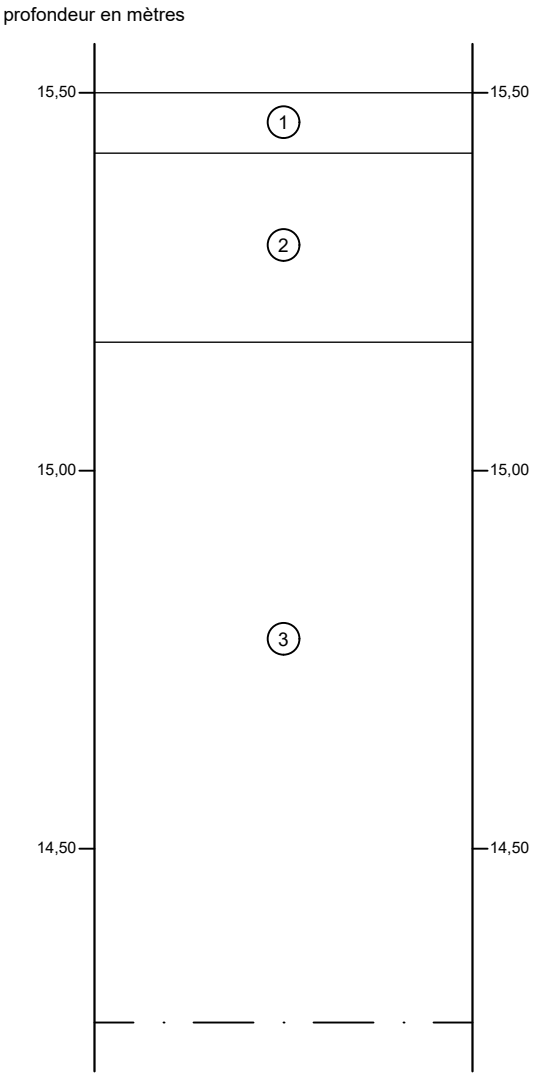

1 Asphalte; niveau de circulation de la rue Bridge

2 Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge

3 Pierre concassée 0-2 ½ po; infrastructure de la rue Bridge

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C18, sous-opération BiFj-139-13D, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f32_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 32

Mai 2025

Hydro Québec

4.1.4 Discussion

Bien que l'aire d'intervention dans ce secteur du site BiFj-139 soit incluse dans la zone à potentiel du cimetière des Irlandais de 1847-1848, aucune fosse sépulcrale ni aucun ossement humain n'a été mis au jour. Ce même constat avait été réalisé lors de l'intervention de 2023 MTL23-23-01 un peu plus à l'ouest. En contraste, en 2019, lors de la fouille à l'emplacement du pilier CC-P41 du REM, les sépultures d'au moins 14 individus avaient été retrouvées près de l'extrémité est présumée du cimetière (voir carte 6, sous-opération 5A). Les ouvriers du chantier du pont Victoria avaient aussi mis au jour des restes humains et avaient érigé un monument en leur mémoire. Qu'est-ce qui explique la différence entre ces découvertes et leur absence dans le cadre de la présente intervention, aussi localisée dans l'emprise supposée du cimetière?

Cette zone avait été définie en prenant compte de l'ensemble des différentes aires du cimetière représentées sur les documents historiques, qui diffèrent d'une représentation à l'autre. En effet, une des premières représentations en est une idéalisée, autant des hôpitaux que du cimetière qui couvre la même largeur est-ouest que le campement (voir figure 7). Ces limites sont ensuite reprises en 1853 sur un plan de Duncan. Malgré ces enregistrements, le cimetière n'apparaît plus sur les cartes suivantes (figures 8 et 11). Il réapparaît dans les années 1870 (voir figures 12 à 14). Sur ces cartes plus récentes, l'aire couverte par le cimetière est significativement plus petite et la limite moins étendue vers l'ouest. Sur le plan de 1879 de Hopkins, il y est mentionné un nombre de 6 000 personnes inhumées dans le cimetière.

La limite du cimetière à son extrémité est ne semble pas différer énormément d'une représentation à l'autre, alors qu'au contraire la limite ouest est incertaine. Les découvertes sous le pilier du REM confirment la présence des sépultures et que la limite de ce côté est probablement celle présumée.

Dans le cas présent, l'absence de sépultures, jusqu'à une profondeur de 4 m par rapport à la surface, confirme que la limite ouest du cimetière n'a pas encore été atteinte. Les représentations plus restreintes du cimetière après 1870 doivent être plus proches de la réalité archéologique. L'ancienne voie ferrée traversant la rue Bridge à cette hauteur a possiblement pu marquer l'étendue maximale du cimetière de ce côté.

4.2 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1A

La sous-opération MTL24-23-04 1A est située à l'extrémité ouest de l'aire d'intervention, entre la rue Wellington et le viaduc des voies ferrées du CN. Rappelons que les excavations dans ce secteur avaient débuté avant l'arrivée des archéologues. Un potentiel d'occupation autochtone en lien avec un cours d'eau ancien est d'abord présent (zone P2). Un potentiel industriel entre 1860 et 2010 (zone H5b) a aussi été identifié dans cette zone.

4.2.1 Sols naturels

À la base des excavations, se trouvait un sable fin limoneux brun-beige transitionnant à une argile limoneuse grise très compacte comprenant des pierres et cailloux de toutes tailles qui correspondait au sol naturel archéologiquement stérile du till glaciaire et aux dépôts de la mer de Champlain (figure 33, C1, couches 5 et 6, figure 34, C2, couches 4 et 5). Près de l'intersection entre les rues Bridge et Wellington, un lambeau intact de sol naturel d'origine limoneux était visible en paroi nord (figure 33, C1, couche 4). Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce sol. Plus à l'est sous l'emprise du trottoir, ce sol naturel avait été complètement retiré et remplacé par des remblais.

4.2.2 Remblais

Le remblai retrouvé dans ce secteur sous le trottoir était composé d'un mélange hétérogène de niveaux naturels remaniés avec des inclusions modernes tels du charbon minéral, des fragments de briques et du ciment (figures 33 et 34, C1 et C2, couche 3) et qui dégageait par moments une forte odeur. Ces remblais avaient probablement servi au rehaussement du secteur lors d'un réaménagement de la rue Saint-Étienne (Bridge) avec du pavage ou autre surface de circulation du XX^{e} siècle.

4.2.3 Période industrielle

Un remblai d'argile sableuse, hétérogène comprenant de la pierre concassée 0-¾'' et des pierres de toutes tailles, associé à la construction du viaduc ferroviaire dans le deuxième quart du XX^{e} siècle, a été identifié à la limite est de la sous-opération 1A directement par-dessus le sol naturel stérile décapé (figure 35, C4, couche 3).

En paroi sud de l'excavation, au niveau du puits d'accès PXHQ39626, une séquence complètement différente a été observée. Elle débutait avec, un niveau de pierre concassée à 1,65 m de profondeur par rapport à la surface (figure 36, C3, couche 5). Cela servait de lit de pose à une dalle de béton de 0,35 m d'épaisseur (1A1, figure 36, C3, couche 4). Elle était visible sur une longueur de 3 m et semblait se poursuivre vers le sud sous le terrain privé (photo 4). Ce vestige correspondrait probablement à une assise pour des rails visibles sur le plan de 1879 (carte 7) ou des aménagements ferroviaires associés à un hangar du CN visible sur le plan de 1961 (carte 9).

Photo 4. Vestige en béton 1A1 en paroi sud dans la sous-opération MTL24-23-04-1A, vue vers le sud-ouest (MTL24-23-04-NUM1-12)

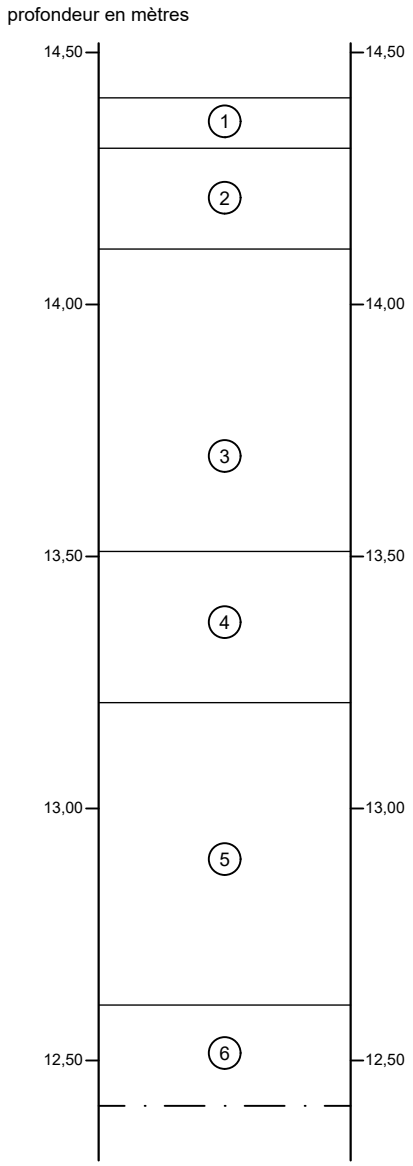

1. Asphalte; surface de circulation de la rue Bridge
2. Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge
3. Argile sableuse brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant du gravier, des fragments de briques et du ciment; remblai de rehaussement
4. Limon brun, homogène et ferme; sol naturel d'origine
5. Sable très fin limoneux brun légèrement grisâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile
6. Argile limoneuse grise, homogène et très compacte, contenant des pierres et des cailloux de toutes tailles; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C1, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi nord de 12227

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f33_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 33

Mai 2025

Hydro Québec

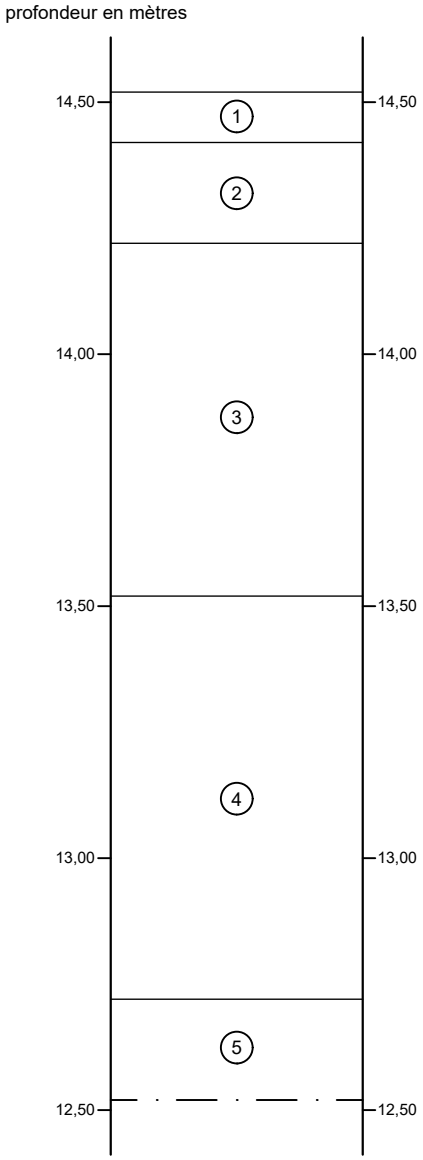

1. Asphalte; surface de circulation du trottoir
2. Béton; dalle de l'infrastructure du trottoir
3. Argile sableuse gris noirâtre et beige, hétérogène et ferme, contenant du charbon minéral, des fragments de briques et des pierres; remblai de rehaussement
4. Sable fin limoneux brun beigeâtre, homogène, compact; sol naturel archéologiquement stérile
5. Argile limoneuse grise, homogène et très compacte, contenant des pierres et des cailloux de toutes tailles; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C2, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi est de 12227

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f34_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 34

Mai 2025

Hydro Québec

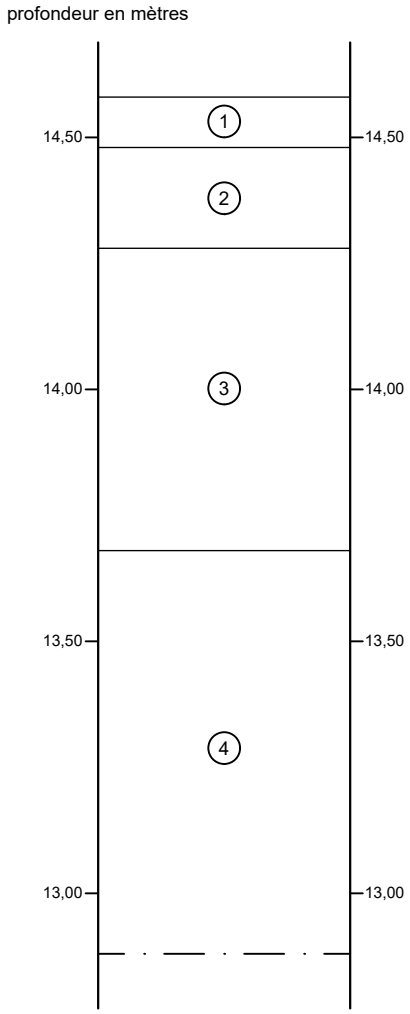

1. Asphalte; surface de circulation de la rue Bridge
2. Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge
3. Argile sableuse grise, brune et beige, hétérogène et ferme, contenant de la pierre concassée 0-3/4 po et des pierres de toutes tailles; remblai de rehaussement
4. Sable fin limoneux brun beigeâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C4, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f35_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 35

Mai 2025

Hydro Québec

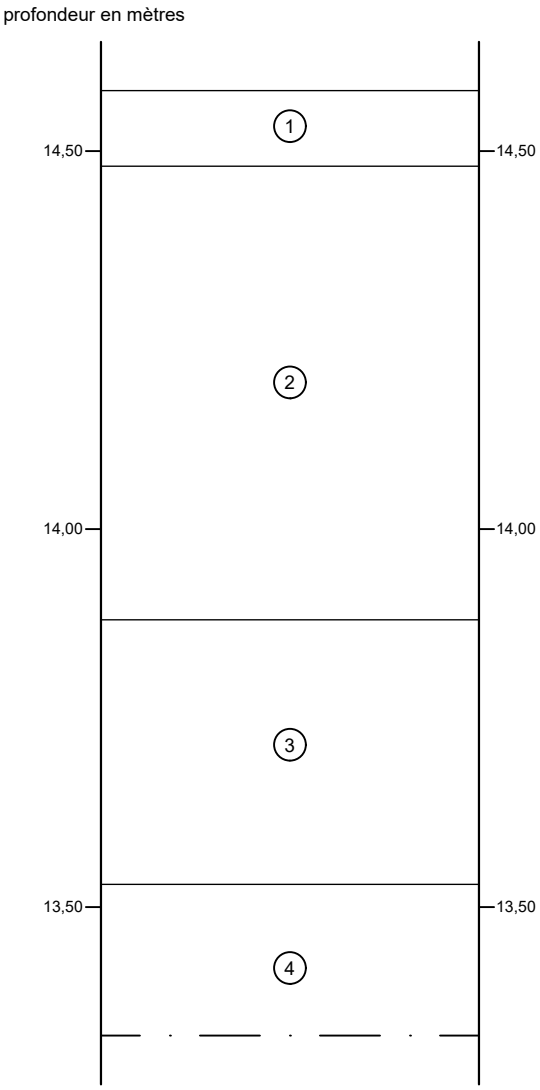

1. Asphalte; surface de circulation du terrain privé
2. Pierre concassée 0-3/4 po; infrastructure de la surface de circulation
3. Fragments de briques, de béton, de bois et de métal; remblai de démolition
4. Dalle de béton 1A1; plancher d'un hangar du CN circa 1940
5. Pierre concassée 0-3/4 po; lit de pose de la dalle de béton

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C3, sous-opération MTL24-23-04-1A, paroi sud de PXHQ39626

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f36_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 36

Mai 2025

Hydro Québec

PORTION OUEST

Éléments archéologiques

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Grès
- Vestige déstructuré
- 1A1 — Identification de vestige
- 11999 — Identification de PA

- Site archéologique recensé
- BiFj-139 — Code Borden
- MTL23-23-01 — Code temporaire

Intervention antérieure

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération

Composante du projet

- Aire d'intervention

PORTION EST

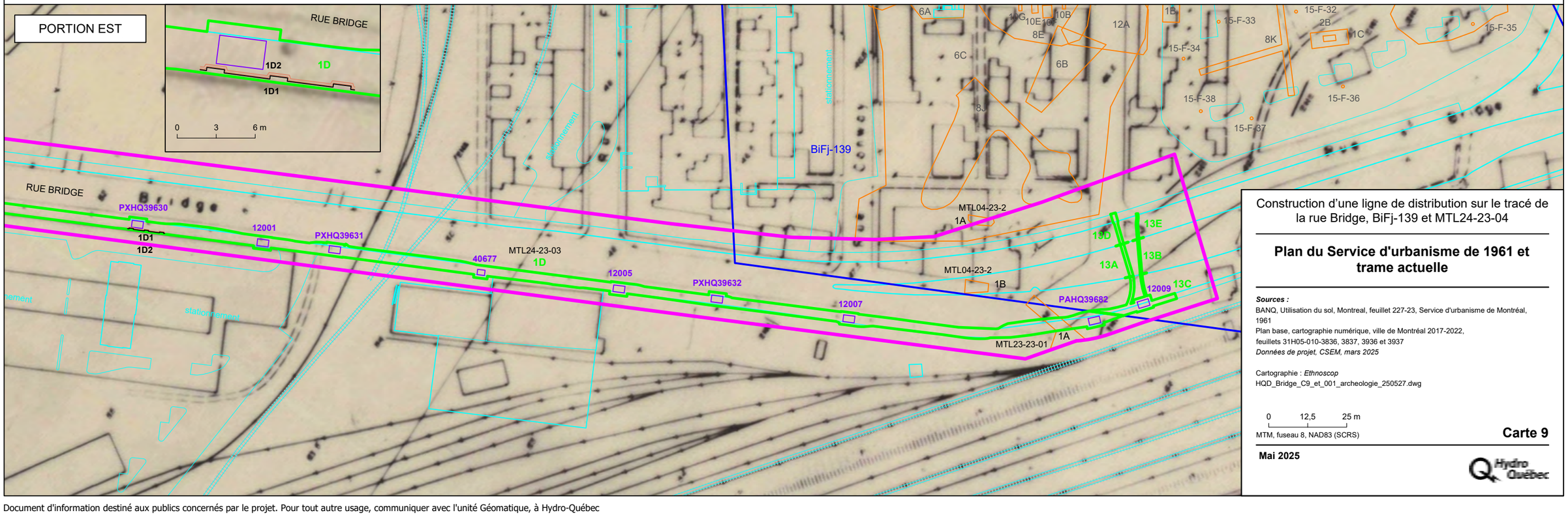

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge, BiFj-139 et MTL24-23-04

Plan du Service d'urbanisme de 1961 et trame actuelle

Sources :
BANQ, Utilisation du sol, Montreal, feuillet 227-23, Service d'urbanisme de Montréal, 1961
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets 31H05-010-3836, 3837, 3936 et 3937
Données de projet, CSEM, mars 2025

Cartographie : *Ethnoscop*
HQD_Bridge_C9_et_001_archeologie_250527.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 9

Mai 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.2.4 *Aménagements modernes*

Lors de l'abandon de ce hangar du CN en 2014, sa cave fut comblée des déchets de sa démolition pour permettre un nouvel aménagement (figure 36, C3, couche 3). L'espace a donc été transformé en un stationnement et un lieu de stockage de conteneurs formé d'un niveau d'asphalte sur un lit de pose de pierre concassée 0-¾'' (figure 36, C3, couches 1 et 2).

Deux autres surfaces de circulation actuelles ont été tronquées par la présente intervention : la rue Bridge composée d'une dalle de béton et d'une couche d'asphalte (figure 33, C1 et figure 35, C4, couches 1 et 2) et son trottoir sud suivant la même séquence de niveaux (figure 34, C2, couches 1 et 2).

4.3 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1B

La sous-opération MTL24-23-04 1B est située près de l'extrémité ouest de l'aire d'intervention, entre le viaduc des voies ferrées du CN et la prochaine traverse ferroviaire plus à l'ouest. Rappelons que les excavations dans ce secteur avaient aussi débuté avant l'arrivée des archéologues. Un potentiel d'occupation autochtone ancienne en lien avec un cours d'eau ancien est d'abord présent (zone P2). Un potentiel industriel entre 1860 et 2010 a aussi été identifié dans cette zone.

Photo 5. Sol naturel archéologiquement stérile dans la sous-opération MTL24-23-04-1B, vue vers l'ouest (MTL24-23-04-NUM1-9)

4.3.1 *Sols naturels*

À environ 1,2 m de la surface, un limon sableux très fin gris bleuté très compact a été mis au jour (figure 37, C17, couche 5). Celui-ci était présent jusqu'à la base de l'excavation 1 m plus bas et correspond aux dépôts naturels archéologiquement stériles post-glaciaires (photo 5).

4.3.2 *Sols remaniés*

Au-dessus du niveau stérile, un sol naturel remanié limoneux, hétérogène, brun, beige et gris bleuté de 0,3 m d'épaisseur a été mis au jour (figure 37, C17, couche 4). Aucun artefact n'a été trouvé dans ce niveau.

4.3.3 *Période industrielle*

Le long de la paroi sud de l'excavation, une maçonnerie (1B1) de pierres ébauchées, pouvant mesurer individuellement jusqu'à 1 m sur 0,3 m, a été mise au jour (photo 6). Ce vestige formait un parement dressé de 1,7 m de hauteur sur 12 m de longueur. Il est probablement associé à un muret de limite de lot probablement présent en bout de ligne d'une voie ferroviaire visible sur le plan de 1879 (voir carte 7) ou encore à celle au nord de l'entrepôt du CN visible sur le plan de 1961 (carte 9). Le bâtiment le plus près aurait été celui des anciens bureaux du GTR visible sur les plans à partir de 1881 et y disparaissant vers 1914, mais il était beaucoup plus éloigné de la rue. L'hypothèse du muret à cette époque reste la plus probable dans les circonstances. Aucune stratigraphie n'a pu être relevée à cet endroit comme le vestige occupait la quasi-totalité de la paroi. L'espace ne pouvant pas être accessible de manière sécuritaire et un étançonnement, aurait masqué le vestige, un enregistrement sommaire à distance a dû être réalisé.

Photo 6. Vestige MTL24-23-04-1B1, en paroi sud de la sous-opération, vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM1-2)

4.3.4 Aménagements modernes

En paroi nord de l'excavation, l'infrastructure de la rue Bridge était visible jusqu'à 0,87 m de profondeur en commençant par un niveau de pierres concassées 0-2½'', suivi d'une dalle de béton et de la couche d'asphalte (figure 37, C17, couches 1 à 3).

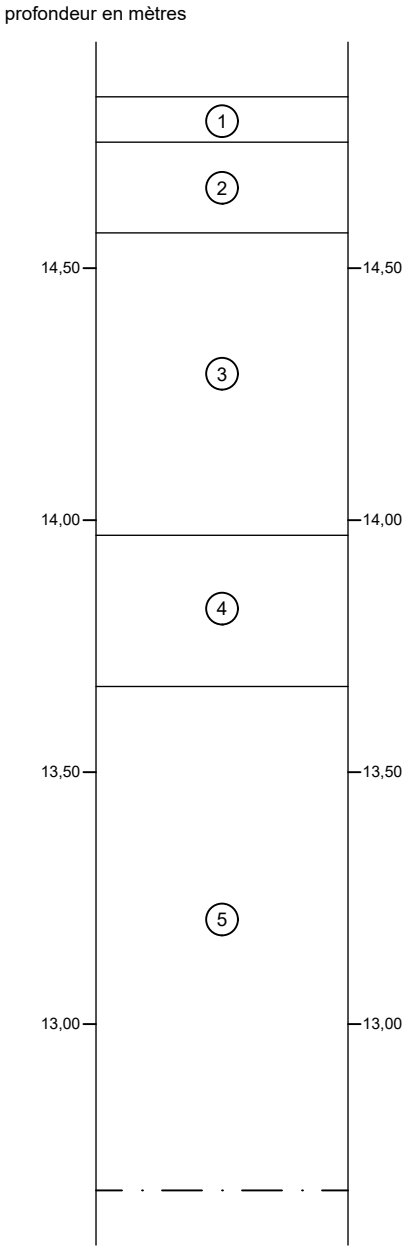

1. Asphalte; niveau de circulation de la rue Bridge
2. Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge
3. Pierre concassée 0-2 ½ po; infrastructure de la rue Bridge
4. Limon brun, beige et gris bleuté, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et de la brique; sol naturel remanié
5. Limon sableux très fin gris bleuté, homogène et très compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C17, sous-opération MTL24-23-04-1B, paroi nord de PXHQ39627

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f37_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 37

Mai 2025

Hydro Québec

4.4 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1C

La sous-opération MTL24-23-04 1C est située près du centre de l'aire d'intervention, entre la traverse ferroviaire du CN et la rue Mill. Rappelons que les excavations dans ce secteur avaient débuté avant l'arrivée des archéologues. Un potentiel d'occupation autochtone ancienne en lien avec la première crête exondée est d'abord présent (zone P3). Un potentiel industriel entre 1860 et 2010 (zone H5d) a aussi été identifié dans cette zone.

4.4.1 Sols naturels

À l'instar des précédentes sous-opérations, une séquence de sols naturels archéologiquement stériles était présente à la base des excavations. Un niveau de limon, parfois sableux, brun clair grisâtre plus près de la surface (figure 38, C12, couche 5 et figure 39, C5, couche 4) transitionnait à un limon beige-jaunâtre (figure 38, C12, couche 6) jusqu'à un fond argileux gris très compact (figure 39, C5, couche 5).

Une fois de plus, au-dessus des niveaux stériles, un petit lambeau de sol naturel d'origine de 3 m de longueur, à la limite de la rue Bridge, tout juste en face du bâtiment patrimonial de l'ancien bureau de la *Canada Packers Ltd.*, a été observé sans qu'aucun artefact ne soit mis au jour. Ce niveau était composé d'un sable limoneux organique, brun noirâtre, meuble (figure 38, C12, couche 4, photo 7). Il est possible que la proximité avec cette bâtisse ait permis une meilleure préservation du tissu archéologique ancien.

Photo 7. Lambeau de sol naturel brun organique dans la sous-opération MTL24-23-04-1B, vue vers l'est (MTL24-23-04-NUM2-10)

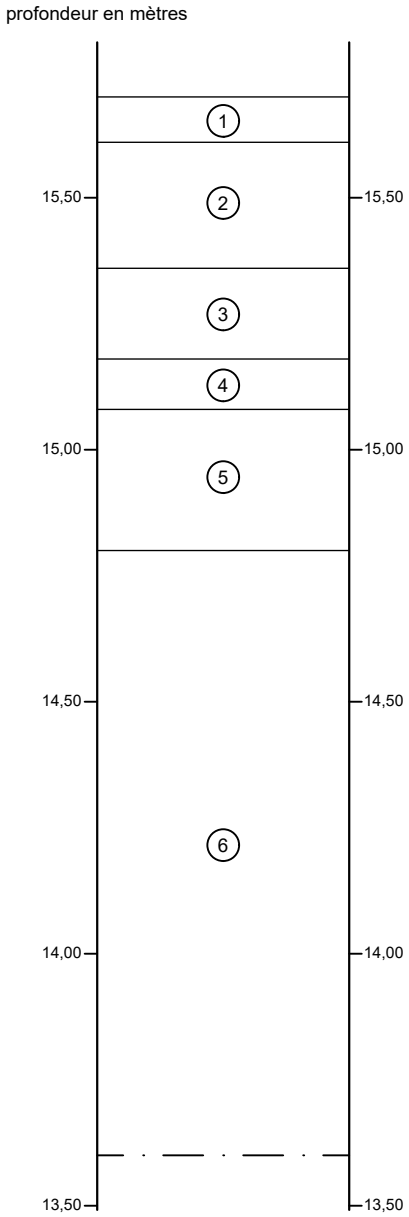

1. Asphalte; niveau de circulation de la rue Bridge
2. Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge
3. Pierre concassée 3/4 po; infrastructure de la rue Bridge
4. Sable limoneux brun noirâtre, organique, homogène et meuble, contenant des cailloux; sol naturel d'origine
5. Limon brun grisâtre foncé, homogène et compact, contenant des cailloux et des racines; sol naturel archéologiquement stérile
6. Limon beige jaunâtre devenant gris vers la base, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C12, sous-opération MTL24-23-04-1C, paroi est de 11997

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f38_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 38

Mai 2025

Hydro Québec

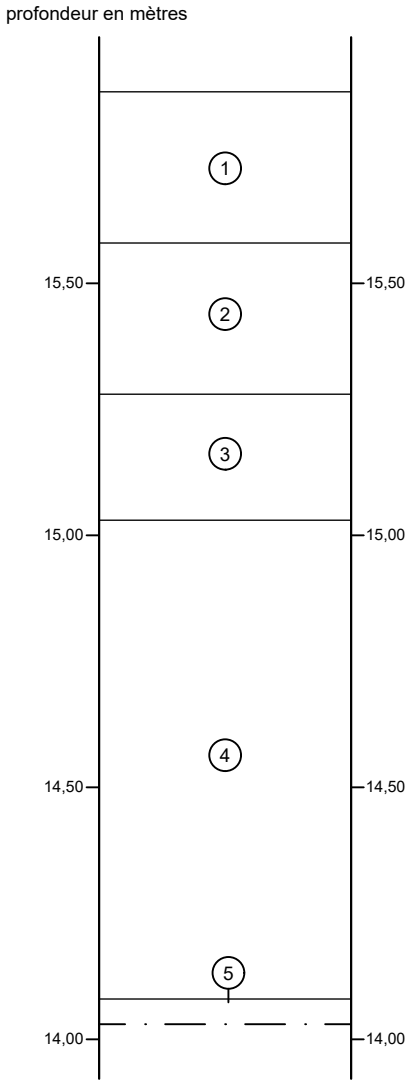

1. Béton; surface de circulation du trottoir de la rue Bridge
2. Pierre concassée 0-3/4 po; infrastructure du trottoir
3. Mélange de sable limoneux brun et d'argile beige, hétérogène et compact, contenant des fragments de briques, de béton, de pavés de granite et du mortier; remblai de rehaussement
4. Limon sableux brun pâle, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile
5. Argile grise, homogène et très compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C5, sous-opération MTL24-23-04-1C, paroi sud de PXHQ39629

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f39_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 39

Mai 2025

Hydro Québec

4.4.2 *Période industrielle*

Au centre de l'excavation dans l'emprise du trottoir, directement au-dessus des sols naturels stériles, un dense remblai avait été déposé. Il était composé d'un mélange hétérogène de sable limoneux brun et d'argile beige, compact, comprenant de nombreux fragments de briques, de béton, de pavés de granite et du mortier (figure 39, C5, couche 3).

Ce niveau servait d'appui à deux sections de dalle de béton avec une armature (1C1 et 1C3) de 0,4 m d'épaisseur et de 4,75 m de longueur chacune vues en paroi sud de l'excavation près du PXHQ39629 (photo 8). Ces structures semblaient se poursuivre vers le sud.

À l'opposé en paroi nord une maçonnerie de pierres a été mise au jour à environ 0,8 m de la surface (1C4). Elle était tronquée sur 3 m en son centre par l'implantation d'un service public formant ainsi deux sections : de 7 m de longueur à l'ouest et de 3 m de longueur à l'est (photo 9). Sa limite ouest était délimitée par l'implantation d'une fosse d'arbre alors que sa limite est l'était par un puisard. Son parement sud avait été déstructuré par la construction d'un ancien massif électrique. Malgré ces nombreux événements ayant occulté les caractéristiques du vestige, il est possible de déterminer qu'il était composé d'au moins deux assises de pierre ébauchées formant un parement double dressé d'au moins 0,4 m de hauteur et de largeur. Dans la section ouest, un décroché de 0,8 m vers le nord était présent après les 5 premiers mètres.

Malgré une analyse approfondie des plans anciens, aucune bâtisse n'apparaît à cet endroit à quelque époque. Cet endroit concorde cependant avec une traverse de chemin de fer entre les installations du Grand Tronc (puis du CN) vers le bassin et les industries sur la rue Mill. Cette traverse semble présente dès 1879 jusqu'au dernier quart du XX^{e} siècle (voir cartes 7 à 9). Il est donc possible que ces vestiges soient associés à installations ferroviaires. Les éléments de béton auraient peut-être pu servir de base d'appui aux rails, pour accommoder un aiguillage ou comme débarcadère. Le vestige en pierre pourrait quant à lui avoir possiblement servi de muret délimitant le lot ou servant de barrière de sécurité pour les itérations de la traverse où un cul-de-sac était visible.

Photo 8. Vestige en béton MTL24-23-04-1C1, vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM1-16)

Photo 9. Vestige MTL24-23-04-1C4, vue vers le nord (MTL24-23-04-NUM1-19)

4.4.3 Aménagements modernes

Ces vestiges étaient recouverts des niveaux d'aménagements modernes de la rue Bridge. Son infrastructure dans le secteur atteignait une profondeur variant entre 0,6 m et 0,8 m. La séquence débutait toujours par un niveau de pierres concassées, ici uniquement de taille ¾'', suivi d'une dalle de béton et de la couche d'asphalte (figure 38, C12, couches 1 à 3). Le trottoir quant à lui était composé d'une couche de pierres concassées 0-¾'' soutenant une dalle de béton de 0,3 m d'épaisseur (figure 39, C5, couches 1 et 2).

4.5 Tronçon de la rue Bridge compris dans le code temporaire MTL24-23-04 sous-opération 1D

La sous-opération MTL24-23-04 1D est située près du centre de l'aire d'intervention, entre la rue Mill et la limite du site archéologique BiFj-139. Un potentiel d'occupation autochtone ancienne en lien avec la première crête exondée est d'abord présent (zone P3). Un potentiel industriel entre 1860 et 2010 (zone H5d) a aussi été identifié dans cette zone.

4.5.1 Sols naturels

Comme pour les précédentes sous-opérations, la même séquence de sols naturels archéologiquement stériles était présente à la base des excavations. Un niveau de limon, brun clair grisâtre plus près de la surface (figure 40, C15, couche 6) transitionnait à un limon beige et brun clair (figure 40, C15, couche 7 et figure 41, C16, couche 7) jusqu'à un fond de limon sableux très fin gris bleuté très compact (figure 40, C15, couche 8).

De nouveau, par lambeaux épars en paroi, le sol naturel d'origine composé d'un limon légèrement argileux brun a été observé (figure 40, C15, couche 5 et figure 41, C16, couche 6). Ce niveau plus organique n'a été observé qu'à l'extrémité est de la sous-opération. Ceci concorde avec le secteur le moins perturbé et le moins occupé lors de la période moderne à cause de la proximité des installations ferroviaires.

4.5.2 Sols remaniés

Comme ce fut le cas précédemment, par endroits, des niveaux de sols naturels rapportés ou remaniés étaient présents lorsque les niveaux les plus élevés de séquence naturelle étaient décapés (figure 42, C14, couche 3 et figure 43, C9, couche 5, photo 10).

Photo 10. Paroi ouest de MTL24-23-04-1D au niveau de 40677 montrant les remblais sur un sol stérile décapé, vue vers l'ouest (MTL24-23-04-NUM2-3)

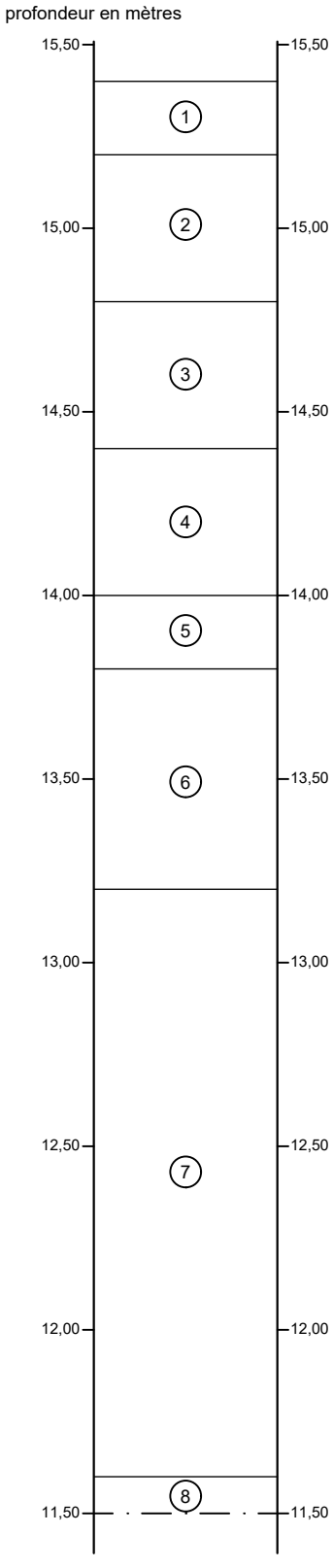

1. Béton; trottoir
2. Pierre concassée 0-2 ½ po; infrastructure du trottoir
3. Sable limoneux gris noirâtre très foncé, homogène et ferme, contenant des cailloux anguleux et des fragments de béton; remblai de rehaussement
4. Sable légèrement limoneux brun très foncé, homogène et ferme, contenant des cailloux; remblai de rehaussement
5. Limon argileux gris brunâtre bourgogne avec des traces d'oxydation, homogène et ferme; sol naturel d'origine
6. Limon argileux beige et gris brunâtre, hétérogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile
7. Argile gris bleuté, beige et brun pâle, hétérogène et compacte, contenant des cailloux et des pierres subarrondis; sol naturel archéologiquement stérile
8. Limon sableux très fin gris bleuté, homogène et très compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C15, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi nord de PAHQ39682

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f40_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,2 0,4 m

Figure 40

Mai 2025

Hydro Québec

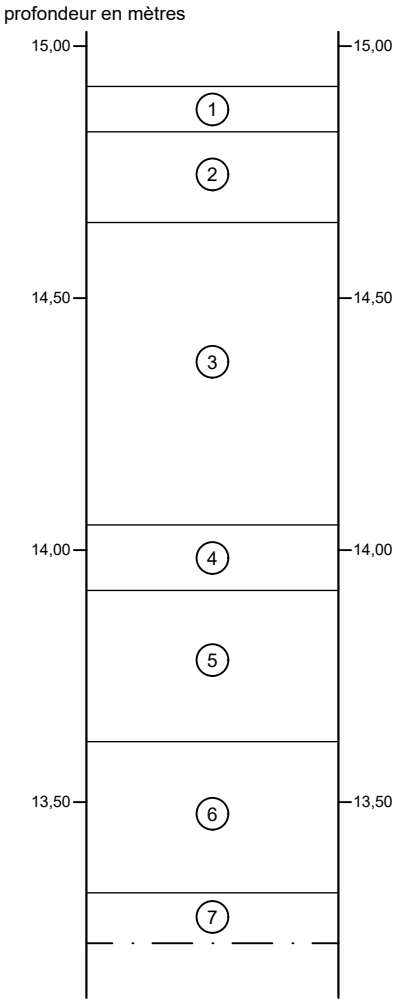

1. Asphalte; niveau de circulation de la rue Bridge
2. Béton; dalle de l'infrastructure de la rue Bridge
3. Pierre concassée 0-2 ½ po; infrastructure de la rue Bridge
4. Sable limoneux beige, homogène et meuble; remblai de nivellement
5. Limon sableux brun grisâtre foncé, homogène et ferme, contenant des cailloux et des briques; remblai de rehaussement
6. Limon légèrement argileux brun, homogène et compact; sol naturel d'origine
7. Limon argileux beige jaunâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C16, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi nord de 12007

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f41_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 41

Mai 2025

Hydro Québec

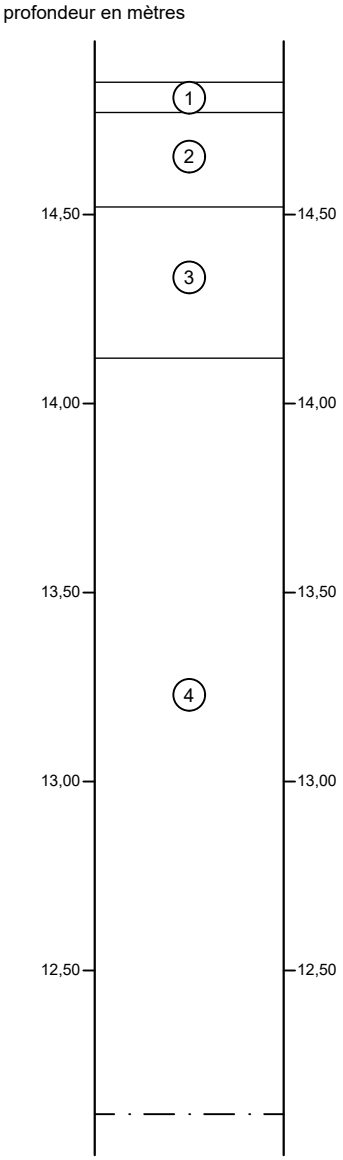

1. Asphalte; niveau de circulation du terrain privé
2. Pierre concassée 2-1/2 po; infrastructure de la surface de circulation
3. Limon sableux gris, brun et beige, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et du mortier; remblai de sol naturel remanié
4. Argile limoneuse beige devenant grise avec des traces d'oxydation, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C14, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi sud de 12005

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f42_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,2 0,4 m

Figure 42

Mai 2025

Hydro Québec

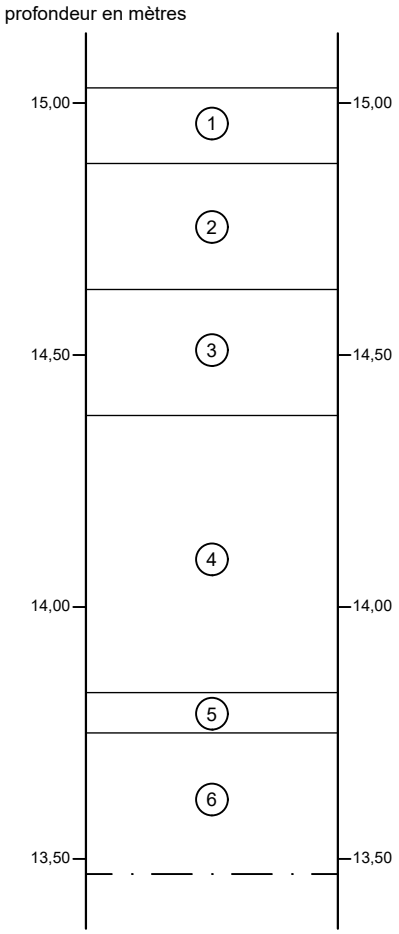

1. Béton avec armature; trottoir
2. Pierre concassée 3/4 po et 0-2 ½ po; infrastructure du trottoir
3. Sable limoneux gris et brun, hétérogène et ferme, contenant du gravier, des granules de briques, des éclisses de bois et des traces d'oxydation; remblai de rehaussement
4. Limon légèrement sableux gris foncé, noir et brun verdâtre, hétérogène et ferme, contenant des scories, du métal et des cailloux; remblai de rehaussement
5. Limon légèrement sableux gris, homogène et compact, contenant des cailloux subarrondis; remblai de sol naturel rapporté
6. Limon légèrement sableux beige avec des traces d'oxydation, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C9, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi ouest de 40677

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f43_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 43

Mai 2025

Hydro Québec

4.5.3 *Période industrielle*

Entre la rue Mill et la voie ferrée traversant la rue Bridge plus à l'est, un vestige de béton était plutôt appuyé directement sur le sol naturel stérile décapé. Il s'agissait d'une dalle de béton de 0,3 m d'épaisseur (1D1). Elle comportait des renflements rectangulaires de 1,37 m de longueur et 0,25 m de largeur vers le nord à tous les 3,55 m (photo 11) dont le profil était longé par un drain en grès de type *Bell & Spigot* de 6''(1D2). Cet ensemble a été associé au grand bâtiment *Hog Building* (hangar à cochons) visible sur le plan de 1940 (voir carte 8).

Photo 11. Vestige en béton MTL24-23-04-1D1, vue vers l'est (MTL24-23-04-NUM1-29)

Il est à noter que la dalle était composée de deux couches de béton de 0,11 m au milieu desquelles un rail en métal passait (figure 44, C11, couches 7 à 9 et photo 12). Il est donc probable que cela représente deux séquences de plancher, dont le premier était desservi par des wagons pour transporter les porcs. Dû à nouveau à une profondeur de plus de 1,2 m non étançonnée, un enregistrement sommaire à distance a été effectué. À l'extrémité est de la sous-opération 1D, un autre rail déposé sur un remblai avait aussi été mis au jour en paroi sud et devait ici être associé aux installations du Grand Tronc, correspondant possiblement même à l'ancienne voie traversant la rue Bridge avant 1940 (photo 13 et voir carte 8). Un aqueduc en fonte était aussi visible à ce dernier endroit et dont la tranchée avait été remblayée de sol naturel stérile remanié. Un segment de poteau indicateur en bois avec une plaque en métal pour la signalisation ferroviaire avait aussi été mis au jour dans ces remblais.

Photo 12. Vestige en béton MTL24-23-04-1D1 avec un rail sous le plus récent niveau de béton, vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM2-4)

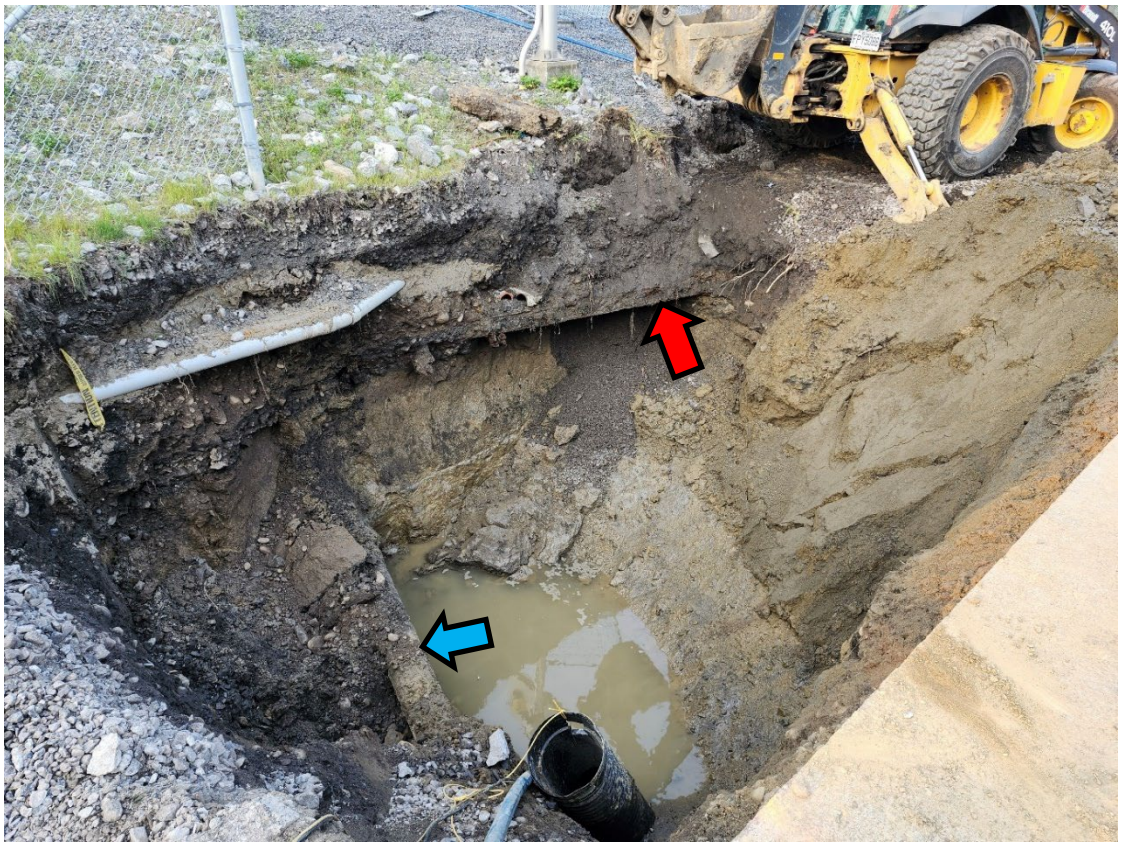

Photo 13. Paroi sud de la sous-opération MTL24-23-04-1D au niveau du puits d'accès PAHQ39682 avec un rail (en rouge) et tuyau d'aqueduc (en bleu), vue vers le sud (MTL24-23-04-NUM2-29)

Lors de l'abandon de ce bâtiment, un niveau de sable grossier graveleux et un limon graveleux hétérogène sont venus sceller ce vestige (figure 44, C11, couches 5 et 6). Ailleurs le long de la sous-opération 1D, des remblais de rehaussement sableux autant homogènes qu'hétérogènes comprenant des déchets industriels de scories, de métal, d'éclisses de bois, de béton, du mortier et de briques en plus de cailloux anguleux étaient présents (figures 40, C15 et 43, C9, couches 3 et 4, figure 41, C16, couche 5, figure 45, C10, couche 3). Ceux-ci ont été associés aux différentes phases de rehaussement et de modification de la rue Saint-Étienne (Bridge) au XX^{e} siècle.

Le secteur du puits d'accès PXHQ39632 en particulier était fortement perturbé par des services enfouis et la séquence des dépôts avait été oblitérée très profondément jusqu'au niveau stérile décapé à 2,3 m de profondeur (figure 46, C13, couche 13). Un niveau contaminé aux hydrocarbures contenant des briques et du métal recouvrait celui-ci et débutait la séquence de remblai qui était associée à l'implantation d'un égout en béton du XX^{e} siècle (figure 46, C13, couches 11 et 12). La poursuite du comblement de ce secteur était une succession de plusieurs couches de limon sableux ou sable limoneux (figure 46, C13, couches 4 à 9) comprenant des déchets industriels, en particulier des rebuts métalliques. Ces couches étaient comprises entre deux minces niveaux de mortier (figure 46, C13, couches 3 et 10 et photo 14).

Photo 14. Paroi nord de la sous-opération MTL24-23-04-1D au niveau du puits d'accès PXHQ39632 montrant la séquence de remblais associés à l'implantation d'un égout, vue vers le nord (MTL24-23-04-NUM2-32)

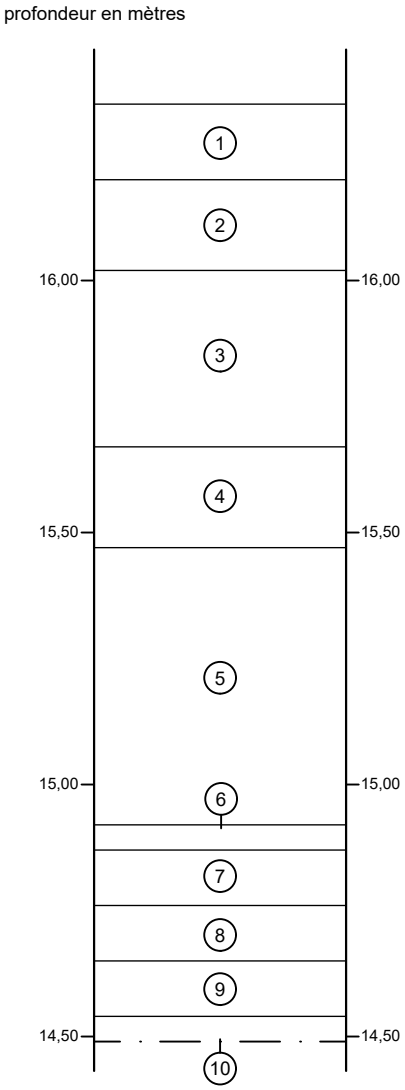

1. Sable brun, organique, homogène et meuble; tourbe
2. Sable gris brunâtre, homogène et meuble, contenant du gravillon et des cailloux; remblai d'aménagement
3. Limon brun et beige, hétérogène et compact, contenant du métal, du cailloutis et des granules de mortier; remblai de rehaussement
4. Sable grossier gris foncé, graveleux, homogène et ferme; remblai de rehaussement
5. Limon gris, beige et brun, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et des racines; remblai de rehaussement
6. Sable grossier gris foncé, graveleux, homogène et meuble; niveau d'abandon
7. Béton; niveau de plancher
8. Rail en métal; installations intérieures
9. Béton; assise du rail
10. Limon beige jaunâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C11, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi sud de PXHQ39630

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f44_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 44

Mai 2025

Hydro Québec

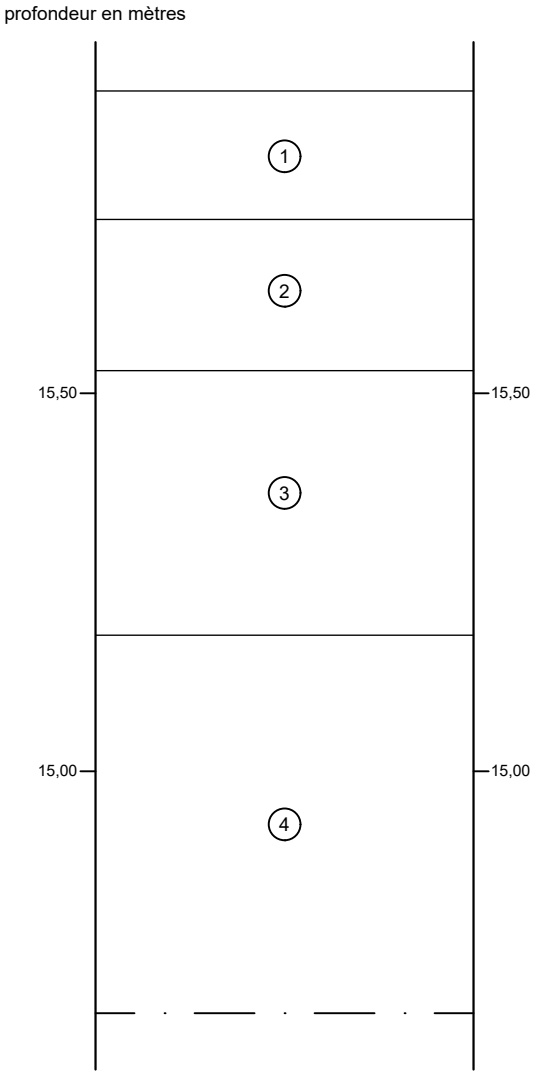

1. Béton; brottoir
2. Pierre concassée 0-3/4 po; infrastructure du trottoir
3. Limon sableux gris et beige, hétérogène et compact, contenant des cailloux et des nodules de mortier; remblai de comblement et rehaussement associé à l'installation de massifs et au trottoir
4. Limon beige jaunâtre, homogène et compact, contenant des pierres et des cailloux; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C10, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi est de PXHQ39630

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f45_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 45

Mai 2025

Hydro Québec

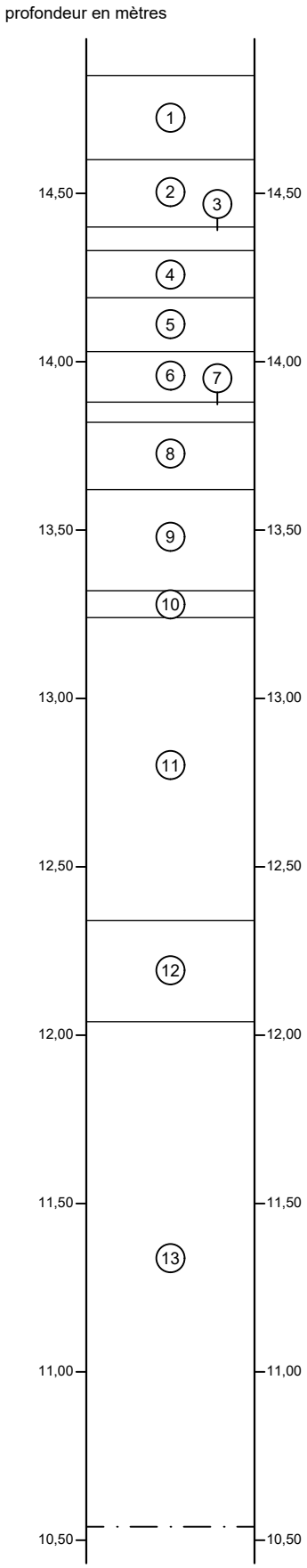

1. Sable légèrement limoneux brun pâle, organique, homogène et meuble; tourbe
2. Sable légèrement limoneux gris très foncé, homogène et meuble, contenant du mortier et des cailloux; remblai de rehaussement
3. Mélange de mortier, de cailloux, de métal et de vitre; remblai de rehaussement
4. Sable limoneux gris foncé, homogène et meuble, contenant du mortier et du métal; remblai de rehaussement
5. Limon sableux brun, homogène et meuble, contenant du métal près de la surface; remblai de rehaussement
6. Limon sableux noir, homogène et meuble, contenant du mortier et du métal; remblai de rehaussement
7. Limon sableux gris et brun orangé, hétérogène et ferme, contenant des cailloux; remblai de rehaussement
8. Sable limoneux gris bleuté foncé, homogène et ferme, contenant du gravier; remblai de rehaussement
9. Mélange de sable limoneux gris, de limon sableux brun et de limon beige, hétérogène et ferme, contenant du mortier, du métal et des cailloux; remblai de rehaussement
10. Mélange de mortier et de cendres; remblai de rehaussement
11. Limon sableux gris foncé devenant verdâtre et bleuté vers la base, homogène et ferme; remblai de comblement de la tranchée d'égout en béton
12. Limon noir, homogène et ferme, contaminé aux hydrocarbures, contenant du métal et des briques; remblai de déchets industriels
13. Limon argileux beige jaunâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

Construction d'une ligne de distribution sur le tracé de la rue Bridge

Croquis stratigraphique C13, sous-opération MTL24-23-04-1D, paroi nord de PXHQ39632

Sources :
Archéologie: Ethnoscop
Fichier : HQD_Bridge_f46_et_001_archeologie_250527.dwg

0 0,2 0,4 m

Figure 46

Mai 2025

Hydro Québec

4.5.4 *Aménagements modernes*

Les niveaux d'aménagement modernes de la rue Bridge couvraient ensuite l'ensemble des dépôts. Son infrastructure dans le secteur de la sous-opération MTL24-23-04-1D atteignait une profondeur variant entre 0,4 m et 1 m. La séquence débutait parfois par un remblai de nivellement de sable normalisé beige, toujours suivi par un niveau de pierres concassées 0-2½'', suivi d'une dalle de béton et de la couche d'asphalte (figure 41, coupe 16, couches 1 à 4). Le trottoir quant à lui était composé d'une couche de pierres concassées 0-2½'' soutenant une dalle de béton de 0,15 m d'épaisseur (figure 40, C15, figure 43, C9 et figure 46, C13, couches 1 et 2). Une voie d'accès pour un stationnement privé avait aussi été tronquée par une des excavations pour un puits d'accès. Une infrastructure de pierre concassée 0-2½'' servait d'assise à un niveau d'asphalte (figure 42, C14, couches 1et 2).

La séquence de remblaiement associée aux aménagements paysagers du stationnement du *Costco* a aussi été observée dans le secteur du vestige MTL24-23-04-1D1. Elle se composait d'une alternance de sable et de limon rehaussant la bordure du terrain de près de 0,9 m (figure 44, C11, couches 1 à 4). Un niveau d'aménagement sableux a aussi été observé à la surface du secteur du puits d'accès PXHQ39632 (figure 46, C13, couches 1 et 2).

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De l'été à l'automne 2024, Hydro-Québec, par le biais de la Commission des Services Électriques de Montréal (CSEM), a procédé à la construction d'une nouvelle ligne de distribution le long de la rue Bridge, entre la rue Wellington et le poste des Irlandais, dans l'arrondissement Sud-Ouest à Montréal. Ce projet incluait des travaux de démolition et de construction de puits d'accès et conduits électriques sous le trottoir sud de la rue Bridge.

Au terme de 26 jours de supervision archéologique, sept vestiges ont été mis au jour sur l'ensemble du secteur MTL24-23-04 : quatre planchers en béton, un drain et deux murs en pierre associés à des bâtiments industriels du XX^{e} siècle. Ces vestiges faisaient partie des installations du Grand Tronc, puis du CN. L'état fragmentaire et morcelé des vestiges ainsi que l'absence de sols d'occupation en place et d'artefacts limitaient l'intérêt d'en faire un ou des nouveaux sites archéologiques aux yeux du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ). Les informations et localisations des vestiges seront tout de même notées dans des zones d'information archéologique (ZIA) et celles-ci seront disponibles dans le SIG ministériel et la bibliographie ISAQ.

Il n'en demeure pas moins que la découverte de ces vestiges en bordure des lots cadastraux laisse présager que leur poursuite ou d'autres éléments appartenant à des bâtiments industriels pourraient toujours être en place sur les terrains privés plus au sud. Ces découvertes démontrent qu'un potentiel de mettre au jour des vestiges des différentes phases de l'occupation industrielle et moderne est aussi fort probable dans les zones précédemment identifiées H5b (du côté nord de la rue) et H5c malgré la forte urbanisation du secteur (voir carte 2). La poursuite de la supervision archéologique est recommandée.

Pour le reste du secteur couvert par l'intervention MTL24-23-04, seuls deux petits lambeaux de sol naturel d'origine ont été observés en paroi nord des excavations près de l'ancienne intervention MTL-23-23-01 et en face du bâtiment patrimonial de l'ancien bureau de la *Canada Packers Ltd.* Aucun artefact n'a été récolté pour l'ensemble de l'intervention. Des sols naturels stériles décapés et des remblais de la période industrielle ont caractérisé l'ensemble des secteurs surveillés. Les zones à potentiel paléohistorique P2 et P3 (voir carte 2) sont donc très faibles, voire nulles, par l'absence des sols naturels d'origine dans la quasi-totalité de cette portion de la rue Bridge.

Dans l'emprise du site BiFj-139, une portion de l'ancienne rue Britannia près de l'intersection de la rue Saint-Étienne (Bridge) a été mise au jour. Le potentiel de mettre au jour des occupations de Victoriatown (H4 dans la carte 2) demeure donc élevées. Un lambeau de sol naturel d'origine a aussi été observé en paroi sud de la sous-opération 13C. Les chances de trouver des indices associés aux hôpitaux temporaires et baraquements ouvriers (zone H3) demeurent, mais sont moyennes à faibles. Le potentiel de la zone P1 demeure lui aussi, mais il est à noter qu'aucune trace d'occupation autochtone n'a été découverte jusqu'à présent au fil des multiples interventions dans le secteur du poste des Irlandais (BiFj-139).

Dans le site archéologique BiFj-139, aucune trace de fosse de sépulture n'a été observée lors de la présente intervention. Considérant que la limite ouest du cimetière des Irlandais n'a pas encore été localisée, celle-ci doit se situer plus à l'est de l'extrémité des travaux. Les dimensions réelles du cimetière doivent aussi probablement correspondre aux délimitations inscrites sur les plans du début du XX^{e} siècle. Le reste de la zone à potentiel H2 devient donc à très fort potentiel. Un inventaire préalable à de futurs travaux est fortement recommandé dans le site BiFj-139 dans le reste de l'emprise de la rue Bridge. Une phase de fouille serait aussi à prévoir dans le cas de découvertes.

Grâce aux observations faites au terrain, des nuances et certaines confirmations ont pu être apportées aux zones à potentiel identifiées précédemment lors de l'étude préliminaire du secteur. Tel que mentionné, aucun nouveau site archéologique n'a été déclaré découlant du peu d'informations récoltées et de l'absence de sols d'occupation dans l'emprise de la présente intervention, mais si des travaux venaient à être entrepris sur les terrains privés du côté sud de la rue Bridge, une supervision archéologique est recommandée et pourrait mener à une désignation. Une intervention archéologique est aussi recommandée si des travaux venaient à être entamés aux anciens bureaux de la *Canada Packers Ltd.* ou aux alentours dans les limites du terrain.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME

1889 « Le Typhus de 1847 ». *La Revue Canadienne,* février, p. 102-116.

ARCHEMI

1995 *Inventaire et évaluation des ressources culturelles. Canal de Lachine*. Parcs Canada

ARKÉOS

2006 *Projet immobilier Bleury-Viger. Inventaire et fouilles archéologiques du site Tecumseth Terrace (BjFj-133), Montréal*. Montréal, Groupe Canvar, 163 p.

2008 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005 : Rue Metcalfe (BjFj-1, rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Montréal, Ville de MONTRÉAL.

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun*. Montréal, Ville de Verdun et ministère de la Culture et des Communications, 80 p.

CHAREST-AUGER, Maude

2012 *Les réactions montréalaises à l'épidémie de typhus de 1847*. Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal

CIVILITI+LAFONTAINE & SOUCY

2017 *Évolution historique et caractérisation du secteur Bridge-Wellington*. Ville de Montréal

CIVILITI+Vlan

2019 Démarche de conception d'un espace de commémoration autour du Black Rock. Ville de Montréal

CLERMONT, Norman

1990 « Les premières recherches archéologiques dans la région de Montréal ». Dans J.-R. BRAULT, *Montréal au XIX^e siècle : des gens, des idées, des arts, une ville*. Montréal, Léméac, p. 109-122.

DAWSON, John W.

1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 5, p. 430-449.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 6, p. 362-373.

DECHÊNE, Louise
1988 *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Montréal, Boréal.

DESJARDINS, Pauline
2006 *L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIX^e siècle*. Association des archéologues du Québec (Archéologiques, Collection Mémoires de recherche 3)

DESJARDINS, Pauline et Louise POTHIER
1989 *Étude de potentiel archéologique du territoire du Vieux-Port de Montréal*. Le Vieux-Port de Montréal.

ETHNOSCOP
1997 *Inventaire et fouille archéologiques du site Leber (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49)*. Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

1998 *La Pointe à Blondeau. Inventaire et fouille archéologique au site BiFj-25, 1998*. Montréal, Ville de Montréal. 70 p.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ.

2002 *Fouilles archéologiques, site BjFj-18 : les jardins du petit séminaire de Saint-Sulpice*. Montréal, Ville de Montréal.

2008 *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal. BjFj-140. Inventaire et fouilles archéologiques*. Montréal, Groupe Canvar, 143 p.

2016a *Synthèse de la présence historique amérindienne à Montréal*. Montréal, Ville de Montréal. 92 p.

2016b *Réseau électrique métropolitain. Étude de potentiel archéologique, antenne Rive-Sud*. Montréal, CIMA+. 2 vols

2018a *Réseau express métropolitain. Étude de potentiel archéologique - zones additionnelles, 2018*. CIMA+

2018b *Réseau express métropolitain. Antenne Rive-Sud. Inventaires archéologiques, 2016 et 2017. Sites BiFj-133 ET BiFj-136*. CIMA+

2018c *Reconstruction de la ligne souterraine L1194 entre les postes Adélard-Godbout et Terminal Viger. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Hydro-Québec. 103 p.

2018d *Poste des Irlandais à 325-25 kV. Inventaire archéologique, automne 2017 (BiFj-139)*. Montréal, Hydro-Québec. 74 pages

2019 *Projet Promenades urbaines. Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision archéologique, inventaire et fouille. 2016-2017. BjFj-01*. Montréal, Ville de Montréal.

2020a *Poste des Irlandais à 325-25 kV - exploration géotechnique. Surveillance archéologique et inventaire complémentaire, été 2019 (BiFj-139)*. Montréal, Hydro-Québec. 104 pages

2020b *Poste des Irlandais à 325-25 kV. Surveillance archéologique de la démolition des installations de la cimenterie Lafarge (usine Bonaventure) et de l'excavation de tranchées exploratoires, été 2020 (BiFj-139).* Montréal, Hydro-Québec, Ethnoscop, 50 pages

2020c *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04)*. Montréal, Ville de Montréal, 397 pages

2021 *Fouille archéologique à l'emplacement du pilier CC-P41 du REM, novembre-décembre 2019. Cimetière des Irlandais (BiFj-139), Montréal, Rapport prélimimaire.* CIMA+, Réseau express métropolitain (REM)

2022 *Nouveau poste des Irlandais à 315-25 kV. Décontamination et fouilles archéologiques. Surveillance, inventaire et fouilles archéologiques, été-automne 2021*. Montréal, Hydro-Québec, Ethnoscop, 277 pages, 2 volumes.

2023a *Secteur Bridge-Bonaventure, réaménagement des rues Bridges, des Irlandais et Riverside, étude de potentiel archéologique*, Ville de Montréal.

2023b *Site Dawson. Interventions archéologiques. BjFi-1, MTL18-25-09 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D) entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins.* Montréal, Ville de Montréal.

2023c *227, rue Riverside. Avis de potentiel archéologique.* Les Forges de Montréal.

2024 *Réseau express métropolitain. Antenne rive-sud. Raccordement au réseau pluvial de la Ville de Montréal, rue Bridge, Montréal, février 2023. Supervision archéologique (MTL23-23-01).* CIMA+, Réseau express métropolitain (REM)

FERLAND-ANGERS, Albertine

1945 *Mère d'Youville. Première Fondatrice Canadienne*. Montréal, Librairie Beauchemin limitée

GATES ST-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1999 *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune. Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998.* Montréal, Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. 76 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CLASSIFICATION DES SOLS

2002 *Le système canadien de classification des sols*. Presses scientifiques du CNRC, Ottawa, Troisième édition.

HÉRITAGE MONTRÉAL
2024 « Le béton à Montréal: une histoire qui dure ». https://blog.heritagemontreal.org/le-beton-a-montreal-une-histoire-qui-dure/, Montréal.

HODGES, James
1860 *Construction of the great Victoria Bridge in Canada by James Hodges, engineer, to Messrs*. Peto, Brassey, and Betts, contractors. London, J. Weale.

JOHNSON, Laurence
2001 « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 31, nº 2, p. 9-19. Montréal.

LAUZON, Gilles
2014 *Pointe Saint-Charles Pointe-Saint-Charles : l'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal, 1840-1930*. Québec, Septentrion.

LINTEAU, Paul-André
1992 *Histoire Montréal depuis la Confédération.* Les Éditions du Boréal.

MCCAFFREY, Moira T. et J. Bruce JAMIESON
1992 « Le site archéologique Dawson : un aperçu ». Dans M.T. MCCAFFREY, *Aux couleurs de la terre : héritage culturel des premières nations*. Montréal, Musée McCord, p. 40-51.

MCLACHLAN, R. W.
1875 « Fragments from the Stone Age of Montreal », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal,* vol. 4, nº 1, p. 174-181.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press, 388 p.

POIRIER, Jean
2016 « Par monts, par vaux... et par ruisseaux ». Dans Anne-Marie BALAC et François C. BÉLANGER, *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Recherches amérindiennes au Québec, p. 58-69.

PREST, V. K. et J. HODE-KEYSER
1982 *Géologie des dépôts meubles, Île de Montréal, Québec*. Ottawa, Geological Survey of Canada

SACL
2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal, BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal. 73 p.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2013 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site. Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85.* Montréal, Ville de Montréal.

TREMBLAY, Alex

2012 « L'avènement de l'automobile au Québec : une petite Révolution tranquille au tournant du XXe siècle ». *Cap-aux-Diamants*, no 111, automne, p. 17-21, Québec.

TREMBLAY, Roland

2003 « Les premiers, mais non les moindres : quelques indices de la présence Archaïque dans le Vieux-Montréal ». *Conférence présentée au XXIIe colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec*, Montréal.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER

2004 « Un havre préhistorique ». Dans Gilles Lauzon et Madeleine FORGET, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine.* Sainte-Foy, Publications du Québec, p. 7-25.

TRIGGER, Bruce G.

1967 « Cartier's Hochelaga and the Dawson Site ». Dans E. Tooker (DIR), *Iroquois Culture, History, and Prehistory : Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois Research*. Albany, New York State Museum ans Science Service, p. 63-66.

1972 « Hochelaga: History and Ethnohistory ». Dans James F. PENDERGAST et Bruce G. TRIGGER, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 3-92.

TRIGGS, Stanley [et al.]

1992 *Le Pont Victoria : un lien vital; Victoria Bridge : the vital link*. Montréal, Musée McCord/McGill-Queen's University Press.

VILLE DE MONTRÉAL

1962 *Victoriatown, Réaménagement urbain / Urban Redevelopment / Montréal (Québec).*

1985 *Les p'tits chars. Évolution historique du transport en commun à Montréal*.

1995 *Les rues de Montréal. Répertoire historique*. Éditions du Méridien.

2004 *L'Autoparc Victoria : petite histoire d'une occupation fluviale*. Ville de Montréal, Service des infrastructures, transport et environnement. 36 p.

Annexe : Catalogues des photographies

Projet : CSE2302-M08-Bridge **Archéologue :** Hugo Comète
Film n° : BiFj-139-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-20	1	20240620_073436	13A	Niveau d'asphalte atteint - ancienne rue - 13A3	S.-E.
2024-06-20	2	20240620_073442	13A	Excavation mécanique	S.
2024-06-20	3	20240620_080046	13A	Nettoyage surface de pavés 13A4	S.-O.
2024-06-20	4	20240620_081158	13A	13A4	S.
2024-06-20	5	20240620_081242	13A	13A4	N.
2024-06-20	6	20240620_091242	13A	Retrait 13A4 et portion d'un probable trottoir (côté nord)	E.
2024-06-20	7	20240620_130933	13A	Fin retrait 13A4, 13A5 (sable) et 13A6 (dalle béton)	N.
2024-06-20	8	20240620_141939	13A	Excavation remblais sous structure de rue (13A7 à 13A9)	E.
2024-06-20	9	20240620_142201	13A	Excavation remblais sous structure de rue et massif Bell	N.
2024-06-20	10	20240620_142209	13A	Excavation remblais sous structure de rue et massif Bell	N.
2024-06-20	11	20240620_145210	13B	Début excavation. Interrompu par déluge	S.

20240620_142209

20240620_145210

20240620_073436

20240620_073442

20240620_080046

20240620_081158

20240620_081242

20240620_091242

20240620_130933

20240620_141939

20240620_142201

Projet : CSE2302-M08-Bridge **Archéologue :** Hugo Comète

Film n° : MTL24-23-04-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-21	1	20240521_071759	1A	Vue générale déjà excavé	O.
2024-05-21	2	20240521_072530	1B	Parement nord 1B1	S.
2024-05-21	3	20240521_072823	1C	Secteur entre CNR et PA 11995 déjà excavé	E.
2024-05-21	4	20240521_072926	1C	Secteur PXHQ39628 déjà excavé	S.-E.
2024-05-21	5	20240521_073527	1C	Secteur PA11997 à reconstruire déjà excavé	O.
2024-05-21	6	20240521_073937	1C	Secteur entre PXHQ39628 et PXHQ39629 part. excavé	O.
2024-05-21	7	20240521_073943	1C	Secteur entre PXHQ39628 et PXHQ39629 part. excavé	S.
2024-05-21	8	20240521_074048	1C	Secteur nouveau PA11995 déjà excavé	S.
2024-05-22	9	20240522_104856	1B	Excavation pour nouveau PXHQ39627	O.
2024-05-23	10	20240523_070907	1B	Excavation pour nouveau PXHQ39627	O.
2024-05-23	11	20240523_071825	1A	Dalle de béton 1A1 associée à Freight Shed de CNR plan 1950	S.-O.
2024-05-23	12	20240523_071830	1A	Détails dalle béton 1A1	S.-O.
2024-05-30	13	20240530_074506	1A	Excavation entre nouveau PXHQ39626 et PA12266	O.
2024-05-30	14	20240530_111506	1A	idem	E.
2024-06-03	15	20240603_070300	1A	idem zone perturbée	N.-E.
2024-06-04	16	20240604_072245	1C	Dalle de béton 1C1	S.
2024-06-04	17	20240604_080958	1C	Dalle de béton 1C1, locallisation générale	E.
2024-06-17	18	20240617_070053	-	Le phoque de Bridge	O.
2024-06-17	19	20240617_070628	1C	Mur 1C4	N.
2024-06-17	20	20240617_070647	1C	Mur 1C4, détail section centrale	N.
2024-06-17	21	20240617_070751	1C	Mur 1C4	N.-E.
2024-06-18	22	20240618_064655	1C	Excavation pour nouveau PXHQ39629 - mur 1C4 retiré	N.
2024-06-18	23	20240618_085436	1D	Vue générale pour nouveau PXHQ39630	O.
2024-06-18	24	20240618_100428	1D	Section ouest de 1D1 dégagée	S.
2024-06-18	25	20240618_100437	1D	Détail section ouest de 1D1 et drain 1D2	S.
2024-06-18	26	20240618_100443	1D	idem	E.
2024-06-18	27	20240618_130629	1D	1D1 vue générale	O.
2024-06-18	28	20240618_143726	1D	1D1 vue générale	E.
2024-06-18	29	20240618_144714	1D	1D1 vue générale	O.

20240523_071825

20240523_071830

20240530_074506

20240530_111506

20240603_070300

20240604_072245

20240604_080958

20240617_070053

20240617_070628

20240617_070647

20240617_070751

20240618_064655

20240618_085436

20240618_100428

20240618_100437

20240618_100443

20240618_130629

20240618_143726

20240618_144714

20240521_071759

20240521_072530

20240521_072823

20240521_072926

20240521_073527

20240521_073937

20240521_073943

20240521_074048

20240522_104856

20240523_070907

Projet : rue Bridge **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : BiFj-139-2024-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-06-21	1	20240621_065334	13B	massif existant	E
2024-06-21	2	20240621_065342	13B	massif existant et strati est	E
2024-06-21	3	20240621_065350	13B	massif existant et strati ouest	O
2024-06-21	4	20240621_081540	13B	paroi est	E
2024-06-21	5	20240621_081755	13B	paroi est	E
2024-06-21	6	20240621_083248	13B	emprise du massif	N
2024-08-15	7	20240815_140843	13C	excavation PA12009	E
2024-08-15	8	20240815_141116	13C	excavation PA12009	SO
2024-08-27	9	20240827_134139	13C	poteau indicateur chemin de fer	-
2024-09-12	10	20240912_090033	13C	strati sud, à l'extrémité est de la zone	S
2024-09-12	11	20240912_111338	13C	massif existant à l'extrémité est de la zone	SE
2024-09-16	12	20240916_102250	13C	extrémité est excavée	SE
2024-09-16	13	20240916_102258	13C	strati sud à l'extrémité est	S
2024-09-20	14	20240920_102723	13C	strati est traverse de rue ouest	E
2024-09-20	15	20240920_130924	13C	massif existant dans la traverse de rue est	E

20240815_140843

20240815_141116

20240827_134139

20240912_090033

20240912_111338

20240916_102250

20240916_102258

20240920_102723

20240920_130924

20240621_065334

20240621_065342

20240621_065350

20240621_081540

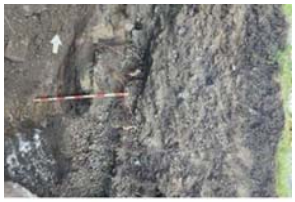

20240621_081755

20240621_083248

Projet : rue Bridge **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : MTL-24-23-04-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-07-08	1	20240708_103253	1D	paroi sud du PA40677	S
2024-07-08	2	20240708_103308	1D	vue d'ensemble du PA40677	SO
2024-07-08	3	20240708_103542	1D	strati ouest du PA40677	O
2024-07-08	4	20240708_105713	1D	strati sud à l'est du PXHQ39630	S
2024-07-08	5	20240708_105816	1D	strati est à l'est du PXHQ39630	E
2024-07-08	6	20240708_111558	1D	vue d'ensemble du PXHQ39630	SO
2024-07-08	7	20240708_112040	1D	rail enfoui du côté ouest du PXHQ39630	S
2024-07-08	8	20240708_112111	1D	vue d'ensemble perturbé à l'ouest du PXHQ39630	O
2024-07-08	9	20240708_112159	1D	exemple de rails retrouvés dans 1D	-
2024-07-08	10	20240708_112440	1C	strati est 1C en face de l'immeuble patrimonial, à l'est du PA11997	E
2024-07-08	11	20240708_113552	1C	vue d'ensemble du PA11997	S
2024-07-16	12	20240716_140832	1C	strati sud devant l'immeuble patrimonial	S
2024-07-16	13	20240716_141128	1C	massif sous le trottoir devant l'immeuble patrimonial	S
2024-08-07	14	20240807_073506	1D	strati sud PXHQ39632	S
2024-08-07	15	20240807_075440	1D	vue générale du PXHQ39632	SO
2024-08-07	16	20240807_075608	1D	PA12005 étançons	SE
2024-08-07	17	20240807_075630	1D	PA12005 étançons	E
2024-08-07	18	20240807_075708	1D	strati sud PA12005	S
2024-08-07	19	20240807_075718	1D	strati sud PA12005	S
2024-08-07	20	20240807_080643	1D	secteur du PAHQ39682	S
2024-08-12	21	20240812_081104	1D	surface excavation du nouveau PAHQ39682	O
2024-08-12	22	20240812_104948	1D	traces de sols plus organique à la surface du SNS dans PAHQ39682	O
2024-08-12	23	20240812_110811	1D	SNR tranchée tuyau de fonte dans PAHQ39682	O
2024-08-12	24	20240812_111721	1D	tuyau en fonte dans PAHQ39682	O
2024-08-12	25	20240812_114004	1D	moitié du bas paroi nord, PAHQ39682	NO
2024-08-12	26	20240812_132608	1D	moitié du haut paroi nord, PAHQ39682	NO
2024-08-12	27	20240812_134739	1D	paroi sud, rail enfoui du PAHQ39682	SO
2024-08-12	28	20240812_150134	1D	limon gris-bleuté à 3,7m de profondeur	SO
2024-08-13	29	20240813_072940	1D	paroi sud du PAHQ39682	S
2024-08-13	30	20240813_130734	1D	fin excavation PAHQ39682	O
2024-08-14	31	20240814_073207	1D	trou de l'égout en béton et son coffrage dans PXHQ39632	NE
2024-08-14	32	20240814_073234	1D	paroi nord PXHQ39632	N
2024-08-14	33	20240814_074350	1D	drain en grès dans PXHQ39632	E
2024-08-14	34	20240814_074743	1D	paroi est de PXHQ39632	E
2024-08-15	35	20240815_140408	1D	excavation PA12007	E

Projet : rue Bridge **Archéologue :** Luis Trudel-Lopez
Film n° : MTL-24-23-04-NUM2

2024-08-16	36	20240816_133852	1D	PXHQ39632 installé	S
2024-08-16	37	20240816_135903	1D	massif tranchée vers l'ouest de PAHQ39682	SO
2024-08-20	38	20240820_092142	1D	remblais sur SNS à l'est de PAHQ39682	E
2024-08-20	39	20240820_105049	1D	services enfouis à l'est de PAHQ39682	E
2024-08-20	40	20240820_113505	1D	lavage de béton et gravier à l'ouest de PAHQ39682	O
2024-08-20	41	20240820_114015	1D	niveau organique sous la rue à l'ouest de PAHQ39682	N

20240807_080643

20240812_081104

20240812_104948

20240812_110811

20240812_111721

20240812_114004

20240812_132608

20240812_134739

20240812_150134

20240813_072940

20240813_130734

20240814_073207

20240814_073234

20240814_074350

20240814_074743

20240815_140408

20240816_133852

20240816_135903

20240820_092142

20240820_105049

20240820_113505

20240820_114015

20240708_103253

20240708_103308

20240708_103542

20240708_105713

20240708_105816

20240708_111558

20240708_112040

20240708_112111

20240708_112159

20240708_112440

20240708_113552

20240716_140832

20240716_141128

20240807_073506

20240807_075440

20240807_075608

20240807_075630

20240807_075708

20240807_075718

Projet : rue Bridge **Archéologue :** Jean-Philippe Hénault

Film n° : BiFj-139-2024-NUM3

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-10-22	1		13D / 13E	Vue de l'avancement des tranchées dans la rue Bridge (voie direction ouest)	O
2024-10-22	2		13D / 13E	Vue de l'avancement des tranchées dans la rue Bridge (voie direction ouest)	SO
2024-10-22	3		13D / 13E	Vue de l'avancement des tranchées dans la rue Bridge (voie direction ouest)	SO
2024-10-22	4		13E	Paroi ouest	O
2024-10-22	5		13E	Paroi ouest	O
2024-10-22	6		13D	Paroi ouest	O
2024-10-22	7		13D	Paroi ouest	O
2024-10-22	8		13E	Extrémité nord de la tranchée	NO
2024-10-22	9		13E	Extrémité nord de la tranchée	NO
2024-10-22	10		13D	Extrémité nord de la tranchée	SE
2024-10-22	11		13D / 13E	vue d'ensemble	N
2024-10-22	12		13D / 13E	vue d'ensemble	N

BiFj-139-2024-NUM3-006

BiFj-139-2024-NUM3-007

BiFj-139-2024-NUM3-008

BiFj-139-2024-NUM3-009

BiFj-139-2024-NUM3-010

BiFj-139-2024-NUM3-011

BiFj-139-2024-NUM3-012

BiFj-139-2024-NUM3-001

BiFj-139-2024-NUM3-002

BiFj-139-2024-NUM3-003

BiFj-139-2024-NUM3-004

BiFj-139-2024-NUM3-005

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

Monastère des Ursulines de Trois-Rivières
Inventaire au Collège Marie-de-l'Incarnation

(CcFd-28, opérations 19 et 20, 2024)

Artefactuel

2025

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Collège Marie-de-l'Incarnation

Directrice générale	Elisabeth Jourdain
Chargée de projet	Christine Lafond
Responsable des immeubles	Fernando Félix

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet Rédaction du rapport	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Spécialiste en culture matérielle	Rachel Archambault
Archéologues-techniciens	Laurence Ferland Pascal Saint-Jacques Clotilde Roger
Adjointe administrative	Chantale Bouchard

FNX-INNOV

Guillaume Clavel	Chargé de projet
Philippe Marchand Douville	Surveillant de chantier

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par le Collège Marie-de-l'Incarnation.

Artefactuel
22, Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0

Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

Photographie de page couverture : Vue du secteur du sondage 20C, vers le sud-ouest (photo P5020092).

RÉSUMÉ

Le Collège Marie-de-l'Incarnation prévoit la construction d'un nouveau gymnase dans la cour de l'école. Cette nouvelle construction dans un secteur qui n'aurait potentiellement jamais été bouleversé auparavant nécessitera évidemment des excavations d'envergure. Puisque le Collège est intégré au site patrimonial classé du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières site est, qui constitue un site archéologique d'importance, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a exigé qu'un inventaire archéologique soit réalisé en amont des travaux. La surveillance d'un sondage géotechnique mécanique a été réalisée par la même occasion.

Historiquement, ce secteur était situé en dehors des fortifications françaises, et représente un terrain non construit tout au long des XIX^{e} et XX^{e} siècles, à l'exception de bâtiments secondaires construits dans le deuxième quart du XIX^{e} siècle. Il se trouve toutefois à proximité d'au moins une habitation de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Le potentiel archéologique de la zone des travaux était ainsi comme plutôt faible, mais pas inexistant. Par ailleurs, comme tout le site du monastère, le secteur revêt un potentiel archéologique paléohistorique indéniable.

La majorité des sondages réalisés peuvent être considérés comme négatifs. Bien que des traces anthropiques mineures y ont été observées, comme la présence de quelques artefacts épars, celles-ci ne peuvent être associées à une occupation précise. Il s'agit essentiellement d'un bruit de fond, de traces issues de l'exploitation agricole des terres à l'arrière du monastère, qui n'apportent guère d'informations historiques. Quelques sondages ont toutefois montré des traces auxquelles il faut porter attention. La présence de ce qui a été interprété comme un drain en bois et d'une dépression qui semble artificielle dans l'un suggère que l'on se trouve à proximité d'une construction ou d'un aménagement. Deux autres ont laissé voir des indices du démantèlement de dépendances.

La combinaison du potentiel théorique du secteur et des résultats de l'inventaire ne justifie pas une supervision archéologique de l'ensemble des travaux d'excavations nécessaires pour la construction du gymnase. Un inventaire mécanique supplémentaire réalisé au début de la phase des travaux d'excavation, après l'enlèvement de l'asphalte, permettrait de vérifier si des actions supplémentaires sont nécessaires dans le cadre du projet de construction.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii
Table des matières iii
Liste des figures iv

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 3

2.1. Période paléohistorique 3
2.2. Période historique 3
2.3. Recherches antérieures 5

3. MÉTHODOLOGIE 12

3.1. Durée des travaux et équipe 12
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 12
3.3. Système de référence 12
3.4. Méthodes de terrain 15
3.5. Méthodes de laboratoire 15

4. RÉSULTATS 16

4.1. Forages géotechniques 16
4.2. Sondage mécanique 19A 16
4.3. Sondage 20A 17
4.4. Sondage 20B 22
4.5. Sondages 20C et 20K 24
4.6. Sondage 20D 29
4.7. Sondage 20E 29
4.8. Sondage 20F 31
4.9. Sondage 20G 32
4.10. Sondage 20H 33
4.11. Sondage 20J 33

5. DISCUSSIONS 39

5.1. Valeurs archéologiques 40

5. CONCLUSION 42

6. BIBLIOGRAPHIE 43

6.1. Documents d'archives 43
6.2. Études et rapports 43

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site CcFd-28 et zone d'intervention 2
Figure 2. Localisation du site CcFd-28 et zone d'intervention sur photographie aérienne 2
Figure 3. Localisation du fief Hertel, à Trois-Rivières 7
Figure 4. Bâti actuel sur le plan de Levasseur de Néré de 1704 7
Figure 5. Détail du plan de Murray de 1761 montrant le secteur d'intervention 8
Figure 6. Bâti actuel sur le plan de Bouchette de 1805 8
Figure 7. Bâti actuel sur le plan de Hopkins de 1879 9
Figure 8. Bâti actuel sur le plan d'assurance de Goad de 1888 9
Figure 9. Bâti actuel sur le plan d'assurance de Goad de 1929 10
Figure 10. Plan des bâtiments du monastère entre 1908 et 1936 10
Figure 11. Glissoire derrière le monastère des Ursulines au début du XX^{e} siècle 11
Figure 12. Vue de la zone d'intervention, vers le nord-est 13
Figure 13. Vue de la zone d'intervention, vers l'est 13
Figure 14. Localisation des sondages 14
Figure 15. Sondage géotechnique 19A, vers le nord 19
Figure 16. Stratigraphie de la paroi ouest de 20A 19
Figure 17. Dépression dans le tiers nord de 20A, vers l'est 20
Figure 18. Sillons à la surface de 20A8 avant sa fouille, vers l'ouest 20
Figure 19. Sillons à la surface de 20A8 après sa fouille, vers l'ouest 21
Figure 20. Crochet métallique mis au jour dans 20A8 21
Figure 21. Stratigraphie de la paroi est de 20B 23
Figure 22. Dépression comblée par du gravier dans la paroi est de 20B 23
Figure 23. Secteur du sondage 20C où l'on perçoit une dépression en surface, vers l'ouest 26
Figure 24. Couche de scories rougeâtre dans la paroi nord de 20C 26
Figure 25. Stratigraphies des parois nord et est de 20C 27
Figure 26. Concentrations rectilignes de sable limoneux avec fibres de bois 20C4 et 20C5 et couche 20C3 avec mortier, vers l'est 27
Figure 27. Artefacts du lot 20C3 28
Figure 28. Peigne en écaille de tortue trouvé dans 20C1 28
Figure 29. Paroi est du sondage 20D 30
Figure 30. Vue du sondage 20E dans son environnement, montrant sa paroi sud et sa relation avec le regard en arrière-plan, vers le sud 30
Figure 31. Paroi nord du sondage 20F et tubes de métal verticaux 34
Figure 32. Couche de silex de ballast dans la paroi est du sondage 20F 34
Figure 33. Éclat de silex qui a peut-être été volontairement taillé 35
Figure 34. Stratigraphie des parois nord et est de 20F. 35
Figure 35. Trace de poteau à la surface de 20F6, vers l'est 36
Figure 36. Vue en perspective de la trace de poteau 20F50 après la fouille de sa moitié ouest 36
Figure 37. Localisation des sondages sur le plan d'assurance de 1929 37
Figure 38. Paroi nord du sondage 20G 37
Figure 39. Paroi nord du sondage 20H 38
Figure 40. Sondage 20J à la fin de sa fouille, vers le nord 38
Figure 41. Zones d'inventaire mécanique 41

1. INTRODUCTION

Le Collège Marie-de-l'Incarnation prévoit la construction d'un nouveau gymnase dans la cour de l'école. Cette nouvelle construction dans un secteur qui n'aurait potentiellement jamais été bouleversé auparavant nécessitera évidemment des excavations d'envergure. Puisque le Collège est intégré au site patrimonial classé du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, qui constitue un site archéologique d'importance, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a exigé qu'un inventaire archéologique soit réalisé en amont des travaux. La surveillance d'un sondages géotechniques a été réalisée par la même occasion.

La superficie à expertiser faisait environ 40 m sur 50 m, dans la partie nord-ouest de la cour du Collège. Historiquement, ce secteur était situé en dehors des fortifications françaises, et représente un terrain non construit tout au long des XIX^{e} et XX^{e} siècles, à l'exception de bâtiments secondaires construits dans le deuxième quart du XIX^{e} siècle, selon la cartographie ancienne. Il se trouve toutefois à proximité d'au moins une habitation de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Le potentiel archéologique de la zone des travaux était ainsi considéré comme plutôt faible, mais pas inexistant. Par ailleurs, comme tout le site du monastère, le secteur revêt un potentiel archéologique paléohistorique indéniable.

Globalement, l'inventaire n'a révélé que des éléments fugaces d'intérêt archéologique. Des traces d'une ancienne excavation, possiblement une cave, et d'un drain furent mises au jour dans un sondage, semblant témoigné d'aménagement du XIX^{e} siècle. Des indices d'un bâtiment secondaire furent relevés dans deux autres sondages.

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de cette intervention et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du territoire touché, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront.

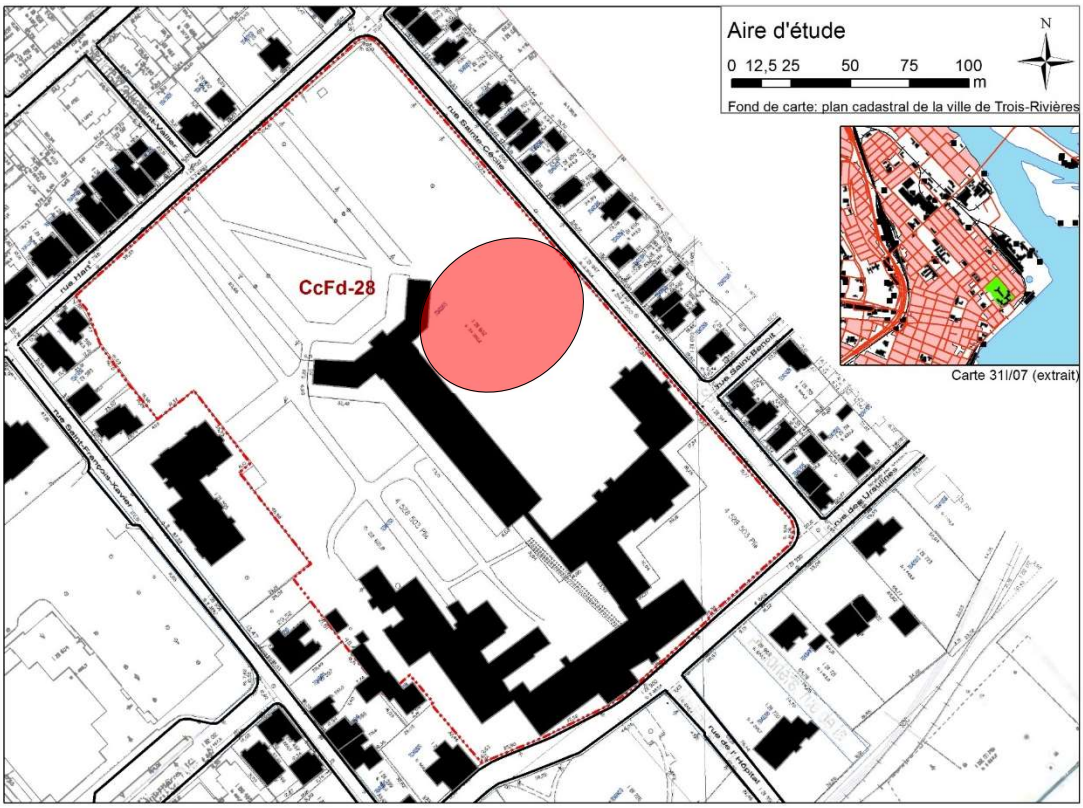

Figure 1. Localisation du site CcFd-28 et zone d'intervention (ovale rouge).

Figure 2. Localisation du site CcFd-28 et zone d'intervention sur photographie aérienne (fond de plan : VTR, orthophoto 2021).

2. HISTORIQUE

L'histoire de la présence des Ursulines à Trois-Rivières est longue et riche, et a fait l'objet de différentes monographies détaillées. Elle ne sera pas reproduite ici, où l'on ne s'attardera qu'aux éléments en lien à l'intervention archéologique actuelle. Le lecteur pourra consulter les différents ouvrages en référence comme compléments d'information, notamment l'étude de potentiel archéologique qui fait une synthèse complète des données sur le développement de l'occupation du site (Gilbert 2014).

2.1. Période paléohistorique

Selon les travaux géochronologiques présentés par Ethnoscop (2012 : 9), la terrasse sur laquelle est situé le site archéologique CcFd-28 aurait été exondée il y a 5 000 ans, moment où le Saint-Laurent aurait eu, à peu de chose près, le même niveau qu'aujourd'hui. Cette évaluation est toutefois approximative, le niveau marin étant bien moins statique qu'elle ne le laisse entendre (Ethnoscop 2012 : 11). Ainsi, il est possible que la terrasse ait été libérée des eaux beaucoup plus tôt, voire dès 8 000 ans avant aujourd'hui (A.A.), avant une série de fluctuations du niveau du fleuve. Celui-ci n'aurait toutefois jamais atteint la hauteur de la rue des Ursulines de nouveau (Artefactuel 2017 : 14).

Bien qu'une présence autochtone paléohistorique soit attestée dans le Vieux Trois-Rivières (CBCQ 2005, Duguay 2012, Ethnoscop 2015), le site CcFd-28 n'a encore jamais révélé d'indices d'une occupation de cette période. Un couteau en chert a été mis au jour en 2012, mais il se trouvait dans un niveau superficiel de remblai (Gilbert 2013 : 16). Des informations obtenues par la suite suggèrent que ces sols provenaient toutefois de l'extérieur (Gilbert 2015a : 41). Tout récemment, du matériel attribué au Sylvicole supérieur ou à la période du contact fut mis au jour dans une fosse à déchets française à proximité du monastère, au coin des rues des Ursulines et Saint-François-Xavier (Artefactuel 2022 : 45). Bien qu'il n'ait pas été trouvé *in situ*, sa présence à cet endroit suggère l'existence d'une occupation paléohistorique à proximité du site CcFd-28.

2.2. Période historique

L'occupation du terrain à la période historique débute à l'origine du développement du bourg de Trois-Rivières. Le fief Hertel, une terre de 50 arpents située entre les fiefs Linctot et du Haut-Boc (soit entre

les rues Saint-Paul et Saint-François-Xavier actuelles), est concédé dès 1633 (Robert 1997 : 7; SCAP 2000 : 16; figure 3). Selon certaines sources, on y trouvait une maison et ses dépendances autour de 1651, mais il est incertain que celles-ci se trouvaient à l'intérieur des limites du site CcFd-28 (Patri-Arch 2011 : 18, Robert 1997 : 8, Trudel 1973 : 349). Sœur Sainte-Marguerite (1888 : 186) propose l'hypothèse qu'elle se trouvait sous l'actuelle rue des Ursulines, mais aucune trace n'a encore été mise au jour.

Lorsque les religieuses ursulines arrivent à l'endroit qui allait devenir leur monastère pour plus de 300 ans, le terrain, bien que situé à l'extérieur des fortifications de Trois-Rivières, n'est tout de même pas désert. Il avait été acquis par le gouverneur de Ramezay, qui prévoyait bientôt s'y installer (Germain 1997 : 46). Ainsi, en 1699, la construction d'une maison de pierres y fut entreprise. Le projet de Ramezay ne se réalisera toutefois pas : cette même année, il est appelé à Montréal pour devenir commandant des troupes canadiennes (Gauthier 1978 : 177; Zoltvany, 2003). M^{gr} de Saint-Vallier fait alors l'acquisition du terrain pour les Ursulines, qui y déménagent vers la fin de 1700, une fois le bâtiment terminé (Germain 1997 : 52; Sainte-Marguerite 1888 : 41). Elles occuperont ce nouveau terrain, plus grand, plus tranquille et plus propice pour un cloître et un hôpital que celui du Platon, jusqu'en 2019.

Le secteur d'intervention actuel était exempt de construction tout au long du XVIII^{e} siècle. Situé à l'extérieur des fortifications de la ville (figure 4), il s'agissait au mieux de terres agricoles, voire de terrains marécageux (figure 5). Le lotissement de cette partie de la ville n'est toujours pas fait au début du XIX^{e} siècle (figure 6). La propriété de ce qui va devenir éventuellement la cour du CMI est alors partagée entre les Ursulines et les héritiers Bellefeuille, qui possède le fief Hertel Cournoyer, une subdivision de l'ancien fief Hertel. La communauté des Ursulines intégrera celle-ci à son domaine en 1845; il était alors entre les mains de W.H.S. Coffin, un des plus grands propriétaires terriens de Trois-Rivières (Robert 1997 : 17). Cette date marque le début d'une série d'acquisitions par les religieuses qui, à terme, permettront d'étendre leur domaine depuis l'actuelle rue des Ursulines jusqu'à l'actuelle rue Hart, entre les actuelles rues Saint-François-Xavier et Sainte-Cécile, dans le but avoué d'éloigner les habitations familiales du monastère (Gilbert 2014 : 33). Cette décision était sans doute motivée par un désir de sécurité, après avoir vécu deux incendies dévastateurs, et de tranquillité. Un projet de lotissement des terrains plus éloignés du monastère est mis sur papier (figure 7), mais ne sera jamais réalisé, tout comme l'ouverture des rues des Ursulines et Ste-Angèle. Une habitation de bois est

représentée sur ce plan à proximité de la zone d'intervention, sur le lot 2088. Ni le registre foncier ni les archives des Ursulines n'ont révélé d'information sur ce bâtiment. Le plan d'assurance de Goad de 1888 (révisé jusqu'en 1903) montre que le projet de lotissement est abandonné et que l'habitation du lot 2088 n'existe plus (figure 8). La révision, visible par la bande plus foncée qui traverse la zone d'étude, suggère que sa disparition aurait eu lieu entre 1888 et 1903. Un long bâtiment secondaire est ajouté au nord-est du terrain, partant de l'extrémité de la rue Sainte-Hélène et se rendant presque à la rue projetée des Ursulines. La nature de cette construction est incertaine. Construit en bois, elle aurait fait près de 100 m de longueur sur moins de cinq mètres de largeur. Après la construction de l'École Normale, en 1908, sa configuration change : elle est raccourcie de moitié, et est complétée par une autre construction de même forme, placée au nord-ouest à angle droit (figure 9). Les deux sections du bâtiment sont identifiées comme *outhouse (shed)* selon la légende. Sur différents plans du monastère de la première moitié du XX^{e} siècle, des bâtiments semblables sont identifiés comme poulailler, volière, ou porcherie (figure 10). On pourrait présumer qu'il s'agit là d'équipements semblables. Le plan de 1929 montre également la présence de deux glissades (*slide*) au sein ou près de l'aire d'intervention (figure 11). Toutes ces installations disparaissent avant 1955.

2.3. Recherches antérieures

De nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées sur le site CcFd-28 et sont résumées dans le Tableau 1. Après quelques surveillances et constats réalisés dans le cadre de travaux d'Hydro-Québec en 2003 et 2004, plusieurs campagnes de fouilles académiques ont visé divers bâtiments de la cour intérieure. En 2014 et 2015, des travaux majeurs de réfection des fondations ont été faits avec un accompagnement archéologique qui a mené à des interventions tout autour du monastère, le long de ses fondations et dans ses stationnements. Par la suite, deux sondages furent excavés en 2019 dans la cour du CMI en lien avec l'installation de paniers de basketball. Des indices d'une occupation à proximité furent alors relevés, prenant notamment la forme d'une couche de démolition contenant beaucoup de briques. Finalement, en 2023, deux inventaires furent réalisés plus loin au nord-ouest dans la cour intérieure du monastère. Les deux inventaires furent négatifs.

Tableau 1. Interventions antérieures sur le site CcFd-28

Opération	Sous-opération(s)	Description	Source
1	A à H	Surveillances ou constats archéologiques sur la rue des Ursulines, 2003	Archéotec (2004)
2	A et B	Sondages exploratoires, 2012	Gilbert (2013)
3	A	Fouille de la boulangerie, 2013	Gilbert (2015a)
4	A à C	Sondages exploratoires, loges des insensés, 2013	Gilbert (2015a)
5	A	Sondages exploratoires, intérieur de la Maison blanche, 2013	Gilbert (2015a)
6	A à D	Surveillance archéologique dans le vide sanitaire de la Maison blanche, 2013	Artefactuel 2014
7	A	Fouille de la boulangerie, 2014	Gilbert (2015 b)
8	A	Fouille de l'aile Saint-Joseph, 2014	Gilbert (2015 b)
9	A à G	Sondages ponctuels autour de la Maison blanche, 2014-2015	Artefactuel 2016
10	A à H	Surveillance archéologique, 2014	Artefactuel 2016
11	A et B	Fouille de latrines à l'ouest de la Maison blanche	Artefactuel 2016
12	A	Surveillance archéologique dans le vide sanitaire de la Maison blanche, 2015	Artefactuel 2016
13	A à G	Surveillance archéologique, 2015	Artefactuel 2016
14	A et B	Fouille archéologique, loges des insensés, 2015	Gilbert 2016
15	A et B	Fouille archéologique, loges des insensés, 2016	Gilbert 2017
16	A et B	Sondages archéologiques, cour du CMI, 2019	Artefactuel 2020
17	A à C	Sondages archéologiques pour le parcours commémoratif, 2023	Artefactuel 2024
18	A à H	Sondages archéologiques pour l'aire de jeux du CPE Le Cheval Sautoir, 2023	Artefactuel 2025
19	A à D	Supervision des forages géotechniques, 2024	Ce volume
20	A à J	Sondages archéologiques, cours du CMI, 2024	Ce volume

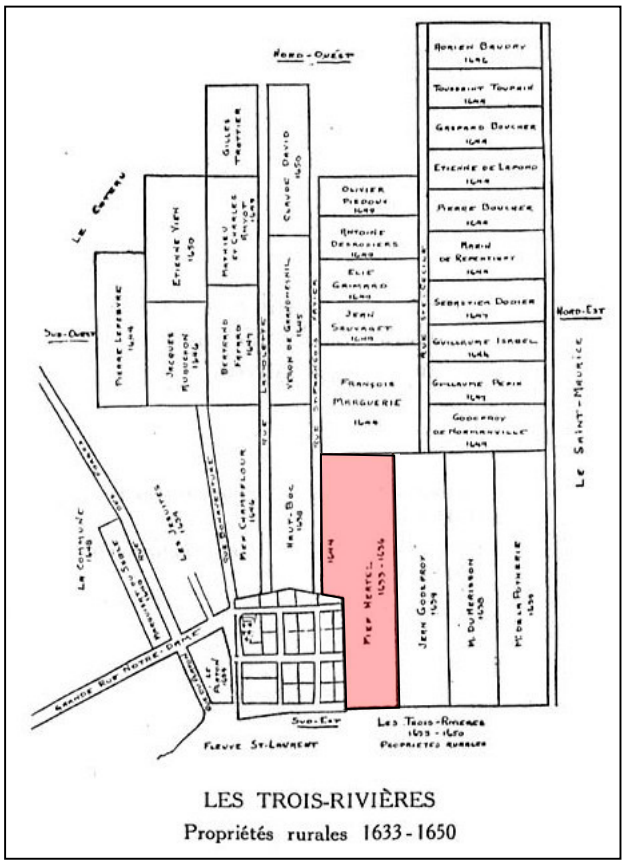

Figure 3. Localisation du fief Hertel, à Trois-Rivières (source : Boucher de la Bruère 1933).

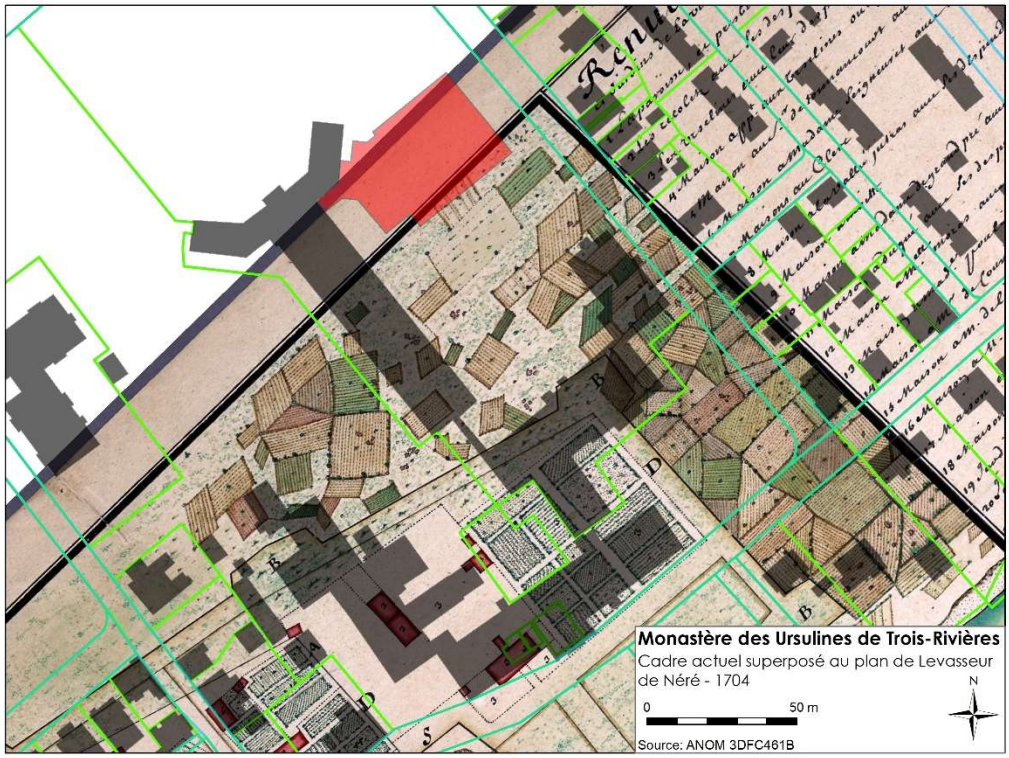

Figure 4. Bâti actuel sur le plan de Levasseur de Néré de 1704; le polygone rouge indique l'intervention actuelle (ANOM 3DFC461B).

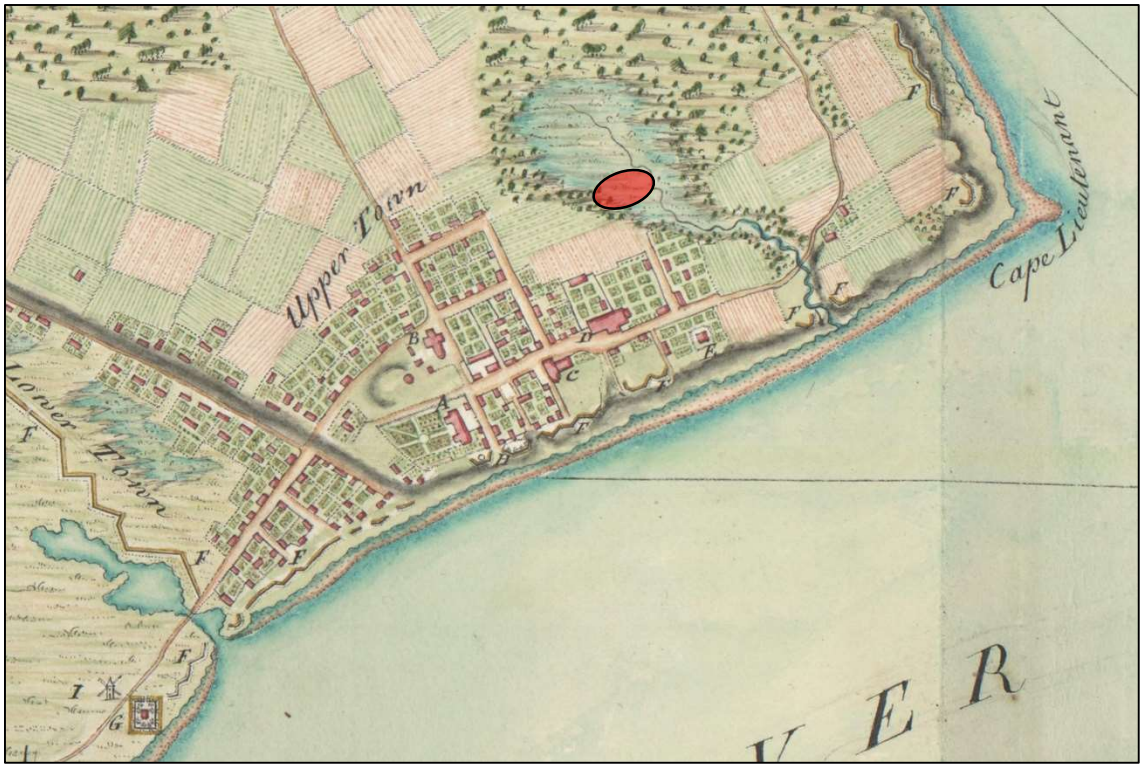

Figure 5. Détail du plan de Murray de 1761 montrant le secteur d'intervention (localisation approximative) (source : WLCL, 694).

Figure 6. Bâti actuel sur le plan de Bouchette de 1815; le polygone rouge indique l'intervention actuelle (BANQ 90115)

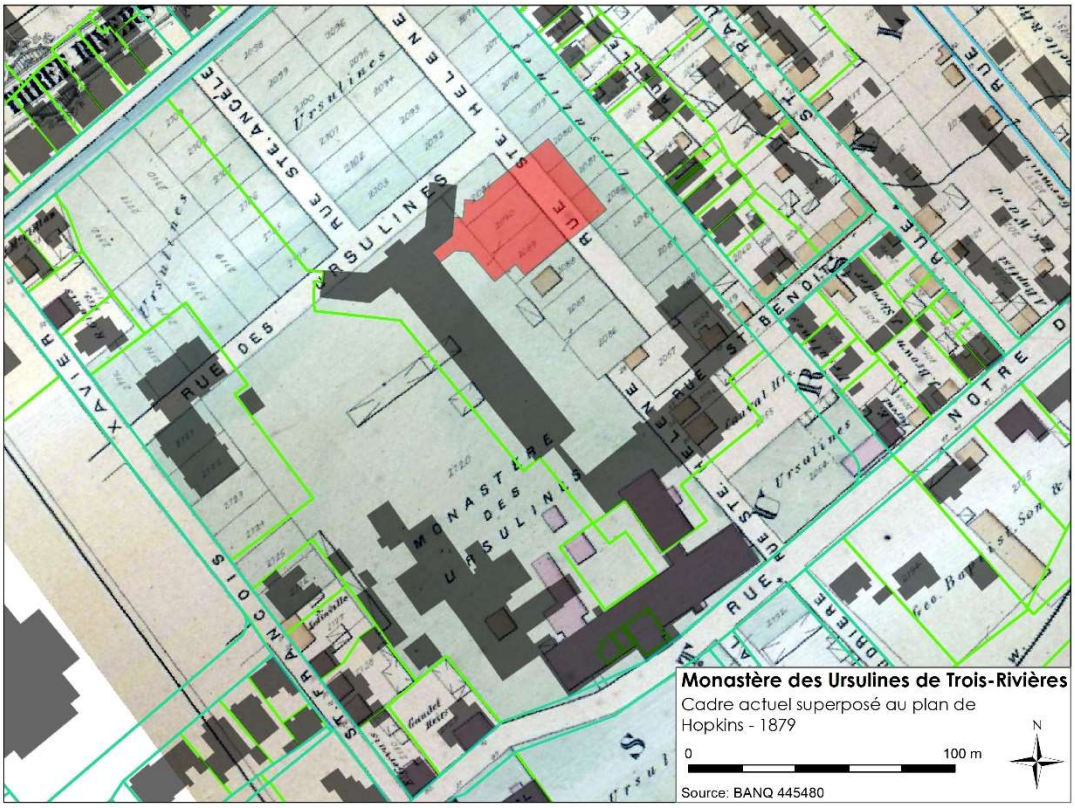

Figure 7. Bâti actuel sur le plan de Hopkins de 1879; le polygone rouge indique l'intervention actuelle (BANQ 445480).

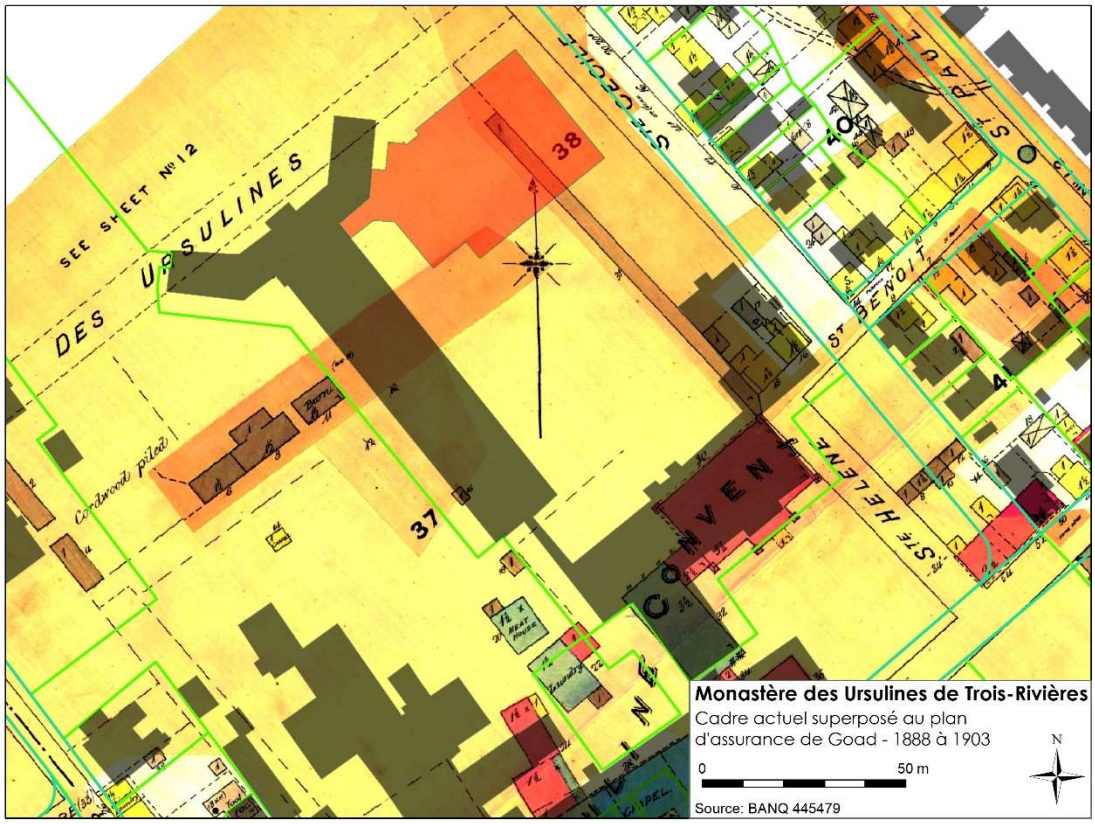

Figure 8. Bâti actuel sur le plan d'assurance de Goad de 1888; le polygone rouge indique l'intervention actuelle (BANQ445479)

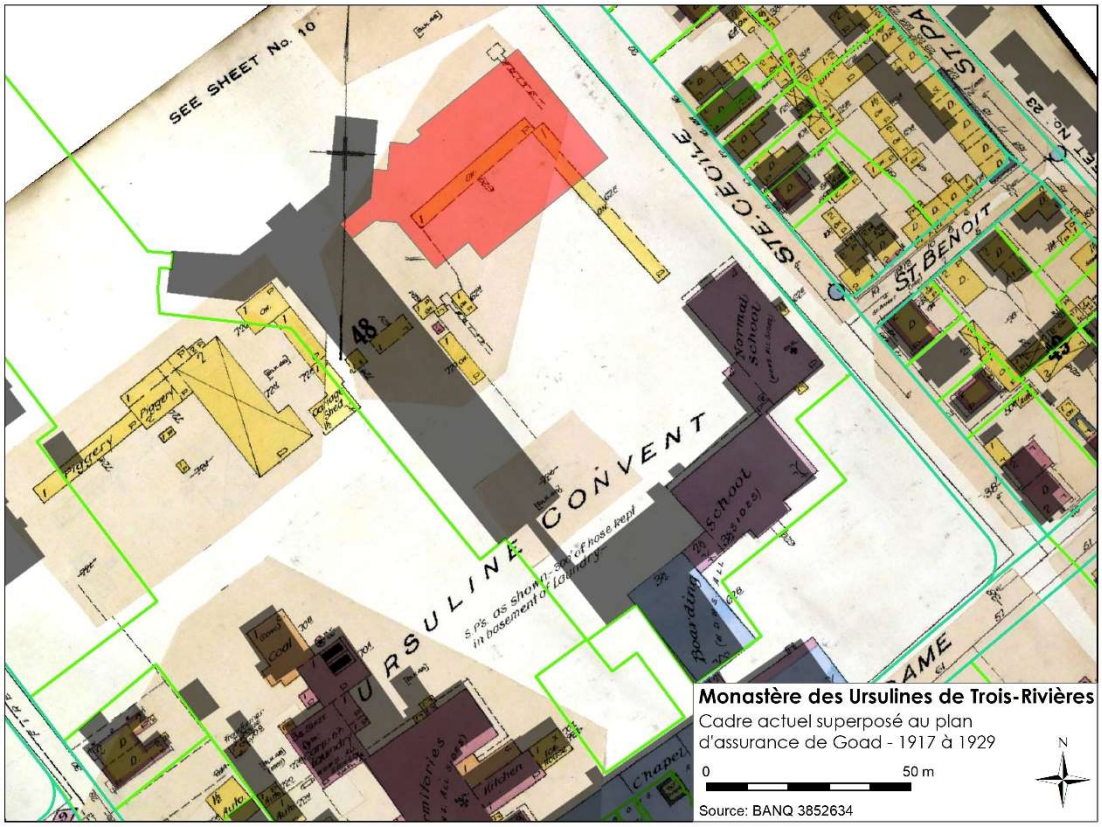

Figure 9. Bâti actuel sur le plan d'assurance de Goad de 1929; le polygone rouge indique l'intervention actuelle (BANQ 3852634)

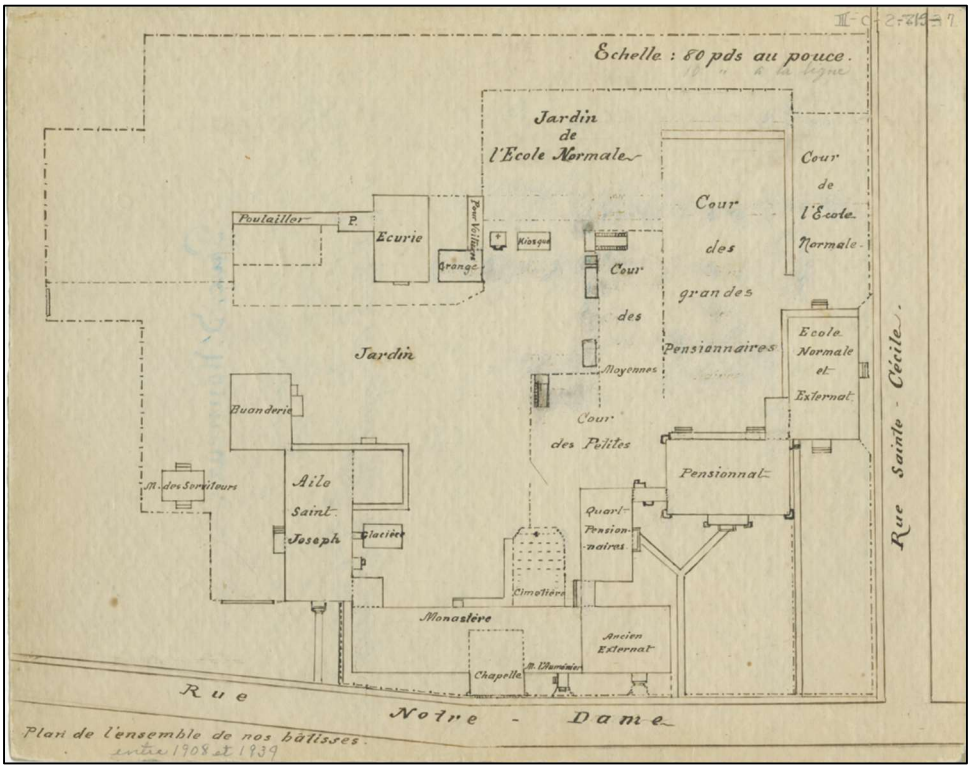

Figure 10. Plan des bâtiments du monastère entre 1908 et 1936 (Source : AUTR III-C-2-219-7).

Figure 11. Glissoire derrière le monastère des Ursulines au début du XX^{e} siècle (ASTR, 0386-88).

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en février 2024 (permis de recherche 24-ARTE-04, délivré à Artefactuel le 11 mars 2024). L'intervention de terrain a eu lieu du 29 avril au 3 mai 2024. L'équipe de terrain était composée de l'archéologue chargé de projet et de trois archéologues-techniciens.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention

L'intervention s'est déroulée dans la partie nord-ouest de la cour du CMI, à la limite du stationnement. Le terrain était asphalté sur la majorité de sa superficie, avec une partie gazonnée dans sa moitié sud-est (figures 12 et 13). Les sondages ont été distribués de façon à couvrir l'ensemble de la zone en gardant un espace de moins de 15 m entre chacun (figure 14).

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie historique au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est, après le site, la plus grande unité d'enregistrement et représente généralement une intervention ou une activité sur le terrain. Il prend la forme d'un numéro séquentiel, soit le numéro 19 pour la supervision des sondages géotechniques, et 20 pour l'inventaire archéologique. La sous-opération, désignée par une lettre majuscule, représente une subdivision, généralement spatiale, de l'opération. Ici, chaque sondage a été enregistré comme une sous-opération. Les lots représentent finalement les niveaux de sol (lots 1 à 99) ou les vestiges enregistrés (lots 100 et plus), et sont enregistrés selon une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération. Les orientations cardinales indiquées dans le texte font référence au nord arbitraire communément utilisé sur le site, qui se trouve dans une direction nord-ouest selon le nord géographique. Cette orientation arbitraire place ainsi le CMI et la rue Sainte-Cécile dans un axe nord-sud. Les profondeurs sont enregistrées par rapport au niveau de surface au moment de l'intervention.

Figure 12. Vue de la zone d'intervention, vers le nord-est (photo P4300053).

Figure 13. Vue de la zone d'intervention, vers l'est (photo P5030113).

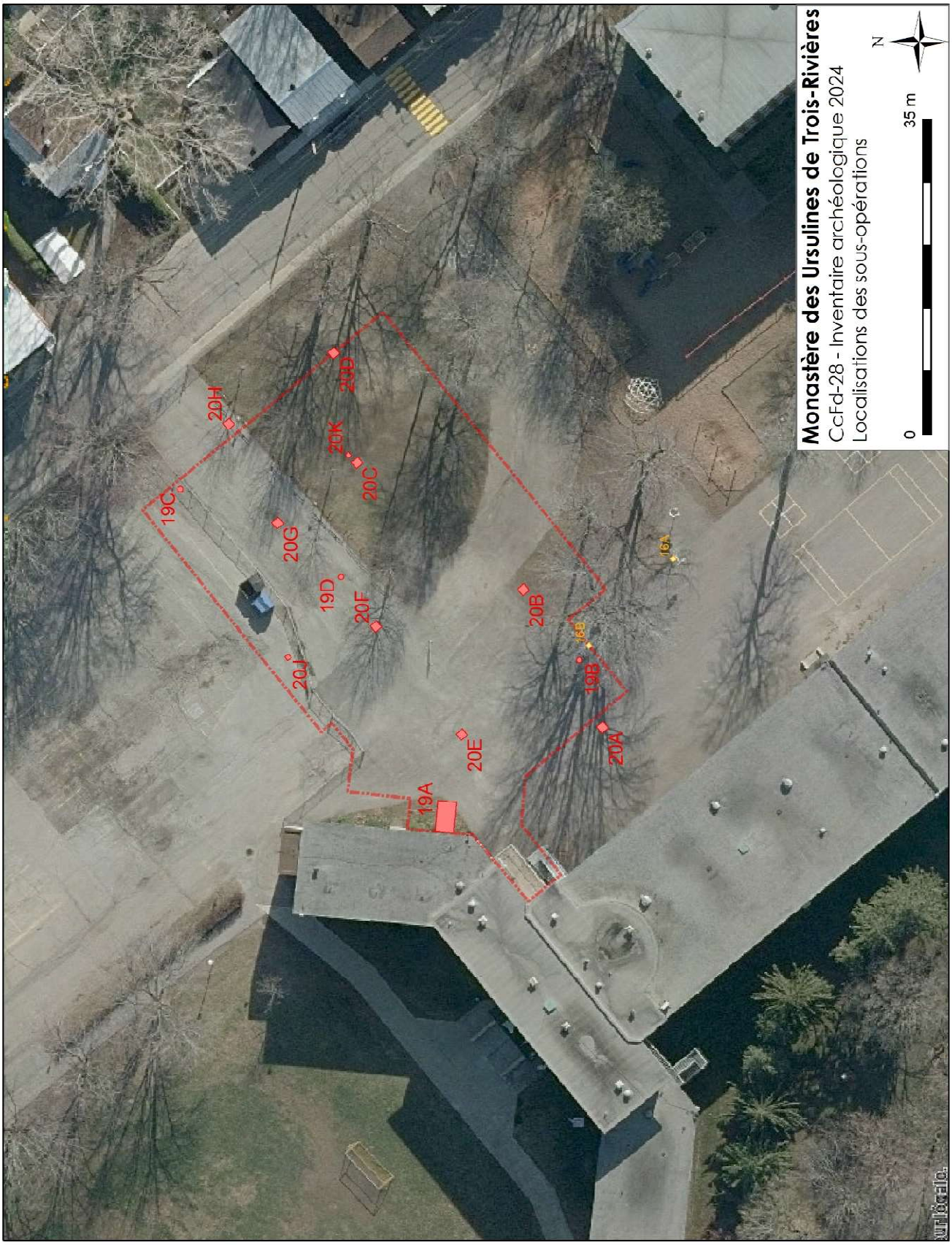

Figure 14. Localisation des sondages (fond de plan : VTR, orthophoto 2021).

3.4. Méthodes de terrain

Le sondage géotechnique 19A a été fait mécaniquement sous supervision archéologique. Les trois autres sondages géotechniques ont été faits par forages. Les carottes extraites étaient examinées visuellement par l'archéologue avant leur emballage par le technicien en sols. Une bévue de l'équipe de forage a provoqué l'inondation des sondages 20F et 20G par les boues de forage et l'accumulation de bentonite en cours de fouille. Les sondages ont dû être écopés manuellement, et les boues retirées à la truelle, ce qui a pu entraîner une perte mineure de données archéologiques (et une perte de temps majeure).

Les sondages archéologiques étaient ouverts sur une surface de 0,50 m de côté, afin de vérifier si des sols en place étaient présents. Les résultats des forages justifiaient cette précaution, pour éviter de mettre trop d'énergie sur des sondages qui n'allaient rien révéler. Lorsque des sols archéologiques semblaient présents, les sondages étaient agrandis à 1,00 m de côté. Dans les faits, seuls les sondages 20J et 20K n'ont pas été élargis. Tous les sondages ont été fouillés de façon manuelle, à la pelle et à la truelle. Les excavations suivaient les niveaux stratigraphiques réels, et les artefacts étaient prélevés par niveau. Elles ont été remblayées à l'aide des sols excavés après leur enregistrement.

L'enregistrement a été fait par le chargé de projet au sein d'un carnet de notes accompagné de fiches de sondages normalisées. Un GPS portatif a permis de localiser les sondages avec une précision de 3 m. Finalement, une couverture photographique est venue compléter l'enregistrement.

3.5. Méthodes de laboratoire

La collection archéologique, qui avait été emballée dans des sacs en papier identifiés du code de site (CcFd-28) et de la provenance du contenu par le code Tikal, a été acheminée au Laboratoire d'Artefactuel. Tout le matériel non métallique, y compris les ossements, a été lavé à l'eau sans savon, puis séché pendant au moins 24 h. Les objets métalliques ont été brossés à sec avec des brosses de différente dureté selon les matériaux. L'inventaire de la collection a été réalisé au sein d'une base de données MS Access, d'où a pu être extrait un fichier MS Excel (annexe 2). La collection a été remise à la Ville de Trois-Rivières.

4. RÉSULTATS

4.1. Forages géotechniques

Archéologiquement, les forages géotechniques n'ont apporté que peu d'informations pertinentes. Le forage TF-01-24 (sous-opération 19B) a montré la présence de remblais modernes sur près de 2,50 m. Sous l'asphalte et son infra se trouvait du sable grossier brun contenant du gravier sur toute cette épaisseur. À 2,50 m apparaissait le sol naturel stérile, soit une argile limoneuse grise avec traces d'oxydation. Dans le forage TF-02-24 (sous-opération 19C), il semblait apparaître à 0,70 m de profondeur, mais des inclusions anthropiques ont continué à apparaître jusqu'à près de 2,00 m. Les sondages manuels 20F et 20G, de part et d'autre du forage, suggèrent qu'il s'agissait toutefois d'intrusions. Finalement, le forage TF-03-24 (sous-opération 19D) a révélé la présence de poussière de brique et de mortier au-dessus du sol naturel stérile, qui est atteint vers 0,70 m de profondeur. Cette séquence était conforme au sondage 16B réalisé à proximité (Artefactuel 2020).

4.2. Sondage mécanique 19A

Le sondage mécanique 19A correspond au sondage géotechnique TR-01-24 qui fut excavé sous supervision archéologique contre la fondation de l'aile nord du CMI. L'excavation faisait 2,10 m de largeur contre la fondation et 3,40 m de longueur, et a atteint une profondeur de 2,10 m (figure 15). La tranchée de fondation du bâtiment faisait environ 0,60 à 0,90 m de largeur. Sous la terre végétale de surface, d'une épaisseur d'environ 0,50 m, se trouvait le remblai de la tranchée en sable grossier normalisé brun-jaune. Un câble électrique était enfoui dans ce remblai à une distance d'environ 0,60 m de la fondation. Le remblai de sable était déposé sur le drain français, composé d'un tuyau de terre cuite grossière installé dans une couche de pierre nette faisant une trentaine de centimètres d'épaisseur. Le drain était déposé sur l'argile grise stérile.

En dehors de la tranchée de fondation, la séquence stratigraphique débutait par la même terre végétale et le même remblai de sable normalisé, faisant ensemble une épaisseur de près d'un mètre. Des sols en place se trouvaient sous ce remblai, soit d'abord un sable limoneux brun sans inclusions puis un sol limoneux plus pâle déposé sur l'argile grise montrant des traces d'oxydation. Cette séquence est

identique à ce qui fut mis au jour ailleurs sur le site et interprété comme la séquence à partir de la surface humique originale.

Le sondage géotechnique 19A permet ainsi d'affirmer que la construction du CMI a oblitéré la séquence naturelle des sols sur une largeur de 0,90 m environ à partir de la fondation. Au-delà de cette largeur, des sols en place – et donc des traces archéologiques – peuvent subsister. Cette analyse n'a que peu d'impact pour le projet actuel, puisque le gymnase à construire se situe dans un secteur où aucun bâtiment ancien ne semble se trouver à proximité des murs du CMI, mais suggère qu'une attention devrait être apportée si des excavations devaient éventuellement avoir lieu près des fondations plus au sud, où le plan de 1929 indique la présence de plusieurs bâtiments secondaires, dont un en brique (figure 8).

4.3. Sondage 20A

Les couches de surface de la sous-opération 20A étaient constituées de l'asphalte (**20A1**) et son infra de gravier 0-¾ (**20A2**). Ces couches recouvraient une série de remblais que l'on peut associer à la construction du CMI, à partir de 1961 (figure 16). Du plus ancien au plus récent, on y trouve une couche argileuse hétérogène gris-bleu avec des tâches orangées et des cailloux arrondis, qui représenterait les déblais d'excavation provenant sol naturel stérile (**20A6**). Très peu de matériel y fut récolté, soit un tesson de terre cuite fine blanche vitrifié, un os animal, et un fragment de scorie. Il était recouvert partiellement, dans la moitié nord du sondage, d'une mince couche de limon sableux gris-brun foncé et tacheté, contenant de rares cailloux et des nodules de charbon (**20A5**), puis d'une autre argile limoneuse gris-bleu bariolée d'orangé – représentant sans doute toujours les sols naturels redéposés (**20A4**). Cette couche était légèrement plus riche, comprenant une poignée de clous tréfilés, des fragments de canalisations en terre cuite et des fragments de briques jaunes rappelant celles du revêtement actuel de l'école. Finalement, un remblai de sable fin jaunâtre incluant des lentilles de sable et de gravillons grisâtres terminait la séquence (**20A3**). Des matériaux récents, comme du styromousse et d'autres fragments de briques jaunes, y ont été notés, mais non récoltés.

Sous cette séquence de remblai, des traces d'occupation antérieures ont été observées. Le lot **20A7** était composé d'un limon argileux gris-bleu qui contenait des lentilles limoneuses brunes, et des nodules de briques, de charbon et de mortier. On a noté, à la surface de cette couche, une dépression

dans le tiers nord du sondage (figure 17) qui subsistait sous la forme d'une pente descendant vers le nord-est dans les lots 20A8 et 20A9 suivants. Peu d'artefacts y furent trouvés, mais ceux-ci témoignent d'une bonne variété : la faïence, le creamware, la terre cuite fine blanche et la terre cuite fine blanche vitrifiée sont tous représentés par un seul tesson, et on trouve en outre quelques tessons de verre. Le lot **20A8** qui suivait, une couche de limon sableux brun jaunâtre, montrait à sa surface deux sillons parallèles dans lesquelles étaient visibles des traces de bois plus ou moins bien conservées (figures 18 et 19). La quasi-totalité des artefacts a été trouvée entre elles ou à proximité, où on observait également quelques traces de mortier. La collection était encore une fois très limitée : outre quelques concrétions métalliques informes, on y a trouvé trois tessons de creamware, deux tessons de terre cuite fine blanche, un crochet métallique (figure 20) et un fragment de verre à vitre. Finalement, le lot **20A9** représentait une couche de limon sableux plus foncé avec nodules de charbon, de mortier et de briques et qui a livré une collection semblable. Celle-ci, qui provenait essentiellement du secteur où se trouvaient les pièces de bois dans 20A8, comprenait trois tessons de terre cuite fine blanche, un tesson de creamware et un autre de faïence.

Les artefacts issus de ces trois couches sont peu parlants, mais suggèrent tout de même une occupation peu intensive qui se serait échelonnée sur les trois premiers quarts du XIX^{e} siècle. Le lot 20A9, qui rappelle l'ancien humus tel qu'on le trouve ailleurs sur le site, pourrait témoigner de l'exploitation des terrains au nord du monastère alors qu'ils n'avaient pas encore été lotis ni construits. On se serait alors trouvé sur des terrains agricoles ou en friche. Les lots 20A7 et 20A8 pourraient être associés à une construction. Les pièces de bois posées parallèlement rappellent un drain en bois, et la dépression au nord pourrait s'expliquer par un aménagement quelconque. Il est tentant de mettre en relation ces traces avec les constructions que l'on voit sur le plan de 1879 (figure 6), mais elles sont trop ténues pour en être certain. Toutefois, les quelques artefacts datables ne sont pas en désaccord avec cette association.

La fouille du sondage 20A s'est terminée avec deux niveaux stériles : le sable grossier limoneux brun foncé suivi d'un sable grossier orangé avec petit gravier, les deux réunis au sein du lot **20A10**.

Figure 15. Sondage géotechnique 19A, vers le nord (photo P4290051).

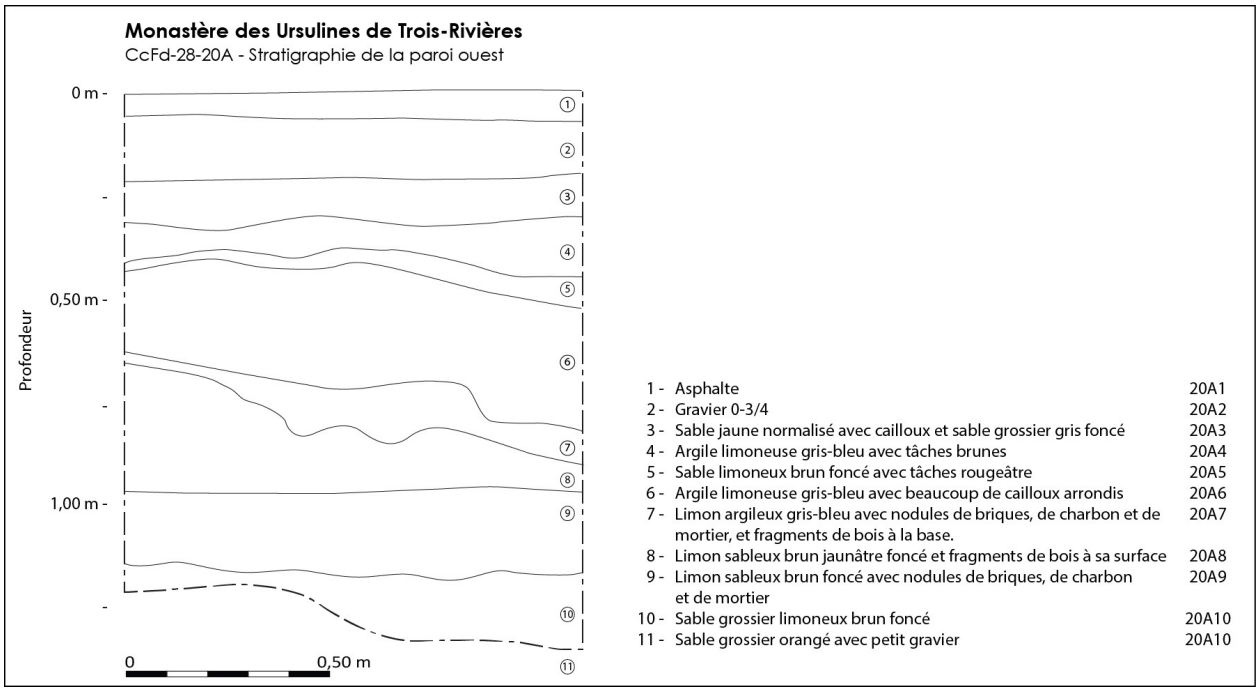

Figure 16. Stratigraphie de la paroi ouest de 20A.

Figure 17. Dépression dans le tiers nord de 20A, vers l'est (photo P5010072).

Figure 18. Sillons à la surface de 20A8 avant sa fouille, vers l'ouest (photo P5010076).

Figure 19. Sillons à la surface de 20A8 après sa fouille, vers l'ouest (photo P5010082).

Figure 20. Crochet métallique mis au jour dans 20A8 (photo R. Archambault).

4.4. Sondage 20B

La surface du sondage 20B était composée de gazon et d'humus brun foncé d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (**20B1**), formant une légère cuvette vers le centre du sondage (figure 21). Une couche relativement mince de gravier 0-¾ suivait, mais ne couvrait que la moitié sud-est du sondage (**20B2**). Dans la paroi est du sondage, ce gravier comblait une dépression angulaire d'une vingtaine de centimètres de largeur et de profondeur (figure 22). Il s'agit vraisemblablement du comblement d'un trou de poteau récent, qui aurait pu faire partie, par exemple, d'une clôture. La déposition se poursuit par une séquence qui semble naturelle et qui correspond à ce qui a été enregistré ailleurs sur le site, soit une couche de limon sableux brun contenant des nodules de charbon et de brique (**20B3**), un sable limoneux brun jaunâtre sans inclusion (**20B4**) et, finalement, un sable limoneux gris bariolé de noir et d'orangé (**20B5**). La couche 20B3 a produit une douzaine de fragments artefactuels, dont trois tessons de terre cuite fine blanche à décor imprimé, de la terre cuite grossière locale, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite et un tesson de terre cuite fine jaune. Ce petit assemblage du XIX^{e} siècle ne nous en apprend guère sur la séquence, et suggère une occupation très peu intensive du secteur, conforme avec des terrains agricoles. La couche 20B4 a, quant à elle, livré deux petits tessons de terre cuite fine blanche sans décor, qui pourraient être intrusifs de la couche supérieure.

La profondeur du niveau stérile et la simplicité de la séquence stratigraphique détonnent quelque peu du sondage 16B qui se trouvait tout près, à l'ouest (Artefactuel 2020). Le sondage 20B est toutefois plus éloigné du bâtiment visible sur le plan de 1879 que ne l'était 16B, dont la stratigraphie laissait croire en la présence « d'un élément structural, comme une fondation, au sud-ouest de la zone d'intervention » (Artefactuel 2020 : 11), mais rien à l'est.

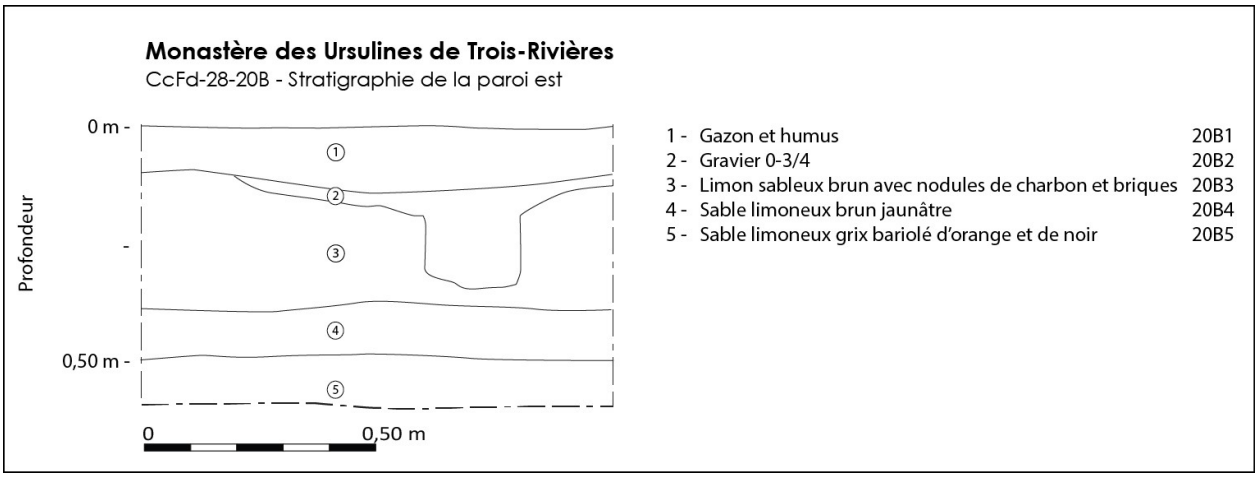

Figure 21. Stratigraphie de la paroi est de 20B.

Figure 22. Dépression comblée par du gravier dans la paroi est de 20B (photo P5010087).

4.5. Sondages 20C et 20K

Le sondage 20C fut réalisé dans le terrain gazonné au sud-est de la zone d'intervention, à un endroit où l'on semblait percevoir en surface une légère dépression rectiligne, orientée du nord au sud, située sensiblement là où aurait dû se trouver le long bâtiment étroit visible sur les plans de 1888 (figure 8) et 1929 (figures 9 et 23). Ni lui ni le sondage 20K réalisé par la suite à 0,50 m plus à l'est n'ont toutefois révélé de traces claires de ce bâtiment. Certains éléments stratigraphiques suggèrent bien sa présence, mais, à l'instar de ce qui a été trouvé ailleurs pendant l'intervention, ces indices sont subtils.

Sous la surface du sondage, composée d'un sable organique brun noir (**20C1**), se trouvait une couche de scories pulvérisée rougeâtre (**20C2**) (figure 24). Ces déchets métalliques ont probablement été étendus là en tant que remblai de nivellement, comme le suggère notamment la paroi nord du sondage (figure 25). À travers ces scories se trouvent quelques fragments d'objets qui montrent des altérations dues à de fortes chaleurs : quelques clous fortement corrodés, des fragments de terre cuite fine non identifiables, d'autres d'une bouteille en verre déformée par la chauffe, et une pièce circulaire en cuivre. La présence de ces objets altérés par la chaleur suggère que la provenance du remblai pourrait être un incinérateur.

Les couches suivantes étaient très minces, inégales et ne couvraient pas entièrement la superficie du sondage. Elles n'ont pas toutes été observées en cours de fouille, certaines enregistrées uniquement en paroi. D'abord, dans la paroi est se trouvait une mince couche horizontale de filaments ligneux qui n'a pas été perçue ailleurs lors de la fouille – seules des traces de fibres de bois diffuses furent notées dans 20C3. Des lentilles de sable organique noir ont également été observées par endroits. Finalement, une couche de sable légèrement argileux contenant plusieurs fragments de mortier couvrait une bonne partie du sondage, mais pas son entièreté. Cette couche, enregistrée comme **20C3**, n'apparaît pas dans la paroi nord (figure 25). Au même niveau que celle-ci se trouvaient deux concentrations relativement rectilignes de sable limoneux brun contenant des fibres de bois en plus fortes concentrations (lots **20C4** au nord et **20C5** au sud; figure 26). Alors que le lot 20C3 ne contenait à peu près pas de matériel, une quinzaine de fragments d'artefacts ont été récoltés à la surface des lots 20C4 et 20C5. Parmi eux, on note la présence de terre cuite fine blanche, une lime entière, un fragment de crayon en ardoise, une électrode en graphite et quelques clous découpés (figure 27). La présence de ces deux concentrations de sol plus organique contenant des fibres de bois tout juste sous la mince couche de bois en paroi est

suggère une filiation entre les trois éléments. La couche de bois en paroi pourrait représenter les traces d'un plancher qui aurait été déposé sur des solives de bois. Ces éléments structuraux auraient été enlevés après l'abandon du bâtiment, et c'est pourquoi seules des traces diffuses subsistent. Ces éléments pourraient ainsi être associés au long bâtiment rectiligne visible sur les plans du début du siècle, dont la période d'occupation est conforme à la collection archéologique mise au jour.

Les couches inférieures du sondage correspondaient à la séquence habituelle recensée partout ailleurs sur le site, soit un limon argileux brun pâle (**20C6**), un sable limoneux brun jaunâtre avec quelques marbrures (**20C7**) et le sable limoneux gris marbré d'orange et de noir (**20C8**). Quelques fragments de pierres granitiques ont été observés dans 20C6.

Bien qu'il n'aide pas à l'interprétation du sondage, un objet d'intérêt fut recueilli dans sa couche de surface. Il s'agit d'un peigne complet qui semble être en écaille de tortue, en excellent état de conservation (figure 28). Cet objet aurait été perdu par une élève fréquentant l'École Normale ou le pensionnat – le sondage se trouvant à la limite entre la cour de la première et celle des « grandes pensionnaires » sur le plan du premier tiers du XX^{e} siècle (figure 10).

Un sondage de 0,50 m de côté fut réalisé à 0,50 m à l'est du quadrant nord-est de 20C (sondage **20K**) afin de vérifier si le lot 20C4 se poursuivait et si des informations complémentaires pouvaient être mises au jour. Malheureusement, ce ne fut pas le cas : aucune couche équivalente à 20C3, 20C4 ou 20C5 n'y a été observée.

Figure 23. Secteur du sondage 20C où l'on perçoit une dépression en surface, vers l'ouest (photo 4300054).

Figure 24. Couche de scories rougeâtre dans la paroi nord de 20C (photo P5030097).

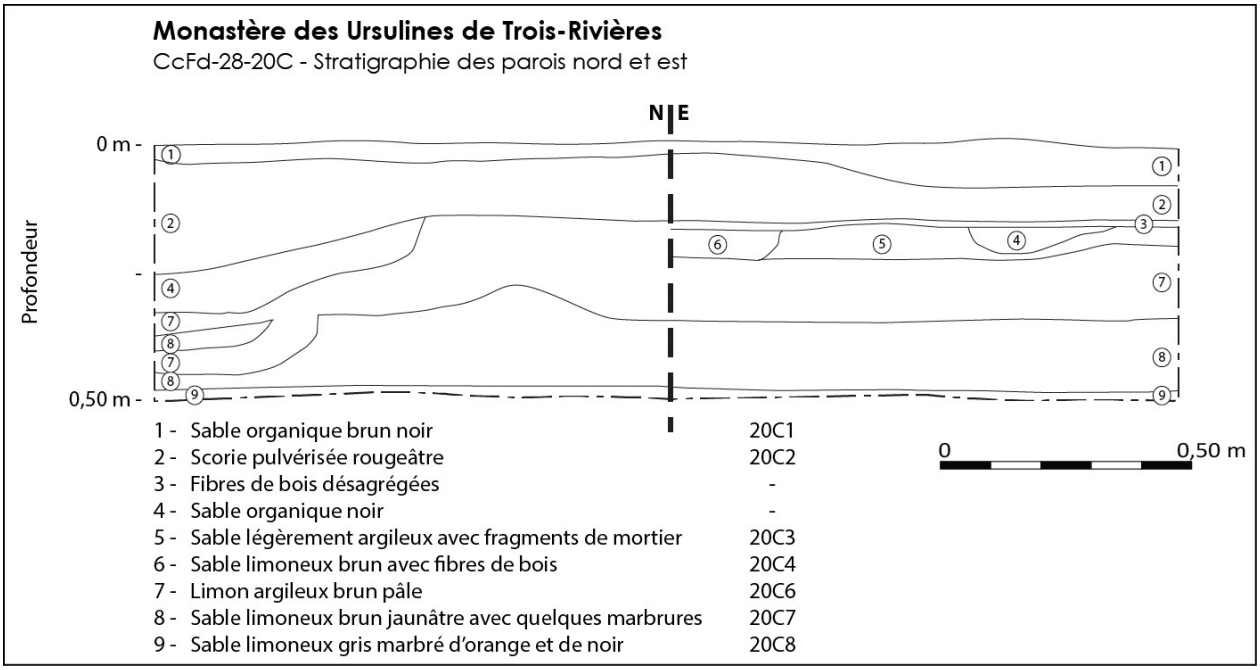

Figure 25. Stratigraphies des parois nord et est de 20C.

Figure 26. Concentrations rectilignes de sable limoneux avec fibres de bois 20C4 et 20C5 et couche 20C3 avec mortier, vers l'est (photo 5020089).

Figure 27. Artefacts du lot 20C3 (photo R. Archambault).

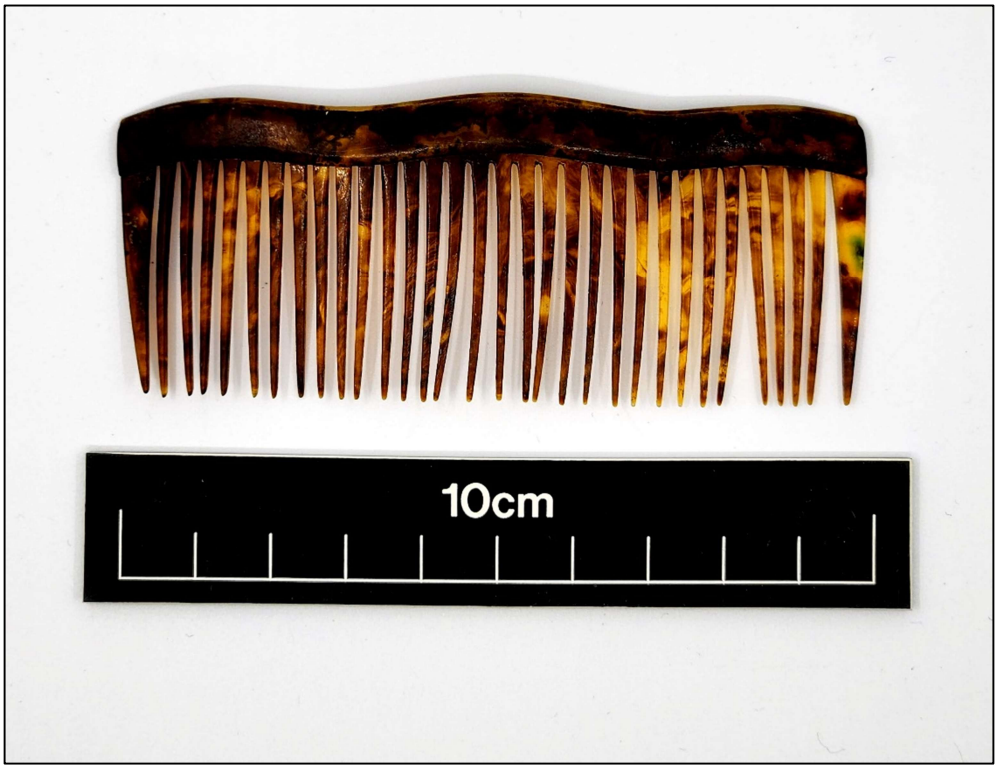

Figure 28. Peigne en écaille de tortue trouvé dans 20C1 (photo R. Archambault).

4.6. Sondage 20D

La séquence du sondage 20D est très simple et rappelle celle de 20B (figure 29). Sous la surface de gazon et d'humus (**20D1**) se trouvait une couche de remblai de rehaussement composé d'une argile limoneuse verdâtre, noire et beige mélangée, qui provenait possiblement d'excavations à proximité (**20D2**). Une couche de sable organique noir suivait, correspondant à la surface avant le rehaussement, à une trentaine de centimètres de profondeur (**20D3**). Un petit tesson de faïence y fut récolté. Un mince dépôt d'un mélange de cendre et de petites scories pulvérisées suivait (**20D4**), associé sans doute au même événement que 20C2 bien que beaucoup moins épais. Finalement, le limon sableux brun (**20D5**) et le sable limoneux jaune (**20D6**) complétaient la séquence.

Il faut toutefois souligner la présence d'une quantité plus importante d'artefacts dans 20D5 que dans la couche équivalente des autres sondages. On y a récolté six tessons de terre cuite fine blanche, dont certains sont jointifs, trois fragments de bouteilles en verre, un tesson de terre cuite commune vernissée, un tesson de faïence et un fragment de brique. Bien que ce soit loin d'être une collection riche et diversifiée, la quantité relative d'artefacts étonne. Est-ce la proximité de la rue Sainte-Cécile, et la circulation plus grande qui lui est associée, qui en serait responsable ? Ce n'est pas impossible, mais difficile à confirmer.

4.7. Sondage 20E

Situé à proximité du bâtiment du CMI, le sondage 20E a montré une séquence stratigraphique complètement remaniée. Sous l'asphalte (**20E1**) se trouvait son infra de gravier 0-¾ (**20E2**), puis une couche de sable jaune normalisé qui s'enfonçait profondément dans les deux tiers est du sondage (**20E3**, figure 30). Ce sable est probablement associé à une conduite pluviale qui se dirige vers un regard au sud du sondage. Le reste du sondage, jusqu'à 1,35 m sous la surface, était composé d'un remblai de sols locaux formant un mélange d'argile sableuse grise avec lentilles de sable orangé et contenant des matériaux de construction du bâtiment actuel. Considérant la profondeur des niveaux naturels ailleurs, on peut présumer que ces remblais remplacent totalement la séquence stratigraphique originale. Il est tout de même étonnant de voir de tels bouleversements en profondeur alors que le sondage est situé à une dizaine de mètres du bâtiment. Il se situe peut-être à l'endroit de conduites ou d'infrastructures non enregistrées installées au moment de la construction.

Figure 29. Paroi est du sondage 20D (photo 5020096).

Figure 30. Vue du sondage 20E dans son environnement, montrant sa paroi sud et sa relation avec le regard en arrière-plan, vers le sud (photo P5010075).

4.8. Sondage 20F

Les couches de surface du sondage 4F se composaient également de l'asphalte (**20F1**) et son assise de gravier 0-¾ (**20F2**). On trouve ensuite un sable fin noir bariolé de rouge dans lequel furent recueillis quelques fragments osseux, un tesson de terre cuite fine blanche, et un fond de bouteille carrée dont la marque le situe entre 1901 et 1958 (**20F3**). Ce sol se limitait au nord du sondage, et est associé à une série de tubes de métal fichés à la verticale qui passait tout près du sondage (figure 31) et se poursuivait vers l'est – sans doute une ancienne clôture.

Sous ces niveaux récents se trouvait une couche unique à ce sondage : le lot **20F4** était constitué d'une couche de sable grossier contenant une très grande quantité de petits cailloux de silex de ballast (figure 32). Parmi ces silex, un fragment semble avoir été volontairement taillé (figure 33). S'est-il trouvé là par hasard, transporté incognito avec le ballast d'un navire, ou s'agit-il d'une tentative de pierre à fusil faite localement dans le ballast importé ? Combiné au lot suivant, ce dépôt visait sans doute à niveler le terrain, et provenait probablement du rivage du fleuve, mais il reste étonnant d'avoir une telle concentration de silex limité à un seul sondage. Une couche de sable avec charbon pulvérisé et fragments de briques chauffés suivait (**20F5**), qui comblait une dépression dans la moitié nord du sondage (figure 34). Deux clous – un découpé et un second tréfilé – et un petit tesson de creamware sont les seules découvertes de cette couche.

La paroi est du sondage montre bien que l'excavation responsable de la dépression qui longe et semble se poursuivre au-delà de la limite nord a été faite dans l'ancienne surface 20F6. Par ailleurs, sous le lot 20F5 est apparu ce qui semblait être la trace d'un ancien piquet ou poteau de près de 0,30 m de diamètre, dans laquelle des traces de bois étaient observables (**20F50**; figures 35 et 36). Sa fouille a révélé la présence de fragments métalliques mal conservés, dont un peut être clairement identifié comme un clou découpé. En considérant la position du sondage et la séquence de plans historiques du secteur, on peut présumer que la dépression et le poteau étaient associées au long et étroit bâtiment visible sur le plan de 1929 (figure 37). Le poteau aurait pu être un soutènement ou un montant du mur de la construction. Sa trace traversait les couches sous-jacentes, soit, d'abord, l'ancienne surface formée d'une couche de limon sableux brun contenant des nodules de briques et de charbon, trois tessons de terre cuite fine blanche et un fragment osseux (**20F6**), puis la séquence naturelle stérile commune : un sable limoneux jaunâtre (**20F7**) devenant en profondeur grisâtre avec des taches orangées (**20F8**).

À l'instar du sondage 20C, la dépendance longue et étroite aurait été enlevée au moment de son abandon, laissant que des traces diffuses et à peu près aucun matériel qui lui est associé. Rien ne permet encore une fois d'en suggérer la fonction.

4.9. Sondage 20G

Situées dans la même voie d'accès que 20F, les couches de surface du sondage 20G étaient composées ici aussi d'asphalte (**20G1**) et de gravier 0-¾ (**20G2**). Une couche d'argile bleue-grise, rappelant le sol naturel stérile que l'on trouve en profondeur (**20G3**), suivait ce gravier, suggérant, comme dans 20D, une déposition à la suite d'une excavation à proximité. Celle-ci aurait pu être associée à l'aménagement du stationnement. La couche suivante, plutôt mince, était constituée d'un sable organique noir (**20G4**) qui rappelait beaucoup 20D3. La séquence qui suivait était dans l'essentiel identique à la séquence de base mise au jour ailleurs, soit un limon argileux brun (**20G5**) déposé sur un sable limoneux jaunâtre (**20G6**) devenant grisâtre et bariolé plus en profondeur (**20G6**). Le sondage se distinguait par la collection archéologique issue du lot 20G5, plus nombreuse que dans les lots équivalents des autres sondages, mais de composition assez conforme. On y note la présence de terre cuite fine blanche, dont deux tessons jointifs vitrifiés suggèrent une déposition après 1850, qui représentent le tiers de la collection. Quelques restes fauniques, des fragments de terre cuite commune ou de pipe et quelques clous complètent l'assemblage. La présence d'un fragment de brique assez mince, possiblement française, est aussi à souligner. Fortement fractionnée, la collection suggère une accumulation sur le long terme issu d'une occupation tout de même peu intensive.

À la surface de la couche 20G5 sont apparues, dans le coin nord-ouest du sondage, les traces d'un piquet vertical en bois. Celles-ci suggéraient un piquet de moindre diamètre que celui de 20F, et le bois du piquet semblait même avoir pourri sur place plutôt que d'avoir été enlevée. Autour de ces traces, des sols représentant le comblement d'excavations lui étant associés ont été observés, rassemblées sous le lot **20G8** (figure 38). Il s'agissait, d'abord en profondeur, d'une argile sableuse mélangée brune et bleue, puis, plus près de son sommet, d'un sable limoneux brun. La première serait liée à l'installation, et la seconde à l'abandon, de la structure associée à ce piquet. Malheureusement, très peu de matériel est associé à l'un ou l'autre de ces événements : les comblements n'ont produit que deux tessons d'une

bouteille à gin et un fragment de verre incolore très mince provenant possiblement de la cheminée d'une lampe à l'huile.

De dimensions moins importantes que la trace de poteau mise au jour dans 20F, le piquet de 20G pourrait être associé davantage à une clôture qu'à une construction. À l'instar des tubes métalliques découverts près de 20F, il pourrait s'agir d'une ancienne clôture de la cour de l'École Normale.

4.10. Sondage 20H

Le sondage 20H, toujours situé dans la voie d'accès asphaltée de la cour du CMI, a révélé une séquence stratigraphique très simple (figure 39). Sous l'asphalte (**20H1**) se trouvait une couche de gravier 0-¾ nettement plus épaisse qu'ailleurs, atteignant une quarantaine de centimètres d'épaisseur (**20H2**). Peut-être avait-on eu à remblayer des excavations associées à des équipements souterrains en périphérie du terrain. Les couches suivantes représentent la séquence naturelle découverte ailleurs sur le site : un limon sableux brun (**20H3**), un limon sableux brun-jaunâtre (**20H4**) et, finalement, un sable limoneux gris bariolé (**20H5**). Une dépression à la surface de 20H5 pourrait suggérer un piquet, mais il pourrait aussi s'agir simplement de la trace d'une galerie d'un animal fouisseur.

4.11. Sondage 20J

Finalement, le sondage 20J, réalisé à la limite sud du stationnement, a révélé la présence de remblai sur une forte profondeur et s'est ainsi limité à des dimensions de 0,50 m de côté (figure 40). Sous l'asphalte (**20J1**) et son infra de gravier 0-¾ (**20J2**) se trouvait une couche de sable normalisé brun-jaune contenant du gravier (**20J3**). Celle-ci recouvrait un dépôt hétérogène contenant de l'argile grise avec traces d'oxydation, du sable grossier, du sable limoneux brun, des cailloux et, même, de l'asphalte à une profondeur de 1,10 m. Ce mélange atteste qu'il s'agit bien d'un remblai récent composé vraisemblablement des sols excavés. Le forage TF-01-24, situé à l'est du sondage 20J à la limite sud du stationnement, a également montré des remblais jusqu'à 2,50 m de profondeur. Ces observations suggèrent que des excavations majeures ont été réalisées dans ce secteur, possiblement pour la pose d'infrastructure. Info-Excavations n'avait toutefois révélé aucun équipement à ces endroits.

Figure 31. Paroi nord du sondage 20F et tubes de métal verticaux (photo P5030109).

Figure 32. Couche de silex de ballast dans la paroi est du sondage 20F (photo P5030110).

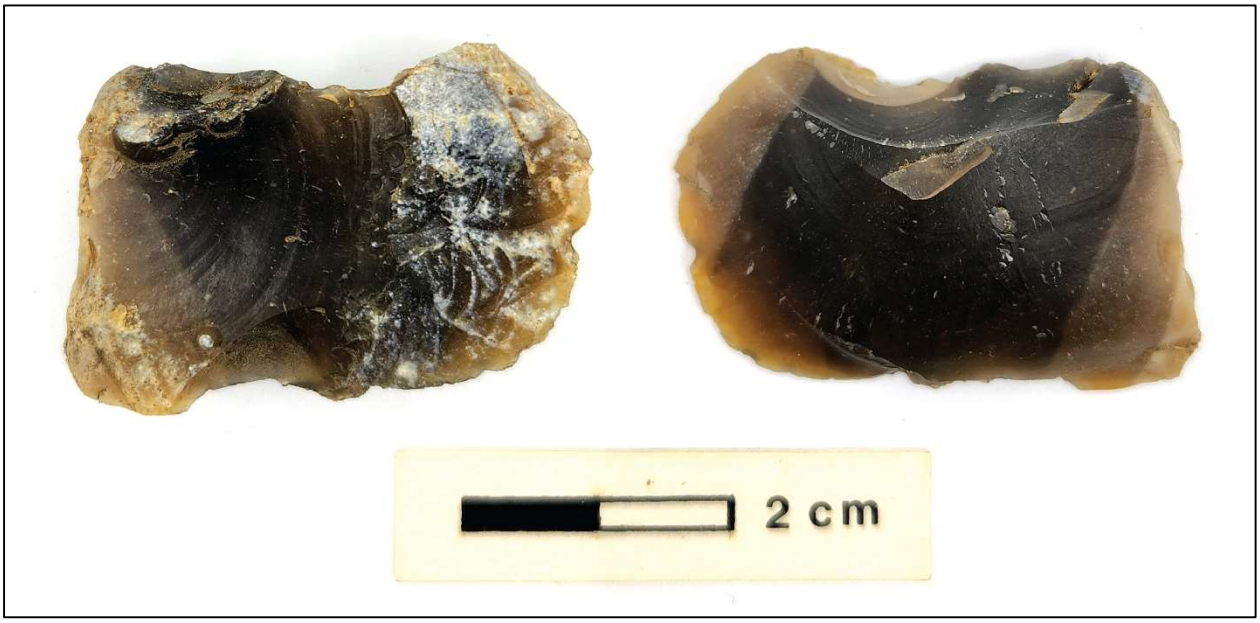

Figure 33. Éclat de silex qui a peut-être été volontairement taillé (photo R. Archambault).

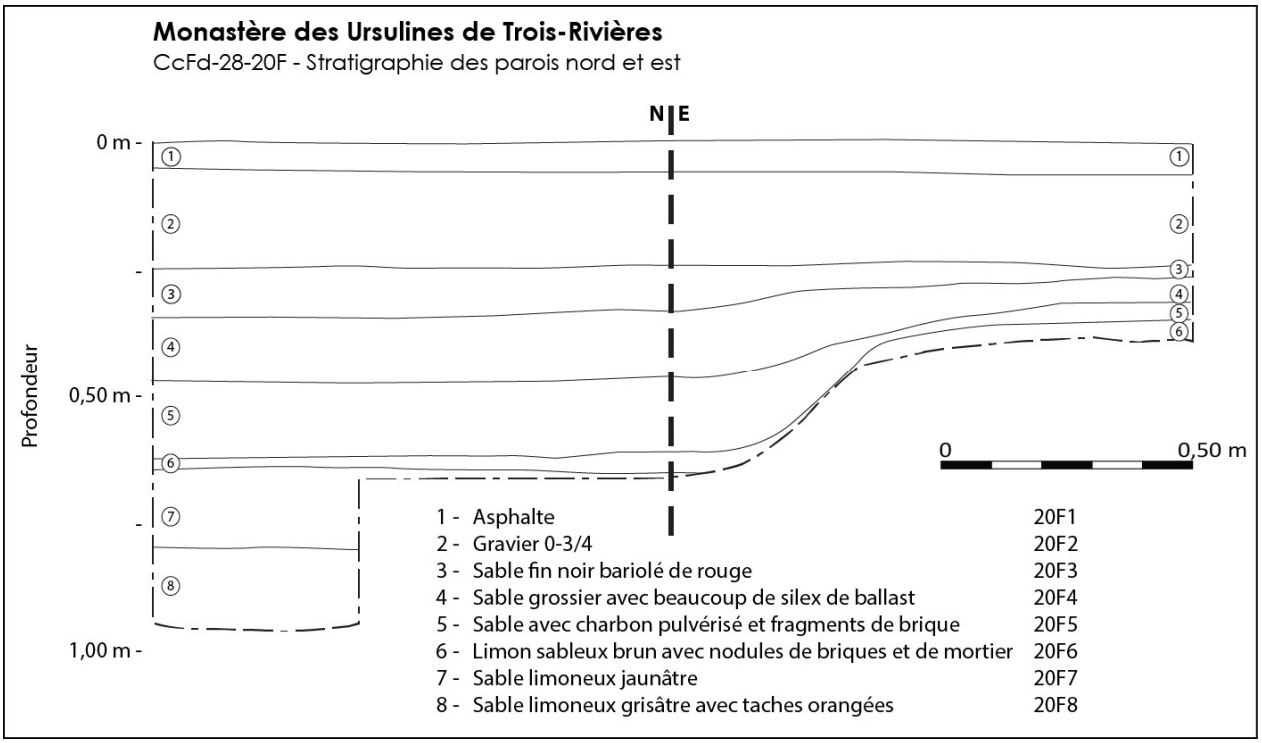

Figure 34. Stratigraphie des parois nord et est de 20F.

Figure 35. Trace de poteau à la surface de 20F6, vers l'est (photo P5030104, altérée).

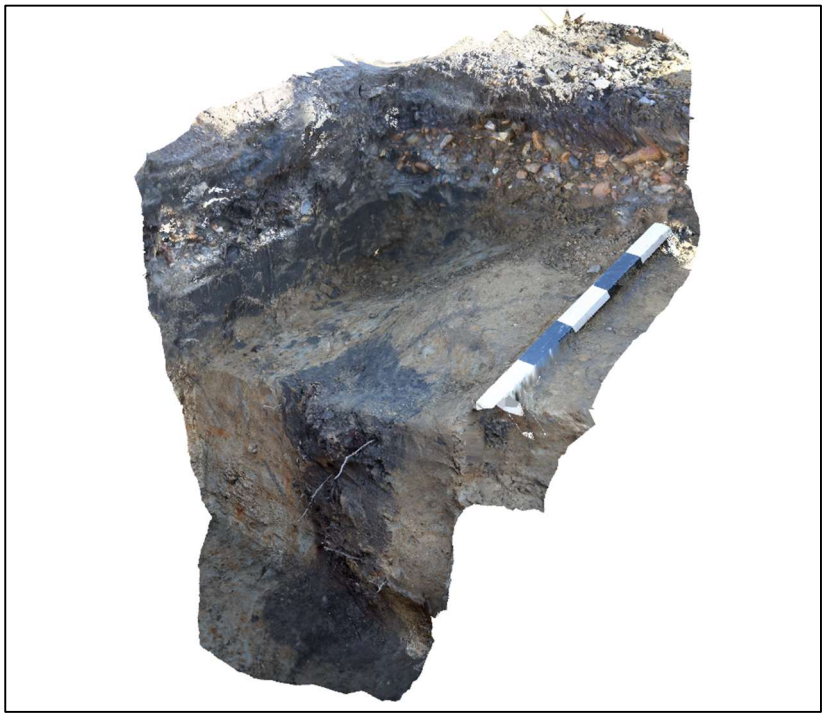

Figure 36. Vue en perspective de la trace de poteau 20F50 après la fouille de sa moitié ouest (photogrammétrie par L. Ferland).

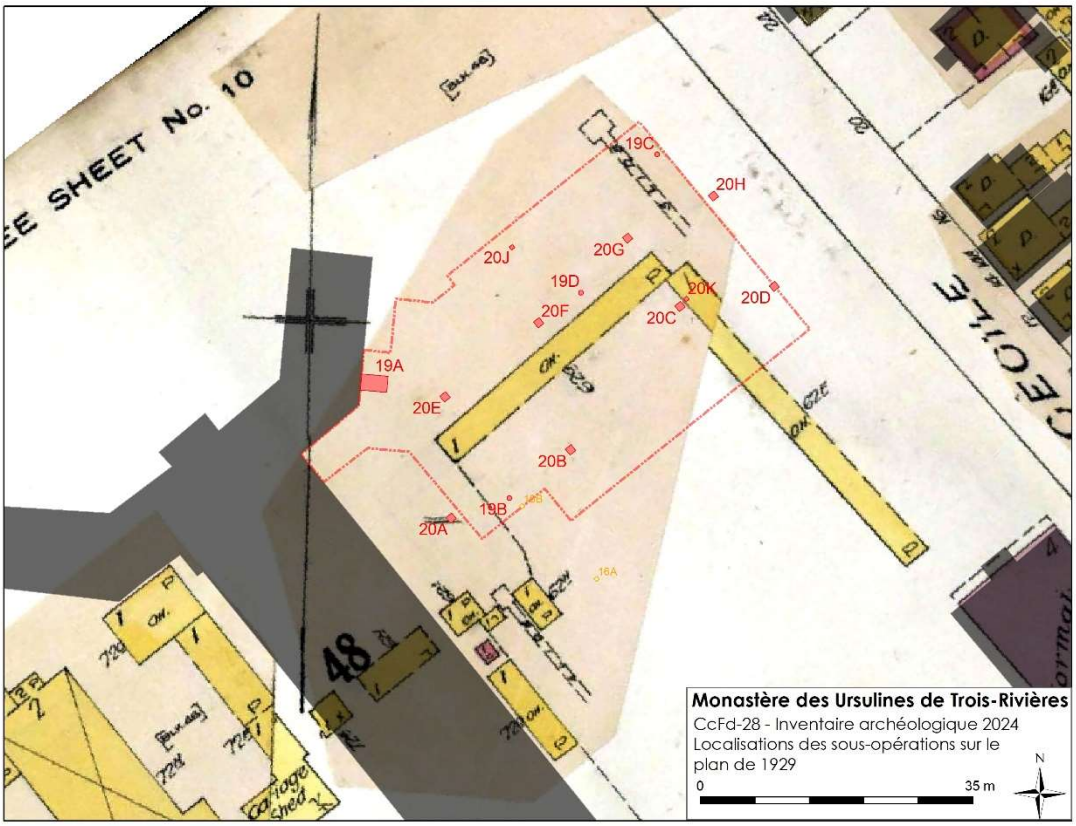

Figure 37. Localisation des sondages sur le plan d'assurance de 1929.

Figure 38. Paroi nord du sondage 20G (photogrammétrie par L. Ferland).

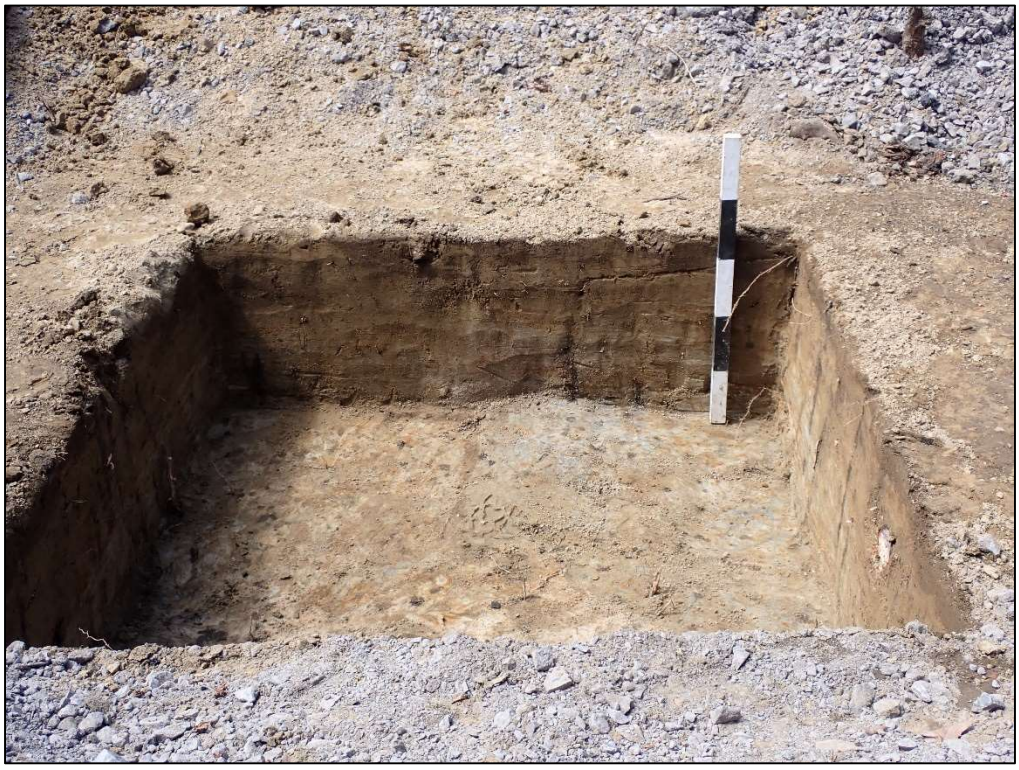

Figure 39. Paroi nord du sondage 20H (photo 5010083).

Figure 40. Sondage 20J à la fin de sa fouille, vers le nord (photo 4300058).

5. DISCUSSIONS

Le potentiel archéologique du secteur d'intervention avait été considéré comme moyen, comme tout le site, dans l'étude de potentiel de 2014 (Gilbert 2014 : 50). Cette évaluation s'appuyait sur le potentiel paléohistorique global, semblable au reste du Vieux Trois-Rivières, et sur la présence de bâtiments secondaires. L'étude de potentiel de 2023 du site patrimonial déclaré a toutefois relativisé le potentiel archéologique paléohistorique, considérant que celui-ci diminuait à mesure que l'on s'éloignait du rivage du fleuve (Artefactuel 2023 : 19). Le ruisseau que l'on voit sur le plan de 1760 (figure 4) pourrait avoir agi comme attracteur pour l'établissement autochtone ancien, mais le plan suggère également qu'il s'agit d'un terrain humide. Pour ce qui est du potentiel archéologique de la période historique, les plans anciens suggéraient uniquement la présence au sein de la zone d'intervention des bâtiments secondaires longs et étroits à la fonction indéterminée. C'est pourquoi celle-ci n'avait pas été considérée comme une zone d'intervention prioritaire ni secondaire en 2014 (Gilbert 2014 : 53). La proximité d'une habitation, visible sur le plan de 1879 (figure 6) et la séquence stratigraphique du sondage 16B réalisé dans le secteur en 2019 (Artefactuel 2020 : 11) justifiaient tout de même une intervention en amont des travaux d'excavation.

La majorité des sondages réalisés peuvent être considérés comme négatifs. Bien que des traces anthropiques mineures y ont été observées, comme la présence de quelques artefacts épars, celles-ci ne peuvent être associées à une occupation précise. Il s'agit essentiellement d'un bruit de fond, de traces issues de l'exploitation agricole des terres à l'arrière du monastère, qui n'apportent guère d'informations historiques. C'est le cas des sondages 20B, 20D, 20G et 20H. Un piquet a été découvert dans 20G, mais celui-ci est probablement associé à la clôture de la cour de l'École Normale et non à une construction d'intérêt. La construction du CMI et l'aménagement des stationnements sont venus, de leur côté, oblitérer la séquence stratigraphique complète des sondages 20E et 20J.

Quelques sondages ont toutefois montré des traces auxquelles il faut porter attention. La présence de ce qui a été interprété comme un drain en bois et d'une dépression qui semble artificielle dans 20A suggère que l'on se trouve à proximité d'une construction ou d'un aménagement. Située à l'ouest de 16B, qui avait laissé présager la présence possible d'une construction, la zone autour de ce sondage pourrait produire des traces d'occupation associée à l'habitation visible sur le plan de 1879 ou d'un bâtiment secondaire plus récent. Les sondages 20C et 20F, situés à proximité de l'alignement des

dépendances longues et étroites, ont laissé voir des indices du démantèlement de celles-ci. Comme ces traces subsistent, il est possible que des éléments plus tangibles se retrouvent ailleurs dans l'axe de ces bâtiments. Ceux-ci pourraient aider à en comprendre la nature.

La combinaison du potentiel théorique du secteur et des résultats de l'inventaire ne justifie pas une supervision archéologique de l'ensemble des travaux d'excavations nécessaires pour la construction du gymnase. Un inventaire mécanique supplémentaire réalisé au début de la phase des travaux d'excavation, après l'enlèvement de l'asphalte, permettrait de vérifier si des actions supplémentaires sont nécessaires dans le cadre du projet de construction (figure 41). La supervision d'excavation mécanique autour des sondages 20A et 16B et de part et d'autre des sondages 20C et 20F en suivant l'alignement des bâtiments présumés permettraient de voir si des éléments justifiant des recherches supplémentaires sont présents. Si c'est le cas, une fouille archéologique ciblée des secteurs positifs pourrait se faire pendant que les excavations se déroulent ailleurs sur le terrain, sans supervision archéologique.

5.1. Valeurs archéologiques

L'approche par valeurs mise de l'avant par le MCC permet de qualifier un site selon des axes communs, et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être conservé ou mis en valeur. Les valeurs sont établies en fonction des connaissances acquises ou potentielles concernant un site. Les valeurs du site du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières ont été évaluées à quelques reprises, et peuvent être retrouvées notamment dans l'étude de potentiel (Gilbert 2014 : 54 *sqq.*), et précisées à la suite des interventions de 2014 et 2015 (Artefactuel 2016 : 165 *sqq.*) et de la fouille de 2016 (Gilbert 2017 : 53 *sqq.*). L'intervention de 2024 dans la cour du CMI ne permet que de préciser la valeur de recherche du site, et n'apporte aucune donnée supplémentaire qui permettrait l'évaluation des autres valeurs.

Ainsi, la valeur de recherche pour l'extrémité nord de la cour du CMI se révèle moins importante que pour d'autres secteurs du site. Des vérifications complémentaires doivent être réalisées autour des sondages 20A, 20C et 20F, mais dans l'ensemble, les résultats ne justifient guère la poursuite de la recherche dans cette zone. Par extension, on peut présumer que cette conclusion est aussi valide pour toute la zone au nord des bâtiments agricoles visibles sur les plans du début du XX^{e} siècle, dont la nature agricole était semblable à celle de la zone d'intervention.

Figure 41. Zones d'inventaire mécanique (en vert) (fond de plan : VTR, orthophoto 2021).

5. CONCLUSION

En prévision des excavations à faire pour la construction d'un nouveau gymnase dans la cour du CMI, dans un secteur qui n'aurait potentiellement jamais été bouleversé auparavant, un inventaire archéologique a été réalisé sur le site du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières. Cette intervention était justifiée par le fait que le site est classé en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel, qu'il constitue un site archéologique d'importance, et que le potentiel archéologique théorique du secteur n'était pas négligeable. En effet, des bâtiments secondaires y apparaissent dans la cartographie ancienne, et l'ensemble du site recèle un potentiel paléohistorique indéniable. L'inventaire a pris la forme de sondages distribués à travers la zone des travaux, distancés d'environ 15 m les uns des autres.

La plupart des sondages réalisés n'ont pas révélé d'éléments archéologiques d'intérêt. Certains ont montré que des bouleversements majeurs avaient détruit toute la séquence stratigraphique, alors que d'autres n'ont montré que des traces anthropiques de faible intensité, correspondant à l'exploitation agricole des terrains. Trois sondages ont toutefois révélé des indices d'occupation plus importants. Le sondage 20A a présenté le vestige d'un drain et une dépression qui pourrait être associée à une construction, alors que des indices des bâtiments secondaires de nature indéterminée ont été observés dans les sondages 20C et 20F. En raison de ces découvertes, les recommandations suivantes sont émises à l'issue de cet inventaire :

- Un inventaire mécanique complémentaire devrait être fait autour du sondage 20A et de part et d'autre des sondages 20C et 20F en suivant l'alignement des bâtiments présumés.
- Si des éléments d'intérêt sont observés lors de ces inventaires, des fouilles archéologiques ciblées devraient être réalisées pour les documenter. Les excavations mécaniques sans supervision pourraient se poursuivre ailleurs dans le secteur des travaux pendant ces fouilles.
- À la suite de ces inventaires et des éventuelles fouilles, aucune autre intervention archéologique ne serait nécessaire dans le cadre du projet de construction du gymnase.

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1. Documents d'archives

Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM)

Fonds du Dépôt des fortifications des colonies – Amérique septentrionale
- *Plan de la ville des 3 rivières levé en l'année 1704*. Levasseur de Néré, 1704. Cote : 3DFC461B

Archives du Pôle culturel du monastère des Ursulines (PCMU)

Fonds du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières (MTR)
- *Éducation. Collège Marie-de-l 'Incarnation. Dossier de photographies sur les étapes de la construction de la nouvelle aile du CMI*. Joachim Gagnon, 1960-1961. Cote : MTR/IV-A-17-9002-020 à 109.
- *Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, Canada, Vue de l'ouest*, [1885]. Cote : III-C-2-9900-6.

Archives du Séminaire de Trois-Rivières
- *Glissoire derrière le Monastère des Ursulines à Trois-Rivières*, s.d. Cote : 0386-88.

Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ)
- *Three Rivers, Quebec*. Charles E. Goad, 1903. Cote : 555442 CON, notice 445479.

6.2. Études et rapports

Archéotec

2004 *Vieux Trois-Rivières, secteur des Ursulines. Enfouissement des réseaux aériens. Inventaire et supervision archéologique 2003-2004*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Artefactuel

2014 *Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Surveillance archéologique (2013)*. Gilles Duchesneau, architecte, rapport inédit.

2016 *Monastère des Ursulines de Trois-Rivières (CcFd-28); Interventions archéologiques 2014-2015*. Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, rapport inédit.

2017 *Étude de potentiel archéologique pour le projet Colisée District 55, Ville de Trois-Rivières*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

2020 *Sondages archéologiques au Collège Marie-de-l'Incarnation (2019) (CcFd-28, opération 16)*. CMI, rapport inédit.

2022 *Interventions archéologiques à la maison Loiselle (CcFd-39), Trois-Rivières (2022-2023)*. Groupe PGV inc., rapport inédit.

2023 *Étude de potentiel archéologique; Site patrimonial de Trois-Rivières*. MCC, rapport inédit.

2024 *Musée des Ursulines de Trois-Rivières; Parcours commémoratif extérieur (CcFd-28, Opération 17, 2023)*. Musée des Ursulines de Trois-Rivières, rapport inédit.

2025 *Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Aire de jeux du CPE Le Cheval Sautoir (CcFd-28, Opération 18, 2023)*. CPE Le Cheval Sautoir, rapport inédit.

Boucher de la Bruère, M.

1933 *Chapelle et églises trifluviennes*. Pages Trifluviennes, Série A, n° 3. Trois-Rivières : Les Éditions du « Bien Public ».

CBCQ (Commission des biens culturels du Québec)

2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*. MCCQ, rapport inédit.

Duguay, F.
2012 « Tadoussac et Trois-Rivières : deux hauts lieux de la traite des fourrures (fin XVI[e] – fin XVII[e] siècle) ». *Archéologiques* 25 : 71-83.

Ethnoscop
2012 *Site historique des Récollets-de-Trois-Rivières (CcFd-31); Étude de potentiel archéologique et proposition d'intervention*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.
2015 *Interventions archéologiques. Réaménagement de la Place Pierre-Boucher et du parc du Platon. 2011-2012*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

Gauthier, R.
1978 *Trois-Rivières disparue, ou presque*. Montréal : Fides.

Germain, Sr. T.
1997 *Autrefois les Ursulines de Trois-Rivières : une école, un hôpital, un cloître*. Sillery : A. Sigier.

Gilbert, L.
2013 *Les jardins du monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Sondages archéologiques sur le site CcFd-28 (2012)*. MCC, rapport inédit.
2014 *Le Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Étude de potentiel archéologique*. MCC, rapport inédit.
2015a *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche; Le monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opérations 3 et 4*). Collège Laflèche, rapport inédit.
2015 b *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche; Le monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opérations 7 et 8)*. Collège Laflèche, rapport inédit.
2016 *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche – 2015; Le monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opération 14)*. Collège Laflèche, rapport inédit.
2017 *Chantier-école archéologique du Collège Laflèche – 2016; Le Monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Intervention archéologique sur le site CcFd-28 (Opération 15)*. Collège Laflèche, rapport inédit.

Patri-Arch
2011 *Ensemble conventuel des Ursulines de Trois-Rivières; Évaluation patrimoniale*. MCC, rapport inédit.

Robert, D.
1997 « Le domaine des Ursulines de Trois-Rivières et l'espace urbain, XVII[e]-XX[e] siècles ». *Patrimoine trifluvien* 7 : 1-26.

SCAP : Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivière
2000 *Rapport d'étude sur le potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières*. Ville de Trois-Rivières, rapport inédit.

Sainte-Marguerite, S.
1888 *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome 1. Trois-Rivières : P.V. Ayotte.

Trudel, M.
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa.

Zoltvany, Y. F.
2003 « Ramezay, Claude de ». Dans *Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne : www.biographi.ca/fr/bio/ramezay_claude_de_2F.html, consulté le 13 février 2014.

Annexe 1

FICHE DE SITE

Identification du site	CcFd-28 – Monastère des Ursulines de Trois-Rivières
Localisation	Dans le Vieux-Trois-Rivières, entre les rues Hart et des Ursulines et les rues Sainte-Cécile et Saint-François-Xavier, en excluant les terrains bordant cette dernière. Comprend ainsi tout le terrain de la communauté ainsi que ceux du CMI.
Lot cadastraux	1211602, 4528503, 1211591 à 1211595, 211597 à 1211600 et 1211950p
Périodes culturelles	Euro-québécoise, 1699 à aujourd'hui.
Travaux réalisés	Supervision archéologique (opération 19) Inventaire archéologique (opération 20)
Analyses réalisées	s/o
Valeurs archéologiques	L'intervention a permis de préciser la valeur de recherche du site (voir page 40).
Recommandations	Inventaire mécanique complémentaire (voir page 40).
Vestiges	s/o
Artefacts et écofacts	Voir annexe 2

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj.	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
20A4	TCG sans glaçure	2	1	Plomberie et canalisation	Canalisation		Fragments de tuyaux/canalisation. Pâte rouge.
20A4	TCG sans glaçure	1	1	Matériaux de revêtement	Brique		Pâte jaunâtre-beige avec inclusions visibles, brique incomplète avec des ouvertures circulaires. Brique réfractaire?
20A4	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol?		Tesson courbé.
20A4	Fer tréfilé	10	10	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés corrodés.
20A4	Fer indéterminé	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Pièce rectangulaire, épaisse, allongée, corrodée et qui me semble pas avoir de trou centrale.
20A4	Fer indéterminé	1	1	Plomberie et canalisation	Tuyau?		Cylindre avec une extrémité filetée, et l'ouverture centrale partiellement obstruée.
20A4	Fer indéterminé	1	1	Aménagement (environnement)	Pieu et chaîne		Pieu / clou très épais, avec chaîne à chaînons ovales attachée près de la tête du pieu/clou.
20A4	Os	1	1	Animaux sauf mollusques	Ossement		Os blanchis.
20A6	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette		Fragment de marli.
20A6	Scories	1	1	Fer, résidus	Scorie		Scorie.
20A6	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Fragment os long ou clavicule?
20A7	Faïence blanche	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé	Traits bleu à peine perceptible sur une surface.	Petit tesson légèrement courbée, pâte chamois, glaçure exfoliée en grande partie.
20A7	Creamware	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Petit tesson courbé.
20A7	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
20A7	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ou tasse		Tesson courbée de corps, probablement globulaire.
20A7	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette?		Possible fragment de marli avec angle vers le bouge.
20A7	V teinté régulier vert	2	2	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat. *élagué*
20A7	V couleur transparent brun	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Fragment de la jonction entre l'épaule et le col.
20A7	V couleur transparent vert foncé	2	2	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Fragments de corps de bouteilles.
20A7	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Fragment de tige découpée de clou. Tête manquante.
20A7	Fer tréfilé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou tréfilé, long, corrodé.
20A7	Os	1	1	Animaux sauf mollusques	Ossement		Fragment d'os.
20A8	Creamware	3	3	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Petits tessons sans éléments distinctifs ni décors.
20A8	TCF blanche	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Petits tessons sans éléments distinctifs ni décors.
20A8	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat. *élagué*
20A8	Fer indéterminé	1	1	Systèmes de fermeture	Crochet		Crochet corrodé, possiblement d'un système de fermeture (loquet).
20A8	Fer indéterminé	6	6	Consommation indéterminée	Concrétions		Concrétions métalliques petites et moyennes, sans formes distinctes. *élaguées*

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj.	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
20A9	Faïence blanche	1	1	Alimentation indéterminé	Contenant		Base plate avec début de paroi; contenant de forme ouverte et à base circulaire. Pâte orangée, glaçure avec teinte bleuté, bien conservée.
20A9	Creamware	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette?		Petit tesson plat.
20A9	TCF blanche	3	3	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Petits fragments de marli ou corps d'articles de table.
20A9	Céramique Altérée	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Tesson courbé, très altéré par la chaleur, couleur foncé et surface brillante; glaçure au feldspath?
20A9	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tesson de corps de bouteille cylindrique. Surface altérée; effet arc-en-ciel sur la surface du verre.
20A9	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Diaphyse os long, incomplet.
20B3	TCG locale glaçure tachetée verte	2	1	Alimentation, préparation	Contenant		Fragment de rebord et tesson de paroi, contenant de forme ouverte.
20B3	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
20B3	TCF blanche	3	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Probablement Blue Willow.	Fragments de marli, glaçure partiellement exfoliée.
20B3	TCF jaune glaçure claire	1	1	Alimentation indéterminé	Indéterminé		Très petit tesson, yellow ware.
20B3	Verre Incolore	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Tesson courbé, corps ou épaule. Surface du verre altérée par abrasion.
20B3	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat. *élagué*
20B3	V couleur transparent vert pâle	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Éclat de verre vert ''7UP''.
20B3	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Fragment de corps ou épaule, vert olive foncé, bulles d'air dans le verre.
20B3	Fer indéterminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé ou tréfilé - très corrodé.
20B4	TCF blanche	2	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Petits tessons.
20C1	Solides stables	1	1	Coiffure	Peigne		Peigne entier avec 32 dents. Forme rectangulaire avec légère ondulation. Écaille de tortue? Très bien conservé.
20C2	Terre Cuite Fine	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Fragment de marli et de possible fond - céramique brûlée partiellement. Pourrait être du creamware ou de la TCFB.
20C2	Verre Incolore	2	1	Alimentation, conservation	Bouteille		Fragment de corps, dont la forme indiquerait un bris lors d'une chauffe.
20C2	Fer tréfilé	6	6	Fixations clous	Clou		Clous tréfilés corrodés.
20C2	Cuivre indéterminé	1	1	Commerce	Pièce		Pièce circulaire et mince; possible monnaie. Aucune inscription ni décor de visible.
20C2	Scories	9	9	Fer, résidus	Scories		Scories.
20C3	GG glaçure saline et enduit Albany	1	1	Alimentation, conservation	Contenant		Tesson légèrement courbé de corps de contenant, possiblement cylindrique.
20C3	V teinté régulier vert	2	2	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat. *élagué*
20C3	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Os - articulation?

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj.	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
20C4	TCF blanche	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol?		Deux tessons jointifs de fond, avec début de paroi très droite - bol?
20C4	TCF blanche	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ou tasse		Deux petits tessons courbés de corps de bol ou tasse.
20C4	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat. *élagué*
20C4	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé corrodé.
20C4	Fer indéterminé	1	1	Fer, outils	Lime		Lime entière, environ 17 cm de long. Très corrodée.
20C4	Schiste ou ardoise	1	1	Écrits	Crayon		Crayon d'ardoise avec extrémité effilée.
20C4	Graphite	1	1	Éclairage	Électrode	Inscription réalisée en petits points sur l'électrode : « ELECTRA - […] »	Électrode avec diamètre d'environ 1,4 cm. Deux extrémités incomplètes.
20C5	TCG locale glaçure verte	1	1	Alimentation, préparation	Contenant		Tesson de paroi de contenant; jatte, terrine ou autre de forme ouverte. Glaçure exfoliée, semble n'avoir été que sur la surface intérieure. Pâte orange-rouge.
20C5	Creamware	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tesson courbé de corps de contenant globulaire; bol, pot de chambre, etc.
20C5	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
20C5	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Shell-edge bleu	Petit fragment de marli, possiblement du shell-edge néo-classique (1800s-1830s, Diagnostic Artifact of Maryland).
20C5	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ou tasse	Décor imprimé bleu, style oriental, trop petit pour être identifié.	Petit fragment de corps, décor sur les deux faces.
20C5	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé.
20D3	Faïence blanche	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Petit tesson, pâte chamois, glaçure blanche partiellement exfoliée.
20D5	TCG sans glaçure	1	1	Matériaux de revêtement	Brique?		Fragment plat et peu épais, incomplet, pâte orange, sans glaçure.
20D5	TCF chamois glaçure brune	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tesson courbée, glaçure au manganèse, pâte chamois, glaçure exfoliée en partie.
20D5	Faïence blanche	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé	Lignes bleues peintes	Fragment de glaçure exfoliée. Pâte chamois.
20D5	TCF blanche	3	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Motif Shell-Edge	Tessons jointifs, brûlés en surface. Couleur du shell-edge non visible. Possiblement du néo-classique (1800s-1830s).
20D5	TCF blanche	3	3	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Deux petits tessons et un tesson courbé avec traces de chauffe sur la surface extérieure.
20D5	V teinté régulier vert	1	1	Alimentation, conservation	Bouteille?		Éclat courbé.
20D5	V teinté régulier turquoise	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tesson plat - pourrait provenir du corps d'un contenant rectangulaire ou carré.
20D5	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille à gin		Fragment plat caractéristique des bouteilles à gin carrés du 19e et après.
20E4	TCG sans glaçure	2	2	Matériaux de revêtement	Brique?		Pâte jaunâtre-beige avec inclusions visibles, pièces épaisses et incomplètes, dont une avec des ouvertures circulaires. Briques réfractaires?

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj.	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
20E4	Creamware	2	2	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette?		Petits tessons plats - marli?
20E4	TCF blanche	3	3	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table	Décor bleu - peint? - peu visible, sur un tesson.	1 fragment de marli, et deux très petits tessons plats.
20E4	Verre Incolore	2	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tessons de corps de contenant, possiblement cylindrique.
20E4	Fer tréfilé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou tréfilé, tête ronde et plate.
20F3	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Tesson plat - fond de plat?
20F3	Verre Incolore	1	1	Consommation indéterminée	Bouteille	Marque moulée en relief au niveau de la base : « 4 / [C] dans un triangle, inversé? »	Fond de bouteille carrée. Le C dans un triangle pourrait être associé à Cambridge Glass Company, Cambridge, Ohio (1901-1958). Leur marque est un triangle non-inversé, mais il est mentionné que lorsque le logo est sur des articles en verre incolore, il peut sembler inversé. (Source : https://glassbottlemarks.com/bottlemarks-2/).
20F3	Os	6	6	Mammifères	Ossement		Os variés incomplets, aucune traces de boucherie apparentes.
20F4	Silex	1	1	Pierre dure, outils	Ébauche?		Silex brun avec potentiel bulbe et retouches?
20F5	Creamware	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Petit tesson plat.
20F5	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé, corrodé.
20F5	Fer tréfilé	1	1	Fixations clous	Clou		Long et plié clou tréfilé corrodé.
20F6	TCF blanche	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Probablement Blue Willow	Deux tessons jointifs, fragment de marli.
20F6	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Peut-être shell-edge bleu selon la forme du rebord?	Tesson de marli, glaçure exfoliée.
20F6	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Fragment d'os long, mauvaise conservation.
20F50	Fer laminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou découpé.
20G4	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
20G4	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tesson de corps de bouteille cylindrique, bulles d'air dans la matrice du verre.
20G5	TCG chamois glaçure verte	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Indéterminé		Petit fragment plat, glaçure verte foncé sur une surface. Pâte orange pâle.
20G5	TCG avec glaçure	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tesson de fond de contenant. Pâte grisâtre, avec inclusions visibles, et glaçure verdâtre-jaunâtre.
20G5	TCG locale glaçure incolore	1	1	Alimentation, préparation	Contenant		Tesson de paroi de contenant, possiblement de forme ouverte.
20G5	TCG sans glaçure	1	1	Matériaux de revêtement	Brique		Brique incomplète - Française?
20G5	Creamware	1	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Petit tesson plat.
20G5	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - fourneau		Fragment de fourneau sans trace de chauffe/utilisation.
20G5	TCF argileuse blanche	1	1	Tabac	Pipe - tuyau		Fragment de tuyau.
20G5	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Shell-edge bleu	Petit fragment de marli, shell-edge néo-classique (1800s-1830s, Diagnostic Artifact from Maryland).
20G5	TCF blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table	Décor imprimé bleu, paysage indéterminé	Petit fragment de fond.

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj.	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
20G5	TCF blanche	4	4	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table		Petits tessons sans forme distinctive, ni décors.
20G5	TCF blanche vitrifiée	2	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Soucoupe?		Fragments de rebord/marli, possiblement de soucoupe.
20G5	V teinté régulier vert	1	1	Matériaux de base vitre	Vitre		Verre plat.
20G5	V couleur transparent vert foncé	1	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Fragment de corps de bouteille, possiblement cylindrique.
20G5	Fer laminé	2	2	Fixations clous	Clou		Clous découpés, corrodés.
20G5	Fer indéterminé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou très corrodé. Type indéterminé.
20G5	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Os - articulation?
20G5	Os	2	2	Animaux sauf mollusques	Ossement		Fragments d'os.
20G5	Os	2	2	Mammifères	Dents		Dents, probablement de bovidés.
20G8	Verre Incolore	1	1	Éclairage	Cheminée de lampe?		Fragment courbé, possible cheminée de lampe à l'huile?
20G8	V couleur transparent vert foncé	2	1	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Tessons courbés de corps de bouteille - probablement bouteille à gin.
20H3	TCG sans glaçure	2	1	Consommation indéterminée	Contenant		Tessons courbés de parois, pâte orangée, pas de glaçure.
20H3	Creamware	3	3	Consommation indéterminée	Indéterminé		Tessons courbés et 1 tesson de fond plat.
20J4	TCG Angleterre du nordest 1	1	1	Alimentation indéterminé	Contenant		Tesson légèrement courbé de corps de contenant indéterminé.
20J4	Fer tréfilé	1	1	Fixations clous	Clou		Clou tréfilé.
20K4	Creamware	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol?	Peut-être engobe brun?	Tesson peu courbé, glaçure exfoliée en grande partie.
20K4	TCF argileuse blanche	2	2	Tabac	Pipe - tuyau		Fragments de tuyaux.
20K4	TCF blanche	3	3	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Vaisselle de table	Bandes à l'engobe bleu sur 1 tesson.	Petits tessons de corps, articles de vaisselle de table non identifiées.
20K5	Creamware	2	1	Consommation indéterminée	Indéterminé		Petits tessons courbés et exfoliés.

ANNEXE 3

Catalogue des photographies

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: CcFd-28 - CMI - 2024

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P4290048	29-04-2024	Générale	O	Ouvertures des opérations dans l'asphalte
P4290049	29-04-2024	20J	O	Sous l'asphalte avant l'ouverture du sondage
P4290050	29-04-2024	19A	SO	Paroi sud-ouest après la mise au jour du fil
P4290051	29-04-2024	19A	N	Paroi nord-est après la mise au jour du fil
P4290052	29-04-2024	19A	NE	Paroi nord-est du sondage
P4300053	30-04-2024	Générale	NE	Vue générale de la zone d'intervention
P4300054	30-04-2024	Générale	NO	Vue générale de la zone d'intervention
P4300055	30-04-2024	Générale	O	Vue générale de la zone d'intervention
P4300056	30-04-2024	20J	N	Paroi nord du sondage
P4300057	30-04-2024	20J	NO	Vue générale du sondage
P4300058	30-04-2024	20J	N	Vue générale du sondage
P4300059	30-04-2024	20J	SE	Vue générale du sondage
P4300060	30-04-2024	Générale	SO	Vue générale de la zone d'intervention
P4300061	30-04-2024	Générale	SE	Vue générale de la zone d'intervention
P4300062	30-04-2024	20E	SO	Excavation du sondage 20E et sondage 20A en arrière-plan
P4300063	30-04-2024	20A	NE	Excavation du sondage 20A et sondage 20E en arrière-plan
P4300064	30-04-2024	20E	NO	Dépression sous la couche de sable de surface
P4300065	30-04-2024	20E	NE	Dépression sous la couche de sable de surface
P4300066	30-04-2024	20E	SO	Dépression sous la couche de sable de surface
P4300067	30-04-2024	20A	E	Paroi du sondage en cours et sondage exploratoire
P4300068	30-04-2024	20A	E	Paroi du sondage en cours et sondage exploratoire
P4300069	30-04-2024	20A	E	Sondage exploratoire dans le coin sud-est
P5010070	01-05-2024	20F	S	Dégats à la suite des forages
P5010071	01-05-2024	20F	SE	Vue générale des dégats faits par les forages
P5010072	01-05-2024	20A	SE	Pente et dépression à la surface de l'argile bleue
P5010073	01-05-2024	20E	NO	Paroi nord-ouest et sondage exploratoire
P5010074	01-05-2024	20E	NO	Vue générale du sondage
P5010075	01-05-2024	20E	SE	Alignement de la tranchée dans le sondage et le puisard en arrière-plan
P5010076	01-05-2024	20A	NO	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010077	01-05-2024	20A	NO	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010078	01-05-2024	20A	SE	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010079	01-05-2024	20A	SE	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010080	01-05-2024	20A	NE	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010081	01-05-2024	20A	NE	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010082	01-05-2024	20A	NO	Pièces de bois parallèles et dépression
P5010083	01-05-2024	20H	N	Paroi nord du sondage
P5010084	01-05-2024	20H	N	Paroi nord du sondage
P5010085	01-05-2024	20H	S	Paroi sud du sondage
P5010086	01-05-2024	20B	S	Paroi sud du sondage
P5010087	01-05-2024	20B	E	Paroi est du sondage
P5010088	01-05-2024	20B	SO	Vue générale du sondage
P5020089	02-05-2024	20C	E	Couche de débris de mortier
P5020090	02-05-2024	20C	E	Sous la couche de débris de mortier
P5020091	02-05-2024	20C	E	Sous la couche de débris de mortier
P5020092	02-05-2024	Générale	SO	Vue générale de la zone d'intervention
P5020093	02-05-2024	Générale	SO	Vue générale de la zone d'intervention
P5020094	02-05-2024	20K	O	Traces de bois sous la couche noire
P5020095	02-05-2024	20K	O	Traces de bois sous la couche noire
P5020096	02-05-2024	20D	N	Paroi nord du sondage
P5030097	03-05-2024	20C	E	Paroi est du sondage
P5030098	03-05-2024	20C	N	Paroi nord du sondage
P5030099	03-05-2024	20G	N	Possible piquet en place au nord-ouest

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

CATALOGUE PHOTO

Projet: CcFd-28 - CMI - 2024

Type de film: Numérique

Archéologue: Louis Gilbert

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P5030100	03-05-2024	20G	N	Paroi nord du sondage
P5030101	03-05-2024	20G	N	Paroi nord du sondage
P5030102	03-05-2024	20F	E	Surface avec trou de poteau
P5030103	03-05-2024	20F	E	Surface avec trou de poteau
P5030104	03-05-2024	20F	E	Surface avec trou de poteau
P5030105	03-05-2024	20F	E	Surface avec trou de poteau
P5030106	03-05-2024	20G	N	Paroi nord du sondage
P5030107	03-05-2024	20G	N	Piquet et remplissage
P5030108	03-05-2024	20F	E	Coupe du trou de poteau
P5030109	03-05-2024	20F	N	Paroi nord du sondage
P5030110	03-05-2024	20F	E	Paroi est du sondage
P5030111	03-05-2024	20F	O	Alignement du trou de poteau (pelle) par rapport à l'école
P5030112	03-05-2024	Générale	O	État des lieux à la fin de l'intervention
P5030113	03-05-2024	Générale	E	État des lieux à la fin de l'intervention